Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CXVIII. — 1er JUILLET 1893.

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIIIe ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME CENT DIX-HUITIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1893

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmon1893unse_2

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LA

TOURMENTE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

Bien que Mme Halluys eût repris ses jeudis, de cinq à sept, elle n'était pas encore rentrée chez elle à six heures moins un quart. Jacques, qui avait passé sa journée à remettre en ordre sa bibliothèque et à épousseter ses livres, s'approcha vivement de la baie vitrée du hall, en entendant s'arrêter un fiacre. Thérèse en descendit. Avait-il espéré qu'elle lèverait les yeux, d'un prompt et furtif regard de femme qui se sait attendue et guettée? Elle n'en fit rien, traversa le jardin de l'air raide et fier qu'elle prenait dans ses mauvais jours, et qui le froissait toujours au vif, comme une injure imméritée.

— Je suis sûr qu'elle vient de la rue Moncey! murmura-t-il.

L'avant-veille, ils avaient eu une discussion d'argent; et l'attitude de sa femme lui avait prouvé, une fois de plus, quelle fâcheuse influence exerçait sur elle Mme Guilhem. Cette amie, mariée à un ingénieur des mines, vivait mal avec lui; sa légèreté ou son imprudence commençait à la compromettre, et Jacques voyait avec déplaisir cette liaison de femmes. N'ayant pu la rompre sans briser avec Guilhem, qu'il estimait, il avait compté sur l'effet

d'une séparation, au long d'un hivernage en Italie, qui lui permettrait d'avoir sa femme tout à lui, de la reprendre en quelque sorte. Il avait prévu juste.

Thérèse, fort souffrante d'une fausse couche, menacée d'anémie et en proie à une langueur fiévreuse, avait retrouvé ses forces au soleil de Naples et de Palerme; et, en même temps, soit gratitude envers cette affection qui l'entourait de soins et d'égards, soit qu'échappant au vide et au factice des occupations mondaines, elle prît mieux conscience de la vie intime et des devoirs qui l'ennoblissent, Jacques avait eu le bonheur de la voir lentement se transformer, perdre de sa sécheresse et se relâcher de son perpétuel qui-vive, s'abandonner plus confiante, l'aimer enfin, non plus avec ces élans d'âme désordonnés, ou cette passiveté un peu dédaigneuse qui l'avaient si souvent inquiété ou déçu, mais d'une tendresse vraie, grave, un peu triste, qui semblait regretter les belles heures perdues en bouderies et en malentendus, et d'autant moins suspecte qu'elle restait pure et sans compromis des sens; Thérèse, en son alanguissement dolent sur une chaise longue ou bercée dans leurs promenades par une voiture bien douce, lui étant demeurée, des mois entiers, fraternelle et sacrée. Dure épreuve pour l'amoureux qu'il était encore, après sept ans de mariage, épris et fervent comme au premier jour! Mais ce côte-à-côte amical avait bien des dédommagemens; et c'est avec bonheur qu'il s'était dévoué à son rôle de garde-malade, parfois fatigant, souvent onéreux, car elle se refusait aux remèdes et il fallait vaincre ses répugnances. La soumission reconnaissante qu'elle montrait dans les derniers temps l'avait d'autant plus touché; et il avait connu pour la première fois depuis longtemps le charme profond des entretiens et des lectures à deux, lorsque ce caractère ombrageux, humilié par la souffrance et amolli par la langueur, avait laissé deviner en elle une autre femme, plus tendre et meilleure! Cela réparait tant de choses, les années difficiles d'un début de mariage, ce long malentendu coupé de trêves et d'oublis, qui, tour à tour, éloignait ou rapprochait leurs cœurs! En Italie, Jacques avait entrevu la possibilité de l'entente et du bonheur, qu'il se résignait parfois à ne plus espérer. Aussi avait-il été douloureusement surpris, depuis leur retour à Paris, de voir Thérèse redevenir maussade, irritable, acerbe, ayant perdu en trois semaines le bénéfice de leur pacifiant hivernage.

A quoi s'en prendre, sinon à l'influence de Mme Guilhem? Ne s'était elle pas, dès la première entrevue des amies, traduite contre Jacques par une de ces bouderies sèches et froides dont Thérèse avait conservé le secret? C'est donc en vain qu'il avait cru lui faire toucher du doigt les côtés faibles de son amie, son manque d'élé-

vation, sa coquetterie égoïste, l'abandon dans lequel elle laissait grandir son petit garçon, le désordre ruineux qui désemparait son ménage, enfin son manque de cœur vis-à-vis d'un mari qui l'avait prise sans fortune et malgré l'opposition des siens. Au loin, Thérèse avait convenu de tout, son amitié et ses lettres avaient paru se refroidir ; et il lui avait suffi de revoir Bell pour retomber sous le charme! Oh! il était indéniable, ce charme; et, si Jacques élevait des préventions contre la femme de son ami, c'était bien sans parti-pris ; il se fût, au contraire, accusé d'une trop longue complaisance, séduit qu'il avait été, lui aussi, par cette Irlandaise blanche, souple et onduleuse, qui ne pouvait regarder un homme en face, sans le troubler. Comme tant d'autres, car il ne s'estimait ni meilleur ni pire, il avait admiré, plus qu'il n'aurait dû, ces admirables yeux où brûlait un feu noir, et le prestige voluptueux d'un corps deviné sous l'étoffe, ou découvrant, au bal, de mates blancheurs d'épaules. S'il redoutait une dangereuse séduction, c'est qu'il en connaissait bien le pouvoir. Son expérience d'aînée donnait un tel ascendant à Mme Guilhem, sa flatterie surtout, une flatterie enthousiaste et corruptrice qui exaltait la jolie main, le petit pied de Thérèse, son fin profil, et son esprit, ses manières! N'avaient-elles pas encore, pour s'unir, des rancœurs communes, faites de malentendus et d'injustices, contre les déceptions du mariage et l'autorité des belles-mères? Mme Guilhem s'était révoltée contre la sienne : et Jacques se rappelait avec amertume combien il avait souffert entre sa femme et sa mère, du vivant de celle-ci, que sa bru n'avait su ni comprendre ni aimer.

— C'est évident, dit-il, elle vient de la rue Moncey!

Cette désobéissance le blessa ; il s'était contenté de la prier de moins voir Mme Guilhem, sur laquelle couraient des bruits de plus en plus fâcheux, et naïvement avait cru qu'elle prendrait au sérieux cette défense déguisée sous une apparence de délicatesse. Depuis tant de fois qu'il était la dupe de ces faux ménagemens, il ne s'en était pas encore corrigé, et ne pouvait comprendre que Thérèse le récompensât de sa douceur, en affichant plus outrageusement son indépendance. Son amour-propre en était mortifié, et de courtes colères suscitaient alors en lui l'envie de moyens extrêmes qui se conciliaient mal avec son horreur d'un éclat et des grands mots. Il revécut la scène désagréable de l'avant-veille, en un de ces retours d'émotion qui donnent au passé l'intensité du présent, si bien que les paroles échappées dans la discussion vous remontent aux lèvres et vous tintent à l'oreille, avec la vibration nerveuse qu'elles eurent et leur saveur un peu âpre. Bien qu'on fût dans les premiers jours du mois et qu'il eût remis à sa femme trois mille francs destinés au ménage, il s'était étonné de l'en-

tendre réclamer un nouvel acompte, le premier étant, disait-elle, épuisé. Ayant voulu savoir à quoi, elle avait, avec mauvaise grâce et presque irritée, cherché quelque prétexte, et finalement allégué de menues dettes de modiste et de couturière, laissées par elle avant son départ. Qu'elle eût dit vrai ou faux, il n'avait pu taire le mécontentement que lui inspirait, en sa probité stricte, un retard de paiement envers les fournisseurs ; et elle, d'un ton acide, qui surprenait toujours dans sa jolie bouche de femme choyée, avait répondu, lui cherchant une querelle à côté pour détourner son attention.

— Quand ta sœur te demande de l'argent, tu ne fais pas tant de difficultés pour lui en donner !

Cette injustice, comme toutes celles qu'elle commettait envers Agnès, avait touché en lui un point très douloureux, et c'est presque brutalement qu'il avait répliqué :

— Ma sœur ne m'a jamais rien demandé, je lui donne ce qui convient, et ce n'est pas pour payer ses dettes *à elle*, mais celles de son mari, ce qui est bien différent !

Thérèse était alors partie d'un de ces petits éclats de rire durs, qui la faisaient ressembler à une mauvaise écolière, dont elle prenait l'air rageur, le regard en dessous. En ces momens-là, elle rappelait, d'une façon frappante, sa mère, une Viennoise, la baronne Forget, détraquée plus folle que méchante, qui vivait à l'étranger, séparée depuis longtemps de son mari, auquel elle avait laissé l'éducation de sa fille. Venue en France pour le mariage de Thérèse, elle avait assisté en invitée aux cérémonies et au lunch, rapprochée, pour quelques heures, par une menteuse intimité de décorum, de l'homme dont elle portait le nom, car le baron s'était toujours refusé à divorcer, que ce fût scrupule mondain ou religieux, ou que sa conscience à lui aussi reprochât d'anciens torts. Jacques, qui l'aimait beaucoup, l'avait décidé, depuis deux ans, à vivre auprès d'eux ; il avait eu pitié de cette solitude de veuf, le vieillard venant de perdre une vieille et fidèle affection ; il comptait aussi que M. Forget exercerait une salutaire influence sur sa fille. Malheureusement, adorée de son père et le lui rendant, elle marquait trop, par sa désinvolture, qu'il n'avait su prendre sur elle aucune autorité. Tout le bon qu'elle avait, cependant, venait de lui ; pourquoi fallait-il qu'elle tînt aussi de sa mère? Car ce n'est pas au baron, le plus ouvert et le plus confiant des hommes, qu'elle avait emprunté l'esprit de méfiance et de jalousie qu'elle témoignait à sa belle-sœur, Agnès d'Elbé. Jacques, qui aurait tant voulu les voir s'aimer, ne pouvait se faire à cette tiédeur réciproque dissimulée sous des démonstrations polies et des baisers froids. Que sa femme n'eût su se complaire avec Mme Halluys la mère, peu

expansive, d'une hauteur alanguie et d'une réserve de femme délicate et souffrante, à la rigueur il se l'expliquait; mais qu'elle ne pût fraterniser, chose si facile, avec le simple, tendre et doux être qu'était Agnès, cela le passait! Croyant entendre encore le rire de Thérèse, le sang lui monta aux joues; et il se noua les mains derrière le dos, d'un geste habituel, en serrant les doigts à les faire craquer.

— Comme la vie est bête, bête! répéta-t-il en souriant avec énervement, les dents agacées; et il s'affaissa, découragé, sur un divan, le long de la baie vitrée devant laquelle il n'avait cessé de s'immobiliser, en une de ces inerties têtues qui lui restaient de son enfance. Lentement, il haussa les épaules et soupira, d'un ton de navrement, qu'il sentait pourtant excessif :

— Dire qu'il en sera toujours ainsi!..

Son impuissance à pénétrer Thérèse, à découvrir quel mot magique, quel talisman lui asserviraient cette âme difficile, le désola. Clairvoyant envers les autres et souvent envers lui-même, était-ce donc son affection pour elle qui l'aveuglait? Dire qu'en sept ans de vie commune, d'intimité de la chair et de l'esprit, il ne pouvait, guère plus qu'aux premiers mois, s'expliquer quel dédoublement bizarre faisait surgir d'elle un être à deux visages, tantôt bon et charmant, tantôt déplaisant et revêche, autant que peut l'être une femme jeune et jolie. Elle avait des changemens à vue inconcevables. Ce qui la distinguait, c'était sa fraîcheur; son visage éblouissait, blanc et rose, d'une chair de fleur avivée par l'éclat d'yeux d'eau de mer, pleins de soleil. Qu'une émotion vînt à crisper cette sensitive, les yeux purs se fronçaient et devenaient troubles, le teint se fanait, tiqueté de soudaines rousseurs, la personne entière se retirait; on n'avait plus devant soi un être vivace s'épanouissant à la vie, mais une femme de trente ans qui se renferme et qui souffre. Quand elle pinçait la bouche d'une certaine façon, toute sa figure devenait creuse, et si triste que le cœur de Jacques se serrait.

Tout à coup, en se rappelant l'attitude de sa femme, il s'expliqua leur scène.

« Comment ne s'en était-il pas douté? Elle n'avait payé aucune note, mais prêté tout ou partie des trois mille francs à son amie, Dieu sait pour quel emploi! Le désordre de Mme Guilhem la réduisait fréquemment aux abois; déjà une fois, Thérèse lui avait prêté sept ou huit cents francs, ce dont il l'avait reprise avec douceur. Était-ce pour éviter de nouveaux reproches qu'elle avait menti? Mais s'il voulait l'humilier, il lui serait si facile de demander à voir les factures acquittées par les fournisseurs? » — Triste petite satisfaction, qu'il se refuserait certainement, par pudeur à

trouver en faute l'être aimé, par une de ces délicatesses perdues qui le faisaient juger timide hors de propos, là où il aurait mieux valu pour lui afficher un peu de cette tyrannie cordiale que les femmes aiment, tout en la décriant. Cela lui était impossible, il se l'avouait avec une détresse ironique. Il ne savait ni dominer, ni forcer le respect et l'obéissance, quand on les lui marchandait. Souffrant de n'avoir pas trouvé en Thérèse l'accord rêvé, la parfaite confiance, la paix du cœur, il se débattait en des alternatives de calme trompeur ou d'irritation stérile, malheureux au fond, puisqu'il l'aimait passionnément, malgré tout.

Pourtant la vie aurait pu être plus douce; une grande douleur, il est vrai, avait déposé en eux un fond de lie : la mort d'une adorable petite fille, enlevée trois ans auparavant par des convulsions. Que cela eût rendu Thérèse amère, il le comprenait trop, lui qui ne pouvait se consoler de cette perte, surtout depuis que la maladie de la jeune femme, et sa terreur d'élever un nouvel enfant pour le perdre peut-être comme l'autre, reculaient dans l'inconnu l'espoir d'une nouvelle maternité. Pourquoi fallait-il seulement que ce grand chagrin, qui aurait dû les réunir dans une commune religion, eût brisé entre eux un lien tenace, les laissât comme étonnés de se sentir seuls, face à face? Une autre peine s'ajoutait pour lui, à celles-là : savoir sa sœur mal mariée, victime d'un viveur indigne qui la trompait et la ruinait. Mais quoi! si triste que ce fût à dire, tous ceux qu'il connaissait cachaient au cœur des plaies semblables, s'y accoutumaient, et aimaient quand même la vie, tant la souffrance est insupportable à l'homme. Jeunes encore, Thérèse et lui ne pouvaient-ils être heureux?

Il ne lui appartenait pas de se rendre justice, mais d'autres la lui rendaient! Jacques Halluys passait pour un galant homme et un noble esprit. Il portait un beau nom, son père étant ce savant jurisconsulte de l'empire, célèbre par ses travaux judiciaires, qui, au faîte des honneurs, membre du conseil d'État et de l'Académie française, ne s'était jamais départi de la simplicité et des vertus domestiques dont s'honoraient de père en fils les Halluys, vieille famille parlementaire de Lyon. Jacques n'avait pas été indigne de ce legs d'honneur. Quoique porté au rêve et à la paresse, son patrimoine restreint et son mariage modeste le forçant à s'ouvrir une carrière, il s'était, bien avant que l'héritage de sa tante d'Hervines lui apportât la fortune et l'indépendance, successivement distingué comme avocat à Lyon, puis comme secrétaire-général de la préfecture de Bordeaux, enfin à Paris, comme chef du cabinet du ministre de la justice, qui était alors son ami Ferrand (du Gard). S'il avait dû à la protection de ce dernier de remplir pendant quelques mois cette haute fonction, moins en professionnel

qu'en amateur éminent, le ruban rouge qu'il portait, à trente-six ans, n'en distinguait pas moins un mérite avéré. Depuis sa retraite, en une vie de libre travail et de dilettantisme plus conforme à son peu de goût pour l'action, ce même Jacques Halluys, après avoir été quelque chose d'important, demeurait quelqu'un d'élite, cher à ses amis, estimé dans le monde, recherché des meilleurs salons. Une femme plus difficile n'eût-elle pu s'en contenter?

Le bruit léger du bouton de la porte et le soulèvement de la portière le tirèrent de ses réflexions; la nuit était tombée sans qu'il s'en aperçût.

— Est-ce toi, Agnès? Lisette aussi? Entrez donc!

— Comme il fait noir! fit une voix d'enfant.

II.

Il balbutia :

— Je me suis fatigué à remuer tous ces livres, je dormais presque, je crois!

Pourquoi dit-il cela? Craignait-il la perspicacité discrète de sa sœur, et qu'elle interprétât défavorablement pour Thérèse sa réclusion d'homme seul, en cette ombre de crépuscule qui s'harmonise si traîtreusement, elle le savait, avec le charme cruel des retours que l'on fait sur soi-même? Il s'était levé, heurtant les meubles, tâtonnant pour éclairer, quand la même jolie voix d'enfant supplia :

— Oh! laisse-moi faire la lumière!

... Et ajouta :

— Je serai la fée!

Il rencontra une petite main, la guida vers un bouton électrique, au mur. Sous le doigt frêle, comme par magie, deux globes-appliques de cristal jaillirent de l'obscurité, animant, de l'incandescence d'une torsade de platine, la vaste pièce égayée du haut en bas par des rangées de volumes, avec son petit balcon de fer ouvragé, courant à mi-hauteur, ses portières de l'Inde, sa table de travail monumentale encombrée de livres et de papiers. Au milieu de ce décor familier, ressuscité par elle, se tenait une étrange petite fille, aux cheveux de chanvre et d'or, vêtue en velours souris, d'une longue robe anglaise qui, tombant jusqu'aux talons, lui donnait un air de princesse ou de fée. Elle souriait d'un mystérieux sourire pâle; et levant haut les mains, elle semblait prête à les claquer, dans un ravissement contenu et que la réflexion paralysait déjà!

— Oh! c'est si beau, de voir clair! déclara-t-elle rêveusement. — Elle détestait l'ombre, attirée comme les papillons par toute

flamme : le rayon de soleil entré par la fenêtre, le rond jaune des lampes, les braises rouges. Elle n'aurait pu dormir, sans veilleuse à côté de son lit.

Jacques la caressa, cette nervosité précoce le touchait et l'inquiétait ; en relevant la tête, il rencontra le regard et le sourire d'Agnès : ils étaient si douloureux qu'il s'en voulut d'avoir pensé égoïstement à ses peines, quand sa sœur était si à plaindre. Était-ce le cours de ses propres pensées, un de ces attendrissemens subtils que nous cause on ne sait quoi de furtif et d'éloquent dans un silence, un air de visage, un pli de vêtement ? Fut-ce parce que ses yeux s'attachèrent sur les mains d'Agnès, des mains dont la nudité maigre faisait peine, sans bagues aux doigts ni bracelets aux poignets, comme une veuve ? Était-ce cette robe noire et simple, qu'il lui voyait depuis huit jours, et qu'elle portait le soir de son arrivée, quand, s'enfuyant de Marseille avec Lisette, elle était venue se réfugier auprès de lui et implorer son appui ? Ce fut tout cela sans doute, et cet excès de pitié qu'on ressent pour les autres lorsqu'on est soi-même malheureux. Il lui tendit fraternellement la main ; elle se jeta dans ses bras et s'y blottit, en un grand besoin de consolation, et lui, la baisant aux cheveux, sentait battre contre sa poitrine, à grands coups, ce pauvre cœur de femme. Domptant ses nerfs, sans quoi elle eût pleuré, elle se reprit bien vite, à cause de l'enfant ; il était temps : Lise fixait sur sa mère des yeux pénétrans, d'une sagacité extraordinaire pour une fillette de six ans ; sa fine bouche, en se crispant, allongeait l'ovale de sa figure.

Jacques fit diversion :

— Tiens, Lisette, voilà les beaux livres que je t'ai promis. Viens les voir là, sur ma table !

Il étala de grands albums dorés et gaufrés, aux gravures de luxe, en ajoutant :

— Ils sont à toi, je te les donne.

Elle ne dit pas merci, trop ravie ; mais elle devint toute rose, et se penchant sur la main qui lui ouvrait les livres féeriques, la baisa.

— Chérie !.. fit-il.

Ce qu'il ne dit pas, c'est qu'il avait réservé ces albums, jadis, pour la petite disparue, sa Fancy, quand elle serait grande. Grande ? Pauvre doux baby ! Elle venait d'avoir trois ans, la veille de l'affreux soir où les convulsions la prirent. Il revoyait encore sa robe rose, son corps menu et sa drôle de figure éveillée ! Lisette la lui rappelait, sans ressemblance nette, d'un lointain air de famille, comme un pastel effacé.

— Oh ! pourquoi ?.. protesta Agnès, touchée et fâchée du trop beau cadeau, sans soupçonner la valeur de souvenir que son frère

y attachait. Mais il la fit taire en l'attirant affectueusement dans un fauteuil, près de lui.

— Tes névralgies, pauvre sœur !

Elle souffrait, depuis huit jours, d'atroces douleurs faciales, ayant pris froid dans l'express, cette nuit de cauchemar où, le visage à la portière et souffleté par le vent, elle avait vu fuir une campagne de ténèbres, des gares, des feux, une déroute folle de choses et d'êtres inconnus, tandis que Lisette enveloppée au chaud dormait, dans le fond du wagon. Certes, elle avait beau souffrir maintenant, aucune torture physique, pas même l'agonie durant laquelle elle avait mis son enfant au monde, ne pouvait se comparer à ce qu'elle avait éprouvé là, seule, consciente de l'irréparable, revoyant tout, son mari surpris par elle, dans sa propre chambre d'épouse et de mère, avec une de ses amies, la meilleure, la plus chère ! Et l'impudence ensuite de cet homme, ses négations, la traitant de visionnaire et de folle, se refusant à rompre avec sa maîtresse, voulant continuer de l'imposer à sa femme ! Elle ne serait jamais partie, sans ce suprême outrage ! Aurait-elle pardonné ? Peut-être, devant un sincère repentir ; elle l'avait tant aimé, elle l'aimait encore, quoique se répétant tout bas : « C'est fini ! bien fini ! » Elle tressaillit, s'arrachant à ses pensées, et répondit, après coup :

— Pardon ! Je te remercie, je crois que je pourrai paraître à table.

Car elle n'avait pu déjeuner avec eux, ni dîner, la veille.

Il lui en sut gré, et dit :

— C'est gentil de ta part, surtout pour Louise Rambert, qui ne se sentira pas trop seule, si tu es là. Elle t'aime beaucoup, la pauvre femme ; et elle est si à plaindre, avec ses trois garçons, aucune ressource, le vide que fait autour d'elle la mort de son mari. Tu l'as peu connu, Achille Rambert ? Un camarade de pension à moi, un toqué, non sans mérite, ruiné dans les affaires, un de ces hommes qui brassent des idées à enrichir dix inventeurs et qui meurent sur la paille. En faisant dîner Louise avec nos cousines Dunlop, j'espère, ou plutôt, Thérèse compte les intéresser à cette infortune. Elles ont tant, tant d'argent, à ne savoir qu'en faire ! Les cousines « Million, » les appelait-on dans la famille. J'avoue que j'aurais préféré... Quoique donnant beaucoup aux couvens, aux hôpitaux, aux misères particulières, il y a, dans leur étroitesse d'esprit et leurs préjugés bourgeois, quelque chose qui me révolte !

Elle objecta timidement :

— Il faut leur savoir gré de ce qu'elles font, il y a tant de riches qui ne donnent rien aux pauvres !

Lisette leva les yeux de dessus ses albums et déclara :

— Petite maman, elle donne toujours ! Avant-hier, nous avons

rencontré un petit homme coupé en deux dans un bol de bois ; il courait vite, vite, vite ; et tu aurais dit que c'étaient ses pieds, parce qu'il avait les mains dans des gros sabots qui faisaient toc! toc! par terre. Maman lui a donné deux francs!

Ils s'égayèrent silencieusement, toute naïveté qui leur montrait Lisette pareille aux enfans de son âge, et très petit être encore, leur faisait plaisir. Sa mère la reprit doucement, pour la forme : on ne devait pas raconter ces choses-là ! Mais Jacques sourit à sa sœur, il la savait si tendre à toute misère.

— Oh ! toi !.. dit-il, et son geste compléta sa pensée.

Il reprit :

— Te rappelles-tu, à Lyon, ces pauvres qui venaient le samedi frapper à la petite porte de notre vieille maison, à la porte « soupière, » près des cuisines ? On leur distribuait du bouillon et de la viande. Comme notre père était bon pour eux ! Que de fois tu l'accompagnais dans les quartiers ouvriers visiter les malades! Je ne pense pas qu'il y ait eu beaucoup d'hommes aussi foncièrement bons que lui. Ah ! s'il avait vécu plus longtemps !..

Elle hocha la tête, gravement. Bien souvent cette pensée leur était venue que leur vie aurait pu s'orienter d'une façon différente, M. Halluys vivant, pouvant les éclairer de sa sagesse et de son expérience. Qui sait si Agnès aurait épousé le commandant d'Elbé, et si Jacques n'eût pas rencontré une autre jeune fille dont il se fût épris?

— Et notre vieille maison ! répéta-t-il. Que de fois pendant mon séjour en Italie, mon souvenir s'est reporté sur elle, plutôt que vers notre petit hôtel de Paris, trop fraîchement meublé, trop peu nôtre encore pour m'être bien familier. Mais elle ! Je la revoyais telle qu'avant notre mariage ; si vénérable avec son grand escalier de pierre blanche, ses paliers nus, son large et ses aises de province, ses chambres carrelées où l'on avait toujours froid, ses recoins et ses cabinets noirs qui nous faisaient peur quand nous étions enfans ! Les arbres centenaires donnaient au jardin étroit une ombre si fraîche, derrière les murs hauts comme des murs de couvent ; la longue allée de hêtres pourpres, tout au bout, avait l'air d'une voie de retraite, pour des méditations jansénistes. Et les hirondelles, qui de mères en filles faisaient leurs nids dans les greniers. Et dans la salle à manger, les antiques portraits de famille, ces grandes perruques de magistrats et de présidens à mortier, ces bonnets carrés, ces robes noires ; et les visages de mesdames les présidentes, — les unes sévères et blêmes comme de vieux juges, les autres, femmes de cour, avec du rouge et des mouches ; et surtout ce Latour (il désigna dans le fond de la pièce un portrait à bordure de vieil or) où s'éternise, avec la mystérieuse survie des pastels de Latour,

notre illustre arrière-grand-oncle, le marquis d'Argens, chancelier et garde des sceaux sous Louis XV ; ah! que de fois me suis-je rappelé tout cela, depuis que cette maison où tant des nôtres ont vécu, joui et souffert, où nos grands-parens et nos père et mère sont morts, a cessé de nous appartenir et est tombée à des mains étrangères !

Il s'arrêta : Agnès pleurait, sans secousse et sans bruit, de ces larmes douces comme en tirent la mélancolie du passé et la beauté des choses qui ne reviendront plus.

— Chère sœur, balbutia-t-il attendri, oh! je n'ai pas voulu... Moi qui ravive !...

Mais elle lui fit signe de n'avoir pas de regret, de ne point faire attention à elle, et ses larmes coulant toujours semblaient la détendre et la soulager.

Il se reprocha pourtant d'avoir évoqué ces souvenirs, ils lui coûtaient trop à lui-même. Il était trop vrai qu'après la mort de Mme Halluys, ils avaient dû vendre la maison et le jardin dont ils héritaient par moitié. De grand cœur, malgré la vive opposition de Thérèse, il aurait cédé sa part immédiate de possession à Agnès, pour qu'elle conservât cette demeure et revînt un jour l'habiter, continuant la tradition de famille ; mais M. d'Elbé, à court d'argent pour ses folies ruineuses, s'y était refusé et avait exigé le partage immédiat, se souciant peu de cette glacière et de ces arbres à corbeaux, comme il appelait le tout. Riche, Jacques l'eût désintéressé en rachetant la part de sa sœur et en conservant l'immeuble, mais sa fortune ne le lui permettait pas ; d'ailleurs Thérèse, qui jusque-là avait souffert de vivre entre ces murs, au feu et à la table de sa belle-mère, n'eût pas supporté l'idée d'y demeurer plus longtemps : aussi, approuvant son beau-frère, avait-elle poussé de toute son influence à la vente. Elle était lasse de Lyon, et le mirage de Paris l'attirait. C'est pour lui plaire que Jacques, lié alors avec le préfet Ferrand, auquel il avait fait gagner un important procès de succession, avait accepté de le suivre comme secrétaire-général à la préfecture de Bordeaux. Ferrand, depuis, jetant l'habit brodé, s'était fait politicien, et, au renouvellement de la chambre, avait été élu député dans le Gard. Il n'avait pas oublié la façon dont son ami avait contribué au succès de son élection, et, servant ainsi les vues de la jeune femme, il avait décidé les Halluys à venir s'installer à Paris. Leur amitié s'y était resserrée ; et quand le hasard d'une combinaison ministérielle eut amené Ferrand à accepter le portefeuille de la justice, pour lequel, en dehors de sa réelle valeur, aucune aptitude particulière ne le désignait, il avait été bien aise de prendre pour chef de cabinet un homme dont il connaissait la puissance de travail et la faculté d'assimilation.

Les événemens auraient-ils tourné de la sorte si Jacques eût pu

conserver la vieille maison de Lyon? N'y serait-il pas resté, continuant sa carrière d'avocat si brillamment commencée? Non pourtant! Il se l'avouait. Vibrant et impressionnable à l'excès, il sentait déjà, lorsqu'il y avait renoncé, la fatigue de ce métier qu'il prenait trop au sérieux pour n'en pas être surmené. Ne défendant que des causes justes, où il mettait moins d'amour-propre que de passion généreuse, incapable de se donner à demi et de se contenter d'une rhétorique banale, ayant la fièvre quand il plaidait, ne parvenant pas à se blaser sur les rigueurs de la loi et les injustices de la chicane, plein de pitié pour les misérables, facilement hanté par l'obsession cruelle des visages, des incidens d'audience, des répliques aigres, étouffant dans l'air épais des salles publiques, très probablement sa santé eût exigé, après quelques années de cette surexcitation nerveuse, qu'il renonçât au barreau ou que, par impossible, il cessât d'être lui, dédoublât son caractère et son âme. De cette époque, et ensuite de son passage dans l'administration, non moins absorbant, et grevé en outre de cette responsabilité si lourde aux scrupuleux, il lui était resté pendant plusieurs mois une sensibilité à vif, presque maladive, que l'hydrothérapie avait dû combattre. L'héritage de sa tante était venu à point pour lui donner la détente d'esprit et le repos indispensables. Malheureusement, car tout se paie, la richesse, entraînant avec elle l'oisiveté, lui avait apporté cet ennui qui naît de la satisfaction des désirs matériels et de l'excès du bien-être. Et Jacques, que son tempérament inclinait déjà à la mélancolie, bien qu'il n'eût pas encore eu le temps de s'ennuyer beaucoup dans sa nouvelle fortune, traversait parfois, comme en ce moment, de véritables accès de spleen. Peut-être aussi l'existence de Paris, si séduisante par ses ressources de musées, de théâtres, mais si lassante par sa trépidation un peu vaine et son gaspillage de temps à des menus riens, lui convenait-elle, au fond, aussi peu qu'à Thérèse ; car jamais il ne l'avait vue, à Paris, vraiment calme ni heureuse. Que ne pouvait-il, avec ses goûts d'étude et d'intimité, vivre à la campagne, entouré de livres, de chevaux, de chiens, du confort de la grande propriété? Toujours il avait caressé ce rêve, d'habiter non-seulement l'été, mais aussi l'hiver, les Flouves, le château et les terres à lui laissés par Mme d'Hervines ; mais Thérèse !.. Ces vagues et pénétrans regrets, que tout homme porte en soi pour la vie, mal faite, autre que celle qu'on aurait aimée, ces regrets stériles, le souvenir de la vieille maison de Lyon les dominait, de son image couleur du temps, grise, passée et charmante.

Agnès, pendant le long silence qui avait accompagné leurs réflexions, avait essuyé ses yeux et souriait de nouveau, avec une grâce dolente. Jacques la contempla tendrement. Il examina ce visage changé, joli autrefois, presque enlaidi à présent par le cha-

grin, mais qui conservait l'expression d'une divine bonté et le charme fuyant d'yeux bleus, un peu brouillés de myopie. Que de choses ils disaient, ces yeux, des choses dont elle et lui comprenaient qu'il valait mieux se taire encore, au moins de quelques jours, de peur de ranimer une trop cuisante douleur. Si violent, du reste, avait été pour Agnès le coup de son malheur, qu'elle en restait endolorie, en cet état d'accablement mental et de demi-torpeur qui suit les grands ébranlemens.

Mais, s'il n'osait rien dire, une haine sourde, d'élans courts et aigus, lui élançait le cœur envers l'homme qui faisait souffrir sa sœur. Il le détestait encore plus, de le sentir d'autre âme et d'autre race que lui, au physique et au moral, hercule gymnaste, prévôt de salle d'armes, cavalier casse-cou, un de ces êtres aux appétits destructeurs, dont l'intelligence ne sert qu'au mal, spirituel pourtant, aimable quand ses intérêts l'exigeaient, et doué d'une de ces séductions d'homme à bonnes fortunes, qui lui faisaient pardonner beaucoup par les plus rigoristes vertus féminines; ce n'était pas là, même, une des raisons qui avaient le moins enragé Jacques, de constater l'indulgence de Thérèse pour son beau-frère. Bien qu'ils se vissent peu, M. d'Elbé s'était toujours montré, auprès d'elle, d'une galanterie cavalière, pas assez libre pour qu'elle manquât de correction, assez pourtant pour laisser percer la tare intime de son être, une tare qui apparaissait, de façon presque matérielle, dans son sourire à belles dents de loup, et un certain clignement d'œil, par lequel il semblait, derrière son monocle, vous rendre complice de ses paroles ou de ses actes : un de ces petits tics déplaisans, pour lesquels on prend un individu en grippe, autant que pour les répulsions morales les plus fondées!

Mais le moyen de dire cela à la femme de cet homme, et à quoi bon, devant le mal fait et irréparable? Qu'elle se reprît, qu'elle respirât, qu'elle sût où en étaient son cœur et sa volonté, ce qu'elle jugeait à propos de faire! Il ne la contrarierait en rien, qu'elle crût devoir pardonner et reprendre la vie commune, ou qu'elle exigeât une séparation et le divorce. Il ne l'influencerait même pas, bien qu'il penchât pour cette dernière solution, tant son aversion pour M. d'Elbé était vive et tant il augurait mal de l'avenir.

— Mon Dieu! dit tout à coup Agnès s'arrachant à l'espèce de bien-être triste qu'elle goûtait auprès de son frère; quelle heure est-il? Il faut pourtant s'habiller! Lisette!

— Elle dort, dit Jacques. Pauvre mignonne!

Elle s'était endormie, en effet, entre deux images; et ses cheveux répandus d'un seul côté s'étalaient, d'ors différens et pâles.

Il ajouta :

— C'est dommage de la troubler. Laisse-la dormir. Elle n'en sera que plus éveillée pour le dîner.

A la regarder, son cœur se gonflait d'une amère et inexprimable tendresse; en songeant que sa fille à lui aurait pu être là, à cette place, il soupira. — La vie! La vie!.. Une main pressa la sienne; Agnès à son tour, en cette furtive étreinte, le comprenait et le plaignait. Il tourna la tête, se devinant seul; elle avait disparu. Lisette dormait toujours, un peu blême sous la lampe, une longue ride fine en travers de sa bouche. La fragilité de ce visage, de ce délicat petit Saxe l'effraya.

— Mon Dieu! soupira-t-il; et l'impuissance de n'être qu'un homme, limité dans ses désirs et ses moyens, faible dans son cœur et sa volonté, soumis à la vie et à la mort, lui fit tendre les poings, douloureusement, s'étirer à vide, dans l'étrange atmosphère de malaise qui flottait autour de lui; tandis que croissait en lui, depuis son retour à Paris et le changement d'attitude de Thérèse, une appréhension inexplicable.

III.

Il regarda sa montre, elle marquait sept heures vingt. Il ne la remit pas tout de suite dans son gousset, hypnotisé, pendant quelques secondes, par le cadran blanc cerclé d'or et la finesse des aiguilles. Très vieille, car il la tenait de son grand-père paternel, plate comme un écu, d'or clair guilloché de volubilis et de feuilles, sa courte chaîne alourdie de breloques et d'une bague énorme, qui ne pouvait aller qu'à un doigt de géant, cette montre lui était précieuse, faisait partie de ces objets familiers qu'on aime presque autant que des êtres. Elle avait été mêlée aux grands actes de sa vie, sa première communion, son mariage. Bien souvent, interrogée la nuit, elle avait sonné les heures à son insomnie ou à celle de Thérèse, d'un timbre délicieux et fêlé. Elle avait résisté aux mauvais petits hasards qui pouvaient fausser ou briser ses ressorts délicats, et continué à marcher, même ce jour où Philippe Destelle, la tournant entre ses doigts, l'avait laissé tomber sur le parquet, par une de ces maladresses inexplicables pour lesquelles on ne trouve pas d'excuse et qu'on ne sait comment expier, parce qu'elles tiennent vraiment de l'absurde, feraient croire au sortilège de taquins esprits invisibles, dans l'air.

Il revoyait la figure consternée de Philippe, troublé au point qu'il avait dû le rassurer en lui faisant écouter le tic-tac.

— Tu vois, elle marche! avait il dit.

Destelle avait-il eu peur, superstitieusement, que leur affection

se fêlât, au heurt de cet objet vivant et fragile, si cher à son possesseur que sans doute, et malgré lui, il aurait gardé une rancune involontaire à qui l'en aurait privé? Si bizarre et exagéré que pût sembler un tel pressentiment, Philippe l'aurait-il éprouvé s'il ne reposait sur quelque chose de vrai, d'intimement profond en sa perplexité même? Certes, elle marchait encore, leur amitié, comme la fine montre résistante; mais le choc, même sans contrecoup immédiat, suscitait l'idée d'un risque couru, la vraisemblance d'un accident irréparable? Eh bien, dans leur amitié, s'était produite cette sensation d'un brisement possible, accompagnée de ce malaise qui entoure les choses mal expliquées, équivoques. Jacques avait ressenti cela, lorsque, au plus fort de son anxiété (Thérèse venait de s'aliter), Philippe, dans ce même hall, un soir comme celui-ci, à peu près vers la même heure, lui avait annoncé son départ pour Washington; le ministère des affaires étrangères l'envoyait là-bas, comme chargé de légation!

Pourquoi ces paroles l'avaient-elle douloureusement surpris? Qu'y avait-il là de si inattendu? A son retour de Constantinople, où il remplissait les fonctions de secrétaire d'ambassade, Philippe avait retrouvé Jacques, dont il avait été l'ami, le compagnon d'études et de plaisir pendant leurs études de droit, à Paris; l'éloignement n'avait pas interrompu leurs relations, ils avaient continué à s'écrire, de loin en loin; c'est donc tout naturellement que, présenté à Mme Halluys, à laquelle il n'avait pas déplu, il avait vécu dans l'intimité du ménage pendant le congé de santé de six mois, prolongé de trois mois encore, qu'il avait obtenu; maintenant il lui fallait reprendre sa carrière et aller où on l'envoyait: en quoi cela sortait-il du commun de la vie?

Et cependant Jacques avait tressailli, comme au choc d'une nouvelle trop brusque et d'un procédé trop libre. Sachant que Philippe espérait être envoyé à Vienne, était-ce que cette expatriation, en Amérique, le saisissait par son imprévu? S'était-il imaginé, peut-être à tort, que Philippe lui annonçait cela sans assez de regret, en homme qui en a pris son parti et juge superflu de s'attendrir? Ou bien, tout simplement que ses nerfs le rendissent trop sensible, hors de propos, et qu'il souffrît de la coïncidence fortuite qui le condamnait à voir s'éloigner son meilleur ami, alors que l'état de sa femme l'inquiétait cruellement, un état assez grave pour que le docteur Rousselot vînt deux fois par jour et s'effrayât des pertes de sang qui suivaient l'accident! Certes, ses préventions en un tel moment avaient dû être injustes : il aurait voulu seulement voir plus d'émotion à son ami, plus d'intérêt pour la malade. Il lui avait semblé aussi que Destelle lui cachait quelque chose, qu'il fallait un motif secret à ce départ arrêté de la veille au lendemain, si prompt

que Philippe avait refusé de l'attendre, s'excusant sur la nécessité de prendre cinq jours après le transatlantique, alors que Jacques offrait de l'accompagner au Havre, pour le départ suivant, si la santé de Thérèse le permettait. Au reste, les raisons de son éloignement étaient fort bien justifiées : la nécessité d'accepter un poste plus avantageux, de profiter du bon vouloir du ministre, la chute probable du cabinet devant reculer ensuite bien longtemps sa nomination. Et Jacques avait pensé : « Tout cela est vrai, mais il ne me dit pas tout! »

Non qu'il prétendît à une confiance absolue de la part d'un être aussi discret sur sa vie de cœur que l'était Destelle, les meilleures amitiés ne sont pas les plus expansives, mais un mot vague, un sous-entendu échappé lui auraient mieux fait comprendre l'urgence de ce départ, par exemple, si Philippe avait laissé supposer qu'il voulait s'arracher à un amour malheureux ou rompre avec une liaison ancienne? Mais il avait gardé le silence; et Jacques le revoyait, soucieux, debout près de la cheminée, ayant pris dans une coupe, par contenance, la montre et en examinant curieusement les breloques, comme s'il ne les avait jamais vues; tout à coup ses doigts avaient molli; la montre lui était échappée. En se précipitant pour la ramasser, sa main tremblait et il paraissait tout ému.

Jacques l'avait rassuré (il entendait encore le son de ses paroles), et il avait ajouté :

— Ce n'est rien, le verre est fendu seulement!

Pourquoi ces détails lui revenaient-ils à l'esprit, sans raison, par une de ces associations d'idées disparates que tire un fil invisible? Rien de plus simple; le vieux bijou, qu'il venait de regarder un peu plus attentivement que de coutume, lui avait rappelé divers souvenirs et celui-là surtout, qui faisait date dans sa petite existence mystérieuse de bête d'or, au cœur battant vite et bas, de bête qui avait si souvent intrigué Lisette, forçant son oncle à lui faire entendre le tic-tac, lui demandant :

— Elle vit, n'est-ce pas? Elle vit?

— Oui, c'est tout simple, tout simple! se dit-il, mécontent pourtant de ce mot qui n'expliquait rien, car, dans le mystère qui nous enveloppe et l'inconnu qui nous régit, y avait-il vraiment une seule chose qu'il pût comprendre d'une façon claire et précise? Tout n'était-il pas, à la réflexion, également obscur, insondable, déconcertant à effrayer? Il vivait cependant, d'une manière presque machinale, se mouvait avec assurance, ordinairement, à travers les actes irréfléchis ou consciens, les pensées complexes et les sensations infinies de la veille et du sommeil, comme si l'habitude avait paralysé en lui, autant que chez les autres, la stupeur légitime de

se sentir exister, et que remplir cette fonction fût l'acte le plus naturel et le plus banal du monde. Bien des fois cependant, le surnaturel qui se dégage de nous, et de la réalité ou du mirage des êtres et des choses qui nous frôlent, le troublait d'une angoisse confuse et incertaine, comme ce soir. Et il n'était pas jusqu'au sommeil de l'enfant, sous la lampe, cette forme de l'immobilité et de l'anéantissement suprêmes, qui ne lui fissent sentir plus étrangement quel cauchemar singulier, indubitable et réel il vivait, par le fait même qu'il vivait!

On grattait à la porte.

— Entrez! cria-t-il, pensant que ce fût Antoine, le vieux valet de chambre qu'il avait gardé à son service, en mémoire des services rendus par lui pendant vingt ans à M. Halluys père. Comme on n'entrait pas, il alla ouvrir : ce n'était que Syb, la petite chienne noire de Thérèse.

— Ah! Syb! c'est vous? Je pensais justement à votre maître. Entrez, Syb!

L'intelligente bête frétilla de la queue en se dressant sur ses pattes afin de se faire caresser. Encore un trait d'union, un lien de pensée entre lui et Destelle! Ce dernier, quelques semaines avant de partir, voyant Mme Halluys follement engouée de l'animal, l'avait priée de bien vouloir l'accepter. Syb s'était très bien entendue avec sa nouvelle maîtresse, toute la maison l'avait adoptée, et, pendant l'absence de ses maîtres, elle était restée à Paris avec M. Forget, qui, en dépit de l'indifférence habituelle des vieillards pour toute intrusion nouvelle, s'était attaché affectueusement à elle. C'est qu'aussi ce n'était pas une chienne ordinaire que Mlle Syb; mais presque une personne, discrète, pudique, tendre, reconnaissante, comprenant tout à demi-mot, ne gênant jamais, toujours gracieuse. Jacques, qui l'aimait beaucoup, au point, quand elle reposait sur ses genoux, de rester immobile et de garder une position incommode plutôt que de la réveiller, avait peine à comprendre que Destelle eût pu se séparer d'elle.

— C'est cela, Syb, gardez Lisette pendant qu'elle dort et que je fais ma toilette.

Cette occupation lui rappela que Thérèse boudait; c'était elle qui préparait d'ordinaire ses affaires, lui évitant la crispation de mettre des boutons aux poignets et au plastron de chemise; mais elle l'abandonnait à lui-même, les jours d'hostilité, par une puérile rancune qui lui eût paru plaisante s'il ne sentait derrière un dédain dont il souffrait plus encore dans sa tendresse que dans sa dignité, quoiqu'il ne pût, au fond, s'empêcher d'en rire.

Il se surprit, quelques instans après, à penser encore à Philippe ; à ce moment, la grande glace de son cabinet de toilette lui

renvoyait son image en pied ; et avec cette complaisance involontaire qu'on met à se regarder, il détaillait de haut en bas sa silhouette d'homme encore jeune, fin de taille et distingué, son visage un peu fatigué, au nez droit, aux yeux gris, à la bouche épaisse sous la moustache, un visage qui montrait le contraste d'un front de penseur et d'un menton de voluptueux, une sorte de douceur inquiète dans l'expression, avec un mélange de franchise et d'indécision qui avait une grâce particulière. Ses attaches minces, la blancheur de ses mains, et le grain ferme et doux de sa peau attestaient une supériorité de race. Il laissait deviner, en ses mouvemens sobres et contenus, l'élasticité de ces tempéramens nerveux dont les ressorts plient sans se rompre et se redressent avec vigueur. La seule chose qui affligeait sa coquetterie, c'était de voir blanchir de bonne heure ses tempes. On grisonnait tôt dans sa famille, son père à quarante ans était tout blanc. En revanche, il mira dans la glace ses dents petites, dures et éclatantes, de vraies dents de femme. C'est alors que, par une comparaison rétrospective, il s'était représenté Philippe, grand, fort, avec son teint de gitano, ses cheveux frisés en bonnet d'astrakan, le blanc de ses yeux, la courbe de son nez, son air d'audace et l'étrangeté de son sourire un peu fou qui montrait les dents comme pour mordre. Par exemple, s'il l'emportait sur Jacques pour le dru et la noirceur des cheveux, il lui cédait à l'égard des dents ; les siennes exigeaient des soins constans, il en souffrait par rages intermittentes, et l'une d'elles jaunissait, de façon apparente, au milieu des autres. Mme de Jonquiers, une amie de Thérèse, en avait fait un jour malignement la remarque, bien digne d'une femme. Mais, en revanche, les admirables yeux qu'avait Philippe ! — Des yeux de hibou ! disait encore Mme de Jonquiers ; mais non, des yeux pareils, plutôt, à ceux des grands dogues d'Ulm : larges et liquides, où la prunelle de charbon, nageant sur une huile d'or, s'attisait en braise, à la moindre étincelle. Ces yeux, phosphorescens d'intelligence, et qui étaient l'âme de Philippe, on ne pouvait se les rappeler sans ressentir l'espèce de malaise qu'ils vous causaient ; tantôt se fixant sur vous avec une pénétration ironique, tantôt regardant sans voir, brûlant à vide, d'autres fois si bons, si graves et si tendres qu'il était impossible de ne pas aimer l'homme qui attestait si indubitablement, par ce regard, la noblesse du cœur et l'élévation des sentimens.

Et c'est bien là que la contradiction intime qui sépare souvent les pensées des actes avait le plus frappé Jacques. Il ne pouvait, à sa connaissance, attribuer à Destelle une seule mauvaise action, qu'elle fût due à un vice ou à une passion ; il le savait loyal et généreux, et avait appris, mais non par lui, des traits qui lui faisait grand honneur. Sa probité intransigeante n'avait rien de passif,

sa bonté n'était pas veule; il faisait son devoir virilement, non par entraînement religieux, moins encore par un de ces mysticismes vagues qui étaient alors de mode dans les salons et se fondaient sur la pitié prônée par les romans russes; il ne tirait que de lui-même, et d'un sens profond de délicatesse morale, ses raisons d'agir. Qui eût supposé qu'un tel esprit, érudit et lettré, ouvert aux beautés de l'art sous toutes ses formes, amateur passionné de musique et de peinture, se donnât le plus complet démenti en matière philosophique, pratiquant un pessimisme désenchanté, une négation absolue de l'action et du libre arbitre, affirmant que rien n'existait que des apparences vaines et des formes de rêve et de cauchemar dont l'homme était le dormeur éveillé? Rien ne valait la peine d'être vécu, parce que rien n'existait, du moins tel que nos yeux le voyaient, que notre cerveau le concevait et que nos sens l'interprétaient. La perpétuelle duperie des choses et l'erreur sur soi-même abusaient sans cesse le pauvre esprit humain. Il fallait se coucher sur la berge et regarder couler le fleuve. Tout n'étant qu'illusion, les devoirs inventés par l'homme, les rapports sociaux, les lois et les peines, les progrès dans l'art et la morale n'avaient pas plus de réalité que le reste. C'étaient « des mots, » comme dit Hamlet, rien que des mots! Les sciences, en creusant la matière et en suscitant le mirage d'un bien-être plus grand dans l'ordre matériel, ne faisaient que reculer, sans l'approfondir, le mystère de l'Essence suprême. Le plus chétif et le plus misérable des êtres, parce qu'il avait conscience de sa misère et de son impuissance, l'homme n'était qu'un peu de boue animée d'un rayon de soleil; il ne devait aspirer qu'à laisser fuir par tous ses pores sa courte vie et qu'à mourir; et encore ce mot n'avait-il pas grand sens, la maladie, la mort, le temps et l'espace n'existant point en eux-mêmes! — L'inconséquence d'une théorie de laisser-faire et de laisser-aller qui aboutissait logiquement à la satisfaction des instincts, refrénés seulement par la peur des lois, tandis que, dans la pratique journalière, Destelle agissait comme s'il était fermement convaincu de l'existence et de la nécessité du devoir, cette inconséquence, Jacques l'avait bien aperçue; et, cependant, rassuré par la moralité native de son ami, s'abandonnant à l'écouter avec la confiance qu'on a quand on aime et qu'on admire, il avait, tout en les jugeant dangereuses, subi le charme engourdissant et dissolvant d'idées que Philippe savait exprimer avec une maturité d'esprit, une éloquence amère et railleuse, une séduction incomparables!

Peut-être, sans qu'il s'en doutât, ces idées influaient-elles trop sur lui, en ce moment même, contribuant à son spleen, accusant le malaise général de son esprit, cette inquiétude très particulière qu'il avait éprouvée, du jour où la fortune lui était échue. Passé

les premiers instans de joie égoïste, en effet, les premières satisfactions de luxe ou de vanité, il avait senti cette inquiétude enfoncer en lui son épine aiguë, comme si la justice des choses voulait que, par une compensation salutaire, une autre responsabilité, d'autres soucis que ceux qu'il avait connus dans la médiocrité, pesassent désormais sur lui, qui obsédaient maintenant de questions pressantes son âme honnête. Avait-il bien droit à la richesse? Saurait-il en être digne? N'était-elle pas lourde à porter, pour qui avait conscience de l'immense misère et voudrait se regarder comme le dispensateur des pauvres? Quelle injustice qu'il pût habiter un hôtel luxueux, se faire servir, ne manger que des choses exquises, alors que tant de vieillards, d'enfans et de femmes mouraient de faim? Le moyen d'être heureux quand il y songeait? Et avoir la triste certitude que tout son bien, le donnât-il sans en rien réserver, ne serait qu'une goutte d'eau pour tant de lèvres altérées!.. Aucune aumône, si large qu'elle fût, donnée par lui sous forme anonyme, car il détestait la générosité qui s'étale en réclame dans les journaux, ne satisfaisait son cœur; n'était-elle pas une partialité, une sorte d'injustice vis-à-vis de tant d'autres infortunes? Les seules satisfactions sans mélange qu'il eût lui venaient du bien qu'il pouvait faire à des particuliers, par l'intermédiaire de Mlle Poulet, une ancienne amie à lui, une adorable vieille fille raffolant des bêtes qu'elle recueillait et nourrissait, et des pauvres, pour lesquels elle était une sœur de charité. Avec elle, l'argent d'Halluys n'allait jamais aux faux mendians, aux industriels de la misère; d'un flair de policier, prenant elle-même tous ses renseignemens, parcourant Paris à pied et en omnibus, montant cinquante étages par jour, penchée sur bien des lits infects, elle personnifiait la divine Bonté, si touchante chez un vieillard, si attendrissante quand il s'y mêle un peu de ridicule dans la personne; Mlle Poulet était légèrement contrefaite, les épaules trop larges, et s'habillait sans goût. Mais les gens du peuple ne se laissaient pas arrêter à ces pauvretés; et, dans son quartier, où elle passait du soir au matin vêtue d'une robe grise de drap l'hiver et d'alpaga l'été, on l'avait appelée « la Sœur Grise. » Et ce nom religieux lui allait si bien que Jacques se permettait quelquefois de l'employer vis-à-vis d'elle, avec une déférence taquine et affectueuse. Penser à elle, l'admirer et l'aimer de tout cœur était pour lui un sentiment réconfortant; il se sentait honteux de valoir si peu, se trouvait petit à côté d'elle; une simple pourtant, qui n'avait pas lu Schopenhauer et qui n'aurait guère compris, s'il s'était efforcé de le lui expliquer, pourquoi il restait si souvent enlisé dans une paresse de réflexion et d'analyse stériles, inutile aux autres et mécontent de lui-même, spectateur de la vie changeante et illusoire, et, comme Philippe le préconisait en

se gardant bien de le faire, couché sur la berge et regardant couler le fleuve!

Comme il rentrait dans le hall, Syb, qui était couchée aux pieds de Lisette, dressa le museau et les oreilles, à un bruit si léger qu'il ne l'entendait pas.

— Parions que c'est Rose, qui vient prendre Lisette?

C'était la jeune femme de chambre, en effet, une Lyonnaise au teint mat, fine et jolie, d'une élégance de manières au-dessus de sa condition; elle rougit, toujours un peu intimidée en présence de M. Halluys, et dit:

— C'est sa maman qui envoie chercher Mlle Lise pour l'habiller!

— Réveillez-la doucement, dit-il, avec la courtoise bonté qu'il marquait aux domestiques, et particulièrement à Rose et à sa sœur Blanche, car ces deux jeunes filles n'étaient pas nées pour servir; la mort de leurs parens, de petits bourgeois ruinés, mais très honorables, les avait réduites à cette nécessité, et par bonheur pour elles, Thérèse, — à qui son mari sut gré de cette bonne action, — les avait recueillies, au moment où, littéralement à la rue, elles ne savaient que devenir. Chez les Halluys, elles trouvaient des gages beaucoup plus élevés que de simples femmes de chambre, un service assez doux et des égards qu'elles n'eussent rencontrés nulle part. Thérèse s'était attachée à elles en raison du bien qu'elle leur faisait; Jacques, à qui tout visage indifférent ou hostile eût été insupportable, aimait à voir ces gracieuses figures; peut-être préférait-il Rose, bien que Blanche fût plus jolie : elles se ressemblaient, d'ailleurs, au point qu'on les croyait jumelles.

Il épia avec intérêt la petite scène du réveil de l'enfant, ses yeux encore troubles, son sourire indécis, son corps s'abandonnant dans les bras de la jeune fille. Il souriait aux paroles de Rose, en même temps que son regard, l'enveloppant, suivait la cambrure de ce corps souple; certes, aucune pensée équivoque ou précise de mal n'accompagnait cette contemplation, et cependant il s'y joignait un plaisir qui, pour être désintéressé, ne s'en nuançait pas moins de cette très légère et inconsciente sensualité qu'éveille, chez tout homme jeune et sain, le fantôme féminin par son attitude, son sourire et sa grâce, qu'il s'agisse d'une inconnue dont la robe tangue mollement sur le trottoir, d'une fraîche paysanne du marché, ou même de la femme de votre meilleur ami, nonchalamment assise dans une causeuse de salon.

— Mes livres! s'écria Lisette de toutes ses forces, et elle les étreignait à pleins bras, pour les emporter, dans un effort disproportionné avec sa faiblesse. Rose se chargea des albums et l'emmena, Syb les escortait.

— Ah! fit Jacques d'un ton de regret, les dames Dunlop ne

peuvent pas supporter les bêtes; ne laissez pas Syb entrer au salon de la soirée!

La chienne le regardait, comprenant qu'on parlait d'elle; il la caressa :

— Oui, Syb, j'en suis désolé, mais c'est comme ça!

Et il laissa la femme de chambre et Lise prendre l'avance dans le corridor, pour ne pas descendre sur leurs talons.

IV.

Au salon, M. Forget, très correct en son habit noir, la rosette rouge piquée à la boutonnière, lisait *le Temps* en éloignant le journal de tout son bras, comme l'exigeait sa vue presbyte. Ce maintien le campait droit et avec ses cheveux blancs, sa moustache militaire et son teint pâle, il avait belle allure encore; son faux air décidé surtout, qui tenait à son habitude du monde, imposait aux gens et même à Jacques, bien qu'il sût à quoi s'en tenir sur la faiblesse presque craintive de son beau-père. Il lui demanda, faisant allusion à la dernière séance de la chambre :

— Vous lisez le discours de Ferrand?

— Non, je... parcourais un article sur les ventes de l'hôtel Drouot, dit le baron, dont la manie de collectionneur s'adonnait particulièrement aux vieilles faïences, un article fort bien fait, ma foi!

Il ajouta :

— On ne le voit plus beaucoup, Ferrand?

— Il est si occupé, fit Jacques avec un geste évasif, il n'a guère le temps de voir que les gens qui peuvent lui être utiles!

L'espacement de leurs relations l'avait un peu peiné, et surtout d'avoir cru comprendre que Ferrand l'enviait un peu, pour cette fortune soudaine qui le rendait à l'indépendance.

— Oh! mon Dieu! fit-il conciliant, j'admets bien...

Une porte s'ouvrant brusquement lui coupa la parole; Thérèse, dans tout l'éclat de ses épaules blanches et la lumière de sa robe rose, fit irruption, fébrile, la tête haute et du défi dans les yeux.

— Bonsoir! fit-elle moqueusement, en se penchant sur son père, qu'elle effleura au front, sans appuyer, à cause du carmin qui avivait ses lèvres.

Un imperceptible fard de crème et de poudre rehaussait aussi le brillant de nacre de son visage, elle sentait frais et bon l'eau du bain, et sans qu'on pût dire en quoi, de ses épaules, de ses petits souliers découverts, de ses bras long gantés, de la façon dont sa robe l'habillait, moulée du corsage et libre de la jupe, épousant visiblement les lignes de la marche ou du repos, quelque

chose de hardi, et dont elle sauvait le risqué à force de charme impérieux, émanait d'elle qui devait, Jacques en eut l'intuition jalouse, agacer voluptueusement le cœur de ceux qui l'auraient vue ainsi. Elle le regarda sans lui rien dire, mais, sans doute, elle lut dans ses yeux qu'il désapprouvait qu'elle se fût faite si insolemment belle, pour les cousines Dunlop et la pauvre Jeanne Rambert, car elle dit à M. Forget :

— Comment trouves-tu ma robe ?

Il répondit :

— C'est à votre mari qu'il faut le demander, madame !

Et il se remit à lire *le Temps*, en une attitude d'abstention volontaire, parce qu'il n'aimait pas à se compromettre et qu'au fond il donnait presque toujours raison à son gendre.

Elle le sentit et, tournant net les talons, alla au piano où elle plaqua quelques accords fous suivis d'une czarda bohême, dont la furie aigre et stridente impressionna désagréablement les nerfs des deux hommes. « La voilà bien, pensa Jacques, elle a son démon (ou comme il disait encore) : la tramontane souffle ce soir, les domestiques doivent s'en ressentir. Ah ! la détestable créature, si séduisante avec cela qu'il faut lui pardonner quand même, parce que ce n'est qu'un feu de jeunesse, une ardeur de caractère, et qu'il n'y a rien de vil en elle ! » C'était là son grand orgueil : la loyauté de Thérèse. Mais comme il l'excusait par là, subissant déjà en sa présence l'étrange détente magnétique, l'amollissement de tendresse par lequel elle le tenait esclave, il se rappela qu'elle lui avait menti, pour l'emploi des trois mille francs. Ce lui fut un saisissement, et il la détesta, soudain, à cause de Mme Guilhem. Instantanément, comme si elle eût pu le deviner, elle le regarda encore, d'un regard aigu et scrutateur qu'il avait peine à soutenir, sans éprouver une bizarre contraction du gosier et un spasmodique besoin de rire, non qu'il en eût la moindre envie, — il eût aussi bien pleuré, — mais que ses nerfs crispés ne trouvassent pas d'autre issue. Regarder Jacques ainsi et le forcer à ce petit rictus irrépressible et douloureux, à moins qu'il ne préférât s'avouer vaincu en détournant les yeux, était pour elle une jouissance de volonté et d'amour-propre ; mais aussitôt, de l'avoir humilié, une confusion s'élevait en elle et la portait vers lui, d'un élan de regret et de pitié. Peut-être même, s'avouant son tort, lui eût-elle pardonné, s'il l'eût grondée ou battue bien fort en ces momens-là. Autrefois, ces états de crise et d'antagonisme se résolvaient en des larmes qu'elle versait, en des pardons, des promesses, des baisers tristes et délicieux, des retours passionnés d'étreintes, par lesquels ils s'efforçaient de se convaincre que c'était à force d'amour qu'ils semblaient, parfois, se haïr ! Et ces alternatives de

tension irritée et de déprimante langueur étaient tellement liées l'une à l'autre, qu'à voir Thérèse ainsi, dans sa fleur de beauté fantasque, au milieu du luxe rare et choisi qui l'entourait, ce luxe qu'il était si heureux de lui avoir donné et dont elle le récompensait si mal, Jacques flottait entre l'envie contradictoire de lui serrer les poignets en lui enfonçant à son tour son regard dans les yeux, ou bien de lui dire comme jadis, avant que la santé de Thérèse ne modifiât leur vie intime : « Ah ! méchante, méchante femme ! » et il se serait pressé contre sa poitrine en répétant : « A quoi bon nous faire souffrir ? La vie est si courte, aimons-nous, aime-moi, je t'aime tant ! »

Mais tout cela lui resta dans le cœur, tandis que, sourdement hanté par la peur du ridicule, il lissait sa moustache ou s'examinait le blanc des ongles, en haussant un peu les sourcils, avec une ombre de dédain.

L'entrée majestueuse des dames Dunlop fit diversion, leur importance accaparant d'ordinaire toute l'attention. Elles étaient énormes, déjà vieilles, les cheveux teints d'un noir trop vif, sanglées en des robes de moire noire, des mitaines de soie aux mains. L'aînée, Mathilde, montrait du duvet aux lèvres; la cadette, Estelle, avait le visage fermé des sourdes, bien qu'elle cachât soigneusement cette infirmité. Elles étaient veuves des deux frères, Alfred et Josuah Dunlop, les grands maîtres de forges. Estelle n'avait pas d'enfans et Mathilde avait marié sa fille unique au comte de Malerte. Elles parlaient haut, d'un timbre de voix pareil, et bien que ne se ressemblant pas, l'une beaucoup plus petite que l'autre, souvent leurs attitudes les appariaient, une façon de croiser les mains sur leurs genoux et de relever les yeux sur vous quand on ne s'y attendait pas. L'humilité feinte ou réelle qu'elles devaient à leurs principes religieux contrastait curieusement avec l'autorité que leur donnaient les millions; et cette double forme de leur caractère se fondait en un geste unique et fréquent, par lequel elles semblaient écarter du plat de la main quelque chose, obstacle, contradiction ou prière inutile, en soulignant ce refus d'un sourire inexorable.

— Eh bien ! mais c'est vraiment très gentil chez vous ! déclara l'aînée, avec une condescendance qui rappela à Jacques qu'elle l'avait pris de haut avec eux tant qu'ils n'avaient pas hérité de Mme d'Hervines ; ses manières et celles de sa sœur, à partir de ce jour, s'étaient très adoucies; mais tout en avouant maintenant les Halluys pour cousins, depuis que la franc-maçonnerie de la richesse les avait fait entrer dans ce qu'elles appelaient « leur monde, » elles n'en gardaient pas moins leurs distances, et c'est ainsi qu'Estelle dit à Thérèse en levant le doigt en signe d'avertissement,

comme si un ordinaire plus recherché leur eût semblé un empiétement ou du gaspillage :

— Mais, n'est-ce pas, c'est bien sans cérémonie, la soupe et le bœuf simplement ?

— Oui, compte là-dessus ! se dit Jacques, par une de ces irrévérences de gamin qui repercent souvent chez l'homme le plus grave. Il songeait avec ironie que Thérèse aurait fait pour son menu les mêmes frais que dans sa toilette, et que les vieilles dames ne lui en sauraient aucun gré, au contraire !

Agnès entra, vêtue de sombre, donnant la main à Lisette, qui portait une robe mauve à la Kate Greenaway ; la cousine Mathilde leur fit fête, du haut de sa corpulence, d'un air d'intérêt protecteur.

— Il faut venir me voir, dit-elle, nous causerons, ma chère enfant, je vous donnerai de bons conseils.

C'était sa manie ; curieuse et commère, elle adorait attirer à elle les jeunes femmes, soutirer leurs petits secrets, leur faire la leçon. Elle aurait voulu capter la confiance de Thérèse et pour cela se laissait aller à des cajoleries dont la jeune femme n'était pas dupe, mais où elle trouvait son compte, flattée des avances d'une parente qui ne les prodiguait pas, et à la table de laquelle on dînait, en société choisie, avec le nonce, la vieille maréchale Saint-André, le duc et la duchesse de Friedland, Morlan de l'Institut, le célèbre compositeur slave Kassemsky. — Mais, pour l'instant, sa petite vanité de maîtresse de maison souffrait de voir qu'il était temps de servir et qu'on ne pouvait, à cause du retard de Mme Rambert, à qui sa situation, les circonstances de ce dîner, tout faisait un devoir d'arriver en avance ! L'idée que les dames Dunlop risquaient d'attendre lui parut effrayante, et elle prolongeait de son mieux la conversation, en s'efforçant d'intéresser Mathilde à cette infortune de veuve restée sans ressources, avec trois garçons.

— Vous verrez l'aîné ce soir, dit-elle, un enfant très intelligent : mon mari s'occupe de lui faire avoir une bourse au lycée Henri IV.

Involontairement, elle tournait les yeux vers la porte, dans son envie secrète de crier à la retardataire : « Mais dépêchez-vous donc, maladroite ! » Elle sentait tomber ce froid qui paralyse peu à peu les gens, quand on attend. Enfin, le vieil Antoine ouvrit la porte et s'effaça, les cheveux si blancs qu'ils paraissaient poudrés, l'air grave d'un diplomate, tellement correct que les Halluys l'avaient surnommé « monsieur du Maintien ; » tous les regards se portèrent sur lui et sur l'encadrement vide de la porte : mais, par une fatalité ridicule, Mme Rambert, qui rajustait le nœud de cravate de son fils, ne parut pas encore et fit attendre son entrée. Elle s'excusa fort, ayant dû prendre une voiture dont le cheval avait marché tout le

temps au pas. C'était une grande femme maigre, sans sourcils, les cheveux clairsemés, trop de front et pas assez de menton; fagotée de noir, avec des dentelles trop belles qu'elle avait eu la malencontreuse idée de coudre à son corsage, elle s'était parée de tous ses bijoux, malgré son deuil, et essayait en vain de se donner une parfaite aisance. Comme elle se rejetait sur son mauvais fiacre, Mme Dunlop l'aînée lui dit, d'un ton à la fois doux et acide qui donnait la sensation du lait tourné :

— Mais, si vous demeurez au Panthéon, il y a près de chez vous un omnibus qui vous aurait mis à deux pas d'ici, et pas plus en retard!

Le dîner qu'on servit immédiatement, quoique exquis, ne dissipa point la mauvaise impression produite par la pauvre Mme Rambert, excellente femme, mais qui jouait de malheur; car ayant pour jeter son mot, comme on servait une truite meunière, déclaré que le beurre était hors de prix dans son quartier et qu'elle le payait deux francs la livre, Mathilde Dunlop la foudroya du regard et dit, au milieu du silence :

— Moi, madame, je ne le paie que vingt-quatre sous et je le fais venir de Bretagne; c'est du beurre de cuisine excellent et dont je me contenterais fort bien pour ma table, si j'y étais forcée!

Mme Rambert sourit niaisement et tristement, n'osant souffler, et ne montra plus qu'un sourire approbateur à tout ce que disait Mme Dunlop; à la longue, ayant cru lire plus de bienveillance sur les traits de l'autre sœur, elle essaya sa conquête, lui parlant bas, au grand agacement de la sourde, forcée de répondre au hasard ou de hocher la tête. Elle jetait de temps à autre des regards inquiets sur Mathilde, qui d'ordinaire répondait pour elle, mais qui avait la dureté de la laisser dans l'embarras, lorsqu'elles s'étaient querellées auparavant, accident assez fréquent dans leurs vies inséparables. Ce soir-là, Mathilde boudait et n'intervint pas; ce qui indisposa d'autant plus sa sœur contre Mme Rambert.

Personne n'avait fait encore attention à son fils, un garçon de douze ans, noir comme une taupe, fruste et gauche comme on l'est à cet âge. Il mangeait à belles dents en regardant successivement tous les convives, trop en face. Il n'avait pas l'air sot; par malheur, à une question que M. Forget lui fit, il bégaya en devenant cramoisi; dès lors sa cause et celle de sa mère furent perdues. M. Halluys en eut conscience et se répéta que sa femme, en tenant à ce rapprochement, avait commis une maladresse. Elle-même le sentit et abandonna les Rambert; la conversation passa au-dessus d'eux, les délaissa, gravita autour d'événemens et de personnes qu'ils ne connaissaient pas : la pauvre femme ne dit plus mot, son éternel sourire plat aux lèvres, tandis que l'enfant, subissant ce

changement d'atmosphère qu'il ne s'expliquait pas, se rencognait, le nez dans son assiette, si contraint qu'il renversa son verre sur la nappe, au dessert. Jacques souffrait pour lui et pour sa mère, sachant bien que telle est la cruauté des conventions mondaines, qui veulent que chacun, sous peine de quarantaine, se tienne à la hauteur de son rôle de banalité aimable, détachée et hypocrite, joue la comédie pour les autres et pour les domestiques, comme si tous ceux que réunit le plaisir ou la corvée d'une soirée ne pouvaient être autrement que riches, heureux, débarrassés de tout souci, ravis de la vie et d'eux-mêmes!

Le retour qu'il fit sur lui à ce sujet ne fut pas gai; et cependant grâce au bienfait du repas et à la chaleur cordiale du vin, il trouvait, en ce dédoublement du M. Halluys mondain, causeur agréable, et du Jacques intime tourmenté, un contraste assez bouffon. Mais il en revenait ensuite à une pitié amère et mécontente, à la honte de se sentir enviable pour Mme Rambert, qui, sans doute, devant la table chargée de fleurs, de cristaux et de fruits, pensait mélancoliquement à son petit logement du cinquième, à ses deux autres fils qu'elle avait laissés au lit sans lumière de peur du feu. En regardant Agnès, pensive et parlant peu, il devina qu'elle éprouvait les mêmes sentimens que lui. Lisette, à côté de sa mère, l'amusa une seconde, par la façon grave dont elle frottait ses doigts d'un quartier de citron au-dessus de son rince-bouche, avec une délicatesse de petite marquise. L'égoïste vanité, qu'en dépit de lui-même, il ressentait pour cette fortune dont il s'avouait pourtant l'injustice, et qu'il étendait avec satisfaction à sa race et à sa famille, comme si elles étaient meilleures et plus raffinées que d'autres familles, le fit s'enorgueillir de la distinction précoce de Lisette; sa petite Fancy eût été ainsi, sans doute, une enfant de luxe, d'âme et de peau fines!

On se levait de table; il offrit son bras à la cousine Mathilde, M. Forget donnait le sien à Estelle, et les autres femmes venaient ensuite, Agnès tout derrière avec sa fille, un peu abandonnée par Thérèse qui ne lui avait presque pas parlé pendant le dîner. Quelques propos indifférens se croisèrent, on éprouvait ce déconcert que provoquent le changement de pièce et l'éparpillement, au sortir de table, cette détente dont les hommes profitent pour s'esquiver au fumoir, et qui laisse aux femmes une impression d'abandon et d'ennui, avant que la conversation reprise ne les provoque à des confidences plus bavardes et plus intimes. Tout à coup, du fond du salon, les dames Dunlop se dirigèrent vers Jeanne Rambert et l'entreprirent. Sans doute elles se faisaient un scrupule de la juger sommairement, voulaient voir comment elle se tirerait de l'interrogatoire qu'elles posaient à toutes leurs clientes

pauvres, exigeant qu'elles fussent catholiques et pratiquantes, ne se vêtissent que de noir, et achetassent leurs provisions dans certains magasins qu'elles leur désignaient, de façon à pouvoir contrôler toute dépense, car elles avaient la charité soupçonneuse et tyrannique. La pauvre Mme Rambert, à qui l'on avait fait la leçon, répondait de son mieux. Mme Halluys et sa belle-sœur, à l'écart, la regardaient à la dérobée et eussent voulu pouvoir lui souffler ses réponses. Lisette, gentiment, allait trouver le petit Rambert dans son coin et lui disait, en le tirant par la main vers une table :

— Venez voir les portraits!

M. Forget et Jacques profitèrent de ce répit pour passer dans la salle de billard ; ils commencèrent même une partie ; bien que Jacques n'y prît guère plaisir, il s'imposait de faire le jeu du vieillard, avec une bonne grâce dont ce dernier sentait bien le prix, car il lui arrivait souvent de refuser, par discrétion reconnaissante. Ils en étaient aux premiers carambolages, et Jacques admirait combien le baron, en tout ce qu'il faisait, gardait, malgré ses soixante-cinq ans, une allure aisée, une tenue d'homme en visite qui ne voit, n'entend et ne dit que ce qu'il veut bien, quand Antoine parut et vint lui dire tout bas :

— M. Guilhem est dans le cabinet de travail de monsieur, il est désolé de déranger monsieur en ce moment, mais il a quelques mots à lui dire.

— Vous voulez bien m'excuser, père? demanda Jacques assez surpris, et qu'un pressentiment de mauvais augure émut, à cette heure insolite ; car il n'avait pas revu Guilhem depuis son retour d'Italie, celui-ci ayant passé ces quinze derniers jours en Russie.

V.

Il entra dans le hall ; Guilhem, lui tournant le dos, lisait des titres de volumes, derrière les vitrines ; il se retourna, montrant, sur de larges épaules, sa face noyée dans une barbe rousse, ses yeux de bœuf laborieux et patient. La main qu'il tendit, lourde et velue, serrait d'ordinaire comme un étau, mais cette fois Jacques la sentit molle, il lui sembla qu'il soupesait une livre de chair.

— Comment allez-vous ? demanda-t-il. Il se trouvait toujours un peu dépaysé, tant à cause du contraste de sa propre nervosité avec la placidité massive de l'ingénieur, que parce qu'il voyait celui-ci intimidé, devant une finesse et une légèreté d'esprit dont il suspectait bien à tort l'ironie, car Jacques l'estimait franchement pour sa probité, sans s'arrêter aux dehors un peu épais de l'homme, et s'il avait plaisanté quelquefois devant lui, ce n'avait jamais été à ses dépens. Quoi qu'il en soit, la sympathie qu'ils éprouvaient l'un

pour l'autre était toujours restée à l'état latent, ne s'était jamais dilatée en une de ces effusions qui mettent le cœur à l'aise. Même en ce moment, dans l'air soucieux du visiteur, Jacques perçut cette gêne, pressentit un besoin de confidence retenu aux lèvres, une détresse inhabile à s'exprimer qui donnait au regard de Guilhem quelque chose de suppliant. Aussi, sauta-t-il les phrases intermédiaires que supposait leur réunion après l'absence, les lieux-communs du voyage et de la santé, et d'emblée :

— Vous êtes le bienvenu, asseyez-vous donc! Puis-je vous être utile en quelque chose? Vous ne doutez pas, j'espère, de mon dévoûment?

Pourquoi se souvint-il, en disant cela, d'avoir regardé trop complaisamment la femme de Guilhem, et en fut-il honteux? L'autre ébaucha un geste vague, pencha sa grosse tête en avant, et déclara, le regardant dans les yeux :

— Je viens vous dire adieu. Mon père vient d'être frappé d'une attaque d'apoplexie. Il habite, vous le savez, avec ma mère, aux environs d'Angers. J'emmène demain matin ma femme et mon fils auprès de lui. Ils y resteront jusqu'à son complet rétablissement et pendant mon absence, car je vais aller passer plusieurs mois en Russie, diriger une grande exploitation minière. L'air de Paris n'était du reste plus sain pour Mme Guilhem, et j'espère que celui de la campagne lui sera meilleur!

Devant l'embarras causé par cette phrase équivoque, il eut un drôle de sourire crispé, étirant à pleines mains sa barbe, d'un geste que Halluys connaissait bien.

— On n'est pas heureux tous les jours, balbutia-t-il d'une voix légèrement altérée. Outre l'inquiétude que m'inspire mon vieux père, je vois avec regret que la santé morale et physique de Mme Guilhem n'est pas ce qu'elle devrait être, et qu'un radical changement de milieu s'impose pour elle!

Jacques crut à une allusion déguisée aux liaisons de femmes, aux imprudens conseils que Thérèse peut-être... Mais l'ingénieur, par une délicatesse qu'on n'eût pas soupçonnée sous cette rude apparence, se hâta d'ajouter :

— Et cependant, ce ne sont pas les amitiés précieuses et les bons exemples qui auront manqué à Bell, ni même les bons offices! — Il sembla qu'une petite amertume avait teinté ce dernier mot; prenant dans sa poche un portefeuille, il continuait : — A ce propos, permettez-moi d'acquitter une dette; ma femme m'a avoué que Mme Halluys avait eu la générosité de lui prêter, dans un moment d'embarras, deux mille cinq cents francs; les voici! fit-il en dépliant des billets de banque qu'il déposa sur un guéridon, tandis

que Jacques déconcerté murmurait, un peu trop sèchement, tant la chose lui fut désagréable:

— Ah! j'ignorais!..

Guilhem ne parut pas entendre et dit:

— Ma femme, qui aura le regret de quitter Paris sans avoir dit adieu à Mme Halluys, car nous partons par l'express de six heures sept du matin, m'a chargé de lui rapporter cette somme; j'aurais été heureux de pouvoir lui présenter les remercîmens de Bell et les miens; mais vous avez du monde, et je serais indiscret en vous dérangeant plus longtemps. Vous voudrez bien, n'est-ce pas, nous excuser auprès de Mme Halluys si nous n'avons pu prendre congé d'elle dans les formes; mais la maladie imprévue de mon père brusque notre départ!

Jacques se mordit les lèvres, en un petit accès d'énervement; vraie sans doute, mais incomplète, cette explication le touchait et l'irritait par ses sous-entendus; il eût voulu savoir quelles autres raisons forçaient Guilhem à emmener sa femme; avait-il découvert un flirt coupable, quelque intrigue? Mais, en ce cas, se contenterait-il de l'éloigner de Paris? Ce sanguin robuste, qui l'adorait, n'eût-il pas été capable de voir rouge et de se porter à quelque extrémité, si sa jalousie eût découvert des preuves flagrantes? Peut-être avait-il seulement des soupçons? Mais qu'est-ce qui prouvait que Mme Guilhem, pour légère qu'elle passât, eût commis une imprudence formelle? Coquette comme elle paraissait l'être, la passion semblait peu son fait; et irait-elle se perdre pour un caprice? Ce qui n'était que trop certain, c'était la souffrance profonde et contenue du mari; elle avait quelque chose de particulièrement pénible à voir chez ce fort et gros homme; et Jacques aurait bien voulu trouver les mots qui appellent la confiance et forcent l'aveu qui soulage. Une pudeur le retint. Comment parler à Guilhem sans le blesser?

Il y eut un silence contraint, au bout duquel l'ingénieur déclara :

— J'aurais tort de vous laisser supposer... C'est toujours une faiblesse que de découvrir ses plaies, même à des êtres discrets et loyaux comme vous, Halluys! Quand je faisais allusion à... à ma femme, je n'entendais lui reprocher que de négliger son fils et de mener une vie de paresse et de dépense qui ne peut convenir plus longtemps à ma patience. Ce n'est que légèreté de sa part, je le veux bien, mais notre vie en est gâtée et perdue. J'ai charge d'âmes, et puisque la faiblesse ne m'a pas réussi, j'essaierai de la fermeté. Si les réflexions qu'elle fera dans la solitude, auprès de mes parens, la ramènent au bout de quelques mois à une conscience plus juste de son rôle et de ses devoirs, je serai le premier

à m'en réjouir et à reprendre notre vie en commun, mais sous aucun prétexte, plus à Paris! C'est Paris qui a tué notre bonheur! Ma conviction est faite : une si grande ville, avec son indépendance, la liberté des sorties et des visites, l'énervement des soirées et des théâtres, les tentations des grands magasins, est une chose malsaine, oui! — répéta-t-il en s'animant tout à coup, — malsaine, malsaine pour des femmes à qui le luxe n'est pas familier et qui se grisent de toilettes, bêtement, tandis que le mari se tue à payer la couturière, l'imbécile mari qu'on ne juge bon qu'à ça!

Après cet éclat, il respira difficilement, et passant la main sur ses tempes, comme si une douleur sourde l'élançait, il regardait devant lui avec des yeux troubles et irrités. Peut-être attendait-il une réplique, ce que le cœur d'Halluys lui inspirerait de simple et de bon; mais ce dernier, impressionné par cette sortie amère qui éveillait au fond de lui un singulier écho, ne sut, dans son impuissance à exprimer ce qu'il eût souhaité, dire autre chose que :

— De près ou de loin, mon cher Guilhem, ma sympathie et mon dévoûment vous suivront; je suis très peiné, et ma femme le sera aussi, de votre départ, surtout en apprenant que la santé de votre père exige qu'il soit si prompt. Elle eût été bien aise, j'en suis sûr, d'embrasser son amie une dernière fois, et si vous partez vraiment le matin.

— Merci, fit Guilhem assez vivement; je vous en prie, que Mme Halluys ne songe pas à se déranger, c'est inutile, tout à fait inutile! Veuillez seulement lui présenter mes hommages et... au revoir, mon cher. Votre main? Là, c'est bien, c'est bien! — Une émotion l'étranglait, il toussa fortement, et se dégageant, gagna vite la porte, comme s'il eût peur d'en dire ou d'en entendre davantage; là il s'arrêta et tournant la tête :

— C'est une drôle de chose, Halluys, il me semble que nous aurions pu être plus amis, oui, je le sens maintenant en vous quittant, j'aurais dû vous témoigner plus de confiance, rechercher les occasions de nous voir; nos femmes s'étaient bien liées, elles! Mais voilà, on ne fait jamais ce qu'on veut, le temps passe, la profession vous absorbe, on remet toujours au lendemain. Allons, adieu, adieu! — Il fit encore demi-tour et dit : — Car, c'est bête, mais il y a longtemps que je voulais vous le dire, j'ai beaucoup d'estime et d'amitié pour vous. Il ne faut pas croire, parce que j'ai l'air d'un ours... Ainsi, tenez! voulez-vous me faire un plaisir? Eh bien! embrassons-nous! Car Dieu sait quand nous nous reverrons; j'ai le cœur si gros que cela me fera du bien d'embrasser un honnête homme!

Jacques, pris à l'improviste, s'y prêtait de bonne grâce, quand

Guilhem, ouvrant les bras, se jeta contre son épaule ; et, ce fut comme un grand orage qui crève, il sanglota :

— *Elle* me trompe, Halluys, *elle* me trompe, comprenez-vous! J'ai essayé de vous mentir tout à l'heure, de jouer à la dignité. O mon ami, que je suis malheureux! Mon père qui peut mourir, et Bell que j'aimais tant!.. N'est-ce pas que vous ne l'auriez pas cru? Elle n'avait pas l'air à ça. Non, non, malgré les apparences, son cœur paraissait bon... Je lui ai pardonné, j'ai eu cette lâcheté, elle m'a promis... Mon Dieu, je veux bien croire ;.. un premier entraînement, elle m'a juré qu'il n'y avait rien eu ; des lettres seulement, échangées avec un jeune homme que je ne connais pas. Vous ne le connaissez pas non plus! C'est par Clarisse, notre ancienne bonne que Bell avait renvoyée, que j'ai tout su ; elle a vendu sa maîtresse pour se venger, ou bien pour que je paie ses révélations! Sans avoir été mise dans la confidence, elle avait surpris quelque chose. Et moi, ne voulant pas de scandale, j'ai envoyé cette fille redemander de la part de Bell... à cet homme, les lettres qu'elle lui avait écrites ; et quand Clarisse les a rapportées, j'ai dit à Bell de voir si elles y étaient toutes. Elle m'a dit oui ; j'ai dit : « Brûle-les! » Et quand ç'a été fait : « Maintenant, tâche d'être une honnête femme,.. si tu peux! » Sur la tête de notre enfant, elle m'a juré qu'il ne s'était rien passé. Mais ces lettres, ces lettres que je n'ai pas voulu lire, par une générosité stupide, que disaient-elles? Qu'elle l'aimait? N'est-ce pas, vous croyez comme moi qu'elle lui écrivait qu'elle l'aimait? J'ai voulu avoir celles de cet homme, elle m'a affirmé qu'elle les avait détruites. — Il étreignait les mains d'Halluys à les broyer : — Certainement, probablement du moins, cela n'a pas dû aller plus loin, c'est bien assez, c'est déjà trop! Mais l'ignominie de certains détails, des choses... qu'on se représente, des paroles... qui vous brûlent le sang; il n'y a qu'une domestique qui pouvait trouver cela! Quand Bell sortait, m'a dit Clarisse, et qu'elle devait rencontrer cet individu en visite, ou au Bois « par hasard » (deux fois même elle est allée chez lui, mais la bonne l'a accompagnée), elle mettait... Ah! que je souffre, mon bon Halluys! ses plus belles robes et son plus fin linge brodé. Ah! ah! qu'est-ce que je vous dis là!

Il haletait d'une façon rauque, il se mit à rire et fondit en larmes :

— Et je lui ai pardonné! Elle m'a tant promis... C'est hier et ce matin que cela s'est passé, juste comme je venais d'apprendre que mon père!.. Même, cet argent que je vous rapporte et que Bell me cachait, j'ai cru... elle a tant de désordre, elle doit à tous

ses fournisseurs, j'ai cru... non, c'est affreux à dire : Oh! dans ce cas, j'aurais tué l'homme!.. Un lâche, ah! oui, un joli lâche! Croyez-vous qu'il s'est mis à trembler, en remettant les lettres à Clarisse ; oui, elle a vu ses doigts qui tremblaient ; et deux heures après il avait déguerpi. Boucler sa valise, sauter en fiacre, prendre un train, zeste, il court encore ! Ah! ah! ah! Heureusement que cet argent, c'est votre femme qui l'avait prêté à Bell. J'ai respiré... Mais des soupçons pareils... je ne vivrai plus maintenant. — Il respira comme hors d'haleine, d'une longue et sifflante aspiration, puis ferma les yeux, anéanti : — Allons, tout est dit, tout est dit! Merci de m'avoir écouté jusqu'au bout ; vous me plaignez, je le vois, mon bon, mon cher ami! Non, ne me dites rien, ne craignez rien pour elle ; je vous l'affirme, j'ai pardonné. Seulement j'étouffais! Je vais marcher une heure ou deux au grand air, et demain nous partirons. Qui sait! Une séparation, peu à peu l'oubli, le calme ;.. le temps est un grand maître, nous serons peut-être encore heureux?

Il se secoua, et sans regarder Halluys ni lui tendre la main :

— Adieu!

Il ouvrait déjà la porte, cette fois il ne se retourna plus, et Jacques ne lui dit rien, comprenant que le silence seul avait quelque éloquence, quelque pitié aussi. Il le reconduisit jusqu'à la porte du bas, puis à travers le jardin jusqu'à la grille. Guilhem, qui s'était couvert machinalement en sortant, le remercia d'un hochement de tête et s'éloigna au hasard, les bras flasques et la démarche perdue de l'homme qui vient d'enterrer l'être qu'il a le plus aimé.

Halluys ne rentra pas tout de suite ; ses yeux errèrent un instant sur le jardin au bout duquel des lilas en fleurs balançaient d'odorantes bouffées molles ; il leva ensuite la tête vers le petit hôtel, épia la clarté filtrant derrière les rideaux du salon et les stores du hall ; il restait étourdi, trop d'idées confuses dans la tête, et le cœur lourd de tristesse. La douceur des lilas l'attendrit, la nuit, le silence de l'avenue ; et sa pitié se retournant vers lui-même :

« Si un pareil malheur m'arrivait... »

Si improbable que fût cette supposition, car bien qu'elle lui fût venue comme à tous les maris, comme eux aussi, par orgueil et confiance, il l'avait toujours repoussée, il acheva la phrase :

« Que ferais-je? »

Tout de suite, sa foi en Thérèse objecta :

« Elle n'est pas Mme Guilhem! »

Et son amour-propre :

« Et moi, je suis un autre mari! »

Mais une voix persifleuse qui s'élevait souvent d'un dédouble-

ment de sa personnalité, à certaines mises en demeure de sa conscience, à travers l'obsession des idées fixes et le malaise ironique de s'écouter vivre, lui souffla :

« Et qu'en sais-tu? Pourquoi ne serais-tu pas berné comme tant d'autres? Ta femme échappe-t-elle à la loi de duplicité et de perfidie de son sexe? En quoi êtes-vous, elle et toi, des êtres exceptionnels? Que ferais-tu donc, si elle te trompait? »

Il avait arraché une feuille fraîche à une branche au-dessus de sa tête; et la roulant autour de son doigt, perplexe, il sentait son âme se débattre dans cette angoisse imaginaire et cependant réelle du cauchemar éveillé. Tant de fois, il avait eu la crainte d'un malheur chimérique, coup de foudre de ruine, de maladie, de mort, le déshonneur de Thérèse ou le sien!

« Bah! est-ce possible? » se demanda-t-il en haussant les épaules, rassuré par le frôlement doux de la petite feuille, noire dans le noir, et qui faisait à son doigt l'effet d'une caresse enfantine.

« Suppose-le pourtant? » riposta l'idée aiguë.

Il répondit :

« Je la tuerais! »

« Comme dans les romans, ricana la voix, ou au théâtre! Mais, est-ce qu'on tue, dans la vie réelle? Quelques brutes affolées, peut-être, quelques imbéciles sanguinaires, qui croient laver dans le sang leur outrage? Mais un homme comme toi! Vois Guilhem, il a pardonné! Et si tu crois qu'il est le seul! Pour un mari assez sot pour faire du scandale, combien se taisent, étouffent leur honte! Pas de ménage peut-être qui n'ait sa tare, son petit coin de boue. Eh! eh! des hommes de génie, des empereurs, Jules-César, Marc-Aurèle, Molière, ont été ce que tu sais! Toi seul, c'est évident, échappes à la loi commune?.. »

Un vent vif d'avril soufflait, qui saisissait Jacques dans le dos, d'un frisson; il sentait, sous son habit léger et son plastron, ce malaise du froid qu'on prend, au sortir d'une pièce chaude. Et l'odeur des lilas l'attendrissait de plus en plus, ses yeux devinrent humides, il répondit comme en détresse à la voix cynique qui le bafouait :

« Mais Thérèse n'est pas vile, oh! non! »

Et pour affirmer sa foi, par tendresse, il porta à ses lèvres la petite feuille que ses doigts roulaient toujours et qui s'était échauffée à leur fièvre; mais à peine l'eut-il mordillée qu'il dut la cracher; elle était atrocement amère. Cet imprévu désagréable s'associa, dans son souvenir, à la surprise pénible que lui avaient causée les aveux de Guilhem. Il se représenta Mme Guilhem, avec ses yeux noirs et son grand corps onduleux. « Si encore, pensa-t-il avec une sorte de dépit bizarre qui ressemblait à de la jalousie,

bien qu'il n'y eût aucun droit, — si encore elle avait eu l'excuse d'une grande passion, pour un être rare et d'élite, un Philippe Destelle, par exemple? » Il n'eut pas plus tôt pensé à Destelle, qu'il se rappela la scène de la montre, le soir de la maladie de Thérèse, l'annonce du départ pour Washington : une tristesse obscure se mêlait à cette impression, tandis que le goût âcre de la feuille jetée lui restait dans la bouche. — Pourquoi pensait-il à Philippe? Il savait bien une raison à cela, mais il ne voulut pas l'approfondir; car, bien qu'il n'y eût pas là matière à s'affliger ou à s'inquiéter sérieusement, il osait rarement aller jusqu'au bout de certaines réflexions, de certains rapprochemens de faits et d'idées que le départ de son ami avait suscités en lui, après coup. — Résolument, il écarta l'image de l'absent, et toute analogie imaginaire entre Thérèse et Mme Guilhem ; il ne comprenait même pas qu'il eût pu s'en établir une, pendant une seconde, dans son esprit. Par réaction, il voua un mépris, injustement cruel, à cette femme désormais perdue : « N'avait-elle pas été jusqu'au bas de la faute? Si, certainement! » Guilhem, trop crédule, ou gardant la pudeur de ne pas tout lui confier, lui parut bien lamentablement à plaindre, un pauvre homme digne de sympathie et de pitié. Quant au respect, quoiqu'il s'efforçât de lui en garder encore, il ne put; un préjugé stupide, sans doute, mais invétéré, lui montrait Guilhem déshonoré. Il lui revint même une obsession absurde et comique, qui s'était mêlée à l'émotion de la scène de tout à l'heure et l'avait gâtée d'un rien de ridicule : c'est que Guilhem avait, Jacques s'en était aperçu, mais n'avait osé le lui dire, le lacet d'un de ses souliers dénoué traînant par terre et, au coude, un peu du blanc d'un mur frôlé de trop près. Certes, cela ne signifiait rien, était plutôt, en pareil moment, un détail bête et touchant; et cependant Halluys en tirait un avantage sans portée, une persuasion intime de sa supériorité de tenue et de correction, on ne sait quelle vague conscience qu'il eût, à la place de l'ingénieur, témoigné un moins noble, mais moins vulgaire abandon; et ces petits mouvemens de vanité, dont il avait honte, se traduisaient par la façon dont, rentré dans son riche, confortable et heureux hôtel, il rajustait dans une glace le revers de son habit, avant de rentrer au salon.

VI.

D'un coup d'œil, il embrassa les groupes : le baron Forget et les dames Dunlop à une table de jeu, faisant le whist avec un mort; Agnès et Mme Rambert causant ensemble; le petit Rambert, les coudes sur une table et les yeux gros de sommeil, seul en

l'absence de Lisette qu'on avait emmenée se coucher; Thérèse enfin, sous le feu des hautes lampes, rayonnant à l'extrémité du salon, dans l'éclat de sa robe rose. Assise dans un fauteuil bas, elle riait et causait avec un nouveau-venu, qui, adossé à la cheminée, abaissait sur elle un regard plongeant; il se tourna nonchalamment vers Jacques, montrant le visage fin et fatigué du comte de Malerte. A peine lui tendit-il trois doigts; on prétendait en plaisantant qu'il graduait ainsi ses poignées de main, selon le degré de sympathie ou d'estime qu'il accordait aux gens. Il était venu, selon sa promesse, au sortir d'un dîner au cercle, prendre ces dames, car elles avaient peur la nuit, en voiture; il les raccompagnait souvent ainsi, quand elles dînaient en ville. Sa belle-mère et Estelle Dunlop lui savaient gré de cette galanterie, et il se donnait par surcroît l'air d'un mari attentionné, car sa femme, au dernier terme d'une grossesse, gardait la chambre, dans le somptueux rez-de-chaussée que Mme Dunlop leur avait cédé en son hôtel de l'avenue du Bois, réservant pour sa sœur et pour elle les appartemens du premier étage, avec cuisines, services et équipages distincts.

Jacques, qui pensa que le comte aurait bien pu lui faire la grâce d'un *shake-hand* entier, fut, sans doute à cause de la disposition particulière de son esprit, froissé sans pouvoir le paraître, tant c'eût été ridicule, de la façon irréprochable et cependant distraite dont M. de Malerte regardait les épaules de Thérèse, comme s'il y prenait un plaisir désintéressé. Il avait mené jadis la vie à grandes guides, fait force sottises et mangé trois héritages, si bien qu'il ne lui était plus resté que son nom et ses belles relations. Mme Dunlop n'avait pas exigé plus. Entichée de noblesse, elle voulait désembourgeoiser ses millions; sa fille Alice, laide, mais parfaitement élevée, était d'une candeur, d'une ignorance et d'une nullité admirables; des prêtres avaient négocié ce mariage, auquel chacun trouvait son compte. Depuis, M. de Malerte avait donné tous les deux ans un enfant à sa femme, et il paraissait s'être fort rangé, d'aucuns disaient même assez éteint, sauf qu'il avait conservé la passion des chevaux et faisait courir, non sans perdre parfois beaucoup d'argent; dans ces cas-là, il redoublait d'égards envers sa belle-mère, qui payait les différences, en soupirant.

Halluys prêta l'oreille; le comte, avec une voix faible, se faisait écouter de tout le monde, par une sorte de prééminence qui tenait à la race, et aussi par la façon dont il nuançait les paroles les plus simples, en leur prêtant des sous-entendus. Quand il disait : « J'ai appris que Mme d'Arbaud avait renvoyé ses gens, » on attendait quelque chose qui ne venait jamais. Ou bien : — « L'abbé Blain (c'était le précepteur des petits Malerte) est sorti aujourd'hui avec Edgar et Raymond. » On le regardait, et c'était tout. Jacques se

demandait parfois, et notamment ce soir, si M. de Malerte, sous son apparence décorative, n'était pas un sot très distingué. Un doute, en tout cas, persistait en sa faveur, grâce au tact de ses silences et à une réserve qui tenait les gens à distance. Il racontait un voyage de six semaines, qu'il avait fait sur la Méditerranée, à bord du yacht de son ami lord Fairbairns, avec escale en Sicile, en Tunisie et en Corse. Le prince d'Altafulla, qui les accompagnait, avait tué deux mouflons dans cette île; et le baron Koler, de Vienne, qui se mêlait de photographie, avait rapporté des vues de Sicile très pittoresques.

— Vous pourrez les voir, madame, chez Mme de Majay; il les lui a données.

Pendant ce temps, Jacques dévisageait Thérèse; elle souriait avec une coquetterie gracieuse, un parti-pris de ne faire aucune attention à lui; la persistance de cette bouderie frivole, mais cruelle, raviva la souffrance ténue et pénétrante qui, tantôt engourdie, tantôt réveillée, l'élançait à plein cœur.

— Tu ne ferais pas ainsi la fière, disait-il en lui-même, si tu te doutais que ton amie part demain et que tu ne la reverras plus!

Mais peut-être Thérèse en savait-elle, au contraire, plus long que lui là-dessus? N'avait-elle pas dû voir Bell, aujourd'hui? Trop pure pour être sa complice, elle pouvait bien être sa confidente, puisqu'elle était son amie. L'amie d'une honnête femme, vraiment! Il s'affirma, rancunier :

— Heureusement, c'est fini, tu ne la verras plus; elle t'a fait assez de mal!

Et comme on apportait le thé et que Thérèse, se levant, s'apprêtait à le verser dans les tasses, tournée vers eux dans un cambrement fugitif qui la dessinait toute, il se sentit mordre par une jalousie si cuisante qu'il eut envie de se jeter sur elle et d'effacer, d'une main rude qui lui redresserait la taille, les contours trop nets de cette pose; il venait d'avoir cette hallucination que M. de Malerte, comme lui, en ce moment, détaillait Thérèse, achevait en son imagination les lignes dévoilées de ses épaules. Ce n'était pas la première fois qu'il s'imaginait qu'on regardait sa femme avec une arrière-pensée trop flatteuse pour elle; et il avait pu en être chatouillé vaniteusement ou blessé, selon l'expression discrète ou trop franche de ces regards; mais jamais il n'avait éprouvé cette inquiétude âpre et crispée. Ce qui venait de le révolter si fort, c'était l'hypocrisie féminine. Une Thérèse nouvelle lui apparaissait, révélée peut-être par contre-coup, à la lumière défavorable que jetait sur elle sa liaison avec Mme Guilhem, si innocente qu'elle pût être des fautes de son amie.

— Va, pensait-il, fais bien l'aimable, étale ta robe comme un paon! Tu te moques bien de Malerte! Mais tu veux me faire souffrir et tu y réussis! Même chez la plus honnête femme règne un instinct de coquetterie raffinée et perverse!

Et ce ne fut plus seulement Thérèse, mais tous les hôtes du salon qui se montrèrent à lui sous un jour différent, comme si, sous la correction menteuse du rôle qu'ils jouaient, il lui était donné soudain de les voir sans masque, dépouillés de leur hypocrisie mondaine, dans la nudité de leur cœur et de leurs tares physiques.

Quel prodigieux mensonge, vraiment, flottait dans l'air, aspiré et exhalé à chaque seconde, dans le décor artificiel des meubles et des tentures de luxe! Comme la considération et la dignité, ces deux formes essentielles des rapports sociaux, n'étaient là qu'en façade, avec du néant derrière! Les dames Dunlop, bourgeoises vulgaires, âmes médiocres, ne primaient qu'en vertu de leur richesse, et cette richesse, héritée de leurs maris sans qu'elles eussent rien fait pour la mériter. — Le comte de Malerte, lui, avait trouvé tout naturel de troquer la valeur hypothétique et hypothéquée de son nom contre des millions, et de recevoir en gage une femme laide qu'il n'avait jamais vue auparavant. — Le baron Forget était certainement un honnête homme, cela ne l'avait pas empêché de mal vivre avec sa femme: tout portait à croire qu'elle l'avait trompé; et de son côté, depuis leur séparation, il s'était attaché à une affection illégitime que la mort seule avait dénouée. Il avait, il est vrai, toujours sauvé les apparences, ces apparences semblables à une vitre de cristal, derrière laquelle le monde épie tout ce qui se passe et le tolère, pourvu qu'on ne brise pas la frêle paroi de verre, ce qui n'arrive jamais aux plus coupables, mais seulement aux maladroits! — En revanche, la pauvre Jeanne Rambert, qui avait épousé son mari par amour, s'était dévouée à sa mauvaise fortune, l'avait réconforté dans ses découragemens et soigné dans sa maladie, ne pesait pas un fétu aux yeux du monde, parce qu'elle était pauvre et sans crédit! Rapprochée pour un soir des dames Dunlop et de M. de Malerte, par une fiction de courtoisie, demain ils ne la reconnaîtraient pas dans la rue. En quoi cependant valaient-ils mieux qu'elle, épouse et mère irréprochable? N'avait-on pas, du temps que les deux vieilles sœurs étaient jeunes et belles, fait courir sur leur compte de ces médisances dont l'oisiveté des salons est si prodigue? — Et si Jacques en venait à lui-même, aux deux êtres qui lui étaient le plus chers, sa sœur et sa femme, ne sentait-il pas qu'Agnès ne tenait encore dignement son rang que, parce que, deux fois déjà, il avait payé les dettes de son mari, ne voulant pas, dans sa ten-

dresse pour elle, la voir déchoir. Quant à Thérèse, ignorait-il qu'elle tirait son lustre de femme élégante uniquement de ce qu'il pouvait lui donner un grand couturier et tout ce qui assure la haute et libre aisance ? Ruinés, on les eût dédaignés sans les plaindre. Certains sourires flatteurs, certains accueils empressés avaient mis Jacques en défiance : on ne les lui avait pas prodigués lors de ses débuts d'avocat modeste, à Lyon ; et c'est pourquoi, en dépit de la griserie corruptrice de l'argent et de la vanité, hélas ! tout humaine, qui lui faisait trouver fort naturel d'appartenir à la caste heureuse et privilégiée, il gardait un secret mépris pour l'égoïsme et la bassesse de cette opinion du monde, qui ne reconnaît que la suprématie de l'or, le trouve bon, beau et sans odeur, d'où qu'il vienne !

Fût-ce de respirer cet air de fausseté, d'étouffer au milieu de ces conventions dont il était esclave tout le premier, un esclave correct et souriant, il se sentit étrangement oppressé, dans l'atmosphère surchauffée du salon, alourdie par les lampes, le parfum des bougies et des roses de Nice. Une sensation de soif et de fièvre à la peau, une envie d'eau fraîche pour se désaltérer et rafraîchir son visage et ses mains, tournèrent sa pensée sur sa propre personne, le mannequin de chair si soigneusement lavé, purifié, peigné, vêtu de linge blanc et d'oripeaux neufs qu'il s'étonnait si souvent d'être, et qu'il examinait dans les glaces avec la surprise, chaque fois, de se reconnaître ! Là encore éclatait la merveilleuse hypocrisie de l'opinion et de la coutume. Habillé par un bon faiseur, chaussé de fin, un petit ruban rouge à la boutonnière, il faisait bonne figure, était quelqu'un, tandis que tant de savans obscurs, d'artistes gueux restaient perdus dans la foule, faute de cet habit qui fait l'homme. Étrange illusion que celle qui déguisait d'étoffes plus fines et plus chères, différenciait du tout au tout des êtres semblables, modelés de même argile, animés du même souffle, atteints des mêmes infirmités ! Ces dernières heureusement rétablissaient en quelque sorte l'égalité, étant pareilles pour tous. Mais la même convention menteuse, qui couvrait d'un voile les misères morales, savait bien cacher du même voile les corps et leurs infirmités. Rien que dans ce salon, n'était-il pas bouffon de voir comme les êtres réunis par la minute présente, tous et Jacques lui-même, affectaient d'ignorer la chair fragile et périssable qu'ils tenaient d'Adam et d'Ève, l'évolution perpétuelle de la vie et du temps qui les rongeaient, la vieillesse qui sèche les traits, l'obésité qui les empâte, les petites infirmités ridicules qui ne s'avouent pas, et les sourdes maladies que domine, toujours refoulée et écartée, la peur de la mort !

Et pourtant ils y songeaient constamment, à chaque seconde, car tout cela était le fond et la trame même de leur existence : les bâillemens réprimés de Mathilde Dunlop derrière ses cartes en éventail, attestaient l'angoisse de la gastrite, comme le teint pâle du comte, griffé par la patte d'oie, accusait l'anémie d'un sang appauvri jadis par les veilles et le plaisir. Et leur *cant* avait beau s'en défendre, le tour de la conversation, la suggestion d'un tableau, par exemple cette nymphe de Henner éclairant de sa blancheur le coin le plus obscur du salon, moins encore, un regard, une sensation réflexe, ramenaient en eux tous la conscience des réalités physiques, la vision de l'amour éthéré ou charnel. L'amour, la grande chose honteuse et mystérieuse dont on ne parlait qu'à demi-mot, par allusions transparentes, ou avec le silence des sourires, comme d'un absent, Jacques ne le savait-il pas présent, éternellement, à fleur d'âme lorsqu'il n'était pas à fleur de peau, tapi au fond des pensées, ou des souvenirs, ou des regrets, ou des espoirs? N'en voyait-il pas l'ombre et le reflet dans les yeux à la fois fanés et vifs des trois vieillards, assis devant les cartes et les jetons, tels que trois enfans séniles? N'en avait-il pas saisi au vol l'éclair froid, tout à l'heure, sur les traits de M. de Malerte? N'était-ce pas l'amour douloureux et blessé, qui modelait en creux d'ombre la cire fine du visage d'Agnès? Thérèse, si blanche, si noble et pure de lignes, avec son éclat de grande fleur et ses yeux d'émeraude, n'incarnait-elle pas le désir jeune et vivant? Lui-même enfin, au malaise qu'il ressentait près d'elle, aux sentimens contradictoires qu'elle lui inspirait, jalousie, rancune, attendrissement, soif de baisers, d'ivresse et de langueur plus douce encore, ne se reconnaissait-il pas en proie à l'envoûtement d'un amour insatisfait, toujours en éveil, jamais heureux! Alors, songeant à la faiblesse de notre volonté, aux brusques et violens écarts de l'imagination en révolte, au plaisir coupable du mal, aux surprises du sang, des nerfs, aux complicités insaisissables de l'atmosphère, de l'heure, de l'occasion, il comprit sans l'excuser la faute de Mme Guilhem; elle s'imposait à lui avec une précision troublante de détails supposés, et ramené malgré lui à Thérèse, par une absurde angoisse, il se dit, comme si une telle chose eût été possible :

— Toutes les femmes peuvent tomber, mais elle, jamais je ne pourrai le croire! — On lui eût plutôt persuadé qu'Agnès commettrait une vilenie, que lui-même volerait, tant il avait foi dans l'instinct de blancheur morale, d'horreur patricienne pour la boue, que Thérèse devait avoir, comme l'hermine. Et en même temps, rien que d'écarter ce doute lui était douloureux au pos-

sible, car il ne se représentait pas sa femme aimant un autre que lui d'une passion coupable, mais platonique et se respectant encore, il ne l'imaginait pas prostituée et salie par l'adultère. L'obsession, poignante par elle-même, d'une idée aussi intolérable hantait tellement son esprit, qu'il eut la sensation d'une secousse rompant en lui une fibre sensible, quand M. de Malerte lui toucha le coude familièrement, et dit, de l'air dont on se rappelle une chose oubliée :

— Ah! je savais bien que j'avais à vous rendre compte... Je vous ai trouvé une occasion unique, une paire d'alezans brûlés excellens. Le comte de Serboy qui, vous le savez, fait partie du voyage d'exploration du prince d'Eylau au Brésil, se défait de ses équipages, et comme il est mon ami, nous pourrons, si vous le jugez à propos, aller essayer ses chevaux demain matin au bois, ou après-demain. Serboy me les confiera, et je vous en ferai les honneurs. Cela ne vous engage à rien.

— Je demande à en être, réclama Thérèse.

— Nous viendrons vous chercher, madame, s'empressa-t-il de dire, satisfait de se montrer devant elle dans sa correction de sportsman. Il ajouta, en regardant Halluys :

— Peut-être pourrez-vous vous accommoder, par la même occasion, du second cocher de Serboy. L'autre est déjà retenu par le marquis de Neuhault.

Halluys ne put faire moins de le remercier, rendez-vous fut pris sur-le-champ. Il s'en était tenu jusqu'à présent à la commodité d'une voiture de grande remise, qui lui épargnait l'ennui et la responsabilité d'une écurie, mais, pour satisfaire Thérèse, qui prétendait trouver à ce coupé, si correctement conduit et attelé qu'il fût, on ne sait quoi de banal, il se décidait à acheter chevaux et voitures, surtout en vue de l'été qu'ils comptaient passer dans la Nièvre, aux Flouves. — La partie de whist était finie, Mme Rambert en profita pour prendre congé. Les dames Dunlop parurent étonnées de la voir encore là, sans doute l'avaient-elles oubliée.

— Cet enfant doit avoir bien sommeil, dit Estelle.

Agnès avait accompagné Mme Rambert dans l'antichambre, et l'aidait charitablement à remettre sa mantille et son manteau; Jacques les rejoignit.

— Vous n'avez pas passé une soirée bien divertissante, chère madame, dit-il d'un ton d'excuse et de regret; mais j'espère qu'elle ne sera pas perdue entièrement; en tout cas, vous savez que vous devez compter sur mon entier et respectueux dévoûment?

— Je vous remercie, dit-elle avec assez de dignité, je ne

demande rien que de pouvoir élever mes enfans. Je n'oublierai pas, soyez-en sûr, tout ce que vous avez déjà fait pour moi.

Il éluda, d'un geste discret, toute reconnaissance, et reconduisit Mme Rambert et son fils jusqu'à la porte, que leur ouvrit Antoine, tandis que le gras et gros valet de pied des Dunlop, en train de se masser les mollets sur une banquette, se dressait en pied, mû par un ressort. Halluys l'honora d'un petit signe de tête et rentra dans le premier salon. Agnès l'y attendait, fraternellement; avec un besoin de tendresse, il lui prit la main, en disant tout bas :

— Toi aussi, chère sœur, tu as dû trouver le temps long?

Elle sourit, en secouant négativement la tête, et ils ne délièrent leur poignée de main que devant la porte du grand salon. Les dames Dunlop, comme si elles n'attendaient qu'eux, s'informèrent aussitôt de leur voiture; Jacques donna l'assurance qu'elle était là, car il venait de voir Baptiste, avec ses beaux mollets!

— Ah! dit Mathilde Dunlop d'un air de satisfaction, c'est que nous le nourrissons bien, c'est un excellent serviteur, et il a de solides principes religieux!

Jacques ne broncha pas, malgré son envie de rire; il savait que ses cousines imposaient le maigre et la messe à leurs domestiques, et avaient la candeur de se croire adorées d'eux, parce qu'ils affectaient un maintien respectueux et béat de suisses d'église.

— Pour votre protégée, ma chère petite, ajouta-t-elle en prenant les mains de Thérèse, nous ferons ce que nous pourrons; mais, j'aime mieux vous le dire franchement, ce ne sera pas pour elle, mais pour vous; car elle me paraît sans énergie, dépensière et nullement pratique. — Elle accentua, d'un sourire glacé, son geste habituel et absolu de la main, et reprit avec une indignation contenue : — Quand on est pauvre, on n'achète pas du beurre à deux francs, on mange moins, on ne sucre pas son café au lait du matin; et pourquoi ne mangent-ils pas de la soupe, plutôt? Enfin, nous verrons à vous faire plaisir.

M. de Malerte, le nez au mur, regardait d'un air détaché la nymphe de Henner; évidemment ces détails vulgaires ne parvenaient pas jusqu'à lui. Il se retourna en souriant, l'air absent, et s'inclina cérémonieusement devant Mme Halluys et Mme d'Elbé. Dans la confusion du départ, il tardait à Jacques, maintenant, de voir disparaître leurs hôtes, finir la soirée et éteindre les lampes. Il avait hâte de rester seul avec Thérèse.

PAUL MARGUERITTE.

(La deuxième partie au prochain n°.)

LES

ITALIENS D'AUJOURD'HUI

I.

PROVINCES DU NORD. — LA VIE PROVINCIALE.

Elle est agréable à voir, après l'affreux Mont-Cenis, la grande plaine lombarde. Les barbares, au temps lointain, subirent son irrésistible séduction. Je crois qu'elle était alors ce qu'elle est aujourd'hui : toujours ensemencée, toujours fertile, toujours verte, et divinement irriguée. Quelle fraîcheur sort de ces petits canaux, qui enveloppent le promeneur de leurs mailles bleues! Ils traversent les routes, coupent les champs, se rapprochent, s'écartent, tombent dans un grand fossé qui porte plus loin l'eau fécondante, jamais lasse de courir, jamais perdue. Grâce à eux, les prés donnent quatre et cinq coupes de foin, les rizières se chargent d'épis, les luzernes ont l'air de maquis en fleur, et les champs de maïs de plantations de cannes à sucre. Toute cette terre est merveilleusement riche. Et cependant la population est pauvre.

Il y a là un problème étonnant : on le rencontre presque partout en Italie. En passant d'une ville à l'autre, sans même s'arrêter, ni interroger, on ne peut s'empêcher de remarquer le contraste entre le sol qui donne tout, ou pourrait tout donner en abondance, et le paysan, trop souvent misérable, rongé par la pellagre comme dans la Lombardie, ou réduit à émigrer, comme dans la Calabre. Les

villages, sur la route, n'ont pas la mine joyeuse et nette des nôtres, ou de ceux de la Suisse. De loin, sur le sommet d'une colline, leurs toits de tuiles étincelans de soleil, ils ont une silhouette attirante. Tandis que le train court à toute vitesse, on se prend à songer : « Oh! ce curieux pays! cet assemblage fantastique de pignons montant à l'assaut, ces ruelles aperçues comme des éclairs, ce château qui domine la vallée, tout ce coin inconnu, où personne ne s'arrête, que ce serait amusant à visiter; que je voudrais!.. » J'en ai visité plusieurs, des plus ignorés, des plus moyen âge. Et, de près, c'était si triste, si complètement misérable, que l'impression pittoresque, un instant souveraine, s'effaçait et tombait devant la pitié pour les hommes.

Car ce monde de pauvres gens est un monde de travailleurs opiniâtres. Je ne sais rien de plus erroné que ce préjugé qui consiste à nous représenter les Italiens comme un peuple de *lazzaroni* étendus au soleil, en haillons de couleur, et tendant la main quand l'étranger passe. Regardez ceux-ci, qui creusent les rigoles des rizières, le long de la voie; ceux-ci encore qui brisent les mottes de l'immense guéret où, demain, ils sèmeront le blé d'hiver; ceux-là qui, vingt ensemble, hommes et femmes, pendent aux solives d'une ferme, à l'extérieur, les épis roux du maïs, les fusées de *gran turco*, dont on fera la *polenta*. S'arrêtent-ils? Ont-ils l'air de paysans d'opéra? J'ai traversé leurs bandes, dans les grands domaines, au pied des monts; je les ai retrouvés dans la campagne romaine, autour de Naples, à Reggio de Calabre; en Sicile, un Français, chef des vignerons du duc d'Aumale, m'a affirmé qu'ils étaient plus laborieux, plus durs à la fatigue et plus patiens que les nôtres; d'autres m'ont dit, parlant des Romagnes que je n'ai pas visitées : « Il y a là les premiers remueurs de terre du monde; » partout, et chaque fois que j'ai parcouru l'Italie, le même témoignage s'est élevé en faveur de cette race forte et malheureuse. Il lui a manqué le romancier, le poète, qui racontât avec amour les souffrances et le courage de ces humbles, les villages à moitié abandonnés pendant les mois d'hiver et de printemps, la vie, avec ses drames ignorés, des bandes campées dans l'*agro romano*, sous la conduite du *caporale*, et ce qui se dit, le soir, dans les huttes où des bergers nomades fabriquent le fromage de brebis. Sans cela, le paysan italien aurait sa belle place, entre le moujik de nos rêves et l'obstiné tâcheron des terres françaises. Et la question se pose plus pressante : d'où lui vient cette misère? Pour répondre, il faudrait prendre chaque province à part et étudier les causes locales, — régime de culture, division de la propriété, climat, salubrité, hygiène, différences profondes de races et de tempéramens, — qui permettent au paysan de l'Émilie ou de la Toscane, par

exemple, d'élever une famille en demeurant fidèle au sol, et rendent aux autres leur condition si précaire. J'en indiquerai sans doute plusieurs, çà et là. Mais la grande raison de ce malaise se trouve dans l'excès de l'impôt dont la campagne est grevée.

« N'est-ce pas lamentable? me disait un agriculteur du nord italien. Quelle prospérité, quel esprit d'entreprise, quel progrès voulez-vous attendre d'un pays où le sol est imposé à 33 pour 100 du revenu net? Et je ne parle pas des maisons, pour lesquelles, grâce aux évaluations fantaisistes du fisc, nous payons quelquefois jusqu'à 50 pour 100 et 60 pour 100 du revenu réel. Le comte Iacini a pu écrire en toute vérité que l'État, les provinces, les communes, n'imposent pas la terre, mais qu'ils la dépouillent. »

Joignez à cela l'usure, encore très répandue, malgré la création des banques populaires, l'insuffisance et la mauvaise qualité de la nourriture qui engendre, dans le nord, l'affreuse maladie de la *pellagra*, le déplorable état d'une foule d'habitations rurales, que le propriétaire n'a pas les moyens ou l'humanité de réparer, et, sans plus insister sur les causes, vous comprendrez comment le socialisme a trouvé ses premiers adeptes, en Italie, dans les classes agricoles. Le paysan n'avait pas souhaité le renversement des régimes anciens ; il n'avait pas été entamé par la propagande républicaine des mazziniens ; il est demeuré très indifférent à ses droits politiques ; mais, depuis vingt ans, il écoute de plus en plus les prédicateurs des doctrines socialistes, ceux qui lui tiennent ce langage, approprié à son éducation rudimentaire : — « Tu n'as rien ; ils ont tout : prends leur place. » — La Lombardie, la Vénétie, l'Émilie, les Romagnes, comptent des groupes ruraux très fortement imbus de socialisme. Le mal se répand. Des désordres annuels le manifestent sur un point ou sur l'autre. Et ce ne sont pas les journaux, peu lus par ces populations ignorantes, qui contribuent le plus à cette propagande, ni même les discours avoués des chefs, comme les députés Costa et Maffei : les vrais, les plus dangereux agens du socialisme rural, ce sont les instituteurs primaires (1).

Malgré cette part disproportionnée qu'ils prélèvent sur le produit du sol, ni l'État, ni les provinces, ni les communes ne sont riches. Il n'est pas nécessaire d'être économiste pour l'observer. Un sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique déclarait récemment, devant les électeurs de Gallarate, que 348 communes,

(1) Voir la conférence faite à la société agricole de Bologne par le comte Joseph Grabinski : *lo Sciopero e la questione sociale nelle campagne*. Bologne, 1892; Generelli.

appartenant à 31 provinces, payaient irrégulièrement leurs maîtres d'école, et se trouvaient en retard vis-à-vis de 1,045 de ces intéressans créanciers. C'est là un fait officiel. Mais la vie quotidienne en offre mille autres qui ne sont pas moins significatifs. Je me souviens qu'il y a deux ans, un employé des télégraphes italiens m'avait payé un mandat en or. Je lui en avais fait mon compliment, dont il avait souri. Cette fois, j'ai eu moins de chance. Je n'ai vu de pièces d'or que celles que j'ai données. La pièce d'argent de 5 lires est introuvable, celles de 2 lires et de 1 lire n'abondent pas, et, souvent, dans les petits pays, on vous proposera, si vous changez un billet, de vous le payer en billon. Dix francs de sous! je les ai dû accepter, après avoir cherché mieux. C'est très lourd! Et si vous demandez la raison de cette rareté de la monnaie d'appoint, on vous répondra, comme on m'a répondu : « *Una piccola combinazione*, monsieur. Écoutez bien. Voici la spéculation imaginée par un certain nombre de nos compatriotes. Ils récoltent les écus de 5 lires, les pièces blanches de 1 et de 2 lires, les mettent en sacs, et leur font passer la frontière, souvent en contrebande. Or, dès que les lires italiennes ont franchi les Alpes, elles deviennent des francs, c'est-à-dire qu'elles gagnent de 3 à 4 pour 100 sur notre marché. Il ne reste plus à l'heureux collectionneur qu'à tirer une lettre de change sur la France ou la Suisse pour se faire un gentil revenu, qui ne lui a rien coûté... Grâce à ce procédé, pour une bonne part du moins, notre voisine l'Helvétie s'est trouvée en possession, — elle a terminé son inventaire récemment, — de 80 millions de notre argent. Vous en avez bien davantage. »

On pourrait multiplier les exemples. A quoi bon? Les Italiens avouent volontiers leur pauvreté. La comparaison entre la France riche et l'Italie qui ne l'est pas leur est sans cesse présente : elle est même pour beaucoup dans le sentiment de jalousie, — bien plutôt que d'inimitié, — dont certains sont animés vis-à-vis de nous. Ils se sentent arrêtés ou gênés dans leurs entreprises, dans leurs grands travaux d'intérêt général, par le manque de capitaux. Et cette blessure d'amour-propre est avivée, chez eux, par la conscience très justifiée de leur mérite.

On ne peut pas séjourner, à plusieurs reprises, en Italie, sans être frappé, en effet, de la somme considérable de travail et d'intelligence qui s'y dépense, des projets de toute nature qui s'y agitent, de la valeur des hommes qu'on y rencontre. Et l'on vient à songer : « Une Italie qui arme et qui s'épuise pour armer est loin d'être, comme on l'a dit, une quantité négligeable. Mais une Italie qui se recueillerait et épargnerait serait bien redoutable. Tout est prêt chez elle pour un essor. Il lui manque l'argent. Si elle savait! »

Milan, le jour des morts. — La cathédrale a été décorée, pour la fête d'hier, de la parure des grands jours, qu'on n'a point enlevée encore. Tout le long de la nef principale et dans les bras du transept, des tableaux drapés de rouge sont pendus entre les colonnes. Ils représentent les actes de la vie de saint Charles Borromée, archevêque de Milan. La hauteur où ils sont placés ne permet guère de juger le mérite de la peinture. Mais ils obstruent les ogives, et l'immense vaisseau, déjà pauvre de lumière, en est devenu tout sombre. Il y a foule aux messes du matin, une foule composée d'autant d'hommes que de femmes, et simple, et familière en sa dévotion, beaucoup plus que les fidèles de nos pays français. On ne voit pas de ces rangs symétriques de bancs ou de chaises, les premiers réservés aux abonnés payans, les autres, en arrière, laissés aux pauvres. Mais chacun va prendre sa chaise dans un gros tas dressé à l'entrée du transept, et se place à sa guise. Un employé de l'église en distribue aussi quelques-unes, çà et là. Il est en livrée courte, comme un valet de chambre, ce qui m'a paru un progrès, et ne demande aucune rétribution, ce qui en est sûrement un autre. Les groupes sont très curieux. Je vois une dame en toilette de ville, élégante, son mari en pardessus clair, entourés de menu peuple et ne cherchant pas à s'en dégager. Devant eux, les serrant, les pressant du bord de leurs manteaux troués, deux bergers crépus, très graves, très sales, très durs de traits; à gauche, une demi-douzaine de jeunes filles, assises sur les talons et dont les châles traînans font une vague mouvante, car elles se penchent souvent pour causer, à voix très basse, sans cesser d'être attentives, par le fond de l'âme, à l'office qu'elles suivent; derrière, une rangée de femmes de la campagne, éclatantes de rouge et de jaune. Tout ce monde se coudoie plus volontiers que chez nous, et l'esprit démocratique de l'Italie se révèle dans ce coin du *Duomo*, comme ailleurs.

Je sors. Un matin gris. Le tramway qui conduit au *cimitero monumentale* est assiégé. Aux deux bouts de la rue, tout un peuple est en marche vers le même point, très loin au-delà des portes. Mais des milliers de vivans sont peu de chose dans ce champ des morts, le plus grand que j'aie vu en Italie, et, quand ils se sont répandus, en passant sous les arcades noires et blanches de l'entrée, dans les allées droites, parallèles, bordées de monumens et d'arbustes, ils disparaissent presque, ils n'enlèvent rien à la tristesse du lieu ni du temps. Les Milanais sont très fiers de leur cimetière, comme les Génois et les Messinois du leur. Il a dû coûter beaucoup de millions, tant à la commune qu'aux particuliers. Cependant, s'il y avait un concours, entre ces promenades funèbres, — car il y a du square et du jardin d'agrément dans les

cimetières italiens, — Milan, je crois, n'aurait pas le prix. La situation du *campo santo* de Messine, sur la pente des montagnes siciliennes, dominant le détroit et la mer, ses arbres magnifiques, ses escaliers fleuris, lui donneraient un avantage signalé ; d'autre part, les chapelles privées m'ont paru plus nombreuses et plus riches à Gênes. Il y a là une profusion, une prodigalité de marbre incroyable. Nulle part on ne rencontre la pierre assouplie, condamnée à rendre plus de scènes de famille, plus de robes à queue et à volans, dont la soie est prodigieusement imitée, plus de dentelles, plus de jeunes gens en redingote et en chapeaux hauts de forme, venant prier et pleurer, avec leur mère, devant le lit de mort ou devant le tombeau du père. Le marbre n'a jamais été domestiqué à ce point. Mais c'est bien partout, à Milan comme à Messine, comme à Gênes, la même inspiration réaliste.

Je passe dans les allées où sont les tombes des gens de moyenne condition. Des fleurs, des rosiers, des chèvrefeuilles taillés, comme chez nous, des veilleuses en verres de couleur, posées sur un long pied, et qui ne doivent pas toutes brûler toute l'année ; mais toujours le buste en plâtre, en pierre dure, en bronze, avec des lunettes, si le défunt en portait, ou la photographie encadrée, protégée par une glace. Ces cimetières italiens sont comme un grand album des générations disparues. On y retrouve les ancêtres avec leurs modes, leurs rides, leurs verrues ou leur sourire. Beaucoup de vivans même y sont représentés dans l'attitude de la douleur. Telle veuve remariée, alourdie par l'âge, peut s'y revoir encore dans sa beauté d'il y a vingt ans et dans le charme attendrissant de son premier chagrin. Et ces curieuses inscriptions, que j'avais déjà rencontrées ailleurs, et où l'héritier reconnaissant fait un mérite au défunt de son copieux héritage : « A Pierre V.., qui, par son esprit des affaires, son honnêteté, son travail, sut augmenter la fortune des siens. » Je pourrais citer dix variations sur le même thème. A côté, des idées charmantes, comme sur cette tombe d'enfant, où la main d'une mère, bien sûr, n'a gravé qu'une ligne : « Au revoir, maman ! » ou encore d'étranges énergies humaines qui s'étalent au jour, par exemple, dans les lettres de papier d'or, collées sur un ruban noir, et qui pendent là-bas, aux deux bras d'une croix. Je l'avais remarquée de loin, cette draperie de deuil, large et roide, dont les bouts se perdaient au milieu des gerbes de chrysanthèmes. J'approchai. Deux femmes agenouillées, immobiles, contemplaient le sable tout fraîchement remué, et, sur la banderole, il y avait : « A ma fille assassinée ! » Cette indication de la cause, ce réveil de passion vengeresse ne sont-ils pas suggestifs? Et tout cela ne révèle-t-il pas, chez ce peuple très positif, une âme autrement orientée que

la nôtre, moins portée à idéaliser l'image de ceux qui nous sont enlevés, et qui cherche la ressemblance absolue, la reconstitution d'une dernière scène de la vie, quand nous ne voulons plus voir qu'une figure immatérielle, embellie et transfigurée par la mort, et telle qu'un artiste de génie pourrait seul la deviner et la rendre?

Quelques monumens, d'une richesse extrême, dans l'allée principale. L'un d'eux, surtout, un grand monument de bronze, provoque l'admiration des promeneurs. Il a été élevé à la mémoire d'une jeune femme de race noble, morte récemment. Elle est là, couchée sur un lit large et bas, nue jusqu'à la moitié du corps, et très belle de traits. La tête, un peu inclinée sur l'oreiller, porte l'empreinte d'une paix nouvelle, inconnue à la vie, et derrière, esquissée dans le panneau qui se redresse en forme de muraille, une procession d'anges, les ailes déployées, emporte l'âme dans la lumière. Cette œuvre, du sculpteur Enrico Butti, est une de celles, bien rares, qui sortent du pur métier. Autour d'elle, les groupes, incessamment renouvelés, ne se composent guère que de bourgeois et d'artisans. Ceux-ci ont l'air d'être en habits de travail. Les femmes, sans chapeau ni bonnet, pour la plupart, portent le châle long, qui ondule avec tant de grâce, sur toutes les rues et les routes d'Italie; les hommes sont en veston ou en jaquette. Il est remarquable que l'ouvrier italien n'a pas son « vêtement du dimanche, » comme l'ouvrier français. Du moins, je n'ai jamais observé de différence appréciable, à ce point de vue, entre la foule du lundi et celle de la veille. Les paysannes, au contraire, ne s'arrêtent point, ou s'arrêtent peu, à regarder la statue de bronze. Elles continuent et s'éloignent, graves, par petites bandes du même village, récitant tout haut le rosaire, qui pend sur leur tablier aux couleurs vives. Elles n'ont plus entièrement le costume d'autrefois, celui qu'on voit dans les livres et aux étalages des marchands de photographies. Hélas! il faut aller plus loin, pour rencontrer ces merveilles de goût populaire, ces ensembles d'une harmonie puissante, que la peinture a fixés dans nos yeux et qu'on s'attend à voir surgir, au détour du premier chemin, dès qu'on descend les Alpes. Cherchez le gilet à triple étage, les brayes blanches et le chapeau galonné du paludier du bourg de Batz; cherchez les bergères de la Suisse; cherchez les coiffes carrées, la guimpe échancrée, le tablier à rayures des Napolitaines! Graziella n'a plus guère de sœurs. Je n'ai vu qu'une fois plusieurs milliers d'Italiens habillés comme dans les estampes: au fond des Calabres, un jour de fête de la Madone.

Mais ni les vieux monumens, ni les vieux costumes ne tombent d'un seul coup. Il reste partout en Italie, avec une préférence

marquée pour les étoffes aux teintes vives, une pièce ou deux du vêtement ancien, un accessoire, un bijou. Et, dans la campagne de Milan, c'est le grand peigne irradié que les femmes posent derrière leur tête, sur leurs cheveux roulés : un système d'épingles d'argent, aplaties au sommet, faisant le demi-cercle, ou, si vous le préférez, deux douzaines de petites cuillères disposées en éventail.

En sortant du *campo santo*, j'allai passer une heure chez un de ces sculpteurs dont plusieurs, Enrico Butti, Ernesto Bazzaro, Barcaglia, Barsaghi, qui vient de mourir, ont acquis une réputation considérable. Il me montra une foule d'œuvres ou de maquettes, la plupart destinées à des tombes, et dénotant une souplesse de main très grande, une entente consommée de la vérité plastique. Cependant quelque chose y manquait, presque toujours. En parcourant les ateliers avec cet homme aimable et fin, plus près de l'artiste, assurément, que de l'ouvrier, je revoyais sans cesse l'immortelle jeune fille, debout près de la tombe d'Henri Regnault. Et plus tard, je me suis demandé si le génie italien, momentanément affaibli, mais qui reprendra vigueur, n'avait pas été de tout temps plus réaliste que le nôtre. Même aux siècles où le plus merveilleux idéal soulevait les âmes, les artistes italiens se sont-ils beaucoup écartés du portrait anobli, je veux bien, divin par le sourire ou par les attributs, mais portrait cependant? Comme les Romains, leurs pères très pratiques, ne se sont-ils pas montrés défians de ces deux genres, où l'imagination n'a plus de guide qu'elle-même, l'allégorie et la légende? Ont-ils jamais habité entre ciel et terre, dans le pays d'enchantement où les races du nord se sont promenées, inquiètes et ravies, durant tout le moyen âge? Raphaël a-t-il tant rêvé? Le grand Buonarotti, qui savait ce que c'était, aurait peut-être dit non.

— Je viens de voir le roi et la reine, de très près, et pendant plusieurs heures. Les souverains devaient présider, devant quelques centaines d'invités, la fête d'inauguration d'un institut des aveugles, nouvellement élevé dans la via Vivaio. Les bâtimens, entièrement neufs, construits grâce aux libéralités testamentaires d'un Milanais, ouvrent sur une rue étroite, dans un quartier populaire. Ils sont très vastes, très gais de couleur, inutilement, hélas! et de cette belle ordonnance comprenant, de toute nécessité, des portiques, des corniches, des cloîtres intérieurs, de larges escaliers, à laquelle les Italiens sacrifient souvent le confortable. Ce n'est pas le cas. Les aveugles seront bien chez eux. On entre dans une cour fermée d'une grille, puis, par un vestibule orné de colonnes, dans une longue

salle de réunions et de fêtes, décorée jusqu'aux voûtes de fraîches peintures murales. Les ateliers d'hommes et de femmes sont disposés tout autour.

Le roi arrive le premier, de Monza, dans un landau à deux chevaux, très ordinaire. Il est en redingote et en chapeau de soie. A peine les présentations faites, sur son ordre, tout le monde se couvre, et le roi se met à causer familièrement avec les autorités de Milan et les administrateurs du nouvel institut, au milieu du vestibule où s'engouffre l'air froid du dehors. Je ne remarque point d'empressement excessif parmi ceux qui l'entourent. Il parle à chacun, par phrases très courtes, d'une voix basse, avec un haussement fréquent du menton. L'attitude est toute militaire, et l'on devine, à le voir, qu'il aime à causer debout, la poitrine cambrée, faisant deux ou trois pas, de temps à autre, habitude qu'il conserve dans les réceptions à la cour, et dont les tout jeunes diplomates ne se sont jamais plaints. La moustache est terrible, moins cependant que sur les pièces de monnaie, mais le regard, un peu étonnant de fixité, n'a rien de dur. Le roi Humbert a beaucoup gagné en popularité depuis le choléra de Naples, et il le sent.

Dix minutes plus tard, un mouvement se produit dans la foule massée le long de la grille, et une voiture à quatre chevaux, supérieurement attelée en poste, tourne devant le perron. La reine descend, et passe au bras du roi, entre deux haies d'invités. Elle porte un collet Médicis en velours noir, un chapeau de velours noir à grandes plumes, et une robe bleu sombre. Les deux haies s'inclinent. La reine sourit, et son sourire est célèbre, comme on sait. Elle a aussi de longs cils dorés, qui rendent son regard charmant. Une dame d'honneur la suit. Et les deux souverains commencent à tenir ce rôle officiel que la pratique peut rendre aisé, mais non pas réjouissant.

Ils écoutent le discours d'un monsieur vénérable, de la musique, un compliment d'aveugle, d'autre musique. Puis il leur faut faire la visite complète du nouvel institut, et subir des explications sur bien des choses qui s'expliquent toutes seules. Je les suis avec la foule des invités, qui se heurte aux angles des portes, encombre les corridors, et remplit d'avance les salles où leurs majestés doivent passer. Elle est curieuse, cette foule silencieuse et empressée. Évidemment elle représente une partie de la haute société milanaise. Partout, autour de moi, un joli murmure distingué de paroles italiennes, des sourires discrets, des présentations cérémonieuses, de fins visages de jeunes filles et de jeunes femmes, avec ces yeux si vite changeans, toujours un peu humides au coin. Mais presque pas de toilettes : des fourreaux gris, mauves, bleus, des chapeaux du matin. A Paris, pour un prince nègre, on aurait assiégé Worth et

Redfern. Ici, on est venu très simplement. La plupart des hommes ne portent même que le chapeau rond. Cependant il serait imprudent de conclure trop vite, car, aux réceptions du soir, tout change comme par enchantement, et Milan est peut-être, avec Rome, la ville d'Italie où l'on voit, sous le feu des torchères et des lustres, le plus grand luxe de toilettes et de bijoux.

Une autre chose étonne encore : l'absence presque absolue d'uniformes, de barrières et de police. Le plumet blanc d'un aide-de-camp se promène çà et là parmi les groupes ; un *questurino*, sanglé dans sa tunique, demande le passage pour le roi et la reine ; mais la personne des souverains ne semble pas gardée. On les approche, on les enveloppe comme dans un salon où tous les invités seraient connus et présentés. La reine s'arrête dans les salles d'étude, demande à cette jeune fille aveugle d'écrire le nom de Marguerite de Savoie, à cette autre de lire dans un livre aux caractères en relief, admire les ouvrages de couture ou de broderie d'une troisième. Elle connaît vraiment très bien son difficile métier de reine. On ne saurait mieux, ni plus obligeamment interroger, remercier, paraître s'intéresser à tout. Et cette visite souriante à de pauvres filles intimidées émeut comme un acte de charité et comme une chose très bien faite, surtout quand on peut suivre cette petite distribution de questions, — pareille à une distribution de récompenses, — posées d'une voix bien timbrée, et la mimique expressive et naturelle de ces doigts d'Italienne, qui parlent aussi clairement que les lèvres. Pendant ce temps, le roi cause, résigné, avec plusieurs personnages, et souvent avec l'abbé Vitali, un prêtre de cœur et de savoir, paraît-il, directeur de l'institut charitable, le même qui a composé les vers de la cantate exécutée tout à l'heure :

Il tuo spirito, o regina eccelsa et buona,
È ovunque, e dolce il nome tuo risuona,
Ma dove piu gentil corre il tuo core
È dove sta il dolore.

Ton esprit, ô reine grande et bonne,
Est partout, et doucement ton nom résonne,
Mais là où le plus volontiers court ton cœur,
C'est où se trouve la douleur.

Tout le monde italien vit sur ce pied de diplomatie familière. Quelqu'un m'a raconté qu'à Gênes, pendant les fêtes du centenaire de Colomb, le canot à vapeur du roi était entouré d'un grand nombre de barques, montées par des curieux de toute espèce et de tout rang, et que, bien souvent, des inconnus, des gens du petit peuple, venaient toucher l'épaule ou le bras du roi, et disaient : *Buona sera, maestà !*

Je suis parti avant que la cérémonie fût achevée. Sur les degrés du vestibule, un laquais de la cour, en livrée rouge, s'entretenait gravement avec le premier postillon, immobile sur son cheval, fier de sa veste rouge à brandebourgs, de sa culotte safran, de ses bottes de poste, de son fouet orné de poils de blaireau qu'il tenait appuyé sur sa cuisse, et tous deux, par momens, sans tourner la tête, jetaient un regard protecteur sur le fretin pendu aux grilles.

A cent pas de là, le faubourg avait sa physionomie ordinaire. Des haillons séchaient aux fenêtres hautes, des femmes bavardaient sur les seuils, plus nombreuses là où le soleil chauffait encore. Seulement les *questurini* indiquaient aux marchands de figues d'Inde des détours par les petits *vicoli*, pour que la grande voie fût libre.

Je n'étais pas encore rentré chez moi, quand la voiture de la reine passa, les quatre chevaux piaffant et secouant leurs grelots. Tous les fiacres s'arrêtèrent, et se rangèrent le long des maisons; presque tous les boutiquiers, les paveurs, les cochers, levèrent leur chapeau : mais personne ne cria. Comme je m'en étonnais : « Ici nous sommes monarchistes, me dit un ami, mais pas courtisans. »

Les Milanais ont, d'ailleurs, une très haute idée de leur ville, « la capitale morale de l'Italie, » ville artiste, ville musicienne, ville d'édition comme Turin, ville de grand commerce comme Gênes, ville grandissante et riche, prétend-on, mais qui a le capital prudent, et ne l'engage pas, pour le moment. C'est qu'elle a failli se laisser prendre et avoir son krach des maisons, comme la capitale. Il y a eu la même rage de construction, vers la même époque. Mais on a su mieux s'arrêter, et le quartier nouveau n'a pas l'aspect lamentable de ces pauvres *prati di castello*. Il est même fort joli. Si vous voulez le visiter, tournez le dos à la façade du dôme, allez tout droit : le vaste boulevard qui s'ouvre, la via Dante, est taillé dans les vieilles rues et bordé de palais nouveaux, jusqu'au théâtre dal Verme. Plus loin même, d'énormes îlots sont bâtis ou se bâtissent. Le château des Sforza, en partie démoli, va livrer les abords de l'ancienne place d'armes aux constructeurs de l'avenir, et le pavillon central, enveloppé d'arbres et de jardins, restera seul avec ses remparts crénelés, au milieu d'une enceinte immense d'habitations modernes. Le travail se poursuit, lentement et prudemment, comme je le disais, mais rien n'est plus curieux que la partie déjà remplie du programme édilitaire, cette via Dante, élevée dans un jour de spéculation hardie. Combien a-t-elle coûté de millions? Je n'en sais rien. La municipalité de Milan avait promis un prix de 10,000 francs à qui ferait la plus belle maison, et, moins pour le prix que pour l'honneur de gagner la couronne murale, les architectes se sont mis en frais d'imagination et

les propriétaires en frais de maçonnerie. Les uns poussant les autres, la lutte est devenue épique, et, comme chacun de ces vastes palais devait avoir un nombre égal d'étages, on l'a vue tout de suite se circonscrire et devenir un concours de façades. Tous les genres de portes et de fenêtres, toutes les variétés de balcons, tous les types de cariatides, de modillons et de consoles, tous les enduits, les revêtemens, les moulures, les médaillons, les chapiteaux et les chapeaux de cheminée s'y rencontrent, et voisinent drôlement. Il y a des façades peintes en grisaille renaissance. Il y en a une couverte de peinture, — à l'huile, je crois bien, — incontestablement moderne : sur un sofa, d'où s'élance un palmier aux feuilles retombantes, un monsieur en habit rouge, face à la rue, paraît attendre la réponse d'une jeune femme, en robe de bal blanche, qui regarde vers le château des Sforza. Que voulez-vous, tous les détails ne sont pas heureux, on devait s'y attendre, mais l'ensemble de ces palais, formant une des plus larges rues de Milan, ne manque pas de grandeur. Les tons légers des badigeons et des stucs s'harmonisent et se fondent. Par un rayon de soleil, toutes ces choses fraîches et neuves ont l'air de rire entre elles. Ajoutez à cela que les loyers ne sont pas élevés. Je me suis informé, et l'on m'a dit qu'un premier, composé de dix à douze pièces, se louait de 2 à 3,000 francs.

Malgré cela, les locataires ne se disputent pas encore les appartemens de la belle rue Dante. Je vois d'assez nombreux écriteaux pendus aux balcons ouvragés : *Si loca; affittasi piano nobile.* Ils disparaîtront avec le temps. Mais je crois qu'un second concours, s'il était proposé, ne serait plus accueilli avec le même enthousiasme.

J'oubliais de dire que la municipalité, devant ce débordement d'architecture, embarrassée sans doute, n'a pu se déterminer à décerner le prix : ce qui est au moins d'une administration économe.

— Je me trouve ici en pleine période électorale. Les murs sont couverts d'affiches où des comités « pour la paix, » d'autres qui sont pour la guerre, et qui ne le disent pas, des groupes de vétérans *reduci* des guerres de l'indépendance, des sociétés ouvrières ou rurales, recommandent leurs candidats à l'électeur qui passe. Les afficheurs ne respectent rien, ni les maisons particulières, ni les monumens publics. Ils collent partout : sur les colonnes neuves, à l'intérieur des passages, dans les péristyles des mairies, sur des parois lisses ou sculptées, peu leur importe : « Ça s'enlève si bien avec une brosse et de l'eau chaude ! » me disait un Italien. Et en effet, j'ai vu fonctionner la brosse jusque dans les belles galeries

Humbert Ier, à Naples. Les réunions publiques se multiplient également, avec des succès divers, mais sans désordres graves. Je ne crois pas qu'il y ait un pays où l'on parle plus de politique, avec plus de passion apparente et de scepticisme peut-être au fond. Vous entrez dans un restaurant. A côté de vous, se trouvent deux messieurs, l'un qui déjeune, l'autre, debout devant la table, le cigare allumé, un de ces longs cigares noirs, qui ont une paille au milieu. Ils causent politique, généralement ils discutent une candidature locale. Rien n'est plus facile que de les suivre, car ils parlent tout haut, pour la salle entière. Au début, une ou deux phrases sententieuses, dans les tonalités grises, appuyées d'un *carissimo*. Ce sont des gens qui se sont vus au moins deux fois. La réponse vient, plus vive. Le monsieur debout reprend avec force : *Permesso! La questione è questa...* Et alors, avec une véhémence extraordinaire, des gestes fougueux et justes, des expressions de visage qu'un avocat d'assises ne démentirait pas, il plaide, il s'emporte. La riposte trouve à peine sa place. Elle est courte, comme il convient à un homme qui déjeune, mais d'une belle passion. Voilà deux adversaires bien ardens. On se demande comment cela va finir, et si la griserie des mots, la présence de ce public, n'entraîneront pas trop loin l'un des deux. Rassurez-vous. Après un quart d'heure, tout à coup, celui qui était debout tend la main à l'autre : « Au revoir, cher. Je suis attendu, une petite affaire. » Il est très calme. Son cigare ne s'est point éteint. Il sort de l'air le plus tranquille. L'autre commence le second service. Personne n'est ému dans la salle.

On découvre alors que ces passionnés à la surface ont gardé leur sang-froid, sous des apparences qui l'excluaient ; qu'ils ont raisonné leurs effets, et déduit logiquement leurs idées. Ils ont essayé, qu'on me pardonne le mot, de « se mettre dedans » l'un l'autre. Ils n'ont pas réussi. Mais ils n'en sont pas moins bons amis et assez près de s'entendre, car aucun principe sérieux ne les divise : il n'y a entre eux que des préférences personnelles et des intérêts du moment.

Cette petite scène, presque quotidienne, aide à comprendre la vivacité des discours et le calme de la rue. Elle explique la fluidité des partis italiens, impossibles à classer, grossis ou diminués inopinément, aux dépens les uns des autres, et qui fait penser à des vases communiquans, séparés, si l'on veut, par un voile de gaze.

— J'ai lu, nécessairement, d'innombrables professions de foi, comptes-rendus de réunions électorales, harangues et lettres aux électeurs. Tout le monde sait que les Italiens ont conservé, dans

la langue littéraire, la période ancienne, large et sonore. Plusieurs y sont passés maîtres, de Amicis, par exemple, dans le roman, et bon nombre de candidats à la députation dans leurs discours: si bien qu'on peut lire le premier ou écouter les seconds pendant plus de cinq minutes, sans rencontrer un point. Ils sont dominés par la longue tradition latine, dont nous nous sommes dégagés, par leur tempérament, tout de logique et de mesure, qui trouve, dans l'ampleur des développemens, le moyen de présenter l'idée avec les ornemens, les commentaires, les objections et les réserves qu'il faut. Nous enfermons nos pensées en quelques mots, nets, vibrans, excessifs quelquefois. Ils préfèrent élargir l'enceinte, en y ménageant beaucoup d'incidentes, comme autant de portes de sortie: c'est tout ce que je veux dire de la forme.

Quant au fond, trois choses m'ont surtout frappé: d'abord l'Italien, — j'entends la masse du public, — me semble beaucoup plus capable de théorie et d'abstraction que le Français. Lisez les brochures politiques, si nombreuses au-delà des monts: les considérations générales y occupent une place prépondérante. Nous ne supporterions jamais tant de doctrine sans anecdote. Écoutez les discours, vous serez étonné de cette note philosophique, moins fréquente, mais bien plus singulière dans la bouche d'un candidat et devant une assemblée d'électeurs. Voici, par exemple, un des hommes les plus célèbres de l'Italie actuelle, orateur, économiste, directeur d'une revue, député, M. Ruggiero Bonghi. Il se présente devant le corps électoral de Lucera. Quel désastre il eût éprouvé, s'il avait dit à des Français ce qu'il a pu dire à des Italiens: « Le caractère est chose intellectuelle et civile; il consiste avant tout à se bien pénétrer l'esprit et le cœur de l'idée et de l'amour du bien public, sans aucune vue intéressée; le caractère consiste à conserver libre son jugement, et à ne se laisser emporter ni par la passion, ni par l'intérêt; le caractère veut, jusqu'à un certain point, qu'on se rende indépendant de soi-même; le caractère... » Il y en a encore douze lignes de journal. Et il a été élu! Ailleurs, à Cesena, dans les Romagnes, le docteur Antonio-Alfredo Comandini déclare que: « Le déclin de la vie italienne doit être attribué à la prédominance des intérêts matériels sur les idées. Que celles-ci se traduisent donc en fonctions positives, par l'abandon du système négatif, source de luttes stériles et de continuelles désillusions. » Ses auditeurs l'ont-ils compris? Probablement, puisqu'ils l'ont nommé. Et il avait poussé l'audace littéraire, dans un discours politique, jusqu'à citer un peu plus loin le vingt-septième chant de l'*Enfer* de Dante!

Un second point, très remarquable dans les discours de nos voisins, c'est l'allusion continuelle à la France. Elle se retrouve par-

tout. Et généralement elle n'est pas hostile. Souvent même, elle revêt une forme sympathique. « Je souhaite, dit un candidat milanais, que nos relations avec la France s'améliorent; je souhaite que ceux-là s'y emploient surtout, qui n'ont point oublié Magenta et Solférino. » « Ce n'est point à nous de discuter les idées de revanche que nourrissent les Français, dit un autre, à nous qui devons tant à la France, et lui sommes unis par des liens de fraternité nationale. » Je sais qu'on rencontre des paroles moins bienveillantes. Je sais qu'on peut aussi, pour une part, attribuer ces avances à des raisons d'intérêt très évidentes. Cela est vrai, les Italiens l'avouent : ils souffrent singulièrement de la rupture des traités de commerce, et leur grande ambition serait de rentrer dans les bonnes grâces économiques de la France. Mais cette définition de l'état d'âme des Italiens, vis-à-vis de nous, serait à la fois trop simple et injuste. Si on l'analysait suivant la méthode de la chimie, j'imagine qu'on trouverait à peu près les résultats suivans :

Souvenir des guerres depuis François Ier jusqu'à Napoléon (*hostile*) . .	10
Affinités naturelles de race, tendances latines (*favorables*).	15
Reconnaissance envers la France pour les services rendus (*favorable*).	5
Souvenir laissé par l'expédition tunisienne et les attaques de la presse française, jeux de mots, épigrammes (*hostile*).	25
Désir de reprendre les relations commerciales (*favorable*).	30
Préjugés relatifs à la triple alliance (*hostiles*).	15
Total.	100

Les proportions varient sans doute d'un homme à l'autre; l'équilibre est rompu, presque toujours légèrement, dans le sens de l'amour ou dans celui de l'aversion : les élémens ne varient guère. Ils forment le composé le plus extraordinaire qui soit, de sorte que nous avons, en Italie, des ennemis politiques qui sont d'ardens admirateurs du caractère et du génie français, et des avocats très convaincus de la nécessité d'un rapprochement commercial avec la France, et de la nécessité de maintenir, en même temps, les alliances germaniques. L'esprit est d'un côté, le cœur est souvent de l'autre, et les conversations, quand elles s'engagent sur de tels sujets, prennent un air de paradoxe, un peu étrange d'abord, et dont je reparlerai.

Enfin les aspirans à la députation n'ont garde d'oublier la grosse question italienne, la question financière, et la façon dont ils la traitent vaut bien un examen rapide. Leurs discours se divisent généralement de cette manière : les partis italiens, les conditions économiques du pays, les finances, les lois sociales, les alliances, l'avenir. Sur ce dernier point, tout le monde est d'accord : l'avenir.

c'est toujours ce qui arrivera si l'on suit nos conseils, la liberté, la prospérité, le progrès, la splendeur nationale. Mais que les méthodes sont différentes et les avis partagés sur la route à suivre! Jusqu'à présent, un très petit nombre d'hommes politiques avaient osé recommander, en Italie, la réduction des dépenses militaires, conseiller le recueillement, et laissé entendre, sans le dire, qu'on devait relâcher, sinon rompre tout à fait, le lien pesant qui attache le pays aux deux empires du centre de l'Europe. Aux dernières élections, cette opinion, déjà plus répandue, a trouvé plusieurs interprètes, dont le plus éloquent et le plus autorisé me semble avoir été M. Giuseppe Colombo, député de Milan et ancien ministre du trésor dans le cabinet Rudini. M. Colombo appartient au groupe des conservateurs libéraux. J'ai eu l'honneur de le rencontrer. Cinquante ans environ, grand et mince, les traits réguliers, les yeux enfoncés sous des sourcils saillans, la barbe entière et grisonnante, taillée en pointe, la physionomie grave et énergique, la parole facile. En le voyant, en l'écoutant, je pensais que, chez nous, à la chambre, il fût devenu un chef de parti. En Italie, j'ignore ce qu'il en est, mais le discours qu'il a adressé aux électeurs de son collège, et qui a été un événement dans la péninsule, m'a paru d'un homme très informé, très courageux et très patriote. Je ne veux en citer que de courtes phrases, dont l'intérêt n'a pas diminué: « Je crois, a-t-il dit, que si nous ne résolvons pas absolument et immédiatement la question financière en Italie, nous courons au-devant d'un avenir peu réjouissant. » D'où vient le péril? De deux grandes causes, les dépenses militaires excessives et les garanties onéreuses données aux chemins de fer italiens. Le déficit est aujourd'hui de 75 millions. Il sera, en 1900, de 190 millions, si l'on ne change pas de méthode. Or, il n'y a pas deux remèdes. « Le manque de capitaux laisse improductive une grande partie du sol national. L'Italie, *alma parens frugum*, n'arrive pas même à produire le blé dont elle a besoin, restant ainsi de plus d'un milliard en arrière de la France. » Est-ce dans de telles conditions qu'on peut augmenter les impôts? Est-il possible de songer à grossir les charges des contribuables, « quand l'impôt foncier, avec ses surtaxes, absorbe un tiers du revenu, quand l'impôt sur les maisons monte, en certains cas, jusqu'à 80 pour 100, et que l'impôt sur les valeurs mobilières s'élève à 13, 20 pour 100? » Il faut donc économiser. Il le faut. « Deux, trois, quatre ministres tomberont, mais fatalement le jour viendra où le gouvernement, quel que soit l'homme qui le dirige, s'y trouvera contraint. » Il y a des économies à faire sur plusieurs chapitres, notamment sur les travaux publics et sur la dotation du personnel. Qu'on supprime certains « de ces contrôles trop nombreux dans l'administration

italienne, tout entière fondée sur la défiance. » Qu'on simplifie les rouages administratifs. « L'administration locale compte 69 préfectures, 137 sous-préfectures, 58 commissariats et 69 intendances ; la magistrature remplit 4 cours de cassation, 23 cours d'appel et 161 tribunaux; nous avons 21 universités et 11 instituts d'instruction supérieure. Rien qu'entre Plaisance et Bologne, c'est-à-dire sur un parcours de 135 kilomètres, qui se fait en deux heures un quart, et pour un peu plus d'un demi-million d'habitans, il y a 5 préfectures, 8 sous-préfectures, 5 intendances, 3 cours d'appel, 3 universités, 3 instituts des beaux-arts, une école d'ingénieurs et une académie scientifique. Croyez-vous qu'il n'y ait rien à faire pour simplifier cette organisation, qui nous coûte 60 millions? Nous sommes esclaves des habitudes, hostiles aux grandes réformes ; nous ne comprenons pas qu'après avoir fondu ensemble tous les petits États, qui formaient l'Italie avant 1859, nous avons le devoir de faire l'Italie nouvelle, de constituer l'administration sur une base rationnelle, en tenant compte des divisions naturelles du pays, en proscrivant l'ingérence de l'État dans les affaires locales, sauf dans le cas où celles-ci sont liées aux intérêts généraux de la nation. » Mais la grande économie, il faut résolument la demander au budget de la guerre. « Le pays n'aperçoit pas, dit le député de Milan, que la mesure actuelle de nos armemens soit une conséquence nécessaire de nos alliances ; car l'Autriche fait partie de la triple alliance, comme nous, elle est même plus exposée peut-être, et elle sait concilier les exigences de sa politique étrangère avec ses ressources ; elle dépense relativement moins que nous, si l'on tient compte de sa population et de son budget de recettes... Chacun fait ce qu'il peut, et nul ne pourra nous demander d'égaler, dans leurs armemens, les nations plus riches que nous, et de nous ruiner davantage, chaque année, par un sentiment d'amour-propre mal entendu... Non, nous ne pouvons pas suivre longtemps l'Europe dans cette grande folie, qui enlève régulièrement quatre millions de jeunes gens et cinq milliards d'argent à la richesse des peuples. Espérons que l'Europe s'assagira. Mais commençons d'abord par nous montrer sages, nous qui avons tant besoin de bras et de capitaux pour cultiver nos champs, pour éviter cette honte, tandis que nous nous armons jusqu'aux dents, d'aller demander, nous nation agricole, à la Russie, à la Hongrie, à l'Amérique, le blé que nous ne savons pas produire. »

La réponse, — car c'en est une, — au discours de M. Colombo, a été le discours prononcé à Rome par M. Giolitti. Venant d'un premier ministre, elle ne pouvait être qu'optimiste. Elle l'a été franchement, largement. M. Giolitti a nié que le déficit fût de 75 millions, — j'ai toujours admiré la souplesse des mathématiques

d'État, — il a défendu le budget de l'armée, défendu les alliances menacées de bien loin, cependant, et fait du progrès de l'Italie ce tableau éloquent : « En Italie, depuis 1861, nous avons construit 11,264 kilomètres de chemin de fer, 2,450 kilomètres de tramways à vapeur, 30,000 kilomètres de routes; l'État a dépensé plus de 200 millions en travaux maritimes extraordinaires et 65 millions en améliorations; nous avons puissamment fortifié nos frontières autrefois ouvertes; nous avons pourvu à l'armement des troupes; nous avons entièrement créé une marine de guerre, qui est aujourd'hui la troisième du monde; nous avons transformé nos grandes villes au point de vue hygiénique; nous avons donné des bâtimens aux écoles, des casernes aux soldats, et commencé la réforme des prisons. Dans la même période de temps, sur le territoire actuel du royaume, la population s'est accrue de 5 millions d'habitans; les écoles primaires, qui avaient moins de 1 million d'élèves, en ont aujourd'hui 2 millions et demi; le rendement des postes était de 12 millions, il est maintenant de 44 millions; les bureaux télégraphiques étaient au nombre de 355, nous en avons à présent 4,500. Le commerce international, entrées et sorties, se chiffrait par 5 millions de lires, il s'est élevé à 14 millions; le cabotage a passé de 8 millions à 33 millions de tonnes; la consommation du charbon de terre de 446,000 à 4,350,000 tonnes. Le patrimoine des œuvres pies a augmenté de 800 millions; les sociétés de secours mutuel, jadis au nombre de 440, sont devenues 5,000; les sociétés coopératives de production et de consommation, tout à fait inconnues en Italie, sont aujourd'hui 1,300; les dépôts d'épargne qui s'élevaient, en 1872, à 465 millions, s'élèvent aujourd'hui à 1,789 millions. »

Malgré tout, comme je restais sous l'impression de certains des argumens de M. Colombo, je m'en ouvris à mon ami le marquis B., dans le parc d'une de ses villas, aux environs de Bologne. Nous nous promenions sous les platanes et les ormes, qui font comme un îlot de verdure, au milieu de la plaine labourée, plate, où fuient des rangées basses de petits mûriers. Je revois encore cette brume dorée de l'extrême automne, mortelle aux choses, et qui verse sur la campagne un peu du grand silence des jours de neige. C'était si doux, et j'avais une si profonde joie de retrouver cet esprit de haute race, de l'interroger, pour écouter sa réponse toujours prompte, fine et raisonnée, que je parlai presque par hasard, et sans changer de ton, de mes souvenirs de Milan. Mais lui le prit autrement. A peine avais-je fait allusion à ces conseils de « recueillement » et de sagesse bourgeoise, qu'il parut secoué d'un frisson. Une flamme d'émotion vive passa dans son regard. « Vous y croyez? me dit-il. Comment pouvez-vous ajouter foi à ces prophéties

lugubres? Le déficit! En vérité, ne dirait-on pas que les finances italiennes vont sombrer, parce que nous avons quelque 20 millions de déficit? Mais rappelez-vous donc que nous en avons eu un de 500 millions, que le change était à 20 pour 100, que les armées autrichiennes tenaient la Vénétie, et que nous sommes sortis de cette crise-là, comme nous sortirons de celle-ci, à notre honneur! »

Un peu plus tard, je déjeunais à Rome, avec un député appartenant, par sa naissance, à l'aristocratie italienne, mais assez voisin, par les tendances de son esprit, des groupes avancés de la chambre, homme avisé, brillant, qui fit de la diplomatie dangereuse, et parvint à s'en tirer, auprès du Négus d'Abyssinie. La même question vint, je ne sais comment, entre nous. Il avança légèrement la main, les doigts repliés se détendant un à un, comme pour présenter l'argument :

— Je sais, fit-il, et tout le monde sait en Italie, que nous dépensons un peu trop. Mon Dieu, les nations qui nous entourent n'en font-elles pas autant, plus ou moins?

— C'est vrai. Mais...

— Mais nous sommes moins riches qu'elles, oui, je l'avoue. Cependant, veuillez remarquer que notre sécurité peut-être et notre amour-propre assurément exigent que nous continuions à imiter nos voisins. Dites-moi, iriez-vous à une grande soirée en veston court, quand tous les invités seraient en habit?

— Peut-être.

— Je suis bien sûr que non! vous seriez moqué, vous n'iriez pas!

— Pardon, j'irais, si j'étais assuré d'y retourner le lendemain avec des revers de soie.

Il ne répondit pas.

Et je vis à ces deux signes, et à plusieurs autres, que les idées de M. Colombo avaient encore beaucoup de chemin à faire dans la haute société italienne.

Vicence. — Elle était bien jolie, ce soir-là, la petite ville de Vicence, où tant d'étrangers, qui ont tort, ne s'arrêtent pas. Elle avait cette silhouette ancienne, cet air de découpure romantique, que les villes italiennes prennent sous la lune, quand les ombres sont profondes sous les portiques, les passans plus rares, les dorures des enseignes effacées, et que les maisons neuves semblent se fondre en une masse brumeuse, pour mieux laisser voir les belles lignes de pierres grises, les torsades en saillie, les balcons de fer forgé et les toits avançans des vieux palais : mais rien n'était comparable à la place de Signori, presque entièrement bâtie par le

Palladio, avec son Palais du conseil, si léger sur deux rangs d'arcades, son hôtel de ville, sa tour rouge, qu'on dirait apportée de Venise, et ses deux colonnes avec le lion ailé de saint Marc. Il y avait là un peu plus de lumière et d'animation qu'ailleurs. C'était le jour des élections. Dans les salles hautes du *palazzo della ragione*, on proclamait les résultats du vote, et les rumeurs ou les applaudissemens de la foule invisible se répandaient par momens dans l'espace à peu près désert, baigné de clarté molle, où nous nous promenions, le sénateur L., le poète Antonio Fogazzaro et moi.

Quiconque n'a pas goûté l'hospitalité italienne fera bien d'en essayer avant de porter un jugement sur nos voisins. Elle est particulièrement cordiale et empressée. Elle forme un des traits, et non des moins sympathiques, de leur caractère national. Les Italiens y mettent un point d'honneur. Comme me le disait un Florentin, ils se savent et ils se sentent les héritiers d'une très ancienne race, habituée à recevoir la visite des étrangers de toute nation, et puis ils tiennent extrêmement à faire connaître, admirer, aimer le coin de pays où ils habitent.

Oh! cette affection pour le foyer, pour la ville natale, cet orgueil du passé local, ce culte religieux pour les grands hommes et les œuvres d'art des petits pays à peine mentionnés dans les guides, et rarement cités dans l'histoire, comme ils sont vivans, comme on les rencontre partout, comme ils sont puissans sur le cœur des hommes! Voyez Fogazzaro. Il a écrit sept ou huit volumes de vers, de nouvelles, ou de romans. Il est illustre en Italie. Ses ouvrages ont été traduits en allemand, en anglais, en suédois, en hollandais, en russe. Son *Daniele Cortis*, touffu, éloquent, plein d'observation, peut être cité comme une des œuvres les plus remarquables de la littérature italienne contemporaine. *Le Mystère d'un poète* a paru en français, il y a quelques mois, chez Perrin. Eh bien, lui qui trouverait un monde plus littéraire, des admirateurs, des élémens nombreux de travail et de succès dans les grandes villes, il ne voyage guère, il demeure et veut demeurer à Vicence ou dans les environs de Vicence, parmi les *Colli Berici* d'où la vue est exquise sur les campagnes blondes. A le voir, grand et vigoureux, drapé dans son manteau brun, coiffé du chapeau à larges bords fendu au milieu, un bon sourire errant sous ses fortes moustaches grisonnantes. on le prendrait pour un gentilhomme campagnard. Il en a les goûts. On lui a proposé la députation, sans qu'il ait jamais consenti à laisser voter sur son nom. Mais les petites charges municipales lui plaisent. Il en remplit une demi-douzaine avec amour, préside des académies, administre les biens de la congrégation de charité, s'abandonne aux délices solitaires de la théorie de l'évolution, jusqu'à en négliger les lettres, et quand je m'étonne, il me

cite tranquillement l'exemple de Renato Fucini, un écrivain de haute valeur comme lui, dont j'ai lu avec tant de plaisir les poésies toscanes et les lettres sur Naples, Fucini qui a commencé par être ingénieur à Florence, et s'est retiré au fond de sa province natale, du côté d'Empoli, avec un emploi d'inspecteur primaire. « Il y est très heureux, me dit Fogazzaro. Giosuè Carducci est venu le voir récemment. » La campagne, le salut des concitoyens, la considération dans tout le municipe et quelquefois la visite d'un confrère célèbre d'une autre province italienne : voilà l'idéal de la vie pour toute une élite, là-bas.

A dîner, la famille du sénateur était réunie autour de lui. Ses deux fils et leurs femmes, sa fille et son gendre habitent le même palais. Le fils aîné s'occupe d'agriculture; le second est assesseur d'un juge de paix, il a épousé une Vénitienne charmante, qui, même après plusieurs années, songe encore, avec une nuance de regret, aux larges horizons de la première patrie, aux ciels immenses reflétés par la lagune. Tout ce monde est très uni, simple et sérieux. L'hôte qui entre est reçu aussitôt dans une sorte d'intimité touchante. On l'accueille en ami de la veille. Quelle opinion a-t-il du pays italien et de la chère Vicence? La première impression, au clair de lune, a-t-elle été bonne? Aime-t-il les pinsons rôtis, sur canapé de mie de pain, qui sont un plat vénitien? Que de belles choses il verra demain, au grand jour, si le temps est beau! On parle aussi devant lui des élections dont quelques résultats sont déjà connus. Fréquemment un domestique apporte un télégramme ou un billet annonçant le succès ou l'échec d'un ami. Ce sont des explosions générales de joie ou de regret. Le sénateur prend son crayon, et, sur une page de carnet, il écrit la réponse, une phrase pesée, composée, jolie, qu'il lit à la famille avant de la remettre au valet de chambre : de vrais chefs-d'œuvre de ce style lapidaire, dont j'ai trouvé partout les Italiens friands. Ils dégustent un billet bien tourné, ils le reprennent, ils se donnent la satisfaction de le déclamer, afin d'en mieux saisir l'harmonie : « Que c'est bien dit! » font-ils, et ils se passent la page blanche, les uns aux autres, comme une bonbonnière pleine.

Le sénateur excelle évidemment dans cet art délicat. C'est un lettré, un homme aimable et d'une activité incroyable. Voilà vingt ans qu'il est entré au sénat, où le roi l'a appelé dès la quarantième année accomplie, et je sais que bien peu de ses collègues peuvent se flatter d'être plus assidus ou plus laborieux que lui. Quand il est à Rome, on peut dire qu'il habite au sénat. Tout le monde le connaît et l'a vu, serré dans sa redingote, alerte, avec sa bonne figure encadrée de favoris blancs, comme en portait l'ancienne magistrature, le sourire résigné d'un homme qui a vécu, les yeux

vivans d'un homme d'esprit, et, quand il sort, toujours coiffé d'un chapeau de soie, le dernier de Vicence, assure-t-il. Ce soir, il préside la table, assis à l'un des bouts. Il prend part à la conversation, même en limant ses billets.

Quelqu'un prononce, au hasard, le nom de Bædeker.

— Ah! oui, le guide qui apprend si bien à traiter avec les gondoliers!

Et alors, il récite de mémoire, très sérieusement, ce passage exquis, en effet, du livre allemand : — « On lui dit (au gondolier) ce qu'on veut payer, en expliquant, au besoin, le nombre par des signes. S'il n'a pas l'air de vouloir s'accommoder des prix habituels, on s'en va sans plus de façon. Pour les courses à l'heure, on tire sa montre en disant : *all' ora.* »

— Monsieur le sénateur, vous êtes, je crois, officier des Saints Maurice et Lazare?

— Et grand officier de la couronne d'Italie.

— Vous n'avez pas d'insignes?

— Mais non. Ma boutonnière est muette, et ma carte de visite aussi. Vous qui parlez si volontiers de l'amour-propre italien! Nous ne portons pas nos décorations. Même à la cour, dans les réceptions ordinaires, les ordres nationaux ne s'exhibent pas.

— La distinction est de n'en pas porter, ajoute Fogazzaro.

Nous causons du sénat.

— Monsieur, me dit M. L., je considère comme un bien, pour mon pays, que ni les sénateurs, ni les députés, ne reçoivent de traitement. Nous n'avons d'autre avantage que le parcours gratuit sur les chemins de fer. Pour si peu, nous risquons moins de voir la politique devenir un métier. Il faut une certaine situation déjà, pour briguer une candidature, ou pour appartenir à l'une de ces catégories dans lesquelles le roi nomme les sénateurs. Et, le titre conquis, notre vie n'en est pas entièrement changée. Les avocats restent avocats, les médecins font toujours un peu de clientèle, les professeurs professent.

— Oui, le sénat est à Rome, mais les sénateurs sont en province.

— Pas tout à fait. Il est certain que le nombre des présens n'est point aussi considérable qu'avec un autre système. Au sénat surtout, il ne représente habituellement qu'une minorité variable, qui grossit aux rares jours d'orage, et s'amincit par les temps calmes. Cela n'est pas sans inconvéniens, mais quels sérieux avantages, en revanche! Nous ne subissons pas l'influence prolongée des milieux politiques, dont vous avez raison de vous plaindre, en France. Moins éprouvés par le climat parlementaire, nous demeurons en contact fréquent avec les populations. Nous savons

infiniment mieux l'état vrai de l'opinion, les besoins, les vœux des gens des campagnes et de nos concitoyens, tandis qu'avec des chambres permanentes et des députés ou sénateurs obligés de vivre toute l'année dans les capitales, l'opinion publique n'est qu'un argument, que tout le monde invoque, et dont personne n'est sûr.

La causerie s'était continuée, sur vingt sujets pareils, dans le salon d'en bas, sous le regard indulgent de deux portraits de famille dont les modèles, sans doute, avaient eu, en leur temps, le même esprit libre et sage, la même humeur accueillante. Pas un mot ne l'avait ramenée vers cette question, toujours sous-entendue aujourd'hui, entre Italiens et Français, de nos relations internationales. Nous avions parlé comme des gens de dix ans plus jeunes, ou peut-être de dix ans plus vieux. Mais, au moment où j'allais me retirer, le sénateur me prit à part, et, espaçant les syllabes, souriant du piège qu'il me tendait avec un plaisir avoué :

— Mon cher monsieur, me dit il, je vous prie de méditer sur un point. Étant mêlé à la politique, je suis tout excusé d'y faire allusion. Je constate donc que les relations commerciales avec la France nous sont très utiles, nécessaires même. On prétend que la triple alliance seule y met obstacle. Je vous le demande : est-ce vrai? Croyez-vous sincèrement que cette chambre, aveuglément protectionniste, ne nous refuserait pas, même si nous n'étions pas alliés de l'Allemagne et de l'Autriche, un traitement qu'elle refuse à des nations tout à fait neutres? La triple alliance n'a donc rien à faire ici. On doit la laisser de côté, comme un élément étranger, contre lequel nous ne pouvons rien d'ailleurs, et voir seulement s'il ne conviendrait pas, dans l'intérêt des deux peuples, de tenter un compromis économique, un arrangement, un rapprochement. Ne me répondez pas! Non, pas ce soir! Vous me donnerez votre sentiment demain, quand nous serons en route, à travers les Colli Berici, dans la belle lumière calme, dans la campagne sereine!

Nous les avons parcourus, en effet, les Colli Berici, et je comprends mieux, à présent, qu'il y eût tant d'ermites en ce pays, au temps jadis, clercs ou laïques, de grande famille souvent, qui se bâtissaient une cabane de pierre, creusaient un puits, plantaient un olivier avec une douzaine de pieds de vigne, et vivaient là. Nous montons d'abord en voiture une longue route coudée, bordée, du côté de la ville, par un portique voûté. Il y a autant d'arches que de grains dans le rosaire, et, sur chacune, est inscrit le nom d'une famille de Vicence, bienfaitrice insigne dont la générosité assura la construction de l'œuvre. Après la dernière arche, au tournant de l'église de la Madonna del Monte, où mène cette

voie triomphale, nous entrons dans le jardin d'une villa particulière, plantée sur le sommet du mamelon. Les allées suivent le bord sinueux du plateau. Elles traversent des touffes épaisses ou légères d'arbustes, elles ont des jours merveilleusement ménagés. Autour de nous, quelques hauteurs pareilles, couvertes de pampres et d'arbres fruitiers, jaunis par l'automne. Un villino les domine. Deux ifs l'encadrent de leurs plumets d'un vert sombre, bien droits sur un fût noir. On approche. La pente raide se découvre, tapissée de vignes, puis, tout en bas, au-delà d'un ruisseau, au-delà des bandes de prés traversés de lignes d'arbres, la ville toute rose, dans un voile de brume matinale, et le cercle lointain des Alpes, qui montent par étages, comme fleuries de bruyères à leur base, et blanches au ras du ciel.

— Venez maintenant, dit le sénateur, vous verrez une chose bien différente.

La chose bien différente, c'était, dans le couvent abandonné qui touche l'église, la cène de saint Grégoire le Grand, par Véronèse. Le tableau, qui rappelle la cène du même peintre, au Louvre, occupe tout le fond d'un ancien réfectoire, entièrement blanc et nu. Il a été lacéré, en 1848, par les soldats autrichiens, qui ont fait trente-deux morceaux de cette toile admirable, restaurée avec amour dans la suite. Une inscription, où perce l'émotion, l'espèce de tendresse des Italiens pour leurs trésors d'art, rappelle le vandalisme des étrangers. Un plan, qu'on peut voir dans une salle voisine, reproduit le tracé bizarre des coups de couteau et de sabre qui mutilèrent le chef-d'œuvre.

— Ces temps-là étaient de tristes temps! me dit M. L.

— Qui ne vous ont pas laissé de trop mauvais souvenirs, cependant? Vous voici alliés.

— Que voulez-vous! nous leur disions : « Passez les Alpes! » Ils l'ont fait.

— Pas de bonne grâce.

— Nous l'avons oublié. Eux aussi : d'ailleurs, les actes de stupide destruction, comme celui-ci, n'ont pas été fréquens, ni pendant l'occupation, ni pendant la guerre, du côté des Autrichiens.

Une demi-heure plus tard nous visitions la villa *de' Nani*, appelée ainsi à cause des figures grotesques de nains posées sur la balustrade, en bordure du chemin. Vrai type de villa italienne, l'habitation du maître est séparée de la maison des hôtes, long bâtiment où je croyais voir entrer quelque grande dame du dernier siècle, venue de France ou d'Angleterre, avec ses gens, ses caisses et ses carrosses. Toutes les chambres, tous les salons sont peints à fresque par Tiepolo : on y voit de la mythologie et des Chinois, des caricatures et des scènes tragiques d'une belle

fraîcheur. Et la campagne est ravissante alentour. On l'aperçoit, par les larges baies vitrées, moins vaste que tout à l'heure, mais plus molle encore de lignes et d'une intimité dont le charme vous enveloppe. Par dessus les bosquets de la villa, semés de statues blanches, des pentes de collines cultivées en vignes et en vergers, une vallée qui s'en va vers la gauche, et tourne avec une grâce de fleuve, et se perd entre d'autres collines, un air très pur, des gazons ravivés et des feuilles jaunies par l'automne, point de bruit, si ce n'est, par momens, un coup de fusil suivi du vol bondissant d'une grive ou d'une troupe d'étourneaux. Si les Italiens demeurent à peu près le même temps que nous à la campagne, — ils quittent la ville aux premières chaleurs et ne rentrent qu'en décembre, — ils y sont retenus par des raisons un peu différentes des nôtres. Leurs villas sont, moins que les châteaux de France, appropriées aux réunions nombreuses et bruyantes. La saison des chasses n'existe pas. La Saint-Hubert se fête au plus avec un salmis de merles ou un civet de lièvre. Mais il y a souvent un ami ou deux, et plus de lecture, plus de rêve, plus de promenades à pied, plus d'heures paresseusement dépensées à goûter, du bord d'une terrasse ou du milieu d'un salon orienté avec art, la poésie languissante d'un automne moins rapide que le nôtre. M. L. exprimait une idée pareille lorsqu'il me conduisit dans la maison de Fogazzaro, — tout près du domaine *de' Nani*, sur la même arête de colline et devant le même horizon, — et qu'il me dit, montrant le cabinet du poète, meublé à la parisienne, encombré de bibelots, et percé de trois fenêtres ouvertes sur les Colli Berici : « Croyez-vous que ce soit Fogazzaro qui fait des vers? Vous voyez bien que non : c'est la campagne qui chante! »

L'excellent homme ne se crut pas quitte des devoirs de l'hospitalité pour m'avoir reçu la veille et accompagné le matin. Il voulut me montrer tout Vicence, en détail. Je passerai sous silence le musée, — les guides en parlent, — la bibliothèque, où je trouvai deux bibliothécaires prêtres, à tournure monacale, très savans, paraît-il, bibliophiles passionnés, le théâtre olympique, où l'on jouait *Œdipe roi*, à la fin du XVIe siècle, les rues même, si curieuses, pour parler d'une œuvre toute moderne : l'école industrielle de Vicence. Elle a été fondée sur le modèle de nos écoles d'arts et métiers. L'Italie n'en possédait qu'une seule, à Fermo, dans les Marches, quand, il y a seize ans, un des industriels les plus riches du nord, un homme de bien, dont les tissages de laine occupent à Schio 5,000 ouvriers, M. Alexandre Rossi, résolut de doter sa province d'une institution qu'il était venu étudier en France, et qu'il jugeait indispensable au développement de l'industrie en Italie. Je me souviens avec quelle sorte de prédilection

il s'exprimait, au cours d'une visite que j'eus la bonne chance de lui faire dans les montagnes de Schio, sur l'école de Vicence. Il a créé, il entretient beaucoup d'autres œuvres destinées à améliorer le sort de ses ouvriers. Aucune ne lui a coûté plus que celle-là, je ne dis pas seulement d'argent, mais d'efforts et de persévérance. Il n'entendait pas doter, en effet, une institution d'État, mais, fidèle à l'esprit décentralisateur et libéral qui anime tant de ses compatriotes, il voulait un établissement provincial, ayant une certaine autonomie, s'administrant lui-même ; il tenait à réserver au fondateur, à la province, à la commune, leur part très légitime d'influence et de direction, et à faire inscrire, dans la liste du personnel enseignant, le nom d'un aumônier, d'un *direttore spirituale*, comme ils disent là-bas. Après de nombreux pourparlers, il réussit. M. Rossi donnait près de 400,000 francs, le gouvernement, la province, la commune, s'engageaient à verser une somme annuelle, et les quatre puissances partageaient le pouvoir.

Il est dit, en effet, dans le décret qui reconnaît et organise l'école, que la *junte de vigilance*, ou conseil directif, sera composée du fondateur, M. Rossi, et d'un de ses délégués, d'un délégué du gouvernement, d'un délégué de la province et d'un délégué de la commune. Elle exerce de larges attributions, cette junte, elle administre l'école, vote le budget, délibère sur les modifications à apporter dans les programmes, nomme les professeurs et le directeur, sous réserve de l'approbation ministérielle, fixe les traitemens, et statue sur les cas disciplinaires. Le directeur reçoit 8,000 francs et le logement, les professeurs 4,000 francs. Les études, à la fois théoriques et pratiques, préparent des contremaîtres pour les usines de constructions mécaniques et les industries textiles, des mécaniciens pour les chemins de fer et la marine marchande. Après trois ans d'études, les élèves passent un examen de licence, et l'école s'occupe de les placer dans l'industrie italienne. Tout paraît bien entendu et bien réglé. Les bâtimens, que j'ai visités avec le directeur, M. Boccardo, fils de l'économiste connu, étaient d'une irréprochable propreté et abondamment aérés. On travaillait, dans les ateliers munis de machines dont plusieurs ont été construites sur place. Des jeunes gens, de quatorze à dix-sept ans, limaient, tournaient, foraient, menuisaient, et la discipline ressemblait à celle des régimens italiens, plus tolérante, plus paternelle que dans les pays du nord des Alpes.

L'école industrielle de Vicence est la plus prospère de la péninsule. Le nombre de ses élèves va sans cesse grandissant. Il était de 78 en 1889-1890, de 117 en 1890-1891, de 149 en 1891-1892, et de 160 au début de l'exercice 1892-1893. La seule institution du même genre qu'on puisse comparer avec elle est, comme je

l'ai dit, l'école de Fermo. Il n'existe ailleurs que des écoles partielles, préparant à une seule profession, et d'une importance médiocre, par exemple l'école de plâtrerie de Doccia, près de Florence, l'école de dentelles de Rapullo, près de Gênes, et surtout celle de Murano, à Venise, où l'on sait que cette jolie industrie, si florissante autrefois, reprend vie et donne du pain à plusieurs centaines d'ouvrières.

En route. — J'ai souvent observé que les Italiens avaient moins de plaisir que nous à dire du mal de leur pays. C'est peut-être qu'ils en pensent un peu moins de bien. Quand on leur objecte un défaut grave, une infériorité certaine, ils glissent, ils avouent par leur simple silence. « Nous avons eu tant de peine à nous faire accepter comme une grande nation, me disait l'un d'eux, voulez-vous que nous allions nous diminuer nous-mêmes à vos yeux? »

Deux voyageurs viennent de monter dans le wagon. L'un porte de la fourrure. L'autre n'en a jamais porté. Il a la mine efflanquée d'un homme qui court après la fortune, et doit appartenir aux provinces du Sud, dont il a le type maigre et ardent. Il ne s'est pas assis qu'il se plaint de la lenteur du train : « Mauvaise ligne! Est-ce que cela marche! Moi qui viens de France et d'Angleterre, j'ai été habitué à autre chose! » Aussitôt, le voyageur qui lui fait face le prend de très haut avec lui : « Que dites-vous? Ce train marche parfaitement. Nos lignes italiennes ne le cèdent en rien aux autres. Moi aussi, monsieur, je suis allé en France. Est-ce que les trains y sont rapides? Paris-Lyon, peut-être, l'express du Nord, peut-être. Mais la moyenne, je vous défie de prouver qu'elle soit supérieure à la nôtre! » Et, sans transition. « Il y a la plus complète sécurité à Rome et dans la campagne de Rome, monsieur! Vous pouvez aller, venir, de jour, de nuit, sans danger. Puisque vous voyagez, affirmez donc la même chose de Paris! »

Le Méridional s'est mis à regarder par la portière, et l'homme du Nord s'est tourné vers moi, pour me prendre à témoin de la rapidité du train. Je me suis plaint seulement des secousses produites par le mauvais état de la voie. Il a trouvé l'observation juste, et a continué la conversation. C'était un homme d'affaires, instruit des choses du présent et très assuré de l'avenir. J'ai craint qu'il ne fût également administrateur du réseau adriatique, et cela m'a gâté ses appréciations sur les chemins de fer. Mais j'ai goûté la façon dont il jugeait l'industrie italienne.

— Vous avez vu, me dit-il, l'affiche placardée dans nos gares, une femme aux fortes mamelles, qui porte une banderole avec cette inscription : *Risorgimento industriale italiano?*

— Oui, monsieur.

— C'est une réclame pour une maison d'acide tartrique. Lorsqu'un commerçant commande un motif d'art pour orner ses factures ou ses prospectus, c'est presque toujours une femme à la puissante poitrine, habillée d'une robe aux plis soufflés par la bise. Souvent elle joue de la trompette. Vous avez pu constater que la déesse de l'acide tartrique n'en jouait pas. Et elle a raison. Je ne prends même pas très au sérieux ce « réveil industriel » d'une nation qui n'a jamais été célèbre par ses manufactures. Nous avons quelques établissemens industriels, fondés de longue date et prospères, le long de nos frontières du Nord et de l'Ouest. Nos soieries sont connues. Les meubles se sont toujours fabriqués avec succès dans la haute Italie. Mais les tentatives récentes pour implanter chez nous de nouvelles industries, malgré le bruit fait autour d'elles, n'ont pas toutes réussi. Loin de là. L'opinion même est devenue plus sage, sur ce point, et commence à comprendre que les transformations de cette nature ne se décrètent pas. Mon Dieu, je pourrais vous citer, parmi les entreprises qui paraissent heureusement commencées, la fabrique de wagons montée à Venise, une autre d'ustensiles de ménage et de cuisine en fer, établie à Sesto, près de Milan, et qui a dû porter une certaine atteinte au commerce parisien. Mais peut-on, de bonne foi, ranger dans ce nombre les fonderies et aciéries, travaillant pour l'État, comme celles de M. Armstrong à Pouzzoles? Elles occupent un personnel considérable. C'est vrai. Mais elles ne sauraient constituer un « mouvement » ni un « réveil » industriel. Pour être franc, il faut avouer que l'ouvrier italien n'a pas encore la main faite, et que l'apprentissage sera long; il faut savoir dire que le progrès industriel chez nous est encore peu de chose, et qu'il se développera très difficilement, parce que nous manquons du premier outil, de l'élément essentiel, jusqu'à présent : la houille.

Une demi-douzaine de personnes compétentes m'ont confirmé, dans la suite, cette appréciation d'un inconnu.

— Quand on parle aux Italiens de leur littérature, les femmes disent généralement : « Je ne lis que des romans français; » les hommes en disent quelquefois autant, mais ils ajoutent : « Ce n'est pas surprenant si notre littérature est inférieure à la vôtre. Chez nous, toutes les intelligences, depuis quarante ans et plus, ont été tournées vers la politique. Les luttes pour l'unité italienne, puis pour l'organisation du royaume, ont enlevé à leur vocation véritable un bon nombre d'écrivains et de poètes. Mais déjà les œuvres originales éclosent plus nombreuses, et vous verrez qu'un jour prochain la littérature italienne aura sa place honorable parmi celles de l'Europe. »

Je le souhaite avec eux. Il suffit d'examiner la physionomie, le geste, le style oratoire de certains membres du parlement, pour se convaincre, en effet, qu'on se trouve en présence d'un artiste égaré dans ses voies. L'Italie a perdu, à faire son unité, plusieurs grands écrivains. Et, parmi les contemporains, pour ne citer qu'un nom, je me demande si l'on peut voir la tête de poète inspiré de M. Zanardelli, le président de la chambre, sans songer qu'il était né pour porter le luth.

D'autre part, il est vrai qu'au milieu d'un grand nombre de livres mediocres, d'imitations faibles et souvent maladroites d'ouvrages étrangers, les Italiens ont produit, ces dernières années, quelques œuvres d'un mérite réel, et pleines de promesses. Est-ce une école qui commence? Peut-être. Nous connaissons les voyages de De Amicis, mais fort peu ses romans ou ses recueils de nouvelles, le *Roman d'un maître d'école* par exemple, ou ces deux livres pour les enfans, *Cœur* et *Entre l'école et la maison*, dont le premier surtout a obtenu en Italie un succès énorme, — j'ai entre les mains un exemplaire de la 136e édition. — De Amicis me semble cependant bien plus original, bien plus national sous ce nouvel aspect. Je laisse de côté tous les essais de romans du grand monde, du monde bourgeois ou du demi-monde, qui n'ont pas paru très heureux, jusqu'à présent, à l'exception du *Daniele Cortis* de Fogazzaro. Mais les *Nouvelles du Val d'Aoste* de Giuseppe Giacosa ; les récits de mœurs toscanes de Mario Pratesi, *In provincia;* les *Veillées de Néri* de M. Renato Fucini, un autre Toscan ; *l'Innocente* de Gabriele d'Annunzio, un styliste éminent, né dans les Abruzzes, qui a tenté plusieurs voies littéraires ; surtout les nouvelles de Salvatore di Giacomo, de Mme Matilde Serao, de Verga, sur lesquels je reviendrai en parlant du sud italien, me paraissent des œuvres de haute valeur, toutes nées de cet amour de la province que je signalais tout à l'heure, et, à cause de cela, vivantes, vraies, colorées. Même pour un étranger, il est évident que les conteurs italiens ont trouvé là une veine féconde, d'une richesse inépuisable. S'ils savent s'y tenir, nous aurons des chefs-d'œuvre. Et tout les y porte : le succès, leur sentiment tendre et juste des souffrances populaires, le voisinage intime, presque le mélange des classes, dans une société demeurée moins orgueilleuse, au fond, et plus chrétienne que la nôtre, la variété des coutumes locales, des types, des races, et ce merveilleux élément de couleur et de poésie : les dialectes.

Nul ne s'y trompera, d'ailleurs. La tradition que la prose italienne semble très heureusement vouloir reprendre, les poètes de dialectes l'avaient conservée. Eux, ils n'ont jamais failli à leur vocation. Ils sont restés les plus Italiens des auteurs, inconnus en

dehors de la province dont ils parlaient la langue, familiers, grossiers quelquefois, mais sans modèles au-delà des frontières, expression d'un petit peuple qui leur donnait la joie d'une adoration véritable, en compensation de la gloire impossible à atteindre. Si vous interrogez, leurs noms sortent de partout. En Piémont, c'est Arnulfo, mort il y a quelque temps déjà; dans le dialecte de Milan, Ferdinando Fontana; dans celui de Pise, — la patrie du bel italien, pourtant, — Neri Tanfucio (Renato Fucini); dans le patois de Rome, le célèbre Belli, qui écrivit de violentes satires contre Grégoire XVI et Pie IX, et finit en traduisant les hymnes du bréviaire romain; dans le patois de Naples, un nombre incroyable de poètes et de chansonniers. Presque tous ont une préférence marquée pour le sonnet. Sous cette forme brève, faite pour le trait, il n'est guère de sujet qu'ils n'aient tenté. Mais le héros ne change pas. C'est le peuple qui parle, qui rit et se moque ou qui pleure; c'est lui qui trouve des mots d'un imprévu, d'un esprit, d'une intensité de sens admirables. Il est le juge, il est le poète, il est celui qui passe, avec sa misère habituelle ou sa courte joie, dans le décor familier des rues ou des champs. Laissez-le dire. Sa verve est puissante, sa langue est pleine d'or et de scories comme un minerai. Il émeut les simples qui l'écoutent, et, sans le savoir, tandis que les écrivains de la langue littéraire copiaient tous les genres sans parvenir à trouver le leur, il a gardé, il a fait vivre, pour l'avenir prochain, la petite branche de houx sauvage qui portera la greffe et des fleurs inconnues.

A présent beaucoup y reviennent, à cette étude de la vie populaire, de la vie italienne. Quelques-uns l'abordent avec le souvenir trop persistant de leurs lectures réalistes ou de leur éducation classique. Mais l'amour est là, l'amour qui crée les vraies œuvres. Ils aiment ce dont ils parlent, ils commencent à comprendre que tout l'artifice de l'imagination ne vaut pas un mot profond sorti de l'âme, et, par momens, quand on lit certaines nouvelles, observées, sobres, familières, on a le sentiment, qui ne trompe jamais, d'une chose que tout le monde a pu voir, mais qu'un Italien seul a pu écrire.

Les poètes sont moins rares encore, en dehors des dialectes. La langue italienne se prête si bien aux vers! Elle a tant de rimes en *a* et *o!* Elle est si chantante! Je crois qu'il y a peu de jeunes gens, munis de la licence classique, *licenza liceale*, qui n'aient tourné une sérénade, un sonnet ou une élégie. Un grand nombre persévèrent, — ce qui prouve une vocation, — jusqu'après trente ans, souvent même jusqu'à la vieillesse. J'ai connu des hommes mûrs et rangés, qui vivaient à l'ombre de leurs citronniers, et écrivaient sur l'amour des vers fougueux ou tendres, qu'ils imprimaient eux-mêmes, et pour leurs seuls amis, sur des machines à eux, sans aucun souci

de gloire, mettant une couverture noire quand la pensée du recueil était triste, et reliant en parchemin blanc les inspirations des jours meilleurs. D'autres essaient d'envahir les revues, toujours prudentes en face des lignes rimées. Je dirais que l'Italie du Nord, et particulièrement la Vénétie, est féconde en poètes, si Naples n'était pas là, qui pourrait réclamer. « Ils sont soixante-deux dans la seule Vérone, » m'assurait en riant mon ami F... « Le souvenir des amans immortels les poursuit. Trente a Giovanni Prati ; Trieste possède Gazzoletti et Francesco dall'Ongaro, — remarquez-vous cette revendication de Trente et de Trieste? — Vous connaissez assurément Luigi Carrera de Venise et le fameux Giacomo Zanella, prêtre de Vicence, dont les vers ont une réputation dans toutes les provinces? »

Oui, je connais Zanella, et même plusieurs de ses émules. J'avoue que je les goûte médiocrement, sauf M. Gior Marradi. Mais j'ai lu Mlle Ada Negri, une toute jeune et toute moderne poétesse, et j'ai été ravi.

Elle doit avoir vingt-deux ans. Elle est née à Lodi, et ç'a été une pauvre enfant, élevée par une mère veuve et misérable. A dix-huit ans, elle était envoyée comme maîtresse d'école primaire à Motta-Visconti, un bourg sur les rives plates du Tessin, toute seule, sans appui, sans avenir probable, ayant peu lu, faute de livres, mais convaincue de son génie, orgueilleuse, irritée contre la vie, et décidée à ne point se laisser vaincre par elle. Deux ans plus tard, Ada Negri publiait son premier volume de vers : *Fatalità*. Elle avait pris son inspiration tout près d'elle, dans sa misère, dans son enfance oubliée, méconnue, traversée. Le cri de révolte qu'elle jetait fut entendu, comme tous les cris de passion vraie. Elle eut immédiatement des partisans, des amis, des articles, des demandes de collaboration. L'éditeur Trèves écoula en très peu de temps la première édition de *Fatalità*. Et le succès, je vous assure, était bien mérité. Ada Negri est un poète. Elle parle une langue étonnante de force. Elle a je ne sais quelle manière audacieuse et chaste de dire. Elle n'est point ignorante, et elle reste jeune fille. On devine que cette révoltée se consolera. Mais elle restera poète, et, je le crois, tout à fait à part, dans la littérature contemporaine de son pays. Lisez *Birichino di Strada* (gamin de la rue), *Popolana*, *Buon di Miseria*, *Nenia materna* (chanson maternelle), et vous serez ému par ces vers ardens, souffrans, avides de vivre, avides d'amour. Voici une petite pièce, une des plus tristes : *Autopsia*.

« Maigre docteur qui, les yeux fixes, avec une cruelle — et dure convoitise, — tailles et tourmentes ma chair nue, — du tranchant froid de ton scalpel.

« Écoute, sais-tu qui j'ai été? Je défie la morsure — sans pitié de la lame, — ici, dans l'affreuse salle, — je te raconterai mon passé.

« J'ai grandi sur les cailloux des routes, jamais — je n'ai eu maison ni parens ; — sans chaussures, les habits en désordre, sans nom, j'ai erré — à la suite des nuages et du vent.

« J'ai connu les nuits sans sommeil et l'inquiet — souci du lendemain, — l'inutile prière et le désespoir secret, — et les jours sans pain.

« J'ai connu toutes les fatigues extrêmes, — et les misères obscures. — J'ai passé au milieu des visages sombres et ennemis, — partagée entre les larmes et la crainte.

« Et finalement, un jour, sur un lit, — blanc d'hôpital, — un ange noir a étendu sur moi, — son aile aux ongles courbes.

« Et je suis morte ainsi, entends-tu, seule, — comme un chien perdu, — je suis morte ainsi sans une parole — d'espoir ou de salut.

« Comme elle brille ; comme elle est noire et épaisse, — ma chevelure qui coule ! — sans un baiser d'amour elle sera ensevelie, — sous la terre froide.

« Comme il est virginal, et blanc, et flexible, — mon corps, et comme il est léger ! — A présent tu le déflores de l'avide — baiser de ton couteau !

« Va donc ! Taille, déchire, coupe, tranche... — qu'importe ? je suis matière vile ! — Cherche dans mes entrailles, cherche l'horrible — mystère de la faim !

« Descends avec ton scalpel, jusqu'au fond — de moi-même, et arrache le cœur, — cherche-le dans mon cœur, cherche le sublime — mystère de douleur.

« Toute nue ainsi, sous tes yeux, — je souffre encore, sais-tu ? — De mes prunelles vitreuses, je te regarde, — et tu ne m'oublieras plus.

« Car, sur mes lèvres, comme un dernier — souffle de passion, — frémit un râle sourd — de malédiction. »

Après le grand succès qu'elle a obtenu en Italie, Mlle Ada Negri vient d'être nommée à l'une des écoles normales de Milan. On me dit qu'elle prépare un poème. Hélas ! quand on est si jeune et vraiment poète ! Se peut-il ?

— Un grand éditeur, — ils sont presque tous du nord, — me disait : « Les villes où on lit le plus sont Turin, Milan et Trieste. Très lettrée, Trieste l'*irredenta*. L'Allemagne achète aussi passablement nos ouvrages italiens. Quand un volume a du mérite, j'en vends cinq cents exemplaires en Allemagne et cinquante en France. »

Aux devantures des librairies, et dans les catalogues, j'ai rencontré maintes fois des traductions de M. Zola, dont les Italiens font volontiers observer l'origine italienne. La faveur du public s'est

tout autrement répartie entre les diverses œuvres du romancier, en-deçà et au-delà des Alpes. Ici, tandis que l'*Assommoir*, *Pot-Bouille*, la *Terre*, n'ont que deux, trois, cinq éditions, *une Page d'amour* atteint quatorze éditions. Préférence esthétique? Je ne le crois pas. J'inclinerais plutôt à penser que le titre a fait la fortune du livre, chez un peuple où l'amour, — le mot et la chose, — tient tant de place, et qui possède, pour exprimer l'idée de beauté, six noms pour un. Après *une Page d'amour*, nos voisins ont beaucoup lu *la Débâcle*. L'attrait était d'un autre genre. Ils ne me semblent guère, — à quelques exceptions près, apprécier les différences de style, même les plus grosses. J'ai entendu plusieurs hommes et plusieurs femmes dans des salons, parler avec attendrissement de M. Guy de Maupassant, et, presque dans les mêmes termes, de M. Fortuné du Boisgobey.

Autre signe. Nous avons quelques journaux qui publient des « petites correspondances, » mais combien pâles, en comparaison de celles que je rencontre ici, à la quatrième page d'un grand nombre de feuilles, et des plus sérieuses! Je prends au hasard.

La passion se révèle et grandit :

« Belle Florentine, j'ai cru comprendre le signe de votre éventail. Si j'ai deviné, mettez-vous à la fenêtre, demain, même heure.

« Merci! J'espère recevoir de bonnes nouvelles. Courage, mon ange, mon trésor, mon repos!

« La santé de maman empêche encore mon retour. Cependant, quand je songe, le regard plongé dans l'azur profond du ciel, à chaque étoile qui franchit les monts, à chaque souffle de la brise, je confie le salut de mon cœur, pour vous, ô très sympathique (*simpaticona*).

« Heureux et sûr de votre amour! Je vivrais mille ans que je vous aimerais mille ans, idéal de mon cœur, unique reine absolue, toute ma pensée, toute mon âme! Mille baisers petits, moyens et grands (*bacini*, *baci e bacioni*). Je t'adore! »

Malheureusement, un soupçon se glisse :

« Étoile adorée! vous vous amusez beaucoup? Pourtant, je vis pour vous seule! Écrivez au moins. Ce long retard me fait pressentir de tristes nouvelles. Mon Dieu! quelle peur! Je me défie d'un officier... J'ai d'affreuses prévisions! »

Il y a aussi l'*ultimatum*, parfois en forme brutale.

« Bien peu de gentillesse dans votre façon d'agir. Si vous êtes décidée à ne pas m'écrire, dites-le, parce que vous ne recevrez plus mes correspondances. Rappelez-vous que je n'ai jamais prié le sexe faible. »

Il y a enfin le congé!

« Dieu te pardonne l'abandon où tu me laisses! Hier, je te l'ai dit, du haut du balcon. Adieu! Tu m'as cruellement trompé! »

Qui sait? Peut-être était-ce le même désabusé, assagi par l'expérience, qui faisait annoncer, dans *la Tribuna* du 21 octobre : « Trompé en amour, je désire épouser une jeune fille, une veuve, même d'âge, avec une petite dot. »

Padoue. — J'ai toujours aimé Padoue et Bologne à cause de leurs arcades. J'aime aussi, à Padoue, dans la basilique, la chapelle de saint Antoine, où sont les hauts reliefs de marbre blanc les plus éloquens que j'aie vus. J'allais donc les revoir, cette *Suicidée* de Sansovino, cette résurrection de l'enfant rendu à la mère, quand je fus distrait par un placard affiché sur les piliers des galeries. C'était un appel d'un comité quelconque, pour élever une statue à la mémoire d'un héros dont le nom m'échappe. On y rappelait, au début, que le héros s'était acquis une gloire immortelle parmi les hommes, en prenant part aux expéditions de Garibaldi, et, vers la fin, on le montrait jouissant dans les cieux de la félicité des saints. Assurément, dans la pensée des rédacteurs, la qualité de garibaldien n'était pas la moindre vertu qui eût mérité au défunt le bonheur éternel. Ils disaient « garibaldien » avec onction, comme on aurait dit chez nous « membre des conférences de saint Vincent de Paul. » Nous n'aurions pas trouvé ces rapprochemens-là. L'âme italienne est pleine de contrastes, pour nous inexplicables. Quelque chose nous empêchera toujours de la comprendre tout à fait : notre extrême logique, notre inaptitude naturelle à la *combinazione.* N'est-ce pas à Bologne que j'ai vu la statue de l'Aumônier de Garibaldi? Ouvrez les journaux les moins religieux, vous y lirez, à côté de l'indication du lever et du coucher du soleil : « *Ave Maria* de l'aurore, 5 h. 15 m.; *Ave Maria* du soir, 5 h. 22 s. »

— Les étudians de l'Université ne sont pas rentrés. Je ne rencontre, dans le joli cloître intérieur où sont sculptés, peints et dorés, les blasons des anciens élèves nobles d'autrefois, que des ouvriers en train de réparer le pavage, un appariteur qui voudrait bien me montrer la chaire de Galilée, — une espèce de tour d'approche, en bois blanc, que je connaissais, — et le recteur de cette année, M. Charles Ferraris. Peut-être sait-on que les recteurs des universités italiennes sont pris dans le corps professoral et élus par lui, pour un an. C'est là une idée libérale, et qui n'est pas sans avantages. M. Ferraris m'emmène dans son cabinet. Je trouve en lui un homme obligeant et distingué. Il appartient à la Faculté de droit, où il occupe la chaire de statistique. Voici la seconde année qu'il

remplit les fonctions de recteur, ayant été maintenu dans sa charge comme l'ont été plusieurs de ses prédécesseurs. Il regrette que nos Facultés françaises n'aient pas toutes un annuaire pareil à celui qu'il me remet, et qui donne les détails les plus circonstanciés : la liste des professeurs et administrateurs de l'université, celle des ouvrages publiés par eux dans l'année, l'horaire de chaque faculté ou école, les résultats des examens subis, le nom et la patrie de tous les étudians inscrits. « J'envoie à un grand nombre d'ecoles supérieures notre annuaire, me dit-il, et j'en reçois assez peu en retour, particulièrement de la France. » Cette grosse brochure laisse une fort belle idée de la prospérité de l'Université de Padoue. Le nombre des étudians, qui était d'un millier en 1884, est monté, en 1891, à 1,315. Je vois que l'énumération des travaux de droit, de médecine, de lettres, de sciences naturelles et mathématiques, de pharmacie, composés par les professeurs, n'occupe pas moins de 30 pages du recueil. Je constate, en outre, comme je l'avais fait à Bologne il y a deux ans, la très large admission de cours libres, professés par des *privat-docent*. Malheureusement, je ne pourrai en entendre aucun : « L'Université ouvre habituellement ses portes le 20 octobre, me dit M. Ferraris. Les examens occupent une quinzaine, et les leçons commencent dans les premiers jours de novembre. Cette année, à cause des élections, — beaucoup de nos étudians sont électeurs, — la rentrée de toutes les universités est retardée. Le discours d'ouverture aura lieu le 26 novembre, et les cours ne reprendront que le 2 décembre. »

Un mois de perdu à cause des élections !

L'Université de Padoue n'a rien à redouter, évidemment, du projet déjà mainte fois agité, aujourd'hui présenté au parlement et dont on s'entretient jusqu'au fond des provinces. On en veut aux petites universités, ou mieux aux facultés isolées que d'anciennes et glorieuses traditions, plutôt que des services réels, maintiennent encore debout. Question budgétaire avant tout. Le président de la commission, M. Luca Beltrami, qui est député de Milan, faisait remarquer, dans un discours à ses électeurs, que certaines universités n'ont que cent ou même cinquante étudians, qu'on peut citer des facultés qui comptent huit étudians partagés en quatre sections et jusqu'à sept étudians pour six cours. On trouve même, paraît-il, une école d'ingénieurs ayant juste cinq élèves. Qu'allez-vous devenir, pauvre Sienne, que les étudians appellent *Siena gentile*, et vous, Urbino,.. et vous, Macerata,.. et vous, Camerino,.. et vous, Ferrare?.. Petites villes, le temps des ducs est passé ! L'ombre a perdu de sa poésie. Les hommes ne montent plus sur des mules les sentiers qui mènent à vos rues tournantes. Toutes vos richesses d'art ne

retiennent plus les cœurs. Ils ont encore un peu la curiosité du passé. Mais l'amour profond qui attachait les pères aux murs des vieilles cités, aux rues familières, à la maison de famille, s'en va diminuant chez les fils d'aujourd'hui. Nos âmes se sont répandues par le monde. Elles ne reviendront plus au nid. Elles le laisseront tomber avec un soupir, sans le bien défendre, parce qu'elles l'ont quitté, et que la douceur du chez-soi ne se retrouve plus entière après un seul adieu. Que fera-t-on de ces cloîtres où la jeunesse riait ou rêvait, la jeunesse maintenant ensevelie, oubliée, dont les rêves ni les rires ne renaîtront jamais? Mettra-t-on des soldats à dormir où vos maîtres enseignaient la science de votre temps? Les couvens ne suffisent plus à les loger. Peut-être sera-ce la ruine pure et simple. Et cela vaudrait mieux. Il y a du respect à laisser mourir les choses saintes.

Pourtant un ami m'a dit : « Les gouvernemens autoritaires ont de grands défauts, mais ils ont le pouvoir de réformer. Les gouvernemens parlementaires dépendent des députés, qui dépendent de leurs électeurs, qui sont eux-mêmes menés par leurs passions locales et par leurs intérêts. Vous verrez que nous ne supprimerons ni les universités, ni les sous-préfectures, ni les écoles d'ingénieurs inutiles. »

Il a peut-être raison, pour un temps.

— J'admire l'âme, la pitié singulière et touchante que les Italiens ont su enfermer dans ces quatre lignes, gravées sur un palais de Padoue : « *Fazioni e vendette, — qui trassero Dante, — 1306, — Dai Carrara da Giotto, — Ebbe men duro esilio.* — Les factions et les vengeances, — traînèrent ici Dante, — en 1306, — Grâce aux Carrara de Giotto, — il eut un moins rude exil. »

— Je sors d'un grand dîner. Parmi les convives, deux officiers, des anciens, qui ont fait campagne avec les Français. On a parlé de la France avec une sorte de regret poli, où il y avait plus de souvenir poétique que d'amour, plus de retour vers la jeunesse que d'élan de cœur vers la compagne d'autrefois. Une conversation de divorcé, que son second mariage n'a pas comblé. On m'a su gré de ne pas insister. D'une façon générale, si les Italiens disent rarement du mal de leur pays, ils n'admettent pas que vous en disiez; s'ils font allusion aux services rendus par la France, vous les gênez en appuyant; s'ils se lancent, comme cela peut arriver, dans un éloge excessif de leur pays, ils vous prennent pour un imbécile si vous les croyez. Quand un militaire vous dit: « La France nous a été d'un grand secours à Solférino! » répondez: « Comme vous avez

été braves en Afrique! » Vous aurez tous deux raison, et vous serez bons amis.

Bologne. — Le sénateur m'avait donné une lettre pour le lieutenant-général Dezza. Je prends une voiture, et je me fais conduire au commandement du 6e corps d'armée, avec deux de mes amis, l'un Bolonais, l'autre Français et capitaine d'infanterie. Un soldat nous introduit au premier, dans un salon d'attente, et va prévenir le général. Au bout de cinq minutes, nous sommes reçus dans le cabinet de travail où l'officier général est debout, très grand, très large d'épaules, la moustache et la barbiche blanches, vêtu de la petite tenue : tunique noire à col rabattu marqué d'un U (Umberto), sans décoration, culotte grise à double bande rouge et bottes à l'écuyère. Mon ami de Bologne nous présente, et expose notre désir de visiter une caserne italienne. La physionomie du général se détend aussitôt. Il nous parle en français : « Messieurs, dit-il, vous ne pourrez pas dire au moins que votre visite a été préparée. Je vais vous donner un mot pour le colonel. Une caserne d'infanterie, n'est-ce pas? — Oui, général. » Et nous repartons pour l'ancien couvent de Servi di Maria, où loge aujourd'hui le 27e de ligne, près de ce cloître ajouré, vous vous souvenez, dont les colonnes font une ombre si fine sur la rue.

Le régiment arrive de l'exercice. Beaucoup d'officiers dans le couloir peint à l'huile, noir en bas, jaune dans le haut, « ce qui est beaucoup mieux, me souffle mon compagnon français, que nos badigeonnages à la chaux et au noir de fumée. » Le lieutenant de service, l'écharpe de soie bleue en sautoir, nous mène dans le cabinet du colonel, près de l'entrée, à gauche. Il est presque luxueux, ce cabinet, avec de jolies tentures, des rideaux aux fenêtres, quelques objets d'art. Et le colonel, cavaliere Pittaluga, est un homme des plus aimables. Il a le type de l'homme de guerre, maigre et alerte, et les yeux bleus. « Messieurs, nous dit-il, j'ai été reçu, en Corse, de la façon la plus courtoise. J'ai visité des casernes aussi. Et je tâcherai de vous rendre ce qu'on a fait pour moi. Je vous conduirai. Venez. » Nous passons dans la salle de réunion des officiers, où je n'aperçois que des journaux militaires, — la bibliothèque est à la division, — puis, dans une salle à manger où sont dressés huit couverts. « Cela n'existe pas dans tous les régimens, nous dit le colonel. J'ai voulu que mes officiers pussent prendre leurs repas à la caserne, avec moi, si cela leur convenait, et à des prix très modestes... Veuillez faire apporter des vermout, » ajoute-t-il en s'adressant au lieutenant de service. Le vermout di Torino apporté, le colonel lève son verre, et, comme il est Italien, c'est-à-dire habile à nuancer les choses : « A la con-

fraternité des armes! » dit-il. Et un bon sourire tempère et adoucit la réserve obligée des mots. Nous entrons dans la salle d'escrime, un peu petite, mais peinte par des soldats qui ont du goût et de l'invention. Ils ont représenté sur les murs une foule de motifs militaires originaux, bien enlevés, en ouvriers teintés d'artistes qu'ils sont. Le colonel nous dit n'avoir jamais besoin de recourir à la main-d'œuvre civile pour les aménagemens intérieurs de la caserne. Les cuisines paraissent bien tenues. Dans le réfectoire des sous-officiers, attenant à leur salle de réunion, quatre tables, dont une pour l'état-major. L'ordinaire n'est pas le même qu'en France: les sous-officiers ont, le matin, la soupe, un plat de viande et du fromage; le soir, la soupe, deux plats et un dessert, du vin en outre à chaque repas, et paient 1 fr. 05 par jour. Les hommes, qui reçoivent 250 grammes de viande le matin, ne mangent le soir que des pâtes, avec la soupe. Ils semblent d'ailleurs bien portans. Mais combien leur physionomie diffère de celle du troupier français! Je les regardais, dans les cours, dans les corridors, dans les appartemens que nous traversions. Tandis que les officiers causaient, corrects, irréprochables de tenue, eux n'avaient pas même l'air de s'apercevoir d'une visite, évidemment peu commune. Pas de ces mines gouailleuses qu'auraient eues nos fantassins en croisant l'étranger, pas de ces rires derrière les portes, pas d'appels à haute voix, pas de ces plaisanteries lancées comme par hasard, d'une fenêtre à l'autre, et que le respect dû aux grands chefs n'arrête guère. On devinait des hommes doux, dociles, portés à la mélancolie. La plupart semblaient de tout jeunes gens, ayant peu de barbe. Au passage du colonel, ils se rangeaient et saluaient, tranquillement, posément, et, lui disparu, n'éprouvaient pas ce besoin de mouvement et de paroles, que provoque, chez les Français, une contrainte de cinq minutes. Les officiers les traitent doucement. « Quelle belle mission! nous dit le colonel, en montant l'escalier qui conduit aux chambres, celle de mon grade surtout : avoir la charge d'un régiment, s'occuper du corps et de l'esprit de ses hommes! Je ne sais rien de plus intéressant, ni de plus grand.» Il disait cela en homme convaincu, et simplement. A l'entrée de la chambre de la 6e compagnie, un vieux capitaine, entendant monter les visiteurs, s'avance, la main au képi. Il est de ceux, — nous en connaissons tous de pareils, — qui ont mis toute leur vie, toutes leurs pensées dans le métier, passionnés, méticuleux et presque toujours excellens avec des allures terribles. Le colonel lui serre la main. « Voyez-vous, messieurs, j'ai de si bons capitaines, que je leur laisse la plus entière liberté pour « l'arrimage » des effets. Ce que vous verrez ici est du goût de celui-ci. » Et le vieux salue de nouveau, très touché. Décidément, voilà un colonel

très fort. La chambre de la 6e est propre, comme toute la caserne. Les lits ne sont pas très nombreux, car les effectifs sont restreints. Ils sont en fer, en forme d'X, et se plient pendant le jour, dans le sens de la largeur. Mon ami, qui est spécialiste, constate que « l'arrimage » de la 6e est excellent. Les vêtemens que les soldats rangent sur la planche, comme dans nos casernes, ne dépassent pas l'alignement, ni d'un côté ni de l'autre. Par-dessus, le sac en poil, notre vieux sac, que les peintres ont dû regretter ; par-dessous, le bidon en forme de tonnelet. Mais les vêtemens, pour chaque homme, sont en moins grand nombre que dans nos casernes. Le pain, que nous goûtons, est un peu inférieur à celui de nos troupes, et les magasins, où sont les effets de mobilisation, ne semblent pas renfermer un approvisionnement considérable. Peut-être que nous n'avons pas tout vu.

Au moment où nous prenons congé du colonel, celui-ci nous montre, ouvrant sur le couloir d'entrée, trois portes bardées de fer. « Vous devinez, n'est-ce pas? nous dit-il. En prenant possession de ce casernement, j'ai trouvé des inscriptions au-dessus de chacune : chambre de discipline, prison, etc. Je n'admets pas cela. Il ne faut pas que le soldat, en arrivant à la caserne, ait l'impression qu'il arrive dans une geôle, ou du moins dans un lieu où il sera malheureux et puni. Et, le jour même, j'ai tout effacé de ma main. »

Nous nous retirons, somme toute, avec une bonne impression, qui serait profitable à certains, dont l'opinion toute faite se refuse à étudier les progrès militaires accomplis chez nos voisins, et qui continuent de parler de l'armée italienne avec une grande légèreté.

— Quand nous avions demandé de quels points de l'Italie venaient les soldats du 27e d'infanterie : « de Livourne, d'Udine et de Messine, » nous avait-on répondu. Or Livourne appartient à la haute Italie, Udine à la moyenne et Messine à la basse. Tous les corps italiens, sauf les vingt-deux bataillons d'Alpins, exclusivement composés d'habitans des frontières nord, se recrutent ainsi, dans un ou deux districts des trois grandes zones territoriales. Dans le même régiment, dans la même compagnie, les hommes de provinces différentes se rencontrent, et vivent trois années côte à côte. Et non-seulement les soldats de l'armée active, mais les réserves devraient se grouper d'après le même principe. En cas de mobilisation, on verrait des Siciliens obligés de rejoindre leur drapeau en Lombardie et des Piémontais se rendre en Calabre. La raison d'un système aussi gros d'inconvéniens apparaît évidente : le recrutement a été organisé pour fondre ces élémens si divers, et toutes les objections n'ont pu prévaloir contre la volonté d'achever, par l'armée, l'unité italienne. A-t-on réussi?

Il est hors de doute que la fusion est commencée. Les rivalités ne sont plus ce qu'elles étaient. Les frontières intérieures de l'ancienne Italie s'effacent de jour en jour. Mais l'œuvre est loin d'être terminée. Si vous interrogez un passant quelconque sur sa nationalité, même en vous servant des mots les plus généraux, comme celui de pays ou de patrie, il vous répondra : « Je suis Piémontais, Venitien, Calabrais, Sicilien. » Il ne répondra pas : « Je suis Italien. » A propos de mariages, de politique, de commerce, vous entendrez sans cesse l'habitant d'un ancien duché ou d'un ancien royaume parler sans ménagement de la province voisine. Un Napolitain vous dira, par exemple, comme l'un d'eux me l'a dit : « Je n'aime pas aller à Rome. Ces Romains nous reçoivent comme des étrangers. » Mais les différences sont surtout sensibles, et je ne crains pas d'affirmer qu'un reste d'animosité est encore vivant, entre gens du nord et gens du sud, entre le nord industriel et riche et le midi pauvre, entre le nord réfléchi et le midi bavard, entre le Milanais qui a sa villa au bord du Lac Majeur, et le Palermitain qui possède un fief électoral dans un district montagneux de Sicile. Voici quelques mots recueillis çà et là, et qui m'ont frappé.

Un riche commerçant du nord me disait : « L'idée de Napoléon avait du bon : royaume de la haute Italie, royaume de la basse Italie. En tout cas, ce sont deux territoires qui ne devraient pas avoir les mêmes institutions. »

Un Piémontais : « Nous sommes un pays trop long, monsieur. Jamais la tête et la queue ne se toucheront. Si on les y force, la tête mordra la queue. »

Un autre : « Savez-vous, monsieur, un des principaux obstacles que rencontre la propagande républicaine dans notre pays ? C'est qu'un homme qui prêcherait une révolution serait nécessairement d'une province. Et cela suffirait pour qu'il fût peu écouté dans les autres. Voyez-vous un habitant des Marches prêchant un Calabrais ? »

Un Florentin : « Vous êtes, en France, bien plus centralisés que nous. Cependant, nous trouvons que nous le sommes déjà beaucoup trop. Dans le grand monde et dans toutes les provinces, ici même, et à Rome, et à Naples, et à Palerme, quand on ne parle pas français, on parle patois. L'italien est plutôt négligé. Nous nous servons de ce procédé lent et doux, en manière de protestation indirecte contre l'excessive unité que plusieurs voudraient nous imposer. M. Crispi songeait à fonder une académie des dialectes à Rome. Le temps lui a manqué pour réaliser cette idée originale. Mais il avait le sentiment de la vitalité des langues provinciales. Et, soyez-en sûr, il y a dans cette persistance du dialecte, parmi

les gens du monde surtout, un sentiment d'orgueil et d'indépendance très profonds. »

Or, tous ceux qui me parlaient de la sorte étaient des partisans de l'unité italienne. Ils me le faisaient observer, et ils ajoutaient que, si l'unité politique est une bonne chose, les nuances de vie et d'humeur, les traditions locales, la dignité du municipe en sont une autre.

— Ce soir, j'errais dans un vieux quartier de Bologne. La rue était étroite entre deux rangs d'arcades sombres, où les promeneurs passaient invisibles. Je suivais la raie de lumière. A un détour, j'entends des cris. Une sorte de bandit déguenillé, en chapeau pointu, sort d'un vicolo, traînant un enfant qui résiste et crie au secours! *Soccorso! soccorso!* Il est tragique, le petit. Il a les bras étendus, la tête vers la galerie noire où il a vu des ombres se mouvoir. Ses yeux luisent, agrandis par la peur: *Soccorso! soccorso!* L'homme l'entraîne. Au bout d'une trentaine de mètres, la lutte continuant, une demi-douzaine de gens du peuple sont sortis je ne sais d'où, et ont paru sur la chaussée. L'un d'eux, que son manteau couvrait des épaules aux pieds, a saisi le bras libre de l'enfant, et, avec beaucoup de sang-froid, bien que sa bouche eût un frémissement de colère, il a dit au vaurien qui emmenait le petit: « Arrête-toi, et explique-toi. » L'autre l'a regardé en dessous, une demi-minute, sans rien dire. Puis, sentant qu'il n'était pas de force, il a commencé une espèce de plaidoirie. Après trois ou quatre phrases, l'homme au manteau a tiré l'enfant à lui, et l'a mis en liberté. Le petit s'est sauvé à toutes jambes, fou de terreur. Les deux hommes se sont de nouveau regardés, puis se sont écartés l'un de l'autre.

En France, nous aurions commencé par arracher l'enfant à l'oppresseur, au nom des immortels principes. Et, presque sûrement, les hommes se seraient ensuite battus, sans explication.

— Elle est curieuse, l'histoire de cette église de Saint-François, qui sera bientôt, la restauration achevée, l'un des plus purs exemplaires du style gothique italien. Je la connaissais bien, quoique les guides ne la mentionnent pas. Un de mes amis bolonais me l'avait fait visiter avec amour. Un autre m'y ramène, pour me montrer le progrès des travaux. Il me raconte, devant la façade de briques rouges, aux fenêtres encore bouchées, par quelle série d'aventures a passé le monument. Les Français de la révolution, vers 1796, en firent une douane. Même après la chute de l'empire, la profanation subsista, et ce ne fut qu'en 1840 que le pape Grégoire XVI, —

qui gouvernait Bologne par un de ses légats, — fit restituer l'église aux franciscains mineurs conventuels. Ceux-ci entreprirent de la rouvrir, mais le goût très peu sûr des architectes du temps la rendit méconnaissable. Les colonnes furent chargées d'énormes revêtemens, d'affreuses chapelles en brisèrent les lignes, des peintures à la manière d'Épinal achevèrent de lui donner un air de grange enluminée. Le général Cialdini fut peut-être frappé de cette ressemblance, car, en 1866, il s'empara de l'église, et déclara qu'elle lui servirait de magasin militaire. Et elle demeura ainsi, lamentablement réparée, abandonnée violemment, chose oubliée, jusqu'en ces dernières années. Mais Bologne a ses artistes jaloux de l'honneur de leur ville. Quelques-uns parmi ses citoyens les plus distingués, le jeune comte Nerio Malvezzi, le comte Joseph Grabinski, M. Alfonso Rubbiani, entamèrent des négociations pour sauver et rendre au culte le pauvre édifice. Ils avaient de grands projets, et, chose digne d'être notée, ils furent tout de suite encouragés par un mouvement d'opinion. Après de longs efforts, ils parvinrent à obtenir que l'église Saint-François serait cédée à la municipalité de Bologne, qui en fit hommage, à son tour, au cardinal-archevêque. Alors, en 1886, les travaux de restauration commencèrent. On avait retrouvé les plans anciens. On voulait rétablir l'église dans sa belle harmonie d'autrefois. Il fallait démolir des chapelles, dégager les colonnes, gratter les murailles, refaire des fenêtres, placer des vitraux. Ce furent de simples particuliers, ceux que j'ai nommés et quelques autres, qui s'en chargèrent. Ils ont jusqu'à présent dépensé plus de 100,000 francs, donnés par des citoyens riches de Bologne. En 1888, la reine Marguerite, s'étant vivement intéressée à leur œuvre, obtint du gouvernement un secours de 20,000 francs. Aussitôt, les parrains de Saint-François achetèrent et firent démolir les vieux bâtimens des messageries, qui gâtaient un côté de l'abside. Et ils découvrirent, réparèrent, mirent en belle place, au bord de la rue, trois tombeaux merveilleux, à colonnettes précieuses, trouvés à demi détruits : ceux de trois grands glossateurs bolonais, Accurse, Odofredo et Rolandino de' Romanzi. J'ai pénétré dans le chantier où des ouvriers achevaient de restaurer les chapiteaux si finement dessinés d'une des tombes. J'entends encore le ton ému de mon ami, disant aux ouvriers en blouse, montés sur l'échafaudage : « Voulez-vous bien permettre à un étranger, qui s'intéresse à l'art, de voir où nous en sommes, dans nos travaux de Saint-François? »

Partout on peut rencontrer, plus ou moins, ce souci des monumens anciens. Les Italiens connaissent très bien leurs richesses d'art. Ils les aiment mieux que nous n'aimons les nôtres. Il y a

chez eux un sentiment public, là où nous n'avons que des archéologues et une commission des monumens historiques.

Cette jalousie est très vieille en Italie. Du temps que le Conseil des dix gouvernait Venise, il avait rendu un décret relatif à l'art de la verrerie. On y trouve ce petit article : « Si un ouvrier transporte son art en pays étranger, au détriment de la république, il lui sera enjoint de revenir. S'il n'obéit pas, on mettra en prison les personnes qui lui tiennent de près. Si, malgré l'emprisonnement, il s'obstine à vouloir demeurer à l'étranger, on chargera un émissaire de le tuer. »

L'article finit toutefois par ces mots clémens : « Après la mort de l'ouvrier, ses parens seront remis en liberté. »

Florence. — Comme on est déjà pris, à Florence, par cette vision des maisons jaunes, par cette nonchalance du paysage, des gens, des attitudes, des voix, par cette abondance de fleurs, toutes choses reposantes et exquises, et signes d'une contrée déjà méridionale! J'ai retrouvé les petites marchandes au coin des rues, avec leurs paniers pleins d'œillets, de narcisses, d'héliotropes, de roses et d'une jolie variété de capucines à cœur noir. En cette saison tardive, pendant que les montagnes qui enveloppent la ville sont couvertes de neige, il y a une joie vive des yeux, pour une botte d'oseille qui passe. Mais la Florence des faubourgs est surtout belle de couleur. On n'y va guère, parce qu'on n'y trouve pas de monumens. Elle a sa poésie cependant. Les rues sont larges, pleines de poussière, bordées de maisons basses très blanches ou jaunes. Des verdures crues d'arbres verts pointent au-dessus des murs, dans les jardins fermés. Et puis, de temps à autre, ces boutiques de fruitiers que j'aime tant : une chambre étroite et profonde, toujours ouverte, une porte encadrée d'un feston de coloquintes d'or, des régimes de bananes pendus aux solives, des mannequins pleins de tomates, de noix, de raisins, d'oranges, de citrons, qui mêlent leur parfum à l'odeur de l'huile rance, une femme au milieu, assise, les épaules couvertes d'un châle rose, les yeux luisans dans la demi-ombre : tout au fond, l'étincelle d'une petite lampe brûlant devant une madone. Le matin, on voit s'arrêter là des charrettes longues, en forme de bateaux, peintes en rouge. Mon ami de France, l'officier, qui connaît bien l'Afrique, revient d'une course dans les quartiers suburbains. C'est la première fois qu'il voyage en Italie : « Oh! me dit-il, il suffirait de cinq à six burnous, dans ces rues-là, pour se croire en Orient. Je comprends mieux pourquoi ils nous en veulent tant d'avoir pris Tunis. L'Orient commence ici! »

L'expression est peut être un peu forte. Mais la remarque est

vraie. Elle explique un peu du charme, un peu des mœurs, un peu des choses et des hommes de ce pays, qui n'est pas tout latin.

— Je ne suis pas arrivé à temps pour la première représentation des *Rantzau*. J'assiste à la seconde. La grande salle de la Pergola est toute pleine. Le succès de Mascagni devient un peu une affaire nationale. On est venu, pour y applaudir, de toutes les provinces de l'Italie. Et il suffit, pour s'en convaincre, de jeter un regard sur les loges et les fauteuils. Les types les plus variés s'y rencontrent. C'est d'abord le plus commun de tous, parmi les hommes, la face épaisse du Piémontais, le nez court et gros, la moustache dure, arquée, tombante au coin de la bouche. L'énergie, la rudesse même paraît en être la note dominante. Cependant, ce gros bonhomme qui cause avec son voisin, et qui peut être un industriel, un marchand, un député, un *impresario* indifféremment, a le sourire madré. Quand sa lourde main se lève, chose curieuse, le geste est délicat, très expressif. Et on se demande si cet énorme corps ne cache pas une âme fine, à ses heures. A côté, il y a des Florentins, gens de race, assurément, des têtes d'artistes riches et soignés, éminemment impressionnables, avec ce je ne sais quoi d'élégant et d'impénétrable qui caractérise tant de physionomies italiennes. J'aperçois aussi des Méridionaux, très noirs de cheveux, pâles, plus fiévreux de regard. Quelques-uns ont le masque court, la barbe en avant, très frisée, l'air astucieux, passionné, défiant. Encadrés, ils ressembleraient aux portraits des vieux *condottieri* qu'on voit dans les musées. Presque personne, malgré la solennité, ne porte le chapeau de soie. Mon voisin m'assure que le chapeau rond est préféré par une raison d'esthétique, les Italiens trouvant que le campanile noir dont nous nous coiffons détruit l'harmonie des lignes. Chez les femmes, le type de Junon ou de Minerve est le plus fréquent. Beaucoup de beaux yeux sombres et de traits réguliers, imposans. Les Dianes blondes sont plus rares, j'entends parmi les femmes du monde : elles courent les ruelles de Venise ou de Naples. Le rideau se lève. Mascagni n'a pas à se plaindre de la froideur du public. Je compte les rappels. Le jeune compositeur est rappelé sept fois au premier acte, six fois au second, quatorze fois au troisième et huit fois au quatrième. A chaque fois que les applaudissemens éclatent, les acteurs, — dont deux au moins sont très bons, — s'interrompent. L'un d'eux s'en va vers la coulisse, et revient avec Mascagni, qui, souriant et grave, salue, montre de sa main libre les interprètes, pour faire entendre qu'il reporte sur eux tout l'honneur du succès, et se retire à reculons, un peu gauche, derrière un portant. Il a, d'ailleurs, une large, heureuse et intelli-

gente figure, ce jeune maestro, tout imberbe, la bouche longue et bien faite, le front haut, sous une forêt de cheveux bouffans. On sent une nature naïve et libre, enivrée de sa gloire précoce, quelques-uns disent prématurée, bien qu'il ait un véritable talent. J'essaie de deviner quelle est la part de l'admiration sincère et celle de parti-pris, de la vanité nationale flattée, dans l'ovation presque continuelle qui lui est faite. Je crois bien que plusieurs de mes proches voisins, les plus bruyans, sont montés à froid. Mais je suis entouré de gens d'une autre race, acteurs admirables, lors même qu'ils n'ont pas besoin de jouer, et je ne sais pas.

L'un d'eux, dans un entr'acte, ami de cœur de Mascagni, me raconte l'histoire du compositeur. Elle commence, à la manière des biographies de beaucoup d'artistes, par la misère. Mascagni est Toscan, il est né à Livourne, une ville toute de commerce, dont j'ai vu les rues et le port sous un jour brumeux, qui ne m'a pas laissé de souvenirs. En 1884, après trois ans d'études au Conservatoire de Milan, pauvre d'argent, doué, paraît-il, d'un appétit formidable, il s'engageait, en qualité de sous-directeur, dans une troupe d'opérette, aux appointemens de 5 francs par jour. Il vécut deux ans de cette vie vagabonde, courant les petits théâtres, tantôt avec un *impresario*, tantôt avec un autre. L'ennui l'en prit rapidement. Comme la plupart des Italiens, qui se marient très jeunes, il avait déjà pris femme. Il avait connu, aimé, épousé une chanteuse, honnête fille, pauvre comme lui. Et, vers la fin de 1885, ils s'établirent tous deux à Cerignola, une toute petite ville de Pouilles, près de Foggia. Mascagni s'y fit des amis. Il donna d'abord des leçons de piano, et commença un grand opéra, *Guillaume Radcliff*, qui n'est pas encore achevé. Puis, un jour, un grand événement se produisit à Cerignola. Le conseil municipal se réunit. Le maire arriva chez Mascagni : « Savez-vous jouer de tous les instrumens? » demanda-t-il. — De tous, répondit Mascagni. — Depuis la clarinette jusqu'à la harpe? — Naturellement. — Alors nous vous nommons directeur de l'orchestre municipal, à 100 francs par mois. »

La fortune faisait des avances à Mascagni. Mais la banque locale lui en faisait également. Et la situation de *direttore della scuola orchestrale* n'eût jamais suffi à donner au pauvre musicien ni la gloire, ni la plus chétive aisance, si M. Édouard Sonzogno, le riche éditeur de Milan, propriétaire du *Secolo*, et sorte de Mécène pour les artistes italiens, n'avait ouvert un concours d'opéra-comique. Mascagni résolut de concourir, et composa, sur un livret de son ami Taglioni, et d'après une nouvelle de Verga, la partition de *Cavalleria rusticana*. Il fut l'un des trois élus, et le seul dont l'œuvre, représentée à Rome en 1890, obtint un grand succès. Le

reste, je veux dire le voyage de *Cavalleria* à travers l'Europe, est trop connu pour que j'en parle. Ce qui ne l'est pas, c'est que l'auteur de la nouvelle sicilienne, d'où le livret avait été tiré, voyant le triomphe inespéré de l'opéra de Mascagni, intenta un procès, qui vient d'être jugé, et que les droits du poète ont été estimés, par les tribunaux, à une somme énorme. « Bah! me dit mon voisin, c'est M. Sonzogno qui paiera. » Je lui demande : « Quelle raison d'abandonner une veine si heureusement ouverte? *Cavalleria* était sicilienne, nationale. Mais le sujet de Guillaume Radcliff? Mais celui des Rantzau? Croyez-vous qu'un Italien, même en musique, ne ferait pas mieux de s'inspirer de la poésie si abondante de la terre natale? » Il allait me répondre. Nous étions en ce moment au foyer, ou plutôt sous le péristyle de la Pergola, encombré de monde. On causait bruyamment dans les groupes. Un air de joie, une émotion vraie animait tous ces visages d'Italiens et d'Italiennes : le plaisir, très rare, très désiré, non encore épuisé, de pouvoir fêter une œuvre nationale, un talent nouveau, et, qui sait, un continuateur peut être de Verdi vieillissant? Une rumeur nous fit nous détourner. Mascagni, nu-tête, les bras passés dans les bras de deux de ses amis, jeunes comme lui, descendait en courant l'escalier étincelant de lumière. Ils riaient tous trois, sautant les marches comme des enfans. Et lui paraissait si heureux, il criait si naïvement sa jeune gloire, il était si bien le poète emporté dans le rêve de ses premiers succès, que j'ai fait comme tout le monde : j'ai applaudi de tout cœur.

Sienne. — Elle est difficile d'accès, *Siena gentile.* Il faut déjà l'aimer pour aller la chercher si lentement et si loin, dans ses collines où n'abordent que des trains omnibus. Mais comme elle récompense, comme elle fait oublier la route! Ah! la chère ville, qui vous prend le cœur à jamais! Je l'ai vue un soir et un matin. Le matin, elle était curieuse et belle. J'ai visité, avec une émotion continue et renouvelée, sa cathédrale bigarrée, sa *libreria* aux murs couverts de chefs-d'œuvre, son musée, ses rues, sa grande place d'une forme unique, taillée, dit la légende, sur le modèle du manteau d'un pèlerin inconnu qui traversait la cité. Du haut de son campanile, elle apparaissait toute rouge dans le vert des collines, divisée en plusieurs quartiers dont chacun formait un labyrinthe, comme si on l'eût faite de gros coquillages marins, aux enroulemens réguliers, posés côte à côte. Mais la nuit, elle était extraordinaire et merveilleuse. Quiconque n'a pas vu Sienne au clair de lune ignore la beauté des ombres, et ce qu'elles ont en elles de puissance d'évocation et de rêve. Car les pierres ne parlent pas de même la nuit

et le jour. La nuit, leur couleur s'efface, les détails d'ornementation disparaissent, les silhouettes se dressent seules en l'air, et avec elles la physionomie essentielle du passé. Le moyen âge est là, tout vivant. Rappelez-vous une de ces ruelles sombres et tournantes, autour de nos vieilles cathédrales ; multipliez à l'infini, sur des pentes rapides, les mouvemens imprévus de la rue, les contreforts lancés dans l'espace, les chimères qui surplombent, les portées d'ombre opaque, les raies de lumière bleue, les ponts jetés d'un palais à l'autre, les dentelles des cheminées à travers les étoiles, et vous aurez quelque idée de la vieille ville gibeline. Les gens ont l'air de se douter qu'ils traversent un pays fantastique, subitement restitué aux âges éteints. Ils vont sans bruit. Leurs boutiques ne font pas de lueur sur le pavé. Aucun bruit, aucune note éclatante de vie moderne n'interrompt le rêve ancien où l'on marche.

J'allais accompagné d'un jeune Italien, épris comme moi de la beauté de l'heure et du lieu. Je l'avais rencontré dans le train de Florence à Sienne. Il était très grand, très mince, avec une figure en lame, des yeux doux et fins ; il portait une toque de laine bleue, terminée en arrière par un bec, et sur le côté droit de laquelle était brodé, en lettres blanches : *Siena*. Étudiant à coup sûr. Longtemps je l'avais écouté causer avec un vieux Siennois, mon voisin. Le vieux se lamentait sur la splendeur disparue de l'université de Sienne. « De mon temps, disait il, nous étions douze cents élèves. Quels professeurs, mon Dieu ! Que d'hommes fameux en toutes sciences ! Et ils demeuraient chez nous, ils s'attachaient à notre cité. Aujourd'hui, pour plusieurs, être envoyé à Sienne équivaut à un exil. » Et le tout jeune homme répondait avec une courtoisie déférente. Il savait, lui aussi, le nom des professeurs d'autrefois, la date de leur mort, ou les chaires nouvelles qu'ils occupaient ailleurs. A cinquante ans de distance, il était l'écho de cet amour tendre, de cette vénération érudite dont débordait l'âme de l'ancien. « Combien êtes-vous aujourd'hui ? lui demandai je. — Environ trois cents, monsieur, une centaine pour le droit, et le reste pour la médecine. — Et vous appartenez ? — A la faculté de droit, répondit-il, en portant la main à sa coiffure. Nous avons repris les insignes des diverses facultés, après les fêtes du centenaire de Bologne. Le droit, vous le voyez, porte la toque azur ; celle de la médecine est rouge, celle des mathématiques verte, celle des lettres blanche et rose. — Pourquoi deux couleurs ? — Elle était blanche primitivement. Mais quand les étudians entrèrent au cours, Giosuè Carducci leur dit : « Vous ressemblez à des cuisiniers. » Et ils ont ajouté du rose. Vous descendez à Sienne, monsieur ?

— Oui. — Permettez-moi de vous servir de guide. Vous arrivez la nuit. C'est le moment le meilleur pour recevoir la première impression de notre Sienne. »

Il m'accompagna, en effet, parlant bas, et s'arrêtant de causer aux beaux endroits, pour désigner, d'un geste, une ligne de palais ou un tournant de rue, sous la lune. Il m'apprit qu'il était de Pistoie, venu à Sienne à cause de la modicité des prix, — vingt francs une chambre, soixante francs de pension, — tandis que Bologne et Padoue entraînaient à d'assez fortes dépenses; qu'il avait un grand amour pour l'antique cité toscane, et pour l'histoire, et pour Dante. « Je suis un passionné des études dantesques, me dit-il. J'ai étudié le point de savoir si jamais Dante était venu à Sienne, comme certains le prétendent, à cause du passage sur Pietro Vanucci. On veut qu'il ait passé dans toutes les villes dont il a parlé. Mais je conclus à la négative, dans une brochure. — Et comment est né cet amour? — Très jeune, j'ai lu, là-haut, dans nos montagnes de Pistoie, les passages de la *Divine comédie* où il était question de ma ville. Cela m'a conduit à fouiller tout le poème. J'aime Dante à ce point, monsieur, que j'ai réuni chez moi, — *a casa*, — plus de deux cents volumes sur mon poète. J'ai vingt bustes et médailles qui le représentent. Je collectionne les gravures où sa belle figure est dessinée. Et je fais une thèse de doctorat sur ce sujet : *le Droit dans la Divine comédie et dans la Somme de saint Thomas.* »

Il me disait ces choses, par fragmens, dans les rues où nous errions, sans bruit, parmi les ombres coupées de lueurs bleues.

Quand je rentrai à l'hôtel de l'*Aquila nera*, mon hôtesse, me voyant ravi, à cause de *Siena gentile :*

— Quel dommage, monsieur, que vous ne soyez pas venu en août! Il y a de si belles fêtes! On y voit les costumes des anciens Siennois, les hérauts d'armes, les seigneurs, les marchands, les bannières de tous nos quartiers défilant sur la place et dans les rues.

— Pour célébrer?

Elle releva la tête.

— Pour célébrer, monsieur, la victoire remportée sur les Florentins *nel quattrocento!*

O longueur des souvenirs populaires, que nous ne connaissons plus!

René Bazin.

L'AIR ET LA VIE

Tous les êtres vivans respirent, et l'air leur est aussi nécessaire que l'eau, les alimens, une certaine chaleur. C'est là une notion banale d'ailleurs, et il n'y aurait guère d'intérêt à s'y arrêter, si, en procédant à une analyse plus exacte des phénomènes, les recherches modernes n'avaient révélé nombre de faits curieux, et qui montrent combien est variée la relation par laquelle sont unis l'organisme vivant et le milieu qu'il habite.

Mais avant d'étudier ces rapports multiples, quelques mots sur l'air lui-même. Il entoure notre globe de toutes parts, et forme une couche dont l'épaisseur n'est guère connue, il est vrai ; mais, pratiquement, l'atmosphère ne nous intéresse plus aux altitudes supérieures à 10,000 ou 15,000 mètres, parce qu'à cette hauteur, elle est sans doute impropre à l'entretien de la vie, et comme dans nos mers la vie ne dépasse guère une profondeur de 8,000 ou 10,000 mètres, nous pouvons dire que le milieu renfermant les êtres vivans forme une couche dont l'épaisseur ne dépasse point 20 ou 25 kilomètres. C'est dans cette mince couche, — où la vie atteint son maximum de densité à la partie centrale, représentée par le niveau des mers, — que sont contenus tous les organismes. Elle est peu de chose comparée aux dimensions de la terre et à l'immensité des espaces célestes, mais la variété des formes qui y ont évolué et le développement atteint par certaines d'entre elles n'en ressortent que plus admirables à nos yeux.

Cette atmosphère pèse sur chaque organisme, et le sujet de

taille moyenne supporte de ce chef un poids de quelques milliers de kilogrammes. Elle renferme de la vapeur d'eau, elle tient en suspension des poussières, elle est agitée de mouvemens nombreux, et chacun de ces élémens joue un rôle dans la vie.

Au point de vue chimique, l'air est composé d'élémens divers. Ce n'est point un corps simple, comme on l'a cru jusqu'à la fin du siècle dernier, c'est un mélange de corps gazeux, susceptibles d'être isolés et analysés. Un mélange et non une combinaison, car la réunion des élémens se fait sans phénomènes électriques ou thermiques; un mélange où les proportions des parties peuvent être considérées comme sensiblement constantes.

Parmi ces élémens, il en est trois qui sont prépondérans par la quantité ou par l'importance physiologique : j'ai nommé l'oxygène, l'azote et l'acide carbonique. D'où viennent ces élémens, dans quelle proportion existent-ils, quel est leur sort? Ces questions ne sont point déplacées ici. Étudiant les relations de l'atmosphère avec l'être vivant, nous devons considérer l'influence de la première sur le dernier, mais nous devons aussi considérer l'influence des organismes sur l'air, et c'est surtout d'elles que nous avons à parler dans l'étude rapide des questions qui viennent de se poser.

I.

L'oxygène a été découvert par Priestley et Scheele, en 1774. Peu de temps après, — et sur ce point nos lecteurs ne sauraient mieux faire que de se reporter au beau livre de M. Berthelot sur la *Révolution chimique*, et sur Lavoisier, — des expériences très simples prouvèrent à Lavoisier que l'oxygène est un des élémens constituans de l'air, et que ce dernier est un corps composé, un mélange de gaz. Le nom même d'oxygène fut créé par Lavoisier, et sa découverte fut le point de départ d'une révolution dans la chimie et la physiologie, d'une ère féconde en résultats admirables.

L'oxygène est un gaz plus lourd que l'ensemble de l'air, éminemment favorable à la combustion et à la respiration, c'est-à-dire aux oxydations. Dans 1,000 litres d'air, il y a 208 litres d'oxygène et 792 litres d'azote. Ce résultat a été obtenu par les méthodes nombreuses et très précises dont dispose actuellement la chimie, et grâce à ces méthodes on a pu rechercher dans quelle mesure la proportion d'oxygène est constante. Ces recherches étaient nécessaires, car certains chimistes, Dalton et Babinet entre autres, ont pensé, en se guidant sur des raisons théoriques, que l'air devient d'autant plus pauvre en oxygène qu'il occupe des régions plus élevées; qu'à la surface du sol il doit y avoir un peu plus

d'oxygène et un peu moins d'azote, alors que dans les hauteurs de l'atmosphère la situation serait renversée, l'azote étant plus abondant, et l'oxygène plus rare, de telle sorte qu'à 10 kilomètres d'altitude, par exemple, il n'y aurait que 184 volumes d'oxygène pour 816 volumes d'azote. Mais l'analyse directe, faite par Thénard, d'air recueilli à 7,000 mètres d'altitude, par Gay-Lussac, et les expériences de Dumas et Boussingault, faites au moyen de la méthode des pesées, ont montré que ces vues de l'esprit ne répondent point à la réalité des faits. On peut dire que la composition de l'air est uniforme et constante au point de vue de l'oxygène et de l'azote, à quelques très petites différences près.

Étudiant la teneur de l'air en oxygène selon le temps, à des altitudes et en des lieux différens, à des époques distantes, Dumas et Boussingault ont obtenu des chiffres sensiblement identiques, dont les légères différences se trouvent dans les limites des erreurs inévitables de l'expérience. D'autres chimistes, Brunner, Regnault, Reiset, Doyère, Bunsen, par des méthodes variées, sont arrivés à la même conclusion, qui par là se trouve solidement établie.

Et maintenant, d'où provient cet oxygène de l'air? Quelles en sont les sources? C'est une question qu'il est permis de se poser en présence de ces deux faits : la permanence de la proportion où ce gaz se trouve dans l'air, et l'énorme consommation qui en est faite par les êtres vivans et les combustions.

Nous savons que l'air en renferme plus de 1 million de milliards de kilogrammes, qu'il constitue près de la moitié du poids des minerais du globe; que l'eau en contient les 8/9e de son poids, et qu'il abonde dans les tissus de tous les êtres vivans. Nous ne connaissons actuellement, toutefois, qu'une source d'oxygène, découverte par Priestley, expliquée par Perceval et Senebier : je veux parler des plantes. On sait en effet que les végétaux ont la propriété, grâce à leur chlorophylle, de décomposer l'acide carbonique en ses élémens, en carbone qui se fixe dans les tissus, et en oxygène qui, devenu libre, se répand dans l'atmosphère. Sans doute, nombre de réactions chimiques donnent naissance à un dégagement d'oxygène, telles que l'électrolyse de l'eau, la décomposition du chlorate de potasse ou de l'acide sulfurique par la chaleur; mais est-il de ces réactions ou d'autres, qui se fassent naturellement et permettent le dégagement de ce gaz dans l'atmosphère? Nous ne savons. Mais du moment où la composition de l'air reste réellement constante, il y a quelque processus par lequel la masse énorme d'oxygène, absorbée par les combustions organiques et inorganiques de chaque seconde en tout point du globe, est tôt ou tard restituée à l'atmosphère. Les plantes peuvent-elles

exécuter la totalité de ce travail chimique? C'est une question que nous posons sans la résoudre encore : tout semble indiquer cependant qu'elles y suffisent.

Si la teneur normale de l'air en oxygène est constante, ou sensiblement telle, il ne faut pas oublier que selon les conditions il y a tendance locale à l'abaissement ou à l'élévation de la proportion habituelle. L'air diminue en oxygène dans les lieux encombrés par une agglomération d'êtres vivans, ou par la présence de substances qui s'oxydent lentement ou rapidement, dans les salles publiques, par exemple, ou dans les mines; et l'analyse chimique de l'air révèle aisément la situation; partout où il y a consommation d'oxygène sans circulation d'air suffisante, le taux de l'oxygène s'abaisse nécessairement. Mais ce sont là des accidens locaux qui ne retentissent point sur la composition de l'atmosphère dans son ensemble; pas plus que ne le font les cas inverses où, comme dans les forêts, il y a dégagement abondant d'oxygène.

Considérons maintenant l'azote. Ce gaz, nous l'avons dit, a été découvert par Priestley, et Lavoisier a montré qu'il entre dans le mélange que nous connaissons sous le nom d'air. Plus léger que ce mélange, il en occupe les 79/100 en volume. Il n'est ni comburant, ni combustible, il ne sert point à la respiration, il ne peut entretenir la vie. Ce n'est point qu'il soit toxique, mais il est inerte, indifférent, inactif au point de vue respiratoire. Nos connaissances à l'égard de son origine sont limitées. Nous savons que certaines sources thermales, les sources sulfureuses en particulier, en dégagent; nous savons que les animaux en excrètent aussi, qu'ils ont absorbé avec l'air respiré, et c'est tout. Comme l'oxygène, il paraît se présenter dans l'air en tous lieux dans la même proportion.

Les deux élémens, oxygène et azote, constituent la plus grande partie de l'air : ce sont ses parties essentielles. Celles qu'il nous faut maintenant considérer ne s'y trouvent qu'en proportion très faible et variable; on pourrait presque dire que ce sont les accessoires de l'air, si l'analyse ne nous montrait qu'elles jouent dans la vie des êtres un rôle presque aussi considérable que les élémens fondamentaux et essentiels.

Le plus important de ces élémens accessoires est l'acide carbonique, l'acide crayeux de Van Helmont. L'air en contient de très faibles quantités : 4 ou 5 volumes pour 10,000 volumes d'air. C'est un gaz relativement très lourd et que Priestley avait déjà reconnu être impropre à l'entretien de la respiration ou à la combustion. Les proportions où il se présente dans l'air ne sont point fixes; elles varient, selon les lieux et les conditions, beaucoup plus que ne

varient celles des autres gaz. En 1827 déjà, de Saussure avait reconnu des différences très sensibles : il avait noté des chiffres variant entre 3.15 et 5.74 pour 10,000. Boussingault et Lévy ont constaté qu'entre Paris et Andilly (près de Montmorency), il y a une différence notable dans la proportion d'acide carbonique contenue dans l'air : 3.19 dans la ville, et 2.99 dans le village. Entre la ville de Manchester et ses environs, Roscoë et Mac-Dougall n'ont trouvé qu'une différence plus faible; mais à Clermont-Ferrand, M. Truchot a relevé le chiffre de 3.15 pour 10,000, au lieu de 2.03 au Puy-de-Dôme, et 1.72 au Pic de Sancy. Ces exemples suffisent à montrer combien les variations de la teneur en acide carbonique sont considérables, et combien l'air de la campagne et des hauteurs est plus pur que celui des villes. D'ailleurs, en y regardant de plus près, on voit que la quantité d'acide carbonique varie selon les lieux et les momens. De Saussure l'a vue augmenter durant la nuit et pendant les temps nuageux; elle varie selon les saisons, les mois et les années, mais non d'une façon régulière; elle change du jour au lendemain. Au-dessus de la mer, les variations semblent moins prononcées ; comme sur les hautes montagnes, l'air y est plus uniformément pur. Si, au lieu d'envisager la composition de l'air libre recueilli dans les rues ou dans les champs, ou sur les montagnes, nous considérons celle de l'air des maisons et de tous les espaces où l'air ne circule point avec toute liberté, et où des combustions organiques ou inorganiques s'opèrent, les variations sont plus considérables encore. Et cela ne nous étonnera pas si nous tenons compte du fait que l'air que nous expirons en ce moment renferme près de 100 fois plus d'acide carbonique que n'en contenait le même air quand nous l'inspirions il y a quelques secondes. Dans ces conditions, il nous suffit d'imaginer une chambre close où se trouvent une ou plusieurs personnes : avec le temps nous pourrions y observer toutes les proportions possibles d'acide carbonique. Nous le pourrions, si toutefois l'expérience ne se limitait d'elle-même; si, comme l'a vu Pettenkoffer, le 0.04, ou 0.05 pour 1,000 normal, peut s'élever, dans une chambre assez bien aérée, à 0.54 et 0.70, ou à 2.4 dans une chambre de malade mal aérée, pour atteindre 3.2 dans une salle de cours, 7.2 dans une salle d'école, et même 21 dans une écurie des Alpes où hommes et bêtes se calfeutrent en hiver contre le froid de la montagne, il arrive bientôt un point qui ne peut être dépassé; les patiens, hommes ou animaux, meurent plus ou moins vite, et la production d'acide carbonique cesse nécessairement; ils meurent tués par l'acide carbonique et par le défaut d'oxygène, et un milieu contenant plus de 4 pour 100 d'acide

carbonique et moins de 16 pour 100 d'oxygène, — ce sont les proportions de l'air expiré, — devient promptement mortel. Nous aurons à revenir plus loin sur ce point, en parlant des relations de l'acide carbonique avec la vie, et il nous suffira ici d'indiquer à quel point la proportion de l'acide carbonique peut devenir considérable dans un milieu confiné, et combien les variations en sont plus grandes que celles de l'oxygène et de l'azote.

Ces variations tiennent à celles qui existent dans le taux de production de ce gaz, et nous avons sur ce point des connaissances relativement étendues. L'acide carbonique a en effet des origines nombreuses. Nous en avons indiqué une en passant : l'homme et les animaux. Tous les animaux, ou mieux, tous les êtres vivans sont des producteurs d'acide carbonique. Tous respirent en effet, bien qu'avec une intensité variable, et la respiration, au point de vue chimique, c'est la combinaison d'une certaine quantité de carbone du corps avec une autre quantité de l'oxygène de l'air; c'est la production d'acide carbonique qui est expulsée par le poumon. Cette création constante d'acide carbonique par l'être vivant, par l'animal, et par la plante qui respire comme l'animal, cette création varie d'intensité assurément, et on sait que chez la même espèce d'animal, par exemple, le mâle est plus gros producteur que la femelle, l'adulte, que le très jeune ou le très vieux ; le fort que le faible, etc. Chacun sait encore que cette production est accrue par l'exercice, le mouvement, la lumière solaire, l'alimentation, diminuée par le repos, l'obscurité, l'inanition. On peut dire qu'en moyenne, l'homme en exhale 20 litres par heure, soit près d'un kilogramme d'acide carbonique par 24 heures. Le mouton en produit plus, et le taureau en exhale jusqu'à 7 et 8 kilogrammes dans les mêmes conditions. Toutefois, pour bien apprécier le taux de production de l'acide carbonique par les animaux, il convient de la chiffrer autrement, et de la rapporter à une unité constante qui est le kilogramme de poids d'animal : on rapporte alors la quantité totale produite au nombre de kilogrammes de l'animal, et on dit que le kilogramme de cheval, de bœuf ou de canard produit telle quantité d'acide par 24 heures. En opérant ainsi, on voit que ce sont les oiseaux qui produisent le plus d'acide carbonique. Un kilogramme de bœuf excrète de 3 à 7 grammes de carbone par 24 heures; un kilogramme de dinde ou de poule en produit 20 grammes environ; un kilogramme de poussins, 56 grammes, et de moineaux, près de 60 grammes. Ces faits ne peuvent nous surprendre : l'activité respiratoire des oiseaux est très grande, en effet, et la production d'acide carbonique est nécessairement considérable.

Boussingault a calculé, — voici longtemps déjà, — que la ville de Paris, à elle seule, produit, par les hommes et les chevaux, près d'un demi-million de mètres cubes par 24 heures. Ce chiffre peut être considérablement accru aujourd'hui, et si l'on évalue la population humaine totale du globe à un milliard, on arrive à conclure que l'homme seul déverse dans l'atmosphère un milliard de kilogrammes, ou 480 millions de mètres cubes d'acide carbonique par jour, c'est-à-dire 175,200 millions de mètres cubes par an! Il est malaisé de dire au juste quelle est la production par les animaux, mais elle est certainement double ou triple, d'après Girardin, et nous pouvons compter, pour la production des animaux et de l'homme, 700 milliards de mètres cubes par an. Joignons-y la production des végétaux, qui tous respirent comme les animaux et exhalent de l'acide carbonique; les torrens déversés par les combustions du bois, de la houille, de tout ce qui brûle en un mot, — et en Europe il s'extrait et se consomme plus de 550 millions de tonnes par an, soit 80 milliards de mètres cubes d'acide carbonique, — joignons encore la lente production de toute la surface terrestre où se font des combustions végétales; tenons compte des sources minérales, — celles d'Auvergne, d'après Lecoq, donnent près de 7 milliards de mètres cubes d'acide carbonique par an; tenons compte encore de la production des volcans et de leurs alentours, — le Cotopaxi, d'après Boussingault, en exhale plus que tout Paris, — des sources naturelles par où ce gaz sort des profondeurs terrestres (grotte du Chien de Naples, et autres du même genre), et nous ne serons pas surpris si M. Armand Gautier arrive à conclure que la production d'acide carbonique atteint 2,500 milliards de mètres cubes par an. Encore est-il certain que le calcul demeure en-deçà de la vérité, et que le chiffre réel est plus élevé.

En présence de cette formidable production, on a le droit de s'étonner combien la proportion de l'acide carbonique dans l'atmosphère demeure faible, étant donné qu'il est aisé de calculer le chiffre qu'atteindrait cette proportion en dix, vingt ou cent ans, s'il n'existait quelque cause de destruction de ce gaz, et que cette proportion deviendrait rapidement fatale aux êtres vivans. Aussi peut-on être assuré qu'il existe des mécanismes puissans, par lesquels ce gaz est éliminé de l'atmosphère, à peu près dans les proportions où il est produit. Nous connaissons trois de ces mécanismes : les animaux, les végétaux et la mer. Les plantes tout d'abord, qui par leur fonction respiratoire exhalent de l'acide carbonique, en absorbent par leur nutrition une bien plus grande quantité ; elles absorbent ce gaz et le décomposent en ses élémens,

en carbone qui se fixe dans leurs tissus, et en oxygène qu'elles restituent à l'atmosphère ; les plantes sont surtout productrices d'oxygène.

Puis, les animaux à squelette ou à carapace calcaire, — et ce sont la majorité, — comme les coquillages, les coraux, presque tous les animaux marins et terrestres, dans des proportions variables, qui fixent le carbonate de chaux, combinaison de chaux et d'acide carbonique, combinaison qui, après leur mort, persiste sous la forme d'ossemens ou de squelettes calcaires. Voyez en effet les récits de madréporaires ou de coralliaires en général ; mesurez les couches calcaires d'une épaisseur parfois prodigieuse, qui se trouvent dans tous les terrains géologiques, et qui sont, pour la grande partie, généralement composés de débris agglomérés d'animaux, si bien que Van Dechen a pu calculer que les couches calcaires du terrain carbonifère renferment à elles seules six fois plus de carbone que ne le fait l'atmosphère actuellement, — fait qui a suggéré à Sterry Hunt, le géologue américain, l'idée qu'il doit exister quelque autre source d'acide carbonique, qui serait l'espace interstellaire. Si bien encore, qu'à supposer libéré dans l'atmosphère tout l'acide carbonique fixé dans les roches carbonatées, celle-ci acquerrait une pression telle qu'une grande partie s'en liquéfierait, et même se solidifierait aussitôt (Stanislas Meunier). La mer, enfin, joue un rôle d'absorption et de régulation des plus intéressans et, par là, empêche l'acide carbonique de s'accumuler dans l'atmosphère au-delà de certaines limites. Les beaux travaux de M. Schlœsing ont montré, en effet, que l'eau de mer tient en dissolution une grande quantité d'acide carbonique, beaucoup plus que n'en renferme l'atmosphère. Si l'acide carbonique augmente dans l'air, par le fait d'une production supérieure à la destruction opérée par les plantes et les animaux, une partie va s'en dissoudre dans l'eau de mer et se fixer sur le carbonate neutre de chaux insoluble que renferme toujours cette dernière, d'où la production d'un bicarbonate soluble qui se dissout dans l'eau. Et inversement, si la quantité d'acide carbonique diminue dans l'atmosphère, le bicarbonate soluble se décompose en carbonate neutre qui reste dans la mer, et en acide carbonique qui pénètre dans l'atmosphère. En un mot, quand il y a égalité de tension entre l'acide carbonique de l'atmosphère et l'acide de l'eau de mer, rien ne se produit : dès que l'équilibre de tension est détruit, la mer en opère, par ce processus chimique très simple, le rétablissement. Ajoutons que cette équilibration incessamment opérée est rendue possible surtout par le fait que la mer renferme une quantité d'acide carbonique de beaucoup supérieure à celle que renferme l'atmosphère. M. Schlœsing estime que la première en contient

dix fois plus que cette dernière. Si importante, donc, que puisse être la production d'acide carbonique à la surface du globe par les agens énumérés plus haut, nous sommes assurés que la proportion de ce gaz dans l'ensemble de l'atmosphère ne peut varier que dans de très faibles proportions, grâce à la mer et à son rôle d'absorption et de régulation.

L'oxygène, l'azote et l'acide carbonique sont assurément les élémens les plus importans de l'air, au point de vue chimique. Il est cependant d'autres corps qui se rencontrent normalement dans l'atmosphère : comme l'ammoniaque que G. Ville trouve dans la proportion très faible de 24 grammes par million de kilogrammes d'air ; l'acide azotique qu'on découvre dans l'eau de pluie (de 1 à 10 milligrammes par litre d'eau) ; l'ozone, un oxygène condensé, exalté en quelque sorte, sous l'influence de l'électricité atmosphérique. Mais, à la vérité, la proportion qu'occupent ces corps dans l'air est très faible, et il n'y a pas lieu d'y insister autrement ; leur rôle dans la vie des êtres est cependant assez net. Nous en dirons un mot plus loin.

II.

Connaissant maintenant les élémens de l'atmosphère, leur proportion dans le mélange aérien, leur mode de production et de destruction, c'est-à-dire leur mode d'équilibration, et tenant pour à peu près établi le fait, — encore controversé, il faut le dire, mais sans grande importance pour la question présente, — que la composition de l'air ne varie guère et demeure fixe dans les limites que nous venons d'indiquer, ayant esquissé le rôle des êtres dans la vie de l'atmosphère, nous pourrons passer à l'étude du rôle de l'atmosphère dans la vie des êtres.

Pour simplifier, nous étudierons isolément le rôle de chacun des élémens constituans de l'air. Le gaz vital par excellence, c'est, semble-t il, l'oxygène : et c'est par lui que nous commencerons. Chacun sait qu'il est nécessaire à la respiration des animaux et de l'homme : la notion est devenue banale. La physiologie a montré en effet, d'une façon très claire, depuis que l'oxygène a été découvert, à quel point ce gaz est utile. Sans lui, pas de respiration, partant, point de vie. L'homme en consomme beaucoup. L'air inspiré renferme en moyenne de 20 à 21 volumes d'oxygène ; l'air expiré n'en contient que 16 volumes. Quatre volumes ont donc été absorbés par l'organisme, et en vingt-quatre heures nous en retenons plus de 740 grammes ; soit 516,500 centimètres cubes, ce qui fait

500 millions de mètres cubes par jour, pour l'humanité tout entière! Nos exigences en matière d'oxygène varient en ce sens que l'enfant et le vieillard en retiennent moins que l'adulte : celui-ci, par exemple, en absorbera 914 grammes par vingt-quatre heures, alors que l'enfant de huit ans se contente de 375 grammes. Diverses conditions exercent encore une influence notable : la vigueur, le sexe, la température extérieure, le repos ou le mouvement, augmentent ou diminuent, selon le cas, la consommation d'oxygène. Nous absorbons cet oxygène dans nos tissus, et la majeure partie parvient à ceux-ci par le poumon et le sang, bien que notre peau, elle aussi, en absorbe un peu (1/80 de ce que prennent les poumons). Tous les tissus vivans ont besoin d'oxygène : tous respirent. Car il ne faut pas oublier que le poumon n'est qu'un instrument de la respiration; le travail chimique qui constitue essentiellement celle-ci se fait ailleurs, dans les tissus mêmes. Le poumon n'est, — contrairement à l'opinion qu'eurent les physiologistes du siècle dernier, et Lavoisier lui-même, — que la porte par laquelle pénètre le gaz vital. La respiration consiste en une opération essentiellement chimique; l'oxygène de l'air passe à travers les parois des capillaires extrêmement minces du poumon, et trouve dans les globules rouges du sang une substance (hémoglobine) qui s'en empare en vertu de ses affinités chimiques, et va le porter dans toutes les parties de l'organisme, pour subvenir aux opérations chimiques, aux oxydations en particulier, dont s'accompagne la vie des cellules et des tissus ou organes qu'elles composent, et qui se traduisent par la formation d'acide carbonique (formé d'oxygène de l'air et de carbone pris aux tissus). Le sang n'est donc qu'un véhicule : il apporte aux tissus l'oxygène dont ils ont besoin, et en emporte l'acide carbonique qui, s'il s'accumulait en eux, les frapperait bientôt de mort.

Commune à tous les animaux, la respiration présente chez eux une activité très variable; l'intensité en est plus grande chez l'oiseau que chez le mammifère, plus grande chez le mammifère que chez le reptile ou le mollusque, et d'ailleurs l'animal actif consomme plus d'oxygène que l'animal lent, ou plongé dans le sommeil, la léthargie ou l'hibernation. Mais tous les animaux respirent, tous ont besoin d'oxygène; si ce gaz leur fait défaut, ils meurent.

Il en est de même pour les végétaux. Sans doute, par leur nutrition, ils exhalent de l'oxygène; mais par leur respiration ils en absorbent, comme l'a signalé Priestley. Ici encore l'intensité de la fonction peut varier. La plante demande beaucoup d'oxygène pendant la germination, et c'est pourquoi nombre de graines ne peuvent germer sous l'eau où l'apport d'oxygène est insuffisant, ou dans un sol compact où l'air ne pénètre que difficilement. Telle

graine veut le centième de son poids d'oxygène ; telle se contente d'un millième ou d'un demi-millième, mais toutes en ont besoin. Les plantes en veulent encore pour leur croissance ; elles en consomment beaucoup lors de la floraison, les opérations chimiques étant si rapides et si intenses qu'il se produit un dégagement de chaleur très appréciable. A tous momens de leur vie, elles consomment de l'oxygène, et c'est pour cela que nous évitons de les conserver en trop grande abondance dans nos appartemens, surtout durant la nuit. — A ce moment, en effet, elles ne produisent que de l'acide carbonique, l'exhalation d'oxygène ne se faisant que de jour ; même quand elles semblent presque mortes, elles respirent encore : leurs parties détachées, fleurs, feuilles, fruits, placés dans un vase clos plein d'air, prennent de l'oxygène et fabriquent de l'acide carbonique. Mettez la plante dans un milieu privé d'oxygène : elle meurt sans retard.

Donc sans oxygène, pas de vie : ni animaux, ni plantes ; telle est la conclusion à laquelle la science est arrivée depuis la découverte de Lavoisier.

D'aucuns en pourraient conclure hâtivement que plus il y a d'oxygène, et plus la vie est abondante et intense, et que partout où l'air fait défaut, la vie manque également. Les recherches faites depuis quinze ou vingt ans par Paul Bert et M. Pasteur principalement ont montré que ces deux conclusions seraient profondément erronées.

Les êtres vivans sont adaptés à vivre dans une atmosphère qui renferme un quart d'oxygène et trois quarts d'azote. L'expérience nous montre que, si les proportions de ce mélange sont altérées de telle façon que l'oxygène diminue quelque peu, — d'un quart par exemple, — la quantité de ce gaz devient insuffisante, au sens large du mot, pour l'entretien de la vie. L'adaptation des êtres à l'atmosphère est donc très étroite, et dans ces conditions, on est en droit de se demander si la variation inverse, si l'excès d'oxygène ne serait pas, lui aussi, nuisible à la vie. C'est Paul Bert qui a principalement contribué à résoudre cette question, et l'expérimentation a révélé un fait absolument étrange à première vue, mais qui surprend moins celui qui tient sans cesse présente à l'esprit l'idée de l'adaptation de l'être vivant à son milieu. Ce fait, c'est que l'oxygène, le gaz vital et vivifiant par excellence, est un violent poison : et cela pour la plante comme pour l'animal, pour les cellules comme pour l'organisme complet. Il suffit que l'oxygène se trouve dans l'air sous une certaine tension, ou, ce qui revient au même, dans de certaines proportions, pour qu'aussitôt cet air devienne un agent de mort. Le fait se peut démontrer de deux manières : on peut sou-

mettre les plantes ou l'animal à une pression atmosphérique supérieure à la normale, ou bien les faire vivre dans un air artificiel, où la proportion d'oxygène aura été accrue. Dans les deux cas, les phénomènes sont les mêmes et la mort survient bientôt. La cause de ce fait n'est pas encore connue pour les végétaux, mais Paul Bert a montré que les animaux meurent dans une atmosphère suroxygénée, dès que leur sang renferme un tiers en plus de la proportion normale d'oxygène, parce que, en présence de cette atmosphère, l'hémoglobine du sang est saturée d'oxygène, — ce qui n'arrive jamais à l'état normal, — et que, dès lors, une partie de ce gaz se dissout dans le sang même, dans son sérum liquide. Cet oxygène contenu dans le sérum est cause de tout le mal : les tissus sont mis en contact avec l'oxygène dissous, libre, non combiné, et il les tue. C'est ici le *comment* du phénomène ; le *pourquoi* nous échappe encore. Relevons seulement le fait que les tissus ne supportent point l'oxygène libre, et ne le prennent et ne l'utilisent qu'en l'empruntant aux globules rouges dans lesquels il se trouve à l'état de combinaison avec l'hémoglobine. En un mot, ils respirent indirectement et ne tolèrent point que le gaz leur soit fourni directement.

Ceci n'empêche pas que l'oxygène ne soit un agent thérapeutique puissant : comme tous les poisons, il a ses doses bienfaisantes, et entre la dose où il se rencontre normalement dans le sang, et celle où il commence à devenir nuisible, il y a des proportions salutaires.

Cette toxicité de l'oxygène surabondant est assurément un des faits les plus curieux que les récentes années nous aient fourni, et il est si net, si caractérisé que nul doute ne saurait être élevé à son égard.

D'un autre côté, il serait absolument inexact de dire que là où il n'y a pas d'oxygène, il ne peut y avoir de vie. Les recherches de Pasteur ont montré que si certains microbes ne peuvent vivre qu'en présence de l'air et de l'oxygène, d'autres, qu'il a nommés anaérobies, vivent mieux à l'abri de l'air. C'est le cas des micro-organismes qui déterminent les fermentations. Ils ne produisent celles-ci que s'ils sont dans un milieu privé d'oxygène, et M. Pasteur a pu dire avec raison que la fermentation est une conséquence de la vie sans air. Que se passe-t-il donc dans un milieu en fermentation? Un microbe particulier, — chaque fermentation est due à un microbe spécial, — un microbe particulier transporté par l'air ou l'eau, ou volontairement introduit, a vécu quelque temps dans ce milieu aux dépens de l'oxygène qui s'y trouvait. Puis l'oxygène est venu à manquer, le microbe ayant tout consommé. Pourtant le milieu renferme encore de l'oxygène, non plus à l'état libre, mais

en combinaison avec certains élémens de celui-ci, et le microbe a le pouvoir d'extraire cet oxygène, de le *décombiner*, et de se l'approprier. Et comme il ne peut le faire qu'en détruisant une combinaison chimique existante, les élémens devenus libres se dégagent, en produisant les phénomènes qui caractérisent la fermentation. C'est ainsi que dans la fermentation alcoolique des substances sucrées (sucre de canne ou de raisin) le microbe enlève au sucre une partie de l'oxygène qui le constitue, et par là le dédouble en acide carbonique qui se dégage, et en alcool. C'est là un exemple entre cent qu'il est inutile de rappeler ici : tous concordent et montrent que partout où il y a fermentation, il y a un microbe qui, ne pouvant trouver l'oxygène dont il a besoin, l'emprunte aux substances qui l'entourent en décomposant celles-ci et les transformant en des composés nouveaux, des composés où les élémens des premières se retrouvent en partie, mais différemment groupés. Il en résulte que les microbes anaérobies, ceux qui semblent le plus craindre le contact de l'air, respirent de l'oxygène comme tous les autres êtres. C'est dire que la vie n'est pas impossible là où l'oxygène libre fait défaut, et c'est dire en même temps que partout où se présente la vie, il existe quelque manière pour l'être vivant de se procurer l'oxygène. L'exception apparente présentée par les microbes anaérobies n'en est donc pas une. Entre les microbes essentiellement anaérobies, et ceux qui sont aérobies, qui ont besoin d'oxygène libre, il y a toutes les formes de passage, et nous ne saurions entrer ici dans les détails nécessaires pour montrer qu'il n'y a que des différences de degré. Il nous suffira de rappeler que les cellules végétales sont aérobies à la fois et anaérobies, puisqu'elles sont aptes à déterminer la fermentation alcoolique par exemple. « Mettons une betterave dans l'acide carbonique, dit M. Duclaux, nous la verrons produire de l'alcool. Mettons de même des cerises, des prunes, des pommes, des fruits sucrés quelconques, des plantes saccharifères entières. Leur sucre se transforme encore partiellement en alcool et en acide carbonique. Dans ces conditions de vie nouvelle la seule différence avec la levure est qu'elles sont moins résistantes à la vie sans air, qu'elles poussent moins loin la fermentation, qu'elles s'arrêtent ou meurent avant d'avoir transformé tout leur sucre. Mais ce sont là des différences du plus au moins. » Elles nous étonneront moins encore, si nous nous rappelons les faits découverts par Paul Bert, et dont il a été parlé plus haut. N'avons-nous pas vu en effet, que les tissus animaux eux-mêmes sont anaérobies? N'avons-nous pas vu que l'oxygène libre dissous dans le sérum du sang les tue, et que pour utiliser ce gaz, ils veulent l'emprunter à la combinaison formée par l'oxygène avec l'hémoglobine? L'anaérobiose se

rencontre donc chez les tissus animaux comme chez certains microbes. Et pourtant les uns et les autres ont besoin d'oxygène.

Pas d'oxygène, pas de vie; excès d'oxygène, pas de vie non plus; telle est la conclusion imposée par les faits.

Passons à l'azote. Son nom l'indique: il est impropre à l'entretien de la vie, et si nous mettons un animal quelconque ou une plante dans une atmosphère d'azote, la mort survient sans tarder. Ce n'est pas que l'azote soit toxique, — nous en inspirons sans inconvénient une quantité considérable, — mais il est inerte, inutile, incomburant et incombustible. Son rôle respiratoire est donc nul, et il semblerait qu'il n'eût d'autre fonction dans l'atmosphère que de tempérer l'action de l'oxygène. Une atmosphère d'oxygène serait rapidement mortelle par les lésions pulmonaires et par l'intoxication des tissus; mélangé avec un gaz inerte, l'oxygène ne pénètre dans l'organisme qu'en quantité modérée; l'azote le tempère comme l'eau tempère l'alcool du vin. C'est là un rôle très utile à la vérité, mais d'ordre négatif. Et, d'autre part, peut-on attendre autre chose d'un gaz inerte?

Si l'on tient compte, pourtant, de la constitution chimique des êtres vivans et de l'abondance avec laquelle l'azote s'y rencontre; si l'on tient compte encore du fait que l'azote forme les quatre cinquièmes de l'atmosphère et que les animaux meurent quand, à l'exemple de Magendie, on les prive d'alimens azotés, il semble que ce gaz doit jouer quelque autre rôle, plus actif et plus important. Partons de ce fait bien établi: la nécessité des alimens azotés pour l'entretien de la vie des êtres supérieurs. Comment les végétaux, qui fournissent directement ou indirectement la nourriture des animaux supérieurs, peuvent-ils s'approvisionner d'azote? Il est naturel de penser qu'ils l'empruntent à l'atmosphère. Mais comment? C'est là une question dont les agronomes et les chimistes se sont beaucoup occupés, et en France, notamment, Boussingault, MM. Berthelot, Dehérain et George Ville ont consacré un temps considérable à son étude. Ils ont vu que certaines plantes s'emparent de l'azote sous forme de nitrates formés par la combinaison de l'acide azotique de l'air avec les substances du sol, ou sous forme de vapeurs ammoniacales. Mais M. Berthelot avait, il y a quelques années, montré que, selon toute vraisemblance, il existe un autre facteur dans le problème, et que le sol contient sans doute des microbes jouissant de la faculté de rendre l'azote de l'air assimilable par les végétaux. Un travail des plus importans, récemment paru, et dû à deux savans allemands, MM. Hellriegel et Wilfarth, a pleinement confirmé cette hypothèse. Ces auteurs ont vu, en effet, que certaines plantes, les légumineuses principale-

ment, jouissent de la propriété de vivre fort bien dans un sol pauvre en nitrates, et de prendre à l'air ambiant l'azote dont elles ont besoin, grâce à des microbes particuliers qui vivent sur leurs racines. Supprimez les microbes et la plante végète médiocrement; permettez ou favorisez l'accès des microbes en arrosant avec de l'eau où de la terre arable a séjourné quelques heures, et aussitôt la plante est prospère. Mieux encore : plantez deux légumineuses dans un sol stérilisé, et, comme l'a fait M. Bréal, du Muséum, inoculez à la racine de l'une, au moyen d'une aiguille fine, un peu du liquide plein de microbes qui remplit les nodosités d'une racine de légumineuse prospère, et aussitôt le plant correspondant devient florissant, alors que celui qui n'a point été inoculé demeure chétif. La démonstration est victorieuse : les microbes des racines des légumineuses sont des agens de fixation de l'azote dans les végétaux. Une voie nouvelle s'est ouverte à l'agronomie, et on découvrira sans doute dans cet ordre d'idées imprévu des faits du même genre. Pour nous, il nous suffit de savoir que l'azote atmosphérique est fixé par les plantes. Et comme nous savons que les alimens azotés sont nécessaires aux êtres supérieurs, et que ces alimens sont invariablement, en dernière analyse, fournis par les plantes, nous pouvons conclure que l'azote de l'air est un facteur indispensable de la vie des animaux aussi bien que des végétaux. Gaz inerte et, au premier abord, inutile, il joue cependant un rôle capital dans la nutrition de tous les êtres. Sans azote, pas d'alimens, pas de plantes, pas de vie : telle est notre conclusion légitime.

Il convient d'ajouter que l'azote n'est pas fourni aux végétaux exclusivement par l'air : les nitrates et l'ammoniaque en fournissent également ; mais ces composés eux-mêmes se forment aux dépens de l'azote atmosphérique, et notre conclusion demeure entière.

Nous en venons maintenant à l'acide carbonique. Celui-là, nous le savons, est un élément nuisible au premier chef, et nul doute que nous ne trouvions que des méfaits à lui imputer. Nuisible, il l'est : nous avons hâte de le rejeter hors de notre organisme; il est irrespirable, et les plantes, aussi bien que les animaux, meurent dès qu'elles se trouvent dans un milieu qui en renferme même une proportion relativement faible. De l'air contenant 1 pour 100 d'acide carbonique produit déjà des troubles dans l'organisme, et à 10 pour 100 ce gaz met la vie en danger ; la mort est une affaire de temps. En effet, le sang chargé d'acide carbonique est nuisible aux tissus ; et quand nous respirons dans une atmosphère riche en acide carbonique, les globules sanguins ne se débarrassent qu'incomplètement de l'acide carbonique qu'ils ont recueilli dans

les tissus, et ils reviennent à ceux-ci, riches de ce dernier gaz, pauvres en oxygène, c'est-à-dire très impropres à l'entretien de la vie. Et ces globules sanguins conservent leur acide carbonique au contact de l'atmosphère impure, parce qu'ils ne peuvent s'en débarrasser qu'à la condition que la tension de ce gaz soit supérieure dans les globules à ce qu'elle est dans l'atmosphère; or, l'atmosphère étant plus riche en ce gaz, il y a une tension supérieure à celle qu'il a dans les globules ; il ne tend donc pas à quitter ceux-ci, il y reste et asphyxie l'animal, en portant la mort dans ses tissus. Avant d'amener celle-ci, il détermine une anesthésie marquée que Bichat a bien mise en lumière, au moyen d'expériences consistant à faire passer, dans la carotide et les centres nerveux d'un animal, du sang veineux chargé d'acide carbonique d'un autre animal de même espèce. Du reste, même en application locale sur la peau il produit une insensibilité locale, une anesthésie connue depuis longtemps, et qui a été souvent utilisée. Pline rapporte, en effet, dans son *Histoire naturelle*, que le marbre, mélangé au vinaigre, endort les parties sur lesquelles on l'applique, de telle sorte que l'on peut couper et cautériser celle-ci sans provoquer de douleur. L'agent anesthésiant est ici l'acide carbonique, que l'action de l'acide acétique du vinaigre sur le carbonate de chaux met en liberté.

Quand l'acide carbonique est mis à même d'agir non plus sur une partie, mais sur la totalité de l'organisme, comme dans les cas où il est inhalé par les poumons, il détermine une anesthésie générale, qui a été étudiée par divers expérimentateurs, et que l'un d'eux, M. Ozanam, a trouvée si satisfaisante qu'il n'a pas hésité à recommander l'acide carbonique comme agent anesthésiant, à la place de l'éther ou du chloroforme. Ce conseil n'a guère été suivi, à notre connaissance, et il est douteux que les chirurgiens soient jamais très portés à employer un agent aussi redoutable. On connaît un certain nombre de cas où l'homme a été profondément intoxiqué par l'acide carbonique, sans que la mort se soit cependant produite. Dans tous ces cas, il y a eu une anesthésie complète, précédée, au dire de quelques-uns des patiens, d'un état délicieux, où ils se croyaient entourés d'une musique exquise et de lumières très brillantes. Mais cet état précède de peu une perte de connaissance complète, qui, si l'agent toxique continue à pénétrer dans le sang ou à ne pas s'en dégager, se transforme sous peu en un sommeil éternel. Les cas de mort par acide carbonique ne sont pas rares : on en observe dans tous les lieux où se font des fermentations alcooliques, autour des cuves des brasseurs et des vignerons, et partout où s'exhale de l'acide carbonique naturel

ou artificiel; dans les cavernes d'où ce gaz s'exhale, dans les pièces closes ou mal ventilées où est accumulée une trop grande quantité d'hommes ou d'animaux. Dans les salles publiques, en effet, l'air se vicie rapidement; dans les salles de théâtre, dans les écoles, dans les salles de cours, comme à la Sorbonne, où on a trouvé jusqu'à 10 pour 1000 d'acide carbonique, et dans une écurie des Alpes où hommes et animaux étaient entassés les uns sur les autres, on a pu rencontrer jusqu'à 21 parties d'acide carbonique pour 1000. De telles atmosphères sont toxiques, et on en a la preuve. C'est ainsi que, dans la guerre des Indes, sur 146 prisonniers qui furent enfermés dans une petite chambre, à huit heures du soir, il n'y en avait plus que 50 de vivans à deux heures du matin, et, au jour, il n'en restait que 23, d'ailleurs mourans. De même, après Austerlitz, sur 300 prisonniers enfermés dans une cave mal ventilée, 260 moururent en quelques heures, asphyxiés par l'acide carbonique. De même encore, aux célèbres assises d'Oxford, où les juges et une partie des assistans furent asphyxiés par le même mécanisme. Peut-être, dans ces cas, s'est-il joint à l'influence de l'acide carbonique une autre influence, celle du poison que M. Brown-Sequard croit être exhalé par les poumons; mais il faut convenir que l'existence de ce poison n'est point encore certaine, bien qu'elle paraisse vraisemblable. Pour en revenir aux cas d'asphyxie par l'acide carbonique, il nous reste à citer ceux où l'homme et les animaux sont tués par du gaz exhalé des sources naturelles et qui s'accumule dans les dépressions voisines. Ces *vallées de mort* ont été décrites par différens voyageurs. Nul végétal n'y pousse, pas un arbuste, pas une herbe; c'est la stérilité absolue. Le sol nu, pierreux, est comme frappé de mort. Çà et là blanchissent des squelettes d'oiseaux, de mammifères, d'hommes même. Ignorant les funestes propriétés de ce lieu maudit, ceux-ci ont voulu le traverser; l'acide carbonique, plus lourd que l'air, accumulé dans toute la partie non agitée par les vents, les a saisis, et nul n'en est sorti.

Funeste aux animaux comme aux plantes, rejeté par eux aussitôt qu'il s'est formé au sein de leurs tissus, l'acide carbonique nous apparaît bien comme un agent de mort, un gaz malfaisant entre tous. Tout au plus lui peut-on accorder un rôle bienfaisant lors de la mort des êtres supérieurs; s'accumulant peu à peu dans l'organisme lors de l'agonie, presque toujours asphyxique, peut-être vient-il, au moment où l'homme entre dans son dernier sommeil, ou son corps va subir la dissolution finale, assoupir l'intelligence, l'insensibiliser doucement, et par une anesthésie bienfaisante, lui faciliter l'acte final de la vie physique. La chose est

vraisemblable en tout cas, et ce gaz qui, selon quelques physiologistes, présiderait à notre entrée dans ce monde en provoquant l'accouchement, interviendrait encore pour nous en aplanir la sortie.

Ce n'est toutefois pas là toute l'action de l'acide carbonique dans la vie. Il remplit un rôle plus actif, plus essentiel, et d'un vif intérêt, que nous ne saurions passer sous silence.

Tous les animaux, directement ou indirectement, se nourrissent de plantes, et les plantes empruntent au sol la plupart de leurs élémens minéraux. L'azote, elles le prennent à l'atmosphère ; de même pour l'oxygène. Mais où prennent-elles le carbone dont leurs tissus sont si richement pourvus? Deux sources se présentent. L'acide carbonique se trouve dans le sol, où il est combiné avec différens corps sous la forme de carbonates, et dans l'humus, dans la terre superficielle composée de débris de feuilles, de branches, de racines, mortes et décomposées, de mousse, de fougères flétries, etc. Mais nous ne pouvons tenir compte du carbone de l'humus, car les premières plantes n'ont pu en faire usage. Ce serait donc aux carbonates du sol que les plantes prendraient le carbone qui leur est nécessaire, comme l'ont cru Mathieu de Dombasle et nombre d'agriculteurs et de chimistes après lui. Les expériences de Sprengel, de Saussure, et d'autres encore, ont cependant montré que le rôle des carbonates est moindre qu'on ne l'avait pensé, et, plus recemment, Liebig a établi que les plantes se développent très bien dans un sol privé de carbonates. Mais alors où prennent-elles leur carbone? On sait aujourd'hui que c'est dans l'atmosphère. Elles ont la faculté de décomposer l'acide carbonique de l'air, — les 41 millions d'hectares cultivés de la France absorbent, à eux seuls, au moins 60 millions de *tonnes de carbone* par an, — et de mettre en liberté ses élémens, l'oxygène qui se dégage, le carbone qu'elles fixent dans leurs tissus. Ce travail important ne s'effectue toutefois qu'à deux conditions: il faut que la plante soit pourvue de chlorophylle, cette matière verte qui donne leur couleur aux feuilles ; il faut encore de la lumière solaire et une température pas trop basse. La chlorophylle, en effet, n'opère la décomposition de l'acide carbonique qu'à la lumière et dans certaines conditions de température ; au froid ou à l'obscurité, elle cesse de fonctionner, et si elle n'est pas en assez grande abondance, si les feuilles manquent, la plante souffre et meurt, faute d'alimens. Car, il le faut bien remarquer, la fonction chlorophyllienne est une fonction de nutrition, absolument distincte de la fonction respiratoire, dans laquelle, comme chez les animaux, la plante absorbe de l'oxygène et rejette de l'acide carbonique, et ces deux fonctions ont une

intensité différente, la première étant de beaucoup la plus active, bien qu'elle ne s'opère que de jour. Si elle ne l'était pas, et si les deux fonctions se faisaient exactement équilibre, la plante ne saurait s'accroître, perdant d'un côté ce qu'elle acquerrait de l'autre.

C'est par les feuilles principalement, et par les racines, à un moindre degré, que s'absorbe l'acide carbonique de l'atmosphère, et, de toutes façons, il faut que ce gaz passe par les feuilles, par les parties vertes, nourries de chlorophylle, pour être utilisé par la plante.

Nous voyons donc que ce poison violent, ce gaz absolument nuisible à la vie des êtres, et qui les tue du moment où il s'accumule dans l'atmosphère en proportions même faibles, est une des bases essentielles de la vie du globe. S'il venait à disparaître de l'air, la végétation s'éteindrait du même coup, et en l'absence de celle-ci, il suffirait de quelques jours pour amener la mort de tout ce qui respire et se meut à la surface de notre planète. Oui, l'acide carbonique est un poison, une substance très nuisible à la vie ; mais elle lui est aussi nécessaire et indispensable dans les proportions où elle se trouve dans l'atmosphère qu'elle est fatale quand elle y occupe une place plus importante.

Tels sont les rapports de l'air, envisagé au point de vue de sa composition chimique, avec la vie telle qu'elle se manifeste sur la terre, de l'air normal considéré en dehors de toute viciation d'origine artificielle, de l'air physiologique, si l'on veut.

III.

Nous aborderons maintenant un autre côté de la question complexe que nous nous sommes posée, et c'est de l'air en tant que corps pesant que nous allons nous occuper. C'est là un point de vue qui mérite, tout autant que le précédent, d'attirer notre attention, à raison des connexions très certaines qui existent entre la vie et la pression atmosphérique.

L'atmosphère est pesante, comme nous l'avons dit, et l'air pèse sur la terre et sur les êtres qui la peuplent. Cette pesanteur varie selon les niveaux, étant moindre dans les régions élevées, et plus grande dans les régions basses. A mesure que le baromètre voyage des cimes des grandes chaînes vers les plaines, puis arrive au niveau des mers, et s'enfonce ensuite dans les profondeurs des mines, la pression s'accroît visiblement. Les petits écarts de pression ne sont guère ressentis par l'être vivant, mais il n'en va pas de même

pour les différences considérables, et quand l'homme s'élève dans les airs, en ballon ou sur les montagnes, ou se dirige vers les lieux où la pression est naturellement ou artificiellement forte, il ressent certains effets qu'il convient de signaler. Les animaux ne sont pas moins sensibles aux différences de pressions barométriques : il est aisé de s'en assurer par l'expérience et par l'observation. Comme il n'est pas toujours très pratique de transporter ceux-ci dans les airs, ou de les emmener avec soi dans les scaphandres par exemple, ou dans les cloches à plongeur, pour étudier sur eux les effets de la diminution ou de l'accroissement de pression, effets qui se produisent aussi sur l'expérimentateur et sont de nature à rendre l'expérience inutile, on peut opérer dans le laboratoire, où, dans les appareils spéciaux imaginés à cet effet, on sait décomprimer l'air au degré que l'on veut, ou encore le comprimer dans des proportions qui déconcertent l'imagination, dans des proportions telles que ce gaz devient liquide, voire même solide. Ces appareils nous donnent le vide à peu près absolu, et des pressions de 800 ou 1,000 atmosphères, à notre volonté, et dans ces conditions il nous est facile de connaître l'influence de la pression atmosphérique sur la vie des êtres, et de vérifier les conclusions qui découlent des beaux travaux de Jourdanet et de Paul Bert, entre autres, sur cette question.

Un point à noter, dès le début, est le fait que tous les êtres terrestres ou aquatiques peuvent subir sans danger certaines variations de pression atmosphérique. L'homme, par exemple, travaille à un kilomètre sous terre sans que l'augmentation de pression offre d'inconvéniens, et s'élève à cinq ou six kilomètres dans les airs sans que la diminution de pression devienne nécessairement fatale. Il en est de même pour l'oiseau et la plupart des mammifères, et, d'autre part, le poisson des grandes profondeurs peut s'élever jusqu'à certains niveaux sans risquer de succomber aux accidens de la décompression, sans éclater comme il le fait quand il se rapproche trop de la surface. Mais il est certain aussi que, pour tous les êtres, il y a des limites de variation de pression qu'ils ne peuvent franchir impunément, et qu'en dehors de ces limites, qui varient quelque peu selon les espèces ou les groupes, tous les êtres meurent quand la pression est accrue ou diminuée au-delà de certaines proportions. Quel est le mécanisme de la mort dans ces deux cas? Telle est la question qui se pose à nous. Prenons d'abord le cas de la diminution de pression: quels sont les symptômes observés? Voici quatre cents ans déjà qu'une excellente description nous a été faite par le missionnaire jésuite, Acosta, des accidens qui accompagnent les ascensions dans les hautes

montagnes, qui accompagnent par conséquent la raréfaction de l'air et la diminution de pression. Faisant l'ascension d'une montagne du Pérou, dit-il, « je fus subitement atteint et surpris d'un mal si mortel et étrange que je fus presque sur le point de me laisser choir de la monture en terre... Me trouvant donc seul avec un Indien, lequel je priai de m'aider à me tenir sur la monture, je fus épris d'une telle douleur de sanglots et de vomissemens que je pensai jeter et rendre l'âme. D'autant qu'après avoir vomi la viande, les phlegmes et la colère (bile), l'une jaune et l'autre verte, je vins jusqu'à jeter le sang, de la violence que je sentais en l'estomac, je dis enfin que si cela eût duré j'eusse pensé certainement être arrivé à la mort. Cela ne dura que trois ou quatre heures jusques à ce que nous fussions descendus bien bas... Et non-seulement les hommes sentent cette altération, mais aussi les bêtes... » Et plus loin : « Je me persuade que l'élément de l'air est en ce lieu-là si subtil et si délicat qu'il ne se proportionne point à la respiration humaine, laquelle le requiert plus gros et plus tempéré. » La justesse de ces dernières expressions, — employées trois cents ans avant Priestley et Lavoisier, — est frappante ; l'air des hauteurs est en effet trop rare, trop ténu, trop subtil pour la respiration des êtres supérieurs. Le mal que décrit Acosta est celui qui, selon les lieux, prend le nom de *pûna*, de *soroche*, de *veta*, de mal des montagnes ou des ballons. Il a été décrit plus récemment par Tschudi, par Lortet, et bien d'autres ; chacun a observé les vertiges, les vomissemens, l'anxiété, la défaillance, qui le caractérisent ; on sait par des expériences précises, — celles de Lortet et de Chauveau, entre autres, — que la respiration est diminuée, en même temps qu'accélérée, on a noté les douleurs musculaires intenses, et les troubles circulatoires et nerveux qui aboutissent à la paralysie et à la mort, si l'ensemble des perturbations se prolonge, comme dans la catastrophe du *Zénith*.

Sans retracer ici les opinions qui ont eu cours aux différentes époques sur la cause de ces accidens redoutables, nous nous contenterons de rappeler ici l'explication récemment fournie par Paul Bert et d'autres physiologistes. Elle est bien simple ; les troubles de la mort sont dus à une diminution de tension de l'oxygène, diminution qui a pour cause la rareté relative de ce gaz, l'air étant plus raréfié, plus dilaté, en quelque sorte, dans les hauteurs que vers les niveaux moyens. En réalité, les recherches de Paul Bert montrent que, dans ce cas, la diminution de pression tue les organismes non pour une raison mécanique, non par diminution de pression, mais pour une raison d'ordre chimique, par rareté d'oxygène, par *anoxyhémie*, ou défaut d'oxygène dans le sang. L'animal plongé

dans une atmosphère raréfiée meurt pour les mêmes raisons que l'animal respirant dans un espace clos non ventilé ; tous deux meurent par insuffisance d'oxygène. A ce facteur s'en joint un autre, dans le cas des poissons des grandes profondeurs venant trop près de la surface : la dilatation excessive des gaz du corps qui, ayant une forte tension, font aisément éclater les tissus quand la pression extérieure devient inférieure à la pression intérieure. Ce cas se présente parfois pour l'homme, comme nous l'allons voir tout de suite.

Nous venons, en effet, de considérer le cas où un animal, — ou un homme, — passe graduellement d'un niveau moyen ou inférieur à un niveau très élevé. Il en est un autre à envisager maintenant : c'est celui où la transition est rapide, où le passage d'une pression normale ou forte, à une pression faible, se fait brusquement. Nous en avons des exemples quand un ouvrier qui travaillait dans une pile de pont, à trois ou quatre atmosphères de pression, remonte brusquement à la surface ; quand un scaphandrier sort trop vite de l'eau, quand un aéronaute se trouve enlevé à des hauteurs considérables par un ballon trop chargé de gaz. On sait que dans ces cas de *décompression* rapide, de passage soudain d'une pression forte à une pression faible, la mort survient parfois avec une grande promptitude, et qu'un animal mis sous une cloche où la pression, d'abord normale, est subitement diminuée par quelques coups de pompe, tombe sur le flanc et expire sans tarder, même quand la pression finale ne serait nullement incompatible avec la vie, si la décompression avait été opérée graduellement. Il y a ici quelque chose de différent des phénomènes qui se présentent dans les cas de la décompression graduelle, et l'autopsie des victimes nous fournit l'explication dont nous avons besoin, dans le fait suivant : la présence de gaz libres sous la peau, dans les tissus, dans les vaisseaux, fait qui ne se présente jamais à l'état normal. Ces gaz nous indiquent la cause de la mort. Nous savons que le sang et tous les tissus renferment à tout moment des gaz, de l'oxygène, de l'azote, etc., libres ou combinés avec les globules, et la proportion de ces gaz varie avec la pression extérieure, c'est-à-dire selon la tension de ces mêmes gaz dans l'atmosphère. Si la pression barométrique diminue graduellement, la tension des gaz de l'organisme diminue de même ; ils s'échappent graduellement du sang pour passer dans l'atmosphère, sans déterminer de troubles. Mais si la décompression est brusque, ce travail graduel ne peut s'opérer, et il arrive que les gaz du sang et des tissus, en présence d'une atmosphère où la pression est beaucoup moindre que dans le sang, sont mis en liberté brusquement, sous forme de bulles qui paralysent sans

retard la fonction circulatoire. Les accidens de ce genre ne sont pas rares chez l'homme, et c'est pourquoi on recommande toujours aux ouvriers qui travaillent dans l'air comprimé de remonter d'autant plus lentement à l'air libre qu'ils sont descendus plus bas, à pression plus forte : dans les conditions où ils sont placés, la compression de l'air n'a que de faibles inconvéniens, et c'est dans la décompression qu'est tout le danger. « On ne paie qu'en sortant, » disent-ils de façon pittoresque.

Voilà pour la diminution de pression, rapide ou lente. Dans un cas, elle est nuisible par défaut d'oxygène, par anoxyhémie, et c'est pourquoi les aéronautes emportent avec eux de l'oxygène pour parer à la rareté de ce gaz dans l'atmosphère des hauteurs; dans l'autre, qu'il s'agisse du passage d'une pression forte à une pression moyenne, normale, ou du passage de la pression moyenne à une pression faible, les troubles sont dus à un autre facteur, d'ordre mécanique, au dégagement rapide des gaz contenus dans les tissus et surtout dans le sang, d'où arrêt de la circulation. On sait, en effet, que la présence de l'air libre ou d'un gaz quelconque dans les vaisseaux paralyse de suite le cœur. Dans le cas où le passage se fait brusquement d'une pression forte à la pression moyenne, l'anoxyhémie n'intervient pas, et la cause mécanique est prépondérante; si le passage se fait d'une pression moyenne à une pression faible, il y a, s'il est lent, anoxyhémie; s'il est brusque, anoxyhémie et dégagement gazeux à la fois.

Passons maintenant au cas où il y a augmentation de pression. Il n'y a pas à parler de celle qui existe dans les profondeurs des mines; elle est insignifiante, et ses effets physiologiques sont négligeables. C'est chez les scaphandriers et chez les ouvriers qui travaillent au fonçage des piles de pont, par exemple, qu'il faut étudier l'influence de l'augmentation de pression. Le milieu où travaillent ces hommes présente, en effet, une pression barométrique élevée, beaucoup plus élevée qu'elle n'est dans les mines les plus profondes, parce que pour faire équilibre à l'eau, beaucoup plus dense que l'air, il faut une compression d'air considérable, équivalent à trois ou quatre atmosphères. Quand la compression est faible, les troubles sont peu marqués : ils se réduisent à quelques bourdonnemens d'oreilles, à des saignemens de nez, et à l'engourdissement des membres; mais la respiration est plus lente et le pouls ralenti. Parfois, le système nerveux présente une excitation anormale, semblable à celle de l'ivresse. Il est tout naturel de penser que ces accidens sont dus à une augmentation de tension de l'acide carbonique, et, en effet, quand la compression ne dépasse pas certaines limites, le gaz est bien le coupable : il s'accumule dans l'organisme et tout naturellement il l'asphyxie, il l'em-

poisonne. Mais si l'on opère avec des pressions fortes, comme l'a fait Paul Bert, on arrive à un résultat très singulier et bien différent. Le regretté physiologiste, pensant retarder l'effet funeste de la compression en chargeant l'air d'une proportion considérable d'oxygène, pour empêcher l'influence toxique de l'acide carbonique, ne fut pas médiocrement surpris en voyant que ces efforts n'aboutissaient qu'à des catastrophes plus rapides. En analysant les phénomènes, il vit, en effet, que dans la compression considérable (supérieure à 6 atmosphères) l'oxygène de l'air, acquérant une tension très grande, devient un poison, comme il l'est pour l'animal respirant à la pression normale, dans un milieu riche en ce gaz, ainsi que nous l'avons vu plus haut. Et ce qui prouve que l'oxygène est bien le coupable, c'est le fait qu'un animal supportera fort bien une pression de 20 atmosphères, si l'air est pauvre en oxygène, si l'oxygène, y étant plus rare, y possède une tension ne dépassant guère celle qu'il a dans l'air normal, à la pression habituelle. Sous une tension trop grande ou, ce qui revient au même, une trop grande abondance, l'oxygène est toujours un poison, et des plus redoutables, et c'est pourquoi l'animal et l'homme meurent dans un milieu atmosphérique normal, du moment où la pression y dépasse certaines limites. Rapide ou lente, la compression tue par excès d'oxygène, et, somme toute, si on laisse de côté les cas où les variations de pression sont rapides, et où, comme dans la décompression brusque, il se mêle un facteur purement mécanique, on voit que les variations graduelles agissent non d'une façon physique, mais de manière purement chimique, en mettant l'organisme en présence d'un air trop riche ou trop pauvre en oxygène.

Il convient d'ajouter qu'ici comme ailleurs, il y a des phénomènes d'accoutumance (1) : les Indiens et les animaux des Cordillères, par exemple, ne souffrent pas du mal de montagne qui saisit le voyageur, et les animaux des grandes profondeurs vivent sous des pressions que nul être terrestre ou littoral ne pourrait supporter. Ceci ne change d'ailleurs pas la face du problème ; pour les uns et pour les autres, il y a des diminutions et des augmentations de pression qui sont fatales, et au point de vue général, le fait que les adaptations sont différentes n'a nulle importance ; les différences sont de degré et non de nature, et l'ordre des phénomènes est le même.

Nous pouvons donc dire que l'influence des variations de pres-

(1) Des travaux récens, dus à MM. Müntz et Regnard, ont en effet prouvé que le sang de l'animal transporté dans les hauteurs ou soumis à une décompression expérimentale de quelque durée, acquiert la propriété d'absorber une plus grande quantité d'oxygène. De là l'influence bienfaisante des séjours dans les montagnes.

sion sur l'être vivant est une influence en apparence mécanique, en réalité d'ordre chimique. En est-il de même de l'action des mouvemens de l'atmosphère? Si nous laissons de côté la considération que les vents et autres mouvemens atmosphériques, en favorisant la diffusion des gaz produits en abondance sur tel ou tel point, et le rôle régulateur de la mer, contribuent à agir sur la composition chimique de l'air, nous voyons que l'action de ces mouvemens est d'ordre purement physique. Au point de vue très spécial qui nous occupe ici, il faut considérer ces mouvemens comme servant à la régulation de la température, et comme contribuant à la dispersion de certaines formes de la vie. Régulateurs de température, ils le sont nécessairement, puisque les vents ont pour cause principale l'inégalité de l'échauffement du sol et de l'air en des lieux différens, et si ceux-ci n'existaient point, la température ne tarderait pas à devenir insupportable et nuisible à la vie. Sans eux, les nuages ne transporteraient pas l'eau des mers sur les continens et la sécheresse serait grande. Sans eux, l'air localement vicié demeurerait tel; la diffusion des gaz impurs produits naturellement ou artificiellement ne se ferait que lentement. Le vent est le balayeur de l'air; il le pousse, l'agite, le mélange, le fait passer sur les terres et les mers et assure la répartition dans toute l'atmosphère des élémens qui, pour une cause ou pour une autre, se produisent avec plus d'abondance sur un point quelconque; il entretient la pureté de l'atmosphère, ou, du moins, son homogénéité de composition, et contribue à empêcher les trop grandes inégalités de température. Il est à remarquer que les mouvemens de l'atmosphère exercent une influence sur la régulation de la température propre de l'homme et des animaux homœothermes. Ils servent à empêcher la saturation de l'air par l'humidité, et on sait combien dans une atmosphère humide et chaude, la chaleur est pénible, en raison de la difficulté avec laquelle s'opère la bienfaisante et rafraîchissante évaporation de la transpiration dans un milieu déjà saturé d'humidité; et d'autre part, l'air absolument sec n'est pas sans inconvéniens et irrite les poumons. En répandant partout dans l'atmosphère l'humidité produite en abondance dans certaines parties de celle-ci, les vents ont une utilité considérable pour les êtres vivans; ils en ont encore en favorisant la dispersion de nombre d'insectes et de végétaux qu'ils entraînent au loin, par-delà les mers, dans les îles et les continens voisins. Mais ils ont leurs inconvéniens aussi, en dispersant en même temps les microbes pathogènes et les maladies dont ils sont la cause. Je n'insisterai pas sur ce point, qui d'ailleurs se représentera à nous bientôt : il suffit de signaler l'influence favorable à la fois et nuisible qu'offrent

les mouvemens atmosphériques, influence due tout entière à la nature même de ce qu'ils transportent.

IV.

Nous avons considéré les relations des êtres vivans avec la composition chimique de l'air, avec sa pression, avec ses mouvemens : il nous reste à considérer les relations de ces êtres avec son contenu. L'air renferme beaucoup d'élémens accidentels, secondaires, *inconstans*. Les uns sont gazeux : ce sont par exemple des gaz, généralement toxiques, produits naturellement ou artificiellement comme l'oxyde de carbone, les carbures d'hydrogène, et mille autres encore. Nous n'en parlerons pas ici, car, en somme, on peut trouver dans l'air, selon les conditions et les lieux, tous les corps de la chimie, et leur présence est accidentelle. Ceux dont nous voulons parler ici sont normaux, tout en étant accessoires, et nous considérerons principalement parmi eux la vapeur d'eau et certaines matières solides, vivantes ou inanimées ; laissant de côté les poussières minérales rejetées par les volcans, dues à l'industrie, ou prises au sol même.

La vapeur d'eau est sans cesse répandue dans l'atmosphère, sous forme de nuages ou de brouillards, et aussi sous forme de vapeur invisible. C'est de cette dernière que nous voulons surtout parler. Son origine est double. Une partie en est fournie par l'évaporation des eaux répandues dans les mers, les fleuves et le sol. Cette évaporation est déterminée par la température de l'air, à la fois, et la quantité de vapeur d'eau déjà contenue dans celui-ci. Une autre partie est fournie par les êtres vivans, par la transpiration pulmonaire et cutanée des animaux, par l'évaporation dont les feuilles des plantes sont normalement le siège. Cette production de vapeur d'eau par les êtres vivans est très variable, et subit des modifications considérables selon différentes conditions extérieures. Un animal ou un homme qui respire dans un air très sec produit beaucoup de vapeur d'eau, puisque l'air qu'il expire en est saturé ; mais s'il respire dans un air très humide, il en rend à peine et ne fait guère que rendre à l'atmosphère l'humidité qu'il vient de lui prendre. L'humanité entière déverse dans l'atmosphère environ 15 milliards de kilogrammes d'eau par vingt-quatre heures, mais c'est bien plus une restitution qu'une création qu'elle opère ainsi. Pareillement, les végétaux donnent peu de vapeur d'eau à l'air s'il en est très riche ; mais si l'air est sec, ils en abandonnent des quantités énormes. On a pu calculer, par exemple, qu'un bois de cinq cents arbres adultes, vigoureux, donne près de 4,000 tonnes

de vapeur d'eau pour douze heures de jour. De nuit, la transpiration est plus faible ; elle n'atteint guère que le cinquième de l'évaporation diurne. Ce seul exemple suffit à montrer combien les végétaux sont gros producteurs de vapeur d'eau. Et si l'on réfléchit que pour les États-Unis, par exemple, d'après M. J.-M. Anders, la surface foliaire est au moins le quadruple de la surface terrestre, on voit combien est important le rôle des végétaux au point de vue qui nous occupe en ce moment, et on ne s'étonne point, si certains physiciens ont pu évaluer à 72 trillions de tonnes ou de mètres cubes la quantité d'eau contenue sous forme de vapeur dans l'atmosphère.

Cette vapeur d'eau, répandue dans l'air en proportions très variables d'ailleurs, selon les lieux, le moment, et nombre de conditions que je n'énumérerai pas, a une importance considérable pour la vie. L'air trop sec irrite les organes respiratoires ; l'air trop humide entrave la transpiration, ou plutôt s'oppose à ses effets bienfaisans : il est donc bon que l'atmosphère renferme une certaine quantité d'humidité. Celle-ci joue encore un autre rôle, de plus grande importance. Elle crée entre le sol même et les espaces célestes un écran bienfaisant, qui de jour tempère la chaleur du soleil, en absorbant une partie de celle qu'il envoie à la terre, et en l'empêchant de brûler le sol et la végétation ; et qui, la nuit, inversement, s'oppose à un refroidissement trop considérable par rayonnement. En effet, la vapeur d'eau qui laisse passer les rayons calorifiques lumineux absorbe une très grande proportion des rayons calorifiques obscurs, qu'ils soient émis par le soleil, ou la terre, ou toute autre source, et les expériences de Tyndall et de Pouillet en particulier ont montré que l'air, grâce à la vapeur d'eau qu'il renferme, absorbe à peu près le quart de la chaleur solaire et ne laisse arriver que les trois quarts de celle-ci à la terre. Sans cet écran, ce filtre, nos journées d'été seraient bien plus chaudes à la fois, et plus froides, comme l'est la température des pics élevés, ou celle que l'on rencontre aux grandes hauteurs dans les ascensions aéronautiques. Plus on est élevé, en effet, et plus l'épaisseur de la couche de vapeur d'eau interposée entre l'observateur et le soleil est faible. Dans ces conditions, le soleil est brûlant ; ses rayons, passant plus librement, échauffent fortement tous les objets, et d'autre part, l'air ambiant est très froid, puisqu'il est pauvre en vapeur d'eau et n'absorbe que très peu de chaleur. Aussi, sans vapeur d'eau, nos journées d'été seraient torrides et glacées à la fois : le soleil nous brûlerait, mais l'air serait froid, et à l'ombre, le rayonnement considérable déterminerait des températures très basses.

De nuit, la vapeur d'eau tempère le rayonnement. La terre échauffée de jour tend, durant la nuit, à perdre sa chaleur et à la renvoyer dans les espaces périplanétaires : ce rayonnement est considérable quand le ciel est très pur et très sec ; une nuit claire est plus froide qu'une nuit nuageuse ; elle est plus froide sur les sommets, surmontés d'une couche faible d'atmosphère et de vapeur d'eau, que dans les plaines basses surmontées d'une couche atmosphérique plus épaisse. Le rayonnement est un phénomène inévitable, si nous considérons que les espaces célestes présentent une température infiniment basse, probablement inférieure à — 100 degrés centigrades ; mais il est d'autant plus grand que l'air est plus sec, plus pauvre en vapeur d'eau capable d'absorber ces rayons calorifiques obscurs qu'émet la terre. Sans la vapeur d'eau, dès le coucher du soleil, il se produirait un refroidissement considérable, comme cela a lieu sur les montagnes élevées, sur les hauts plateaux, au Thibet par exemple, ou même dans les déserts, comme le Sahara, surmontés d'une atmosphère très sèche, et ce refroidissement serait très nuisible et même fatal à nombre d'animaux et de plantes. La vapeur d'eau tempère donc la chaleur du jour et le froid de la nuit : elle établit une certaine uniformité là où sans elle il se présenterait des extrêmes défavorables à la vie. Signalons encore le rôle qu'elle joue en s'opposant à la production d'une obscurité totale durant la nuit, en s'illuminant dans les hauteurs où les rayons du soleil pénètrent encore après avoir quitté notre sol. On peut dire que, sans la vapeur d'eau de l'air, beaucoup de formes animales et végétales disparaîtraient : c'en est assez pour faire sentir son importance.

Le rôle des matières solides nombreuses que renferme l'atmosphère est aussi varié que la nature même de celles-ci. L'air physiquement pur est un mythe, en effet, et on ne peut l'obtenir que dans les laboratoires avec certaines précautions. Même aux plus grandes hauteurs où le nombre des microbes de l'air est petit et où ils font le plus souvent défaut, ainsi que les fragmens végétaux ou animaux, il existe toujours des poussières minérales très fines, il est vrai, dont les unes viennent des cendres rejetées par les volcans ou du sol lui-même, et les autres sont des fragmens infinitésimaux d'aérolithes qui ont traversé notre atmosphère. Ces poussières se voient aisément à l'œil nu quand nous regardons un rayon de soleil qui traverse une chambre. Mais, pour les bien analyser, il faut avoir recours au microscope et à l'aéroscope. Alors on y trouve les élémens les plus variés. Ce sont de petits animaux desséchés, des vers, des rotifères, etc. ; des vibrions, des infusoires, des fragmens d'insectes, de laine, des écailles d'ailes de papillons, des poils,

des plumes, des fibres végétales, des spores de champignons, des grains de pollen, de farine, des poussières du sol et enfin des microbes. Au point de vue qui nous occupe ici, beaucoup de ces fragmens n'ont pour nous qu'un médiocre intérêt, bien qu'il soit curieux de voir que des poussières d'origine volcanique, comme celles que rejetait naguère le Krakatoa, peuvent séjourner durant des années dans l'air, à des hauteurs très considérables, et, grâce aux vents, circuler autour de la terre, en déterminant les phénomènes lumineux si curieux que les physiciens de tous les pays ont remarqués, et que nous avons constatés tous il y a quelques années. Au point de vue de la vie, ce qui nous intéresse, c'est la présence de grains de pollen qui, transportés au loin par le vent, peuvent aller féconder des fleurs de même espèce; c'est la présence des spores de cryptogames qui favorisent la dispersion de ce groupe; c'est encore la présence de nombreuses graines adaptées au transport par l'air qui en facilite la dispersion. Graines très légères, munies d'appendices qui leur permettent de flotter longtemps dans l'air et de franchir des espaces immenses, elles vont se semer au loin et élargir le domaine et l'habitat de l'espèce qui les a produites. Les exemples de ce genre abondent, et il serait oiseux de les vouloir rapporter plus longuement. Ce qui nous intéresse encore, c'est la présence de microbes. Beaucoup d'entre eux sont inoffensifs, mais il en est aussi de mortels. Répandus dans l'air par les malades atteints de tuberculose, de variole, de scarlatine, de rougeole, de diphthérie, de toute maladie microbienne, pris au sol où les substances contaminées ont été jetées, par l'air qui les soulève et les transporte, ils se répandent tout à l'entour, de près et au loin, en une traînée de mort. Ils abondent surtout dans les lieux habités. A Montsouris, M. Miquel en a trouvé de 30 à 770 par mètre cube, selon les vents, les saisons, etc.; 5,500 dans la rue de Rivoli; de 40 à 80,000 dans les salles d'hôpital, tandis qu'à 7,000 mètres d'élévation et au-dessus de la mer, au loin des côtes, on n'en trouve plus du tout. Ces chiffres suffisent à indiquer combien, dans certains cas, l'air est un agent dangereux et sert de véhicule à la mort.

Nous n'en sommes pas surpris. Nous l'avons vu, il porte la vie et la mort à la fois. Chacun de ses élémens est indispensable à la vie et chacun d'eux est un agent de mort, selon les conditions et les doses. Le plus vivifiant d'entre eux, en apparence, devient un poison redoutable; le plus inutile, le plus nuisible même, au premier abord, se révèle à l'analyse comme une des bases essentielles de la vie. Et la conclusion, c'est qu'aucun d'eux ne pourrait disparaître ou se présenter autrement, sans qu'aussitôt la terre devînt un globe stérile et nu, privé de toute existence animée.

En y regardant de plus près, un autre fait se révèle à nous. C'est que, selon l'expression très heureuse de J.-B. Dumas, tous les êtres vivans ne sont que de l'air condensé. Les végétaux n'existent que grâce à l'air, et les animaux n'existent que par les végétaux. Les élémens des végétaux sont eux-mêmes de l'air et les animaux vivent des végétaux; la liaison est étroite, intime, directe : l'homme est de l'air condensé. Et comme cet air, depuis des siècles qu'existe l'humanité, n'a fait que traverser incessamment les corps de nos ancêtres, en faisant partie pour un temps et se dégageant ensuite, notre corps actuel est fait des mêmes élémens que celui de nos devanciers. Notre substance est la leur. Et cette substance, qui est aussi celle des végétaux passés, va sans cesse circulant à travers l'espace en une marée qui ne se lasse point. Aujourd'hui ou demain, fleur ou fruit, elle s'incorporera ici dans le lent organisme d'un mollusque, là dans le cerveau d'un Descartes, d'un Pascal, d'une Jeanne d'Arc ou d'un Shakspeare. Elle ne s'arrête jamais; son cycle, dont nul œil humain ne vit le commencement et dont nul ne peut se représenter la fin, semble infini; passant alternativement par la vie et la mort, vieille comme le monde, et, malgré cela, éternellement jeune, elle aurait, — si elle avait la conscience, — épuisé tout ce que la vie peut contenir de joie et de douleur, et connu toutes les émotions, les plus nobles comme les plus viles.

Cet air qui nous frappait doucement au visage tout à l'heure, c'est toute la vie passée, c'est une myriade d'existences, ce sont nos devanciers, ce sont aussi les morts que nous pleurons; maintenant il fait partie de nous-mêmes, et demain il poursuivra sa route, se métamorphosant sans cesse, passant d'un organisme à l'autre, sans choix, sans distinction, jusqu'au jour où, notre planète devenue morte, la substance de tout ce qui aura vécu rentrera dans la terre refroidie, gigantesque tombeau qui roulera silencieux et désolé par les profondeurs insondables des cieux éteints.

Et après? La science reste muette : au livre de la nature qui s'ouvre à nous et dans lequel nous plongeons avec avidité pour déchiffrer l'avenir, il manque deux pages, celles-là même qui nous intéressent le plus, la première et la dernière.

HENRY DE VARIGNY.

LA

FRANCHE-COMTÉ

DEUXIÈME PARTIE (1)

V. — LES ÉTATS, LE PARLEMENT.

« Au-delà du chemin romain, qui va de Besançon à Langres, sont les gabelles, impôts et servitudes royales; au-delà les nobles libertés de la franche terre de Bourgogne. » Maintenir, augmenter les vieilles franchises du comté, organiser la justice, élever la bourgeoisie et s'appuyer sur elle pour porter la hache dans la forêt féodale, imprimer à leur propre autorité ce caractère d'ordre et d'harmonie qui est comme le pressentiment des temps nouveaux, telle se manifeste, pendant un siècle et plus, la politique des ducs de Bourgogne, de ceux qu'on appelait parfois les grands-ducs d'Occident, parce qu'ils étaient les plus puissans princes de l'Europe sans titre de roi (1). Philippe le Hardi (1384-1404) s'attribue le droit de faire

(1) Voir la *Revue* du 15 mai 1893. — De Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne.* — Gingins de La Sarraz, *les Sires de Montfaucon.* — Suchet, *Jean de Granson* (*Mémoires de l'Académie de Besançon*, année 1879). — J. Foster Kirk, *Histoire de Charles le Hardi, duc de Bourgogne.* — Clerc, *Histoire des États et des libertés publiques en Franche-Comté*, 2 volumes. — Estignard, *le Parlement de Franche-Comté*, 1674-1790, 2 volumes, Plon.

des bourgeois dans les terres des seigneurs, soumet la justice des barons comtois à celle de son parlement de Dole, assiège l'archevêque de Besançon, Guillaume de Vergy, qui l'avait excommunié et lui contestait le droit de frapper monnaie à Auxonne, abat les forteresses de Jean de Chalon-Arlay. Ayant trouvé dans son duché de Bourgogne l'institution des États, il l'introduit en Comté, et par elle le tiers prend place à côté du clergé, de la noblesse. Jean sans Peur (1404-1419), prince non moins dépensier que son père et toujours endetté, recourt fréquemment aux États, les ménage parfois jusqu'à la timidité, les appelle même à sanctionner ses traités, ou bien, passant brusquement d'un extrême à l'autre, impose d'autorité les tailles dont il a besoin. Philippe, le bon duc aimé du peuple (1419-1467), proclamé par lui fondateur des libertés publiques, est (tant les hommes, les événemens se présentent sous des aspects compliqués) le signataire du fatal traité de Troyes, dispose du sort de la France, ajoute neuf provinces à ses États, résiste à l'empereur, refuse à plusieurs reprises le titre de roi et la couronne impériale. Ses ministres, ses chanceliers, ses magistrats, ses premiers présidens, il les recrute dans la bourgeoisie, parmi ces juristes, qui, selon l'expression de M. Clerc, sont l'âme, la force, la tête de la classe moyenne, grâce auxquels une justice plus exacte, un peu de démocratie se glissent dans les affaires. Bourgeois, ce Jean Germain, ce Peter Blandin, nommés chevaliers et dignitaires de la Toison d'or; bourgeois, ces présidens de parlement qui s'appellent Antoine Castaing, Guillaume Leclerc, Jean et Guy Arménier, Gérard Plaine, Jean Jacquelin, Thomas Plaine, Jacques Gondran; bourgeois, ce Raulin, fidèle chancelier du duc pendant quarante ans, chef de la justice dans tous ses États; un âpre justicier qui frappe à la tête. Jean de Granson, sire de Pesmes, parent des Chalon, des Neuchâtel, des Vergy, des Toulongeon, ayant essayé en 1455 de soulever les seigneurs comtois, parce que le duc proposait un subside de deux francs par feu à lever dans leurs domaines, est pris les armes à la main, condamné à mort; le duc l'eût peut-être gracié. Raulin fut inflexible, et par égard pour sa famille, on l'étouffa secrètement « entre deux coites de lit. » Bourgeois, le cardinal Jouffroy, né à Luxeuil, qui fit de si grandes choses pour et contre les papes, et ce Poupet, sorti d'une pauvre métairie des montagnes de Salins, qui fut gouverneur de l'archiduc Ferdinand, puis ambassadeur de Charles-Quint. Prince magnifique, obéré par ses dépenses de guerre, par le faste de sa cour, la plus brillante de l'Europe, Philippe le Bon, toujours à court d'argent, fait sans cesse appel aux États dont il consacre la puissance, auxquels il donne crédit pour combattre les exactions de ses officiers de finance, ces emprunts sans restitutions ou emprunts

forcés qui n'étaient que confiscations et pilleries déguisées; dans la seule année 1454, les États ne s'assemblent pas moins de quatre fois afin d'aider le souverain et au besoin lui résister « pour la préservation du pays et les affaires du prince. » Car les protestations ne manquent point, non plus que les promesses, promesses mieux tenues à mesure que le duc vieillit; à la fin de son règne il commença d'épargner ses sujets, et il ne les taillait presque plus, aimant ses peuples, et sachant entendre la vérité. Et de tout ceci se dégage la sensation d'une prospérité inconnue auparavant, les règles du droit public précisées, les libertés de la nation comtoise conquises pied à pied, les velléités despotiques du souverain moins intolérables que la tyrannie féodale, le peuple comprenant avec son profond sentiment de justice qu'il a trouvé des protecteurs, sa reconnaissance envers ceux qui lui montraient le moyen d'échapper de son bagne, mettaient de la lumière, de la joie dans cette nuit redoutable du passé, et, faisant quelques-uns égaux de ses anciens maîtres, ouvraient la porte où il passerait un jour. Quant au duc Charles le Téméraire (1467-1477) qui appelle le duché une *dague de plomb*, et la Comté le *jardin de l'honneur,* et prétend tellement aimer la France, qu'au lieu d'un seul roi, il voudrait qu'elle en eût cinq ou six, il « estait né en fer, tout à labeur et à dur » et « son semblant seulement jugeait empereur et valait de porter couronne. » Rude à ses gens et à ses peuples, soldat admirable, médiocre capitaine, plus médiocre diplomate, vivant moralement de sa propre pensée et ne prenant conseil que de lui-même, son règne peut se résumer ainsi : guerres de magnificence, fatales à sa puissance, à ses sujets, tentatives despotiques, tailles imposées à notre province sous forme de gabelles, remontrances énergiques des États, les abbés de Lure de Luxeuil, princes d'empire, traités avec le plus superbe dédain, l'invasion des confédérés alsaciens et suisses qui s'emparent d'Héricourt, Mandeure, Franquemont, Pontarlier, la Franche-Montagne rançonnée, mise à feu et à sang, une armée française aux portes de Vesoul, le mécontentement et la ruine universels, Granson, Morat, Nancy : et, dans l'ombre, suscitant contre lui des coalitions, menaçant, grandissant à mesure que décroît le prestige du Téméraire, Louis XI, ce roi méconnu, le plus grand peut-être de notre histoire, qui eut la passion de l'État et sut aimer la France.

Marquons cependant d'un trait plus précis ces franchises de notre Comté, telles qu'elles se développent à travers les dominations bourguignonne, autrichienne et espagnole, franchises non écrites, vieux usages enracinés dans les mœurs et revêtant aux yeux de nos ancêtres le caractère de dogmes, contestées, violées quelquefois,

revendiquées intrépidement sous Louis XI lui-même et Charles VIII, accrues sans cesse comme une terre fertile entre les mains d'enfans économes, qui les rendirent si fidèles à leurs souverains et firent de cette nationalité « une forme de république ayant nom monarchie, préférable à toutes les autres. » En 1507, les commissaires de Charles-Quint demandent aux États un don libéral et gratuit : ce don est voté par les trois ordres, qui imposent des conditions, fixent les termes du paiement, choisissent des délégués pour répartir le subside, s'imposent une somme distincte ou *surjet* pour les besoins du pays; en revanche, le souverain reconnaît que ce don volontaire n'engage en rien les libertés de la Comté, prête serment de les respecter, s'oblige à envoyer des lettres de non-préjudice. Et n'est-ce pas une excellente école de gouvernement d'être ainsi appelé à voter ces dons? n'est-ce pas, dans une certaine mesure, être admis à discuter les actes du souverain, à jeter les yeux par-delà les frontières, à juger les traités, les alliances et les guerres? En échange de l'impôt du sang, du service militaire pour les fiefs, la noblesse demeure exempte du don gratuit; « cent ans bannières, cent ans civières, » ce vieux dicton révèle assez exactement le profond dommage causé aux fortunes féodales par des guerres trop fréquentes. Un fauteuil pour le prince d'Orange, un autre pour le comte de Montbéliard, voilà les seules distinctions admises dans la chambre de la noblesse, plus libérale en ceci que la chambre du tiers qui ferme jalousement ses portes aux députés campagnards, et n'admet dans aucune commission ceux des bourgs et prévôtés. Quant au clergé, il proteste continuellement contre les charges sous prétexte de pauvreté. Que quelques-uns, comme Granvelle, homme d'autorité avant tout, aient vu dans les États une diabolique invention contre la royauté, et feint de les considérer comme des oppresseurs du peuple, que ces assemblées aient commis des fautes, offert des primes à l'envie, à la cupidité, abusé du droit de délier les cordons de la bourse, rien de plus certain. Et cependant Philippe II lui-même est l'auteur de l'ordonnance qui consacre solennellement la complète liberté du don gratuit; à la différence des États de France, ceux de la Comté maintinrent énergiquement le libre vote de l'impôt, et, en fin de compte, le budget de l'indépendance semblait infiniment moins lourd que celui de l'absolutisme. Le serment du prince à son avènement, l'obligation pour lui de convoquer les membres des États par lettres individuelles signées de sa main, la présence d'un magistrat comtois au conseil privé des Pays-Bas, le privilège de ne pouvoir être appelés en cause hors de la province, tous les emplois, la dignité de gouverneur, les fonctions du parlement réservés aux hommes du pays, les États parti-

cipant au pouvoir législatif, à la rédaction des coutumes, obtenant même en 1574 la révocation des ordonnances rédigées par Pierre de Broissia, la commission permanente des neuf (1), Charles-Quint décidant que les subsides seraient uniquement dépensés dans l'intérêt de la nation, le droit de refuser l'impôt, de s'opposer à ce que l'on augmentât le prix du sel provenant des salines, principal trésor du prince en Franche-Comté, voilà donc ces principales et maîtresses libertés.

Il faut y ajouter le parlement; d'abord ambulant, traîné en quelque sorte à la remorque du prince, puis corps permanent, sédentaire, placé au premier rang parmi les dignitaires de la Bourgogne, il grandit d'année en année, par une action lente, presque insensible, qui, sans empiétement apparent, remplit des lacunes, répond aux nouveaux besoins. L'archiduchesse Marguerite, fille de l'empereur Maximilien, le *grand homme de la famille*, comme l'appelle Michelet, partage entre un gouverneur et lui l'administration de la province (1510), procure à celle-ci le bienfait d'une longue paix par des traités de neutralité avec la France. Le voilà donc associé au gouvernement civil et religieux, aux questions de politique étrangère, même de guerre, d'intendance et de fortifications, sorte de sénat de la Comté, de conseil d'État, cour de justice qui tranche les difficultés entre les sujets, entre eux et le souverain. Les membres ont le droit d'assister aux séances publiques revêtus de la robe écarlate; le président porte, avec le chaperon doublé d'hermine, le chapeau de comte et le diadème d'or; les chevaliers d'honneur ont le manteau de même couleur et fourrure, avec le grand chaperon et bourrelet de velours cramoisi, semblables à ceux des chevaliers de la Toison d'or. Qu'on juge des fureurs hautaines de l'ancienne noblesse à la vue de ces plébéiens qui, n'ayant pour eux que la science et la richesse, arrachaient lambeau par lambeau leurs dernières prérogatives! Elle ne pouvait se résigner sans combattre, et la lutte s'engagea à plusieurs reprises : lutte d'influence, de prestige, d'étiquette, lutte de forme et de fond, où, méprisé, raillé par les seigneurs, le parlement les attaque dans leur vanité, leurs privilèges, avec une extrême acrimonie. En 1517, deux adversaires sont en présence, Guillaume de Vergy, adversaire des Suisses à Morat, des Français dans les Pays-Bas, prisonnier de Louis XI qui, après l'avoir enfermé six mois dans une cage de fer, se l'attacha en le comblant d'honneurs, rallié enfin à l'Au-

(1) Dans l'intervalle des sessions des États, il y avait neuf commis ou délégués pour l'expédition des affaires; dans les cas graves, on leur adjoignait neuf collègues désignés d'avance.

triche qui avait nommé son fils archevêque de Besançon, lui-même maréchal de Bourgogne ; — Mercurin de Gattinira, né dans le Piémont, mais Comtois d'origine, président du parlement de Dole, savant jurisconsulte, diplomate éminent, homme énergique, d'une équité inflexible, calme dans le danger, s'appliquant à montrer que Marguerite est dame de justice, résolue à administrer sans faveur ou dissimulation : ce précurseur de Michel de l'Hôpital organise sa compagnie, contient le maréchal qu'il force à partager l'autorité, réprime à coups de condamnations l'audace des seigneurs; on le menace, on le calomnie auprès de Marguerite, on l'accuse d'entretenir de secrètes intelligences avec la France, les nobles portent plainte à l'empereur contre sa fille, contre les hommes de néant qui gouvernent le pays; trois ans et plus, il fait face au danger ; ébranlée, prise elle-même d'inquiétude, l'archiduchesse le prie de se démettre, il refuse; destitué, frappé de disgrâce apparente, il se retire quelques mois dans un monastère, et, élevé à la dignité de grand chancelier, cardinal, investi de la confiance de l'empereur, il protège plus efficacement ce parlement que l'aristocratie avait cru briser avec lui. Rois et peuples comprennent d'ailleurs que celui-ci représente l'idée de devoir, d'ordre, de sécurité et de respect pour l'autorité légitime.

Le parlement eut aussi maille à partir avec les États qui lui reprochaient la périlleuse instabilité de ses doctrines, ses divisions, une vénalité honteuse, une basse cupidité : son grand protecteur, le cardinal de Granvelle lui-même, constate que le désordre de la justice a besoin de sérieux remèdes; « la cour, écrit-il, consent à son propre abaissement, et je vois son autorité tomber par terre. » Enfin, voici un dernier conflit de l'épée et de la robe : mettant à profit l'éloignement du souverain, le grand âge ou la faiblesse de certains gouverneurs, le parlement avait fini par accaparer toute la direction politique : seul, il correspondait avec le comte de Montbéliard, avec les cantons suisses, le duc de Lorraine, les ministres du roi d'Espagne à Bruxelles et Madrid, quelquefois même avec la diète germanique à Ratisbonne. L'usurpation de ces *bourgeois en rabat* indignait fort le comte de Champlitte, gouverneur de la province, qui prétendit revendiquer les droits de sa charge tombés en désuétude, et tout d'abord adressa à Bruxelles un mémoire, demandant que le parlement se renfermât dans sa fonction naturelle, la justice, peignant fortement les inconvéniens de l'état actuel, les procès en souffrance, le secret des affaires mal gardé, et par exemple l'impéritie de la cour amenant en 1595 la guerre avec la France; enfin il rappelait l'exemple de Charles-Quint qui écarta ce corps des négociations extérieures pour consulter de préférence le gouverneur et les

bons personnages, sorte de conseil adjoint composé des principaux nobles et ecclésiastiques. Le parlement ne manqua point de répondre copieusement, invoquant les services rendus, les ordonnances des ducs de Bourgogne et de la maison d'Autriche, force lettres de Marguerite où il était consulté, employé par elle à toutes les affaires importantes, son crédit auprès de Philippe II et ses successeurs lorsque la Comté fut annexée aux Pays-Bas. Tant bien que mal, l'archiduc Albert termina le conflit par un règlement de 1613 qui réserve au gouverneur les affaires purement militaires, au parlement celles de police et de justice : au fond, ce dernier l'emportait, et, poursuivant ses avantages avec cet esprit de suite et de tradition qui donne tant d'avantages aux corps constitués, il couronnait son usurpation pendant le XVIIe siècle, enlevait au gouverneur jusqu'à ses attributions militaires, levées de troupes, répartition des quartiers, subsistances, logemens et étapes, et se montrait tantôt à la hauteur, tantôt au-dessous de ses ambitions ; mais puisqu'à cette époque l'Espagne se désintéressait de plus en plus des affaires de l'Europe centrale et semblait abandonner à elles-mêmes ses provinces lointaines, il fallut bien que quelqu'un ramassât l'autorité tombée. Et, par un de ces hasards qui confondent la superbe de l'homme collectif et individuel, le moment même où il concentre tous les pouvoirs est celui où il va les perdre ; 1665, l'année où sa prépondérance s'affirme absolument, est bien près de cette année 1668 où, surpris, démoralisé, il livra la province aux armées de Louis XIV et s'écroula misérablement.

VI. — LA DOMINATION AUTRICHIENNE ET ESPAGNOLE, LES GRANVELLE.

A la mort de Charles le Téméraire, on vit représenter une de ces tragi-comédies dont l'histoire est si prodigue, qui consacrent le triomphe des forts, des habiles, des persévérans. L'heure de la revanche a sonné pour Louis XI, qui se hâte d'envahir la Bourgogne, d'occuper la Franche-Comté, sous prétexte de *garder le droit* de Marie de Bourgogne, sa proche parente et filleule, destinée au dauphin. Un instant séduits par les promesses du roi de France, bientôt désabusés, les Comtois épousent resolument la cause de la fille du duc, se lèvent en masse, et, guidés par le prince de Chalon-Orange, par Claude de Toulongeon, homme de guerre de grand renom, et Guillaume de Rochefort, chassent les garnisons françaises, recherchent l'appui des Suisses, naguère encore leurs plus terribles ennemis. Même ils essayèrent d'entrer dans la Confédération helvétique, et les Bernois favorisaient leur demande, mais la jalousie des petits cantons, la crainte de voir diminuer leur influence par l'augmentation du nombre des grands

cantons, firent échouer la négociation (1). Tout permettait d'espérer : Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, venait d'épouser la fille du Téméraire, la Bourgogne elle-même semblait prête à faire cause commune avec la Comté; à Besançon, boulevard du pays, centre de la résistance, les États discutent, arrêtent les mesures de guerre, votent les taxes, pourvoient à leur perception; les gouverneurs de la ville protestent que plutôt que de se rendre, ils mangeront leurs femmes et enfans. Mais Louis XI a juré de conserver sa proie : l'archiduc et sa femme ont, moyennant 150,000 florins, fait signer aux Suisses la reconnaissance de leurs droits légitimes sur notre province avec une paix perpétuelle; seulement l'argent manque, le roi le sait, il couvre l'enchère, donne 200,000 florins, obtient la cession de leurs prétendus droits sur la Comté, un secours de 6,000 mercenaires. En même temps, l'or semé à profusion amollit les consciences, détermine mainte défection : « les gens qui estoient ès places se tournèrent par intelligence, » dit Comines. Puis, au mois de mai 1479, sans attendre l'expiration de la trêve, une puissante armée, commandée par d'Amboise, investit Dole : surprise par trahison, la ville est livrée au pillage, brûlée maison par maison, semée de sel et empalée, comme une terre maudite; alors et presque sans coup férir, d'Amboise s'empare d'Auxonne, des villes des bailliages d'Aval et de Dole, promène partout la terreur, l'incendie, force Besançon à recevoir une garnison. Louis XI avait déclaré qu'il en ferait une chènevière après y avoir passé la charrue, mais mieux que personne il sait qu'on ne doit conserver que les rancunes utiles, et il s'efforça de gagner cette fière cité, en octroyant aux habitans des privilèges égaux à ceux des bourgeois de Paris. Jean de Chalon, son fidèle lieutenant Claude de Toulongeon, prolongèrent la lutte, et, pour venir à bout de leur résistance, il ne fallut pas moins de trois mois à d'Amboise, *marchant à grande compagnie et artillerie*. Guillaume de Vaudrey, Chrétien de Digoin, payèrent de leurs têtes l'héroïque défense de Faucogney, de Châtillon-sous-Maiche. Pendant la guerre, et longtemps après, l'armée française démolit, nivela les forteresses : plus de libertés, les États suppliant vainement qu'on les leur rendît, qu'on empêchât le vainqueur de rançonner le vaincu, les villes traitées avec une extrême rigueur; on peut penser après cela que le double pèlerinage de Louis XI à Saint-Claude, au milieu d'une escorte de 6,000 hommes, n'apaisa

(1) Jean de Müller, *Histoire des Suisses*. — C. Fleury, *Francs-Comtois et Suisses*. — Ed. Clerc, *Besançon pendant les guerres de Louis XI; la Conquête des montagnes du Doubs par Louis XI;* l'auteur de ces études a relevé un certain nombre d'erreurs commises par Philippe de Comines et M. de Barante. — *Mémoires de Jules Chifflet.*

guère le sourd mécontentement des Comtois, que le souvenir amer de cette dure conquête ne fut point étranger à leur résistance opiniâtre pendant la guerre de dix ans.

Louis XI avait fait chancelier de France un Comtois, Guillaume de Rochefort, « homme aujourd'hui bien estimé, » dit Comines, pour ses rares talens ; il plaida auprès de Charles VIII et gagna la cause de son pays. Les franchises de la Comté rétablies en 1484, les États traités avec déférence, un gouvernement équitable, la ville de Dole restituée à son rang de capitale, ces bienfaits avançaient l'œuvre de fusion, rendaient populaire le roi de France. Mais la Comté faisait partie de la dot de Marguerite de Bourgogne, et Charles VIII l'ayant répudiée pour épouser Anne de Bretagne, son père Maximilien, outré d'une telle injure, pénétra, à la tête d'une armée, dans la Comté, et Besançon, Salins, Arbois lui ouvrirent leurs portes. Cependant tout le Midi résista, une bonne partie de la noblesse comtoise se rangeait sous les étendards de la France, les Allemands *firent petitement et profitèrent peu*, irritèrent les populations par leurs brigandages, et l'on ne sait trop ce qui fût advenu, si Charles VIII, pressé d'entreprendre ses folles guerres de magnificence, n'eût, par le traité de Senlis (1493), restitué la Comté à Maximilien. S'il contribuait ainsi à placer dans la même main l'Autriche, l'Espagne, le Nouveau-Monde, la succession de Charles le Téméraire, au moins conservait il le duché de Bourgogne et le duché de Bretagne qui, sans ce mariage, aurait passé encore à la maison d'Autriche, menace perpétuelle, épée toujours levée sur le cœur de la France.

Ici commence pour notre province la période la plus heureuse de son histoire : pendant près d'un siècle et demi, elle jouit d'une prospérité relative, sous la domination des princes autrichiens et espagnols, Philippe le Beau, Marguerite, Charles-Quint, Philippe II, Albert et Isabelle. On a déjà énuméré quelques-unes des causes de cette douceur de vivre, de cette forte expansion intellectuelle : le parlement, les États, l'Université ; n'oublions pas la plus importante, la ligue héréditaire avec la Suisse, la neutralisation de la Comté, du duché de Bourgogne et de la Champagne, négociée par la princesse Marguerite, acceptée et renouvelée sous la garantie des Suisses qui, en échange, surent extorquer aux Comtois un subside annuel de 400,000 francs. C'était la paix, avec ses inestimables bienfaits, car la neutralité ne fut pas seulement une fiction, une expression diplomatique, les événemens en firent une réalité assez solide. A dire vrai, les passages incessans de troupes royales sous Philippe II semblèrent un fléau comparable à la guerre : en 1519, les États remontraient que le peuple n'a plus que le souffle et la voix pour se plaindre. Puis la neutralité subit une éclipse en 1595, lorsque

Henri IV voulut en finir avec le duc de Mayenne et la guerre civile que Philippe II déchaînait sur la France ; deux de ses capitaines, Louis de Beauvau-Tremblecourt et d'Haussonville, envahirent la Comté avec 6,000 Lorrains, mais ils durent reculer devant le connétable de Castille qui amenait d'Italie 10,000 Espagnols ; Henri IV accourut, battit Mayenne à Fontaine-Française et jeta en Comté 25,000 hommes. Il n'y eut pas tentative sérieuse de conquête, mais une guerre de représailles et de rapines ; tout le bailliage d'Amont se ressentit de ces « grandes pilleries, actes inhumains, et cruautés inutiles. » Pesmes, pris d'assaut, éprouva tout ce que peut faire le vainqueur et tout ce que peut craindre le vaincu, et non-seulement Pesmes, mais maint autre château et bourg fortifié. Vesoul se racheta en versant 12,000 écus. Besançon en promit 30,000, dont 27,000 seulement furent payés. Le capitaine Morel, l'héroïque défenseur d'Arbois, fut inhumainement pendu à un tilleul par Biron, malgré la capitulation signée de sa main, et un contemporain traduisit naïvement la pensée du soldat-martyr.

Ne vous travaillez pas à me faire un tombeau,
Mes chers amis d'Arbois, de porphyre ou de marbre.
Assez m'honorera où je fus pendu l'arbre,
Car vous ne m'en pourriez ériger un plus beau (1).

A Poligny, les habitans, au lieu de la rançon exigée, offrirent au roi une statue de la Vierge en vermeil et de grand prix. « A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je retienne la mère de mon maître ! » Et ils durent livrer des otages jusqu'à l'entier paiement de 20,000 écus. L'entrée d'Henri IV dans Arbois lui aurait fourni l'occasion de lancer un très joli mot. On venait de lui présenter le vin d'honneur, il le trouvait excellent (2) et en faisait compliment. « Ah ! sire, nous en avons encore du meilleur. — Vous le gardez sans doute pour une meilleure occasion? interrogea le roi. » — Une fois sa récolte terminée, Henri IV, qui ne voulait pas se brouiller avec les Suisses, consentit au rétablissement du pacte de neutralité.

Penseurs, écrivains, artistes, jurisconsultes, éclosent à l'envi aux XVIe et XVIIe siècles, donnent un nouveau lustre à notre province : la dynastie lettrée des Chifflet, Gilbert Cousin de Nozeroy, secrétaire d'Érasme, Jacques Prévost de Gray, Claude Goudimel de Besançon, François Richardot, évêque d'Arras, sorti d'une famille mainmortable de Morez et l'un des hommes les plus éloquens de son temps,

(1) E. Bousson, *le Capitaine Morel ou le Siège d'Arbois en* 1595.

(2) Les vins de Comté, pendant le moyen âge et jusqu'au XVIIIe siècle, jouissaient à l'étranger d'une grande et juste réputation.

Louis Gollut, et ce Pierre Mathieu qui, en dépit d'un style inégal et trop abondant, laisse parfois échapper de sa plume des pages d'une réelle élévation. Ce sont encore Grivel, Pétremand, Saint-Mauris et ce Claude Belin, confident du cardinal de Granvelle qui lui mande un jour cette réflexion : « Qui veult vivre en court, il faut qu'il souffre beaucoup et avec bonne patience, et qu'il se saiche taire et dissimuler l'espoir pour enter les jalousies et traverser des émulateurs. » Il n'est si mince bourgade qui ne puisse revendiquer un homme de talent, et la Comté fournit à ses souverains son contingent de brillans capitaines : parmi eux, Philibert de Chalon, dernier descendant de la branche cadette des comtes de Bourgogne (1).

Né en 1502, fils de Jean de Chalon-Arlay IV et de Philiberte de Luxembourg, femme d'un esprit supérieur qui parmi ses ancêtres comptait des rois et des empereurs, élevé par elle à Nozeroy, au milieu des montagnes du Jura, le prince reçut l'éducation d'un seigneur féodal : il apprit tant bien que mal à lire et écrire, mais surtout le métier des armes, et ces images de la guerre, la chasse, les joutes et tournois, dont raffolaient nos ancêtres, où bientôt il excella. A quinze ans, il est gouverneur du comté, chevalier de la Toison d'or ; la cour de France s'efforce de l'attirer, et Philiberte l'y conduit plusieurs fois, cherchant à maintenir la balance égale entre les deux couronnes, car s'il était Bourguignon par son père, il était Français par sa principauté d'Orange, ses fiefs de Dauphiné et de Bretagne (2). Il fallut cependant opter : un ordre sévère de Charles-Quint le ramène en Comté, il prend part à la guerre contre François Ier, ses terres de France sont confisquées : blessé au siège de Fontarabie, fait prisonnier en Italie, soumis à une captivité étroite, rendu à la liberté après la bataille de Pavie, à peine a-t-il revu son pays, que la nostalgie des combats le ressaisit, et, suivi de quelques écuyers, il s'élance à travers nos montagnes, franchit en toute hâte le duché de Bade, le Tyrol, les États vénitiens, rejoint enfin dans le Milanais le connétable de Bourbon, traître à la France, auquel l'empereur a confié le commandement de son armée. Nommé capitaine d'avant-garde, général des chevau légers, lié bientôt d'amitié avec le connétable, Philibert combat à ses côtés, au premier rang, lorsque son chef tombe, frappé mortellement, sous les murs de Rome. Il couvre d'un manteau le corps, s'élance à la muraille, entre dans la ville, après un premier assaut de deux heures, et, acclamé généralissime dans l'espèce de chaos qui suivit la victoire, assiste à la

(1) Académie de Besançon, année 1873, *Philibert de Chalon*, par Ed. Clere.

(2) La suzeraineté ne donnait droit qu'à l'hommage du vassal, à la reprise du fief et à l'aide en cas de guerre ; la souveraineté était le plein exercice du pouvoir avec toutes ses attributions, politiques, législatives, judiciaires.

longue dévastation de Rome, impuissant, revêtu d'un titre purement nominal, ne pouvant même punir les lansquenets allemands qui osent piller son propre train de maison et poussent au pire l'indiscipline. Loin de prendre part à l'orgie, il révèle dans ses journaux de campagne son chagrin de ne pouvoir empêcher tant de mal, et nous le voyons demander à sa mère une somme de 6,000 écus, car il vit depuis longtemps *de la miséricorde de Dieu*; ces mêmes journaux le peignent dans la pleine vérité de son caractère, prodigue, toujours endetté malgré ses grands revenus, dominant à force de volonté une constitution peu robuste, marchant par exemple au combat le pied enveloppé dans un chapeau de velours à cause de la goutte. Il avait commis une première faute en se mettant sous les ordres du connétable, une seconde en ne se retirant pas d'une armée si mal composée; il en commit une troisième lorsque, au mépris de la capitulation accordée, il retint prisonniers au château Saint-Ange le pape Clément VII et les cardinaux. Mais il avait l'approbation tacite de Charles-Quint qui le nomma généralissime de l'armée impériale. A peine remis de la peste et d'une grave blessure, il rétablit l'ordre dans son camp, tient tête à l'armée de Lautrec, gagne du temps, force son successeur le marquis de Saluces à capituler, reconquiert le royaume de Naples et met le sceau à sa gloire en semblant lui-même l'ignorer : la vice-royauté de Naples, le comté de Venafre, le duché de Gravina, la principauté de Melfi, etc., furent la récompense de tant de services.

Après la paix de Cambrai (1529), l'empereur le chargea de prendre Florence, dont les citoyens avaient renversé les Médicis : le siège dura neuf mois, la ville allait succomber, lorsque, dans un combat, le prince tomba mortellement frappé de deux coups d'arquebuse; sept jours après, Florence ouvrit ses portes à l'armée impériale. Sa mère lui fit, à Lons-le-Saulnier, de splendides funérailles où figuraient, au milieu d'une foule immense, cent trente-huit drapeaux enlevés à l'ennemi, parmi eux l'étendard du peuple romain. Et, entre tous les témoignages de sympathie qui parvenaient à la princesse, il en est un qui dut la toucher plus profondément : la requête des montagnards du val de Mièges demandant que le corps de *leur tant bon seigneur* fût déposé dans l'une de leurs églises, pour *soulager leurs grosses douleurs*. Avec lui disparaissait un des plus nobles, un des derniers représentans de ce monde féodal qui sans doute eut ses vertus, sa raison d'être, puisque, pendant des siècles, il donna aux hommes et aux choses une constitution régulière, mit des bornes aux ambitions déréglées, forgea des caractères vigoureusement trempés, des âmes de toutes pièces, puisqu'on vit sortir

de lui ces fleurs d'idéal, la chevalerie, les croisades, le culte de l'honneur, le respect de la femme, mais qui, tout bien pesé, apparaît comme une forme inférieure de la civilisation, car il favorisait l'égoïsme et ce penchant trop commun des privilégiés à s'imaginer que la plupart sont nés avec une *selle sur le dos*, quelques-uns seulement *avec des éperons aux pieds*, car il a élargi le fossé entre les petits et les grands, rendu les guerres plus fréquentes, entravé ces fondemens de la liberté, de l'égalité, l'ordre, l'autorité de commandement, la conception de l'État.

Charles-Quint aimait les Comtois dans ses conseils, sur les champs de bataille, et, au XVIe siècle (1), la Comté devient une pépinière d'hommes d'État, de célèbres diplomates : tels François Bonvalot, abbé de Luxeuil et de Saint-Vincent, administrateur de l'archevêché de Besançon, qui remplit avec succès plusieurs missions diplomatiques à la cour de François Ier; Jean Richardot, président du conseil privé des Pays-Bas et l'un des auteurs de la paix de Vervins; le président Philippe; Carondelet, Charles de Poupet, qui forma la ligue des puissances italiennes contre la France et prépara l'élection d'Adrien VI à la papauté; les deux Granvelle. Quelle curieuse figure, ce Nicolas Perrenot, fils d'un maréchal-ferrant d'Ornans, d'abord conseiller au parlement de Dole, formé par l'étude des lois au maniement des hommes, deviné par Charles-Quint, qui le nomme garde des sceaux, conseiller d'État, lui confie les négociations les plus importantes! Vingt ans durant, il fut le dépositaire de tous ses secrets et, de son vivant, personne dans son palais ne jouissait d'une familiarité aussi intime. Par une disposition cachée de la Providence, il y avait, remarque un contemporain, entre Charles-Quint et Nicolas un tel rapport d'âme et de génie que l'on pouvait douter si cette liaison procurait au premier plus d'avantage ou de plaisir. « J'ai plus perdu que vous, écrivait Charles à son fils (1550), car j'ai perdu un ami tel que je n'en trouverai plus de semblable; vous, si vous avez perdu un père, je vous reste pour vous en tenir lieu. » Que Nicolas Perrenot appartînt à la classe des politiques intéressés, qu'il ait impatienté parfois son maître par des demandes de titres et d'argent, acheté mainte seigneurie, allié sa famille à la plus haute noblesse, fait entrer le cardinal son fils au chapitre noble de Liège, je n'y contredirai point; quant à lui, il signa toujours : Nicolas Perrenot, et ses petitesses ne sauraient faire oublier les services rendus. Il protégea toujours les Comtois et la Comté, voulut

(1) Un peu plus tard, Jean de Mairet, Comtois tout dévoué à Richelieu, l'auteur de cette *Sophonisbe*, la première des tragédies régulières qui fut représentée au Palais-Cardinal.

être juge pour le comté de Bourgogne dans la ville de Besançon et construisit dans cette ville un palais de style flamand, qui, par certains aspects, rappelle la maison Plantin à Anvers, et demeure une des curiosités de la province ; sur quelques chapiteaux de l'étage de la cour, on lit la devise des Granvelle : *Sic visum superis;* il y apporta, — et ses fils continuèrent son œuvre, — ses meubles, livres et tableaux les plus précieux. La statue d'Antoine, le quatrième de ses quinze enfans (1), doit être placée au milieu de la cour intérieure, et l'on n'a que trop retardé ce légitime hommage à l'un de nos plus illustres compatriotes; il hérita en effet des talens paternels, porta sa fortune plus loin encore : évêque d'Arras, archevêque de Malines et de Besançon, cardinal, vice-roi de Naples, chef du conseil suprême d'Italie, ministre pendant trente ans de Philippe II qu'il servit avec prudence, faisant prévaloir le plus souvent possible les idées de modération et de clémence. Il ne voulait pas introduire l'inquisition dans les Flandres, condamnait les confiscations et cruautés du duc d'Albe, les arrêts sanguinaires du conseil des Troubles, avait adouci dans leur application les édits ou placards de Charles-Quint contre les hérétiques, prétendait gouverner avec les lois antiques du pays, en respectant les privilèges des provinces, les droits légitimes de la population (2). Ses conseils eussent conservé sans doute les Pays-Bas à la monarchie; les mesures de rigueur, opinait-il sagement, consumeront toute la substance de l'Espagne et de l'Italie. « Vous savez, écrit-il, si mes opinions ont été sanguinaires ou doulces... et en si long temps avez pu connaître mes entrailles... J'ai toujours recommandé que l'on s'accommodât à l'imperfection des subjets, et ayant esté le plus offensé, j'ay toujours persuadé le doux chemin. » Mais Philippe II, prince indécis et défiant, neutralise sans cesse les desseins les mieux concertés : « Tout va de demain à demain, et la principale résolution en toutes choses est de demeurer perpétuellement irrésolu. » Un instant même le roi sembla retirer sa faveur à son fidèle serviteur, il l'envoya en Bourgogne sous prétexte d'intérêts

(1) Il y a 25 ans déjà M. Weiss a légué 2,000 francs pour l'érection d'une statue au cardinal de Granvelle.

(2) *Simon Renard : Ses ambassades, ses négociations, sa lutte avec le cardinal de Granvelle*, par M. Tridou. — Castan, *Monographie du palais Granvelle à Besançon*, 1886. — Marlet, *Note sur la généalogie des Perrenot de Granvelle.* — D. Lévesque, *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle.* — Ch. Weiss, *Notice préliminaire des papiers d'État du cardinal de Granvelle.* — Voir aussi, dans la collection des documens inédits pour servir à l'histoire de France, *les Papiers d'État du cardinal de Granvelle;* publication continuée et achevée par l'Académie royale de Belgique. — Charles Duvernoy, Besançon, 1839, *Notice sur les maisons de Granvelle et de Saint-Mauris Montbarrey.*

de famille, et Granvelle passa vingt-deux mois à Besançon et Baudoncourt dans une disgrâce plus apparente que réelle (1564). Il déplaisait aux seigneurs des Flandres par sa qualité d'étranger, par son esprit dominateur, son faste et sa noblesse de fraîche date. Son compatriote Simon Renard attisait cette haine, ce même Simon Renard, si ingrat envers son ancien protecteur, « sprit brillant et fécond, caractère hardi, tenace, qui, en négociant le mariage de Marie Tudor avec Philippe II, avait failli réaliser le rêve de Charles-Quint, placer sous un même sceptre la Grande-Bretagne et la monarchie espagnole, qui contribua aussi à lui faire perdre la plus riche de ses provinces. Malgré son talent, Renard n'était pas de taille à triompher d'un adversaire en qui reluisaient le grand sens, le jugement, l'expérience et la modération, et Granvelle bientôt eut reconquis son crédit. Ses adversaires eux-mêmes rendent justice à cette âme énergique, née pour les grandes choses; à lui seul, confessent-ils, il vaut plus que tous les ministres ensemble. « Sa stature, écrit un contemporain qui le vit en 1579, est haute et droite; il monstre estre doué d'une verte et forte vieillesse, chose qui se découvre par son marcher ferme, nonobstant les cheveux gris et la barbe blanche. Son front et sa face, s'il est permis d'en juger, font voir nature luy avoir departy les dons de grand jugement et de prudence, qui sans doute luy sont été merveilleusement accrus par le maniement des grandes affaires. » Granvelle cultive les lettres avec succès, parle sept langues, prend Juste Lipse pour secrétaire et Pignius pour bibliothécaire. Comme son père, il se constitue protecteur de la bourgeoisie comtoise, de ce parlement « sans lequel les grands mangeraient les petits, » et, comme à son père aussi, on lui reproche de ne pas s'oublier assez, de faire la part trop large à sa famille; sa clientèle de parens, d'amis, de solliciteurs est énorme, et s'il les comble de grâces, il ne laisse pas de les trouver insupportables, et « ceulx qui lui sont plus prouchains, plus que d'aultres, » et il connaît depuis longtemps les envies, les *murmurations*, les ingratitudes des gens de Bourgogne. Correspondant des souverains, les yeux fixés sur l'Europe entière, il n'est ni Flamand, ni Italien, *il est de partout*, s'occupe sans dégoût des plus menus détails, car il y a parfois en eux autant d'intérêt que dans les grandes questions et souvent ils récompensent l'observateur attentif en montrant ces écueils imperceptibles sur lesquels viennent se briser les hommes des sommets. Et enfin, s'il est sévère à la noblesse indocile, s'il lui rend hauteur pour hauteur, il laisse volontiers venir à lui les humbles, ne repousse point leur familiarité. Un jour qu'il visitait Ornans, ancienne patrie de sa famille, comme il montrait à quel-

ques gentilshommes du pays le lieu où fonctionnait la forge de son aïeul, une vieille femme qui l'avait connu fort jeune l'aborda et lui dit naïvement : « Monsieur Antoine, j'ai travaillé autrefois aux champs avec votre grand-père. » Loin de s'offenser du propos, le cardinal lui parla avec intérêt et lui assigna une pension pour le reste de ses jours.

VII. — LA PRINCIPAUTÉ DE MONTBÉLIARD, LA RÉFORME.

Au XIe, au XIIe siècle, le comté de Montbéliard, portion de l'ancienne Séquanie, appartient à la maison de Mousson qui, affirment les chroniqueurs, descendait d'Atticon, duc bénéficiaire d'Alsace, ancêtre des Habsbourg, des Zehringen, des ducs de Lorraine; en 1162, il passe aux Montfaucon, puissans barons du comté de Bourgogne qui comptèrent un pape, des saints, des archevêques de Besançon, de vaillans paladins (1). Cent vingt ans après, un mariage le transmet à Renaud de Bourgogne, second fils de Hugues, comte de Bourgogne, puis il revient à la branche cadette des Montfaucon (1332) et tombe enfin aux mains de la maison de Wurtemberg (1397) pour y demeurer jusqu'en 1793. Synthèse vivante des vertus guerrières et politiques de ses aïeux, pitoyable et douce à ses sujets, comblant de largesses les églises, les couvens, le chapitre de saint Maimbeuf, la comtesse Henriette sut, après son veuvage et pendant un long règne, faire respecter de tous son autorité: le comte de Hohenzollern l'ayant déloyalement attaquée, elle lève une armée, entre sur ses terres, taille en pièces ses troupes, s'empare de son château qu'elle détruit de fond en comble et l'enferme jusqu'à sa mort dans une des tours du donjon de Montbéliard. A sa voix, ses vassaux prennent les armes (1439), repoussent les bandes de routiers, laissés sans emploi par la paix d'Arras, Écorcheurs, Armagnacs qui semaient le deuil et la ter-

(1) Charles Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle.* — Mabille, *Histoire succincte de la réformation au pays de Montbéliard.* — Pasteur Goguel, *Précis de la réforme dans le comté de Montbéliard.* — E. Lang, *la Réforme au pays de Montbéliard.* — P. Pfister, *Etude historique sur le colloque de Montbéliard.* — Tuefferd, *Histoire des comtes de Montbéliard.* — Ch.-Léopold Duvernoy, *Éphémérides du comté de Montbéliard.* — Abbé Tournier, *le Protestantisme dans le pays de Montbéliard;* — *Mémoires de Mme d'Oberkirch.* — De Gingins de La Sarraz, *Recherches historiques sur les acquisitions des sires de Montfaucon et de la maison de Chalon dans le pays de Vaud.* — Quiquerez, *Histoire des comtes de Ferrette.* — Armand Lods, *un Conventionnel en mission, Bernard de Saintes.* — Auguste Chenot : *Notice historique sur l'introduction de la Réforme religieuse dans les trois seigneuries adjacentes au comté de Montbéliard.* — *Les Églises des seigneuries de la Principauté de Montbéliard pendant la Révolution.*

reur en France, en Allemagne, commettant partout des cruautés inouies, jusqu'à massacrer cinquante enfans dans le seul village de Granvillars. Les nobles comtois donnèrent aussi la chasse aux pillards, mais ces singuliers protecteurs ne valaient guère mieux, et on les surnomma *retondeurs*, parce qu'ils s'emparaient de ce que les Écorcheurs n'avaient pu emporter.

Par la ruse et par la force, par diplomatie, traités et mariages, les successeurs de la comtesse Henriette ajoutèrent à leurs possessions les *quatre terres*, comprenant les seigneuries d'Héricourt, Blamont, Châtelot et Clémont, qui enserraient le comté de Montbéliard et avaient longtemps appartenu à la maison de Neuchâtel. Non contens de leurs droits de seigneurs, ils profitèrent des troubles qui ébranlaient l'Europe au XVIe siècle pour s'arroger des droits de souveraineté, contestés sans succès par l'archiduc Albert, demeurés litigieux jusqu'à la conquête de Louis XIV : à cette époque, les quatre terres redevinrent fiefs du comté de Bourgogne et rentrèrent dans la mouvance.

Mais l'œuvre la plus importante des Wurtemberg, celle qui nous intéresse le plus par ses conséquences et son rayonnement sur notre province, c'est l'introduction de la réforme dans le comté de Montbéliard : œuvre de foi, œuvre de protestation contre les abus de la cour de Rome, œuvre de violence aussi et de machiavélisme où, comme dans les autres institutions humaines, les plus viles passions coudoient les plus élevées, où la haine, la cupidité font cortège aux convictions abstraites, et, après la protestation vengeresse des apôtres de la pensée libre, lancent leur cri de guerre aux propriétés ecclésiastiques, où des princes protestans se prétendent souverains arbitres des croyances de leurs sujets, s'attribuent le droit de les persécuter au même titre que les princes catholiques ; œuvre néfaste aux yeux des hommes épris d'unité religieuse, nécessaire, légitime peut-être aux yeux de l'historien, du philosophe, qui, sans trop s'arrêter aux déviations de principes, aux tristesses de la lutte, aux âpretés de la victoire, considèrent les causes et surtout le résultat final : l'âme émancipée, des vices sociaux ébranlés sinon déracinés, un nouveau ferment d'énergie et d'espérance introduit dans le monde, le progrès de l'idée de tolérance, l'écroulement de la tyrannie religieuse présageant la chute du despotisme politique. Car de se récrier, comme on le fait, contre les exactions et les rapines d'un Ulric de Wurtemberg, de commenter longuement ses édits contre l'ancien culte, les marques de protection accordées au culte évangéliste, aux prédicateurs Farel, Pierre Toussaint, d'admirer la longue résistance des catholiques en certains lieux et ces générations de paysans qui pendant plus de cent ans tiennent

cachés les vases sacrés, les reliques de leurs saints, cela n'infirme en rien ces trois faits : la décadence du clergé et des moines à l'époque de la réforme, le besoin d'un changement attesté par cette insurrection des consciences qui tient en échec la puissance elle-même de Charles-Quint, la rapide propagande de la nouvelle doctrine, une autre civilisation sortie de cette crise redoutable.

Introduit de vive force dans les seigneuries d'Héricourt, Blamont, Châtelot et Clémont, le protestantisme cherchait aussi, avec la complicité plus ou moins dissimulée des Suisses et des comtes de Montbéliard, à s'insinuer en Comté, et à beaucoup de Comtois il offrait le prestige de la nouveauté, du mystère et de l'audace. Besançon était le point de mire de l'assaillant, la capitale réelle qui, une fois conquise, entraînerait tout le reste : la nature turbulente de ses habitans, son caractère de république presque libre, malgré son titre de ville impériale, les conflits perpétuels des gouverneurs ou conseillers municipaux avec l'archevêque, de celui-ci avec son chapitre, semblaient la destiner à devenir une autre Genève. L'état déplorable de l'archevêché ajoutait encore aux périls de la cause catholique. Pierre de La Baume ayant obtenu une bulle de coadjutorerie pour son neveu Claude, qui se trouva archevêque à l'âge de douze ans, le chapitre se mit en travers et élut François Bonvalot; une longue et pénible querelle surgit et se termina par un accommodement; Bonvalot eut l'administration de l'archevêché. Mais la jeunesse de Claude de La Baume fit craindre plus encore que son enfance; Claude de Rye, son parent, s'efforçait de le gagner à la réforme, il parut un instant ébranlé, assista plusieurs fois aux prêches de Lyon, menant une vie fort dissipée, offrant de se démettre, contractant même un mariage qui fut cassé par le pape Pie V en 1566. Les choses menaçaient de tourner au pire s'il n'eût fait amende honorable et changé subitement du tout au tout. Ses ennemis ne manquèrent point d'insinuer que cette conversion soudaine cachait un désir de devenir cardinal, et, lorsqu'il mourut en 1584, Morillon, confident de Granvelle, le gratifia de cette oraison funèbre : « Il est mort à Arbois sans confession, et a laissé plus de 100,000 francs de dettes, haiant esté ensepueli en une paoure et trouée nappe de cuisine au lieu d'un linceux, une mitre de papier, huit torches et six petites chandelles. Dieu luy face mercy ! »

Charles-Quint avait durement sévi contre l'*hérésie luthérique;* après lui s'ouvre une ère de tolérance relative, de propagande presque ouverte. Théodore de Bèze prêche à Besançon, choisit dix hommes par quartier, chargés de faire des prosélytes; l'hérésie compte parmi ses partisans plusieurs nobles, ennemis acharnés de

Granvelle, les de Rye, Claude de Vienne, baron de Clairvaux, Jean de Savigny, seigneur de Saint-Rémy, etc., disposés à jouer le rôle de chefs des gueux, une partie des gouverneurs de Besançon, des érudits tels que Gilbert Cousin, l'antiquaire Boissard. Un vicaire de saint Pierre embrassa la réforme, une abbesse défroquée osait la prêcher en ces termes dans le couvent de Sainte-Claire : « Hé! pauvres créatures, si vous saviez qu'il fait bon estre mariée et comment Dieu l'a agréable! J'ai longtemps esté en ces ténèbres et hypocrisies où vous estes; mais le seul Dieu m'a fait connaître l'abusion de ma chétive vie, et suis parvenue à la vraye lumière de vérité. Considérant que je vivais en regret, car en ces religions n'y a que cagoterie, corruption mentale et oysiveté, et pour ce, sans différer, je pris le trésor de l'abbaye jusqu'à cinq cents ducats, et me suis retirée de ce malheur, et, grâces au seul Dieu, j'ay déjà cinq beaux enfans et vis salutairement. »

La conjuration était fortement ourdie; et le passage du duc d'Albe à travers la Comté, en 1567, à la tête d'une puissante armée, n'avait nullement ralenti les courages : Guillaume d'Orange, héritier des grands fiefs de la maison de Chalon, le duc de Saxe, le comte Palatin, le duc Casimir, les Bernois y entraient plus ou moins ouvertement. A plusieurs reprises, les protestans du canton de Berne tentèrent de surprendre Saint-Claude, Dole, Gray; en même temps que les provinces de Flandre, la *ligue des gueux* cherchait à envelopper la Franche-Comté, et elle avait pour point de ralliemens la confrérie de Sainte-Barbe, pour insignes : une besace avec deux mains jointes en signe d'alliance, une médaille portant ces mots : *fidèles au roi jusqu'à la besace*. Granvelle ne s'y trompait pas un instant, et ne cessait d'affirmer à son souverain que l'entreprise se nouait contre la royauté même, qu'il se tramait quelque chose *de dure digestion*, que les princes allemands portaient la livrée de Flandre. En 1569, une armée luthérienne, forte de 16,000 hommes, sous le commandement du duc de Deux-Ponts, maltraite la Haute-Alsace, ravage cette partie de la Comté qui forme aujourd'hui le département de la Haute-Saône, brûle maint village, dévalise les églises de Bithaine, Clairefontaine, Luxeuil, Faucogney, Faverney, fait prêcher aux halles de Jussey, convoquant avec des trompettes, au lieu de cloches, le *menu peuple de notre seigneur*, « qui se laissait tondre à la volonté de tels bouchers. » Les représailles prennent un caractère atroce : un village, ayant fait un feu de joie à la nouvelle de la Saint-Barthélemy, devint la proie des flammes.

Les commissaires de l'empereur Maximilien avaient en 1573 banni les calvinistes notables de Besançon; ceux-ci se réfugièrent à Ge-

nève, Neuchâtel, Montbéliard, où se trouvaient déjà force protestans français, où ils préparèrent la revanche qui leur rendrait biens et patrie. Au milieu de 1575, on se crut assuré du succès. Paul de Beaujeu se mit en marche à la tête d'une troupe de Français, Allemands, Bourguignons, il comptait sur un contingent suisse, sur les reîtres du duc Casimir; ceux-ci manquèrent au rendez-vous et les habitans de Villers-le-Lac, de Morteau, repoussèrent les gens de Neufchâtel. Paul de Beaujeu avait des intelligences dans la place de Besançon, il se décida à l'attaque. A deux heures du matin, un détachement de ses hommes escalade les murailles, se saisit des clés de la porte Battant, de l'artillerie et des munitions de guerre qui s'y trouvent, ouvre aux camarades; tous gagnent le pont, braquent les canons et déploient leurs étendards en criant : « l'Évangile! Victoire! Victoire! Ville gagnée! » Leurs coreligionnaires, demeurés dans la cité à la faveur d'une abjuration feinte, se joignent à eux, mettent des signaux à leurs fenêtres pour se faire reconnaître. Cependant, revenus de cette surprise, les habitans engagent un combat corps à corps. Guillaume de Vergy organise la défense à l'hôtel de ville, pourvoit à la garde des portes, l'archevêque Claude de La Baume commande *excellemment, ayant la rondache au bras et le coutelas à la main;* enfin Beaujeu est renversé de cheval et blessé gravement d'un coup de pique. Le désordre se met dans les rangs des assaillans qui s'enfuient, écrasés par les projectiles qu'on leur lance par les soupiraux des caves, du haut des greniers; ils trouvent la porte Battant fermée, les uns se jettent dans la rivière et s'y noient, d'autres sont tués à coups d'arquebuse, ou pris les armes à la main, livrés au gouverneur, pendus, décapités, écartelés, traînés sur la claie; plusieurs attachés à des poteaux d'infamie, hors des murs de la ville; le gardien d'une des portes, convaincu de connivence avec l'ennemi, muré tout vif à son poste. La cruauté de la répression égalait la crainte qu'avait inspirée l'entreprise; on bannit, on emprisonna, on tua les simples suspects d'hérésie. — Besançon était sauvée, avec cette ville, la Comté entière, et la victoire fortifia les catholiques dans leurs croyances; les États, la confrérie de Saint-George, les paysans avaient défendu la religion avec une fermeté immuable. Si pendant longtemps on continua d'aller à la messe en armes, si des confréries militantes se formaient dans les campagnes pour repousser toute attaque, s'il y eut encore quelques menées du dehors et du dedans, comme celle de Vurry, maire de Dole, prévenu de trahison et mis en prison très étroite, l'heure des grandes inquiétudes était passée; l'hérétique *dut baisser les cornes* et se borner à une propagande dis-

crète. Sous peine de confiscation de corps et de biens, les ordonnances des souverains et du parlement défendent de donner à lire les livres de la secte, d'aller au prêche, de favoriser les mariages mixtes, de fréquenter ou cacher des hérétiques, etc., et la sainte inquisition se charge de commenter ces interdictions. Enfin, le miracle de l'ostensoir de l'église de Faverney qui, contrairement à toutes les lois de la dynamique, serait demeuré suspendu en l'air plus de trente heures (1608), au milieu des débris de l'autel incendié, prodige attesté par des centaines de personnes de Faverney, des villages voisins, de Vesoul même, qui défilèrent pendant tout ce temps en criant : « Miracle ! pardon et miséricorde ! » contribua encore à aviver la foi des foules (1).

L'histoire intime des derniers comtes de Montbéliard a été racontée par Mme d'Oberkirch : dame d'honneur et femme de cour jusqu'au bout des ongles, assez spirituelle et même clairvoyante lorsque l'étiquette n'est pas en jeu, elle professe pour ses maîtres une tendresse profonde qui ne lui permet pas de les juger. Cependant elle osa critiquer tout doucement un de leurs ancêtres, le duc Léopold Eberhard (1699-1722), bon militaire, mais assez triste prince, aussi arbitraire que dissolu, qui eut de quatre sœurs, successivement ou conjointement, un grand nombre d'enfans naturels, et stupéfia par ses débordemens un monde assez familier avec ce genre de scandale; mais pour les autres, elle est toute admiration, toute extase, et ses Mémoires rappellent beaucoup plus ceux de Dangeau que ceux de Saint-Simon. Ils n'en ont pas moins de prix, nous font assister au ménage d'une cour presque lilliputienne à Montbéliard et au château d'Étupes. C'était, à tout prendre, d'assez aimables princes, grands chasseurs et bons vivans, fort éloignés de l'intolérance religieuse de leurs aïeux, puisque Frédéric-Guillaume et ses frères sont catholiques, un peu tièdes sans doute, tandis que la duchesse, nièce du grand Frédéric, est protestante, que deux de leurs filles adoptent la religion grecque et le catholicisme pour épouser le fils de Catherine II et François de Hapsbourg, depuis empereur d'Autriche. Grande affaire lorsque le prince Louis, second fils du comte de Montbéliard, épouse une Czartoryska, malgré sa famille; il fallut une négociation où intervint la grande-duchesse pour qu'il obtînt son pardon, car bien que les Czartoryski descendissent des Jagellons, et que la jeune mariée fût cousine germaine du dernier roi de Pologne, ils n'avaient point rang de maison souveraine : Mme d'Oberkirch eut le bonheur d'y réussir, et

(1) *Chronique de l'église de Vesoul*, — *Notice historique sur Faverney*, par M. l'abbé Morey.

ce fut sans doute un des beaux jours de sa vie. Cette famille de Montbéliard est d'ailleurs fort nombreuse, une sorte de haras princier où fils et filles reçoivent une excellente éducation qui plus tard facilitera de brillans mariages. Notre Dangeau femelle n'oublie point le chapitre important des modes, les cadogans, les dauphins en or, le quesaco, le *pouf au sentiment*, coiffure compliquée où l'on introduisait l'objet de sa prédilection : portrait d'une fille, d'un ami, d'un serin ou d'un chien favori, car on se piquait de suivre les modes parisiennes à Montbéliard. Quant au loto, il inspire des poèmes aux beaux esprits du cru, et l'on continue d'en raffoler, même après ces vers de Ségur lus par un adversaire de ce jeu :

Le loto, quoi que l'on en dise,
Sera fort longtemps en crédit.
C'est l'excuse de la bêtise
Et le repos des gens d'esprit.
Ce jeu, vraiment philosophique,
Met tout le monde de niveau.
L'amour-propre, si despotique,
Dépose son sceptre au loto :
Esprit, bon goût, grâce, saillie,
Seront nuls tant qu'on y jouera.
Luxembourg, quelle modestie!
Quoi! vous jouez à ce jeu-là!

Les visiteurs de marque affluent à Montbéliard : le prince Henri de Prusse, qui, disait-il, avait passé la moitié de sa vie à désirer vivre en France, et allait passer l'autre moitié à la regretter, la duchesse de Bourbon, La Harpe, Florian, Lavater, lady Craven, qui contait de si désopilantes histoires sur Clairon à Bayreuth, l'abbé Raynal dont le verbiage philosophique ne réussit guère et qui trouvait à son tour qu'il n'y avait rien à faire avec ces diables de huguenots. Joseph II, lorsqu'il passa à Montbéliard, ayant refusé de loger au palais, le duc ordonna à tous les hôteliers d'ôter leurs enseignes, en fit mettre une énorme à sa porte avec les armes d'Autriche et ces mots : Hôtel de l'empereur, reçut celui-ci en costume d'hôtelier, et joua son rôle avec un naturel parfait; cette plaisanterie un peu... allemande eut le plus grand retentissement. Mme d'Oberkirch ne peut se tenir de lui reprocher ses tendances demi-philosophiques, des manières trop simples et quelque coquetterie dans son affabilité. Songez donc! un empereur qui arrête le duc prêt à fléchir le genou devant lui en sa qualité de prince du saint-empire, et lui dit : « Pas de cérémonie! C'est le comte de Falkenstein qui vous rend visite! » Mais quelle joie

lorsque notre baronne accompagne à Paris le comte et la comtesse du Nord, sa chère princesse Dorothée, lorsqu'aussi ils viennent surprendre leurs parens à Montbéliard! Que de fêtes pour les recevoir, promenades, courses, musiques, bals dans la forêt située près du pont de Sochaux, et jusqu'à des proverbes comme à Paris! Sans parler de l'ineffable Mme Hendel, la première femme de charge du château, qui ne parlait d'elle-même qu'en disant: on a fait cela, on a été en tel endroit, et qui s'habillait d'une robe de gourgoran couleur de flamme et si flamboyante que le grand-duc lui demanda si ce n'était point un costume d'autodafé; elle répondit qu'elle ne comprenait pas le latin, mais que c'était sa robe de noce, réservée aux occasions les plus solennelles. Elle avait acheté la carte de Russie et la contemplait avec extase: elle sera maîtresse de tout cela, s'écriait-elle en montrant du doigt le vaste empire. Est-il besoin d'ajouter que le personnel du château était nombreux, et les titres aussi sonores, aussi pompeux que ceux des grandes cours? Ajoutez-y un petit corps de dragons pour la garde du prince, toute la noblesse des environs, les notables de Montbéliard reçus avec empressement, admis aux fêtes, chasses, réceptions de tout genre, et formant en quelque sorte un supplément de cour.

Dévasté au XVIIe siècle par les Suédois et les Impériaux, devenu par la conquête de l'Alsace et de la Comté une enclave de la France qui l'occupa à plusieurs reprises, le comté de Montbéliard appartenait moralement et physiquement à celle-ci, et son annexion semblait une conséquence logique de sa situation, un simple retour à la patrie d'origine. Les habitans ne pouvaient guère goûter la monarchie absolue qui leur rappelait les tentatives violentes de Louis XIV pour imposer le culte catholique; mais arrive la révolution qui ne distingue plus entre les confessions, ne connaît que des citoyens, détruit les droits féodaux, brise les barrières religieuses, industrielles et commerciales; les cœurs allaient à elle avec élan, réclamant justice et réparation. Le traité de 1748 avait attribué au roi de France la suzeraineté des quatre terres; d'après la loi de 1790, les villages des seigneuries d'Héricourt et Blamont formèrent deux cantons, ceux des terres du Châtelot et de Clémont furent incorporés aux cantons de l'Isle-sur-le-Doubs, Pont-de-Roide, Saint-Hippolyte. En 1792, presque au même moment où l'un des plus illustres enfans de Montbéliard, Cuvier, publiait son premier mémoire, le duc Frédéric-Eugène sentit qu'il ne pouvait plus faire face aux événemens et se retira dans le Wurtemberg, auprès du duc régnant, laissant l'administration du pays au conseil de régence, qui était à la fois cour de justice, consistoire supérieur, assemblée administrative; de toutes parts les habitans se soule-

vaient, et la moitié du village voisin de Mandeure, fief de l'archevêché de Besançon, s'était constituée en république, avec cette modeste devise : *Aquila non capit muscas* (l'aigle ne prend pas les mouches) ; devise qui ne le préserva nullement des serres de l'aigle. Le 1er septembre 1792, trois ou quatre mille gardes nationaux de Belfort et d'Héricourt occupent Montbéliard sans coup férir, et se retirent le lendemain même; seconde prise de possession en avril par le général Després-Crassier. Enfin, en octobre 1793, le conventionnel Bernard de Saintes entre dans la ville, à la tête d'un bataillon du district de Dole, cent hommes de cavalerie et d'artillerie légère qui traînaient quelques pièces de canon ; et, sans attendre les ordres de la Convention, il prononce la réunion du comté à la France. Aucune résistance, seulement lorsqu'une députation du magistrat lui présenta les clés de la ville, Bernard ayant dit : je vous apporte la liberté! — Nous la connaissions de longue date, répliqua le maître bourgeois en chef, Jacques Ferrand ; elle a été l'un des bienfaits de nos princes ; nous n'avons d'expressions que pour les bénir (1). A cette hardiesse inattendue, le conventionnel éclata en menaces. « Pas un mot de plus ! J'ai des canons tout près d'ici ! » Il aurait pu observer que la liberté des habitans de Montbéliard était civile, nullement politique, qu'en tout cas le peuple des campagnes n'avait eu ni l'une ni l'autre. Remplacement arbitraire de toutes les autorités constituées, imposition de deux cent mille livres à la ville de Montbéliard, de deux cent cinquante mille livres aux riches des campagnes, « car il est juste de saigner les nouveaux conquis, » sociétés populaires affiliées aux clubs de Paris, mainmise sur toutes les caisses, sur les immeubles et capitaux appartenant au culte protestant, confiscation des vases sacrés en or et en argent, « afin de défanatiser le peuple, » ordre d'abattre toutes les armoiries et de leur substituer le bonnet phrygien, de brûler les titres féodaux, tombes du château violées, converties en canons ainsi que trois grosses cloches et la batterie de cuisine, corps des comtes jetés à la voirie, la liberté sans doute se présentait sous des formes acerbes. Même la guillotine fut installée sur la place Saint-Martin, mais Bernard de Saintes ne fit tomber aucune tête, et l'on se

(1) Armand Lods, *un Conventionnel en mission, Bernard de Saintes.* — Tuetey, *Essai sur le droit municipal en Franche-Comté.* — Tuefferd, *Essai sur l'administration gouvernementale du comté de Montbéliard et des quatre seigneuries.* — Charles Roy, *Notice historique sur le pays de Montbéliard à l'époque de la Révolution française.* — *Recherches historiques sur Mandeure,* par l'abbé Bouchey. — Montbéliard fut définitivement réuni à la France par le traité de Paris signé le 7 août 1796.

borna à exécuter un chat pour s'assurer du bon fonctionnement de la machine, peut-être aussi pour que le simulacre inspirât une salutaire terreur de la réalité. Cependant les masses se ralliaient à la révolution ; instinctivement, au fond de leur âme, s'agitait l'obscur pressentiment, la vision consolatrice d'un bien prochain, même d'un bien actuel supérieur, et l'espérance radieuse d'une plus-value morale et matérielle, d'un immense bienfait obtenu au prix de quelques années de misère.

VIII. — GUERRE DE DIX ANS, CONQUÊTE DE LOUIS XIV.

Richelieu voulait abattre la puissance de la maison d'Autriche, mettre à néant ses rêves de monarchie universelle : s'assurer l'alliance de la Suède, de la Hollande, de la Suisse, de la Savoie, des confédérés italiens et de quelques princes allemands, tel fut le moyen; à cette Espagne, à cette auxiliaire de l'Autriche, qui depuis cent ans fomentait en France tant de troubles, arracher le Roussillon, les Pays-Bas, la Comté, qui compléteraient notre unité territoriale, tel fut son principal objectif. Les prétextes ne manquaient pas : on accusa les Comtois d'avoir violé le pacte de neutralité, une armée de trente mille hommes envahit leur pays (mai 1636). Mais ils s'étaient préparés à la guerre : ils aimaient l'Espagne, qui respectait leurs franchises, ils l'aimaient de tout leur amour pour une monarchie qui les possédait moins qu'elle n'empêchait la France de les posséder, de toute leur haine contre les successeurs de Louis XI et d'Henri IV : les villes étaient fortifiées, les ressources du pays passées en revue, les magasins remplis de fourrages, de grains et de munitions; l'armée comtoise, forte de huit à dix mille hommes, avait d'excellens chefs, d'Andelot-Chevigny, de Cléran-Voisey, le marquis de Conflans-Watteville; le colonel Varroy, le baron d'Arnans, Claude Prost, dit Lacuzon, guidaient les corps francs; on attendait un corps d'armée espagnol et impérial, le duc Charles de Lorraine. Le parlement avait organisé la défense avec le plus intelligent patriotisme; deux de ses membres, Jean Boyvin et Girardot de Beauchemin, se firent remarquer par leur énergie, héros et historiens du drame (1). Les contemporains de Jean Boyvin le proclament un

(1) Clerc, *Jean Boyvin, sa vie, ses écrits*, 1856, 1 vol. in-8°. — *Notice historique sur le baron d'Arnans*. — *Mémoires de Jules Chifflet*. — *Apologie d'Yennes*. — *Apologie de Laubespin*. — (*Société d'émulation du Jura*), *Lacuzon*, d'après de nouveaux documens, années 1866, 1875, par Philippe Perraud ; *le Siège d'Arbois en* 1674, année 1678. — *Annales franc-comtoises*, 1889, *les Suédois dans le val de Morteau*. — Léon Ordinaire, *Deux Époques militaires*. — Académie de Besançon, 1870, 1879, *le Siège de Nozeroy en* 1639, *Guerre de dix ans*. — Boyvin, *Histoire du siège de Dole*. — Girardot

génie universel : il est l'oracle du parlement, le négociateur du roi, du gouvernement de Bruxelles ou de sa compagnie; tour à tour ingénieur, chef ou soldat, il embellit Dole qui lui doit la plupart de ses monumens publics et ses plus beaux édifices particuliers, complète ses fortifications, il est pendant dix ans l'âme de la défense, ignore le découragement, contient Conflans et Girardot de Nozeroy qui cherchent à diviser l'autorité et à dominer le parlement ; « car, dit-il, avec une légitime fierté, on ne m'a point célé que j'estoys le seul gouverneur de la province et que ce gouvernement de gens de lettres mettoit la noblesse en grand mécontentement. » La vie de cet homme semble un chapitre détaché de Plutarque : en 1639 au milieu des plus cruels périls, suspendu sur les abîmes, « dans ces incroyables disettes et abandonnemens, » il conserve la liberté d'esprit nécessaire pour écrire un traité d'algèbre et une étude sur les monnaies. Grâce à lui, grâce à ses intrépides auxiliaires, le comte de La Verne, Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, qui vient s'enfermer dans Dole à l'âge de quatre-vingts ans, les Comtois n'attendront pas que l'ennemi vienne leur mettre les fers aux pieds, et l'on vit ce spectacle assez étonnant : tout un peuple, hommes, femmes, enfans, bourgeois et soldats, religieux et laïques, se ruant à la défense de la patrie avec un enthousiasme inextinguible, résistant aussi vaillamment aux généraux de Louis XIII, Condé, Weimar, Longueville, Villeroy, Grancey, Turenne, qu'aux fléaux de la nature, la mort se présentant sous toutes les formes sans pouvoir lasser un héroïsme qui est au courage ce que la folie de la croix est à la foi, ces paysans marchant au combat comme à un banquet, la croix de Bourgogne sur la poitrine, une branche de tilleul vert au chapeau, dans les mains leurs larges fléaux garnis de pointes de fer. La France, alliée des Suédois et des protestans, parut plus huguenote, plus haïssable que jamais. Beaucoup de sièges, de petits combats, peu de batailles rangées, villes et châteaux pris, repris, traités d'ordinaire avec cette cruauté qui semble alors le droit commun en temps de guerre. Aux sommations de Condé, les Dolois répondent qu'ils entendront plus volontiers son canon que ses paroles, et qu'ils l'arrêteront sous leurs murs aussi longtemps qu'il était resté dans le ventre de sa mère ; munis des sacremens, ils gardent une des deux hosties mira-

de Beauchemin, *Histoire de la guerre de dix ans.* — Roland, *Précis pour servir à l'histoire de Morteau.* — Louis Jousserandot, *le Diamant de la Vouivre, le Capitaine Lacuzon.* — Abbé Morey, *les Capucins en Franche-Comté.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — *Annales franc-comtoises,* 1868, *Ferdinand de Rye.* — Pellisson, *Conquête de la Franche-Comté.* — *Histoire de Jonvelle,* par MM. Châtelet et Coudriet ; 1 vol. in-8°, etc.

culeuses de Faverney, et ils l'implorent avec confiance; pendant près de trois mois, ils soutiennent un siège terrible qui coûte aux Français six cents officiers, quatre mille cinq cents soldats; sept fourneaux de mines jouent inutilement, et inutilement encore l'assiégeant leur envoie dix mille coups de canon et cinq cents bombes, invention due aux Hollandais, ajoutée, dit Boyvin, de notre âge aux autres que l'enfer a vomies pour l'extermination du genre humain. Les munitions commencent-elles à manquer, ils bourrent leurs pièces avec de vieux procès, ce qu'ils appellent gaîment : faire plaider la cause à leurs canons! Un milicien rentrant avec un manteau écarlate sur les épaules, après une sortie faite avec le capitaine de Grammont, s'écrie fièrement que, sorti paysan de la ville, il revient gentilhomme; les femmes travaillent aux ouvrages avancés sous une grêle de balles, et l'une d'elles remplit tranquillement son panier de pierres qu'apportait sa compagne coupée en deux par un boulet; des garçons de treize à quatorze ans, qui vont couper de l'herbe, désarment et ramènent prisonniers des soldats français. Que d'épisodes pathétiques, où l'horrible, hélas! côtoie souvent le sublime : la jeune comtesse de Saint-Amour défendant sa petite ville contre Longueville, comme la dame d'Oiselay avait lutté contre d'Amboise; — le capitaine Dusillet pendu à l'une des tours du donjon de Rahon défendu par lui; — la famine sévissant si âprement que les charognes des bêtes étaient recherchées aux voiries, « mais cette table ne demeura pas longtemps servie, » si bien qu'on dut manger « plus de cinq cents corps humains pendant ces malheurs, » le prix du blé décuplé dans les places de guerre, et dans tout le plat pays aucune moisson, hormis à la portée d'une arquebuse autour de Dole ou de Gray; — les jeunes filles de Montfort montant aux créneaux, chapeau sur la tête et moustaches pendantes, comme les gars, si bien que les Français les prirent pour jeune noblesse; puis la terrible campagne de Bernard de Saxe-Weimar dans les montagnes, l'incendie, le massacre promenés de tous côtés, les cloches des églises, des abbayes et jusqu'aux ferrures des portes, avec les objets sacrés, enlevés sans merci par les Suédois et les Allemands du duc, beaucoup d'habitans contraints par la torture à révéler les endroits où ils cachaient leurs reliques (singulier moyen de se concilier la sympathie d'un peuple dont il espérait devenir le souverain); la belle résistance de Morteau, Pontarlier, Nozeroy, son échec devant Salins et Pontarlier; — le siège de Vesoul par Turenne, sa capitulation et son triste sort en 1644, la prise de Melisey malgré l'héroïsme des sires de Grammont. — Et, dans la montagne, Lacuzon et d'Arnans, rapides comme l'éclair, insaisissables, adorés de leurs partisans, toujours en embuscade, harcelant l'ennemi, lui tuant ses éclaireurs, ses détachemens isolés,

interceptant les convois, défendant pied à pied les bois, les rivières, les fermes, portant au besoin la terreur dans les campagnes de la Bresse et brûlant la ville de Treffort en guise de représailles, délivrant ainsi la Comté des faucheurs ou gatadours du marquis de Villeroy qui s'avançaient le plus près possible des remparts, et coupaient les blés sur pied, dernière ressource des garnisons affamées. Mais le baron d'Arnans eut une heure de défaillance : oublié malgré ses grands services, ne pouvant obtenir la paie de ses soldats, impuissant à contenir les désordres occasionnés par la faim, il fit un éclat; ses troupes furent licenciées; demeuré sans emploi, il se rendit en Piémont, porta les armes contre l'Espagne, finit par obtenir une amnistie, rentra en Comté et mourut pauvre. Il avait, comme Lacuzon, l'audace, le goût des aventures périlleuses, et plus que lui, un désintéressement absolu, respectait les femmes, se montrait humain envers l'ennemi, bon époux, bon père, et ses adversaires eux-mêmes l'avaient surnommé le cavalier d'honneur. Mais Lacuzon, lui, jusqu'au bout resta fidèle à la cause de l'indépendance nationale : tel nous le voyons pendant la guerre de dix ans, tel nous le retrouvons en 1668, en 1674. La légende, le roman, se sont emparés de lui; des documens sérieux l'ont mis en pleine lumière : royaliste et catholique ardent, patriote farouche, aussi dédaigneux du droit des gens et de la vie humaine qu'insouciant de la légalité, fort enclin, comme tant de ses contemporains, à se faire justice soi-même, toujours prêt à aller quérir des bœufs en France *avec l'épée et le flambeau*. Détail curieux : lorsqu'il allait en venir aux mains, sentant parfois ses membres trembler, comme il advenait à Henri IV, il s'écriait en se mordant : « Ah! chair! il faut que tu pourrisses! qu'as-tu peur? » Au demeurant, très âpre au gain, processif en diable, habile à se tirer des mauvais pas où l'engage la violence de son caractère et de son tempérament; il trouva des cœurs dévoués, car il se dévouait lui-même, et ses qualités sont bien à lui, si ses fautes sont parfois celles de son temps. Un procès devant le parlement de Dole, en 1658, des dénonciations pour excès de pouvoir de toutes sortes, filles abusées, femmes ravies, concussions, double homicide commis en temps de paix, voilà certes de quoi ébrécher cette grande réputation. Réels ou exagérés, Lacuzon sut mettre à néant ces griefs; sa popularité, ses exploits militaires, non moins que sa prud'homie et sa vigilance contre les sorciers, le firent innocent. N'avait-il pas, à force de démarches, envoyé dans les prisons de Lons-le-Saulnier deux femmes de Grasse « parce qu'elles allaient au sabbat montées sur un cheval blanc, et là faisaient bonne chère? » L'une d'elles fut brûlée vive.

Quatre villes cependant refusaient toujours de se rendre et demeu-

raient inviolées : Dole, Gray, Salins, Besançon; la guerre s'épuisait faute d'alimens, et la peste fit lâcher prise à la France. En 1644, les hostilités cessent à peu près, et l'on conclut un armistice, renouvelé d'année en année, jusqu'à cette paix de Munster, où brilla Antoine Brun, le dernier des grands diplomates comtois, et qui, moyennant un don annuel de 40,000 écus, assura la tranquillité à la Comté. Quelle paix et quelle tranquillité! Presque la tranquillité des tombeaux! Aux pauvres Comtois, l'allié avait été presque aussi redoutable que l'ennemi; le pillage, voilà le premier et le dernier mot de l'administration, j'ose à peine dire de l'intendance, dans l'armée du duc de Lorraine, moins célèbre peut-être par ses talens militaires que par cette Béatrix de Cusance, sa *femme de campagne*, qui vivait avec lui sous la tente. La population réduite des quatre cinquièmes, beaucoup de villages brûlés, de châteaux anéantis, leurs habitans morts, les campagnes presque semblables à un désert, tant de ruines attestaient en même temps la violence de l'envahisseur, la fermeté de la défense. « Chaque année, écrit Monglat, ils nous usent une bonne armée, ils passent nos rivières comme des désespérés, et nous viennent chercher furieusement chez nous. » Quant à l'Espagne, sa reconnaissance fut verbale plus que réelle : le roi leur écrivit qu'ils étaient les premiers de ses vassaux, ceux qu'il estimait le plus et désirait conserver, dût-il pour eux hasarder ce qu'il avait de plus estimable en son royaume. Vaines promesses, qu'on n'eut ni la force ni la volonté d'accomplir!

Vingt ans plus tard (1668), les plaies d'une telle guerre commençaient à peine à se fermer ; démantelée, exsangue, la province n'a ni places fortes en état, ni milice, ni argent pour subvenir aux nécessités urgentes, pour satisfaire l'avidité des Suisses, « ce monde qui est si cher. » Sauf Lacuzon, les héros d'autrefois ont disparu; Boyvin, le grand Boyvin, est mort presque pauvre en 1650, après avoir consacré ses derniers efforts à repeupler un peu le pays. Épuisée par ses revers, l'Espagne demeure impuissante à le défendre : Charles-Quint, a-t-on dit, avait été général et roi, Philippe II n'avait été que roi, Philippe III et Philippe IV n'avaient été ni l'un ni l'autre, Charles II ne fut même pas un homme, et n'eut point de postérité. Non-seulement impuissante, mais ingrate; haine, abandon, mauvais procédés, le gouvernement des Pays-Bas n'épargne rien aux Comtois; à la fin, il leur envoie des gouverneurs espagnols qui font litière de leurs franchises, les accablent d'impôts, et Gabriel Quinones ne pourra s'empêcher de dire que le prince d'Arenberg leur a baillé le coup dans le cœur, qu'après lui son père leur a donné l'extrême-onction, et que le gouverneur d'Alvelda était venu pour les enterrer. La jalousie, la discorde, qui déjà ont menacé de compromettre la défense en 1636, sévissent

plus furieuses que jamais : États contre parlement, députés du tiers contre noblesse et clergé, sujets contre seigneurs, ville contre ville, et dans la même ville, les bourgeois séparés du peuple, comprenant l'impossibilité de la lutte, tandis que, fidèle à son instinct, simpliste dans ses raisonnemens, celui-ci conserve presque intacte l'antique haine de la France : pendant un siècle, il ne pourra se croire Français, il gardera la dague et la barbe espagnoles, continuera de se faire enterrer les pieds dirigés contre Paris, la face contre terre, et dira, lorsqu'il dépassera la frontière : je vais en France ; et les femmes affecteront de travailler devant leurs portes le jour de la Saint-Louis.

La noblesse comtoise a fréquenté de plus en plus la noblesse française, elle a commencé d'aller aux académies de Paris « où la bienséance et les points d'honneur s'enseignaient délicatement ; et soubz ces belles apparences se glissaient les vices de France aux esprits prompts de notre jeune noblesse. » On se répète qu'aucun des grands intérêts patriotiques, religion, propriété, nationalité même, n'est sérieusement en jeu, qu'au contraire toutes les causes de rapprochement et d'amour, souvenir des calamités d'antan, contiguïté des frontières, rapports commerciaux, alliances de famille, conformité des usages, de la religion et de la langue militent en faveur de l'annexion. Ainsi les intrigues du roi de France trouvent un terrain tout préparé. La Comté a-t-elle été trahie et vendue ? Oui, pense Voltaire ; non, affirment Pellisson et d'autres historiens. On peut du moins admettre que l'autorité perdit la tête et prononcer le mot de défection. Aux héros de l'indépendance ont succédé les calculateurs, les pusillanimes ; au président Boyvin, à Ferdinand de Rye, aux Grammont, au baron de Scey, les partisans du fait accompli, ceux qui voient pousser l'herbe à quinze pas devant eux, mais ignorent l'art de donner à leur conversion la grâce du temps, un marquis de Laubespin, chevalier d'honneur du parlement, ce marquis d'Yennes, gouverneur du pays, qui ne sait que capituler et s'enfuir, Jean de Watteville, ce Bonneval Comtois, chartreux, homme de guerre, assassin, séducteur, apostat, diplomate, courtisan, grand seigneur et tyran féodal, que Saint-Simon a portraituré avec sa verve habituelle.

« Il se fit chartreux de bonne heure, et, après sa profession, fut ordonné prêtre. Il avait beaucoup d'esprit, mais un esprit libre, impétueux, qui s'impatienta bientôt du joug qu'il avait pris. Incapable de demeurer plus longtemps soumis à de si gênantes observances, il songea à s'en affranchir. Il trouva le moyen d'avoir des habits séculiers, de l'argent, des pistolets, et un cheval à peu de distance. Tout cela peut-être n'avait pu se pratiquer sans donner quelque soupçon : son supérieur en eut, et avec un passe-partout,

va ouvrir sa cellule, et le trouve en habit séculier, sur une échelle, qui allait sauter les murs. Voilà le prieur à crier; l'autre, sans s'émouvoir, le tue d'un coup de pistolet et se sauve. Mis en goût par ce premier exploit, il tue quelques jours après un cavalier qui prétendait partager son dîner et, ne sachant que devenir, il s'en va en Turquie, et, pour le faire court, prend le turban et s'engage dans la milice. Son reniement l'avance, son esprit et sa valeur le distinguent : il devint pacha et se conduisit si bien avec les Turcs qu'il se crut en état de tirer parti de sa situation, dans laquelle il ne pouvait se trouver à son aise. Il eut des moyens de faire parler au gouvernement de la République de Venise et de faire son marché avec lui. Il promit verbalement de livrer force plans et secrets des Turcs, moyennant qu'on lui rapportât en bonne forme l'absolution du pape de tous les méfaits de sa vie, de ses meurtres, de son apostasie, sûreté entière contre les chartreux, et de ne pouvoir être remis dans aucun autre ordre, d'être restitué pleinement au siècle et à l'exercice de son ordre de prêtrise, avec pouvoir de posséder tous bénéfices quelconques... Le pape crut l'intérêt de l'Église assez grand à favoriser les chrétiens contre les Turcs ; il accorda de bonne grâce toutes les demandes du pacha... Des événemens si singuliers le firent connaître à la première conquête de la Franche-Comté ; on le jugea homme de main et d'intrigue, il en lia directement avec la reine-mère, puis avec les ministres... il rendit de grands services, mais non pour rien ; il avait stipulé l'archevêché de Besançon, et en effet il y fut nommé. Mais le pape ne put se résoudre à lui donner les bulles : il se récria au meurtre, à l'apostasie ; le roi entra dans les raisons du pape et il capitula avec l'abbé de Watteville, qui se contenta de l'abbaye de Baume, la deuxième de la Franche-Comté, d'une autre bonne en Picardie, et de divers autres avantages. Il vécut depuis, partie dans son abbaye de Baume, partie dans ses terres, quelquefois à Besançon, rarement à Paris. Il avait partout beaucoup d'équipage, grande chère, une belle meute, grande table et bonne compagnie. Il ne se contraignait sur aucun point, et vivait non-seulement en grand seigneur et fort respecté, mais à l'ancienne mode, tyrannisait fort ses terres, celles de ses abbayes, et quelquefois ses voisins ; surtout chez lui, fort absolu. Les intendans pliaient les épaules, et, par ordre exprès de la cour, tant qu'il vécut, le laissaient faire et n'osaient le choquer en rien, ni sur les impositions qu'il réglait à peu près comme bon lui semblait dans toutes ses dépendances, ni sur ses entreprises, assez souvent violentes. Il vécut de la sorte, et toujours dans la même licence, jusqu'à près de quatre-vingt-dix ans. »

Toutes ces circonstances expliquent la foudroyante conquête de Louis XIV, exécutée en seize jours, au cœur de l'hiver de 1668

par le prince de Condé; la résistance presque nulle, les corps de ville démoralisés, Dole défendue quelques jours à peine, Besançon elle-même se rendant sans coup férir. « Dieu ôta le courage à notre province en lui ôtant ses chefs, » observe J. Chifflet. Lacuzon seul remporta un succès éphémère à Montaigu, et dans cet affaissement universel on ne peut guère relever que le mot hardiment significatif de Mougin, maire de Gray, présentant les clés de la ville au roi : « Sire, votre conquête serait plus glorieuse si elle vous eût été disputée. » Des députations de la ville de Besançon, de l'archevêché, du parlement et des états allèrent solliciter les faveurs royales à Saint-Germain, députations assez mal reçues, car Louvois leur confirma l'ordre de démolir les fortifications de Gray, Dole et des autres châteaux susceptibles de quelque résistance, ordre exécuté avec la plus grande rudesse, accompagné d'exactions nombreuses et de la spoliation des arsenaux : il savait que la Franche-Comté serait rendue à l'Espagne et voulait pouvoir y entrer à toute heure. Le nouveau gouverneur français faisait plier tout le monde, menaçait de suspendre le parlement, forçait les neuf députés des états à prêter serment de fidélité dans les termes les plus humilians. Et c'est dans cet état qu'au mois de juin 1668 les garnisons françaises quittèrent la Comté.

Elles laissaient derrière elles comme une traînée de troubles et de malheurs, vengeances du gouvernement espagnol, vengeances populaires. Le parlement fut suspendu, la province occupée par des régimens de Lorrains et d'Allemands, ses charges aggravées; le peuple criait à la trahison, il demandait compte à ses magistrats de leurs sympathies pour la France, de leurs malversations, il voulait faire payer au parlement ses fautes récentes et ses mépris anciens. Les gouverneurs espagnols semblent n'avoir d'autre souci que de pressurer le pays, en lui tirant des veines les dernières gouttes du sang, mettent aux enchères entre Besançon, Dole et Salins, le siège du parlement, les députés des villes revendiquent avec hauteur la prétention de ne plus dépendre des États, les désordres des soldats demeurent impunis, et l'on signale plus de quatre-vingts meurtres en une seule année dans un des bailliages (1). Le marquis de Listenois, de la maison de Bauffremont, seigneur de haut parage, très ambitieux, bailli d'Aval et partisan de la France, essaya de mettre à profit la situation; il comptait sans doute de nombreux appuis secrets dans les villes et parmi la noblesse, se présentait comme libérateur de la province, comme protecteur des libertés municipales. Mais cette espèce de conspiration mal concertée, mal organisée, avorta assez piteuse-

(1) Ph. Perraud, *Émeutes en Franche-Comté*. — Sur Listenois, *Annales franc-comtoises*, 1868, et *Revue franc-comtoise*, année 1844.

ment dans la déroute de Saint-Lothain, où le marquis fut surpris, battu par Lacuzon et le colonel Massiet : il se vit bientôt abandonné *et au rabais*, forcé de s'enfuir dans les montagnes du Jura, de là en France. Louis XIV lui-même, qui ne croyait pas que le moment de la rupture fût venu, lui ordonna de sortir de ses États et il gagna la Lorraine.

Tout le monde s'attendait depuis longtemps à une invasion nouvelle : les philosophes, les sceptiques se consolaient en songeant qu'après tout les Français avaient mêmes mœurs, même langage, mêmes aspirations, les commerçans souffraient des prohibitions espagnoles, les industriels se voyaient ruinés par une guerre qui recommencerait tant que la France n'aurait pas atteint son but. Les places n'étaient qu'à demi fortifiées, les troupes étrangères trop peu nombreuses, les régimens de la nation composés de recrues qui n'avaient jamais vu l'ennemi. « Nos gens de guerre, écrit Chifflet (les mercenaires), gardaient les villes comme les malades gardent la chambre. » Les Français n'en parlaient qu'avec raillerie et les appelaient des troupes invisibles... Nous avions déclaré la guerre à la France, et nous n'avions pas même de poudre... — En 1673, les neuf commis des États constatent avec douleur l'absence de tout remède humain, votent pour le salut de la province mille messes qui seront dites *tant qu'il se pourra devant les autels privilégiés.*

Quels que fussent l'insuffisance des armemens, le découragement de la majorité en présence de l'inévitable, la seconde conquête de Louis XIV dura près de six mois et lui coûta des pertes assez sensibles : Condé, Luxembourg, les ducs de Duras, de La Feuillade, le marquis de Resnel et Vauban dirigeaient les opérations. Quelques villes, Arbois, Salins, Besançon, Ornans, Dole, Faucogney sauvèrent, avec Lacuzon, l'honneur du nom comtois. N'oublions pas non plus ces bandes de paysans qui contribuèrent si vigoureusement à la défense, ces *loups de bois*, comme les appelle Louvois, ces *croquans* héroïques qui, avant d'être *branchés*, buvaient encore à la santé du roi d'Espagne. Dole résista dix jours, Salins dix-sept : 450 habitans d'Arbois, commandés par M. de Mérona, tinrent en échec un gros détachement de l'armée française muni de canons, femmes et jeunes filles se battirent comme des hommes ; l'une d'elles, portant un panier de terre sur sa tête, est atteinte d'un boulet qui lui enlève un bras ; elle jette son panier, ramasse son bras, et le porte au cimetière pour l'enterrer. L'aumônier des Carmélites entre précipitamment dans la chapelle : « Sœurs, sœurs, s'écrie-t-il, vite, mes plus beaux ornemens ! Je veux dire une messe d'actions de grâces, je viens de tuer deux Français. » Le prince de Vaudemont, fils du duc de Lorraine, vint

à leur secours, fit lever le siège et passa une *monstre d'honneur* (revue), où tous ces héros défilèrent, vêtus du sarrau, l'habit de droguet à grandes basques, vert pour les chefs, blanc pour les soldats, veste de couleur blanche, aux poches profondes qui servaient de giberne, serrés à la taille par une ceinture de cuir noir ; culotte blanche, longues guêtres assujetties par des jarretières en laine rouge ; sur la tête un chapeau triangulaire ou un bonnet de laine blanche, terminé en pointe. Derrière les bourgeois se rangeaient modestement les femmes et les filles armées de piques. A Besançon, le prince de Vaudemont fut secondé vigoureusement par le peuple, et par un capucin, le père Schmidt, Hollandais d'origine, jadis lieutenant-colonel de cavalerie, qui dirigea l'artillerie et le génie avec un rare talent, fit échouer la première attaque de Vauban, et tua plusieurs centaines de Français dans l'espace de deux heures. La ville se défendit vingt sept jours et elle aurait résisté davantage si Vauban n'eût fait hisser sur les hauteurs de Chaudanne quarante canons qui foudroyèrent les murs, et rendirent la lutte impossible. Le père Schmidt réussit à gagner la petite ville de Faucogney, où son patriotisme ardent, son habileté exaltèrent les courages au point que les habitans tinrent trois jours en échec le corps du marquis de Resnel, et lui tuèrent 300 hommes. Les défenseurs du château ne se rendirent qu'à la dernière extrémité, au moment où, le feu ayant été mis à la ville, et l'incendie ayant gagné le château, ils allaient périr étouffés par la fumée ; beaucoup d'habitans furent passés au fil de l'épée ; quant au père Schmidt, on le déclara prisonnier de guerre, malgré la capitulation, et pour le punir « de s'être montré rouge, » on l'enferma à la Bastille jusqu'en 1678.

Quatre ans après, la paix de Nimègue rattacha définitivement à la France cette Comté qui désormais fera partie de sa zone héroïque, et confondit leurs destinées. Plus d'États ; Louis XIV avait juré de les maintenir, mais les commis des États, appelés à confirmer les taxes établies, refusèrent de s'assembler après la seconde conquête, et leur désobéissance servit de prétexte pour se dispenser de les convoquer dorénavant. Le parlement rétabli, augmenté en nombre, limité aux affaires civiles, transféré de Dole à Besançon, avec l'Université et la chambre des comptes ou cour des monnaies, cette ville revêtue de la dignité de capitale, enrichie, fortifiée par Vauban, indemnisée ainsi de la perte de sa constitution républicaine ; une administration habile, énergique, mais compliquée et coûteuse, peu de liberté, de lourds impôts, — en revanche, les hôpitaux tenus en perfection, les affreux chemins d'antan transformés en excellentes routes, le commerce plus actif, l'argent plus abondant, la population s'accroissant d'année en année, les pouvoirs concentrés entre

les mains du gouverneur et de l'intendant, le droit de nommer les archevêques cédé au roi par les chanoines eux-mêmes, ces changemens s'accomplirent insensiblement, modifièrent la physionomie de la province.

Sous la domination autrichienne et espagnole, la Franche-Comté avait vu se lever une opulente moisson de diplomates, d'hommes d'État ; après Louis XIV et jusqu'en 1789, il y a disette presque absolue ; personne, à l'exception de deux hommes du second ordre, le prince de Montbarrey, et le comte de Saint-Germain, un original bien amusant, qui, par certains côtés, semble un précurseur intellectuel de Fourier, de P.-J. Proudhon : jésuite, lieutenant de dragons, expatrié de France, soldat de fortune sous les drapeaux du prince Eugène, rappelé par Maurice de Saxe, officier général distingué, austère et dévot, rude aux courtisans, type d'éternel mécontent, superbe dans sa fatuité omnisciente. Il se croit méconnu, quitte une seconde fois sa patrie, tente de changer l'organisation militaire du Danemark, tombe du pouvoir, et, réduit à la misère, se retire dans une petite métairie où il vit du travail de ses mains. C'est là qu'un courrier de Louis XVI lui apporte sa nomination de ministre de la guerre. Possédé d'une rage de réformes, mêlant l'utile à l'absurde, la vérité et l'utopie, il trouva le moyen de mécontenter tout le monde, les bureaux, les victimes de ses innovations, les philosophes, et disparut accablé par la clameur publique. Il avait eu l'idée malencontreuse de soumettre les soldats au régime des coups de bâton, et en parla à son compatriote Bourdon de Sigris qui le blâma fortement. « Eh bien, dit Saint-Germain, des coups de plat de sabre ? — Mais, monseigneur, ce sont toujours des coups, répliqua Sigris. » A défaut des politiques, les hommes distingués ne manqueront pas à notre province. Voici Jean Boisot, l'infatigable assembleur de papiers de Granvelle, — Claude Perrin d'Arbois, collaborateur de Lebrun à Versailles ; — Jacques Beaulieu, le plus habile lithotomiste de son temps, qui sauva des milliers de malades avec un procédé nouveau connu sous le nom de taille du frère Jacques, un chirurgien doublé d'un saint, qui donnait aux pauvres l'argent que les riches le forçaient de recevoir ; — l'abbé d'Olivet, traducteur, grammairien, philologue, membre de l'Académie française, — Dunod de Charnage, historien du comté de Bourgogne, grand admirateur de la féodalité et des seigneurs qui, dit-il, « ignoraient presque tous les lettres et ne savaient pas seulement signer leurs noms, mais avaient le cœur bien fait et beaucoup de sens ; » — Claude-François de Courbouzon, président à mortier, l'un des fondateurs de l'Académie de Besançon ; — Fenouillot de Falbaire que l'*Honnête criminel* rendit un moment célèbre ; — dom Grappin, Millot, Perreciot, Droz, le mathématicien Jacques, Suard...

Et quasi cursores vitai lampada tradunt. Sur les pas des morts

et des mourans se presse une nouvelle pléiade : la révolution, l'empire ont besoin de capitaines (1), ils *trésiront*, ils sortiront en foule des campagnes comtoises : Rouget de l'Isle, l'auteur de *la Marseillaise*, ce chant qui a des moustaches, comme on disait alors ; — Pichegru, Moncey, Lecourbe, le général Malet dont le « Vous, si j'avais réussi ! » contient toute une philosophie politique ; le colonel Oudet, un autre républicain, qui, la veille de Marengo, va droit au premier consul et lui dit : « Je veux m'assurer par mes yeux que tu es en effet ce Bonaparte avec lequel nous avons conquis l'Italie, et non un imposteur paré de son nom pour opprimer la république et assassiner la liberté ; » à côté des hommes d'action, les savans, les hommes du droit : Proudhon le jurisconsulte, Bichat, Cuvier.

Comprimé par l'absolutisme monarchique, l'esprit comtois aura plus d'une fois ses explosions : sous les formules de respect et d'obéissance envers le seigneur-roi, on sent frémir le vieil esprit d'indépendance et comme une revendication tacite des libertés perdues. Le parlement proteste contre les nouveaux impôts, s'associe de plein cœur à la lutte du parlement de Paris contre Maupeou ; les lettres de cachet pleuvent, l'exil refait aux magistrats une popularité, et, noëls, épigrammes, chansons (2) font rage contre leurs remplaçans. Insensible aux avantages des réformes du chancelier, oubliant la vénalité des charges, les épices, et cet exclusivisme étroit qui, le lendemain de l'édit en faveur des protestans, fera dire à d'Espréménil montrant un crucifix : « Voulez-vous donc le crucifier une seconde fois ? » le peuple ne voulait voir dans les anciens parlemens que les adversaires du despotisme ; et quand les exilés rentrèrent à Besançon, ils furent fêtés comme s'ils eussent sauvé la patrie.

En 1783, en 1788, le parlement réclame avec véhémence les États de Comté et les États-Généraux, proteste contre les assemblées provinciales et les édits de Brienne : nouvelles lettres de cachet, exil en masse, suspension de quatre mois, nouveau retour triomphal. Peu après l'incorruptible gardien des franchises comtoises, le libérateur de la province n'est plus qu'un traître à la patrie, et il a suffi pour cela d'un malencontreux arrêt pour le maintien des ordres, contre la représentation double du tiers. C'est un défi porté à l'opinion publique, à la prudence élémentaire, au bon sens, et cet arrêt sonne son glas ; l'émeute éclate, les maisons du conseiller Bourgon, du président Talbert, sont pillées, avec la

(1) Désiré Monnier, *les Jurassiens recommandables.*

(2) Estignard, *le Parlement de Franche-Comté*, 2 volumes. — Ed. Besson, *Louis de Narbonne à Besançon.* — Poignand, *Étude sur le parlement de Besançon.* — L. Pingaud, *le Président de Vezet.* — E. Besson, *un Criminaliste comtois au XVIIIe siècle, Muzart de Vouglans.*

complicité tacite de l'autorité militaire. Et voici le coup de grâce pour ces parlemens qui ne savent être ni conservateurs ni libéraux, le décret du 3 novembre qui *les enterre tout vivans*, en prolongeant indéfiniment la durée de leurs vacances. Ils disparurent au milieu de l'indifférence et de l'hostilité générales.

Les cahiers comtois des trois ordres, rédigés au milieu du courant d'enthousiasme qui emportait les cœurs, firent maint retour aux anciennes traditions; si le tiers-état de Besançon réclame l'abolition pure et simple des mainmortes et corvées, le rachat de tous droits seigneuriaux, les états-généraux tous les trois ans, la faculté d'étendre l'impôt à cinq ans, il se prononce en même temps pour le maintien exclusif de la religion catholique, et la non-exécution en Comté des édits rendus en faveur des protestans. D'ailleurs, notre province embrassa avec ardeur la Révolution; les mesures arbitraires de Bernard de Saintes, de Bassal, ralentirent ce zèle, mais la politique conciliante de Robespierre jeune rendit quelque espérance aux opprimés. Un magistrat municipal de Mouthier renverra au camp sans le recevoir son fils qui a quitté l'armée du Rhin, et, en même temps, il se fera jeter en prison pour sa foi religieuse. Ce trait donne la mesure exacte de l'état d'esprit du Comtois devant la révolution; patriote convaincu, croyant décidé, amoureux de la liberté qu'il confessera hardiment. Les administrateurs de Lons-le-Saulnier prirent parti pour les Girondins vaincus par les Montagnards; les fautes de ceux-ci empêchaient de voir en eux les défenseurs d'un dogme sacré, de l'unité de la patrie, et dans ce terrible chaos, dans cette noire nuit des consciences, on leur reprochait, non sans raison sans doute, d'avoir créé une partie des difficultés dont ils triomphèrent si âprement.

L'histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs a été racontée longuement; mesures de confiscation, atteintes à la liberté des âmes, prêtres forcés d'opter entre la guillotine et l'émigration, petite Vendée des montagnes, intolérance du culte philosophique, épreuves de l'île de Ré, délibérations des autorités révolutionnaires, dénonciations, plaintes, interrogatoires des victimes, actes généreux, héroïques, l'auteur (1) n'a rien omis, il ne redoute point la monotonie par la répétition de scènes où les noms seuls sont changés; le réquisitoire semble complet, il ne remplit pas moins de dix volumes très compacts, et la passion reli-

(1) Sauzay, *Histoire de la persécution révolutionnaire dans le Doubs*, 10 volumes. — Vuillermet, *Trois mois de l'année 1795 à Lons-le-Saulnier*. — Charles Nodier, *Souvenirs et portraits de la Révolution*. — Rougebief, *Histoire de Franche-Comté*. — Sommier, *Histoire de la révolution dans le Jura*.

gieuse s'y dissimule assez adroitement derrière la modération apparente du récit. Rien de plus insuffisant toutefois que ces sortes d'ouvrages, dictionnaires, arsenaux des hommes de parti, qui, sans doute, laissent échapper une partie de la vérité, mais une vérité fragmentaire, et, si j'ose dire, un peu hypocrite, qui forcément provoquent la réfutation, montrent les auteurs peu familiers avec les idées de synthèse, avec les principes généraux : idées et principes qui doivent guider l'historien, lui servir en quelque sorte de garde-fous lorsqu'il est tenté d'affirmer une proposition absolue, de trop abonder dans son propre sens. Consacrer dix volumes à l'examen de la persécution religieuse dans un seul département, n'est-ce pas inciter un auteur à en écrire dix autres pour célébrer l'œuvre révolutionnaire dans le même pays? Et certes, preuves, argumens, ne manqueront pas plus à celui-ci qu'à celui-là. Réprouver les actes d'intolérance de quelque côté qu'ils partent, rien de mieux, mais ne convenait-il pas d'énumérer les causes des représailles, surtout lorsque ces causes apparaissent éclatantes, multiples, attestées par dix siècles de souffrances, souffrances telles qu'on serait parfois tenté de croire que l'expiation n'a pas été en proportion de la faute? Ne fallait-il pas insister sur ce grand crime ou du moins ce terrible malentendu de l'émigration, la conspiration monarchique à l'intérieur, la France menacée de tous côtés par ces puissances étrangères en qui les révolutionnaires ne pouvaient s'empêcher de reconnaître les alliés de Louis XVI et de la noblesse, des dangers si formidables justifiant dans une certaine mesure le délire du patriotisme? Certes, il convient de reléguer au rang des légendes, des contes de nourrices gravement propagés par des orateurs, même par des historiens, comme celui qui représente nos paysans forcés de passer les nuits à battre l'eau des étangs pour empêcher les grenouilles de troubler le sommeil de M. l'abbé de Luxeuil; ou cet autre qui attribuait aux comtes de Montjoie, anciens seigneurs de Maiche, le droit et l'habitude de faire éventrer un de leurs vassaux, au retour de la chasse, en hiver, pour se chauffer les pieds dans ses entrailles fumantes (le copiste avait écrit serf au lieu de cerf). Mais il n'aurait pas été inutile de dire l'énormité de l'abus monarchique, monacal et féodal, les sujets de l'évêque de Saint-Claude, ces protégés de Voltaire, demeurés serfs et mainmortables en plein XVIIIe siècle, gens de poursuite et gens de for-mariage, pouvant être ramenés dans la seigneurie s'ils l'abandonnaient, privés du droit de se marier au dehors, gens taillables haut et bas, incapables de léguer leurs biens de mainmorte, de vendre, aliéner, hypothéquer sans le consentement du seigneur. M. Sauzay a montré le chapitre de

Besançon, beaucoup d'ordres religieux en pleine décadence, mais il n'en tire pas les conclusions légitimes. Comment oublier aussi la terreur blanche qui succéda à la terreur rouge, les compagnons de Jéhu et du Soleil prenant pour mot d'ordre les imprécations d'Isnard : « Déterrez les os de vos pères et faites-vous-en des armes! » Et, tout à côté du Doubs, dans la ville de Lons-le-Saulnier, les nouveaux compagnons marchant sur les traces de ceux de Lyon, Nîmes, Tarascon, Marseille. « La théorie du meurtre, dit Nodier, était montée dans les hautes classes. Il y avait dans les salons des secrets de mort qui épouvanteraient les bagnes. On faisait Charlemagne à la bouillotte pour une partie d'extermination, et on ne prenait pas la peine de parler bas pour dire qu'on allait tuer quelqu'un. On n'avait jamais vu tant d'assassins en bas de soie. » Les jacobins de Lons-le-Saulnier avaient choisi pour meneurs Dumas le Rouge, André Rigueur le sellier, le relieur Berthet, et Hugues, ancien séminariste. Après le 31 mai, ils avaient traqué comme bêtes fauves tous ceux qui ne juraient point par Marat. La chute de Robespierre amena une réaction violente : pendant plusieurs semaines on vit les femmes des jacobins fouettées *sous la jupe*, et les muscadins, armés de massues appelées juges de paix, de cannes à épée et de pistolets, se jeter sur les clubs populaires, traîner dans la boue, fouler aux pieds leurs membres ; bientôt, mis en goût par ces premières joyeusetés, ils s'emparent à main armée des diligences gardées par des gendarmes, deviennent bourreaux de plein jour, massacrent la moitié d'un convoi de détenus jacobins, égorgent le reste dans les prisons ; et, chose monstrueuse, l'autorité demeure inerte, aussi inerte que la garde nationale et la foule, presque complice ; car ne pas avoir empêché ces crimes, c'est les avoir voulus ; tout le monde connaissait les coupables, ils ne furent pas inquiétés.

De tels incidens ne renferment-ils pas une leçon de justice et d'impartialité, ne révèlent-ils pas le danger de prétendre faire acte d'homme politique ou de chrétien quand on écrit l'histoire, la nécessité de penser sans cesse aux circonstances atténuantes, à cette philosophie du passé, qui permettent de mieux mesurer les fautes du présent, adoucissent la punition, préparent la grâce, et laissent dans les âmes des semences de bonté, de tolérance, pour lutter contre les nouvelles causes de discorde et de haine qui menacent toujours les sociétés ?

VICTOR DU BLED.

LES

SALONS DE 1893

II[1].

LA PEINTURE AU CHAMP DE MARS ET LA SCULPTURE DANS LES DEUX SALONS.

Est-il vrai, comme on l'entend dire par d'imprudens amis, que les peintres du Champ de Mars se distinguent essentiellement, et en masse, de leurs confrères des Champs-Élysées, par la hardiesse de leur initiative et leur sens particulier des choses modernes? On a quelque peine à le croire lorsque l'on constate, d'une part, que la toile capitale de l'exposition, l'*Hommage de Victor Hugo à la Ville de Paris*, par M. Puvis de Chavannes, est une des compositions les plus académiques, suivant les plus notables formules scolaires, que notre école française ait depuis longtemps produites et lorsqu'on s'avise, d'autre part, que bon nombre des peintures distinguées qui attirent l'attention, celles de MM. Burne-Jones, Fréderic, parmi les étrangers, de MM. Carrière, Eliot, Aman-Jean, Ary Renan, parmi les Français, pour ne citer que les plus voyans, sont les fruits savoureux ou acerbes d'un dilettantisme raffiné et d'une fantaisie savante qui vivent de souvenirs autant que d'observation. — Pour nous qui n'aimons pas à nous payer

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

de mots, pour nous qui n'avons point l'horreur du passé et qui estimons au contraire, avec les grands artistes de tous les temps, qu'il faut d'abord apprendre, chez les maîtres, à bien manier ses outils, si l'on veut dégager à son tour son génie personnel, nous ne sommes ni surpris, ni choqués de rencontrer ici, comme aux Champs-Élysées, mille preuves, surtout chez les meilleurs, d'un retour respectueux vers des admirations nécessaires. Mais, en vérité, ce n'est pas la peine dans ce cas, de faire crier à tue-tête, par toute la troupe de Panurge, qu'ici seulement on est jeune et primesautier, qu'ici, seulement on renouvelle ou va renouveler la face des choses, tandis qu'en réalité on est ici tout aussi vieillot et rabâcheur, imitateur et rapetasseur qu'on peut l'être dans la maison en face, celle qui est de l'autre côté du quai!

A part quelques personnalités supérieures, dont l'éclat rejaillit sur tout l'entourage, on a déjà remarqué que le sentiment de l'indépendance personnelle semble beaucoup moins vif, en général, chez les artistes du Champ de Mars que chez ceux des Champs-Élysées et qu'on y semble disposé plus aisément à revêtir, fort humblement, pour obéir à une mode passagère, une sorte d'uniforme grisâtre, vague et flottant, dont la monotonie est insupportable. Un assez grand nombre de peintres, qui naguère avaient débuté par des affirmations d'une énergie particulière et qu'on pouvait croire convaincue, ont tout à fait perdu pied dans ce flot de boue délayée qui les emporte à la dérive comme des épaves inertes. Le nombre de ces victimes s'accroît de jour en jour. Ceux qui surnagent sont ceux qui, ici comme là-bas, donnent encore une part sérieuse de leur attention à l'exactitude des formes et qui cherchent le caractère de leurs figures dans une observation rigoureuse et directe de la réalité. La plupart ne sont plus des jeunes gens; ils s'appellent Carolus Duran, Roll, Dagnan, Lhermitte, etc.; ils n'affichent nullement, d'ailleurs, la prétention d'inventer de toutes pièces des procédés nouveaux, sachant, par expérience, ce qu'il en coûte pour se rendre maître des procédés anciens. Bien que ces artistes ne soient pas tous, tant s'en faut, des dessinateurs de même valeur ni même des dessinateurs impeccables, ils appartiennent encore à une génération qui grandissait dans le respect, sinon dans la pratique, des fortes études, et l'effort qu'ils font aujourd'hui, dans leur maturité, pour fortifier et consolider leur style, ressemble, chez quelques-uns, à un vague remords des heures gaspillées en molles improvisations. L'avenir de leurs cadets, dont l'instruction a été plus superficielle, est beaucoup plus inquiétant. La pauvreté de l'imagination, chez la plupart des jeunes peintres du Champ de Mars, n'a d'égale que la mesquinerie de leurs procédés. Les mieux doués d'entre eux s'en tiennent

à des bouts d'étude et se trouvent hors d'haleine dès qu'il s'agit d'assembler deux figures ou de mener seulement à bien une figure entière. Les plus sincères restent d'une timidité désolante et semblent n'oser regarder la nature qu'à travers la lentille sèche et froide du photographe, en se cachant la tête sous le drap noir. Je ne sais si les jeunes peintres impressionnistes parlent aussi volontiers et avec autant de complaisance de leur indomptable virilité que les jeunes poètes symbolistes, mais on aimerait à trouver, dans les œuvres des uns comme dans celles des autres, quelque preuve décisive, franche et saine, de cette virilité; c'est malheureusement ce qui leur manque le plus.

I.

Dans ce désarroi de l'école française, les artistes étrangers qui souvent ne dessinent pas mieux que les nôtres, mais qui parfois peignent mieux, plus librement tout au moins et plus vivement, tendent à prendre une place prépondérante. Ce n'est pas seulement par leur quantité (154 exposans sur 352) qu'ils marchent presque de pair avec les Français dans la société dite Nationale, c'est surtout par leur mérite. L'Angleterre, avec sa distinction poétique et ses hardiesses, violentes ou subtiles, de coloriages, la Belgique, avec ses habitudes séculaires de réalisme énergique et ses traditions d'un métier robuste et consciencieux, l'Allemagne, avec l'insistance puissante de son éclectisme raisonné et savant, la Scandinavie, avec sa sensibilité fine et curieuse de vision et d'observation, nous apportent, cette année encore, un contingent d'élémens extérieurs dont l'action s'exercera assez vite, comme d'habitude, sur nos compatriotes. Le phénomène n'est pas nouveau; on n'a pas non plus à le déplorer. C'est par des secousses venues du dehors, tantôt du Nord, tantôt du Midi, que, depuis plusieurs siècles, l'art de la peinture s'est, chez nous, constamment renouvelé, sans cesser d'être un art national, parce qu'il a toujours été jusqu'à présent assez robuste, assez sincère, assez discipliné, pour s'assimiler promptement ses emprunts et rendre à ses prêteurs plus qu'ils ne lui avaient donné : il y a donc lieu d'espérer que, dans l'avenir, ce contact extérieur ne nous sera pas plus nuisible que dans le passé.

Les peintures de M. Burne-Jones, l'un des représentans les plus nobles de ce qu'on est convenu d'appeler le préraphaélitisme, ne sont pas inconnues ni récentes ; de l'autre côté de la Manche, pour quelques Écoles nouvelles, plus réalistes ou plus symboliques, on les regarde même comme déjà vieillies et démodées. Nous n'avons, pour nous, qu'à tenir compte de leur valeur réelle, en dehors de

la mode qui les a exaltées ou de la mode qui les rabaisse; cette valeur est grande. En quelque lieu qu'on rencontre *les Profondeurs de la mer* et le *Persée*, pour peu qu'on soit sensible à l'expression de la pensée par des formes pittoresques, on s'arrêtera, surpris et pénétré; on sera surpris, parce que les figures sont étranges et en train d'accomplir des actions mystérieuses dont la signification confuse exige quelque réflexion ou quelque instruction; on sera pénétré, ce qui vaut beaucoup mieux, parce que, du premier coup, ces figures étranges, d'une beauté exquise et rare, et définies, avec une étonnante précision, par une savante volonté, se seront fixées, sans effort, dans l'imagination charmée.

On peut avoir quelque lecture sans se remémorer immédiatement ce bizarre épisode de la légende fabuleuse de Persée qui a séduit l'imagination raffinée de M. Burne-Jones. Le jeune aventurier, pour sauver l'honneur de sa mère Danaé, ayant promis imprudemment d'apporter, pour son écot, à un festin solennel, la tête de la Gorgone, se trouve fort empêché au moment d'accomplir son vœu. Mercure, toujours obligeant, lui conseille d'aller trouver, dans les régions hyperboréennes, les trois Grées (les vieilles), sœurs antiques et sages, qui, à elles trois, possèdent un seul œil et une seule dent qu'elles se prêtent suivant les besoins. Si l'adolescent parvient à saisir, au beau moment, ces précieux trésors, les bonnes dames, pour les reconquérir, n'auront naturellement rien à lui refuser : elles lui enseigneront la route qui mène chez les Gorgones et la façon dont il s'y faut prendre pour trancher la tête de Méduse. Le conte est vraiment puéril et il a fallu une imagination singulièrement douée pour en tirer une scène pittoresque. Si l'on n'était au courant de l'histoire, on ne remarquerait pas la petite dent blanche, une perle, que le jeune guerrier, souple et vif dans sa cuirasse écaillée, saisit dextrement au moment où l'une des vieilles la passe à sa sœur; on n'en serait pas moins vivement impressionné par les attitudes effarées et les gestes fatidiques des trois sorcières accroupies, entre les crevasses d'un glacier, sur un sommet désert, dans un paysage froid et gris d'une désolation extrême. Évidemment il s'accomplit là, dans un silence tragique, quelque chose de grave et de décisif. Les figures de M. Burne-Jones ont une élégance ferme et poétique dans le mouvement, l'expression, la draperie, qui prouveraient, à défaut d'autres similitudes, sa longue intimité avec les dessinateurs de l'Attique et de la Toscane. Le parti-pris des colorations bleuâtres dans les vêtemens et s'accordant, en une harmonie rigide et grave, avec les blancheurs grisâtres des perspectives gelées, contribue puissamment à établir l'unité de cette composition bizarre, mais d'une séduction irrésistible, comme tel ou tel poème archaïque de Tennyson ou de Leconte de Lisle. La peinture des

Profondeurs de la mer, moins personnelle peut-être, est plus intelligible. C'est l'éternelle légende de la sirène emportant, dans sa retraite sous-marine, un beau jeune homme que pleurent, en haut, ses parens et ses amis. Le monstre perfide, à queue de poisson (sa petite tête anglaise est charmante et son fin torse irréprochable), descend à pic sous l'eau transparente, entourant de ses bras les jambes de sa victime qu'elle entraîne avec elle; elle va toucher de sa queue le fond sablonneux; autour du couple remontent vers la surface les bulles d'air dégagées par sa descente rapide. Malgré la présence de ce détail, on peut trouver que la profondeur du gouffre et l'amoncellement des eaux ne sont pas sensibles autant qu'il conviendrait. Peut-être, en cette occasion, un peu moins de netteté dans le modelé extrêmement serré des deux corps nus aurait paru excusable, et l'assouplissement des anatomies eût mieux fait comprendre le mouvement. Quoi qu'il en soit, le groupe est dessiné de main de maître, et il est impossible de l'oublier. Un portrait de fillette, *Miss Comyns Carr*, peint dans cette même manière florentine, résolue, expressive et grave, complète l'exposition de ce maître savant, dont l'imagination noble et délicate dépasse de si haut la mesure médiocre du réalisme environnant.

L'influence du préraphaélitisme anglais, chez nous, n'est pas nouvelle. Sans parler de M. Gustave Moreau qui, parallèlement, avec un talent supérieur et une personnalité exceptionnelle, suit, depuis trente ans, la même voie, on peut croire que ni M. Puvis de Chavannes, ni surtout M. Cazin, n'ont été absolument étrangers à ce qui se passait de l'autre côté du détroit, dans cet ordre d'idées. Les quelques jeunes artistes qui apportent, par exception au Champ de Mars, certaines inquiétudes poétiques, MM. Ary Renan, René Ménard, Aman-Jean, Maurice Eliot, se rattachent plus ou moins consciemment à ce mouvement. Il n'est pas inutile, à ce propos, de leur rappeler que si cette école, un peu factice et très aristocratique, a produit un certain nombre de chefs-d'œuvre incontestables, c'est que la plupart de ses adeptes anglais, suivant avec conscience les exemples de leurs modèles italiens du xve siècle, ont établi, comme principes fondamentaux de leur dogme, l'étude stricte et serrée, parfois jusqu'à l'âpreté, de la forme extérieure, et la recherche, obstinée jusqu'à la manière et à la violence, mais toujours scrupuleuse et expressive, du caractère dans les figures. Les petits tableaux de nos compatriotes ne sont que de timides essais à côté de ce qui a été fait depuis longtemps là-bas par MM. Burne-Jones, Watts, Leighton, Poynter, etc. Néanmoins, il faut leur savoir gré de cet effort pour s'élever au-dessus du terre-à-terre des observations banales. La *Sapho*, morte au

fond de la mer, l'*Orphée*, pleurant contre un arbre, le *Saint Brandan*, abordant la côte d'Irlande, par M. Ary Renan, sont de douces figures agréablement évoquées dans des paysages décoratifs d'un aspect harmonieux. M. René Ménard, dans ses *Défricheurs* et ses *Premières étoiles*, vise à des conceptions plus personnelles et à des compositions plus compliquées. La force lui manque encore pour pousser à point de grandes figures, mais sa petite esquisse du *Départ du troupeau* montre à la fois dans l'ordonnance des figures, dans la distribution lumineuse, dans la coordination de l'ensemble, un goût délicat et une juste entente qui annoncent une personnalité. Chez MM. Aman-Jean et Maurice Eliot, le dilettantisme est plus monté de ton et ne recule pas devant ces hardiesses de colorations, parfois sourdement intenses, parfois exaltées et criardes, qui nous étonnent si fréquemment, nous ravissent ou nous exaspèrent chez les Anglais excentriques. Dans *Venise, reine des mers*, de M. Aman-Jean, c'est un effet de tapisserie foncée et éteinte, dans la *Rive enchantée* (*Zéphyre et Flore*) de M. Maurice Eliot, celui d'une tapisserie au petit point, pétillante, papillotante, éblouissante. On ne saurait juger ces peintures comme des tableaux ordinaires, puisique les auteurs y négligent volontairement ce qui fait le mérite ordinaire d'un tableau, la juste proportion des figures, l'exactitude des plans, la perspective aérienne et linéaire. Il les faut prendre pour ce qu'elles sont, c'est-à-dire des fantaisies de coloristes très sensibles, l'un aux harmonies reposées de nuances assourdies ; l'autre aux explosions fraîches et vives de la lumière en liberté. Les portraits du premier, d'une expression triste et vraiment distinguée, mais plaqués, sans espace et sans air, sur des fonds ternes, les paysages du second, d'une impression ardente et passionnée, fleuris, ensoleillés, aveuglans, mais sans solidité réelle, montrent bien la différence des deux tempéramens. MM. Aman-Jean et Maurice Eliot sont des artistes délicats et bien doués ; reste à savoir s'ils se mettront à temps en possession d'une science du dessin plus sérieuse et plus soutenue qui leur permettra d'accomplir des œuvres définitives et de s'élever au-delà des notations vives, des indications ingénieuses, des suggestions confuses !

Un autre Anglais, M. Bramley, l'auteur du meilleur tableau familier du Champ de Mars, *Old Memories*, nous prouve combien une vraie science du dessin, souple et sans pédantisme, contribue puissamment à idéaliser la scène la plus banale. De quoi s'agit-il ? De presque rien, de deux vieux époux, bonnes gens et du peuple, assis, dans une pauvre chambre, en face l'un de l'autre, prenant leur thé. La vieille femme tient la théière et s'apprête à remplir la tasse que lui tend son homme. En ce moment, leurs yeux se rencontrent, doucement, tendrement, et dans leurs regards, comme dans

leurs gestes, s'échange comme une longue reconnaissance des joies et des douleurs éprouvées en commun depuis un demi-siècle. Nulle sentimentalité, nulle insistance, nulle affectation. C'est indiqué avec une simplicité parfaite de cœur et par des moyens tout pittoresques, par l'apaisement de la lumière faiblissante qui rassérène la chambrette, par la vérité naturelle et douce des gestes, des physionomies, des expressions, sous les jeux délicats de cette lumière. La souplesse et la liberté de l'éclairage égalent ici ce que les Suédois, MM. Edelfelt et Zorn, par exemple, font de mieux en ce genre, mais le dessous, chez M. Bramley, est plus viril et plus soutenu, et la façon dont il modèle, d'un jet, un visage et une main, prouve chez lui une science égale à son émotion. On n'a qu'à se rappeler son remarquable envoi de l'année dernière aux Champs-Élysées, l'enterrement d'une jeune fille, d'une exécution si précise, mais encore timide, pour constater ce qu'il a gagné, depuis ce temps, en force et en liberté.

La seule pièce qu'on puisse comparer à l'œuvre de M. Bramley pour la justesse et la délicatesse de l'éclairage est précisément un tableau de M. Edelfelt, les *Repasseuses*, dans lequel on assiste au colloque peu émouvant d'une jeune blanchisseuse, coiffée d'un fichu, repassant un linge sur une table auprès d'une fenêtre, et d'une vieille blanchisseuse, en corsage à carreaux, le poing sur la hanche, qui la regarde. La jeune est fraîche et avenante, la vieille est laide, vulgaire, presque hideuse ; toutes deux sont d'une réalité criante, toutes deux sourient d'un sourire sans esprit, mais vrai aussi, et cet ensemble de vérités courantes, sincèrement exposé dans une lumière fraîche, fine et claire, se poétise assez par la vivacité de cette lumière pour charmer quelques instans les yeux. On sent pourtant toute la différence qu'il y a, même à mérite égal d'ouvrier, entre cette façon terre à terre de représenter la réalité, et la conception, aussi simple, mais plus haute et plus poétique de M. Bramley. Il est juste de dire que lorsque M. Edelfelt rencontre des types d'un caractère plus intéressant, il s'efforce heureusement de dégager ce caractère, ainsi qu'on peut le voir dans ses *Lamentations* et ses *Chants magiques* de vieilles sorcières de Finlande. L'extrême finesse de vision qui est son mérite principal, comme celui de la plupart de ses compatriotes, se retrouve dans ses études de paysages, soit à l'huile, soit à l'aquarelle, les *Journées de décembre en Finlande* et le *Golfe de Finlande*. On sait combien les peintres du Nord excellent dans ces études blanches de gelées et dégels, neiges et verglas, et c'est un plaisir pour nous de voir, cette année, le virtuose le plus habile en ce genre d'exercice, M. Fritz Thaulow, appliquer son extraordinaire sûreté d'observation à des effets d'hiver dans notre pays. On pouvait

craindre que, suivant la fatalité ordinaire, il ne se trouvât un peu dérouté et troublé, et que nos hivers parisiens ne prissent entre ses mains des aspects d'hivers norvégiens. Il n'en a rien été ; M. Thaulow possède décidément un œil particulièrement doué et servi par un outil des plus sûrs et des plus complaisans. Toute sa série d'études de *la Seine en novembre, décembre, janvier, février, mars*, est des plus intéressantes à consulter. Les modifications de l'aspect terrestre et de l'aspect céleste, dans les mêmes lieux, sous l'influence des changemens de la saison, y sont notées avec une justesse et une sensibilité étonnantes. J'allais dire que, pour le rendu et pour l'expression du mouvement des eaux, M. Thaulow est un homme incomparable ; je dois me contenter de dire que c'est un homme supérieur, car, sur ce point, on peut au moins lui comparer un Américain, M. Harrison.

M. Harrison n'est pas un nouveau venu ; il y a déjà quelque huit ans qu'au Salon des Champs-Élysées, ses marines tranquilles et claires ont ravi tous les amis du vieil Océan ; mais, depuis ses premiers succès, M. Harrison n'a cessé de travailler avec un esprit de suite, une méthode, une conscience vraiment exemplaires. S'il était besoin de démontrer qu'un paysage peut et doit être dessiné comme une figure humaine, que le meilleur des paysages est celui dans lequel on sent le mieux, sous l'enveloppe de lumière, la structure des terrains, l'anatomie des arbres, la construction des nuées, M. Harrison en serait la démonstration vivante ; il a appliqué la science du dessin à ce qui semble échapper le plus à la loi des contours et à la loi des reliefs, à ce qu'il y a de plus insaisissable et de plus mouvant dans la nature, à la mer, et il a obtenu, par cette patience passionnée d'observation, des résultats presque merveilleux. Dans ses toiles silencieuses où ne se montre presque jamais ni un bateau, ni un homme, la mer devient un être vivant d'une physionomie si nette, si marquée, si particulière, qu'on se sent disposé à lui attribuer un état d'âme très défini. Cet état est en général calme, et c'est dans l'analyse émue et exquise de ce calme qu'excelle M. Harrison. De ses quatre marines, la *Solitude*, la *Nuit*, la *Lune*, le *Ciel rose*, laquelle est la meilleure? Toutes ont leurs partisans. La *Lune* où l'on voit, tendrement, sous la clarté rêveuse, déferler en bon ordre, léchant le sable fin, les longues vagues transparentes, sera plus facilement comprise de tous ceux qui se sont assis, une nuit d'été, devant la mer, respirant, avec sa fraîcheur sereine, l'oubli de leurs maux et l'espérance infinie. L'État a bien fait d'acheter ce chef-d'œuvre pour nos musées. Dans la *Solitude*, on entrevoit un baigneur, sur une petite barque, qui traverse un étang. L'eau sombre et paisible est à peine teintée de rouge çà et là par les jaillissemens épars d'un crépuscule loin-

tain à travers les feuillages noirs d'une haute futaie. C'est un effet plus imprévu et plus nouveau.

Les hardiesses nouvelles de M. Harrison ne doivent pas nous faire oublier les hardiesses anciennes de M. Mesdag, que ce maître hollandais renouvelle chaque année avec une constance heureuse. Sa *Giboulée sur les côtes de Hollande* et son *Arrivée de barques* présentent toujours cet aspect de vérité puissante, de mouvement passionné, qui donne à ses marines une poésie si mâle et si particulière. Ce qu'on peut craindre seulement pour lui, comme pour la plupart de ses compatriotes, c'est qu'en vieillissant et en se répétant, son procédé ne s'alourdisse. M. Israëls non plus n'échappe pas à cette fatalité qui semble peser sur les maîtres contemporains des Pays-Bas et de Belgique; comme ils aiment, par-dessus tout, la touche ferme et grasse, la peinture corsée, épaisse, solide, il leur arrive facilement de tomber dans les empâtemens boueux et les maçonneries brutales, et de perdre ainsi les qualités même qu'ils recherchent, le relief palpable des formes et la distribution exacte de la lumière. La pauvre vieille, qui, dans le *Mauvais temps,* de M. Israëls, traîne, dans la boue, sous le brouillard, son impitoyable fardeau, nous émeut toujours par la simple noblesse de sa résignation énergique, car M. Israëls est toujours l'un de ceux qui comprennent le mieux l'âme populaire; mais combien cette peinture est martelée, obscure, confuse, exposée, par le triturage des noirs, à devenir invisible dans peu de temps! Cette lourdeur de brosse, même si la note est éclatante, gâte, pour une partie du public, certains paysages flamands, d'une impression vive, d'une facture chaude et forte, en somme, fort remarquables, tels que ceux de MM. Courtens, Claus, Verstraete et compromet aussi la valeur de plusieurs tableaux de figures envoyés par l'Allemagne.

Il est de fait qu'à Berlin comme à Munich, par réaction contre les transparences fades de la peinture académique, on montre une tendance marquée à surcharger son pinceau de matière. On écrase ainsi le dessin intérieur sous une couche grumeleuse de maçonneries multicolores qui donne aux peintures, non pas la solidité, mate et reposée, de la fresque intimement incorporée à un enduit lisse, mais l'aspect éraillé et papillotant d'un coloriage péniblement étendu sur la surface rugueuse d'un mur grossièrement crépi. L'exemple le plus brutal de ce procédé nous est donné par M. Liebermann dans ses *Orphelines d'Amsterdam* se promenant au milieu d'un jardin ensoleillé; M. Liebermann sauve, il est vrai, en partie, ce qu'il y a d'irritant dans ce plâtrage, par son sentiment puissant de la lumière et des justes attitudes; l'exemple nous semble pourtant dangereux. Il est difficile de garder longtemps, avec ces habitudes, le respect de la forme et celui des nuances dans la colora-

tion. Quand un artiste s'accoutume à brusquer ainsi l'exécution, il brusque vite aussi son observation et sa pensée. En tout cas, lorsqu'il s'agit d'exprimer des choses fines et délicates, cette pesanteur de main devient incompréhensible et blessante. Nous craignons que toute l'école de Munich, après avoir été trop molle, luisante et satinée, ne verse, en bloc, de ce côté. Celui qui manie le mieux, avec le plus d'esprit et de dextérité, avec un sens toujours présent du détail pittoresque, ces touches éclatantes et solides dont l'exemple est venu de Hollande, M. Kuehl, l'auteur du *Nettoyage*, de la *Vieille brasserie*, etc., n'est pas exempt lui-même de quelques lourdeurs; mais il se fait beaucoup pardonner par ses vives et fermes qualités d'observateur et de coloriste. M. de Uhde aurait-il, lui aussi, gâté son sujet : *Deux jeunes filles lisant dans un jardin*, s'il avait donné à sa touche plus de légèreté, partant plus de fraîcheur et de jeunesse? En tout cas, nous ne saurions dissimuler le plaisir que nous éprouvons à voir un artiste de cette valeur secouer le manteau grisâtre et boueux dont il se couvrait depuis quelques années pour reprendre le goût plus sain du soleil, des fleurs, de la beauté et de la vie. Croit-on aussi que Mlle Breslau, qui analyse, d'un œil si pénétrant, les visages de jeunes femmes et de jeunes filles, qui a le sentiment si juste des attitudes et des expressions, ne produirait pas des œuvres plus complètement satisfaisantes, si elle usait d'un procédé moins pénible, moins sec, moins triste, c'est-à-dire d'un procédé souvent contraire à ce qu'elle veut exprimer? Voyez, par exemple ses *Gamines* étendues sur l'herbe! Les figures sont jeunes, très individuelles, expressives, poétiques; la touche, plâtreuse et lourde, est presque vieillotte, et cette contradiction entre le fond et le dehors trouble légèrement notre plaisir.

N'est-ce pas encore par une insistance excessive dans l'affirmation de son goût pour le dessin rude et expressif et de son mépris pour les harmonies molles que le Belge, M. Frédéric, un grand artiste pourtant, dont nous avons déjà signalé l'étrange personnalité, rebute bon nombre de visiteurs? Le mélange d'archaïsme acerbe, de réalisme intense, d'intentions subtiles, qui constitue son talent bizarre, étonne d'abord plus qu'il ne charme. Son *Annonciation* où Marie, saluée par un gamin bouffi et empêtré dans une robe boursouflée, prend la tournure d'une maritorne flamande, négligée et niaise, n'exhale pas un parfum indiscutable de sincère naïveté. Il y a bien aussi quelque maniérisme dans l'arrangement compliqué de ces figures symboliques, la *Nuit*, le *Clair de lune*, la *Vanité des grandeurs*, mais un maniérisme puissant et de tournure assez grandiose. C'est dans ses portraits, celui d'une jeune femme vue de profil, ceux d'une mère avec sa fillette

dans un jardin fleuri, qu'il nous donne le mieux, cette année, sa mesure. Lorsqu'on a surmonté l'impression un peu désagréable que produit d'abord la discordance criarde de ses colorations aigres et dures, on est ravi de trouver, sous cette enveloppe amère, un dessin si ferme et si personnel, une intelligence si vive et si complète du caractère et de l'expression.

Autour de MM. Burne-Jones et Bramley, Frédéric et Courtens, Israëls et Mesdag, Edelfelt et Thaulow, Liebermann, Uhde, Kuehl, Harrison, qui personnifient avec le plus d'éclat les tendances de l'art étranger, nous pourrions encore examiner avec plaisir un certain nombre de leurs compatriotes; les uns se meuvent dans la même atmosphère de recherches et d'intentions, les autres, habitant la France, ont perdu plus ou moins leur saveur exotique et forment simplement une classe spéciale d'artistes parisiens. Nous trouverions, dans le premier groupe, MM. Dannat, Zorn, Stremel, Olivier, Melchers, Willy Martens, Guthrie, John Lavery, David Davies, Henry Davis, Alexander, Westman, Mmes Nourse et Dora Hitz, dont les ouvrages, parfois excentriques, ont tous un accent très personnel; nous rangerions, dans le second, MM. Hagborg, Jettel, Wahlberg, Mlles Lee-Robbins et Roederstein, MM. Hugo Salmson, Carl von Stetten, Tofano, que nous pouvons regarder comme des nôtres.

II.

Dans cette invasion étrangère, où trouver la note nationale, la note sincèrement française, soit traditionnelle, soit originale? C'est en faisant cette recherche qu'on se trouve profondément attristé de voir négligées si singulièrement, par nos jeunes contemporains, la science du dessin et la science de la composition. Ces deux sciences ont été cependant l'honneur et la force de notre école pendant trois siècles, et c'est par elles que tous nos grands peintres, les plus légers comme les plus graves, les plus passionnés comme les plus calmes, Watteau comme Poussin, Boucher comme David, Géricault comme Meissonier, ont également développé leur génie fait d'intelligence, de sensibilité et de goût.

On ne saurait dire que les deux toiles les plus importantes de l'Exposition, autant par les noms de leurs auteurs que par leurs dimensions énormes et leur destination officielle, celles de M. Puvis de Chavannes et Roll, soient, sous ces deux rapports, des protestations suffisamment énergiques contre l'indifférence générale. Quel effet pourra faire en place, à l'Hôtel de Ville (c'est un plafond), la longue toile de M. Puvis de Chavannes, l'*Hommage de Victor Hugo à la ville de Paris?* C'est ce qu'il est d'autant plus

difficile d'imaginer que cette peinture, préparée en camaïeu, n'a pas encore revêtu cette belle enveloppe de teintes harmonieuses qui est l'irrésistible séduction des rêveries de M. Puvis de Chavannes. Tel qu'il se présente, avec un petit nombre de personnages juxtaposés et clairsemés, dont les attitudes et les physionomies n'ont rien d'inattendu, ce carton gris a paru quelque peu vide et froid. Quant au gros public, qui n'y entend pas malice, il s'étonne d'abord de voir le grand poète romantique revêtir la toge classique pour se présenter à la ville de Paris. Une composition si simple ne peut évidemment prendre sa valeur que par le caractère donné à chaque figure, c'est-à-dire par l'accent, la précision, l'énergie ou le charme du dessin.

La toile de M. Roll, *le Centenaire de 1889*, est destinée à remplir, dans le musée de Versailles, la place occupée naguère par le *Couronnement de Napoléon Ier*, de Louis David, aujourd'hui transportée au Louvre. Un si redoutable souvenir devait échauffer la volonté de l'artiste, et, en effet, dans aucune des œuvres précédentes de M. Roll, on ne trouve les marques d'une réflexion plus attentive et plus constante, d'un effort plus énergique et plus suivi, d'un travail plus consciencieux et plus varié. Sous le rapport de la composition, M. Roll a tiré, sans nul doute, le meilleur parti qu'on puisse tirer d'une cérémonie officielle. L'imprévu n'est guère de mise en ces sortes de représentations; cependant, un véritable artiste sait toujours leur donner de l'intérêt en y exprimant, suivant son tempérament propre, soit la vie collective de la foule, curieuse ou émue, surprise dans son mouvant ensemble, soit la vie particulière de chacun des individus qui prennent part à la cérémonie. Nos dessinateurs français du XVIIIe siècle, observateurs spirituels et compositeurs alertes, Cochin et Saint-Aubin, nous ont donné, dans des proportions réduites, des spectacles inoubliables de multitudes en fête. Louis David, dans le fameux *Couronnement*, Heim, dans sa *Distribution des récompenses*, ont montré ce qu'un assemblage de portraits exacts pouvait assurer d'intérêt à ces procès-verbaux solennels. M. Roll, bon Français, a pensé aux uns et aux autres; il a voulu, à la fois, nous faire voir le mouvement d'enthousiasme agitant la foule pressée autour du président de la république lorsque M. Carnot vient de rappeler la grandeur des hommes de 1789 et nous conserver le souvenir des personnages les plus notables, dans toutes les catégories de citoyens, qui ont, ce jour-là, approché de plus près les représentans du pouvoir. Sur le premier point, M. Roll a complètement réussi. Déjà, dans sa *Fête du 14 juillet*, si joyeuse et si mouvementée, il avait prouvé ce qu'il savait faire en ce genre; mais, ici, il était beaucoup moins libre. La bousculade des gens échauffés qui applaudissent, agitent

leurs chapeaux, gesticulent, se poussent et s'enchevêtrent, en renversant les chaises, devait, dans une cérémonie grave, conserver encore quelque dignité. M. Roll n'a pas manqué d'y penser. Ce qui l'a plus gêné, malgré la présence de quelques fonctionnaires, civils ou militaires, en uniformes éclatans, malgré l'agréable mélange de quelques dames en toilettes claires, c'est la monotonie des habits noirs beaucoup trop nombreux. Pour varier l'aspect de ces noirs mats et opaques, l'artiste s'est donné une peine infinie; les premiers plans de son tableau n'en gardent pas moins un certain aspect triste et sourd qu'égaie imparfaitement la verdure poussiéreuse des arbres du parc rangés au loin sous un ciel chaud et clair. Cependant, comme paysagiste, M. Roll a fait rarement un morceau plus aéré et plus juste que le fond de cette grande représentation. On y reconnaît la justesse de vision et la sincérité d'impression qui sont ses qualités essentielles. En ce qui concerne le caractère des figures accumulées sur les premiers plans et dont beaucoup sont des portraits fort reconnaissables, nous aurions plus de restrictions à apporter dans nos éloges; c'est là, dans l'incertitude des proportions, dans la mollesse des attaches, dans l'indécision des types, que se trahit de nouveau, en plus d'un endroit, malgré un visible effort de volonté, cette incertitude du dessin, qui, chez M. Roll comme chez M. Puvis de Chavannes, ne permet point à la personnalité énergique, mais incomplètement armée, de dépasser un certain niveau de perfection. Quoi qu'il en soit, l'œuvre est puissante, vivante, intéressante et marquera parmi les représentations les plus consciencieuses et les plus curieuses de la vie publique du XIXe siècle. Ajoutons que c'est une œuvre bien française par la franchise, la liberté, l'intelligence de l'arrangement autant que par les qualités simples et loyales de l'exécution.

En dehors des toiles de MM. Puvis de Chavannes et Roll, la grande peinture, décorative ou historique, tient une fort petite place au Champ de Mars. On y pense, en général, cela est visible, plus à l'amateur qu'à la gloire. On doit mentionner, par exception, *les Fêtes du sixième centenaire de la Faculté de médecine de Montpellier en 1890*, par M. Leenhardt, où la vivacité des colorations et le mouvement des figures ne font malheureusement pas oublier l'insuffisance générale de l'exécution. M. Dagnaux a fait un meilleur morceau de peinture dans son étude d'un groupe de flâneurs et de flâneuses assis, par un beau temps, dans l'avenue du Bois-de-Boulogne, *le Club des pannés;* les dessous ne sont pas encore très fermes ni très sûrs, mais l'aspect général est naturel et joyeux et rappelle les Roll et les Gervex des bons jours. La meilleure figure rustique, en grandes dimensions, est celle du paysan, dans la *Mort* et le *Bûcheron*, de M. Lhermitte. La compo-

sition n'est ni nouvelle, ni particulièrement saisissante, mais cette figure, d'une vérité parfaite, est exécutée avec résolution et sentiment. Comme étude importante de figures nues, nous n'avons guère qu'une famille de sylvains ou de bohèmes se promenant, sans voiles, *A travers bois*, par M. Fourié. C'est une intéressante étude de carnations brillantes en plein air. M. Fourié a de l'entrain, de la force, de la couleur ; on peut croire cependant qu'il exaspère quelque peu les rougeurs des visages allumés par le soleil ou la boisson et qu'il a même quelque chose à acquérir pour donner à ses nudités toute la souplesse désirable. Dans sa trop grande toile, *une Fin*, qui représente une descente de police, la nuit, chez une fille assassinée, M. Girardot a apporté un grand soin à peindre la victime, toute nue, étendue au pied de son lit. Le morceau n'est pas sans mérite, mais se trouve perdu au milieu des comparses peu intéressans de ce fait-divers tragique et banal qui n'exigeait pas de telles dimensions.

Les tableaux les plus distingués de la section française, ceux dans lesquels se manifeste, en avoisinant de plus près la perfection, un talent vraiment supérieur, sont les œuvres de M. Dagnan-Bouveret. M. Dagnan-Bouveret est un de ceux qui ont, les premiers, compris que la peinture des mœurs contemporaines ne peut vivre et s'élever que par l'observation méthodique et réfléchie des types et des physionomies, par la précision des formes et par la justesse des expressions. Comme tous les artistes qui éprouvent ce genre de préoccupation, il a débuté par des études minutieuses, consciencieuses, quelquefois sèches et un peu froides. C'est lentement, par un progrès continu, qu'il s'est élevé jusqu'aux simplifications fortes et poétiques, dont ses *Conscrits* sont le dernier et brillant exemple. Encore a-t-il gardé et garde-t-il encore, dans ses œuvres les plus libres, une sorte de timidité délicate et de retenue attentive qui révèle une conscience d'artiste toujours inquiète sur sa propre valeur et toujours en quête de nouvelles perfections. Parmi les perfections que cherche en ce moment l'artiste, se trouve certainement l'unité de l'enveloppe colorée, cette marque des maîtres souverains. M. Dagnan-Bouveret est un esprit trop réfléchi pour ne pas s'être avisé (beaucoup plus que le public) que, dans ses meilleures toiles (même le *Pain bénit* et le *Pardon*), ses figures, si excellentes chacune en soi, demeuraient toujours un peu isolées l'une de l'autre, et ne se trouvaient point suffisamment unies dans l'harmonie soutenue du parti-pris lumineux comme celles, par exemple, des grands Hollandais, nos modèles en ce genre, ou des bons maîtres français, Watteau, Chardin, Prud'hon, Delacroix, Millet. Il a donc travaillé pour ac-

quérir ce qui lui manquait, et c'est peut-être à des préoccupations de cet ordre qu'il faut attribuer l'abaissement du ton local dans toutes les peintures qu'il expose cette année, en même temps que cette recherche d'harmonie un peu jaunâtre et sourde dont la gravité triste n'a pas laissé de surprendre et d'inquiéter quelques personnes. Et pourtant, combien cette harmonie légèrement voilée donne de charme à son morceau principal, un jeune paysan jouant du violon, au milieu de ses compagnons assemblés, *Dans la forêt!* Nous savons sans doute qu'il faut se défier de ces tableaux dans lesquels l'expression d'un son, c'est-à-dire de ce qui est inexprimable dans la langue plastique et pittoresque, joue le rôle principal, de ce qu'on a appelé les *tableaux à musique* et dont l'*Angelus* est l'exemple le plus célèbre, parce que nulle part le peintre ne fait une plus grosse avance à l'imagination personnelle du spectateur qui se croit en même temps un auditeur. Aussi bien, à vrai dire, ce que peut jouer ce ménétrier d'occasion nous importe fort peu, et, quoique le peintre lui ait donné une physionomie particulièrement aimable, ce n'est pas lui qui est l'acteur important de la scène. Les personnages vraiment intéressans, ce sont les auditeurs sur les visages desquels l'artiste a fixé, avec une variété exquise, sans altérer leurs particularités de types, d'âge et de race, les différens degrés de l'attention et du ravissement. En nous montrant ces visages hâlés, inégalement intelligens, quelques-uns presque niais, de rudes paysans, naïvement transfigurés par l'extase musicale, durant une courte halte entre leurs durs labeurs, M. Dagnan-Bouveret a fait une vraie et bonne besogne de peintre, en même temps qu'une œuvre de poète. Ses qualités se retrouvent encore, et avec un grand charme, dans les deux têtes si expressives, si finement modelées, d'un portrait à mi-corps de jeune mère avec son fils. Notre école moderne n'a guère produit d'œuvres plus fines ni plus distinguées. A côté de ce morceau supérieur, il faut voir aussi un tout petit portrait de dame assise, en robe grise, avec des bretelles noires, tenant un éventail; c'est d'un art discret, intelligent, plein de goût et de grâce, vraiment français.

Autour de M. Dagnan se rangent un certain nombre d'artistes, la plupart assez jeunes, qui, comme lui, cherchent la poésie dans une analyse serrée et fine de la réalité, et chez lesquels on retrouve, comme chez lui, une certaine timidité d'exécution jointe à une extrême conscience d'observation. Le défaut général de tout ce groupe, c'est d'être, par instans, méticuleux, légèrement sec et froid, et de rappeler, quelquefois, par un excessif respect du détail, la netteté tranchante du photographe. La soumission à la réalité présente ses dangers presque autant que l'indépendance absolue. Le véritable artiste doit savoir concilier les

deux. Dans ce groupe laborieux et intéressant, marche en tête l'ami de M. Dagnan, M. Gustave Courtois, avec quelques portraits d'une précision fine et délicate, le petit *Portrait de Mme Spitzer*, en pied, assise dans son intérieur et le portrait à mi-corps, de grandeur naturelle, de *Mrs Kreismann;* ce dernier, surtout, est d'une physionomie très vivante et d'un style très distingué, avec une certaine aisance d'allures qui n'était pas naguère dans les habitudes de l'artiste. Il arrive toujours un moment où l'artiste le plus consciencieux et le plus scrupuleux doit conquérir, vis-à-vis de la nature, cette liberté d'interprétation qui donne seule aux œuvres de la souplesse et de la vie. On peut être surpris que M. Friant, dont l'habileté a été si précoce et qui n'a cessé d'étudier les choses de près, éprouve encore tant de peine à s'élever au-dessus de l'imitation littérale et photographique. Ses portraits, dans leur exactitude méticuleuse, gardent presque toujours quelque dureté qui en refroidit l'expression. Ce sont des procès-verbaux d'une exactitude incontestable, mais en style peu animé et détaillés sans ardeur. Le *Portrait de Coquelin cadet*, d'une allure plus gaie, est le meilleur de la série. M. Friant a cependant visité l'Algérie d'où il rapporte des esquisses vives et délicates ; comment n'y a-t-il pas pris un peu plus d'amour pour les colorations chaudes et les belles enveloppes lumineuses? Le séjour sur la côte d'azur semble réchauffer davantage le talent de M. Muenier, qui a tant de rapports avec celui de M. Friant. Tous deux possèdent la même netteté de vision en même temps que des habitudes d'observation singulièrement consciencieuses ; mais, chez M. Muenier, dès ses premières œuvres, on a pu constater des émotions plus vives et une imagination plus sensible. M. Muenier poursuit, avec une conscience remarquable, ses études graves de figures en plein air, dans le pays du soleil ; sa vieille femme, en noir, épluchant une salade *Sur la porte*, ses deux fruitières bavardant sur un quai de Villefranche dans un *Coin de marché*, lui ont été l'occasion de développer son intelligence des types expressifs, en même temps que son habileté à modeler ses figures sous le jeu des lumières et des ombres. Le morceau où il se révèle le mieux comme artiste nous semble être pourtant son esquisse d'une *Querelle de charretiers*, parce que là se joint à la vérité de l'observation une animation plus libre dans les personnages et dans le mouvement général de la peinture. Dans toutes ces toiles, les paysages sont remarquablement justes et fidèles. Le tableau de *Villefranche au crépuscule*, tableau sans figures, établit d'ailleurs la valeur de M. Muenier comme paysagiste. La physionomie, un peu sombre, de ces pins sauvages, aux profils déchiquetés, qui jettent là-bas, dans la joie bleue de l'air et de la mer, une note sérieuse,

d'une mélancolie inattendue, avait déjà, l'an dernier, frappé l'esprit net de M. Muenier. Cette fois, il a consacré à ces beaux arbres une toile presque entière, et les a puissamment groupés, dans la clarté douce du soir, au bord de la baie lumineuse, avec une décision ferme et ressentie qui s'approche du grand style.

On peut reprocher, nous l'avons dit, à tout ce groupe de dessinateurs attentifs et d'harmonistes délicats, une certaine timidité dans l'exécution et même une certaine sécheresse de touche ; nous croyons que, dans l'état actuel de l'école, ce sont des reproches qu'ils peuvent braver. Les virtuosités précoces nous ont trop souvent trompés pour que nous ne leur préférions pas la recherche sincère, dût-elle aboutir plus lentement. On sait quelle place honorable tiennent, au Champ de Mars comme aux Champs-Élysées, les élèves de Meissonier, dont les premiers travaux ont toujours été marqués aussi par une certaine dureté, résultat de leurs habitudes sévères d'observation rigoureuse, mais dont les œuvres ont toujours une saveur de vérité intéressante. M. Steinheil, dans ses tableaux de genre historique, la *Partie de tarots*, et *la Lettre*, M. Maurice Courant, dans ses marines bretonnes, M. Louis Gros, dans ses scènes de village, la *Baignade* et l'*Abreuvoir*, M. Moutte, dans ses études provençales, *Lou Gousta* et *Midi*, continuent dignement, par la rectitude consciencieuse de l'observation et la fermeté soignée de l'exécution, la tradition de l'atelier. Les peintures de M. Moutte, en particulier, ont un accent très net et très personnel et comptent parmi les meilleures entre celles, fort nombreuses, que nous envoie la Provence, toujours si riche en paysagistes gais et lumineux, tels que MM. Dauphin et Montenard, depuis que Meissonier, par ses études à Antibes, a ouvert les yeux des peintres aux délicatesses des âpretés méridionales.

On peut mettre MM. Dauphin et Montenard au nombre de ceux qui, parmi les paysagistes, réussissent souvent le mieux à joindre la netteté de l'analyse à la liberté et à la souplesse de l'exécution ; mais ce n'est pas seulement chez les paysagistes que ce désir d'unir ces deux qualités, la précision et l'entrain, l'exactitude linéaire et le mouvement lumineux, se développe au Champ de Mars. Sous l'influence des virtuoses de la couleur et du clair-obscur, de ces étrangers dont nous avons parlé, et de quelques Français notables, par exemple, MM. Carolus-Duran, Gervex, Carrière, presque tous les peintres, portraitistes, anecdotiers, paysagistes, la plupart pratiquant tous les genres à la fois, y font des efforts marqués pour assouplir, alléger, éclairer, animer leur facture. Rien de mieux si on ne sacrifie pas des qualités de fond à cette recherche de désinvolture. Il est certain que quelques-uns y ont gagné et que, par exemple, dans la manière de

MM. Aublet, Rosset-Granger, Aimé Perret, Sain, Boutet de Monvel et quelques autres, on trouve plus d'aisance ou de souplesse que naguère. M. Firmin Girard lui-même s'efforce d'adoucir les minutieuses duretés de ses figurines photographiques et il y parvient quelquefois. M. Frappa, presque seul dans ce milieu fondant, résiste aux séductions de l'harmonie colorée et continue à découper ses figures à l'emporte-pièce avec une tranquillité bourgeoise, goguenarde et convaincue.

Avec un talent bien supérieur, M. Raffaelli, à sa façon, se défend aussi d'être un coloriste et un harmoniste, et la bizarrerie de ses procédés, dans lesquels les lois ordinaires de la perspective, linéaire ou aérienne, semblent systématiquement violées, ne laisse pas d'inquiéter sur l'avenir réservé à ses peintures, ou plutôt à ses crayonnemens et griffonnages, piqués, à l'aventure, de taches vives ou éclatantes. M. Raffaelli a un sens vif et juste, un peu caricatural, quelquefois ému et compatissant, des vulgarités de la vie parisienne. Il note, en particulier, avec une grande justesse, les allures des gens en marche, surtout les allures pesantes, fatiguées, endormies, déséquilibrées. Dans sa trop nombreuse exposition, plusieurs petites scènes, le *Marchand d'habits*, *A votre santé*, la *Mère Bontemps*, sont traitées avec esprit et la petite dimension des toiles excuse, jusqu'à un certain point, les incohérences et les insuffisances de l'exécution. Mais, lorsque les toiles s'agrandissent, il devient vraiment difficile d'accepter un pareil mépris pour les proportions des figures, la justesse des plans, la vérité des formes, et de prendre, pour de vrais tableaux, ces gribouillis noirâtres, mal éclairés par quelques lueurs rouges ou roses clairsemées, devant lesquels on éprouve d'abord une sensation de broussailles bouleversées et enchevêtrées par un récent orage qui les aurait remplies de poussières et de boue. Le tableau *Sur le boulevard* montre bien les qualités de M. Raffaelli et comme il se plaît à les gâter ou à les compromettre par les étrangetés de sa technique.

Les autres peintres de la vie moderne procèdent plus simplement. Il y a d'excellentes intentions, et mieux que des intentions, dans les deux toiles, encore un peu brouillées, mais d'un mouvement heureux de lumière et de couleur, la *Musique de chambre* et la *Fin de séance*, par M. Lucien Simon. Quelques-unes des études de M. Adolphe Binet : *Avant le déjeuner*, *Dans le jardin*, ne manquent pas d'un certain charme délicat dans l'analyse de la lumière. Il y a du mouvement et de la vie dans sa *Mêlée* (combat entre marins français et fantassins allemands), comme il y en a dans *une Bagarre* (émeutiers et sergens de ville) de M. Dinet; mais, chez l'un comme chez l'autre, le dessin reste souvent mince et

maigre, le modelé timide et sans largeur. MM. Goeneutte et Marius Michel ont la touche plus mâle et plus colorée, sans que leur talent semble pourtant se développer et se fortifier comme on l'eût espéré. M. La Touche, comme beaucoup de ses camarades, expose trop d'esquisses insignifiantes et vise trop de choses à la fois; cependant, dans son étude l'*Agonie* (une vieille femme couchée et mourante), il se montre à la fois observateur ému et peintre habile. Dans cette catégorie d'études en petites dimensions, de figures modernes dans des intérieurs ou même d'intérieurs sans figures, on peut citer encore celles de MM. Cassard, Guignet, Lobre, Jeanniot, Casas, Griveau, La Haye, Rusinol, etc.

Tout cela, en vérité, est d'ailleurs assez humble dans ses visées, et ne dénote pas de grands tempéramens, ni comme dessinateurs, ni comme coloristes. Ce n'est pas non plus dans les clair-obscuristes inféodés à M. Carrière que nous trouverons beaucoup de force, d'invention, ni d'originalité. Quelques-uns comme M. Berton, l'un des promoteurs du genre, et M. Tournès, ont de l'élégance et de la finesse dans leurs façons de présenter leurs figures vaporeuses; ne cesseront-ils de tourner toujours timidement dans le même cercle, de répéter sans cesse les mêmes lueurs frisantes sur les mêmes nuques et sur les mêmes épaules? La monotonie des procédés conventionnels chez le plus habile et le plus sensible de tous, M. Carrière, n'est pas moins fatigante et devient insipide lorsque ses toiles s'agrandissent pour ne laisser flotter, dans une masse de brouillards, que des fragmens épars et confus de têtes et de mains semblables à des débris anatomiques se décomposant dans une liqueur trouble. Il est fâcheux qu'un artiste de cette valeur s'obstine à ne pas montrer tout ce qu'il vaut, pour le plaisir d'être singulier. On ne nous fera jamais croire qu'une excellente esquisse, comme le *Portrait de M. Gabriel Séailles* avec sa petite fille, où les modelés sont indiqués avec une telle exactitude et une telle délicatesse, où les expressions sont entrevues avec un tel accent de vérité et de vie, perdrait à être convenablement mise à point, de façon à devenir une œuvre et non plus une ébauche, une réalité et non plus une intention. Il est sans doute plus facile de s'arrêter à mi-côte dans l'ascension vers l'œuvre supérieure que de gravir jusqu'au bout la pente ardue; c'est ce que font, de notre temps, beaucoup d'artistes, par manque de force ou par manque de courage, par lassitude ou par calcul; on s'arrête aussi, de cette façon, à mi-chemin sur la route de la gloire.

Au sortir de ces brumes, si fines qu'elles soient, c'est toujours plaisir de saluer des couleurs saines, vives, brillantes, celles qui nous attirent toujours dans les improvisations inégales, mais primesautières et séduisantes, de M. Carolus-Duran. Parmi les huit portraits

qu'il expose, *le Portrait de Mme C. D..*, en pied, nous semble, pour la belle tenue, la dignité d'expression, la fermeté d'exécution, le plus complètement réussi; ceux de *MM. Arsène Houssaye*, *Edmond Guillaume*, *Widor*, continuent cette galerie, si vivante, des hommes du jour commencée il y a quelques années et qui compte déjà plusieurs chefs d'œuvre. C'est plaisir aussi de retrouver la verve élégante et la touche fraîche de M. Gervex dans son *Portrait de Mlle B..*, d'une si jolie tonalité, de constater la franchise, un peu pesante dans ses grands portraits, mais si juste et si émue dans ses petits, de M. Marcelin-Desboutin, la vigueur chaleureuse de M. Gustave Colin dans ses études de jeunes dames et d'Espagnoles, les inquiétudes mêmes de la recherche et de l'exécution qui signalent les œuvres de M. Blanche. Ce jeune peintre, cette année, semble fort préoccupé de la technique anglaise, et plusieurs de ses portraits semblent arriver d'outre-Manche; c'est dire qu'il vise aux accords éclatans de nuances riches ou délicates; à ce titre, il mérite l'intérêt, car, tant qu'on aimera la peinture, on y cherchera plus volontiers la gaîté, la joie, la clarté, que la tristesse, la confusion et l'obscurité. Comme portraitistes, on a remarqué encore MM. Prouvé, Gandara, Moreau-Nélaton, Montzaigle, Parrot, Sain, Perret, Picard. Ceux-là aiment aussi la peinture vive et franche. Le même mérite est à signaler chez plusieurs paysagistes, qui, malheureusement, s'en tiennent presque toujours à des esquisses, MM. Lebourg, Lepère, Damoye, Meixmoron, Barrau, Coltet, ces derniers plus complets. MM. Billotte et Smith, dans la note grise, tiennent le premier rang.

III.

Les sculpteurs, en masse, restent fidèles au jardin des Champs-Élysées. Ils y ont envoyé 1,065 œuvres ou collections d'œuvres (médailles et plaquettes) parmi lesquelles un grand nombre de groupes en marbre et en bronze et de monumens importans, tandis que 137 ouvrages seulement figurent au Champ de Mars, la plupart de petites dimensions et rentrant dans la catégorie du mobilier décoratif. Les sculpteurs se trouvent donc suffisamment libres dans leur vieille maison pour y exprimer tout ce qu'ils peuvent avoir à dire, et nous y trouvons, en effet, des spécimens les plus variés de leur talent, depuis les banalités les plus lourdes de l'imitation classique jusqu'aux excentricités les plus ingénieuses de la pratique italienne.

Les statues des héros, célèbres ou inconnus, destinées à la décoration des voies publiques, occupent ici, comme d'habitude, les places les plus en vue. Ce n'est pas que, sauf exceptions, nos artistes montrent, en ces occasions, une verve extraordinaire ni

une originalité saisissante; la plupart de ces effigies semblent surtout être faites en vue d'une approbation générale, c'est-à-dire banale et négative. Ne faut-il pas qu'elles conviennent d'abord à des comités d'initiative, de souscription ou de contrôle dont l'entente s'établit presque toujours au profit des médiocrités? Ne faut-il pas ensuite qu'elles soient approuvées par des populations dont l'éducation, au point de vue de l'art, est, jusqu'à présent, si faussée qu'elles préfèrent, d'habitude, l'emphase à la simplicité et la convention à la vérité? De la convenance dans l'attitude, de la correction dans l'exécution, c'est donc, en général, tout ce qu'on leur demande. Les statues en bronze de *Maisonneuve*, *fondateur de Montréal*, par M. Philippe Hébert, et de *Louis Favre*, l'un des ingénieurs du tunnel du Saint-Gothard, par M. Lambert, occuperont convenablement les piédestaux qui les attendent au Canada et en Suisse, sans qu'on puisse y surprendre l'explosion d'inspirations inattendues; on pourrait même y désirer plus de caractère. L'agronome *Duhamel du Monceau*, par M. Blanchard, est représenté avec une certaine élégance qui est bien dans le goût de son époque. Le chevalier *Bayard*, cuirassé de pied en cap, répondant aux assiégeans de Mézières, par M. Croisy, est d'une bonne tournure; son geste simple est suffisamment expressif et son costume de guerre exact sans affectation. Nous avions déjà vu, en plâtre, la grande statue équestre de *Lasalle*, pour la place de Lunéville, dont M. Louis-Henri Cordier nous montre l'exécution en bronze; c'est un morceau savamment mouvementé et qui, en place, produira sans doute assez bon effet. Nous ne savons à quel édifice est destinée la statue en marbre de *Chevreul*, par M. Fagel; en tout cas, c'est un morceau rare dans cette série et qui fera honneur à son auteur partout où on l'installera, pourvu qu'on l'installe en un jour propice et discret. Ce n'est pas seulement la ressemblance physique qui est frappante dans cette effigie, libre et vive, du célèbre centenaire; le hérissement désordonné de l'épaisse chevelure en désordre que le vieux savant agita sur sa tête puissante jusqu'à son dernier jour, les rides régulières, multipliées, mobiles, de sa large face aux bajoues pendantes, tout ce qu'il y avait de résistant dans la charpente interne du robuste vieillard, tout ce qu'il y avait d'usé et de tremblant, sur la fin, dans les membres et dans l'épiderme, le sculpteur l'a marqué avec résolution. Cet amour de la vérité, qui semblait naguère un manque de respect envers les grands hommes, nous paraît aujourd'hui, comme aux imagiers du moyen âge et de la première renaissance, le véritable hommage dû à leur mémoire. La ressemblance intellectuelle et morale est non moins saisissante et rigoureuse. Le savant, debout, la main gauche appuyée sur sa canne, gesticule de la main droite et fait

une démonstration. Derrière lui sont posés des livres et une cornue. L'âge, l'intelligence, la vigueur, l'autorité, la volonté, l'enthousiasme de l'homme sont rendus avec une vivacité forte et ample qui s'adresse aux yeux sans truchement et qui n'a pas besoin de commentaires ; c'est de la bonne sculpture iconique.

M. Fagel a sans doute connu Chevreul, il n'a donc eu qu'à se souvenir, en artiste, de la réalité pour créer une image exacte et vivante. Pour représenter Caton d'Utique, Marguerite de Navarre, Mme Roland, ses confrères, MM. Labatut, Gauquié, Carlier ont dû se livrer à un plus grand effort d'imagination. Le modèle du *Caton d'Utique* avait été un des succès du Salon de 1890 ; nous avons eu l'occasion d'en parler longuement et nous devons constater que l'exécution définitive, énergique et soutenue, tient toutes les promesses du modèle. Les deux figures de MM. Gauquié et Carlier sont destinées à la maison d'éducation de la Légion d'honneur à Saint-Denis. Cette destination semblait indiquer dans quel sens les personnalités de ces deux femmes, intelligentes et charmantes, qui eurent toutes deux leurs heures de faiblesse et leurs heures d'héroïsme, pouvaient être accentuées en cette occasion afin de servir de bons exemples à de jeunes pensionnaires. Ni l'un ni l'autre des deux artistes ne semble avoir été profondément pénétré de ce vieil axiome, sans doute démodé, que la première qualité d'une œuvre d'art est de parfaitement convenir, matériellement et moralement, au lieu qu'elle doit décorer. *Madame Roland*, sans doute, est très ressemblante, et se présente avec dignité, mais n'était-ce pas le cas de joindre à cette dignité une expression plus fière et plus hardie de ce mâle courage ? Quant à la *Marguerite* de M. Gauquié, c'est, sans nul doute, une bonne statue, bien campée, bien étoffée, avec de l'aisance et de la gaîté, mais c'est précisément cette extrême gaîté qui nous offusque. Sans doute, la *Marguerite des Marguerites* fut gaie, joviale aussi, égrillarde même, si l'on veut, lorsqu'elle dictait ou écrivait l'*Heptaméron*. Et ce qu'elle écrit, aux Champs-Élysées, c'est bien ce libre *Heptaméron*, et, pour mieux indiquer sa pensée, l'artiste, dans le profil souriant et un peu railleur de la reine, a souligné à plaisir toutes les ressemblances avec le profil de son libertin de frère, le nez extravagant, les lèvres abondantes, le gros œil bridé. Cependant, il y eut, avant et après l'*Heptaméron*, une autre Marguerite que celle-là, la femme délicate, dévouée, compatissante, la femme de tête et de cœur, d'une ouverture d'esprit tout à fait haute et rare, la négociatrice de Madrid, la protectrice des persécutés, celle qui fut la fleur de la France et l'honneur de la renaissance !

Corps féminin, cœur d'homme et tête d'ange !

La tête d'ange me manque un peu dans la statue de M. Gauquié! Il est vrai que sa Marguerite est une femme mûre et d'expérience ; on ne peut lui demander, lorsqu'elle est reine de Navarre, la légèreté d'allures et la candeur de physionomie qu'avait la petite duchesse d'Alençon. N'importe! Ce n'était pas une raison pour l'embourgeoiser de la sorte, car, à tout âge, suivant les contemporains, on lui put appliquer les autres vers de Marot :

> Qu'elle a le corps droit, beau, chaste et pudique!
> Son cœur constant n'est, pour heur ou malheur,
> Jamais trop gay, ni trop mélancolique.

Nous nous imaginons que les demoiselles de Saint-Denis n'auraient pas éprouvé un plaisir moins délicat à la voir, la délicieuse créature, un peu moins gaie et plus mélancolique! On n'aurait pas reconnu, pour cela, moins de talent au sculpteur, et cela eût été à la fois plus vrai et plus noble!

Noble! Voilà un mot bien mal sonnant, bien démodé, qui pourtant correspondait autrefois, dans la littérature et dans l'art, à un sentiment très net, et qu'il serait difficile de remplacer, si les ouvrages auxquels on peut l'appliquer ne se raréfiaient eux-mêmes de plus en plus! Qu'est-ce qu'une peinture noble, une sculpture noble? C'est une peinture ou une sculpture dans laquelle la puissance créatrice de l'imagination est soutenue par la grandeur morale de la conception, celle dans laquelle on ne sent aucune préoccupation intérieure, ni de virtuosité professionnelle, ni de séduction sensuelle. Il y a des artistes qui restent toujours nobles, quelle que soient la simplicité ou la vulgarité des sujets qu'ils traitent; tels furent, de notre temps, par exemple, Delacroix et Millet; il y en a d'autres qui ne peuvent jamais l'être, quels que soient leur habileté, leur intelligence, leur esprit, leur génie même. Parmi les sculpteurs de notre temps, qui atteignent quelquefois la noblesse, on peut citer M. Barrias. C'est un de nos rares contemporains qui aient encore le sens de la gravité dans la beauté et du charme dans la force. Ses ouvrages n'ont pas tous la même valeur, mais ils respirent tous cette conviction sérieuse et calme qui donne à l'œuvre comme à la pensée une autorité décisive et durable. M. Barrias n'a jamais été mieux inspiré qu'en modelant cette grande statue de marbre pour la Faculté de médecine de Bordeaux, *la Nature, mystérieuse et voilée, se découvrant devant la Science.* Le titre est un peu compliqué, peut-être imposé, l'œuvre est très simple : une grande et forte femme, debout, les pieds sur un rocher semé de plantes, se débarrassant, de ses deux bras levés, d'une grande draperie dont elle retient les der-

niers plis au-dessus de sa tête tandis que les autres retombent le long de son dos, laissant apparaître, dans toute la tranquillité robuste de sa nudité, le devant du corps. Des mouvemens de ce genre par lesquels une femme se découvre pour développer sa beauté, nous en connaissons bon nombre; il n'y a pas d'années où des *Phrynés* et des *Aurores* ne nous répètent cette scène. Les unes sont des courtisanes savantes qui font arme de leurs attraits, les autres sont des fillettes candides qui ont droit de les ignorer. Entre l'expérience corrompue et l'ingénuité inculte, il y a pourtant place pour quelque chose de plus haut et de mieux, pour l'intelligence simple et chaste. Comment et de quelle façon M. Barrias a-t il su exprimer cette intelligence, cette simplicité, cette chasteté? Les mots n'expliquent pas grand'chose, surtout lorsqu'il s'agit d'une œuvre plastique. C'est par l'attitude générale du corps, par la vigueur et la souplesse des formes déjà mûres, par la lenteur tranquille et décidée des bras qui soulèvent le voile, par l'expression sérieuse et attentive de la physionomie affable qui resplendit sous l'ombre encore portée par le dernier lambeau du mystère qui tombe, par tout un je ne sais quoi de fier et de solennel qu'a infusé dans le marbre l'âme grave du sculpteur. Si le mot de noble, cher à Michel-Ange, peut s'appliquer ici, c'est certainement à ce bel ouvrage.

Quels que soient, d'autre part, l'élan et la splendeur de la *Poésie héroïque*, un chef d'œuvre nouveau de M. Falguière, il me semble qu'on aurait quelque peine à lui appliquer le mot de noble, et, à vrai dire, la belle fille n'y tient peut-être pas. Ce n'est pas qu'elle mente en ce moment à son titre, qu'elle ne soit pure et ardente, vibrante et convaincue, qu'elle n'entonne, avec un enthousiasme vrai, son chant de guerre en agitant son luth et en laissant tomber derrière elle son manteau; ce chant de guerre, nous l'entendons même, c'est la *Marseillaise*, puisqu'elle porte la cocarde tricolore dans ses cheveux, la cocarde, son seul ornement et son seul voile. Mais ne sent-on pas que cette aimable personne vient seulement de piquer à son front cette cocarde? Dans l'effort qu'elle fait pour donner à son profil de Parisienne un caractère épique, ne sent-on pas que, quelques minutes auparavant, elle eût été aussi bien la poésie lyrique ou la poésie dramatique, peut-être la poésie légère? Ses formes sont admirables, surtout les formes de son torse riche et plein, mais c'est une beauté abondante et opulente qui ne correspond guère à cette idée d'une beauté ferme, forte, discrète, chaste, un peu sauvage, qu'implique la poésie héroïque. Pourquoi aussi laisse-t-elle tomber, par derrière, son manteau? Pour précipiter son mouvement en avant? Pour donner le sentiment d'un

élan, d'une course? Mais alors il ne s'agit plus de la poésie épique. Il est à craindre que ce manteau, un peu lourd, n'ait été abandonné que par un motif rythmique, pour équilibrer la figure, motif légitime sans doute, mais à la condition de contribuer à l'expression intellectuelle de l'ensemble. La virtuosité, en un mot, une virtuosité supérieure et incomparable, domine dans l'œuvre de M. Falguière, tandis que cette virtuosité se soumet à la direction de la pensée dans celle de M. Barrias; c'est pourquoi, de ces deux excellens ouvrages, le second nous paraît seul mériter l'épithète surannée dont nous avons parlé plus haut.

Les deux excellens marbres de MM. Barrias et Falguière ne sont pas les seuls ouvrages dans lesquels des artistes, cultivés et inventifs, se soient efforcés d'incarner, sous les formes séduisantes du corps féminin, une idée plus haute et plus intellectuelle que la simple idée de la perfection plastique. Un Anglais, M. Pegram, et un Australien, M. Mackennal, ont cherché des expressions plus complexes encore, l'un dans sa *Sibylla Fatidica*, l'autre dans sa *Circé*. Tous deux restent fidèles en cela aux traditions et aux habitudes des artistes anglais qui sont volontiers, on le sait, grands liseurs, grands voyageurs, poètes, penseurs et érudits, et qui, grâce à ces qualités, ont créé une école savante de sculpture, parfois aussi raffinée et aussi particulière que leur école de peinture. La *Sibylla Fatidica* représente une vieille femme, assise sur un banc, à côté d'une jeune fille, à laquelle elle prédit sa destinée. La vieille est engoncée dans un de ces amas de draperies pesantes et compliquées sous lesquels les préraphaélites anglais se plaisent à donner plus de mystère à leurs physionomies expressives. La jeune fille est surprise et résignée. L'ensemble a de la tournure et de l'originalité. La *Circé* de M. Mackennal, toute nue, coiffée de serpens, dressée sur ses jambes raides, étend les deux bras en avant comme pour lancer au loin ses maléfices sur tous ceux qui l'approchent. A ses pieds se tordent encore des serpens, et sur le piédestal se déroule, en bas-relief, une suite de couples enlacés, s'embrassant et se désespérant sous l'effet de ces maléfices. L'ensemble est conçu par un poète et par un décorateur. La beauté nerveuse, un peu sèche, résistante et dominatrice de la magicienne est une beauté d'allure vive, ferme, élégante, qui n'a rien de vulgaire et qui ne sent pas le modèle. C'est, à notre avis, par le temps qui court, un assez grand mérite.

Nous avons signalé, il y a quelques années, le sentiment poétique, spirituel et français, un peu sentimental, qui animait déjà le modèle d'un groupe exposé par un jeune artiste, le *Ruisseau et la prairie*. En donnant à cette aimable composition sa forme défi-

nitive, M. Larche l'a encore assouplie et améliorée. Depuis son premier succès, M. Larche est sans doute allé à Florence, car le nouveau modèle qu'il expose, la *Sève*, est une inspiration visible de Botticelli. On se souvient, dans la divine *Primavera*, de cette svelte et vive créature, tout échevelée, qui s'élance, comme enivrée par la poussée de la saison nouvelle, au milieu des végétations vivaces, et, non contente d'arracher les fleurs, mâche entre ses dents une tige folle de verdure. La *Sève* est, de même, une femme nue qui semble jaillir, les bras dressés, la tête souriante, du sol printanier; elle ne va pas jusqu à manger des branches, mais elle est caressée par des brindilles qui lui grimpent entre les jambes, derrière le dos, le long des bras. M. Larche a-t-il donné à cette figure toute la vivacité, toute la souplesse, tout le charme qu'exige le souvenir d'un tel chef-d'œuvre? Pas encore peut-être, et cette première exposition lui aura donné l'occasion de s'en apercevoir; toutefois, en la revoyant, le sculpteur en peut faire un excellent morceau.

Un sentiment poétique, délicat et même assez ferme, attire les regards vers l'envoi de Rome de M. Gasq, *Héro et Léandre*. L'ouvrage est indiqué comme bas-relief; en réalité, c'est presque partout un demi-relief et, dans la partie centrale, un haut relief, puisque les têtes et les torses se détachent presque en ronde bosse. La façon même dont l'artiste a conçu son œuvre au point de vue matériel le mettait en présence d'une série de difficultés dont il s'est tiré à merveille et au grand profit de l'expression générale. Au milieu, est un fragment de rocher battu par la mer, cette mer qui apporte et soulève, venant de gauche, le nageur exténué et mourant. Celui-ci s'accroche de toutes ses forces, de ses dernières forces, à la roche, en se soulevant vers sa bien-aimée qui l'attendait, accoudée sur la même pierre, et qui l'embrasse, l'attire vers elle par un mouvement de tendresse énergique et tendre. Les deux figures sont d'un mouvement juste et simple, sans visées dramatiques ou sentimentales, modelées avec un sentiment naturel et discret de la forme. On peut savoir gré aussi à M. Gasq de n'avoir employé, pour d'exciter la curiosité, aucun de ces raffinemens de détails accessoires, aucune de ces bizarreries de pratique par lesquels beaucoup de jeunes sculpteurs croient se rattacher efficacement à la renaissance florentine. Son exécution, modeste, consciencieuse, librement simplifiée, est celle d'un artiste qui cherche, avant tout, la satisfaction sérieuse et durable de son imagination émue dans une réalisation juste et vraie. C'est un début qui doit être remarqué.

Le nageur de l'Hellespont a inspiré un autre sculpteur, M. Bareau. Celui ci a laissé de côté l'amoureuse et nous montre seulement la

Mort de Léandre. C'est un simple prétexte à l'étude d'un corps de jeune homme, étendu, nu, sur une grève. Le travail est très soigné, poussé à son point et annonce un bon sculpteur. Dans cet ordre de travaux, on peut signaler, comme d'habitude, toute une suite de morceaux distingués, sinon supérieurs; parmi les figures d'hommes, d'adultes ou d'adolescens, le chasseur, armé d'une fronde, se faisant visière de la main droite, *En chasse*, par M. Bouval, le paysan, accompagné d'un chien, qu'il excite, en lançant un morceau de bois, à se jeter dans la rivière, *A l'eau*, *Porthos!* par M. Fontaine, *un Amateur*, jeune garçon dégustant une huître, par M. Drouot ; les deux premières statues sont d'un mouvement juste donnant de vives silhouettes ; le petit marbre de M. Drouot, exécuté avec soin et vivacité, est spirituel et charmant.

Parmi les nudités féminines, la *Vénus Astarté*, de M. Hector Lemaire, tordant sa chevelure au-dessus des vagues, avec des amours à ses pieds, tient une place importante par ses dimensions, par son caractère décoratif, par le talent de l'auteur ; c'est, d'ailleurs, pour nous, une ancienne connaissance du Salon de 1890, et nous avions fait, ici même, à son sujet, quelques observations dont quelques-unes ne seraient plus justes parce que M. Hector Lemaire, en revisant sa figure, l'a, en effet, assouplie et allégée. Le modèle de la *Bacchante* par M. Maniglier remonte, si nous ne nous trompons, au Salon de 1888 ; c'est une bonne étude classique. La jeune musicienne que M. Just Becquet expose sous le titre de *Voix du violoncelle* est une figure expressive et délicate dont l'attitude, dans sa nudité complète, était difficile à représenter ; M. Becquet s'en est tiré avec sa délicatesse et son goût accoutumés. Peut-être, à ce propos, pourrait-on observer que, dans nombre de cas (et celui-ci en est un) la nudité absolue de la figure ne s'imposait pas au sculpteur, et qu'au contraire l'emploi bien entendu de quelque draperie légère ou de quelques accessoires significatifs peut à la fois l'agrémenter, l'ennoblir, la compléter et l'expliquer. M. Becquet a un talent élevé et chaste qui lui a permis de sauver toutes les apparences et de ne laisser flotter aucun soupçon touchant la vertu de sa joueuse de violoncelle ; mais on pourrait citer, aux environs, une certaine quantité de jeunes femmes dont les actions n'exigeaient pas un déshabillage si complet et dont l'extrême nudité, une nudité de modèles qui posent, contraste même, parfois d'une façon choquante, avec les sentimens qu'elles sont chargées d'exprimer. Ces erreurs, de plus en plus communes, tiennent à l'indifférence croissante des artistes pour la signification du sujet, surtout pour sa signification intellectuelle et morale ; il est difficile de croire que cette indifférence soit une marque et une condition de progrès.

Nous n'ignorons pas que, pour un sculpteur justement fatigué

des redites mythologiques, il n'est point facile de trouver, dans l'expression des passions et des sentimens contemporains, de bons motifs à ces développemens plastiques qui constituent le fond même et l'attrait de son art. Cependant, nous voyons que, depuis quelques années, quelques-uns y réussissent par la simple généralisation d'une émotion banale, mais qui, pouvant être de tous les temps, se prête mieux, par cette banalité même, à une interprétation personnelle et particulière. Ne sont-ce pas les attitudes les plus communes, les sentimens les plus simples qui, de tout temps, ont fourni aux artistes leurs inspirations les plus originales, parce que ce sont les attitudes les plus naturelles et les sentimens les plus humains? M. de Kervéguen, dans son agréable bronze de la *Pensée à l'absent*, a trouvé une de ces attitudes qui conviennent à la sculpture parce qu'elles sont à la fois claires et expressives. C'est une jeune fille, à genoux, qui, la main sur la bouche, envoie un baiser à quelqu'un qu'on ne voit pas. Le geste est de ceux qu'on comprend tout de suite, que les belles filles de la Grèce comme les belles filles de France, celles des pays ensoleillés où la beauté s'étale sans voiles, comme celles des pays brumeux où elle se cache sous d'épais vêtemens, ont de tout temps pratiqué; M. de Kervéguen avait le droit de placer sa figure dans les pays du soleil. Une autre figure, du même genre, agenouillée aussi, mais se livrant à une occupation moins sentimentale, puisqu'elle relève simplement ses bras pour nouer ses cheveux, la *Première toilette*, de M. Larroux, est d'une intelligence plus facile encore. M. Larroux a légèrement modernisé son sujet en posant sa figure, qui est nue comme Ève et qu'on pourrait prendre pour une Ève, sur un riche coussin d'étoffe brodée, il l'a ainsi rapetissé et vulgarisé. Ce détail inutile a pour effet de nous montrer que la dame est une dame déshabillée et non une femme naturellement nue, et nous sommes surpris de la voir se coiffer dans une attitude fort extraordinaire pour une personne qui possède un cabinet de toilette. Ce sont là des vétilles, mais par où l'on juge des préoccupations plus ou moins élevées d'un artiste. La figure de M. Larroux est d'ailleurs fort bien exécutée, avec plus de souplesse et de grâce qu'il n'en avait mises dans ses œuvres antérieures, dont le mouvement était toujours hardi, mais le style encore pesant. Le *Réveil*, de M. Saulo, est représenté par une grande femme, étendue à terre, qui s'étire de tout son long; c'est compris plus simplement et mieux généralisé; le style de M. Saulo n'a pas encore dépouillé toute sécheresse, mais c'est un style ferme, d'une précision remarquable, avec des recherches délicates. Ce réveil est d'ailleurs celui d'une beauté anonyme. Le réveil de M. Peène a de plus hautes prétentions, puisque c'est, dit le livret, la *Madeleine au réveil*. Est-ce la Made-

leine repentante? Est-ce la Madeleine en exercice? En tout cas, comme nous l'avons déjà constaté en 1890, devant le plâtre, c'est une fort appétissante créature, et elle n'a point perdu à se changer en marbre.

Nous n'en finirions pas si nous énumérions toutes les femmes couchées, endormies, rêvant, avec ou sans cauchemars, qui sont étendues sur les piédestaux des Champs-Élysées; la plupart ne présentent qu'un médiocre intérêt; ce n'est guère, en tout cas, même avec du talent, qu'un intérêt technique, car, à vrai dire, en dehors des ateliers, de bonnes statues ont mieux à faire qu'à s'allonger ainsi sans mouvement et sans expression. Elles ont à vivre, à courir, à danser, à chanter dans les jardins ou sur les places publiques, et c'est là la meilleure de leurs fonctions. Reste à trouver des prétextes neufs à toutes ces actions rebattues, et c'est là que l'imagination du sculpteur se démène et s'embarrasse. Qu'a voulu dire M. Charpentier en donnant à sa femme qui s'élance joyeusement, levant les bras au ciel, le titre des *Hirondelles?* Elle est, en effet, accompagnée de quelques hirondelles qui voltigent le long de ses jambes et de ses bras et au-dessus de sa tête. C'est, je le suppose, une allégorie du printemps, comme la *Sève*, de M. Larche, en face, car il ne saurait être question d'une charmeresse. M. Charpentier pourrait peut-être éclaircir sa pensée en donnant, dans l'exécution, plus d'élan, de légèreté, d'envolée, c'est le cas, à sa figure. C'est aussi ce que nous avons demandé à M. Larche. Quand les allégories sont si délicates et subtiles, il n'y a pas de mal à insister sur le détail significatif, et, dans ce cas, si l'expression poétique est vive et originale, on peut pardonner un peu de maniérisme.

L'auteur distingué des *Hirondelles* a obtenu la médaille d'honneur avec son groupe en marbre, *les Lutteurs*, dont nous avons longuement parlé en 1890. Nous n'avons rien à retirer des observations que nous faisions alors sur les étrangetés d'attitudes qui donnent à ce groupe une silhouette peu satisfaisante, mais nous reconnaissons d'ailleurs que, dans l'exécution définitive de cet ouvrage, le sculpteur a apporté une vigueur et une conscience d'exécution qui sauvent, en grande partie, les vulgarités de la conception première et justifient la haute récompense qui lui a été accordée. C'est vraiment une excellente condition pour les sculpteurs d'avoir ainsi à soumettre deux fois leur œuvre au jugement public, une première fois, quand cette œuvre est encore à l'état de projet ou, du moins, peut être encore modifiée et corrigée; une deuxième fois, lorsqu'elle a été lentement revue et exécutée dans une matière plus durable. Cette année, un fort grand nombre de bronzes et de marbres se trouvaient dans ce cas, et l'on a re-

marqué que presque tous témoignaient du profit tiré par leurs auteurs des observations dues à leurs maîtres ou à leurs confrères en même temps que de leurs propres réflexions.

Le groupe des *Lutteurs* n'est pas le seul qui reparaisse dans ces conditions. C'est encore au Salon de 1890 qu'on avait déjà vu le groupe énergique et dramatique de M. Vital Cornu, *Archimède, martyr de la science*, commandé par la ville de Paris, le groupe tendre et émouvant de l'*Adieu* d'une mère à son fils par M. Loiseau-Bailly, commandé par l'État, celui de la *Veuve embrassant son enfant*, qui a les mêmes qualités, par M. Texeira-Lopès. Tous ces ouvrages se sont sensiblement améliorés et complétés en repassant dans l'atelier. On voit qu'en général il faut un laps de trois ans pour faire passer un groupe de sa forme provisoire dans sa forme définitive, lorsqu'il s'agit d'un marbre. Une figure isolée, ou coulée en bronze, demande naturellement moins de temps, et nous saluons des connaissances plus récentes dans le douloureux *Crucifix* de M. Myslbeck, remarquablement simplifié depuis l'année dernière, dans la *Danse* de M. Pech, et dans un nombre incalculable de bustes.

Parmi les groupes nouveaux, à l'état de projets, qui nous sont soumis aujourd'hui, plusieurs montrent, de la part de leurs auteurs, un effort sérieux pour réunir plusieurs figures dans une action bien définie. L'un des plus intéressans est le *Caïn* de M. Boverie, dans lequel l'artiste, sans inscrire au livret les vers de Victor Hugo, s'est inspiré de la célèbre *Légende des siècles*, la *Conscience :*

> « Vous ne voyez plus rien ? » dit Tsilla, l'enfant blond,
> La fille de ses fils, douce comme l'aurore ;
> Et Caïn répondit : « Je vois cet œil encore. »

L'ancêtre criminel est assis, sur un rocher, les cheveux et la barbe en désordre ; à sa droite, à ses pieds, à genoux, la douce Tsilla s'efforce de l'embrasser et de le consoler, mais lui, craignant que l'enfant n'aperçoive, elle aussi, le grand œil vengeur qui le poursuit, lui cache les yeux de la main avec une impression navrante de terreur, de honte, de compassion et de prudence affectueuses. Les deux figures, dans ces attitudes effrayées, se présentent d'une façon très clairement et simplement tragiques. Le groupe colossal de M. Captier, *l'Esclave* et *la Furie vengeresse*, nous montre un énorme Spartacus entraîné vers la révolte par une Furie échevelée et cuirassée qui vole à son côté en le tirant par la main. Rien n'est plus éloigné de la mode actuelle

que cette sculpture, visant au grandiose, surchargée de souvenirs classiques. Il serait injuste de n'y pas reconnaître de la verve, de la passion même, de la force et du savoir, toutes qualités estimables en dehors de la mode. MM. Holweck et d'Houdain, qui ont toujours aimé la turbulence et la vie, continuent la série de leurs groupes mouvementés, l'un par une lutte de deux *Sylvains* se disputant une proie, l'autre par un combat acharné de deux hommes préhistoriques maniant des armes rudimentaires de l'âge de pierre. L'exécution de MM. Holweck et d'Houdain est parfois un peu rude, grosse et sommaire; mais ils savent entremêler, en sculpteurs, leurs figures agitées et montrer, sans gaucherie et sans emphase, le déploiement de leurs forces musculaires. *La Faim*, par M. Durnbauer, de Vienne, est encore un combat corps à corps de deux hommes efflanqués et exaspérés; on y reconnaît la facture précise, nerveuse, serrée, mais aussi un peu sèche et froide, de l'École autrichienne. *La Fable et la Vérité*, par M. Godet, montre d'excellentes intentions, des intentions d'un ordre élevé, dans l'arrangement des deux figures, mais peut-être le sujet, littéraire et anecdotique, comportait-il des dimensions moins héroïques et un style plus familier; c'est la même pensée qui vient à l'esprit devant *le Triomphe de Bacchus* (une Bacchante, au pied d'un terme du Dieu, poussant du pied à terre un prêtre païen, obèse et ivre), modelé, avec une désinvolture très italienne, par M. Bocchino, et aussi devant la jolie fantaisie de M. Allard, *le Piège* (Vénus, les yeux bandés, conduit, par l'Amour souriant, vers quelque guêpier). Ce groupe, conçu et exécuté avec esprit, dans le goût français du XVIIIe siècle, comme quelques œuvres antérieures du même artiste, semble appeler la reproduction en biscuit de Sèvres; c'est dire qu'il ne perdrait rien à se rapetisser un peu, même en marbre.

Pour donner une idée à peu près complète du Salon, il faudrait citer encore quelques projets d'ouvrages décoratifs, quelques figures d'étude, un grand nombre de bustes, médailles et plaquettes. Parmi les projets décoratifs, celui de M. Hugues, *la Nymphe de la source*, assise à moitié, la jambe droite allongée, sur le bord d'un sarcophage antique servant de bassin à la source, l'autre pied traînant à terre, présente un aspect à la fois plastique et pittoresque des plus heureux et assez neuf. Parmi les statues achevées, ayant une destination décorative, celle de M. Coutan pour la Bibliothèque nationale, *la Calligraphie*, bien qu'un peu chargée de draperies et dans une posture incommode, ce semble, pour calligraphier, mérite l'attention par la grandeur générale de l'allure et la liberté de l'exécution. La figure discrètement expressive

du *Silence de la tombe*, par M. Lamy; *la Piété filiale* (jeune femme pleurant près du corps de son père), par M. Verlet, une figure assez naïve de pleureuse, par M. Sporrer; et surtout la belle figure, long drapée, *l'Architecture*, que M. Barrias fait asseoir sur la tombe d'un architecte, sur un fragment de corniche, représentent dignement au Salon cette sculpture funéraire qui a pris depuis plusieurs années un si grand développement. Nous nous reprocherions d'oublier aussi une figure en bronze, d'un caractère puissant, d'un style ferme, souple, original, un *Hercule tendant l'arc*, par M. Marzolff, de Strasbourg, statue qui fait pendant à un autre bronze, d'une exécution moins vigoureuse et d'un souffle moins haut, mais non sans mérite et sans caractère, *la Salomé*, de M. Paul Fournier, ainsi que le marbre, *le Moine (l'Extase dans le sommeil)*, dans lequel M. Zacharie Astruc s'est heureusement inspiré des peintres espagnols, pour la sincérité dans l'attitude et dans l'expression. Quant aux bustes, comme toujours, on en trouve une vingtaine d'excellens, une quarantaine de bons, et quelques centaines de médiocres ou de grotesques. Parmi les excellens, on peut mettre ceux de MM. Falguière (*le Poète Jean Bertheroy*), et Puech (Mme ***), parmi les bons ceux de M. Boutry (*M. Guillaume, directeur de l'Académie de France à Rome; M. Cordonnier, architecte*), ceux de MM. Dolivet, Enderlin, Roulleau, Hugues, Hamar, Pallez, etc.

Au Champ de Mars, comme aux Champs-Élysées, les bustes de bonne qualité, ressemblans et vivans, se présentent aussi en assez grand nombre; c'est même là un des attraits de cette exposition peu considérable, nous l'avons dit. Bien que M. Dalou soit absent et que M. Rodin n'y montre qu'un médaillon de *Bastien-Lepage*, MM. Dampt (*Buste du peintre Aman-Jean*) et Saint-Marceau (*Buste de Meissonier* et de *M. Dagnan-Bouveret*), Injalbert, Alfred Lenoir, Tony Noël, Aubé, Camille Lefèvre, Vernhes, y représentent cet art du portrait sous ses formes les plus variées et les plus originales. C'est à M. Injalbert qu'est dû le marbre le plus souple de ce Salon, une *Ève*, assise sur le sol, pleurant après le péché, dans une attitude plus ramassée encore que l'Ève avant le péché de Delaplanche, attitude fort condamnable si l'on ne cherchait absolument dans la sculpture que le bel équilibre des masses et le rythme élégant des lignes. Ce n'est point, certainement, une attitude à répéter, mais l'exécution de ce morceau est si souple, si précise, si achevée, qu'on reste vraiment séduit par l'habileté de l'ouvrier. C'est à M. de Saint-Marceaux qu'est due la figure la plus poétique et la plus populaire, la *Première communion*. Nous avouons, à notre honte, que ce qui nous intéresse dans ce marbre si dextrement tra-

vaillé n'est pas précisément ce qui ravit le gros des passans : ce n'est ni l'ampleur de la robe légère tombant en larges plis derrière l'enfant agenouillée, ni la souplesse du voile flottant autour de sa tête, ni la délicatesse des colonnettes sculptées et découpées supportant la balustrade sur laquelle elle s'appuie ; toutes ses habiletés de pratique, à vrai dire, qui attirent d'abord les yeux et distraient l'attention, nous semblent de peu de prix et plus faites pour compromettre cette figure charmante que pour la faire valoir. Ce qui est vraiment excellent dans l'œuvre de M. de Saint-Marceaux, c'est l'attitude naturelle de la communiante, c'est l'expression fervente et extatique de son doux visage, au moment où elle va recevoir l'hostie, mais cette attitude et cette expression auraient pris plus de valeur encore dans un milieu plus calme et moins orné. Une autre figure de M. de Saint-Marceaux, un projet de *Jeanne d'Arc*, cuirassée, debout, l'oriflamme à la main, adossée à un pilier de la cathédrale de Reims, nous montre l'artiste cherchant à exprimer de nouveau l'extase et la foi dans une figure féminine. Il y a là une tentative de résurrection de l'héroïne, dans un esprit chrétien et archaïque, qui n'est pas ordinaire et qui peut produire, sur place, un bon effet.

Le *Coysevox* de M. Bayard de La Vingtrie est une bonne statue exécutée suivant les méthodes traditionnelles qu fera honneur à son auteur, mais que nous aurions rencontrée sans étonnement aux Champs-Élysées. Le *Bonheur* (une femme embrassant son enfant) de M. Camille Lefèvre, groupe d'un sentiment tendre et d'une exécution vive et libre, n'a rien non plus de particulièrement inattendu. En réalité, les nouveautés et même les excentricités sont aussi rares ici que dans la section de peinture ; seulement, la liberté illimitée dont y jouissent les artistes leur permet d'exposer, en grande quantité, des petits bronzes et des maquettes qui amusent les yeux et font l'affaire des amateurs. On ne saurait nier le mérite des petits bronzes de MM. Constantin Meunier (de Bruxelles) et de Mme Walgren (de Stockholm), non plus que de ceux mêmes, si l'on veut, de M. Bartolomé, mais il faut bien reconnaître que tout cela est peu de chose à côté des grandes entreprises sculpturales auxquelles notre école française ne peut renoncer, ni par tempérament, ni par tradition, et qui jusqu'à présent, sauf de rares exceptions, se sont trouvées dans leur véritable milieu au palais des Champs-Élysées.

GEORGE LAFENESTRE.

ESQUISSES DE CARACTÈRES RUSSES

I.
LA MORT DU MATELOT.

I.

Le crépuscule tombe, la mer pâlit.

Goussef se soulève un peu sur sa couchette et dit à son voisin :

— Pavel Ivanovitch, m'entends-tu? Une fois, à Sakhaline, un soldat m'a conté que leur navire avait heurté un poisson si gros, que la cale en fut brisée.

L'homme auquel il adresse la parole n'est pas soldat comme Goussef. Personne à l'infirmerie du navire ne le connaît. Il ne répond pas et fait semblant de n'avoir point entendu.

Un grand silence règne à l'infirmerie. Il est vrai que le vent remue dans la mâture et secoue les hunes, que les vagues battent contre les flancs du bateau, que les cadres grincent, mais l'oreille est depuis longtemps habituée à ce tapage... Goussef s'ennuie. Il guette les bruits du vent et remarque que le navire commence à être secoué très fort. Son lit se relève avec lenteur, puis s'abaisse, on dirait une poitrine qui respire profondément...

— Le vent a rompu sa chaîne, murmure Goussef.

Cette fois, Pavel Ivanovitch se met à tousser, puis réplique d'un ton irrité :

— Est-ce bête ce que tu chantes là, avec tes poissons géans et tes vents enchaînés! Le vent n'est pas un animal qu'on puisse mettre à la chaîne, imbécile!

— Les chrétiens disent ça.

— Ceux qui le disent sont des ignorans comme toi. Si tu as une

tête sur les épaules, c'est pour réfléchir. Raisonne donc un peu, gros niais!

Dès qu'il y a le moindre roulis, Pavel Ivanovitch souffre du mal de mer et en cet état il devient fort irritable. Goussef juge que dans ce qu'il vient de dire, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. Pourquoi, par exemple, n'y aurait-il pas de poissons grands comme une montagne et dont le dos serait couvert d'une écaille très dure? D'autre part, Goussef ne trouve rien d'extraordinaire à ce que le vent porte des chaînes; il se représente très bien les rochers gigantesques qui forment la fin du monde et auxquels les vents sont attachés. Si les choses ne se passaient pas ainsi, pourquoi alors le vent se débattrait-il comme un fou sur la mer? Et si on ne l'attachait pas, où resterait-il lorsqu'il fait calme et doux dehors?

Goussef pense à tout cela, puis l'ennui le reprend.

Pour se distraire, il se met à évoquer des souvenirs de son village; voilà cinq ans qu'il ne l'a vu, cinq ans qu'il sert avec son régiment dans l'extrême Orient. Maintenant il retourne là-bas, auprès de son vieux père et de sa mère, et subitement il a comme une vision de son pays natal. Il voit l'immense étang gelé, couvert d'une nappe de neige; d'un côté se dresse la grande manufacture de porcelaine en briques rouges, aux hautes cheminées d'où sortent des flots de fumée noire, de l'autre, le village. Voilà, sur la grande route blanche, le traîneau de son frère Alexis sur lequel il est avec ses deux enfans, le gamin Vania et la fillette Akoulka. Vania crie et rit, Akoulka a caché son petit minois rose dans un fichu de laine, — et Alexis est ivre.

— Aller au bois par un temps pareil! bougonne Goussef, pourvu que les enfans ne gèlent pas! Donne-leur, Seigneur, plus de bon sens, mais surtout fais qu'ils respectent leurs parens et ne s'élèvent pas au-dessus de leurs père et mère.

— Il faudrait absolument de nouveaux gonds... — C'est un des soldats malades qui délire. — Je crois bien,.. mais oui...

Goussef aussi sent que ses pensées s'embrouillent; une température très élevée excite dans son cerveau des images incohérentes. Il voit tout d'un coup à la place de l'étang et du traîneau une grande tête de taureau sans yeux, entourée de fumée noire. La fumée tourbillonne, et il ne sait pas pourquoi ce mouvement l'égaie. Il sent la joie comme mille petites fourmis picoter tout son corps jusqu'au bout des doigts.

— Ce sera tout de même gentil de se revoir, bégaie-t-il à moitié inconscient. — Au son de sa voix, il ouvre les yeux et tâtonne pour trouver son verre d'eau.

Il boit un peu, puis se recouche, et de nouveau il voit passer le traîneau et la tête de taureau, et la fumée noire... Lorsqu'il

rouvre les yeux, il s'aperçoit que l'œil-de-bœuf qui forme la fenêtre de l'infirmerie se dessine comme un rond bleu et transparent, c'est que la nuit est passée et que le jour commence à poindre.

Dans la demi-clarté de l'aube, Goussef regarde son voisin, Pavel Ivanovitch. Cet homme dort sur son séant, car il étouffe dès qu'il s'étend sur le dos. Il a un visage gris, le nez long et pointu, la moustache mesquine et les cheveux rares, mais longs. A le voir, il est impossible de deviner sa condition,— ce n'est ni un paysan, ni un monsieur, ni un marchand. Ses longs cheveux le désigneraient comme *jeûneur* ou habitué de quelques couvens, mais ses paroles ne sont pourtant pas celles d'un dévot.

Il s'aperçoit que Goussef l'observe et, tournant vers lui son visage affreusement maigre, il dit :

— Je commence à deviner, oui, je commence à comprendre.

— Que comprenez-vous, Pavel Ivanovitch?

— Je commence à comprendre comment il se fait qu'il y ait tant de soldats malades à bord... Ce n'est pas naturel,.. on aurait dû vous laisser tranquilles à l'hôpital, — oui. — Mais voilà, messieurs les médecins militaires ne savaient que faire de vous là-bas, — vous ne leur rapportiez ni argent, ni honneur; au contraire, tous ces cas de mort ne pouvaient que nuire à leur avancement. Alors il est naturel qu'ils aient cherché à se débarrasser de vous. Et c'était bien facile. Est-ce que parmi les quatre cents soldats amenés ici, on pouvait distinguer les malades? Le troupeau s'est embarqué dans l'obscurité, puis le lendemain, lorsque les phtisiques et les paralysés se traînaient sur le pont, on a découvert le pot aux roses.

Goussew ne comprend pas le sens de tous ces mots, il croit que Pavel Ivanovitch le gronde, et il cherche à se disculper.

— Je me suis étendu sur le pont parce que j'étais à bout de forces; le trajet depuis l'hôpital était si fatigant.

— C'est indigne, s'écrie Pavel Ivanovitch, et ils savent, les gredins, que vous ne supporterez pas la traversée; à peine si on vous amènera jusqu'à l'Océan-Indien, — et après?.. Quelle belle récompense pour un service loyal et dévoué!

Les yeux de Pavel Ivanovitch jettent des éclairs, le dépit lui fait perdre haleine, il tousse fortement et dit entre deux quintes de toux :

— Il faut que la presse dénonce ces infamies! Au pilori tous ces misérables!

Deux soldats malades et un matelot se sont aussi déjà éveillés et ont tout de suite commencé de jouer aux cartes. Ils sont assis par terre dans les poses les moins commodes; l'un des soldats porte la main droite bandée et tient les cartes avec son bras. Le roulis devient de plus en plus fort; il est impossible de prendre le thé.

— Tu as été ordonnance? demande Pavel Ivanovitch.

— A votre service, répond Goussef.

— Ha! fait en grinçant des dents Pavel Ivanovitch, — arracher un homme à sa famille, à son travail, le transporter à quinze mille verstes, le jeter en proie à la phtisie, — et tout cela pour qu'il brosse les bottes de quelque capitaine Kopékine, de quelque *midshipman* Dirka! Voilà qui est beau, hein, voilà qui est sublime!

— Ce n'est pas si dur que ça, répond Goussef, croyant toujours nécessaire de s'excuser. Le matin on brosse les habits, on apporte le samovar, on fait la chambre et puis on est libre ou de prier Dieu, ou de lire, ou d'aller dans la rue... Le lieutenant dessine des plans dans sa chambre. Dieu donne à tous une vie si facile!

— Oh! oui, une vie charmante! Il dessine des plans, ton lieutenant, et toi, tu laisses écouler ta vie, imbécile! Crois-tu que tu en recevras une seconde, dis donc?

— Un mauvais gars, Pavel Ivanovitch, est rudement mené partout, — au service comme ailleurs, — certes, pour lui la vie n'est pas gaie. — Mais quand on a de la conscience, quand on obéit aux supérieurs, — pourquoi s'affligerait-on? Les chefs sont des gens instruits et sages. Pendant les cinq ans de mon service je n'ai pas connu la prison et quant à être battu, ça ne m'est arrivé, — Dieu me donne la mémoire, — qu'une seule fois!

— Et pourquoi?

— Pour une dispute, Pavel Ivanovitch. C'était en automne. Les Mandchous arrivaient avec du bois dans notre cour, ça m'ennuya, — je les ai joliment arrangés, même que l'un saignait du nez, le chien de mécréant! Mais le lieutenant avait tout vu de la fenêtre, il se fâcha et me donna des soufflets...

— Tu n'es qu'un pauvre imbécile, un gros bêta, murmura Pavel Ivanovitch, tu ne comprends rien.

Il est très faible; le balancement du navire l'a épuisé. Il voudrait s'étendre, dormir, mais à peine essaie-t-il d'une nouvelle attitude que la toux le suffoque. Il ferme les yeux.

Les joueurs se sont querellés et injuriés; leurs voix ont rempli la cabine; cependant les oscillations du vaisseau les fatiguent à la fin; ils se traînent jusqu'à leurs lits et se taisent. Le silence devient oppressant.

De nouveau les images les plus incohérentes se succèdent devant les regards de Goussef. Tantôt c'est Androne, le fusil sur l'épaule, qui porte un lièvre tué, et le petit juif Isaïe, qui le suit, en lui proposant d'échanger le lièvre contre un morceau de savon, — tantôt c'est Downa sur le seuil de sa chaumière, cousant une chemise et pleurant sur un chagrin quelconque... Puis c'est encore le frère Alexis sur son traîneau et Vanka qui rit et la petite Akoulka,

qui a dégrafé sa pelisse et avancé ses petits pieds, comme pour dire : — Regardez, bonnes gens, mes nouvelles bottes en feutre !

— Six ans et encore si étourdie, divague Goussef. Au lieu de geler tes petons, apporte donc à l'oncle soldat un petit verre de vodka. Va, mignonne.

Tout à coup on entend un grand bruit sur le pont, — quelque chose est tombé avec fracas, on crie, on court. Goussef ouvre les yeux et se soulève, craignant qu'un malheur ne soit arrivé. Le bruit s'apaise après quelque temps... Il fait très chaud... Goussef voudrait boire, mais l'eau tiède lui répugne.

Les soldats et le matelot ont recommencé à jouer. Mais voilà qu'ils s'entre-regardent tout étonnés. L'un des soldats semble pris d'un vertige : il appelle les trèfles des piques, il s'embrouille, il laisse tomber les cartes, il sourit bêtement et tourne les yeux.

— Je suis à vous, mes petits frères, je suis à vous ! marmotte-t-il, et il s'étend sur le plancher.

Les autres, tout interdits, l'appellent :

— Peut-être que tu te sens mal, Stépane, hein ? demande le soldat dont la main est malade, veux-tu qu'on appelle le pope, hein ?

— Stépane, bois une gorgée d'eau, frère, dit le matelot.

Alors Goussef se fâche et gronde :

— Cesse donc de lui fourrer le verre dans les dents ! Ne vois-tu pas ?..

— Quoi donc ?

— Qu'il ne boira plus jamais. On dirait que tu n'as jamais vu un mort, ma parole !

II.

Le navire s'est arrêté en rade, il n'y a plus de roulis et Pavel Ivanovitch ne bougonne plus; son visage a pris une expression de hâblerie et de vantardise ironique ; il est devenu communicatif et même loquace.

— Encore un mois, dit-il, et nous arriverons à Odessa. D'Odessa je filerai directement vers Charkof. J'ai à Charkof un ami littérateur chez lequel je me rendrai immédiatement et je lui dirai : « Assez, frère, de tes romans sur les amours de tel ou tel et les beautés de la nature, je vais te donner un sujet plus important, plus intéressant. »

Il se tait un moment et sourit avec malice.

— Sais-tu, Goussef, de quelle façon je les ai mis dedans ?

— Qui donc, Pavel Ivanovitch ?

— Ces messieurs de la compagnie... Ils ont imaginé de n'avoir sur leurs bateaux que première et troisième classe, — la troisième

est pour les paysans et, si l'on a de loin la moindre ressemblance avec un bourgeois, on vous oblige de payer cinq cents roubles pour les premières. A toutes les objections, ils répondent : « Un individu convenable ne pourrait pas supporter de voyager en troisième, on y est trop salement ! » Voyez-vous cela ! Alors comment un individu convenable qui n'a ni volé la couronne, ni exploité les indigènes, ni exercé la contrebande, qui, en un mot, ne possède pas les cinq cents roubles nécessaires, comment arrive-t-il à faire la traversée ? J'ai tout simplement endossé la pelisse de peau de brebis, mis de grandes bottes, je me suis fait une tête d'ivrogne et je suis allé chez l'agent : « Donne-moi, mon petit père, votre excellence, un bon petit billet. »

— A quel état appartenez-vous donc, Pavel Ivanovitch? demande Goussef.

— A l'état religieux, mon ami. Mon père était un honnête pope, qui a beaucoup souffert, parce qu'il a toujours enseigné la vérité. Moi aussi je dis la vérité et tout le monde me trouve insupportable. Mais cela me fait plaisir, — je ne crains personne, je suis fier de ma réputation ! J'ai servi trois ans en Orient, mais on se souviendra de moi là-bas durant un siècle, je me suis brouillé avec tout le monde. Mes amis en Russie m'écrivent aussi : « Ne reviens pas. » Alors je retourne exprès. Je retourne leur dire la vérité à eux aussi ! Toi, Goussef et tes pareils, vous êtes des âmes dans les ténèbres, vous ne voyez pas, ou, si vous voyez, vous ne comprenez goutte à ce que vous voyez ! On vous raconte que le vent est attaché à une chaîne, vous le croyez ! On vous vole votre existence en vous jetant un demi-rouble, vous baisez la main des voleurs et criez : « Quel bon monsieur ! » Tandis que moi, j'ai les yeux grands ouverts, et je vois loin comme l'aigle qui plane dans les hauteurs ; je proteste quand je vois l'ignominie, je proteste quand je vois la fourberie, la fraude, je proteste quand je vois un cochon triomphateur ! On peut me couper la langue, mais on ne me fera pas taire ! Voilà ce que j'appelle vivre, ce n'est pas comme toi, mon pauvre Goussef !

Mais Goussef n'écoute pas. Ses regards cherchent, par la petite fenêtre, l'eau transparente d'un vert très doux et toute dorée par le soleil aveuglant. Sur l'eau se balance un canot et dans le canot se tiennent debout plusieurs Chinois tout nus, qui tendent vers le navire des cages pleines de serins en criant :

— Chante, chante !

Mais voilà un second canot qui se heurte au premier, un Chinois très gras y est assis et mange du riz avec des petites baguettes. Les vagues claquent contre le navire, des mouettes blanches rasent la mer de leurs ailes.

— Qu'il est gras! pense Goussef à moitié endormi, ce serait amusant de donner une bonne claque sur ce dos-là!

Puis il s'engourdit et il lui semble que toute la terre se trouve dans ce même état de demi-somnolence. Et le temps passe, passe, les jours fuient... Le navire a quitté le port et marche vers son but lointain à travers l'immense et solitaire océan.

III.

Pavel Ivanovitch ne peut rester assis; il est couché, son nez est devenu encore plus pointu et ses yeux sont clos.

— Pavel Ivanovitch! crie Goussef, Pavel Ivanovitch!

Pavel Ivanovitch ouvre les yeux et remue les lèvres.

— Vous êtes indisposé?

— Non, répond Pavel Ivanovitch en respirant avec peine, au contraire, je me sens mieux, tu vois, je peux rester étendu..

— Dieu soit loué, Pavel Ivanovitch.

— Si je me compare à vous autres, je vous plains, mes amis. Qu'est-ce que ma toux? Elle vient de l'estomac, ce n'est rien. Et puis je raisonne, j'observe tout, même ma maladie, mais vous, pauvres diables!..

Il n'y a plus de vent, l'onde est calme, mais la chaleur devient insupportable. Goussef pense avec délices à l'hiver de sa patrie. Il se voit emporté dans un traîneau léger, par des chevaux fougueux. Hue! comme le vent glacial lui mord agréablement la peau; la neige que les sabots des chevaux lui jettent à la figure est douce. Le fouet claque, les bonnes gens crient, les chiens aboient et tout à coup, le traîneau se renverse, on tombe, le visage dans la neige, dans la délicieuse, la froide neige...

Pavel Ivanovitch ouvre un œil, regarde Goussef et demande doucement :

— Dis donc, Goussef, ton colonel volait-il?

— Dieu le sait, Pavel Ivanovitch, ces choses-là n'arrivaient pas jusqu'à nos oreilles.

Ils se taisent. Goussef a terriblement soif et se sent très faible. Il ne s'ennuie plus, — au contraire, il souhaite que personne ne le dérange, que personne ne lui parle... Il n'a qu'une idée en tête : c'est la gelée, le froid, l'hiver à la maison.

Ainsi passe le jour. Vers le soir, des matelots aux pieds lourds emportent de la cabine un corps enveloppé dans des draps. Goussef s'éveille en sursaut : — Qu'est-ce que c'est?

Le soldat à la main malade fait de sa main gauche le signe de la croix : — Que la paix éternelle soit avec lui au royaume des cieux! C'était un homme bien peu tranquille.

— Paix éternelle, répète Goussef.

— Penses-tu qu'il entre dans le royaume des cieux? demande le soldat.

— Qui donc?

— Pavel Ivanovitch!

— Certainement... D'abord il a beaucoup souffert. Puis il a appartenu à l'état religieux, — toute sa parenté intercédera et priera pour son âme.

Le soldat s'assied sur le lit de Goussef et dit :

— Toi, Goussef, tu ne seras pas non plus bien longtemps de ce monde. Tu n'arriveras pas en Russie.

— Est-ce que le docteur l'a dit? demande Goussef.

— Non, mais ça se voit. Tu ne manges plus, tu maigris, — en un mot, tu as la phtisie. Je ne dis pas ça pour t'inquiéter, mais peut-être voudrais-tu communier. Ou, si tu as de l'argent, tu ferais bien de le remettre à l'un des officiers.

— Et dire que je n'ai pas écrit à la maison! soupire Goussef. Je mourrai et ils ne sauront rien là-bas.

— Si fait, ils le sauront, dit un des matelots, les morts s'inscrivent ici dans un livre et à Odessa les chefs militaires enverront la nouvelle au maire de ton village.

Cet entretien n'est pas pour égayer Goussef. Il se sent inquiet, il suffoque dans la chaude cabine.

— Pour l'amour de Dieu, dit il, conduisez-moi sur le pont, mes frères.

— Volontiers, répond le soldat, je te porterai, tiens-toi à mon cou.

Et de sa main restée saine il soutient Goussef, qui est suspendu à son cou. Ainsi les deux misérables arrivent en haut. Le pont est couvert de soldats en congé, qui dorment, étendus sur leurs manteaux. Il est difficile de se frayer un passage parmi eux.

La nuit est sombre. Pas de lampe sur le pont, ni dans les mâts, — et la mer tout autour si noire! — Sur la poulaine se tient immobile comme une statue la sentinelle; on dirait qu'elle dort aussi et que le navire s'en va comme il veut dans l'espace, vers un but à lui.

Le soldat penche la tête sur le bord et dit : — Demain on descendra Pavel Ivanovitch dans la mer.

— Oui, — c'est la loi.

— Être couché dans la terre vaut mieux. Là, au moins, notre mère pourrait venir pleurer.

Goussef et le soldat lèvent involontairement la tête; ils voient là-haut le ciel, les étoiles étincelantes, le calme, la paix; ce ciel, ils le connaissent depuis leur enfance, il est le même dans leur patrie. Puis leurs yeux se baissent et la mer leur paraît méchante, énigmatique. Pour des raisons inconnues, les vagues

grondent et bruissent : la première cherche à s'élever sur la tête de la seconde, la chasse, l'opprime, puis la troisième arrive, haletante, sauvage, insensée, elle étouffe les autres...

La mer, d'après Goussef, n'a ni sentiment, ni raison. Si le navire était plus petit, plus chétif, elle l'écraserait sans pitié et enseverirait les justes avec les méchans. Mais le navire, à son tour, est aussi un être insensible ; il marche en avant, coupe les vagues et ne craint ni les ténèbres, ni la tempête, ni la distance, ni l'isolement...

— Où sommes-nous maintenant? demande Goussef.

— Je n'en sais rien, répond le soldat, on nous dit que nous ne verrons la terre que dans huit jours.

Goussef ne peut détacher ses regards de ces vagues ondoyantes, qui projettent de faibles éclairs phosphorescens.

— Au fond, il n'y a là rien de terrible, dit-il, nos pensées seules nous effraient. Si l'officier faisait descendre une chaloupe et envoyait les hommes pêcher à cent verstes, j'irais bien. Et si un chrétien tombait dans l'eau, je sauterais bien derrière lui. Pour un Mandchou, je ne le ferai pas, c'est évident.

— Cela ne t'effraie donc pas de mourir?

— Comment le dire, frère? J'en suis peiné à cause des affaires à la maison. Mon frère est un ivrogne, qui bat sa femme et manque de respect aux vieux parens; ils connaîtront tous la misère... Quant au sac et au plongeon dans l'eau, ça m'est égal, puisque c'est la loi. Et maintenant, allons dormir, mes jambes ne me tiennent plus.

La nuit à l'infirmerie paraît longue à Goussef. Il se sent inquiet et tourmenté de désirs vagues; sa poitrine est oppressée, son front comme serré dans un étau. Il voit dans des demi-rêves le grand four de la caserne, dont on vient de retirer le pain.., il y grimpe... Puis la chaleur l'épuise, — il penche la tête, — et il s'endort.

. . . . . .

Après deux jours, on porte son corps sur le pont, on l'enveloppe dans un morceau de voile; ainsi il a l'air d'un long navet gris, pointu en bas et s'élargissant vers le haut. On le met sur une planche, le prêtre se tient à sa tête, les soldats libres et les matelots se rassemblent autour du corps. Ils font le signe de la croix pendant que le prêtre lit le service des morts et ils contemplent la mer, qui murmure, comme impatiente de recevoir le corps de leur camarade.

Enfin le prêtre jette une poignée de terre sur le mort et on chante : En mémoire éternelle.

Puis Goussef glisse de la planche, s'envole, la tête en bas, tourne deux fois sur lui-même et l'écume jaillissante l'enveloppe d'une dentelle blanche. Il a disparu.

D'abord il descend avec précipitation vers le fond, mais plus il en approche, plus la chute se ralentit; bientôt le courant l'emporte d'un côté.

A sa rencontre toute une bande de petits poissons, qu'on appelle des pilotes, arrive en frétillant de la queue. Voyant ce grand corps, ils s'arrêtent, puis tous à la fois se détournent et disparaissent. — Mais un instant après, ils reviennent très vite, se jettent sur Goussef et se mettent à flairer la toile grise.

Alors apparaît un autre grand corps sombre : c'est un requin. Il avance avec dignité, comme s'il ne voyait pas Goussef, s'allonge voluptueusement le long du corps, le soulève, le tourne et ouvre paresseusement la gueule avec ses deux rangées de dents...

Les pilotes semblent trouver cela très amusant, ils se sont un peu éloignés, mais suivent le procédé avec intérêt.

Le requin, las de jouer avec le corps, enfonce ses dents dans la toile et la déchire... Un poids en fer qui y était enfermé heurte contre les côtes du requin et descend lourdement vers le fond de la mer.

. . . . . .

Pendant ce temps, l'horizon oriental s'obscurcit et des nuages sort un long rayon vert qui s'étend jusqu'à moitié du ciel. Bientôt un rayon violet vient se placer à côté du rayon vert, puis c'est un rayon doré, puis un autre, tout rose... Le ciel prend une délicate teinte lilas.

Contre cette superbe et ravissante orgie de couleurs, l'océan semble d'abord bouder, se plisser de mille rides, mais bientôt il reflète les beautés du ciel, il se pare de tons gais, tendres et passionnés pour lesquels la langue humaine n'a pas encore trouvé de noms.

LE FUYARD (1).

Ce fut toute une longue affaire. D'abord Paschka s'en alla avec sa mère à travers les champs moissonnés, sur des routes humides dont la glaise collait à ses petites bottes; puis, sa mère et lui restèrent debout dans une vaste antichambre et attendirent patiemment l'arrivée du médecin. Il faisait moins froid dans l'antichambre que dehors, surtout lorsqu'elle se remplit de monde; même il y en

(1) Tchekof se plaît à tracer, auprès de ses études psychologiques d'une grande mélancolie, des croquis ébauchés, des silhouettes d'enfans qui, par leur forme incomplète, un peu vague, rendent bien le point de vue du romancier, attentif à dérouler la situation aussi exactement que possible, et dans son décousu de vie réelle pour ainsi dire. Il ne conclut pas, il semble proposer au lecteur la solution de ce qui pour lui reste une énigme.

avait tant, que Paschka se sentit presque étouffé par une grande pelisse de brebis qui sentait le poisson salé.

Enfin on ouvrit les portes de la salle d'attente et Paschka entra avec sa mère. Tous les bancs étaient occupés par des malades ; il y en avait de très drôles. Paschka, les yeux écarquillés, les regardait et s'amusait beaucoup ; mais il n'osa pas ouvrir la bouche. Une fois seulement, lorsque la porte laissa passer un petit paysan tout essoufflé qui sautillait sur son unique jambe, Paschka sentit le désir de sauter avec lui. Il donna un coup de coude à sa mère et dit :

— Mâma, regarde ; un vrai moineau.

— Tais-toi, enfant, tais-toi, répondit sa mère.

Quelqu'un ouvrit un petit guichet, et l'infirmier y montra son visage endormi.

— Qu'on vienne s'inscrire ! cria-t-il.

Tout le monde se leva, se pressa autour du guichet. Le scribe demandait à chacun son nom, son âge, son domicile et la durée de sa maladie. Paschka apprit, par les réponses de sa mère, qu'il ne s'appelait pas Paschka, mais Paul Galaktionof, qu'il avait sept ans et qu'il était malade depuis Pâques.

Tout le monde reprit sa place, mais bientôt on se leva en masse, car le docteur venait d'arriver. Il portait un tablier blanc et s'adressa tout de suite au petit paysan qui n'avait qu'une jambe.

— Ah ! te voilà, imbécile ! Ne t'avais-je pas dit de venir lundi, et c'est aujourd'hui vendredi ? Ce ne sera pas ma faute si ta jambe est perdue.

Le petit paysan écoutait très penaud ; son visage se contracta, et il dit d'un ton plaintif :

— Ayez pitié, Ivan Mikolaitch !

— C'est pourtant vrai que tu n'es qu'un sot, continua le docteur. Pourquoi n'obéis-tu pas ? Ne t'avais-je pas dit de venir lundi ? Mais non... tu es un imbécile, voilà tout !

Il entra dans son cabinet et se mit à appeler les malades à tour de rôle. Bientôt on entendit de là-bas des cris aigus, des pleurs d'enfans et la voix irritée du docteur.

— Pourquoi hurles-tu ? Je ne te coupe pas par morceaux. Reste tranquille, veux-tu ?

Enfin vint le tour de Paschka.

— Paul Galaktionof ! cria le docteur.

La mère tressauta ; elle était si peu habituée à ce nom. Elle prit la main de Paschka et se glissa avec lui dans le cabinet du docteur, qui fouillait parmi ses papiers.

— Qu'est-ce qui lui fait mal ? demanda-t-il sans tourner la tête.

— C'est au coude que le gars a une maladie, répondit la mère,

et Paschka remarqua qu'elle fit une mine comme si elle avait grand chagrin.

— Déshabille-le, dit le docteur.

Paschka se mit à défaire le nœud du mouchoir qu'il portait autour du cou, puis moucha son petit nez dans sa manche et commença, sans trop se presser, à ôter sa petite pelisse de peau de brebis.

— Eh bien ! la commère, tu n'es pas venue ici en visite de politesse, gronda le docteur. Dépêche-toi, il y en a d'autres qui attendent!

Vite Paschka fit tomber sa pelisse par terre et sa mère lui enleva sa chemise. Le docteur considéra d'un coup d'œil son petit corps tout nu et lui tapa sur le ventre.

— En voilà une petite bedaine importante, frère Paschka! dit-il. Voyons le coude.

Paschka jeta un regard oblique sur l'eau rougie de la cuvette, puis sur le tablier du docteur, et se mit à pleurer.

— Méeee-mé, gémit le docteur en le contrefaisant. — Comment, voilà un gaillard qu'on devrait penser à marier et il ose pleurnicher encore!

Paschka regarda sa mère, comme pour lui dire : — Ne raconte pas au village que j'ai pleuré à l'hôpital. — Le docteur prit son coude, le pressa, claqua de la langue, le pressa encore et dit :

— Tu mériterais une bonne volée de coups, la commère. Si jamais quelqu'un les mérita, c'est toi! Pourquoi ne me l'as-tu pas amené plus tôt? Sa main est perdue, — regarde donc, pauvre bête, la jointure est attaquée.

— Ça doit être, petit père, comme vous dites. Vous en savez plus long que moi, dit la femme.

— Vous en savez plus long que moi! répéta le docteur, irrité. Puisque tu en es sûre, pourquoi ne l'as-tu pas amené? Je te dis que sa main est perdue, il ne pourra pas travailler. Tu devras le soigner toute ta vie et ce ne sera que juste! C'est toi qui as perdu sa main! Vous êtes tous comme cela,.. des animaux! Que le diable vous emporte!

Il alluma une cigarette, et, tout en fumant, continua de gronder la femme, qui écoutait tranquille. Paschka, debout et nu, suivait des yeux les spirales de la fumée.

Enfin le docteur jeta la cigarette et dit sur un autre ton : — Voilà! Des gouttes et des onctions n'ont rien à faire ici. Il faut le laisser à l'hôpital.

— Si vous le jugez nécessaire, petit père, pourquoi ne le laisserais-je pas?

— Nous tenterons une opération! — Le docteur tapa sur l'épaule de Paschka et dit : — Laisse ta mère retourner seule au village,

frère Paul, et à nous deux nous allons nous divertir comme des princes, mon ami. La vie chez moi est bonne, tu verras! Je te montrerai un renard vivant; nous irons à la foire des pains d'épice, veux-tu? Ta mère reviendra te chercher demain.

Paschka regarda sa mère :

— Reste, mon gars, reste! dit-elle.

— Je crois bien qu'il restera! s'écria gaîment le docteur, il n'y a pas de discussion possible, puisqu'il s'agit de voir un renard vivant! Maria Denissovna, conduisez le là-haut.

Paschka se dit que le docteur tenait évidemment à ne pas aller seul à la foire, et, comme lui, Paschka, n'y avait jamais été encore, il se sentait très content d'être emmené. Seulement il se demandait comment il ferait sans sa mère. Après réflexion, il jugea qu'elle pourrait aussi demeurer à l'hôpital. Mais, avant qu'il eût trouvé le temps d'en parler au médecin, la garde-malade lui avait déjà fait monter l'escalier; elle l'introduisit dans une grande salle. Paschka trottait à ses côtés en ouvrant démesurément la bouche. Le plafond si haut, les murs si propres, les suspensions, les rideaux l'étonnaient; il lui sembla que la maison du docteur n'était vraiment pas mal. On l'assit sur un lit et il palpa avec délices une belle couverture grise, qui devait tenir bien chaud.

Il n'y avait dans cette pièce que trois lits, — l'un était inoccupé, l'autre appartenait à Paschka, et sur le troisième se tenait assis un vieillard aux yeux méchans, qui ne faisait que tousser et cracher dans un bol. Par la porte entr'ouverte, Paschka pouvait voir une partie de la salle voisine; il remarqua un lit dans lequel dormait un homme très pâle, ayant sur la tête un sac en caoutchouc; dans un autre lit se trouvait un paysan, dont la tête aussi était bandée, ce qui lui donnait l'air d'une femme.

La garde-malade apporta un paquet de vêtemens et dit à Paschka :

— C'est pour toi, allons, habille-toi.

Paschka revêtit une chemise propre, des pantalons, une paire de pantoufles et une petite robe de chambre grise, qui lui parut être le comble de l'élégance. Il se regardait avec extase et pensa tout de suite combien, sous ce costume, il aimerait à parader dans le village. Son imagination lui représenta que sa mère l'envoyait chercher de l'herbe pour le cochon de lait et qu'il s'en allait vers la prairie, le long de la rue, pendant que garçons et filles le suivaient, admirant avec envie sa jolie petite robe de chambre.

Bientôt une servante entra dans la salle et apporta deux écuelles en terre, deux cuillères et deux morceaux de pain. C'était pour Paschka et pour le vieillard. Lorsque Paschka s'aperçut que son bol contenait une belle soupe aux choux, avec un grand morceau

de viande dedans, il devint rouge de plaisir et décida que la maison du docteur était tout à fait bien. Il ne comprenait plus comment il avait pu croire le docteur méchant!

Paschka mangea lentement en léchant la cuillère.

Lorsqu'il eut fini la soupe, il jeta un regard de regret sur le bol du vieillard, qui n'était qu'à moitié vidé. Il résolut de manger plus lentement encore la bonne viande, mais malgré ses fermes intentions, celle-ci disparut très vite. Alors il attaqua le morceau de pain et l'acheva, tout en pensant à différentes choses.

Après quelque temps, la servante revint, portant cette fois deux bols dans lesquels se trouvaient du rôti et des pommes de terre.

— Où est donc ton pain? demanda-t-elle.

Paschka ne sut que répondre, mais il gonfla ses joues et soupira.

— Avec quoi mangeras-tu maintenant le rôti? demanda-t-elle. Petit goulu, va!

Elle partit et lui apporta un autre morceau de pain. Jamais de sa vie Paschka n'avait vu du rôti, et il le goûta d'abord avec appréhension, mais il le trouva si bon, qu'il lui fut impossible de le manger autrement que très vite. Le rôti disparut comme par enchantement; il ne restait que le pain. Paschka remarqua que le vieillard rangeait son pain dans le tiroir de sa petite table et il se promit d'agir de même. Mais, réflexion faite, il finit par manger aussi son second morceau de pain.

Après avoir si bien dîné, Paschka éprouva le désir de prendre un peu d'exercice. Il se mit à trottiner par la chambre, puis il entra dans la pièce voisine et vit qu'outre les malades qu'il connaissait déjà, il y avait là quatre hommes. L'un d'eux surtout l'intéressa. C'était un paysan très grand et terriblement maigre, qui, assis dans son lit, ne faisait que se bercer d'un côté et de l'autre. Paschka se planta devant lui et ne put détourner les yeux de ce drôle de personnage qui se balançait ainsi; mais bientôt sa mine ne le divertit plus, au contraire. Paschka comprit qu'il souffrait beaucoup.

Alors il alla plus loin, dans une troisième salle. Là, deux paysans se tenaient immobiles sur leurs lits; ils avaient des visages très rouges et qui reluisaient cemme graissés; leurs yeux semblaient tout bouffis. Paschka trouva qu'ils avaient l'air de ne pas avoir de visage du tout.

— Ma petite tante, qu'est-ce qu'ils ont? demanda-t-il à l'infirmière.

— Ils ont la petite vérole, bambin, répondit-elle.

Paschka retourna dans sa chambre et se mit à attendre le docteur, qui l'emmènerait à la foire, mais, à la place du docteur, un infirmier arriva et alla droit vers le malade au sac de caoutchouc. Il se pencha sur lui et cria :

— Michaïl !

Michaïl ne bougea pas. Alors l'infirmier fit un geste de la main et s'en alla.

Paschka, pour se distraire, s'occupa du vieillard, qui ne cessait de tousser. Il remarqua que cette toux produisait des sons très étranges, mais ce qui l'amusait le plus, c'était lorsque le vieillard respirait profondément après ces quintes ; dans sa poitrine quelque chose commençait drôlement à siffler et à chanter.

— Grand-père, qu'est-ce qui siffle comme cela chez toi? demanda Paschka.

Le vieillard ne répondit pas. Paschka attendit un peu, puis demanda encore :

— Grand père, où donc est le renard ?

— Quel renard?

— Le renard vivant.

— Où peut-il être? Dans la forêt sans doute.

Et le docteur toujours n'arrivait pas. Il commençait à faire nuit et Paschka comprit qu'il était trop tard pour aller à la foire. La servante vint apporter les tasses et le gronda d'avoir mangé son pain, qui était destiné pour le thé.

Paschka s'étendit sur son lit en essayant de penser au pain d'épice et au renard. Il se sentait un peu triste. Dès qu'il ferma les yeux, il vit l'intérieur de sa chaumière ; il y faisait sombre et chaud et de derrière le grand poêle partait la voix grondeuse de la vieille grand'mère Yegorova. Au moment où il allait pleurer, il se souvint que sa mère viendrait demain le prendre. Alors il sourit béatement et s'endormit.

Un bruit étrange le réveilla.

Plusieurs hommes marchaient, parlaient dans la chambre à côté. Paschka reconnut, à la lumière des veilleuses, qu'ils tournaient autour du lit de Michaïl.

— Faut-il l'emporter avec son lit ? demanda une voix.

— Non, le lit ne passerait pas.. En voilà un qui aurait pu attendre jusqu'à demain pour trépasser.

— Que la paix éternelle soit avec lui ! dit le paysan à la tête de femme.

Un des hommes prit Michaïl par les épaules, un autre par les pieds, le troisième fit le signe de la croix sur sa tête, puis ils l'emportèrent ainsi, en trépignant lourdement des pieds et Paschka remarqua que les mains de Michaïl et les pans de sa robe de chambre traînaient tout le temps par terre.

La chambre resta silencieuse ; de la poitrine du vieillard endormi sortaient seulement des sifflemens et des chants étranges, comme si plusieurs personnes s'y fussent parlé. Paschka écoutait, et peu à peu la peur le prit.

— Mâma! soupira-t-il.

Sa propre voix l'effraya. Elle lui semblait inconnue. Fou de terreur, il sauta hors du lit et courut vers la chambre voisine. Là, les malades, éveillés par la mort de Michaïl, se tenaient tous sur leur séant et, à la clarté des veilleuses, Paschka crut remarquer qu'ils devenaient de plus en plus grands.. Dans son lit, du coin où devant la sainte icône brûlait la petite lampe rouge, le paysan maigre se berçait encore, toujours avec le même mouvement rythmique.

Alors Paschka, perdant la tête, se jeta dans la salle des varioleux, de là dans le corridor, puis ouvrit la première porte qui se présentait à lui, tomba dans la salle des femmes et fut épouvanté par la vue de quelques vieux et horribles visages, aux longs cheveux en désordre.

Il rebroussa chemin, vola le long des corridors, descendit l'escalier et, se trouvant dans l'antichambre, qu'il reconnaissait, il tira les verrous de la porte avec ses petites mains crispées.

La porte s'ouvrit si fort que Paschka en faillit choir ; mais il ne fit que chanceler et se mit à courir, à courir.

Il ne savait pas le chemin de la maison, mais il croyait que, s'il courait fort, bien fort, il arriverait au village et auprès de sa mère.

La nuit était sombre ; cependant un faible clair de lune lui fit voir une grande cour. Il la traversa et fut arrêté par des arbustes ; alors il réfléchit une seconde, se précipita du côté gauche, et aperçut, à travers une palissade, de longues rangées de croix blanches...

Son petit cœur n'en pouvait plus d'angoisse : — Mâmka! cria-t-il de toutes ses forces. — Et il courut éperdument dans une autre direction.

Il tomba dans la boue, se releva tout de suite et continua de fuir. Comme il vit de loin une fenêtre éclairée, il s'y dirigea, ne sachant pourquoi, car, au fond, cette fenêtre si brillante dans cette nuit si sombre lui faisait peur. Lorsqu'il l'atteignit, il vit qu'à côté de la fenêtre des marches en pierre conduisaient vers une porte ; il les gravit, se dressa sur la pointe de ses pieds et ne se sentit pas de joie en apercevant la figure connue du docteur, qui, assis devan une table, lisait un livre.

Paschka riait de bonheur ; il tendit ses bras vers l'ami, voulut crier, l'appeler, mais une force invisible lui coupa la respiration et le projeta sur les marches de l'escalier, où il tomba sans connaissance.

Lorsqu'il s'éveilla, il faisait déjà jour et, près de lui, une voix familière évoquait toute la série des bonheurs promis : — foire, pain d'épice, renard vivant. — Cette voix lui répétait :

— Imbécile de Paschka, n'est-ce pas que tu es un imbécile, dis?

ANTOINE TCHEKOF.

Traduit du russe par J. TVERDIANSKI.

LA

JEUNESSE DE JOSEPH DE MAISTRE

D'APRÈS UNE PUBLICATION RÉCENTE

Joseph de Maistre avait été fort lié dans sa jeunesse avec un certain chevalier Gaspard Roze, qui fut plus tard son collègue au parquet de cette cour de justice souveraine qu'on appelait le sénat de Savoie. Le chevalier était un homme grand et maigre, au nez long et mince, à la lèvre railleuse, très soigneux de sa personne, poudré, élégant, tiré à quatre épingles. Il avait l'esprit caustique, la parole libre et quelquefois vive et le cœur chaud. Se piquant de philosophie, il détestait les abus, critiquait les puissans de ce monde et se permettait de trouver que tout n'était pas pour le mieux dans le pays des Allobroges. Il reprochait à la maison de Savoie de réserver ses faveurs aux Piémontais, et quand un de ses compatriotes était victime d'un passe-droit, il s'en plaignait en prose ou en vers. Très attaché à ses princes, il les servait avec cette loyauté sans illusions et sans enthousiasme, avec cette fidélité clairvoyante et un peu grognonne qui est propre aux Savoyards. « Ils ne sont jamais contens, disait le roi Victor-Amédée III ; s'il pleuvait des sequins, ils diraient que le bon Dieu casse leurs ardoises. »

Le chevalier et Joseph de Maistre se perdirent de vue dès le lendemain de l'occupation de Chambéry par les Français. Le comte passa les monts pour aller offrir ses services à son souverain. On lui confia une mission confidentielle auprès du gouvernement helvétique, et ce fut en Suisse qu'il écrivit ses *Considérations sur la France*, qui firent grand bruit. On le nomma ensuite régent de la grande-chancellerie de

Sardaigne, et, durant trois ans, il essaya en vain d'apprivoiser les Sardes, dont il disait « que la faux, la herse, le râteau leur étaient inconnus comme le télescope d'Herschell, et qu'il fallait les laisser parler sans jamais prêter l'oreille, parce qu'on était sûr de n'entendre qu'une bêtise, une calomnie ou un mensonge. » En 1802, il était envoyé comme ministre plénipotentiaire à la cour de Russie. Mais à travers toutes les vicissitudes de sa vie errante et glorieuse, il demeura fidèle à ses vieilles amitiés. En 1821, il était garde des sceaux à Turin, et il écrivait au chevalier Roze, devenu président du sénat de Savoie, pour lui recommander son procès contre un sieur Jacquemard, qui haussait l'eau pour fertiliser ses prés et du même coup inondait ses voisins. « Un des experts a dit oui, un autre non et le troisième, probablement, aura dit peut-être... Enfin, mon cher président, délivrez-moi du mal! » Fût-il garde des sceaux, les procès sont pour le Savoyard l'épice de la vie, mais il a la mémoire du cœur, et le comte de Maistre profitait de l'occasion pour présenter « à son cher et digne ami » ses souhaits de bonne année : « Jamais nous n'oublierons la balle, les boules, les quilles et toutes les délices de notre enfance. » Quelques semaines plus tard, il mourut sans savoir ce qu'avait dit le troisième expert; mais il avait prouvé une fois de plus qu'il n'oubliait rien ni personne.

Le chevalier Roze avait eu dans sa jeunesse l'heureuse idée d'écrire son journal et d'y parler beaucoup de son ami, de noter jour par jour tout ce qui se faisait, tout ce qui se disait chez les de Maistre. Un avocat distingué de Chambéry, M. François Descostes, a retrouvé quelques-unes de ces vieilles pages « blotties entre les feuillets de livres de compte où fermiers et censiers d'antan avaient leur doit et leur avoir. » Il s'est servi de ce journal et d'autres documens inédits pour raconter la partie la moins connue de la vie de Joseph de Maistre, les quarante années qu'il passa dans son pays natal, avant de partir pour l'exil et pour la gloire (1). On lui reprochera peut-être de n'avoir pas serré d'assez près son sujet, de manquer quelquefois de méthode, d'avoir trop de goût pour les digressions. On pourrait lui reprocher aussi non d'admirer trop son héros, mais d'en avoir voulu faire un homme parfait. Joseph de Maistre n'a jamais eu la prétention d'être un ange; n'écrivait-il pas un jour « que les Savoyards ont, parmi leurs défauts, une impatience terrible, incoercible? »

Tel qu'il est, le livre de M. Descostes me paraît aussi attrayant qu'instructif. Après l'avoir lu, on comprend mieux l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et les premières influences qui ont déterminé la forme et le tour de son esprit. Il avait dit dans un moment de mauvaise humeur : « J'imagine que la nature me portait jadis dans son

(1) *Joseph de Maistre avant la révolution, souvenirs de la société d'autrefois*, 1753-1793, par François Descostes, 2 vol. in-8°; Paris, 1893. Librairie Picard.

tablier de Nice en France, qu'elle fit un faux pas sur les Alpes, bien excusable de la part d'une femme âgée, et que je tombai platement à Chambéry. Il fallait pousser jusqu'à Paris ou du moins s'arrêter à Turin; mais l'irréparable sottise est faite depuis le 1er avril 1754. » — Il se rajeunissait d'un an, il était né le 1er avril 1753; mais il se trompait davantage en accusant la nature. Elle n'avait point fait de faux pas, elle avait voulu son bien en le faisant naître au pied du Nivolet, dans un coin de France qui n'était pas en France. C'est ainsi qu'elle a préservé de toute atteinte l'originalité de son génie et que, jusqu'à la fin, cette plante, très cultivée, a gardé la fraîcheur et le parfum d'une fleur des Alpes.

Les de Maistre étaient originaires du Languedoc, et quelques-uns de leurs ancêtres avaient figuré avec honneur sur la liste des capitouls de Toulouse. Dès le commencement du XVIIe siècle, la famille s'était divisée en deux branches; les uns demeurèrent en France, les autres vinrent s'établir à Nice, qui depuis longtemps déjà faisait partie du duché de Savoie. De père en fils, on était avocat, puis magistrat. François-Xavier, père de Joseph, après avoir eu la direction du parquet, était entré en 1764, à l'âge de cinquante-huit ans, dans la magistrature assise, en qualité de second président du sénat savoyard. Le premier président, Jacques Salteur III, faisait les honneurs de son hôtel « avec le faste d'un millionnaire et la distinction raffinée d'un marquis de l'ancien régime. » François-Xavier avait des goûts plus simples, et sa fortune était modeste. Tout entier à ses devoirs, il vivait retiré.

Si son buste conservé au château de Bissy ne ment pas, sa physionomie était non-seulement austère, mais terrible. « Les traits taillés à coups de hache, nous dit M. Descostes, le front large et bosselé, l'arcade sourcilière fortement accusée et abritant un œil inquisiteur, le nez irrégulier, s'avançant en saillie menaçante, les lèvres rentrantes et serrées, l'air dur et froid, la tête encadrée d'une perruque savamment frisée et retombant en boucles sur des épaules hautes et massives, le buste drapé dans la robe rouge coupée par le blanc mat de l'hermine et du rabat, Maistre devait être la terreur des coupables, ce bloc de granit rassurait les honnêtes gens. » Il frappait, paraît-il, sans hésiter, dût son arrêt envoyer à la mort des infortunés tels que ce Brunier qui, le 2 mai 1775, fut pendu sous les grands arbres du Verney pour avoir volé 300 francs à M. de Salins. Mais cet inexorable justicier avait dans les affaires privées l'âme haute et généreuse. Un intrigant, qui l'avait desservi et désirait rentrer dans ses bonnes grâces, lui dépêcha un ambassadeur officieux : « Ah! l'animal, s'écria le président, il croit que je m'en souviens. » Partageant sa vie entre l'église Saint-Dominique, le palais et son intérieur, le formidable magistrat était pour tous les siens une loi vivante, il personnifiait comme un vieux Romain

la *patria potestas*, et Joseph fut élevé, selon sa propre expression, « dans toute la sévérité antique. » On pourrait croire qu'un jeune homme qui se sentait dans les veines « du soufre de Provence » tenta plus d'une fois de secouer le joug. Il n'en fut rien, ce régime lui plaisait, et il apprit de son père à aimer l'autorité avant de la comprendre. A l'âge où l'on se passionne pour le fruit défendu, il ne lut jamais aucun livre sans en avoir demandé l'autorisation « au bloc de granit. » Il se dédommagera plus tard, s'il est vrai, comme l'a dit Mme Swetchine, « que de Voltaire il avait tout lu, tout retenu, tout, sans excepter ce qu'on n'avoue guère. »

S'il a toujours vénéré son père, il adorait sa mère. Le chevalier Roze nous la représente comme une mère aussi tendre que vigilante et comme la femme la plus vertueuse de Chambéry, dévote sans cagoterie, sévère et sérieuse sans pruderie, charitable sans ostentation. Elle avait, nous dit-il, « la *judicielle* extrêmement saine, extrêmement juste. » Elle appartenait, elle aussi, à une famille de robe; elle était la fille aînée du sénateur Demotz, juge-mage de la province de Savoie, c'est-à-dire juge ordinaire des bourgeois en matière civile. Grand amateur de belles-lettres et de beaux livres, le juge-mage avait désiré que ses filles fussent à la fois de bonnes chétiennes et des femmes agréables. « Dans cette vieille maison parlementaire, si la journée commençait par des patenôtres, il n'était pas rare de la voir finir par une soirée littéraire où Christine récitait de sa voix harmonieuse des tirades de Racine, son poète préféré, celui dont elle avait appris la langue en même temps que le *Pater* et le *Credo*. » Elle se fit un devoir de le réciter souvent à ses enfans, et Joseph a raconté qu'elle l'endormit plus d'une fois au son de cette incomparable musique : « J'en savais des centaines de vers longtemps avant de savoir lire, et c'est ainsi que mes oreilles, ayant bu de bonne heure cette ambroisie, n'ont jamais pu souffrir la piquette. »

En vingt-quatre ans de mariage, M. et Mme de Maistre avaient eu quinze enfans, dont dix leur survécurent. Ils possédaient entre eux deux une centaine de mille francs, et les traitemens divers du président ne montaient pas à 6,000 livres. Joseph ne faisait point fi des richesses; il a déploré quelquefois la médiocrité de sa fortune. Lorsqu'il était à Saint-Pétersbourg, il se plaignait qu'avec ses 6,800 roubles et son habit vert, il ne pouvait sortir à pied, n'ayant que la pelisse grossière du carrosse, et il comparait son sort à celui des trois enfans dans la fournaise : *Misericordia Domini quia non sumus consumpti*. Il était le moins hypocrite des hommes, il n'a jamais dissimulé l'importance qu'il attachait à la sérieuse question « des petits écus, » et il pensait qu'il est dur d'être pauvre quand on n'est pas le premier venu et qu'on a une dignité à soutenir. « La résignation, écrira-t-il de Sardaigne à son ami le marquis Costa de Beauregard, est une vertu qui est aujour-

d'hui d'un grand usage. On demandait un jour à notre bonne amie Mme Huber : « Comment faites-vous pour vivre avec ce revenu ? » Elle répondit avec ce beau sang-froid que vous connaissez : « Eh ! mon Dieu, on ne vit pas. »

Et cependant il s'est toujours souvenu avec attendrissement de cette vie patriarcale qu'on menait à l'hôtel de Salins et dans laquelle il avait goûté, disait-il, « autant de bonheur qu'on en peut goûter sur la terre. » Les mères attentives et économes font des miracles, et si courtes que fussent leurs finances, les de Maistre ne laissaient pas de vivre. Ce magistrat rigide, cette femme au cœur tendre qui récitait Racine, s'accordaient à penser « qu'il faut amuser les enfans de peur qu'ils ne s'amusent. » Ils célébraient toutes les fêtes. De petits vers, gentiment débités, des sonnets de circonstance, des fleurs de la montagne, un plat d'extra, il n'en faut pas davantage pour embellir la vie.

Le bonheur, a-t-on dit, est plus ami des liards que des louis. Si Joseph avait été élevé par des parens millionnaires, il se serait blasé bien vite sur de petits plaisirs dont il ne se dégoûta jamais, et peut-être n'eût-il pas conservé jusqu'à sa mort cette fraîcheur d'âme, cette vivacité d'imagination qui fait le charme de sa délicieuse correspondance. Il écrit en 1804 à l'une de ses sœurs qu'il soupe quelquefois chez l'impératrice-mère et chez l'empereur, et qu'il pense sans cesse à François Brossard, à l'abbé Latoux, à la rue Macornet et à l'auberge de la Porraz. Sans cesse, il se rappellera le joyeux emploi qu'il faisait de ses vacances, les courses à âne ou en voiture, les rivières où il pêchait la truite, les ruisseaux où il traquait l'écrevisse, les vendanges, les *pressailles* dans les celliers, les parties de quilles, de boules, les promenades dans la montagne. Il se souviendra aussi du fameux fromage mou de la Savoie, qu'on appelle le vacherin. Il fut charmé, ravi de le retrouver à son retour de Russie. L'abbé Rey lui en offrit un qui venait du bon coin. « Jamais je n'en ai mangé de meilleur. Ma femme m'en donne quand je suis sage ou quand elle me croit tel. Mais je la séduis et presque tous les jours j'en tire quelque chose. » Son biographe a raison de dire « qu'il ne dédaignait point les petits côtés de l'existence, » et voilà ce qu'on gagne à naître au pied du Nivolet, dans une maison où la vaisselle plate et les bons morceaux sont le luxe des très grands jours. S'il a beaucoup haï, il n'a jamais rien méprisé, ni l'odeur du vacherin, ni les petites choses, ni les petites gens. A son superbe et farouche mysticisme, il joignait l'exquis naturel d'un Allobroge, qui s'est intéressé de bonne heure « à tout ce qui rampe, à tout ce qui nage, à tout ce qui vole, à tout ce qui chante, à tout ce qui beugle, à tout ce qui bêle. »

Il avait fait ses classes chez les jésuites, et cet « escholier modèle » fut affilié par eux à la grande Congrégation de Notre-Dame de l'Assomption, dite des Nobles ou des Messieurs. Les ennemis des bons

pères n'ont jamais nié qu'ils ne fussent d'admirables instituteurs et qu'ils n'aient inventé d'ingénieuses méthodes pour cultiver les esprits et façonner les âmes. Ils inspirèrent à Joseph, avec la passion de l'étude, la haine de l'église gallicane et du jansénisme, une répugnance invincible aux dogmes tristes, qui enseignent que Dieu commande des choses impossibles, et cette gaîté de l'esprit et de la conscience qui fait bon marché des vains scrupules. Cet intrépide logicien ne laissait pas de croire qu'il est des accommodemens avec les principes. Il lui en coûtera peu de représenter à Victor-Emmanuel Ier, dépouillé de ses États par la Révolution et réduit à la possession de la Sardaigne, que si on lui offre de l'indemniser en Grèce, il fera bien d'accepter, que la religion n'est pas une objection, qu'elle ne gêne que ceux qui la gênent, que le roi de Sardaigne devenu roi de Grèce en sera quitte pour se pénétrer de cette vérité assez simple, « savoir que Dieu sait le grec. » Dans le même temps, il demandait qu'on lui procurât un secrétaire de légation qui fût danseur, dessinateur, comédien, surtout bon musicien, « un homme dont il pût se servir auprès des femmes pour savoir le secret des maris. » On voit qu'il n'avait pas perdu son temps chez les bons pères.

— « Enfin, mon cher ami, je n'aime rien tant que les esprits de famille : mon grand-père aimait les jésuites, mon père les aimait, ma sublime mère les aimait, je les aime, mon fils les aime, son fils les aimera, si le roi lui permet d'en avoir un. » — Il fait un cas infini de ce corps enseignant, prêchant, catéchisant, civilisant, instituant. Hélas ! le siècle est ainsi fait que tout cela ne vaut pas pour lui une échoppe de quincaillerie et qu'il donnerait la régénération d'une âme humaine pour une aune de taffetas : « Qu'un souverain aime à jeter quelques gouttes d'eau de rose sur cette boue, elle ne manque pas de crier : « Vous me salissez !» Il faut la laisser dire et verser double dose. » Mais attendez la fin, et vous reconnaîtrez que jusque dans sa manière d'aimer et de défendre ses anciens maîtres, il se montre leur élève. Il déclare que malgré la très juste affection qu'il leur porte, s'il était ministre, il n'irait point trop vite : « J'aurais toujours devant les yeux deux axiomes. » Le premier est de Cicéron : « N'entreprends jamais dans l'Etat plus que tu ne peux persuader. » L'autre, de moi, indigne : « Quand tu baignes un fou, ne t'embarrasse pas de ses cris. » Il faut prêter l'oreille à ces deux maximes et les balancer l'une par l'autre. »

Toutefois il ne fut jamais qu'un médiocre casuiste, il y avait en lui quelque chose qui résistait, et sa grande naïveté fut de se croire habile. La petite politique l'intéressait peu. Les ministres de son roi qui avait cru faire merveille en l'envoyant à Saint-Pétersbourg le tenaient avec raison pour un informateur sagace, mais pour un négociateur insuffisant et pour un conseiller casse-cou. Il eut toujours du goût pour les vérités dangereuses et se fit traiter quelquefois de jacobin. *Fors*

l'honneur nul souci, telle était la devise de sa famille ; ce n'est pas celle d'un prince dépossédé qui aspire à remonter sur son trône. Quelque peine qu'il se soit donnée pour s'assouplir, cet élève des jésuites porta toute sa vie la marque de la montagne.

Il avait seize ans quand il quitta pour la première fois la maison paternelle. Au moment où il monta dans la vieille voiture qui devait le conduire au-delà des monts : « Allez, mon enfant, lui dit la présidente, et souvenez-vous de Dieu, de votre nom et de votre mère. » On l'envoyait à Turin pour y faire ses études de droit. Il travailla avec tant d'ardeur, que trois ans plus tard il recevait des mains du chancelier de l'université l'anneau du doctorat. Dès son retour à Chambéry, il se fit recevoir au barreau, et après un stage de deux années, il entra au parquet comme substitut de l'avocat fiscal-général. Le ministère public ne concluait pas oralement à l'audience ; il rédigeait son avis motivé, et la minute, mise à la disposition du président pour le délibéré, était déposée au greffe avec l'arrêt. M. Descostes a retrouvé dans les archives du sénat de Savoie les *conclusions* de Joseph de Maistre ; elles sont remarquables par la netteté des vues, la rigueur de la logique, la fermeté du style. Il eut à s'occuper d'une plainte portée par une paroisse contre son curé, qu'elle accusait de concussion dans le recouvrement de ses redevances. Il concluait au rejet de l'action publique . « Le sénat aura remarqué mille fois comme moi que, du combat journalier de l'avarice qui demande et de l'avarice qui refuse, il résulte un état de choses assez tolérable et souvent meilleur que celui qui résulterait de l'action immédiate de l'autorité avec tout son appareil. Ces sortes d'abus peuvent se traiter civilement. Quand la justice criminelle se lasse sur de petits objets, elle manque de force dans les grandes occasions. » La plupart des magistrats auxquels il s'adressait étaient moins philosophes que ce jeune substitut.

Tout en s'acquittant consciencieusement de ses nouveaux devoirs, il continuait ses études, et se levait à quatre heures du matin pour lire Aristote, Platon, Plutarque, Horace et Virgile, qu'il annotait, commentait la plume à la main. La jurisprudence, l'algèbre, le grec, l'anglais, l'occupaient tour à tour. Il s'était fait une loi de travailler jusqu'à quinze heures par jour. M. Albert Blanc l'a représenté comme un anachorète que la solitude avait rendu absolu, dédaigneux et hautain dans ses doctrines, et qui avait acquis par son travail cellulaire « la rigidité magistrale des moines de Zurbaran (1). » Mais on peut travailler comme un bénédictin et n'être pas un moine. Joseph de Maistre était le plus sociable des hommes ; peut-on se passer du monde quand on a tant d'esprit ? Personne ne fut moins rigoriste dans le choix de

(1) *Mémoires politiques et correspondance diplomatique de Joseph de Maistre*, par Albert Blanc.

ses relations. Intolérant pour les idées, il était infiniment tolérant pour les individus. Il l'a dit lui-même, il habitera quatre ans « une contrée protestante très instruite, » il en passera quatorze « dans une région gréco-russe, » et il se fera partout des amis. C'est d'une Genevoise, Mme Huber-Alléon, apparentée aux Necker, qu'il a fait ce charmant portrait : « Vous ne sauriez croire à quel point cette pauvre femme m'est présente ; je la vois sans cesse avec sa grande figure droite, son léger apprêt genevois, sa raison calme, sa finesse naturelle, son badinage grave. Elle était ardente amie, quoique froide sur tout le reste. Je ne passerai pas de meilleures soirées que celles que j'ai passées chez elles, les pieds sur les chenets, le coude sur la table, pensant tout haut, excitant sa pensée et rasant mille sujets à tire d'aile, au milieu d'une famille bien digne d'elle. »

Il aimait la discussion, les menus propos ne lui déplaisaient point, et quand il trouvait « l'amitié en pantoufles, il raisonnait pantoufle avec elle. » Dormant peu, il avait du temps pour tout, pour « l'abominable procédure » comme pour Pindare, pour les vieux sacs à grimoires comme pour le salon du marquis d'Yenne, les pique-nique, les parties de campagne, ce qu'on appelait alors les journées anglaises. Les moines de Zurbaran n'ont jamais composé de petits vers ; il en faisait au pied levé. Les archives de Saint-Genix possèdent un impromptu de sa façon, intitulé *les Cinq voyelles :*

Je suis épris de la charmante Issec,
Et je trouve son joli bec
Plus frais que le sorb... ec.
J'irais pour elle à La Mecque;
Elle eût rendu fou Sénèque...
O ! mort, si tu lui donnes échec,
Viens m'enlever avec !

Les vrais moines sont très incurieux des choses de la terre, et Joseph de Maistre, dès sa jeunesse, eut toutes les curiosités. A l'âge de quinze ans, il était entré dans la confrérie des Pénitens noirs. Plus d'une fois, pieds nus, enveloppé dans sa cagoule, dont le capuchon était percé de deux trous à la hauteur des yeux, il avait passé *la nuit du condamné* et assisté à son supplice, et c'est sous les beaux ombrages du Verney qu'il avait fait connaissance avec le bourreau, avec cet être sinistre qu'il a peint dans des pages inoubliables et qui, sa tâche finie, s'écrie dans la joie de son cœur : « Nul ne roue mieux que moi ! » Plus tard, à peine revenu de Turin, il voulut s'initier aux secrets de la franc-maçonnerie, et ce pénitent noir se fit affilier à la loge de la Parfaite-Union, qui ne tarda pas à l'élever à la dignité de grand-orateur. Que leurs lumières leur vinssent de Dieu ou du diable, il eut toujours de la sympathie pour les illuminés — : « Je consacrai jadis beaucoup de

temps à connaître ces messieurs, écrivait-il en 1816. Mais j'en suis demeuré à l'église catholique romaine, non sans avoir acquis une foule d'idées dont j'ai fait mon profit. »

Il n'en disait pas assez; l'homme qui a écrit *les Soirées* et le livre du *Pape* avait eu quelque temps des complaisances marquées pour le deisme humanitaire. Rousseau avait déteint sur lui; il suffit pour s'en convaincre de lire son *Éloge de Victor-Amédée III*, qui fut son premier écrit : « La liberté, insultée en Europe, a pris son vol vers un autre hémisphère; elle plane sur les glaces du Canada, et du milieu de Philadelphie, elle crie aux Anglais : « Pourquoi m'avez-vous outragée, vous qui vous vantez de n'être grands que par moi ? » Plus tard, ayant à prononcer le discours de rentrée du sénat, il choisit pour sujet *la vertu*. Dieu n'était plus pour lui que le grand Être, et il déclarait que les rois ne doivent être obéis que lorsqu'ils ne violent pas eux-mêmes les lois fondamentales. Il est vrai qu'après s'être donné, il se reprit bien vite, et qu'en 1784, appelé une fois encore à haranguer le sénat, il s'écriait : « Ce siècle, qui a fait et préparé de si grandes choses, trop souvent par de mauvais moyens, se distingue de tous les âges passés par un esprit destructeur qui n'a rien épargné. Lois, coutumes, systèmes reçus, institutions antiques, il a tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit pas encore. » Voilà un langage tout nouveau, et le jeune substitut que le sénat de Savoie entendit ce jour-là n'était plus le grand-orateur d'une loge maçonnique; mais ce n'est pas non plus un pénitent noir, c'est le futur prophète s'essayant à son métier.

Quoiqu'il ne méprisât ni ses occupations ni ses amusemens, il n'y trouvait pas toujours son compte, et par momens il se sentait né pour autre chose. Le jour où son ami de Juge, nommé récemment substitut, parut pour la première fois au parquet, il lui présenta un dossier poudreux, un sac de procureur, et lui dit : « Vous allez savoir, monsieur, combien cela sent bon. » Ce méditatif se plaisait à creuser les grands problèmes comme les voyageurs hardis aiment à longer les précipices, et on le condamnait à conclure sur la demande en revendication que Têtu de Montagnole avait engagée contre son voisin, au sujet d'un lopin de terre sis au mas de Lélia, sous les numéros 1708 et suivans de la mappe de 1738. Il avait l'esprit inquiet, et sa tête, nous dit-il, était « chargée, fatiguée, aplatie par l'*énorme poids du rien*. »

Dans ses heures de mélancolie, ses plaisirs lui semblaient médiocres comme ses devoirs. Rousseau, qui a beaucoup aimé les Savoyards, disait que s'il était une petite ville au monde où l'on goûtât les douceurs de la vie dans un commerce agréable et sûr, c'était Chambéry, que les femmes y étaient belles et pourraient se passer de l'être. Joseph de Maistre avait une vive admiration « pour le voyage de Meillerie et pour les grandes herbes de Werther. » Mais ces grandes herbes et ce voyage

n'étaient pour lui que de la littérature. Partageant les femmes en deux espèces bien distinctes, il respectait infiniment celle qui file, se cache et met au monde des enfans dont elle fera des hommes. Quant à la femme qui ne file pas et se montre, il la regardait comme « un bel animal pour lequel il avait une inclination naturelle. » Ce Voltaire retourné n'a jamais connu le romantisme de la grande passion, et jamais il n'a cherché sur la terre une Julie ou une Elvire. Il se maria sur le tard et ne fit pas un mariage d'amour. Si Françoise-Marguerite de Morand fixa son choix, c'est qu'il l'avait longuement étudiée, et s'était convaincu qu'elle appartenait bien à la race « des faiseuses, des couveuses, des poules. » Il était sûr qu'elle aurait soin « de ses petits écus » et qu'elle le dispenserait de s'occuper de beaucoup de choses auxquelles il n'aimait pas à penser, que désormais il trouverait toujours à leur place son habit de ville et ses souliers à boucles d'argent. Il était sûr aussi que cette femme circonspecte, qu'il appelait « sa Prudence, » lui donnerait, dans l'occasion, de bons avis. « Je suis, écrivait-il en 1806, le sénateur Pococurante, et surtout je me gêne peu pour dire ma pensée. Elle, au contraire, n'affirmera jamais avant midi que le soleil est levé, de peur de se compromettre. Elle sait ce qu'il faudra faire ou ne pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin, pour éviter un inconvénient qui autrement arriverait dans la nuit du 15 au 16 mars 1810. — Mais, mon cher ami, tu ne fais attention à rien. — Mais, ma chère enfant, laisse-moi tranquille ; je prévois que je ne prévoirai jamais, c'est ton affaire. »

Si l'homme et la femme ne lui plaisaient pas toujours, la politique allobroge lui causait quelquefois des nausées. Il avait le culte de l'autorité, mais elle se montrait à lui sous un visage qui lui répugnait. Si dévoué qu'il fût à ses rois, il leur reprochait d'admirer trop la *batonocratie* prussienne et de l'avoir introduite dans leurs Etats. Les commandans de place, nous dit M. Descostes, étaient alors tout-puissans en Savoie, et ils mettaient leur nez partout. Démêlés de famille, intrigues amoureuses, coupes de barbes, formes de chapeaux, tout était de leur ressort, et leurs carabiniers menaient le délinquant au violon. S'avisait-il de protester, ils lui fermaient la bouche en disant : *Ma y n'y a pas de questione!* Et en effet il n'y avait pas de questions, puisqu'ils faisaient à la fois les demandes et les réponses. En sa double qualité de magistrat et d'idéaliste, Joseph de Maistre abhorrait le régime policier et la politique de corps de garde : « Donnez-nous à qui vous voudrez, même au Sophi de Perse, mais délivrez-nous des majors de place piémontais ! » On ne l'en délivra pas, cette institution a fleuri longtemps encore. En 1824, raconte M. Descostes, un brigadier de gendarmerie s'avisa que le tambour-maître de la garde urbaine de la Roche avait des moustaches qui lui donnaient l'air d'un carbonaro, « des moustaches longues, nuisibles au gouvernement. » On invita

M. le syndic à les lui couper bien vite, « pour éviter quelque circonstance funeste à son égard. »

Joseph avait d'excellens amis, mais ses amis eux-mêmes ne le comprenaient qu'à moitié, et il y avait des choses qu'il ne pouvait se dire qu'à lui-même. — « Dans mes momens de solitude, écrira-t-il un jour à son frère Nicolas, je jette ma tête sur le dossier de mon fauteuil, et je me rappelle ces temps où, dans une petite ville de ta connaissance, la tête appuyée sur un autre dossier, et ne voyant autour de notre cercle étroit que de petits hommes et de petites choses, je me disais : Suis-je donc condamné à vivre et mourir ici comme une huître attachée à son rocher ? » — Quand on s'ennuie et qu'on a le don du style, on écrit; mais sur quoi ? Il ne fut jamais tenté, comme son frère Xavier, de faire le tour de sa chambre et de raconter son voyage à l'univers. Il était né avec le génie de l'éloquence ; ses conclusions de substitut et ses discours de rentrée en font foi. Il faut à l'orateur de grands sujets et un grand public; le public et les sujets, tout lui manquait. Son inquiétude était celle d'un noble et vigoureux talent qui cherche sa destinée et qui, désespérant de se la faire à lui-même, attend que le ciel lui vienne en aide. Son attente ne fut pas trompée; la révolution française fit gronder son tonnerre, et de ce jour, il ne s'ennuya plus.

Une grande haine pouvait seule l'inspirer, il passera le reste de ses jours à s'en nourrir. Depuis longtemps il s'était défié de la philosophie du XVIIIe siècle; mais elle venait de lui dire son secret en prenant la Bastille. Le masque était tombé, il a vu le visage, il a contemplé le monstre. Ce qui l'intéresse le plus dans la révolution, c'est sa métaphysique, qui le révolte, et, débrouillant ce qu'il y avait encore de confus dans ses propres idées, il les formule et se fait une doctrine de combat. « Mon aversion pour tout ce qui se passe en France, écrivait-il en 1791, devient de l'horreur. Je comprends très bien comment ces systèmes, en fermentant dans des têtes humaines, se tournent en passion. Croyez qu'on ne saurait trop abominer cette abominable assemblée. Les massacres, les pillages, les incendies, ne sont rien ; mais l'esprit public anéanti, l'opinion viciée à un point effrayant, en un mot la France pourrie, voilà l'ouvrage de ces messieurs ! » Il a désormais une occupation digne de lui. Que lui importent aujourd'hui les affaires de Têtu de Montagnole et le lopin de terre sis au mas de Lélia ! Le substitut de Chambéry est devenu l'avocat-général de la providence, et c'est au monde entier qu'il parle. Il requerra contre les disciples de Voltaire et de Rousseau, contre les apôtres du mal, la *canaillocratie*, et plus tard contre l'homme extraordinaire « qui était venu du ciel comme en vient la foudre. » Au surplus, si grands que soient les hommes, ils ne sont rien pour lui, il ne voit en eux que les exécuteurs aveugles d'un mystérieux décret, les instrumens du ciel, qui a voulu

donner une terrible leçon aux rois et aux peuples. Il s'est convaincu dès le premier jour que tout est « miraculeusement mauvais » dans la révolution ; il la déclare satanique dans son principe, et il est fier et heureux d'avoir affaire au diable. Cette imagination ardente cherchait une proie ; elle l'a trouvée, elle la tient et ne la lâchera plus.

La Savoie, la vie patriarcale, son père, sa mère, les jésuites, ses fonctions de magistrat comme les rochers et les torrens des Alpes l'avaient fait ce qu'il était. Mais c'est la Révolution qui lui a fourni l'emploi de son éloquence et de son génie. Il lui doit d'avoir écrit des livres qui sont restés, d'avoir durant de longues années dogmatisé et prophétisé, deux des plaisirs les plus vifs que puissent éprouver certains hommes. Hélas ! elle lui a causé aussi de grandes tristesses en se plaisant à démentir quelques-unes de ses prédictions. Il avait annoncé le prochain rajeunissement de l'Europe par une effusion nouvelle de l'esprit divin, et quand l'homme extraordinaire eut disparu, on en revint aux vieilles pratiques, aux vieux abus, aux vieux moyens de gouvernement. Il croyait que la grande crise aboutirait « à l'exaltation du catholicisme et de la monarchie » et servirait à établir le règne de Dieu sur la terre ; elle n'avait servi qu'à établir la puissance de cette Autriche « sans foi, sans mission et sans amour, » qu'il détestait de toute son âme comme la plus implacable ennemie de son roi. « Après s'être alliés en Jésus-Christ notre Sauveur, pourquoi et à quel propos s'allier en Metternich ? » Dieu ne s'était pas montré, et ceux qui se donnaient pour ses représentans n'avaient rien de divin. Il s'était flatté aussi que Victor-Emmanuel, instruit par le malheur, s'occuperait de rendre son autorité agréable à ses peuples, et Victor-Emmanuel croyait tout sauver en pourchassant les suspects, les moustaches longues, nuisibles au gouvernement, et en renforçant le pouvoir des majors de place. A la vérité, on se croyait tenu de récompenser les services rendus par le comte de Maistre ; mais on lui trouvait l'esprit trop libre, l'âme trop généreuse, et on se défiait de lui.

Il disait dans ses dernières années : « Je meurs avec l'Europe ! » et il confessait que l'un des plus grands chagrins de la vie est de voir la bonne cause défendue par des gens qu'on ne peut aimer. Mais ce qui l'affligeait encore plus, c'est que la Révolution n'avait pas dit son dernier mot, que les Bourbons restaurés avaient jugé nécessaire de se mettre en règle avec le diable en octroyant à leurs sujets une charte constitutionnelle, et que la France, gangrenée par les idées modernes, semblait prendre goût à sa maladie et s'appliquait à la faire durer. « — Tout cela pourrira, madame la marquise, disait un prêtre morose à Mme de Sévigné. — Tout cela, répliqua-t-elle, n'est pas encore pourri ! »

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 juin.

Par une singularité précieuse, qu'il importe de signaler, les députés que nous élirons dans sept semaines seront issus du même mode de scrutin que ceux qu'ils remplaceront. C'est la seconde fois seulement, depuis un quart de siècle, que cette perpétuité se produit chez nous.

Au scrutin uninominal de 1869 succéda le scrutin de liste de 1871, puis le vote par circonscription de 1876, ensuite le vote par département de 1885, enfin le scrutin d'arrondissement de 1889. Cette fois, bien que d'ingénieux novateurs aient proposé le « scrutin de liste par arrondissement, » il n'a pas été sérieusement question de savoir si le suffrage universel procéderait, en gros ou en détail, au recrutement de ses délégués ; mais la chambre n'en a pas moins consacré bon nombre de séances testamentaires à régler l'ordre de sa succession. D'abord, elle s'est appliquée, pour éviter que l'électeur ne fût en butte à aucune pression, pour lui laisser par conséquent plus de liberté dans ses choix, elle s'est appliquée à restreindre, à rogner de mille façons la liste des éligibles, en établissant l'incompatibilité de fonctions de toute nature avec le mandat de député.

Dans un vaudeville de Ludovic Halévy on faisait connaître, par prudence, aux convives d'un dîner de noces, les « choses dont il ne fallait pas parler devant M. le comte Escarbonnier, » personnage de marque, honorant la fête de sa présence, qu'on devait éviter de contrarier ; ainsi la majorité de la chambre a cru devoir dresser un état des « gens qu'il ne faut pas laisser se présenter aux électeurs, » parce qu'il convient d'empêcher les électeurs d'être violentés. Or la candidature de ces personnes exclues aurait un caractère officiel tellement prononcé, que nul ne pourrait lutter contre elles avec succès. « Le mandat de

député est incompatible avec toute fonction publique rétribuée, » tel est le texte auquel la chambre s'arrêta. La brigue même du mandat serait interdite aux fonctionnaires : leur démission ou leur mise en disponibilité devrait précéder leur déclaration de candidature.

Puis, l'émulation s'en mêlant, et la question s'étant posée de savoir à qui s'appliquerait la qualité de fonctionnaire, on proposa que « toute personne fût inéligible qui aurait un traité avec l'État, ou qui serait employée par des individus ayant un traité avec l'État. L'on fit voter d'enthousiasme le premier et une partie du second paragraphe de cette disposition, qui eût frappé d'incapacité plus de cent députés actuels, en l'interprétant dans son sens le plus libéral, et qui, si l'on se fût attaché à son esprit, eût infligé la déchéance électorale aux simples abonnés du téléphone.

Un argument utilisé par plusieurs orateurs, au cours de la discussion, avait été l'exemple de l'Angleterre où, naturellement, tout est admirable. Il existe en effet, de l'autre côté de la Manche, une loi qui écarte de la chambre des communes ceux qui ont passé un traité avec l'État; mais cette clause a plus de cent ans de date, elle remonte aux commencemens du règne de George III, et elle amène parfois des conséquences ridicules : sir Sidney Waterlow fut exclu, en 1868, parce qu'il fournissait du papier à une administration quelconque, et, en 1874, M. Ramsay, parce qu'il était porteur d'une action, évaluée douze francs, dans une compagnie de steamers chargée du service des postes entre l'Angleterre et l'île d'Islay.

Nous ne serons pas exposés en France à des résultats aussi excentriques, car, suivant un revirement qui n'a pas lieu de nous étonner, ces restrictions des droits du candidat et aussi des droits de l'électeur, adoptées le lundi, ont été repoussées pour la plupart le jeudi suivant. Seule, l'inéligibilité des fonctionnaires proprement dits, parmi lesquels ont été classés les ministres du culte payés par le trésor, subsiste dans le projet envoyé au Sénat. Cette mesure, vieux souvenir de l'esprit anticlérical d'il y a dix ans, *aurait* pour résultat d'obliger les électeurs, s'ils tenaient absolument à confier leurs intérêts temporels à un clerc, à nommer un dominicain ou un jésuite, au lieu d'un évêque ou d'un curé. Je parle ici au conditionnel, puisque chacun sait que l'article, établissant les incompatibilités nouvelles, sera purement et simplement rejeté au Luxembourg.

Tandis que les uns, dans la chambre, prétendaient exclure des dignités électives ces ingénieurs, professeurs, magistrats et autres catégories de personnes, douées de savoir et généralement peu fortunées, celles-là mêmes à peu près pour lesquels on demandait sous Louis-Philippe l'entrée dans le corps électoral par la formule « d'adjonction des capacités, » d'autres représentans s'efforçaient, par la proposition

Hubbard sur la limitation des frais de candidature, d'en écarter les millionnaires. Il faut, disait M. de Douville-Maillefeu, « chasser les sacs d'écus à deux pieds et sans cœur. » Le vœu de quelques individualités de l'extrême gauche, pour lesquelles l'argent a toujours mauvaise odeur, serait évidemment de rendre l'accès du palais Bourbon aussi difficile aux riches que celui du royaume des cieux. Sans admettre, comme le fougueux député de la Somme, que les gens qui ont plus de 30,000 livres de rente soient nécessairement des monstres d'égoïsme, on ne peut que regretter l'influence et le rôle excessif de l'argent dans les élections d'aujourd'hui, — ce qui pourtant n'empêche pas les candidatures ouvrières d'aboutir, — mais ce vice, qui n'est pas particulier à la France contemporaine, puisque l'Amérique nous offre en ce genre d'assez beaux modèles, a été celui de toutes les démocraties.

C'est, je crois, une banalité de faire remarquer que la prépondérance sociale de l'argent est d'autant plus grande, qu'elle n'est contrebalancée par aucune autre, et l'on sait quels furent les excès de la ploutocratie dans les derniers temps de la république romaine. Nous en sommes bien loin encore, Dieu merci ! Quant à fixer la dépense des candidats à 300 francs par mille électeurs inscrits, pour chaque tour de scrutin, la majorité a eu le bon sens de reconnaître que c'était proprement impossible.

Une autre proposition a été repoussée, non sans de vifs débats, qui avait pour objet le renouvellement partiel de la chambre, par moitié ou par tiers, tous les deux ou trois ans. Ceux qui rêvaient, pour les chambres futures, la mise en pratique du *non omnis moriar*, déjà en vigueur au sénat, faisaient remarquer que les propositions de loi émanées de l'initiative parlementaire sont frappées de caducité lorsque la chambre des députés atteint le terme de son mandat. Ils insistaient sur l'énorme déchet qui se produit ainsi, à la fin de chaque législature, de projets longuement étudiés, qui tombent dans l'eau. Avec chaque assemblée nouvelle on est obligé de tout recommencer sur nouveaux frais. Ceux qui pensent au contraire qu'une assemblée à la Jeannot, qui se renouvellerait tantôt par la lame et tantôt par le manche, serait en communion moins immédiate et moins intime avec le pays dont elle tient ses pouvoirs, répliquaient, — et ç'a été l'avis du gouvernement exprimé par le président du conseil, — que le sénat suffisait dans nos institutions pour représenter l'esprit de permanence, que la loi nouvelle aurait quelque caractère de méfiance vis-à-vis des électeurs, qui ne pourraient plus avoir tous la parole en même temps et ne manifesteraient désormais leur volonté que par fractions. Les adversaires du projet ajoutaient qu'au point de vue de l'agitation du pays, elle ne serait pas moindre et qu'en outre elle serait plus fréquente.

La majorité s'est rangée à cette opinion ; elle a repoussé cette modification constitutionnelle dont le besoin ne se fait nullement sentir, et nous estimons qu'elle a eu raison. Elle agira aussi sagement en refusant de conférer la pérennité, dans le passage d'une législature à l'autre, aux propositions d'initiative parlementaire, même à celles qui ont été l'objet d'un rapport plus ou moins favorable. Il est fort heureux que les élections générales viennent, tous les quatre ans, débarrasser les bureaux du fatras qu'y accumule une déplorable fécondité. La multiplicité des projets, dus aux imaginations individuelles, est une plaie, et l'indulgence des commissaires chargés d'en opérer le tri, et qui font très mal leur métier de crible, en est une autre. Le député qui a « quelque chose là » et qui veut faire sortir ce « quelque chose » est un fléau. Certes, nous ne mettons pas en doute sa sincérité et nous lui trouvons des excuses : la première est dans l'importance que nous accordons tous à ces manifestations d'activité.

Il est beau d'être législateur, mais il est cent fois plus beau d'être un législateur connu, dont le nom fait le tour du monde, dans la presse internationale, en beaucoup moins de quatre-vingts jours, dont les journaux enregistrent les déplacemens et les migraines, dont le portrait figure aux vitrines entre celui d'une actrice et celui d'un empereur. Cette passion si humaine, si honorable et si répandue, de se livrer en pâture à la curiosité de ses concitoyens, quoi de plus facile pour un député que de la satisfaire ! Le dépôt d'un projet de loi, d'un simple amendement, le popularise ; on en glose, on en dispute ; on dit « la loi un tel » pendant deux semaines, pendant six mois. En quelques décades, l'heureux mortel qui a perpétré la chose arrive à une notoriété que n'importe quel savant ou quel artiste obtient à peine par trente années de labeur continu.

Je dis la notoriété, et non la gloire, en admettant, selon la définition de Sainte-Beuve, que la notoriété consiste à être célèbre de son vivant et la gloire à l'être surtout après sa mort. Mais, pour le plus grand nombre, la notoriété suffit. Et cette innocente manie n'aurait aucun inconvénient si elle ne faisait gaspiller à la représentation nationale un temps qu'elle pourrait employer à un petit nombre de ces réformes utiles, dont la conception est aussi aisée que l'enfantement en est douloureux. Après deux, trois, dix séances, la « loi un tel » s'évanouit au plein jour de la discussion ; mais l'homme reste, il demeure une manière de personnage, et, parfois, c'est tout ce qu'il voulait.

Souvent aussi il n'y a, dans son affaire, aucun charlatanisme : ce six-centième de souverain, frais débarqué de sa province, est comme le jeune homme à son début dans la vie ; il rêve de grandes choses, de belles choses ;.. il entend être mieux qu'une machine à voter, mieux surtout que le « député-commissionnaire, » que les électeurs envoient,

non-seulement chez les ministres, mais encore chez les fournisseurs, hâter l'expédition de leurs commandes et jusque dans les bureaux de nourrices choisir des sujets idoines pour leurs nouveau-nés. Il se berce, lui, de marquer de son empreinte l'histoire politique de sa patrie ; mais, ou les circonstances lui sont contraires, ou il avait plus d'ambition que de talent, et il ne trouve rien à léguer à l'admiration de la postérité qu'un projet d'utilité médiocre, qui reste accroché dans une commission quelconque, heureusement embarrassé par les formalités que le règlement espace sur la route parlementaire comme des obstacles judicieux. Ces obstacles ne sont-ils pas trop faciles à franchir ou à tourner, puisque M. Barthou nous a révélé que, depuis quatre ans, la chambre actuelle a été saisie de 2,283 affaires, pour l'examen desquelles elle a nommé 377 commissions. Évidemment, ce chiffre prestigieux de 2,283 affaires comprend les projets d'intérêt local, tout le billon législatif, auquel on réserve à tort la sanction de l'assemblée nationale, où il ne peut être l'objet d'aucun examen sérieux.

Ce grand effort collectif d'une législature ne fait que mieux ressortir la disproportion du résultat obtenu. Il en est à Paris du pouvoir législatif comme de l'exécutif : de même qu'il y a trop de signatures à donner dans les ministères, il y a au palais Bourbon trop de sessions, trop de séances et trop d'affaires. Aussi qu'arrive-t-il ? Les affaires traînent et les bancs des députés sont aux trois quarts vides, à moins qu'il n'y ait au programme quelque scandale bête, comme celui de la semaine dernière, où un naïf, trompé par un groupe de pauvres agitateurs qui en veulent à tout le monde de n'avoir pu réussir à rien, apporte solennellement à la tribune de soi-disant papiers d'État, dérobés à l'Angleterre, qui se trouvent être tout simplement les élucubrations d'un escroc.

En ce moment où une proposition de loi, qui sera d'ailleurs repoussée et fera perdre seulement quelques journées de travail, a pour objet de rendre le vote obligatoire pour les électeurs, on se demande si l'on ne devrait pas plutôt rendre obligatoire le vote personnel pour MM. les députés, qui délèguent leur boîte à bulletins à un collègue et légifèrent par procuration. Je sais bien qu'un absentéisme analogue sévit dans les assemblées délibérantes de presque toute l'Europe, qu'on signale des faits semblables à Berlin, à Londres et à Rome. A Paris, lorsque les procès-verbaux constataient, il y a trois semaines, que la loi sur les accidens du travail était votée par 506 voix contre 10, il n'y avait exactement que 84 membres dans la salle. Mieux vaudrait diminuer le *quorum* nécessaire pour la validité des votes, et exiger la présence réelle des votans, que de tolérer ces avalanches de bulletins déposés par un seul représentant, au nom de quinze ou vingt collègues absens dont il a la confiance.

Il est, en matière de travail personnel, un exemple que l'on peut proposer pour modèle à notre corps législatif, c'est celui de notre premier corps judiciaire : la loi oblige les conseillers à la cour de cassation à recopier eux-mêmes leurs rapports, dans les affaires dont ils sont chargés, depuis la première ligne jusqu'à la dernière. Si l'on exige ainsi des magistrats de l'ordre le plus élevé le strict accomplissement d'une besogne matérielle aussi fastidieuse, — parmi les documens insérés dans ces rapports figurent *in-extenso* une partie des pièces de procédure, notamment les jugemens et arrêts contre lesquels est formé le pourvoi, — c'est afin de s'assurer que, parvenus au faîte des honneurs de leur carrière, touchant aussi à cette heure où la vieillesse les sollicite au repos avant que la limite d'âge ne les ait atteints, ils ne puissent se reposer sur d'autres du soin de trancher les questions qui leur sont soumises.

C'est par de tels moyens que l'on a conservé, dans l'opinion publique, à la plus haute compagnie des « gens de robe longue » le crédit et l'autorité dont le récent arrêt de l'affaire de Panama vient de donner une nouvelle preuve. Malgré M. l'avocat-général Baudouin, qui concluait à la confirmation pure et simple de l'arrêt condamnant MM. Charles de Lesseps, Fontane et Eiffel, la cour suprême a déclaré que la prescription était acquise aux faits incriminés. Par conséquent, les prévenus ne pouvaient plus être recherchés à raison de ces faits, et l'arrêt du 9 février, qui constituait une violation de la loi, a été annulé. La décision de la cour de cassation, fondée sur un point de droit, a été accueillie avec respect et sans étonnement par tous ceux qui savent combien les textes sont susceptibles d'interprétations diverses et contradictoires.

Mais elle a été surtout agréable à ceux qui avaient trouvé excessif et dépourvu de base juridique le délit d'escroquerie et d'abus de confiance dont plusieurs anciens administrateurs de Panama avaient été déclarés coupables. Que l'affaire de Panama ait été conçue, ou plutôt adoptée fort à la légère, par un homme que l'opinion s'est appliquée à griser d'encens de 1872 à 1880, après l'avoir abreuvé de dégoûts de 1856 à 1868, que cet homme, audacieux jusqu'à la présomption et ennemi des calculs trop précis, se soit figuré qu'ayant percé un isthme il en percerait bien deux ; qu'il ait rencontré des difficultés auxquelles il ne s'attendait pas, difficultés qui, d'ailleurs, n'étaient peut-être pas insurmontables, mais semblaient devoir rendre tout à fait insuffisante la rémunération des capitaux employés ; que la recherche de ces capitaux soit devenue de plus en plus difficile et onéreuse, à mesure que l'opération devenait pécuniairement moins bonne ; qu'au même temps l'accomplissement des travaux se fît avec plus de lenteur et plus de cherté, parce que les entrepre-

neurs avaient de plus en plus d'exigences et que les directeurs étaient de moins en moins en état de choisir; qu'un beau jour on ait, — la métaphore est ici à sa place, — jeté le manche après la cognée, telle est, présente à toutes nos mémoires, l'histoire de ce Panama où M. Ferdinand de Lesseps, qui avait eu son Austerlitz à Suez, a trouvé son Waterloo, affaire désastreuse dans la gestion de laquelle il y a eu des négligences incroyables, et un coulage démesuré.

L'action civile reste ouverte aux intéressés qui désireraient y recourir; on peut admettre que la faute lourde des administrateurs fasse accueillir les poursuites en responsabilité qui leur seraient intentées. Mais l'action publique n'était pas ici de mise; et la preuve, c'est que ceux mêmes qui l'avaient demandée avec le plus d'ardeur ont changé d'avis et se sont émus de pitié, une fois qu'ils se sont trouvés en présence des articles du code, par lesquels les condamnés ont semblé à leur tour transformés en victimes.

Ainsi qu'on le prévoyait, le fait dominant des élections allemandes, qui ont eu lieu les 15 et 24 de ce mois, a été le succès des socialistes et la défaite des progressistes, aussi bien des dissidens, nuance de l'*union libérale*, conduits par MM. Rickert et Hinze, que des *libéraux-démocrates* restés fidèles à M. Richter. Ce dernier groupe, au premier tour de scrutin, n'avait pu faire passer un seul de ses membres, pas même son chef. Les progressistes figuraient dans l'ancien Reichstag au nombre de 68; dans le nouveau les libéraux-démocrates, qui forment le gros du parti, ne sont plus que 23, et les membres de l'union libérale que 12. Ceux-ci d'ailleurs, depuis leur adhésion au projet de loi militaire amendé par le baron de Huene, combattent dans les rangs du gouvernement. Quant aux socialistes, qui n'étaient que 36 dans l'assemblée de 1890, ils sont aujourd'hui 45. L'effectif des autres partis offre moins de changement : les conservateurs de toute nuance passent de 86 à 100; le parti du centre de 104 à 93, dont 10 favorables à la loi militaire; les nationaux-libéraux de 43 à 50; l'importance des autres groupes reste sensiblement la même que dans le parlement dissous au mois de mai; seulement un groupe nouveau s'est formé, celui des antisémites, qui compte 16 membres au lieu de 5.

On se fera une idée de l'extrême désagrégement des opinions, durant la période électorale, par ce fait que près de 1,400 candidats se sont mis sur les rangs pour les 397 collèges du Reichstag. Beaucoup de ces candidats étaient de nuance mixte et ne rentraient exactement dans le cadre d'aucun parti; à Munich, par exemple, le candidat catholique était revendiqué par le centre et par les antisémites, le progressiste était à demi national-libéral. Aussi le corps électoral n'a-t-il pu arriver du premier coup à une décision ferme, et la moitié seulement des députés avaient été élus au scrutin du 15 juin qui avait fourni 183 bal-

lottages. De ce que les socialistes, qui avaient hardiment posé 390 candidatures et qui voient le chiffre de leurs adhérens augmenter de 25,000 à Berlin, où ils étaient déjà très nombreux et où presque tous les sièges maintenant leur appartiennent, paraissent recueillir un sérieux bénéfice de la dissolution, il ne s'ensuit nullement que la solidité ministérielle soit compromise, ni même que la loi militaire soit vouée à un échec dans l'assemblée qui se réunira le 4 juillet. Au contraire, elle paraît assurée de 10 à 20 voix de majorité.

A coup sûr, si le gouvernement impérial comptait sur cet appel au pays pour déblayer le terrain, il s'est trompé ; la politique allemande s'est encombrée de beaucoup de choses auxquelles, il y a quelques mois, on ne songeait pas. Des points fermes autour desquels on se mouvait sont devenus branlans; des idées, des programmes ont disparu, d'autres ont surgi. Les anciens partis ont tous été plus ou moins jetés hors de leurs anciens chemins. On s'aperçoit de la disparition de l'homme qui, pendant vingt ans, a dirigé en maître les destinées de l'empire ; l'absence de cette action, attractive ou répulsive, très puissante en tout cas, du prince Bismarck se fait sentir. On ne saurait enlever la plus grosse pièce d'un jeu sans qu'un nouveau groupement ne s'impose sur tout l'échiquier, et ce groupement ne sera pas l'affaire d'un jour.

Le comte Caprivi saura-t-il se servir des élémens que la chambre nouvelle lui apporte ? On doit conjecturer dès à présent que la majorité favorable au projet militaire est trop faible (une quinzaine de voix environ) pour ne pas risquer d'être entamée par les événemens dans le cours des cinq années de la législature. Le nombre est grand des Allemands qui savent que personne en Europe n'a soif de sang, qu'il n'est pas vrai que les Russes arrivent : *Die Russen kommen*, comme le portait le titre d'une brochure distribuée à profusion le mois dernier, — car l'épouvantail russe a joué au-delà du Rhin, durant cette période, un rôle jusqu'ici réservé à « la soif de revanche » des Français, — et que le bon sens commanderait à un État pacifique de retourner le vieil adage et de dire : *Si vis pacem, para pacem.*

Cette préparation de la paix, cette détente si désirable que le comte Kalnoky semblait entrevoir, dans ses derniers discours, comme une vision lointaine, comme le mirage d'une terre promise qui nous fuit, le projet recommandé par l'empereur Guillaume en est précisément l'opposé. Il est le *para bellum* le plus caractérisé que l'on ait vu depuis le traité de Francfort. Les ministres l'ont dit et répété à Berlin : c'est pour être en mesure de prendre l'offensive que l'on demande de nouveaux hommes et de nouveaux crédits. Si le gouvernement allemand qui, lors du vote des lois militaires précédentes (11 février 1888 et 15 juillet 1890), prenait l'engagement formel de ne pas demander à la

nation de nouveaux sacrifices jusqu'à l'expiration du septennat en cours (1er avril 1894), a aussi complètement changé d'avis, c'est qu'en 1893 comme en 1862 les chefs militaires trouvent que la landwehr finit par absorber l'armée active, sous prétexte de la renforcer; et qu'à multiplier les formations de réserve, sous des noms divers, on risque de retarder et d'alourdir les forces agissantes, celles qui, entrant les premières en campagne, peuvent porter les coups décisifs. C'est pourquoi l'on propose d'élever de 170,000 à 235,000 hommes le chiffre des incorporations annuelles.

On a de longue main persuadé à nos voisins de l'Est qu'ils étaient obligés de faire peur pour n'avoir pas peur eux-mêmes; or les maîtres de l'empire germanique trouvent que, maintenant, ils ne font plus assez peur. Le peuple allemand, plus clairvoyant que le peuple italien qui se saigne avec joie pour défendre une indépendance que nul n'a jamais songé à attaquer, se rend bien compte qu'aucun État en Europe ne désire la guerre, et qu'il va faire de nouvelles dépenses d'une utilité douteuse. Si l'Allemagne avait, comme la France ou l'Angleterre, un de ces gouvernemens d'opinion qui, semblables aux moulins, ne marchent que dans le sens du courant, nul doute que la loi militaire n'eût été rejetée, parce que beaucoup de ceux qui l'ont votée en mai n'y tenaient guère, tandis que ceux qui ont voté contre la repoussaient de toutes leurs forces.

Mais, dans les conditions où fonctionne le parlementarisme sur les bords de la Sprée, où l'ultime concession des princes est de traiter d'égal à égal avec la nation, où par suite le gouvernement ressemble beaucoup à la diplomatie, il est arrivé que la consolidation du service de deux ans et que l'adoption, pour couvrir les frais du projet, d'impôts moins impopulaires que les taxes sur l'alcool, la bière ou les opérations de Bourse, ont suffi, avec la volonté du souverain, pour déplacer en faveur du chancelier une majorité à laquelle les nouvelles conquêtes du socialisme viennent de donner à réfléchir.

Heureuse l'Espagne que sa position géographique met en dehors de ces menaces permanentes de conflit, et à laquelle ses bonnes relations avec son unique voisin territorial vont permettre de réaliser dans le budget militaire des économies qui remettront sur pied ses finances. Le gouvernement de la régente n'a pas besoin pour être, selon la formule, « respecté des autres pays, » de jeter, dans ce gouffre toujours béant des frais d'armement, une partie notable de ses recettes qui pourront être employées plus utilement à combler des déficits chroniques.

Déjà, malgré l'obstruction étonnante des conservateurs, la chambre a adopté le projet relatif au contingent de l'armée; il est vraisemblable qu'il en ira de même pour la réforme des capitaineries générales, mé-

canisme arriéré, inutile et très cher. En ce qui concerne le remaniement si désirable des circonscriptions judiciaires, M. Montero-Rios paraît devoir rencontrer plus de difficultés : tous les intérêts privés, attentifs à la perpétuité des abus qui les font vivre, tendent à se coaliser. On essaie d'organiser la grève des avocats pour protester contre la suppression des cours d'audience et la grève des distillateurs pour protester contre l'impôt sur l'alcool.

Il n'y a pas deux mois, les conservateurs canovistes avaient promis leur concours aux projets de loi et initiatives ministérielles qui auraient pour résultat la restauration des finances. Aujourd'hui, M. Canovas s'oppose aux réductions projetées, et déclare qu'il empêchera, par tous les moyens, leur réalisation. Ses amis ont présenté d'innombrables amendemens contre le budget. Le moment semble pourtant mal choisi, pour le chef du précédent cabinet, de s'opposer ainsi à la marche régulière du gouvernement, lorsque l'anarchisme essaie de développer sa propagande explosive à Madrid et à Barcelone, et lorsque M. Canovas lui-même vient récemment d'échapper à un attentat dirigé contre sa demeure.

Que veulent donc les Espagnols ? Voilà plus de quarante ans que l'on crie au gaspillage, — et avec combien de fondement, — que l'on demande des économies, et lorsqu'il se présente enfin un ministère qui veut accomplir des réformes, le pays se soulève. Heureusement pour le cabinet Sagasta, il se produit en Espagne un mouvement contraire à celui que l'on remarque en France. Ainsi qu'on l'a vu aux Cortès, lors de la mémorable séance de cinquante heures consécutives, dans laquelle a été voté l'ajournement des élections municipales, les républicains, au-delà des Pyrénées, viennent à la monarchie, comme les conservateurs de ce côté viennent à la république. MM. Abarzuza et Almagro, les lieutenans de M. Castelar, chefs des possibilistes au sénat et à la chambre, avaient nettement adhéré au régime actuel. Seul, le groupe des vingt et un, conduit par M. Pi y Margall, persiste dans une opposition qui revêt de plus en plus un caractère révolutionnaire. Quant aux réclamations de la Navarre, de la Galice ou de la Catalogne, en faveur du maintien du système contributif, rien n'empêche de leur donner satisfaction sans porter atteinte aux projets de M. Gamazo ; d'autant plus que le régionalisme politique, quoi qu'en aient dit beaucoup de journaux, est bien mort en Espagne et que ces mouvemens sont tout en surface.

Dans ces conditions, en montrant un peu de fermeté vis-à-vis de la chambre, et lors même qu'il ferait quelques concessions sur la façon dont il opèrera ses réformes, le cabinet Sagasta pourra conduire à bonne fin l'œuvre qu'il a entreprise du relèvement de la situation financière dans la péninsule. Si, pour réussir, le premier ministre doit

procéder d'une façon virile contre certaines coutumes déplorables que nul jusqu'ici n'a eu le courage d'extirper, il pourra se souvenir de la chute du cabinet Canovas, qui est justement tombé pour n'avoir pas su rétablir l'ordre dans l'administration corrompue de la capitale.

Les puissances amies de l'Espagne se réjouiront des succès que le ministère remportera dans cette campagne difficile. Elles ne peuvent qu'encourager aussi le chef du département actuel des colonies, M. Maura, dans la politique modérée qu'il préconise du *home-rule* cubain, afin de démontrer aux autonomistes et aux libéraux, qui constituent la majorité de la population dans l'île, que l'Espagne veut désormais consulter les aspirations et les intérêts créoles et ne plus les sacrifier aux préjugés de la métropole, qui profite de ce que la majorité des représentans des Antilles au parlement est hostile à ce développement d'indépendance. L'ancien système colonial a fait son temps; au contraire, cette politique de réforme, qui a reçu l'adhésion des membres du parti autonomiste à La Havane, lesquels ont prêté leur appui à l'autorité pour réprimer le soulèvement du mois dernier, dans la province de Santiago, est le meilleur préventif et la meilleure réponse que l'on puisse faire à Madrid, à ceux qui ont pour mot d'ordre « Cuba libre, » comme à ceux qui rêvent d'une annexion aux États-Unis.

Cette seconde hypothèse n'ayant aucune chance de se réaliser, aujourd'hui où les conceptions pan-américaines de M. Blaine sont moins en faveur que jamais à Washington, la première, celle d'une république cubaine, n'a rien de particulièrement enviable pour les créoles qui jettent un regard sur les complications extérieures et intérieures où se débattent en ce moment les États libres, d'origine espagnole, de l'Amérique du Sud : au Nicaragua, nous venons d'assister à une révolution, fomentée contre le président Sacaza par son prédécesseur M. Zavola. Résultat de la lutte permanente de deux villes, Léon et Granada, l'une la plus importante, l'autre la plus ancienne du pays; la première toujours prête à se révolter quand la seconde domine et réciproquement. On put croire un instant que les États-Unis profiteraient de cette situation pour mettre la main sur le canal du Nicaragua à l'entrée duquel ils avaient envoyé stationner un navire. La guerre s'est terminée par la défaite et la démission du président, qu'une assemblée nouvelle est chargée de remplacer. Le plus clair du résultat, c'est que les frais militaires des deux côtés seront considérés comme faisant partie de la dette nationale.

Au Brésil, la révolte vient à peine de prendre fin dans cette province occidentale du Rio-Grande-do-Sul, où, de 1835 à 1845, avaient eu lieu des mouvemens analogues, qui aboutirent à une sécession passagère et à la fondation de la république de Piratiny. Cette fois les insurgés fédéralistes, soutenant ce qu'ils appelaient « l'empire du droit, » ont été vaincus par l'armée régulière envoyée contre eux par le maréchal

Peixoto, qui prétendait restaurer « l'empire de la légalité. » Le général des révoltés s'est réfugié, avec ses soldats, sur le territoire de l'Uruguay, que le gouvernement de Rio-Janeiro accuse d'avoir favorisé, sinon fomenté, le mouvement. Il est d'ailleurs à craindre que la paix actuelle soit de courte durée, sur ce point extrême de la grande république du Sud, longtemps désolée par le pillage, le vol et l'assassinat, si l'on tient compte des mécontentemens soulevés par le gouverneur actuel du Rio-Grande, M. Castilhos, et par sa bizarre constitution « positiviste. »

Dans le Honduras, où la lutte s'éternisait, où le président Aguaro était virtuellement prisonnier de ses propres partisans à Tegucilgapa, en proie à la terreur et à l'anarchie, le gouvernement a fini par avoir le dessus, mais le chef de l'État a dû résigner ses pouvoirs entre les mains du chef de l'armée, le général Gassiez. Au Venezuela, Crespo et Rojas Paul, unis pour renverser Palacio, ne le sont plus pour le remplacer et s'accusent de trahir la cause commune. A Lima, les élections présidentielles ont été le signal de troubles graves, entre les partisans du général Cacerès et ceux de Pierola.

Au Chili, le président Montt vient à peine d'échapper au coup de main tenté contre lui par les amis de l'ancien dictateur Balmaceda, et il a dû mettre en état de siège quatre provinces de la république. A l'extérieur, la vieille question des limites chilo-argentines, discutée sans résultat depuis plus de trente ans, a été sur le point de susciter une guerre entre les deux pays. Comme si ces nations n'avaient pas besoin de toutes leurs forces pour lutter contre les maux politiques et financiers qui les minent intérieurement! En ce qui touche la république Argentine, le président Saënz Pena est particulièrement intéressé à terminer cette affaire des limites, s'il veut relever un peu son prestige, fort amoindri par les événemens de Corrientes et de Catamarca. Ces deux provinces, en effet, continuent à être en révolution, et le président, dans son message du mois dernier, s'en remet au congrès du soin de décider les mesures qu'il faudra prendre pour mettre fin à cette situation anormale. On ne sait encore si le nouveau cabinet qui vient d'entrer en fonctions à Buenos-Ayres, et par lequel M. Saënz Pena vient de remplacer *proprio motu* ses anciens ministres, montrera à cet égard plus de vigueur.

Spectatrice attristée de dissensions incompréhensibles pour elle, l'Europe, qui a prêté à ces républiques hispano-américaines les milliards nécessaires à la mise en valeur de leur sol, s'inquiète et se demande si elle ne s'est pas trompée dans ses appréciations trop optimistes, et si ces États ne portent pas en eux quelque germe morbide qui les condamne à une irrémédiable impuissance.

Il n'en est rien, et l'avenir le prouvera. Il y a là un choc de races superposées non encore unifiées : d'une part les blancs, *caballeros*, poli-

ticiens, impatiens de s'enrichir, recourant à tous les moyens ; de l'autre les *peones*, insoucians des affaires publiques, faciles à entraîner, sans moralité ni respect des lois. Mais, entre ces deux élémens extrêmes apparaît une classe moyenne, embryonnaire dans quelques États, plus compacte et plus avancée dans quelques autres, dont les progrès rapides présagent l'avènement prochain. Avant peu prépondérante, elle imposera sa volonté. Elle représente l'élément stable, les intérêts permanens, qui s'accommodent mal des coups d'audace, des pouvoirs conquis et renversés par la violence.

Là sera le remède aux maux actuels, le facteur nouveau appelé à justifier les pronostics favorables de ceux qui, tout en déplorant de tristes erremens, ne désespèrent pas de la grandeur future de ces républiques.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Un coupon trimestriel de 75 centimes a été détaché au milieu du mois sur la rente 3 pour 100. Ce fonds s'était élevé à cette date à 98.75, en hausse de 65 centimes sur la dernière liquidation. La rente s'est ensuite négociée aux environs de 98 francs ex-coupon jusqu'au 28 juin. Les affaires étaient très peu actives ; la place de Paris ne s'était émue ni des élections allemandes ni du singulier incident intérieur de documens diplomatiques prétendument dérobés à l'ambassade d'Angleterre. Les fonds étrangers étaient calmes, les places de Berlin, de Vienne et de Londres semblaient entrées dans la période du chômage d'été.

Cette situation a été brusquement modifiée par la nouvelle de l'échec des négociations engagées entre Berlin et Saint-Pétersbourg pour une entente commerciale, et par celle de la mesure subitement prise par le gouvernement de l'Inde anglaise concernant la suspension de la frappe des monnaies d'argent.

La rupture des négociations russo-allemandes n'a eu d'effet que sur la place de Berlin, notamment sur les cours du rouble et de l'emprunt d'Orient, ce dernier fonds ramené de 69.50 à 68.95. La suspension du monnayage de l'argent dans l'Hindoustan a eu un plus grand reten-

tissement. La perturbation qu'elle a jetée sur la place de Londres a provoqué immédiatement une baisse sensible sur tous les fonds internationaux.

L'Inde est un pays à étalon d'argent qui subit, en ce qui concerne son développement économique, les conséquences, le plus souvent fâcheuses, dérivant de la baisse continue du métal argent et des fluctuations incessantes du change. La dépréciation croissante de la *rupee*, monnaie nationale argent, inflige des pertes considérables, d'une part au gouvernement tenu d'acquitter en or une partie de ses dépenses, de l'autre à tous les fonctionnaires de l'Hindoustan, dont les émolumens, payés en *rupees*, représentent, pour chaque fraction de baisse dans le prix du métal, une somme moindre. L'année dernière, une pétition fut adressée au parlement anglais à la suite d'une agitation organisée par l'Association monétaire de l'Inde. La pétition dénonçait les maux incalculables infligés par la baisse du métal argent, et déclarait que cet immense empire, si l'on ne trouvait promptement un remède à la situation, était menacé d'un désastre financier et commercial. Quant au remède proposé, il consistait dans la suspension du monnayage des *rupees* d'argent. C'est la solution à laquelle le gouvernement de Calcutta, après plusieurs mois d'études, a fini par s'arrêter.

Il s'agit maintenant de savoir si le gouvernement de l'Hindoustan entend suspendre seulement la liberté de la frappe de l'argent pour les particuliers, se réservant le droit de monnayer le métal blanc selon l'opportunité, ou arrêter entièrement la frappe et établir l'étalon d'or. En ce dernier cas, la situation de la *rupee* dans l'Inde deviendrait exactement celle de la pièce de 5 francs en France; elle prendrait une valeur fixe et servirait comme un agent excellent et stable de circulation pour les transactions intérieures. Même avec un monnayage facultatif pour l'État, celui-ci usant de son droit avec modération, la *rupee* pourrait conserver une valeur stable. On évalue à 250 millions de livres sterling (plus de six milliards de francs) le total de la monnaie d'argent circulant dans l'Inde, mais il ne faut pas oublier que cette masse monétaire sert aux besoins d'une population de plus de 250 millions d'habitans.

L'argent, ne pouvant plus être importé dans l'Inde, doit baisser encore plus de prix, et en effet la cote du métal à Londres a fléchi dès le premier jour à 37 pence l'once. Les cours variaient depuis longtemps entre 38 et 40 pence. Mais la baisse ne s'est pas arrêtée là. Le 29, on cotait 32 pence, ce qui représente une dépréciation de plus de 45 pour 100 du métal argent et réduit à un peu moins de 3 francs la valeur intrinsèque de notre écu de 5 francs.

Cette énorme dépréciation sera sans doute suivie d'un relèvement immédiat, mais qui ne pourra être durable, car un autre danger me-

nace la valeur monétaire du métal argent, celui de l'abrogation de la loi Sherman aux États-Unis. La loi Sherman a succédé en 1890 à la loi Bland ou Allison, en vigueur depuis 1878. Aux termes de celle-ci, le gouvernement de Washington a acheté et monnayé chaque année, de 1878 à 1890, pour 24 millions de dollars de lingots d'argent. Depuis 1890, il achète chaque année 54 millions d'onces du métal blanc qu'il ne convertit en monnaie que selon les besoins. Le trésor de Washington regorge donc de lingots d'argent et de dollars du même métal, qui perdent de plus en plus de leur valeur intrinsèque, et qui sont représentés dans la circulation par des certificats et des bons du trésor, remboursables exclusivement, au point de vue pratique, en or. Cette législation, si absurdement antiéconomique, est imposée au grand peuple des États-Unis depuis quatorze ans par une coalition de grands propriétaires de mines d'argent et de politiciens inflationnistes de l'Ouest, qui a su se créer une puissante clientèle dans le parti républicain comme dans le parti démocratique, et a tenu, en fait, sous son ascendant, la majorité dans tous les congrès.

M. Cleveland, président des États-Unis depuis le 4 mars de cette année, sait fort bien que les *silvermen* dominent encore dans le congrès qui a été élu avec lui l'automne dernier, et c'est pour cela qu'il recule le plus possible la convocation de cette assemblée en session extraordinaire. Il faut que les événemens se chargent de démontrer aux partisans du métal argent la nécessité absolue de renoncer à une législation dont le maintien conduirait les États-Unis à une formidable crise monétaire et les ferait tomber, au point de vue du crédit, au rang des pays à étalon d'argent, comme la Chine, l'Inde et le Mexique. La démonstration est faite désormais, ce semble, et l'abrogation de la loi Sherman, dans quelques semaines, ne paraît plus douteuse.

A quel prix tombera le métal argent lorsque le trésor américain n'achètera plus de lingots? On verra sûrement des cours inférieurs à 30 pence, et la baisse ne sera limitée que par la proportion dans laquelle devra prochainement se réduire la production du métal par la fermeture d'un grand nombre de mines. Le fait monétaire qui vient de se produire a rappelé l'attention sur la situation des pays composant l'Union latine et aussi sur la valeur et l'urgence des motifs qui pourraient pousser la France à dénoncer cette Union. Notre circulation est encombrée d'écus d'argent italiens et belges que la dénonciation forcerait l'Italie et la Belgique à reprendre en les remplaçant chez nous par une quantité d'or égale à leur valeur nominale. La Belgique le pourrait faire, non sans difficulté, mais l'Italie ne le pourrait point. Tout au moins sa situation économique et financière, déjà si ébranlée, en recevrait-elle une violente secousse et son crédit serait soumis à une redoutable épreuve.

C'est sans doute à la considération de ces périls, encore assez éloignés, mais devenus subitement plus menaçans, que sont dues les difficultés où vient de se heurter le syndicat qui depuis si longtemps soutient les cours de la rente italienne. A Berlin et à Paris, des opérations considérables en report ont été dénoncées et ne seront pas renouvelées, et aussitôt, en deux Bourses, la rente d'Italie a fléchi de 93 à 91.75. Cette grosse baisse a coïncidé avec un mouvement analogue au Stock-Exchange sur les fonds brésiliens et sur les rentes helléniques, et à Berlin, sur la rente mexicaine. Le brésilien 4 pour 100 a reculé de 66.50 à 64.75, le 5 pour 100 hellénique 1881, de 255 à 237; le 1884, de 255 à 222; le 4 pour 100 1887, emprunt des monopoles, de 270 à 240.

Le marché de Vienne n'a pu échapper à l'influence de cette faiblesse générale des fonds étrangers. Le hongrois 4 pour 100 a rétrogradé de 97 à 96.25. Les valeurs turques ont cédé au courant; le 1 pour 100 a perdu le cours de 22, et la Banque ottomane a été brusquement ramenée de 598.75 à 590. L'assemblée générale des actionnaires de cette société s'est tenue à Londres le 28 juin et a voté pour 1892 un dividende de 14 shillings ou 17 fr. 50. L'obligation des Douanes s'est toutefois maintenue au pair de 500 francs et la priorité a dépassé 450.

L'Extérieure, après avoir oscillé de 66 3/4 à 66 1/4, a fléchi à la dernière heure d'une unité à 65 1/4, malgré des bilans satisfaisans de la Banque d'Espagne et une amélioration notable des recettes fiscales pour les onze premiers mois de l'exercice 1892-93.

La rente française a été entraînée à son tour par la déroute des valeurs d'arbitrage. De 98 francs elle a été ramenée à 97.50, l'amortissable a reculé en même temps de 98.75 à 98.25, le 4 1/2, au contraire, a été porté de 106. 17 à 106. 27.

Le Crédit foncier a été activement négocié dans la seconde quinzaine de juin entre 975 francs et 992.50. M. Blavier, au sénat, a interpellé le gouvernement sur la gestion des affaires de cette institution pendant les dernières années. Le ministre des finances a démontré l'inanité ou l'exagération des imputations qui venaient d'être portées à la tribune, et l'incident a été clos sans ordre du jour. La Banque de Paris a baissé de 661.25 à 648.75, le Crédit mobilier de 133.75 à 112.50, l'action du chemin de fer du Sud de la France de 395 à 355. Les Voitures, malgré la grève, se sont soutenues à 640, le Suez a fléchi de 2,688.75 à 2,680. Sur le marché minier, le Rio-Tinto a baissé de 385 à 376.25, le De Beers de 463.75 à 448.75. Les chemins espagnols ont été constamment offerts, le Nord de l'Espagne de 161.25 à 148.75, le Saragosse de 195 à 186.25.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

TOURMENTE

DEUXIÈME PARTIE (1).

VII.

Il ne la suivit point, quand, après quelques momens perdus, on se fût souhaité le bonsoir. Pour lui laisser le temps de faire sa toilette de nuit, qui était toujours longue, il alla se livrer au soin méthodique d'ablutions glacées, sans friction, pour que l'évaporation se fît plus vite, et remplaça son plastron empesé d'habit par une chemise de soie russe et un flottant vêtement d'intérieur. Ces raffinemens de coquetterie lui étaient naturels; et bien qu'ils dussent plaire à Thérèse, ils étaient désintéressés; car, trop délicat pour exiger la reprise d'une intimité qu'elle semblait craindre, il continuait, depuis leur retour, à lui témoigner les mêmes égards qu'à Naples, lui abandonnant le grand lit commun pour qu'elle y dormît à l'aise, et se résignant à passer les nuits dans sa propre chambre. Toutefois il conservait l'habitude de venir s'installer à son chevet, comme au temps où il la veillait souffrante, et soit en causant, soit en lisant, d'attendre qu'elle s'endormît. En ce mo-

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

ment familier, où Thérèse n'appartenait plus aux soins du ménage, à ses toilettes, à ses visites, à d'autres que lui enfin, il avait le bonheur, nuancé de mélancolie, de voir tomber ce masque que l'usage du monde et le désir de plaire mettent au visage d'une jolie femme. Elle redevenait elle-même, et dût-elle en paraître plus maussade et plus fatiguée, il préférait cela, encore, à l'hypocrisie forcée des attitudes de la journée. S'il reprenait quelque influence, si la fermeté et la tendresse avaient chance d'agir sur elle, c'était à cette heure où elle ne pouvait plus s'appuyer sur rien ni se défendre, dans l'abandon du déshabillé et le retour à la faiblesse des enfans, en ce lit où il la bordait comme une pensionnaire, au milieu du silence de la maison peu à peu endormie. Cela ressemblait tant aux veillées d'Italie, rappelait ces longues nuits fiévreuses, pendant lesquelles, dans le demi-délire, elle apercevait, penchés sur elle, le regard et le sourire de son mari. Elle l'aimait pour sa bonté, alors! et il n'était pas en son pouvoir que, de la reconnaissance éprouvée pour lui en ces heures troubles et prostrées, il ne restât plus rien. Elle s'était alors montrée trop profondément changée, améliorée, avec un fond de tristesse trop touchante, pour que le simple contact énervant de Paris et l'influence d'une femme qu'elle ne reverrait plus détruisissent en elle tout retour au bien, à la haute tendresse, au calme d'une bonne conscience. Sans doute la crise qu'elle traversait avait ceci de très cruel, pour Jacques, qu'elle remettait en question leur bonheur; mais ce ne seraient, il voulait le croire, qu'un mal passager, les dernières convulsions de cette âme ombrageuse et fantasque, avant l'apaisement définitif!

Cet espoir, en dépit de l'irritation ou du découragement qu'il avait pu amasser dans la journée, ramenait en lui, chaque soir, un peu de confiance; et il ne passait jamais le seuil de la chambre de Thérèse, sans avoir élevé son cœur vers un désir d'abnégation, sans s'être haussé à l'effort de ne prononcer que des paroles tendres et bonnes, de résister aux petites hostilités nerveuses que suscitaient en lui la contradiction ou l'aigreur, et, quoi qu'il lui en coûtât, d'étouffer, par pudeur et scrupule, l'intime amour qui lui montait aux lèvres, brûlait la paume de ses mains, irritait et amollissait son être d'une ardeur de baisers et de caresses. Dans cette repossession de soi où l'homme, mécontent de sa journée, des heures perdues et des maladresses commises, fait un bref examen de conscience avant la demi-mort du sommeil, Jacques s'efforçait de réagir contre tout amoindrissement d'âme, toute sujétion de son esprit et de ses sens aux influences occultes, et de se placer, s'il le pouvait, dans les meilleures conditions de sincérité et noblesse morale. Ses pires ennemis, il le savait, étaient la faiblesse d'un

cœur tendre, facile à ulcérer, et l'intermittence d'une volonté qui, capable de grands efforts, se débandait ensuite par lassitude, telle que la corde lâche d'un arc. Il souffrait d'être ainsi, car il eût voulu pouvoir s'accorder, en son for intérieur, l'estime qu'il ne croyait pas usurper entièrement dans l'esprit de ses amis ; n'ayant point, d'ailleurs, l'appui d'une religion positive, privé du bonheur de croire, il se reconnaissait d'autant plus tenu à tirer de lui-même une foi énergique au bien et une infaillible rectitude. « Allons, se dit-il résolument, courage ! le bonheur se conquiert chaque jour ! Surtout sois calme, et méfie-toi de tes nerfs ! » — Il les sentait, en effet, étrangement vibrans, douloureux, inquiets, pendant que, par esprit d'ordre, se rappelant les billets de banque rendus par Guilhem, il les serrait dans un tiroir. Ce trouble précurseur l'immobilisa, une demi-minute, dans l'attente d'un homme qui, réveillé, épie peureusement le silence. Il écoutait ainsi son âme. — « N'y va pas ! » lui souffla une voix. Et il comprit qu'il allait souffrir, sans discerner d'où lui viendrait cette souffrance, prêt à la deviner pourtant, comme on cherche un mot qui fuit, qu'on avait sur la langue, une seconde auparavant. — « Eh bien, tant pis, je souffrirai, répliqua-t-il. D'ailleurs, ce n'est pas de moi seulement qu'il s'agit ; c'est d'elle, qui souffre autant, plus peut-être que moi. On ne boude pas, on ne s'aigrit pas, on ne se révolte pas sans motif. Je ne l'ai pas épousée pour la voir malheureuse ; autant qu'il est en moi, je dois alléger ses peines et ses ressentimens. Bien souvent, sans le vouloir, j'ai pu, j'ai dû la blesser ou la mortifier ; elle a beaucoup souffert auprès de ma mère jadis, par sa propre faute sans doute, mais en souffrait-elle moins ? — Allons ! se dit-il encore, et il se dirigea vers l'appartement de Thérèse. Au seuil, il l'entendit qui parlait à quelqu'un, et supposa qu'elle avait gardé Blanche ou Rose pour se faire dévêtir et coiffer ; mais ayant gratté à la porte et répondu à la voix sèche et aiguë qui criait :

— Qui est là ?

... Il vit en entrant, le verrou tiré, qu'elle parlait à Syb. Il caressa la fine bête, qui lui fit fête ; sa femme s'était rassise, silencieusement, devant la psyché ; un peignoir court aux épaules, elle lissait au démêloir ses cheveux d'un beau blond foncé. Une détresse enfantine, en dépit de son air froid et hautain, donnait à son visage une expression d'aigreur ; à chaque morsure de l'écaille descendant le long de sa soyeuse chevelure, si doucement qu'elle s'y prît, de grands fils de soie venaient aux dents du peigne ; elle les roulait avec un mouvement sec entre ses doigts et les déposait sur sa toilette : ils s'y amoncelaient en touffes fines pareilles à des cheveux d'enfant.

— Je perds tous mes cheveux, dit-elle amèrement.

Après la naissance de Fancy, il avait fallu les lui couper; ils étaient retombés à la suite de sa fausse couche et, après un arrêt dû à des frictions au quinine et au liniment de cantharides, leur chute reprenait.

— Si cela continue, fit-elle, on me rasera la tête, comme à une nonne!

Elle plaisantait, mais sans bonne grâce. Le coin de son peignoir, s'étant écarté, montrait l'échancrure de sa gorge qui paraissait plus maigre, sans corset. D'une coquetterie peureuse, elle s'effrayait déjà, à trente ans et en plein éclat, du risque de vieillir, se laissait aller à dire : — J'ai encore cinq ans, six ans à être jeune. Et après!.. — Elle avait là un geste significatif, qui donnait congé à la fraîcheur du teint, à la finesse des formes, à la pureté lisse de la peau, à tout ce qui rend la femme suave et désirable. Elle fit entendre une petite toux sèche, et dit :

— Je ne suis pas bien portante, je tousse toutes les nuits; il faudra que j'aille consulter le docteur Rousselot.

Jacques eût pu répondre :

— Mais il est venu trois fois pour te voir, tu n'as pas voulu qu'il t'auscultât. Tu prétextais toujours quelque affaire! Voilà quinze jours que tu te surmènes à courir Paris, et ensuite tu te plains! Cela, il le pensa, mais se garda bien de le dire, la vérité n'eût servi à rien qu'à l'irriter; et une plaisanterie, même discrète, l'eût humiliée, car elle détestait l'ironie, comme toutes les femmes.

Il apercevait, derrière la porte à moitié poussée du cabinet de toilette, une partie de la corbeille ouatée dans laquelle la chienne avait le privilège de dormir, toutes les nuits. Songeant au premier maître de Syb :

— Voici longtemps qu'il ne nous a écrit! dit-il, et ce mot de regret et d'affection échappé, il sentit qu'il aurait mieux valu le retenir.

— Qui ça? demanda-t-elle avec brusquerie.

— Mais, Philippe.

— Ah! — et elle fit d'un ton glacé : — Oui, c'est vrai.

Cette indifférence ne le frappait pas d'aujourd'hui; Thérèse avait appris le départ de leur ami pour Washington, sans manifester de grands regrets; et il l'avait attribué à l'indolence des malades, à l'affaissement de l'intérêt qu'ils portent aux êtres et aux choses. Depuis son rétablissement, elle n'évitait ni ne recherchait les occasions de parler de lui; il semblait ne plus représenter à sa mémoire qu'une de ces amitiés qu'improvise le hasard des villes d'eau, et qu'on voit se dénouer, la saison finie. Cependant elle l'aimait bien autrefois, se montrant familière, confiante, expan-

sive. Vers la fin de son séjour, quelques semaines avant qu'elle ne tombât malade, elle avait paru un peu refroidie; de son côté il avait espacé ses visites. Jacques avait eu, depuis, le soupçon, — était-ce même un soupçon? — le doute, — était-ce même un doute? — qu'il ne serait pas impossible que Philippe, dans leur intimité et au contact de Thérèse, se fût, en tout bien tout honneur, épris d'elle. Le lui aurait-il laissé deviner dans son silence, aurait-il même risqué un aveu? Sûr de son ami, il se refusait à le croire. Si cependant Destelle avait cédé à l'entraînement d'un moment, assurément Thérèse l'avait rappelé au sentiment de son devoir; et peut-être était il parti à cause de cela; ou bien, par délicatesse, craignant de se trahir, avait-il cherché des chances d'oubli, dans l'éloignement. D'où partait cette supposition, Jacques eût été bien en peine de le dire; il n'en pouvait rattacher la certitude à un détail précis, car l'attitude de Thérèse éludait jusqu'à l'apparence du soupçon. Nul doute qu'elle n'eût aimé Philippe que d'amitié, et qu'elle n'eût regretté en lui qu'un ami. Mais, s'il en était si convaincu, pourquoi écartait-il cet ordre d'idées, au lieu de s'y arrêter, n'ayant jamais risqué une explication à ce sujet avec elle, comme s'il avait pu craindre de l'éclairer sur ses propres sentimens, ou qu'il se fût senti jaloux d'appeler son attention sur un autre? Le plus souvent, du reste, il doutait et souriait d'une pareille conjecture, comme d'une folie. Et cependant!.. Pourquoi y pensait-il plus intensément, ce soir? Est ce qu'à travers le temps, les petites germinations fantasques de l'esprit, cette idée avait mûri en lui, grossi au point d'éclore et de crever, en fleur bizarre et peut-être vénéneuse? D'où lui venait, en cette seconde précise, une si lancinante envie de savoir, dût-il, en déchirant le calice, voir grouiller au fond quelque affreuse bête, mille-pieds ou araignée?

Il regardait tour à tour Syb, comme si elle eût pu lui apprendre quelque chose, et Thérèse, qui allait et venait par la chambre. Elle sentait bien peser sur elle ce regard insistant; et prévoyant un péril, elle marcha au-devant, avec cette tactique féminine qui frappe à côté:

— *Ta* Mme Rambert aurait bien pu arriver à l'heure exacte, cela m'apprendra à vouloir être agréable aux gens!

Il ne répondit pas, dérouté comme toujours par ces diversions agressives. Elle ajouta, après un silence:

— On s'habille bien mal en province, la robe d'Agnès ne lui allait pas du tout.

La fine piqûre, cette fois, porta un peu plus avant; tout ce qui touchait à Agnès le faisait souffrir; il avança le menton d'une façon qui semblait dire:

« Tu crois? C'est possible. Cela me laisse indifférent. »

— Elle rend sa fille trop précoce, ajouta-t-elle, elle ne lui parle pas assez en bébé, elle l'habille en femme avec ces robes anglaises, elle la gâte trop. Si Alyette était à moi, je ne l'éleverais pas ainsi!

Il réprima un sourire, la piqûre entrait, entrait toujours; voilà qu'elle s'en prenait à Alyette, à présent! Il savait que Thérèse éprouvait pour l'enfant une attraction dont elle se défiait elle-même et qui la rendait souvent injuste; son pouvoir sur elle était surprenant; Alyette, sous ce joli regard dur, tremblait de crainte et avait envie de pleurer; avec cela elle adorait sa tante: comment expliquer ces choses?

Elle avait passé dans le cabinet de toilette; derrière la porte presque refermée on entendait un bruit doux de porcelaine, de flacons de senteurs et d'eau. L'intimité, réservée à lui seul, de ces bruits familiers, presque voluptueux, amollissait toujours son cœur et ses sens. Celle qui se faisait ainsi belle, ainsi pure, telle une grande poupée à laquelle il n'avait pas le droit de toucher, mais qui ne lui en appartenait pas moins, dans le secret de ce corps voilé de fines blancheurs de batiste, c'était sa femme et sa maîtresse, l'élue, l'unique, celle avec laquelle il vivrait, souffrirait, jouirait, mourrait!

— Que voulait Guilhem? demanda-t-elle d'un air de fausse indifférence, en reparaissant.

Il leva les yeux:

— Tu ne t'en doutes pas?

Elle fit signe que non.

— Cependant, si tu as vu ton amie aujourd'hui?

— Justement, je ne l'ai pas vue! trancha-t-elle avec le petit triomphe de le prendre en faute.

— Hier, alors?

— Je ne l'ai pas vue (elle chercha) depuis cinq jours, oui, depuis samedi.

Il savait, il était persuadé qu'elle ne mentait jamais. Aussi, sans pousser plus loin, lui raconta-t-il la scène de Guilhem. Elle l'écoutait de son lit, accoudée sur le traversin, une lueur de défi incrédule dans les yeux.

— Et comment s'appelle ce jeune homme? demanda-t-elle avidement.

Curiosité éternelle d'Ève! De cette catastrophe intime, du désespoir de ce mari, de l'avilissement de cette femme, qu'elle aimait et devait plaindre, ce qui l'intriguait le plus, c'était le nom de l'amant! Il répliqua :

— Guilhem ne me l'a pas dit, et je ne le lui ai pas demandé. Ton amie a bien dû t'en parler, du reste?

Elle secoua la tête, et avec une violence contenue:

— En tout cas, un pareil malheur serait de la faute de Guilhem! Comment ose-t-il te raconter cela? Ce sont des mensonges, j'en suis sûre! Jamais Bell ne m'a confié ses secrets; elle peut être frivole, coquette, mais se mal conduire...

Il se borna à lui confirmer les faits, sans essayer de la convaincre; butée, elle répétait:

— Jamais Guilhem ne l'a comprise, c'est un jaloux et un brutal, il a l'air d'un bœuf; Bell ne supportera pas d'être emmenée loin de Paris, elle déteste sa belle-mère, elle divorcera plutôt!

Il s'était levé, et debout, de haut, la contemplait avec une pitié triste et tendre; il ne savait comment lui parler de l'argent rendu sans la gronder, et cependant il le devait:

— N'est-ce pas deux mille cinq cents francs que tu avais prêtés à Mme Guilhem? demanda-t-il avec une négligence affectée, dont il perçut bien la nuance, car un dédoublement singulier lui faisait entendre d'avance l'intonation de ses paroles, lorsqu'il s'adressait, ainsi énervé, à sa femme.

— Oui, fit-elle prise au dépourvu et se raidissant déjà, pourquoi?

— Pour rien, Guilhem me les a rapportés.

Il vit alors de petites larmes rares qui lui perlaient aux cils, d'humiliation, et qu'elle essuyait seulement lorsqu'elles menaçaient de tomber.

— Tu regrettes Bell? dit-il en feignant de prendre le change.

Elle répondit sèchement:

— Non, cela m'est égal. Que je ne la revoie plus! Tout m'est égal!

Il lui posa doucement la main sur le front, ému d'une pitié plus grande; ce fut une faute, elle le crut faible et lança un sarcasme.

— Cet argent te rentre à propos, tu pourras l'employer à acheter à ta sœur une robe qui lui ira mieux.

— Oh! Thérèse! fit-il atrocement blessé. Il retira sa main et le sang lui montant aux joues: — Sotte, sotte et méchante! dit-il presque bas, âprement.

— Ah! ah! ah! repartit-elle d'un rire un peu fou, et elle le dévisageait bien en face, pour voir si elle le forcerait à sourire, de ce rictus de faiblesse nerveuse dont il était si humilié. Sentant le danger, il avait détourné la tête, se mordant les lèvres à vif.

— J'aurais bien voulu voir la figure de Guilhem, fit-elle.

Il se tourna brusquement vers elle, exaspéré par cet instinct diabolique, et perdant prudence:

— Et moi, j'aurais bien voulu voir ton amie avouant sa faute et

condamnée à brûler ses lettres; cet homme que tu bafoues a été plus généreux que d'autres ne le seraient à sa place.

— Quels autres? En connais-tu? Nomme-les!

Elle ricanait.

Un froid tomba. Ils eurent conscience qu'un mot de trop venait d'être dit; sans intention, il était bête et inutile, ce mot; et prenant un sens, il ouvrait aux doutes, aux suppositions de Jacques une voie dangereuse, trouée de précipices. Il eut peur et recula. La main de Thérèse, pâle et fine, sillonnée de veines bleuâtres, traînait dans les draps. Il la prit aux poignets.

— Ta main brûle, tu as la fièvre, Thérèse, dit-il repris par la bonté.

Malade, elle devenait irresponsable, excusable. Elle répondit d'un ton moins acerbe:

— Je souffre beaucoup de la tête; et de nouveau deux larmes lui montèrent aux yeux. Il lui remit la main sur le front; elle ne fit aucun mouvement pour le repousser. Elle le regardait seulement, toujours en face, d'un regard moins assuré, mais gros de pensées, équivoque et si tenace qu'il en fut tout remué.

« Est-ce le malheur qui s'approche? se demanda-t-il. Qu'y a-t-il dans l'eau profonde de ces yeux? Que signifie l'indécision redoutable de ces lèvres? Va-t-elle parler? » Un long silence s'écoula, qui pesait sur eux comme l'ombre d'un lourd nuage d'orage qui passe. Elle ferma les yeux, et il sembla à Jacques que le malheur en suspens s'éloignait.

— Veux-tu dormir?

Elle fit signe que oui, d'un lent battement de paupières.

— Dors, dit-il, mettant dans ce mot toute sa puissance de volonté tendre; il attendit un moment et se retira sans bruit, en la regardant par-dessus l'épaule. Elle avait ouvert les yeux et le contemplait fixement. Il attendit un peu sur le seuil, mais elle tourna la tête sur l'oreiller, et il sortit.

Dans sa chambre, il se coucha à regret et fut long à s'endormir. Du temps passa, des minutes inquiètes, des larves d'idées, incertaines et proches du cauchemar. Sa montre, qu'il fit sonner dans l'obscurité, sonna une heure du matin. Il se sentit alors couler peu à peu au néant; une lassitude tiraillait ses paupières, son corps s'affaissait dans le vide à l'écrasement du sommier. Halluys sombra dans le noir et le sommeil sans rêve.

VIII.

Comment s'étonner que les êtres qui nous sont le plus chers nous apparaissent d'un jour à l'autre modifiés dans leur essence

et jusqu'en leur apparence physique, quand nous-mêmes, nous cherchant au réveil, ne nous retrouvons plus? Cette instabilité de la conscience, ce morcellement du *moi* étaient depuis longtemps une souffrance pour Jacques. La difficulté qu'il éprouvait à se saisir, à se reprendre, à continuer sa propre identité, allait jusqu'à lui faire craindre de s'endormir, et prolonger fort avant dans la nuit son travail ou ses lectures, de peur que les divagations du rêve ou la fatigue de l'insomnie ne lui fissent perdre le fil de son idée, la volonté de se remettre, le lendemain, à la page commencée.

Il ne fut donc pas surpris, mais soulagé, d'échapper en se réveillant au sourd malaise de la veille, et goûta le plaisir de cette réaction si fréquente qui, lorsque le sommeil a suffisamment réparé nos forces, nous porte à voir la vie sous un jour propice, pour peu que les premières et insaisissables sensations, dont s'entoure la repossession mentale, soient agréables ou seulement sans hostilité. Se rappeler le malheur des Guilhem lui inspira une pitié résignée et l'espoir que le train les emportait, par cette belle matinée, à travers de frais paysages, vers une destinée moins cruelle. Penser aux chagrins d'Agnès ou à l'état d'esprit de Thérèse aurait eu, certes, de quoi l'attrister, aussi s'efforça-t il de n'y point trop penser, sans doute en vertu de cet égoïsme dont la lèpre nous ronge tous, les pires et les meilleurs, mais aussi parce que l'esprit trop bandé a besoin d'une détente, ne fût-ce que pour mieux résister à la souffrance, ensuite.

Il travailla toute la matinée; de son ancienne profession d'avocat et de sa science approfondie du droit, lui était resté un grand intérêt pour certaines questions sociales, telles que la réforme de la procédure, la liberté testamentaire, les extensions ou restrictions à apporter au divorce. M. Halluys le père avait laissé des ouvrages fort estimés sur le droit romain ; et Jacques tenait de lui le goût de l'étude et une disposition marquée à écrire, sans avoir pu d'ailleurs se résoudre à rien publier, soit méfiance de lui-même, soit modestie. Il n'avait vu jusqu'à présent dans ses travaux qu'une distraction à son oisiveté nouvelle, cette part de travail désintéressé que chaque homme, estimait il, se doit d'accomplir, sinon pour les autres, du moins pour soi-même. Tout effort qui élève l'esprit portant en soi sa récompense, le premier bénéfice de cette matinée d'étude fut de lui donner la petite satisfaction d'avoir réalisé, si peu que ce fût, l'idéal de vie qu'il eût aimé, s'il avait su se plier à un emploi méthodique de ses facultés et de son temps. Mieux disposé envers les autres, parce qu'il était en paix avec lui-même, il ne garda pas trop rancune à Thérese en la

revoyant, avant le déjeuner. Elle achevait de prendre, dans son petit salon, une leçon de chant avec son professeur, Guyant. Cet excellent musicien, long, maigre, sec, laid, avec un bec d'oiseau, des cheveux pendans, et des habits propres, mais râpés, ne se gênait pas pour la reprendre en grommelant : aussi était-elle très sensible à ses éloges, qu'il accordait rarement.

— Si tu étais venu un peu plus tôt, dit-elle, tu m'aurais entendue chanter les mélodies de Schumann que tu aimes. M. Guyant est content de moi ce matin.

Il hochait la tête, avec un vilain sourire, en reboutonnant son pardessus.

— Vous ne travaillez pas assez, dit-il.

Quand il les eut quittés, elle offrit à Jacques sa joue pour qu'il la baisât; et bien qu'elle eût l'air de lui faire une grâce, il perçut l'intention de se soumettre et de se réconcilier, dans ce joli mouvement d'un corps souple sous la robe lâche du matin. Toute prévenance le désarmait, et il oubliait volontiers le chagrin qu'elle lui avait fait, lorsqu'elle lui souriait avec le visage radouci et rasséréné de la Thérèse qu'il aimait, et qui savait si bien faire pardonner sa méchanceté, grâce à ses bons mouvemens et à son charme spontané.

— Tu vas bien? demanda-t-il, cherchant à se persuader qu'elle n'était mauvaise que sous des influences de santé, par crises, ainsi que la plupart des femmes. Était ce le cas? L'orage était-il passé ou à venir? Il tâchait de lire sur son teint, dans ses yeux cernés, pourtant vifs. Elle eut un mouvement de lèvres enfantin, indéfinissable, et avec une douceur mélancolique, se haussa vers lui et lui baisa le front.

— Thérèse, fit-il, pourquoi ne pas être heureux?

Elle ne répondit pas et, la tête basse, s'assit au piano, jouant à main distraite le *Der Ring an meinem Finger* de Schumann, et refusant de le chanter, quoiqu'il l'en priât. Agnès, sur ces entrefaites, entrait; Thérèse, n'attendant pas, contrairement à son habitude, le bonjour de sa belle-sœur, se leva pour l'embrasser.

— Qu'avez-vous? demanda-t-elle la voyant émue. Mme d'Elbé répondit :

— Lisette me désole. Cette enfant a un caprice de méchanceté inexplicable, elle ne fait que pleurer depuis une heure, il m'est impossible de la consoler. J'ai refusé de lui mettre la robe qu'elle voulait, elle va se rendre malade et je ne puis prendre sur moi de la corriger!

— Allons auprès d'elle! dit Thérèse.

Agnès n'osa s'y refuser, malgré sa répugnance à une interven-

tion étrangère; Jacques les suivit, pour s'opposer à une vivacité trop brusque de sa femme, car toute résistance, même chez les enfans, la rendait folle. En les entendant entrer, Lisette s'entortilla dans les plis d'un rideau et poussa des sanglots stridens.

— Tu me fais beaucoup de peine, Lise, dit la mère.

Mais ces mots, au lieu de calmer la petite, la poussèrent à un désespoir trépignant, convulsif; son joli visage avait fait place au masque crispé d'un vilain magot rouge. Thérèse l'arracha du rideau par le bras, si rudement que le frère et la sœur firent le même geste instinctif de protection.

— Tu vas te taire, dit-elle d'un accent glacé.

— Tu m'as fait mal, tante, tu m'as fait mal! se lamenta désespérément Lisette, en touchant son bras que Mme Halluys serrait très fort.

— C'est exprès! Et je te fouetterai avec ma pantoufle si tu es méchante!

La grosse douleur s'affaissa, comme une eau qui bout à gros bouillons et qu'on retire du feu. Lise gémit moins fort :

— Tu m'as fait mal, tante! Et il y avait là une protestation navrée, humiliée, et la stupeur d'une diversion salutaire.

— Tais-toi tout de suite.

La petite poitrine se soulevait encore, mais les sanglots s'étouffaient, tout rentrait dans le calme.

— Veux-tu m'embrasser? dit Thérèse.

Lisette tendit les lèvres vers elle, en une caresse de petit animal dompté, mais tendre et sans rancune.

— Embrasse ta mère et ton oncle à présent.

Ce fut net et court, et jamais pouvoir sur un enfant ne s'attesta mieux; elle eut l'esprit de n'en pas triompher. Cinq minutes après, Lise, distraite par Jacques, souriait, puis riait aux éclats; mais Thérèse restait contrainte et Agnès triste, elle craignait de s'avouer injuste et jalouse devant cet ascendant immédiat, elle qui n'osait toucher à sa fille. Elles se parlèrent pourtant affectueusement, rapprochées par l'incident; et comme Agnès, dans son départ précipité, n'avait pas emporté suffisamment de linge ni de vêtemens, Thérèse offrit de la conduire en divers magasins; elle accepta. Leur entente momentanée fit plaisir à Jacques.

Il mit, sur les trois heures, les deux femmes et Lisette dans le coupé, les vit partir. M. Forget était déjà sorti; ne gênant personne, il suivait ponctuellement ses vieilles habitudes; fureteur de boîtes sur les quais, de boutiques de bric-à-brac, il aimait chasser seul, pour son compte, rapportant parfois quelque exquis drageoir ou une assiette de prix. De vie très digne, ayant exigé de payer

pension chez ses enfans, il mettait à ces joies de collectionneur le superflu presque entier de son aisance. Le reste passait aux cadeaux : il avait donné à sa fille pour son retour un excellent Érard ; et Jacques avait trouvé sur sa table quelques volumes rares, surprise délicate pour le passionné de livres qu'il était. — Resté sur le trottoir, il regardait filer au grand trot le coupé, qui disparut au rond-point de l'Étoile. N'ayant rien de mieux à faire, il alla à l'ouverture d'une exposition de peinture, y salua plusieurs personnes et rencontra un ami, avec lequel il discuta des tendances d'art et leurs préférences pour divers peintres. Cette conversation remua ses idées, il la continua avec lui-même, en remontant allégrement les Champs-Élysées.

Mais rentré chez lui, et sans que rien dans cette journée très normale justifiât son spleen, l'accès lui revint, à la même heure qu'hier, sitôt repris à l'intimité du hall. Devait-il l'attribuer à la mollesse d'une grappe de lilas, que l'une des jeunes bonnes, sachant son amour des fleurs, avait renouvelée dans l'eau d'une cruche persane? D'obscures, inanalysables associations d'idées lui rappelaient-elles l'amertume indicible éprouvée la veille, à respirer ces lilas dans le jardin, après la confidence de Guilhem? N'était-ce que la fatigue entêtante d'une journée de printemps? L'approche de la nuit, l'heure subtile et inquiète l'influençaient-elles ; et l'inexplicable hantise du décor, ce que cette pièce avait gardé de sa propre tristesse, au moment où il avait dû emmener Thérèse vers les pays de soleil? Quoi qu'il en fût, voilà qu'il se reprenait à songer aux Guilhem, les suivait en esprit, arrivés à présent dans la famille du mari ; il se les représentait forcés de mentir, de paraître unis : triste comédie! Le mauvais charme de Bell aurait-il déjà cessé d'agir sur Thérèse, puisque celle-ci semblait revenue à de meilleures dispositions? Mais, en admettant un changement si prompt, pourquoi ne se montrait-elle pas plus triste? Affectait-elle une indifférence qu'elle n'éprouvait nullement, ou n'aimait-elle plus véritablement son amie? Il y pensait pendant le dîner et la soirée, en l'entendant parler chiffons avec Agnès, comme si rien de plus grave ne les préoccupait. Elle avait acheté à Alyette de beaux jouets, elle expliquait à Mme d'Elbé les modes nouvelles ; et devant cette frivolité apparente, il en venait à douter de tout sérieux et de toute profondeur chez sa femme. Non qu'il se plaignît, si elle n'était capable envers d'autres que d'affections sans racine ; et cependant il eût préféré sentir qu'elle regrettait Bell, si coupable que fût celle-ci. Mais il vit bien qu'elle était mortellement affligée au fond, quand on se fût séparé et qu'il l'eût rejointe dans la chambre conjugale. Le masque de grâce expansive qu'elle portait

tomba, et ce fut avec des yeux d'une mélancolie fatiguée, un pli de lèvres pensif, rien d'amer, mais beaucoup de chagrin contenu qu'elle vint à lui, mettre la tête contre son épaule, par besoin de consolation. Il lui dit :

— Je te remercie d'avoir été bonne pour ma sœur. Tu vois, ce n'est pas bien difficile. Je suis sûr qu'elle t'en est très reconnaissante.

Elle le regarda d'un air de doute, mais affectueux. Il ajouta :

— Elle est si à plaindre.

Thérèse dit, sans fiel :

— Elle n'est pas la seule!

— C'est vrai, dit-il, celles qui font le mal doivent être plus malheureuses; du moins elle n'a rien à se reprocher, c'est quelque chose.

Elle leva sur lui ses yeux profonds, tenaces; il reconnut le regard de la veille, l'indécision d'un silence gros de pensées; cela lui produisit un trouble inattendu :

— Pourquoi me regardes-tu ainsi?

Elle hochait tristement la tête en se mordant les lèvres, comme si elle méditait une dure vérité qu'il aurait dite sans le vouloir.

— Chérie, dit-il ému, de qui crois-tu donc que je parlais? Oh! ce n'est pas de toi. — Il ajouta tendrement : — Je sais bien que tu n'as jamais fait le mal volontairement; et quel mal? Rien de grave! Ce n'est pas toi qui...

— Qui?.. fit-elle tout bas.

— Qui agirais comme Mme Guilhem et qui déshonorerais un honnête homme? C'est abominable, cela, se fier à une femme, la croire pure et fidèle et découvrir qu'on a affaire à une...

— A une?.. répéta-t-elle si bas qu'il lui fallut deviner ce souffle au mouvement des lèvres.

— Le mot est aussi bas que la chose, pouah! Oh! je la plains! je la plains! fit-il à plein cœur. Je veux bien croire qu'elle n'a pas été jusqu'au bout de la faute, mais vraiment, à ce point-là, le reste n'est plus qu'affaire d'occasion. Oh! je la plains! Quel bonheur auront-ils? comment vivre, après cela? Qu'une femme puisse, sans s'en douter et sans songer d'abord à s'en défendre, subir une attraction pour un autre homme, surtout si elle a des griefs fondés contre son mari, s'il ne l'aime pas, s'il la rend malheureuse, si celui dont les égards respectueux la touchent est une nature d'élite, un grand cœur, assurément ce n'est pas moi qui lui en ferais un crime, surtout si elle avait le courage de lutter contre elle-même, de s'arracher au danger ou de forcer l'homme qui l'aime à s'éloigner d'elle et à ne plus la revoir! Une telle conduite serait noble, et le mari

qui l'apprendrait pourrait en souffrir, mais il devrait être fier de sa femme et lui conserver son estime. Malheureusement, les choses ne se passent jamais ainsi. Qu'as-tu donc? Tu souffres?..

Les traits tirés, les yeux meurtris, Thérèse souriait, prête à pleurer :

— Ma migraine d'hier soir, ces élancemens sont atroces!

— Ah! fit il, peiné pour elle et pour lui, dans son espoir, toujours déçu, d'un rapprochement qui les unirait cœur à cœur; et il dit, voilant de bonté ce reproche délicat :

— Est-ce ma présence qui te fatigue? Si tu m'aimais, chérie, tu ne préférerais pas rester seule la nuit quand ton mari est là pour te soigner? Autrefois, tu oubliais tes migraines, mes baisers les guérissaient, ou la simple imposition de mes mains. Mais tu ne m'aimes plus, je le vois bien, tu ne m'aimes plus?

Il plaisantait, mais on doutait si son accent n'était pas sérieux :

— C'est toi, dit-elle plaintivement, qui ne m'aimes pas!

— Moi! pauvre Thérèse... Ah! non, je ne t'aime pas, en effet? Je suis bien dur, je te rudoie bien, je veux te faire souffrir, je me refuse à tous tes désirs, ah! quel vilain mari!

Et il la serrait en souriant et la berçait dans ses bras comme une enfant :

— Mais tu ne vois donc pas, fit-il en baissant la voix, que je t'aime ridiculement, chère femme? Si je ne t'aimais pas, est-ce que je souffrirais tant de tes froideurs, de tes sécheresses; mais quand tu veux être bonne, tu ne sais pas, certainement, combien un mari peut être épris de sa femme au bout de sept ans, autant qu'au premier jour, bien plus, car il la connaît, il peut se refléter dans ses yeux comme dans un miroir, elle est sienne par la chair et l'esprit! Pauvre amie, qui donc t'aimerait, si ce n'est moi? Tu m'es si chère, chère dans ton âme, dans ta beauté, dans ta personne! (Il lui baisait les tempes), — rien ne s'oublie de certaines tendresses; et la vie a serré entre nous de tels liens!.. Nous vois-tu nous séparant jamais, divorçant? Non, n'est-ce pas? On vit et on meurt ensemble, on s'aime, en dépit des froissemens journaliers et même à cause d'eux; c'est si beau, le mariage, quand on le considère d'un peu haut. Ne le penses-tu pas?

Elle fit signe que oui, d'une lente inclination de tête, en soupirant; ses bagues, qu'elle retirait de ses doigts blancs, tintaient une à une, avec un petit bruit triste, dans un baguier de cristal. Jacques devait se rappeler plus tard ces menus détails, et le vague et insolite frémissement de ses nerfs, à cette minute où, la voyant si pensive et si douce, si absente d'elle-même, il avait presque regretté les incidens de crise qui la faisaient paraître, hier au soir,

fantasque et mauvaise, mais si vivante! Elle l'inquiétait plus encore avec ce visage d'accalmie ; c'est devant l'eau qui dort qu'on songe aux prochaines bourrasques. Et, vraiment, quelques chagrins que leur eût causés la vie, il n'était pas naturel qu'elle fût tour à tour si révoltée et si soumise, passant de l'insolence moqueuse à l'humilité la plus affligée, changeant de visage et d'âme comme si un démon la possédait, tantôt vainqueur, tantôt exorcisé, toujours à craindre!

« Ah! pensa-t-il, si elle m'aimait seulement! » Il lui semblait que s'il pouvait retrouver ces mots magiques, qu'on balbutie dans la nuit, de la lèvre à l'oreille, il la reconquerrait plus et mieux qu'autrefois. Elle lui apparaissait si suavement, si mélancoliquement désirable, en ce renouvellement de vie et de chair frêle et neuve qu'elle devait à la convalescence! Ce serait presque un autre amour, de nouvelles fiançailles avec le bonheur, ce bonheur fuyant, presque saisi à certaines heures, évanoui tout de suite après, fluide à l'égal d'un fantôme, et qui cependant existait certainement! Que ne pouvait-on le prendre aux cheveux, ainsi que l'envie câline lui venait de prendre et de lisser entre ses doigts la chevelure soyeuse de Thérèse, qui se peignait devant la glace! Lut-elle dans ses yeux?

— Mes pauvres cheveux, dit-elle! S'il me faut les couper, c'est alors que vous ne m'aimerez plus!

— Ah! Thérèse, protesta-t-il ému ; quand elle lui disait vous, il avait l'impression qu'elle s'éloignait de lui, se faisait étrangère. Hélas! ne l'était-elle pas trop souvent étrangère, ne le lui était-elle pas restée bien des fois au milieu des plus chers transports? Il se rappelait leurs meilleurs abandons, moins des ivresses de possession que des repos câlins du cœur, une douceur très chaste et incomplète. Car leur amour avait rarement connu l'égarement voluptueux, excessif, les fougues expiées de honte de la passion ; et Jacques avait toujours reculé, soit pudeur ou prudence, devant le périlleux entraînement de traiter sa femme en maîtresse. Il en était même venu à se demander si elle n'était pas froide et de peu de tempérament, ainsi que tant de Parisiennes qui dépensent leur vie nerveuse dans les visites, les courses, les soirées? Cela l'avait rassuré et en même temps un peu déconcerté, au meilleur temps de leur jeune intimité, où il l'aurait préférée moins docile et plus vibrante. Un doute, en songeant au présent, le mordit douloureusement. Certes, nul mari n'avait témoigné à sa femme plus d'égards, nul ne lui avait imposé une tendresse moins gênante, ces derniers temps. Pourquoi, revenant à la santé, éludait-elle, oh! habilement et sans en avoir l'air, l'aveu suppliant qu'elle voyait suspendu à ses lèvres? Qu'elle craignît les risques d'une maternité, soit! Mais

cette raison, qui pouvait donner lieu à des scrupules délicats et d'ordre particulier, suffisait-elle à légitimer une existence nouvelle, anormale en somme? Est-ce que cela allait durer toujours ainsi? — Il préféra croire à un retour de grâce et d'amour qui viendrait à son heure, qui amènerait Thérèse à s'offrir d'elle-même. Ne devait-il pas tenir compte de la fragilité de ce cher et cruel être, ne pas oublier combien influaient sur elle des variations de santé fréquentes et prolongées? Il se devait de respecter ce qu'il y avait de touchant et d'enfantin sous tant de faiblesse. Tant pis pour lui s'il souffrait de trop l'aimer, tant mieux même : n'était-ce pas le plus sûr garant de sa propre constance pour l'avenir? — Raisons que tout cela!

« Si elle m'aimait,.. se répétait-il, et il ajoutait : — Elle m'aimait autrefois! »

Ce soir-là encore, il s'en alla d'elle le cœur gros d'affection inassouvie. Souffrance profonde, mal de désir étouffé, dont la langueur participait de ce léger somnambulisme, de ce songe fiévreux et éveillé que provoquaient chez lui, naguère, certaines fins de journées trop belles, à Naples, certains frissons de *malaria*. Il essaya de se secouer, s'interpellant avec une brusque familiarité : — Eh bien! quoi donc, qu'est-ce qui t'émeut? — Une douceur sensuelle flottait autour de lui, peut-être un parfum d'œillet blanc qu'aimait Thérèse et dont il avait dû, par distraction, manier le flacon sur sa toilette. De fluides évocations, des contours gracieux dansaient sous ses yeux, certaines ondulations de robes, certains sourires d'inconnues rencontrées en voyage. Des réalités plus précises, inavouables (il n'était qu'un homme, et, en ces longs mois, avait dû céder à de rares tentations, détestées aussitôt), se représentèrent, anonymes et banales, à son souvenir. Mais il les écarta d'un étirement de bras crispé; il n'avait aimé, il n'aimait qu'une femme; et le nom de Thérèse lui revint à la bouche avec le goût de fraise de ses lèvres. Le cœur noyé de mollesse et de regrets, est-ce qu'il allait s'attendrir, maintenant, jusqu'à une envie de pleurer? Pourquoi cette angoisse, faite de regret, de désir et de crainte, cette conscience qu'il vivait à faux et qu'un danger louche et imminent, planait?

IX.

Par à-coups brusques, des giboulées tièdes tombaient, suivies de soleil. Les bourgeons des marronniers, dans l'avenue, gonflés d'eau et de sève, crevaient, blancs et roses; les feuilles depuis huit jours semblaient grandir à vue d'œil. Leur vert tendre donnait une sensation d'adorable fraîcheur. Le précoce renouveau de Paris

s'épanouissait en serre chaude, aux bouffées de chaleur exhalées des maisons pleines, au feu des réverbères, au calorique dégagé par les foules. Jacques, au lieu de ressentir l'allégresse de ces effluves, l'ivresse de rajeunir et de savourer la flânerie, en respirant à pleins poumons, sentait s'accroître sa pénétrante détresse. Plus rien de l'âme de voyage, de l'âme que l'Italie et la Sicile avaient suscitée en lui, ne subsistait; les souvenirs même de ce séjour flottaient, à moitié évanouis, dans un songe. Comme un homme qui remet d'anciens habits, il reprenait vraiment l'âme trouble qu'il avait laissée, en partant. Poursuivi par l'obsession incohérente d'un malheur, il essayait de le déterminer, avec l'intuition qu'il saurait, s'il voulait, s'il osait pousser jusqu'à ses déductions extrêmes le problème qui s'imposait à lui, et qu'il écartait, parce qu'il y a dans le doute, pour certains hommes, un élément respirable, qui leur permet de vivre, oppressés, anxieux, moins malheureux pourtant que si l'inéluctable réalité leur apparaissait. Ce n'est pas tant lâcheté qu'appréhension nerveuse, peur d'avoir peur ; ainsi craint-on moins une opération chirurgicale que l'angoisse qui la précède ; les plus braves soldats connaissent cette horripilation, avant l'assaut. Enfant, Jacques, ayant peur dans l'obscurité, fermait les yeux. Ainsi faisait-il à présent. Toutefois, le doute n'est tolérable que jusqu'à un certain point, passé lequel, l'esprit, ébloui d'une demi-lueur de vérité, veut savoir à tout prix, dût-il mourir d'avoir su. Jacques insensiblement en arrivait là, et une voix insidieuse, ironique et colère lui criait : — Ose donc regarder en toi, pauvre homme ! Tu doutes d'*elle*, en dépit de toi-même ! Conviens-en seulement, on ne te demande que d'en convenir !

— Non, non, protestait-il, pourquoi douterais-je d'*elle ?* Est-ce parce que je suis envahi par l'amertume et le découragement ; mais n'en ai-je pas le droit, quand je pense à Agnès, à sa vie brisée, quand je songe que ce misérable, son mari, n'a donné aucun signe de vie, aucune preuve de repentir ou de regret, ne s'est pas même informé de ce que sont devenues sa femme et sa fille, et que c'est en pure perte que, par correction autant que par prudence, je lui ai annoncé leur arrivée chez moi, en quelques lignes sans commentaires, sans allusions à ce qui s'était passé ?

— Très bien, répondait la voix, mais n'essaie pas de te donner le change ! Tu aimes ta sœur, tu la plains, tu souffres de ses peines ; mais celle qui est au fond de ta pensée, c'est Thérèse ; si tu as peur, c'est pour elle, si tu doutes, c'est par elle ; si elle ne t'avait pas effrayée par sa révolte et plus encore par son retour de soumission et de tristesse, tu ne te débattrais pas dans une si mystérieuse épouvante de l'inconnu ! Allons, tu le sens bien, il y a quelque

chose, Dieu sait quoi ; tes yeux le soupçonnent, tes narines le flairent, tes mains le frôlent. Faut-il t'aider, tu brûles !..

— Eh bien, quoi ! répliqua-t-il irrité, vais-je soupçonner un ami ?

— Allons donc ! ricana la voix, tu y arrives, appelle-le par son nom, va ; aussi bien tu y penses assez : Philippe, Philippe Destelle !

Il balbutia, perdant pied :

— Admettons, il se... enfin, il aurait aimé Thérèse. Mettons les choses au pis : il le lui aura dit. Que se serait-il passé de plus, puisqu'il est parti. Et *elle ?*

— Elle ?...

— ... Ne l'a jamais aimé ! Je l'aurais vu, je l'aurais su. Mais non ! Elle était jalouse de mon affection pour lui, elle l'a vu partir sans regret, peut-être même avec soulagement ; elle ne s'est jamais étonnée de la rareté de ses lettres, de leur laconisme, car je l'ai toujours connu ainsi, il aime les gens, mais il écrit peu. Si Thérèse avait été troublée par sa présence ou par son départ, je m'en serais bien aperçu à quelque symptôme, à moins que... cette tristesse si disproportionnée, si suppliante, si honteuse d'elle-même...

— Tu brûles ! cria la voix.

— Oh ! comment pourrais-je croire cela ? Elle aimerait, ai-me-rait Philippe, purement, fidèlement quant à moi, en se défendant contre elle-même ; elle l'aimerait ? Fi, fi donc ! Je rêve... Est-ce que jamais elle m'a donné lieu ?.. Oui, je sais bien, on a dit.. — Oh ! le monde est plein d'ignominie ! — que Ferrand m'avait protégé parce que.. J'en ai ri, Thérèse a pleuré, Ferrand lui-même s'est moqué d'une si infâme calomnie ! Eh bien alors... Si cette idée de Ferrand amoureux et... aimé de Thérèse, — ah ! vraiment, c'est trop bête ! — nous a paru grotesque, comment pourrais-je supposer que, s'appliquant à Philippe, une ineptie pareille, que je suis seul ici à forger, serait, je ne dis pas possible, mais seulement vraisemblable ? Mais Thérèse ne l'aime pas, ne l'a jamais aimé, le pauvre garçon ! Elle est étrangement triste, je le vois trop, mais pourquoi ne souffrirait-elle pas de la vie mal faite, de notre entente instable ? Qui sait, aimer un être ne suffit pas pour le rendre heureux ; on se connaît peu soi-même, je crois être doux pour elle et ne fais souvent que l'irriter ; elle interprète mal mes silences et mes paroles, c'est de ma faute sans doute : il y a des incompatibilités d'humeur désolantes. C'est pour cela qu'elle est si triste, et puis, sa lente convalescence, sa faiblesse... elle a vu la mort de près, cela reste dans l'âme, elle craint que sa beauté ne se flétrisse tôt,.. la beauté des femmes, c'est leur vie, leur raison d'être... elle a peur de la mort, aussi. Voilà qui explique tout, qu'allais-je imaginer pour me torturer ? C'est cela, rien que cela ?

La voix se taisait, mal convaincue peut-être, mais réduite au silence. Halluys reprit :

— Le printemps m'étouffe, j'ai le cœur gros, l'insomnie me tourmente ; nos nerfs sont une pauvre et bizarre mécanique ! Du bromure à l'orange amère, de longues marches, l'air des Flouves seulement, et je n'aurais plus de pareilles pensées. Je hais Paris, avec son agitation éphémère : ah ! le grand horizon qui s'étale sous la terrasse du parc, le large cirque des prés et des bois, couronné d'épis, avec la rivière qui coule si lentement. Quand le soleil meurt, les cimes sont jaunes comme l'or, et l'on voit le ciel descendre dans l'eau verte et rose. Aux Flouves, je monterai à cheval, j'apprendrai à Thérèse à monter ; depuis si longtemps elle en a envie ; nous galoperons sur les allées de mousse des bois de Thièvres ; nous boirons du lait dans les fermes. Elle sera toute jolie sous son chapeau d'homme, le feu aux joues ; et avec la belle santé, la gaîté lui reviendra. Pauvre Thérèse !..

— A la bonne heure, nul doute en effet que l'air de la campagne ne lui convienne mieux, comme à... tiens ! (curieuse ressemblance !) comme à Mme Guilhem ! S'en remettre aux bienfaits des champs et à l'exercice salutaire, c'est ingénieux de ta part... et prudent. D'autres affronteraient une explication, sauraient au moins à quoi s'en tenir. Pourquoi ne regardes-tu pas Thérèse dans les yeux, ne l'interroges-tu pas ? Tu n'as rien à risquer, puisque tu es si sûr d'elle !

Et la voix ajoutait :

— Tu as donc peur ? Tu préfères souffrir ? A ton aise !

— Madame prie monsieur de vouloir bien descendre au salon, vint dire Blanche, très pimpante dans sa robe noire de camériste avec un tablier brodé et de fins souliers. Plus coquette que sa sœur, elle semblait plus distinguée, plus au-dessus de sa condition, dont il la savait humiliée, au fond. Il demanda si quelque visite était là, à cette heure du thé. Elle répondit :

— Il y a Mme de Jonquiers.

Jacques, qui ne l'aimait guère, fit une moue d'écolier que la jeune fille n'eut pas l'air d'apercevoir, bien qu'amusée intérieurement.

— Eh ! venez donc, cher monsieur ! s'écria la dame dès qu'il fit son apparition dans le salon, venez rassurer votre femme qui a peur de vous déplaire, en me promettant de tenir de moitié avec moi un bar, à la fête de charité que nous donnons le 28 de ce mois. On se déguisera, Mme Halluys sera charmante ; je la vois très bien en costume de paysanne bohême, avec une coiffe d'or, veste brodée, la jupe courte sur de petites bottes rouges. Rappelez-vous quel succès elle a eu, il y a deux ans, en Javanaise !

Elle parlait très vite, la tête renversée en arrière, toisant les gens avec un regard acéré ; sa bouche mince ne lui donnait pas l'air bon ; elle devait une fausse jeunesse à ses frisons brunis de henneh ; mais de près, la peau de son visage sec et écaillé de poudre de riz la révélait sans âge ; elle avait d'ailleurs des enfans mariés. Jacques répondit en souriant :

— Mais que Thérèse décide, elle n'a à consulter que son plaisir.

— Oui, vous dites cela, et si elle accepte, derrière mon dos vous lui ferez une scène ! Oh ! tous les maris sont des tyrans ! Voyez ce Guilhem !

Et devant le haussement de sourcils interrogatif d'Halluys :

— Ah ! vous faites l'ignorant ; allons, vous savez mieux que moi que ce Guilhem menait une vie de polichinelle, il trompait sa femme ; et quand elle s'en est aperçue, il y a eu une scène épouvantable, elle voulait divorcer, il l'a battue comme plâtre, et il l'a emmenée chez ses parens pour que ceux-ci s'entremettent et la décident à se réconcilier avec lui !

Elle ajouta :

— Du moins c'est le bruit qui court, et cela ne m'a pas étonnée, car si la femme paraît un peu légère, lui a tout la mine d'un vilain homme ! Alors, c'est dit, je compte sur vous, n'est-ce pas ? — Et elle se tourna vers Thérèse, tandis que Jacques mentalement l'envoyait au diable, avec ses fêtes de charité, ces mascarades qu'il détestait, ces commérages à tort et à travers, cette rage de paraître informée, même sur des gens qu'elle n'avait jamais vus.

— Non, je vous assure, disait Thérèse, je ne puis vous promettre, c'est trop fatigant, ma santé ne me le permet pas. D'ailleurs, nous serons en pleins préparatifs de départ, peut-être même n'attendrons-nous pas les premiers jours de mai pour aller à la campagne.

— Comment, vous n'assisteriez pas au Grand-Prix ? s'écria Mme de Jonquiers avec un étonnement réel ou simulé, on ne savait lequel, car elle jouait constamment la comédie, et souvent avec l'air de se moquer d'elle-même.

— Non, vraiment, ça ne m'amuse plus, dit Thérèse.

— Cher monsieur, surveillez votre femme, elle est plus malade qu'elle ne le dit. Les potins la laissent froide, le Grand-Prix ne l'amuse plus. Quelles distractions lui faut-il donc ? Alors sérieusement cela vous intéresse, la campagne, ma chère, ces grands arbres bêtes, ces paysans rapiécés, cette odeur de fumier, ces longues heures vides à attendre l'arrivée du facteur et les nouvelles ? A propos de nouvelles, qu'est-ce que j'ai appris ? Notre diplomate, l'homme aux yeux jaunes, comment donc, M. Destelle, votre ami, n'est-ce pas ? fit-elle en lorgnant Halluys.

Il répondit simplement :

— Oui, madame.

— Il se marie. Il épouse là-bas une Américaine millionnnaire, toute jeune, qu'il aura fascinée en la regardant comme ça! (Elle grimaça, d'un air d'indolence ironique, fronçant légèrement les sourcils et montrant les dents; c'était tellement la caricature de Destelle qu'Halluys sourit.) On en parlait hier au cercle, m'a dit mon mari. Après cela, on dit tant de choses! Ne prétendait-on pas qu'à son arrivée à Washington, il s'était mis à jouer avec fureur et à perdre tout son argent. Le petit Chambert nous contait aussi que M. Destelle fumait le haschich, un vice qu'il avait rapporté de son séjour à Constantinople. Enfin, s'il se marie, il aura tous les bonheurs, pas de beaux-parens, de belle-mère, une orpheline, belle au possible; quoique, vous savez, je me méfie de ces réputations de beauté toutes faites, moi. Et vous?

Thérèse ne répondit pas, occupée à décoiffer la théière de sa mitre de velours violet et à y verser l'eau du samovar.

— Non, non, ma chère, j'ai déjà pris deux tasses, je ne dormirais pas de la nuit!

Et Mme de Jonquiers ajouta :

— D'ailleurs, je me sauve, voici une heure que je bavarde. Alors, vrai, vous ne viendrez pas à notre fête? Ne dites pas non encore, vous viendrez et vous serez une des plus jolies!

On annonça une visite, Mme Alberti, femme d'un magistrat. Jacques, profitant de la diversion, prit congé de Mme de Jonquiers, qui resta afin d'épier la survenante, après l'avoir toisée à son entrée d'un de ces coups d'œil féminins qui embrassent tout, la toilette, le maintien, la position sociale, la fortune.

« La méchante femme! pensait-il en secouant les épaules, hors du salon. Pourquoi a-t-elle parlé de Destelle? Avait-elle quelque intention? » Il n'eût pas plus tôt songé à cela, qu'il fut effrayé des idées qui lui venaient: « Allons, je suis fou, quelle raison aurait-elle eu de le nommer? Elle n'est pas même méchante, elle est bête, sottement taquine et railleuse. (Des intonations d'elle lui revenaient et le crispaient.) C'est si facile, cette méchanceté-là, les enfans et les singes la pratiquent; l'indulgence, la bonté sont autrement difficiles. Philippe se marierait donc? Il doit y avoir quelque fondement à ces on-dit; pourtant il m'aurait écrit, ce me semble, oui, il aurait pu m'écrire, l'amitié a ses exigences, mais... il a toujours été si bizarre. Philippe marié, voilà qui le changera : une jeune femme, des enfans,.. eh bien! tant mieux, si cela est vrai, je m'en réjouis de tout mon cœur; qu'il soit heureux, pleinement heureux; cependant il aurait bien pu m'écrire! Bah! qu'il soit

heureux; si sa femme est bonne et tendre, si elle sait le comprendre... J'aimerais la connaître. Sans doute, il l'amènera en Europe! Philippe marié! Il croit donc maintenant au bonheur, ce nihiliste! »

Et il se répéta qu'il était très content; mais alors, pourquoi ce doute pénible sur l'oubli, l'ingratitude et l'insécurité des plus mâles affections? Pourquoi le mot triste et charmant du philosophe grec tout à coup revenu à sa mémoire : « Oh ! mes amis, il n'y a point d'amis? »

— Bah! bah! reprit-il plus gaîment, il a bien autre chose à faire, ce n'est que dans le malheur qu'on pense à ceux qu'on aime. En vérité, voilà une bonne nouvelle, est-elle vraie seulement?

Sans qu'il sût pourquoi, un allégement lui venait, il n'avait plus de poids sur la poitrine; un dîner qu'il avait accepté au restaurant, parce que Ferrand y serait, cessa de l'ennuyer d'avance et lui parut une distraction agréable. Il se surprit, quelques minutes après, à fredonner un air, et ses mouvemens avaient quelque chose de plus vif et de plus libre. « Ne pas oublier, se dit-il, de parler à Ferrand de la bourse du jeune Rambert dans un lycée de Paris! » Cela lui rappela un billet envoyé par M. de Malerte, demandant qu'on remît au surlendemain l'essai de l'attelage de Serboy. Il revit les visages des dames Dunlop et leur majesté opulente. Il repensa à son dîner, au menu gourmand, aux hommes qu'il y trouverait, d'abord le sénateur Baurin-Voise, qui les traitait, le banquier Zermann, Ferrand, le peintre Odels, et le comique Nicolet, de la Comedie-Française. Il achevait de s'habiller quand Thérèse entra. Il la regarda, elle avait une barre de souffrance au front, son air non plus de chagrin, mais de mécontentement irrité. Cela paralysa, d'un raidissement nerveux dont il n'était pas maître, l'effusion qui le portait à lui parler cordialement, à s'entretenir avec elle de Philippe. « Pourquoi est-elle ainsi? » se dit-il; comme toujours, il pressentit qu'elle allait s'en prendre à lui.

— Tu es prêt de bonne heure! dit-elle, il te tarde donc bien de quitter la maison?

— Je compte prendre Odels chez lui, en passant, nous descendrons à pied les Champs-Élysées.

Elle demanda, d'un ton indifférent :

— Quelles femmes y aura-t-il à ce dîner?

— Aucune, tu le sais bien, puisqu'il n'y a que Zermann de marié?

Il la connaissait si bien, la savait si méfiante, si jalouse de toute preuve d'indépendance qu'il donnait! Comme s'il en abusait, vraiment!

— Odels, qui sait tout, me dira s'il est vrai que Philippe se marie.

Il l'examinait attentivement, en disant cela. Elle ne le regardait pas, les yeux fuyans, sa mauvaise souffrance plus marquée sur les traits.

— Le dîner ne sera pas amusant pour moi, ce soir! dit-elle.

Et comme si elle avait honte de le faire souffrir par cette allusion au peu d'entrain d'Agnès, elle sourit avec effort, et dit :

— Ce n'est pas une raison pour que tu ne t'amuses pas. Nicolet vous fera rire.

Et elle-même eut un rire court et inquiet.

— Allons, va, dit-elle, et sois sage.

Cela le fit sourire. Il l'embrassa, la sentit dans ses bras vivante et se prêtant à son étreinte, puis, soudain morte et toute froide.

— Bonsoir, ma folle, ma chère folle, dit il en lui reprenant tendrement la main pour la quitter sur une impression affectueuse.

Elle lui sourit, en lui pressant faiblement les doigts et l'accompagna jusqu'au palier, le regarda descendre en lui souriant avec une expression de plus en plus vague ; quand la porte du vestibule claqua, elle n'eut que le temps de gagner précipitamment sa chambre, là, suffoquée de sanglots, elle se jeta sur son lit et pleura amèrement.

X.

Halluys, rentré très tard, n'osa aller embrasser sa femme qui dormait, probablement. Il s'était couché, mais à peine endormi, une clarté l'éveilla. Dans un sursaut d'hallucination, il aperçut Thérèse au pied du lit; tout habillée, un bougeoir en main, elle le regardait fixement.

Une seconde de cauchemar suffit à susciter des péripéties innombrables, l'illusion de la durée et de l'espace agrandis comme une trame magique; entre son réveil et son haut-le corps, se pressa un tumulte d'idées folles : le feu avait pris à l'hôtel, M. Forget venait d'être frappé d'apoplexie, Thérèse allait partir dans la nuit pour toujours; sans cela, se serait elle habillée complètement? Mais à la lividité de son visage, à l'éclat de ses yeux brûles de larmes, à son attitude humble et brisée, il comprit qu'elle n'avait fait que sangloter depuis qu'il l'avait quittée, et que le malheur qu'elle venait lui annoncer ne concernait qu'elle et ne frapperait que lui. Il murmura :

— Qu'y a-t-il? Tu n'es pas souffrante?

Elle continuait à le regarder, bouche close et rigide. Devant ce

silence, il eut tellement l'intuition que les affres d'une passion, qu'un calvaire se préparaient pour eux, que, sans parler il se vêtit, obéissant à l'intime pudeur qui voulait qu'il fût correct et en défense pour recevoir le coup, au lieu de l'attendre lâchement dans son lit.

Thérèse avait posé sur une table son bougeoir, qui, dans le tremblement de ses doigts, résonna contre un encrier de verre. De la voir si effrayée, avec une expression de désespoir, il oublia tout ce qu'elle lui avait fait souffrir, tant de jours et de soirs pareils, pour ne plus se rappeler qu'une chose, c'est qu'un lien fort et indissoluble l'unissait à cette femme, à laquelle entre toutes les femmes il avait juré protection et assistance, qu'il avait épousée volontairement, librement, pour le bien et le mal, la richesse et la pauvreté, la santé et la maladie, la vie et la mort. Nul autre que lui n'était son défenseur, son guide, son frère et son maître; quoi qu'elle eût à se reprocher, quelque faute qu'elle eût commise, elle ne pouvait se confier qu'à lui; seul, il devait l'absoudre ou la condamner. Une émotion presque religieuse, l'oubli des sensations inférieures, des trivialités de l'instant, ce lit défait, la pauvre clarté de ce bougeoir, ce qu'il y avait de misérable dans leur rhabillement au milieu de la nuit pour parler de choses terribles ou honteuses, — car c'était cela, oui, c'était cela! — cette émotion surhumaine souleva Jacques au-dessus de lui-même. Il s'arrêta devant sa femme, lui prit les mains, et les pressant pour qu'elle relevât les yeux sur lui:

— Eh bien, Thérèse...

Elle essayait faiblement de retirer ses mains, elle avait rentré sa tête dans les épaules, et son visage s'imprégnait d'une tristesse telle, qu'il lui semblait qu'elle maigrissait, pâlissait, se spiritualisait à vue d'œil; ce n'était plus la cruelle femme de tout à l'heure, mais la Thérèse humble des jours de convalescence; elle perdait corps et devenait une âme de mélancolie; et il avait la sensation qu'elle descendait, s'enfonçait avec lui dans un puits d'ombre, vers des limbes ou des ténèbres pâles. C'était très doux, et si pareil à une agonie qu'il se sentit mourir, eût voulu ne plus se réveiller. Mais le charme cessa, il se retrouva au milieu de la chambre, Thérèse devant lui, et le malheur imminent parlait dans ses yeux, pleins d'une pitié qu'il devinait être pour lui.

— Parle, dit-il, en essayant de sourire.

Mais elle secoua doucement, lentement, la tête; de gros soupirs l'étouffaient, et de loin en loin une larme lui coulait sur le visage. Il lui pressa les mains plus fort, murmura:

— Aie confiance, je t'en prie.

Elle se taisait; ses mains, naguère brûlantes, étaient de glace; et elle avait l'air si frêle, si près encore de la maladie pendant laquelle il avait craint de la perdre, qu'une pitié l'attendrit. Pour qu'elle ne restât point debout, il l'attira vers le lit, la fit asseoir au bord du matelas, comme si l'intimité du lieu, le symbole de cette couche réservée au repos, aux tendresses, à l'orgueil des conceptions, à l'angoisse des maternités, au charme dolent des convalescences, comme si l'apaisement contenu dans la fraîcheur des draps et la mollesse des couvertures, douces au sommeil, devaient, par l'éveil d'une de ces mystérieuses correspondances qui s'enchevêtrent des choses aux âmes, dégonfler le cœur de Thérèse et ouvrir sa bouche à l'aveu qui l'oppressait.

— Chère femme, murmura-t-il, à qui te confieras-tu, si ce n'est à moi? Personne ne t'aime comme moi, ne voudrait davantage te savoir heureuse! Si je t'ai peiné, — on est maladroit, souvent, sans le faire exprès! — jamais, crois-le, ce n'a été sans le regretter. Nous étions jeunes quand nous nous sommes mariés; ignorant la vie, manquant d'expérience, notre apprentissage a été difficile, nous nous sommes heurtés sans le vouloir; mais presque tous les ménages ont passé par là, et les meilleurs sont ceux qui ont le plus souffert. Il n'est jamais trop tard, sois-en sûre, pour tirer de la vie ce qu'elle contient de bon, de sûr, de vrai. Rappelle-toi, quand je t'ai épousée, malgré (il faillit dire : malgré ma mère!) qui m'y forçait, sinon que je t'adorais? Nous avons eu un grand malheur, Fancy...

Elle cacha sa tête contre son épaule; là, elle pouvait entendre battre, à grands coups, ce pauvre cœur d'homme. Il la crut amollie, vaincue, et frappant plus avant:

— Notre Fancy... Mais nous sommes jeunes encore, ma chérie; l'avenir nous reste, sains et forts comme nous sommes; n'avons-nous pas eu déjà l'espoir déçu, mais si doux, d'un second enfant? (Elle tressaillit.) Car les enfans seuls, vois-tu, complètent et sanctionnent le mariage; nous en aurons, et tu aimeras tellement cette autre Fancy, ou ce fils que nous désirons tant, oui, tu les aimeras tellement que tu ne comprendras plus que tu aies pu, pendant si longtemps, craindre de les voir naître!

— Oh! fit-elle, convulsive, raidie d'un spasme et gémissante, nous n'en aurons plus, oh! non... jamais. Si tu savais, oh! mon cher mari!..

Elle s'était rejetée sur lui, le tenant à pleins bras, enfouissant la tête plus avant dans sa poitrine; il avait ses cheveux à hauteur de ses lèvres et se détourna de leur parfum, car un soupçon sans forme, sans nom, pareil à un assassin invisible contre lequel on se débat dans les ténèbres, l'étreignait à la gorge.

— Pourquoi, demanda-t-il d'une voix altérée, dis-tu que nous n'aurons plus jamais d'enfans? Sans cette malheureuse fausse couche...

— Oh! tais-toi! cria-t-elle en s'arrachant de lui avec violence et se cachant la tête dans les mains.

Il la regarda, devenu extrêmement pâle, avec un sourire qui faisait mal à voir. Ses yeux étaient ceux d'un homme frappé de stupeur, qui cherche, qui va deviner! Il les referma, comme s'il venait d'entrevoir des monstres, et serrant les dents, il prit une expression si effrayante qu'elle ouvrit la bouche de saisissement, toute haletante; et elle le regardait fascinée, sans pouvoir détourner les yeux de cette torture qu'elle causait.

— *Maintenant*, dit-il avec un grand soupir, et la regardant à un pouce du visage, maintenant il faut parler, Thérèse!

Il dit cela d'un ton tout uni, mais décisif, maître de lui à présent: pendant une seconde, il avait failli se jeter sur elle, la violenter comme une brute, lui arracher les mots de force ou la tuer avant qu'elle ne parlât, tant ce qu'il avait imaginé était monstrueux; mais ce n'avait été qu'un éclair rouge; l'idée de la toucher, seulement du petit doigt, la sentant si faible, lui faisait horreur; il pouvait l'anéantir d'un coup de poing, l'étrangler entre dix doigts, précisément à cause de cela elle lui était sacrée. Qu'avait-il cru d'ailleurs? Qu'avait-il supposé? Il ne le savait plus, comme on oublie un cauchemar affreux, mais qu'on sait avoir été affreux.

— Parle, dit-il, je ne te regarderai pas si mon regard te gêne; préfères-tu me parler tout bas? Ne prolonge pas inutilement ma souffrance, je sens bien que tu vas me dire quelque chose d'abominable; qu'est-ce qui te retient? Est-ce la pitié? N'en aie pas, je t'en supplie, car le doute m'est à présent insupportable. Aurais-tu peur? Ne crains rien, tu m'es si chère... Allons, ne fût-ce que pour toi-même, du courage! Vide ton cœur, tu seras moins malheureuse après. Il y a de la noblesse dans certains aveux, et je t'estimerai au moins pour ta franchise!

— Mais tu ne m'aimeras plus, fit-elle avec désespoir.

— Eh bien?..

Elle fit un geste d'impuissance, alla vers la table, il crut qu'elle allait prendre son bougeoir et s'en aller, et il lui barrait déjà le passage; mais elle regardait l'encrier d'une si étrange façon, qu'il eut pitié d'elle:

— Aimes-tu mieux écrire?

Elle parut indécise, il jeta une feuille de papier sur le buvard:

— Écris, dit-il avec autorité.

Elle s'assit, resta immobile un instant, hypnotisée par la blancheur de la page, et tout à coup elle prit sa plume qui se mit à

courir avec un grincement insaisissable. Elle ne s'interrompait que pour essuyer ses yeux. Il s'était mis à marcher de long en large, les mains derrière le dos; il comptait machinalement ses pas et regardait son ombre sur le mur. Tel un homme à qui on va amputer un membre, il se disait: « Du courage, cela ne sera pas long! En même temps, il sentait au cœur ce froid paralysant de la terreur, pire que la mort. Il pensa: « Il me restera toujours la ressource de me tuer! » Et s'étant avisé que son pas, à travers le parquet, pourrait être entendu par M. Forget, dont la chambre était juste au-dessous, il s'arrêta net. La mèche de la bougie charbonnait, Thérèse écrivait toujours. Il la regardait tourner la page avec une curiosité mécanique, se demandait, par une préoccupation ridicule et bizarre, si elle aurait suffisamment de place pour ce qui lui restait à dire. Il pensait à des choses enfantines, de petits souvenirs de sa vie, il revoyait un coin obscur du vieux jardin de Lyon qui lui faisait peur, lorsqu'il avait six ans; de là, sa pensée remonta à son père et à sa mère; il revit celle-ci, grande et pâle, toujours vêtue de blanc et étendue sur une chaise longue. Son père lui témoignait des égards d'un autre temps, d'une grâce surannée et touchante, annonçant quand elle entrait dans le salon: — Messieurs, voici la reine! — et il allait lui offrir le bras et la conduire jusqu'à sa place, où il s'inclinait devant elle en lui baisant la main. La belle chose que cet amour de deux êtres se respectant, n'ayant qu'un cœur, fidèles pendant trente années! Il les évoqua, avec leurs doux et sérieux visages, du fond de la mort où ils s'étaient effacés; et il avait honte pour lui et pour eux, dont il aurait dû préserver la mémoire de toute atteinte; heureusement, ils ne voyaient pas, n'entendaient pas, n'étaient plus...

Thérèse laissa tomber sa plume et sans se relire plia le papier. Jacques étendit la main; elle le regarda d'un air suppliant, navré et humble; et dans son hésitation, dans le geste par lequel elle obéit, ses yeux, qu'il regardait comme s'il y lisait un arrêt de mort, exprimaient une pitié si fraternelle, quelque chose de si tendre et de si noble la transfigurant, qu'il sentit descendre sur lui la vertu de cette pitié féminine qui le tuait, mais en le plaignant. Comme il allait lire, elle redevint femme, et cette pudeur, qui ne meurt jamais chez les plus avilies, lui fit dire, d'un accent irrésistible de prière :

— Pas devant moi, si tu m'as aimée!

L'instinct brut, la colère, l'orgueil outragé, allaient lui faire crier : — Reste là, jusqu'au bout! — et la ployer sous sa main rude, la retenir aux poignets, mais l'indicible pitié triompha encore, et aussi, pourquoi ne pas l'avouer, son horreur du mélo-

dramatique, son sens raffiné du ridicule et sa volonté de rester digne. Il la regarda allumer un des flambeaux de la cheminée, pour qu'il ne restât pas dans l'obscurité; en remplissant ce petit acte vulgaire et bêtement éloquent, — presque tous les actes de la vie le sont aux heures pathétiques! — elle secouait la tête, d'un mouvement vague et plaintif; elle sortit sans le regarder, et il la laissa aller, vit même se refermer avec soulagement la porte. Alors il aspira longuement l'air, d'une grande gorgée. Guilhem, il se le rappela, en avait fait autant, dans cet arrêt de bête ou d'homme traqué, qui prend un nouvel élan avant d'aller souffrir plus loin. Le papier satiné était doux sous ses doigts, et lui rappela la petite feuille d'arbre, si amère quand il l'avait portée à sa bouche! Si l'on croyait aux pressentimens!.. Il passa la main sur son front, tout comme Guilhem encore! Et il lut ces phrases, que la longue écriture de Thérèse avait hachés, en jambages enfantins qui descendaient, sombraient uniformément, comme si son cœur avait roulé, lui aussi, sur cette pente :

« Mon cher mari,

« Ce que j'ai à t'avouer est si affreux, et ma peine est si grande à la pensée de ce que tu vas souffrir, que je ne sais comment j'ai le courage de te faire cette confession. Pourtant il le faut, car je ne puis plus vivre; le remords m'étouffe et j'ai horreur de moi. Si je ne me suis pas tuée, c'est que je n'en ai pas eu le courage; du moins j'espérais mourir pendant ma maladie et cela aurait mieux valu pour nous deux. Tu m'aurais regrettée, tandis qu'à présent... mon sort est dans tes mains, et quoi que tu décides, ce sera bien. Pendant le séjour de M. Destelle à Paris, cet homme, que tu croyais ton ami, m'a détournée de toi. Comment cela s'est-il fait, je ne parviens pas à me l'expliquer, il me semble que c'est une autre que moi qui a agi. Ai-je été abusée par ses protestations d'amour? est-ce parce que j'ai cru qu'il souffrait réellement et qu'il se tuerait comme il le disait? est-ce parce que j'étais irritée contre toi, tout en t'aimant, à cause de notre mésintelligence, parce que tu venais de sacrifier encore à ta sœur une partie de ta fortune? je ne sais pas, je ne peux pas me rendre compte de l'entraînement auquel j'ai cédé. Pendant deux mois, j'ai vécu un cauchemar de fièvre, et quand je m'en suis réveillée, je n'étais plus digne de toi. Cet homme qui t'aimait, qui t'aime encore, qui était affolé du regret de sa faute, me méprisait, moi qui n'étais pas moins désespérée que lui! Ce que j'ai éprouvé n'a pas de nom,

car je n'avais jamais cessé de t'aimer, et c'est ce qui fait mon tourment, car tu ne le croiras pas; et si je te dis que je t'aime plus que jamais, tu me mépriseras davantage. Et pourtant c'est la vérité!

« Je voudrais m'arrêter, mon bien-aimé, mais je ne puis, il faut que j'aille jusqu'au bout de ma honte. Quand tu as pu croire qu'il s'était fait un grand changement dans ma santé, et que tu te réjouissais de l'espoir qui en résultait, le châtiment m'accablait déjà, et bien atroce, je te le jure, car je vivais dans un doute torturant; et préférant tout que de supporter une maternité dont l'origine aurait pu me laisser un soupçon, j'ai commis, à ton insu, les imprudences qui ont amené dès le début mon accident. Cette chute dans l'escalier n'a pas été involontaire; personne ne me voyait, j'ai fermé les yeux et suis tombée; je crois que j'espérais mourir. J'ai senti en essayant de me relever une grande douleur et je me suis traînée jusqu'à mon lit, où les pertes m'ont surprise et délivrée; que ne m'ont-elles emportée tout à fait! Que vas-tu penser de moi? Ah! si j'avais pu garder ce secret toute ma vie! Mais cela m'était devenu impossible, et quand je te paraissais si triste, à Naples, c'était de te voir si bon pour moi et de penser à mon ignominie. Vingt fois j'ai failli parler et j'ai reculé devant le mal que je te ferais; tu semblais si heureux de me voir revenir à la santé, tu me disais avec tant de tendresse que tu m'aimais et je t'aimais tellement, que cela me crevait le cœur de t'entendre, je repoussais la tentation qui me brûlait les lèvres; même, ma crainte était de me trahir dans mes nuits de fièvre, et cette idée m'effrayait au point que j'épiais ton visage avec angoisse, en me réveillant. Depuis notre rentrée à Paris, tu as pu me croire redevenue mauvaise, gâtée par l'exemple de Mme Guilhem, je cherchais à m'étourdir sans y arriver, et ce soir même, quand je suis venue dans ta chambre et que j'avais ces façons qui t'ont peiné, c'est que je souffrais d'être si indigne de toi. Ce que tu m'as raconté de Guilhem m'a bouleversée; à l'idée que tu pourrais découvrir de moi une chose pareille, quoique bien avant le départ de M. D... tout ait été fini entre nous, j'ai compris que je ne pourrais plus continuer à vivre dans un mensonge de tous les instans, et je me suis levée et suis venue à toi, résolue à tout te dire. Maintenant que c'est fait, je voudrais presque que tu ne m'aimes pas, que tu me méprises trop pour souffrir à cause de moi; car l'idée que tu souffres parce que tu m'aimes me tue, et cependant c'est ma seule consolation! Tu peux me renvoyer de la maison et tout dire à mon père; quand je pense à lui qui m'a tant gâtée, et surtout à toi, mon bien cher mari, je ne sais plus que devenir, je deviens folle.

Oublie-moi si tu peux, maudis-moi; quoi qu'il arrive, rien ne pourra m'empêcher de rester dans le cœur :

« Ta Thérèse. »

Jacques crut d'abord rêver. « Elle veut m'éprouver, pensa-t-il. Quel horrible jeu! » Et il frissonnait. A mesure qu'il poursuivait, le vertige lui tournait la tête et il se sentait trébucher dans le vide et tomber ainsi qu'en rêve. C'était la même horripilation et le même brisement imaginaire. Il se réveilla avec un rire inconscient, promenant sur la chambre, sur la table, sur le lit, là où sa femme se tenait un instant auparavant, un regard affreusement trouble. Et, cependant, il ne rêvait pas, non, il ne rêvait pas. Il se dit : — Eh bien! le malheur est tombé et je vis toujours! — Il s'étonnait de ne pas souffrir davantage; semblable à un homme qui, épargné par la foudre, se relève vivant et se tâte, il respirait encore, bien qu'un étau serrât ses tempes et sa poitrine jusqu'à la nausée.

— Mon Dieu! fit-il.

Il ne trouva que cela, puis un délire tourbillonnant et furieux se déchaîna en lui; il vit du sang! Un couteau, et il aurait tué Thérèse, tué, tué! en boucher ivre, en bourreau fou! Ah! misérable, odieuse femme, poupée sans cœur, boue vivante!.. Dans les bras de ce voleur, ah! de cet ami scélérat, de ce faux visage!.. Il l'avait baisée sur la bouche, ah! il lui avait ri de ses mauvaises dents, il l'avait tenue sur ses genoux, ah! ah!.. Et chaque fois il eût voulu crier sa torture, d'un long cri! — Mari stupide, niais, aveugle! Avoir cru que Destelle n'aurait osé lever les yeux sur elle qu'en tremblant, se serait éloigné généreusement plutôt que de la troubler, respectant l'ami qui l'avait accueilli sans méfiance. Pauvre dupe! est-ce que la loyauté, l'honneur, cela existait? Était-ce plus et moins que des mots? Destelle professait-il autre chose? Et elle, comme elle l'avait trompé, avec cet air de franchise qui lui faisait dire : — Ma Thérèse n'est pas vile! — Ah! ah! ah! (Il éclatait de rire.) Oh! non, pas vile pour l'épaisseur d'un cheveu, ah! ah! pour le claquement d'un ongle sous la dent! Prostituée, plus vile que celles qui se vendent pour du pain! Elle, créature de luxe, qu'il laissait s'épanouir dans l'oisiveté, parée de robes et de bijoux, tous ses caprices satisfaits, ne lui demandant en retour qu'un peu de fidélité et de pudeur. Ah! belle pudeur, vraiment, et qui ne permettait à l'esprit aucun doute absurde, aucun pauvre leurre : il ne s'agissait pas, oh! non! d'un de ces adultères romanesques et voilés qu'on lit dans les romans et de-

vant lesquels la délicatesse des lectrices s'efforce de garder quelque illusion! La faute, pas même déguisée, avait éveillé, dans l'impur mystère des boues charnelles, une vie. Le doute même dont elle s'accusait à cet égard la déshonorait cent fois plus que la plus flagrante certitude! Un partage inavouable, des lèvres humides encore qu'elle apportait à ses baisers, un corps tout froissé, et ce que la jalousie se représente de plus obsédant et de plus ignominieux, allons, c'était complet! Rien, jusqu'au demi-crime, n'y manquait, l'anéantissement furtif du péché, presque immédiatement il est vrai, et à cette limite devant laquelle l'expertise médicale et la casuistique judiciaire eussent hésité; mais, ignoré des hommes, devant la conscience absolue, cet acte désespéré en était-il moins honteux?

— Elle l'a expié, puisqu'elle a failli mourir? objecta une voix très humble, mais il la repoussa bien au fond de sa conscience. Ah! que Thérèse fût morte plutôt! Que n'était-il mort lui-même auparavant! Penser à cela était si affreux, et le supplice s'en accroissait de seconde en seconde jusqu'à un tel paroxysme, qu'il murmura, égaré :

— Bien, bien, j'aime mieux mourir! et il répétait : — Mourir! cherchant des yeux une arme pour se frapper. Il marcha vers la fenêtre avec l'envie de se précipiter, et la prescience singulière et ironique qu'il n'en ferait rien, non par lâcheté, mais par on ne sait quel inconcevable attachement à sa douleur, quelle fureur de se martyriser encore, quelle volupté amère d'épuiser tout ce qu'un homme peut éprouver, sans mourir! Ce qu'il ne prévoyait pas, c'était l'indicible amertume que lui inspireraient la nuit, le ciel étoilé, la fraîcheur de l'avenue déserte jusqu'à la monumentale assise de l'Arc-de-Triomphe. En bas, le jardin obscur lui envoyait l'odeur molle des lilas. Des réverbères, des vitres éclairées s'espaçaient dans le noir des rues et des maisons; des voitures de maraîchers, lointaines, roulaient vers les Halles. Il lui sembla qu'il était seul à souffrir dans l'immense ville endormie. Seul? Eh bien! et Thérèse? — Oui, elle souffrait aussi, mais pas autant que lui, certainement!.. Et pendant qu'il se penchait pour apercevoir les lilas dont le parfum évoquait une douceur de femme, son cœur défaillit, sa poitrine creva. Ne pouvant pleurer, il râlait, agonisant dans les ténèbres; et ses yeux, secs et brûlés, appelaient en vain les bonnes et chaudes larmes, dont le flot lave et purifie la douleur!

PAUL MARGUERITTE.

(La troisième partie au prochain n°.)

LE

TEMPÉRAMENT PHYSIQUE ET MORAL

D'APRÈS LA BIOLOGIE CONTEMPORAINE

I. Alex. Stewart, *Our temperaments;* Londres, 1892. — II. Bernard Perez, *le Caractère, de l'enfant à l'homme;* Paris, 1892. — III. Docteur Azam, *Hypnotisme et double conscience; le Caractère dans la santé et dans la maladie;* Paris, 1893. — IV. Docteur Féré, *la Pathologie des émotions;* Paris, 1893. — V. Docteur Letourneau, *Physiologie des passions;* Paris, 1878.

Les écrivains à qui l'on a donné le nom de moralistes et qui ont peint des caractères n'ont guère fait porter leurs observations, si fines et parfois si profondes, que sur l'homme en société. On a remarqué avec raison le fond « social » de la littérature, principalement en France : elle roule presque tout entière sur les rapports des hommes au sein du groupe dont ils font partie. La plupart des charmans tableaux de La Bruyère, par exemple, sont-ils autre chose que des portraits sociaux, tracés de main de maître, et peut-on dire qu'ils expriment de véritables « caractères? » — « Giton a le teint frais, l'œil fixe et assuré, il parle avec confiance... il est riche. » — « Phédon a les yeux creux... il semble craindre de fouler la terre, il marche les yeux baissés, etc.; il est pauvre. » C'est donc la hardiesse et la timidité résultant de la condition sociale que le grand peintre nous représente. « J'entends Théodecte de l'antichambre; il grossit sa voix. Arrias a tout lu, a tout vu, il veut le persuader ainsi... Troïle est utile à ceux qui ont trop de bien, il leur ôte l'embarras du superflu, il sauve la peine d'amasser de l'argent, etc. » Nous

sommes à la ville, à la cour, parmi les importans, les impudens, les flatteurs, les parasites, les bavards, les hypocrites, les beaux esprits ou les sots ; ce sont moins de vrais caractères que des masques : c'est le paraître plus que l'être. Surtout, où est l'être organique? Descartes presque seul, avec son disciple Malebranche, y chercha l'origine profonde des passions et des mœurs.

En Allemagne, Kant, Schopenhauer, Lotze, Wundt et Bahnsen ont fourni les plus précieux élémens à la science nouvelle du caractère. En Angleterre, le dernier ouvrage que Stuart Mill voulait écrire était un traité sur ce sujet ; ce fut son ami Bain qui l'écrivit, avec un succès médiocre. Chez nous, récemment, M. Ribot, le docteur Azam, le docteur G. Le Bon et M. Bernard Perez, ont publié d'importantes études. Toutefois, est-on remonté jusqu'aux vrais principes, qui, selon nous, doivent être biologiques? Il ne le semble pas. Si nous ne nous trompons, la connaissance du caractère devrait avoir pour première base la détermination de ce que Bacon et Leibniz ont appelé le « tempérament moral, » lui-même inséparable du tempérament physique. Entre l'action des choses ou des hommes sur nous et la réaction par laquelle nous y répondons, il y a toujours un intermédiaire : notre tempérament qui produit ce qu'on a si bien nommé notre « indice de réfraction mentale. » Le même rayon de lumière, traversant un milieu différent, changera de direction et se colorera de nuances variées.

Les docteurs Laycock, Cullen, Maudsley, se plaignent avec raison du peu qu'on a fait pour rendre scientifique la doctrine des tempéramens. Ce mot même de tempérament, dit Maudsley, n'est guère jusqu'à présent qu'un « symbole représentant des quantités inconnues, plutôt qu'un terme désignant des conditions définies. » Nous croyons, malgré l'extrême difficulté du sujet, qu'on peut aujourd'hui définir au moins les conditions fondamentales, les élémens dont les « quantités » combinées impriment à l'individu sa marque propre. Demandons d'abord à la biologie les derniers résultats de ses recherches et de ses découvertes ; sans doute y trouverons-nous une base solide. Nous essaierons ensuite de fonder sur cette base une classification naturelle des tempéramens.

I.

Un progrès se produit de nos jours en biologie qui est digne de toute l'attention et que personne ne devrait ignorer. On sait comment naquit la grande et belle « théorie cellulaire, » qui considère

le corps comme une colonie de cellules. La découverte de la cellule semblait le dernier mot de la biologie, mais, aujourd'hui, il est impossible de s'arrêter là : l'analyse de l'être vivant doit franchir un nouveau pas, et les efforts les plus persistans, dans ces dernières années, ont été dirigés en ce sens. L'attention a passé de la « forme » des cellules à la « structure » intime de leur matière vivante, qu'on appelle leur protoplasme. De là une théorie nouvelle, plus radicale que la théorie cellulaire, et qu'on pourrait nommer la « théorie protoplasmique. » A ce niveau qui, jusqu'à nouvel ordre, est le plus voisin du fond même de la vie, l'anatomie ou étude des *structures*, la physiologie ou étude des *fonctions*, deviennent inséparables. Toutes les structures anatomiques, d'un côté, toutes les fonctions physiologiques, de l'autre, veulent être interprétées en « changemens constructifs et destructifs de la matière vivante elle-même; » car la vie n'est qu'une construction et destruction perpétuelle ou, en d'autres termes, une intégration et désintégration. Figurez-vous un jet d'eau qui ne s'arrête jamais; quoique à peu près constant dans ses apparences, il est formé par la montée et la descente des gouttes toujours renouvelées ; sa pointe, qui semble immobile, est dans une incessante agitation. Telle est la matière vivante, en montée et en descente continuelles. La série ascendante des changemens, étant synthétique et constructive, a reçu le nom de processus constructif (ou anabolique); la série descendante et analytique a reçu le nom de processus destructif (ou catabolique) (1). Les deux séries de changemens peuvent se combiner à divers degrés; ainsi se produisent les structures spécialisées et les fonctions spécialisées chez les êtres vivans, végétaux ou animaux. Toute l'anatomie et toute la physiologie consisteront désormais à découvrir, dans l'ensemble et dans le détail, les diverses relations des changemens assimilateurs et des changemens désassimilateurs, à établir ainsi le taux de la recette et de la dépense organiques, le bilan de la vie.

C'est, selon nous, le mode et la proportion des changemens constructifs et des changemens destructifs dans le fonctionnement de l'organisme qui produit le tempérament. Le tempérament est comme une destinée interne qui impose une orientation déterminée aux fonctions d'un être vivant, et il doit se formuler en termes de la constitution chimique prédominante, selon qu'elle donne la prépondérance à l'épargne ou à la dépense. La biologie entière

(1) Voir l'article *Physiologie*, du docteur Michel Forster, dans l'*Encyclopædia Britannica;* voir aussi : docteur Burdon Sanderson, *Presidential address to the British Association*, 1889; Geddes et Thomson, *l'Évolution du sexe*.

deviendra, croyons-nous, la recherche du tempérament fondamental de chaque organisme ou partie d'organisme, lequel entraîne son mode spécial d'agir et de réagir. Le naturaliste poursuivra partout le rythme vital de l'intégration et de la désintégration, il devra tout interpréter en termes de changemens constructifs et destructifs. Du même coup, la science de la vie se trouvera rattachée aux sciences plus générales : mécanique, physique, chimie. L'intégration, en effet, a une direction centripète ; la désintégration est centrifuge ; l'une est un phénomène de concentration, l'autre d'expansion ; on retrouve donc dans le rythme de la vie l'antithèse plus générale des forces centripètes et des forces centrifuges, qui domine la théorie de l'attraction universelle et aussi la théorie de l'affinité. Le même contraste se manifeste dans toutes les phases et formes de la vie. Chaque cellule, par exemple, a des phases d'activité et de repos ; l'alternative de la veille et du sommeil en est la conséquence : la veille est une série de changemens centrifuges où la dépense domine, le sommeil est une série de changemens centripètes où la réparation domine.

Pour rendre sensible aux yeux l'importante théorie du protoplasme, les biologistes ont imaginé des tableaux qu'on peut résumer en quelques lignes. Divisez par la pensée le domaine de la vie en deux groupes de changemens fondamentaux : croissance et reproduction ; les changemens intégrateurs dominent dans la croissance ; les changemens désintégrateurs dominent dans la reproduction. Subdivisez à son tour la croissance en assimilation et désassimilation : les changemens intégrateurs dominent dans l'assimilation, les changemens désintégrateurs dans la désassimilation. Enfin, subdivisez la reproduction en élément féminin et élément masculin : les changemens intégrateurs dominent dans le premier, les changemens désintégrateurs dans le second. Vous avez ainsi, en résumé, l'histoire de la vie, et par cela même, selon nous, la classification naturelle des tempéramens, qui seule fournit la première assise d'une classification naturelle des caractères.

D'après ce qui précède, pour classer les tempéramens, nous devons considérer le rapport mutuel de l'intégration et de la désintégration dans l'organisme en général et dans le système nerveux en particulier. Nous aurons ainsi des tempéramens d'épargne et des tempéramens de dépense, les uns en prédominance d'intégration, les autres en prédominance de désintégration. Telle est, selon nous, la division fondamentale que commande la nature intime des changemens du protoplasme.

Du même coup, pour passer du physique au moral, nous rattachons à son vrai principe biologique la division ancienne des tem-

péramens *sensitif* et *actif*. Sentir, en effet, c'est recevoir et organiser une impression, par exemple, celle d'un coup, celle d'un éclair, celle d'un son subit. Dans les centres nerveux, où l'impression est recueillie et élaborée, il y a au premier moment une perturbation de l'équilibre des molécules, une usure et une dépense, mais cette perturbation est aussitôt suivie d'un réarrangement, par lequel tend à s'établir une harmonie entre l'intérieur et l'extérieur : grâce à cette élaboration, le dehors s'exprime dans le dedans et s'y imprime. C'est dire que, tout compte fait, les opérations constructives dominent dans la sensation et surtout dans la perception. Elles dominent aussi dans cette réaction générale qu'on appelle le plaisir ou la douleur, par laquelle l'organisme entier s'arrange pour s'adapter au nouveau milieu. Enfin, le résultat presque spontané des sensations et perceptions répétées, c'est une facilité acquise par le système nerveux à vibrer de nouveau de la même manière ; là est le fondement de l'habitude, qui elle-même est le fondement de la mémoire. L'habitude et la mémoire sont encore des phénomènes de croissance et d'organisation, qui, en conséquence, se rattachent au pouvoir de sentir. Au contraire, la volition et l'action musculaire sont manifestement une dépense d'énergie : dans les nerfs comme dans les muscles dominent alors les opérations destructives. Nous retrouvons donc, au-dessous des deux grandes fonctions psychiques, l'antithèse fondamentale entre l'acquisition et la dépense, entre « l'anabolisme » et le « catabolisme. »

Maintenant, y a-t-il incompatibilité de nature entre sentir fortement et agir? Non sans doute. Chaque impression ressentie par la sensibilité, en effet, est un mouvement communiqué qui ne peut se perdre : il doit être restitué ou distribué d'une manière ou d'une autre. Or, la voie ordinaire que suit le mouvement de réaction, c'est celle de la détermination volontaire, se réalisant au dehors par le moyen des muscles. Nous sentons donc pour agir. Il n'en est pas moins vrai que, chez la plupart des individus, une des deux grandes fonctions l'emporte sur les autres. Par cela même, en vertu de la loi du balancement des organes, l'excès sur un point entraîne un manque sur d'autres points. Cela tient à ce que l'énergie totale de l'organisme est une quantité limitée. Cette quantité est-elle assez élevée et, de plus, partagée à peu près également entre l'intégration et la désintégration, entre les fonctions sensitives et les fonctions motrices, il y aura alors équilibre approximatif de la sensibilité et de l'activité. Mais si, à l'un des pôles, afflue un excédent considérable d'énergie, — par exemple au pôle sensitif, — il y aura chance pour qu'il y ait insuffisance d'énergie à l'autre pôle. L'organisme a son budget : obligé à

des crédits excessifs, le voilà dépourvu pour d'autres dépenses. D'où vient, par exemple, que les tempéramens trop sensitifs sont ordinairement peu portés à l'action? C'est que, outre la voie normale de l'action, il y en a deux autres par où peut se répandre et se distribuer l'énergie. La première est celle de la pensée : au lieu de se traduire en actions dans les membres, le sentiment peut s'employer à susciter des idées dans le cerveau. Quand Talma éprouvait quelque peine, il se mettait d'instinct, en vue de son art, à réfléchir sur les gestes par lesquels ses sentimens se manifestaient au dehors. Excellent moyen pour les métamorphoser en pensées froides! Mais, d'ordinaire, les pensées suscitées par nos joies ou nos peines sont elles-mêmes agréables ou pénibles, ce qui engendre de nouveaux sentimens. De sorte qu'à la fin la sensibilité se dépense à se nourrir elle-même. C'est une sorte de tourbillon, de cyclone intérieur. Chez Rousseau, tous les sentimens s'amplifiaient de la sorte. « L'épée use le fourreau, voilà mon histoire. Mes passions m'ont fait vivre et mes passions m'ont tué. Quelles passions? dira-t-on. Des riens, les choses du monde les plus simples, mais qui m'affectaient comme s'il se fût agi de la possession d'Hélène et du trône de l'univers. » — «Tout s'enrichit, disait aussi Diderot, tout s'exagère dans mes sentimens, dans mon imagination et dans mes discours. » Supposez un tempérament de ce genre, chez qui le système nerveux et le système musculaire ne soient pas en parfait équilibre, ou chez qui les fibres sensitives des nerfs aient plus de vitalité que les fibres motrices, vous aurez un homme plus porté à sentir qu'à agir et à faire effort. Son tempérament prendra une direction centripète plutôt que centrifuge; il sera intégrateur plutôt que désintégrateur. De là les deux grandes classes d'hommes qu'on appelle les sensitifs et les actifs.

II.

Le type sensitif et le type actif, à leur tour, doivent se subdiviser chacun en deux variétés. Cette subdivision n'est pas artificielle : elle découle nécessairement du principe même de notre classification. En effet, quoique le rapport mutuel de l'entretien et de la dépense dans l'organisme en général suffise à fournir les deux grands types fondamentaux, il est essentiel de considérer plus particulièrement ce même rapport dans le système nerveux. Ce système, en effet, est le régulateur destiné à maintenir dans tout le reste de l'organisme l'équilibre de la recette et de la dépense, comme aussi du sentir et de l'agir; il est le balan-

cier réglant les mouvemens de l'horloge. Mais ce balancier est lui-même plus ou moins bien réglé et proportionné : chez les uns, il est plus fort, chez les autres, plus faible ; chez les uns il va plus vite, chez les autres plus lentement ; ici, il prolonge son battement dans telle direction, là, dans la direction opposée. Et ces qualités ou défauts tiennent encore à la proportion plus ou moins heureuse qu'il réalise en lui-même entre les deux travaux inverses de l'intégration et de la désintégration. C'est cette proportion, selon nous, qui donne aux nerfs ce qu'on appelle leur *ton*, c'est-à-dire un état de tension moyenne (variable avec les individus), où les nerfs se trouvent constamment, même dans les momens où aucune impression extérieure ne les sollicite. Ils sont en effet toujours excités intérieurement. Dans la lyre animée, les cordes reçoivent sans cesse de petits chocs non-seulement sous l'influence du dehors, mais encore sous des actions venues du dedans : un courant perpétuel les traverse et les fait tressaillir.

Selon Henle, les tempéramens dépendraient uniquement du *ton* plus ou moins élevé qui appartient au système nerveux. Mais Henle n'a pas vu que la doctrine du « ton nerveux » doit se rattacher à la théorie plus générale de l'intégration et de la désintégration. En outre, le ton des nerfs demeure une chose vague tant qu'on ne le ramène pas à deux qualités essentielles : la vitesse et l'intensité de la vibration. C'est ce que Wundt a reconnu ; mais, lui non plus, il n'a pas rattaché ces qualités à la théorie générale des changemens du protoplasme. A notre avis, c'est encore le rapport mutuel de l'intégration et de la désintégration, soit dans la partie sensitive du système nerveux, soit dans la partie motrice, qui cause l'intensité et la vitesse plus ou moins grandes des vibrations nerveuses, avec les avantages et les inconvéniens qui en résultent.

M. Perez, récemment, a encore rétréci la doctrine de Wundt, semble-t-il, en ne considérant la vivacité, la lenteur et l'énergie que dans les mouvemens extérieurs. Il a cru trouver dans « les manifestations motrices » le fond même du caractère, et il a divisé l'humanité en trois grandes classes : les vifs, qui ont les mouvemens rapides, les lents, enfin les ardens, qui ont les mouvemens énergiques. D'abord, remarquerons-nous, ce ne sont point là de vrais « caractères, » mais des traits de tempérament physique, et encore des traits extérieurs. En outre, la classification proposée par M. Perez nous paraît avoir un défaut capital : elle repose tout entière sur de pures considérations de quantité, abstraction faite de la qualité. A quoi jugez-vous une mélodie ? Ce n'est pas seulement à l'intensité des sons et à leur rapidité ; il faut considérer leur rapport mutuel.

Même dans un son isolé, c'est le timbre qui est distinctif, parce qu'il enveloppe, comme on sait, une combinaison d'harmoniques, dont les unes sont des consonances, les autres des dissonances. De même, ce qui est caractéristique dans une individualité, c'est son timbre moral. Les observations de M. Perez et celles mêmes de Wundt sur les vifs et les lents nous paraissent donc stériles, tant qu'on ne sait ni sur quelles qualités portent la vivacité ou la lenteur, l'énergie ou la faiblesse, ni quelles en sont les causes, ni quels effets s'en déduisent nécessairement. Voyez les portraits, d'ailleurs si intéressans, que M. Perez a introduits dans son livre, tels que ceux de Marmontel ou de Jules Vallès; vous vous demanderez si les divers traits rassemblés là sont de vraies conséquences du caractère typique, ou de simples rencontres accidentelles. Par exemple, M. Perez décrit les ardens, — les Bonaparte entre autres, — comme ayant une forte sensibilité et une intelligence puissante, mais toujours avec une certaine tendance à « confiner leurs intérêts scientifiques dans la sphère des inclinations personnelles. » Ils sont nés pour l'action et la domination. Ils ont leur moi pour centre de toutes leurs actions. Ils sont impérieux jusque dans leurs tendresses : « voyez les billets de Bonaparte à Joséphine. » Bienfaisance, honnêteté, modestie ne sont chez eux que le voile d'une « personnalité irritable et vindicative ; » le foyer est incandescent et, « sous l'apparence tranquille et sérieuse, couvent de véritables orages. » — Mais comment, de l'ardeur, déduire tous ces traits, qui sont ceux de l'égoïste? Ne peut-on être ardent et énergique dans les passions généreuses, tout autant que dans celles qui ont pour centre le moi haïssable? De même on peut être un héros ou un gredin avec de la vivacité ou de la lenteur. Vos mouvemens ou vos actes sont-ils rapides, vous voilà classé parmi les vifs, qui, selon M. Perez, sont « légers. » Mais votre rapidité de mouvemens peut tenir à deux causes opposées : ou vous n'avez pas réfléchi, et alors vous méritez l'accusation de légèreté; ou votre pouvoir de réflexion est rapide, vous avez du coup d'œil intellectuel, et vous n'êtes pas pour cela un homme léger. Le même résultat extérieur peut être produit par une qualité ou par un défaut de l'intelligence. On connaît ce compte-rendu laconique d'une séance du parlement anglais, que fit un homme d'esprit interrogé par la reine Élisabeth : « Que s'est-il passé? — Deux heures. » En y ajoutant même le nombre et la rapidité des mots prononcés par les orateurs pendant ces deux heures, vous seriez encore assez peu renseigné sur le fond des choses.

En fait de mouvemens, ce sont ceux mêmes de l'organisme qu'il faut étudier, et non pas seulement dans leur vitesse et leur inten-

sité, mais avant tout dans leur direction générale. Car c'est la direction qui importe : en toute chose, il faut considérer la fin. La direction générale de l'organisme, qui, nous l'avons vu, est ou intégrative, ou désintégrative, nous a donné les deux types primordiaux répondant aux sensitifs et aux actifs. Nous avons ainsi obtenu les deux « qualités » fondamentales du tempérament. L'intensité et la vitesse de la réaction interne ne nous fourniront que des subdivisions, mais naturelles et nécessaires. Une fois en possession de ce principe que la vitesse et l'énergie tiennent aux rapports de la dépense et de la réparation, tout peut s'expliquer et s'éclaircir. La direction, l'intensité et la vitesse des métamorphoses intimes de la substance vivante, et principalement de la substance nerveuse, deviennent alors les trois bases d'une classification naturelle des tempéramens.

Ces diverses qualités, en effet, ne se combinent pas au hasard : il y en a qui vont d'ordinaire ensemble. De là quatre combinaisons principales : en premier lieu, des sensitifs à réaction prompte, mais peu intense; en second lieu, des sensitifs à réaction durable et intense; en troisième lieu, des actifs à réaction prompte et intense, enfin des actifs à réaction lente et modérée. On verra tout à l'heure pourquoi ces combinaisons sont les plus simples et les plus fréquentes; elles le sont tellement que les physiologistes et les psychologues, dès l'antiquité, les ont remarquées. Wundt déclare avec raison que l'antique division des quatre tempéramens provenait d'une observation délicate. Certes, nous ne pouvons aujourd'hui admettre les principes faux sur lesquels reposait cette classification : nous ne croyons plus aux quatre humeurs : sang, flegme, bile et atrabile, ni aux quatre principes : chaud, froid, sec et humide. Il n'en est pas moins vrai que les résultats purement empiriques des observations d'Hippocrate et de Galien sur les tempéramens sanguin et mélancolique d'une part, bilieux et flegmatique de l'autre, méritent, avec les rectifications et interprétations nécessaires, d'entrer comme élémens dans une classification scientifique; mais il faut pour cela les rattacher par déduction aux principes fondamentaux de la biologie, qui peuvent seuls leur donner leur véritable sens.

III.

Un premier type de tempérament depuis longtemps admis et dont il est impossible de mettre en doute la réalité, quoiqu'il ne se présente jamais à l'état pur, c'est celui qu'on a nommé le sensitif

« sanguin. » Nous ne parlons pas du sanguin nerveux, mais de ces sanguins chez qui la réaction nerveuse, quoique prompte, est peu durable et peu intense. Dans la pratique, ce tempérament offre toujours quelque mélange et quelque correctif ; nous allons le déduire, en sa pureté tout abstraite, de nos principes généraux.

Chez le sensitif sanguin, les globules sont nombreux et rutilans dans les capillaires, tandis que chez le tempérament appelé par convention « bilieux, » qui est un type opposé et actif, les globules sont plus rares et d'une teinte plus sombre. Or, Claude Bernard a constaté que le degré d'avidité du sang pour l'oxygène résulte de la rapidité avec laquelle ses globules abandonnent leur oxygène aux tissus et se désintègrent ; en outre, cette rapidité plus ou moins grande se manifeste par la coloration plus ou moins noire du sang. Chez le sanguin, le sang n'est pas noir, mais rouge ; donc les globules n'abandonnent aux tissus qu'une portion restreinte de leur oxygène, et le sang reste fortement oxygéné. Donc encore, ajouterons-nous, il y a chez le sanguin prédominance de l'intégration sur la désintégration, qui demeure peu profonde.

On sait que le teint du visage et du corps est produit par la transparence du sang à travers la peau et par les pigmens, où l'on a reconnu des produits de désintégration. Un sang fortement intégré et oxygéné est rouge : le teint du sanguin doit donc être, en moyenne, rosé et fleuri. D'autre part, la désintégration n'étant pas active, les pigmens sont moins abondans et moins colorés : la peau doit donc être généralement blanche. La couleur des cheveux, pour la même raison, sera plus souvent claire que très sombre (nous ne parlons jamais que des moyennes). De même pour les yeux, dont le pigment peu foncé amènera de préférence la nuance bleue. Le cou sera plus généralement court et large, à cause de la forte nutrition et de la circulation abondante. La tête, pour la même raison, n'ira pas en s'amincissant par le bas, et elle sera plus souvent ronde ou carrée ; le nez sera fort et large. Le corps tout entier aura l'apparence d'un organisme bien nourri et même trop nourri. On voit que nous rattachons tous les signes extérieurs au même principe de la prédominance d'intégration, qui, psychologiquement, entraîne la direction sensitive plutôt qu'active.

Maintenant, cet excès général de nutrition et de circulation ne peut pas ne pas retentir sur le système nerveux. Henle prétend qu'il y a chez le sanguin une tonicité des nerfs très élevée ; mais il n'a pas distingué le ton des nerfs sensitifs et celui des nerfs moteurs. Cette distinction est pourtant capitale. En effet, l'excès même du mouvement nutritif dans l'organisme entier entraîne une réparation trop rapide dans les nerfs sensitifs, si bien que le mouvement de dépense,

trop tôt compensé par le mouvement de recette, ne se communique pas aux fibres motrices ou se communique affaibli. Il y a donc disproportion entre cette sensibilité qui est vive et cette réaction motrice qui est faible : la tonicité n'est pas égale des deux côtés. Le courant général de la vie demeure en excédent d'intégration, au lieu de réussir à être proportionnellement « désintégrateur. » Aussi les nerfs, comme des cordes bien tendues, vibrent facilement et rapidement, mais ils reprennent trop tôt leur équilibre, par une sorte d'élasticité exagérée. Le cerveau, à son tour, tend à se décharger tout de suite et à dépenser sur le moment même, par les voies les plus faciles, l'ébranlement que les nerfs lui ont communiqué. Or, quelles seront les voies les plus faciles pour un tempérament dont la direction générale est vers la réintégration, non vers la dépense? Ce seront les actes exigeant un effort peu soutenu; ce seront, de préférence aux actes, les paroles, les gestes, les mouvemens de la physionomie; ce seront enfin les émotions plus ou moins fugitives et peu profondes. C'est donc de ces côtés que réagira de préférence un tempérament plus porté à la réintégration de l'énergie qu'à sa dépense, et ayant de plus une trop grande rapidité de réaction. Chez un tempérament de ce genre, il n'y aura pas longue élaboration, ni, par conséquent, organisation très durable des phénomènes mentaux. Un certain temps est nécessaire et pour la pleine conscience et pour le souvenir. La « vitesse infinie de la pensée » est chose illusoire : la détermination de l'équation personnelle chez les astronomes avait déjà dissipé l'erreur; les méthodes récentes de la psychologie physiologique ont permis de mesurer la vitesse moyenne des actes les plus élémentaires de l'esprit. Leur durée ne doit être ni trop grande ni trop petite, mais elle doit être d'autant plus grande que le phénomène mental est plus complexe, qu'il exige une plus longue élaboration dans les centres nerveux. Le retard entre l'excitation et la réaction n'est donc pas du temps perdu, comme on pourrait le croire; il exprime l'élaboration subie le long du chemin par l'impression première. En interposant des résistances dans un circuit électrique, on peut obliger l'électricité à se traduire sous forme de lumière, de chaleur, de travail mécanique; ainsi les retards du courant nerveux entraînent des traductions diverses, sous forme de pensée, de sentiment, de volonté.

Chez le tempérament trop exclusivement sanguin, les retards sont insuffisans et la réaction est trop rapide : de là le peu d'intensité et de durée dans les résultats. C'est le pendant de ces mémoires promptes à apprendre et non moins promptes à oublier, parce qu'elles n'ont pas eu besoin de grands efforts ni de longue réflexion. En outre, une impression nouvelle chassera bientôt l'an-

cienne, si bien que la rapidité du premier changement aura son corrélatif dans la rapidité d'un changement nouveau. Ainsi s'explique, chez les sensitifs à réaction trop prompte et trop peu intense, la mobilité des sentimens, qui a elle-même pour conséquence de rendre ces sentimens superficiels. Ils n'ont pas le temps de pénétrer l'être tout entier, d'éveiller de proche en proche leurs harmoniques, de se propager ainsi au loin et de communiquer leur ébranlement à toute la masse. C'est là, selon nous, la véritable explication de la « légèreté. » Il y a toujours, chez le sanguin pur, quelque chose qui rappelle l'enfance et la jeunesse. L'enfant, ayant surtout besoin de croître, a un tempérament en prédominance d'intégration: son teint rosé, sa peau blanche et ses cheveux blonds en sont des signes visibles; il est donc avant tout sensitif. De plus, sa réaction est prompte, peu profonde et peu durable. Le tempérament sanguin est le tempérament normal de l'enfance.

Les autres traits classiques du type sanguin se déduisent des precédens. La vivacité de l'impression actuelle, jointe au peu de profondeur et de durée dans la réaction, fait que l'homme au « sang léger » vit surtout dans le présent. En quoi il ressemble encore à l'enfant et au jeune homme. Le passé est vite oublié; quant à l'avenir, il exigerait, pour être représenté dans l'esprit, une réflexion trop longue et comme une fixation de ces sentimens qui vont trop vite. Par rapport à l'avenir, l'attitude ordinaire du sensitif prompt et peu profond est plutôt l'espérance, quoique son premier mouvement puisse être un excès de crainte. Oublieux du passé, le sanguin est debout aussitôt qu'abattu, mais c'est par tempérament, non par « caractère. » L'espoir courageux qui se relève toujours au nom de la raison et de la force morale est bien plutôt le partage de ceux qui n'oublient rien, qui se redressent non parce qu'ils ont déjà oublié qu'ils étaient abattus, mais parce qu'ils se souviennent de s'être déjà relevés, — et cela, pour tels motifs qui les tiendront debout quand même, tant que ces motifs n'auront pas cessé d'être, à leurs yeux, légitimes.

Les impressions douloureuses ne laissent point chez le sanguin de trace profonde, et le besoin d'impressions agréables a bientôt dissipé tout nuage: il est donc optimiste d'instinct. Porté à prendre tout par la bonne anse, il dirait volontiers, comme l'Henri V de Shakspeare:

> Dans toute chose mauvaise il y a une essence de bien,
> Pour les hommes qui savent la distiller;
> Ainsi nos mauvais voisins nous font lever de bonne heure :
> Habitude salutaire et de bon ménager.

Il en résulte, chez les sanguins, ce fonds d'humeur enjouée qu'on a toujours constaté. Comme ils glissent volontiers sur tout et que tout glisse sur eux, le sérieux des choses leur échappe : ils n'en cueillent que la fleur.

Au point de vue de l'activité, le sanguin léger en a une généralement superficielle et mobile. Selon la fine remarque de Kant, le travail le fatigue et il est toujours occupé, mais à ce qui est pour lui un jeu, parce que c'est là un changement et que la constance dans l'effort n'est pas son affaire.

Mettez un homme de ce genre en relation avec d'autres hommes, quels sont les sentimens qui, abstraction faite de sa volonté et de son intelligence, tendront chez lui à prévaloir par nature : les bienveillans ou les malveillans? Tous les observateurs ont remarqué que les tendances bienveillantes dominent, pourvu qu'on entende par là une bienveillance un peu de surface, qui entraîne un bon mouvement instinctif, mais non, à elle seule, la bienfaisance durable et profonde. Quel en est le motif? C'est que l'homme aux sentimens prompts aura aussi une sympathie prompte, puisque la sympathie est la vive représentation de ce que sentent les autres, entraînant chez nous-même un sentiment analogue. C'est un phénomène d'induction nerveuse, et les nerfs du sanguin sont immédiatement électrisés par induction. Il est vrai qu'il aura aussi une antipathie prompte, mais l'antipathie est un de ces sentimens dépressifs qui obligent à se replier sur soi et qui, en somme, sont désagréables. Or, la pente du sanguin est vers les sentimens excitans et « dynamogènes, » qui font aller de l'avant et, en définitive, apportent des plaisirs. Il sera donc plus enclin aux mouvemens de sympathie qu'à ceux d'antipathie. Mais, s'il n'a pas fait l'éducation de son caractère, sa sympathie n'aura pas beaucoup plus de durée ni de consistance que ses autres sentimens; profitez-en sur l'heure : vous risquez de ne pas la voir se traduire plus tard en dévoûment effectif. Le sanguin léger ne se tourmente guère pour ses propres affaires; comment se tourmenterait-il pour les vôtres? Il rejette volontiers les fardeaux de la vie. C'est pour cela aussi que, chez lui, les promesses sont faciles et magnifiques; il ne lui en coûte que de les faire et, au moment où il les fait, il en est pénétré : son imagination voit en tout le facile et l'agréable. Par malheur, il ne réfléchit pas s'il pourra tenir ce qu'il promet; quand donc il s'agira de l'accomplir, ce sera une autre affaire : nouvelles pensées, nouveaux soucis. Les mêmes raisons expliquent un autre trait de ce caractère : « il est mauvais débiteur et demande toujours des délais, » dit Kant; c'est qu'emprunter avec l'intention de rendre est facile; mais rendre, voilà qui exige un dessein sou-

tenu, dont est incapable l'homme toujours absorbé par l'impression présente.

En somme, les bonnes intentions tendent à dominer chez ce tempérament plus que les bonnes actions. Kant a encore raison de dire que le sanguin léger est un pécheur difficile à convertir : « Il se repentira vivement, mais ce repentir sera bientôt oublié. » Ce sera moins un remords de la volonté qu'un chagrin tout sensitif. Ces divers traits de physionomie sont donc reliés entre eux par un lien logique ; c'est partout la même qualité de sentiment spontané et rapide, expansif et diffusif, avec le même défaut de réflexion, de profondeur et de durée. Nous ne voulons pas dire que le sanguin soit fatalement voué à tous les défauts intellectuels et moraux que nous venons d'énumérer ; outre qu'on n'est jamais exclusivement sanguin, nous voulons simplement noter des dispositions instinctives qui, si elles ne sont pas contre-balancées par l'éducation, par une réaction constante de l'intelligence et de la volonté, feront verser l'individu du côté où il penche. C'est pour cela que nous parlons de « tempérament moral, » non de « caractère. » Le vrai caractère est œuvre d'intelligence et de volonté.

IV.

Le second type de sensibilité est celui qui, tout en ressentant très vite une impression, réagit avec plus de durée et d'intensité, de manière à reprendre plus lentement son équilibre. Supposez un sang moins riche que celui du sanguin vif, avec un système nerveux très développé et peu de force musculaire. Vous avez le tempérament « nerveux. » Le mouvement intime de réintégration prédominera encore sur celui de dépense ; seulement, ce sera par l'effet non plus d'un trop-plein, mais d'un manque de vitalité. Ce qui caractérise le nerveux, c'est que la réintégration de ses nerfs, avec le retour à l'équilibre qui en est la suite, est trop lente, tandis que celle du sanguin est trop rapide. Chez le nerveux, qui est généralement un sanguin moins nourri et dont le ton vital est abaissé, le teint sera plus pâle, le sang étant moins riche. La physionomie sera expressive et mobile ; le sommeil léger, agité, peu réparateur. Les produits de désintégration, c'est-à-dire les pigmens, seront faibles et peu colorés ; de là, ordinairement, la blancheur de la peau, la couleur plutôt claire des yeux et des cheveux, qui d'ailleurs, selon Laycock, quand ils ne blanchissent pas vite, brunissent avec l'âge chez les nerveux actifs. Le cou sera plus généralement délicat et long, au lieu d'être gonflé par

la nutrition. Le nez sera plutôt mince, avec des ailes très mobiles. Le corps sera svelte, souvent sec, rarement gras. Quant au visage, on a remarqué qu'il va parfois en s'amincissant par le bas, à partir d'un front large et élevé, ce qui peut donner à la figure une certaine ressemblance avec la forme d'un V. Cette forme s'accuse chez les nerveux qui vont jusqu'à la mélancolie. Selon nous, cette forme de visage tient à la prédominance des fonctions cérébrales, qui grossit le haut de la tête, et à l'affaissement des fonctions nutritives, qui en amincit le bas. On a donc bien ici un tempérament où la dépense extérieure est relativement faible et où l'intégration ralentie ne réussit pas à compenser assez vite la dépense interne.

Nous avons dit que, chez le nerveux, c'est un affaiblissement relatif et non plus, comme chez le sanguin, un excès de la nutrition générale qui est le point de départ. Cette différence entraîne des conséquences importantes. D'abord, les nerfs n'ayant pas autant de sang pour se réparer, il en résulte une diminution de l'énergie totale. Cette diminution fait que les excitations se dépensent presque entièrement dans les fibres sensitives, sans qu'il reste assez d'énergie pour passer aux fibres motrices, qui, d'ailleurs, ont perdu de leur ressort. En outre, dans les fibres sensitives elles-mêmes, les excitations atteignent plus tôt le point où la dépense n'est plus compensée par la recette; elles deviennent ainsi trop vite excessives, épuisantes, et s'élèvent rapidement au point du thermomètre intérieur où commence l'échelle des peines. Le changement de position dans les molécules du cerveau étant dès lors plus notable et plus durable, les impressions subsistent davantage et ont, par cela même, le temps de pénétrer une plus grande portion de l'organisme. De là des sentimens qui vont se multipliant et s'exaltant, pour ne se calmer qu'avec peine. Enfin ces sentimens, ne se dépensant point d'ordinaire par la voie de l'action, sauf dans les momens de surexcitation et d'activité spasmodique, se dépensent, — selon la loi plus haut énoncée, — à réveiller des idées ou à ébranler les organes internes, qui vibrent tous à l'unisson :

> Mon cœur profond ressemble à ces voûtes d'église
> Où le moindre bruit s'enfle en une immense voix (1).

C'est ce qui fait que ces tempéramens méritent par excellence le nom « d'émotionnels. »

(1) Guyau, *Vers d'un philosophe.*

L'émotion, en effet, est produite par la diffusion de l'onde nerveuse dans les diverses parties de l'organisme. Elle est l'effet du *consensus* de nos organes; c'est la conscience de l'enrichissement ou de l'appauvrissement de la vie collective en nous. Un tempérament sera donc d'autant plus émotionnel que ses sentimens auront plus de tendance à envahir non-seulement tout le cerveau, mais même tous les viscères. Et c'est ce qui arrive chez les nerveux. On sait que Malebranche, en lisant le *Traité de l'homme* de Descartes, ressentit un tel transport, « qu'il lui en prenait des battemens de cœur qui l'obligeaient quelquefois d'interrompre sa lecture. » Chez les nerveux, la sensibilité ne reste pas extérieure, comme chez le sanguin, mais devient toujours intérieure. De là un danger d'affaiblissement et de déséquilibre. Les sens externes, vue, ouïe, goût, tact, odorat, grâce à leur organisation raffinée et subtile, s'exercent sans entamer les réserves nécessaires à la vie et sont rarement réduits à emprunter au fonds commun; par cela même, ces privilégiés sont rarement une cause de douleur et peuvent, en revanche, nous donner une grande variété de plaisirs sans nous épuiser. C'est qu'en eux les opérations destructives de la substance nerveuse sont presque immédiatement compensées par les opérations constructives, grâce à la richesse et à l'activité de la circulation sanguine dans les organes des cinq sens. Au contraire, les sensations qui viennent de nos viscères, de nos organes nutritifs, de nos organes respiratoires, des troubles de la circulation, de la température, etc., ont un caractère en quelque sorte vital, puisqu'elles correspondent à l'exaltation ou à la dépression des fonctions mêmes de la vie. C'est pourquoi, dans les viscères, toute perturbation est grave : ils côtoient toujours la souffrance, nous ne prenons de chacun d'eux une conscience distincte et vive que par la douleur. « Il n'y a guère, dit Maine de Biran, que les gens malsains qui se sentent exister; ceux qui se portent bien, et les philosophes mêmes, s'occupent plus à jouir de la vie qu'à rechercher ce que c'est. Ils ne sont guère étonnés de se sentir vivre. La santé nous porte aux objets extérieurs: la maladie nous ramène chez nous. » Biran lui-même, qui était un nerveux, nous dit que, dès l'enfance, il s'étonnait de se sentir exister : « J'étais déjà porté comme par instinct à me regarder au dedans, pour savoir comment je pouvais vivre et être moi. » Ses traits fins et délicats comme ceux d'une femme, ses yeux bleus et son regard franc, son visage pâle et un peu amaigri, la distinction tout aristocratique de sa personne, annoncent une âme recueillie et bienveillante, un esprit méditatif. Il montre une tendance presque invincible « à se laisser vivre de la vie universelle, » à regarder « couler en lui le flot des impres-

sions, sans rien faire pour modifier le cours changeant des événemens. » Aux champs, où il vit le plus qu'il peut, à la chambre, où le retiennent ses fonctions de questeur, « il agit peu, il regarde agir. » Il erre, dit-il lui-même, comme un somnambule dans le monde des affaires. Il est heureux quand le ciel rit, découragé quand le ciel se voile. Ses impressions se succèdent mobiles et ondoyantes. C'est dans sa conscience qu'il « note les variations atmosphériques (1). » Cependant, ce sensitif contemplatif saura réagir contre son tempérament; il se fera stoïcien, il divinisera l'effort, pour aboutir d'ailleurs à une sorte de mysticisme moral qui était bien en rapport avec sa nature. Nouvelle preuve que le tempérament n'est pas tout le caractère.

C'est sous le nom de mélancoliques que les anciens désignaient les nerveux. Ils voulaient indiquer par là une simple prédisposition, non un état habituel. Les nerveux purs n'étaient pas à cette époque aussi nombreux qu'aujourd'hui : leur nombre va croissant par l'effet de la civilisation, des nécessités de la lutte économique (surtout dans les villes), de l'hygiène vicieuse, du surmenage intellectuel et professionnel, que ne compense point un suffisant exercice du corps. Remarquons en outre que les nerveux, étant des plus variables, sont presque impossibles à enfermer dans une formule unique, parce que les nerfs et le cerveau sont l'organe de l'intelligence, qui est la diversité même. Un sanguin ressemble à un sanguin, un flegmatique à un flegmatique ; mais un nerveux ne ressemble pas à un autre et ne se ressemble pas à lui-même. Le seul trait commun, nous l'avons vu, c'est l'intensité et la durée de l'ébranlement nerveux, une fois produit. Il y a donc des nerveux gais et des nerveux tristes; seulement les nerveux gais ont généralement eux-mêmes des accès de tristesse; en outre, pour peu qu'ils s'affaiblissent et s'écartent de plus en plus du type sanguin, ils sont exposés à finir par être plus souvent tristes que joyeux. Nous venons de voir, en effet, que, par son retentissement exagéré dans les viscères, une sensibilité devenue trop intense, jointe à une activité déprimée, favorise déjà la production des sentimens pénibles : la mélancolie est l'exagération viscérale du tempérament émotionnel. Mais il y a encore une autre raison du danger que le nerveux court de devenir mélancolique si sa vitalité s'affaisse. Rappelons-nous que les peines, considérées en général, surpassent les plaisirs en général sous le rapport de l'intensité. La cause physiologique en est que les peines sont ordinairement produites par l'excès d'une excitation nerveuse qui, à son degré moyen d'intensité, serait

(1) Voir M. Bertrand, *le Sentiment de l'effort;* Paris, 1889; Alcan.

agréable. Par exemple, une trop vive lumière blesse la vue, un son trop fort blesse l'oreille, une pression excessive, un coup, une blessure produit une perturbation violente, etc. La douleur correspond donc d'ordinaire à un degré d'intensité plus grand que le plaisir. Il y a sans doute aussi des peines qui naissent simplement d'un manque ou d'un besoin, et qui sont négatives. Mais ces sortes de peines, dans la vie de chaque jour, sont généralement moins fortes et moins fréquentes que les autres. Les plus vives de ce genre sont peut-être la faim et la soif, qui n'arrivent qu'exceptionnellement à produire des douleurs intenses. C'est donc l'usure excessive du système nerveux par des vibrations violentes qui cause les douleurs les plus vives et les plus tranchées. Dès lors, celui qui vit d'émotions, et d'émotions fortes, aura plus de chances d'avoir à la fin des souffrances que des plaisirs.

Ce n'est pas tout encore. Comme les sensations les plus vives sont celles qui s'associent le plus aisément entre elles, il en résulte que les souvenirs douloureux sont, toutes choses égales, plus faciles à réveiller et plus intenses que les souvenirs agréables. Un homme en pleine possession de ses forces, comme le sanguin, aura assez d'énergie pour faire affluer les courans nerveux dans les directions agréables et pour réagir contre tout ce qui le détournerait de cette voie ; mais, pour peu qu'il y ait dépression du système nerveux, cette dépression même étant déjà accompagnée d'un vague sentiment de malaise, ce seront les idées de même nuance qui tendront à s'éveiller, c'est-à-dire les idées grises ou noires. En outre, le courant nerveux déprimé prendra la pente la plus facile, vers les souvenirs des sensations les plus intenses, qui précisément ont été en général des peines. L'individu se déprimera donc de plus en plus, et le champ de sa conscience ira s'assombrissant. « Une expérience vieille comme le monde, dit M. Ribot, prouve que les sensitifs souffrent plus d'un petit malheur qu'ils ne jouissent d'un grand bonheur. » On en voit maintenant les raisons. Mais cette loi ne s'applique pas, selon nous, à tous les sensitifs, ni même à tous les nerveux; elle s'applique seulement aux nerveux dont la sensibilité est devenue excessive et dont l'activité vitale est faible. Quand cet état de déséquilibre est habituel, il en résulte que les nerfs se trouvent toujours disposés aux vibrations pénibles plutôt qu'aux agréables. En outre, la forme même et le rythme des vibrations étant altérés, on a des discordances au lieu d'harmonies, conséquemment encore une prédominance des sentimens pénibles sur les sentimens agréables.

C'est la conscience de leur tempérament dépressif qui fait que les nerveux alanguis et mélancoliques voient partout des difficultés,

des sujets de crainte, au lieu d'avoir la belle confiance et les espoirs toujours renaissans du sanguin. Dans la théorie comme dans la pratique, le mélancolique est volontiers pessimiste. Est-ce à dire que le pessimisme soit tout entier une affaire d'humeur et de tempérament, une projection sur l'univers de l'assombrissement qui se fait dans le *moi?* On l'a prétendu; on n'a vu dans le pessimisme que le désordre des fonctions intérieures érigé en explication universelle, « l'hypocondrie systématisée. » Leopardi protestait énergiquement contre ceux qui expliquaient ainsi par son tempérament sa doctrine pessimiste; et il n'avait pas tout à fait tort. Que les déprimés et les malades tendent à devenir pessimistes par humeur, cela est évident : la perspective qui leur est alors ouverte sur le monde est du côté triste, non du côté riant. Mais il n'en résulte pas que les peines qui frappent l'attention du pessimiste philosophe ne soient point réelles, tout comme sont réelles, d'ailleurs, les joies qui attirent l'attention de l'optimiste; et la question de savoir si, dans le monde, la somme des maux l'emporte sur celle des biens reste tout entière. La valeur du monde est un problème de philosophie et de morale, non de physiologie et de médecine.

Par rapport aux autres hommes, l'humeur mélancolique peut, dans certains cas, entraîner un penchant à la misanthropie. On a voulu encore identifier pessimisme et misanthropie, mais le pessimiste n'est pas nécessairement misanthrope. Sans doute il est naturel que celui qui ne voit pas l'univers en beau ne voie pas l'humanité en beau; mais, précisément pour cette raison, c'est ce grand et insai-issable coupable, l'univers, que le pessimiste philosophe rend responsable de la laideur morale des hommes, au même titre que de leur fréquente laideur physique. Plus conséquent que le misanthrope, il n'est pas sans savoir qu'il a été fait de la même argile que les autres hommes : il ne se met donc pas au-dessus d'eux; s'il ne les admire pas, il ne s'admire pas davantage lui-même; s'il plaint son sort, il plaint aussi le leur. La conséquence morale peut être, tout au fond de lui, la douceur philanthropique, la pitié, la bienveillance universelle. Théoriquement, le pessimisme de Schopenhauer aboutissait à cette philanthropie; mais, en vertu de son tempérament plutôt que de son système, Schopenhauer, personnellement, fut malveillant et misanthrope. Le misanthrope accuse les hommes, comme si c'était leur faute; dans son orgueil, il s'élève au-dessus d'eux, il voit les travers d'autrui au grand complet et ne voit pas les siens. Conséquence : il s'isole dans son *moi*. Alceste veut fuir dans un pays bien désert,

Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Si la gaîté des sanguins en fait plutôt des Philinte que des Alceste, c'est le contraire pour les nerveux tombés dans la mélancolie, qui tendent à se concentrer et à se fermer. Nous ne parlons, bien entendu, que des penchans ou mobiles sensibles, non de la misanthropie en action. Kant va jusqu'à dire à ce sujet : — « Celui qui se prive lui-même de la joie la souhaite difficilement aux autres. » — Goethe, à son tour, prétend que « la gaîté est la mère de toutes les vertus. » Le pasteur d'Hermas, un des vieux pères apostoliques, soutient que « la tristesse est sœur du doute, de l'hésitation et de l'irritation ; » que c'est la pire des dispositions et qu'elle afflige le Saint-Esprit. Il oublie, ainsi que Kant et Goethe, de distinguer entre les tristesses, qui, comme les joies, sont infinies en nombre et en qualité : il en est de désintéressées, il en est de hautes, qui n'en sont que plus poignantes. Celles-là sont sans doute capables d'affaiblir et parfois de briser ; mais, si elles tuent, c'est à la façon de ces maladies mortelles qui ne déshonorent point les malheureux qu'elles ont couchés en terre.

Maintenu dans de justes limites, le tempérament nerveux reste passionné et ardent sans être pour cela chagrin et malveillant. Joint à une intelligence supérieure, il fait le fond de la plupart des génies, surtout quand il s'associe soit à l'élément sanguin, soit à l'élément dit « bilieux. » Aristote a même prétendu que « tous les hommes éminens, soit dans la philosophie, soit dans la politique, soit dans la poésie et les arts, ont le tempérament mélancolique. » Il voulait désigner par là, non pas nécessairement la tristesse, ni l'humeur chagrine, mais une sensibilité profonde et grave, faite pour ressentir longuement les émotions, jointe à une intelligence capable de saisir le côté sérieux ou même sombre de la vie. Au monument d'Albert, à Hyde-Park, sont sculptées cent soixante-neuf figures de poètes et d'artistes fameux. Ils ont un air évident de parenté, surtout les poètes, les musiciens et les peintres : cerveau développé, front élevé, au-dessous duquel le visage va diminuant, long cou, corps svelte. Le portrait de Sterne, par Reynolds, nous montre également un visage large par en haut et aminci par en bas, des yeux gris, vifs, un cou long, les ailes du nez minces, le visage pâle et le corps fluet : — *A pale, thin person of a man*, — dit Sterne de lui-même. Le génie poétique et artistique comporte toujours une forte dose de tempérament émotionnel. Le sentiment artistique, dit Stendhal, est proportionnel à l'aptitude à se passionner. — « Un homme sans passion, disait Léopold Robert, est incapable de faire un artiste. » — L'inspiration n'est d'ailleurs qu'une émotion au service d'une idée. On sait comment Rouget de l'Isle composa la *Marseillaise :* — « Les paroles, disait-il à Monnier, venaient avec

l'air, l'air avec les paroles. Mon émotion était au comble, mes cheveux se hérissaient. J'étais agité d'une fièvre ardente, puis une abondante sueur ruisselait de mon corps, puis je m'attendrissais et des larmes me coupaient la voix. » — Écoutez Goethe lui-même, à qui l'on a fait une réputation de sérénité olympienne et même d'insensibilité, écoutez-le raconter comment il écrivait, dans le feu de l'inspiration poétique : — « Je courais quelquefois à mon pupitre sans prendre la peine de redresser une feuille de papier qui était de travers, et j'écrivais ma pièce de vers depuis le commencement jusqu'à la fin, en biais, sans bouger. A cet effet, je saisissais de préférence un crayon, qui se prête mieux à tracer des caractères, car il m'était quelquefois arrivé d'être réveillé de ma poésie de somnambule par le cri ou par le crachement de la plume, de devenir distrait et d'étouffer à sa naissance une petite production. » Mozart enfant avait une telle sensibilité auditive que le son d'une trompette lui donnait des convulsions. A chaque instant du jour, il disait aux personnes qui l'entouraient : M'aimez-vous bien? et une réponse négative l'affligeait beaucoup. Sa physionomie extrêmement mobile, jamais en repos, exprimait sans cesse la peine ou le plaisir. Depuis l'âge de trois ans, il fallut le surveiller pour qu'il ne s'oubliât pas au clavecin. Ce passionné était incapable de gouverner ses affaires et eut toute sa vie besoin d'un tuteur.

L'excès dans les émotions et leur disproportion à leur cause implique un manque d'équilibre dans les actions constructives et destructives du système nerveux. Grétry ne pouvait sentir l'odeur des roses sans en être malade. La femme d'un apothicaire tombait en syncope à l'odeur de l'ipécacuanha. Hippocrate parle d'un certain Nicanor qui s'évanouissait au son d'une flûte. Il faut bien distinguer cette surexcitation morbide d'avec la sensibilité normale et régulière, qui tient à la qualité et à l'abondance du sang. *Sanguis moderator nervorum.* Quand le système nerveux est trop surexcité, il s'affaiblit, et plus il s'affaiblit, plus il est surexcitable. Voilà le cercle vicieux où se débat le nervosisme : la « banqueroute physique » est au bout.

V.

Le tempérament actif est celui qui a tout ensemble la capacité et le besoin d'une grande dépense nerveuse et musculaire. Cette dépense étant une décomposition du protoplasme en élémens plus simples, le tempérament actif est celui qui est en prédominance de désintégration et qui peut suffire à ses dépenses. Selon que cette désintégration est rapide et intense, ou, au contraire, lente et

modérée, on a deux types de tempérament actif; et cette subdivision, on le voit, n'a rien d'artificiel. Ajoutons que, dans l'activité, la vitesse et l'intensité vont fort bien ensemble, tandis qu'elles se séparent souvent quand il s'agit de sensibilité. C'est que la sensibilité est l'action du dehors pénétrant en nous et n'y pouvant pénétrer très avant qu'à la condition d'avoir une certaine durée. Au contraire, l'activité motrice est notre propre énergie se détendant sur le dehors : plus la force qui lance la flèche est intense, plus son effet est rapide.

La grande énergie des échanges nutritifs chez les tempéramens dépensiers produit un afflux du sang dans toutes les parties de l'organisme, et avec le sang, un nouvel afflux de force motrice. En même temps, leur nutrition et leur circulation actives sont des « excitans » qui tendent à produire des décharges vers les muscles. Les cellules, étant sans cesse réintégrées et désintégrées, agissent et réagissent l'une sur l'autre, comme autant d'êtres vivans dont chacun tend à l'exaltation de sa fonction propre. Ce grand mouvement vital à l'intérieur diminue l'impressionnabilité aux choses du dehors, tout en portant à agir sur ces choses mêmes pour y dépenser le trop-plein de l'énergie.

Les actifs à réaction prompte et intense répondent assez à ce que les anciens appelaient le tempérament « colérique, » c'est-à-dire bilieux : mais il ne faut pas attribuer ici à la bile un rôle qu'elle n'a point. Chez les sanguins, le sang joue certainement un rôle dominateur; chez les prétendus bilieux, la bile joue un rôle secondaire. Chez eux il y a rapide consommation d'oxygène; le mouvement de nutrition intime est prompt et actif; la dépense prédomine, mais le système musculaire a l'énergie nécessaire pour y suffire. Le sang est moins riche en globules que chez le sanguin et il est plus désoxygéné. On dit que les bilieux ont le « sang chaud; » il est en effet naturel que l'intensité des échanges chimiques développe une certaine chaleur, qui se fait sentir surtout au cerveau. Carlyle, au lieu du mot *tempérament*, disait : *ma température*. Si la face du « bilieux » est d'ordinaire pâle, c'est précisément parce que son sang est vite désoxygéné par la prédominance de la désintégration ; si sa peau est souvent olivâtre et brune, c'est que le pigment, produit de désintégration, est abondant; le même motif entraîne la couleur généralement noire et brillante des cheveux et des yeux. Le corps est robuste, mais sec. Tout traduit aux regards le mouvement intense des échanges vitaux. Dans les pays chauds, l'influence d'une ardente insolation précipite encore le mouvement nutritif intestin : de là ce temperament bilieux ou nervo-bilieux si fréquent parmi les peuples du Midi et de l'Orient.

Chez les actifs ardens, la rapidité des échanges nutritifs entraîne celle des fonctions digestives, ainsi qu'une respiration ample ; elle entraîne également le besoin d'un sommeil réparateur, qui ordinairement est profond. Les traits sont fortement accusés et mobiles ; la physionomie est caractéristique : parfois la fixité de la pensée, attachée énergiquement à son but, donne aux yeux une expression spéciale d'ardeur. Le système musculaire est le plus souvent solide ; l'embonpoint est assez rare, grâce à l'activité dépensière de l'organisme. Les émotions déterminent de la pâleur plutôt que de la rougeur, et souvent aussi elles retentissent sur le foie. C'est ce dernier fait qui avait frappé les anciens.

L'activité ardente, quand elle est poussée à un haut degré, prend le caractère explosif, qui peut, en face d'obstacles, aller jusqu'à la violence : de là, dans beaucoup de cas, le penchant à l'irascibilité. Certains caractères irritables ressemblent à ces personnes qu'un physicien a chargées d'électricité et dont on ne peut toucher même le bout du doigt sans en tirer une étincelle. « Mon domestique, dit Alfieri, entre pour arranger mes cheveux, comme à l'ordinaire, avant d'aller me coucher ; en me serrant une boucle avec son fer, il me tire un cheveu assez fortement ; sans dire un seul mot, je me lève, plus prompt que la foudre, je prends un chandelier et le lui lance à la figure. » Alfieri ne savait pas contenir l'explosion de sa passion. Devenu amoureux fou, « je me trouvai, dit-il, dans la dure et ridicule nécessité de me faire attacher sur une chaise pour m'empêcher de sortir de chez moi et de retourner chez ma maîtresse. Les attaches étaient cachées sous un grand manteau dans lequel j'étais enveloppé, et elles ne me laissaient libre que d'une seule main pour lire, écrire et me frapper la tête. » Michel-Ange était bilieux, violent, énergique, indomptable. Passionné pour son art, il mangeait à peine, se relevait la nuit pour travailler, souvent se jetait tout habillé sur son lit. Et il travaillait avec une rapidité qui touchait à la frénésie. « Il était entraîné, dit Benvenuto Cellini, par certaines fureurs admirables qui lui venaient en travaillant. » Blaise de Vigenère raconte qu'il vit Michel-Ange, sexagénaire, abattre plus d'écailles d'un marbre très dur en un quart d'heure, que n'eussent pu faire trois jeunes tailleurs de pierre en trois ou quatre. « Il y mettait une telle impétuosité et force que je pensais que tout l'ouvrage dût s'en aller en pièces. »

Comme tout ce qui est explosif, l'activité des vifs trop impétueux est souvent d'une durée d'autant moindre que la décharge a été plus intense et plus rapide. Dans ces conditions, on conçoit que l'épuisement nerveux se produise bientôt, à moins qu'on ne soit doué, comme Michel-Ange, d'une constitution extraor-

dinairement robuste, et qu'on ne soit soutenu par la passion de son art.

Lorsque le grand mouvement des échanges intimes qui caractérise les ardens n'aboutit pas à se décharger sur les muscles, il est obligé de se dépenser intérieurement dans le cerveau et les organes; de là ces passions brûlantes et concentrées que l'on rencontre surtout dans le Midi; ces colères refoulées à l'intérieur qui attendent pendant des années l'occasion de se satisfaire; cet esprit vindicatif qui consume intérieurement et couve comme le feu sous la cendre :

> Non sanguine and diffusive he,
> But biliary and intense,

dit Carlyle.

En face des obstacles, les ardens ne sont pas hommes à céder, ayant toujours besoin de décharger leur énergie. Le courage de tempérament, — nous ne disons pas de raison et de caractère, — vient souvent de là. Il est dû, pour les neuf dixièmes, à la nature, et prend diverses formes selon les constitutions, mais il suppose toujours un ton élevé du système nerveux et une direction désintégrative plutôt qu'intégrative. Exhorter un homme naturellement lâche à être courageux, dit Bain, c'est perdre ses paroles. Vous pourrez bien, dans une circonstance donnée, l'animer en lui montrant qu'il n'y a aucun danger, et surtout en prenant vous-même un air d'assurance contagieuse, mais, dans le fond, il aura toujours peur. Chez les animaux, le courage est une qualité de nature, liée surtout au tempérament dépensier et moteur qui est la caractéristique des mâles.

En face des autres hommes, les ardens peuvent être enclins au despotisme. Il existe ce que Maine de Biran, songeant à Bonaparte, appelait des « despotes de nature, » qui, forts du sentiment qu'ils ont de leur grande « puissance radicale ou de tempérament, » dédaignent tous les moyens indirects d'agir sur leurs semblables : ils ne veulent ni convaincre l'intelligence, ni gagner le cœur; ils fascinent et maîtrisent, c'est l'animal qui parle à l'animal et le jette à ses pieds; dans tout tyran, il y a un dompteur. « Les genoux fléchissent naturellement lorsque le cœur se tait et se révolte; les ordres sont exécutés sans que l'esprit et la volonté aient part à l'exécution. » Ainsi parlait le sous-préfet de Bergerac, qui devait bientôt, courageusement, signer avec Laîné l'adresse *des cinq*. Il avait, lui, le courage du nerveux et du cérébral, fait d'idées et de sentimens intérieurs, non de force explosive.

Selon Kant, le tempérament « colérique » est le moins heureux de tous, « parce que c'est celui qui rencontre le plus d'opposition. » Mais cela est vrai seulement des volontés à forme violente et agressive. L'énergie intense de la volonté n'est pas en elle-même un obstacle au bonheur ; tout au contraire. En permettant de réagir contre la sensibilité, elle permet de diminuer les peines et de détourner l'attention vers des idées qui rassérènent. Le sentiment même de l'énergie engendre naturellement la confiance et l'espérance : c'est un ressort que rien n'abat. Aussi les volontés fortes et actives sont-elles plutôt disposées à l'optimisme qu'au pessimisme. Quand on s'est donné une tâche, imposé une œuvre, on n'a pas le temps de s'attarder aux rêveries mélancoliques et aux méditations découragées : on va devant soi et, en vivant, on sent le prix de la vie.

VI.

Les anciens distinguaient un tempérament flegmatique fort, un autre faible. On peut, en effet, avoir de la volonté, mais froide et sans emportement ; la constitution physiologique comporte alors une certaine lenteur, qui, sans enlever la force, laisse place à la réflexion et au calme. C'est ce genre de tempérament flegmatique que nous opposons à l'énergie explosive et ardente du colérique.

Chez le flegmatique, la modération des échanges vitaux, malgré la prédominance relative de la désintégration, s'exprime par la tendance du corps à un certain empâtement ; le nez est large, le cou généralement court, le teint sans grande couleur et sans lustre ; les cheveux sont d'ordinaire légers, blonds ou d'un brun clair ; la barbe absente ou peu colorée ; les yeux gris ou verts, sans éclat. Si la complexion est cependant robuste et le système musculaire développé, ou si le cerveau est bien doué, vous aurez un actif, mais lent, lourd et difficile à émouvoir.

La lenteur du flegmatique actif a pour cause la moindre rapidité dans la dépense nerveuse, une désagrégation moins soudaine qui permet une réintégration progressive et parallèle. Ce travail de réintégration favorise, au lieu des actions explosives, les « inhibitions » ou arrêts, qui, selon nous, s'expliquent encore par la proportion et la distribution des deux travaux de recette et de dépense. Aussi l'actif lent et doué de « sang-froid » possède-t-il une volonté à direction inhibitoire plutôt qu'explosive. C'est dire qu'il se domine

et est maître de lui-même. Le *tonus* moindre de ses nerfs fait, d'ailleurs, que leurs vibrations sont moins rapides et d'ondes moins courtes. Ainsi une corde de violon moins tendue a des oscillations plus longues et rend un son plus grave. Une certaine lenteur psychique, maintenue dans de justes limites, permet aux sentimens et idées antagonistes de se développer peu à peu par association et de contrebalancer l'impulsion du premier moment. Le flegmatique fort « s'échauffe doucement, dit Kant, mais garde plus longtemps sa chaleur. » Chez beaucoup d'hommes, ajoute-t-il, ce tempérament tient lieu de sagesse. Tous les projectiles qu'on lui lance en rebondissent comme d'un sac de laine. Le sang-froid joint à l'activité triomphe d'une foule d'obstacles. Même en ayant l'air de faire la volonté d'autrui, il met les autres d'accord avec lui. « Des corps d'un petit volume et d'une grande vitesse pénètrent dans ce qu'ils rencontrent ; d'autres d'une moindre vitesse, mais d'une plus grande masse, entraînent l'obstacle sans le briser. »

Emporté par son esprit de logicien, Kant se représente les divers tempéramens comme exclusifs l'un de l'autre. A l'en croire, si un tempérament était associé à un autre, ou bien ils se résisteraient, ou bien ils se neutraliseraient. Par exemple, le sang-froid du tempérament flegmatique est en opposition avec l'ardeur du tempérament colérique ; de même, l'humeur enjouée du sanguin léger et vif exclut le penchant aux idées sombres du mélancolique. Il n'y a donc pas, selon Kant, de tempérament composé ; « il y en a quatre en tout, comme il y a quatre figures du syllogisme déterminées par le moyen terme, » et « chacun d'eux est simple ; on ne peut dire à quoi serait propre un homme qui aurait un tempérament mixte. » Nous voilà donc tous renfermés dans quatre cases, comme les modes du syllogisme viennent se ranger dans les quatre figures ! Théorie artificielle qui provient de ce que la classification de Kant caractérise les tempéramens par leurs excès ou leurs defauts, sans remonter aux véritables causes physiologiques. Il est clair que la légèreté exclut le sérieux, que le calme exclut la colère, que la paresse exclut l'activité ; mais les qualités fondamentales dont ces défauts sont l'envers ne s'excluent point avec la même rigueur. S'il y a des combinaisons qui paraissent logiquement possibles et qui, psychologiquement ou physiologiquement, sont introuvables comme le dahlia bleu, il y en a d'autres aussi qui nous semblaient impossibles et que cependant la réalité nous offre : la nature n'est point esclave de notre logique incomplète et abstraite. De la sensation du bleu et de la sensation du jaune, la logique aurait-elle pu jamais déduire la sensation du vert ? L'étude des caractères a de ces surprises.

Loin de soutenir avec Kant qu'il n'y a point de tempéramens composés, nous soutenons qu'il n'y a point de tempérament simple. Ce qui est introuvable, c'est un pur sanguin, un pur nerveux, etc. Pour qu'il y en eût, il faudrait qu'il pût exister, par exemple, une sensibilité sans volonté, une volonté sans sensibilité ni intelligence, etc. Au point de vue physiologique, il n'y a pas de dépense sans recette, il n'y a pas non plus d'intensité absolue, ni de vitesse absolue dans les échanges; tout est relatif. Chaque tempérament est donc, comme le nom même l'indique, un mélange en proportions variables. Il y a des sanguins nerveux bien supérieurs au pur sanguin et au nerveux; il y a des nerveux bilieux, des nerveux lymphatiques, etc. Quoique nous ayons pris le bilieux comme type relativement simple de l'actif ardent, on peut aboutir à l'activité par une autre voie, qui est la combinaison du tempérament sanguin avec le tempérament nerveux et avec un système musculaire développé. Les actifs du Nord, surtout les Celtes et Gaulois, rentrent pour une bonne part dans cette catégorie. Souvent aussi leur activité est faite du mélange des tempéramens sanguin, nerveux et flegmatique : cette résultante abonde chez les Anglais, les Hollandais et les Allemands. Les traits mêmes du visage et l'aspect du corps offrent toute sorte de mélanges. Des cheveux noirs et des yeux bleus ou gris, par exemple, un teint rosé avec un corps svelte, etc., indiquent les résultantes de diverses hérédités, qui impliquent une fusion de tempéramens.

Le tempérament complet et harmonieux est l'équilibre d'une intégration suffisamment rapide et intense avec une désintégration suffisamment rapide et intense. Quand le système sanguin, le système nerveux et le système musculaire sont également bien constitués et en accord, on a le tempérament dynamique par excellence. Mais où l'on a vu un tempérament mixte, nous voyons le tempérament normal, réalisant la véritable unité de la nature humaine. Une telle constitution aura une sensibilité à la fois vive et durable, une intelligence également vive et capable de réflexion, une mémoire suffisamment rapide et tenace, la décision et la constance de la volonté, une activité débordante et cependant capable de règle. Idéal, sans doute, mais dont on ne peut se rapprocher. A l'opposé de cette santé physique et psychique, qui est la vie fonctionnant à haute pression, vous avez les flegmatiques faibles ou lymphatiques, dont le ton vital est notablement bas, qui sentent difficilement et d'une manière obtuse, dont la pensée est engourdie, pour lesquels tout travail de corps et d'esprit est une peine. Ce sont les apathiques. Ils ont, eux aussi, un tempérament complet en son genre, mais dans le sens négatif et

non plus positif. C'est l'insuffisance simultanée de la recette et de la dépense, sous le double rapport de l'intensité et de la rapidité. Leur existence se rapproche de la vie végétative (1).

VII.

Au point de vue pratique, la science des tempéramens aurait une incontestable utilité pour la morale et la pédagogie. Comme il est indispensable à l'hygiéniste de connaître les divers tempéramens physiques, pour adapter ses prescriptions générales aux constitutions particulières, le moraliste doit de même approprier ses préceptes à la diversité des tempéramens moraux. Il serait naïf de s'imaginer que ce qui réussit pour l'un doive produire les mêmes effets sur les autres, comme Kingsley qui prêchait à tous les hommes, pour faire leur bonheur, l'étude des animaux marins. L'éducateur ne saurait appliquer des règles identiques à des natures d'enfans très diverses : la sévérité agit sur l'un, l'indulgence sur l'autre ; l'un a besoin surtout de craindre, l'autre d'aimer. Nous n'irons pas sans doute jusqu'à proposer, comme M. Stewart, de diviser les classes des écoles en quatre parties pour grouper ensemble les enfans de même tempérament et leur appliquer des méthodes spéciales ; mais il est certain que les éducateurs ignorent trop la physiologie des caractères, tout comme ils ignorent l'hygiène du travail intellectuel. Si les premiers éducateurs, qui sont les parens, connaissaient l'intime relation du tempérament physique et du tempérament moral, ils commenceraient à déchiffrer le naturel de leurs enfans dès leurs premières années et apprécieraient de mieux en mieux leurs aptitudes. Ils ne tomberaient pas dans l'erreur de tant de parens comme ceux de Ruskin. Sa mère l'avait « voué à Dieu avant sa naissance, en imitation d'Hannah. » En conséquence, dit-il, « je fus élevé par mon père et ma mère pour l'Église. Des années et des années après, mon père disait encore avec des larmes dans les yeux (les plus vraies et tendres larmes que jamais père ait versées) : — Il aurait été évêque ! »

Le tempérament a, tout le long de la vie, deux grandes influences que l'on ne devrait pas négliger, l'une sur le bonheur, l'autre sur la moralité même. Voulez-vous tirer l'horoscope d'une existence

(1) On remarquera que la vraie classification doit être à divisions binaires au lieu d'être à divisions ternaires, comme la classification de M. Perez et celle même de M. Ribot. Chaque qualité fondamentale appelle son antithèse, et, par conséquent, la symétrie binaire s'impose.

humaine, ce n'est pas dans les constellations célestes qu'il faut lire, mais dans les actions et réactions du système astronomique intérieur; n'étudiez pas la conjonction des astres, mais celle des organes. La source des biens et des maux, disait Biran, est souvent en nous-mêmes (1). Chaque organe, en effet, contribue à constituer le « sens du corps; » chaque fonction contribue à le maintenir ou à le modifier; la faim, la soif, le trouble de la digestion, les palpitations du cœur, l'effort, la fatigue, le chagrin, l'inquiétude, l'attente, etc.; or, ce sont là les « coefficiens physiques » du bonheur. Leur faible intensité est compensée par leur nombre et par leur continuité : c'est le suffrage universel et perpétuel des organes et des cellules. Le cours de nos sentimens et celui de nos désirs sont déterminés, tantôt partiellement, tantôt entièrement, par la masse des petites sensations et impulsions internes qui constituent notre « disposition d'esprit, » permanente ou momentanée. L'influence du sens du corps, « moniteur indéfectible de la vie, » s'étend jusque sur notre intelligence et sur nos jugemens. Les psychologues et les moralistes, qui ne considèrent que les rapports visibles des idées entre elles pour expliquer leur succession, ressemblent à des physiciens qui ne calculeraient que le rapport des gouttes d'eau voisines dans un ruisseau descendant de la montagne : il faut mettre en ligne de compte la source qui alimente le ruisseau, la force qui l'entraîne dans telle direction, les rives qui l'endiguent, les obstacles qu'il rencontre. De même, la direction de nos pensées est déterminée par l'état général de notre sensibilité et de notre activité. Si vous ne considérez chaque idée qu'au point de vue intellectuel, vous verrez qu'elle peut s'associer à plusieurs autres, comme l'idée de Pierre Corneille peut s'associer à celle de ses tragédies, ou à celle de son frère Thomas, ou à celle de Richelieu, etc. Pourquoi donc, en fait, telle idée s'unit-elle à celle-ci, non à celle-là? qu'est-ce qui détermine le cours de notre imagination, la « pente de la rêverie » ou même de la méditation? C'est le lit de petites sensations organiques sur lequel coulent telles et telles perceptions distinctes, seules à la surface et seules éclairées :

Je rêve, et la pâle rosée
Sur les plaines perle sans bruit...
D'où viennent ces tremblantes gouttes?
Il ne pleut pas, le temps est clair.
C'est qu'avant de se former toutes,
Elles étaient déjà dans l'air.

(1) Voir M. Bertrand, la *Psychologie de l'effort.*

Et de même, ajoute le poète, « on a les pleurs dans l'âme avant de les sentir aux yeux. » C'est souvent au fond de notre organisme qu'il faut chercher la vraie cause de notre tristesse ou de notre gaîté ; c'est dans l'intérieur de notre corps qu'il fait beau temps ou mauvais temps, c'est là qu'il y a des heures de sérénité et des heures d'orage. Nos diverses humeurs, dans l'obscurité des choses, nous les font voir de couleurs différentes, comme des feux changeans de Bengale dans la nuit ; mais, sous nos humeurs diverses, il y a une sorte d'humeur constante qui provient de notre tempérament même, des gains ou des pertes réalisés par notre vitalité. Il existe ainsi un bonheur physique et un malheur physique, qui ont leur origine dans le sens du corps. Nous avons vu, par exemple, que la belle humeur du sanguin a sa source dans son organisme, et elle trouve jusqu'à un certain point sa justification en elle-même. Comme dit Schopenhauer, celui qui est gai a toujours un motif de l'être par cela même qu'il l'est. Qu'un homme soit jeune, beau, riche, considéré, il faudra encore savoir s'il est gai ; en revanche, est-il gai, alors peu importe qu'il soit jeune ou vieux, bien fait ou bossu, pauvre ou riche. Ce que les Anglais ont exprimé par un truisme : « Qui rit beaucoup est heureux, et qui pleure beaucoup est malheureux. » L'homme de belle humeur ne se chagrine pas de l'insuccès et se réjouit de la réussite ; l'homme d'humeur morose, s'il réussit neuf fois sur dix, ne se réjouira pas des neuf succès et se chagrinera, dit encore Schopenhauer, pour la seule et unique fois où il n'aura pas réussi. Il est donc vrai de dire qu'il y a des élémens de bonheur qui dépendent de notre tempérament. Ce n'est pas une raison pour méconnaître l'incontestable influence du milieu et des circonstances, surtout celle de la raison et de la volonté, c'est-à-dire de ce qui constitue le vrai caractère.

Certains physiologistes sont allés jusqu'à soutenir que le tempérament détermine l'emploi qu'on fera de ses facultés cérébrales. C'est trop dire, et, ici encore, il faut faire la part des circonstances et du milieu ; mais il est certain que les goûts tiennent en grande partie à l'action continue du tempérament général et des organes particuliers qui ont un développement prédominant. Tout organe, en effet, dès qu'il est stimulé, engendre le besoin de la fonction : les yeux engendrent le besoin de regarder, les oreilles le besoin d'écouter ; et si l'organe est bien constitué, il fournit en même temps l'aptitude à la fonction. Telle partie du cerveau naturellement robuste entraînera donc tels et tels goûts naturels, tels et tels instincts, telles et telles capacités. De là les voluptueux de nature, les remuans et les indolens, les irritables et les patiens, les batailleurs et les pacifiques, les imaginatifs, les contemplatifs, les raison-

neurs, etc. Qu'un organe ou système d'organes domine chez un homme: cerveau, muscles, viscères de la nutrition, organes de la génération, etc., le voilà marqué d'un trait particulier de constitution, qui subit toujours l'influence dominante du tempérament général, mais qui peut produire de notables variétés dans le caractère. Par exemple, le crâne d'un lymphatique peut contenir le cerveau d'un Cuvier: on a alors un penseur calme et méthodique, qui n'est point distrait dans ses travaux par une puissante impressionnabilité. A cerveau égal et bien développé, a-t-on dit, l'actif froid trouvera son bonheur dans les recherches paisibles de la science ou de l'érudition; le nerveux s'occupera plus volontiers d'art, de poésie, de hautes spéculations philosophiques; le sanguin dépensera au dehors son activité mobile et sera enclin aux plaisirs de toutes sortes; le bilieux s'usera très souvent dans les âpres luttes de la vie, dans la recherche obstinée de la fortune ou des honneurs; il sera ambitieux, parfois fanatique, amoureux violent; s'il se consacre aux travaux intellectuels, il préférera fréquemment la littérature aux sciences: « il excellera à peindre en traits de feu, dans un style imagé, caractéristique, les passions souvent tristes qui l'ont agité (1). » Byron, nerveux et bilieux, en est un exemple. Certes, il ne faut pas se perdre dans des inductions hasardées, ni dans des prédictions puériles. N'a-t-on pas prétendu qu'en fait de religion, le sanguin sera libre penseur, le colérique orthodoxe, le mélancolique superstitieux et le flegmatique indifférent? Ce qui est vrai, c'est que la connaissance des tempéramens autorise certaines inductions, ou, si l'on veut, certains procès de tendance. On connaît le mot de César sur ses ennemis: « Je ne crains rien des hommes à embonpoint et à belle chevelure, je redoute bien plus ces hommes au teint jaunâtre et à la face maigre. » Ce furent en effet ses meurtriers.

Rien ne montre mieux l'étroite association des mêmes caractéristiques mentales avec les mêmes traits physiques de tempérament et de constitution que l'enquête bien connue de M. Galton sur les jumeaux, tantôt presque indiscernables même pour leur mère, tantôt aussi dissemblables qu'Ésaü et Jacob, tantôt complémentaires. Les jumeaux semblables ont le même tempérament, qui se développe de même. Ils aboutissent presque en même temps à contracter des maladies analogues, comme par une même évolution interne (2).

(1) Letourneau, *Physiologie des passions.*

(2) Moreau de Tours a soigné deux jumeaux physiquement semblables, atteints de la même folie, ayant des hallucinations identiques, avec les mêmes intervalles de répit aux mêmes époques. L'un était à Bicêtre, l'autre à l'hospice Sainte-Anne. Trousseau donnait

L'influence du tempérament sur la moralité est beaucoup plus indirecte que sur le bonheur, elle n'en est pas moins réelle. Si le caractère d'un homme offre les traits moraux d'un tempérament typique, vous pouvez en conclure qu'il en a les traits physiques et inversement. Étant connu le caractère d'un Tibère, d'un Loyola, d'un Calvin, d'un Bonaparte, on a pu affirmer qu'ils avaient l'empreinte bilieuse fortement accusée ; Louis XV devait être sanguin, Mozart est le type du nerveux, Gibbon celui du lymphatique (1). La sagesse des nations a toujours remarqué l'analogie si fréquente du tempérament et de la conduite (2). Le caractère est le produit

ses soins à un jumeau pour une ophtalmie rhumatismale : — « En ce moment, lui dit le patient, mon frère, qui est à Vienne, doit avoir une ophtalmie de même nature que la mienne. » — Trousseau se récrie. Quelques jours après, une lettre de Vienne confirmait le fait. Dans neuf cas sur trente-cinq, M. Galton a constaté une etonnante similitude en ce qui concerne les associations d'idées : — « Ils font les mêmes remarques dans les mêmes occasions, commencent à chanter le même refrain au même moment, et ainsi de suite ; ou encore, l'un commence une phrase et l'autre la finit. » — Dans seize cas sur trente-cinq, les goûts étaient tout à fait identiques ; dans les dix-neuf restans, ils étaient très analogues, mais avec certaines différences. Un jumeau, dit M. Galton, se trouvant par hasard dans une ville d'Écosse, achète un service de verres à champagne pour faire une surprise à son frère. Celui-ci, étant en Angleterre, achète à la même époque un service semblable du même modèle pour faire une surprise à l'autre. — Quant aux jumeaux complémentaires, il y en a des exemples curieux, comme ces deux frères dont l'un était contemplatif, poétique et littéraire à un haut degré ; l'autre pratique, mathématicien et linguiste : — « A nous deux, disaient-ils, nous aurions fait un homme convenable. » — Dans un autre cas, l'un des jumeaux est « tranquille, retiré en lui-même, lent, mais sûr ; de bon caractère, mais disposé au ressentiment quand on l'a blessé ; l'autre est vif, léger, va de l'avant, apprend et oublie vite ; il est d'un tempérament prompt et irascible, mais il pardonne vite. Ils ont été élevés ensemble et n'ont jamais été séparés. » A ces traits, on reconnaît que les deux jumeaux se sont partagé les divers types de tempérament : l'un a pris pour lui le nerveux lymphatique (c'est-à-dire l'anabolisme et le catabolisme lents) ; l'autre a pris le sanguin colérique (l'anabolisme et le catabolisme vifs).

(1) Letourneau, *Physiologie des passions.*

(2) Un brave sermonnaire anglais en a cherché un peu loin des exemples, qui ne laissent pas d'être piquans. Il commente le chapitre de saint Luc où Jésus, se rendant à Jérusalem, récolte sur son chemin des disciples. Comme on avait refusé au Christ l'hospitalité dans une maison, deux de ses apôtres s'écrient : — « Seigneur, veux-tu que nous commandions que le feu du ciel descende et consume ces gens ? » — « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes animés ! » — répond Jésus. Certes, c'était de l'esprit colérique. Plus loin, un homme plein d'enthousiasme et de confiance en soi prend la belle résolution de suivre Jésus au bout du monde : — « Seigneur, j'irai partout où tu iras. » — Voilà le sanguin, qui parle avant d'avoir réfléchi. Et Jésus, pour faire tomber cette ardeur, lui dit que les renards ont des tanières, les oiseaux des nids, mais que le Fils de l'homme, lui, n'a pas même où reposer sa tête. — « Suis-moi, » — dit-il à un autre. Et celui-là répond : — « Permets-moi d'aller d'abord dire adieu aux gens de ma maison. » — Cet homme peu pressé et attaché à ses habitudes, c'est le flegmatique. Enfin, un dernier répond à Jésus : — « Seigneur, permets-moi d'aller d'abord ensevelir mon père. » — A ce mélancolique affectueux, qui veut pleurer ceux qu'il a perdus, Jésus répond assez durement : — « Laisse les morts

de deux facteurs : l'action du tempérament et du milieu, la réaction de l'intelligence et de la volonté ; mais il y a tant d'intelligences et de volontés qui s'abandonnent! Aussi la parole bien connue de Descartes est-elle toujours vraie : « La médecine et l'hygiène sont le principal moyen de rendre les hommes *communément* vertueux. » C'est par elles, en effet, qu'on peut agir sur la masse de l'humanité, plier d'avance la machine aux bonnes habitudes, extirper les vices par leur racine organique. S'inspirant de la même idée, Rousseau avait formé le projet d'un livre qui serait intitulé : « La morale sensitive ou le matérialisme du sage. » Il voulait sans doute désigner l'éducation du tempérament en vue de la moralité, c'est-à-dire l'hygiène et la médecine appliquées à faire de l'organisme même le docile serviteur de la raison. En vain Mme de Genlis raillait ce projet : — « Je n'ai jamais cru, disait-elle, que la vertu dépendît d'une bonne digestion. » — Rousseau n'en était pas moins fondé à croire qu'on sauverait à la raison bien des écarts, qu'on empêcherait de naître bien des vices, si l'on savait forcer l'économie animale à favoriser l'ordre moral qu'elle trouble si souvent. « Les climats, les saisons, les sons, les couleurs, l'obscurité, la lumière, les élémens, les alimens, le bruit, le silence, le mouvement, le repos, tout agit sur notre machine et notre âme par conséquent ; tout nous offre mille prises presque assurées pour gouverner dans leur origine les sentimens dont nous nous laissons dominer. » Avec Descartes, Pascal et Rousseau, nous admettons la nécessité d'une morale appliquée à la vie sensitive et affective, agissant non par préceptes abstraits, mais par une influence concrète sur la partie matérielle de notre être. Incarner en quelque sorte la sagesse dans ses organes, ce serait là vraiment, croyons-nous, le « matérialisme du sage. »

ALFRED FOUILLÉE.

ensevelir les morts, et toi, va annoncer le royaume de Dieu. » — Tous les tempéramens peuvent fournir des apôtres, ou, tout au moins, des hommes honnêtes. Albert Dürer, très préoccupé des tempéramens et de leur expression extérieure, a donné un symbole de cette vérité dans sa dernière grande œuvre (à la Pinacothèque de Munich), qui représente les quatre tempéramens sanctifiés sous les traits de quatre apôtres. Saint Pierre, prompt à tout, même à tirer l'épée, prompt à marcher sur l'eau pour aller vers Jésus, — sauf à sentir ensuite sa foi tomber, et lui s'enfoncer à mesure, — prompt enfin à confesser son maître devant les juges, sauf à le renier bientôt après, saint Pierre pouvait assurément fournir le type du sanguin. L'ardent saint Paul, actif et volontaire, est un noble type de bilieux. Saint Marc fut-il vraiment flegmatique? Je l'ignore ; quant au nerveux mélancolique, avec son cerveau exalté et son cœur passionné, c'est bien saint Jean. Ainsi s'ouvre à tous les tempéramens le « royaume de Dieu, » mais il faut savoir se rendre maître de son naturel pour en faire l'auxiliaire de la moralité même.

LA

SOCIÉTÉ AU MEXIQUE

ET

L'AVENIR ÉCONOMIQUE DU PAYS

Au fur et à mesure que la civilisation occidentale s'étend, les pays qu'elle a appelés à une vie nouvelle cherchent à vivre au point de vue économique par eux-mêmes et à produire les objets manufacturés répondant à leurs besoins. La plupart prétendent hâter ce moment par le régime protectionniste. C'est une grande faute : l'exemple de l'Inde anglaise, où l'industrie des cotonnades, sous un régime de liberté absolue, s'est développée au point de faire une concurrence sérieuse à Manchester, le prouve surabondamment. Il n'en est pas moins vrai que la France, l'Angleterre, la Belgique, qui pendant les trois premiers quarts de ce siècle fournissaient le monde entier de leurs produits manufacturés, que l'Allemagne, entrée plus récemment en partage avec elles, ne pourront conserver indéfiniment leur monopole. Déjà il va en se resserrant. Quoique la valeur absolue des exportations de produits anglais continue à augmenter, la division de cette valeur par le nombre des habitans du royaume-uni ne donne plus que 160 fr. 10 pour la moyenne des années 1886-1890, au lieu de 174 francs en 1876 1880. La baisse du taux de l'intérêt est un fait qui frappe tout le monde aujourd'hui; mais la diminution des profits que l'on peut retirer d'une manufacture en l'exploitant soi-même et la res-

triction des emplois que l'industrie offre à l'élite de la jeunesse, par suite de la concentration des usines, sont des faits non moins réels et qui font sentir leur pression sur maintes familles françaises des classes moyennes et supérieures. Il reste et il restera longtemps à nos vieux pays une source très grande de richesses dans les créances qu'ils ont acquises en fournissant aux pays nouveaux les capitaux nécessaires à leur développement, soit en souscrivant leurs emprunts publics, soit mieux encore en y créant des entreprises agricoles et manufacturières. C'est par ce moyen seulement qu'ils peuvent compenser les pertes que l'expansion même de la civilisation fait éprouver à leur industrie et à leur agriculture. Il importe donc de connaître les conditions de développement des divers pays qui entrent en contact avec notre civilisation.

Nous avons dit dans une précédente étude la stabilité politique que le gouvernement sage et ferme du général Porfirio Diaz avait enfin assurée au Mexique et la transformation économique que les chemins de fer y avaient commencée.

Sa position entre l'Atlantique et le Pacifique, au point où la race espagnole et l'anglo-saxonne se rencontrent, lui donnera une grande importance le jour où un canal interocéanique, soit par le Panama, soit par le Nicaragua, sera ouvert. La côte mexicaine du Pacifique sera la première à bénéficier des nouveaux courans commerciaux qui s'établiront. C'est donc un des pays neufs ou arriérés, comme on voudra, dont le développement paraît le plus prochain. Pour l'apprécier, il faut tenir compte à la fois de ses ressources naturelles et de l'état social des populations qui l'occupent.

I.

Tous les métaux sont représentés dans les terrains du Mexique; mais jusqu'à présent les mines d'argent ont seules été exploitées sur de grandes proportions. Avec celles du Pérou, elles alimentèrent le trésor de la monarchie espagnole pendant trois siècles et aujourd'hui encore elles fournissent au pays son principal article d'exportation. Jusqu'en 1874 l'argent mexicain était exclusivement exporté sous forme de piastres que la loyauté relative du monnayage espagnol faisait rechercher particulièrement par les Japonais, les Chinois et les Annamites. On ne les exportait pas et on ne les exporte pas encore directement dans ces pays, parce que le Mexique ne fait aucun commerce avec eux, mais bien à Londres où le marché du métal blanc et le commerce de l'extrême Orient sont concentrés. Pendant longtemps les piastres mexicaines y faisaient prime sur les lingots, à cause de cet emploi. Les exploitans des mines,

malgré l'imperfection de leurs procédés d'extraction et de traitement du minerai, réalisaient des bénéfices considérables dont le gouvernement prenait sa part par des impôts de toute sorte. Il prohibait même l'exportation sous toute autre forme que celle de piastres, de manière à percevoir un droit de seigneuriage élevé. Mais la baisse du métal blanc, qui de 60 pence 1/2 a fait tomber l'once standard à 58 5/16 en 1874, à 52 1/4 en 1880 et finalement à 37 3/4 en mai 1893, a frappé d'une dépréciation de 39 pour 100 la principale exportation du pays. Le gouvernement a réduit considérablement les impôts qui grevaient sa production et il a permis l'exportation en franchise du minerai et celle des lingots moyennant un droit équivalant au seigneuriage perçu sur la frappe des piastres, soit 4,41 pour 100. C'est sous ces deux formes que les deux tiers de l'argent mexicain s'exportent aujourd'hui : les piastres ont cessé de faire prime depuis deux ans. Malgré cette énorme baisse, la production des mines mexicaines a été en augmentant constamment : de 1876 à 1881, leur moyenne a été de 23,632,326 piastres ; de 1881 à 1886, de 31,565,495 piastres et de 1886 à 1891, de 39,811,640 piastres.

Ce résultat est dû surtout à la constitution de puissantes sociétés américaines et anglaises qui ont introduit une partie des progrès modernes dans l'exploitation et le traitement du minerai. Le même fait se produit aux États-Unis (1). Cela prouve le danger qu'il y aurait pour l'Europe à laisser de nouveau frapper librement le métal blanc. Ces mines, qui, même aux bas cours actuels, donnent des profits, augmenteraient leur production dans des proportions excessives, et il s'ensuivrait une dépréciation de la monnaie, une hausse des prix semblable à la crise monétaire qui troubla si profondément l'Europe au XVIe siècle. Il faut bien le reconnaître, il n'y a peut-être pas assez d'or, mais il y a certainement beaucoup trop d'argent dans le monde.

Le Mexique, qui cependant ne fournit que le quart de la production totale du métal blanc, sera un des pays les plus éprouvés par la crise vers laquelle on marche. C'est le grand danger de ses finances : le poids de sa dette extérieure payable en or s'accroît chaque année, et, pour échapper à la banqueroute, le gouvernement vient d'établir (mai 1893) des droits d'exportation très élevés sur les principaux produits agricoles, notamment sur le henequen et le café. Quand il aura été bien constaté que l'argent ne peut pas

(1) Ces faits ont été remarquablement exposés par M. Joaquin D. Casasus, délégué du gouvernement mexicain à la conférence de Bruxelles, dans deux volumes intitulés : *la Question de l'argent au Mexique* et *le Problème monétaire et la conférence monétaire de Bruxelles* (Guillaumin, 1892 et 1893).

recouvrer son rôle monétaire d'autrefois, les États-Unis rappelleront le Shermann bill, en vertu duquel le trésor en achète chaque année 54 millions d'onces; l'Inde anglaise finira par suspendre la frappe des roupies et alors on ne peut prévoir le prix auquel tombera l'argent. Les mines les moins bien outillées, les moins bien desservies par les voies de communication devront cesser leur exploitation. Un certain nombre sera certainement dans ce cas au Mexique. Aussi depuis quinze ans le gouvernement et tous les hommes intelligens cherchent-ils à reporter sur les mines d'autres métaux et sur l'agriculture les capitaux du pays et ceux qu'on peut espérer attirer de l'étranger. Une loi du 12 juillet 1892 a amélioré considérablement le régime légal des mines en donnant aux concessionnaires une pleine sécurité et en supprimant les déchéances qui autrefois pouvaient les frapper pour défaut d'exploitation.

En ce qui touche les mines autres que celles d'argent, tout est à faire. Le cuivre, le zinc, l'étain, le fer, sont en abondance; mais toutes ces richesses demeurent stériles, en dehors de quelques petites exploitations de zinc et d'étain et des gisemens cuprifères de Boléo dans la Basse-Californie. Ces derniers appartiennent à une compagnie française fondée par M. de Rothschild, et, malgré de grandes difficultés du côté de la main-d'œuvre, ils ont produit en 1892 6,415 tonnes de cuivre pur. Mais dans ce pays où se trouve la merveilleuse montagne de fer magnétique de Durango, il n'y a que quelques petites forges à bois; toutes les machines, tous les rails viennent d'Europe ou des États-Unis! C'est que, sans houille, les plus grandes richesses minérales ne servent de rien aujourd'hui. Le Mexique a-t-il des gisemens houillers, capables d'alimenter ses usines et ses chemins de fer? C'est la grande question, d'où dépend son avenir. Les géologues ont reconnu des bassins houillers dans la Sonora, dans l'État de Cohahuila au Nord, dans celui de Puebla et enfin dans les États de Guerrero, Oajaca, Michoacan, Hidalgo, situés dans le centre et le sud de la république. Mais jusqu'à ce que ces houillères aient été exploitées sérieusement, on ne connaît pas leur valeur réelle, et il ne peut être question de les exploiter tant que les chemins de fer ne les ont pas atteintes. Actuellement, deux mines près de Cohahuila sont en exploitation, grâce à leur proximité du *Central Ferrocarril;* mais leur éloignement du centre du pays fait qu'en dehors de quelques fonderies à Cohahuila même, elles trouvent leurs débouchés dans la région voisine des États-Unis. En attendant, dans l'intérieur, les locomotives sont chauffées avec du bois, ce qui achève la dénudation des hauts plateaux.

Quant à l'agriculture, la sécurité et la confiance en l'avenir que

l'on a aujourd'hui font que les propriétaires ne craignent plus de résider sur leurs terres et sont disposés à y engager leurs capitaux. Jadis, tous leurs efforts tendaient à se faire envoyer le produit de la vente de leurs sucres et de leurs cafés, à Londres et à Paris, et à s'y constituer, à l'abri des révolutions, des moyens d'existence qui leur permissent de vivre loin de leur pays. Cet état de choses est heureusement changé. Les agriculteurs mexicains ont des comices agricoles ; ils tiennent des réunions générales où ils s'occupent des améliorations à apporter aux systèmes de culture, où ils réclament surtout des droits protecteurs, encore plus élevés que ceux que leur accorde le tarif actuel. La vérité est qu'ils produisent le blé, le maïs et l'orge plus chèrement qu'aux États-Unis ; mais la raison en est dans l'imperfection de l'outillage et de l'organisation agricoles ainsi que dans le poids des impôts intérieurs qui grèvent la production et la circulation. Si le gouvernement écoutait leurs réclamations, il couperait court à tout progrès.

Les conditions de l'agriculture mexicaine varient du tout au tout, selon les régions de cet immense pays.

La plus grande partie de sa superficie est occupée par ce qu'on appelle la *table centrale*. Ce sont de hauts plateaux s'étageant entre 1,500 et 3,000 mètres d'altitude qui servent de base au prolongement des montagnes Rocheuses, la *Sierra Madre*. La pluie y est fort rare. Elle tombe parfois en masses énormes ; mais, comme la latitude ne permet pas à la neige de se former, si ce n'est sur des pics de 4,000 à 5,000 mètres, les cours d'eau et les sources y sont fort peu importans. Les neuf dixièmes des États de Cohahuila, de Chihuahua, de Nuevo-Leon, de Tamaulipas, de Zacatecas, de San-Luis de Potosi (658,546 kilomètres carrés), le tiers de toute la république, appartiennent à cette région. C'est le prolongement des *Staked-plains* du Texas, des déserts désolés de l'Arizona. En dehors des villes, qui, comme Zacatecas et San-Luis, se sont formées au centre des exploitations minérales, la population est très clairsemée. Les oasis qu'alimentent quelques cours d'eau torrentueux ont une riche végétation. Autour de Parras notamment, dans l'État de Cohahuila, la vigne réussit remarquablement et quand les procédés de fabrication du vin seront adaptés aux conditions du climat, il peut s'y former un centre de production capable de rivaliser avec la Californie. A part ces points privilégiés, cette immense région ne produit qu'une herbe rare et de maigres arbustes, cactus et mesquites (*mimosa nilotica*); elle ne peut être utilisée que pour l'élevage en libre parcours des chevaux et des bœufs.

Les progrès de l'agriculture et de la population rendent aujour-

d'hui aux États-Unis presque impossible l'exploitation des grands ranchs. Les plus mauvaises terres valent au moins 1 dollar et demi l'acre (13 francs l'hectare); aussi de plus en plus l'élevage du bétail dans des fermes sous clôtures, qui produit d'ailleurs de bien meilleurs animaux, remplace l'ancien élevage en liberté. Plusieurs grands *ranchmen* américains ont franchi la frontière. Là la terre n'a pas encore de prix. Le gouvernement mexicain vend l'hectare 30 *centavos* (sous), qui équivalent en fait à 0 fr. 90 et souvent à plus bas prix encore. Comme le centre du Mexique d'une part et les États-Unis du Nord fournissent des débouchés assurés, il peut y avoir encore de belles entreprises de ce genre à tenter, pourvu qu'on les aborde avec des capitaux suffisans pour pouvoir supporter les chances de dépérissement et de mortalité du bétail dans les années de grande sécheresse.

Une fois le tropique franchi, la table centrale s'élève et se resserre. L'on entre dans le cœur du Mexique et la population indienne devient compacte. En effet, les pluies sont abondantes dans la saison d'été, sauf certaines irrégularités très dangereuses pour les récoltes. Les cultures de blé, de maïs, d'orge, l'élevage de la volaille et des porcs par les Indiens dans leurs huttes, les troupeaux de bœufs et de moutons conduits par des bergers en font une région agricole qui rappellerait l'Europe méridionale, si le *maguey*, sorte d'agave, dont la sève, recueillie au moyen d'incisions, fournit le *vino de pulque* et, une fois distillée, l'eau-de-vie de *mezcal*, ne donnait un aspect unique aux paysages. Ce sont les *tierras frias*. Ce colossal escarpement, qui supporte lui-même des pics gigantesques comme le Popocatepetl, la Malinche, la montagne d'Orizaba, volcans aux neiges éternelles, s'abaisse à droite et à gauche par des escarpemens rapides vers l'Atlantique et le Pacifique. Ces pentes, où de petits cours d'eau torrentueux et des lacs sont assez nombreux, constituent la région idéale des *tierras templadas*. Les fruits du tropique s'y marient à ceux de l'Europe. Un printemps perpétuel y règne et il n'exclut pas une parfaite salubrité; une trop grande douceur de vivre empêche seule les hommes d'être industrieux. Les terres sont déjà trop chaudes pour la vigne; mais le tabac y donne de grands profits, le mûrier pousse et le ver à soie s'élève à merveille. Le gouvernement mexicain comprend quelle source de richesses ce peut devenir. Des subventions ont été accordées aux élevages de vers à soie et un atelier de tissage a été fondé par un Lyonnais à Guadalajara. C'est ainsi qu'il y a vingt ans ont commencé les fabriques du New-Jersey et des environs de Moscou qui font aujourd'hui une si redoutable concurrence à notre industrie lyonnaise.

On le croira à peine : le Mexique, dont les habitans sont presque exclusivement vêtus de cotonnades et où les Indiens tissent de temps immémorial leurs *rebozos* et leurs *zarapes* aux couleurs voyantes avec les soies floconneuses du petit arbuste, demande encore aux États-Unis, et particulièrement au Texas, une grande quantité de coton brut, surtout des qualités supérieures. Il y a dans cette région bien des terres propres à sa culture ; il s'agit seulement de les reconnaître et d'y adapter judicieusement les diverses variétés de la plante. Déjà des compagnies américaines ont fait des essais en ce sens. Ils ne peuvent manquer d'aboutir.

Les *tierras templadas* sont relativement peu étendues. Au fur et à mesure qu'on avance vers le sud, elles font plus rapidement place aux *tierras calientes*. Là le soleil est de feu et presque tous les jours les nuages qui s'amoncellent sur l'Océan et viennent se heurter aux *sierras* émergeant brusquement des plaines, à des hauteurs de deux à trois mille mètres, éclatent en orages. Sous cette double action, les cultures qui donnent la richesse, la canne à sucre, la ramie, le henequen, le café, le cacao, la vanille, s'épanouissent. Les forêts tropicales, par leur puissante végétation, laissent bien loin derrière elles nos forêts alpestres ; elles produisent le caoutchouc et les bois à la chaude coloration que recherche l'ébénisterie de luxe. Le Yucatan et le Campèche, qui s'avancent au milieu du golfe du Mexique et ont pu nouer des relations directes avec l'Europe, sont connus pour leurs richesses forestières et agricoles ; mais les États méridionaux de la côte du Pacifique sont non moins favorisés ; seulement ils sont presque inexplorés encore et ne seront guère accessibles que quand les chemins de fer les traverseront (1). En attendant, on peut y acheter des forêts magnifiques de bois de construction pour cinq francs l'hectare. Dans ces dernières années, des compagnies anglaises ont fait dans cette région des achats considérables. Ce sont des placemens de grand avenir.

Les terres chaudes du Mexique sont les mieux douées du monde, avec celles de Cuba, pour la production du sucre. Quand on compare leurs plantations avec celles de la Louisiane, par exemple, où la culture de la canne a été introduite artificiellement et ne s'est soutenue que par des droits protecteurs, aujourd'hui par des primes, on se rend compte de leur supériorité. Tous les domaines (*haciendas*) situés dans cette région ont une sucrerie. Seulement

(1) Dans l'État de Guerrero, tout entier couvert par des *sierras* et des *barrancas*, les Indiens ont conservé leur organisation en tribus et sont assez hostiles aux étrangers qui cherchent à s'établir au milieu d'eux.

la betterave fait au sucre de canne une concurrence très serrée sur le marché général. Les primes, que les planteurs louisianais ont obtenues, profitent surtout aux *farmers* de la Californie et des États du Nord-Ouest qui se sont mis à faire des champs colossaux de la racine robuste et apte aux climats septentrionaux. La conséquence est que, non-seulement en Louisiane, mais même au Mexique, les planteurs de cannes ne peuvent faire de bonnes affaires qu'à la condition de recourir au procédé de la diffusion et d'avoir des machines perfectionnées, importées d'Angleterre ou de Belgique. Plus encore que par le passé, la culture de la canne n'est accessible qu'à de gros capitaux et la transformation qui s'impose actuellement comporte de grandes mises de fonds.

Le café exige bien moins de dépenses. Ce gracieux arbuste, semblable au camélia, recherche les sols frais et légers : il veut être abrité contre les ardeurs excessives du soleil ; il pousse dans les forêts naturelles, si l'on a soin de supprimer le mort-bois pour ne laisser que les grands arbres, ou bien à l'ombre des bananiers qu'on plante en même temps, en sorte que l'on recueille une double récolte. Il remonte jusqu'aux premiers échelons des *tierras templadas ;* l'Européen peut donc le cultiver sans risquer sa vie, tandis que le cacao et la vanille ne viennent que dans les terres les plus basses et par conséquent les plus dangereuses. Le café est la culture du pauvre homme comme du riche capitaliste. Sur un demi-hectare, une famille d'Indiens en recueille assez pour acheter les vêtemens indispensables, et elle s'est nourrie avec les fruits des bananiers qui l'ont ombragée. Une grande plantation de caféiers donne d'autant plus de bénéfices que les frais de culture se bornent à deux ou trois binages à faire au pied de l'arbuste et à la cueillette des gousses ; au bout de trois ans, il les paie largement ; à cinq, il est en plein rapport et il peut durer jusqu'à quarante ans. Le café du Mexique est le meilleur du monde ; il vaut au moins ceux des Antilles et de Moka et est très supérieur à ceux du Brésil. S'il ne les a pas depuis longtemps supplantés, c'est que les révolutions avaient empêché le progrès agricole et les relations commerciales avec l'étranger. Le pays produisait à peine le café nécessaire à sa consommation. Depuis quelques années, un vif essor a été donné à son exportation. Elle a atteint en 1890-91 une valeur de 6,150,000 piastres.

Le café, après avoir été longtemps à des prix relativement bas, est depuis 1888 remonté à un niveau beaucoup plus élevé. On a attribué cette hausse à la spéculation et il est bien certain que le café est une des denrées sur lesquelles elle est la plus intense ; mais elle a aussi des causes économiques permanentes. M. Ca-

sasus l'attribue à ce que les prix en argent du café, comme de toutes les marchandises qui ont un débouché dans les pays à circulation d'or, se seraient élevés en proportion de la dépréciation du métal blanc. C'est possible ; mais le grand développement de la consommation du café en Europe et aux États-Unis nous paraît expliquer suffisamment sa hausse.

Les profits à retirer de l'exploitation du caféier ont appelé l'attention des capitalistes. Des compagnies américaines et anglaises, des compagnies françaises même se sont formées pour acheter des terrains propres à sa culture. D'après le *Bulletin de la Société des études coloniales*, les dépenses d'une plantation de deux cent mille pieds de caféiers sur 100 hectares, y compris l'intérêt du capital pendant trois années, se montent à 148,818 francs. Elle doit donner la 3e année 60,000 francs ; la 4e 111,000 francs ; la 5e 165,000 francs ; la 6e 225,000 francs et pendant plus de trente ans, elle continuera à donner un bénéfice net de 150 pour 100 du capital engagé. Dans ce devis, la terre n'est comptée qu'à raison de 2 piastres l'hectare (7 francs au change de 3 fr. 50). On peut trouver encore des terres à ce prix dans les parties du pays les plus reculées. Mais là où des compagnies américaines ont déjà commencé leurs opérations et dans le voisinage des chemins de fer, les terres à café ont atteint des prix exorbitans. Il s'en est vendu jusqu'à 3,500 francs l'hectare aux environs d'Orizaba. Ceci n'est pas pour décourager ceux de nos compatriotes qui voudraient se lancer dans des entreprises que nous croyons très lucratives ; le tout est de choisir judicieusement son emplacement et de ne pas prendre la suite d'affaires déjà fortement majorées.

II.

Pourquoi les milliers d'immigrans qui quittent chaque année le vieux monde ne se hâtent-ils pas de s'établir dans ce merveilleux pays que les transatlantiques mettent maintenant à vingt jours à peine des ports de France et d'Italie ? S'ils ne le font pas, c'est qu'ils ont à compter à la fois avec le climat, avec les populations qui occupent le sol et enfin avec la constitution de la propriété.

Les terres chaudes sont non-seulement exposées aux épidémies de *vomito negro ;* mais encore le travail manuel y est à peu près impossible pour l'Européen. Les aborigènes même n'ont jamais pu s'y livrer aux rudes labeurs qu'exige la civilisation occidentale. Les Espagnols y avaient transporté comme esclaves des noirs d'Afrique qui y ont fait souche ; mais, une fois libres, leurs descendans, d'ailleurs très mélangés avec les Indiens, se refusent à un

travail intensif. La population est très peu dense dans toute cette région. La même difficulté existe dans la Basse-Californie et la Sonora. Les Indiens yakis, que les troupes mexicaines ont soumis après des luttes acharnées, font de médiocres ouvriers et leur nombre est insuffisant. Des traitans américains ont commencé à introduire dans les terres chaudes des naturels des îles océaniennes qu'ils engagent comme travailleurs libres, mais qui sont exploités par les planteurs comme des bêtes de somme à la vie desquels personne ne s'intéresse. Si l'on veut vraiment développer l'agriculture, il faudra appeler les Chinois qui, repoussés de toutes parts, seraient heureux d'y trouver un débouché à leur population surabondante. Les chances de mortalité ne les effraient pas : ils l'ont prouvé aux travaux de Panama. Dans les terres tempérées et dans les terres froides, le climat conviendrait aux émigrans du Midi de l'Europe. Mais la présence d'une population considérable de travailleurs de race indienne, à qui leur genre de vie permet de se contenter d'un salaire infime, écarte l'Européen qui n'apporte que sa force physique.

D'une manière générale, il n'y a place au Mexique que pour un petit nombre d'ouvriers d'art dans la capitale et deux ou trois grandes villes, pour des commerçans et des capitalistes prêts à monter des usines ou à exploiter de grandes cultures dans le reste du pays. En ce moment, des vignerons du Languedoc pourraient trouver à Parras et autres centres, où l'on s'efforce de créer des vignobles, des conditions d'établissement avantageuses. Mais c'est un fait exceptionnel. Quelques petites colonies agricoles françaises ou belges, qui ont fini par réussir après bien des vicissitudes, ne prouvent rien non plus, et c'est avec raison que les grandes masses populaires se détournent du Mexique pour se porter au nord aux États-Unis et au Canada, au sud au Brésil, dans la République argentine et la République orientale. Beaucoup de Portugais vont en Californie. Même les émigrans de l'Italie du Sud, qui sont le peuple européen ressemblant le plus aux Mexicains, comprennent qu'ils trouveraient en eux des concurrens au milieu desquels ils ne pourraient se faire une place. Aussi, au prix de mille avanies, préfèrent ils s'établir dans la grande république voisine où ils finissent par prendre pied.

Cette absence d'immigration européenne en quantité considérable différencie complètement le Mexique et les petites républiques voisines, démembrées de l'ancienne vice-royauté de la Colombie, des autres États de l'Amérique du Sud, du Brésil, du Chili et surtout des pays de La Plata. Là, les conquérans s'étaient trouvés en présence de tribus de chasseurs qu'ils exterminèrent ou refou-

lèrent : l'élément européen a été ensuite dans le courant de ce siècle fortifié par une immigration française, espagnole et italienne considérable (1). Dans le Mexique, au contraire, l'élément autochtone constitue la majeure partie de la population, et, quoique, pris dans l'ensemble, il ne détienne ni la terre ni le capital, et qu'il n'exerce pas en fait le pouvoir politique, il demeure un facteur économique prépondérant, puisqu'il représente le travail. Quelle est donc la condition économique et l'état moral de ces millions d'hommes?

III.

Les Indiens sont surtout nombreux dans les États du Centre et du Sud. Ils ont conservé leurs langues natives et forment des communautés compactes. En dehors des villes et de leur banlieue, ils n'entendent pas l'espagnol. Dans le nord, au contraire, il n'y avait guère que des tribus de chasseurs analogues aux Comanches du Texas. De nos jours seulement leurs dernières bandes, qui infestaient la Sonora et le vaste désert appelé *El bolson de Mapimi*, entre les États de Chihuahua et de Cohahuila, ont été détruites ou subjuguées. Les Indiens, que les Espagnols amenèrent avec eux du sud, appartenaient aux tribus les plus diverses; ils ont formé une race fortement métissée qui parle uniquement l'espagnol.

Les peuples que Fernand Cortès rencontra dans la partie centrale, dans l'Anahuac, étaient agriculteurs, et, sur le bord des lacs, ils utilisaient les marais en jardiniers habiles ; mais ils ne possédaient d'autres animaux domestiques que le porc et la volaille; ils laissaient sans les utiliser les terres immenses que le défaut d'irrigation ne rendait pas propres à la culture du maïs. Il est aujourd'hui de mode au Mexique de déplorer la conquête espagnole comme ayant détruit l'indépendance nationale. C'est le thème ordinaire des discours officiels du 5 mai et du 16 septembre. Ce langage est étrange dans la bouche de gens qui peuvent avoir du sang indien dans les veines, mais qui parlent exclusivement espagnol et doivent tout ce qu'ils savent à ces conquérans qu'ils maudissent.

(1) L'intéressant volume sur *la République orientale de l'Uruguay*, que vient de publier le comte de Sainte-Foix, ancien ministre de France dans ce pays (1 vol. in-18, Léopold Cerf), montre comment dans le cours de ce siècle les Indiens Charruas ont été absolument éliminés, tandis que les colonies italienne et française sont devenues les facteurs prépondérans de la politique. L'abominable guerre d'extermination faite par le Brésil et la République argentine au Paraguay, et qui a réduit un peuple de 1,337,449 âmes en 1857 à 221,079 âmes en 1865 (Levasseur, *Statistique de la superficie et de la population de la terre*, 1887, p. 173), a fait disparaître une population qui dans l'Amérique du Sud avait le même caractère que celle du Mexique.

Assurément le courage de Cuanhtemoc, de Cuitlahuac et de Cacamatzin, les défenseurs héroïques de Mexico, est toujours bon à honorer et leurs statues sont pour les places publiques un motif plus original de décoration que celles de bien des héros modernes de *pronunciamientos*. Mais, quelque interprétation que l'on donne au mystère des antiquités aztèques et mayas, leurs monumens ne peuvent être comparés, même de loin, à ceux de l'Égypte, de la Babylonie, voire à ceux des Khmers. Il est surtout absurde de mettre leur science, leur technique, leurs arts, lors de la conquête, au-dessus de ceux de l'Europe à la même époque. Le développement de quelques industries textiles de luxe et de l'orfèvrerie peut se concilier, — l'exemple de l'Inde le prouve, — avec un état très arriéré des arts utiles. Les rares travaux publics dus aux souverains indigènes, dont on retrouve la trace, étaient exécutés au moyen de corvées qui épuisaient les populations, comme ceux des empereurs romains.

Des savans de valeur, don Joaquin Garcia Icazbalceta et M. Payne, d'Oxford (1), entre autres, ont fait justice de ces fantaisies historiques et montré que les Espagnols ont amélioré considérablement la condition des classes inférieures malgré les violences inséparables de toute conquête. Elles étaient soumises à un régime seigneurial qui donnait aux caciques le droit d'exiger des services et des redevances arbitraires. Le grand défenseur des Indiens, Las Casas, reconnaissait lui-même que leurs *seigneurs naturels* étaient plus exigeans que les *encomiadores* espagnols. L'esclavage personnel existait; des ordonnances du Conseil des Indes l'abolirent. Enfin c'était le peuple qui fournissait exclusivement les milliers de victimes humaines immolées chaque année (2). Cela explique la facilité avec laquelle il se convertit. Des masses innombrables réclamaient le baptême, détruisant avec enthousiasme les idoles et les temples à la voix des premiers missionnaires. Les prêtres et les nobles fut les seuls qui, en réalité, perdirent à la conquête. Sans doute le travail des mines que les Espagnols imposèrent aux Indiens fut la cause de grandes souffrances; mais elles furent localisées sur certains points (3). L'introduction des

(1) *Don Fray Juan de Zumàrraga, primer obispo de Mexico* (Mexico, 1881), p. 151 à 181. — *History of the new world called America* (Oxford, 1892, Clarendon press), t. I, VII, X, p. 263 et suiv.

(2) En 1487, la dédicace du grand temple de Mexico par Ahuitzotl, le prédécesseur de Montezuma, fut célébrée par le sacrifice de 72,344 victimes.

(3) D'après M. Icazbalceta, la diminution de la population indigène, qui se produisit après la conquête, doit être attribuée aux grandes pestes qui ravagèrent l'Amérique comme l'Europe dans le cours du XVIe siècle.

animaux domestiques, chevaux, bœufs et moutons, les compensa largement dans l'ensemble (1). L'*aztécomanie* actuelle n'est, au fond, qu'une arme de guerre aux mains d'un parti pour rendre le clergé odieux dans le passé, et exciter contre les grands propriétaires les défiances des communautés villageoises indiennes.

Vraisemblablement, sur bien des points, la condition des Indiens a empiré pendant les longues révolutions qui ont désolé le Mexique; la suppression du régime des *presidios* et des *missiones* leur a enlevé une tutelle qui leur était nécessaire et a amené une décadence morale dont leur état économique se ressent.

M. Romero, ministre des finances du Mexique pendant de longues années, a publié, dans la *North american Review* de janvier 1892, un tableau par État du *maximum* et du *minimum* des salaires agricoles qui peut se résumer ainsi :

Dans la région touchant les États-Unis et là où il y a des mines, dans la Sonora, la Basse-Californie, le Cohahuila, les salaires maxima montent à 75 *centavos* (sous) et à une piastre par jour. En dehors de là, le maximum de salaire est de 37 1/2 à 50 *centavos;* le premier chiffre de 37 1/2 est celui qu'on peut prendre comme la moyenne pour les parties riches du pays; mais les salaires minima, qui sont les plus fréquens dans l'ensemble, varient entre 18 3/4 et 25 *centavos;* la nourriture n'est pas fournie à l'ouvrier qui les reçoit. Voilà les trois chiffres qui donnent une idée de la condition des travailleurs agricoles au Mexique (2).

Étant aussi peu payés, ils ne peuvent avoir qu'une condition très misérable; ils ne trouvent pas en effet dans le bon marché de la vie une compensation suffisante à des salaires si bas.

Les objets importés d'Europe, tout ce qui est luxe, est plus cher au Mexique que partout ailleurs; cela touche peu les Indiens : mais les produits du pays susceptibles d'être exportés, le café, les peaux, la laine, le tabac, ont haussé incontestablement de prix sans que les salaires aient augmenté; la consommation que pourraient en faire les travailleurs est donc arrêtée. Quant aux alimens, le maïs, les *garbanzos* (pois chiches) et les *frijoles* (haricots)

(1) Des savans mexicains attribuent au pacage des moutons la destruction des forêts qui existaient autrefois sur le plateau de l'Anahuac. Ils font remarquer qu'au temps de la conquête la vallée de Mexico était recouverte presque complètement par des lacs, dont le niveau a depuis lors baissé considérablement. Si la cause en est réellement celle qu'ils indiquent, ce serait un exemple frappant des perturbations que l'intervention de l'homme apporte parfois dans l'équilibre des forces de la nature, sans qu'il s'en doute.

(2) Les chemins de fer commencent à faire sentir leur effet sur les salaires. Sur leur parcours, le salaire agricole s'est élevé généralement à 37 *centavos*.

sont très bon marché à la campagne lorsque la récolte a été abondante; seulement dès qu'il faut recourir à l'importation, soit de l'étranger, soit même d'une province voisine, les frais de transport et les charges du commerce sont si élevés que les prix montent à un niveau très supérieur à celui des États-Unis et deviennent des prix de famine (1).

L'Indien vit grâce à la douceur du climat qui lui permet de se contenter d'une hutte en pisé (*adobe*) dans les *tierras frias*, et ailleurs d'une simple cabane de feuillages, de se couvrir avec des vêtemens de coton très légers, auxquels il ajoute seulement une couverture, *zarape*, et une sorte de voile faisant châle pour sa femme, *rebozo*. Sa nourriture est purement végétale. Jamais il ne mange de viande et il ne touche que rarement à la volaille qu'il élève en abondance. Sa vente lui procure les quelques *centavos* nécessaires à acheter ses vêtemens, des verroteries de fabrication allemande et surtout le *pulque* avec lequel il s'enivre. Cette boisson, qui contient 20 degrés d'alcool, est fort épaisse et constitue en même temps une nourriture. Malgré les droits fiscaux dont sa circulation et son débit sont chargés, elle reste très bon marché dans les hauts plateaux qui avoisinent Mexico. Dans la région qui la produit, l'ivrognerie atteint des proportions énormes; mais il y a peut-être du vrai dans ce que disent les apologistes du *pulque*, c'est qu'il est nécessaire pour combattre les effets de la scrofule, développée par une nourriture insuffisante et les conditions malsaines du logement.

L'Indien se marie de bonne heure et a beaucoup d'enfans; toutefois la mortalité dans le bas âge, par suite de mauvaises conditions hygiéniques, est telle que la population s'accroît fort lentement. La sélection n'en fait que mieux son œuvre, et, une fois adulte, l'Indien a une endurance, une capacité à porter des fardeaux et à faire de longues marches qui dépasse celle de toutes les autres races. Par la même raison, les cas de longévité sont très fréquens.

Mais aux champs ou dans une manufacture, il rend peu de travail. La cause en est morale autant que physique. L'Indien de race pure ne cherche pas à améliorer son sort; eût-il des salaires plus élevés, ils passeraient à la *pulqueria*. Quand il a gagné de quoi se soûler et se nourrir de *frijoles*, il refuse de travailler davantage. Ce trait de son caractère est d'autant plus curieux qu'il

(1) Dans le travail que nous avons cité plus haut, M. Romero donne un tableau des prix des principales denrées dans la ville de Mexico; ils sont très supérieurs à ceux des États-Unis; mais il faut tenir compte de ce que Mexico doit s'alimenter par une importation considérable des parties éloignées du pays. La magnifique vallée qui l'entoure n'est pas assez grande pour le nourrir.

s'allie à une grande ouverture d'esprit pour les études lorsque l'occasion se présente pour lui de s'y livrer; il est particulièrement apte aux conceptions juridiques. Il est doux et soumis dans les relations du travail, pourvu qu'on ne blesse pas sa fierté; mais quand elle a été atteinte, sa vengeance devient d'autant plus dangereuse qu'elle se cache sous une longue dissimulation.

Ce qui frappe le plus l'étranger qui l'observe, c'est une tristesse contenue et une remarquable dignité d'attitude. Il y a au musée de Mexico une statue de grandeur naturelle représentant un Indien la tête appuyée dans ses mains. La pierre est grossière, la sculpture encore plus, et cependant, comme puissance d'expression, elle égale le *Gladiateur mourant* ou le *Napoléon* de Vera. L'*Indio triste*, tel est le nom donné à cette statue, date, croit-on, de l'époque de la conquête et personnifie la douleur muette de la race. Le même trait se retrouve chez toutes les tribus rouges, chez les Montagnais du Canada et les Sioux des États-Unis comme chez les descendans des Toltèques et des Aztèques. C'est un contraste frappant avec la gaîté, la facilité d'humeur et aussi l'absence de respect de soi-même du noir. Il chantait au temps de l'esclavage; une fois libre et citoyen, il n'a jamais la dignité mélancolique de l'Indien.

Les pratiques du culte et les fêtes de la religion sont sa seule joie. Les pompes du culte, la musique criarde des églises lui sont une source d'émotions sur lesquelles il ne se blase jamais. Les statues de saints bariolées, d'un réalisme violent, qui ornent les églises de village, semblent à ses yeux des êtres vivans avec qui il est en communication matérielle. Évidemment sa religion n'est pas suffisamment éclairée. L'absence de toute condition de moralité dans son logement l'indique bien. Ce n'est pas seulement par misère, mais par goût, qu'il couche pêle-mêle en un effroyable mélange de sexes et d'âges dans la pièce unique de sa cabane. L'inceste y règne comme sur le poêle surchauffé des isbas du moujik russe, et c'est à cette partie de la population que s'applique le proverbe d'après lequel, au Mexique, les fleurs sont sans odeur et les femmes sans pudeur. Des propriétaires éclairés, qui ont voulu construire des habitations partagées en plusieurs pièces pour les travailleurs de leurs *haciendas*, se sont heurtés à leur mauvais vouloir. C'était pour eux une tyrannie! Le défaut du respect d'elle-même chez la femme et par conséquent l'absence des sentimens qui pourraient épurer le foyer et relever la famille, voilà le secret de l'incurable infériorité économique de l'Indien.

En voyant quelle est aujourd'hui, et même depuis des siècles, la dignité de vie domestique de nos populations rurales, nous ne nous rendons pas assez compte de ce qu'elles doivent aux longs

efforts de leurs éducateurs. Et cependant quand on lit le *Querolus*, une comédie de mœurs écrite en Gaule au IVe siècle, on voit que les esclaves attachés aux grands domaines gallo-romains étaient alors dans un état moral à peu près semblable à celui des Indiens du Mexique. L'étude comparative de l'histoire peut seule donner une idée de la profondeur de l'élaboration morale qui s'est opérée dans ce moyen âge primitif que Montalembert a fait revivre en sa grande œure des *Moines d'Occident*.

L'Espagne catholique, qui au XVIe siècle a eu une si merveilleuse expansion, qui au siècle suivant a produit des scolastiques et des mystiques si puissans, n'a pas eu les nombreux ordres hospitaliers et enseignans qui à la même époque marquèrent chez nous la renaissance chrétienne et se personnifient dans les Filles de la charité et les Frères de la doctrine chrétienne. Aux premiers temps de la conquête, on comprit que c'était par la femme qu'il fallait commencer l'éducation morale de la race indienne, et une riche fondation, *l'Enseñança*, fut faite dans cette intention à Mexico; mais elle demeura isolée. Quand on rapproche de la triste condition morale et matérielle des Indiens mexicains les intérieurs *respectables* des descendans des Hurons et des Montagnais au Canada, on voit toute la supériorité du catholicisme français au siècle de Louis XIV; car toutes les institutions religieuses de notre ancienne colonie datent de cette époque. Qui fera aujourd'hui ce que les siècles passés n'ont malheureusement pas su faire?

L'église mexicaine actuelle, grâce à la réforme profonde qui s'est accomplie dans son sein et au zèle éclairé de son nouvel épiscopat, pourrait certainement accomplir cette œuvre à la longue. Mais son action est resserrée par une législation sectaire dans les plus étroites limites. L'école et l'assistance du peuple lui ont été enlevées. Le parti qui est au pouvoir depuis vingt-cinq ans, a édicté l'instruction laïque, gratuite et obligatoire; mais, malgré les déclarations optimistes du président Porfirio Diaz à l'ouverture du congrès le 1er avril dernier, il n'y a à attendre de ces lois que des places à donner à la *gente illustrada* qui se multiplie chaque jour dans la société mexicaine et meurt de faim.

D'autres administrateurs, quelque peu économistes, ont pensé qu'en créant des besoins nouveaux chez leurs administrés, ils les rendraient plus industrieux et les obligeraient notamment à acheter les produits des tissages que le gouvernement s'efforce de multiplier par le régime protectionniste. Les Indiens s'habillent à bas prix de cotonnades grossières dans lesquelles leurs femmes leur taillent des vêtemens amples, mais très suffisans. Entre ceux qui sont ainsi vêtus et les métis, qui ont au moins la partie indispen-

sable du vêtement européen, une grande démarcation sociale subsiste. Les Espagnols s'appelaient autrefois eux-mêmes, par opposition aux indigènes, les *gente de razon*. Aujourd'hui, les citoyens qui portent un pantalon sont des *gente decente*, et une foule de privilèges sociaux leur sont attribués en conséquence. Aussi dans quelques États a-t-on imaginé d'imposer aux Indiens le port du pantalon, estimant que toutes ces distinctions surannées s'effaceraient et que les manufactures marcheraient d'autant mieux. Malheureusement c'est un vêtement coûteux, et l'on n'a pas fourni en même temps aux pauvres Indiens les moyens de l'acheter. Ceux qui réussissent à s'en procurer un cherchent à le faire durer toute leur vie. Ils le portent soigneusement plié sous le bras et ne le mettent qu'aux portes de la ville, pour ne pas être jetés en prison par les gendarmes et les agens de police qui les traitent avec autant de brutalité que d'arbitraire.

IV.

La question vitale pour l'Indien est la question de la terre. Cela peut paraître étrange dans un pays où la densité moyenne de la population est de 5 habitans par kilomètre carré; elle atteint 30 à 35 dans les États de Puebla, de Mexico, d'Hidalgo, de San-Luis de Potosi qui ont de grandes villes, pour redescendre à 13 et à 10 dans le Jalisco et le Michoacan et à 1, 8 dans le Tamaulipas et le Campêche. Un coup d'œil rapide sur l'histoire de la propriété foncière est nécessaire pour s'en rendre compte.

Les Espagnols trouvèrent, là où l'irrigation était possible, des groupes agricoles très denses qui cultivaient la terre sous un régime de propriété villageoise collective, analogue à celui qui existe dans une grande partie de la Russie. Les terres étaient réparties entre les habitans moyennant des redevances payées les unes à la communauté, les autres aux caciques, seigneurs du territoire. Ceux-ci, outre leur pouvoir sur la personne de leurs sujets, possédaient à titre privé et héréditaire des domaines qu'ils louaient par parcelles aux habitans des villages voisins. Les seigneurs indiens disparurent, les uns ayant été exterminés, les autres, en plus petit nombre, s'étant fondus avec les grands propriétaires espagnols. La Couronne se trouva hériter de leurs droits coutumiers et de leurs propriétés; car, par le fait de la conquête, le domaine éminent de toutes les terres lui appartenait.

D'immenses espaces étaient d'ailleurs inoccupés, les indigènes n'ayant pas de bétail. Le pâturage des terres vagues, qui existe en Europe dès l'origine de l'histoire et a eu une si grande importance

sur la constitution de la propriété foncière, ne se produisit en Amérique qu'après la conquête. Les rois d'Espagne, désireux de conserver les indigènes et de les protéger contre les empiétemens des Européens, reconnurent formellement la propriété des *communidades de Indios*. Il leur fut interdit de vendre ou de concéder temporairement leurs terres aux Européens et elles furent placées sous la tutelle des *intendientes* royaux, comme les villes créées dans le pays le furent pour leurs biens communaux. Les Indiens ont sur bien des points gardé les terres dont ils étaient en possession de toute antiquité et, jusqu'à ces derniers temps, ils se les sont réparties selon leurs coutumes traditionnelles. Les rois d'Espagne cherchèrent même à augmenter leurs propriétés, d'abord en donnant aux *communidades* un droit de préférence sur les terres domaniales de leur voisinage quand elles étaient mises en vente (*composiciones*), puis en leur attribuant le domaine utile de terres de la Couronne à titre de *repartimiento* comme aux cités espagnoles; la Couronne se réservait en ce cas la *directe* et des redevances recognitives. Mais la population rurale a été aussi mobile au Mexique pendant les trois derniers siècles qu'elle l'avait été en Europe au moyen âge. Quand un village d'Indiens disparaissait par suite d'épidémies ou de disette, ce qui était très fréquent, les *tierras de communidades*, aussi bien que les *terrenos de repartimiento*, faisaient retour à la Couronne. En revanche, quand un nouveau centre d'Indiens se formait, en vertu d'ordonnances de 1567 et de 1573, il lui était attribué à titre de pleine propriété (*fundo legal*) un rayon de terre de 600 varas pour former son territoire agricole, plus une lieue (1) de large autour et à partir du *fundo legal* pour faire pâturer les bestiaux que maintenant ils possédaient en grand nombre: c'est ce qu'on appelait les *ejidos de los pueblos*. La propriété collective persista généralement chez les Indiens; les pâturages étaient utilisés en commun, les terres arables alloties entre les familles. Les lois espagnoles reconnaissaient bien la propriété individuelle du sol à leur profit; mais les caciques avaient disparu, et quant aux petits propriétaires, ils aimaient mieux confondre leurs biens avec ceux d'une *communidad* pour s'assurer sa protection (2).

Dans le nord où les Espagnols rencontrèrent presque exclusivement des tribus de chasseurs à demi nomades, ils les fixèrent au sol par la *mission* établie toujours à une certaine distance du

(1) La *vara* a $0^{m},838$, la lieue a 4,190 mètres.

(2) Voir un travail de don Emilio Velasco, ancien ministre du Mexique à Paris, *Terrenos de indigenas, su origen juridico*, dans *l'Annuario de legislacion y jurisprudencia*, Mexico, 1885.

presidio ou colonie militaire. Les Indiens, qui venaient s'établir autour de la mission, recevaient des terres aux titres divers de *fundo legal*, d'*ejidos* et de *realengas :* ces dernières étaient des terres arables, dans le voisinage immédiat du village, que l'on affermait pour faire face aux charges publiques (1).

En 1857, l'on a imaginé d'appliquer aux biens communaux des villes et des communautés indiennes le principe de la *désamortisation* et l'on a ordonné leur vente aux enchères ou leur partage entre les habitans. C'est un des exemples les plus caractéristiques du mal que peuvent faire les idées *a priori*. Cette loi a été exécutée complètement dans les villes qui sont ainsi privées d'un domaine auquel le temps aurait donné une plus-value certaine, et elles doivent depuis lors demander toutes leurs ressources à l'impôt. Quant aux communautés indiennes, elles ont opposé à cette loi une résistance passive qui, dans bien des localités, a été couronnée de succès. Là où elle a été appliquée et où l'on a partagé tout le territoire en propriétés individuelles entre les Indiens, les résultats en ont été généralement mauvais ; car la plupart ne sont pas assez avancés économiquement. Dans la Sonora, par exemple, où l'on a partagé les terres des Yaquis, qui sont principalement chasseurs et pasteurs, ces malheureux ont vendu leurs lots à des spéculateurs américains sans savoir ce qu'ils faisaient. Ils ont ensuite voulu les reprendre par la force et cela a été l'occasion d'une insurrection, qui a abouti comme toujours à leur extermination (2).

Même là où le partage des terres a eu lieu, les Indiens ont toujours un sentiment communal très intense. Établis en villages au milieu des grandes *haciendas* qui occupent la plus grande partie du territoire, ils louent comme colons partiaires ou fermiers une partie de ces domaines. Ils désireraient avoir de plus grandes étendues de terres en pleine propriété, sauf à ne les cultiver que partiellement en transportant chaque année leurs cultures sur une terre nouvelle ; car ce à quoi ils répugnent le plus, c'est à la culture intensive (3). Ils sont donc portés à regarder les grands propriétaires

(1) Voyez *Spanish colonization in the Southwest*, by Frank W. Blackmar (Baltimore, *John's Hopkins University*, 1890).

(2) Ailleurs, les Indiens se montrent très en état d'exercer la propriété individuelle. Dans le village d'Amatlan, par exemple, près de Cordoba (État de la Vera-Cruz), qui est connu par ses riches costumes traditionnels, les Indiens, quoique ne comprenant pas pour la plupart l'espagnol, sont presque tous de riches propriétaires fort capables de se défendre contre ceux qui essaieraient de les tromper.

(3) Encore une fois il ne faut pas trop généraliser et surtout ne pas faire intervenir la question de race. A la porte de Mexico, les Indiens de Santa-Anita ont créé au milieu de marais de merveilleux jardins maraîchers, qui, comme type de petite propriété, valent les *polders* conquis par les jardiniers flamands sur l'océan.

voisins comme des usurpateurs de leurs anciens domaines. C'est faux dans la plupart des cas; mais les déclamations des *aztécomanes* ne laissent pas d'arriver jusqu'à l'oreille des intéressés. Ce sentiment se traduit par des déprédations répétées dans les bois et dans les troupeaux des grands propriétaires; il aboutit rarement à des crimes contre les personnes, à moins que les agens de ceux-ci ne se montrent trop durs.

V.

La grande, la très grande propriété s'est développée au Mexique sous la domination des Espagnols et aussi depuis l'indépendance dans des proportions qu'on ne rencontre en aucun autre pays. Au lendemain de la conquête, les rois d'Espagne constituèrent au profit des *conquistadores* des bénéfices viagers qui leur donnaient droit aux services coutumiers des Indiens d'un certain territoire. Dans le cours de vingt années on vit se dérouler des événemens analogues à ceux qui, en France, sous les Mérovingiens, rendirent les bénéfices héréditaires et les transformèrent en fiefs. Une propriété viagère ne sera jamais considérée comme une vraie propriété; elle ne répond pas au sentiment qui attire l'homme à la possession de la terre. Aussi, malgré sa toute-puissance, Charles-Quint, en 1542, dut reconnaître aux *encomiadores* le droit de transmettre leurs domaines à leurs descendans.

En outre, la Couronne avait à sa disposition d'immenses espaces inoccupés. Les vice-rois en firent des concessions très étendues, au profit de particuliers ou d'établissemens religieux, concessions qu'il fallait en principe faire confirmer par le Conseil des Indes. Après l'indépendance, les États entre lesquels la souveraineté fut partagée continuèrent à faire des concessions de ce genre sans aucun contrôle. C'est l'origine des immenses propriétés que l'on trouve dans le Nord et aussi dans la partie du territoire de la République qui a été cédée aux États-Unis en 1847. Ces titres sont sujets à bien des contestations et les personnes qui achètent des domaines au Mexique ne sauraient se passer de l'assistance de légistes expérimentés et honnêtes.

La *désamortisation* des biens ecclésiastiques n'a pas, nous l'avons dit, changé cet état de choses : ils ont été achetés par des spéculateurs au lieu d'être morcelés.

Il y a des *haciendas* grandes comme un département français. Celles de la taille d'un de nos arrondissemens sont nombreuses. Quand elles sont situées sur les versans de la table centrale, elles comprennent souvent à la fois des *tierras frias*, des *tierras tem-*

pladas et des *tierras calientes;* elles réunissent les produits de tous les climats. Aussi les premières améliorations que font les propriétaires intelligens consistent en l'établissement de tramways à chevaux, de chemins de fer Decauville, de ponts tubulaires en fer, jetés sur les *barrancas*, pour rendre les transports possibles (1).

Quelque bas que soit resté jusqu'ici le prix de la terre, les *haciendas* représentent des valeurs considérables : 200,000 piastres est le prix d'une petite : une grande en vaut facilement un million, même sans que les systèmes de culture aient été transformés. Les exploitations moyennes qu'on appelle *ranchos*, et que les statistiques européennes rangeraient sans hésiter dans la très grande propriété, n'ont pu se constituer que dans la banlieue des villes ou dans quelques États plus peuplés et plus industrieux que les autres, comme celui de Guanajuato. Partout ailleurs, elles auraient été comme étouffées entre les grands domaines voisins.

Quoique les droits de l'homme et du citoyen soient inscrits en tête de toutes les constitutions et que les services coutumiers auxquels les Indiens étaient soumis du temps des Espagnols aient été formellement abolis, en fait, les *haciendas* mexicaines ont la même organisation économique que celle des *fisci* de l'époque carlovingienne, telle que nous la connaissons par le polyptique d'Irminon. On en jugera par les notes que nous avons prises sur deux d'entre elles.

La première, située dans l'État d'Hidalgo à dix lieues de Mexico en *tierra fria*, est consacrée à la culture du blé, de l'orge, du maïs, à l'élevage du bétail et surtout à la production du *pulque* auquel le voisinage de la capitale assure un débouché très lucratif. Elle comprend 20,399 hectares sur lesquels 5,164 plantés en agaves, 11,650 en terres de labour, 2,424 en pâturages ; 1,154 hectares de terrains arides complètent le chiffre total : deux ou trois barrages retien-

(1) Exploitées comme elles le sont généralement, c'est-à-dire selon une routine invétérée et en laissant une grande partie de leur contenance en friches, les *haciendas* se vendent à un taux de capitalisation du revenu qui représente le 8 ou le 9 pour 100. Des améliorations scientifiques et des incorporations judicieuses de capitaux peuvent élever ce rendement dans des proportions considérables. Mais la première condition est la résidence ou une surveillance très étroite du propriétaire. Des capitalistes européens éprouveraient, croyons-nous, des mécomptes à acheter des *haciendas* en *tierra fria;* car il est très difficile d'en tirer parti autrement qu'en se pliant aux coutumes des Indiens. Nous exceptons cependant les immenses espaces du Nord, qui ne valent actuellement presque rien et qui prendront forcément une certaine plus-value. Ce sont les grandes *haciendas* des *tierras templadas* et des *tierras calientes*, celles surtout où il y a des forêts, dont l'acquisition est en principe avantageuse aux capitalistes de l'Europe suffisamment riches pour, après les avoir payées, y incorporer les capitaux suffisans.

nent les eaux pluviales et permettent d'arroser quelques centaines d'hectares où l'on peut alors obtenir dans l'année une récolte de blé ou d'orge et ensuite une de maïs. En dehors de ces terrains irrigués, le reste de l'*hacienda* est exposé à la sécheresse comme tout le plateau central. La résidence manoriale avec la chapelle, les fabriques de *pulque*, la distillerie de *mescal*, les étables, les greniers, les habitations des gens de service et ouvriers d'arts nécessaires aux réparations, est située au centre du domaine. Des murailles élevées, percées d'une seule porte et de fenêtres grillées de fer, la mettent à l'abri d'un coup de main. Cent cinquante familles de travailleurs agricoles sont attachées d'une manière permanente à l'*hacienda* pour conduire les troupeaux et cultiver la partie complantée en agaves que le propriétaire fait valoir. C'est le *mansus indominicatus*, ce sont les *servi non casati* de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Chaque famille est logée, grâce à la générosité intelligente du propriétaire, dans de jolies maisonnettes de brique précédées d'une courette où elle élève un porc. Les travailleurs sont payés à la journée, à raison de 31 *centavos* (sous) par jour (les gamins, 18 *centavos* 1/4), et moyennant l'accomplissement d'une tâche déterminée. Ils ne sont pas nourris. Chaque semaine ils sont payés; l'intendant retient le prix des provisions qu'ils ont prises dans le magasin, *tienda*, établi dans la résidence manoriale. La *tienda* existe dans toutes les *haciendas*. Son exploitation est une occasion de gain pour les propriétaires : ceux qui sont honnêtes, qui appartiennent à d'anciennes familles, n'en abusent pas. Les travailleurs ne sont pas obligés d'y acheter comme dans le *Truck-System* anglais ou américain; mais, en fait, le grand éloignement des centres habités les force à s'y approvisionner. Dans d'autres *haciendas*, la partie du domaine qui n'est pas exploitée en faire-valoir direct par le propriétaire est partagée en tenures, moyennant des redevances et des corvées déterminées contractuellement ou par la coutume du domaine, qui correspondent tout à fait à celles des *servi casati* de notre vieux document. Ici elle est cultivée moyennant des redevances fixes en blé par des colons qui habitent trois gros villages situés au milieu de l'*hacienda*. Ces villages sont entourés de terres, les anciens *ejidos*, qui appartiennent en pleine propriété aux Indiens. Quelques-uns sont même assez riches; mais, comme leurs terres ne suffisent pas à les faire vivre, ils sont empressés à louer celles de l'*hacienda*, et le propriétaire, de son côté, trouve beaucoup plus de profits à faire exploiter de cette manière les champs éloignés du manoir et qui sont consacrés à la culture des céréales.

L'autre *hacienda*, beaucoup moins grande, est située près de Cor-

doba, en pleines terres chaudes. La partie boisée est de beaucoup la plus considérable. 1,344 hectares dans les bas-fonds sont complantés en cannes à sucre, et 1,100,000 plants de caféiers poussent à l'ombre de grands bois parfaitement nettoyés. Au centre, dans l'enceinte de la résidence manoriale, se trouvent une sucrerie à vapeur, une distillerie d'eau-de-vie, la chapelle, les *tiendas*, près de quatre-vingts petites maisons en pierres pour les familles attachées d'une manière permanente à l'exploitation. En outre, plus de cinq cents manouvriers y sont employés habituellement. Ils vivent dispersés dans la partie montagneuse du domaine où ils cultivent le maïs nécessaire à leur nourriture sur des défrichemens temporaires faits dans la forêt. Nous n'avions pas trouvé cette combinaison dans l'autre *hacienda*. Un règlement visé par l'administrateur du district et affiché dans le bureau de l'intendant constitue la *lex terræ*. Il rappelle que personne ne doit s'établir sur la terre sans un titre écrit émané de l'intendant et qui n'est valable que pour un an. Tous ceux qui s'établissent sur le domaine doivent une redevance annuelle de 12 piastres pour l'habitation, de 30 piastres pour leur culture et de 4 piastres pour le pâturage de leurs bestiaux. En outre, ils doivent faire deux journées par semaine sur l'*hacienda* qui leur sont payées à un prix fixe correspondant, d'ailleurs, aux salaires courant; ils doivent réparer les chemins et se conformer à certaines règles pour le bon ordre du domaine. Ils ne peuvent prendre du bois de construction ou de chauffage sans la permission de l'intendant. Le règlement prévoit le cas où des individus viendraient s'établir sans titre sur les terres vagues du domaine et y feraient des défrichemens; il leur impose d'office dans ce cas les redevances fixées plus haut. Ne sont-ce pas les *hospites* et les *advenæ* des textes carlovingiens?

On appelle du nom générique de *peones* les travailleurs agricoles de toutes ces catégories. Ils sont essentiellement libres. Mais leur défaut de toutes ressources propres les place forcément sous la dépendance de fait des propriétaires. Ceux-ci ont nourri les Indiens qui travaillent sur leurs terres pendant la disette dont une grande partie du pays a souffert pendant les deux dernières années. Ce patronage peut quelquefois entraîner des abus. Il est arrivé que les autorités administratives ont obligé un cultivateur à rester au service d'un propriétaire jusqu'à ce qu'il se fût acquitté du montant des avances qu'il en avait reçues. Une servitude déguisée résulterait de cette pratique : elle est essentiellement illégale et donnerait ouverture pour celui qui en serait victime au recours devant les tribunaux fédéraux appelé *juicio de amparo*. Une coutume très différente en réalité et que l'on appelle le *peonage* existe dans d'autres États. M. Romero la décrit ainsi d'après son expérience

personnelle : « Les ouvriers agricoles qui travaillent dans les terres chaudes ont non-seulement des salaires plus élevés, mais encore ils obtiennent des avances des propriétaires dans toutes les occasions extraordinaires, mariages, naissances, décès, maladies... Dans plusieurs localités, il n'est pas possible d'engager un domestique ou un manouvrier agricole sans avoir auparavant payé la dette qu'il a contractée vis-à-vis de son employeur précédent : elle monte souvent de 100 à 500 piastres. On voit quel capital il faut mettre dehors avant de réunir un certain nombre d'ouvriers. Avec le temps, leur dette augmente au lieu de diminuer ; car généralement chaque semaine le travailleur demande plus d'argent ou de fournitures qu'il n'a gagné. Quand les ouvriers, pour une cause ou pour l'autre, ne veulent plus travailler sur une *hacienda*, ils sont parfaitement libres d'aller s'engager chez un autre propriétaire. Celui-ci paie volontiers leur dette pour s'assurer des travailleurs ; car personne n'en a jamais assez ; mais il arrive souvent que les *peons* disparaissent, quittent le pays et le montant de ces avances est perdu pour celui qui les a faites. »

Ces grandes *haciendas*, souvent fort éloignées de tout centre urbain, forment des unités économiques qui doivent se suffire complètement à elles-mêmes. Dans les régions forestières du Sud, là où les moyens de communication font complètement défaut, les intendans des propriétaires exercent de par la force des choses des fonctions judiciaires et administratives qui n'ont rien de constitutionnel. Là, au contraire, où les populations sont denses, l'existence de villages au milieu des grandes *haciendas* donne lieu à maintes difficultés. La législation érige de plein droit en municipalité toute agglomération d'habitans qui arrive à un certain chiffre, encore qu'ils soient établis sur la terre d'autrui. Ces municipalités civiles, constituées sur leurs terres, sont parfois fort gênantes pour les grands propriétaires ; aussi ils empêchent, autant qu'ils le peuvent, les agglomérations d'habitans d'arriver au nombre légal. La difficulté existe aussi au point de vue religieux. Les évêques actuels aiment mieux que leurs prêtres desservent des paroisses régulières que d'être chapelains d'*haciendas*, et ils ont de bonnes raisons pour cela. Des conflits du même genre se produisaient certainement dans nos campagnes durant cette période de notre histoire qu'on appelle le mouvement communal (1).

(1) Une autre analogie avec notre moyen âge nous a frappés. L'absentéisme des propriétaires, le manque des capitaux nécessaires pour constituer de nouveaux centres d'exploitation, font que, pendant plusieurs générations, certaines grandes *haciendas* n'ont pas été partagées, et que les personnes qui y ont des droits à titre successoral ou qui les ont achetés des héritiers sont fort nombreuses. Il s'est ainsi constitué des sortes de communautés de propriétaires non résidens qui rappellent un état de choses, que

Les grands propriétaires mexicains ne résident pas sur leurs domaines. Ils les font gérer par un régisseur et des employés inférieurs, ce qui n'est pas bon pour les rapports ruraux. Eux-mêmes vivent à la ville et les plus riches se font envoyer en Europe le produit de leurs exploitations. Longtemps, l'insécurité qui régnait dans les campagnes avait été un obstacle absolu à la résidence des propriétaires comme à toute amélioration. Aujourd'hui ils ne craignent pas d'employer des capitaux à construire des sucreries, des distilleries, à faire des tramways, à planter des caféiers ou des agaves, selon les climats. Ils vont même de temps en temps passer quelques semaines dans leurs *haciendas*. On ne saurait trop souhaiter que les habitudes de sport rural et la vie de château se développent au Mexique. Les populations en bénéficieraient à la longue. Malheureusement, les révolutions et aussi, disons-le, l'incapacité, la paresse, ont détruit beaucoup d'anciennes familles. Un grand nombre d'*haciendas* sont tombées entre les mains de nouveaux enrichis, d'usuriers espagnols, qui les exploitent sans avoir l'esprit charitable qu'avaient au plus haut degré les Mexicains d'autrefois. D'autres sont achetées par des compagnies américaines ou anglaises, qui réalisent de grands progrès agricoles, mais ne se préoccupent en rien du sort des populations qui leur fournissent le travail.

VI.

Une des causes du grand développement des États-Unis a été l'excellent régime de cadastration et de vente des terres non occupées par le gouvernement fédéral, régime qui, avec quelques modifications secondaires, remonte à 1787. Quoique la république mexicaine eût hérité de la Couronne d'Espagne le domaine de toutes les terres vacantes, elle n'avait pratiquement point de terres publiques à mettre en vente et à offrir aux colons jusqu'en 1883. Les concessions de propriétés faites par les gouvernemens successifs portaient souvent sur des étendues désignées d'une manière très vague. Puis les grands propriétaires, les villes, les communautés indiennes elles-mêmes avaient occupé les terrains adjacens pour le pâturage ou au moins élevaient des prétentions à leur possession.

M. Fustel de Coulanges a deviné avec sa grande perspicacité, dans le moyen âge primitif. Au point de vue économique, il ne peut pas y avoir de plus mauvais régime. Les lois ont facilité le partage de ces *haciendas* indivises, et, comme actuellement les capitaux augmentent et qu'un mouvement remarquable se produit dans les classes riches du pays pour l'exploitation des richesses naturelles du sol, les partages se sont multipliés et ont abouti à la division de quelques-uns de ces domaines immenses.

Une loi de Juarez, édictée au plus fort de la guerre civile, posa en principe que toute terre, dont le propriétaire ne justifierait pas de son droit par un titre, serait considérée comme terre publique, *terreno baldio*, et que le dénonciateur pourrait se la faire adjuger jusqu'à concurrence de 2,500 hectares, moyennant un prix déterminé et fixé fort bas. Cette loi n'avait donné que peu de résultats et le gouvernement était hors d'état de procéder lui-même à la cadastration générale du territoire. Une loi de 1883 a fait produire au principe posé par Juarez toutes ses conséquences en autorisant la formation de sociétés spéciales de dénonciation et de délimitation des *terrenos baldios* et en donnant à ces sociétés pour les rémunérer le tiers des terrains délimités par elles.

Les propriétaires menacés d'éviction peuvent faire confirmer leurs titres en payant le prix fixé dans leur État pour les terres publiques, selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, avec un certain rabais. Ce prix, comme toutes les acquisitions de terres publiques, est payable en titres de la dette intérieure, que le gouvernement prend au pair, mais que l'on achète aujourd'hui à la bourse de Mexico à 30 pour 100. Le gouvernement poursuit un double but : l'extinction de la dette intérieure et la constitution d'un domaine public nettement délimité ouvert à la colonisation. Un certain nombre de sociétés de ce genre se sont créées et à la fin de 1889, elles avaient délimité 38,811,524 hectares sur lesquels 11,036,407 avaient été abandonnés aux compagnies et 12,642,446 hectares avaient été vendus par le gouvernement. Plus de 11 millions d'hectares restaient disponibles pour la colonisation. Les mêmes opérations se sont continuées et le discours de Porfirio Diaz, à l'ouverture du congrès le 1er avril dernier, nous apprend que 2,600,000 hectares de *terrenos baldios* ont été dénoncés dans le cours de l'année 1892-93 par les compagnies qui en ont gardé le tiers (1).

Seulement ces opérations entraînent une multitude d'injustices. Souvent les titres de possessions fort légitimes ont été perdus; puis la prescription acquisitive de terres vacantes est un mode naturel de constitution de la propriété. C'est une véritable iniquité de ces lois de ne pas l'avoir reconnue. Les grands propriétaires peuvent encore se défendre ou se racheter; mais ceux qui sont faibles sont souvent spoliés par les compagnies.

Quand il s'agit de propriétés provenant des communautés in-

(1) Dans la même année 1892-1893, les régularisations par des propriétaires pour les possessions qu'ils avaient au-delà de leurs titres ont porté sur 209,400 hectares, pour lesquels ils ont payé 110,308 piastres en titres de la dette publique intérieure. D'autre part, 1,024 titres individuels de propriété ont été expédiés gratuitement pour une superficie de 4,661 hectares provenant du partage d'*ejidos de pueblos*.

diennes, les jurisconsultes ont fait admettre que pour elles la possession valait titre. Malgré cela, les villages indiens, qui se considèrent comme propriétaires de toutes les terres vagues les entourant, sont le point de mire de ces sociétés et ils succombent généralement sous leurs artifices. Dans plusieurs États, leurs agens ont été assassinés et les compagnies ont dû renoncer à leurs opérations. Ailleurs, l'appui plus énergique des pouvoirs publics leur a permis de les continuer; mais une profonde irritation à leur sujet règne dans l'opinion. Elle se manifeste peu au dehors; car ces faits se passent dans des campagnes reculées et un petit nombre de journaux indépendans en parlent seuls de temps à autre.

Quant à la colonisation des terres entrées par ces procédés dans le domaine public, elle a été jusqu'à présent fort lente. Les concessions gratuites de 100 hectares, faites à l'imitation et avec les conditions de résidence de l'*homestead* américain, ne sont pas pratiques. Un cultivateur étranger isolé est écrasé dans ce pays, où malgré les progrès réalisés au point de vue de la sécurité matérielle, beaucoup reste abandonné à la propre défense individuelle.

Les compagnies de délimitation, en se transformant en compagnies de colonisation, peuvent obtenir, pour des prix purement nominaux, d'immenses étendues de terres en sus du tiers auquel elles ont droit. Jusqu'à présent, elles ont très peu fondé de villages. Leur but est surtout d'accaparer des terres et d'en faire matière à spéculation. Quant à la fondation directe de villages par le gouvernement, l'expérience de l'Algérie nous donne peu de confiance dans les succès dont se vantent les rapports officiels.

Ils nous apprennent qu'en 1887 dix-neuf colonies avaient été fondées soit par le gouvernement (1), soit par des compagnies, principalement dans les États du Nord. Depuis lors, il s'en est créé de nouvelles : récemment, le gouvernement a vendu à un capitaliste mexicain, don Rafael Dorrantes, 300,000 hectares de terres très riches, dit-on, dans les États de Tabasco et de Chiapas au prix de 1 piastre l'hectare, payable en cinq annuités en titres de la dette publique, et à charge d'établir une famille de colons par 200 hectares.

La colonisation vraiment féconde se fait d'elle-même ou par l'action de spéculateurs qui n'ont pas besoin de faveurs gouvernementales. C'est ainsi que le Nord-Ouest des États-Unis a été peuplé, que le Sud-Ouest est en voie de l'être aujourd'hui. Mais les États-Unis demeurent toujours le pays où la famille de robustes travail-

(1) Parmi les colonies de cette catégorie, la plus intéressante est la colonie de l'Ascension dans l'État de Chihuahua, formée avec 2,294 Mexicains des provinces cédées aux États-Unis en 1847.

leurs et le capitaliste disposant de quelques dizaines de mille francs ont le plus de chances de se créer un *home*. La constitution si complexe de la société au Mexique ne permet guère de se faire une place au soleil qu'aux riches capitalistes qui y arrivent organisés en sociétés et prêts à passer des contrats aux conditions usitées d'après les mœurs locales avec le gouvernement de la république et avec ceux des États particuliers. Il n'y a d'exception que pour les commerçans proprement dits.

VII.

Le Mexique conserve un des traits caractéristiques des pays d'ancien régime : le peu de développement des classes moyennes. Nulle part on ne rencontre de plus grands extrêmes de pauvreté et de richesse. C'est le propre de la liberté économique, quand d'ailleurs la justice est suffisamment observée, de multiplier les degrés divers de richesse, tandis que la violence matérielle et la tyrannie de la loi rejettent incessamment dans la pauvreté ceux qui commençaient à s'élever; seuls, les forts, qui peuvent lui résister, deviennent et plus riches et plus forts.

La petite et la moyenne propriété, nous l'avons vu, existent à peine sur quelques points. Les métiers n'occupaient jusqu'à présent qu'un petit nombre d'artisans, parfois très habiles, mais peu portés à chercher des voies nouvelles et à s'élever au-dessus de leur condition. La grande industrie était absolument inconnue et le commerce, sauf à ses degrés les plus infimes, était, comme il l'est encore, abandonné aux étrangers.

Les taux courans d'intérêt sont de 9 à 10 pour 100 pour les placemens hypothécaires, de 12 pour 100 pour les prêts commerciaux. Là où l'usure s'exerce, et ses ravages sont très grands, ces taux sont largement dépassés. Les richesses naturelles du pays sont telles que beaucoup d'entreprises agricoles et industrielles peuvent les supporter; mais ils témoignent de la rareté des capitaux.

Toutes les institutions qui, chez nous, développent l'épargne et le *self hep* sont à peine représentées par trois ou quatre caisses d'épargne. Le champ serait cependant immense pour elles et l'élévation du taux de l'intérêt rendrait leurs résultats très rapides comme pour toutes les institutions de prévoyance.

Des sociétés de secours mutuels se sont récemment formées à Mexico et dans quelques grandes villes sur la base professionnelle et en réunissant des hommes de toute race; elles semblent sorties des vieux souvenirs de la civilisation aztèque où des corporations de métier existaient. Elles sont déjà une force politique que

Porfirio Diaz utilise, comme le faisait Napoléon III en ses beaux jours. Quoiqu'elles ne soient pas animées de l'esprit d'antagonisme au capital, elles exercent une heureuse influence pour le rehaussement si nécessaire des salaires.

Le grand obstacle à l'épargne et aux institutions qui la développent, c'est l'ivrognerie et le jeu. Le jeu se manifeste sous toutes les formes. Le gouvernement a une loterie publique organisée et, dans la plupart des États, les maisons de jeu sont patentées et ouvertes publiquement moyennant des redevances fiscales. Là où elles sont interdites par la loi, la connivence des autorités locales les rend encore plus dangereuses.

La classe moyenne se compose uniquement des professions libérales. Il y a parmi leurs représentans des hommes fort distingués; mais, comme dans tous les pays latins, le grand nombre de jeunes gens, qui dédaignent le commerce et l'industrie pour se jeter dans ces professions et surtout dans les emplois publics, fait que ces carrières sont encombrées et que l'immense majorité de ceux qui les ont embrassées est incapable de faire souche de familles solidement assises. Il y a au Mexique surabondance d'établissemens d'instruction secondaire, eu égard à la population apte à en profiter et les faméliques à demi instruits, qui ne peuvent vivre que des emplois publics, vont en se multipliant à chaque génération.

C'est surtout pour les femmes ayant reçu ce genre d'instruction, pour la *mujer illustrada* comme on dit, que le défaut d'assiette de la classe moyenne est sensible et ce ne sont pas les loges maçonniques spéciales à leur sexe qu'on a créées en ces dernières années qui y remédieront. A Mexico et dans les grandes villes, les institutions d'assistance, toutes strictement laïcisées, leur fournissent un certain nombre de places. On les a admises à suivre les cours de médecine, espérant leur créer de nouveaux débouchés. Des écoles normales ont été instituées pour les filles. Mais, dans un congrès d'instituteurs en 1891, les mâles ont brutalement réclamé le monopole de toutes les places payées dans l'instruction publique. L'on est loin du sentiment qui, aux États-Unis, fait une part de plus en plus large aux femmes dans les emplois publics et surtout dans l'intruction de l'enfance. D'un autre côté, les mœurs ne leur laissent pas occuper dans le commerce la place si considérable qu'elles ont en France.

VIII.

Les mêmes causes sociales, qui, en Angleterre, jusqu'à Élisabeth, livraient presque tout le commerce aux marchands italiens, fla-

mands et hanséates, qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, assuraient la même prépondérance aux Génois dans le royaume de Naples, les mêmes causes, disons-nous, font qu'au Mexique le commerce est presque exclusivement exercé par des étrangers. Les gens du pays le dédaignent ou s'y montrent peu aptes.

Des sociétés de bienfaisance nationales groupent les commerçans étrangers, et à Mexico ils ont, en outre, des casinos particuliers. Chaque colonie a sa physionomie propre (1).

Les Espagnols tiennent naturellement la tête. D'après une statistique faite par leur gouvernement, on en comptait, au 31 décembre 1887, 9,553; mais les femmes et les enfans n'étaient pas compris dans ce chiffre et l'on estime que beaucoup d'Espagnols n'ont pas eu cure de se faire inscrire à leur légation; les deux groupes les plus nombreux sont à la Vera-Cruz (2,628) et à Mexico (2,139). Ils viennent de la Catalogne, de l'Andalousie, des Asturies, de la Galice, et tendent à se grouper d'après leurs origines provinciales. Leurs commerces principaux sont l'épicerie et le prêt sur gages. Ils y font rapidement fortune et ceux qui ont quelque éducation épousent facilement des héritières. Le prestige du sang espagnol et la communauté de langage leur donnent un avantage considérable sur les autres étrangers. Les mêmes raisons sans doute les aident dans un genre d'entreprises particulièrement lucratives, les contrats avec le gouvernement fédéral, les gouvernemens des États et les municipalités. Parler la même langue est une condition favorable pour bien *s'entendre*. Par l'un ou l'autre moyen, les immigrans espagnols font de grandes fortunes: ils acquièrent la plupart des *haciendas* mises en vente, après avoir prêté de l'argent à leurs propriétaires obérés. Un sentiment populaire très vif existe contre eux, et, chaque année, les fêtes de l'indépendance sont l'occasion de manifestations contre leur casino à Mexico. Ce sont bien moins les souvenirs irritans du passé que des griefs économiques présens qui causent cette antipathie, fort analogue au fond à l'antisémitisme européen. Mais les fils de ces immigrans se fondent dans la population et la richesse légitime tout dans un pays qui sort à peine des révolutions et des confiscations.

La quincaillerie et la bimbeloterie sont restées l'apanage des Allemands. Dans la mercerie et le commerce des étoffes, ils ont été éliminés par les Français; malgré le bon marché de leurs produits, la mauvaise qualité et le manque de goût ont fini par leur nuire.

(1) Deux journaux sont publiés en français à Mexico et deux ou trois en anglais. Ces derniers servent d'organe aux intérêts de la colonie américaine. *The Mexican financier* a une valeur scientifique réelle.

Les Anglais et les Américains réussissent surtout dans les entreprises industrielles et les exploitations minières. Ils sont beaucoup moins aptes que leurs concurrens européens au commerce de détail, et, au Mexique, il faut toujours l'unir au commerce d'importation. Le pays n'est pas assez avancé pour que la différenciation entre le *gros* et le *détail* se soit encore produite. Les importateurs vendent eux-mêmes aux cliens dans les grandes villes ; les petits marchands mexicains des bourgades de l'intérieur viennent s'approvisionner chez eux en obtenant des crédits de six mois et d'un an moyennant le 12 pour 100.

Les Suisses et les Belges sont représentés par un petit nombre de maisons honorables ; ils se sont joints aux sociétés de bienfaisance françaises.

Nos 4,000 à 5,000 compatriotes établis au Mexique (1) forment une colonie dont nous devons être fiers et qui fait revivre l'esprit d'entreprise, les remarquables facultés d'adaptation autrefois propres à toute notre race. La moitié est à Mexico où l'élément cosmopolite tient une large place. Elle comprend un certain nombre d'industries de luxe, particulièrement de maisons de modes. C'est surtout dans le commerce des étoffes que nos négocians ont acquis une prépondérance incontestée. Ils ont imposé le goût français à la société. Un jour de fête, la salle du *teatro nacional*, à Mexico, a un aspect presque parisien. Un immense magasin bâti sur le modèle du *Bon Marché* et exploité selon ses méthodes, *El palacio de Hierro*, est aujourd'hui une des curiosités de la vieille capitale aztèque. Plusieurs générations de commerçans y ont fait fortune. Toutes les grandes villes, Guadalajara, Puebla, San-Luis de Potosi, Cohahuila, comptent des colonies françaises bien organisées et il est peu de villes de second ordre où l'on ne trouve quelque maison française.

La plupart des commerçans français établis au Mexique sont originaires de la vallée de Barcelonnette et on les appelle couramment les *Barcelonnettes*. En 1821, un nommé Arnaud, originaire de cette vallée, l'une des plus pauvres des Alpes provençales, alla chercher la fortune au Mexique et l'y trouva. Ses frères, ses neveux, ses voisins, vinrent l'y rejoindre les uns après les autres et un courant régulier d'émigration s'est ainsi établi peu à peu. Les jeunes gens arrivent comme commis chez leurs compatriotes chefs de maisons. Suivant un vieil usage malheureusement perdu en France aujourd'hui, ils logent et mangent chez le patron. Celui-ci intéresse à ses affaires les plus capables et il finit par choisir parmi

(1) Nous comprenons les femmes et les enfans dans ce chiffre.

eux un associé qui prendra plus tard la direction de la maison. Un certain nombre de *Barcelonnettes* se marient au Mexique; mais la plupart viennent chercher une femme au pays natal. Beaucoup, quand ils ont fait fortune, se fixent à Paris, mais surtout à Marseille. Ils aiment à restaurer la vieille maison paternelle dans la montagne et à y passer l'été. Le voyageur qui parcourt leur âpre vallée est tout surpris d'apercevoir de loin en loin une jolie villa à terrasse et peinte en couleur, suivant le goût mexicain. Ils répandent l'aisance dans le pays et leurs achats maintiennent aux terres un prix beaucoup plus élevé que celui comporté par leur peu de fertilité.

Le succès des *Barcelonnettes* est dû à leur âpreté au travail, à leur économie, à leur grande probité commerciale, enfin au soin avec lequel ils recrutent leurs collaborateurs parmi leurs parens et voisins. Ils évitent même de prendre pour commis de jeunes Français appartenant à d'autres provinces qui n'auraient pas les mêmes habitudes qu'eux. Cette puissance de travail et ces fortes mœurs, ils les doivent au régime domestique demeuré en vigueur dans ce coin perdu des Alpes. Un seul fils se charge du domaine paternel et ses frères et sœurs se contentent des soultes modérées que leur impose le testament des parens. Sous un pareil climat on ne saurait partager la maison, les étables et les pâturages qui forment un tout sans détruire le patrimoine. Les autres enfans émigrent soit à Marseille, soit au Mexique, sachant bien qu'ils y trouveront plus facilement le moyen de faire une carrière. Ils sont généralement récompensés par le succès, tandis que l'héritier associé poursuit une vie de rude labeur, n'ayant d'autre espérance que de voir un jour un de ses fils devenir l'associé de l'oncle du Mexique. Grâce à cette organisation domestique, une race saine se maintient dans la haute vallée; les familles ne sont pas tentées de limiter leur fécondité, les jeunes gens destinés à l'émigration apprennent de bonne heure l'énergie et l'économie; et la France compte à l'étranger un groupe de commerçans qui assurent un débouché régulier aux produits de ses industries de luxe.

Les *Barcelonnettes* sont très considérés. Quoique, par suite de leur éducation et de leurs mœurs un peu particulières, ils se mêlent moins que d'autres étrangers à la population, on leur sait gré de ne pas entrer en relations d'affaires avec le gouvernement, de ne pas être des *contratistas* comme les Espagnols et les Américains. La concurrence très vive, qui règne aujourd'hui au Mexique comme partout, la diminution des risques de toute sorte qu'entraînaient autrefois les dangers des communications et les troubles politiques, font que les profits commerciaux sont moindres, et que les

fortunes s'élèvent moins rapidement. Mais nos compatriotes ont pris assez solidement pied dans le pays pour profiter des avantages que l'industrie manufacturière offre dans les premiers temps du régime protectionniste. Plusieurs d'entre eux ont monté des fabriques de cotonnades. Celle de Rio-Blanco près d'Orizaba, qui utilise une chute hydraulique de 1,400 chevaux et est installée sur un pied égal à celui des grandes filatures européennes, a été fondée presque exclusivement avec des capitaux fournis par les *Barcelonnettes*. Déjà dans leurs magasins, les étoffes du pays, de qualités communes, se mélangent aux étoffes françaises. Le régime protectionniste, que nous encourageons dans le monde entier par notre exemple, aura pour résultat de restreindre nos exportations aux produits de grand luxe.

A Mexico, une société de bienfaisance très prospère groupe les Français et entretient chez eux le culte de la patrie. Elle soutient un hôpital où nos nationaux indigens sont soignés gratuitement. Elle a créé un cimetière qui est devenu le plus recherché de la ville, en sorte que la vente des concessions lui permet de faire face aux lourdes charges qu'elle a assumées. Sa prospérité est due en grande partie au dévoûment de son président, M. Diehl, un patriote alsacien, qui depuis de longues années dirige une des premières maisons de commerce sur la *Plazza mayor*. En 1883, après une longue interruption, les rapports diplomatiques ont été renoués entre la France et le Mexique. Nous avons un ministre plénipotentiaire à Mexico et des agens consulaires dans les principales villes. Malheureusement nos ministres, — il y a eu dans le nombre des hommes distingués, — se succèdent si rapidement qu'ils n'ont pas le temps d'acquérir une influence personnelle, la seule possible pour le représentant d'une puissance européenne. Notre colonie doit donc se suffire à elle-même et elle a appris de longue date à le faire. Pendant l'intervention française elle avait eu la sagesse de rester étrangère aux luttes des partis ; quand nos troupes se sont retirées, nos négocians n'ont été nulle part molestés et l'on ne vit pas se renouveler les scènes qui s'étaient produites à Puebla en 1863, au moment où la victoire éphémère du 5 mai avait grisé les têtes mexicaines. Aujourd'hui, quand nos compatriotes célèbrent la fête du 14 juillet, qui à l'étranger n'a aucun caractère de parti, ils reçoivent des témoignages unanimes de sympathie de la part de la population.

IX.

Il y a une vingtaine d'années, l'industrie manufacturière était uniquement représentée par les arts et métiers qui ne peuvent

s'exercer que sur place et par quelques fabrications de lainages et de cotonnades grossières dans les familles d'Indiens. Le cuir seul était travaillé avec un goût qui rappelait l'introduction des arts espagnols après la conquête. Guanajuato et Silao ont conservé des fabriques de cordouanerie très remarquables. La sellerie mexicaine n'a pas de rivale. La fabrication des cigares et des cigarettes, qui répond à un besoin national, répandu jusque chez les femmes, a été poussée aussi à un grand degré de perfection dans des ateliers où le travail manuel est presque exclusivement employé.

Mais le Mexique a la prétention de devenir aussi un État manufacturier et, embarrassé comme il l'est de trouver des ressources fiscales, l'élévation du tarif douanier se colore aux yeux des populations du prétexte de développer les industries nationales! Un certain nombre de manufactures de textiles se sont élevées là où des chutes d'eau donnaient la force motrice. C'est toujours par là que commence l'industrie. Il y avait en 1889 121 manufactures employant la laine ou le coton. Quelques-unes, comme la Compaña del Hercule près de Queretaro, la Estrella près de Parras, la Belem près de Durango, la Reforma près de Guanajuato, employaient de 500 à 900 ouvriers. Depuis lors il s'en est élevé de nouvelles. La grande majorité sont de petites usines hydrauliques occupant de 150 à 200 ouvriers, hommes, femmes et enfans. Ces manufactures ont généralement un outillage perfectionné venant de France, d'Angleterre, de Belgique. Elles sont aujourd'hui en état de fournir complètement à la consommation des classes populaires. C'est donc un marché à peu près fermé aux cotonnades communes de l'Angleterre et des États-Unis.

En dehors des fabriques de textiles, on compte une demi-douzaine de papeteries. Récemment, il s'est établi quelques fonderies de plomb argentifère et de fer dans les États du Nord.

Les salaires industriels dépassent sensiblement ceux de l'agriculture, mais restent très inférieurs à ceux des États-Unis et de l'Angleterre. Ils varient entre 75 et 37 *centavos* par jour pour les hommes, 75 et 25 *centavos* pour les femmes, 37 et 20 *centavos* pour les adolescens. Ces écarts considérables tiennent surtout aux provinces. Dans les États du Nord et dans celui de la Vera-Cruz, les salaires sont à peu près le double de ce qu'ils sont dans les États du Sud et sur la côte du Pacifique. Les ouvriers d'art, par exemple les mécaniciens attachés aux usines, ont naturellement des salaires plus élevés; comme les manouvriers, ils se recrutent dans la population indienne, pure ou métisse, qui a une grande aptitude à s'assimiler les procédés techniques et qui fournit avec empressement le personnel

de ces usines. Quelques directeurs de race ou d'origine européenne suffisent à le conduire. Les journées sont fort longues : quatorze heures et parfois davantage ! Heureusement, le dimanche et les fêtes religieuses sont rigoureusement observées et les usines, étant situées à la campagne, sont généralement salubres. Néanmoins, c'est trop compter sur la force d'endurance propre à la population indienne. Les grèves sont assez fréquentes, mais se terminent promptement et ne paraissent pas jusqu'ici avoir envenimé beaucoup les rapports entre employeurs et ouvriers.

L'exemple de l'industrie mexicaine actuelle montre l'erreur de voir dans des salaires inférieurs une condition de supériorité commerciale. Ils vont toujours avec un état économique arriéré et trahissent les défauts de l'organisation sociale. Actuellement, en raison du poids énorme des impôts qui grèvent l'industrie et le commerce, des frais élevés des transports et du tarif douanier, qui se retourne souvent contre son but par ses répercussions, tout est produit beaucoup plus chèrement au Mexique qu'en Europe et même qu'aux États-Unis.

Le développement manufacturier du pays a pour conditions, nous l'avons dit, la découverte et l'utilisation de gîtes de houille et l'établissement d'un réseau de voies ferrées dont les tarifs ne soient pas exorbitans. En attendant, comme tout l'outillage doit venir de l'étranger, et qu'en principe, il est frappé de droits de douane très élevés, les personnes qui veulent monter une manufacture doivent obtenir du gouvernement fédéral la dispense des droits de douane, parfois même la remise de certains impôts.

En outre, les États particuliers dont se compose la République étant absolument maîtres de leur système fiscal, quelques-uns, afin d'attirer des industries sur leur territoire, leur accordent pour de longues années l'exemption de tous les impôts locaux grevant les manufactures et les entreprises commerciales. Ils vont parfois jusqu'à donner des primes à des industries dont ils attendent beaucoup dans l'avenir. Cela crée, prétend-on, des inégalités économiques entre les diverses parties du pays. Puis, quoique formulées par des lois et d'une manière générale, ces exemptions s'appliquent en fait la plupart du temps à des manufactures déterminées. Nous n'avons pas à discuter ces griefs des économistes mexicains ; il nous suffit d'indiquer la manière dont se traitent les affaires et se fondent les entreprises nouvelles dans le pays.

En resumé, le Mexique présente aux capitaux européens et aux hommes d'initiative des champs variés et très féconds d'emploi. Peu de pays nouveaux en offrent aujourd'hui autant. Il faut seulement les choisir judicieusement et ne pas s'y engager sans tenir compte du climat et de la constitution sociale.

A la différence des États-Unis, qui cherchent maintenant à restreindre l'immigration des travailleurs manuels et qui dans beaucoup d'États de l'Ouest entravent l'acquisition des terres par les étrangers sous la pression d'une démocratie rurale aveugle, le Mexique fait des conditions exceptionnellement favorables aux industriels, aux commerçans, aux spéculateurs étrangers. La législation civile ne fait point de différence entre les nationaux et les étrangers (1). Comme le service militaire n'existe pas pour les *gente decente*, ceux-ci ne craignent pas de prendre la nationalité mexicaine ou au moins de la laisser prendre à leurs enfans.

Mais quelque aide que le Mexique reçoive du dehors, sa grande force consiste dans les idées nouvelles qui se font jour dans la classe des grands propriétaires et les poussent à faire valoir les richesses naturelles à peine exploitées dont ils sont les détenteurs. Elle réside aussi dans la vive aspiration au progrès qui travaille tous les hommes ayant reçu de l'instruction et qui, avec le temps, arrivera à constituer des classes moyennes solides, quand l'esprit industriel aura pris la place du goût malsain pour les révolutions politiques. Nous augurons favorablement surtout de la confiance que les Mexicains de tous les partis et de tous les rangs ont dans la prospérité future de leur patrie. C'est la première condition pour la réaliser. Ainsi que tous les peuples du Midi, ils s'assimilent promptement les élémens étrangers et comme, pour les raisons que nous avons dites, les grandes masses d'immigrans du vieux monde ne se porteront jamais au Mexique, il n'est pas à craindre que cette civilisation éminemment originale perde ses caractères distinctifs.

CLAUDIO JANNET.

(1) Voir un excellent travail de don Emilio Velasco sur *la condition des étrangers au Mexique* dans *le Bulletin de la Société de législation comparée* de 1892. Les études de droit international sont poussées fort loin. Les *Elementos de derecho internacional privado* de don Francisco Zavala (2e édition, Mexico, 1889) sont devenus classiques dans la science. Toutefois, la législation exige judicieusement que les sociétés faisant des opérations de banque, exécutant des travaux publics, exploitant des mines ou se livrant à des opérations de délimitation des terres publiques, se constituent conformément aux lois du pays et elle leur impose d'office la nationalité mexicaine.

L'ÉVOLUTION ACTUELLE

DE

LA LITTÉRATURE ITALIENNE

M. A. FOGAZZARO.

Malgré la séparation que la politique de ces dernières années a provoquée entre la France et l'Italie, le développement littéraire des deux pays continue à présenter bien des caractères communs. Fermées au commerce et à l'industrie, les frontières restent ouvertes aux idées, et les idées passent librement : dernier lien entre les peuples, plus solide peut-être que les autres dans sa ténuité, parce qu'il échappe en partie à la clairvoyance des hommes d'État et à la bonne volonté des diplomates. Alliée à l'Allemagne par les calculs de son gouvernement, d'une alliance, il faut bien le dire, que la nation a fini par accepter, grâce aux fantômes de Rome et de Tunis agités avec persévérance par la presse officielle, l'Italie actuelle, pays jeune ou rajeuni, subit tout naturellement l'influence du grand empire qui lui prête son appui. De cette influence, on pourrait trouver des traces facilement reconnaissables, entre autres dans le mouvement des études historiques dans la péninsule : la vaillante école dont l'initiateur fut Francesco de

Sanctis, et qui compte aujourd'hui tant de représentans distingués parmi lesquels un ancien ministre de l'instruction publique, M. Villari, l'école qui a défriché le moyen âge italien et renouvelé l'étude de la renaissance, procède presque tout entière, par la nature de ses recherches, par sa méthode, et même un peu par son style, des historiens allemands. Si de la littérature historique on passe à la littérature d'imagination, on sera forcé de reconnaître aussi que la poésie allemande a exercé une action incontestable sur la poésie italienne. M. Giosuè Carducci, qui joue avec beaucoup de solennité le rôle de poète national, doit peut-être autant à Chamisso et à Heine qu'à Horace, et la réforme métrique qu'il a inaugurée dans ses *Odes barbares* s'appuie aussi bien sur les principes de la versification allemande que sur ceux de la versification latine. D'autres poètes, M. Olindo Guerrini, M. C. Boito, M. A. Gruf, sont également assez imbus de germanisme ; et il y a, de l'Allemagne à l'Italie et réciproquement, un échange de traductions fort actif. Mais, si l'influence allemande l'a emporté dans l'histoire et même jusqu'à un certain point dans la poésie, l'influence française est restée prédominante dans le roman qui, en Italie comme ici, est le genre littéraire en tout cas le plus cultivé, et peut-être bien celui dans lequel il s'est produit les œuvres les plus importantes. On peut même dire sans exagération que, pendant ces quinze dernières années, l'évolution du roman italien correspond presque trait pour trait à celle du roman français, sans que cela signifie, bien entendu, qu'elle n'ait pas son originalité. Au triomphe momentané de nos *naturalistes*, a répondu celui des *véristes*, car de l'une à l'autre école, il n'y a guère que l'étiquette qui ne soit pas la même : M. Verga a commencé sa série de romans d'observation (*les Vaincus*) au moment où les Rougon-Macquart commençaient à s'imposer; ses nouvelles siciliennes, ainsi que celles de M. Capuana, font un joli pendant aux nouvelles paysannes de M. de Maupassant; M. Capuana dans sa *Giacinta*, M. Cesare Tronconi, aujourd'hui retiré de l'arène littéraire, dans plusieurs romans qui soulevèrent en leur temps de violentes polémiques, tout récemment encore Mlle Annie Vivanti, dans sa *Marion, chanteuse de café-concert*, peignaient avec une grande hardiesse les troubles les plus violens des sens et les perturbations sociales qui en résultaient. Mme Mathilde Serao empruntait presque son titre au maître de Médan, et donnait *le Ventre de Naples* comme tout exprès pour appeler la comparaison avec *le Ventre de Paris*. Le règne du *vérisme* a duré juste aussi longtemps que celui du naturalisme, et voici que, depuis quelques années, le roman italien paraît se transformer dans le même sens que le roman français. Peu à peu,

il s'est ouvert aux préoccupations psychologiques, que MM. Verga et Capuana, d'ailleurs, avaient toujours conservées; puis aux préoccupations morales, inséparables de celles-ci; puis aux préoccupations métaphysiques. Quelques-uns des chefs du mouvement vériste ont même été des premiers à entrer dans la voie nouvelle: M. Capuana s'est intéressé au spiritisme, tout comme M. Léon Hennique et avec plus de naïveté que M. J.-K. Huysmans. Les nouveaux-venus, qui étaient partis en campagne sur les traces de leurs aînés, se sont mis à chercher une forme d'art moins dogmatique et plus large, et quelques-uns d'entre eux, M. F. de Roberto ou M. G. d'Annunzio, se sont ainsi taillé de rapides succès. En sorte que, le succès du *vérisme* étant épuisé, on voit reparaître l'idéalisme, par une oscillation d'ailleurs naturelle de l'invisible balancier qui règle les mouvemens de la pensée. La renaissance de l'idéalisme est aujourd'hui le fait saillant de la littérature, du roman surtout, au-delà des Alpes aussi bien qu'en-deçà, un fait que ceux-là mêmes qui le déplorent sont forcés de constater. Ces mouvemens de la pensée ou ces caprices de la mode sont toujours le résultat de tendances générales, et, si j'ose dire, l'œuvre collective du public. Personne ne niera cependant que certaines individualités contribuent, dans des proportions difficiles à déterminer, à les former ou à les imposer : il est évident, par exemple, que la personne de M. de Goncourt et celle de M. Zola ont contribué pour une part très large au succès du naturalisme, et que la personne de M. de Vogüé a contribué pour une part qui n'est pas moindre à la renaissance de l'idéalisme. En Italie, le même phénomène s'est produit. MM. Verga et Capuana ont joué un rôle qui correspond assez exactement à celui de MM. de Goncourt et Zola. Et c'est, non pas un essayiste à vues d'historien, mais un romancier, poète à ses heures, M. Antonio Fogazzaro, qui est aujourd'hui le représentant le plus autorisé de l'évolution idéaliste, dont il a été aussi l'initiateur. C'est à ce titre qu'il nous a paru mériter d'être étudié ici : d'autant plus que son œuvre, peu volumineuse, mais très variée, présente en beaucoup de ses parties un très vif intérêt, et que l'intelligente et fidèle traduction de M. A.-M. Gladès vient d'offrir aux lecteurs français le meilleur peut-être de ses romans, le *Mystère du poète :* celui, en tout cas, qu'il a tiré le plus directement de son propre fonds, et celui dans lequel il a le plus librement exprimé sa personnalité intellectuelle et morale.

I.

M. A. Fogazzaro approche de la cinquantaine. C'est un homme de taille moyenne et bien prise, aux cheveux épais grisonnant à

peine, de physionomie ouverte, de politesse élégante. Il a cette grâce sans apprêt, cette simplicité d'allure, cette retenue correcte qu'on trouve assez souvent chez les Italiens des provinces du Nord, Lombards ou Vénitiens.

J'ai eu le plaisir de passer une journée avec lui, il y a quelques mois, dans sa petite villa d'Oria, sur le lac de Lugano : une délicieuse maison rose, qu'entoure un jardin en terrasse, où septembre semait l'exquise odeur de l'*olea fragrans*, d'une coquetterie si rustique, de couleurs si gaies, qu'elle semble dressée au milieu du féerique paysage qui l'entoure pour la poésie, pour le rêve ou pour le bonheur. Là, M. Fogazzaro se trouve au centre même du monde poétique qu'il a créé : sans quitter sa terrasse, il peut apercevoir la plupart des sites qu'il a chantés dans ses vers ou dans lesquels il a placé les scènes principales de ses romans. Ensemble, nous avons fait le tour du vallon de Valsolda, dont le nom a servi de titre à son premier recueil de vers. Je ne voudrais point me servir de cette conversation pour chercher à tracer de l'écrivain italien un portrait moral qui, d'ailleurs, serait tout à son avantage. Je puis dire pourtant qu'elle me montra une âme en harmonie avec les œuvres que je venais justement de lire, une âme douce et cependant capable d'exaltation, organisée pour le rêve, pour la contemplation et pour la création romanesque. Moins mystique peut-être que ses personnages de prédilection, M. Fogazzaro leur ressemble par bien des traits. Peut-être ces impressions personnelles, que la crainte d'être indiscret nous empêche seule d'étendre, nous aideront-elles à parcourir son œuvre, comme nous allons le faire avant d'en chercher les traits généraux.

C'est à Vicence que M. Fogazzaro naquit, en 1842, et c'est là qu'il fit ses études classiques, sous la direction de l'abbé Giacomo Zanella : un des poètes marquans de l'époque, qui rimait, selon la formule néo-classique, des vers très soignés, d'une élégance recherchée, que la finesse et la mesure propres à l'esprit vénitien empêchaient de tomber dans l'affectation. Après avoir fait son droit à l'Université de Turin, il passa ses examens d'avocat à la cour d'appel de Milan. Quoiqu'il n'eût pas l'intention de pratiquer le barreau, sa vie fut alors pendant quelque temps incertaine : des essais poétiques lui avaient inspiré le goût des lettres et le désir d'entrer dans la carrière littéraire ; mais il manquait de confiance en ses propres forces. Aussi, les poésies qu'il écrivit à cette époque trahissent-elles une tristesse découragée, une sorte de frayeur devant l'action qui cherche son réconfort dans des aspirations pieuses. Il se plaint de sentir sa pensée frappée à mort, son génie éteint, ses jeunes espérances trompées : « Épuisé, je me laisse tomber à terre, — parce que je ne sais pas la route, — et

que mon âme triste ne désire pas l'apprendre... (*Sconforto*). » Plaintes de jeune homme indécis, mélancolies que connaissent bien ceux qui ne sont pas entrés d'emblée dans une carrière déterminée, ceux qui ont tatonné en cherchant leur voie, ceux qui, doués d'un talent encore inconscient de soi-même, ont payé leur tribut aux fatigantes oisivetés. Il en sortit en écrivant son premier livre : un petit poème intitulé *Miranda*, qui parut en 1874 et obtint tout de suite un certain succès, en partie à cause de son grand charme poétique et sentimental, en partie aussi grâce aux nombreuses relations que le père du jeune poète, alors membre de la chambre des députés, possédait dans le monde de la presse, de la politique, de l'art et du *high-life*.

Le plan, le ton, la qualité poétique de *Miranda* rappellent quelques-uns de ces poèmes familiers, issus d'*Hermann et Dorothée* ou de *Louise*, de Voss, qui, comme *le Trompette de Saeckingen*, de Scheffel, ou *le Preneur de rats de Hameln*, de M. Julius Wolf, jouissent d'une grande popularité en Allemagne. Le sujet en est d'une extrême simplicité.

Deux jeunes gens, Enrico et Miranda, s'aiment. Il n'y a nul obstacle entre eux : leur union, au contraire, réjouirait également la mère de Miranda, et le bon docteur qui est l'oncle d'Enrico. Mais Enrico est poète, il est ambitieux, il ne veut point engager sa vie dans un mariage bourgeois, borner son cœur aux étroites limites d'un premier amour. Il a le courage d'écrire ces choses à la jeune fille dont il a deviné l'amour dans une lettre d'ailleurs fort belle, qu'il lui laisse en partant. Puis il s'en va vivre la vie qu'il voulait, accidentée, aventureuse, riche de ces sensations violentes dont il croyait avoir besoin pour les changer en poésie. Un grand désir de toutes choses brûle en lui, et c'est avec toute l'ardeur d'une âme jeune et fervente qu'il s'avance vers l'inconnu promis à ses espérances :

« — Enfant, vers la lune — j'agitais mes petites mains, — et je demandais, je demandais des ailes, — pour monter de mon berceau, jusqu'au disque d'argent vagabond. — Enfant négligé, obscur, — un âpre feu me dévorait alors, — pour les ivresses du monde et ses splendeurs. — Et, maintenant, je me sens des ailes. — Et maintenant, monde, tu m'appartiens. — Par l'enchantement des vers, — je t'entraîne ; à moi la gloire ! à moi l'amour ! »

Hélas ! cette ivresse n'est pas de longue durée : bientôt le jeune poète, que ses premiers succès avaient grisé, en sent la vanité. Les louanges qui ont accueilli ses livres, les amours faciles que lui a valu sa gloire naissante, n'ont point rempli son cœur, et voici se lever en lui le souvenir de son premier amour.

Mais pendant les quatre années qu'Enrico a passées loin d'elle, Miranda n'a pas cessé de l'aimer, et, de temps en temps, elle note, dans son carnet de jeune fille, ses impressions monotones et tristes, ses souvenirs, ses regrets :

« — Ma mère, c'est vrai, — je ne sais jamais te dire de douces paroles. — S'il m'avait épousée, je les garderais — pour lui. De baisers mes lèvres sont avares, — mais ses mains chaque matin, chaque soir, — je les aurais baisées à tous les instans, — s'il l'avait permis. Et maintenant, meurent — en moi les baisers, les douces paroles.

« Souvent, à quinze ans, je me sentais, — le soir, si triste, que je pleurais. — Je ne savais pourquoi. A présent, je le sais. »

Peu à peu, cet amour sans espoir, auquel Miranda n'essaie pas de s'arracher, la dévore : sa tristesse devient maladie, elle se fane, elle se flétrit, elle meurt. Et Enrico, qu'une dépêche de son oncle a rappelé au moment même où se réveillaient ses anciens souvenirs, n'arrive que pour la voir mourir.

Ce petit poème est devenu très populaire en Italie. Écrit avec une extrême simplicité, il dégage une irresistible émotion qui voile ce que la donnée a de sentimental et d'un peu factice. Le journal de Miranda surtout est d'un tel accent de vérité que, pour un instant, il vous fait oublier le mot sceptique de Shakspeare : « Des hommes sont morts et les vers les ont mangés ; mais cela n'a jamais été pour l'amour. »

Soit! On ne meurt pas d'amour dans la vie réelle, dont les détails, les distractions, les besoins atténuent tous nos sentimens et les empêchent de s'épanouir. Mais, en poésie, pourquoi non? Refuserons-nous au poète le droit de pousser nos émotions jusqu'à une intensité qu'elles n'atteignent guère dans l'ordinaire existence? C'est là une idéalisation, si l'on peut dire, dont il ne saurait se passer, qui est la condition même de son art : à lui d'avoir assez de force créatrice pour nous faire oublier qu'il nous transporte à côté ou au-dessus du monde réel, assez de force d'expression pour que ses fantômes nous semblent, quoique plus purs, de même étoffe que nous-mêmes. Et *Miranda* nous donne vraiment cette double illusion.

Je l'avoue, j'ai pour cette première œuvre de M. Fogazzaro une tendresse particulière et je ne crois pas que, dans la suite, il ait rien fait d'aussi complet, ni peut-être même d'aussi grand dans son genre que ce petit poème. Les vers, réunis deux ans plus tard sous le titre de *Valsolda*, restent à peu près dans les mêmes tons. Ce sont de courtes pièces lyriques qui expriment, pour la plupart, un état d'âme mélancolique, préservé pourtant d'une excessive tris-

tesse par des aspirations chrétiennes déjà assez consistantes. Quelques-unes de ces pièces sont d'une facture tout à fait personnelle; d'autres rappellent Heine et d'autres même les poètes trécentistes, dont M. Fogazzaro semble s'être à plus d'une reprise inspiré.

« Dans l'ombre du soir grandit — la chambre vide. Hors de chaque fenêtre, — sous la clarté des murs, le lac apparaît — comme un désert, infini comme la mer.

« Je voudrais sortir par cette mer déserte, — naviguer seul, naviguer loin, — et toute rive ayant disparu de ma vue, — m'abandonner à l'onde et à mes pensées.

« Alors sortiraient les fantômes, — que le cœur cache le plus jalousement; — je m'assoirais à la poupe, eux à la proue; — et, sans parler, nous nous regarderions. »

Les deux dernières strophes pourraient être signées, ou peu s'en faut, de Guido Cavalcanti; et même elles rappellent directement le fameux sonnet que Dante adressait à son plus cher ami :

Guido vorreri que tu, Lapo ed io...

Les deux derniers morceaux de *Valsolda* paraissent indiquer chez l'auteur ce conflit de sentimens, cette hésitation pénible que connaissent souvent les jeunes hommes qui ne sont pas entrés d'emblée dans une carrière déterminée, et qui, l'âge avançant, se trouvent pris entre leurs chères rêveries et les ordres de la réalité. L'une, écrite en face de la pointe hardie qui domine Oria, exprime avec puissance ce vœu de mort, ce désir de repos qui hante volontiers les imaginations oisives :

« Je voudrais dormir au sommet du mont, — où meurt le soir la dernière lumière, — sans pied insolent qui foule mon visage, — sans plainte inutile qui oppresse mon cœur... »

L'autre est, au contraire, une sorte d'appel à l'action : « Va parmi les hommes poètes!.. »

Cette seconde voie devait l'emporter. M. Fogazzaro ne se décida pas à courir les hasards de la vie littéraire : non pas par crainte des difficultés matérielles qu'elle comporte en Italie plus peut-être que partout ailleurs, car il avait l'avantage de jouir d'une fortune indépendante, mais plutôt, je pense, par une conception plus haute de ses devoirs d'écrivain. Dans une existence bien réglée, la littérature d'imagination, si dangereuse à ceux qui la cultivent, doit toujours demeurer une espèce de luxe, aux débordemens duquel d'autres préoccupations, d'ordre plus pratique, puissent opposer un frein. Le poète de *Miranda* voulut qu'il en fût ainsi pour lui :

il accepta donc de modestes fonctions dans l'administration municipale de sa ville natale. Le soin de ces fonctions a sans doute contribué, dans la suite, à retarder ses travaux littéraires, car en notre époque de production si active, les six volumes qu'il a publiés jusqu'aujourd'hui semblent une œuvre bien restreinte.

Le premier de ses romans, *Malombra*, passa presque inaperçu au moment de sa publication. Il devait avoir dans la suite un regain de succès assez vif pour qu'un critique le saluât comme « l'œuvre d'art la plus forte et la plus belle... qui soit apparue en Italie depuis *les Fiancés* (1). » En réalité, c'est là un enthousiasme dont il faut un peu rabattre, car le premier roman de M. Fogazzaro, quelque intéressant qu'il soit d'ailleurs, a les défauts d'un premier roman : c'est un livre trop long, trop touffu, trop complexe, dans lequel l'auteur a jeté trop de choses, comme s'il avait voulu manifester toute sa personnalité dans une seule œuvre qui va de l'humour au tragique, du blasphème à la sainteté. Deux ou trois intrigues parallèles se développent autour de l'étrange figure de dona Marina, une fantasque jeune fille que de mystérieux liens rattachent à une aïeule morte folle après de coupables amours. La malheureuse, après la mort de ses parens qui l'ont laissée sans fortune, est venue habiter chez son oncle, le comte César d'Ormengo, qui lui inspire une insurmontable antipathie. Une nuit, elle trouve dans une cachette de sa chambre une boucle de cheveux, un gant et un miroir, avec un court manuscrit. Ce manuscrit est le dernier cri de désespoir qu'ait poussé dona Cécilia Varenga, femme du comte Emmanuel d'Ormengo, dans la réclusion où la jalouse rancune de son mari lui faisait cruellement expier un sentiment qui l'avait offensé. Elle y rappelait, en termes obscurs, les souvenirs de sa passion, et terminait en demandant vengeance contre son bourreau : « Toi qui retrouveras et liras ces paroles, disait-elle, reconnais en toi mon âme malheureuse ! » Affolée par cette lecture, Marina s'imagine qu'elle a en effet hérité l'âme douloureuse de Cécilia, et que son existence est condamnée à reproduire les phases principales de celles de son aïeule. Elle croit alors reconnaître en son oncle César le mari de Cécilia, et bientôt, retrouver son amant de l'autre vie en la personne d'un jeune écrivain, que protège le comte d'Ormengo, Corrado Silla. Elle se prend pour lui d'un amour à base de haine, que Corrado serait prêt à partager, mais qui l'effraie, auquel il résiste, car il n'y croit reconnaître qu'une passion mauvaise et, dans sa lutte, il est soutenu par le chaste sentiment que lui inspire une autre jeune fille,

(1) *G. Scotti.* Romanzi et Romanzieri, Casalbadino, 1889.

toute simple et bonne, celle-là, Edith Steinegge. Alors, l'amour de Marina se change en haine; le désespoir achève de troubler son âme malade; et à travers des scènes où l'on côtoie la folie, elle arrive au suicide, après avoir causé la mort de son oncle et frappé mortellement Silla. — Ce sont là, ou peu s'en faut, les données d'un roman feuilleton; et quelque talent que déploie l'auteur dans la peinture des caractères, quelque largement qu'il remue les questions les plus hautes, l'intérêt de son livre en est diminué, ou plutôt baisse d'un degré. L'étrange, l'imprévu, l'illogique, prennent une place à laquelle ils ne sauraient prétendre dans une véritable œuvre d'art; et parmi les frissons qui vous secouent de page en page, il en est dont on rougit un peu. Le livre n'en est pas moins, dans ses meilleurs morceaux, profond et suggestif; et il présente cet intérêt particulier que, malgré la bizarrerie des incidens et les caractères très bien observés et très dissemblables des principaux personnages, il manifeste son auteur, avec sa sensibilité particulière et les opinions qu'il professe sur toutes choses. On reconnaît un croyant, un croyant combatif, dans l'épisode de la conversion du père d'Edith Steinegge, qui jusqu'au moment où un bon curé de campagne l'amène au catholicisme avait été « un exemple de rectitude morale unie aux opinions les plus fausses sur tous les sujets. » A le voir se jouer avec le mystère et le surnaturel, on le devine enclin au mysticisme. Il n'y a pas jusqu'à ses opinions politiques qui ne transparaissent à travers celles du comte César, en qui des aspirations démocratiques se mélangent aux ferveurs nobiliaires d'un grand seigneur maniaque et mécontent. Il n'y a pas jusqu'à sa nationalité que ne trahisse l'abondance avec laquelle il transcrit les conversations vénitiennes de la comtesse Fosca et de son fils Nepo, le fiancé de Marina. Du reste, il a évidemment incarné quelques traits de sa propre personnalité en Corrado Silla, dont il analyse volontiers les idées morales ou littéraires avec une sympathie toute partiale; et certaines des pages qu'il consacre à nous expliquer ce personnage semblent des fragmens de journal intime remaniés et mis avec effort à la troisième personne. Qu'on en juge par celle-ci :

« ... A peine eut-il écrit ces lignes, qu'il voulut couper par un travail tranquille cette agitation qui l'affaiblissait. Il recourut à un vieux manuscrit, son fidèle compagnon, qui se développait peu à peu parmi ses autres travaux, nourrie en partie de ses méditations, en partie de sa quotidienne expérience des hommes et de la vie. C'étaient des études morales sur le vif. Il semblait à Silla que la littérature moderne était extrêmement pauvre de ces livres comme ceux dans lesquels de grands écrivains d'autrefois ont dé-

peint l'homme intérieur avec une sévérité toute scientifique et un art exquis du style; et il lui semblait que dans une telle étude, les observations et les faits contemporains devaient se comparer aux faits et aux observations du passé, afin de mesurer la valeur morale, relative et absolue de notre génération. Pour lui, la valeur des transformations religieuses et politiques, même celle des progrès scientifiques et matériels, se résolvait dans la somme, non de vérité ou de prospérité, mais de bien et de mal moral qui en résulte; car si le bien en général est le but auquel tend toute la multiple activité humaine, le bien moral est sa loi même, la condition de sa durée; sans compter que, par son moyen, terme d'une équation mystérieuse, l'homme se rapproche de l'essence de la vérité et de la beauté beaucoup plus que par la connaissance de l'art. Quant à l'art, il le jugeait d'après le même critère, tout en méprisant, comme puérile et fausse, la théorie de l'enseignement moral direct. Il estimait qu'il y a vraiment des chiffres qui peuvent mesurer la valeur morale, mais qu'en cette vie ils échappent à l'esprit humain; il n'estimait guère, comme élémens de recherche, les chiffres des statistiques, dans lesquels les unités sont arbitrairement combinées par certains caractères communs, tout extérieurs et particuliers, qui aboutissent à des classemens artificiels... Il préférait donc à de grossiers calculs arithmétiques l'œuvre des observateurs moraux attentifs à rechercher dans les paroles et dans les actions humaines des motifs intérieurs, et l'œuvre des penseurs habiles à coordonner ces observations et à en déduire des jugemens presque scientifiques. Il voulait que les observations se fissent et s'exposassent avec la plus grande précision possible; aussi attribuait-il peu de valeur à celles qu'on trouve dans les romans. »

Il n'est pas besoin de beaucoup de clairvoyance pour deviner que, dans de tels morceaux, l'auteur se substitue à son personnage. En réalité, c'est tout un programme littéraire que M. Fogazzaro emprunte au manuscrit de Corrado Silla. Il le traduit dans une langue un peu obscure, un peu fumeuse, mais qui, pourtant, finit par dire ce qu'elle veut dire et par recommander une méthode qui unirait l'exactitude scientifique à la hauteur des tendances morales. On ne pourra s'empêcher de remarquer que *Malombra* s'éloigne beaucoup de cette méthode : si les tendances morales qui s'en dégagent, surtout la longue lettre de Silla contre le penchant pervers qui le pousse à Marina, possèdent ce caractère d'élévation que recherche M. Fogazzaro, en revanche, nous sommes très loin de l'observation exacte sur laquelle il faudrait toujours, nous a-t-il dit, appuyer ses jugemens et ses déductions. A plus d'une reprise,

son imagination l'entraîne hors des limites du vraisemblable, qui n'est pas la vérité absolue si l'on veut, mais qui est la vérité relative sans laquelle il n'y a plus d'art d'écrire et que lui interdit la singularité même de son thème principal.

Peut-être cette singularité fut-elle la cause de l'insuccès relatif de *Malombra*, qui, au moment de sa publication, fut à peine remarqué. M. Fogazzaro vit l'écueil, et l'évita dans son deuxième roman, *Daniele Cortis :* un livre puissant et solide, d'un vif intérêt romanesque, d'une grande élévation morale.

Cette fois encore, M. Fogazzaro s'est plu à nouer les fils d'une intrigue assez compliquée, qui met en mouvement, avec beaucoup d'habileté, de nombreux personnages. Mais le drame à trois qui se joue à travers ces complications et parmi ces comparses est des plus simples : c'est celui d'un amour illégitime entre deux êtres à l'âme haute, qui luttent contre leur passion et finissent par en triompher. Un drame éternel, toujours le même et toujours différent, plus fréquent dans la vie que dans la littérature où l'adultère est trop souvent traité comme un fait naturel; un drame de douleur et de vertu, qu'il faut quelque courage pour écrire, tant les combats du devoir ont été proscrits du roman ramené à la description des triomphes de l'instinct. Placer dans une conscience l'idée *qu'il faut* résister à la poussée du cœur et des sens ; montrer, à travers des péripéties qui augmentent l'intensité de la tentation, cette idée persistante et victorieuse ; finir par un sacrifice d'où les héros sortent ennoblis et pantelans, — c'est là, on le reconnaîtra, une véritable hardiesse. D'autant plus que M. Fogazzaro, loin de chercher, dans la vie pratique de ses héros, des intérêts ou des devoirs particuliers qui pussent les obliger au sacrifice, a réuni, au contraire, autour d'eux, les circonstances qui auraient pu leur servir d'excuses à leurs propres yeux ou à ceux du lecteur. La baronne Hélène de Santa Giulia appartient à une famille d'esprits légers, et c'est bien elle-même qui s'est, pour ainsi dire, fait son âme ; elle a pour mari un homme grossier, brutal et pis que cela, chevalier d'industrie à ses heures, menacé sans cesse de s'effondrer dans quelque scandale d'argent ; non-seulement il n'y a pas d'amour entre eux, mais il n'y a pas d'estime : car, si elle le méprise pour les grandes et petites infamies qu'il commet tous les jours, il la croit infidèle, et il en prendrait, à ce qu'il semble, assez allègrement son parti. Ajoutez qu'il n'y a pas entre eux le lien des enfans. Qu'est-ce donc qui la retient de s'abandonner à l'amour passionné qu'elle éprouve pour son cousin, le député Daniele Cortis? Qu'est-ce donc qui la poussera à suivre son mari, que la ruine oblige enfin à partir pour l'Amerique, quand même elle pourrait

rester au milieu des siens, auprès de celui qu'elle aime, sans que personne songe à la blâmer d'avoir séparé sa vie d'une vie indigne, perdue et condamnée? Qu'est-ce aussi qui empêche Cortis de chercher à profiter du sentiment qu'il inspire et qu'il partage, des heures de faiblesse qu'Hélène aurait peut-être, — car quelle femme aimante, vraiment femme, n'en a jamais? Ce n'est aucune considération d'ordre extérieur, aucune raison pratique, ce n'est que la qualité de leur âme, ce n'est que la vertu, — il faut bien employer ce mot quand bien même il fait parfois sourire, — la vertu appuyée, il est vrai, par la foi religieuse. Hélène et Daniele ne veulent entre eux rien qui les abaisse, et ne demandent à l'amour que sa plus noble essence, la part mystérieuse de sacrifice et de dévoûment qu'il renferme toujours : « Vois-tu, dit Daniele à son amie au moment où ils mesurent ensemble tout ce qui les unit et tout ce qui les sépare, j'ai besoin d'aimer et de souffrir pour ce que j'aime. Alors je suis heureux, alors je sens en moi comme une flamme de vie, comme une bénédiction de Dieu, je sens toute ma dignité d'homme, toute ma force... Et si je t'aime, Hélène, comment veux-tu que mon bonheur ne soit pas de continuer à t'aimer, en sacrifiant, à présent et toujours, tout ce qu'il faut sacrifier, mais en sachant bien que tu m'aimes aussi et que ton amour est aussi fort et aussi noble que le mien?.. » C'est ce haut respect d'eux-mêmes qui les sauve, tant qu'ils sont ensemble, des périls de l'intimité, qui leur impose leur conduite quand sonne l'heure de la séparation et que librement ils s'en vont loin l'un de l'autre, qui les console aussi en les exaltant sur une pensée orgueilleuse et stoïque.

Ce drame d'amour devient par momens d'une intensité saisissante. Nous l'avons dégagé de l'ensemble du livre dont il fait l'unité, mais qui, dans la pensée de l'auteur, est d'une portée plus générale. Daniele Cortis, en effet, est député. Il l'est par devoir plus encore que par goût, par ferveur de convictions, par zèle patriotique; et dans l'accomplissement dévoué de ses fonctions, il trouve un contrepoids à la passion qui le ronge, une autre raison d'exister. M. Fogazzaro a donné un développement assez considérable à l'exposé des idées politiques de son héros, qui, on peut le croire, sont les siennes. Ce sont celles de la « démocratie chrétienne, » et l'objectif principal de l'honnête homme qu'un petit district de montagnes a envoyé, à quatre voix de majorité, siéger à la chambre, paraît être de chercher un compromis acceptable entre les exigences de l'Église et celles de l'État : « Mon idéal politique ne sera jamais, dit-il dans un de ses discours qu'on nous rapporte tout au long, celui du parti qui voudrait subordonner les

droits et les intérêts de l'État à une autorité peut-être plus grande et plus légitime, mais fondée sur une autre base, par d'autres moyens, pour d'autres fins. Je puis désirer, par une certaine conception d'équilibre politique et par désir patriotique de pacification intérieure, que ce parti accepte honnêtement l'actuel ordre des choses et entre utile et respectable à la chambre; mais si j'ai l'honneur d'y siéger à ce moment-là, je ne combattrai pas dans ses rangs, du moins jusqu'à ce que, s'étant transformé de parti essentiellement religieux en parti essentiellement civil, il ait profondément modifié ses vues sur les droits et les fonctions de l'État. » — Cette partie politique du roman, qui en diminuerait peut-être l'intérêt auprès des lecteurs français, contribua au contraire à en assurer le succès auprès du public italien. En Italie, en effet, bien plus encore qu'en aucun autre pays, la question civile et religieuse est la question vitale par excellence : depuis Dante, elle a toujours passionné tous les écrivains qui ont fait vibrer l'âme de la nation, elle s'est toujours mêlée, directement ou indirectement, à toutes leurs conceptions romanesques ou poétiques. Ces dernières années, les œuvres les plus populaires étaient d'habitude animées d'un esprit ardemment anticlérical : c'est à cet esprit, par exemple, que M. Carducci a dû une bonne partie de ses succès. L'attitude très franche prise par M. Fogazzaro dans *Daniele Cortis* est donc fort significative : elle correspond à un mouvement d'opinion dont on voudrait en vain méconnaître la portée; elle rattache la réaction idéaliste, que représente notre auteur, à l'évolution actuelle du catholicisme; elle établit une sorte de lien entre les livres de purs littérateurs, qui remuent des idées et ramènent au premier plan les préoccupations de la conscience, et les plus récentes encycliques de Léon XIII. Le grand succès qu'obtint *Daniele Cortis* est encore venu souligner cette signification, en montrant à quel point les dispositions du public qui lit répondent aux aspirations des écrivains soucieux de l'action de leur plume.

Le Mystère du poète, qui suivit *Daniele Cortis* à un assez long intervalle, n'est plus un roman d'idées, mais de pur sentiment. Il est écrit en forme de confession, de récit posthume; de place en place, la narration est interrompue par des pièces de vers qui l'illustrent. Le héros anonyme nous est présenté comme un écrivain « qui combattit non sans succès dans les lettres italiennes et qui est mort presque subitement il y a quelques années. » Cet écrivain, idéaliste comme l'auteur, romanesque comme lui, raconte la simple histoire d'un amour qui absorba toute sa vie. Il était à demi engagé dans une de ces liaisons mondaines, où il y a plus d'amour-propre et d'habitude que de sentiment, lorsque, dans une

villégiature sur les bords du lac de Lugano, il rencontra une jeune fille dont il reconnut la voix pour l'avoir entendue deux fois dans un rêve. Ce détail indique déjà quel sera le diapason de l'œuvre. Miss Violette Yves, qui connaît ce compagnon de hasard pour avoir admiré un de ses poèmes, partage bientôt l'enthousiasme qu'elle inspire. Mais elle n'est pas libre, elle est fiancée à un excellent homme, qu'elle estime sans l'aimer ; son mariage répond aux désirs des deux oncles qui l'ont élevée ; de plus, elle a dans son passé de précédentes fiançailles déjà rompues, et des fiançailles où tout son cœur s'était donné : elle ne veut pas faire parler d'elle une seconde fois, elle n'est pas même sûre de pouvoir encore aimer comme elle a aimé. Ajoutez qu'elle souffre d'une légère infirmité, une attaque de paralysie l'ayant frappée au côté gauche, et qu'elle est d'une santé toujours menacée. Pour toutes ces raisons, elle s'arrache au sentiment qui l'attire, et disparaît après de rapides adieux. Celui qui l'aime ne perd pas l'espérance : il découvre, grâce aux renseignemens d'une voisine de table d'hôte, que miss Yves, qui en ce moment voyage en Italie avec un de ses oncles, habite Nuremberg ; et quand il l'y suppose de retour, il va l'y chercher. Il la retrouve, elle continue à le repousser tout en l'aimant. Mais, servi par le hasard et par la sympathie d'une fillette de seize ans qui a l'*intelletto d'amore*, il réussit à faire savoir au fiancé de Violette que miss Yves se sacrifie à son engagement et s'obstine à tenir contre son cœur une parole qu'elle avait donnée lorsque son cœur était encore libre. Le fiancé, le professeur Topler, est un trop galant homme pour vouloir s'imposer dans de telles circonstances : il se retire. Comme Violette l'avait prévu, cette rupture la fâche avec ses oncles. Obligée de quitter leur maison, elle se réfugie auprès d'amis, qui sont fixés à Rüdesheim. C'est là que son mariage doit s'accomplir, et qu'il s'accomplit en effet; mais la rencontre subite de son premier fiancé, qui s'est remis à la poursuivre, provoque la nouvelle attaque qui la menaçait sans cesse : et elle meurt le soir même de ses noces, dans le train qui l'emportait.

Une telle analyse est tout à fait impuissante à donner l'idée d'un livre dans lequel les faits sont de peu d'importance. Que peuvent signifier les faits dans un roman d'amour? Ils sont toujours à peu de chose près les mêmes : la vieille histoire qui reste toujours nouvelle, comme dit le poète. C'est de la seule intensité des sentimens exprimés que dépend l'intérêt. L'intrigue du roman de M. Fogazzaro n'est ni meilleure ni pire que beaucoup d'autres : elle a l'avantage de nous promener dans des lieux poétiques, favorables aux descriptions et aux clairs de lune ; elle met en scène des figures de

second plan qui, comme celle de Topler *senior*, le frère du fiancé de Violette, sont dessinées avec caractère et introduisent un peu de variété dans l'action. Mais l'attention ne s'arrête qu'à demi sur les paysages, sur les incidens, sur les personnages secondaires : dès les premières lignes de l'ouvrage, on y sent un souffle de vraie tendresse, qui subsiste jusqu'à la dernière page, et qui en fait le charme profond : charme que rompent cependant, de-ci, de-là, des gestes un peu brusques, des expressions un peu outrées, une exaltation un peu démonstrative. C'est que, il faut bien le dire, la sensibilité italienne s'exprime autrement que la nôtre, et nous avons quelque peine à la comprendre : elle reste toujours, à ce qu'il nous semble, un peu extérieure dans ses manifestations ; elle ne recule pas devant certaines exagérations de mots ou d'attitudes qui nous froissent ; elle s'abandonne avec une liberté que nous serions volontiers disposés à taxer de sans-gêne ou d'indiscrétion ; elle déborde avec une abondance qui parfois frise à nos yeux le ridicule. Ce dernier trait est surtout décisif, car nous avons à un degré unique l'effroi du ridicule, et sitôt que nous l'apercevons ou croyons l'apercevoir, nous fermons notre cœur. Eh bien, j'en suis sûr, cette impression de repliement que produit l'approche du ridicule, on l'a éprouvée tout à l'heure, lorsque j'ai dit que le héros de M. Fogazzaro reconnaissait la voix de Violette pour l'avoir entendue deux fois dans des rêves. On la retrouverait de temps en temps encore au cours du livre, à des degrés plus ou moins forts. Parfois, c'est tout un fragment de scène, comme celle où les deux fiancés s'attendrissent jusqu'aux larmes en pensant à leurs parens morts, et se répètent l'un à l'autre : « Mon pauvre père !.. Ma pauvre mère !.. » sans qu'on puisse s'empêcher de songer à l'emphase d'acteurs de mélodrames. Tantôt c'est un mot seul, un mot que nous jugeons excessif et dissonant. Lisez, je vous prie, cette page qui termine l'introduction :

« ... C'est le jour des morts, le brouillard fume autour des fenêtres de la villa solitaire où je suis l'hôte de mes neveux, je m'enferme dans les souvenirs du passé. Quelqu'un répète au-dessous de moi, au piano, je ne sais quelle monotone musique d'exercices ; j'entends dans la chambre voisine les pas tranquilles des serviteurs. Personne ne songe à ce que je fais, à ce que je sens. Ma main tremble, *mon cœur n'est qu'une palpitation*, des larmes me montent à la gorge. Et mon récit me paraîtra peut-être si froid à moi-même ! Je voudrais parler, mais non avec la parole qui meurt, parler de l'autre monde inconnu avec la parole vive qui va, qui va d'atome en atome, ne repose jamais, est peut-être entendue dans les mondes inaccessibles à l'œil humain, s'il y a là des esprits capables de sentir toutes les vibrations. Je voudrais pouvoir parler non pas à la foule,

mais seulement aux cœurs généreux qu'une calomnie a pu contrister et aux cœurs pervers qui en auraient joui. Dois-je sur ce déposer la plume et me confier en Dieu? Je pense à elle, *à mon étoile*, et j'entends sa douce voix étrangère, la voix la plus douce, je crois, qui ait résonné sur des lèvres humaines, me dire tendrement : cher, écris ; *write*, *love*. »

C'est charmant; mais n'y a-t-il pas là plusieurs traits, — j'ai souligné les deux plus frappans, — devant lesquels un écrivain français aurait reculé? Qu'on ne croie pas que je les relève pour les reprocher à M. Fogazzaro : il est Italien, et il serait absurde de lui demander d'écrire autrement qu'en italien. Mais j'ai voulu marquer, à propos d'un livre que tant de qualités imposent, une des raisons pour lesquelles on aura toujours beaucoup de peine à goûter en France les œuvres étrangères, même choisies parmi les plus dignes d'intérêt. Les Français sont, je crois, le seul peuple de l'Europe qui possèdent le sens aigu du ridicule et soient ainsi préservés de toute exagération de sentiment, de toute enflure d'expression. Il ne faudrait pas qu'un défaut qui n'est un défaut qu'en France nuisît à des écrivains dont la pensée mérite d'être connue, dont l'effort doit être apprécié. Je m'empresse d'ajouter que ce défaut ne se sent pas fréquemment dans le *Mystère du poète*, et qu'il est bien racheté par la sincérité de l'émotion et par la puissance communicative que l'auteur a su lui donner.

II.

Nous avons examiné sommairement les principaux ouvrages de M. Fogazzaro, auxquels il faudrait ajouter encore quelques écrits de moindre importance : nous pouvons maintenant en marquer la place et en dégager les tendances principales.

Si d'abord on les examine à un point de vue purement littéraire, on trouvera qu'ils rompent franchement avec les traditions à la mode pendant ces dernières années. En Italie comme en France, en effet, une des conséquences du triomphe momentané du naturalisme a été de pousser les écrivains à la recherche de ce que je voudrais appeler le *style plastique*. Le monde extérieur étant devenu la matière principale de l'observation littéraire, il a bien fallu s'appliquer avant tout à en rendre les aspects et approprier la langue à cette destination : de là, la recherche des mots qui peignent, l'abondance des expressions techniques, la prédominance accordée aux adjectifs, la phrase solide, souvent harmonieuse, mais bornée, privée à la fois des aperçus de la suggestion et des élans de l'éloquence ; de là, en un mot, le matérialisme de la forme moulant, parfois avec

beaucoup d'art, le matérialisme de la pensée. Mais peu à peu, le monde extérieur, tel qu'il se révèle à l'observation, a passé au second plan de la littérature, qui, comme nous l'avons déjà noté, s'ouvre de plus en plus à des soucis d'un autre ordre. A mesure qu'elle s'éloigne ainsi de l'idéal naturaliste, elle tend tout naturellement à s'éloigner aussi de ses traditions de style, avant tout pittoresques et descriptives. La langue s'idéalise avec la pensée : il lui faut maintenant des formes moins arrêtées, des phrases plus souples, dussent-elles pour cela sembler moins belles, moins d'adjectifs et plus de verbes, bref, un appareil plutôt expressif que plastique. Cette tendance est très frappante dans le livre de M. Fogazzaro. En vers comme en prose, il s'est émancipé des habitudes courantes : il est aussi loin de M. Carducci que de M. de Amicis. Ses descriptions, toujours brèves, visent plus à l'exactitude qu'à la splendeur : elles se contentent d'esquisser les fonds sur lesquels se détachent des figures très vivantes, qui accaparent l'attention ; et son soin principal paraît être de donner à ses figures toute l'intensité de vie dont elles sont susceptibles et de montrer, à travers les mouvemens qui les emportent, les mobiles intérieurs qui les dirigent.

C'est donc la vie intérieure que M. Fogazzaro observe avec prédilection et cherche à traduire. Mais on peut l'observer de l'œil désintéressé du psychologue dont le dilettantisme sagace se complaît en découvertes ingénieuses et sans conséquences. Étudier les jeux intimes de l'âme, en effet, c'est là une occupation pleine d'agrémens, propre à séduire ceux-là mêmes pour lesquels l'âme est un terme d'un sens incertain. Or, par la nature même de ses croyances, M. Fogazzaro se trouve en tout autre position. Je ne sais si son catholicisme est tout à fait orthodoxe : il a écrit une curieuse brochure dans laquelle il prend beaucoup de peine pour chercher un point de rencontre entre les théories évolutionnistes et la foi romaine (1) ; et je ne crois pas que les déclarations de Daniele Cortis, qu'il serait évidemment prêt à contresigner, suffiraient à des consciences resolument cléricales. Mais, enfin, il est en tout cas spiritualiste convaincu : l'âme est pour lui la partie divine de notre être, le souffle qui nous survivra ; elle est personnelle, réservée à l'immortalité, responsable des actes qu'elle a dirigés ou laissé commettre. Il ne peut donc se contenter de l'observer en simple curieux, que divertissent ses hésitations, ses bonds et ses caprices : il l'observe à la fois avec le parti-pris de la guider dans ses ascensions pour lui certaines, et cependant

(1) *Per un recente raffronto delle theorie di S. Agostino et di Darwin circa le creazione.* Milan, 1891.

à travers son tempérament particulier qui n'est peut-être pas autant d'un directeur de consciences que d'un artiste et surtout d'un amoureux. De là, des préoccupations un peu contradictoires de mystique et de moraliste, qu'il n'est pas très facile de concilier.

Le moraliste voudrait bien être sévère: il s'efforce d'arriver à une conception austère de la vie, que tantôt il développe à travers les discours de ses personnages, que d'autres fois il expose en nous initiant à leurs luttes intimes. Il nous les montre luttant en héros contre la passion, qui pourtant les domine, ou, de toute leur énergie, trempant leur âme et l'exaltant au-dessus des tentations. Le mal les guette sous ses formes les plus séduisantes: ils lui résistent, et généralement ils sont les plus forts. Dans *Malombra*, l'espèce de guerre amoureuse qui sévit entre Silla et Marina prend un caractère presque symbolique; la femme, là, représente la chair, la chair maudite, avec ses tyrannies démoniaques, ses appels affolans, ses damnations fatales, ses humiliantes victoires, soudaines comme des orages d'été, avec surtout ce je ne sais quel halo mystérieux qui enveloppe et idéalise sa matérialité; l'homme, lui, c'est l'intelligence, supérieure et vaincue, l'âme remplie de bonne volonté, mais que le corps oppresse, et qui, aspirant au bien de toute son essence divine, est toujours prête à tomber d'autant plus lourdement qu'elle a volé plus haut. Ces deux forces ennemies se sont réconciliées, dans *Daniele Cortis*, où, réunies, elles luttent ensemble contre le même ennemi, contre la pensée coupable qu'incarnait plus haut dona Marina: Hélène et Daniele, que l'amour rapproche, que le devoir sépare, sont d'accord pour mater leur chair et se réfugier ensemble dans un rêve d'idéalité qui les sauve de l'adultère, non de l'orgueil. Enfin, dans le *Mystère du poète*, l'amour et le devoir n'étant plus opposés l'un à l'autre, les deux êtres qui s'aiment arrivent tout près du bonheur: seule, la mort les en écarte; encore, laisse-t-elle chez le survivant le sentiment consolateur d'une union surnaturelle, plus vraie que la réalité: « Dans mon être mortel tu vis, image éternelle... »

Comme on le voit, il y a une sorte de lien entre les trois romans principaux de M. Fogazzaro. Ils tournent, si je puis parler ainsi, autour d'un axe commun; ils posent et discutent, à trois momens différens de la vie morale, et à travers des circonstances d'ailleurs dissemblables, ce problème éternel de l'amour. Ils le posent avec des inquiétudes qu'expliquent les aspirations pratiques d'un moraliste, ils le suivent avec toute la ferveur d'une âme tendre et mystique, ils ne le résolvent pas parce que, réduit à des termes aussi contradictoires, il est insoluble. Et l'on dirait qu'en présence de cette œuvre où il a mélangé toutes les nuances d'un sentiment qui va

de la plus basse concupiscence (dona Marina) à la plus pure tendresse (Violette Yves), M. Fogazzaro a été pris d'un doute, j'allais dire d'un remords. Il s'est demandé, il a dû se demander si l'intensité même de ses peintures de l'amour, si la violence des luttes qu'il décrit, au lieu de montrer au lecteur les dangers de la passion, ne leur en montraient pas plutôt l'attrait; et, un hasard l'aidant, il est arrivé à discuter lui-même la question générale que soulèvent ses romans, comme tous les romans d'amour. Nous le suivrons sur ce terrain, où il nous conduit avec un discours lu au Cercle physiologique de Florence, le 28 mars 1887, et publié sous ce titre: *une Opinion d'Alessandro Manzoni.*

Voici quelle fut l'occasion de ce discours:

M. Bonghi, dans une cérémonie de commémoration en l'honneur de Manzoni, avait insisté sur ce fait qu'en comparant le manuscrit original des *Fiancés* au texte imprimé, on pouvait remarquer que les scènes d'amour et les descriptions de sentiment avaient disparu du roman célèbre. Et il avait expliqué ces suppressions en lisant un fragment inédit de Manzoni, qui ne laissait aucun doute sur ses intentions. C'est une sorte de dialogue entre l'auteur et un personnage imaginaire. Celui-ci s'étonne de ces suppressions et en demande le pourquoi: « Pourquoi? répond Manzoni. Parce que je suis de ceux qui disent qu'on ne doit pas parler d'amour de manière à incliner l'âme des lecteurs vers cette passion... » Et plus loin: « Je conclus que l'amour est nécessaire dans ce monde: mais il y en aura toujours assez; il n'est donc pas nécessaire que les autres se donnent la peine de le cultiver, car, en voulant le cultiver, on ne fait pas autre chose que de le provoquer là où il n'y en a pas besoin. Il y a d'autres sentimens dont la morale a besoin et qu'un écrivain peut, selon ses forces, répandre un peu plus dans les âmes: ainsi la pitié, l'amour du prochain, la douceur, l'indulgence, le sacrifice de soi-même. Oh! de ces sentimens-là, il n'y en a jamais de trop, et gloire aux écrivains qui cherchent à en mettre un peu plus dans les choses de ce monde! Mais de ce qu'on appelle l'amour, il y en a, en faisant un calcul modéré, six cents fois plus qu'il n'en serait nécessaire à la conservation de notre honorable espèce. J'estime donc œuvre imprudente de le fomenter par des écrits, et j'en suis si persuadé que si un beau jour, par miracle, il me venait à l'esprit les pages d'amour les plus éloquentes qu'homme ait jamais écrites, je ne prendrais pas la plume pour en mettre une ligne sur le papier, tant je suis certain que je m'en repentirais. »

On sait que la littérature italienne contemporaine, — les *véristes* avec M. Verga, les poètes avec M. Carducci, qui a été jusqu'à

exclure l'auteur des *Fiancés* d'une anthologie destinée aux écoles, — a en grande partie échappé à l'influence de Manzoni. Mais ce n'est point le cas de M. Fogazzaro qui, au contraire, se rattache à la filiation de l'illustre écrivain par la simplicité et la clarté de sa forme aussi bien que par ses tendances très catholiques. Les paroles citées par M. Bonghi l'ont donc vivement frappé; et, en toute loyauté, il en a reconnu et tiré les conséquences. N'impliqueraient-elles pas, en effet, la condamnation de presque toute littérature, en tout cas des livres préférés, des pages les plus souvent relues, les plus universellement admirées? Plus qu'aucune autre, la littérature contemporaine tomberait sous leur sentence, quelle que soit son étiquette, quel que soit son programme. M. Fogazzaro l'a reconnu et il en a été effrayé : « Beaucoup d'écrivains, dit-il en commentant l'arrêt du maître, ont représenté la passion sensuelle sans autre intention que de reproduire la vérité, ou de plaire, ou de retirer de leurs livres gloire et profit, sans autre frein que les lois pénales. Leur succès a été douloureux pour la morale et pour l'art... Beaucoup se sont indignés d'une telle bassesse. Quelques-uns ont exprimé directement leur indignation; à d'autres, il a semblé que le meilleur moyen de combattre un art abject était de lui opposer un art élevé, et ils ont tenté de représenter l'amour dans une forme telle que « l'âme des lecteurs, » pour accepter l'expression manzonienne, y fût inclinée, mais en s'élevant, en se purifiant. Ceux-ci s'attendaient à être frappés de front, en pleine poitrine, par l'ennemi; et voici qu'ils sont frappés aux épaules, par un puissant qu'ils se glorifiaient d'avoir avec eux. C'est un homme de génie, un grand poète, le plus grand poète que l'Italie ait possédé depuis des siècles; c'est un profond connaisseur de l'âme humaine : il en a représenté, avec une égale puissance, de nobles et d'ignobles, de froides et de passionnées; il en a mis en lumière, avec un art incomparable, les mouvemens intimes. Même si la question pendante était une question d'art, son seul vote contre un plébiscite de tous les temps pourrait faire réfléchir. Mais il n'en fait pas une question d'art, il en fait une question de morale. Or, ce grand poète est un catholique non moins ardent que Rosmini, il met au service de la foi catholique une logique non moins aiguë, non moins inflexible que celle de l'illustre philosophe, une lucidité d'intelligence encore plus lumineuse. Cette foi lui enseigne la morale la plus sublime que le monde ait entendue. Il la possède comme son bien propre, il l'a infusée dans le roman comme une inextinguible flamme de vie, qui anime tout, qui se retrouve dans chaque parole; il l'a élevée, seule et haute, dans un livre pareil à une lumière de salut qui ne s'obscurcit pas. Si un

jugement d'Alexandre Manzoni a une immense autorité en matière d'art, il en a une bien plus grande encore en matière de morale. Et c'est là le cas du jugement qu'exprime la page rapportée par M. Bonghi... »

On le voit, M. Fogazzaro pose avec une parfaite loyauté le problème inquiétant qu'une page exhumée de Manzoni a suscité dans sa conscience de peintre de l'amour. Malgré le respect qu'il proclame pour l'auteur des *Fiancés*, j'aime à croire que ce n'est point parce que cette page est de lui qu'elle l'a si profondément troublé : car enfin, Manzoni n'est qu'un homme, et pour grande qu'est son autorité, elle n'est point infaillible. Mais le jugement rigoureux qu'elle exprime, peut-être bien qu'il venait prêter sa nette formule à de vagues scrupules encore inavoués qui flottaient dans l'esprit de M. Fogazzaro, comme ils flottent sans doute dans celui de beaucoup d'autres romanciers lorsqu'ils songent à l'action possible de leurs livres. Subitement il lui révélait la contradiction presque inévitable qui existe entre les aspirations d'un moraliste, c'est-à-dire d'un homme qui rêve de guider son prochain vers un certain idéal, et les exigences ou les habitudes de la littérature, qui, quoi qu'on fasse, est toujours prête à sacrifier le sens moral au sens esthétique. Une inflexible logique lui posait sans aucune atténuation ce problème inquiétant : ou bien contribuer à déchaîner parmi les hommes la passion de l'amour, toujours dangereuse, parce qu'ils y sont toujours trop enclins, ou bien renoncer à peindre l'amour et encourir le blâme de l'avoir fait. Comment échapper à ce redoutable dilemme?

M. Fogazzaro a tendu toutes ses facultés pour y parvenir. Dans les vingt pages qu'il consacre à réfuter l'opinion extrême de Manzoni, il a mis autant de talent, autant de tendresse, autant de charme que dans les meilleurs morceaux de ses romans. C'est toujours un spectacle intéressant que celui d'un écrivain qui se débat contre lui-même : ce spectacle, M. Fogazzaro nous le donne, et non sans candeur. Il se consume en efforts pour démontrer qu'une conception vulgaire de l'amour peut seule donner raison à Manzoni, et pour échapper à une telle conception. Mais là précisément est la difficulté. Dans *Daniele Cortis*, Daniele se séparait d'Hélène en lui traduisant des paroles latines qui les représentaient unis non par la chair, mais par le corps, comme s'unissent les astres et les planètes, par la lumière, ou les palmiers, par le front, non par la racine. Ici l'on emprunte à des saints des définitions de l'amour qui en font « la sublime unité idéale de deux êtres humains ; » on recourt à une belle image orientale, évoquée déjà dans *le Mystère du poète*, qui identifie l'amour avec la charité et avec la piété, tout comme les mystiques du XIIIe siècle se plaisaient à le faire; on cite Dante et

Shelley; on s'élève avec éloquence contre l'idée que la conservation de l'espèce est la fin suprême de l'amour; on croit trouver la réfutation de cet argument si schopenhauérien dans ce fait que l'amour, plus tenace que la vie, « grandit quand l'espèce n'y a plus d'intérêt, quand un des deux amans a été emporté par la mort; » à ce propos, on se demande, « avec une froideur positiviste, » si un tel sentiment n'est pas en opposition directe avec l'instinct de l'espèce, et l'on conclut enfin en s'inscrivant en faux contre la sentence de Manzoni. Il le faut bien, car autrement, qu'en adviendrait-il du *Mystère du poète*, de *Daniele Cortis*, de *Malombra*, ou même du délicieux petit poème de *Miranda*, et encore des romans d'amour et des poèmes d'amour que M. Fogazzaro écrira dans la suite, qu'il écrira, dis-je, qu'il le veuille ou non, parce qu'il a l'amour dans l'âme? Il le faut bien, parce qu'autrement il faudrait passer condamnation sur presque toute la littérature moderne, et que ce serait grand dommage! Il le faut bien; mais le lecteur, et, qui sait? l'auteur lui-même, ne conserveront-ils aucun doute, seront-ils délivrés de tous scrupules?..

On n'attend pas que nous tranchions ce grand débat. Sans doute, Manzoni, dans la courte demi-page où il se prononce avec une netteté saisissante, nous a paru d'une logique serrée qui, selon l'expression de M. Fogazzaro, fait réfléchir, et dans les argumens invoqués contre lui, il nous a semblé, pour dire les choses franchement, qu'on se payait un peu de mots. Hélas! oui, on citait trop de saints, trop de poètes, on nous donnait, d'après eux, une définition trop sublime de l'amour. Nous écoutions, et un vent de scepticisme nous emportait. Nous nous demandions si l'on trouve l'amour sublime ailleurs que dans la poésie. Nous nous rappelions que l'histoire des poètes est pleine de désillusions. Mille épisodes inquiétans hantaient notre mémoire : c'était Lamartine effaçant du *Lac* les deux strophes où montait la voix victorieuse des sens; c'était Goethe oubliant si vite Frédérique aux pieds de Charlotte, puis oubliant Charlotte à son tour, avant même de l'avoir remplacée, grâce aux seuls charmes du gai paysage qu'il traversait en la fuyant; c'était, pour abréger une nomenclature qui pourrait être infinie, c'était Dante lui-même, entrant d'un pas allègre dans la « forêt obscure, » au lendemain de la mort de Béatrix. Oui, ces exemples illustres, et combien d'observations faites sur des matières plus communes, sur ceux qui nous entourent, sur nous-mêmes, réfutaient douloureusement les argumens de l'orateur. Notre bon sens lui répondait qu'il n'y a qu'un seul amour, toujours le même, quelque grande part qu'il fasse à l'idéal, quelque divin qu'il soit ou qu'il se croie; que, dans un nombre infini de cas, cet

amour est contrarié par les lois, par les usages, par les convenances, par la morale; qu'alors il devient une force destructive si terrible, qu'elle est presque irrésistible et sème autour d'elle les ruines, les hontes, les désolations; qu'en conséquence, ceux qui prisent au-dessus de tout le bon ordre de la société et le bel équilibre de l'âme doivent se méfier d'elle et soigneusement éviter d'augmenter sa tragique puissance...

Mais peut-être que nous pensions ainsi parce que la question nous avait été posée un peu crûment, et aussi parce que, pour y répondre, M. Fogazzaro s'est placé sur un terrain, comment dirais-je? sur un terrain trop peu terrestre. On pourrait la prendre autrement. On pourrait accepter l'amour pour ce qu'il est, avec ses grandeurs et ses faiblesses, ses misères et ses beautés, sans parti-pris de pessimisme cynique, ni phraséologie idéaliste. Peut-être bien qu'on trouverait alors que, malgré les ravages qu'il promène à travers notre pauvre monde, malgré le sang et les larmes qu'il fait couler, il est encore ce qu'il y a de plus noble et de meilleur dans notre âme, comme il est le sourire de notre vie. Et l'on ne voudrait plus le proscrire, quelque périlleux qu'il soit; et l'on donnerait tort à Manzoni, quand même il a pour lui l'inflexible logique; et l'on relirait les romans de M. Fogazzaro, en y prenant un vif plaisir, non pas à cause de la résistance que ses personnages opposent à leurs sentimens quand ils sont coupables, mais tout simplement parce que les sentimens qu'ils éprouvent sont puissans ou délicats, profonds ou charmans, décrits avec talent, avec sympathie surtout, et, — que l'âme de Manzoni leur pardonne! — parce qu'ils « inclinent l'âme vers l'amour. »

ÉDOUARD ROD.

AU BAGNE

II[1].

LA COLONISATION PÉNALE.

I.

Ce qu'on nomme progrès n'est pas toujours, — ainsi que le voudrait l'étymologie, — une marche en avant ; c'est souvent, au contraire, un retour vers une source de vérité abandonnée ou méconnue depuis des siècles : on croit s'être frayé un nouveau chemin, alors que l'on n'a fait autre chose que débarrasser un très vieux sentier des ronces qui l'envahissaient. Cela est vrai d'un grand nombre de nos théories modernes, parfois si infatuées d'elles-mêmes, notamment de celles qui ont trait au mode de répression des criminels et au moyen d'obtenir leur régénération.

Ces doctrines excellentes, fraîchement émoulues des congrès pénitentiaires et qui paraissent très *fin de siècle* puisqu'on commence à les appliquer aux environs de l'an 1900, datent, en réalité, de la chute de l'antiquité païenne. Que sont-elles, en effet, si ce n'est le développement d'une idée clairement et magistralement

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

exprimée dans la belle légende évangélique du « bon et du mauvais larron? »

Le mérite de nos contemporains, — et il est considérable, — consiste à avoir découvert cette idée sous la poussière du temps, à se l'être appropriée, à l'avoir complétée. Grâce à eux, le bon larron a cessé de figurer parmi les symboles pour devenir un personnage en chair et en os, très vivant, souvent fort intéressant.

C'est de lui que je vais prendre la liberté de vous entretenir, heureux de n'avoir plus désormais à écrire les mots prison, cellule, cachot et autres vocables d'aspect sinistre que je m'excuse d'avoir, dans la première partie de ce travail, si souvent fait passer sous vos yeux.

Notre forçat a su éviter ces écueils nombreux qui, pour beaucoup de ses compagnons, sont des étapes vers l'abîme final; jamais il n'a franchi le seuil du « tribunal maritime spécial, » ni celui du « camp disciplinaire. »

Depuis longtemps déjà, il est de première classe, et sa conduite ne s'est pas démentie un instant. « Bon sujet, bon travailleur, » disent de lui les surveillans dans leurs notes.

Voilà dix ou quinze ans qu'il expie.

Supposons-le condamné à perpétuité; on va le faire bénéficier d'une commutation de peine en vingt années de travaux forcés avec, pour corollaire, l'obligation de résider dans l'île jusqu'à la fin de ses jours. Si la récompense n'allait pas plus loin, il faut avouer qu'elle serait bien disproportionnée avec les efforts accomplis pour la mériter, car elle présenterait au criminel repentant cette seule perspective: sortir du bagne à soixante-dix ans pour s'en aller mourir de misère dans quelque fossé.

Un tel avenir ne serait évidemment pas de nature à enfanter le courage et la persévérance.

Aussi, les auteurs de la loi fondamentale du 30 mai 1854 ont-ils posé un principe fécond en décidant que des concessions de terrains pourraient être accordées aux transportés.

C'était résoudre à la fois deux questions de grande importance: l'utilisation des bonnes volontés au profit de la rénovation individuelle, l'utilisation de cette régénération au profit de l'intérêt général, c'est-à-dire du peuplement.

Malheureusement, la politique, — qu'allait-elle faire dans les galères? — est venue dire son mot, et ce mot, suivant son habitude, a été fâcheux. — J'expliquerai comment, tout à l'heure. Ses exigences ont été cause que le principe n'a pas donné tous les fruits qu'on était en droit d'en recueillir, sans cependant avoir été immédiatement atteint dans sa fécondité.

II.

En règle générale, le condamné jugé digne d'obtenir une concession n'est point transformé tout à coup de prisonnier en propriétaire (*concession rurale*) ou en artisan (*concession urbaine*): rien de plus dangereux, quand un homme a jeûné pendant longtemps, que de le laisser manger trop vite et trop copieusement. C'est pourquoi on a reconnu la nécessité de lui faire subir une dernière épreuve, de l'assujettir à une sorte de *surnumérariat*.

Deux systèmes ont été imaginés à cet effet et mis concurremment en pratique: l'un, excellent, et qui a donné les meilleurs résultats, c'est l'institution des « élèves concessionnaires ; » l'autre fort mauvais à tous les points de vue, c'est « l'assignation » chez les colons.

On a abandonné le premier pour suivre le second avec la plus funeste exagération ; de telle sorte que plusieurs centaines de condamnés sont actuellement détournés des travaux publics pour être mis à la disposition des habitans.

Ce beau chef-d'œuvre est dû à l'intervention signalée plus haut de la politique dans des questions où elle n'entend rien.

La Nouvelle-Calédonie a le bonheur, dont elle jouit en néophyte, de posséder des institutions parlementaires, dernier bienfait laissé par l'administration militaire au moment où elle cédait le pouvoir à l'administration civile ; d'aucuns appellent ce cadeau une flèche du Parthe.

Les conséquences en ont été celles-ci : des circonscriptions où l'autorité est représentée par un maire, un adjoint, un garde champêtre et la population par trois citoyens composant trois partis politiques et faisant de l'opposition ; un conseil-général muni de pouvoirs très étendus (chacun des sièges de cette assemblée est rembourré par une vingtaine ou une trentaine de bulletins de votes).

Ces divers personnages émanés du suffrage universel, quoique restreint dans ses manifestations, manqueraient à l'essence même de leur mission s'ils ne réclamaient pour eux et pour leurs électeurs les privilèges les moins justifiés ; de son côté, l'administration violerait la plus sainte tradition si elle les leur marchandait un instant. On n'a pas eu de peine à lui persuader que le seul fait d'être venu tenter la fortune à cinq mille lieues de la métropole crée des droits à la bienveillance de l'État, — que dis-je ? à son assistance monnayée.

A nous, s'est écrié, fort de cet axiome, le chœur des agriculteurs, des industriels, voire des « marchands de goutte, » à nous la main-d'œuvre économique ; que d'autres fassent, s'ils veulent, travailler les libérés qui ont l'audace de demander 3 francs de salaire par jour, ou les Canaques qui sont mous et paresseux. Parlez-nous des forçats qui nous coûteront douze francs par mois, qui ne pourront quitter notre maison et qui, de peur d'être *réintégrés* avec une bonne punition, ne s'aviseront jamais d'ergoter sur la qualité de la nourriture, ni de se plaindre qu'on abuse de leurs forces !

Les « vaillans pionniers de la civilisation » ont sainement apprécié la situation ; ils ont parfaitement compris que la manne administrative ne saurait avoir partout la même apparence ; chez nous, elle se distribue sous la forme de bureaux de tabac, places de facteurs, etc., en Nouvelle-Calédonie, elle est représentée par des forçats dont on gratifie libéralement le premier venu. Ceci tend à démontrer qu'on aurait tort d'en vouloir beaucoup au gouverneur si parfois il sacrifie l'œuvre toute philosophique et platonique de la régénération de quelques criminels au désir très naturel, très humain, de se rendre populaire. D'ailleurs, pour être juste, il faut bien reconnaître qu'on impose à ce fonctionnaire de posséder des qualités d'équilibriste dont fort peu de gens sont doués. Représentant du pouvoir central, il est tenu de faire exécuter dans leur lettre et dans leur esprit les lois, décrets et règlemens pénitentiaires ; représentant de la colonie qui ne vit que par la transportation, son devoir est de la nourrir de son mieux, — et elle a bon appétit. Cet homme infortuné ressent tous les embarras de maître Jacques : « Est-ce à votre cocher, monsieur, ou bien à votre cuisinier que vous voulez parler ? car je suis l'un et l'autre. »

Il est la victime des demi-mesures qui sont presque tout, et celles-ci sont enfantées par les fluctuations au gré desquelles ballotte depuis tant d'années la direction des colonies. Pour n'avoir pas osé faire de la Nouvelle-Calédonie un pays d'exception, où les colons se fussent trouvés dans la même situation que les propriétaires voisins d'une forteresse, autorisés à bâtir sur le périmètre de la *zone dangereuse* ; pour n'avoir pas osé dire sans ambages que la liberté politique ne saurait respirer l'atmosphère du bagne, on est arrivé à juxtaposer deux élémens dont le contact est un danger public.

Étrange accouplement, en effet, qui a produit des choses comme celles-ci.

En 1887, la colonie avait à sa tête un gouverneur très désireux de grouper autour de lui les sympathies passablement récalcitrantes des citoyens libres placés sous son égide ; jamais ceux-ci

ne virent une bouche officielle leur décocher plus de sourires, jamais oreille officielle ne s'ouvrit plus large et plus bienveillante pour écouter leurs revendications les plus absurdes, si bien, soit dit entre parenthèses, que l'absence de témoignages d'affection qui marqua le départ de ce gouverneur peut être notée parmi les traits qu'on cite de l'ingratitude des peuples. Entre autres mesures destinées à montrer jusqu'où pouvait aller sa bonne volonté, il avait imaginé d'ériger en commune le village de Bourail (je vous parlerai tout à l'heure de cet endroit curieux) dont la population est presque exclusivement d'origine pénale ! Invités à se choisir un maire, les « Bouraillais » n'hésitèrent pas à porter sur le pavois un sieur B... ancien forçat réhabilité (1) qui, faisant le métier d'usurier, obtint les voix de tous ses débiteurs, c'est-à-dire la quasi-unanimité des suffrages.

Pendant plusieurs mois, cet individu put ceindre l'écharpe tricolore, marier ses concitoyens, prendre des arrêtés, donner des ordres au commissaire de police (quel rêve!), requérir la gendarmerie (quelle douce réciprocité !), recevoir les hommages des autorités, etc. Ce qui rendait la chose plus piquante,— si on la prend du côté gai, — c'est que B... avait subi la plus grande partie de sa peine dans le pénitencier de Bourail où il comptait encore de vieilles et solides relations.

Pourquoi l'avait-on réhabilité ? Les jugemens sont parfois respectables comme des mystères.

Le « département » trouva qu'on avait un peu dépassé la note, et, ne pouvant supprimer le maire, il supprima la mairie. Depuis ce temps, le conseil-général a une corde de plus à sa guitare et ne manque pas, à chaque session, de flétrir cette nouvelle révocation de l'édit de Nantes. Ses doléances sont transmises à l'univers par les trompettes de la renommée dans lesquelles s'évertuent à souffler violemment trois ou quatre bouches de journalistes improvisés, car la liberté de la presse est, bien entendu, une de celles dont notre colonie pénitentiaire fait le plus large usage. J'aime beaucoup la Calédonie, mais je lui en veux de parodier et de travestir tant de choses que, nous autres républicains, avons toujours soutenues et préconisées : suffrage universel, décentralisation, liberté de parler et d'écrire. Ces mots-là ne devraient pas être prononcés par certaines lèvres.

La première fois qu'un hasard me fit pénétrer dans une impri-

(1) L'article 10 de la loi du 14 août 1885 permet au tribunal supérieur de Nouméa de remettre en possession de leurs droits civils et politiques les transportés libérés dont la conduite est bonne. On a beaucoup et très justement attaqué cette loi dont l'application devient de plus en plus rare.

merie de Nouméa, — c'était au commencement de mon séjour, — profonde fut ma surprise en apercevant des forçats tranquillement assis devant des casiers et occupés à composer le journal du lendemain. Un monsieur d'une cinquantaine d'années, élégamment vêtu, lorgnon sur le nez, figure intelligente, écrivait dans une pièce attenante à l'atelier, et, de là, envoyait sa « copie » que les typographes se distribuaient. J'eus, en passant, la curiosité d'y jeter les yeux; le gouverneur y était traité de voleur, les surveillans militaires de misérables, etc.

Peste! me dis-je, voilà un hardi compagnon, malgré sa physionomie douce et avenante. Ce gaillard-là risque gros jeu à redresser les torts d'une façon si rude! Mais, comme ce n'était pas mon affaire, je ne lui soufflai mot de sa polémique et me bornai à solliciter d'une voix timide la confection d'une boîte de cartes de visite. Il mit une courtoisie parfaite à choisir avec moi le meilleur « bristol » et je m'en allai en méditant sur la main de fer gantée de velours.

Peu d'heures après, je causais avec un officier dans la rue de l'Alma, qui est la belle rue de la ville; comme nous passions devant le café de la Cousine, cabaret à la mode, je fus salué d'un sourire aimable par un consommateur qui dégustait un *cock-tail*; je reconnus mon homme de lettres et soulevai mon chapeau avec empressement.

— Que faites-vous là? me dit le capitaine. Ignorez-vous donc qu'il n'est pas d'usage de rendre le salut aux libérés, n'allez pas les gâter!

— Comment! ce reporter du *** serait?..

— Un ancien comptable récemment sorti du bagne où il a purgé une condamnation à dix ans de travaux forcés. Vous en verrez bien d'autres, ajouta-t-il en riant de mon air ahuri.

En effet, j'en ai vu bien d'autres, mais pas beaucoup de meilleurs. Les condamnés typographes étaient des *engagés chez les colons:* ils accomplissaient un stage fortifiant. Mais, voyons les transportés de cette catégorie dans leur situation normale, chez l'habitant de la *brousse*, c'est-à-dire chez l'agriculteur. Dans les grandes exploitations, très rares malheureusement et dont la plupart appartiennent à des étrangers, tout se passe assez correctement et l'esprit de la loi est à peu près respecté. Les forçats assignés y font un apprentissage utile au point de vue agricole: les uns sont employés à la culture proprement dite et s'habituent aux procédés spéciaux qu'exige le climat des tropiques, les autres s'occupent de l'élevage du bétail qui constitue la principale res-

source des colons (1). Quand ils ont passé cinq ou six années dans ces conditions, ils peuvent, avec chance de succès, travailler pour eux-mêmes. Mais, comme je l'ai dit, les colons riches sont à l'état d'exception et pour dix condamnés loués à M. L.., grand éleveur anglais, ou à M. W.., un Australien qui cultive le café, il y en a cent qu'on met au service des petits propriétaires, parmi lesquels beaucoup d'anciens déportés de la commune et, pourquoi ne pas le dire, pas mal de libérés plus ou moins réhabilités.

Ici, pas de logemens séparés, pas de surveillance; l'uniforme de toile bise n'effarouche personne; maîtres et valets vivent sur un pied de familiarité et d'intimité complètes. Ces mœurs qui, ailleurs, seraient patriarcales, deviennent l'indice d'une véritable oblitération du sens moral. Le colon libre n'a plus au degré nécessaire la notion de la distance qui le sépare du forçat, et le forçat est bien près d'oublier son indignité.

J'admets et je désire, — c'est ma thèse, — que le malfaiteur, purifié par le baptême du repentir, puisse faire reprendre à la génération issue de lui un rang modeste parmi les honnêtes gens, mais à la condition expresse qu'il s'efforce de monter où ils sont, sans que ceux-ci aient fait un mouvement vers lui. Mais si, d'aventure, c'est le contraire qui a lieu, si le condamné attend l'homme libre au bas de l'échelle sociale pour fraterniser avec lui, la colonisation sans épithète est fort compromise, et la colonisation pénale, au lieu d'être un puissant adjuvant, risque de contaminer ce qu'elle touche.

Certains intérieurs campagnards présentent le spectacle d'un inconscient cynisme.

Lorsqu'on parcourt la *brousse*, on rencontre souvent le dimanche, par les chemins, des groupes ainsi composés : un colon, sa femme, ses enfans, deux ou trois condamnés. Ces gens se promènent d'un pas de flâneurs, causant et riant gentiment en bons bourgeois qui jouissent du repos hebdomadaire; les enfans gambadent, jouent avec les condamnés, les tirent par leurs vareuses, les taquinent, se pendent à leurs bras; et la mère contemple ces ébats d'un œil attendri. On est heureux et calme, la conscience est tranquille, et, en rentrant, on soupera de bon cœur à l'ombre du grand *kaori* qui abrite la maison.

Chez un tuilier des environs de Nouméa, c'était mieux encore. On se réunissait le soir, entre voisins; deux condamnés mélomanes,

(1) Les troupeaux, composés souvent de plusieurs milliers de têtes, vivent à l'état sauvage; plusieurs fois par an, on les amène dans des *paddocks* pour y être comptés et marqués. Ces rassemblemens, opérés par des hommes à cheval (*stockmen*), constituent un spectacle fort curieux. Il y a environ 100,000 têtes de bétail dans la colonie.

au service du maître de céans, s'armaient, l'un d'une flûte, l'autre d'un piston, et régalaient « la société » des plus jolis morceaux de leur répertoire. On chantait, on buvait et on dansait sous la coudrette, la musique adoucit les mœurs. A vrai dire, les virtuoses étaient médiocres, car tous les instrumentistes d'une certaine force sont accaparés par la fanfare de la Transportation (1), mais il faut profiter de ce qu'on a, et puis à la campagne... Par une juste compensation, si l'artiste est rare, le bachelier abonde et n'est pas moins apprécié. Rien de plus commode, en effet, pour un colon dégagé de nos préjugés continentaux, que d'avoir sous la main, dans ce pays à peu près dépourvu d'écoles, un professeur capable de faire pénétrer ses enfans dans les arcanes de la grammaire, de fortifier leur esprit et leur cœur par l'austère étude de l'histoire. Quelle singulière notion du bien et du mal auront plus tard ces pauvres petits créoles!

On peut juger par ces traits combien on a manqué de clairvoyance en essayant de faire fusionner, avant le moment psychologique, la population libre avec la population pénale. Il est très difficile, il est même impossible de reprendre certains dons funestes quand on a eu l'imprudence de les faire et on ne saurait songer à remettre en tutelle un pays émancipé trop jeune; mais il faut veiller sur sa santé.

Ce ne serait porter atteinte, j'imagine, à aucun droit, à aucune liberté légitime, que de placer par la *réintégration* de leurs « engagés, » les colons néo-calédoniens dans la situation où se trouvent nos concitoyens de la Réunion ou des Antilles.

Qu'arriverait-il? simplement ceci :

Chacun travaillerait soi-même au lieu de faire travailler les autres, en même temps que le *far-niente* cesserait de régner en maître, les marchands de « tafia, » voyant leur clientèle diminuer, boucleraient leurs malles, le niveau de la moralité publique hausserait de plusieurs degrés.

L'État continuerait son œuvre dans des conditions normales et logiques. Après s'être donné beaucoup de peine pour redresser quelques arbres tordus et déformés, il n'aurait plus l'ennui de voir des mains maladroites ou ignorantes couper trop tôt ses ligatures, enlever prématurément ses tuteurs et tout compromettre.

On reviendra, je l'espère, à l'excellente institution des élèves « concessionnaires. » Ce système, qui a été délaissé par les raisons que j'ai dites, consiste à réunir tous les forçats, jugés dignes d'ob-

(1) Cette fanfare, qui est remarquable, compte environ 40 exécutans, dont plusieurs ont figuré dans les orchestres les plus *select*.

tenir une concession, à les charger de préparer pour la culture, sous la direction d'agens techniques, les terrains qui seront alotis, de bâtir les cases, de tracer les chemins, etc., en un mot, de créer les villages qu'ils habiteront bientôt.

C'est une transition très heureusement imaginée entre le travail forcé et l'initiative individuelle. Rien n'est plus propre à encourager la discipline, garantie du bon ordre, et à faire naître l'esprit de solidarité, garantie du succès. Des notes mensuelles, données par les surveillans au point de vue de la conduite et par les agens de culture au point de vue de la capacité professionnelle, déterminent la longueur du stage imposé à chaque candidat.

Le groupe de concessionnaires actuellement le plus prospère a été créé de cette façon, alors que l'administration, dans un moment d'énergie, avait mis sur sa porte : « Le public n'entre pas ici. » Il y a, m'a-t-on dit, et je m'en réjouis, de bonnes raisons de croire que le sous-secrétaire d'État aux colonies dont tout le monde apprécie l'intelligence, la justesse de vue et la fermeté, ordonnera bientôt de replacer l'utile écriteau.

III.

Mais je ne veux pas m'attarder aux commentaires, et je tourne un feuillet de mon album de touriste : vous avez vu le forçat chez un colon, je vais maintenant vous présenter le forçat concessionnaire.

Lorsque le condamné-candidat a terminé son stage et qu'on a des lots de terrains disponibles, si, d'autre part, il est âgé de moins de cinquante ans, reconnu suffisamment valide par le médecin, et s'il possède un pécule d'au moins deux cents francs, il reçoit l'investiture d'un fief de quatre ou cinq hectares situé dans l'un des centres agricoles : *Bourail*, *Fonwary*, *le Diahot*, *Pouembout*. En guise de lettres-patentes, on lui délivre un titre provisoire de propriété ; il échange au magasin sa livrée grise contre un costume de toile bleue, et, pour achever la transformation, on lui permet de laisser pousser ses cheveux et sa barbe. Le voilà redevenu, d'aspect, un homme comme les autres : sa femme, ses enfans, n'hésiteraient pas à le reconnaître. Quel soupir de satisfaction doit gonfler sa poitrine quand on lui notifie la bienheureuse décision depuis tant d'années attendue!

Les premiers mois sont durs, néanmoins ; mais que ne supporterait-on pour posséder une parcelle de cette liberté dont une longue absence a révélé tout le prix!

Quelques-uns se voient attribuer un lot abandonné, trouvent, par conséquent, une case toute construite et un terrain déjà mis en culture ; ils ne seront obligés que de réparer et d'améliorer : c'est une chance exceptionnelle sur laquelle on ne peut compter. Habituellement le concessionnaire est conduit dans un bois de *nigoulis* faisant partie d'un domaine pénitentiaire, on lui remet une hache, un sabre d'abatis, une pioche et une bèche, puis on lui tient ce discours paternel : « Vous avez devant vous trente mois pour défricher, piocher et semer votre terrain, pour construire une habitation ; pendant ce temps, vous toucherez une ration de vivres ; si, les trente mois écoulés, vos champs ne sont pas couverts de maïs et de haricots, si votre maison n'est pas bâtie, vous serez dépossédé. Ceci dit et compris, mettez-vous à l'œuvre, et du courage. »

En général, tout est prêt avant le délai fixé. Vous pensez bien que le cottage est d'une architecture primitive, mais il suffit pour abriter ses hôtes de la pluie et du soleil ; plus tard, si on réussit, on s'occupera d'y introduire un peu de confortable. La vente des récoltes a produit quelque argent ; on achète des poules et un couple de *pocas* (cochons). Désormais, on peut se passer des vivres alloués par l'administration ; beaucoup de travail, une bonne santé, de l'initiative, un peu de chance et, s'il plaît à Dieu qui regarde même les forçats, on se tirera d'affaire. Oui, mais à une condition ; ne pas vivre seul, faire venir sa famille de France ou se marier, retrouver ses dieux lares ou se créer une nouvelle patrie. Pour le condamné à perpétuité, qui ne deviendra jamais propriétaire, c'est un puissant encouragement que la certitude de pouvoir transmettre à ses enfans le coin de terre conquis au prix d'une rude expiation, défriché de ses mains, fertilisé par la sueur de son corps. Pour le condamné à temps, qui sera propriétaire quatre années après sa libération, il se sentira relevé aux yeux des siens toutes les fois que l'un d'eux prononcera les deux mots : « chez nous » dont peut-être auparavant il ne connaissait pas le sens.

Voilà, me direz-vous, qui est bel et bon ; mais on ne saurait soutenir que les familles des forçats, fort suspectes pour la plupart, apportent de France avec elles une atmosphère de vertu : le fait même de venir partager la vie d'un criminel, de voir encore en lui un mari ou un père, ne prouve-t-il pas une absence de scrupules presque monstrueuse ? Quant aux mariages conclus dans la colonie, c'est pis encore. Comment admettre que l'union d'un assassin et d'une empoisonneuse soit désirable ! N'est-il point immoral de souhaiter la propagation de pareille engeance ?

Je ne sais pas bien comment un philosophe s'y prendrait pour

essayer de réfuter une aussi solide objection : n'étant pas philosophe, je me garderai de le tenter. Ce dont je suis certain, par exemple, et cela pour l'avoir constaté, — c'est que les faits donnent raison au paradoxe contre la logique, c'est que le phénomène suivant n'est pas rare : le mélange de mauvais élémens produisant un tout fort acceptable. Si bien que la majorité des ménages de concessionnaires peut être comparée à nos ménages de paysans au point de vue de la conduite.

En ce qui concerne la progéniture de ces accouplemens de parias, voici un renseignement que je garantis et qui déconcerte complètement la fameuse loi d'atavisme : depuis près de vingt ans que l'on met des forçats en concession, *pas un seul enfant d'origine pénale n'a été l'objet d'une poursuite correctionnelle.* Expliquera cela qui pourra.

Entendons-nous, cependant : je n'ai pas la prétention de prouver que les centres de concessionnaires soient habités par des aspirans au prix Montyon, et je sais fort bien que si l'honnêteté et la chasteté disparaissaient de nos villes, elles n'auraient vraisemblablement point l'idée de se réfugier à Bourail.

Ce qui est vrai, ce que je veux dire, c'est que l'influence des milieux est telle sur l'âme humaine qu'elle transforme non-seulement le condamné lui-même, mais encore, par un bienfaisant choc en retour, ceux qui vivent de son existence.

Et puisque j'ai prononcé le nom de *Bourail*, je ne résiste pas au désir de vous demander de vous y promener un instant avec moi. C'est une excursion qui en vaut la peine, d'abord parce qu'elle est unique, ensuite parce qu'on y rencontre à chaque instant des vérités qui ne sont pas vraisemblables.

IV.

Les bateaux qui font le « tour de côte » sont si horribles, que je ne vous engagerai pas à les prendre, même en imagination. Suivons donc la route qui longe le rivage; elle est excellente et, de plus, fort pittoresque. Son point terminus est *Bouloupari :* gendarmerie, camp de condamnés, bureau de poste et de télégraphe, maison d'école, quatre débits, deux auberges, un maire, deux adjoints, quelques moustiques, beaucoup de puces.

Nota bene : Il y a quelques années, le gouverneur (1) prit, sur la demande de la municipalité, un arrêté aux termes duquel Bouloupari fut autorisé à ajouter une *s* à la dernière syllabe de son nom, en sorte que les quatre débitans jouissent officiellement du

(1) M. Pallu de La Barrière.

titre de *Boulouparisiens*. (Adorons une fois de plus les beautés de l'administration.)

A partir de Boulouparis, — n'oublions pas l'*s* de M. le gouverneur, — on ne trouve plus qu'un sentier muletier assez facile, quand les nombreux torrens qui le coupent n'ont pas grossi, — on traverse. *La Foa*, petite colonie libre (maire, adjoint, conseiller-général, nuées de moustiques), collée à un centre important de concessionnaires. Ceux-ci ont formé plusieurs villages : *Fonwary, Focola, Farino, Thia :* ils cultivent le café avec beaucoup de succès et font de l'élevage. Mais nous n'avons pas le temps de nous arrêter.

Encore une quarantaine de kilomètres et nous voici sur une haute montagne. A nos pieds s'étend une vaste plaine, dont la vue surprend et réjouit : des champs bien cultivés, des prairies, des bouquets d'arbres, le tout égayé par les méandres d'une rivière assez large : çà et là, éparpillées dans la campagne, des maisons dont on aperçoit les fumées. Tout au fond, adossé à un amphithéâtre de collines, un village groupé autour du clocher de son église : c'est Bourail, le centre le plus important de l'île après Nouméa. A mesure que nous descendons, le sentier s'élargit et se transforme bientôt en une jolie route carrossable, fort bien entretenue, ce qui nous indique que nous avons franchi la limite qui sépare le domaine colonial du domaine de l'État. Nous sommes parvenus sur un territoire dont les habitans présentent cette particularité, assurément peu banale, de sortir tous du bagne.

Bourail date de 1869 ; ce n'était alors qu'un simple pénitencier isolé au milieu de l'immense domaine que l'État possède dans cette partie de la colonie. On y envoya les premiers concessionnaires. Terres assez fertiles, arrosées par la *Néra* dont l'estuaire, distant de douze kilomètres, forme un port excellent. Aucun endroit ne pouvait être mieux choisi pour tenter l'expérience de la colonisation pénale. Aujourd'hui, 700 familles environ, composant une population de 1,650 personnes, sont installées, — concessionnaires « urbains » et concessionnaires « ruraux, » — dans le bourg et dans la plaine.

Une heure de chemin nous sépare du village proprement dit : nous croisons des voitures à bœufs, des hommes en blouse revenant du travail, leurs outils sur l'épaule, des amazones rustiques qui chevauchent dans une posture toute masculine, le fouet de *stockman* à la main (1).

(1) On voit souvent des femmes prendre part au rassemblement de troupeau et « courir le bétail » avec une hardiesse extraordinaire.

Le pavillon qui flotte au-dessus d'une élégante habitation dominant le village indique la demeure du commandant. Ce fonctionnaire ayant ici droit de haute et basse justice, il est, avant toute chose, nécessaire d'aller lui demander l'autorisation de visiter son mandarinat, ce qu'il accorde de fort bonne grâce, sur le vu d'une lettre d'introduction. Cette formalité remplie, il est temps de chercher un gîte. On le trouve à « l'hôtel de France, » immeuble de tournure assez engageante qui appartient à la veuve d'un condamné; la cuisine y est faite par une ancienne reclusionnaire, et on y est servi par deux libérés pleins de zèle. Un peu de couleur locale est très agréable en voyage.

Point n'est besoin de *Guide-Joanne*, pour se diriger dans Bourail. La topographie en est simple. Comme beaucoup de nos petits chefs-lieux de canton, il ne se compose guère que d'une seule rue, mais quelle rue!

Visitons quelques boutiques.

Voici un sellier-bourrelier assez bien approvisionné; c'est un Italien condamné par la cour d'assises de Versailles aux travaux forcés à perpétuité comme faux monnayeur. Très intelligent, habile dans son métier, — il se vante d'avoir travaillé aux harnais des équipages de Victor-Emmanuel, — D... a gagné de l'argent bien et dûment poinçonné; sa femme est élégante et pose pour la dame. Avant son « malheur (1), » il avait fiancé l'aînée de ses deux filles à un jeune homme employé dans un ministère. Survint la condamnation qui rompit brusquement les projets de mariage; mais l'amour ne voulut pas en avoir le démenti et se confia au hasard qui lui prêta son assistance. Pendant que D... était embarqué sur un transport à destination de l'île Nou, le jeune bureaucrate recevait l'ordre de servir son pays, en copiant des lettres à Nouméa. Quelques années se passèrent, pendant lesquelles D... travaillait dans les ateliers pénitentiaires, et M. X.., moulait de la ronde en soupirant. Le jour arriva où, D... ayant obtenu une concession urbaine, sa famille s'installa avec lui à Bourail. Vous devinez le reste : une rencontre, un feu mal éteint qui se rallume et le triomphe de Cupidon consacré par l'hymen. Quant à la seconde fille, on l'a casée de façon plus modeste : elle s'est bornée à épouser un concessionnaire en cours de peine. Le sellier de Bourail est un beau-père éclectique.

Plus loin, nous lisons : « Dunet, artiste capillaire. » Autrefois le plus bel ornement du boulevard de la Villette; il a une fort jolie

(1) Euphémisme qu'emploient toujours les forçats quand ils sont obligés de parler de leur crime.

femme et n'a pas perdu ses bonnes habitudes, à ce qu'on prétend : rase la gendarmerie et les fonctionnaires.

A côté de ce *peluquero*, une imprimerie et une photographie dans le même local. La littérature et l'art y sont personnifiés par un seul libéré ; cet individu, dont l'activité ne se contente pas d'un seul objectif, rédige l'*Indépendant de Bourail*, journal hebdomadaire, humoristique et satirique.

Voici une petite épicerie tenue par un ancien prêtre ; son commerce n'a pas l'air très florissant.

« Librairie, cabinet de lecture. » Cette boutique a pour titulaire un ex-notaire à la face rasée, au maintien très digne. Il est veuf, par cette bonne raison qu'il a tué sa femme. Signe particulier : joue du piano et excelle dans la chansonnette comique.

Son voisin est un horloger bijoutier, qui fit jadis des opérations d'un goût douteux sur les diamans. Je lui ai donné ma montre à réparer, et contrairement à l'usage il ne me l'a point abîmée, ce dont je lui conserve de la gratitude.

Citons encore un restaurant : « Au rendez-vous des amis ; » le patron est un Chinois, autrefois matelot au commerce, condamné pour rébellion ; il s'est marié à Bourail et parle avec l'accent de Marseille. On m'a assuré que ses pâtés sont tout à fait remarquables.

Marchands d'étoffes, tailleurs, boulangers, bouchers, tous les genres de commerce sont représentés d'une façon intéressante dans ce petit bourg.

Chaque dimanche, jour de marché, les concessionnaires s'y rendent qui à cheval, qui en voiture, et s'approvisionnent pour la semaine ; ils apportent, de leur côté, des légumes, des fruits, du laitage. Ample matière à réflexions que la vue de cet assemblage de gens dont chacun personnifie un drame et parfois un roman.

Tout à l'entrée de Bourail, est un pont fort pittoresque jeté sur la *Néra ;* il conduit à l'usine à sucre *Bacouya* dont on aperçoit de très loin la haute cheminée rouge. Cette usine appartient à l'administration pénitentiaire. On y fabrique du rhum excellent et de la cassonade. Il va sans dire que l'exploitation n'en est pas rémunératrice, mais que voulez-vous ? Après avoir encouragé les concessionnaires à planter de la canne, parce qu'on avait acquis une usine, il faut bien garder l'usine pour que les concessionnaires puissent écouler leurs cannes. L'État s'entend merveilleusement à ce genre de spéculation.

Autres monumens : l'église, d'un assez bon style roman ; l'hôpital, très mal installé, qui reçoit gratuitement les concessionnaires, deux médecins de la marine le dirigent. Ces officiers du

corps de santé sont en outre chargés d'assurer les soins médicaux à tous les habitans du centre, service extrêmement pénible et qui exige d'incessantes courses à cheval ; aussi, quand ces messieurs ont accompli leur période de résidence réglementaire, ils sont devenus d'intrépides cavaliers.

Beaucoup moins occupés sont les gendarmes. Étrange, n'est-ce pas? mais c'est ainsi : les crimes sont rares au pays des criminels.

La maréchaussée se distrait de son inaction en allant à la chasse aux perruches et aux pigeons verts ; elle a de plus l'agrément d'être fort bien logée et de jouir d'une vue superbe.

Pas grand'chose à dire des écoles primaires, dirigées par des congréganistes : les « petits pays chauds » ne font guère plus de fautes d'orthographe que les Occidentaux. Pourtant, j'ai éprouvé une sensation désagréable en voyant les enfans du commandant assis côte à côte avec des enfans de libérés et de condamnés ; l'excès en tout est un défaut, même s'il s'agit d'égalité et de fraternité. A la vérité, ces jeunes écoliers n'étaient pas mêlés aux autres pendant les heures de récréation où une femme *reléguée* les surveillait.

J'ai gardé pour la fin le « couvent, » autrement dit, en style officiel, la « maison de force et de correction pour les femmes. » C'est une construction basse, irrégulière, d'aspect renfrogné, entourée d'un mur lézardé. On traverse, pour arriver à la porte d'entrée, une cour où s'étiolent quelques arbres rabougris et au centre de laquelle s'élève un kiosque en treillis vert dont je vous révèlerai tout à l'heure la bizarre fonction.

Une religieuse vient nous ouvrir et nous introduit dans un étroit parloir aux murs blanchis à la chaux : un crucifix, quelques images de piété, cinq ou six chaises de paille constituent le mobilier de cette pièce, la plus luxueuse de l'établissement.

Quelques instans après, la supérieure arrive, suivie de son fidèle chef d'état-major, l'excellente sœur Agnès. Malgré son âge avancé, elle est très alerte ; des yeux pleins de bonté et aussi, parfois, de malice éclairent son visage franc et ouvert qu'encadre la cornette aux larges ailes blanches. Quant à la sœur Agnès, c'est la gaîté en personne. Du reste, toutes les religieuses attachées au « couvent » de Bourail ont, — comment dirai-je? — l'air « bon enfant. » L'habit de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny semble les avoir laissées femmes : elles ignorent les circonlocutions, les lèvres pincées, les yeux baissés et le ton doucereux.

Si j'étais chargé d'assigner un rang à toutes les héroïnes de l'abnégation qui consacrent leur vie, comme les petites sœurs des

pauvres et les filles de la charité, à soulager les douleurs humaines, je ne sais pas si je ne décernerais point le prix aux sept ou huit nonnes bien ignorées, réunies dans le « couvent » de Bourail.

Leur dévoûment s'est imposé une tâche plus étonnante encore à mon avis que celle qui consiste à panser des plaies, à respirer des miasmes empoisonnés, à soigner des infirmités répugnantes, c'est celle de contempler avec un regard pur des spectacles d'une immoralité révoltante, d'entendre avec des oreilles chastes les propos les plus orduriers.

Oculos habent et non videbunt ; aures habent et non audient.

La respectable supérieure veut bien nous faire elle-même les honneurs de la maison. Cet établissement abrite environ quatre-vingts femmes envoyées en Nouvelle-Calédonie pour réaliser les rêves matrimoniaux des concessionnaires célibataires ou veufs. Précisément, ces dames sortent du réfectoire et se promènent dans le préau. Notre apparition, — tant pis pour notre modestie, — cause parmi elles une sensation profonde : ce ne sont partout, sur notre passage, que révérences campagnardes ou prétentieuses, que sourires engageans ou pudiques, que des « oui, ma mère » pleins de soumission, adressés à la supérieure, mais en réalité destinés à nous faire entendre des voix qui se rendent humbles sans parvenir, hélas! à paraître argentines.

La plupart de ces femmes sont laides et affreusement vulgaires ; cinq ou six seulement sont jolies. La plus remarquable est une brune dont la tournure élégante, les traits réguliers et distingués contrastent avec les allures communes et les figures flétries de ses compagnes.

— C'est une fameuse coquine, nous dit la supérieure. Venue ici comme condamnée à perpétuité pour meurtre, elle a consenti, pour sortir de cage, à épouser un Arabe, Mohammed ben Turquia, concessionnaire ; quelques jours après son mariage, elle avait disparu, emportant les hardes et tout l'argent du bonhomme. A peine était-elle remise sous clé, que son mari vint la réclamer : on la lui rendit; le soir même, ben Turquia était de nouveau sans femme et sans argent. Vous croyez que l'Arabe en a eu assez? Pas du tout. Plusieurs fois la comédie s'est renouvelée, et hier encore ben Turquia est allé supplier le commandant de lui rendre l'infidèle, mais on la lui a refusée. Elle va donner du fil à retordre!

A propos de caractères indomptables, continua-t-elle, il faut que je vous montre ce que nous avons de mieux en ce genre.

On nous ouvre la cellule n° 2 occupée par une femme jeune, fluette, pas trop laide. Cette reclusionnaire purge une punition d'un mois de cachot pour avoir commis le délit *d'outrages à la force*

armée : elle était montée sur le toit et, de là, envoyait des baisers aux gendarmes!

Pandore est farouche en ses pudeurs.

A mesure que les prisonnières, la cloche sonnée, défilent devant nous pour se rendre, qui à l'ouvroir, qui à la cuisine, nous interrogeons sur leur compte la vénérable supérieure. Ses réponses sont parfois très amusantes :

— La grande là-bas, qui prend un air sainte Nitouche, elle *faisait la cocotte* à Paris.

Cette autre a été condamnée pour avoir tué son amant à coups de bouteille.

— Quant à celle-ci, mon cher monsieur, quelle gaillarde! je croyais bien, voyez-vous, *tout connaître en fait de vice*, eh bien, elle m'a appris des choses que j'ignorais.

Ce quartier disciplinaire est intéressant, mais, en somme, il n'offre rien d'absolument inédit.

Le vrai *clou* (sans jeu de mots) du couvent de Bourail, c'est la partie de l'établissement réservée aux femmes en instance de mariage.

Voici comment les choses se passent.

Quand un concessionnaire, las de vivre seul, songe à se donner une compagne, il adresse une demande à ses chefs. S'il est bien noté et que l'administration ait des femmes disponibles, on l'autorise à « faire parloir. » Muni de sa permission, il se rend, accompagné d'un surveillant, au couvent où on le met en présence du gracieux essaim, plus ou moins nombreux suivant les circonstances. Il regarde, compare, réfléchit et lorsqu'il a fait son choix, désigne à la sœur gardienne l'objet de ses préférences.

— Revenez tel jour, à telle heure, lui dit-on.

La seconde entrevue, qui sera décisive, a lieu dans le kiosque dont j'ai parlé plus haut. Le kiosque a deux issues, l'une sur la place qui précède le couvent, la seconde en face de la porte de la prison.

Le prétendu entre par l'une, tandis que la rougissante promise est introduite par l'autre : du côté *cour*, un surveillant militaire se promène de long en large; du côté *jardin*, une religieuse observe en égrenant son chapelet. Il importe que le dialogue ne prenne pas tout de suite un tour trop vif et que les interlocuteurs gardent, pour le jour de leurs noces, quelque chose à se dire.

La sœur tousse quand le diapason s'élève, et le surveillant se tient prêt à faire irruption si besoin est, au nom de la morale.

Il paraît que le duo commence toujours par quelques questions préjudicielles de Juliette à Roméo :

— As-tu des poules? as-tu des porcs? as-tu une moustiquaire?

Si la réponse est favorable, un regard bienveillant prouve à l'amoureux que son cœur ne l'a pas trompé et qu'il a bien trouvé son âme sœur. On cause, on forme des projets d'avenir, on parle de la prochaine récolte de haricots, on en arrive à quelques tendres bourrades... — si bien que la religieuse tousse discrètement et que le surveillant interrompt sa promenade.

Plusieurs visites se font; c'est la période des petits cadeaux; une paire de bretelles avec chiffre brodé, et par réciprocité, un litre de vin qu'on réussit à passer en cachette. Le kiosque en treillis vert entend de doux aveux.

Les mariages sont, la plupart du temps, célébrés par séries : j'ai vu dix-huit couples réunis dans la petite salle qui sert de mairie. Chacun attendait, en se tournant les pouces, le moment d'être appelé. Quelques dames n'avaient pas craint d'orner leur corsage de fleurs d'oranger contre lesquelles semblaient protester les dossiers empilés sur la table du magistrat municipal (1).

Dès que les trente-six « Oui, monsieur, » eurent été prononcés sur des tonalités diverses, tout le monde s'en alla bras dessus bras dessous à l'église : il ne serait pas *comme il faut* de se passer de la bénédiction nuptiale.

L'attitude des conjoints pendant la cérémonie était fort plaisante: les hommes, très gênés, se levant, s'asseyant, s'agenouillant, très embarrassés de leur chapeau qu'ils tiennent à la main, qu'ils laissent tomber, qu'ils mettent sur leurs genoux; les femmes prenant un air de componction, les mains jointes, remuant les lèvres, feignant de marmotter des prières.

C'était tellement drôle, qu'au beau milieu du speech attendri du pauvre aumônier, un jeune officier qui se trouvait là fut pris d'un fou rire et obligé de sortir.

Et pourtant, cette scène, malgré ses côtés comiques, avait un fond bien sérieux. Qu'allait-il advenir de ces dix-huit ménages? Apporteraient-ils un élément de force ou de faiblesse à l'œuvre de la colonisation pénale?

Il est probable que, subissant la loi psychologique que nous avons constatée, la majorité de ces unions aura bien tourné.

Un gouverneur prétendait avoir chiffré exactement la moyenne des ménages modèles, et il l'évaluait à 66 pour 100. J'ignore sur quelles bases il avait édifié son calcul, mais j'ai lieu de penser que cette proportion, fort enviable partout ailleurs qu'en pays de bagne, est très optimiste. Qui veut trop prouver ne prouve parfois qu'un zèle inconsidéré.

(1) C'est un employé de l'administration qui remplit cet office.

Contentons-nous de la réalité, déjà fort satisfaisante : à savoir que les scandales conjugaux ne sont pas plus fréquens à Bourail que dans n'importe quel endroit du globe, pourvu toutefois que l'administration ne cesse d'assainir, de surveiller, d'encourager.

Quand l'aisance pénètre dans l'une de ces cases rustiques, elle apporte, avec le sentiment de la propriété, le goût de l'épargne et, par conséquent, le besoin de l'ordre et de la régularité. Si les choses en sont déjà là lorsque naissent les enfans, il y a fort à parier qu'ils trouveront établie autour d'eux la notion du *tien* et du *mien* qui a manqué à leurs parens. On leur apprendra qu'il faut fermer sa porte pendant la nuit, par crainte des voleurs ; en voyant à quel point chacun est jaloux de sa clôture, de son fossé, de son droit de passage, ils seront convaincus que l'on commet un attentat en franchissant la haie mitoyenne. De cette idée en découlent beaucoup d'autres qui eussent fait ouvrir autrefois de grands yeux à leurs père et mère.

La femme et les enfans venus de France auront presque toujours sous ce rapport, — je l'ai déjà indiqué, — une éducation à refaire et de vieilles habitudes à vaincre. Voilà pourquoi, tout en reconnaissant la nécessité de faciliter largement l'exode des familles de condamnés, j'ai beaucoup plus de confiance dans les mariages conclus à l'aide du kiosque octogone que dans la réunion d'époux séparés depuis de longues années.

Je ne parle, bien entendu, que des unions entre Européens : les mariages entre femmes françaises et transportés arabes sont pires que tout, je les ai dépeints en vous racontant les mésaventures de Mohammed ben Turquia. Quant aux mariages de condamnés avec des femmes indigènes, ils sont tellement rares que ce n'est pas la peine de les mentionner.

Il résulte de ce qui précède que, pour obtenir la régénération du forçat par la vie de famille, il ne suffit pas de le réunir aux siens et de le marier. L'administration a une tâche infiniment plus complexe et plus délicate : elle doit développer chez le condamné l'instinct de la propriété, elle doit s'occuper des enfans.

Quelques mots sur ces deux points.

J'ai dit que pendant une période de trente mois à partir de son installation, le concessionnaire reçoit une allocation de vivres. Ce temps écoulé, l'homme est livré à lui-même : il doit, dès lors, gagner assez d'argent non-seulement pour « joindre les deux bouts » et éviter ainsi d'être frappé par l'usurier qui le guette, mais encore pour faire des économies, augmenter son modeste train de culture et se préparer à pouvoir nourrir plusieurs bouches. Aussi a-t-on placé sous les ordres du commandant du centre un agent technique, ancien élève de Grignon, dont la fonction consiste à parcourir inces-

samment les concessions, se rendant compte des progrès de chacun, de l'état des récoltes, distribuant ici des encouragemens et des conseils, là des avertissemens et des reproches. Juge-t-il qu'un lot de terrain est mauvais ou insuffisant, il propose une échange ou une augmentation ; si l'inondation, le cyclone, la sécheresse, une invasion de sauterelles viennent détruire ou compromettre la moisson, il évalue les dommages et sollicite un secours en vivres ou en semences. Chaque semaine il présente son rapport.

Les renseignemens de l'agent de culture sont contrôlés, non-seulement par le commandant, mais encore par les inspecteurs de la transportation, chargés de faire des tournées dans tous les établissemens pénitentiaires.

On a ainsi des données assez sérieuses sur la production des centres de colonisation pénale ; grâce à ces indications on peut aider les concessionnaires à écouler leurs produits. L'administration en achète un certain nombre, car il est assez naturel que le bagne nourrisse le bagne, mais elle ne peut prendre que ce qui entre dans l'alimentation du forçat. Pour le reste, manioc, bananes, maïs, etc., comment le concessionnaire isolé sur son petit lot de terrain, étroitement attaché à sa glèbe par sa situation pénale, presque toujours, d'ailleurs, talonné par la *res angusta domi*, parviendra-t-il, sans une efficace protection, à éviter les fourches caudines des marchands?

C'est afin de remédier à ce danger qu'on a créé des *syndicats de concessionnaires* dont le plus important est celui de Bourail. Les concessionnaires désignent, pour les représenter, un certain nombre d'entre eux. Ce bureau, qui doit être agréé par l'administration, reçoit d'elle la faculté de faire certaines opérations commerciales et on met à sa disposition de vastes magasins qui serviront d'entrepôt à tous les produits de la circonscription. Cela permet au syndicat de résister, si besoin est, à la pression des négocians de Nouméa, car ces derniers, qui ne trouvent point à s'approvisionner chez les colons libres, se verraient réduits, s'ils ne s'entendaient pas avec les syndicats, à faire venir toutes leurs denrées d'Australie et à payer un fret élevé. Chacun trouve donc son compte à se montrer raisonnable.

L'association des concessionnaires de Bourail et celles qu'on a créées sur le même modèle fonctionnent parfaitement et rendent de très grands services. Les abus y sont très rares et ce fait est digne de prendre rang parmi les paradoxes en action que j'ai notés déjà ; car on ne doit pas perdre de vue que le trésorier et le secrétaire du syndicat sont, le plus souvent, d'anciens faussaires émérites. Toujours l'influence des milieux! Voilà de bonnes mesures destinées à

seconder d'une façon intelligente le développement de la colonisation pénale et à empêcher le *drainage* de l'argent français par nos bons voisins les Australiens. J'aborde le second point : la question si intéressante des enfans.

Il me paraît, dans mon modeste bon sens de voyageur impartial, que l'État est resté de ce côté fort au-dessous de sa tâche. Ce qu'il a fait pour les garçons est rudimentaire, et il n'a rien fait pour les filles.

A quelques kilomètres de Bourail, dans le voisinage de trois petites tribus canaques qui n'ont pas, comme les autres, émigré vers le nord, on a construit un bâtiment assez vaste auquel on a donné le nom un peu ambitieux de « ferme-école. »

L'établissement est placé sous la direction de frères maristes (1) ; on ne songe pas à le laïciser pour beaucoup de raisons dont la meilleure devrait être ce mot si juste de Gambetta, « nous ne faisons pas d'exportation ; » mot que le clergé semble s'être approprié, car évêque et missionnaires font, là-bas, très bon ménage avec la république, bien que n'étant pas vis-à-vis d'elle placés sous le régime du concordat.

On y reçoit la progéniture mâle « d'origine pénale » à partir de six ans et jusqu'à seize ans. Lorsque j'ai visité la ferme école de *Néméara*, elle comptait environ soixante-dix pensionnaires, et c'était, paraît-il, un beau chiffre. Comme je m'étonnais de la modicité de cet effectif :

— Que voulez-vous, me dit le frère directeur, nous ne pouvons agir que par persuasion et n'avons aucun moyen d'obliger les concessionnaires à nous confier leurs fils.

Ce respect pour la puissance paternelle m'a paru, je l'avoue, très intempestif. On fera difficilement comprendre à qui n'est pas légiste de profession ou bureaucrate que des individus privés de leurs droits civils et politiques demeurent en pleine possession de la plus sacrée peut-être de toutes les prérogatives : l'autorité du père de famille. Mais écoutez ceci, qui est mieux. La loi sur l'instruction obligatoire force tous les parens français à envoyer leurs enfans à l'école : seuls les forçats concessionnaires sont dispensés d'y obéir, — parce que ladite loi n'a pas été promulguée en Nouvelle-Calédonie. Peut-on concevoir chinoiserie administrative à la fois plus absurde et plus dangereuse ?

Revenons à *Néméara*.

Les enfans, proprement vêtus d'un uniforme de toile à petites

(1) Ces frères ont passé un contrat avec l'État : ils entretiennent et nourrissent les enfans à forfait.

rayures, la tête couverte d'un large chapeau de paille, avaient des mines de prospérité qui m'ont donné confiance dans la cuisine de l'établissement et dans le climat des montagnes calédoniennes. J'ai cherché vainement sur leurs visages le sceau de la fatalité et n'ai trouvé que physionomies rieuses et joues rebondies ; j'aime mieux cela, bien que mes convictions en fait d'atavisme soient de plus en plus ébranlées.

Les maîtres m'ont assuré qu'ils seraient, en France, classés dans une bonne moyenne, et je le crois sans peine ; car, ayant fait au hasard des questions sur l'histoire, la géographie, l'arithmétique, j'obtins des réponses fort satisfaisantes.

Deux heures de classe le matin, une heure d'étude dans l'après-midi, suffisent pour atteindre un degré d'instruction convenable. Et dire que la Nouvelle-Calédonie, qui possède déjà tant de choses, n'a pas encore d'inspecteurs d'académie ni de délégués cantonaux! Le reste de la journée est employé à des travaux agricoles.

Le programme est, à mon avis, très critiquable. Que ferez-vous, messieurs, de tous ces agriculteurs ? Je veux bien que quelques-uns continuent à exploiter le lot paternel, et cela est même tout à fait indispensable ; mais ce lot n'a pas plus de cinq hectares et ne suffira pas à occuper trois ou quatre robustes ouvriers. Prenez garde que vos jeunes gens, faute d'avoir été pourvus d'un métier, n'aillent grossir le nombre des marchands de vin qui pullulent et, malheureusement, gagnent tous de l'argent.

Une école professionnelle eût rendu, à mon humble avis, bien plus de services que cette « ferme-école » qui ne justifie pas même son titre, puisqu'on n'y professe pas d'enseignement spécial. Il n'y a peut-être pas, sur toute l'étendue de la colonie, trois cordonniers, maréchaux-ferrans, maçons, etc., qui ne sortent du bagne.

Que la transportation disparaisse, et voilà les colons libres fort empêchés de se procurer les choses les plus nécessaires. Il y avait donc, de ce chef, un *pont* tout indiqué à jeter entre les deux élémens de peuplement; et les élèves de *Néméara* sont fort bien placés pour le construire.

Faire des ouvriers serait excellent : préparer des ménagères ne serait pas de moindre importance. Si on y a songé, on n'a rien tenté jusqu'à présent. Quelques fillettes vont à l'école primaire de Bourail et pendant si peu de temps qu'elles n'y apprennent presque rien ; les autres croupissent dans l'ignorance absolue et vivent en vraies petites sauvages au fond de la concession paternelle. Si régénérés que nous supposions les parens, ils ne peuvent leur apprendre que le langage qu'ils parlent eux-mêmes.

Ceci me rappelle une anecdote que m'a racontée un chef de centre. Il venait d'être nommé et visitait pour la première fois ses administrés, s'arrêtant à chaque concession pour bien connaître son monde. Dans l'une d'elles, il avait trouvé toute la famille réunie : les enfans le considéraient avec une attention profonde, car le passage d'un étranger constitue pour eux un événement tout à fait extraordinaire. Comme il allait tourner bride, la plus hardie de la bande, gamine d'une dizaine d'années, lui dit, avec le plus grand sérieux : « Alors comme cela, c'est vous, monsieur, qui êtes notre nouveau *singe?* (1) »

J'ai eu l'honneur de rencontrer pendant mon voyage en Océanie une demi-douzaine de « chargés de missions, » députés laissés pour compte par le suffrage universel, jeunes savans bien apparentés, etc. Ces messieurs étaient pour la plupart des hommes charmans qui nous mettaient au courant des derniers succès dramatiques, mais j'ai comme une vague idée qu'ils ne se sont jamais préoccupés des simples questions que, sans avoir leur haute compétence, je me suis permis d'effleurer. J'oserai même avancer cette énormité : si on avait consacré à bâtir un internat pour les filles de transportés, les sommes émargées par les missionnaires civils, le budget de la métropole ne s'en porterait pas plus mal, et, dans dix ou quinze ans, notre colonie s'en porterait certainement beaucoup mieux.

V.

Quand on veut rendre un jugement équitable sur l'avenir d'un système et mesurer la valeur utile des efforts qu'il provoque, il faut tout d'abord chercher à savoir exactement au milieu de quels élémens favorables ou défavorables il se meut.

C'est pourquoi les indications qui précèdent étaient nécessaires à donner avant de montrer le concessionnaire rural *at home*. Elles serviront de préface indispensable aux documens humains recueillis dans mes excursions à travers le territoire occupé par la colonie pénale et dont vous me permettrez de détacher, en guise de conclusion, quelques-unes de mon calepin.

Une des premières cases que l'on rencontre en quittant le village de Bourail est habitée par deux frères, les nommés *Th...*, qui, ayant été mis en concession le même jour, ont obtenu des terrains contigus. Vivant en fort bonne intelligence, — bien que mariés

(1) En argot de prison, singe veut dire : chef, maître, patron.

l'un et l'autre, — ils ont réuni leurs deux lots, ce qui leur a permis de disposer d'une quinzaine d'hectares, étendue suffisante pour entreprendre des essais sérieux. Leur première tentative fut l'acclimatement du blé ; elle réussit, mais que faire de ce blé sans moulin pour le transformer en farine ? et on ne peut songer, sans capitaux, à installer la moindre minoterie. Ils cherchèrent autre chose et bientôt, l'aîné des frères, qui a été « pion » dans un collège, s'écria : *eurêka!* Son idée, en effet, se trouva bonne parce qu'elle était simple et que personne ne l'avait eue : c'était de fabriquer du tapioca. Tout le monde sait que le tapioca est du manioc pulvérisé et préparé de certaine façon ; or, cette plante pousse si vigoureusement en Nouvelle-Calédonie, qu'on la donne en nourriture au bétail.

Après avoir couvert de manioc leurs quinze hectares, les frères *Th...* construisirent avec des morceaux de niaoulis (1) un outillage d'abord très rudimentaire, qu'ils perfectionnèrent peu à peu. Ils sont parvenus maintenant à fabriquer un produit de bonne qualité ; afin de bien m'en convaincre, ils me forcèrent à emporter de chez eux un échantillon. J'acquitte donc ma dette en déclarant qu'ayant confié mon petit paquet au chef cuisinier de l'*Océanien*, ce praticien me confectionna un excellent potage. Si quelque jour vous apercevez dans une vitrine des sacs en papier jaune portant ces mots : « tapioca de la Nouvelle-Calédonie, » rappelez-vous que c'est une industrie créée par deux forçats mis en concession.

Encore deux frères, les nommés *Nur..;* jadis employés de manufacture à Marseille où ils furent condamnés pour vol qualifié, voilà plus de vingt-cinq ans. Leur conduite au bagne a été parfaite et, depuis dix années déjà, ils sont concessionnaires. Ils ont mis ce temps à profit en vrais fils de la Canebière. Dès qu'ils eurent, grâce à leur travail et à leur économie, de l'argent dans leur escarcelle, ils bâtirent à côté de leur case une sorte de hangar, achetèrent aux éleveurs voisins des peaux d'animaux abattus et commencèrent, avec cet embryon de mégisserie, un commerce qui ne tarda pas à devenir lucratif. Bientôt le cuir de Bourail fit une timide apparition à côté des cuirs australiens, seuls en usage dans le pays, et la comparaison lui fut d'autant plus favorable qu'il coûtait beaucoup moins cher. Les commandes affluèrent. Les frères *Nur...* prirent rang parmi les industriels sérieux ; ils eurent

(1) Essence d'arbre très répandue en Nouvelle-Calédonie, qui appartient à la famille des eucalyptus. Le niaouli a l'écorce blanche du bouleau et la feuille de même nuance que celle de l'olivier. Il se travaille assez mal et ne peut être utilisé que pour faire des charpentes.

du crédit sur la place de Nouméa, et comme leurs traites étaient régulièrement payées, les commerçans ne leur ménagèrent pas dans leurs lettres les formules de politesse en usage.

Au moment où je quittais la Nouvelle-Calédonie, je lus dans un journal local l'annonce qu'ils avaient été déclarés adjudicataires de la fourniture de souliers pour les forçats. Vingt mille paires de chaussures par an, c'est quelque chose. Vous le voyez, mes Marseillais sont tout simplement en train de faire fortune. Mais ce qui est plus intéressant, c'est ce fait : sans eux, cette importante fourniture aurait été donnée à des Australiens, car il ne se trouvait *personne* dans la colonie qui fût en mesure de soumissionner.

Voilà donc deux industries restées jusqu'ici entre les mains de l'étranger que des colons pénitentiaires ont introduites dans notre colonie. Il y a bien des officiers d'académie sur terre qui n'en pourraient pas faire autant.

Continuons.

Une avenue de beaux arbres, longeant un ruisseau, m'amène dans une cour de ferme qui présente le spectacle animé d'une importante exploitation rurale. C'est la concession *Guil..*, le titulaire de cette concession, ancien assassin, a épousé une femme libérée qui lui a donné quatre enfans. Comme, sur un petit espace, il est indispensable d'obtenir une culture rémunératrice, cet homme n'a pas hésité à transformer sa propriété éventuelle en caféière, s'en remettant à la Providence du soin de le nourrir pendant les trois ans qui sont nécessaires au café pour atteindre l'âge adulte. Au bout de ce temps, ces dix mille plants, ayant bien réussi, lui ont rapporté 5,000 francs, un vrai capital. Au lieu de s'endormir dans les délices de Capoue, il acheta la concession d'un « définitif » et doubla ainsi l'étendue de sa terre.

Guill... doit être actuellement libéré; il portera une jaquette, ses fils iront au collège de Nouméa et deviendront des *messieurs*. Pourvu qu'ils aient le bon sens de ne pas quitter le pays !

L'impression laissée dans mon esprit par cette opulence relative était bien faite pour servir de contraste à l'aspect misérable d'une petite case située de l'autre côté du chemin et sur laquelle l'aimable médecin de marine, qui, me faisant profiter de sa tournée, voulait bien me servir de cicerone, attira mon attention. Un homme assis devant sa cabane se leva à notre approche et nous salua gravement. Il était jeune encore, de haute taille, et portait une longue barbe blonde.

— Vous venez de passer devant une célébrité du bagne, me dit mon guide, c'est Berezowski.

Il m'expliqua que, depuis plusieurs années, Berezowski vit dans

sa thébaïde, très solitaire, ne se liant avec personne, cultivant juste assez pour se procurer de quoi manger, très scrupuleux observateur des règlemens et fort soumis à ses chefs. Son seul luxe consiste en un petit cheval qui lui sert à aller de temps en temps à Bourail vendre des légumes. On le traite avec bienveillance. Chaque courrier apporte à son adresse une liasse de journaux et de revues dont la lecture est sa principale occupation. D'ailleurs, jamais une plainte, jamais une allusion aux faits pour lesquels il a été condamné. La physionomie de ce « régicide » me rappela celle d'un jeune nihiliste avec lequel j'ai eu l'occasion de naviguer. Il était ingénieur et se rendait dans le centre Amérique. Lui aussi avait un visage très doux et un maintien timide, si bien que les passagers l'avaient surnommé « la jeune fille. » Or, un jour que les hasards de la conversation avaient amené l'entretien sur la dynamite et que l'on blâmait les applications de cette substance détonante à la politique, notre ingénieur s'écria d'un accent passionné : « C'est une chose sainte, la dynamite ! » Et il faillit prendre au collet le contempteur de son procédé de gouvernement. Les grands yeux bleus n'avaient plus rien de séraphique en ce moment. Ces Slaves sont vraiment difficiles à comprendre.

En pénétrant dans la concession *Bernar..*, on ne se douterait guère que la flore calédonienne est à peu près nulle, et en voyant sa jolie maisonnette devant laquelle s'étend un parterre de roses, de camélias, de géraniums, d'œillets multicolores, etc., on se croirait chez quelque fournisseur de Labrousse ou de Vaillant-Rouzeau.

Ce *Bernar...* était un jardinier-fleuriste fort habile et bien achalandé; malheureusement, il pratiquait aussi le braconnage. Surpris par un garde, il le blessa d'un coup de fusil : de là, son départ pour la Nouvelle-Calédonie avec vingt ans de travaux forcés comme viatique. Dès qu'il fut mis en concession, sa femme vendit sa maison et s'embarqua pour le rejoindre. C'est chez *Bernar...* que les colons amateurs de fleurs s'approvisionnent de boutures. Pas de dîner un peu élégant qui ne soit égayé par ses orchidées, pas de mariée dont il n'ait composé le bouquet.

Bernar... a donc le droit de se dire un spécialiste et, comme tel, mérite une mention parmi ceux qui contribuent au bien-être de la colonie.

Le transporté *V..*, marié au « couvent » de Bourail, est aussi un novateur. Il a, sinon introduit, du moins développé la culture de l'orge, de l'avoine, du tabac et du lin. Sa tentative, qui plus tard sera sans nul doute féconde, est digne d'encouragement.

Saur... est libéré; il a épousé une fille de concessionnaire, laquelle, par conséquent, appartient déjà à la génération de l'avenir. Cet

homme possède un troupeau considérable. Il m'a fait visiter le « paddock » où sont enfermés ses chevaux dont plusieurs ont gagné des courses. Le cambrioleur de jadis a fait place au *handicaper* convaincu; on ne saurait que le féliciter d'avoir aussi heureusement changé de sport.

Ce rival des Lagrange et des Delamarre a pour voisin un ancien héros de cour d'assises, le pharmacien Danval, qui n'est pas, malheureusement, le seul délégué en Calédonie de la corporation des apothicaires (1). Sa spécialité était de se marier et d'empoisonner ensuite sa femme avec de l'arsenic. J'ai constaté avec plaisir que ses antécédens ne l'ont point empêché de trouver en arrivant à Bourail une troisième Mme Danval, une gaillarde celle-là. Son mari ne se frottera pas, je crois, à essayer de jouer avec elle les Barbe-Bleue. D'ailleurs, quinze ou vingt ans de bagne ont bien de l'action sur le tempérament d'un pharmacien ; aussi, Danval n'a-t-il d'autre désir désormais que d'employer à l'amélioration de ses terres les connaissances chimiques dont il faisait jadis un si fâcheux usage. Les essais d'engrais artificiels ne sont pas sans utilité dans un pays où la couche du terrain végétal est le plus souvent fort mince et assez pauvre.

Une physionomie bien curieuse est celle de cet homme aux cheveux blancs qui, le dos voûté, pioche péniblement un champ de haricots. Quel roman que le sien et suivi de quelle chute! Fonctionnaire d'un rang élevé, il se laissa aller un jour, emporté par la passion, à un acte de violence et le voilà vivant tout seul dans sa hutte, après avoir subi pendant des années la promiscuité du bagne. De jour en jour il s'affaiblit, et bientôt viendra le moment où on sera forcé de lui enlever son coin de terre et de le réintégrer à l'île Nou, section des impotens.

Je lui souhaite de mourir auparavant. Ce malheureux autant que misérable X. appartient à cette très petite minorité de condamnés qui ont dû leur envoi en concession plutôt à un sentiment de pitié qu'à leur valeur professionnelle au point de vue agricole.

Dans le même cas se trouve un ex-officier-payeur. Son odyssée se devine : c'est la vulgaire histoire du caissier infidèle et faussaire. Il ne travaille pas beaucoup, mais on a bien fait, je crois, de l'isoler au fond de la petite vallée où il végète.

Ces deux exceptions sont les seules que j'aie vues dans ma course à travers champs, où j'ai constaté tant d'exemples d'initiative indi-

(1) Le dernier a été le célèbre Fenayrou. Il remplissait les fonctions de passeur de bac (ce qui devait lui rappeler la Seine aux environs de Chatou). Un beau jour, il s'est jeté à l'eau et s'est noyé.

viduelle comme ceux que j'ai cités déjà et comme les trois suivans que j'aurais tort de passer sous silence. Le premier est celui du concessionnaire *G..*, ancien distillateur; ses économies passèrent à l'achat et à l'installation d'un alambic au moyen duquel il est arrivé à tirer de certaines écorces d'arbres et de certaines plantes des essences, des parfums et des liqueurs. Ses essais ont figuré à l'Exposition universelle et ont valu une médaille à l'administration.

Le second est celui de *B...* Ce concessionnaire est l'un de ceux qui, avec les frères *Th..*, dont j'ai parlé, entreprirent la culture du blé. Si je ne me trompe, c'est à lui qu'on doit le premier pain qui ait été fabriqué avec de la farine calédonienne. Il y eut même à cette occasion une cérémonie. L'évêque se trouvait à Bourail lorsque *B...* apporta son pain pour être distribué à la grand'messe. Non-seulement le prélat l'accepta, mais il monta en chaire et félicita le « Bouraillais » de ce résultat, avant-coureur d'un grand progrès.

Mon troisième exemple m'est fourni par un vieux paysan du centre, ancien incendiaire, demeuré, au milieu de toutes ses aventures, fervent disciple de Parmentier.

Il s'est lancé à corps perdu dans la pomme de terre; il en a de toutes les espèces et c'est avec plaisir que l'œil de l'Européen, fatigué de contempler les ignames canaques, se repose sur les cinq hectares cultivés par le père *Mun...* Depuis cette visite, les pommes de terre australiennes, qu'on me servait au cercle de Nouméa, me semblaient moins bonnes.

Ainsi donc, dans une chevauchée de quelques heures, j'ai pu me convaincre que les colons pénitentiaires de Bourail ont apporté en dot à leur terre d'exil: l'industrie de la mégisserie, la fabrication du tapioca, celle des parfums, essences, liqueurs, extraits de plantes du pays; la culture du tabac, du chanvre, du lin, de l'orge, du blé, des pommes de terre, des fleurs et des fruits d'Europe, etc.

Les mêmes causes produisent les mêmes effets; on le vit bien lors d'un concours agricole qu'on organisa en 1890 dans une localité dont j'ai cité le nom, la *Foa-Fonwary*. Le concours devait tout d'abord être uniquement pénitentiaire, mais la colonie libre réclama le droit d'y prendre part. Entendre, c'est obéir, dit l'Oriental; aussi s'empressa-t-on de mettre tout en œuvre, non plus pour constater les progrès réalisés par les concessionnaires, mais pour démontrer la supériorité de l'élément électeur et éligible sur l'élément *convict*.

On fréta des bateaux, on les pavoisa; gouverneur en tête, les élus, les notables et beaucoup de curieux s'embarquèrent pour aller

assister à ce tournoi pacifique entre nobles et vilains. Trop de zèle! Jamais déconfiture ne fut plus lamentable. L'élégant pavillon réservé à la colonisation libre était à peu près vide; en revanche, les hangars destinés à la colonisation pénale étaient bondés de produits variés et remarquables. Il fallut bien se rendre à l'évidence et accepter la « leçon de choses » qu'on avait provoquée soi-même; elle prouvait, par un argument sans réplique, que l'avenir de la Nouvelle-Calédonie est intimement lié à celui de la colonisation pénale.

Et nunc erudimini. Cela vaut la peine qu'on y réfléchisse et que l'on consente à voir ce qui crève les yeux, c'est-à-dire qu'on a fait fausse route en assimilant une colonie pénitentiaire à une colonie quelconque, peuplée d'émigrans ordinaires; qu'on s'est trompé lourdement en négligeant ou en combattant l'œuvre de la régénération des criminels.

C'est cependant grâce à elle, — on ne saurait trop le redire, — qu'en moins d'un demi-siècle on a fait de cinq ou six cabanes de pêcheurs perdus au fond d'un golfe la superbe capitale de Victoria, Melbourne, qui compte aujourd'hui quatre cent mille habitans. En employant une méthode analogue, ne pourrions-nous pas, nous aussi, de cette petite île qui figure sur les atlas soulignée d'un trait bleu ou rouge, créer, — toutes proportions gardées, — une seconde Australie?

Je pense avoir prouvé que nous possédons tous les élémens de succès; il ne nous manque, pour les mettre au point, qu'un peu d'énergie et la volonté d'accomplir quelques réformes. Et c'est pourquoi, lorsqu'on a vu les choses de près, on ne saurait s'empêcher d'enrager en pensant qu'il faudrait relativement peu de temps pour qu'une ville florissante prît la place de ce village très laid, mais admirablement situé, appelé Nouméa, dont les édifices publics sont des cabanes, et dont les maisons, couvertes de zinc, jetées comme au hasard, ressemblent, comme on l'a dit, « à des boîtes à vermout; » pour donner de la vie à son magnifique port; pour voir s'élever des usines au milieu des landes que parcourent, seuls, les troupeaux sauvages... Voilà qui serait fait pour procurer à notre commerce d'immenses avantages, résultat assurément digne de tous les efforts. Mais l'épanouissement de ce beau pays aurait une conséquence d'une portée bien plus haute encore : je veux parler de notre influence politique et de notre puissance militaire.

Actuellement, notre marine ne possède plus en Océanie un seul port où elle puisse ravitailler et réparer ses vaisseaux: une hélice vient-elle à se fausser, une pièce de machine à se briser, il faut

avoir recours aux ateliers anglais et aller prendre son tour pour entrer dans un bassin australien.

Lorsque la rade de Nouméa, — assez grande pour contenir plusieurs flottes et défendue contre les tempêtes et contre l'ennemi par sa double ceinture de récifs, — sera pourvue de warfs, de cales de radoub, et d'un arsenal, nous aurons dans le Pacifique un poste d'observation invulnérable et le point de repère le plus enviable.

Croyez-vous que les hommes à qui on devra cette transformation n'auront pas rendu plus de services à la République qu'en se mettant, pour obéir à je ne sais quel scrupule de faux libéralisme, à la remorque d'une poignée de politiciens d'exportation?

Si je ne me trompe, le programme peut se résumer ainsi:

Comme règle générale, employer les forçats au profit exclusif de l'État; les soumettre à une gradation raisonnée de sévères épreuves qui permette d'opérer, parmi eux, une sélection; transformer en colons tous ceux qui auront donné des témoignages irrécusables d'amendement et qui satisferont à certaines conditions de capacité, d'âge, de vigueur physique; leur faciliter les moyens de se constituer un foyer; exercer avec le plus grand soin le droit de tutelle sur les nouvelles familles; instruire les enfans et leur apprendre un métier.

En un mot, garder une puissante main-d'œuvre en utilisant les dix mille transportés maintenus au bagne et, par un large développement donné à la colonisation pénale, fournir au pays des habitans qui lui manquent.

PAUL MIMANDE.

LE VOYAGE

DE

L'IMPÉRATRICE CATHERINE II

EN CRIMÉE

D'APRÈS UNE RELATION INÉDITE (1)

Grâce au prince de Ligne et au comte de Ségur, peu de faits mémorables du règne de l'impératrice Catherine II sont plus célèbres, en France, que son voyage de Crimée en 1787. Si nous exhumons aujourd'hui un troisième récit de cette marche triomphale à travers des contrées, alors si récemment soumises, ce n'est point que leur auteur, lui aussi témoin oculaire, ait eu la prétention de rivaliser, la plume à la main, avec ses spirituels amis. Écrivant, chaque soir, à sa femme, en hâte et sans nul apprêt, pour elle et pour lui seuls, ce qui l'avait frappé dans la journée, il ne prévoyait certainement pas que le public dût être jamais admis dans ses confidences. Il n'est donc point question ici d'une composition plus ou

(1) Les pages qui suivent font partie d'un ouvrage qui paraîtra prochainement sous le titre : *le Prince de Nassau-Siegen,* d'après sa correspondance originale inédite de 1784 à 1789.

moins complaisante, ou de mémoires rédigés après coup, mais bien d'un reflet immédiat d'impressions réellement reçues. Les incorrections, en ce cas, sont presque un mérite de plus, puisqu'on doit y voir une garantie de la spontanéité, de l'abandon, et par conséquent de l'entière sincérité de celui qui, en se relisant à tête reposée, eût sans doute introduit bien d'autres modifications dans sa rédaction primitive.

Le prince Charles de Nassau-Siegen, à qui nous allons emprunter cette nouvelle relation, n'est guère connu du lecteur français que par quelques aventures de sa jeunesse ou par son rôle actif, — singulièrement dénaturé par plusieurs, — dans les affaires de l'émigration.

Assez justement surnommé par ses contemporains : un paladin au XVIIIe siècle, compagnon à vingt ans de Bougainville dans son fameux voyage autour du monde, un des héros du siège de Gibraltar, prince allemand, né sujet français, officier-général en France et en Espagne en attendant qu'il devienne amiral russe, cinq fois victorieux à la tête des escadres de la grande Catherine, la plupart des écrivains qui ont eu à parler de lui, en passant, en ont fait, — à vrai dire, — un portrait de fantaisie où les singularités incontestables de son caractère et celles de sa vie sont surtout mises en relief. Vu de plus près, jugé du moins sur sa correspondance jusqu'à ce jour inédite et où il se livre absolument, puisque, pendant près de cinq années des plus importantes de sa carrière, il a écrit presque chaque jour, on trouvera peut-être qu'il mérite mieux. La seule partie de cette correspondance qui nous ait été conservée ne commence, malheureusement, que lorsqu'il a déjà trente-neuf ans et à l'époque de sa vie où, attiré en Pologne par suite de son mariage et, depuis, en Russie, il ne fit plus en France que de rares et courts séjours.

Introduit par l'amitié subite — on serait tenté de dire par l'engouement — qu'il inspira au prince Potemkin dans la faveur et dans le cercle intime de l'impératrice, la Russie devint pour lui une nouvelle patrie, du moment surtout où il eût été assez heureux pour acquitter par des services éclatans sa dette de reconnaissance. — Mais son dévoûment exalté pour Catherine ne lui fit jamais oublier ni ses sympathies pour la Pologne où il s'était constitué bénévolement le champion de l'autorité méconnue de Stanislas-Auguste, longtemps son ami, ni son attachement pour la France.

Convaincre la Pologne qu'elle a tout à redouter des convoitises de la Prusse, et qu'un rapprochement sincère, alors possible, avec la Russie lui permettrait seul de mener à bien la grande œuvre de ses réformes intérieures ; détacher la France de ses liens séculaires

avec la Turquie dont un récent voyage à Constantinople lui a laissé mesurer la décrépitude, à ses yeux, incurable ; voir substituer aux systèmes alors adoptés par les cours de l'Europe une quadruple alliance de la France, de la Russie, de l'Autriche et de l'Espagne ; et, enfin, comme couronnement de ces beaux rêves, trouver pour lui-même, dans la conflagration qui n'eût pu manquer d'être une des premières conséquences de pareilles révolutions politiques, une illustre occasion de se signaler et d'acquérir de la gloire, cette passion de sa vie ; tels sont les vœux ardens, — ses idées fixes, — dont sa correspondance porte sans cesse l'expression. Il mettra à leur service toutes ses facultés, toute sa rare ténacité, d'accord, du reste, comme nous le verrons, sur la plupart de ces vues, avec M. de Ségur, son intime ami de tout temps, alors ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg.

A ne point se rappeler ces indications sommaires, on risquerait de ne pas bien saisir certains passages du récit qu'on va lire, de même qu'on aurait, sans doute, quelque peine à s'expliquer la situation absolument exceptionnelle de son auteur auprès de l'impératrice, si nous n'ajoutions quelques mots encore pour indiquer les motifs et l'origine d'une si étrange faveur.

Quand le prince de Nassau vit pour la première fois le prince Potemkin, c'était au commencement de décembre 1786. Potemkin n'avait alors qu'une pensée : son grand coup de théâtre. L'entreprise, à la vérité, n'était pas ordinaire. Il ne s'agissait, on le sait, de rien moins que de faire voir à l'Europe l'immense steppe qu'on croyait à peine conquise se peuplant tout à coup et se civilisant comme par enchantement pour acclamer ses vainqueurs. L'impératrice qui, sur la foi de son ministre, n'avait pas hésité à convier à ces fêtes invraisemblables non-seulement les ambassadeurs de France, d'Angleterre et d'Autriche, le comte de Ségur, lord Fitz-Herbert et le comte de Cobentzel, mais l'empereur Joseph II lui-même, devait partir de Czarkoe-Selo dans les premiers jours de janvier. Potemkin n'avait donc plus que le temps de jeter un dernier coup d'œil, dans une rapide inspection, sur tous les préparatifs de cet audacieux voyage, et il était déjà en route pour cela quand le prince de Nassau l'atteignit à Krementchul.

Celui-ci, inconnu personnellement de Catherine, tenu même par elle en suspicion depuis sa course à Constantinople, n'avait aucun titre à être admis dans son cortège, honneur que venait d'obtenir un autre de ses amis, le prince de Ligne. Il n'y prétendait pas. Mais ayant reçu, depuis peu, du gouvernement russe, grâce à l'amicale intervention du comte de Ségur, un privilège relatif à l'écoulement de certains produits de ses terres de Podolie, il profitait

tout simplement du passage à sa portée du prince Potemkin pour aller le remercier. Il était bien aise, d'ailleurs, d'un prétexte qui, en lui permettant d'entrer en relations directes avec le tout-puissant ministre, lui donnerait peut-être quelques chances d'être employé, un jour, si la seule guerre alors probable en Europe, celle des Russes et des Turcs, venait à éclater. Mais une telle faveur impliquait au préalable la conquête à un haut degré d'une confiance et d'une sympathie connues pour se prodiguer peu, surtout vis-à-vis d'étrangers ; or, dans son dévoûment pour Stanislas, le prince de Nassau n'avait pas su, quand il avait parlé au roi de la visite qu'il projetait, se refuser à une mission particulièrement délicate et la moins faite, selon toute probabilité, pour lui valoir un bon accueil.

L'année précédente, son heureuse intervention auprès de Joseph II, en éclairant Stanislas sur les sentimens réels de ce prince, avait suffi pour déjouer les intrigues des factions polonaises qui se prévalaient de l'appui de l'Autriche. Ces mêmes factions, maintenant, se prétendaient assurées de celui de la Russie, depuis surtout qu'elles étaient parvenues à intéresser à leur querelle le comte Branicki, neveu par sa femme et l'un des favoris du prince Potemkin. L'attitude de la Russie justifiait, à la vérité, leur confiance. Elle mettait dans la position la plus fausse le malheureux roi qui, rivé par ses antécedens à la politique de sa redoutable voisine, tenu en tutelle par son ambassadeur, menacé par ses armées dont un régiment occupait encore une de ses provinces, au grand scandale des patriotes, souffrait de tous les inconvéniens de cet écrasant patronage sans obtenir, comme compensation, tout au moins des égards.

Au cours de son voyage, Catherine devait longer la frontière de Pologne. Stanislas s'était empressé d'annoncer son intention d'aller la saluer à son passage. Sa lettre était restée sans réponse. Fallait-il renoncer à un projet déjà public ou s'exposer à courir au-devant d'un affront ? Question capitale pour le roi, mais non moins palpitante pour les principaux chefs de l'opposition, réunis, à ce moment, chez le comte Branicki à Bielacerskief, où Potemkin, — ils avaient soin de le dire bien haut, — leur avait promis de s'arrêter au retour de son inspection.

Comment le prince de Nassau, en quelques jours, sut-il gagner à la fois et sa propre cause et celle de Stanislas au point de pouvoir complètement rassurer celui-ci, et de s'être fait pour lui-même du fantasque et ombrageux ministre de Catherine plus qu'un protecteur, un véritable ami ? Nous n'avons pas à le demander, ici, à sa correspondance. Qu'il nous suffise de dire que

Potemkin lui a tout accordé : et la promesse du retrait immédiat du régiment russe cantonné en Pologne, et celle du meilleur accueil pour le roi, jusqu'au sacrifice personnel de la visite à Bielacerskief qu'il ne fera point pour éviter les interprétations fâcheuses. Bien plus ; telle est l'intimité qui s'est tout de suite établie entre eux et pour longtemps, que les voilà partant tous deux sur le même traîneau pour aller visiter ensemble les lieux qu'ils doivent revoir quelques semaines plus tard, car le prince de Nassau sera, lui aussi, du grand voyage. C'est Potemkin qui le veut ainsi; et quand, toujours inséparables, ils rejoignent l'impératrice déjà parvenue à Kief, c'est lui qui, présentant à Catherine son nouvel ami, la dispose si bien en sa faveur qu'elle fait plus que de l'inviter à l'honneur de l'accompagner; elle lui laisse à peu près entendre que, si la guerre survenait, un commandement important lui serait donné.

Le long arrêt à Kief, — arrêt qui se prolongea près de deux mois et demi, — fut la partie la moins intéressante de cette fameuse excursion digne des *Mille et une Nuits*. Comme, à partir de Kief, on devait naviguer sur le Dniéper, force était de se résigner à attendre la fonte des glaces. Seule, l'opposition polonaise se réjouit, tout d'abord, d'un retard lui donnant le temps de préparer à sa façon l'entrevue qu'elle n'avait pas pu empêcher entre l'impératrice et Stanislas, puisqu'il était maintenant décidé qu'à la reprise du voyage les deux souverains devaient se rencontrer à Kanief. Le brusque changement des dispositions du prince Potemkin ne permit pas, il est vrai, à ceux qui jusque-là s'étaient crus le mieux fondés à compter sur sa protection, de s'illusionner bien longtemps sur la portée de leurs intrigues, ni sur la nouvelle influence qui les annihilait. Mais Potemkin n'admettait de personne, — ses plus proches le savaient bien, — la moindre manifestation de résistance à ses volontés, et ce ne fut pas une des jouissances les moins piquantes du prince de Nassau, pendant ce long arrêt, que de voir les prévenances, à son égard, de ceux qu'il contrecarrait et irritait au plus haut point, forcées de redoubler avec leur dépit. Pour lui, charmé de son début, présage de succès meilleurs encore, si bien traité par l'impératrice qu'il s'est vu admis, presque immédiatement après sa présentation, au rare honneur de dîner chaque jour avec elle, « à cette petite table ronde, écrit-il à sa femme, où il n'y a jamais plus de dix à douze personnes qu'elle met à son aise, » la patience à Kief fut donc probablement assez facile, d'autant plus qu'il retrouvait ses deux intimes amis, Ségur et le prince de Ligne. Mais pour la souveraine, pour sa cour, comme pour les ambassadeurs invités à l'accompagner,

on conçoit qu'ils aient moins goûté cette halte interminable dans une ville de province, malgré les fêtes de tout genre qui s'y succédaient chaque jour, et l'on devine la satisfaction générale quand, le Dniéper dégelé, le cortège impérial peut enfin reprendre sa marche, monté, cette fois, sur sept galères merveilleuses, étincelantes de soie et d'or, suivies de plus de quatre-vingts bâtimens ; « la flotte la plus pompeuse, — selon M. de Ségur, — qu'un grand fleuve ait jamais portée. »

« Nous partons décidément le 22 (vieux style), lendemain de la fête de l'impératrice, s'empresse aussitôt d'écrire le prince de Nassau. J'ai fait partir aujourd'hui mes gens, ne gardant qu'un valet de chambre, car je vais sur la galère du prince Potemkin, où nous serons très serrés. Nous aurons avec nous Branicki et sa femme avec Scawronski et la sienne. » — La comtesse Scawronska et la comtesse Branicka étaient toutes deux nièces du prince Potemkin. — « Mais j'aime mieux être moins bien avec le prince qui m'aime vraiment, malgré mes compagnons de galère qui me détestent bien. »

Et le lendemain : « Nous partons décidément le 3 mai (nouveau style). Nous serons, je crois, le 5 à Kanief. Il n'est pas encore décidé, le temps que l'on y sera ; je ne crois pas que cela soit bien long. L'impératrice est très embarrassée de l'entrevue, mais les affaires iront bien. »

Quoique le voyage en Crimée proprement dit ne débute réellement qu'au départ de Kerson, nous laisserons le prince de Nassau commencer ici son récit. Ses lettres, on l'a déjà dit, sont toutes adressées à la princesse, sa femme, alors à Varsovie.

« Ce 21/2 mai 1787.

« Nous partons demain, ma princesse ; je n'ai que le temps de vous écrire quatre mots parce que c'est aujourd'hui fête de l'impératrice et qu'il faut prendre congé du maréchal Romanzof et de tout ce qui reste ici. Adieu, je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur. »

« Kief, 3 mai.

« A midi, l'impératrice sera sur sa galère. L'on ne regrette pas Kief. Moi je regrette la table ronde qui m'a mis à même de connaître l'impératrice comme je n'aurais jamais pu le faire partout

ailleurs, et, en vérité, je l'admire tous les jours de plus en plus; car l'on ne peut se faire une idée de la simplicité qu'elle met dans toutes ses formes. Sa conversation est charmante et, lorsque l'on parle de choses sérieuses, alors, sans le vouloir, elle laisse échapper des traits qui caractérisent toujours l'étendue de son esprit et sa justesse. Cela serait un des particuliers les plus aimables qu'il n'y eût eu. Le prince Potemkin nous quittera à Kanief pour aller attendre l'empereur à Krementchul; mais c'est l'heure d'aller à la cour pour le départ. Adieu, ma princesse. Je vous écrirai de Kanief où je verrai le roi sûrement très content, car son entrevue doit lui assurer un règne plus heureux que par le passé. Tout est bien disposé pour lui, je n'en puis pas douter. »

« Il est huit heures du matin. Je viens de me lever pour vous écrire pendant que tout le monde est occupé : le prince à dormir, Branicki et Scawronski à en faire sans doute autant, et Stackelberg à réfléchir sur la bizarrerie des choses de ce monde. Il est vrai que notre réunion dans cette galère est une des choses les plus singulières. Nous y sommes très bien, mais si ensemble qu'il faut beaucoup d'intimité pour ne pas se gêner. Voici la distribution de nos appartemens avec le dessin. Vous verrez que tout le monde doit passer par la chambre du prince et par la mienne, et que Branicki et sa femme sont obligés de passer par chez moi pour communiquer; aussi sommes-nous, pour le moment, les meilleurs amis du monde. Le prince A; moi B; Branicki C; Stackelberg D; la Branicka E; la Scawronska et son mari F. Notre galère, qui est la plus grande et la plus ornée, est celle que devait monter l'impératrice qui a choisi celle qui était destinée à l'empereur.

« Nous nous embarquâmes hier, à midi, après avoir visité trois églises. Nous arrivâmes à la salle à manger où nous trouvâmes une table de cinquante couverts et un très bon dîner avec une musique à vent excellente que l'impératrice a fait venir de Pétersbourg. Le canon de la place, les cris du peuple, qui était sur le rivage, des femmes, des musiques dans des bateaux, le plus beau temps du monde, tout se réunit pour nous donner un superbe spectacle. A trois heures, on leva l'ancre et nous nous arrêtâmes à six heures. Nous nous rendîmes à la galère de l'impératrice où nous restâmes avec elle jusqu'à neuf qu'elle alla se coucher, et, nous à la salle à manger où nous trouvâmes un souper égal au dîner. De là nous revînmes chez nous causer et nous coucher. Je vous manderai demain matin les détails de la journée. Le prince est éveillé, je vais entrer chez lui avant qu'il n'y ait personne; c'est le moment où nous causons et c'est toujours intéressant.

« L'on s était mis en marche à quatre heures du matin, tandis que nous dormions, et, comme il y avait quelques bâtimens en arrière, l'on mouilla à neuf heures, étant à vingt-trois verstes de Kief. J'entrai chez le prince à dix heures. A peine y étais-je qu'il y eut signal de chez l'impératrice qui nous demandait. Le prince poussa sa toilette pendant laquelle il parla de la Pologne et du roi dans les termes que nous pouvons désirer. Stackelberg y était. Nous arrivâmes chez l'impératrice qui était fort gaie. A midi, nous montâmes en canot pour aller dîner. Après, l'impératrice rentra chez elle, et j'allai avec Ligne et Ségur à leur galère où Ligne nous lut sa conversation avec le feu roi de Prusse. Nous lûmes aussi « le dialogue de Jupiter et du cynique » de Lucien. L'on nous fit, à six heures, le signal d'aller chez l'impératrice, mais les cuisines étant restées en arrière, elle avait envoyé tous les bateaux pour les remorquer, et nous restâmes aux arrêts jusqu'à huit heures que nous pûmes arriver chez l'impératrice qui avait un peu d'humeur de ce que, les cuisines étant restées en arrière, l'on se passerait de souper. A neuf heures, l'on se retira. Tout le monde se rendit chez le prince Potemkin, excepté Branicki, Cobentzel et moi à qui Momonof proposa de rester pour faire un whist et le mauvais souper qu'il se procurerait. A peine étions-nous à jouer dans le petit salon de l'impératrice qu'elle entra déshabillée, décoiffée, et prête à mettre son bonnet de nuit. Elle nous demanda si elle ne nous gênerait pas. Elle s'assit près de nous, fut très gaie et d'une amabilité charmante. Elle nous fit des excuses sur son déshabillé, qui était cependant des plus galans; il était de taffetas abricot avec des rubans bleus. De n'avoir rien sur la tête lui donnait l'air plus jeune; elle était très fraîche. Je lui dis que je n'avais vu aucun habit lui aller si bien. L'on vint avertir que la chaloupe portait le dîner de M. Momonof, elle en fut enchantée; elle resta avec nous jusqu'à dix heures et demie que nous nous mîmes à table où nous eûmes un très bon souper. Je suis rentré chez moi à une heure et demie, il en est neuf. Je vais me lever, car l'on commence à se remuer. Je veux voir le prince seul, car nous arrivons, ce soir, à Kanief, et j'ai mandé au roi que j'arriverais avant les autres pour pouvoir lui dire ce que je ne lui aurais pas écrit, quoiqu'il ait eu bien des lettres de moi qui, toutes, étaient telles qu'il pouvait les désirer, car je n'ai eu que des résultats heureux à lui annoncer. Il fera tout ce qu'il voudra. Adieu, ma princesse; à demain.

« Il est cinq heures du matin; je m'habille pour aller à Kanief

dans un petit bateau qui me fera arriver trois heures avant les galères. Ligne y vient avec moi. Je fais des vœux pour que l'impératrice ne puisse pas y arriver pour dîner; car elle y passerait alors la journée de demain. Le prince Potemkin me le disait hier soir et faisait les mêmes vœux que moi. Mais l'ambassadeur de l'empereur est, toute la journée, à dire que son maître part aujourd'hui de Léopol, et cela fait presser l'impératrice qui l'a déjà fait attendre longtemps. Comme elle veut aller par eau jusqu'à Kerson et passer les cataractes, elle sera plus longtemps en chemin qu'elle n'avait compté. A sa place j'en ferais bien autant, car je n'ai rien vu de plus charmant que cette manière de voyager. C'est vraiment une fête continuelle et des plus superbes: une société charmante, — car Ligne et Ségur y font grand bien, — voyager sans s'en apercevoir que par les changemens de tableaux, bonne chère, l'impératrice plus aimable que jamais, passant avec elle depuis onze heures jusqu'après le dîner et depuis six heures jusqu'à neuf. Hier, je n'allai pas chez Momonof parce que je voulais causer avec le prince relativement au roi que je vais voir. Il sera reçu avec le plus grand cérémonial; les galères seront en bataille et le salueront du canon. Tous les canots iront le chercher avec les grands officiers de l'impératrice. L'on a fait préparer des tables pour toute sa suite. Tous les seigneurs qui sont avec lui dîneront avec l'impératrice. L'on a mis pour cela la suite de l'impératrice à une autre table, et, malgré l'ambassadeur de l'empereur, je ne désespère pas que, si même l'on arrive aujourd'hui à dîner, l'on ne reste demain. Cela dépend de l'aise où le roi la mettra. D'ailleurs il fera pour ses affaires à peu près ce qu'il voudra. Je vous écrirai après l'entrevue. Adieu, me voilà coiffé; je vais vite partir.

« Quoique l'impératrice ait vu le roi avec grand plaisir, elle n'en a pas moins été embarrassée. Le cérémonial la fatigue, et la séparation s'est faite aujourd'hui même; mais les affaires du roi iront bien. Il a dans le prince Potemkin un ami et n'en doute pas. Il est deux heures du matin. Nous venons de Kanief où nous avions été souper. Le prince Potemkin est déjà parti pour Krementchul, et, nous, nous partirons à quatre heures du matin; mais, moi, alors je dormirai; car je n'en puis plus de fatigue. Bonsoir. Il est temps de dormir; je n'en puis plus; je n'ai plus que la force de vous embrasser.

« *P.-S.* — L'impératrice a envoyé l'ordre de Saint-André au roi, comme elle l'a donné au roi de Suède lorsqu'il a été à Saint-Pétersbourg. »

La correspondance du prince de Nassau s'interrompt brusquement ici, soit que les lettres suivantes aient été égarées, soit qu'il n'ait pas écrit de quelques jours. Son récit ne reprendra qu'au moment où Catherine entrera en Crimée. Plus rien donc sur l'entrevue de Kanief, cette rencontre préparée avec tant de zèle et où, en somme, Stanislas, comme le remarque le prince de Ligne, qui lui rend du moins le service de relever ses jolis mots, a dépensé trois mois et trois millions pour voir l'impératrice pendant trois heures.

En atteignant Krementchul, on quittait le gouvernement du maréchal Romanzof pour entrer dans celui du prince Potemkin. Pas un mot sur les féeries qui, dans le plan de l'organisateur de cet étrange voyage, devaient surtout commencer là.

Rien non plus sur l'arrivée inopinée de Joseph II, — ou plutôt du comte de Falkenstein ; — et, ici, la lacune est d'autant plus regrettable que le prince de Nassau eût pu nous donner des détails plus curieux. Joseph II, n'ayant pas trouvé Catherine à Kerson, part presque seul à travers la steppe comptant la surprendre à Kaydac. Mais, avertie à temps, l'impératrice a quitté sa flottille et, montant précipitamment dans une voiture où elle n'emmène avec elle que le prince Potemkin, le comte Branicki et le prince de Nassau, elle accourt au-devant de lui. C'est près de la cabane isolée d'un cosaque, en plein désert, que se rencontrent les deux grands souverains ; puis, revenus ensemble à Kaydac, ils auraient dû, dit M. de Ségur, grâce à un accident qui empêche leur escorte de les y rejoindre avant le lendemain matin, se passer de souper, « si Potemkin, Branicki et Nassau ne leur avaient fait, comme ils le purent, un repas qui fut très gai, mais aussi détestable qu'on pouvait l'attendre de si nobles cuisiniers. »

Rien enfin sur un incident qui dut cependant, à son heure, préoccuper singulièrement le prince de Nassau, puisqu'il faillit arrêter son voyage dès Kerson, en coupant court bien mal à propos à la bienveillance, de jour en jour plus sensible, affectée par Catherine pour tous ceux qu'elle savait souhaiter un rapprochement plus marqué de la Russie et de la France : disposition toute nouvelle chez elle et, peut-être, la meilleure explication du succès si subit du prince de Nassau.

Quand M. de Ségur avait quitté Czarkoe-Selo avec l'impératrice, tous deux venaient de signer un traité de commerce. Dans la pensée de M. de Ségur, ce n'était là que le premier pas vers une alliance complète et formelle des deux nations. A ses yeux, comme aux yeux du prince de Nassau, une guerre entre la Russie et la Porte était inévitable, sinon imminente, et, convaincu d'avance, sur des rensei-

gnemens d'ailleurs exagérés, de l'infériorité des forces de la Turquie et aussi de l'impossibilité où se trouvait la France, à ce moment, de secourir efficacement son antique alliée, il en était venu à cette conclusion singulière que le meilleur moyen, le seul à notre portée, de sauvegarder au moins les intérêts essentiels de l'empire ottoman, c'était de l'abandonner, une union intime avec la Russie pouvant seule nous donner le droit de lui faire accepter, au lendemain d'une campagne heureuse, des conseils de modération. Joseph II, quelque désireux qu'il fût de s'étendre un peu, lui aussi, aux dépens des Turcs, se disait prêt à nous seconder le jour où, liés aussi avec lui, et sans nous être opposés *a priori* à voir la Russie ajouter quelques complémens nécessaires, — Oczakof, par exemple, — à ses récentes et définitives conquêtes de Crimée, nous prétendrions l'empêcher de s'approcher trop près de Constantinople.

Malheureusement le cabinet de Versailles, tout à ses difficultés du dedans, n'était guère en situation de changer ainsi l'orientation de sa politique extérieure et de s'arrêter résolument à tout autre parti qu'à celui de laisser les choses aller à l'aventure. De là, des hésitations, des contradictions rendant parfois bien délicat le rôle d'un ambassadeur qui n'avait point, comme aujourd'hui, de fil télégraphique pour le tenir au courant des variations de son gouvernement. On était à Kerson depuis quelques jours, quand l'impératrice annonça tout haut son intention de pousser jusqu'à Kinburn en traversant le golfe du Liman, vaste embouchure du Dniéper. C'était passer presque sous les murs d'Oczakof et opérer, en quelque sorte, une reconnaissance du territoire turc. La tentative était hardie; mais l'empereur avait applaudi, et M. de Ségur, encouragé par ses instructions à continuer ses avances, n'avait rien objecté non plus, quand on apprend tout à coup que, probablement sur les conseils d'un autre ambassadeur de France, non moins autorisé que M. de Ségur, — M. de Choiseul-Gouffier, alors ministre à Constantinople, — une escadre ottomane est venue, dans la nuit, mouiller au milieu du golfe, barrant ainsi le passage à Catherine et l'obligeant à revenir sur sa résolution. Mais laissons le prince de Ligne, témoin de ce contre-temps, qui eût pu tourner au tragique, nous le dépeindre à sa manière:

« L'impératrice nous a permis, au prince de Nassau et à moi, comme amateurs et peut-être connaisseurs, d'aller reconnaître Oczakof et dix vaisseaux turcs qu'on est venu placer très malhonnêtement au bout du Borysthène comme pour arrêter notre navigation au cas où Leurs Majestés Impériales voulussent aller par eau jusqu'à Kinburn. Quand l'impératrice eut vu la position de cette

flotte sur la petite carte qu'on lui présenta, Nassau lui offrit ses services pour l'en débarrasser. L'impératrice donna une chiquenaude au papier et se mit à sourire. Je regarde cela comme un joli avant-coureur d'une jolie guerre que nous aurons bientôt, j'espère...

« ... Vous savez, dit l'impératrice, que votre France, sans savoir pourquoi, protège toujours les musulmans. » Ségur pâlit; Nassau rougit; Fitz-Herbert bâilla; Cobentzel s'agita et je ris... Quand je parle de mes espérances à ce sujet à Ségur, il me dit: — Nous perdrions les Échelles du Levant. Et je lui réponds: — Il faut tirer l'échelle après la sottise ministérielle que vous venez de faire par votre confession générale de pauvreté à l'assemblée ridicule des notables. »

Mais puisque la correspondance du prince de Nassau ne reprend qu'à son entrée en Crimée (ou plutôt en Tauride, comme on disait alors pour plaire à Catherine, de même que le Dniéper était redevenu autour d'elle le Borysthène; le prince de Ligne allait même jusqu'à changer Kief en Kiovie), arrivons tout de suite à ce moment-là.

« Comme le gouvernement de Tauride est la partie de notre voyage la plus intéressante, je vais en faire le journal afin, ma princesse, que vous sachiez ce que nous faisons dans ce beau pays.

« Nous avons déjeuné avec l'impératrice et je suis parti avec le prince Potemkin. Après avoir passé le Borysthène, nous trouvâmes les enfans des principaux Tartares qui venaient pour complimenter Sa Majesté. Nous leur parlâmes, puis nous continuâmes jusqu'à trente verstes du pont de pierre où nous devions coucher. Trois mille Cosaques du Don avec leur ataman nous attendaient là. Nous passâmes d'abord devant leur front qui est fort long, leur ordre de bataille étant sur un seul rang. Dès que nous les eûmes dépassés, ces trois mille hommes partirent à toute course, passèrent notre voiture en poussant leurs cris à leur manière. La plaine se trouva couverte en un instant et forma le spectacle le plus militaire et le plus susceptible d'animer que j'aie vu. Ils nous conduisirent jusqu'au relais, c'est-à-dire une douzaine de verstes, et ils s'y remirent en bataille. Dans le nombre, il y avait un poulque de Kalmouks ressemblant exactement à des Chinois. Arrivés au pont de pierre, nous y trouvâmes une jolie maison bâtie dans un petit fortin fait en terre situé au bout du pont, bâti par les Grecs, et trente tentes plus belles les unes que les autres pour nous loger. L'impératrice arriva escortée, comme nous l'avions été,

par les Cosaques. Comme nous la voyons venir de six verstes, cette plaine, couverte de cette fourmilière d'hommes qui couraient à toute course en conservant dans leur désordre leur manière d'attaquer et de se soutenir, formait ce que j'ai vu qui ressemble le plus à une bataille. L'impératrice arrivée, l'empereur ne cessait pas de dire le plaisir que les Cosaques lui avaient fait. L'impératrice, qui ne s'attendait pas à les voir, dit au prince : — Voilà un de vos tours. Il voulut leur donner une représentation de ce que nous avions vu. Les Cosaques, qui avaient déjà fait trente verstes à toute course, reprirent encore la petite guerre devant l'impératrice et l'empereur qui vinrent sur le rempart pour les voir. Il ne fut question, toute la soirée, que des Cosaques. L'empereur fit beaucoup de questions à l'ataman, qui lui dit, entre autres choses, qu'ils faisaient ordinairement soixante verstes par jour, en voyageant, ce qui fait quinze lieues de France. Il n'y a pas d'autre cavalerie, en Europe, qui puisse le faire.

« A neuf heures, l'impératrice et l'empereur se retirèrent et nous allâmes souper. L'empereur était enchanté et disait du prince Potemkin tout ce qu'il mérite qu'on en dise; mais j'aurais trop à écrire si je vous le rendais; il est trop tard et vous savez ce que j'en pense. Le prince Potemkin est venu un moment dans la tente où Ligne et moi logions, et, de là, nous avons été causer une heure dans la sienne. »

« Ce matin, je me suis levé à six heures ; et, à sept, nous nous sommes rendus dans le salon de l'impératrice où les officiers de cosaques étaient déjà. La femme de l'ataman arriva un moment après avec sa belle-sœur et sa fille qui est fort jolie. Elles étaient habillées de brocart d'or et d'argent. L'habit est très long et comme une soutane de nos prêtres qui se croiserait, au lieu de se boutonner. Le bonnet est de martre zibeline, le fond couvert de perles. Trois doigts de perles sur le front et une bande large de quatre doigts qui pend sur les joues jusqu'à la hauteur de la bouche, forment une coiffure des plus extraordinaires que j'ai vues. Elles avaient encore un grand collier de perles qui pendait jusqu'à la ceinture et attaché par-dessus l'habit qui couvre le col, et encore des bracelets. Elles furent présentées par Mme Branicka. Les officiers et deux cents vétérans, des cosaques à barbes blanches, baisèrent ensuite la main de l'impératrice, et nous partîmes.

« Nous trouvâmes les cosaques en bataille sur le chemin, et, avec le prince, nous prîmes les devans. Nous nous arrêtâmes, à Pérékop, dans la maison du commissaire du sel, où il y avait un bon déjeuner prêt. L'empereur y arriva; il était parti, à trois

heures du matin, pour visiter les lignes. Il les suivit depuis la mer Noire jusqu'à la partie de la mer d'Azow, appelée mer pourrie. Il y reconnut le lieu où le maréchal de Lascy y avait fait passer sa cavalerie lorsqu'il était entré en Crimée en 1737. Il revint très content de son voyage, et nous entretint avec sa facilité ordinaire jusqu'au moment où l'impératrice arriva. On lui fit voir toutes les espèces de sel dont une sent la framboise. De là nous remontâmes en voiture pour aller à la dînée ou l'on avait établi des tentes charmantes, après quoi, nous repartîmes tout de suite pour nous rendre à la couchée où il y avait des tentes à la tartare, mais très jolies. L'impératrice avait une maison en tentes dont elle a été enchantée. Nous avions tous chacun la nôtre ; cependant j'ai logé dans la même avec Ligne avec qui j'aime à causer. Nous y soupâmes avec Ségur. Mon cuisinier nous fit quelques petits plats. Le prince Potemkin, ne nous ayant pas vus à souper, vint nous y trouver. Nous allâmes encore causer un peu chez lui et, de là nous allâmes nous coucher. D'où nous sommes, l'on voit déjà les montagnes et, demain, nous allons entrer dans le beau pays. »

« Ce 30, Batchi-Séraï.

« Je sortis de ma tente à six heures et demie. L'empereur, qui se promenait depuis quatre, était avec le prince Potemkin. Il passa des chameaux attelés à des charrettes qui portaient des Tartares. Je me promenai une heure avec l'empereur, à voir et à parler aux Tartares qui étaient venus pour voir l'impératrice. A huit heures et demie, nous partîmes, c'est-à-dire le prince Potemkin et Branicki. Il y avait à la dînée des tentes situées dans un lieu charmant ; nous y déjeunâmes. Au moment où nous allions partir, l'impératrice arriva. Nous restâmes un quart d'heure avec elle, et nous repartîmes par un chemin qui, de pas en pas, devenait plus agréable. Nous trouvâmes une troupe de Tartares destinés à escorter l'impératrice et à la garder. Je n'ai rien vu de mieux monté. Elle était suivie d'un régiment tartare fort beau aussi. Et voilà ces mêmes Tartares qui se révoltaient contre Zimguerrai, parce qu'il voulait les enrégimenter et les discipliner! Les voilà au point que l'on leur confie la garde de l'impératrice et qu'elle est au milieu de mille Tartares prêts à la défendre!

« Le palais m'a paru bien plus agréable que lorsque j'y gelais de froid. Les fleurs, la verdure, tout le rend bien plus extraordinaire et plus charmant. L'impératrice arriva deux heures après nous. Elle était enchantée de tout ce qu'elle avait vu, et elle le fut aussi

de son palais. Nous parcourûmes tout le sérail où elle habite. De là l'empereur voulut voir le harem où je loge avec le prince Potemkin, et Ligne. Comme je connais tous les détours de ce palais, je l'y conduisis, puis je l'accompagnai chez lui. Il occupe la maison d'un frère du khan, où il est bien logé. Je ne pus m'empêcher de faire remarquer combien il était singulier que je me trouve mener l'empereur des Romains dans le harem du khan des Tartares. C'est, en effet, bien extraordinaire. Après un peu de toilette, nous allâmes voir les hurleurs qui s'étaient rassemblés à la mosquée. L'impératrice était trop fatiguée, mais l'empereur y vint; tout cela nous parut bien fou. Nous revînmes ensuite chez l'impératrice, qui fut très gaie. Elle était dans une grande salle très richement ornée, avec une devise en lettres d'or qui en fait tout le tour et qui dit en arabe : « les jaloux et les envieux auront beau dire : ni à Ispahan, ni à Damas, ni à Stamboul, on ne trouvera la pareille. » Dans cette salle sont des fleurs et des fruits en cire que fit M. de Tott, pendant son séjour en Crimée, auprès de Crim-Kéraï. Il en parle dans son livre. L'impératrice, à qui je les montrais, dit à l'empereur : « C'est assez extraordinaire que tout ce qu'a fait M. de Tott soit destiné à me revenir. Il avait fait deux cents canons à Constantinople, je les ai tous. Il a orné ce palais de fleurs, je les ai. Il est des destinées singulières. » Ségur entra. Elle se tut, rit beaucoup, et, se tournant vers moi, me dit : J'étais sur mon beau dire. L'empereur parla beaucoup du caractère qu'il y avait à s'être mis au milieu de mille Tartares et combien ceci devait contribuer à avancer l'entière civilisation de ce pays. Il est certain qu'il est fort beau de s'être fait escorter par des gens qui, autrefois, battaient l'armée russe et qui viennent à peine d'être vaincus.

« La nuit étant venue, toutes les montagnes qui entourent la ville furent illuminées de plusieurs cordons de lumière, ainsi que les maisons qui sont en amphithéâtre, ce qui fit un très beau spectacle. Nous soupâmes, et, me trouvant à côté du gouverneur, je lui parlai de l'accident qui avait manqué d'arriver à l'impératrice, et que l'empereur m'avait conté. On avait oublié d'enrayer la voiture; les chevaux, ne pouvant plus retenir, emportèrent le cocher qui fut au moment d'être culbuté. Comme c'était une calèche où l'on était huit, au train où l'on allait, tout aurait été tué ou estropié. Le gouverneur me dit que, de sa vie, il n'avait eu si peur. Les Tartares, qui croyaient la perte de la voiture inévitable, criaient : Que Dieu la sauve! Que Dieu la sauve! Quand l'impératrice saura cela, cela la dédommagera de l'inquiétude qu'elle a dû avoir, quoique l'on dit qu'il n'y parût pas sur son visage. Nous séjournons demain,

jour du prince Constantin. Je vais me coucher dans une des plus jolies chambres du harem que j'occupe avec Ligne. Je crois que nous parlerons un peu de celles qui ont dû habiter cette chambre avant nous. »

« Mon réveil a été charmant! Le plus beau temps possible, des arbres bien verts, des buissons de rosiers prêts à fleurir, des quantités de muguets, qui donnent, sous ma fenêtre, une odeur charmante, rendaient le divan sur lequel était mon lit délicieux! Cependant, je me suis levé de bonne heure. J'ai été voir le prince Potemkin et, de là, chez l'impératrice que j'ai suivie à la messe. Après quoi, nous avons baisé sa main avec les mirzas, les muftis, et les officiers tartares. L'on a dîné. De là j'ai conduit Ligne, Ségur et autres, voir les bois, un café et tout ce qu'il y a d'intéressant. Nous sommes revenus chez le prince qui a fait venir des danseuses arabes qui ont dansé des danses bien dégoûtantes, selon moi. Nous avons été ensuite chez l'impératrice, et, quand elle s'est retirée, l'empereur s'étant approché de l'endroit où Ségur, Ligne et moi étions à causer, nous avons eu une conversation politique bien intéressante. Il y a, en ce moment, une illumination superbe tout autour de la ville, et, demain, avant neuf heures, l'on monte en voiture pour aller dîner à Inkermann et coucher à Sévastopol : aussi la journée sera sûrement intéressante. »

« Ce 1er juin.

« Partis à neuf heures du matin, nous sommes arrivés, à midi, à Inkermann, où nous trouvâmes une jolie maison qui avait, en face, la rade de Sévastopol où l'armée navale était en bataille. L'empereur fut frappé, en arrivant, de voir un régiment tartare en bataille et derrière, une belle armée navale créés, tous deux, d'une manière presque magique. L'on dîna. L'escadre arbora le pavillon impérial que l'impératrice a donné au prince Potemkin. Il est le troisième particulier qui l'ait eu. A l'instant où l'escadre tira, l'impératrice se leva et but à la santé de l'empereur, en disant : « Il faut que je boive à mon meilleur ami. » Elle était auss heureuse qu'elle devait l'être en voyant sa puissance dans ces mers. L'on sortit de table ; j'embrassai le prince Potemkin de tout mon cœur. Ses succès me font autant de plaisir que si c'était moi qui les aie. Quand l'impératrice sortit, j'étais près d'elle; je lui dis que, si j'osais, je lui baiserais la main, tant j'étais ému de tout ce que

je voyais. « C'est le prince Potemkin, à qui je dois tout, — me dit-elle, — qu'il faut embrasser. » Pendant le dîner, elle avait dit à Stackelberg, devant qui j'étais, de me demander si je ne croyais pas que les vaisseaux que nous voyions fussent les mêmes que ceux que j'avais vus devant Oczakof. Je lui avais répondu que, bien loin d'être les mêmes, je croyais que ceux-ci mettraient les autres en poche, si elle l'ordonnait, et qu'ils y auraient d'autant moins de peine que, comme par la position qu'ils avaient prise, ils s'étaient empochés, l'impératrice n'aurait qu'à ordonner à son escadre de sortir pour les y enfermer. Elle avait ri. Après dîner, elle m'en reparla, et me dit : « Vous croyez donc que ce ne sont pas ces vaisseaux turcs que vous êtes allé voir? — Ce sont ceux, — lui dis-je, — qui n'attendent que vos ordres pour aller chercher ceux d'Oczakof. » Elle rit encore et dit à Ligne : « Croyez-vous que j'oserais? Oh! non, ce sont des gens bien redoutables! » L'empereur riait; mais tout cela ne me fait pas encore croire à la guerre pour le moment, quoique je croie que l'on en a bien envie ici.

« L'on monta en chaloupe. Nous passâmes devant l'escadre qui est composée de trois vaisseaux de 66 canons, trois frégates de 50 et dix de 40. Ils saluèrent l'impératrice de trois salves, ce qui était superbe, et nous arrivâmes à l'entrée du port. Vous ne pouvez pas vous peindre l'étonnement où l'on était de sa beauté et de tout ce que l'on y avait fait. J'étais dans la seconde chaloupe avec Mme Scawronska, Mlle Protasof, le grand-chambellan, Ligne, Ségur; notre premier mouvement fut d'applaudir. Un superbe escalier en pierre de taille se trouve au débarquement. De là, l'on arrive par une superbe terrasse à la maison de l'impératrice où nous arrivâmes avec elle. Elle ne cessait pas de dire qu'elle devait tout cela au prince Potemkin. Elle disait : « L'on ne dira plus, j'espère, qu'il est paresseux. »

« Après être restée une demi-heure avec nous, elle entra chez elle avec l'empereur avec qui elle fut seule, pour la première fois, depuis son arrivée. Un demi-quart d'heure après, l'on fit appeler le prince Potemkin. Ils furent tous trois un quart d'heure ; après, l'officier du génie chargé de fortifier la place étant venu avec des plans qu'il avait été chercher, l'impératrice, le prince et l'empereur rentrèrent chez elle avec l'officier du génie et ils y restèrent une demi-heure ; puis ils ressortirent et chacun alla ôter sa poussière.

« Ligne et moi revenions chez l'impératrice, lorsque nous fûmes passés par l'empereur qui y allait aussi. Il fit arrêter sa voiture, descendit, et, étant venu à nous, nous dit : « Allons faire un tour. »

Nous allâmes du côté du port marchand, qui est à l'entrée de la rade. Nous parlâmes beaucoup de la beauté de la position, de l'escadre, du prince Potemkin qu'il regarde comme un homme extraordinaire par son génie actif. Il me faisait beaucoup de questions et me disait souvent : « Vous qui êtes dans le secret. » Je riais, et je lui répondais. Il ne revenait pas de voir seize vaisseaux armés. Il me disait : « Je crois bien qu'ils ne seraient pas prêts à faire une longue campagne ; peut-être n'ont-ils pas leurs vivres et tous leurs équipages. Je l'assurai qu'ils étaient prêts à tout entreprendre, et qu'ils étaient entièrement armés. Il disait : « En vérité, il faut être venu ici pour croire ce que je vois. C'est en trois ans que tout ceci s'est fait, c'est incroyable! Si l'on m'avait bandé les yeux et que l'on m'eût amené ici de Vienne, sans voir l'impératrice et rien autre que ceci, je trouverais que cela aurait valu la peine de faire ce voyage, tant je suis enchanté de ce que je vois! — Moi, dis-je, je suis bien aise que monsieur le comte voie que je n'ai pas exagéré, lorsque je lui ai parlé de Sévastopol. » Enfin, notre promenade fut fort intéressante. Un vaisseau triestin, ayant reconnu le comte, tira du canon, ce qui lui déplut fort et lui fit ressouvenir d'aller joindre l'impératrice. Mais, comme elle n'était pas sortie, le prince Potemkin nous donna une chaloupe avec le commandant de la marine pour aller à bord des vaisseaux. Ségur y vint aussi, ainsi que le comte Kinsky qui accompagne l'empereur. Nous trouvâmes les vaisseaux beaux et bien armés, et par les questions que je fis au commandant, je fis répéter au comte Kinsky les mêmes choses que j'avais dites à l'empereur. Nous revînmes et nous trouvâmes l'impératrice. Elle était très aimable, et cependant elle avait l'air bien occupé. Dieu veuille qu'il en résulte quelque chose qui me donne occasion de faire... Je disais à l'empereur que si je voyais sortir l'escadre pour aller chercher les vaisseaux qui sont devant Oczakof, je mettrais un habit gris et j'irais, en envoyant, en même temps, un courrier à Versailles et à Madrid pour en demander permission. Il me disait : je conçois cela, d'ailleurs vous avez votre habit tartare. L'impératrice retirée, l'on se promena sur la terrasse qui ressemble à celle de Versailles où l'on se promène l'été. Une grande tente illuminée où nous devions souper, de la musique, tout donnait l'air d'une superbe fête. Mais, après avoir soupé, nous nous sommes retirés, les uns pour dormir, et moi pour vous écrire. Ligne, avec qui je loge toujours, ronfle bien fort. Il me disait tout à l'heure : Je ne conçois pas pourquoi et à qui tu as tant à écrire. Mais bonsoir, ma princesse. Il est une heure et j'ai bien envie de dormir. »

Mais voilà que, le lendemain, une occasion imprévue s'offre au prince de Nassau de faire parvenir son courrier à sa femme par une voie tout à fait sûre. C'est un Polonais de leurs amis qui, venu en Crimée pour ses affaires, se voit obligé de repartir le jour même pour Varsovie. Le prince n'a que le temps de lui confier, tel qu'il est, le journal que nous venons de lire et qu'il a commencé en entrant en Crimée : « J'apprends que X... va partir. Je n'ai pas le temps de vous écrire, mais il vous portera ce que j'écrivais, tous les soirs, à moitié endormi. Je partirai toujours de Pultawa, et je serai à vos pieds dans les premiers jours de juillet. Tâchez que je puisse vite partir pour où vous savez; mais je crois qu'il faudra que je passe par Paris pour causer avec Montmorin et voir le nouveau ministre des finances, l'archevêque de Toulouse, que vous connaissez. Adieu, je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur. »

Pultawa où le prince de Nassau, — à ce qu'il vient d'écrire, — prendra congé de l'impératrice, devait être effectivement la dernière étape de cette partie du voyage de Catherine dont le prince Potemkin s'était plus spécialement réservé la direction. Comme couronnement à la longue ovation qui, depuis Krementchul, saluait le passage de la souveraine à travers ses conquêtes si récentes, lui ménager la revue d'une véritable armée où vainqueurs et vaincus d'hier confondraient leurs acclamations, et, cela, sur le champ de bataille, cher à la Russie, où Charles XII avait été arrêté par Pierre le Grand; l'imagination de l'organisateur de ce féerique triomphe n'aurait pu vraiment trouver mieux!

Nous n'avons pas à demander ici à d'autres lettres du prince de Nassau ce que signifie cet « où vous savez » que la faveur dont il jouit ne lui fait pas oublier ni où il a si grande hâte de pouvoir se rendre, après être passé par Varsovie. Hâtons-nous donc de revenir à la suite de son récit, puisque le soir même du jour où il s'est dessaisi de la première partie de son journal, il s'est empressé d'en commencer une seconde.

« Ce 3 juin (nouveau style).

« La journée de Sévastopol n'eut rien d'intéressant. L'on suivit l'impératrice à bord de l'escadre. Elle visita le port et, le soir, on bombarda un petit fort construit exprès et auquel on mit le feu à la sixième bombe ; il était plein d'artifices et un fit bel effet. L'empereur parla à l'impératrice des nouvelles qu'il avait reçues des Flandres.

Il désapprouva fort la conduite de sa sœur et de son beau-frère. Son projet est de faire marcher six régimens. Il y a six jours que je le savais, mais il n'en a parlé à l'impératrice qu'aujourd'hui qu'il lui est arrivé un courrier avec des détails. Cela doit lui donner beaucoup d'humeur ; mais il ne le fait pas paraître. Cela nous assure la paix pour le moment, et, en conséquence, il est parti aujourd'hui un courrier pour Paris et les points d'arrangement que l'on propose aux Turcs sont si justes qu'il faudrait qu'ils fussent bien Turcs pour s'y refuser. Mais cela n'est reculer que pour mieux sauter.

« Aujourd'hui nous avons été dîner à une terre du prince Potemkin dans les montagnes. Elle est si bien placée qu'il appelle cette vallée *Tempé*. Mais la journée était si forte que, quoique l'impératrice soit montée en voiture à 7 heures du matin, nous ne sommes arrivés à Batchi-Séraï, où nous couchons, qu'à minuit. Aussi elle est si fatiguée que l'on séjournera ici demain. Mais le prince de Ligne et moi nous partirons pour aller voir nos terres qui sont sur le bord de la mer, de l'autre côté des montagnes. » — Au cours de leur précédent voyage, quelques mois auparavant, le prince Potemkin n'avait pas donné au prince de Nassau moins de sept terres, situées sur divers points de son commandement. On sait avec quelle prodigalité il les distribuait alors à tous ceux qu'il pouvait croire en mesure et en disposition d'en tirer un parti quelconque immédiatement. — « C'est une excursion qu'il faut faire à cheval, car il n'y a pas de chemins ; nous rejoindrons l'impératrice dans deux jours au Vieux-Crimée. Adieu. Il est deux heures du matin. »

« Partis à midi de Batchi-Séraï où l'impératrice devait séjourner à cause de la fatigue de la veille, nous nous acheminâmes vers les montagnes, le prince de Ligne et moi. Nous avions pour conducteur un jeune Italien, major de chasseurs, qui avait levé le plan de toutes ces montagnes. Nous avions pour escorte douze Cosaques et douze Tartares du régiment, et mon valet de chambre pour tout domestique. Après avoir marché par des précipices, nous nous trouvâmes, à la nuit, au haut de la plus haute montagne appelée *la Chétarda*, et, comme les chemins ne sont pas encore faits dans cette partie, nous ne suivions que des sentiers plus ou moins fréquentés. Les bois sont superbes dans cette partie; aussi la nuit, qui était naturellement très obscure, le devint-elle au point de ne plus reconnaître le sentier, et nous nous perdîmes. Plusieurs fois, nous fûmes au moment de nous précipiter dans des abîmes que nous ne reconnaissions qu'au bruit que l'eau faisait en tombant. Ligne avait mis pied à terre. Pour moi, je restais sur mon cheval

accoutumé aux montagnes et qui avait plus d'instinct que moi pour éviter de se précipiter. Nous fîmes douze verstes ainsi et nous trouvâmes heureusement un village tartare où le cuisinier de M. Ribas nous prépara un très bon souper. Les Tartares nous reçurent avec la plus grande hospitalité. L'on trouve, chez tous, des divans avec des coussins très propres. Après avoir dormi tout habillés, nous nous mîmes en route à quatre heures du matin. Pendant que l'on préparait les chevaux, j'allai de maison en maison pour tâcher de voir quelques femmes, mais dès que j'approchais, sur-le-champ la maison se fermait. J'en surpris cependant une qui était à faire de la toile. Sa figure, qu'elle cacha vite, me parut assez jolie ; elle avait les cheveux frisés et peints comme ceux des femmes turques.

« Nous avions passé les hautes montagnes et nous entrions dans un très beau pays. Après avoir passé plusieurs belles vallées, nous arrivâmes au cap Parthéniza qui est à Ligne. Il était trop fatigué pour aller plus loin ; je le laissai avec des Albanais qui gardent la côte et dont l'un lui servit d'interprète, et, avec M. de Ribas, je continuai ma route jusqu'au Massoudre qui m'avait été donné. Le pays s'embellit à chaque pas que l'on fait depuis Parthéniza, et, si jamais Iphigénie desservit le temple qui était au cap, elle allait sûrement souvent au Massoudre qui est le plus beau lieu des environs. Les jardins de Massoudre sont baignés par la mer et s'élèvent en amphithéâtre jusqu'à 200 toises au-dessus de son niveau que se trouve le village, autrefois considérable, mais dont toutes les maisons sont abandonnées. Les jardins, ou plutôt les vergers, continuent encore en s'élevant à 100 toises perpendiculaires toujours en pente jusqu'au tiers de la montagne que l'on trouve des terres labourables, des prés, et, plus haut, des arbres de toute espèce entremêlés de rochers qui couronnent la montagne de la manière la plus pittoresque et majestueuse. Les plus belles eaux en sortent de toutes parts et vont donner à toutes les maisons de quoi arroser les beaux vergers qui les entourent. L'arbre le plus commun est le noyer. Ils sont, la plupart, assez gros pour que quatre hommes ne puissent les embrasser ; jamais je n'en ai vu autant ni de si gros ; les cerises, les prunes, les poires et pommes y abondent. L'on y trouve des figuiers, des mûriers, des oliviers, des grenadiers. Je n'ai vu dans aucun pays la nature plus vivace. Les vergers de ce pays doivent donner une idée des jardins d'Éden ; la nature y est superbe. J'y ai choisi un lieu charmant où je vais faire bâtir un kiosque. C'est là où, lorsque j'aurai cessé d'être, je désire être porté. J'y serai à jamais près de la mer que j'aime dans un lieu bien délicieux.

« Après avoir pris toutes mes dispositions pour tirer parti de ce

charmant séjour, je me suis embarqué sur un petit bâtiment grec qui s'y trouvait et je suis revenu à Parthéniza pour reprendre le prince de Ligne qui s'était impatienté et était allé m'attendre où nous devions coucher. Je le trouvai faisant des vers pour mettre sur les monumens qu'il veut faire élever pour l'impératrice et le prince Potemkin. Il était enchanté de ses Tartares, qui, cependant, veulent tous quitter Parthéniza. Pour moi, qui, grâce à Dieu, n'en ai que dix familles trop riches pour avoir suivi l'exemple de ceux qui ont abandonné leurs maisons, je ne peux trop me louer de leur réception. A mon arrivée, l'on tua l'agneau le plus gras, l'on me servit des noix, seul fruit du moment, de la crème bien douce, du lait aigre de vache et de jument, enfin tout ce que les Tartares aiment le plus. Aussi ne fis-je pas grand honneur au souper que Ligne avait fait préparer. Le vent était favorable pour aller à Soudac, où j'ai des vignes et où il était incertain si l'impératrice ne viendrait pas dîner le lendemain. Je proposai à Ligne de partir sur-le-champ, mais il voulait se coucher. Je consentis à l'attendre jusqu'à trois heures du matin que nous nous rendîmes au bord de la mer. Il pleuvait à verse ; la mer n'était pas très belle. Ligne prétendit alors que nous courrions risque de ne pas arriver. J'eus beau lui dire que, de lieue en lieue, l'on trouvait des villages sur le bord de la mer où nous aurions des chevaux en cas de vents contraires ; que nous irions à la rame comme à la voile ; comme il n'est pas du tout marin, je ne pus pas le convaincre. Il renonça à voir Soudac et il reprit le même chemin qu'il avait suivi en venant. M. de Ribas alla avec lui. Je ne gardai que mon valet de chambre et un interprète avec deux Tartares.

« Je suivis la côte jusqu'au cap Coup (?) qui n'est éloigné de Soudac que de quinze verstes. Les Tartares me donnèrent de bon lait et des chevaux excellens. Celui que je montais était si bon que je voulus l'acheter. Jamais cheval ne m'a fait autant de peur. A peine fus-je dessus qu'il partit à toute course pour rejoindre le Tartare qui me servait de guide et qui avait pris les devans, pendant que l'on arrangeait ma selle. Nous avions une grande descente près d'un précipice ; il partit à toute course. Le Tartare, qui me vit venir, se mit au galop, de sorte que, le chemin étant trop étroit pour arrêter mon cheval qui voulait aller et qui, en se renversant, aurait pu me précipiter, je pris le parti de le laisser faire. Je volais ; jamais je n'ai rien monté de plus léger et d'aussi sûr. Aussi achetai-je ce bon petit cheval tout ce que l'on voulut, c'est-à-dire cent francs, et je l'ai laissé à l'homme qui dirige mes vignes jusqu'à ce que j'aie une occasion de le faire venir. Sur le chemin je fus arrêté par une noce tartare ; la femme, qui était

seule dans une petite charrette couverte et bien fermée, était précédée par une cinquantaine de Tartares, tous bien mis et bien montés. Dix-huit femmes bien mises, mais couvertes de manière à ne laisser voir que le bout du nez, suivaient le char qui menait la mariée dans le harem de son mari. Elles étaient montées sur de jolis chevaux et la marche était fermée par une cavalcade de Tartares plus âgés. Je trouvai à Soudac (1) M. Fabre qui dirige les jardins de la Couronne et les miens. Je visitai mes vignes et il compte que, cette année, j'aurai dix-huit mille bouteilles de vin. Il fera commencer nos plantations cet automne. Je soupai à Soudac et je dormis jusqu'à trois heures du matin que je me mis en marche pour visiter toutes les vignes. Comme le prince Potemkin n'avait pas pu venir et qu'il s'y intéresse beaucoup j'étais bien aise de pouvoir lui en rendre compte. A neuf heures, j'arrivai au Vieux-Crimée et j'en repartis à dix avec l'impératrice pour Caffa. Je parlai beaucoup, pendant la route, des belles positions que j'avais vues. Ligne était enthousiasmé de Parthéniza et, moi, j'assurais que Massoudre valait beaucoup mieux. Le prince était de mon avis. Nous trouvâmes à Caffa, — qui s'appelle actuellement Théodosie, — l'empereur qui y avait été de grand matin pour tout voir. C'est le seul endroit de la Tauride où l'on voie des monumens conservés. A la monnaie, l'on avait frappé une médaille que le prince Potemkin présenta à l'impératrice, et tout était préparé pour en frapper d'autres, mais l'impératrice passa sans s'arrêter et la donna au général Momonof pour qu'il la mît dans sa poche; je la vis le soir; il y avait d'un côté l'impératrice et,

(1) Le prince de Nassau était déjà venu à Soudac dans son premier voyage avec le prince Potemkin : « Si jamais je veux fuir le monde, écrivait-il alors, le 13-24 janvier, c'est à Soudac que je me retirerai. Je ne connais pas un plus beau ni meilleur pays. Ce canton ressemble singulièrement aux environs de Valence; et, comme vous savez que le royaume de Valence est le plus beau pays des Espagnes, vous pouvez juger de la beauté de celui-ci. La vallée de Soudac est couverte par de hautes montagnes au nord, à l'est et à l'ouest. Elle ne s'ouvre qu'au vent du midi, ce qui change totalement le climat de ce charmant endroit. Aussi laissâmes-nous la gelée à 15 verstes de Soudac et il y faisait chaud au point de dîner sous une tente sans qu'aucun de nous ait gardé de pelisse ni redingote. La mer, des montagnes escarpées, des rochers, un vieux château, des bois, la richesse de la vallée, pour laquelle tout a l'air d'avoir été placé, doivent donner à tous ceux qui verront ce séjour enchanté le désir de s'y établir. J'ai choisi le meilleur emplacement; je suis à côté du prince Potemkin, et, comme c'est la meilleure partie pour la culture de la vigne, des mûriers et des oliviers, je vais écrire à Constantinople pour que l'on m'envoie, cet automne, un vaisseau chargé d'oliviers et de ceps de vigne; et j'écrivai à Mme Rénier pour faire venir de Champagne un homme pour faire le vin, car il ne manque que la façon au vin de Tauride pour qu'il soit excellent. Nous sommes venus coucher ici; nous allons partir pour aller dîner à Caffa... »

de l'autre, qu'elle avait bien voulu venir à la monnaie accompagnée du comte de Falkenstein. Nous revînmes coucher au Vieux-Crimée. »

« Nous partîmes le lendemain pour venir dîner à Karasbazar où l'impératrice avait déjà passé pendant que j'étais dans les montagnes. Le palais y est joli, les jardins charmans, et le prince y avait fait tirer un feu d'artifice d'une très grande beauté. J'ai entendu dire à l'empereur que jamais il n'avait rien vu de si beau. Il y avait dans le bouquet vingt mille grosses fusées. L'empereur fit venir l'artificier afin de savoir ce qu'il y avait de fusées, afin, disait-il, de savoir que commander s'il était dans le cas de faire tirer un beau feu d'artifice. Je vis répéter l'illumination qu'il y avait eu le jour du feu d'artifice ; elle était composée de cinquante-cinq mille terrines qui couronnaient toutes les montagnes des chiffres de l'impératrice. Les jardins étaient aussi illuminés ; je n'ai rien vu de plus superbe !

« L'on vint coucher à moitié chemin du pont de pierre. Le lendemain, l'on repassa les lignes de Pérékop où nous dînâmes, et nous couchâmes au pont de pierre. Nous trouvâmes près de là les mêmes Cosaques que nous y avions vus en passant. Je partis à trois heures du matin pour aller voir les terres que j'ai sur le bord du Dniéper ; ce sont les meilleurs pâturages qu'on puisse voir. J'y ai trouvé quarante-six familles et un établissement de six cents chevaux d'artillerie qui vont quitter l'endroit. J'y ai décidé l'établissement de quelques villages et j'y aurai de grands troupeaux. J'ai rejoint l'impératrice et, le lendemain, sa séparation s'est faite avec l'empereur qui passa une heure dans son cabinet, et, au moment où elle allait monter dans sa voiture, il voulut lui baiser la main ; elle s'en défendit et ils s'embrassèrent. Il marcha ensuite devant elle jusqu'au carrosse où il voulut encore lui baiser la main ; mais ils s'embrassèrent très affectueusement. Puis, l'empereur me demanda si je savais où logeait le prince Potemkin, qu'il voulait aller voir. J'allais l'y conduire, mais nous le vîmes arriver. L'empereur redescendit de voiture et alla à celle du prince qui descendit. L'empereur lui fit ses adieux et son compliment sur tout ce qu'il avait fait voir à l'impératrice et puis l'embrassa et remonta en voiture. Nous rejoignîmes l'impératrice et, après dîner, nous prîmes les devans pour venir droit ici où l'impératrice n'arrivera que demain soir. En chemin, nous avons vu un camp de six mille hommes de cavalerie commandé par le général Souwarof et, ici, nous avons eu, toute la journée, de la musique..... »

Ici s'arrête de nouveau, mais cette fois définitivement, le journal du prince de Nassau durant ce voyage. Poussa-t-il jusqu'à Pultawa, comme il se l'était proposé, ou bien, pressé de regagner Varsovie d'où il était absent depuis près de six mois, — alors qu'en quittant la Pologne, il avait cru n'aller faire en Russie qu'une visite de cinq à six jours, — prit-il plus tôt congé de Catherine? Aucune de ses lettres ne nous renseigne à cet égard. La première en date que l'on rencontrera dans la suite de sa correspondance est bien, il est vrai, par une curieuse coïncidence, écrite à Pultawa, mais à Pultawa cinq mois plus tard, le 5 novembre; or, que d'événemens dans ces cinq mois!

Pour lui, il aura eu le temps d'aller à Varsovie, à Paris, à Madrid, et de revenir auprès de Potemkin au bord du Dniéper d'où, par Pultawa et Moscou, il a hâte de gagner Saint-Pétersbourg. Car ce qu'il va solliciter de l'impératrice, pleinement assuré maintenant de l'assentiment de la France, ce n'est plus seulement une lointaine espérance, mais bien l'honneur immédiat d'un commandement devant l'ennemi. La guerre, qu'il avait cru voir indéfiniment ajournée, est, en effet, déclarée et même commencée; mais, — par un renversement des rôles bien inattendu qui prend la Russie au dépourvu et jette la perturbation dans notre politique, — déclarée et commencée... par la Turquie.

Mis D'ARAGON.

LES

PHOQUES A FOURRURES

Depuis le jour où Franklin fit signer à l'Angleterre mortifiée le document qui stipulait l'indépendance des États-Unis d'Amérique, des motifs de rupture ont souvent divisé les deux nations. Les Anglais, forts de leur droit d'aînesse, ont cru pouvoir, — trop souvent, hélas ! — morigéner leur jeune frère Jonathan. Celui-ci, conscient de sa virilité, entraîné par cette belle sève de jeunesse qui court dans ses veines, n'a répondu aux sermons qu'on lui prodiguait que par de spirituelles impertinences. John Bull se taisant au lieu de les relever, les plus grosses querelles ont dû finir faute d'alimens pour les entretenir.

Il arrive parfois à Venise que deux barques s'entre-choquent dans un canal. Les gondoliers se toisent sans proférer une parole, mais leurs regards échangent des flammes. A mesure que les embarcations se dégagent et s'éloignent l'une de l'autre, ceux qui les dirigent vomissent d'horribles imprécations ; mais quand leur colère est arrivée à ce paroxysme qu'une bataille est inevitable, la lutte est impossible, tellement est grande la distance qui s'épare les adversaires. Au moment où l'on suppose qu'Américains et Anglais vont s'entre-déchirer, survient une circonstance providentielle qui les met d'accord. Il y a deux ans, à peine, des bateaux battant pavillon anglais, et en quête de phoques à fourrures dans la mer de Behring, sont saisis par des croiseurs américains. Les capitaines de ces bateaux, ainsi que leurs équipages, sont jetés en prison, jugés et condamnés. D'un tout autre peuple que celui des États-Unis, l'Angleterre eût exigé aussitôt une réparation éclatante et des

indemnités formidables. Elle a préféré un arbitrage qui décidera si ses bâtimens avaient, oui ou non, un droit de pêche dans les mers avoisinant l'Océan-Glacial arctique.

C'est à Paris, au quai d'Orsay, dans un des plus élégans salons du ministère des affaires étrangères, que la question s'élucide. Nulle solution à un différend fort grave ne pouvait être plus pacifique : ce n'est pas nous qui en témoignerons du regret. Comment ne pas en effet se dire que c'est de cette façon si simple que devraient se trancher les contestations entre nations qui se disent civilisées et chrétiennes. Qu'elles aient désormais recours à l'arbitrage, et alors, quelle transformation en Europe où il n'est plus un peuple qui ne ploie sous les charges militaires, où il n'est pas un adolescent sur qui ne pèse l'obligation de servir, à l'heure où les vocations se dessinent et les carrières s'imposent.

M. le baron de Courcel, par suite de l'usage qui veut que la présidence d'un conseil d'arbitrage soit donné au diplomate de la nation où se tiennent les séances, n'a pas manqué d'indiquer, dans un remarquable discours d'ouverture, ce qu'il y aurait d'heureux si les guerres s'évitaient par des moyens pacifiques. « Puisse la divine Providence, a-t-il dit, de qui relèvent toutes les actions des hommes, nous donner la force et nous inspirer la sagesse nécessaire pour accomplir notre difficile mission, et pour marquer ainsi une étape vers la réalisation de la parole pleine de consolation et d'espoir de celui qui a dit : « Bienheureux les pacifiques, car la terre leur appartiendra ! »

Il faudrait posséder cette force à laquelle a fait appel l'honorable M. de Courcel pour aborder, même en l'effleurant, tout ce que les doctes avocats anglais et américains ont accumulé de documens à l'appui de leurs causes. D'aucuns ont failli remonter au déluge, ce qui n'eût pas été sans à-propos puisqu'il s'agissait de pêche; d'autres ont démontré que la nécessité de vivre obligea l'homme dès sa venue sur terre à créer droit de propriété ; l'étrange maxime de Proudhon, « la propriété c'est le vol, » a été même expliquée par un des éminens avocats avec une certaine apparence de raison ; il en est, — des Anglais, — qui ont soutenu cette vérité bien surprenante tombant de leurs bouches, que les mers étaient des étendues indéfinies sur lesquelles toutes les marines du monde avaient le droit de naviguer à leur guise. Il n'est plus permis d'en douter.

En ce qui concerne cette étude, nous nous bornerons à la description des îles du pôle Nord d'où est parti le conflit qui divise en ce moment la Grande-Bretagne et les États-Unis. Nous dirons la vie des phoques, pauvres amphibies sans défense que l'on y tue par centaines de mille au temps de leurs amours, et que l'on massacre,

prétendent non sans quelque raison leurs bourreaux, pour le plus grand bien de l'humanité.

Est-ce à ce titre que les séances du palais du quai d'Orsay ont été suivies, à leur début, par un public mondain, très élégant, entièrement distinct de celui qui se porte aux débats des drames passionnels d'une cour d'assises ? C'est possible. Les plaidoyers que beaucoup de jeunes femmes sont venues durant plusieurs jours entendre au quai d'Orsay n'ont pu les intéresser. Mais palpitante pour elles était la question de savoir si, par suite d'une extermination brutale des phoques, elles allaient être privées un jour de la plus riche des fourrures connues, d'un abri dont la douce chaleur les a si souvent préservées du coup d'air glacé, qui parfois les guette et les tue en pleine éclosion de leur jeunesse.

I.

C'est vers la fin du XVIIe siècle que des navigateurs russes partirent de Sibérie pour explorer les mers de l'Océan arctique. Presque seuls à sillonner ces immenses solitudes, ils n'y portaient d'autre intérêt que celui de naviguer sous des latitudes nouvelles. En 1728, quatre-vingts ans plus tard, Behring découvrait le détroit qui porte son nom. Au second voyage que le navigateur danois fit dans ces parages, il reconnut le plus grand nombre des îles Aléoutiennes, plus celles du groupe du Commandant sur l'une desquelles son navire échoua. Un hasard heureux fit que l'île où il perdait son bâtiment se trouvait être un des rares repaires, — *rookeries*, — préférés par les phoques de l'espèce aujourd'hui si recherchée du *Callorhinus ursinus*. Ces animaux s'y rassemblaient annuellement en grand nombre ; les femelles y mettaient au monde leurs petits ; les mâles les fécondaient de nouveau et, à l'approche de l'hiver, tous ensemble prenaient la mer pour se diriger, on ne savait alors dans quelle direction. C'était par centaines de mille qu'ils y revenaient aux beaux jours.

On se doute bien de la stérilité qui règne dans l'archipel du Commandant. Nulle créature humaine ne pourrait y vivre des fruits du sol. De rares tribus d'Esquimaux se rencontrent bien aux alentours du détroit de Behring ; il y a aussi quelques indigènes vivant de pêche et de chasse dans les Aléoutiennes, mais il faut descendre plus bas dans le sud-américain pour trouver des Indiens en société ou plutôt en tribus. La péninsule d'Alaska, les côtes nord de la Sibérie sont également rebelles à toute culture. Jusqu'à l'installation des pêcheries que les Américains devaient y établir, les navigateurs ne trouvèrent que solitude et désolation.

La découverte des immenses troupeaux de phoques à fourrures sur l'île où Behring s'était jeté avec son navire impressionna vivement les Russes; ils y virent une source inépuisable de richesse, et, tout en se livrant à l'extermination des animaux que le hasard venait de leur faire rencontrer, ils sillonnèrent la mer de leurs vaisseaux dans l'espoir de trouver de nouveaux repaires. C'est à un baleinier, du nom de Pribylov, un marin audacieux et de grande énergie, que cet avantage fut réservé. Dans les années 1786 et 1787, il aborda à Saint-Paul et à Saint-George, deux îles formant le groupe qui porte aujourd'hui le nom de celui qui les découvrit, groupe dont la richesse en amphibies égalait celle des îles de Behring et de Cooper de l'archipel du Commandant.

Ces îles, formées en partie de roches basaltiques, d'amas de sable que les vents accumulent sur leurs bords, de terres battues par les ébats des phoques, étaient inhabitées. Une herbe drue et d'un vert jaunâtre, la *glyceria angustata* des botanistes, s'y montre maintenant sur divers points autrefois arides. C'est une végétation récente. Elle prouve que l'extermination des amphibies a été poussée à l'extrême, et c'est, en faveur d'une prompte réglementation de la tuerie de ces animaux, l'argument le plus probant qui puisse être donné. Il en est encore un autre : leur destruction a été poussée avec une telle imprévoyance sur les îles Behring et Cooper qu'ils ont disparu presque complètement de cet archipel depuis un siècle et demi (1). Le même désastre eût infailliblement frappé les îles Pribylov, si, lorsqu'elles furent découvertes, les chasseurs de phoques eussent connu la préparation rapide des fourrures telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui. Le temps leur manqua pour accomplir leur œuvre de destruction totale. « De 50,000 à 60,000 phoques à Saint-Paul et de 40,000 à 50,000 à Saint-George furent très régulièrement tués pendant plusieurs années, dit l'évêque Veniaminov. Nulle demande n'exigeait une telle boucherie. Les peaux étaient emmagasinées sans que l'on songeât à connaître leur nombre. En 1803, 800,000 fourrures se trouvèrent entassées dans des dépôts sans qu'il fût possible de les vendre avec quelque avantage. 700,000, envahies par la moisissure, furent jetées à la mer (2)! » Une peau bien préparée vaut aujourd'hui à Londres 1,000 ou 1,200 francs. C'est donc bien près d'un milliard de francs que les exterminateurs de phoques perdirent cette année-là.

En 1806, les Russes, quoique bien tardivement, prévoyant que

(1) Lettre du docteur A.-Th. von Middendorf, de Dorpat, en Livonie, à M. Wurts, chargé d'affaires.

(2) Évêque Veniaminov, *Zapieskie*, ch. XII, t. I, 1848.

les phoques allaient disparaître des îles Saint-Paul et Saint-George, comme ils avaient disparu de l'archipel du Commandant, défendirent aux pêcheurs l'approche des îles Pribylov. La chasse recommença en 1810, trop tôt encore, car les résultats en furent presque nuls. En 1834, nouvelle défense. Cette prohibition dura sept ans, après quoi les phoques commencèrent à reparaître en troupes si compactes que, progressivement, de 1867 à 1889, il en fut tué annuellement plus de 100,000.

Le repeuplement se fit à la suite de l'idée qu'eurent les Russes d'étudier les mœurs des phoques. Ayant reconnu que ces animaux étaient polygames au plus haut degré, ils ne laissèrent la vie qu'à un nombre restreint de mâles; ils préservèrent du massacre les femelles sans exception, vouant à la mort tous les phoques célibataires. Lorsque, en 1867, ils cédèrent Saint-Paul et Saint-George aux États-Unis, la masse des phoques était aussi compacte qu'au temps où le baleinier Pribylov découvrit leurs repaires. Ce navigateur a raconté qu'en arrivant au milieu de la nuit près de ces îles dont il ne soupçonnait même pas le voisinage, il entendit un bruit aussi terrifiant que celui du Niagara à sa chute. Lorsque le brouillard se dissipa aux premières lueurs du jour, il se rendit compte du phénomène en voyant des lions de mer et des phoques s'ébattre et rugir autour de son navire en quantités innombrables.

Les États-Unis, en devenant acquéreurs des îles Pribylov, montrèrent pendant la première année de leur possession la même insouciance que les Russes lorsqu'ils découvrirent celles de Behring et de Cooper. Leurs droits n'étant pas sans doute bien connus, des pêcheurs de nationalités diverses, mais Anglo-Américains pour la plupart, assaillirent les phoques et en abattirent 240,000 en une seule expédition. Un second massacre allait se produire, quand les Américains firent défense de chasser tout animal vivant sur les territoires qu'ils venaient d'acquérir. Les bateaux surpris en chasse dans les eaux d'Alaska devaient être saisis et capturés par leurs croiseurs. Et, comme l'exploitation directe des phoques n'était guère possible pour un gouvernement, le président des États-Unis la céda à une compagnie qui ne recula pas devant le paiement annuel de 300,000 dollars, plus une taxe frappant tout animal capturé. L'affaire était fort avantageuse pour les États-Unis; elle n'était pas moins productive pour les Anglais, car Londres est, comme pour beaucoup d'autres produits, le marché des peaux par excellence; des milliers d'ouvriers y gagnent à ce trafic un plantureux bien-être.

De 1867 à 1889, les locataires des pêcheries abattirent annuelle-

ment 100,000 animaux, chiffre qui ne devait pas être dépassé, et il en eût été sans doute ainsi pendant de longues années, si une nouvelle diminution dans l'arrivage annuel des phoques ne s'était produite. A quoi devait-elle être attribuée? Aux ennemis qui, comme l'espadon, leur font une guerre acharnée? Aux requins qui les happent dès qu'ils s'aventurent dans un courant d'eau chaude? Aux insulaires des Aléoutiennes, à ceux de l'Alaska qui, depuis un temps immémorial, se nourrissent de leur chair et s'habillent de leurs dépouilles? Le mal avait une autre origine. On sut bientôt que des navires montés par des pêcheurs provenant des ports de la Colombie anglaise, et faisant usage d'armes à feu, couraient l'Océan à la recherche des phoques et en faisaient de riches chargemens. La mer de Behring, *mare clausum*, longtemps respectée, fut violée par eux en 1883. Les croiseurs de la marine des États-Unis intervinrent alors, et, en 1886, trois navires de la Colombie anglaise ainsi que d'autres bateaux portant le pavillon étoilé furent conduits au port américain le plus proche. Là, un tribunal les déclara de bonne prise; capitaines et équipages subirent de la détention.

Ainsi qu'on doit bien le supposer, ces captures, coup sur coup répétées, mirent l'Angleterre hors d'elle-même; mais, selon leur invariable habitude, les États-Unis ne s'en émurent pas. Lord Salisbury pour les Anglais, et M. Blaine pour les phoques américains, s'évertuèrent dans une correspondance volumineuse à démontrer que le bon droit n'était que d'un seul côté, le leur bien entendu. De guerre lasse, par suite d'une décision du congrès des États-Unis, il fut décidé qu'on enverrait aux Pribylov un agent spécial, M. Henry Elliot, lequel, ayant visité en 1872 Saint-Paul et Saint-George, ferait un rapport de l'état dans lequel, en 1890, il trouverait ces îles. M. Henry Elliot, de retour de son voyage, publia un lumineux rapport qui ne désarma aucune des parties. C'est alors, ainsi que je l'ai dit déjà, que l'Angleterre et les États-Unis résolurent de porter la question devant un haut tribunal d'arbitrage siégeant à Paris. Pour lui rendre la tâche plus facile, les États-Unis ont recueilli des œuvres des juristes et des économistes de tous les pays, ce qui a été pensé et écrit par eux sur le droit de propriété. Ces extraits, réunis en volume et placés sous les yeux des arbitres, ont été faits en vue de répondre en quelque sorte aux cinq questions suivantes : 1° la terre et ses productions ont-elles été données dès l'origine du monde en commun aux hommes? 2° l'institution de la propriété, et spécialement celle de la propriété privée, n'a-t-elle été créée que pour satisfaire aux nécessités sociales de l'homme? Ces nécessités ne peuvent-

elles être divisées comme suit : paix et ordre ; conservation des produits bienfaisans de la nature, et leur développement obligé, pour faire face à l'accroissement de la race humaine, accroissement qui doit résulter des progrès de la civilisation? 3° l'institution de la propriété n'est-elle pas dominée par les susdites nécessités sociales qu'elle doit satisfaire, et doit-elle s'étendre sur chaque objet? 4° l'autorité, qui fait partie de l'institution de la propriété aussi bien chez les individus que pour les nations, doit-elle se limiter aux droits sociaux qui invariablement lui font cortège? Peut-on détruire sans nécessité, et tout ne doit-il pas tendre au bénéfice du plus grand nombre? Ce qui est superflu à un individu ou à une nation ne doit-il pas être offert dans des conditions raisonnables à qui ne possède pas ? 5° en les lieux où une chose utile, — lisez les phoques, — n'est pas fournie par la nature en quantité suffisante pour subvenir au besoin de chacun et lorsque cette chose utile est menacée de disparaître, ne doit-elle pas être érigée en propriété ?

Ce n'est pas tout. Un appel a été fait aux plus éminens naturalistes de notre époque pour qu'ils donnassent leurs opinions sur la guerre qui est faite anx phoques. Ces opinions sont diverses, et ne pouvant les donner toutes, nous nous bornerons à citer les plus intéressantes.

II.

Le savant professeur T.-H. Huxley, membre de la Société royale de Londres, est d'avis d'interdire la capture des phoques partout, excepté aux îles Pribylov, et d'en limiter la prise au taux que l'expérience aurait démontré ne pas être incompatible avec la conservation de l'espèce. Il termine sa consultation d'une façon inattendue : « L'humanité ne souffrira pas beaucoup, dit-il, si les femmes sont obligées de se passer de jaquettes en fourrure de phoque ; quant à la fraction de la population anglaise, canadienne et américaine, qui vit de l'industrie de la peau de phoque, elle ne saurait être plus à plaindre que le nombre infiniment plus considérable de gens qui ont, maintes et maintes fois, eu à souffrir des caprices de la mode. Certes, si les phoques doivent être une source continuelle de querelles entre deux nations, le plus tôt qu'ils disparaîtront sera le meilleur. »

Notre savant compatriote, M. le Dr Blanchard, secrétaire-général de la Société zoologique de France, est pour la conservation des animaux utiles : « Ce n'est pas, dit-il, sans une profonde tristesse que le naturaliste voit disparaître une foule d'espèces

animales, dont ce siècle aura consommé la destruction ; quand nos mers ne seront plus habitées par les cétacés et les grands pinnipèdes, quand les airs ne seront plus sillonnés en tous sens par les petits oiseaux insectivores, qui sait si l'équilibre de la nature ne sera pas rompu, équilibre auquel ont concouru puissamment les êtres en voie de destruction ! Avec ses harpons, ses armes à feu, et ses engins de toute sorte, l'homme, chez lequel l'instinct de la destruction atteint au plus haut point, est le plus cruel ennemi de la nature et de l'homme lui-même. »

Notre éminent directeur du Muséum d'histoire naturelle de Paris, M. Milne-Edwards, pense aussi qu'il y a de sérieux avantages à ce que des mesures internationales soient prises afin d'assurer une protection à de précieux animaux. « Aujourd'hui, répond M. Milne-Edwards au docteur C. Hart Merriom, l'un des commissaires américains de la mer de Behring, les facilités de transport dont disposent les pêcheurs sont si grandes, les procédés de destruction dont ils usent sont si perfectionnés, que les espèces animales, objet de leur convoitise, ne peuvent leur échapper. Nous savons que nos oiseaux migrateurs sont, pendant leurs voyages, en butte à une véritable guerre d'extermination, et une commission ornithologique internationale a déjà examiné, non sans utilité, toutes les questions qui se rattachent à leur conservation.

« N'y aurait-il pas lieu de mettre les phoques à fourrures sous la sauvegarde de la marine des nations civilisées ? Ce qui s'est passé dans les mers australes peut nous servir d'avertissement.

« Il y a moins d'un siècle, ces amphibies y vivaient en troupes innombrables. En 1808, lorsque Fanning visita les îles de la Géorgie du Sud, un navire quittait ces parages, emportant quatorze mille peaux de phoques appartenant à l'espèce *Artocephalus Australis*. Il s'en procura lui-même 57,000, et il évalua à 112,000 le nombre de ces animaux tués pendant les quelques semaines que les marins y passèrent cette année-là. En 1822, Weddell visite ces îles et il évalue à 1,200,000 le nombre des peaux obtenues dans cette localité. La même année, 320,000 phoques à fourrures furent tués aux Shetland australes.

« Les conséquences inéluctables de cette tuerie furent une disparition rapide de ces animaux. Aussi, malgré les mesures de protection prises depuis plusieurs années par le gouverneur des Malouines, les phoques sont encore très rares, et les naturalistes de l'expédition française de la *Romanche* ont séjourné près d'une année à la Terre-de-Feu et aux Malouines sans pouvoir en capturer un seul exemplaire. C'est une source de richesse qui se trouve tarie. Il en sera bientôt ainsi du *Callorhinus ursinus* dans l'Océan-

Pacifique Nord, et il est temps d'assurer à ces animaux une sécurité qui leur permette une reproduction régulière.

« J'ai suivi avec beaucoup d'attention les enquêtes qui avaient été faites par le gouvernement des États-Unis à ce sujet. Les rapports des commissions envoyées aux îles Pribylov ont fait connaître aux naturalistes un très grand nombre de faits d'un haut intérêt scientifique et ont démontré que l'on pouvait, sans inconvénient, pratiquer des coupes réglées dans ces troupeaux de phoques où les mâles sont en excès. On applique là, de la manière la plus heureuse, ce que l'on pourrait appeler l'impôt sur les célibataires : il aurait assuré la conservation indéfinie de l'espèce, si les phoques émigrans, à leur retour dans les stations de reproduction, n'avaient été assaillis et pourchassés de toute façon.

« Il y a donc lieu de tirer parti des renseignemens très complets que l'on possède sur les conditions d'existence des phoques à fourrures, afin d'en empêcher l'anéantissement, et une commission internationale peut seule indiquer les règles dont les pêcheurs ne devraient pas se départir. »

M. le professeur T. Salvadori, professeur au musée zoologique de Turin, croit, non sans raison, que le massacre annuel de près de cent mille jeunes phoques aux îles Pribylov doit influer sur la décroissance des troupeaux, spécialement en empêchant la sélection naturelle, laquelle aurait lieu, si les jeunes mâles n'étaient pas tués en nombre aussi considérable. C'est pourquoi il est d'avis qu'avec l'interdiction de la chasse en mer, il y aurait lieu d'empêcher, au moins pendant quelques années, la mort d'un aussi grand nombre de mâles.

M. le docteur Léopold de Shrenck, membre de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, est aussi d'avis que si la chasse pélagique continue dans les conditions où elle se pratique aujourd'hui, la disparition du phoque à fourrure s'ensuivra certainement.

La communication de M. le docteur Henry H. Giglioli, directeur du musée zoologique de Florence, mérite d'être citée. « Il y a quelques années, écrit le savant naturaliste, au cours de mon voyage autour du monde, à bord du *Magenta*, j'ai eu la bonne fortune de visiter une importante station d'une des espèces de phoques à oreilles, fréquentant le Pacifique méridional, la fameuse *Otaria jubata*, ou lion marin. La station en question se trouve située immédiatement en arrière du cap Stokes, dans le golfe de Peñas, sur la côte méridionale du Chili, et est précisément celle que visita Darwin, au cours de son mémorable voyage à bord du *Beagle*. Je n'oublierai jamais le spectacle dont je fus alors témoin; des centaines de ces otaries s'offraient à mes regards étonnés, couchés

çà et là sur la grève et sur les rochers de la plage dans toutes les attitudes du repos, ou gracieusement, et sans témoigner la moindre crainte, se livrant autour de notre bateau à toutes sortes de jeux folâtres. Ce jour-là, je fis pour la première fois connaissance avec ces singulières créatures, et, de cette époque, — 1867, — date l'intérêt tout spécial que j'ai toujours éprouvé depuis pour l'étude des Otaridées, l'une des plus curieuses familles du règne animal...

« En ce qui concerne la chasse pélagique du *Callorhinus ursinus* faite en mer par des bateaux pêcheurs, elle doit être doublement condamnée, puisque la destruction atteint presque exclusivement les femelles nourricières ou pleines, c'est-à-dire les animaux qui, dans aucun cas, ne devraient être tués. Il est absolument regrettable qu'une nation civilisée, possédant des règlemens de pêche, permette un pareil gaspillage. Quand on considère que les 62,500 peaux, dont les chasseurs pélagiques se sont emparés en 1891, représentent au minimum le sixième des phoques détruits, soit 375,000 — en admettant que l'on prenne un animal sur trois atteints, et que chacun de ces derniers allaite ou porte un petit, — point n'est besoin de chercher ailleurs la cause de la rapide diminution observée dans les stations des îles Pribylov. Si la chasse pélagique du phoque n'est interdite ou sérieusement entravée dans le Pacifique septentrional et dans la mer de Behring, l'extermination du *Callorhinus ursinus*, au point de vue économique, sera consommée d'ici quelques années. »

La chasse en mer du phoque est aussi condamnée par les savans naturalistes et docteurs Philip Lutley Selater, de Londres, Alfred Nehring, de Berlin, G. Hartlaub, de Brême, Von Middendorf, de Dorpat, en Livonie, Emil Holub, de Prague, et Carlos Berg, de Buenos-Ayres. A ces autorités il convient d'en ajouter deux non moins illustres en histoire naturelle, MM. W. Lilljeborg et A.-E. Nordenskjold, de Stockholm. « La chasse pélagique, ont écrit ces professeurs, c'est-à-dire la poursuite systématique du phoque en pleine mer, au cours de ses migrations et autour des stations, amènera bientôt l'extermination de cet animal précieux, et d'un intérêt si considérable au point de vue scientifique, d'autant plus qu'un grand nombre des animaux tués de cette façon sont des femelles pleines ou des femelles qui ont quitté momentanément leurs petits pour se mettre en quête de nourriture dans le voisinage de leurs îles. Tous ceux qui ont une expérience quelconque de la chasse du phoque attesteront de même que seulement une petite portion des phoques tués ou blessés gravement en pleine mer peuvent être capturés de cette façon. Nous sommes donc persuadés que l'interdiction de la chasse pélagique du phoque est une

condition nécessaire pour prévenir l'extermination du phoque à fourrure. »

III.

Le *Callorhinus ursinus* se reproduit dans les mers de Behring et d'Okhotsk. Entre toutes les îles de ces mers, il n'en est que cinq de très petite étendue où cet amphibie se plaise. Ce sont les îles du Commandant et le récif de Robben, appartenant à la Russie; les îles Pribylov, propriété des États-Unis; les Kouriles, possessions japonaises. Les îles Pribylov et du Commandant se trouvent dans la mer de Behring; le récif de Robben est situé dans la mer d'Okhotsk, près de l'île de Saghalien, et les Kouriles s'étendent entre Yéso et le Kamtchatka. On ne connaît aucun autre point du globe où l'espèce se reproduise. Nous devons faire remarquer que, par suite de la grande extermination qui s'en est faite autrefois dans les possessions russes, cette espèce est devenue d'une grande rareté.

Les phoques des îles Lobos, de l'archipel Galapagos, de la Basse-Calédonie, en un mot, tous ceux des mers du Sud, sont d'une espèce différente de celle de leurs congénères du Nord. Ceux-là aussi, même ceux que le professeur Giglioli, de Florence, vit en si grande quantité sur la côte méridionale du Chili, ont presque disparu par suite d'une chasse sans merci; l'avidité stupide de leurs persécuteurs a tari probablement là pour toujours une source de grande richesse, et fait disparaître une école de navigation très utile aux marines marchandes.

Lorsque les brouillards de l'hiver commencent à se former sur les eaux du Pacifique septentrional, quand les nuits deviennent sans fin, qu'une neige abondante tombe silencieusement sur les îles où les phoques ont passé leur été, ces amphibies émigrent en masse vers des régions plus tempérées. Ceux des possessions russes et des Kouriles se dirigent au sud en côtoyant les rivages japonais; ceux des îles Pribylov, quittant la mer de Behring par les passes si nombreuses des îles Aléoutiennes, longent les côtes sud-est du continent américain. Le mélange des deux troupes émigrantes ne se fait jamais; été comme hiver, des centaines de lieues marines les séparent.

Ces déplacemens, qui se renouvellent tous les ans, sont conformes à cette loi mystérieuse qui veut que tout animal émigrant suive une route dont rien,— sauf un plomb meurtrier ou un ennemi de son espèce, — ne le fait dévier à l'aller comme au retour. Son instinct lui dit que c'est dans les lieux qu'il a quittés à l'approche

de l'hiver, qu'il trouvera le printemps et qu'il sera convié à de nouvelles amours. Ainsi le veulent les règles de la reproduction et de l'inaltérable conformation de l'espèce.

Les phoques mâles, — les *bulls*, — ainsi que les Américains et les Anglais les appellent, ceux qui sont dans la force de l'âge, en plein pouvoir de leur vigueur, font les premiers leur apparition sur leurs îles préférées, dès la dernière semaine d'avril ou au commencement de mai. Jamais plus tôt, jamais plus tard. Qui leur apprend une telle régularité? Comment dans les profondeurs de l'Océan reconnaissent-ils leur voie? Pourquoi abordent-ils toujours sur les mêmes terres ou plutôt sur quelques roches stériles et comme perdues au milieu d'étendues immenses? Les oiseaux émigrans ont une vue admirable qui les aide à s'orienter, mais les phoques?

Chaque *bull* choisit, dans l'île où il aborde, l'aire rocheuse qui lui convient; il s'y installe en maître dans l'attente de l'arrivée des femelles, à moins qu'un *bull* plus robuste que lui ne l'en déloge et ne l'oblige à se fixer ailleurs. Il y a bataille, naturellement; mais ce n'est que le prélude des combats qui vont se livrer, plus terribles encore, quand les femelles feront leur apparition. Sans boire, sans manger, de mai à novembre, c'est à-dire pendant sept mois, les *bulls*, jaloux à l'excès, veilleront sur leurs harems, sans autre préoccupation que celle d'en interdire les approches aux phoques célibataires qui s'évertuent d'y pénétrer. Leur rage jalouse évanouie, les phoques à fourrures se nourrissent de poissons, de calmars et de crustacés. La voracité d'un phoque est si grande, que l'on s'est très sérieusement demandé si la valeur du poisson qu'il détruit ne dépasse pas la valeur de sa peau.

Au commencement de juin, les femelles arrivent, mais lentement, par de belles journées, en groupes de cent à la fois. Les *bulls* se les disputent avec fureur jusqu'à ce qu'ils aient pu faire un choix de vingt, trente et même quarante compagnes. Ils procèdent à l'installation de leur sérail, avec ce calme, cette dignité, qui, en ces matières, distingue les pachas de Stamboul. En juillet, une vie intense anime les îles, car les femelles, dès leur débarquement, ont mis bas un petit être dont la gestation n'a pas duré moins de onze à douze mois. C'est à terre qu'elles les allaitent, jamais à la mer. Rien de plus divertissant que les ébats de ces nouveau-nés, qui, par milliers, jouent comme de jeunes caniches, dont ils ont la gentillesse et paraissent avoir l'intelligence. Chaque mère veille attentivement sur sa progéniture, ne la confond jamais avec la multitude de nourrissons qui l'entoure, et ne permet à aucune autre mère de l'allaiter. D'ailleurs, elle ne nourrit que son petit, et

c'est ce qui est cause que tant de phoques en bas âge meurent d'inanition lorsque leur nourrice, obligée de quitter les îles pour aller en quête d'alimens, est tuée au large. Quand les mères reviennent au harem, parfois, après plusieurs jours d'absence, on les voit courir affairées, sans souci des grognemens des *bulls*, en quête de leurs nourrissons, retourner ceux qui dorment, les flairer, repousser ceux qui, orphelins, affamés, se jettent sur leurs mamelles pleines de lait. Cette inquiétude dure jusqu'au moment où elles retrouvent enfin celui qu'elles cherchent. Alors, ce sont de véritables caresses qui s'échangent entre la mère et l'enfant.

On n'ignore pas que l'un des plus grands griefs des États-Unis contre les bateaux canadiens et autres qui chassent le phoque en mer est le grand nombre des femelles qu'ils massacrent, femelles dont la diminution, toujours croissante, menace d'anéantir l'espèce. Les mères, qui ne sont que blessées par les armes à feu dont se servent les pêcheurs, sont à jamais perdues, car elles plongent pour ne plus reparaître. Celles qui meurent tout de suite sont recueillies sur le pont des bateaux, éventrées aussitôt, et c'est un spectacle navrant que celui des flots de sang et de lait qui y coulent. Voilà ce que les Américains, non sans quelque apparence de raison, demandent aux arbitres d'empêcher à l'avenir (1).

La chasse pélagique entraîne avec elle un déchet énorme et détruit l'espèce en s'attaquant aux sources de son existence. Par la nature même des choses, aucun choix ne peut être fait et une grande quantité de phoques tués se trouvent perdus. En raison des particularités que présente l'itinéraire des troupeaux de phoques au cours de leurs migrations, il arrive que 90 pour 100 des animaux tués dans le Pacifique septentrional sont des femelles pleines, ce qui occasionne la destruction de deux phoques pour chaque animal adulte tué. Dans la mer de Behring, on prend aussi un grand nombre de femelles : celles-ci se trouvant dans la période de l'allaitement, leurs nourrissons périssent d'inanition sur les îles.

Les femelles ne mettent bas qu'un seul petit à la fois, et l'on a

(1) Le tableau suivant donne le nombre de peaux de phoques provenant de la chasse pélagique ou pêche en haute mer :

ANNÉE.	NOMBRE DE PEAUX.	ANNÉE.	NOMBRE DE PEAUX.
1878	264	1885	13.000
1879	12.500	1886	38.907
1880	13.600	1887	33.800
1881	13.641	1888	36.818
1882	17.700	1889	39.563
1883	9.195	1890	51.404
1884	14.000	1891	62.500

tout lieu de croire que le nombre des mâles est, à la naissance, à peu près égal à celui des femelles. Les mères sont obligées de rester sur les îles jusqu'à ce que les petits soient sevrés, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'ils aient atteint l'âge de quatre à cinq mois. Mais comme elles allaitent et qu'elles n'ont aucune raison pour se soumettre à la longue diète de leurs seigneurs et maîtres, elles font, en compagnie de phoques non reproducteurs, des excursions lointaines à la recherche de nourriture. On les trouve fréquemment à 100 ou 150 milles au large des îles et quelquefois à de plus grandes distances. C'est là que les guettent les chasseurs pélagiques.

Les nouveau-nés se réunissent en petits groupes nommés *pods*, à peu de distance de la plage, là où le sable leur permet de s'ébattre et de jouer au soleil. Dès qu'ils peuvent se traîner, ils se dirigent sur le bord de l'eau pour y apprendre à nager. S'ils y mettent trop d'ardeur, ils se noient. Les phoques femelles atteignent leur complet développement à l'âge de quatre ans. Les mâles n'y arrivent qu'à la septième année. Si une mort précoce ne frappe les premières, leur existence est habituellement de douze ans; la vie des mâles dans les mêmes conditions se prolonge jusqu'à l'âge de dix-huit et vingt ans, et, alors, leur poids est de 250 kilogrammes; celui des femelles ne dépasse jamais 35 et 40 kilogrammes. Elles sont donc très inférieures en poids, en force et en pesanteur à leurs congénères mâles. C'est à l'âge de trois ans, pour les deux sexes, que les fourrures atteignent la perfection et leur plus grande beauté.

Les phoques de deux ou trois ans, ceux qu'on appelle *holluschickies*, sont de tous ces animaux les plus intéressans, car la beauté et la richesse de leur peau, leur célibat forcé, les vouent à une mort violente presque aussitôt après leur arrivée dans les îles. Ils y abordent lorsque les vieux *bulls*, déjà installés sur leurs *rookeries*, n'entendent pas qu'on vienne fleureter autour de leurs compagnes. Tournant sans cesse autour des harems, les *holluschickies* tombent au nombre de 100,000 chaque année, sous le gourdin des agens de la compagnie concessionnaire; s'il en est de préservés, c'est parce qu'une sage réglementation empêche qu'il n'en soit abattu davantage. Les survivans errent alors tout le long des îles dans l'espoir de quelque bonne fortune; si elle se présente, ce n'est qu'à la fin de la saison, lorsque la surveillance des mâles épuisés par un long jeûne est devenue moins active. Que de souffrances, que de rebuffades, que de coups de griffes, que de plongeons, ils doivent supporter avant que sonne l'heure de l'émigration hivernale! Toujours aux Pribylov, le seul rassemblement vraiment important de ces amphibies, les célibataires formés en

colonne compacte, poussés par un irrésistible instinct, tentent, sans trêve ni repos, l'assaut et la conquête des harems. Les vieux *bulls*, incapables de repousser cette masse toujours ascendante, sont contraints de lui abandonner une sorte de sentier par lequel s'effectue un défilé sans fin. Malheureusement pour les célibataires, le défilé aboutit toujours au sommet escarpé d'une falaise, et, comme ceux qui l'atteignent sont dans l'impossibilité de rebrousser chemin, ils sont, comme Télémaque, précipités dans la mer et parfois sur des pointes de rochers sur lesquels quelques-uns se tuent ou se blessent. Le plus grand nombre sort pourtant intacts de l'effroyable culbute, et, aussitôt faisant à la nage le tour de l'île, les jeunes phoques reviennent à leur point de départ pour parcourir une seconde, une troisième et même une quatrième fois, la voie douloureuse.

IV.

Les indigènes chargés de conduire au champ du massacre les jeunes phoques mâles quittent dès l'aube leur village pour se rendre aux plages sur lesquelles dorment les *holluschickies*. A leur vue, les amphibies font une légère tentative pour gagner la mer, mais menacés du bâton et le chasseur se tenant entre eux et l'eau, ils se résignent et on les conduit à l'abattoir avec aussi peu de difficulté qu'il en faut pour conduire des troupeaux de moutons à celui de La Villette. En tout temps, d'ailleurs, l'aspect de l'homme ne leur cause pas grande frayeur. M. Henry-W. Elliot, dont j'ai déjà parlé, cet agent spécial envoyé, en 1890, par un acte du congrès aux Pribylov pour y étudier l'état des pêcheries, — a raconté qu'il s'est promené au milieu d'une multitude de phoques et même dans leurs harems sans leur causer le plus petit étonnement et le moindre trouble. M. Henry-W. Elliot est certainement de tous les naturalistes celui qui connaît le mieux les mœurs de ces amphibies ; aussi est-ce à lui qu'il nous a fallu recourir pour la plus grande partie des descriptions que nous en faisons.

Le troupeau des victimes est conduit avec mesure et douceur, dans la crainte qu'une trop grande fatigue n'altère la beauté des fourrures. On leur fait faire des haltes fréquentes pendant lesquelles les phoques s'éventent avec leurs nageoires. Les regards qu'ils jettent, assure-t-on, en ces momens de repos, sur leurs impassibles guides, ont quelque chose d'humain et de suppliant. Quand leurs flancs ont cessé de battre avec force, la marche funèbre recommence. Il est des vieux phoques dans le nombre qui préfèrent subir des mauvais traitemens plutôt que de continuer une course qui leur est extrêmement pénible. Comme leurs fourrures sont

reconnues inférieures à celles des jeunes, on n'insiste pas, et on les abandonne sur la voie, rugissans et pantelans. A fur et à mesure que l'on approche du champ de carnage, l'allure des phoques devient plus saccadée, et c'est par de légers bonds, interrompus par des temps d'arrêt qui ressemblent à une muette protestation, qu'ils atteignent le but. Là, ils tombent exténués, et le temps qu'il leur reste à vivre est juste celui qu'il leur faut pour revenir à leur état normal.

Vers les sept heures du matin, aussitôt après le déjeuner, les indigènes quittent leurs villages et se rendent sur le terre-plein où leurs victimes se trouvent assemblées en plusieurs groupes de cent à cent cinquante à la fois. Les sacrificateurs sont vêtus d'une chemise de flanelle, d'un pantalon de toile, et chaussés de fortes bottes. S'il pleut, ils couvrent leurs épaules d'une sorte de manteau Henri II en peaux de phoques et de lions de mer. Ils ont à la main un fort gourdin en bois de chêne, fabriqué spécialement à leur usage, à New-London, dans le Connecticut. Il est d'une longueur de cinq à six pieds, et son diamètre à l'une des extrémités est de trois pouces ; l'autre bout est arrondi de façon à bien tenir dans une forte main d'homme. Chaque indigène est aussi porteur d'un couteau à dépecer qu'il pose sur la terre, à côté de lui.

Très docilement, les phoques se laissent former en cercle, leurs têtes très rapprochées, tournées vers le centre, et à bonne portée des gourdins. Avant de commencer l'exécution, un chef indigène passe une inspection attentive des bêtes; il indique celles qui doivent être épargnées, soit qu'il les trouve trop jeunes, soit qu'il les déclare trop âgées, soit encore parce que leur peau est quelque peu endommagée. Au commandement de : Frappez! les gourdins s'abattent, et en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, avec une rapidité vraiment foudroyante, les phoques désignés pour mourir restent sur le sol sans aucune apparence de vie. Les couteaux entrent aussitôt en fonctions, et pénètrent jusqu'à deux fois dans le cœur des victimes; ils y creusent deux larges plaies par lesquelles le sang s'écoule jusqu'à la dernière goutte afin d'éviter les taches ou maculations. Le chef indique le moment où l'animal doit être dépouillé de sa riche toison, et c'est une rude et délicate besogne, paraît-il, car on y emploie des lames aussi tranchantes que celles des instrumens de chirurgie. Toutefois, l'opération n'est pas longue, et quatre minutes au plus suffisent. Les dépouilles mises à part, les indigènes chargent leurs épaules de la carcasse de l'animal, et vont la jeter sur des dunes sans nul souci des putrides émanations qui bientôt vont s'en dégager sans que,

jusqu'ici, jamais personne en ait souffert. Une fois sur dix, un fait assez curieux se produit. L'indigène qui porte au charnier et sur ses épaules la carcasse encore chaude d'un phoque, se sent tout à coup mordu à la jambe. L'animal, auquel il est sans doute resté quelque vitalité, se venge, dans un dernier spasme, en mordant son porteur. Ces blessures se guérissent aisément par l'application de compresses antiseptiques.

Les peaux sont transportées des lieux du massacre dans des hangars voisins appelés « maisons de sel, » où elles sont de nouveau examinées, ainsi que leurs fourrures, avec le plus grand soin. Toute peau reconnue irréprochable est largement saupoudrée, mise en fardeau, et portée à bord des bateaux à vapeur qui, leur chargement terminé, mettent le cap sur la Grande Bretagne. Le sel est le meilleur préservatif contre la décomposition de tous les tissus membraneux. Avant que son emploi ait été adopté, les peaux étaient desséchées au grand air. Avec un personnel forcément restreint, il était impossible d'en préparer plus de quarante à cinquante mille par saison. Avec le nouveau procédé, on atteint le chiffre énorme de cent mille, mais ce n'est pas sans peine aujourd'hui, car il faut aller chercher les jeunes mâles destinés à être abattus, là où autrefois on les laissait vivre en paix. Évidemment, une nouvelle diminution de ces animaux se produit, et elle ne peut être motivée que par le massacre qui se fait des femelles au large, bien au-delà des limites, — à trois milles marins des côtes, — dans lesquelles la pêche est habituellement interdite aux étrangers.

V.

La population qui vit à poste fixe sur les îles Saint-George et Saint Paul est trop différente de celle des insulaires en général, pour que nous n'en parlions pas. L'été fini, après trois mois d'un dur labeur, à quoi s'occupe-t-elle pendant les neuf autres mois d'hiver sur des rochers où nulle culture n'est possible, où nulle industrie ne peut se créer? Cette question, on se l'est posée souvent, et grâce à l'étude qu'en a faite sur les lieux M. Henry Elliot, il est aisé d'y répondre.

Lorsque le baleinier russe Pribylov, en juillet 1786, prit possession de l'île Saint George, il la trouva inhabitée; il comprit tout de suite la nécessité d'y amener des individus qui, moyennant une faible rétribution, l'aideraient dans la chasse aux phoques et dans le très fatigant séchage à l'air de leurs fourrures. La conservation des peaux par le sel, ainsi que je l'ai dit, était encore ignorée. Pribylov se rendit aux îles Aléoutiennes, où vit une population misé-

rable s'il en fut jamais, et, d'Unalashka et d'Atka, il enleva une cinquantaine d'insulaires. Le caractère de ces émigrans étant fort doux, Pribylov les installa dans l'est de l'île, dans un lieu appelé encore aujourd'hui *Starry Ateel*, ou vieille factorerie. Pribylov fit de même pour l'île Saint Paul; mais de rudes et hardis marins s'y étaient installés comme lui; il y eut des revendications inévitables, et, à leur suite, des rixes d'autant plus violentes que le rhum y était très en faveur. L'extermination des phoques fut conduite à Saint-Paul avec une énergie tellement sauvage, que leur complète disparition eût été inévitable, si le territoire d'Alaska n'eût passé sous la domination absolue d'une compagnie russe américaine; le groupe des îles Pribylov fut compris dans cette cession, et le premier soin des nouveaux occupans fut de chasser les aventuriers qui s'y étaient installés. Un seul homme, Baronov, devait y être obéi, et sous sa volonté de fer, l'existence des Aléoutiens devint un véritable martyre. — Traités en esclaves, sans appel contre les coups dont on les accablait, ces malheureux vécurent à l'état de brutes jusqu'au jour où, par un acte du congrès de Washington, les îles à phoques furent louées pour une durée de vingt ans à une société américaine de San-Francisco, *the Alaska commercial company*. Elle dut prendre l'engagement de traiter les indigènes avec douceur et de fournir largement à leurs besoins. Il devait y avoir à leur usage des dépôts de saumon fumé, de sucre, de *crackers* ou biscuits, de thé, de charbon, de l'huile à brûler, en résumé, tout ce qui est nécessaire dans un campement hivernal sans communication pendant neuf mois avec le reste du monde. On leur accorda une liberté qui leur avait été toujours refusée, celle de passer d'une île à l'autre, de travailler ou de ne rien faire, la compagnie, bien entendu, se réservant le droit de remplacer les absens par qui bon lui semblerait. La compagnie, comprenant que mieux elle traiterait ses ouvriers, et plus elle en tirerait de profit, leur fit construire des habitations qui les garantirent du froid et surtout de l'humidité très grande dans ces régions à brouillards. Le résultat de ces sages mesures ne se fit pas longtemps attendre; les indigènes, au début, n'arrivaient jamais à abattre les cent mille phoques que les concessionnaires avaient le droit de se procurer annuellement; peu à peu, ce chiffre formidable fut atteint dans l'espace de cent à cent vingt jours, et il n'a pas été moindre jusqu'en 1890.

La population primitive s'est si bien confondue avec un certain nombre de Russes, d'Américains et de Kamtchales, qu'on y trouve tous les types, depuis celui du nègre jusqu'au Caucasien. En général, les indigènes se distinguent par leurs yeux grandement

séparés et les pommettes des joues saillantes; leurs cheveux sont très noirs, courts et épais; les pieds petits et bien formés; les visages sont bruns et sans couleur. N'ayant plus la rudesse des premiers temps, on les voit se visiter, quoique n'ayant absolument rien à se dire; que pourraient-ils se communiquer puisque ce que chacun gagne, consomme, achète, est connu de tous? Les femmes sont loin d'être jolies, mais, par un heureux privilège, elles caquettent à tout propos sans qu'il soit possible de prendre à leur bavardage un intérêt quelconque. Les hommes, graves et silencieux, qui les écoutent sans les interrompre, éprouvent peut-être ce singulier plaisir que certaines personnes ressentent à entendre le chant d'un oiseau parleur en cage. Qu'on accorde à un interné de Mazas une pie-grièche, est-ce que l'interné n'en fera pas ses délices?

A l'heure actuelle, à Saint-George et à Saint-Paul, on compte 63 familles dans chacune de ces îles. Pour développer leurs instincts moraux et religieux, on a construit des villages, des églises et des écoles. Chaque famille vit dans une maison parfaitement close, dont les murs intérieurs sont recouverts de toiles imperméables et de papiers de couleur. Nulle misère ne s'y montre et nulle malpropreté ne choque dans les villages; c'est un grand contraste avec l'état d'abandon dans lequel croupit la population de l'Alaska. Chose encore plus extraordinaire, on n'y voit ni tribunal, ni justice de paix, ni l'ombre d'un gendarme ou d'un sergent de ville. En somme, de quelle existence peuvent donc vivre ces gens-là? Ils végètent pendant neuf mois de l'année, et, pendant trois autres mois, ils vivent dans le sang des phoques et dans leurs chaudes dépouilles.

Ce qui élève leurs âmes un peu au-dessus des brutes qu'ils immolent, c'est la stricte observation des rites de l'Église grecque à laquelle ils appartiennent. Sans nombre sont leurs fêtes religieuses, celles des anniversaires d'une mort ou d'une naissance. Un tiers de leur existence y est consacré. S'il y a un paradis ouvert aux popes, ce dont il n'est pas permis de douter, c'est bien à ceux qui viennent aux îles Pribylov pour y prêcher la résignation et l'espoir d'un monde meilleur qu'il est réservé.

EDMOND PLAUCHUT.

LA

REPRODUCTION ARTIFICIELLE

DU DIAMANT

La reproduction artificielle du diamant, qui a donné lieu tout récemment à des expériences nombreuses couronnées d'un certain succès, a appelé l'attention du monde savant sur le carbone, ce corps abondamment répandu dans la nature à l'état de corps simple et qui se présente à nous sous un grand nombre de formes aux caractères divers nettement tranchés. Seule, en effet, l'étude approfondie des différentes variétés de carbone et ensuite les conclusions auxquelles pouvait conduire cette étude touchant les lois spéciales qui ont amené la formation de ses différentes variétés étaient à même de permettre de fixer d'une façon à peu près certaine la marche à suivre pour reproduire artificiellement une espèce déterminée de carbone et, parmi elles, la plus précieuse : le diamant.

Longtemps on a cru que les différens états physiques que revêt le carbone dans la nature : diamans, graphites, anthracites, etc., étaient dus pour la plupart à de simples arrangemens moléculaires spéciaux de ce corps simple à l'état de pureté absolue; aujourd'hui la puissance des analyses chimiques, aidées des méthodes spectroscopiques, a montré que ces divers carbones naturels contiennent

quelques matières étrangères dont la présence n'est peut-être pas totalement sans influence sur l'aspect spécial et les propriétés physiques particulières de la masse de carbone dans laquelle elles sont noyées.

Si les diverses variétés de carbone diffèrent entre elles profondément par certains caractères, tels que couleur, dureté, conductibilité pour la chaleur et l'électricité, etc., elles ont cependant des propriétés générales communes, dont quelques-unes caractéristiques permettent de les distinguer nettement des autres corps. Le carbone se présente sous un état solide d'une grande fixité, son infusibilité est complète aux températures des fourneaux et c'est seulement par l'action d'une pile de 500 élémens que Despretz est parvenu à le ramollir et à le volatiliser partiellement. Il est insoluble dans les liquides, mais quelques métaux en fusion sont capables d'en dissoudre de petites quantités que par refroidissement ils laissent ensuite déposer sous forme de graphite en paillettes d'un gris noirâtre. Le caractère essentiel du carbone est, comme l'on sait, que 6 grammes de l'une quelconque de ses variétés combinées à 16 grammes d'oxygène donnent 22 grammes d'acide carbonique.

Les différentes formes sous lesquelles se présente le carbone, soit à l'état de pureté, soit à l'état de simple mélange, peuvent être classées en deux catégories : les charbons naturels : diamant, graphite ou plombagine, anthracite, houille, lignite, etc., et les charbons artificiels : coke, charbon de cornues, charbon de bois, noir de fumée, noir animal, etc.

Les conditions qui ont présidé à la formation de ces multiples espèces de charbon sont pour beaucoup dans leurs variétés d'aspects et de propriétés et il est remarquable que certaines de leurs propriétés se modifient proportionnellement à l'intensité des causes qui ont déterminé leur formation, ce qui prouve bien une corrélation étroite entre une certaine propriété du corps et une certaine cause extérieure indépendamment de toute action de substances étrangères. Ainsi la température de formation de la variété de carbone, la pression, la dissolution, le refroidissement plus ou moins brusque du milieu de formation modifient l'état du corps résultant d'une façon régulière quand varie régulièrement leur intensité d'action.

Il est d'ailleurs facile de vérifier cette corrélation sur les charbons artificiels, même sur ceux qui contiennent une forte proportion de matières étrangères.

Les charbons de bois préparés à basse température conduisent

mal la chaleur et l'électricité et s'enflamment facilement; les charbons préparés à 1,200 degrés et au-dessus conduisent bien la chaleur et l'électricité et ne s'enflamment qu'au rouge, conséquence naturelle de ce que, la chaleur circulant facilement dans leur masse, l'un de ses points acquiert plus difficilement la température nécessaire à la combinaison de son carbone avec l'oxygène de l'air. Les charbons de bois préparés à des températures intermédiaires ouissent de propriétés moyennes variant en fonction de ces températures.

Le charbon des cornues qui provient de la décomposition au contact des parois fortement chauffées des cornues à gaz, des produits très carburés de la houille qui déposent leur charbon, est d'autant plus dur (sa densité peut presque atteindre celle du diamant) et conduit d'autant mieux la chaleur et l'électricité que sa formation a été plus lente et s'est produite en présence de parois plus fortement chauffées.

Enfin le carbone noyé dans la fonte revêt des états particuliers que l'on peut faire varier par un traitement spécial de cette fonte : dans la fonte blanche, il demeure invisible, tout entier combiné au fer; dans la fonte grise, il est en partie disséminé à l'état de graphite dans toute la masse, et les paillettes de ce graphite y sont nettement perceptibles. En fondant une fonte blanche et en la laissant refroidir lentement, une partie du carbone se sépare et cristallise en paillettes. La fonte grise, en revanche, fondue et refroidie brusquement, prend les caractères de la fonte blanche parce que le carbone n'a pas eu le temps de cristalliser à part.

L'étude de ces phénomènes a pu, on le conçoit, amener à conclure que le diamant, noyé généralement dans des terrains abondamment riches en graphite, pourrait être dû à une action mécanique combiné ou non avec une action physique, amenant la modification de l'état du carbone, en le transformant en graphite d'une façon générale, et en diamans en certains points où la combinaison des actions mécaniques et physiques s'est trouvée, soit plus énergique, soit plus circonstanciée. Ce principe admis, il restait, pour obtenir le diamant artificiel, à chercher à imiter le plus parfaitement possible la nature dans son travail de formation des graphites diamantifères. L'étude de la formation naturelle du graphite et de sa reproduction artificielle par des moyens, autant qu'il serait possible, semblables à ceux employés par la nature, s'imposait tout d'abord.

En particulier, lors des débuts de ses recherches sur la préparation du carbone sous forte pression, qui devaient le conduire à la production artificielle des diamans microscopiques, M. Henri

Moissan s'occupa tout d'abord d'étudier les propriétés et les conditions de formation des trois variétés de carbone: diamant, graphite, et carbone amorphe, puis il étudia la question de la préparation des carbones de grande densité. Ces remarquables travaux ont permis d'établir la composition : exacte des cendres du diamant, du boort et du carbonado; l'existence du graphite, du carbonado et de diamans microscopiques transparens dans la terre bleue du Cap et dans la météorite de Cañon Diablo; des propriétés jusqu'ic ignorées du carbone cristallisé.

En dissolvant le carbone dans certains métaux et dans le silicium, il a été possible d'obtenir des variétés nouvelles de graphite, cette forme de carbone si curieuse elle-même par la multiplicité de ses aspects; ces expériences de simple dissolution n'ont pas permis de parvenir aux carbones de grande densité.

Parmi ces préparations toutes récentes (mars 1893) de variétés curieuses de graphite, il en est une qui mérite une mention particulière, c'est celle du graphite foisonnant, variété qui, chauffée en présence de certains mélanges acides, tels qu'un mélange d'acide sulfurique et de chlorate de potasse, acquiert la propriété remarquable de foisonner abondamment au rouge sombre. M. Luzi a trouvé de nombreux graphites de cette sorte dans l'État de New-York, à Ceylan, à Québec, en Espagne, en Norvège, etc., il en a encore été découvert dans la terre bleue diamantifère du Cap.

En refroidissant brusquement dans l'eau la fonte en fusion, on obtient, à la surface du graphite ordinaire, une certaine quantité de ce graphite foisonnant. En employant, à la place de la fonte, le platine comme dissolvant, on obtient presque uniquement cette dernière variété. Ce foisonnement semble pouvoir être attribué à un brusque départ de gaz dû à l'attaque au rouge sombre par l'acide d'une petite quantité de carbone amorphe comprimé entre les lames hexagonales du graphite, laquelle a produit de l'oxyde graphitique qui ensuite se décompose.

Le diamant qui ne se rencontre jamais dans la nature sans être accompagné de masses de graphite et dont, par suite, la formation semble avoir suivi des lois analogues à celles qui ont présidé à la formation du graphite, diffère cependant essentiellement de cette variété de carbone par plusieurs propriétés caractéristiques.

Comme le graphite, le diamant est du carbone pur; il résiste à la chaleur rouge, mais l'action calorifique d'une forte pile le gonfle, le noircit et le change en graphite; sa densité varie de 3.50 à 3.65 et il est mauvais conducteur de la chaleur et de l'électricité. Chauffé avec un mélange d'acide azotique et de chlorate de potasse, il reste inaltéré, tandis que, sous la même influence, les

charbons amorphes se dissolvent et que le graphite se change en acide graphitique ; cette propriété permet de séparer le diamant de diverses variétés de carbone, avec lesquelles on eût pu être exposé à le confondre, en raison de leurs propriétés physiques communes.

Si le diamant est chimiquement du carbone pur, physiquement il paraît contenir certaines impuretés à l'état de mélange, dans des proportions à peu près invariables pour une même sorte de diamant; les analyses de cendres de diamant exécutées au commencement de cette année (1893) ont permis de déterminer exactement la nature de ces impuretés. Les quantités de cendres sur lesquelles il était possible d'opérer étaient des plus faibles, vu la cherté du diamant, et cette dernière considération avait fait choisir, pour être analysés, des fragmens de boort de moindre valeur et qui contiennent une plus grande quantité de matières étrangères que les pierres plus pures. C'est surtout grâce à la puissance des moyens d'investigation fournis par les études microchimiques et par l'analyse spectrale que ces délicates analyses ont pu être menées à bien.

Le fer, dont la présence rend difficile l'étude des autres corps par la spectroscopie, car il fournit un grand nombre de raies, la silice, la titane, le calcium et le magnésium, semblaient être les impuretés dominantes de la majorité des diamans. En général, le fer est plus abondant, le silicium vient ensuite ; on ne rencontre guère que des traces de magnésium et de calcium ; quant au titane, il est très peu abondant et certains diamans paraissent n'en pas contenir du tout.

Dans le carbonado ou diamant noir, le fer est à l'état de sesquioxyde de fer; d'ailleurs le carbonado est une variété très bizarre de diamant qui n'est ni cristallisé ni amorphe, c'est une sorte de charbon fondu, puis vitrifié.

La température d'action de l'oxygène sur le diamant est très variable; elle a pu être étudiée avec précision, grâce à la pince thermo-électrique de M. Le Chatelier.

Si on élève lentement la température, la combustion du diamant se produit sans dégagement visible de lumière; puis si l'on dépasse de 40 degrés à 50 degrés la température du commencement de la combustion, elle se fait alors visible, très nette, avec éclat et le fragment de diamant émet une flamme vive.

Les expériences ont donné pour ces températures de combustion les chiffres suivans :

Le carbonado de couleur ocreuse brûle avec flamme à 690 degrés.

Le carbonado noir à aspect chagriné brûle avec flamme entre 710 degrés et 720 degrés.

Le diamant transparent du Brésil commence à brûler sans flamme entre 760 degrés et 770 degrés.

Le diamant transparent du Brésil nettement cristallisé commence à brûler sans éclat entre 760 degrés et 770 degrés.

Le diamant taillé du Cap commence à brûler sans éclat entre 780 degrés et 790 degrés.

Le boort du Brésil commence à brûler sans éclat à 790 degrés et avec flamme à 840 degrés.

Le boort du Cap brûle sans éclat à 790 degrés et avec flamme à 840 degrés.

Le boort très dur commence à brûler sans flamme à 800 degrés et avec éclat à 875 degrés.

Dans l'hydrogène et à 1,200 degrés les diamans du Cap ne changent pas de poids, ils s'éclaircissent parfois et d'autres fois gardent de leur limpidité ou changent de teinte.

La vapeur de soufre n'attaque le diamant blanc que vers 1,000 degrés, mais le sulfure de carbone se produit facilement avec le diamant noir dès 900 degrés.

Le fer, à son point de fusion, donne avec le diamant une fonte qui, par refroidissement, laisse déposer du graphite.

La découverte de ces propriétés nouvelles du diamant et les conclusions qu'elles ont permis de tirer, savoir que plus le diamant est dur, plus sa température de combustion est élevée et que les diamans ne paraissent renfermer ni hydrogène ni hydrocarbure, sont dues pour la plupart aux recherches toutes récentes de M. Moissan; elles ont jeté un jour assez grand sur la question si mystérieuse de la formation du diamant dans la nature, et, par cela même, ont aidé à découvrir la marche à suivre pour reproduire artificiellement cette précieuse variété de carbone.

L'étude du diamant lui-même doit naturellement se compléter par celle des milieux dans lesquels on le rencontre, étude qui, elle aussi, est fertile en enseignemens utiles à la solution de la question de reproduction artificielle.

Deux de ces milieux présentant un intérêt plus particulier ont été l'objet d'études plus complètes : la terre bleue diamantifère du Cap et la météorite de Cañon Diablo.

Les diamans se rencontrent au Cap dans des puits qui contiennent une terre bleue que l'analyse a démontré être composée de quatre-vingts espèces minérales différentes. A la main et à l'aide de tamis on en retire les diamans qui y sont en très petit nombre;

les diamans microscopiques s'y trouvent en revanche en assez grande quantité, leur présence n'a qu'un intérêt scientifique. En traitant cette terre bleue par des agens chimiques appropriés, on y a déterminé, comme variété de carbone, des graphites de différentes espèces, des cristaux brillans de natures diverses et du carbonado ou diamant noir. Les diamans y sont inclus dans une matière jaune ambrée contenant une forte portion de fer, matière jaune qui se rencontre encore dans les anfractuosités des gros diamans naturels et dans certains culots de fonte.

En mars 1891, des fragmens de fer natif épars sur le sol furent découverts dans l'Arizona (Mexique), près de Cañon Diablo. Ces blocs étaient d'une si excessive dureté que leurs fragmens mirent hors de service des meules à l'émeri, au moyen desquelles on chercha à les user. M. Kœnig y constata l'existence de petites cavités remplies d'une matière noire contenant des diamans de dimensions appréciables, puisque l'un d'eux atteignait un demi-millimètre de diamètre. Ces diamans rayaient le corindon.

Dans certaines de ces pierres, auxquelles après de longues hésitations on a été amené à attribuer une origine météorique, les diamans forment des saillies d'un millimètre; arrondis et noirs, ces diamans sont si durs qu'ils raient même le diamant blanc.

Certains savans, se fondant sur la présence près de ce gîte d'une colline cratériforme dont certaines apparences sembleraient d'après eux déceler une origine volcanique, ont émis l'idée que ce fer provient peut-être d'éruptions antérieures; quoi qu'il en soit, cette découverte de l'existence du diamant au milieu du fer natif vient confirmer les opinions émises par M. Daubrée touchant l'origine des diamans de l'Afrique australe.

Si on observe une section faite mécaniquement dans l'une de ces météorites, on y voit surtout du fer et aussi du graphite se présentant sous forme d'écailles, ainsi qu'on le rencontre dans certaines roches métallifères telles que celles du Cumberland.

Le fragment de la météorite de Cañon Diablo, qui a pu être étudié en France, possédait une pointe capable de rayer l'acier, entourée d'une gaine noire formée de carbone et de carbure de fer. Sans homogénéité, ce fragment contenait une poussière impalpable de charbon et un charbon en rubans minces, de couleur marron, analogue à celui que l'on rencontre dans les culots de fonte brusquement refroidie; il renfermait encore un charbon dense entourant deux fragmens jaunâtres dont l'aspect rappelait celui du boort ou diamant jaune. Ces fragmens très lourds rayaient le rubis; l'un d'eux, brûlé dans l'oxygène, laissa un résidu de fer, le plus gros mesurait $0^{mm},7$ sur $0^{mm},3$ et était légèrement translu-

cide. Dans ce fragment, M. Moissan découvrit encore quelques morceaux de diamant noir à la surface chagrinée et M. Friedel y constata la présence du diamant blanc. Une conclusion incidente à tirer de ces études est que le diamant peut exister sur d'autres planètes que la terre.

Ce manque d'homogénéité de la météorite de Cañon Diablo, ainsi que la présence dans son sein de granules de fer innombrables, est expliqué par M. Daubrée par le passage brusque de l'état gazeux à l'état solide de la matière qui forma la météorite, et cette hypothèse de ce savant se trouve confirmée par les expériences de M. Stanislas Meunier, lequel est arrivé à reproduire par ce moyen la constitution hétérogène des météorites.

M. Friedel, qui s'occupe de la solution du problème si passionnant de la reproduction artificielle du diamant, pensa que les élémens chimiques qui composent la météorite de Cañon Diablo n'étaient peut-être pas étrangers à la présence du diamant dans ces masses de fer météorique. Ces élémens étant le fer, le soufre, le nickel et le phosphore, il admit que les deux premiers ont joué un rôle prépondérant dans cette formation du diamant. D'autre part, ses expériences sur les changemens de coloration des diamans du Brésil l'ayant amené à conclure qu'ils s'étaient formés à basse température, c'est dans ce sens qu'il dirigea ses essais.

Il étudia d'abord l'action du sulfure de carbone sur le fer sous pression ; pour cela, il enferma le sulfure de carbone dans une cavité filetée pratiquée dans une masse de fer, puis au moyen d'une vis puissante très bien travaillee, il exerça une pression considérable en agissant sur elle avec une clé. Le sulfure de carbone se décomposa, laissant un résidu de carbone amorphe ; le soufre s'était diffusé jusqu'à une certaine distance dans la masse d'acier.

Ces expériences ne lui ayant donné aucune trace de diamant, il les reprit en faisant réagir en vase clos, à une température voisine de 500 degrés, du soufre sur des copeaux de fonte et pendant un temps assez long ; il obtint ainsi une poudre noire qui rayait le corindon.

Pour contrôler l'existence du diamant existant à l'état naturel dans des milieux diamantifères ou produit artificiellement à la suite d'expériences de laboratoire, la méthode suivie par M. Moissan est la suivante : il traite la masse diamantifère par une série d'acides qui dissolvent les matières autres que le diamant, puis il étudie la densité et la dureté du résidu ; pour l'étude de cette dernière propriété, il frotte la poussière de diamant sur une plaque polie de rubis en se servant d'un morceau de bois dur et il examine à la loupe les stries ainsi produites ; enfin, il chauffe le résidu dans l'oxygène et constate à quelle température se forme l'acide carbonique. Cette

méthode est si excellente qu'elle a permis de séparer et d'analyser quelques milligrammes de diamant contenus dans 1 kilogramme de la terre bleue du Cap, laquelle est composée de plus de quatre-vingts espèces minérales différentes.

Pour obtenir la puissante pression qu'il jugeait nécessaire à la formation du diamant, M. Moissan eut l'idée d'utiliser la propriété que possèdent certains corps d'augmenter de volume en passant par refroidissement de l'état liquide à l'état solide. Il plaça de l'argent et du charbon de sucre dans un four électrique et amena le métal en pleine ébullition, une certaine quantité de carbone fut alors incorporée par la masse métallique liquide agissant comme dissolvant; le lingot incandescent fut ensuite jeté dans l'eau et se recouvrit aussitôt d'une couche extérieure d'argent solide; quand sa température se fut abaissée au rouge, il fut retiré de l'eau et on le laissa ensuite refroidir lentement à l'air libre. A l'intérieur de la carapace d'argent solide, un noyau liquide contenant du carbone en dissolution subsista pendant un certain temps qui, au moment de sa solidification lente, subit par suite de sa dilatation et de la résistance des parois qui l'enveloppaient une énorme pression à laquelle participait le carbone qu'il déposait par refroidissement. Cette expérience de l'éminent savant fut couronnée de succès et il obtint ainsi une poussière de diamans noirs microscopiques.

A la suite de cette expérience il tenta de nouveaux essais en utilisant le fer comme métal dissolvant. Si l'on sature le fer de carbone à des températures de plus en plus élevées, on obtient par refroidissement (quand la température n'a pas dépassé 1,200 degrés) un mélange de carbone amorphe et de graphite de plus en plus abondant; si l'on fait intervenir une forte pression pendant le refroidissement, la nature des cristallisations change complètement.

Or, comme l'argent, la fonte se dilate en se solidifiant; l'utilisation de cette propriété était tout indiquée pour obtenir la forte pression nécessaire, en suivant, lors d'un premier essai, une marche analogue à celle qui avait été employée avec l'argent comme dissolvant.

Tout d'abord l'expérimentateur refroidit la masse de fonte en fusion en la jetant directement dans l'eau, mais il reconnut par la suite que l'expérience donnait de meilleurs résultats quand le culot de fonte était enveloppé de fer doux.

Il opéra de la façon suivante : il comprima fortement dans un cylindre de fer doux fermé par un bouchon de même métal une certaine quantité de charbon de sucre qu'il avait reconnu plus avantageux que le charbon de bois; puis il introduisit ce cylindre ainsi préparé dans un bain liquide de 200 grammes de fer fondu au four

électrique. Le creuset ayant été sorti du four, il le trempa alors brusquement dans l'eau, puis quand la couche extérieure solide se fut formée, il laissa la masse se refroidir à l'air libre.

Il obtint ainsi du graphite, un charbon de couleur marron et une certaine quantité de carbone très dense qu'il isola par des procédés chimiques. Ces derniers fragmens rayaient le rubis et brûlaient dans l'oxygène à la température de 1,000 degrés en donnant de l'acide carbonique ; c'étaient donc des diamans ; les uns d'un noir chagriné, les autres, brillans.

Les diamans brillans obtenus par ce procédé sont généralement entourés d'une gaine de carbone noir dont il faut les séparer par de nouvelles actions d'agens chimiques. En les brûlant dans l'oxygène à 1,050 degrés, ils donnent une cendre légèrement ocreuse ayant conservé la forme du cristal et tout à fait identique à celle des échantillons de diamans impurs.

On peut obtenir des résultats analogues en faisant refroidir hors de la présence de l'oxygène un culot de fonte saturé de charbon de sucre et chauffé tout d'abord à 2,000 degrés. On obtient ainsi de petits cristaux transparens analogues à ceux des diamans des terres bleues du Cap. Le rendement en diamans par les procédés au fer est très faible et bien inférieur à celui du procédé à l'argent, mais par l'entremise de ce dernier métal il n'a pas été possible d'obtenir les diamans brillans que donne l'emploi du fer comme dissolvant.

M. Berthelot a tenté, sans résultat satisfaisant, d'arriver à une reproduction analogue du diamant par des moyens purement chimiques ; il a bien obtenu par ce moyen le carbone dans un état particulier, mais il n'a pu parvenir au diamant.

Les procédés employés dans les expériences de M. Moissan semblent se rapprocher beaucoup de ceux que la nature a utilisés pour donner au carbone la forme particulière connue sous le nom de diamant, et il est de toute vraisemblance qu'en continuant dans cette voie, on arrivera peu à peu à augmenter le volume des diamans produits.

Aujourd'hui on est, en effet, en possession d'une méthode régulière qui permet d'obtenir des diamans microscopiques noirs chagrinés et brillans en tous points identiques à ceux que l'on rencontre mêlés aux mêmes variétés de carbone et dans la terre bleue du Cap et dans les météorites diamantifères.

LEO DEX.

UNE

ENQUÊTE SUR L'ÉGYPTE

L'Egypte et les Égyptiens, par le duc d'Harcourt. Paris, 1893; Plon, Nourrit et Cᵉ.

M. le duc d'Harcourt nous avait donné en 1887 un premier livre, *Quelques réflexions sur les lois sociales*. Ceux qui eurent la bravoure de passer par-dessus ce titre rébarbatif n'ont certainement pas oublié l'ouvrage, où se manifestait un esprit indépendant et original ; ni la surprise toujours délicieuse qu'ils éprouvèrent en trouvant un homme au lieu d'un auteur. L'homme n'invoquait que sa propre expérience, il regardait les choses par-dessous les mots, il brisait résolument les clichés qui déforment les images des faits réels dans toutes les représentations de notre vie politique et sociale : c'était une joie de suivre cette intelligence qui cherchait avec tant de bonne foi, avec tant de mépris du convenu, les vérités encrassées par une épaisse couche d'encre d'imprimerie.

Le voyageur nous rapporte aujourd'hui d'Égypte de nouvelles réflexions. Je viens de lire *l'Égypte et les Égyptiens* avec une double curiosité. Le sujet est des plus intéressans parmi ceux qui peuvent occuper un Français de nos jours ; et j'attendais de l'homme qui le traite les vues personnelles dont il est coutumier. Mon attente n'a pas été déçue : c'est bien le même procédé d'investigation directe qu'il appliquait aux lois sociales, la même crainte d'être dupe des préjugés, des apparences ; avec un grain de scepticisme et d'ironie,

un je ne sais quoi de fantasque dans une sagesse très réfléchie, trait de physionomie où se décèle un petit-fils de Montaigne. J'ai pu contrôler son livre avec les souvenirs qu'il ravivait dans ma mémoire, avec les notes recueillies durant deux séjours dans la vallée du Nil. Ah ! ces pauvres paperasses, vieilles aujourd'hui de dix-sept ans ! Comme elles éclairent les origines de la longue erreur qui fut toute notre politique égyptienne ! J'ai été souvent tenté d'en faire usage : mais elles retracent une laborieuse négociation sur les affaires publiques ; dussé-je faire sourire les diplomates d'une autre école, je crois qu'en pareille matière la mort seule délie de l'obligation du silence.

Je ne puis donner raison sur tous les points à l'écrivain. Sa vision d'ensemble m'apparaît un peu trop noire, je crains qu'il ne pousse aux extrêmes le pessimisme et le mépris pour la malheureuse race de Mizraïm. L'impression que l'observateur a gardée et nous communique est d'autant plus assombrie qu'il nous entretient uniquement des institutions et des hommes. Serait-il insensible à cette incomparable nature, dont la douceur tempère ce que la condition humaine aurait ailleurs de trop rigoureux? Être, c'est déjà du bonheur, en Égypte. Comme la plante ou l'animal, l'homme y peut supporter beaucoup, ranimé qu'il est sans cesse par la sève qui monte de ce limon nourricier, par la joie paisible qui tombe de ce ciel indulgent. Le fellah de l'Ancien Empire l'attestait, il y a cinquante siècles et plus, quand il psalmodiait l'hymne au soleil d'Égypte : « Tu t'éveilles bienfaisant, Ammon-Râ, tu t'éveilles véridique... Avance, Seigneur de l'éternité. Ceux qui sont goûtent les souffles de la vie... Par son action dans l'abîme ont été créées les délices de la lumière. » — Ce fellah de la première histoire, qui avait la même existence et souffrait les mêmes misères que son descendant actuel, sous des maîtres aussi durs que ceux dont le voyageur contemporain nous raconte les exactions, il faisait pourtant graver sur sa tombe une épitaphe où l'on voit pourquoi la vie lui était malgré tout aimable : « Je pleure après la brise, au bord du courant du Nil, qui rafraîchissait mon chagrin. »

M. d'Harcourt ne s'abandonne pas à cette poésie du sol, de la lumière, et du fleuve divin qui est à lui seul toute l'Égypte. Il demeure indifférent, ce semble, au pittoresque du Caire, aux enchantemens de l'art sarrasin dans la cité reine du monde oriental ; et il n'a pas subi, devant les monumens pharaoniques, ce vertige de l'intelligence qui s'engouffre dans le plus ancien passé de l'humanité. Vous tous qui avez aimé l'Égypte, et qui savez de science certaine que le jardin d'Adam ne pouvait être ailleurs, ne cher-

chez pas dans ce livre l'image et le cher regret du paradis terrestre, — du paradis perdu pour nous, hélas! En Égypte, M. d'Harcourt n'a voulu voir que les Égyptiens et leurs maîtres divers. Le grand souci de cet esprit appliqué, c'est l'homme et les lois historiques qui déterminent la destinée d'un peuple. Suivons-le donc sur le large terrain où il nous appelle.

Dès la première ligne, au sommaire du premier chapitre, j'admire et reconnais le philosophe qui m'était apparu dans les *Réflexions sur les lois sociales*, avec son regard sagace, son habileté à discerner le point central d'un sujet, son tour de plume gravement humoristique. Retenons-la bien, cette première ligne : « Les Égyptiens. — Leur aptitude à recevoir des coups. » Cela n'a l'air de rien, vous diriez une simple boutade; c'est tout l'argument du livre, le clou auquel l'auteur va suspendre la chaîne de ses déductions, et autour duquel on peut construire toute l'histoire de l'Égypte. Cette idiosyncrasie explique seule une histoire si particulière. Si le peuple égyptien a exécuté les plus grands travaux que le génie humain ait conçus, depuis les pyramides jusqu'au canal de Suez, c'est grâce à son « aptitude à recevoir des coups; » grâce à elle, il a supporté sans une révolte et enrichi successivement tous ses maîtres. Hyksos, Pharaons de Nubie, Perses, Grecs, Romains, Arabes, Turcs, Albanais se sont passé la même trique, comme le flambeau des coureurs dans la métaphore classique. De tout temps, la bastonnade a été pour les agens du fisc un moyen de perception aussi régulier que l'est chez nous la signification de la cote personnelle. M. d'Harcourt relève dans Ammien Marcellin un passage où l'auteur latin dit des Égyptiens : « On rougit parmi eux, quand on n'a pas à montrer de nombreuses cicatrices de coups de fouet, conséquence du refus de payer l'impôt. » Faute d'avoir connu ce peuple et son aptitude à recevoir les coups, nos politiques ont pris au sérieux la rébellion d'Arabi; ils n'ont pas su et d'autres leur ont enseigné que l'on comprime vite les plus violens mouvemens de l'Égypte, avec quelques hommes et quelques livres sterling.

Inattaquable dans cette démonstration, notre informateur la pousse trop loin, à mon sens, quand il refuse aux Égyptiens toute valeur militaire. Ils ne sont jamais bons soldats pour leur propre compte et sur leur propre sol; au dehors, encadrés et commandés par des maîtres étrangers, on en peut tirer parti. Les troupes d'Ibrahim, qui firent trembler Constantinople après la victoire de Nézib, n'étaient pas uniquement composées d'Albanais. Plus près de nous et sous nos yeux, dans la dernière guerre russo-turque, les deux régimens envoyés par le khédive à

son suzerain n'ont pas mal fait. M. d'Harcourt cite à l'appui de sa thèse le désastre de la colonne dirigée contre les Abyssins, en 1875. J'étais alors au Caire, j'ai recueilli de la bouche des rares survivans européens les détails de cette boucherie; écrasés par les masses du Négus dans un défilé de montagne, les Égyptiens avaient bien vendu leur vie. Cela n'est pas inconciliable avec le trait sur lequel nous sommes d'accord, l'éternelle passivité dans la servitude.

L'écrivain rattache à ce trait caractéristique tous les autres indices qui attestent la persistance d'une même race sur les bords du Nil, durant la plus longue période de siècles qu'il nous soit donné de connaître. Pour s'en convaincre, il suffit d'entrer au musée et de regarder en sortant l'ânier qui attend à la porte : c'est la réplique vivante des anciens visages que l'on vient de voir, sculptés dans le basalte ou peints sur les tombeaux. Ce phénomène unique d'inaltérabilité dans une famille humaine, Bossuet en avait deviné la cause, quand il disait de l'Égypte : « La température toujours uniforme du pays y faisait les esprits solides et constans. » M. d'Harcourt n'approuverait point ces beaux mots, lui qui refuse aux Égyptiens toutes les qualités morales; il se borne à leur accorder l'invariabilité physique de l'espèce. Et qu'on ne parle point ici de ces substitutions étrangères qui altèrent à la longue les races les plus homogènes. Par un curieux contraste, cette terre si conservatrice des élémens autochtones est implacable pour les élémens étrangers; elle les élimine ou les absorbe rapidement; à la troisième génération, le peu qui en survit est complètement réduit à l'immuable type national. C'est la revanche de l'aptitude à recevoir les coups de ces étrangers. Ainsi s'explique une singularité sans seconde dans l'histoire, le gouvernement des mamelouks; ces maîtres toujours nouveaux pendant cinq cents ans, qui ne réussirent jamais à se perpétuer par la filiation naturelle, qui devaient se recruter incessamment parmi les enfans razziés sur tous les rivages de la Méditerranée. Aujourd'hui, la loi se prouve par l'extinction ou la dégénérescence des Turcs à la troisième génération, et les Européens établis en Égypte pour leurs affaires y perdent presque tous leurs enfans, quand ils ne peuvent les préserver par de fréquentes et longues absences. Comme le remarque justement le voyageur, cet air, d'où semble émaner pour l'indigène un baume comparable à celui qui conserve incorruptibles les momies, distille pour l'étranger un poison subtil; lors même qu'il n'est pas mortel, il désorganise promptement les corps et les âmes, il les énerve et les assimile au peuple ambiant.

M. d'Harcourt établit fortement ces données essentielles dans

l'histoire passée et présente des Égyptiens; il examine ensuite comment l'état social qui en dérive a été modifié, aggravé selon lui, par l'islamisme et par l'influence arabe, longtemps prépondérante sur le Nil. Ici, je suis bien forcé de relever une pointe de paradoxe dans l'argumentation de l'écrivain contre la civilisation arabe; elle est spécieuse, elle entraîne d'abord, mais l'intelligence ébranlée se ressaisit vite, avec un sentiment d'insécurité. Plus d'une fois, en lisant M. d'Harcourt, j'ai pensé à un esprit de même nature, à cet érudit et spirituel comte de Gobineau, qui avait entrepris de refaire à sa façon l'histoire du vieil Orient. Il se plaçait au point de vue des Perses; avec les rares documens de source iranienne, il s'efforçait de prouver que la Grèce fut une petite peuplade, écrasée, comme tant d'autres, par le Grand Roi, et que l'épisode insignifiant des guerres médiques nous est arrivé grossi et dénaturé par les hâbleries des historiens helléniques. Je me souviens du temps où les théories de Gobineau avaient plus ou moins séduit tous ceux qui s'occupaient de ces questions sur place; tant il tirait un merveilleux parti de sa connaissance de l'Orient contemporain et des analogies qu'il excellait à grouper.

Nous avions tous cru jusqu'à présent qu'il fallait accorder au moins deux supériorités aux Arabes : l'invention d'une architecture originale et charmante, la création de foyers scientifiques dont le moyen âge occidental aurait largement bénéficié. Erreur, dit M. d'Harcourt; et il n'épargne rien pour nous détromper. L'art élégant des architectes du Caire, de Perse et d'Espagne, il n'en fait pas grand cas; à peine s'il consent à reconnaître une certaine noblesse dans la mosquée type de Sultan-Hassan, tout en la déclarant très inférieure aux édifices gothiques; et il restreint au minimum la part d'invention du génie arabe dans les formes auxquelles le nom de cette race resté attaché. Je ne veux pas entamer des controverses archéologiques et esthétiques qui nous mèneraient trop loin; mais si je vois bien dans une mosquée turque la lourde imitation des Byzantins, je ne puis retrouver des élémens grecs dans les dispositions générales et dans le détail ornemental de ces bijoux de pierre ou de stuc qui font la gloire du Caire; du moins je les retrouve tellement transformés qu'ils en sont méconnaissables. Comme à tous les voyageurs sans parti-pris, les tombeaux dits des khalifes me représentent les plus gracieuses fantaisies qui soient jamais écloses de l'imagination des brodeurs de pierres; et Sultan-Hassan, avec la tranquille hardiesse de ses lignes sévères, me paraît être l'une des plus magnifiques expressions de la pensée religieuse. Rien ne sort de rien, sans doute; mais si l'on refuse aux Arabes le mérite d'avoir construit ces chefs-d'œuvre, je

cherche vainement, dans tout ce que nous savons d'histoire, quels ouvriers auraient travaillé pour eux, et la source étrangère où ces artistes inconnus auraient puisé leurs inspirations.

En ce qui touche la renaissance scientifique, sous les grands khalifes, la thèse de M. d'Harcourt est celle-ci : les Arabes ne furent que les prête-noms des Grecs, qui ravivaient à ce moment les étincelles de l'ancien savoir; les cavaliers du Hedjaz étaient incapables d'y rien ajouter; la meilleure preuve de leur incapacité est le misérable état des écoles actuelles, certainement semblables à celles d'il y a dix siècles. Tous ces raisonnemens me paraissent fort aventureux. Je ne sache pas qu'il y eût beaucoup de Grecs à Bagdad et surtout à Samarcande; les noms des savans musulmans qui s'illustrèrent dans ces universités n'ont pas péri; et la décadence actuelle des grandes écoles asiatiques ne prouve point que leur splendeur de jadis ait été une pure fable. Mais revenons au Caire. Notre auteur est bien obligé de constater que les mahométans ont eu avant nous le souci de l'instruction primaire pour tous; des fondations charitables, ces *médressés* qui entourent chaque mosquée, y pourvoient abondamment. Instruction très courte, sans doute; il n'en est pas moins vrai que l'illettré complet n'est guère connu dans le monde musulman. Depuis combien de temps pouvons-nous en dire autant, et le pouvons-nous aujourd'hui?

L'enseignement supérieur, tel qu'on le distribue à la mosquée d'El-Azar, n'inspire que de la pitié à M. d'Harcourt; il nous parle fort irrévérencieusement de cette Sorbonne de l'Islam, où les prêtres et les juges de tout l'Orient musulman viennent chercher le prestige qu'un étudiant d'El-Azar rapporte aux confins de l'Afrique et de l'Asie. Je crains que l'écrivain français, contrairement à ses libres habitudes, n'ait regardé cette fois des choses lointaines en se plaçant dans le Paris de 1893; elles s'éclairent et se rapprochent, si l'on se reporte au Paris du XIIIe siècle. Arrêtons-nous un instant sur le parvis d'El-Azar, entre ces colonnes autour desquelles les groupes de disciples, accroupis en rond, écoutent les professeurs également accroupis, qui enseignent d'une voix nasillarde en dodelinant de la tête. J'ai passé de longues heures dans ce lieu et aux alentours, parce qu'il évoquait à mes yeux la fidèle image de la montagne Sainte-Geneviève et de la rue du Fouarre, à l'époque où l'on fabriquait nos vieux clercs par des procédés tout semblables; avec cette seule différence que le droit canon et civil découlait chez nous de la Bible; qu'il découle ici du Coran. Je résume brièvement les renseignemens que les professeurs m'ont fournis.

La *Gâma El-Azar*, fondée par Gower-el-Kaïd en 359 de l'hégire (969 de notre ère), donnait à l'origine un enseignement qui embrassait l'encyclopédie musulmane, théologie, droit canon et civil, grammaire, mathématiques. Aujourd'hui, le Coran, la tradition, le droit sont les seules matières de cet enseignement; chaque professeur explique un livre du Coran, toujours le même. Quand il juge un de ses élèves assez docte sur ce livre, le maître certifie son opinion en apposant son cachet sur l'exemplaire manuscrit dudit élève et l'envoie au cours suivant. Les chaires possèdent un revenu variant de 30 à 300 piastres par mois (8 à 80 francs). L'élection d'un certain nombre de professeurs est remise au suffrage commun. Un étudiant se fait remarquer par ses condisciples, dans les groupes du parvis; il s'attache quelques admirateurs; un jour, quand il se sent assez sûr de lui, il entre dans la mosquée, s'accroupit au milieu de ses fidèles et enseigne. On le laisse faire. Si le cercle se disperse, c'est que le professeur n'est pas pris au sérieux; sa tentative avorte, il retourne dans la cour. Si les auditeurs augmentent, les cheiks s'approchent peu à peu, écoutent, interrogent, *collent* le débutant; se tire-t-il de l'épreuve à son honneur, les cheiks de première classe, qui forment le conseil universitaire, le reçoivent professeur. Quelques maîtres sont nommés aux chaires fondamentales par le ministre, sur la présentation du conseil.

Le chiffre des étudians inscrits était, il y a quinze ans, de 11,300. Leur âge variait entre cinq et soixante-dix ans. Des vieillards restent là jusqu'à leur mort, pour toucher la distribution de vivres. Les étudians se divisent en trente-deux *rikât* ou langues, selon leur nationalité. Langues des Algériens, des Moghrebins, des Abyssins, des gens du Darfour et de l'Afrique centrale, des Hindous, des Bokhariotes, des Javanais d'Atchin... Chaque *rikât* a sa dotation spéciale, qui subvient aux distributions de pain, de lentilles, de vêtemens. Le *rikât* des Barabrâ, qui habitent vers les cataractes du Nil, a droit aux miettes des autres; on réunit pour lui dans la cour tous les rogatons qui traînent. Il y a aussi la chapelle des aveugles, Zawiet el Omiân, une des plus anciennes parties de l'édifice, fréquentée par 322 étudians privés de la vue. Des logettes sur le pourtour de la mosquée sont affectées aux divers *rikât*, aux coffres qui renferment les manuscrits et les hardes. Sur les 11,000 étudians, plus de 4,000 n'ont d'autre logis et d'autre couche que les nattes d'El-Azar; le reste gîte dans les taudis de l'enceinte privilégiée, sous la surveillance du cheik qui a la police de la mosquée. Pour les grandes chaires, le titulaire actuel peut se rattacher, par une tradition ininterrompue, aux Ansar, compa-

gnons du Prophète. Il faudrait intercaler dans une de ces listes le nom de Bonaparte, qui lut le Coran à El-Azar, le 20 août 1798. Après l'achèvement des études, c'est-à-dire quand l'exemplaire manuscrit de l'élève est estampillé jusqu'à la fin, le jeune homme quitte l'université avec ce livre qui lui tient lieu de diplôme ; il va chercher une place de cadi ou de mollah, de juge ou de prêtre, parfois jusqu'aux extrémités de la terre des croyans. Où qu'il aille, l'arrivant d'El-Azar sera reçu avec vénération, et la meilleure prébende écherra à ce savant homme.

Vous représentez-vous autrement l'existence et le dressage d'un clerc de la rue du Fouarre? Pensez-vous que l'étendue du savoir, chez ce dernier, et l'ensemble d'idées qu'il attachait à ce mot, la science, différassent sensiblement des conceptions qui se forment aujourd'hui dans le cerveau d'un étudiant d'El-Azar ? Je parle, bien entendu, de notre haut moyen âge et de son premier éveil scientifique. Les docteurs musulmans nous ont devancés sur le chemin des clartés rationnelles ; ils ont fait halte à un certain point ; nous les y avons dépassés, nous avançons constamment depuis lors. L'Orient en est encore à l'aurore du moyen âge ; lorsque M. d'Harcourt se montre sévère pour cette stérilité intellectuelle, il condamne du même coup un état mental et social par lequel nous avons passé, et qui ne fut pas sans grandeur. L'excellent observateur développe avec finesse la différence qui existe entre notre esprit scientifique, fait d'une inquiétude perpétuelle de la vérité recherchée pour elle-même, et celui des Égyptiens, qui estiment seulement dans nos connaissances l'utilité immédiate qu'on en peut retirer. Nos arts et nos découvertes représentent pour eux de meilleurs canons, de meilleurs vaisseaux, des moyens de locomotion perfectionnés, des instrumens de force et de jouissance ; jamais une pure satisfaction de l'intelligence. Les blâmer de sentir ainsi, cela revient à plaider la cause de l'esprit moderne contre l'esprit du moyen âge. Notre inquiétude de la vérité est un grand stimulant, nous avons droit d'en prendre de l'orgueil ; mais on aurait tort de trop mépriser le sommeil paisible où nous fûmes longtemps, où est encore l'Orient, avec son indifférence aux spéculations de la raison, sa confiance absolue dans une parole qu'il tient pour divine. Si cette autre disposition de l'âme n'aide en rien ce que nous appelons le progrès, elle comporte certaines vertus, certaines conditions de stabilité qui ont bien leur prix pour une société.

M. d'Harcourt estime que l'islamisme a encore renforcé les défauts naturels de la race égyptienne ; il motive vigoureusement son réquisitoire contre ce culte. S'il ne veut que prouver l'immense supériorité sociale du christianisme, nous sommes d'accord ; je crains

toutefois qu'il n'impute à la religion de Mahomet plusieurs effets fâcheux dont elle est innocente. Par exemple, quand il insiste sur la confusion d'une société où les noms de famille n'existent point encore, où l'individu n'est désigné que par un prénom, suivi tout au plus d'un rappel du nom paternel. L'observation est juste; mais elle s'applique également à tout l'Orient chrétien, à la majorité des classes inférieures en Russie et en Grèce. Les peuples enfans, encore inorganiques, ne sentent pas le besoin des distinctions nettes et durables que nos organisations compliquées nécessitent. — Mais je n'aurai garde de me perdre dans une discussion sur les mérites très relatifs de l'islamisme. Les lecteurs de l'*Égypte et les Égyptiens* corrigeront d'eux-mêmes ce qu'il y a d'excessif dans le réquisitoire; ils en approuveront sans réserve les parties solides autant qu'ingénieuses.

D'abord le chapitre des femmes et des harems. L'écrivain dépeint avec verve ces animaux de paresse et de plaisir; il s'étonne à juste titre que l'on puisse trouver quelque chose de bon chez les enfans élevés par ces créatures ignorantes. Quand elles ne sont plus tout à fait ignorantes, c'est encore pis. Notre voyageur a entrevu le singulier « état d'âme » de quelques princesses de harem, façonnées par des institutrices anglaises ou françaises. Si je disais que j'en ai vu de curieux exemples, on ne me croirait pas; et si l'on m'en croyait, ce serait fort pénible. Mais les récits des dames européennes qui fréquentent ces victimes de l'instruction nous renseignent suffisamment. Telle femme de pacha, à Constantinople ou au Caire, passe ses journées à dévorer les romans de Dumas père et de George Sand; elle n'imagine pas la vie normale de ses sœurs d'Occident autrement faite que celle d'*Indiana* ou de *Lélia;* elle raisonne inversement comme un bon bourgeois qui croirait avoir lu une description exacte de la Perse en achevant les *Mille et une Nuits*. Qu'on juge après cela du désespoir de la malheureuse, enfermée derrière les barreaux de sa cage, et rêvant du pays où toutes les femmes mènent une existence si remplie d'agrément! Il y a d'ailleurs au Caire, si j'en crois ce livre, des symptômes d'émancipation féminine; au dire de l'auteur, « les Européens assez qualifiés pour être admis, dans les circonstances solennelles, à présenter leurs devoirs à la femme du khédive, vont au palais d'Abdin remettre leur carte; le chef eunuque se présente, la reçoit, la porte immédiatement dans l'intérieur des appartemens, et revient au bout de peu d'instans vous dire que Son Altesse a été fort sensible... » Voilà de grandes nouveautés pour nous autres vieux Orientaux!

Lorsqu'il passe à une autre plaie sociale, l'esclavage, M. d'Har-

court est moins affirmatif dans la réprobation ; sa naturelle liberté de jugement regimbe et lui fait voir combien cette question de l'esclavage est complexe, combien les mots y ont un sens relatif. Si l'on amenait un esclave dans notre Paris, il s'estimerait bientôt par comparaison le plus infortuné des êtres ; en Égypte et dans toute l'Afrique, cette même comparaison l'attache souvent à son état. Tous les citoyens étant plus ou moins esclaves, la condition qualifiée ainsi n'est qu'une différence de degré ; et le dernier en apparence n'est pas toujours le pire. L'individu soi-disant libre doit suer de l'or pour le fisc, parfois sous le bâton, acquitter la corvée, et il se voit à chaque instant menacé d'être dépouillé de son bien ; à côté de lui, l'esclave bien traité est un homme heureux. Aussi les bonnes et aveugles intentions des libérateurs sont-elles souvent très mal comprises par les libérés. Gordon était arrivé à Khartoum plein d'un beau feu pour l'abolition de l'esclavage : « Quand le Mahdi prit les armes, en se déclarant ouvertement partisan de la traite, presque toute la population esclave passa de son côté. Le fait est constaté dans une note du ministère anglais, publiée depuis à l'occasion de la troisième et fatale mission de Gordon dans ce pays ; aussi celui-ci, qui avait conscience de l'état des esprits, crut-il nécessaire de s'appuyer provisoirement sur les traitans, et il demanda l'autorisation de permettre de nouveau le commerce des esclaves, ce à quoi le gouvernement anglais ne voulut pas consentir. On connaît sa fin lamentable ; sans doute, s'il eût voulu abolir, au lieu de l'esclavage, une liberté de longtemps chère aux populations, les choses n'auraient pas dû se passer autrement. » Les philanthropes qui ont lu M. de Mandat-Grancey et qui lisent M. d'Harcourt sont jetés en de terribles perplexités ; à moins qu'ils n'aient cette heureuse inconscience qui permet d'abstraire un fait, de le transporter dans un autre état de civilisation et de le juger isolément, sans tenir compte des faits connexes qui lui donnaient une signification différente, à la place où on l'a pris.

Je ne prétends pas suivre notre guide dans toutes ses investigations, et j'ai hâte d'arriver aux conclusions qu'il en tire. Pour lui, l'Europe a été dupe d'un grossier mirage, lorsqu'elle a cru à une transformation de l'Égypte et des Égyptiens depuis Méhémet-Ali. Écoles et institutions à la franque, théâtres et palais neufs, réforme judiciaire et contrôles financiers, tout cela n'est qu'un trompe-l'œil, une façade pompeuse derrière laquelle on retrouve le peuple des Pharaons, abâtardi par les mamelouks et achevé par les Turcs. Je ne contredirai certes pas à cette opinion, — sauf pour les effets de la réforme judiciaire, qui ont été sensibles, car ce n'est jamais

en vain que l'on donne aux hommes une meilleure justice. Je diffère d'avis avec M. d'Harcourt, quand il condamne sans appel les mœurs et les coutumes de l'Orient, qui ont leur raison d'être; mais je lui concède volontiers qu'un état social discutable en principe devient exécrable, lorsqu'on veut le plier brusquement à des services pour lesquels il n'est point fait. L'Égypte a été mise en mal de mort par les furieux besoins d'argent des derniers vice-rois; toute la fantasmagorie dont on nous a éblouis n'avait qu'une seule fin : capter la confiance des banquiers européens. On est arrivé ainsi au curieux état économique défini en ces termes dans *l'Égypte et les Égyptiens :* « Un Bédouin du désert, transformé en fellah, est devenu par le fait le simple fermier d'un financier de Londres; car le vice-roi a abandonné ses domaines à M. de Rothschild, comme gage d'un emprunt, et ce sont les agens de ce dernier qui exercent tous les droits de propriétaire. » Or, l'exacteur égyptien de jadis était dur, mais par saccades, avec des répits, sans esprit de suite; on lui échappait. Les organisations financières d'Europe sont plus régulièrement, plus lourdement exigeantes, mais elles exercent leurs droits chez nous par des intermédiaires équitables et policés. La combinaison de ces exigences méthodiques et des procédés brutaux qui les servent dans l'administration égyptienne a fait peser sur ce malheureux pays une intolérable oppression. Et les vices de notre civilisation, greffés sur la barbarie des mœurs locales, composent un joli assortiment qui justifie toutes les critiques de M. d'Harcourt. Son livre est bien fourni d'anecdotes piquantes ou tragiques. J'en pourrais ajouter beaucoup à la collection. Ceux qui n'ont pas vu de près le prodigieux gaspillage de l'avant-dernier règne et les ruses géniales par lesquelles on y pourvoyait, ceux-là ne sauront jamais comment on peut tondre un troupeau jusqu'au sang, vendre trois et quatre fois sa laine, la vendre pour de la soie, et faire croire aux spectateurs bénévoles que la sollicitude du berger a transformé les maigres brebis en heureux moutons d'idylle.

Méhémet-Ali avait eu du moins quelques rudes et grandes parties d'un souverain. Gobineau, l'intrépide faiseur de rapprochemens dont je parlais plus haut, n'eût pas hésité à le comparer à Alexandre; il y a des ressemblances entre les deux aventuriers macédoniens qui firent trembler l'Asie avec une petite phalange d'Albanais, à vingt siècles de distance. Si le pacha d'Égypte n'eût pas trouvé devant lui la puissante Europe de nos jours, l'empire ottoman serait probablement tombé sous ses coups, comme l'empire perse sous ceux de son devancier; et il aurait laissé aux Quinte-Curce de l'avenir les matériaux d'une légende

tout aussi fabuleuse que celle de l'autre conquérant. J'ai encore vu, dans les villages du Haut-Nil, quelques-uns de ces vieux Arnautes qui firent la fortune du pacha; il leur suffisait d'un froncement de sourcils pour tenir en respect toute une population. Leurs ancêtres, ces archers du Pinde que nous prenons si plaisamment pour des Grecs, ne devaient pas jouir d'un plus grand prestige dans les fiefs asiatiques où ils s'étaient établis. Méhémet fut cruel et sans scrupules; mais croyez-vous très fort aux vertus et aux lumières d'Alexandre? Méhémet eut l'intelligence de n'emprunter à l'Europe que des éléments utilisables pour une besogne turque. Uniquement soucieux de fortifier sa puissance militaire, il ne s'amusa pas à déguiser l'Égypte en Parisienne des boulevards; il fit avec nos armes nouvelles des gestes héréditaires, compris et respectés de son peuple, de tous les peuples d'Orient. Il se servit de l'Europe pour de grands desseins d'ambition; ses successeurs ont servi l'Europe, comme de petits commerçans servent l'usurier qu'ils appellent à leur secours.

Après Abbas, le monstre dont un Suétone pourrait seul raconter la vie et la mort, Saïd et Ismaïl firent de l'Égypte une maison d'agiotage et de plaisir. Ils épuisèrent l'inépuisable limon du Nil au profit des étrangers. Ils n'eurent qu'un but politique, s'émanciper de leur vasselage vis-à-vis du sultan. Leur courte astuce ne comprit pas que le joug nominal de la Porte était la plus sûre garantie de l'indépendance égyptienne, et qu'ils ne s'en débarrasseraient que pour tomber entre des griffes plus redoutables. Ils ne soupçonnèrent pas davantage la révolution économique qui s'accomplissait en Europe, la pesée croissante des intérêts matériels sur les calculs diplomatiques, à mesure que ces intérêts se répartissaient sur un plus grand nombre de têtes dans les pays où l'opinion gouverne. Habitués à pressurer les changeurs d'Alexandrie, qui venaient réclamer leur argent en demandant pardon de la liberté grande, les vice-rois se frottaient joyeusement les mains quand ils avaient placé un bon emprunt chez les gogos de Londres et de Paris; ils ne prévoyaient pas que les porteurs de leur papier seraient un jour assez puissans pour remuer les chancelleries, et au besoin les flottes et les armées. Bref, par leur rébellion vaniteuse contre la Porte et par leur soif insatiable d'argent, ils appelaient fatalement l'intervention étrangère. Tristes souverains, qui ont gâché des milliards sans qu'il en reste sur le sol de l'Égypte une œuvre vraiment grande, une fondation vraiment utile, un beau monument, un souvenir de gloire militaire.

Quelle a été l'efficacité de l'intervention étrangère pour le bien du pays, et quel sera l'avenir d'un établissement que les bonnes

gens appellent provisoire? C'est la question, brûlante pour nous, où nous attendions M. d'Harcourt; plus d'un lecteur ira droit au chapitre qui traite de l'occupation anglaise, sans s'attarder aux considérations historiques dont je viens de rendre compte. L'écrivain s'exprime sur ce sujet avec un grand désintéressement, son langage ne trahit ni chauvinisme ni jalousie; il se place d'abord au point de vue des intérêts de l'Égypte et du soulagement que peut lui apporter le chirurgien rival auquel nous avons cédé bénévolement notre clientèle. — « Je ne mets pas en doute que le peuple égyptien, le fellah, ne soit, sous la domination anglaise, plus heureux quant aux conditions matérielles de l'existence qu'il ne l'était sous les Turcs. » Une administration économe et plus humaine, la disparition progressive de la bastonnade et de l'esclavage, c'est bien quelque chose. Mais comme les Anglais ne sont pas gens à travailler au bonheur du fellah sans réclamer leur juste salaire, comme la richesse productive du pays tient moins encore à la fertilité du sol qu'au peu de besoins de la race, qui a moissonné jusqu'à présent pour ses maîtres et pour leurs banquiers, en ne prélevant que le strict nécessaire sur les fruits qu'elle faisait pousser, M. d'Harcourt ne pense pas que l'aisance de la population s'accroisse sensiblement; elle continuera de peiner pour payer un tribut et les arriérés des folies passées. Quant au relèvement moral et social de ce peuple, le sentiment de notre observateur était facile à prévoir d'après les opinions pessimistes qu'il s'est faites et que j'ai rapportées. A son avis, et je m'y range volontiers, la domination anglaise ne modifiera en rien des élémens trop réfractaires; le fellah demeurera ce qu'il est depuis les Pharaons. Le climat interdit aux nouveaux maîtres, comme à tous les étrangers de toutes les époques, l'établissement individuel, permanent, héréditaire, qui pourrait seul exercer une influence sociale. Le fonctionnaire et l'officier britanniques passeront en Égypte comme ils font aux Indes, ils exploiteront la vallée du Nil comme celle du Gange, sans pénétrer dans les âmes mystérieuses de leurs sujets. « L'abaissement de la race égyptienne paraît tenir à des causes trop profondes pour qu'un changement dans les procédés administratifs puisse apporter un changement notable dans sa situation... L'Égypte, si tant est qu'on entende par ce mot un peu vague la collectivité de ses habitans, restera donc à peu de choses près ce qu'elle est depuis longtemps. »

Si l'on restreint au contraire le nom d'Égypte à la façade officielle dont l'Europe s'occupe, tout y est ou sera bientôt renouvelé. Le témoin français rend hommage à l'habileté tenace des Anglais dans

leur œuvre d'élimination de l'ancien personnel, Turcs, Orientaux chrétiens, aventuriers européens, survivans du *condominium*. — « Les nouveaux fonctionnaires s'introduisent sans bruit, sans scandale, et prennent les places lucratives ou importantes, en laissant, jusqu'à nouvel ordre, celles dont ils ne veulent pas encore ; ce personnel est censé au service du khédive, et, en effet, celui-ci le paie, mais en réalité il est au service de l'Angleterre. Ordinairement, on attend qu'une place soit vacante pour y introduire un Anglais ; dans ces conditions, tout est parfaitement normal ; c'est le khédive qui nomme ; comment trouver mauvais qu'il prenne qui bon lui semble, fût-ce un Anglais? Parfois cependant, à ce que je me suis laissé dire, la patience ne va pas jusqu'à attendre la vacance naturelle ; sous prétexte d'économie, on supprime d'abord la place convoitée, et le titulaire, devenu ainsi inutile, est congédié très poliment. Quelque temps après qu'il a déguerpi, on reconnaît que le service est surchargé de besogne et qu'un fonctionnaire de plus est indispensable ; on le nomme donc, Anglais bien entendu, et on lui rend peu à peu les attributions du fonctionnaire évincé. Admirez comme cette introduction de l'Angleterre se fait doucement et sans à-coups. »

Voilà qui est parfait, mais non pas pour tout le monde. Il nous reste à interroger M. d'Harcourt sur les chances que nous conservons de reprendre notre plate-bande dans le jardin que nous avions défriché, créé, mis en valeur depuis un siècle, et d'où nous nous sommes évadés un beau jour, à la suite d'une panique politique incompréhensible. Sur ce point délicat, je retrouve l'exquis ironiste qui nous faisait, dans son premier livre, de si piquans tableaux de la vie parlementaire. — « Je dois avouer, en ce qui me concerne, que mes électeurs, dans l'arrondissement de Falaise, étaient absolument indifférens au khédive, au ministère de Nubar-Pacha et au *condominium*. Le gouvernement, en se désintéressant de l'Égypte, a donc certainement conformé sa politique aux intentions des électeurs ; en le jugeant avec les principes nouveaux, il est irréprochable... En définitive, il faut souhaiter de voir arriver le moment où tous les électeurs de nos campagnes auront assez étudié la question d'Égypte pour la connaître à fond ; mais en attendant que ce moment arrive, puisque c'est d'eux que doit venir la direction de notre politique étrangère, prenons notre parti avec le plus de philosophie que nous pourrons du rôle peu glorieux qui est devenu celui de la France... Est-ce à dire qu'il soit absolument impossible que notre influence renaisse jamais en Égypte? Assurément non ; il suffirait, en effet, que de l'autre côté de la Manche on eût notre gouvernement et que, de notre côté, nous prissions le leur ; or on

voit dans l'histoire bien des vicissitudes pareilles, et il n'est pas improbable que, dans le cours des siècles à venir, les Anglais se laissent aller à sacrifier à leur tour leurs intérêts les plus positifs à la beauté des principes. »

Vous n'obtiendrez pas du noble écrivain d'autre réponse que ces mordantes boutades. Essayons de suppléer aux indications qu'il nous refuse. Je suis moins sceptique que M. d'Harcourt sur les illuminations instinctives du suffrage universel. Notre peuple a su deviner l'obscure et lointaine Russie, il a poussé de ce côté ses gouvernans, souvent malgré eux. Il pourra comprendre et partager la douleur de ceux qui savent ce que nous avons perdu en perdant l'Égypte; pourvu qu'on l'instruise sur l'étendue de la perte, qu'on fasse appel à sa finesse et à son bon sens. Au contraire de M. d'Harcourt, ce n'est pas de l'initiative improbable d'un cabinet que j'attends la reprise de nos traditions politiques; je ne l'espère plus que d'un mouvement irrésistible de la conscience nationale mieux éclairée.

Faisons d'abord justice d'une litanie agaçante; celle des voyageurs vertueux et sensibles qui croient nous consoler, lorsqu'ils répétent que les Français sont seuls aimés en Égypte, qu'on regrette leur bonté charmante en la comparant au dur formalisme des maîtres actuels, que notre influence morale n'a diminué en rien... On a vu l'opinion de M. d'Harcourt sur les Égyptiens. Même en adoucissant beaucoup ses jugemens, se figure-t-on le fellah, qui ne s'est jamais révolté contre personne, bravant les baïonnettes britanniques pour rappeler le Français bien-aimé? Croit-on que les événemens changeront de face pour récompenser les bons points de conduite que nous donnent quelques journalistes d'Alexandrie? Ces illusions naïves ressemblent trop à celles d'une femme répudiée qui se flatterait d'être reprise par son époux, remarié ailleurs, parce qu'il lui témoigne certains égards de politesse et quelques regrets des bons momens passés jadis auprès d'elle.

L'ergotage perpétuel avec les Anglais sur la cessation de l'occupation *provisoire* n'est pas moins irritant, à la longue. On le comprenait pendant les premiers temps; après dix ans écoulés, et devant un dessein politique aussi manifeste, il frise le ridicule. — Quand partez-vous? ferez-vous bientôt vos malles? — Les négociations avec le cabinet de Londres sur cette question ne sont pas seulement inutiles; elles finiraient par entamer notre dignité; elles risquent de nous arracher quelque jour une reconnaissance tacite de la position que nous contestons, une de ces sanctions diplomatiques qui se créent lentement par le seul fait de trop causer d'un acte litigieux, ce qui équivaut à en reconnaître l'existence formelle et la valeur pratique.

Persuadons-nous que les conversations utiles ne doivent pas être échangées à Londres, mais au Caire. Par bonheur, nous n'avons jamais reconnu et personne n'a reconnu les arrangemens particuliers faits en Égypte depuis 1882; ils n'ont aucune sanction internationale. Oublions ces dix années, agissons du moins comme si nous les avions oubliées; le jour où les circonstances générales s'y prêteront, reprenons là-bas l'attitude que nous avions naturellement avant notre désertion. On demande au vice-roi des emplois, des nominations de fonctionnaires, des contrôles sur tous les services! Ayons les mêmes exigences, appuyons-les près de lui, et près de lui seul, par tous les moyens de pression légitimes qui sont en notre pouvoir. Causons avec lui comme s'il n'y avait point de régimens britanniques en Égypte, démontrons-lui péremptoirement que nous voulons ignorer ce détail. L'Angleterre marquera d'abord quelque étonnement, quelque mécontentement sans doute. Mais si l'on veut bien se rappeler tous les événemens où elle a été mêlée depuis vingt ans, de l'Asie centrale jusqu'au Bosphore, du Bosphore jusqu'en Afrique, on remarquera que cette grande nation, si sage et si pratique, ne s'obstine jamais contre les volontés raisonnables qu'elle devine très fermes, et ne s'entête pas contre un plus entêté qu'elle.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. le duc d'Harcourt devra désormais figurer au dossier de la question d'Égypte, pour tous ceux qui voudront étudier sérieusement cette question. Il me pardonnera d'avoir exposé franchement mes réserves sur quelques-unes de ses opinions historiques : je ne pouvais mieux lui témoigner l'intérêt et l'estime qu'inspirent ses travaux, quand on a goûté une fois ce qu'il y a de force et de sincérité dans les pages trop rares où il dépose son expérience du monde.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet.

M. le président du conseil qui, par son discours de Toulouse, avait seulement enfermé les révolutionnaires dans un dilemme, s'est vu forcé d'offrir à quelques-uns d'entre eux une prison plus solide à la suite des troubles parisiens de cette dernière quinzaine.

Pendant qu'à Berlin Guillaume II, inaugurant son nouveau Reichstag, appelait sur les travaux du parlement de l'empire les bénédictions du ciel ; pendant qu'à Londres le prince de Galles mariait son fils et héritier présomptif, au milieu de l'allégresse loyaliste de la Grande-Bretagne, et que M. Gladstone commençait à Westminster l'exécution de l'horaire inflexible dans lequel il a enfermé le vote du *home-rule ;* tandis qu'à Vienne le parti avancé s'occupait des préparatifs d'un meeting monstre en faveur du suffrage universel ; qu'à Rome M. Giolitti emportait enfin le vote de la loi des banques, où sa majorité avait menacé de se fondre ; et tandis qu'à Madrid enfin M. Sagasta, irrésolu, s'arrêtait à la bifurcation des chemins de la routine et de la réforme, et se demandait avec mélancolie quel serait celui de ses collègues qu'il lui faudrait sacrifier, — pendant ce temps Paris voyait brûler des kiosques et culbuter des omnibus.

Le désordre avait commencé par une manifestation d'étudians, un *monôme*, puisque ce vocable fait désormais partie de la langue d'un pays libre. Ces jeunes gens, désireux de témoigner, d'une part à M. Bérenger, président de la « ligue contre la licence des rues, » le mépris que cette institution leur inspire, d'autre part à leur camarade, M. Guillaume, la douleur qu'ils avaient ressentie de la condamnation à lui infligée, pour son rôle dans un bal artistique, mais décolleté à profusion — condamnation d'ailleurs bénigne, à 100 francs d'amende, avec application... de la loi Bérenger ; l'honorable sénateur se trouvant

adoucir ici les peines qu'il avait requises, — ces jeunes gens avaient parcouru Paris en troupe tumultueuse et agressive. Quelque opinion que l'on professe sur l'utilité pratique de l'association respectable dont M. Bérenger est l'initiateur, il est du moins une « licence des rues » que nul ne saurait admettre : celle en vertu de laquelle les successeurs des « escholiers, » qui rossaient si noblement le guet au temps jadis, se croiraient en droit de « faire des remuemens » dans le Paris de 1893, parce que le tribunal de la Seine froissait leurs convictions esthétiques, en frappant des jeunes personnes dont la supériorité plastique n'avait pu se révéler impunément au monde civilisé.

Les attroupemens ayant continué au quartier Latin, malgré la police chargée de les disperser, il s'ensuivit au café d'Harcourt, entre les agens et les manifestans, une bagarre où chacun se servit des armes qu'il trouvait sous sa main et dans laquelle un consommateur inoffensif reçut une blessure mortelle. Ce déplorable événement fit aussitôt dégénérer en une émeute véritable ce qui n'était au début qu'une rixe sans importance. Dès lors qu'il y avait un cadavre, les professionnels du désordre, les élémens révolutionnaires que toute grande ville renferme dans son sein, sentirent le parti qu'ils en pouvaient tirer; les journaux radicaux profitèrent de l'incident pour débiter toutes espèces de folies sur la « police assassine; » et les députés socialistes en profitèrent pour interpeller avec violence le gouvernement, qu'ils rendaient responsable de ce malheur.

Une certaine indécision parut régner, pendant vingt-quatre heures, dans l'administration supérieure de la préfecture, invectivée à outrance parce qu'elle ne savait pas donner des bourrades avec courtoisie, — ce qui proprement revient à demander de nettoyer les écuries d'Augias avec un plumeau. — Les soldats de l'émeute, fortifiés par un de ces badauds imbéciles, que tous les gouvernemens doivent protéger contre eux-mêmes, voyant la faiblesse de la résistance qui leur était opposée, se mirent à frapper des gardiens de la paix et à ébaucher des barricades. Aux environs de l'église Saint-Germain-des-Prés et de l'hôpital de la Charité, où avait été transporté le corps de la victime du café d'Harcourt, les événemens prirent une tournure réellement grave. Grilles d'arbres arrachées, réverbères et bancs brisés, omnibus renversés, pavés amoncelés, coups de revolver, kiosques incendiés, tous les signes ou symptômes d'une révolution commençante se renouvelèrent dans une échauffourée de plusieurs heures. Le soir, une foule hurlante faisait le siège de la préfecture de police; de lourds projectiles, lancés à toute volée, cassaient les vitres et venaient tomber dans l'intérieur des appartemens, au risque de blesser les personnes qu'ils renfermaient et qui s'enfuyaient affolées ; de véritables béliers battaient furieusement la porte massive, et ce fut seulement lorsqu'elle allait

céder qu'on se décida à faire sortir par derrière un groupe d'agens qui réussit à déblayer le terrain.

Ce spectacle odieux n'a pas tardé à faire sur l'opinion publique une impression salutaire : les étudians d'abord, par des déclarations énergiques, émanant de la seule association qui ait quelque titre pour les représenter, tinrent à se dégager hautement de toute promiscuité avec les gredins qui cherchaient à les compromettre ; puis le premier ministre que, dans une circonstante toute récente, — lors des ordres contradictoires donnés au préfet de Seine-et-Oise, M. Bargeton, pour son assistance au banquet Hoche, — nous avions eu le regret de trouver affreusement indécis, et rappelant ce personnage qui

> Changeait de dessein comme on change d'habit;
> Mais il fallait toujours que le dernier se fît,..

se montra cette fois plus déterminé. M. Dupuy tint à la chambre le langage d'un chef de gouvernement ; la chambre tout entière l'entendit. L'opposition de droite, par exemple, tint à honneur de protester ostensiblement contre l'attitude d'un de ses membres, peu au courant de la valeur du silence, qui cherchait à envenimer la question.

Dès le surlendemain la garde républicaine, assistée des troupes de ligne qu'on avait fait sortir de leurs casernes, circulait librement dans les rues pacifiées. Il avait suffi de l'annonce d'une répression sérieuse, pour que cette portion malsaine, lie ou écume du peuple, rentrât dans le repos, et se séparât de la masse parisienne, à laquelle toute fermentation passagère a pour effet de la mélanger.

Cette première semaine de juillet commandait au pouvoir une attitude d'autant plus ferme, qu'elle coïncidait avec l'expiration du délai d'un mois, donné au comité directeur de la Bourse du travail et aux syndicats y installés, pour se soumettre à la loi. Une pareille mise en demeure, après l'accueil provocateur qu'elle avait reçu des intéressés, n'aurait pu rester lettre morte sans que le gouvernement fût couvert lui-même de confusion à la face de la France. Cependant il était à craindre que les corporations, illégalement constituées, profitassent de l'effervescence ambiante pour créer un courant en leur faveur et amener de nouveaux troubles. Le ministre de l'intérieur avait commencé par leur couper les vivres, en interdisant le paiement de la subvention mensuelle que le conseil municipal allouait à ces syndicats avec les fonds des contribuables parisiens. Il a achevé son œuvre de répression, avec l'approbation de la chambre, en faisant évacuer *manu militari* le bâtiment de cette Bourse qui n'avait du travail que le nom ; montrant ainsi, quelques jours avant l'anniversaire du 14 juillet, que si la France fête la démolition de la Bastille, pour symboliser en somme

l'égalité de tous les Français devant la loi, ce n'était pas avec l'intention d'en rebâtir une autre au profit des grands seigneurs du prolétariat.

Le 6 juillet au soir, il ne restait plus, à l'intérieur de la Bourse du travail, qu'un bivouac de gardiens de la paix, faisant vis-à-vis à un tableau noir, sur lequel les locataires sortans avaient concentré leur doctrine en ces mots :

L'anarchie, c'est le salut !
Vive la révolution !

Il y a ainsi chaque mois, chaque année, sur un point déterminé de l'Europe, dans les monarchies ou dans les républiques, quelque tapage, quelques coups de couteau ou de fusil, dont plusieurs ont une issue funeste. La quinzaine dernière, c'était le tour de la paisible Suisse, patrie classique de la liberté, où la petite affaire de Saint-Imier était suivie des troubles beaucoup plus graves de Berne. Il y a trois mois, c'était en Belgique que l'on échangeait force horions ; il y a un mois, c'était à Prague. L'an dernier, on pillait à Berlin les boulangeries et les boucheries et il fallait déployer des forces militaires. Précédemment, c'était en Angleterre, où les *life-guards*, il y a quelques années, devaient charger les « inemployés » dans Trafalgar square.

Paris a, du reste, ce privilège de faire plus de bruit chez les autres que les autres n'en font chez lui : c'est ainsi que M. de Manteuffel, l'un des chefs du parti conservateur allemand, voulait bien s'inquiéter à la tribune, il y a huit jours, au cours de la discussion militaire, de ce qu'il appelait « l'impuissance de notre gouvernement à réprimer nos troubles intérieurs. » Peut-être cela tient-il à ce que, la première parmi les grandes nations du continent, la France a proclamé ce dogme redouté de la souveraineté du peuple, qu'elle a depuis violé souvent, quoique le propageant toujours. Mais ce principe même, qui fait aujourd'hui le fond incontesté de notre constitution, est précisément ce qui doit rassurer nos voisins sur l'inanité future de toute violence populacière. Le gouvernement étant forcément chez nous l'expression de la majorité actuelle des citoyens, il s'ensuit que l'émeute ne peut jamais représenter qu'une minorité. Ce sentiment qu'ils ont d'agir exclusivement au nom du pays légal procure aux chefs de l'État une autorité morale extraordinaire ; et c'est au contraire une cause d'extrême faiblesse, pour les mécontens qui seraient tentés d'en appeler aux armes, que de ne pouvoir se recommander de l'opinion publique.

La chambre, qui a consacré quelques heures à ces incidens de la rue, n'en a pas moins commencé et poursuivi avec une fébrile activité

la discussion du budget de 1894. Cette hâte était nécessaire pour que le sénat, où la commission des finances a déjà fonctionné officieusement depuis le 1er juillet, fût prêt lui-même en temps utile, de façon que la session soit à peu près terminée vers la fin du présent mois. Si le gouvernement persiste alors à fixer au 20 août la date des élections législatives, il lui restera tout juste les vingt jours de la période réglementaire.

On avait mis quatorze mois, au palais Bourbon, à voter le budget de 1893; quatorze jours ont suffi à nos députés pour expédier le budget de 1894. Une fois encore, en matière d'économie, le parlement a pratiqué la vieille maxime orientale, qui consiste à ne jamais faire le jour ce qu'on peut remettre au lendemain. Nous avons aussi vu reparaître dans les deux sortes de journaux, journaux d'opposition, journaux ministériels, les jeans qui pleurent et les jeans qui rient de la question d'argent; ceux qui voient tout en noir, ceux qui voient tout en rose. Il n'est pas de sujet où le pour et le contre se puissent plus aisément soutenir que celui des finances, parce qu'il n'y a pas un impôt qui ne soit odieux, et pas une dépense qui ne soit utile. A écouter l'orateur qui critique les premiers et vante les secondes, on se sent, devant des argumens si péremptoires, envahi d'une grande bonne volonté de supprimer tous les impôts et d'augmenter toutes les dépenses.

Tiraillés par ces sentimens contraires, les représentans du pays nous gratifient d'un budget qui contient à la fois des impôts nouveaux et des suppressions d'impôts anciens, qui renferme aussi des chapitres de dépenses nouvelles, chapitres dont quelques-uns sont à peine à l'état adulte, et promettent d'avoir un âge mûr coûteux et une vieillesse ruineuse, comme celui des garanties d'intérêts aux chemins de fer. Trois milliards et demi en chiffres ronds (exactement 3,438 millions de francs), tel est le total du prélèvement que fera, dans le cours de l'année prochaine, l'État français sur la bourse française. Si l'on y joint les budgets départementaux et communaux, nous dépassons les quatre milliards. C'est à peu près le sixième de la masse des revenus et des salaires des trente-neuf millions d'habitans de notre pays, que l'on est d'accord pour évaluer à 25 milliards de francs environ par an. Seulement il ne serait pas exact de dire que le Français de 1893 verse, en moyenne, à la collectivité le sixième de ses recettes annuelles; parce que, d'une part, nul ne peut dire quelle est au juste la répercussion, — ce que les économistes appellent l'*incidence*, — de l'impôt; et que, d'autre part, le plus grand nombre de nos impôts directs portent exclusivement sur le capital et que les plus lourds de nos impôts indirects portent sur des objets d'un luxe relatif, sur des jouissances, comme le tabac et l'alcool, et non sur des consommations de première nécessité.

Par suite, l'ouvrier est loin de payer le sixième de son salaire, et

le rentier paie beaucoup plus du sixième de son revenu. On a estimé néanmoins, et, selon nous, on a bien fait, qu'il fallait aller plus loin encore dans la voie du dégrèvement des impôts qui pèsent sur les classes les moins fortunées, quitte à rejeter le fardeau sur les autres. Ç'a été l'esprit qui avait dicté la réforme de la taxe des boissons, telle qu'elle a été votée par le sénat, et telle qu'elle aurait dû être adoptée par la chambre, pour être incorporée dans le budget de l'an prochain.

Cette réforme, attendue depuis un demi-siècle et principalement depuis quinze ans, comportait la suppression du droit de détail chez les débitans. Ce droit gothique du XIVe siècle, sur les boissons « vendues à pot et assiette », pèse exclusivement sur les individus qui ne peuvent avoir de provisions chez eux, soit parce qu'ils n'ont pas de chez eux, comme les ouvriers logés en garni, ou de professions nomades ; soit parce qu'ils n'ont pas assez d'argent, de crédit ou de place dans leur logement, pour acheter un fût de vin ou de cidre. Au lieu du droit de circulation de 1 et 2 francs par hectolitre de vin, ces catégories paient 12 pour 100 de la valeur des boissons consommées chez le débitant. Désormais la taxe eût été la même, dans les campagnes ou les petites villes, pour les débitans et pour les particuliers ; elle ne dépassait pas le droit de circulation actuel, qui était maintenu.

Quant au droit d'entrée urbaine, aujourd'hui perçu au profit du trésor sur les boissons hygiéniques, il eût été supprimé purement et simplement dans les villes qui ne perçoivent aucune taxe d'octroi sur ces liquides. Dans les villes qui conservent des taxes municipales de cette nature, — et c'est le plus grand nombre, pour ne pas dire la presque totalité, des 1,519 cités françaises ayant des octrois, — le droit d'entrée eût été réduit de 0,40 à 2 fr. 50 par hectolitre, c'est-à-dire à peu près à la moitié de ce qu'il est aujourd'hui ; et à partir de la mise en vigueur du nouveau régime, les tarifs d'octrois communaux auraient dû être ramenés au même chiffre que ceux des droits attribués à l'État.

La réforme de l'impôt des boissons se trouvait ainsi donner, dans une certaine mesure, satisfaction au vœu de la chambre, qui avait décrété ce printemps la suppression des octrois. Cette abolition d'environ 305 millions de recettes municipales, constituant à peu près les deux tiers des ressources des 36,000 communes françaises, prises en masse, n'aurait pu être opérée aussi brusquement sans danger ; la commission du sénat, chargée d'examiner le projet, s'était montrée formellement hostile à une opération aussi radicale. Elle avait fait remarquer, par exemple, que nos grandes villes sont presque toutes fort endettées, qu'elles ont à servir les intérêts et l'amortissement de lourds emprunts, qui se montent actuellement à 3 milliards 350 millions, sur lesquels la ville de Paris doit, à elle seule, plus de 2 milliards. La période de remboursement variant de vingt à quarante ans, l'avenir est lourdement grevé ; si l'on enlevait à ces municipalités l'ensemble du

produit de l'octroi, qui leur permet de faire face aux engagemens qu'elles ont contractés, on peut se demander jusqu'à quel point les taxes directes, par lesquelles on remplacerait cet impôt de consommation locale, en fourniraient l'équivalence.

La réforme partielle, à laquelle le gouvernement et le sénat s'étaient arrêtés, aurait eu déjà sur les finances communales un contre-coup assez sensible, et les eût obligés à chercher, dans de nouvelles contributions, l'équilibre de leur budget. C'est ainsi qu'à Paris la loi nouvelle réduisait de 35 millions environ le produit des taxes sur les boissons hygiéniques (vins, cidres et bières).

Quant à l'État, c'est par un supplément au droit sur l'alcool, porté de 156 à 190 francs l'hectolitre, qu'il entendait boucher, dans ses recettes indirectes, le trou que la détaxe des autres boissons allait créer. Mais, au dernier moment, la chambre a repoussé le projet voté par le sénat, et lui a substitué l'abolition complète des droits perçus sur les boissons hygiéniques; système d'autant moins praticable en ce moment que la majorité des députés refusaient au gouvernement les ressources nécessaires pour accomplir un semblable dégrèvement. Dès lors la réforme, depuis longtemps promise, sur laquelle le pays était en droit de compter, est tombée dans l'eau, et ne sera vraisemblablement pas incorporée au budget de l'année prochaine. En tout cas, il eût été prudent de n'admettre dans ce budget aucune dépense nouvelle, et même de faire la part du déficit que les résultats de l'exercice en cours, relativement à des prévisions trop optimistes, paraissent nous ménager.

Ce n'est pas là cependant ce qu'on a fait, et l'on doit présumer que le budget de 1894, comme celui de 1893, se soldera en perte. Les défenseurs du budget actuel, et, en première ligne, le ministre des finances un moment démissionnaire, M. Peytral, et le rapporteur-général, qui, par définition, sont des « médecins tant mieux, » font valoir l'unification budgétaire obtenue par la dernière législature. Il est vrai que l'on a fait à peu près disparaître les petits budgets d'à côté, reposant sur ce que M. Henri Germain, dans un discours demeuré célèbre, appelait « le coup des caisses. » Quand on voulait faire une dépense nouvelle, dont on n'avait pas le premier centime, on créait une caisse, — caisse des écoles, des chemins vicinaux, des grands travaux publics ou de liquidation. — Dans cette caisse, on ne mettait rien, puisqu'on n'avait rien; mais on lui empruntait 300, 400 millions ou davantage. Dès lors, puisqu'elle avait un débiteur solvable, qui n'était autre que l'État, cette caisse devenait riche; et nous avions ainsi trois ou quatre comptes, toujours en découvert, que l'on réglait de temps à autre au moyen de l'emprunt.

Ces agissemens ont pris fin, mais pas autant qu'on veut bien le dire; témoin les 80 millions de garanties d'intérêts qui restent cette

année en dehors du budget, parce qu'on n'a pas trouvé moyen de les y faire entrer; témoin les obligations sexennaires que l'on renouvelle; ce qui ne veut pas dire qu'on augmente la dette flottante, mais ce qui veut dire qu'on ne la rembourse pas. Or une dette flottante, que l'on ne rembourse pas et que l'on n'a aucune intention ni aucun moyen de rembourser, sur des ressources ordinaires et annuelles, ressemble étonnamment à une dette consolidée.

Ce budget même de 1894 ne doit son équilibre qu'à une somme de 40 millions, qui n'est autre chose que le montant probable de dépenses autorisées précédemment, que l'on pourrait faire, que l'on ne fait pas, du moins pour le moment, et que, par un singulier abus de langage que nul particulier n'oserait se permettre dans ses comptes privés, on se croit en droit d'appeler une recette. Tout cela ne veut pas dire que « la banqueroute soit à nos portes, » selon le cliché des esprits chagrins ou des organes de mauvaise foi; mais les gens de sens rassis sont toutefois en droit de rappeler à ceux qui tiennent les clés du trésor national ce mot d'un surintendant de l'ancien régime que « le moment est venu de régler la dépense sur la recette, n'etant plus du tout moyen de régler la recette sur la dépense. »

C'est ce conseil que va suivre, il faut l'espérer, le congrès des États-Unis, convoqué extraordinairement pour le 7 août, par le président Cleveland, pour abroger la loi Sherman, qui oblige le trésor américain à des achats réguliers d'argent. Grâce à la détestable politique fiscale des républicains, le drainage de l'or a pris, au-delà de l'Atlantique, des proportions inquiétantes. Tous les mois, l'État jette dans la circulation pour 22 millions de francs de papier qu'il émet en échange des lingots d'argent achetés par lui aux mineurs. Le total des « bons de lingots » se monte actuellement à 2 milliards et demi, et est bien loin de valoir cette somme; puisque le gouvernement achète l'argent au cours commercial, et que ce cours n'a cessé de baisser depuis 1890, où la loi dont il s'agit a été arrachée au congrès par des politiciens aux abois, désireux de se rattacher quatre ou cinq états miniers qui leur échappaient.

L'administration nouvelle, qui n'était nullement responsable de cette loi, désastreuse pour le crédit de la république, avait, depuis plusieurs mois déjà, fait connaître son intention d'en demander le retrait. Si la réunion du congrès, prévue d'abord pour le 1er septembre, est ainsi avancée de trois semaines, nos lecteurs savent quel en a été l'impérieux motif: la suppression de la frappe libre de l'argent aux Indes, et la baisse considérable du métal blanc qui en a été la conséquence. L'unité monétaire des Indes anglaises, où l'or n'existe pour ainsi dire pas dans la circulation, est la roupie d'argent, dont la valeur réelle était, jusqu'aux environs de 1874, de 2 fr. 40 ou 22 pence.

A cette époque survint la baisse, qui n'a cessé depuis de s'accen-

tuer. Cette baisse n'était nullement due à l'adoption, par l'Allemagne, de l'étalon d'or, comme l'ont cru quelques personnes peu au courant de la question. L'étalon d'or, inauguré à Berlin en 1873, et dont on célébrait à Berlin, le 9 juillet dernier, le vingtième anniversaire, avait pour conséquence la démonétisation *théorique* de 6 millions de kilos d'argent; mais, en fait, le gouvernement allemand n'a pu se défaire que de la moitié environ de ce stock. Et cette masse de 6 millions de kilos, quand bien même l'Allemagne aurait pu la rejeter, de façon ou d'autre, depuis vingt ans, dans la circulation des autres pays, ne représenterait pas beaucoup plus que la production du métal blanc de la seule année 1892.

La vraie cause de dépréciation de l'argent a été le développement excessif de l'extraction minière depuis un quart ou un tiers de siècle. De 200 millions de francs par an vers 1862, nous voyons la production s'élever à 400 ou 450 millions vers 1872, à 600 millions vers 1882, et à plus d'un milliard en 1892. Voilà le fait capital. L'argent surabonde; les mines d'où on l'extrait, soit seul, soit associé à quelque autre métal, croissent à la fois en nombre et en puissance.

En Europe, l'Angleterre et l'Allemagne se sont peu ressenties de la baisse, parce qu'elles étaient au régime de l'étalon d'or; l'Autriche et la Russie ont été également peu éprouvées, parce qu'elles vivaient sous le règne du papier-monnaie. Quant à l'union latine (France, Italie, Belgique et Suisse), elle a amorti le choc en établissant pratiquement l'étalon d'or et en ne gardant qu'un bi-métallisme nominal. Il est, par conséquent, permis de dire qu'aujourd'hui le monde entier *compte en or*, que l'or est la seule monnaie internationale. Et la preuve, c'est que, dans le changement de valeur des deux métaux, par rapport l'un à l'autre, l'or n'a pas fait prime ; mais que l'argent a perdu un quart, un tiers et jusqu'à la moitié de son prix. Si l'on veut: on a évalué l'argent en monnaie d'or et non pas l'or en monnaie d'argent, comme on l'avait fait en des siècles antérieurs.

Cette situation ira-t-elle en s'aggravant? Est-elle même définitive? Rien ne permet de l'affirmer. L'histoire, cette grande école de scepticisme, nous apprend qu'on outre toujours les faits présens et leurs conséquences. Il suffirait, pour rétablir la valeur de l'argent, que des contrées nouvelles, comme l'Afrique, où la vie demeurera longtemps à bon marché, et exigera par suite, dans les transactions journalières, l'emploi d'un métal peu coûteux, fussent ouvertes à la civilisation. Il suffirait aussi que les mines d'or du Cap, qui actuellement ne produisent pas grand'chose, donnassent un rendement plus abondant, pour que l'or perdît de son prix par rapport au métal blanc.

Il est certain que, depuis les temps les plus reculés, on n'a jamais vu entre les deux métaux un écart aussi grand, une proportion aussi défavorable à l'argent. Dans l'antiquité, le kilo d'or ne valut jamais

moins de 10 fois, et jamais plus de 13 fois le kilo d'argent. Au moyen âge et jusqu'à l'an 1600, 12 kilos d'argent représentent en moyenne un kilo d'or. Un phénomène analogue à celui auquel nous assistons se produisit sous les règnes d'Henri IV et Louis XIII (1602-1640) où la proportion des deux métaux passa de 11.75 à 14.75. Elle s'était élevée de 1 à 15.50 sous Louis XVI, pour se fixer à peu près à ce taux jusqu'à nos jours. Depuis vingt ans, l'or vaut 18, 20, 22, et, il y a deux semaines, il valut, sur le marché de Londres, jusqu'à trente fois l'argent. C'est dire que notre pièce de 5 francs ne représenterait plus, en or, que 2 fr. 50.

Cette situation préoccupait de longue date le gouvernement anglais, pour les Indes : à tort, selon nous, puisque le régime de la roupie argent, dépréciée en or, offrait moins d'inconvéniens que celui de l'attribution à cette pièce de monnaie d'une valeur légale nouvelle, valeur arbitraire, qui n'était même plus exacte le lendemain du jour où elle était promulguée. Il résulte de cette mesure que la roupie devient comme la pièce de 5 francs de l'union latine ou comme le dollar argent américain, une monnaie partiellement réelle et partiellement fiduciaire, et que l'administration des Indes se trouvera désormais responsable de la différence entre le cours de 16 pence, qu'elle a décrété pour la roupie, et la valeur commerciale de cette monnaie, si elle vient à ne correspondre en or qu'à 12 pence, comme ç'a été un moment le cas.

Tandis que le trésor de Washington se déclare vaincu dans cette lutte insensée contre la force des choses, qu'on lui avait fait entreprendre, le Mexique va rester, seul au monde, le champion convaincu de l'argent ; le ministre des finances de cette république fait annoncer son intention d'augmenter encore la frappe de ce métal, que toutes les nations repoussent, et que ce fonctionnaire déclare, avec un grand sérieux, « être plus rare et plus demandé que jamais. »

L'abrogation de la loi Sherman n'est pas la seule question qui s'impose au congrès des États-Unis. Il aura à s'occuper encore, sinon le mois prochain, du moins dans sa session ordinaire d'automne, de la revision des tarifs de douane dans un sens plus favorable aux échanges internationaux, plusieurs fois promise par le parti démocratique, et que prépare dès à présent le ministre Carlisle, assisté de M. David A. Wells, libre-échangiste connu. Une autre réforme devra être celle de la loi des pensions, dont le tiers, paraît-il, est fondé sur des titres frauduleux. L'opinion publique s'est émue d'un état de choses qui a donné matière à de cyniques abus : le Farnham-post de New-York, l'une des associations qui représentent les pensionnés, s'est énergiquement prononcé contre les rentes accordées à des personnes qui ne le méritent pas. Tout individu qui est aujourd'hui malade,

même passagèrement, peut, s'il a servi entre 1861 et 1865, fut-ce pendant quelques mois, obtenir, avec quelque habileté, jusqu'à 300 fr. par mois, avec effet rétroactif depuis trente ans. C'est donc un véritable pillage.

Un nouvel examen de la loi Geary sur l'expulsion des Chinois, loi qui porte atteinte aux principes proclamés par les fondateurs de la grande république, enfin la réorganisation de l'administration civile dont M. Cleveland songe à modifier le recrutement, tel est le programme très chargé que le gouvernement et le congrès se proposent de remplir.

Quoiqu'il n'ait pas à résoudre des problèmes aussi compliqués, le parlement de Belgique n'en semble pas moins fort embarrassé jusqu'ici, pour mener à bien la revision constitutionnelle, où l'adoption du suffrage universel, avec vote plural, avait, en avril dernier, marqué une étape décisive. Depuis trois mois bientôt les représentans belges piétinent sur place, sans parvenir à enfanter un sénat. Tous les systèmes connus ont été successivement discutés et repoussés. Il faut, d'un côté, faire œuvre libérale : il ne saurait suffire d'abaisser à 1,500 francs le cens des éligibles, qui est actuellement de 2,100, et d'entr'ouvrir timidement la chambre haute à quelques capacitaires. D'autre part, il convient de ne pas créer deux assemblées absolument identiques, ce qui rendrait les conflits insolubles. Depuis soixante-deux ans les électeurs du sénat ont été les mêmes que les électeurs de la chambre; sénateurs et députés continueront-ils à avoir le même corps électoral aujourd'hui où, par l'adoption de la proposition Nyssens, l'ancien effectif de 200,000 votans va se trouver augmenté d'un million? Le chevalier Descamps conseillait de porter à trente-cinq ans l'âge des électeurs du sénat, ce qui eût éliminé 420,000 citoyens, et d'instituer le suffrage à deux degrés. Cette « amputation » du corps électoral a soulevé les protestations d'une partie notable de la presse.

Une autre combinaison consisterait à essayer, avec le suffrage universel pur et simple, la « représentation des intérêts » ou, pour mieux dire, des forces sociales catégorisées. Il nous semble à nous que c'est là un système de cabinet, une machine d'un autre âge, bien qu'elle soit préconisée par des radicaux et des esprits très alertes, comme M. Feron, le député de Bruxelles. Quand on serre de près une semblable formule, on voit combien l'organisation, le dosage de ces forces sociales, qu'il s'agit de mesurer et de parquer, devient difficile. Rien n'est donc fait encore, et il est probable que, pour en finir, on en viendra à l'une de ces transactions, acceptées par tout le monde sans satisfaire absolument personne, ce qui, du reste, est le caractère de toutes les transactions.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les transactions financières n'ont présenté un peu d'animation qu'au moment de la liquidation de fin juin, liquidation qui s'est faite en réaction sur la rente française et sur quelques fonds étrangers. Malgré l'abondance des disponibilités, le crédit a été mesuré à quelques positions trop aventurées d'acheteurs, à des syndicats dont les forces s'épuisaient à soutenir depuis plusieurs mois un fardeau dont le public n'a pas voulu les alléger. Les cours de compensation une fois fixés et les comptes réglés, un certain équilibre des cours s'est établi et n'a plus été troublé que sur quelques points isolés. Le public financier, après avoir protesté, avec toute l'énergie dont il est capable, contre les difficultés d'application de l'impôt sur les opérations de Bourse, a fini par s'accommoder d'un état de choses qu'il lui fallait bien subir, la loi étant de sa nature inflexible. Après avoir maudit « l'instruction de l'enregistrement » et le fameux « répertoire à onze colonnes, » les intermédiaires se sont décidés, pour se mettre en règle, à tenir ce répertoire. Un mois s'est écoulé, et les premiers versemens faits au fisc révèlent ce fait curieux, qu'en dépit du ralentissement incontestable du mouvement d'opérations en juin, le rendement de l'impôt a été, pour cette période d'inauguration, aussi satisfaisant que possible. Il se trouvera en fin de compte que l'impôt, grâce à l'étendue de la matière imposable, rendra vraisemblablement tout ce que le législateur en attendait et même un peu plus.

Les impôts, revenus indirects et monopoles de l'État ne donnent cependant pas, d'une manière générale, depuis le commencement de l'année, des résultats dont le trésor ait à se féliciter. Aux moins-values des mois précédens, juin en ajoute de nouvelles, s'élevant à 7,048,700 fr. par rapport aux évaluations budgétaires et à 2,022,800 francs comparativement au même mois de 1892. La politique n'a exercé qu'une bien faible action sur les cours. Pendant la période des troubles, la rente s'est tenue à 97.50 environ, elle s'est relevée de 30 cen-

times après le rétablissement de l'ordre dans la rue, et le vote de confiance obtenu par le ministère. La démission donnée, puis retirée par M. Peytral a causé un mouvement de recul de 15 centimes, en sorte que le 3 pour 100, après avoir oscillé de 97.50 à 97.80, est revenu s'établir à 97.65. Les deux autres fonds restent à 97.70 et 106.65, conservant une avance de quelques centimes sur les derniers cours de compensation. La spéculation semble avoir au surplus complètement abandonné nos fonds publics pour quelques mois ; la marge à la hausse est évidemment insignifiante aux cours actuels, et les vendeurs à découvert ont appris à leurs dépens qu'il est impossible de déterminer, en l'absence d'événemens très graves, un mouvement sérieux de baisse sur un fonds qui est devenu le refuge favori de l'épargne. C'est donc le comptant qui, en ce moment, établit seul le niveau des prix sur nos rentes, comme il le fait depuis si longtemps sur les obligations de chemins de fer.

Le projet de budget pour 1894, présenté par M. Peytral, a été très rapidement étudié par la commission de la chambre et celle-ci en a abordé sans retard l'examen. Cependant le budget des dépenses ayant absorbé un certain temps, et celui des recettes impliquant deux réformes importantes, l'idée d'en finir avec la loi de finances avant le 14 juillet paraissait il y a peu de jours chimérique. On verra plus loin que la chambre renonçant à toute réforme, a renvoyé à la prochaine législature la solution des difficultés innombrables que soulèvent les questions de l'impôt sur les portes et fenêtres et de la réorganisation du régime des boissons.

L'événement financier de la quinzaine a été le mouvement de baisse, déterminé avec brutalité par la spéculation sur la rente Extérieure d'Espagne. Les explications données étaient fort plausibles, hausse du change, de 17 à près de 20 pour 100, échec complet de l'émission de bons du trésor tentée dans les derniers jours de juin. Sur 250 millions offerts, le public n'a souscrit qu'environ 55 millions. La Banque d'Espagne avait des paiemens considérables à effectuer, tant pour son compte que pour celui du trésor, coupons trimestriels de la dette, et remboursement des avances de la Banque de Paris. Les bilans de la Banque d'Espagne n'ont accusé toutefois qu'une augmentation d'une vingtaine de millions dans le montant de la circulation fiduciaire. Sans doute encore la question budgétaire attend sa solution, l'opposition conservatrice veut faire échec au programme réformateur de M. Gamazo, les choses peuvent aller de mal en pis ; mais elles peuvent aussi s'améliorer, et les informations les plus récentes de Madrid inclinent dans ce sens. D'une part, les conservateurs ont fait des concessions pour le vote du budget de 1893-1894 dans le plus bref délai possible; de l'autre, M. Gamazo peut alléguer en faveur des

réformes qu'il présente comme nécessaires l'argument excellent des résultats obtenus. Le rendement des impôts en juin dernier est en augmentation de 5 millions de pesetas sur celui de juin 1892, et l'accroissement total des recettes de 1892-1893 sur 1891-1892 est de 32 à 33 millions, plus-value qui a été réalisée presque exclusivement dans les derniers six mois et sous le nouveau cabinet. Il est notoire qu'en Espagne les impôts ne produisent pas ce qu'ils devraient donner, parce que des abus invétérés permettent de dissimuler la matière imposable. C'est à ces abus que M. Gamazo a déclaré une guerre acharnée, ainsi qu'aux innombrables sinécures de l'administration, et l'on ne triomphe d'ennemis de ce genre qu'à force de patience, d'énergie soutenue. Les abus ne se déracinent pas d'un trait de plume ; il n'est pas étonnant que les efforts de M. Gamazo pour rendre la perception plus rigoureuse aient provoqué dans toute la péninsule une furieuse coalition d'intérêts menacés. Au point de vue boursier, la spéculation a très habilement vu le parti qu'elle pouvait tirer des difficultés de l'heure présente contre les acheteurs à terme de la rente Extérieure. De là cette chute de 66 1/2 à 62 1/2, ex-coupon de juillet.

Un autre fonds a été malmené, la rente italienne, mais avec un écart bien moindre de cours. A la fin de juin la cote était 92 environ, le dernier prix est 88.90. Dans l'intervalle a été détaché un coupon semestriel de 2 fr. 17. La baisse est donc seulement de moins d'une unité. Elle est due aux difficultés de report auxquelles se sont heurtés à Paris et à Berlin de fort acheteurs de rente italienne. Le ministère Giolitti est d'ailleurs maître de la situation parlementaire à Rome et la fameuse loi sur les banques est votée, mais le change est élevé et dépasse 5 pour 100.

Les valeurs helléniques semblent enfin arrivées à leurs prix nouveaux de fonds en souffrance. L'obligation 1881 ne vaut plus que 235 et celle de 1884, 228. Le 4 pour 100 du monopole (1887), sur lequel seul a été payé le coupon de juillet, a baissé jusqu'à 230. Le Portugais, un autre de ces fonds auxquels M. Paul Leroy-Beaulieu a donné la pittoresque qualification d' « avariés, » s'est de nouveau affaissé d'une unité après le détachement d'un coupon de 50 centimes, représentant le tiers de l'ancien coupon semestriel de 1 fr. 50. Le gouvernement de Lisbonne persiste malheureusement à laisser sans solution la réorganisation des chemins de fer de la compagnie royale, où sont engagés les intérêts de tant de petits obligataires français.

Le marché de Vienne est calme, silencieux. La spéculation l'a déserté pour quelques mois. La dépréciation du métal blanc a causé un peu d'émotion dans les cercles financiers et gouvernementaux, bien que le nouveau système monétaire établi sur la couronne, *krone*, monnaie d'or, soit suffisamment solide pour n'être pas ébranlé par cette

crise. Le seul résultat a été une tension passagère de l'agio de l'or au-dessus du taux légal du florin nouveau valant 2 fr. 10, agio qui s'est élevé à environ 3 pour 100. Les valeurs austro-hongroises ont eu peu de mouvement, la rente 4 pour 100 à 94 3/4 ex-coupon, les Chemins autrichiens à 640, les Lombards à 222, le Crédit foncier d'Autriche à 1,160. Des coupons ont été détachés le 6 courant sur ce dernier titre et sur les Chemins autrichiens, de même que sur la Banque de Paris, le Crédit foncier, le Nord, le Midi, les valeurs du canal de Suez, les Omnibus, les Voitures, les Chemins andalous, les Méridionaux, etc. En général, les cours nouveaux, après déduction du montant des répartitions, n'indiquent ni progression, ni mouvement de recul.

Les valeurs ottomanes sont restées très calmes; on s'habitue peu à peu à considérer comme normaux les cours auxquels les a portées un long mouvement de hausse. L'obligation Douanes, arrivée à 500 francs, est mûre pour une conversion prochaine ; la priorité s'établit au-dessus de 450, et l'Ottomane consolidée se rapproche du prix de 400 francs, où son rendement sera exactement de 5 pour 100. La spéculation laisse aux portefeuilles ces divers titres et ne s'occupe que de la Dette générale, série D, qu'elle fait osciller aux environs de 22 (dernier cours 21.80) et de la Banque ottomane qui, après détachement du coupon de dividende de 17 fr. 50 pour 1892, se tient aisément à 575.

La liquidation qui a eu lieu au Stock-Exchange les 11 et 12 courant a été très légère, mais les différences contre les haussiers étaient considérables, et plusieurs faillites, dont quelques-unes d'une certaine importance, ont été déclarées. Les pertes ont porté principalement sur les chemins américains, sur les valeurs minières de l'Afrique méridionale, et notamment sur l'action de Beers (mines de diamans) qui a reculé jusqu'à 430, sur l'Extérieure d'Espagne, et sur les rentes brésiliennes 4 1/2 et 4 pour 100. La guerre civile continue à sévir dans la province de Rio-Grande do Sul, et l'agio de l'or se tend à Rio-de-Janeiro. Les fonds argentins sont restés calmes, sur l'acceptation de l'arrangement proposé par l'ex-ministre des finances, M. Romero, pour le règlement de la dette extérieure de la république. Nous avons déjà fait connaître les bases principales de la convention. Pendant cinq années la plupart des emprunts recevront en or les deux tiers environ du taux nominal de l'intérêt stipulé, le 5 pour 100 1886 recevra 4 pour 100 au lieu de 5 pour 100, le Funding Loan ou emprunt du moratorium, 5 pour 100 au lieu de 6 pour 100. Le montant annuel des sommes consacrées ainsi au service de la dette (tout amortissement étant suspendu) atteindra 1,565,000 livres sterling.

Le marché des titres des établissemens de crédit est très peu suivi. Offres et demandes sont également rares; le plus souvent la cote n'en-

registre que des cours nominaux. La direction du Crédit foncier a été attaquée à la fois à la chambre et au sénat, mais énergiquement défendue par le ministre des finances. Un petit nombre seulement des actions de banque ont été cotées régulièrement, le public ne manifestant que peu de goût pour ce genre de placement. Les actions et obligations de chemins de fer ont été recherchées par l'épargne et délaissées par la spéculation, sauf le Nord et le Lyon dont les prix présentent une grande fermeté. L'Orléans reste grand favori ; ses actions ont monté de 25 francs depuis le commencement du mois, de 1,591.25 à 1,615. Parmi les titres des chemins secondaires, ceux de la compagnie des chemins de fer du Sud ont subi un véritable effondrement. L'action a reculé de 355 à 235, l'obligation de 385 à 355. Sur l'action, on peut craindre beaucoup, les difficultés de règlemens de comptes avec l'État, la nécessité de travaux complémentaires pour la voie et de remplacement d'un matériel roulant insuffisant, étant de nature à absorber à bref délai la partie du montant de la garantie de l'État qui servait jusqu'ici à payer un dividende aux actionnaires. Il ne semble pas, au contraire, qu'aucun péril menace le service des obligations.

Les Omnibus ainsi que les Voitures se tiennent avec une fermeté qui défie les bris et incendies de voitures et le chômage de la grève. Les chemins espagnols sont négligés et lourds.

Aux États-Unis, le président, M. Cleveland, a convoqué le 53e congrès pour le 7 août ; on persiste à penser que la loi Sherman sur les achats d'argent sera abrogée dans cette session. La majorité de la chambre des représentans paraît dès à présent acquise à cette abrogation ; celle du sénat fera plus de résistance. C'est là que réside la puissance des *silvermen*, groupe compact composé des sénateurs des États producteurs d'argent. La frappe libre de l'argent sera certainement proposée comme *substitute* à la loi Sherman. Ce serait une solution boiteuse ; le bon sens du peuple américain en empêchera l'adoption. La fermeture d'un grand nombre de mines d'argent aux États-Unis a été annoncée, un peu prématurément, ce semble. Dans le Montana, notamment, aucune exploitation importante n'a encore été interrompue.

L'équilibre qui avait été maintenu pendant quelques jours a été rompu le 12 courant par le désarroi où la place de Londres s'est trouvée à l'heure critique de la liquidation. Les titres de chemins de fer américains subissaient à New-York et au Stock-Exchange un vif mouvement de baisse, et la spéculation anglaise, engagée fortement à la hausse sur ces valeurs, a été prise de panique. Aux différences si importantes sur cette catégorie d'engagemens, se sont jointes celles que la cote indiquait déjà sur l'Extérieure, l'Italien, les fonds helléniques, les rentes brésiliennes, les actions de mines et notamment les De Beers.

Sous l'influence de cette déroute du marché anglais, les places du continent ont fléchi plus ou moins. A Vienne, l'effet a été presque nul. A Berlin, où le séjour de trois heures fait par le tsarewitz à son passage vers Saint-Pétersbourg a été diversement commenté, le rouble a été plus faible, et l'emprunt d'Orient a été ramené de 69.50 à 69.10. A Paris, les cours ont cédé sans résistance à l'action d'offres peu nombreuses. La rente a reculé de 97.67 à 97.50, l'amortissable de 97.70 à 97.60. Le Crédit foncier a perdu 7.50 à 950, la Banque de Paris 5 francs à 625, le Suez 5 francs à 2,650, l'Extérieure une demi-unité à 62.05, l'Italien 0 fr. 20 à 88.72. La baisse, qui paraissait enrayée sur les fonds helléniques, s'est accentuée vivement, et les obligations des trois catégories, 1881, 1884 et 1887, ont perdu de 10 à 20 francs, à 223 et 215 francs. Ce sont des cours d'effondrement. Le Brésilien a été offert vainement de 62.75 à 62.25. Le Portugais a reculé de 21.90 à 21.60. Les Chemins andalous, qui ont valu naguère 360, ont encore fléchi de 7.50 à 302.50, le Saragosse a perdu 3.75 à 176.25.

La journée du 12 a donc été mauvaise sur toute la ligne pour les acheteurs. Notre liquidation du 15 toutefois ne saurait en être sérieusement affectée, les engagemens étant réduits au minimum sur notre place. La situation actuelle ne semble pas devoir se modifier prochainement. La chambre a voté la disjonction du budget de 1894, la réforme de l'impôt sur les portes et fenêtres et celle de l'impôt sur les boissons. La discussion de la loi de finances n'est plus dès lors qu'une formalité dont le sénat s'acquittera en quelques jours, et tout fait supposer qu'avant la fin de la semaine prochaine le parlement se sera séparé. Les élections générales devant avoir lieu le 20 août, la campagne électorale est pratiquement ouverte.

Le directeur-gérant : Ch. Buloz.

LA

TOURMENTE

TROISIÈME PARTIE (1).

Ce que fut cette nuit jusqu'au gris de l'aube et au lever du soleil, Jacques ne le sut même pas. Des intermittences d'accablement suivies de rage furieuse, des éclipses totales de conscience, puis des retours de lucidité si térébrante et si aiguë qu'il semblait que sa faculté de penser et de sentir fût décuplée, l'angoisse d'une veille de mort avec le cadavre sous les yeux, des attendrissemens puérils, et tout à coup, à certaines visions, la fange de son être soulevée jusqu'aux bas-fonds, cela et bien d'autres impulsions encore le ballottaient de l'idée fixe au tourbillonnement du doute, de la certitude et du désespoir.

— Qu'est-ce que je fais là ? se demandait-il, ma place est auprès d'elle. Avec quelle joie je vais lui cracher mon mépris ! Je la hais ! Pourquoi l'ai-je épousée? Qu'est ce qui me forçait à me jeter tête baissée dans mon malheur? Il en était de plus belles, de meilleures, de mieux élevées ; j'aurais pu en épouser de plus riches, offrant toutes les garanties que la société attache au mariage ; et bêtement, j'ai épousé par passion cette enfant gâtée, grandie sans

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 juillet.

la surveillance d'une mère, aux côtés d'un père faible qui, tout en gardant la dignité de son intérieur, était dominé au dehors par une influence équivoque. Sans doute, elle n'est pas responsable de cela, ni du sang et des nerfs maternels dont elle a trop hérité. Mais l'honneur, la foi jurée, des liens rendus sacrés par l'habitude, moins encore, le respect de son corps!.. Quoi, cette femme qui se baigne du matin au soir, qui ne supporterait pas un grain de poussière sur sa robe, qu'un rien offusque... Mais non, cela n'a rien de réel, je délire, c'est impossible, ou alors il n'y a plus rien de vrai, la Thérèse que j'aimais n'a existé que dans mon imagination, je vis depuis sept ans avec une autre femme qui n'a ni son caractère, ni ses qualités, ni son âme! Cela surtout, cette révélation de l'être inconnu que chacun porte en soi, ce qui jaillissait d'effrayant sous cette instabilité des apparences les plus sûres, le déroutait affreusement. A qui se fier désormais, quelle bouche et quels yeux ne mentaient si celle qui était son cœur et sa chair avait pu, pendant des mois entiers, lui sourire, lui parler, manger son pain, jouir de son luxe, vivre comme si de rien n'était.

— Oh! qu'elle lui avait bien menti! Et cependant, est-ce qu'il n'aurait pas dû la soupçonner en la voyant si triste?.. Bah! comédie! Triste de quoi, du départ de son amant, sans doute? Son amant! ce mot, il le prononçait comme dans une langue étrangère, sans en comprendre tout le sens, ni ce qu'il contenait de mystérieux, de répugnant, d'abject. Mais où, quand, comment l'avaient-ils trompé? Il cherchait quel jour, quel soir il aurait dû lire, sur la mine embarrassée de Destelle, ou dans les yeux meurtris de Thérèse, l'indice. Alors, l'envie de savoir le brûlait, il se voyait courant à la chambre de sa femme, la sommant de parler, lui arrachant jusqu'au dernier mot sa confession de honte, en une scène haletante et tragique comme on en voit sur les planches du théâtre. Ah! ah! cela le faisait rire; mensonge, mensonge du roman et du drame! Aurait-il jamais supposé un aveu aussi simple, aussi bourgeoisement simple, et la plume courant sous ses yeux, et le bougeoir allumé en partant, toute cette misère et ce ridicule des choses? Il jeta un coup d'œil sur lui-même, sur son déshabillé de nuit, et s'apparut grotesque. « Quel visage devais-je faire? se demanda-t-il, comment me jugeait-elle en ce moment-là? » Et de sentir qu'un aussi mesquin amour-propre pouvait subsister en un tel effondrement de vie, il s'estimait misérable et piteux. Parfois, tel qu'un homme qui se noie remonte à la surface de l'eau, il reprenait en suffoquant sa respiration, revoyait le jour.

— Je vis, se disait-il, c'est bien moi, que peut-il y avoir de changé, ai-je perdu une parcelle de moi-même, en quoi suis-je déchu? — Et aussitôt, il se sentait avili et souillé d'une tare visible,

telle qu'un crachat ou de la boue sur la figure. Bah ! imagination, folie de se déclarer déshonoré ; est-ce qu'il était au pouvoir d'un être quelconque de lui retirer son honneur? Quoi, parce qu'il aurait plu à un misérable de lui voler sa femme !.. Oh ! les grands mots de roman ! Eh non ! Philippe n'avait pas volé Thérèse, ou alors elle y avait fort bien consenti ; et dans la vision affolante qui se levait pour lui de leur complicité adultère, il ne savait vraiment s'il exécrait plus l'homme ou la femme ! D'abord, une haine sauvage l'avait exaspéré contre Philippe ; tout ce qu'il y a de contradictoire dans l'affection, les réticences, les arrière-pensées qu'on garde, les sévérités ou les ironies qu'on inflige mentalement à l'ami le plus cher, la conscience de ses infirmités physiques et de ses inferiorités morales, cette lie du cœur, Jacques eût voulu la lui cracher au visage. Des injures atroces, ravalant le traître aux animaux vils, le traînant dans l'ordure, lui étaient échappées, qui, au lieu de le soulager, ne lui laissaient que la honte d'un abaissement inutile. Si encore Destelle eût été là, et non au loin, protégé par cette immensité de mer, cette distance qui soulignait vraiment, d'une moquerie insultante, l'impuissance du mari ! Ah ! s'il eût été là, si Jacques l'avait tenu face à face, il lui aurait... Quoi donc ? Que lui aurait-il dit? que lui aurait-il fait ? Dans le tremblement de rage qui lui crispait les mains sur une lourde table, halluciné par cette présence imaginaire, voyant réellement le blême visage de Philippe, ses grands yeux jaunes, son sourire de loup, il restait béant, sans paroles, étouffé par le sang qui lui montait à la gorge. Non, non, il n'aurait su que lui dire ! L'aurait-il frappé seulement, à main ouverte ou fermée, en plein visage, afin de se battre à mort, en quelque parc, sous l'œil de témoins silencieux qui divulgueraient ensuite le déshonneur de Thérèse et le sien ? Il ne savait, non, en conscience, qui l'aurait emporté, de l'instinct de brutalité aveugle ou du respect de soi-même qui lui eût retenu peut-être le bras, même envers un indigne ; car cet indigne, il l'avait aimé tendrement, en dépit de l'alliage que comporte toute amitié, et il ne l'avait pas seulement aimé, mais admiré pour sa supériorité, son intelligence, sa noblesse d'âme ! Et vraiment, c'était drôle !

De tout autre, cela lui eût semblé moins amer. Une femme mariée est un objet de convoitise, un fruit rare et défendu par les risques à courir, le vague péril. Combien de gens avaient dû convoiter Thérèse, depuis leurs meilleurs amis jusqu'aux passans inconnus ! Mais que ce fût Philippe qui la lui eût prise, l'ignominie lui en paraissait accrue, au point qu'il se révoltait contre la monstruosité, l'impossibilité d'une pareille chose. Il savait trop pourtant que tout homme a des appétits de fauve, est une bête de

proie et de luxure; il savait ce que le vernis du monde cache de boue originelle, et avec quelle franchise cynique se confessent les hommes les plus réservés, les plus délicats d'apparence; mais Philippe? L'avait-il cru différent des autres et meilleur? Voilà donc quelle lâcheté hypocrite, quelle astuce scélérate voilaient cette amitié presque fraternelle, cette intimité d'élite, ce que l'aristocratie de la pensée donne de grâce aux rapports familiers, et ces airs de respect, et cette discrétion si loyale! C'était si soudain, si inattendu, si invraisemblable qu'il n'y avait pas de mots pour rendre ce qu'il éprouvait d'amertume; d'un air de lassitude écœurée, il remuait lentement la tête, la bouche pleine de fiel. Parfois il se levait, faisait un tour ou deux dans la pièce, et se rasseyait. Un désarroi de fièvre et de torpeur hébétait ses mouvemens. Il avait refermé la porte et les rideaux, sans savoir pourquoi ni à quel moment. Il s'était jeté sur son lit, enfonçant sa tête et ses yeux dans l'oreiller, mais il s'était relevé aussitôt. Il se surprit tout à coup à tailler ses ongles avec de petits ciseaux; il entendait sonner les heures, et, prenant froid, il perçut un élancement de rhumatisme à ses épaules. Il s'efforçait ensuite de fixer sa pensée sur le dîner qu'il venait de faire aux Champs-Élysées, avec Ferrand et les autres; il revit le masque grimaçant de l'acteur Nicolet, entendit la grosse voix joviale du sénateur Baurin-Voise. Ce dîner lui faisait l'effet de remonter à plusieurs années, un abîme le séparait de la minute présente. Son cœur battait vite et fort, en horloge de vie, lui rappelant que le temps passait.

— Il faut agir! pensa-t-il, et il répéta machinalement : agir, agir!

Les pulsations de son cœur grandissaient par saccades, il les écoutait, supposant un brusque arrêt, la rupture d'un anévrisme, quelque mort subite qui le libérerait, glissé sur le tapis; et il s'abîma dans la douceur de ne plus être, goûta le néant. Thérèse le pleurerait-elle, quels amis le regretteraient? Gisant sur le tapis, la tête à l'angle de la cheminée, un bras replié, dans une pose sympathique; ô ridicule acteur! Et la lettre qu'il oubliait, qu'on trouverait sur lui, qu'on lirait, cette lamentable confession qui, sue de certaines gens, indifférens ou envieux, les ferait tant rire! Une petite sueur lui en vint au dos, il se représentait les commérages, les sourires, les clins d'œil moqueurs. Sentir sur sa poitrine l'affreux papier lui causa une brûlure âcre, il rêva de cachettes invisibles, d'une flambée qui eût anéanti cet aveu vivant, dangereux comme un être, et qu'il pourrait, s'il le voulait, retourner contre celle qui l'avait signé, car il eut cette pensée très basse, mais seulement la durée d'un éclair. Il se ressaisit de la lettre, voulut la relire; une telle pitié lui vint pour lui-même, aussi pour

elle, qu'il ne put suivre les mots, à travers le voile d'eau qui lui brouillait la vue. Et il répétait désespérément :

— Il faut agir, pourtant!

Mais comment? Affronter Thérèse, en finir avec ce qu'il lui restait à savoir, épuiser son malheur et en sonder tous les bas recoins, en balayer l'ordure, voilà qui s'imposait, et ce n'était pas le moins terrible. Comment prendre un parti, avant cette scène d'explication dont l'aveu n'était que le prologue, la souffrance préparatoire à une bien autre torture? Affronter Thérèse, ah! c'était le mot; et combien il eût préféré être coupable, se reconnaître envers elle les pires torts : ce ne lui eût pas été une plus grande angoisse de s'approcher d'elle, les yeux baissés, le cœur contrit! Avec tous les droits justes ou injustes que lui conférait sa situation, il se sentait si humilié, si amoindri qu'il lui fallut un effort pour se redresser et se dire : « Ah çà, mais, qui donc est l'outragé, d'elle ou de moi? C'est elle, j'imagine, qui doit craindre ce premier heurt de nos regards et de ma présence? » Oh! sans doute, et il était cruellement le maître de la chasser, cette lépreuse. Bien plus, il l'eût tuée, sur le coup de folie du premier instant, qu'il se serait trouvé, sans doute, des jurés pour l'absoudre. Un grand froid, à cette idée, tomba sur son cœur. Que d'autres maris, à sa place, s'armant d'un couteau ou d'un revolver, se fussent rués en assassins, assouvissant dans le sang leur jalousie et le plus ignoble amour-propre, cela lui semblait incroyable, mais si simple, si radicalement et si naïvement simple, qu'il admirait presque, d'un regret d'envie, de tels êtres d'instinct, aux impulsions soudaines et irrésistibles, lui que paralysait la réflexion immédiate, et à qui un dédoublement constant montrait les conséquences, les risques, les regrets de tout acte, sitôt conçu. Mais, de cela, il n'était pas question ; blesser ou frapper Thérèse, lui? Il l'aimait trop pour cela, ou pas assez peut-être! Et il se demanda s'il l'aimait encore? Un déchirement si affreux, pour toute réponse, se fit en lui, qu'il porta les mains à son front, d'un geste d'agonie, avec une envie farouche de crier. Mais, soudain effaré, il se prenait à écouter le silence de la maison endormie; il avait cru entendre un bruit parti de la chambre de Thérèse. Que faisait-elle toute seule, si seule? Il la supposa malade, se roulant en une crise de nerfs; ou bien, désespérée, qui sait, si?.. Elle conservait dans son cabinet de toilette un flacon de laudanum, dont quelques gouttes lui assuraient le repos, les nuits d'insomnie ; pourvu que!.. Il ricana : non! non! elle ne s'empoisonnerait pas plus qu'il ne s'était jeté par la fenêtre. Qu'en savait-il pourtant, pourquoi la juger d'après lui? Ne souffrait-elle pas depuis des mois? Cet aveu spontané ne succédait-il pas à des jours et à des nuits d'irrésolution, d'angoisse; n'était-ce pas une manière de

suicide, n'y avait-il pas fallu un rare et douloureux courage? En cela du moins, si coupable qu'elle pût être, en cela, oui, elle avait agi sans bassesse! Que de femmes eussent gardé un tel secret, fussent mortes bouche close! Elle avait parlé cependant, parce que la *chose* l'étouffait; rien ne l'y forçait que sa conscience aux abois, et pour d'autres que pour lui, trop ulcéré pour rester impartial, elle avait fait acte noble, acte plein, de confession et de repentir. Cela lui créait, en tant que mari, des devoirs, une réciprocité d'attitude et quelque effort de hauteur d'âme, dont la première preuve était d'aller la rejoindre sur l'heure; car, impuissant à lui porter un réconfort ou une consolation, il pouvait du moins souffrir auprès d'elle; et qui sait si cette souffrance en commun ne serait pas plus élevée, plus efficace que cette égoïste et stérile douleur de solitaire, tournant et piétinant dans sa chambre de prison?

Cela le décida, il n'avait déjà que trop tardé.

La nuit pâlissait à la fenêtre, pourtant ce n'était pas encore l'aube. Sortir de chez lui, suivre le corridor, étouffer son pas sur le tapis, passer devant la porte d'Agnès, songer combien elle le plaindrait, si elle *savait*, entrer chez Thérèse non par sa chambre, mais s'y glisser par la porte en recoin de la garde-robe, tous ces actes s'accompagnèrent pour lui de fièvre lucide, d'une sensation de cauchemar vécu. Il entra, l'aperçut, et il lui sembla que son cœur s'arrêtait.

Il la dévisageait et elle baissait la tête; mais, quand il fut auprès d'elle, elle releva les paupières et ils se contemplèrent un grand instant, avec l'envie indécise de rire ou de pleurer, tant les déroutait l'angoisse de ces sensations inconnues. L'obsession de rester digne hantait Jacques, aussi fut-il soulagé de ce qu'elle penchait à nouveau la tête, les yeux rivés sur le tapis, la gorge soulevée par un lent et profond halètement. La voir souffrir, humiliée et humble, lui donna du courage, et en même temps cela lui crevait le cœur que sa Thérèse fût tellement avilie.

— Mais, fit-il à voix très basse, est-ce que c'est possible?

Peut-être espérait-il encore qu'elle avait menti, par une cruauté absurde, inventé ce conte, en un inexplicable coup de folie. Il ne douta plus, quand elle jeta sur lui ce regard de pitié désespérée qu'elle avait eu, en lui tendant sa confession.

— Tu me détestais donc bien? demanda-t-il avec amertume.

Elle secoua la tête en silence; et dans le mouvement de ses lèvres, il lut cette réponse navrée :

— Oh! non!

Il eut un sursaut, son amour-propre à vif :

— Tu m'aimais, sans doute! ricana-t-il. Ah! oui, tu m'aimais!

Il la vit courber plus bas le front; et fermant les yeux, car cela lui faisait mal de la voir, il balbutia :

— Non, je l'aurais vu de mes yeux, je ne l'aurais pas cru; tu me le dis, et je ne peux comprendre que ce soit vrai. Voyons, c'est impossible! Toi, toi!.. Tu m'inspirais une telle confiance, ta loyauté me paraissait sacrée,.. la sienne aussi! Oh! vous avez été habiles! Mais, si tu as su si bien dissimuler, pourquoi n'as-tu pas continué jusqu'au bout? J'étais heureux, ne sachant rien. Quelle raison avais-tu de m'avouer ta faute?

Elle répondit bien bas, en secouant la tête, épuisée :

— Je ne pouvais plus vivre, j'étais... (un petit hoquet sanglotant coupa sa phrase) trop malheureuse!

— Tu avais donc honte?

Elle se mordit les lèvres, et les yeux mourans, elle soupira du fond du cœur :

— Oh! oui!

— Eh bien, décida-t-il, presque malgré lui, tu n'es pas vile; je te remercie (elle coula vers lui un singulier regard) de me forcer à le reconnaître!

Il ne put contenir son rictus nerveux, suivi d'un douloureux petit rire.

— Quoique... Ah! m'avez-vous bien trompé! ai-je été assez votre dupe! Deviez-vous vous moquer de moi!

— Oh! fit-elle, d'un élan de protestation blessée.

— Pourquoi avoues-tu maintenant? gronda-t-il d'une voix courte et furieuse. — L'idée folle venait de lui naître qu'elle avait parlé parce que Destelle se mariait, qu'elle en était jalouse et désespérée, qu'elle vendait le secret, comme les complices des larrons et des criminels, par vengeance, lassitude, horreur de Philippe et d'elle-même!

Il ajouta, si ému que ses mains tremblaient, et qu'il ne savait pas ce qu'il était capable de faire, si elle lui répondait oui :

— Tu l'aimes encore, n'est-ce pas?

Elle secoua la tête et répondit avec tristesse, mais fermeté :

— Non!

— Non? Et depuis quand ne l'aimes-tu plus?

Elle ne répondit pas tout de suite, il répéta sa question avec une insistance si âpre, qu'elle balbutia :

— Depuis... Aie pitié, je souffre tant.

— Ah! fit-il, et après un silence : — Mais tu l'as aimé?

Elle cacha sa tête entre ses mains. Il insista :

— Tu l'as aimé, tu lui as dit que tu l'aimais, tu t'es... Il t'a tenue dans ses bras...

Son gosier se ferma, ses dents se serrèrent, il ne put plus articuler un mot; elle assistait à cette agonie, impuissante et égarée.

— Dis-moi donc que tu l'as aimé! cria-t-il tout à coup.

— Oh! gémit-elle; elle fit effort pour avaler un sanglot et murmura :

— J'ai cru l'aimer, ç'a été un songe, une folie, je ne me comprends pas moi-même. Sitôt coupable, j'ai compris que je ne l'aimais pas.

— Pourtant vos relations ont continué!

— J'étais folle!

Un besoin affreux de savoir le torturait, une curiosité d'inquisiteur, une rage de se déchirer le cœur :

— Combien de temps a duré cet amour?

— Je... je ne sais pas.

— Tu ne sais pas?

Il la regardait avec un air étonné, un peu fou :

— Destelle a passé neuf mois à Paris; ce n'est pas, j'imagine, du premier jour... A quel moment s'est-il déclaré?

Elle se taisait, il devina :

— C'est pendant mon voyage à Londres avec Ferrand! Je me suis absenté pendant trois semaines. *Il* en a profité?

Il lut l'aveu sur son visage, et cessant de la regarder, il se retourna vers le mur, contemplant avec surprise une *Adoration des mages*, une copie d'un Luini, comme s'il ne l'avait jamais vue. Il demanda du ton le plus naturel qu'il put :

— Tu lui as cédé tout de suite?

Comme elle ne répondait pas, il fit brusquement volte-face et lui jeta au visage :

— Chez moi, dans cette chambre?

Il regardait le lit, elle devint plus pâle encore, sa figure parut se décomposer, elle dit seulement avec un désespoir résigné, qui le toucha :

— Tu ne me croiras plus jamais, maintenant.

— Si, fit-il plus calme, je te croirai, j'ai tant besoin de croire que tu ne me mens plus. Mentir avec ces yeux, ces lèvres, cet air de franchise! J'étais si sûr de toi! Et pendant des mois, des mois!.. Achève, c'est pendant mon absence à Londres?

Un silence parlant; il reprit, faisant un grand effort pour prononcer les mots avec indifférence :

— Quand je suis revenu, tu... lui appartenais déjà?

Elle se débattit ainsi qu'en un cauchemar, et se faisant violence pour parler :

— Non, j'ai résisté, j'ai cru que je pourrais l'aimer sans cesser d'être honnête, que... il s'éloignerait à temps, c'est... beaucoup plus tard, quelques semaines avant son départ, que... oh!

— Alors, c'est chez lui?

Il comprit qu'elle n'en dirait pas plus, il avait honte de la torturer ainsi, et cependant il fallait qu'il sût :

— Les autres fois, c'était chez lui aussi?

Elle ne répondit pas; il la regardait immobile, paralysé; et il croyait, tant sa souffrance était atroce, toucher le fond de la détresse humaine. Il hochait la tête doucement, d'un grand air de pitié, si accablé qu'il perdait conscience de sa douleur même, se demandait pourquoi il était là, à cette heure, ce qu'il faisait dans cette chambre. Une bobèche, que la flamme d'une bougie consumée léchait, éclata dans le silence. Tous deux tressaillirent. Il s'étonnait de ne plus reconnaître la Thérèse qu'il avait aimée, dans ces traits de cire fondue, aux creux d'ombre. Il la plaignait infiniment, se plaignait lui-même en soupirant; et tout à coup d'un geste d'attendrissement dont il ne fut pas maître, il lui posa les mains aux tempes, lui releva le front, la força à soutenir son regard. Elle ne put supporter la violence douce de ce contact : ses larmes jaillirent de source, vives et chaudes, sur ses joues.

— Pauvre, murmura-t-il, pauvre, pauvre !..

Elle bégaya :

— Tu ne me pardonneras jamais?

Il se tut, torturé de nouveaux doutes, parce qu'il venait de songer au déshonneur de Guilhem connu, livré à la merci des servantes et d'un chantage : il se vit marqué au front d'un stigmate ridicule et ignominieux, insulté d'un nom grotesque; chacun savait son malheur, ses amis, les indifférens, les domestiques eux-mêmes; on en parlait dans le monde, on en riait au cercle; dans la rue, les passans lui riaient au nez. Il recula, regrettant son instinct de bonté ; et elle sentit, sur la pente où elle roulait, qu'il l'abandonnait, après une velléité généreuse de la retenir.

— Il m'en coûte de te demander ces choses, dit-il, mais je fais appel à ta franchise. Peut-être quelque raison, que je ne devine pas, te détermine-t-elle à parler, en ce moment. Ce secret, dont tu t'accuses, est-il encore à toi? T'es-tu confiée à d'autres, Mme Guilhem le connaît-elle, quelqu'un l'a-t-il surpris?

— Non, personne, personne, fit-elle lamentablement.

Ainsi cela restait entre eux trois! Mais Philippe pouvait avoir parlé, une lettre surprise pouvait les avoir trahis.

— Il t'a écrit? demanda t-il. Tu lui as écrit?

— J'ai brûlé ses lettres et les miennes, qu'il m'a rendues.

— Toutes?

— Oui, toutes.

Il sentit le dégoût de cet interrogatoire lui monter aux lèvres, et il restait tant de choses qu'il n'osait dire!

— Alors,.. fit-il. — Il allait l'interroger sur la chute dans l'escalier,

lui faire répéter, en la fouettant de sarcasmes, qu'elle avait pu, — ô comble d'humiliation ! — appartenir à deux hommes, mais sa bouche se refusa à prononcer ces paroles; il ricana seulement, d'un vilain rire âpre que coupa le bruit d'un pas dans le corridor. La pendule marquait six heures du matin. Les bonnes réveillées descendaient pour leur service du jour. La vie recommençait autour d'eux, et ils prêtaient l'oreille pour l'entendre. Jacques quitta sa femme sans la regarder, et il regagna sa chambre à pas muets, sans être vu.

XI.

— Eh bien ! c'est ainsi ! se répétait-il pendant l'affreuse journée, suivie de la plus cruelle nuit, qui suivirent ces scènes. Il faut accepter le fait accompli. Que je le veuille ou non, que j'essaie d'en douter contre toute évidence, l'irréparable est là! Prenant pour vrais ses aveux, si incomplets dans leur arrachement, si elle n'aime plus Philippe, elle l'a aimé. Je suis ce que quantité de maris sont, ce que, comme eux, je n'aurais jamais cru devoir devenir, je grossis de ma personne une ridicule et innombrable confrérie. C'est amer, c'est avilissant, c'est grotesque, mais il faut en prendre son parti. Sans doute, pour un sceptique, les consolations ne manqueraient pas; quelle femme, en effet, n'a commis en pensée l'adultère? La plus pure n'échappera pas, du moins, aux traîtrises du sommeil, et en songe, trompera son mari. Si Thérèse avait aimé Philippe sans lui céder, ne me sentirais-je pas moins dépossédé d'elle, puisque son cœur, ses pensées, toute son âme soulevée hors d'elle eussent été vers un autre? Est-ce l'abandon de sa personne qui doit exciter en moi cette jalousie, ce désespoir qui me torturent? Mais où commence et finit cet abandon? Du jour où il aura pressé sa main, son bras, effleuré ses lèvres (ah! souffrir ainsi!), du moment qu'elle lui aura laissé lire dans ses yeux, tout au fond et de près, — est-ce qu'un autre homme, vraiment, peut sans complicité infâme mirer ses yeux en ses yeux, à elle? — déjà elle lui appartenait, bien avant la faute définitive! Non, non! Ce n'est pas sans raison qu'on a appliqué le nom d'adultère à la consommation de cet acte si vil, si bas, si stupidement instinctif, si crûment animal que nous ne pouvons le concevoir qu'enveloppé de poésie menteuse, d'illusion préalable, voilé par une réciproque et indulgente tendresse, ou emporté dans le coup de foudre d'une grande passion ! Quelle misère ! Un frisson furtif, un souffle de vie aveugle au profond de l'être, ont suffi à faire d'elle une créature de prostitution et à me bafouer dans l'opinion des hommes, de ceux mêmes qu'afflige une tare semblable ! — Il la maudissait et

Philippe avec elle, tout son cœur se tournait en haine. En même temps, l'aveu spontané qu'elle avait fait, la pitié qu'elle inspirait par sa grâce de convalescente, le désarmaient; il se sentait impuissant, bras liés, tremblant au fond, sans se l'avouer, à l'idée de la perdre, déchiré entre des rêves de vengeance et des tentations de pardonner qu'il écartait, comme honteuses.

— Avoue-le donc, lâche! se disait-il, quand tu lui as relevé la tête entre tes mains, tes mains tremblaient; elle t'était abominablement chère, tu l'eusses piétinée de rage ou broyée d'amour dans tes bras; il se passait en toi quelque chose d'inexplicable et de monstrueux; quels tristes regrets, si un regain de honte et d'orgueil ne t'avait soustrait à l'amollissement dangereux, à l'hébétude presque voluptueuse de votre douleur! Ce qu'il y a d'ignoble dans cette jalousie que tu éprouves, cette horreur à l'idée qu'un autre homme que toi a connu ses caresses, c'est que ces sentimens égoïstes et furieux essaient de te faire prendre le change, de te persuader que tu l'aimes encore, même coupable, même salie! L'aimer, allons donc, tu la méprises trop pour cela!

Plus il se l'affirmait, moins il en était persuadé; et ne pas savoir, ne pas se comprendre en ce chaos du cœur, courir aux extrêmes et se perdre dans un dédale de pensées contradictoires, le harassait et le navrait. Comme un homme qui sort du spectacle de l'agonie, de la mort, de l'ensevelissement d'un être aimé, est repu de tristesse, saturé de fatigue, a soif de ne plus entendre, de ne plus voir, que ce soit fini, effacé, oublié, il lui échappa ce cri : — « Ah! que je voudrais être à demain, rien qu'à demain! » En attendant, il fallait vivre de la vie de tous les jours, se prêter à son va-et-vient banal, ses contacts, ses conversations, se donner un maintien libre et sourire, la mort dans l'âme. Ce fut là le plus pénible, des heures fertiles en écœurement, en surprises, en humiliations de toute nature!

Le supplice commença en se retrouvant, avant le déjeuner, en présence d'Agnès. Ne lui avait-il pas semblé déjà qu'Antoine avait baissé les yeux en le voyant : lui fallait-il donc affronter la pitié ou l'ironie des domestiques, ces témoins muets, ces espions imprévus? Ah! si d'autres *savaient!* Peut-être Agnès avait-elle eu des soupçons, elle aussi? Sûrement, elle allait lire sur son visage la vérité. Il ne l'aborda qu'avec crainte, examinant son visage pâli, ses yeux beaux et tristes, son douloureux sourire; affinée par la souffrance, elle devait avoir l'intuition qu'il souffrait; si, avec une lucidité de voyante, elle allait deviner, lui parler de cela comme d'une chose connue d'elle, ancienne déjà! Certes, il en éprouverait une humiliation atroce, mais comme, ensuite, le premier flot de douleur et de larmes épuisé, ce serait doux et réconfortant, la pitié dolente de

cette âme blessée, le baume de ces paroles fraternelles, la vertu de ces silences pendant lesquels, entre des mains tendrement unies, passe un fluide de douceur et d'amour! Ce ne fut qu'un éclair d'illusion, il se reprit aussitôt, avec une sorte d'effroi, comme s'il s'était pressenti, se fût deviné prêt à défaillir dans les bras de sa sœur, à lui tout avouer. Oh! qu'elle ne *sût* jamais! Elle le plaindrait, sans doute, mais il lui en paraîtrait un peu avili; et quelle arme de mépris cela lui mettrait en main contre Thérèse! Elles ne s'aimaient pas, sous leurs apparences cordiales; fallait-il trahir la plus coupable et donner à celle qui était demeurée honnête une telle supériorité? Il ne voulait pas qu'on pût toucher à Thérèse; il eût moins souffert s'il avait été persuadé que cet abominable secret ne sortirait jamais d'entre les trois intéressés, ne serait jamais soupçonné, divulgué. Il ne supportait point l'idée que sa femme pût être publiquement déshonorée! Ce fut presque avec une méfiance injuste, une réaction de sourde hostilité qu'il examina Agnès, tout en lui parlant, d'un ton faussement gai, de la visite de Mme de Jonquiers, dont il disait force menues méchancetés, par rancune. Devant l'attitude de sa sœur, assise sur un canapé, le buste droit, les mains jointes, la jupe faisant angle aux genoux et retombant sur ses bottines qu'elle rentrait, par pudeur naturelle, il laissait descendre sa pensée sur l'amour qu'elle avait éprouvé pour son mari, sur les réalités de cet amour, essayait de se la représenter n'aimant plus M. d'Elbé, prenant ou ayant pris un amant, ravalée en tout à Thérèse, avec laquelle son corps, fait lui aussi pour la séduction et la maternité, une grâce différente, mais également féminine, des infériorités de race et de sexe l'appariaient : — Pourquoi, elle aussi, n'aurait-elle pas un amant? se demandait-il avec une amertume envieuse, et la honte aussitôt de cette gratuite injure, car il la savait très pure, très droite, ayant plus que lui encore l'âme de leur père, si juste et si grand.

M. Forget entra, et Jacques souffrit encore, et autrement. Le baron avait l'air soucieux :

— Qu'est-ce que Rose m'apprend, Thérèse est souffrante? Elle ne déjeunera pas avec nous?

Agnès regarda son frère, un peu surprise qu'il ne lui en eût rien dit; Jacques dut feindre de savoir et balbutia :

— Oui, elle a passé une mauvaise nuit, de la fièvre, une indisposition passagère.

Il éprouvait une gêne mêlée de honte, choqué de ce que Thérèse attirât l'attention sur elle; réfléchissant pourtant qu'elle pouvait bien être réellement malade, il l'excusa :

— Je vais téléphoner à Rousselot de venir, dit le baron, qui s'alarmait aisément dans sa tendresse pour sa fille.

Jacques n'osa s'y opposer; le docteur devait, depuis leur retour, examiner Mme Halluys; mais l'occasion était singulière et le moment mal choisi; l'ironie des choses l'exigeait-elle ainsi? Agnès s'inquiétait, l'interrogeant; il dut répondre, nouvelle ironie :

— Ce n'est rien, rien de grave!

La petite Lise heureusement entrait, elle se jeta dans ses bras. Il la souleva, l'embrassa, enfouit sa tête dans le petit cou blanc et les cheveux de chanvre et d'or; le fin corps tiède, sans os, pliait dans son étreinte; il se réfugia dans l'âme innocente, le regard pur de l'enfant.

— Eh bien! dit le baron qui rentrait, mettons-nous à table sans elle! Et avec cette galanterie qu'il n'abdiquait jamais, il offrit son bras à Agnès. Jacques, la main de Lisette dans sa main, les suivait, soulagé un peu, pourtant, de ce qu'il ne sentirait pas en face de lui les yeux de Thérèse, sa présence, ce que l'échange des propos, la familiarité du repas auraient eu, par contraste avec leur tourmente intérieure, de cruel et de ridicule. Il écoutait le baron commenter les nouvelles politiques, un grand scandale financier, et se rappelant avoir eu peur, dans la nuit, que le vieillard ne l'entendît aller et venir au-dessus de sa chambre, il pensait : « Quelle pitié, si le pauvre homme savait! » Mais certaines intonations, un peu gouailleuses de ce dernier, l'énervaient, un pli de ses lèvres, quelque chose d'indéfinissable qui lui rappelait Thérèse, et aussi le bleu usé de ses yeux, son regard froid et fatigué, spirituel par instans : — Voyons, il est son père, il la connaît, il est impossible qu'il ne se soit pas douté! Bon pour un mari d'être aveugle!.. Mais un père! — Tel qu'il le connaissait, il n'aurait point eu d'explication avec sa fille, se serait, peut-être après quelques allusions de reproche ou suggestions de prudence, enfermé dans ce silence de neutralité qui faisait sa force et son repos; mais cette neutralité, vis-à-vis de son gendre, n'eût-elle pas constitué une trahison? On peut être complice en ne parlant pas. Tout ce que Jacques trouvait de consolant, c'est que cet homme, qui l'aimait, aurait souffert de voir sa fille compromettre sa sécurité personnelle, le bonheur de son mari. Mais pourquoi le soupçonnait-il, sur quels indices insaisissables? Le baron avait bien pu, dans son affection paternelle, être aussi aveugle que lui, avec, en plus, un peu de désintéressement égoïste. Il chercha, pour s'éclairer, à se rappeler comment M. Forget accueillait Destelle : sa sympathie pour Philippe eût pu lui maintenir le bandeau sur les yeux, une antipathie, au contraire, lui dessiller la vue. Il ne trouvait rien; les rapports des deux hommes étaient polis, sans effusion. D'ailleurs, son beau-père avait passé un mois à Vichy, puis six semaines chez une tante,

en Bretagne. Autant de surveillance en moins exercée sur sa fille et sur Philippe!

Antoine offrait en ce moment du gigot bouilli à l'anglaise, de larges tranches fines baignées de jus rouge, qu'une sauce aux câpres relevait. Jacques se servit, partagé entre l'envie de refuser et la peur de faire remarquer son manque d'appétit, car les bouchées lui restaient dans la gorge. En revanche, il buvait, et la chaleur d'un chablis très sec lui réchauffait le cœur. Cela lui faisait du bien et en même temps l'humiliait : « Se peut-il que je prenne un bas plaisir à la légère griserie qui me monte au cerveau? se disait-il. Ah! je comprends presque qu'on oublie, qu'on échappe à soi-même en buvant. Le vin est l'opium magique des misérables! » Il se surprit à rire en écoutant une histoire de son beau-père, s'étonna d'avoir pu rire, puis de s'être étonné. Quoi donc, ne rirait-il plus jamais? Il se mit à parler sur un ton d'animation fébrile, qui tomba court dès qu'il put croire que ce ton paraîtrait suspect : — Bah! je m'en moque! pensa-t-il avec une indifférence factice, un cynisme joué, en vidant son verre. — C'est ainsi, c'est ainsi, et je n'y puis rien changer!

Cette constatation ressuscita sa fureur impuissante : « Mais, malheureux, c'est justement parce que tu n'y peux rien changer que ta position est abominable! Quelle vie auras-tu, désormais, avec une femme que tu ne peux plus aimer! — C'est vrai, je la déteste, se répondit-il, je voudrais la voir souffrir, je voudrais qu'elle se jetât à mes pieds en me jurant qu'elle m'aime, pour avoir la joie de la repousser. Misérable femme, dans les bras d'un autre! Lâche scélérat!.. Oh! lui cracher au visage, le souffleter à toute volée, l'écraser à coups de poing et à coups de pied... Allons, je suis fou! Il a été mon ami, mon ami, mon ami! » Ce mot, qu'il répétait pour se calmer, l'affolait. Il se tenait devant la fenêtre grande ouverte, respirant profondément, si loin de tout qu'il fallut qu'Agnès, pour le rappeler à lui, posât la main sur son bras :

— Je vais voir comment va Thérèse, si elle n'a besoin de rien.

— Ah! fit-il, je t'accompagne, venez-vous aussi, père?

Cela lui coûtait qu'on allât ainsi en bande visiter sa femme, pourtant il n'eût pas aimé qu'Agnès s'y rendît seule, si improbable que lui semblât une explication entre elles, un aveu jailli du cœur meurtri de Thérèse, dans un de ces instans de crise où l'âme s'échappe. Il eût également redouté de se retrouver seul à seul, avec elle. Et sa délicatesse souffrait de ce qu'elle allait éprouver, il le supposait du moins, en se sentant regardée par tous ces yeux. Agnès, à la porte de la chambre, heurta légèrement, entra, dans la demi-obscurité des rideaux tirés; M. Forget suivit, et Jacques,

qui donnait toujours la main à Lisette, passa le dernier. Il se tenait un peu en arrière, mais ce fut lui que le regard de Thérèse vint chercher. Alors, d'une pression de main qui se détachait de l'enfant et l'invitait légèrement à aller embrasser la malade, il marqua, par ce geste à peine ébauché, une intention de bonté que Thérèse comprit. Au même moment, Agnès, qui s'était penchée sur elle et lui tenait le poignet, se retourna, inquiète du feu de fièvre dont la chaleur montait jusqu'à elle. M. Forget tâta aussi le pouls à sa fille et, tout en s'efforçant de la plaisanter, il regarda Jacques avec une moue si significative, que force fut à celui-ci de s'avancer et de prendre, en hésitant, cette main brûlante. Le sourire qu'eut Thérèse le ravagea. Elle avait été si malade; hélas! il savait trop pourquoi! Elle restait si frêle! Savait-il ce qui pouvait arriver? Des visions de maladie où l'âme se débat et souffre encore plus que le corps, l'assaillirent. La pitié, contre laquelle il luttait, le prit en traître à la gorge. Que devint-il, en sentant la main de sa femme se cramponner à la sienne, la serrer dans un appel éperdu, l'imploration d'un être qui ne veut pas qu'on l'abandonne? Il essaya faiblement de reprendre sa main, jeta un regard sur sa sœur et son beau-père; ils s'éloignaient déjà, sur la pointe du pied, l'invitant d'un signe à rester. Il les eût suivis, après quelques mots de convention adressés à Thérèse, sans la douce et tenace étreinte qui le retenait, qui s'accrochait désespérément au bout des doigts.

— Dis-moi un mot, supplia-t-elle, ne me regarde pas ainsi sans parler; c'est par bonté que tu m'épargnes, injurie-moi plutôt, frappe-moi, mais parle-moi!

— Ne vous agitez pas, murmura-t-il, restez en repos.

— *Vous?* répéta-t-elle en le regardant avec des yeux et un sourire étonnés. — Nous voilà donc deux étrangers, à présent!

Elle retourna la tête sur l'oreiller, sa figure s'allongeait plaintive, elle ferma les yeux et pleura. Il se reprocha d'avoir voulu lui faire sentir l'abîme qui les séparait, désormais.

— Ne pleure pas, fit-il. A quoi bon te rendre plus malade? Essaie de dormir, ta fièvre tombera.

Elle répondit :

— Je ne peux pas.

Alors il s'assit auprès d'elle :

— Ferme les yeux, ne pense plus...

Elle s'efforça d'obéir, puis releva les sourcils, défiante, inquiète; de petits tremblemens fiévreux secouaient la ruche de sa chemise de nuit.

— Veux-tu que je te laisse?

— Oh! non, reste! Elle ajouta : — Ta présence me fait du bien.

Et après un silence : — Si tu préfères t'en aller? Ce n'est pas gai de rester dans cette chambre... auprès de moi!

De nouveau elle ferma les yeux, les rouvrit.

— Il ne faut pas rester, si je vous fais horreur.

Il comprit qu'elle le sondait jusqu'à l'âme; et haussant les épaules, sans s'expliquer :

— Dors! fit-il.

— Tu as donc pitié de moi, comme tu es bon! murmura-t-elle.

Elle parut s'assoupir, mais toujours la pensée fixe lui rouvrait les yeux; une interrogation muette, ardente, s'échappait de l'expression de son visage, qu'il devina, avant qu'elle eût parlé :

— Pourras-tu me pardonner jamais?

Il ne répondit pas. Elle sourit bizarrement, douloureusement, attendit un peu et tourna la tête vers le mur. Il la contemplait avec une compassion infinie, et bien qu'elle ne vît pas ce regard, elle le sentait rivé sur elle; puis elle cessa de le sentir : Jacques explorait des yeux la chambre, faisait le tour de ces objets familiers qui lui rappelaient tant de choses. Il s'arrêta une seconde aux vêtemens de Thérèse: un bas de fil d'Écosse, tombé à terre, gardait un contour de vie; un parfum d'œillet blanc, mêlé d'éther, flottait. Il s'aperçut que Thérèse l'épiait, d'un regard en dessous; il lui sourit avec tristesse. Et ce fut une douceur pâle entre eux dans le noir de ces minutes qui s'égrenaient, rapides et lentes à la fois, au tic-tac fêlé d'une vieille pendule de Saxe.

D'autres minutes coulèrent, Thérèse avait clos les yeux, Jacques, ne souriant plus, s'absorbait dans une rêverie creuse et perdue. Quand il en sortit, il s'aperçut, avec un étonnement naïf et prodigieux, qu'à bout de fatigue, elle dormait!

XII.

— Et Philippe?

Hors de la chambre, dès qu'il ne vit plus la forme de ce corps allongé, l'immobilité du visage, ce sommeil dont la faiblesse le touchait, quoi qu'il en eût, et l'effrayait par un rappel de la rigidité mortuaire, Halluys se reprocha honteusement sa lâcheté.

Quoi, cela se passera-t-il ainsi? Point de sang, point de cris, point de drame, rien qui ressemble à ce romanesque qui remplit les livres! De la souffrance simplement, de la vie bête, cruelle et injuste! Il en était surpris et dérouté; s'était-il donc imaginé qu'un aveu d'adultère serait une scène de théâtre, la femme à genoux, échevelée, le mari terrifiant, les bras levés en massue et hurlant :

— Misérable!

Puis enfonçant son chapeau et sortant de scène en criant avec un rire amer :

— Quant à votre complice, je le tuerai, madame! — tandis que l'actrice, de plus en plus échevelée, tirait de sa poitrine un *Ah!* strident et roulait évanouie sur les planches?

— Cependant, pensa-t-il, c'est bien un rôle que je joue, un rôle difficile, d'émotion contenue et de correction mondaine; mon souci de ne pas paraître trop ridicule, trop blessé dans mon orgueil, trop affligé non plus, juste à point, ne voilà-t-il pas une préoccupation bien misérablement vaniteuse, bien cabotine? Et pourtant est-ce que j'en souffre moins sincèrement, moins cruellement parce qu'il m'est donné de me dédoubler, d'assister à moi même?

— Et Philippe?

Il l'avait bien entendue, cette voix aigre qui le harcelait depuis des heures, lui reprochant son absurde confiance, sa foi en la supériorité intellectuelle et morale de Destelle. Elle lui criait aussi qu'il ne pourrait pas, ne pourrait jamais oublier son malheur, tant que vivrait, absent en réalité, mais présent d'une présence occulte et invisible, le complice de Thérèse. Elle le sommait enfin d'agir, de prendre un parti, malgré le besoin de respirer dans son oppression, de se reprendre dans l'entraînement des sensations, qui lui faisait se dire : Plus tard, plus tard! Et d'ailleurs, que faire? Il présageait un acculement sans issue.

Une séparation, le divorce? Il y avait pensé, et dans son esprit s'étaient déroulés la dégradante procédure, les entrevues chez le magistrat, les plaidoiries des avocats, le scandale. Il avait entendu les supplications de M. Forget, vu l'humiliation de ce vieil homme, les visages fermés et pourtant curieux des domestiques, le partage des meubles, la maison vide. Il s'était demandé ce qu'il ferait de sa liberté reconquise, à l'âge où sept ans d'affection en commun ont façonné les manières d'être, les habitudes du cœur. Se remarier? Vraiment, quelque imprévu que réserve à chacun le sort, il n'en pouvait accepter, sans se moquer de soi, l'hypothèse. Quelle triste vie sentimentale il aurait, au cas contraire : liaisons douteuses, caprices fugitifs. Se séparât-il de sa femme à l'amiable, mettant entre lui et elle un long voyage, une immensité de ciel et d'eau, n'aboutirait-il pas à la même solitude affreuse, au même néant? D'ailleurs, seraient-ils moins vilipendés, dans l'opinion du monde? Moins l'on saurait, plus on inventerait sur leur compte. Et dérouter les soupçons, par une comédie d'adultère ou de sévices dans laquelle il se donnât ostensiblement tous les torts, il y répugnait trop. Sauverait-il même, à ce prix, la réputation fragile de Thérèse? Qui sait comment on la jugeait déjà, si par des impru-

dences, des légèretés, elle n'avait pas donné prise à la malignité méchante d'amies ou d'ennemies, comme Mme de Jonquiers! Encore celle-là, qu'il avait oubliée! Il devint aussitôt rouge, très rouge!

Lors même, au surplus, qu'il pardonnerait à Thérèse, un pardon par lequel il se réserverait toute liberté, qui leur permettrait un côte à côte sauvegardant les apparences, mais dont l'intimité serait dorénavant exclue, quelle conduite tiendrait-il envers l'amant? Destelle à Paris, la chose ne faisait pas doute : c'était la rupture brusque de l'amitié, une signification hautaine d'adieu, nuancée de ce mépris que l'on sent pour qui a forfait à l'honneur ; à moins que, par concession aux idées reçues, il n'exigeât un duel qui, même au cas où il blesserait l'autre grièvement, ne le vengerait guère, proclamerait seulement bien haut ce qu'il avait tant d'intérêt à cacher! Et même, ce duel, il avait peine à le supposer possible, sans un flux de sang montant à l'improviste à son visage, un emportement irréfléchi qui le pousserait à frapper Philippe, à rendre une rencontre inévitable. Sans cela... Leur explication, telle qu'il se l'imaginait, avec une vivacité de sensation qui supposait les demandes et les réponses, les gestes, la vision hallucinée de l'entretien, serait plutôt pénible et correcte, pleine de sous-entendus douloureux, d'aigreurs tacites, d'émotion concentrée. Le long de ce calvaire aux pierres aiguës, qui sait toutefois s'ils ne s'élèveraient pas, Philippe à un franc repentir, à un remords généreux, Jacques à une noblesse d'âme plus fière que les conventions, à une pitié plus haute que son orgueil ulcéré? Ne fut-ce qu'un instant, avant la séparation qui les rendrait désormais étrangers, il y aurait entre eux un battement de cœur, une altération dans la voix, une envie à laquelle, en dépit du respect humain, ils céderaient peut-être, de se tendre une dernière fois la main. Car, voilà ce qu'Halluys ne s'expliquait pas : la rage qui le crispait faisait place, en se détendant, à une compassion sur lui-même, qu'il étendait presque à son ami. Les bonnes heures de leur amitié, leur façon de se comprendre large et complète, lui revenant en mémoire, l'attendrissaient. Ne s'étant pas méfié, parce qu'il lui avait paru impossible que son ami songeât à le trahir, il réfléchissait combien Philippe avait dû souffrir, en lui volant sa femme. Mentir à chaque instant, serrer la main d'un homme en lui prenant son bien, qui donc, à moins de s'avouer un goujat, n'eût détesté ce supplice? L'espoir que Philippe avait éprouvé des remords, n'était parti que pour mettre fin à une situation impossible, allégeait un peu sans le consoler, très peu, sa peine. Pour qu'un être supérieur, du moins il l'avait jugé tel, s'abaissât à si triste rôle, ne fallait-il pas l'excuse d'une passion affreusement égoïste, mais sincère! Mais, si Philippe avait aimé Thérèse

jusqu'à l'entraîner au bout de la faute, avait-il donc cessé de l'aimer, une fois assouvi d'ivresse? Qu'il l'avait peu et mal aimée, alors, n'ayant su faire que le mal, et disparaître! Qu'il l'aimait bien mieux, lui, le mari injustement sacrifié, qui restait fidèle à l'infidèle, la plaignait dans sa misère, eût voulu la consoler et la relever! Il ne fit qu'y penser, la voix aigre perça son rêve :

— Et Philippe?

Ah! sans doute, pardonnât-il jamais à Thérèse, le souvenir de l'amant leur resterait planté en épine, dans le cœur. Incessamment, il serait en tiers entre eux, soit par l'obsession de sa présence lointaine, soit que les hasards de la vie les remissent en présence; rien d'improbable à cela, les nécessités de sa carrière devant le rappeler, un jour ou l'autre, à Paris. Quelle attitude prendre, en ce cas, envers lui? Le silence serait hypocrite, une explication tardive superflue! Jacques se vit s'embarquant, au Havre. Qu'était un voyage aux États-Unis? Quelques jours de traversée, quelques heures de chemin de fer. Il verrait Destelle, s'expliquerait avec lui : comment, il n'en savait rien, qu'en résulterait-il, il ne s'en faisait aucune idée; seulement, cette question réglée, il pourrait mieux prendre un parti, à l'égard de Thérèse. L'absence aussi lui ferait du bien; jugeant plus sainement les choses, il saurait par là s'il supportait la séparation, l'éloignement. Un tel parti était simple, logique et net. Et, bien que tenté, Halluys sentait qu'il ne l'adopterait pas; il en chercha les raisons, écarta l'idée du ridicule qui s'attachait à un voyage si peu ordinaire, la gêne qu'il eût éprouvée à tomber à Washington, à surprendre Philippe en plein bonheur, fiancé peut-être ou marié de la veille, si toutefois cette nouvelle était fondée; force lui fut de s'avouer que ce qui le retenait était l'angoisse de revoir son ami en face, un sentiment de honte et de pudeur qui lui eût paralysé la langue et les bras. Il souffrirait trop, dans une intime délicatesse, à lui faire de sanglans reproches. Il justifiait cet excès de sensibilité par des raisons contradictoires. Le Philippe qui lui avait pris Thérèse n'était pas le Philippe qu'il avait cru connaître, qu'il avait estimé, mais un autre homme, inferieur et étranger. Constater cela brisait les liens qui l'attachaient encore à cette affection; quelque chose mourait en lui; il ne pourrait plus voir Destelle qu'avec une douleur que le temps convertirait à la longue en ennui, puis en indifference. Dès lors, pourquoi ne pas s'enfermer, tout de suite, dans une abstention douloureuse et delicate, laisser tomber leurs rapports, ne pas répondre aux lettres, l'oublier enfin? Libre à Philippe d'interpréter comme il l'entendrait cette conduite; aussi bien en serait-il déchargé d'un grand poids, sans doute! Mais quoi, s'imaginerait-il que Jacques, stupidement aveugle, ne savait rien; goûterait-il l'impunité? Du moins, qu'une

lettre lui apprît qu'on n'était pas dupe; des phrases savamment dosées, ironiques et blessantes, pouvaient lui entrer dans la chair, y faire plaie; mais Halluys était incapable de cette vengeance. Écrirait-il quelques lignes froides et dignes, plutôt? Et après! Fou, qui rêvait au lieu d'agir, mais où étaient son devoir, son intérêt, la sagesse? Que faire? Et dégoûté de tout, triste à mourir, il appuyait la face contre ses bras repliés, dans le noir, à moitié étendu sur la grande table de travail, au tapis de laquelle, du haut de la cruche persane, s'effeuillaient des pivoines pourpres, en taches de sang.

Combien de temps resta-t-il ainsi, il n'en sut rien, ne releva la tête que lorsqu'un grattement à la porte l'avertit d'une présence :

— Qu'est-ce que c'est?

Antoine lui présentait une lettre sur un plateau. Jacques reconnut le cachet et l'écriture du commandant d'Elbé : « Enfin, pensa-t-il, il y a mis le temps! » Sa rancune et son mépris pour son beau-frère le prévinrent aussitôt. « Il aura réfléchi, il a tout à perdre à un divorce; parions qu'il m'écrit de belles phrases de repentir, me supplie de lui ramener le cœur d'Agnès! » Et il avait un hochement de tête ironique, à la pensée que M. d'Elbé s'humiliait et demandait pardon. « Oh! le remords n'y sera pour rien. Sa prétendue affection pour sa femme, comédie! Il l'adore, mais il la trompe, et puis elle paie si précieusement ses dettes (avec mon argent, il est vrai!) » Il décachetait avec impatience l'enveloppe, ses sourcils se froncèrent.

« Mon cher ami, écrivait le commandant, je me bats demain à onze heures avec le comte Darcy; en cas de malheur, une dépêche vous préviendra.. » Le comte Darcy, mais n'était-ce pas le mari de cette amie qu'Agnès avait surprise en flagrant délit, dans les bras de M. d'Elbé? Sans doute, son brusque départ de la maison conjugale, un racontar de domestique, un potin de société, auraient ouvert les yeux au mari, inséparable encore la veille de l'amant : décidément, c'était toujours la même histoire! Jacques se représenta le comte, tel que sa sœur le lui avait dépeint, un grand bel homme affolé de chevaux et de chiens, ancien officier, et fort riche; la comtesse, une femme de rêve, aux yeux de fresque de Botticelli, l'air délicat de ces femmes qui passent les nuits au bal et supportent la fatigue d'une chasse à courre avec un merveilleux ressort, toujours mourantes et pleines de vie. Il continua sa lecture :

« ... Je me bats à l'épée; Darcy y est, comme moi, de première force : les chances sont donc égales. Je ne voudrais pas, si cependant j'étais tué, qu'Agnès gardât de moi un trop vilain souvenir; on trouverait dans mes papiers une lettre où je lui demande pardon de n'avoir pas su la rendre heureuse. (Il serait bien temps, en vérité!) Croyez que, si j'avais pu éviter l'éclat de ce duel, je l'aurais fait; c'est le comte qui m'a provoqué, et de façon à rendre la

rencontre inévitable. Le nom de Mme Darcy n'a pas été prononcé, une querelle au jeu a servi de prétexte, et ne trompera malheureusement que peu de gens. Ce n'est pas auprès de vous, mon cher ami, qui êtes si plein de raison et de sagesse (était-ce une ironie?), que j'essaierai de plaider une cause aussi mauvaise que la mienne; d'ailleurs vous êtes le frère d'Agnès et je dois vous paraître sans excuse. Ce n'en est pas une en effet que de convenir qu'on est un grand fou, à l'âge où les tempes se dégarnissent. Je ne puis dire que ceci, je regrette sincèrement d'avoir gâché le bonheur de ma femme; je ne parle pas du mien, car je n'en méritais aucun. Si je pouvais croire qu'Agnès recommencerait sa vie, pourrait encore être heureuse, j'embourserais galamment, je vous assure, le coup de lancette avec lequel Darcy me règlera peut-être mon compte. Avouez que vous pensez que je l'aurais bien mérité, et que vous vous en consoleriez assez vite? Je vous connais trop cependant pour croire qu'il ne se mêlerait pas à vos regrets de circonstance un peu de sympathie et de pitié? » Quelques lignes encore précédaient la signature, tracée d'une main ferme; et il n'y avait pas un mot pour sa fille, qui ne l'intéressait guère, trop nerveusement fine pour lui, et à laquelle il eût préféré un garçon!

— A onze heures, murmura Jacques étourdi, jetant les yeux sur la pendule. Ils se sont battus, l'un d'eux est blessé ou tué à l'heure qu'il est! Il se bat donc, ce mari-là? Ce n'est pas comme Guilhem, et moi? Il est vrai qu'il n'avait pas l'Atlantique à traverser, et que l'affront devait lui cuire, tout chaud, comme un soufflet sur la joue. Ce serait drôle si d'Elbé l'embrochait, il a eu un bonheur si insolent dans ses deux premiers duels! D'autre part, s'il y avait une justice!.. Pauvre Agnès, c'est une affreuse pensée, mais, ma foi, qui sait si, débarrassée de son mari... Pour l'existence charmante qu'il lui fait... Pas de dépêche, et il est quatre heures de l'après midi. Est-ce le cas de dire : Point de nouvelles, bonnes nouvelles? Allons, d'Elbé aura eu de la chance, comme toujours! Une émotion vive, une fièvre, lui mettaient le feu aux joues. Arraché violemment à la torpeur de son chagrin, il se reprocha de n'avoir pensé qu'à lui, ces derniers jours. Combien Agnès, cruellement froissée par le silence de son mari, pouvant se livrer aux plus désolantes interprétations de sa conduite, avait dû souffrir, sans se plaindre! Et voilà qu'elle allait apprendre qu'il s'était battu pour cette femme! A la place de sa sœur, vraiment, il demanderait le divorce. Il ne s'aperçut qu'après coup de la contradiction bien humaine qui lui eût fait donner un conseil qu'il se garderait, sans doute, de suivre pour lui-même.

Antoine reparut, apportant un télégramme :

— Ah! fit Jacques, instinctivement effrayé de cette soudaineté des événemens, de l'imprévu caché dans le papier bleu. Il demanda :

— Mme d'Elbé est-elle à la maison?

Le domestique répondit :

— Mme d'Elbé vient de sortir avec Mlle Lise.

— Et monsieur?

— Monsieur le baron est sorti également.

Jacques ouvrit le pli avec une maladresse brusque et lut :

« Veuillez prévenir Mme d'Elbé que son mari a été grièvement blessé, ce matin, dans une rencontre avec le comte Darcy. Il a reçu un coup d'épée qui a atteint le poumon droit. » C'était signé : Capitaine Avertucci, un des témoins sans doute du blessé.

— Il y a une justice, murmura Jacques; puis : — Bah! qu'est-ce que cela prouve? Et il restait atterré pourtant, car il ne s'attendait pas à ce nouveau malheur. — Agnès voudra sans doute partir immédiatement, aller le soigner. Ce sera gai pour elle d'apprendre cela en rentrant! Pauvre d'Elbé! Ma foi, tant pis! cela m'aurait amusé qu'il assassinât un peu le mari, le niais, le crédule, l'imbécile mari, pour lui apprendre, ah! ah!

Son imagination lui représentait la frêle comtesse aux yeux de femme de Botticelli, puis la figure expressive et ardente de Mme Guilhem; entre elles deux se détachait le pauvre visage de Thérèse, aussi blanc que l'oreiller sur lequel reposait sa tête.

— Joli trio! ricana-t-il, âmes pures, très pures, parfaitement pures! Bah! toutes les femmes sont des prostituées! Pauvre d'Elbé! ah! ah! tout n'est pas rose dans le métier de galant! Un bon coup roulant d'épée, diable! Au poumon droit, diable! diable!

Il s'imaginait voir Philippe à terre, la poitrine crevée d'un fin coup de lame, qui le regardait, de l'écume rouge aux lèvres, en des yeux blancs. Il répéta :

— Pauvre Agnès! — Et son faux rire se changea en expression de pitié.

XIII.

Cette nouvelle eut un contre-coup auquel il n'avait pas pensé : la nécessité de mettre Thérèse au courant, avant qu'Agnès rentrât. C'était à elle, en effet, à sa délicatesse de femme, que le soin douloureux de préparer, puis d'instruire sa belle-sœur, aurait dû revenir. En tout autre temps, il en eût coûté à Jacques d'apprendre à Thérèse un tel malheur, de la solliciter à la pitié affectueuse et empressée qu'ils se devaient tous de marquer à Agnès; cette nécessité lui parut plus pénible, avec leurs nouveaux rapports, ce

qu'offrait d'intolérable tout entretien avec cette femme épuisée de fièvre et d'émotion, et qu'il s'étonnait d'avoir encore à tenir pour sienne, comme si elle ne devait plus lui être qu'étrangère, à jamais.

Il rentra chez elle à pas légers; son court repos avait pris fin, elle n'avait cédé, évidemment, qu'à une lassitude sans nom, à l'invincible force mystérieuse qui l'avait roulée au néant du sommeil. Ses yeux, en se fixant sur lui, marquèrent une angoisse qui se réveille. Ils brillaient, dans cette chambre obscure où perçait un parfum d'éther; et la complicité de l'ombre, cet alanguissement de *malaria*, pénétraient le cœur. Jacques posa la main sur le front moite de sa femme, voulut lui prendre le pouls; mais elle murmura :

— Oh! laissez votre main là, sur mon front.

Mais il la retira, sans se rendre compte du mobile auquel il cédait, retour d'orgueil, crainte de s'amollir. La fièvre était tombée, il ne restait que l'accablement.

— Souffres-tu? demanda-t-il.

— Non, fit-elle attendrie, je voudrais souffrir bien davantage, être gravement malade, oh! mourir...

Il haussa légèrement les épaules, devant cette sentimentalité, embarrassé de ce qu'il avait à lui apprendre, du changement de ton et de sujet. Il ne savait de quel air commencer : ce mari provoquant et blessant l'amant de sa femme, l'analogie de ce drame d'adultère et ce par quoi il différait du leur, le saisissaient d'un frisson agaçant de ridicule; hélas! pourquoi tant songer à soi-même, en présence de pareilles douleurs? Rien n'était ridicule que sa peur du ridicule; c'était de la vie de tous les jours, bête et triste, rien de plus!

— Il arrive quelque chose de bien malheureux, dit-il, je préfère que tu le saches avant le retour d'Agnès. Son mari s'est battu ce matin, il a reçu un coup d'épée assez grave. Voici la lettre et la dépêche qui me l'apprennent.

Il se leva, alla aux rideaux, fit un peu de jour, épiant le visage effrayé et soudain empourpré de Thérèse; une envie crispée de sourire lui venait, et il avait peur d'y succomber quand elle le regarderait. Son cas particulier lui interdisant tout commentaire sur l'objet du duel, le comique de cette situation fausse le frappait, et il en éprouvait une gaîté burlesque et de la rage.

— Mais Maximin ne va pas mourir? s'écria-t-elle dans un grand élan de pitié.

Une affreuse et stupide jalousie mordit Jacques.

— Elle le plaint! s'écria-t-il mentalement, blessé par l'accent intime avec lequel elle avait prononcé ce petit nom; il se rappelait leur bonne entente, cette sympathie inexplicable entre un débauché et une honnête femme.

Elle plaint l'amant, et non le mari, qui pourtant a couru un

risque égal! Elle plaint l'amant! — Une pensée abominable lui vint: à quel point d'Elbé lui était-il cher! Il eut honte de sa folie, et comprit qu'il serait jaloux, dorénavant, de tous les hommes. Regards, gestes, paroles, il soupçonnerait tout, non-seulement dans le présent, mais dans le passé. L'avenir ne lui serait pas moins suspect; jour et nuit il douterait d'elle; elle ne pourrait plus sortir seule, regarder personne, recevoir une lettre, fermer ses tiroirs, sans qu'il interprétât d'une façon honteuse ses actes les plus innocens. Il répondit froidement :

— Il se peut qu'il meure, en effet.

Elle se débattait, indignée, en proie à cette horreur qu'ont les femmes pour la brutalité meurtrière des hommes.

— C'est affreux! affreux!

Elle oubliait de plaindre Agnès; les sourdes rancunes qu'elle avait contre elle persistaient-elles donc? Il perçut combien sa femme et lui sentaient différemment, à mille lieues l'un de l'autre, même en un pareil moment; et il eut la naïveté de s'en étonner, ayant cru peut-être que l'aveu de Thérèse et leur explication fondraient pour l'avenir leurs âmes, éclaireraient d'une compréhension commune toutes leurs pensées.

— Que va faire Agnès? demanda-t-il machinalement.

Elle n'eut pas le temps de répondre; on frappait à la porte, et la jolie figure, un peu hautaine, de Blanche se glissa dans l'entrebâillement :

— M. Rousselot est là, il attend dans le petit salon.

— J'y vais, dit Jacques soudain troublé, tandis que Thérèse protestait vivement, en se relevant, faible encore, sur un coude :

— A quoi bon? Je ne veux pas le voir, je n'ai rien.

Jacques, entrant dans le salon, tendit la main au docteur, un homme grisonnant, rasé comme un prêtre, large d'épaules, de figure grave, le regard pénétrant.

— Eh bien? demanda M. Rousselot. Bien que soignant les Halluys depuis trois ans, sa cordialité restait sur la réserve, et leur intimité n'avançait pas.

— Ma femme est souffrante, expliqua Jacques, une forte fièvre; vous savez ce qui nous arrive? — Et en mots brefs, il l'instruisit, comptant mettre l'état de Thérèse sur le compte de l'émotion ressentie par elle en apprenant que son beau-frère... M. Rousselot l'écoutait impassible, en appuyant sur lui des yeux clairs qui le sondaient, jusqu'à l'importuner.

— D'ailleurs elle va beaucoup mieux, balbutia-t-il, son voyage lui a fait grand bien, mais je serai aise que vous l'examiniez sérieusement; elle est restée très nerveuse, elle s'est trop fatiguée ces derniers jours...

— Voyons cela, dit le docteur avec un calme blasé sur les explications loquaces des parens, et un peu de supériorité ironique, professionnelle, que Jacques, humilié, sentit. — Il introduisit M. Rousselot, s'effaça, le laissant parler à la jeune femme et l'interroger. Elle se défendait, d'une voix lasse, en vraie malade que l'ascendant du médecin intimide; et à l'entendre se confesser, répondre à des questions gênantes et précises, à la voir ausculter, palper, Halluys ressentait une détresse émue, la revoyait si malade, quelques mois auparavant, lorsque Rousselot se penchait sur elle, exactement de la même manière. Un fer rouge lui brûla le cœur : devant la mine du praticien, le pli de ses lèvres, la sévérité de son regard, cette expression de confesseur qu'il avait eue alors et qu'il semblait reprendre, Jacques vint à s'imaginer que Rousselot n'avait pas été dupe de l'accident dans l'escalier, en avait soupçonné la lamentable portée. Combien de secrets aussi navrans, dont la divulgation eût déshonoré cent familles, il avait dû enfouir dans sa conscience! Il examinait Thérèse avec une persistance discrète, ses gestes semblaient la caresser, il causa encore un long instant avec elle; et Jacques, dont l'angoisse grandissait, car il croyait de plus en plus à une complicité muette, un silence miséricordieux de Rousselot, fut soulagé, quand le docteur demanda à écrire son ordonnance. Thérèse le rappela, pour lui demander comment elle pourrait remédier à la chute obstinée de ses cheveux; ils se fendillaient du bout, se décoloraient; et elle avait, en lui contant ces misères, quelque chose d'enfantin et de désolé.

— Eh bien? demanda Jacques dans le petit salon, quand l'ordonnance fut écrite. — Rousselot cherchait déjà son chapeau. Il demanda :

— Quand partez-vous pour la campagne?

— Mais... bientôt.

— Le plus tôt sera le mieux. Faites faire à Mme Halluys de l'exercice, des marches, de l'équitation. Comme stimulant des forces, qu'elle prenne de l'arséniate de strychnine et de l'élixir de Kola. Son état général est bien meilleur, en effet. Des douches froides lui feraient grand bien. Qu'elle mange des viandes rouges!

A une question délicate que le mari, non sans gêne, posait, — car en quoi cela pouvait-il lui importer dorénavant? — le docteur répondit de façon très rassurante; Mme Halluys était parfaitement rétablie. Il s'esquiva aussitôt, comme s'il eût voulu éviter d'autres questions, plus probablement parce qu'il était pressé, selon sa coutume. Jacques, bien loin maintenant d'Agnès et de d'Elbé, réfléchissait, oublieux de l'ironie amère qui se dégageait de la consultation de Rousselot : la campagne, les viandes rouges, les petites pilules, c'était si bien en situation, vraiment! Ce comique des choses ne le touchait plus; il pensait, et cela éveillait en lui

des idées nouvelles et inattendues, à ces mots dont il entendait encore l'intonation : « Mme Halluys est parfaitement rétablie! » Ainsi, en se gardant de céder, pendant des mois, à sa tendresse, elle n'avait pas obéi uniquement, ainsi qu'il l'avait cru, à des préoccupations mesquines de santé, redouté les suites périlleuses d'abandons : c'était par honte, à n'en pas douter, par pudeur à lui appartenir désormais, qu'elle s'était conservée pure, hors d'atteinte, ne voulant plus subir l'horreur de se partager, même avec un absent, même avec un souvenir. Il y avait là expiation tardive, probité de repentir, une pauvre et délicate fleur d'âme, poussée en pleines ruines.

La porte s'ouvrit. Mathilde Dunlop entra, suivie d'Agnès si pâle, si changée que Jacques pressentit qu'elle avait tout appris, sans pouvoir encore s'expliquer comment ni par qui. Mme Dunlop ne lui laissa pas le temps de la réflexion, et avec sa morgue ordinaire, point émue, plus importante seulement :

— Vous savez, n'est-ce pas, le nouveau chagrin qui accable cette pauvre enfant? Elle était en visite, chez moi, quand mon gendre est entré et lui a présenté ses complimens de condoléance, car il venait d'apprendre à l'instant la triste nouvelle, au cercle, et ne pouvait croire que Mme d'Elbé ne la sût pas encore!

— Une dépêche, dit Jacques, vient seulement de me parvenir, et je t'attendais impatiemment, ma pauvre chérie! — Il serra les mains d'Agnès en disant cela.

— C'est donc vrai? dit-elle très vite. — Son visage depuis son entrée reflétait une animation extraordinaire, et elle avait les lèvres agitées de quelqu'un qui a trop de choses à dire et n'ose parler.

— Ne me cache-t-on rien? répéta-t-elle avec angoisse.

— C'est son idée fixe, affirma Mathilde Dunlop d'un ton protecteur, rassurez-la donc, mon bon ami. Tout le temps, en la ramenant dans ma voiture, je lui répétais que si la nouvelle était pire, mon gendre, dans son ignorance, ne la lui aurait pas cachée davantage.

— Non! non! dit vivement Jacques, ce n'est qu'une blessure, dont il guérira bientôt, il faut l'espérer.

— Ah! s'écria Agnès, *il* a écrit? — Elle devint pâle, puis très rouge, et à l'écart, fiévreusement, prit connaissance du télégramme et de la lettre :

— Je pars à l'instant, dit-elle.

— C'est ce que je lui conseillais, dit Mathilde. M. d'Elbé est un grand coupable, mais la présence de sa femme auprès de lui s'impose comme convenances. Chacun sera pour elle en la voyant remplir si correctement son rôle. Il faut toujours en ce monde mettre les apparences de son côté!

Elle fit son geste absolu, du plat de la main, tandis qu'Agnès, se retournant brusquement, la dévisageait en ouvrant de grands yeux

saisis et blessés qui disaient clairement : — Un rôle? Moi, jouer un rôle?..

Déjà, bien vite, Jacques lui avait repris les mains, et cette étreinte signifiait si bien qu'elle ne devait tenir aucun compte de la morale de Mme Dunlop, ne pas même se donner la peine de la convaincre, leurs âmes étant trop différentes, qu'Agnès, ne regardant que lui, répondit :

— Il faut que je parte immédiatement.

Il ne chercha point à la dissuader, comprenant si bien quelle générosité, quel retour d'affection ulcérée la ramenaient vers ce lit de souffrance, à travers un nouveau calvaire parcouru dans la nuit, dans un affolement de vitesse, au fracas grondant du train-éclair. Elle ajouta, par un instinct de bonté, s'oubliant elle-même :

— Comment va Thérèse?

— Mieux, le médecin est venu, ce ne sera rien, dit il, tandis qu'à Mathilde, étonnée, il expliquait en deux mots que sa femme avait été souffrante, qu'il sonnait et envoyait Antoine au télégraphe, qu'il s'esquivait dans une pièce voisine pour téléphoner à la Compagnie et retenir un coupé-lit, tout cela fait en hâte, avec la fièvre que provoque le désarroi des événemens. Agnès était allée préparer ses malles, Mathilde Dunlop déclara :

— Je me suis empressée de prévenir la supérieure du couvent de Notre-Dame de Bon-Secours. Une sœur sera à la gare et accompagnera Agnès ; cette petite femme ne peut pas se tuer à soigner son mari ; elle aura là une excellente garde-malade, surtout si c'est sœur Marie-Ange! — Car elle connaissait toutes les religieuses du couvent et les appréciait selon leur mérite.

Jacques, à qui cette immixtion prépondérante de leur cousine dans leurs affaires était désagréable, s'inclina en murmurant :

— Je vous remercie. Je voudrais qu'Agnès pût dîner avant de partir. Si vous le permettez...

Il sonna ; Rose, apparue, répondit dès son premier mot :

— Madame vient de se lever et a donné les ordres ; mais Mme d'Elbé ne veut rien prendre, on va servir Mlle Lisette.

— Ah! désapprouva Mme Dunlop en hochant la tête, faites-lui donc comprendre, mon bon ami, que son enfant la gênera extrêmement ; elle ferait bien mieux de vous la confier. Il faut que j'en parle à Thérèse ; elle est levée, vient-on de dire?

Prétendant connaître le chemin, elle alla rejoindre les deux belles-sœurs ; Jacques hésita à la suivre ; sa présence serait déplacée au milieu des trois femmes, inutile en tout cas. Il se demanda ce qu'il allait devenir, Agnès partie, restant en face de Thérèse, sans cette hypocrisie de maintien, ce simulacre d'intimité que leur imposait la présence d'un tiers. Quelle chose lugubre ce serait de se re-

trouver ensemble, mari et femme, tous deux tarés, lui éclaboussé de sa boue à elle, ennemis prêts à se mordre, ou, ce qui serait pis, complices voués à l'étouffement du silence? Quelle belle vie ils auraient, sans dignité, sans noblesse, empoisonnée par le souvenir, sans sécurité pour l'avenir. Se sépareraient-ils? Quel déchirement, au moins pour lui! Alors, l'espèce de distraction cruelle que le départ d'Agnès lui imposait le désespéra : il prévit sa rentrée à la maison lorsqu'il aurait accompagné sa sœur à la gare, le vide affreux qui l'attendrait. Il eût voulu partir avec elle, ou, sautant de son côté dans un train, fuir à l'aventure. Quelle souffrance de ne pouvoir s'évader de soi, s'oublier un seul instant, devenir un autre; quelle torture de se sentir agoniser à chaque seconde et de se dire, tandis que le martèlement du sang dans les artères scande votre pensée : « Je suis moi, toujours moi, et je souffre, et il n'est pas de répit, pas de salut, à moins que je ne me tue! » Il eût voulu pouvoir dormir ou s'enivrer. Une voix le tira du puits de ténèbres où il sombrait :

— Non, répétait Agnès en rentrant dans le salon, je veux que mon enfant soit là, que son père puisse au moins l'embrasser, si le malheur voulait...

Ni Mme Dunlop, ni Thérèse, qui la suivaient, n'osèrent répondre. Un petit souffle froid passa entre eux dans le silence; et Jacques, regardant Thérèse, toute frêle dans une robe de chambre, le visage ravagé et les yeux noirs, comprit que cela seulement était irréparable, de voir mourir l'être qu'on a aimé! Tout le reste!..

XIV.

Sur le quai, sitôt le train en marche, sentant encore sur ses joues le baiser passionné de Lisette, gardant à ses doigts l'étreinte dont il avait tenu, jusqu'à la fin, les mains de sa sœur, Jacques regardait s'éloigner le rapide et restait béant, devant la voie noire, ce large vide sillonné par deux rails. Son cœur s'en allait, accroché à la lanterne rouge du dernier wagon, et, dans ce déchirement silencieux, rien ne lui était plus ni n'avait plus aucune raison d'être. Cette sensation de cauchemar, d'irréalité que donne un surcroît de surexcitation nerveuse, l'enveloppa d'ombre et de mystère d'angoisse confuse. Il avait peine à croire que ce fût vrai, qu'Agnès vînt réellement de le quitter, que d'Elbé agonisât peut-être à cette heure, et que, encore sous le coup de l'émotion qui avait agité la maison, Thérèse et M. Forget l'attendissent pour dîner. Il sentit qu'il lui serait impossible de rentrer chez lui et se dirigea vers sa voiture.

Un instant, tant est puissante l'attraction de l'habitude, il put

croire qu'il lui serait doux de s'étendre, dans un lâche repos, sur les coussins capitonnés, tandis que très vite et sans cahots, le coupé l'emporterait, berçant sa peine. Mais un recul imprévu le saisit, en face de la boîte vernissée, du cocher immobile, du cheval noir qui mâchait le mors, en encensant. Il crut flairer cette odeur de cuir fin qui remplissait la voiture et l'écœurait souvent. Et ce dégoût physique fit place à un dégoût moral pour la possession de cette jouissance de luxe qu'il avait convoitée autrefois, et qui lui semblait, dans sa correction neutre de coupé de grande remise, si terne, si indifférente maintenant à ses yeux. Se savoir riche, après avoir cru que c'était là une forme de bonheur, et se juger si misérable, lui amena presque une nausée aux lèvres. Où était le temps où, luttant pour la vie quotidienne, il s'endormait harassé, mais heureux dans les bras de Thérèse; il était sûr d'elle, alors, et si jeune, si confiant dans la noblesse et la candeur de sa femme !

— Joseph, vous direz à la maison qu'on ne m'attende pas pour dîner !

Le cocher fit un appel de guides, les roues se mirent à tourner lentement, puis très vite; au bas de la caisse noire qui se rapetissait en fuyant, les pieds du cheval, haut levés, dansaient une polka falote et bizarre. Un ouvrier, arrêté en face d'Halluys, regardait également disparaître la voiture, ensuite il reporta les yeux sur le possesseur enviable de l'attelage, et Jacques fut gêné par ce regard, comme d'un reproche. Ce n'était pas la première fois qu'il se sentait désarmé devant l'air d'ironie d'un pauvre diable; et jamais cette richesse, dont le sort l'avait avantagé par une préférence inexplicable, et dont il était bien près de reconnaître la détention comme entachée d'arbitraire et d'injustice, ne lui parut aussi vaine, aussi à charge, aussi peu consolante. Qui sait même, pensa-t il, si, malsaine plutôt, la fortune, en élevant Thérèse au-dessus des préoccupations étroites du ménage, en développant en elle la vanité de plaire et de primer, en lui laissant trop d'heures oisives, n'avait pas contribué au peu de résistance de sa faute, facilité sa déchéance par une complicité captieuse de tous les instans? Comparant le temps actuel au temps passé, se rappelant l'économie austère de ses parens, le vieux et sec décor bourgeois qui les entourait, il s'effraya, mais trop tard, — et d'ailleurs comment aurait-il pu y remédier? — du besoin de jouissance égoïste et effrénée de l'heure actuelle, des raffinemens de luxe et de confort, qui, créant une atmosphère artificielle, amollissant la vie d'intérieur, détendant tous ressorts de volonté, induisent l'homme et la femme d'un certain monde aux tentations de paresse, de gourmandise, d'orgueil et de volupté, à l'oubli complet des misères

environnantes, à un endurcissement souriant et tranquille, à un aveuglement, à une surdité en face de l'universelle douleur des pauvres et des affamés!

— Mais, essaya-t-il d'arguer, en quoi mon malheur est-il spécialement un malheur d'homme riche? En admettant que, pressées par des soins vulgaires, les nécessités journalières, beaucoup de femmes n'aient littéralement pas le temps de s'abandonner à l'amour, surveillées d'ailleurs par la jalousie du mari, l'espionnage des voisins, forcées d'autant plus de vivre à découvert que la médiocrité de leur existence leur permet moins de s'isoler, s'ensuit-il que l'adultère ne soit pas chose répandue, fréquente, banale à écœurer? — En haut, en bas, dans les lits somptueux ou sur les grabats, l'Ève éternelle, tentatrice et menteuse, s'offrait au péché, escomptant sournoisement la rapace luxure de l'amant, la miséricorde lâche du mari. Que de pardons obscurs dans les alcôves, de hontes étouffées! Presque toujours le mari qui frappe l'amant a déjà pardonné une fois, plusieurs fois à la femme. C'est un tel ensorcellement, une si magique possession que le mariage, à qui s'est marié jeune, plein de vie et d'amour! L'homme qui a eu le premier baiser d'une vierge ne peut croire que celle-ci, devenue femme et mère, empreinte à son image, unifiée à sa chair, cesse de lui appartenir, même lorsqu'elle l'a trahi. Peut-être une résignation plus fréquente, plus morne aussi, s'imposait-elle, dans les classes laborieuses, au mari assez faible ou assez amoureux pour pardonner. La préoccupation du gagne-pain, l'écrasement du travail continu devaient lui ôter le luxe même de trop penser à son chagrin; et assez vite, le rapprochement d'appartemens étroits, le côte à côte inévitable, portaient ces êtres à une réconciliation, suivie, presque toujours, de discordes et de violences, avec des éclaircies de tendresse, des dimanches de soleil dans le noir des années. Ceux-là tournaient la meule, et déprimés par le labeur machinal, ils devaient le plus souvent ne pas penser, s'endormir de fatigue, la tâche faite. Mais lui, qui échappait à l'engrenage forcé, qu'aucune occupation quotidienne n'arrachait à son idée fixe, qui avait tout son temps pour souffrir, comme il se jugeait plus à plaindre, du haut de son indépendance et de sa fortune! Il pouvait, il est vrai, agir, prendre un parti à sa guise, il ne dépendait de personne que de lui-même, et c'est précisément pour cela qu'il se sentait si malheureux, si impuissant, si incapable de se résoudre à quoi que ce fût!

Perdu au milieu des passans et des voitures, il marchait au hasard, longeant des trottoirs, traversant des rues. Sa pensée épuisée ne s'accrochait à rien, elle suivait un instant Agnès et Alyette blotties dans le compartiment, s'étonnait de l'allure fantô-

matique des passans, sortant de l'ombre pour passer dans la lueur diffuse des réverbères et se fondre ensuite dans la nuit. Personne ne le regardait, personne ne lui parlait, et il errait dans ce désert d'âmes. A un carrefour, de tristes femmes stationnaient. Il entendit le souffle de leurs paroles, dans sa nuque; et la suggestion honteuse qui se levait de leur présence et de leurs offres raviva sa souffrance en l'attendrissant d'une pitié trouble ; il comparait ces corps de servage, ces formes aux vêtemens mal ajustés qui semblaient ne point tenir, avec la blanche et délicate créature qui l'attendait dans une anxiété fiévreuse, au feu doux des bougies, en une chambre tiède et parfumée. Cette vision lui prit le cœur et les sens. Mais il se débattait, ne voulant pas convenir qu'il aimait encore Thérèse, qu'il l'aimait malgré tout, qu'il ne l'avait jamais mieux et plus amèrement aimée! Ne saurait-il pas, à la fin, ce qu'il devait et voulait faire? N'y avait-il personne, aucun ami, pour lui prêter conseil? Tant d'âmes inquiètes, pressées, furtives, le frôlant, le croisant, le devançant, et personne dans cette fourmilière humaine à qui il pût s'adresser en tout espoir et confiance! Cette jeune femme, pourtant, qui tenait dans ses bras un enfant, avait de bons et beaux yeux. Ce prêtre, qui marchait à pas lents, lui dirait peut-être les mots de consolation. Il avait tellement soif d'échapper à sa solitude! Il regardait avidement tous ces inconnus, et il étouffait à la pensée qu'ils lui resteraient toujours inconnus, indifférens, comme s'ils n'étaient point ses frères et ses sœurs en existence, des êtres de même argile et de pensée semblable. Alors la conscience lui vint que le seul être auquel il pût se confier, auprès duquel il trouverait la pitié dont il avait besoin, était Thérèse. Seule, ayant fait la blessure, elle saurait la panser, sinon la guérir. Tout son cœur s'élança vers elle, d'un bond. Des fiacres passaient; qu'il fît un geste, et dans quelques momens... Mais une mauvaise honte le retint, et de la Bastille au boulevard, il fut l'homme des foules, le singulier passant qui, sans but apparent, zigzague d'un trottoir à l'autre, s'enfonce en des rues noires, reparaît à la lumière, s'arrête à des devantures qu'il contemple sans les voir, et repris par la vague, dans la houle des têtes, flotte et se perd comme une épave. Jacques, pourtant, avait un but. Seulement ce but était incertain.

Quand il se disait qu'il n'y avait, dans cette ville de deux millions d'âmes, personne, hormis Thérèse, auprès de qui mendier l'aumône d'une sympathie, il commettait sciemment une ingratitude. N'était-il pas, quelque part, en une ruelle de maisons de pauvres, à un cinquième en recoin dont il connaissait bien les deux fenêtres, l'une encombrée d'un petit jardin, l'autre portant une grande cage suspendue, n'était-il pas une vieille et sûre amie,

Mlle Poulet, la dispensatrice de ses aumônes, « la Sœur grise? » Comme il l'avait oubliée, et quelle injustice à lui! Rien que de voir sa figure souffrante et disgraciée, d'entendre sa voix qui se faisait si câline au chevet des misérables, il ressentirait un soulagement; dans cet humble appartement, il oublierait le papier sali, les odeurs de plomb, pour n'entendre que le gazouillis des oiseaux, respirer les fleurs anémiques de la fenêtre, se dilater, si las, si découragé qu'il pût être, dans l'atmosphère de bonté qui flottait autour de la vieille fille. Et plus il pensait à cela, plus la tentation d'abord hésitante, de s'orienter et de diriger ses pas vers le quartier où elle demeurait, se précisait en lui, impérieuse. Un omnibus passait, il sauta dedans, d'un élan irréfléchi. Il se tassa entre une grosse femme chargée d'un panier énorme, et un vieillard qui gardait sur ses genoux un petit garçon turbulent, dont les pieds, à chaque minute, heurtaient Halluys aux jambes. Le vieux alors prenait les pieds de l'enfant dans sa main, celui-ci redevenait calme, puis dès que la liberté lui était rendue, il recommençait à donner des coups, par besoin d'activité. Jacques s'intéressa une minute à lui, à l'homme à barbe blanche, aux autres personnes de l'omnibus. Tous portaient la fatigue de la journée et leur tête oscillait, en un demi-sommeil. Une femme, encore jeune, mais dont les traits étaient prématurément vieillis, regardait fixement devant elle, et ses yeux, entre des paupières fanées, avaient une expression presque farouche; quelle douleur, de trahison ou de jalousie, la dévorait aussi, celle-là? Une vieille femme, qui ne parlait point, faisait pourtant aller ses lèvres d'un air de préoccupation maniaque et hébétée. Un bossu, tout au fond, pareil à un gros crapaud habillé, se repliait avec cette gravité importante et méditative qu'ont souvent les bossus. Les autres voyageurs n'offraient rien de remarquable, la vie, les tracas, les fatigues de chaque jour les avaient polis, usés, effacés; certains, immobiles et affaissés, l'âme absente, rappelaient des figures de cire. Jacques, du fond de l'humiliation qui lui élançait le cœur, en retours d'angoisse aigus comme une rage de dents, sentit une commisération pour ces êtres semblables à lui, dont, sans doute, à quelque raffinement près, les joies et les douleurs ne différaient guère des siennes; et pourtant, malgré lui, l'idée de sa supériorité intellectuelle et sociale, l'illusion que sa souffrance et son accident même étaient d'une essence plus délicate, plus relevée, lui inspirèrent un petit sentiment de vanité si ridicule qu'il s'en moqua aussitôt. Il n'en était pas moins vrai que le fait de rouler en omnibus, alors qu'il avait à ses ordres une voiture élégante, lui conférait une suprématie d'ordre tout inférieur peut-être, mais point désagréable à se remémorer, si basse que fût une telle satisfaction. Il fut alors

amené à se demander s'il était bien nécessaire à lui de monter les cinq étages de Mlle Poulet ; peut-être ne la trouverait-il pas ? Puis, le fond de boue qu'il apercevait en lui, idées lâches, égoïsme, vanité, lie des âmes les moins viles, l'épouvanta. Il sauta en bas du véhicule, avide de respirer un air frais, plus pur. Il était d'ailleurs presque arrivé. Au bout d'une ruelle obscure, les deux fenêtres qu'il connaissait bien brillaient d'une clarté faible. Il monta l'escalier, sans toucher à la rampe visqueuse, évitant aussi le mur.

Un drelindrelin boiteux, sans éclat, comme tombé d'une cloche de bois, tinta, et après un instant d'attente qui déçut un peu Jacques (il ne s'était cependant pas attendu à ce qu'une bonne en tablier blanc s'empressât de lui ouvrir), la serrure grinça et Mlle Poulet parut dans l'entre-bâillement, éclairée d'une lampe qu'elle haussait et dont la lumière montrait sa pauvre et bonne figure, encadrée de cheveux blancs séparés par une raie trop large.

— Vous ! monsieur Jacques ! Ce n'est pas un malheur qui vous amène ?

« Si, chère vieille, chère tendre amie, si vous saviez à quel point je suis malheureux ! Thérèse m'a trompé avec mon meilleur ami. Elle m'a tout avoué, et je vais à la dérive, si perdu que je souhaite par instant de mourir. Parlez-moi, prenez mes mains dans les vôtres. Vous qui consolez les affligés, dites-moi quelque chose qui me fortifie, qui me fasse espérer, qui me redonne le goût et l'amour de la vie ! »

Voilà ce qu'il pensait, voilà ce qu'il eût voulu dire, mais il ne dit rien de cela, et frappé seulement de la divination de la vieille fille, il répliqua :

— Oui, nous avons du chagrin, je viens de conduire Agnès à la gare ; elle va rejoindre son mari qui est dangereusement blessé.

Il donna des détails, tandis que Mlle Poulet posait la lampe sur une table recouverte d'une toile cirée ; le rond lumineux, s'élargissant autour d'un abat-jour de papier déchiré, éclairait ses mains qu'un petit tremblement agitait. Son air de surprise alarmée produisit sur les nerfs de Jacques un agacement. Sa visite lui parut tout à fait inutile. Était-il monté pour lui apprendre cela ? N'avait-il rien d'autre à lui confier ?

— Pourquoi ne vous a-t-on pas vue ? demanda-t-il. Vous êtes bien femme à avoir été malade sans le dire, est-ce que vos douleurs sont revenues ?

Il faisait allusion à une crise aiguë de rhumatisme qui avait tenu la vieille fille dans sa chambre, pendant quinze jours, sans que par pudeur, fierté, délicatesse excessive, elle fît prévenir les Halluys, aimant mieux souffrir dans la solitude que les déranger.

Elle répondit :

— Non, non, votre chère femme m'a trop bien soignée la dernière fois! — Thérèse, en effet, était venue la voir chaque jour, sur la fin de sa convalescence. — Parlez-moi de Thérèse, ajouta-t-elle avec un intérêt affectueux et inquiet, ne se fatigue-t-elle pas trop? Il me tarde de la voir aux Flouves, elle a une petite âme de feu qui brûle et qui use son corps, elle devrait être si heureuse avec un mari comme le sien, et parfois elle a l'air si triste! Est-ce que la présence de cette jolie petite Lisette n'était pas une souffrance pour elle? Elle ne s'est jamais consolée, voyez-vous...

Jacques hocha la tête, il lui sembla que Mlle Poulet mettait le doigt sur des plaies qu'il aurait eues à différens endroits du corps.

— Vous avez tout pour être heureux, dit-elle, et avec un reflet ardent de tendresse sur son visage, aimez-la, mon cher Jacques, aimez-la de tout votre cœur !

Pourquoi lui disait-elle cela maintenant? Il sentit ses yeux se mouiller, tout son chagrin lui revint. Comme il aurait voulu pleurer!

— Vous êtes triste, mon ami, dit-elle, vous pensez à ce malheureux?

A d'Elbé? Certes, il eût pu y songer davantage! Pourtant, il dédaigna de mentir :

— Vous le savez, dit-il, nous nous aimions peu, mon beau-frère et moi, il a rendu Agnès trop malheureuse pour que ce ne soit pas à cause d'elle, surtout, que je déplore cet accident! J'ai été impressionné aussi par autre chose! — Il ne sut pourquoi il disait cela, prévit que, grâce à un subterfuge, il allait confesser à son amie une partie de sa douleur; et avec la peur que l'émotion n'altérât sa voix :

— C'est toujours, fit-il, une chose pénible que la trahison d'une femme jeune, belle et qu'on croyait pure. Une amie de Thérèse que vous connaissez, à vous seule je puis ne pas taire son nom, c'est... Mme Guilhem, — il prononça ce mot à voix basse et sourit d'une façon nerveuse en voyant l'air effaré, le petit recul de Mlle Poulet; que dirait-elle donc, si elle savait de qui il s'agissait réellement? — Cette jeune femme a eu une liaison, le mari a tout découvert et, dans un accès de désespoir, s'est confié à moi. Il m'a demandé ce qu'il devait faire, et... j'ai cru deviner que, devant le repentir de sa femme, il pardonnera.

Elle l'écoutait les mains jointes et répéta :

— Oui, pardonner, que pourrait-il faire d'autre?

— Mais, dit Jacques, se séparer, plaider en divorce?

— L'aime-t-il encore? demanda-t-elle vivement.

— Je... crois qu'il l'aime.

— Vous voyez bien, fit-elle avec une sorte de triomphe, que peut-il faire que pardonner? Oh! ce doit être une si grande, une

si douloureuse joie que le pardon, en des circonstances aussi cruelles? Je ne connais pas les personnes dont vous venez de me parler, j'oublie leur nom — (elle ferma les yeux, pour sceller cet oubli, comme on tire le rideau d'un confessionnal), — mais l'idée ne vous est-elle jamais venue que, si à plaindre que soit en pareille circonstance le mari, il y a quelqu'un de plus digne encore de pitié : c'est la femme? Pauvre créature! qui sait, qui saura jamais quelles circonstances, quels entraînemens, quels torts, quelles imprudences, quelles maladresses du meilleur des hommes peuvent pousser une épouse à la faute, et lui mériter, non certes une excuse, mais peut-être des circonstances atténuantes? Quel mari peut sonder sa conscience et oser se dire : « Je ne suis pour rien dans le malheur qui m'arrive! » Et s'il se reconnaît avoir donné la plus légère prise, soit par cette faiblesse qui vient de la bonté, soit par l'inégalité du caractère, soit par pauvreté d'affection, soit par défaut de vigilance, et je ne parle pas d'un manque de surveillance matériel, mais de cette vigilance d'âme qui sait lire à visage ouvert les pensées de l'être aimé, ne doit-il pas se dire avec l'humilité du pécheur : « C'est ma faute, ma faute, ma très grande faute! » Il y a des malheureuses créatures que la fange attire, on le dit, car je n'en ai jamais rencontré, pour ma part, et encore voudrais-je savoir si ce n'est la faute ni de l'éducation, ni des exemples qu'elles ont reçus; mais la plupart des femmes, mon cher ami, croyez-en une pauvre vieille qui vous parle d'expérience, et qui n'est pas si sotte qu'elle en a l'air, la plupart des femmes sont faites pour vivre heureuses, honorables et honorées. On n'est trompé que quand on le veut bien.

Jacques regardait la nappe cirée, l'abat-jour déchiré, et souriait avec amertume, mal convaincu.

— Et puis, après, le beau malheur! Je n'ai jamais compris l'importance que les hommes, dans leur amour-propre, attachent à ce mot : être trompé. La chose affreuse, c'est de n'être plus aimé, c'est de n'avoir su mériter ni garder une affection précieuse, et alors il me semble qu'on se doit de faire tout au monde pour la reconquérir. Quel autre but peut avoir un homme dans la vie? Il n'est pas de femme qui, ayant connu la misère, le vide, le néant d'une affection illégitime, ne soit avide, vous m'entendez, avide de rentrer dans le vrai chemin, de se reprendre à aimer d'une tendresse sûre, loyale et dévouée! J'ai connu, moi qui vous parle, une histoire très belle et très triste, arrivée à une de mes amies. La femme s'imaginait n'être point aimée, entre elle et son mari l'accord complet des caractères ne s'était pas fait, elle a commis une faute et, désespérée, elle a tout dit à cet homme. Il s'est montré si bon, si grand, si au-dessus des circonstances, que la femme,

reconnaissant qu'elle l'avait méconnu, s'est mise à l'adorer, mais le souvenir de sa faute ne la quittait pas, elle se sentait souillée, indigne du bonheur qu'il s'efforçait de lui faire, indigne de l'amour qu'il lui avait gardé; cela a empoisonné son existence et elle est morte jeune, sans que les soins admirables de son mari, deux beaux enfans qui avaient suivi leur réconciliation, aient pu lui faire reprendre le goût de vivre. J'ai assisté à sa mort; tout ce que la tendresse la plus pure, la reconnaissance la plus exaltée peuvent trouver en un pareil moment, la pauvre femme l'a dit, en serrant les mains de son mari qui la veillait depuis quinze nuits, quinze nuits, monsieur Jacques, et qui la suppliait de lui pardonner, s'il n'avait su toujours la rendre heureuse comme il aurait voulu! Leur désespoir à tous deux était la chose la plus touchante et aussi la plus cruelle. Mais, — fit-elle changeant de ton et avec une gravité pensive, — ce mari-là avait pardonné absolument, sans arrière-pensée, sans retour égoïste. Il y a des pardons qui n'en sont pas, et après lesquels les récriminations, les jalousies, les reproches viennent avilir, paralyser le premier élan de générosité. Il faut pardonner comme il faut aimer, de tout son cœur, et comme on voudrait qu'on vous pardonnât à vous-même!

Un silence suivit, durant lequel de plaintifs miaulemens s'élevèrent; Mlle Poulet les entendit, et avec cette bonhomie qu'elle possédait à un degré si rare, et qui lui permettait de concilier les pensées élevées avec les actes de la familiarité la plus humble, elle alla ouvrir une porte, d'où s'élança une chatte pelée, boiteuse et informe, la plus triste bête que Jacques eût jamais vue.

— Je l'ai recueillie, dit-elle, au moment où des gamins allaient achever de la tuer, elle m'est si attachée qu'elle ne peut souffrir mes absences, elle ne mange que quand je suis là. — Et elle caressait la chatte minable, aux grands yeux plaintifs et un peu fous d'animal torturé, qui se souvient des mauvaises heures.

— Les enfans, dit-elle, sont aussi cruels que des hommes faits; et pourtant ceux-ci..! Croyez-vous qu'il aimait sa femme, ce monsieur qui n'a pas craint de la déshonorer en se battant avec votre beau-frère? Il l'a blessé, la belle vengeance! Verser le sang du prochain, ah! quel plaisir, quel beau plaisir, se donner en spectacle à la galerie, risquer sa vie ou l'enlever à un autre homme, tout cela pour qu'on dise : — Monsieur un tel a blessé en duel l'amant de sa femme! C'est une horrible et misérable vanité que celle-là, convenez-en?

Jacques dit, d'une voix lasse et écœurée :

— Quand on a aimé un homme, au point qu'on lui aurait confié, sans hésiter, son argent, son honneur, sa vie même, et que cet ami froidement, tranquillement, vous vole votre femme, ah! certes, il n'y

a plus aucune rencontre possible, pas même un engagement d'épées. Et puis, à quoi bon? Tout est mort entre deux êtres, après cela.

Il se leva.

— Vous partez, mon cher enfant?

— Il est tard. Je suis heureux de vous avoir trouvée. J'étais découragé, ce soir; le chagrin d'Agnès, la santé fragile de Thérèse, cette histoire d'ami qui m'avait péniblement affecté; on a des jours comme cela. Adieu, venez nous voir bientôt!

— J'irai, j'ai des comptes à vous rendre; il y a de si pitoyables misères à soulager, rien que dans cette rue, si vous saviez, des détails à faire dresser les cheveux sur la tête. Si toutes les femmes qui s'ennuient et qui prennent l'amour comme distraction à leur oisiveté, pouvaient se pencher sur les détresses que je vois, essayer non de faire l'aumône, mais la charité du cœur, de s'intéresser aux pauvres gens et de les aimer un peu pour l'amour du Christ, ah! mon cher Jacques, elles ne penseraient plus à autre chose, je vous le jure; elles n'auraient plus de repos, elles ne s'ennuieraient plus! Attendez que je vous éclaire, l'escalier est mauvais. Embrassez Thérèse, embrassez-la bien fort pour moi. Elle doit être bien troublée, bien agitée en ce moment. Aimez-la, mon cher ami, aimez-la de tout votre cœur, afin qu'elle vous aime de tout le sien; il y a tant de noblesse, tant de candeur vraie en elle. Allons, adieu, vous serez heureux, il faut vouloir l'être pour le devenir! Et quand on voit des malheurs comme celui qui arrive à M. d'Elbé, cela donne envie de se serrer plus près contre ceux qu'on aime. Embrassez-la pour moi! Vous verrez, la campagne lui fera du bien, à vous aussi. C'est si bon, c'est si calme, c'est si doux.

Sur le palier, elle éclairait de sa lampe les marches obscures, et Jacques, en levant la tête pour lui sourire une dernière fois, vit qu'elle le suivait avec un regard plein d'âme, et son sourire aussi avait quelque chose d'humble et de divin. Chère vieille amie, au cœur si intelligent; tout ce qu'elle pensait et ne pouvait dire tenait dans ce pâle visage lumineux. Et il croyait entendre encore sa voix :

— Aimez-la!

Et encore :

— Embrassez-la pour moi!

Bien qu'il fût en bas de l'escalier, la petite clarté protectrice descendait encore du palier. Il sentit en lui un mouvement inconnu, comme si son cœur chavirait dans les ténèbres. Son sang se mit à battre avec force. Il lui sembla qu'il devenait un autre homme, une seconde il connut la pure pitié et le véritable amour.

— Ma femme, balbutia-t-il attendri, navré, et pourtant pénétré d'espoir et de tendresse; et il répéta tout bas, comme une reprise de possession : — Ma femme!

Ce mot prenait pour lui un sens tout nouveau, autrement large, autrement profond. Une voiture passait, il s'y jeta.

XV.

Ce fut une déroute de toutes ses idées médiocres, égoïstes, convenues, de ses préjugés, de ses irrésolutions, pendant ce retour qu'il jugeait trop lent, dans son impatience de retrouver Thérèse. Il se prenait en mépris d'avoir tant hésité, par ridicule orgueil, de l'avoir laissée souffrir, par cruelles représailles ; il se jugeait petit de n'avoir su lui dire, sans hésiter, les mots de bonté que méritait sa franchise, de ne lui avoir point accordé le baiser de paix qui eût rendu un peu de calme à cette âme en détresse.

— Lâche! se disait-il, hypocrite, vaniteux, égoïste! Qu'est ton humiliation, qu'est ton chagrin à côté du sien? Songe donc enfin à ce qu'elle a souffert, pendant des mois. Place-toi, par la pitié, à la hauteur de son repentir. Pense au calvaire de cette nuit d'aveu, rappelle-toi son air d'agonie, ses pauvres yeux désespérés. Comme son silence t'implorait, comme elle s'est cramponnée à toi, en ce lit de fièvre dont elle est sortie, malade encore, pour remplir ses devoirs d'hospitalité envers Agnès qui partait! Et tu n'as rien su lui dire que de vaines paroles de politesse ulcérée, tu l'as torturée par d'inutiles et incomplètes questions. Quels qu'aient pu être ses torts envers toi, elle a été plus grande que toi, dans ces scènes si simples, si triviales et au fond si tragiques. Mais rentre en toi-même, sonde ta conscience. Sa faute, n'y es-tu pour rien? Tu accusais le luxe, la richesse tout à l'heure, que sais-je? Qui t'empêchait de régler à ta convenance ta maison, vos dépenses? Tu te plaignais qu'elle eût vécu oisive, que ne lui inspirais-tu le goût du travail, que n'essayais-tu de mettre un intérêt sérieux dans sa vie, des lectures, des études d'art, de l'intéresser, par exemple, à la musique pour laquelle elle est douée? Elle était trop libre aussi, tu ne surveillais pas assez ses actions, ses amitiés, ses plaisirs : à qui la faute? D'autre part, ne l'as-tu jamais blessée, même avec les meilleures intentions ; ta mère d'abord, puis ta sœur, ont été entre vous une cause de mésintelligence ; il fallait donc essayer d'amener, uniquement par la tendresse, ta femme à les aimer. Pourquoi ne t'es-tu pas défié aussi de l'amitié d'une très jeune femme comme elle et d'un homme comme Philippe? Ta confiance était de la sottise, ou tout au moins de l'imprévoyance. Mais la faute est commise, elle est irréparable, elle est regrettée par Thérèse et très probablement par son complice. Il y a des chances pour que, à moins d'un éclat absurde de ta part, cet adultère ne soit pas connu. Que te faut-il de plus? Si tu n'aimais pas Thérèse, tu pourrais en-

core, et quelle dureté en cela, la perdre par un éclat, vous séparer; mais est-ce possible, l'aimant comme tu l'aimes, car tu l'aimes, et bien que tu n'aies pas su l'aimer comme il fallait, tu l'aimes de toutes tes forces, pauvre homme! Alors quoi, iras-tu inutilement attrister les vieux jours de son père, si doux et inoffensif, qui t'aime pour le bonheur qu'il croit que tu as toujours donné à sa fille? Iras-tu lui dire : — Allez-vous en avec elle, voilà ce qu'elle a fait! Voyons, tu n'as pas eu cette idée sérieusement. Tu cherchais ton intérêt, ton devoir : tous deux sont d'accord, pardonne à Thérèse, aime-la non pas quand même, mais à cause même de sa faute, et surtout oublie! Mais que ce soit un pardon complet, sans arrière-pensée, sans retour égoïste. Il ne faudra pas que tes silences accusent ensuite ta femme, que tu détournes les yeux pour ne pas lui reprocher le passé. Prends-y garde, c'est une vie nouvelle dont tu prends sur toi la responsabilité. Tu ne dois pas croire que, pardonnant, tu cesseras de souffrir, si la plaie se cicatrise, il y faudra des années, peut-être ne se fermera-t-elle jamais. Auras-tu l'héroïsme suffisant pour sourire, sauras-tu être bon naturellement, et fraternel?

Jacques raisonnait ainsi, et il sentait bien, à l'étau qui lui broyait le cœur, que sa tâche ne serait point aisée; pourtant il éprouvait quelque volupté à souffrir à ce point :

— Il faut envisager les choses en face, ne dis pas : il est des questions auxquelles je ne veux pas penser, que je réserve. C'est maintenant ou jamais qu'il faut y porter le fer rouge. Si tu pardonnes à Thérèse, ce pardon sera-t-il complet, ton cœur seulement pardonnera-t-il, tout ton être qui l'aime et si longtemps sevré d'elle oubliera-t-il aussi la trahison? Le baiser de paix que vous échangerez deviendra-t-il, à un moment donné, le baiser d'amour, le pacte des voluptés permises? Songe qu'elles te seront atroces, ces voluptés, empoisonnées par la jalousie, l'angoisse du souvenir. Vous êtes jeunes, en pleine sève de vie; vous résoudrez-vous donc au divorce du meilleur de vous-même, vivrez-vous comme certains époux chrétiens des premiers âges côte à côte, pareils à des cadavres, lèvres glacées, mains de pierre? Vous soustrairez-vous aux mollesses du printemps, aux défaillances des émotions douces, au charme des soirs? Rappelle-toi, toi qui juges si sévèrement la folie où Thérèse se perdit corps et âme, rappelle-toi ces infidélités d'une heure, que, pendant sa longue maladie, la complicité du climat, le ciel de Naples, ta force de jeunesse, t'imposèrent. Attestaient-elles de ta part une exquise délicatesse? Toi qui ne sus souffrir jusqu'au bout et rester impeccable, es-tu bien venu à reprocher si amèrement à ta femme une trahison pour laquelle tu ne peux, en ce qui te regarde, invoquer l'excuse, aggravante il est vrai,

d'un grand amour, d'un entraînement impérieux de l'âme fascinée, asservie, perdue! Mais ces péchés, — véniels, admettons-le, — les avouerais-tu à ta femme? Non; pourquoi? Par délicatesse, ou simplement de peur de déchoir dans l'opinion que tu voudrais qu'elle eût de toi?

Et il se disait aussi, tout à ce revirement de tendresse amère qui l'exaltait :

— Point de phrases, que le pardon soit dans mon cœur, non sur ma bouche. Qu'elle le lise dans mes yeux, qu'elle le sente dans la pression de ma main, que toute ma conduite, mes attentions, des soins affectueux lui disent, mieux que des paroles toujours incomplètes, inhabiles, restant en-deçà ou au-delà de la pensée, que je veux la rendre heureuse, si je puis, et il faut pouvoir, il faut vouloir! — Il lui sembla qu'elle lui devenait extrêmement, inexplicablement chère; était-ce parce qu'elle avait appartenu à un autre et qu'il lui reconnaissait par là un prix inattendu et douloureux, était-ce parce qu'il allait la reconquérir, et que, l'ayant perdue et retrouvée, elle lui serait plus précieuse; s'y mêlait-il un sentiment obscur et torturant de possession physique, un triste et d'autant plus passionné désir pour sa femme avilie, il ne sut; et quand le fiacre s'arrêta devant le petit hôtel déjà clos et enténébré, tout lui redevint abîme; il avait seulement un frisson le long du dos, une appréhension énervée et aiguë qui l'oppressait à lui faire mal.

— Rien de nouveau, demanda-t-il à Antoine qui lui ouvrit, pas de télégramme?

L'idée d'un malheur plus complet, d'Elbé succombant, venait de lui venir, à cause de l'air grave du domestique. Antoine lui présenta seulement des journaux et des lettres; l'une portait l'écriture de Ferrand, qui lui annonçait que, sur sa recommandation et son instance, le ministre accordait au jeune Rambert une bourse au lycée de Versailles. Cette petite satisfaction, que la pauvre Mme Rambert jugerait bien grande, le fit sourire, venue à un pareil moment. Il s'informa si M. Forget était couché. Antoine ayant dit qu'il y avait encore de la lumière dans la chambre du baron, Jacques s'y rendit, pensant que son beau-père lui serait reconnaissant de la prévenance familière qui l'amenait causer, avec lui, des événemens de la journée. Il frappa légèrement.

— Puis-je entrer, père?

Le vieillard lisait, en veston léger, dans un large fauteuil canné. Un verre d'eau sucré et une fiole de fleur d'oranger reposaient sur le marbre de sa table de nuit, deux pantoufles au bas de la descente du lit faisaient équerre, des vêtemens bien pliés reposaient sur une chaise, tout dans la chambre attestait un ordre symétrique

et un peu maniaque. M. Forget était-il très absorbé dans sa lecture, ou en proie à une de ces somnolences éveillées dont l'immobilité rapproche les vieilles gens de l'animal ou de la plante? Ainsi seul, n'attendant personne, il offrait le spectacle d'un corps tassé, détendu ; son visage semblait beaucoup plus vieux, lourd du menton, éraillé des paupières, avec quelque chose de tombant dans l'expression. Peut-être ne fut-il pas bien aise d'être surpris, lui si correct, en déshabillé, dans l'abandon du chez-soi ; Jacques eut (à peine le temps d'y songer) le soupçon qu'il le dérangeait, que le vieillard, composant son visage, lui souriait déjà, avec son affabilité accoutumée.

— Eh bien, père, voilà bien des surprises, et des fâcheuses ! Vous avez dû être bien étonné en rentrant d'apprendre qu'Agnès et sa fille étaient parties ? Je les ai conduites à la gare.

— Ah ! dit M. Forget, oui, Thérèse me l'a dit. Elle a dîné avec moi, ou plutôt elle s'est mise à table avec moi, mais elle s'est retirée dans sa chambre aussitôt après. Je crains qu'elle n'ait encore la fièvre.

— Rousselot est venu, dit Jacques, il a conseillé la campagne, des stimulans. Nous allons avancer notre départ, nous accompagnerez-vous ?

— Je... ne sais pas encore, dit M. Forget, réprimant un bâillement de fatigue ; mon vieil ami le général d'Anglart insiste beaucoup pour que j'aille passer un mois dans ses terres, près de Bordeaux.

Il y eut un silence. Jacques qui était venu, poussé par un besoin d'expansion, se sentit soudain dépaysé par ce ton d'indifférence lasse ; il eut, se confirmant des doutes que jusqu'à présent il avait écartés, l'impression que M. Forget baissait, atteint par les ans ; bientôt ce seraient les infirmités, puis d'année en année la déchéance lente, avant cette demi-enfance qui prélude à la mort. Sans doute, il exagérait, le baron n'en était pas encore là ; seulement, d'une de ces intuitions brèves et soudaines qui, on ne sait pourquoi, nous assaillent à certains momens, il devançait l'avenir. L'eût-il voulu, il lui sembla qu'il lui serait impossible de tirer son beau-père de cette quiétude sénile ; il valait mieux qu'il ignorât toujours, et cette générosité, qui n'avait après tout rien de magnanime, le paya cependant d'un secret plaisir.

— Oui, reprit-il, nous partirons d'autant plus tôt pour la campagne (qui lui aurait dit une heure auparavant qu'il affirmerait cette continuation de leur vie intime de tous les jours?) que je tiens à nous soustraire aux condoléances curieuses et cancanières du monde, aux visites indiscrètes, surtout si...

Il fut tout étonné d'accepter aussi naturellement cette idée d'un

malheur plus grand, de pressentir en théorie ce qui dans la pratique lui eût paru sans nul doute odieux et cruel; il s'abstint toutefois de préciser quel malheur il redoutait, par déférence pour M. Forget, qui, pareil en cela à beaucoup de vieillards, n'aimait pas entendre parler de la mort.

— Espérons, dit-il, que Maximin va guérir promptement.

Le baron ne répondit rien, soit qu'il n'eût qu'un espoir douteux, soit qu'il ne voulût pas, tant il redoutait de se compromettre, être amené à se prononcer sur la conduite du commandant d'Elbé.

Un nouveau silence dura, que Jacques rompit, en disant :

— Bonne nuit, père. Je vais aller prendre des nouvelles de Thérèse. Ne vous inquiétez pas pour elle. Rousselot a trouvé son état général bien meilleur. Vous verrez comme la campagne lui fera du bien.

M. Forget sourit, serrant les dents, en contenant un nouveau bâillement incoercible, et tendit sa main, une main qui parut à Jacques plus sèche et plus ridée, par un effet de son imagination, sans doute.

— Bonsoir, père, répéta-t-il, et avec une tendresse qu'il lui arrivait de manifester de loin en loin, il baisa le front du vieillard. Il lui semblait, en sortant, qu'il venait de voir M. Forget différent de lui-même, ou plutôt, tel qu'il était en réalité, tant nous voyons mal les gens avec lesquels nous vivons ordinairement. Il ferma la porte doucement, plus doucement qu'il n'était besoin, et avant d'entrer chez Thérèse, il passa chez lui, désireux de se rafraîchir le visage et les mains dans son cabinet de toilette. Il se regarda dans la glace et s'étonna de n'être pas changé, à peine les yeux plus cernés, le pli des lèvres plus marqué; il n'avait pas blanchi en une nuit, comme le veulent les traditions de roman, il avait même, grâce au feu fiévreux de ses yeux, plutôt bonne mine; enfin, éternelle ironie des choses, son malheur ne se voyait pas! Faut-il tout dire, il s'aperçut qu'il avait faim, n'ayant pas dîné, l'ayant même complètement oublié? Était-ce si étonnant, n'était-il pas de chair et d'os, formé de boue blanche et vivante, un être de pensée aux instincts d'animal? Thérèse échappait-elle davantage aux infériorités de notre nature à la fois divine et bestiale? Ces pensées le troublèrent, dans le profond, dans l'obscur de lui. Ainsi il allait la revoir, la revoir?

Elle l'attendait sans doute, car avant qu'il eût mis la main sur le bouton de la porte, il entendit le bruit d'un petit verrou qu'on retirait, et en entrant, il vit, dans l'obscurité presque complète, une forme blanche qui regagnait précipitamment le lit et s'y blottissait. Une main tâtonna cherchant des allumettes, sur la table de nuit.

— Non, fit-il, n'allume pas.

Un rai filtrait de la porte du cabinet de toilette, presque entièrement poussée et qu'éclairait une veilleuse. Il s'assit au chevet du lit, sur une chaise basse, les pieds dans la robe de chambre glissée sur le tapis.

— Comme tu rentres tard, dit-elle, j'étais inquiète.

Elle n'osait l'interroger davantage. Il répondit :

— Je suis las, j'ai erré longtemps.

— As-tu dîné ? demanda-t-elle, — et ce mot, où s'attestait la maternité de la femme, sa préoccupation d'esclave vouée aux soins de l'homme, prit dans sa bouche une grâce alarmée et touchante.

— Non, dit-il, je n'avais pas faim. Je suis las seulement.

Il chercha les mains de sa femme, et les appliqua sur son front, il resta ainsi un moment, la tête au bord du lit, dans un accablement plein de douceur.

— Tu brûles encore, dit-il, tu t'es fatiguée, agitée.

— Oh! moi! — Elle soupira plus bas : — Ce n'est rien!

— Ne sois pas malade, dit-il avec tendresse, ne sois plus malade, il faut te bien porter, être forte, reprendre goût à la vie, être heureuse.

Il avait dit cela d'un ton si singulier qu'elle voulut de nouveau chercher les allumettes, afin de voir son visage.

— Non, murmura-t-il, n'allume pas encore.

Alors, comme il avait haussé un peu le front et qu'il appuyait ses yeux sur les mains de Thérèse, elle s'aperçut qu'il pleurait; les larmes chaudes lui mouillaient les doigts.

— Oh! mon mari, mon cher mari! — Et elle aussi pleura, sur son épaule, et ils s'abandonnèrent à leur douleur, sans arrière-pensée, sans rien de vil ou d'orgueilleux, pleurant naïvement, à cœur perdu.

En entendant leurs sanglots doux et étouffés, une âme inquiète s'éveilla dans la pièce voisine, un être poussa la porte et vint appuyer ses pattes sur le lit; ils reconnurent Syb, la petite chienne de Destelle, et sans force pour la repousser, parce qu'elle cherchait à leur lécher les mains, ils pleurèrent seulement plus fort, plus misérablement. Une joie pourtant se mêlait à leur agonie; leurs lèvres, d'un commun élan de pitié, se cherchèrent, et tout fut dit.

PAUL MARGUERITTE.

(La dernière partie au prochain n°.)

LES

ITALIENS D'AUJOURD'HUI

II[1].

LES MAISONS DE ROME ET LA CAMPAGNE DE ROME.

Il ne faudrait pas visiter Rome. Il faudrait l'habiter, la contempler à ses heures de suprême beauté, lui dire des mots d'amour dont une ville a l'air de sourire comme une femme. Et ce sont là des momens rares, imprévus, que les guides sont impuissans à préparer, et dont la douceur prend l'âme, tout au fond. Tenez, vous revenez, par exemple, un soir, d'une course lointaine à quelque ruine, avec la lassitude de l'histoire, des notes érudites, de tout l'appareil destiné à soulever notre admiration et qui la tue le plus souvent ; vous revenez, c'est le crépuscule. Les vapeurs montent de la vaste plaine, et sont rouges au couchant. Vous suivez une rue sombre, et vous levez les yeux. Devant vous, la colline est en pleine lumière, barrée de hautes façades jaunes, groupe étagé de palais dont chacun est une merveille de grandeur, dont l'ensemble est un chef-d'œuvre de fantaisie, et que tache çà et là un petit cyprès noir ou la gerbe d'un palmier. Vous vous retournez : derrière, il n'y a plus que des ombres bleues, des toits de maisons qui ne sont que de longues lignes d'azur, des courbes infiniment pures de

(1) Voyez la *Revue* du 1er juillet.

coupoles, s'enlevant sur le ciel qui est léger, couleur d'or pâle, pareil aux auréoles byzantines. La rue est silencieuse. Rome fait peu de bruit. Oh! comme alors on subit l'ensorcellement de cette ville unique, comme on comprend les peintres, ou les âmes fatiguées et rêveuses, qui sont venues à Rome pour trois semaines, et ne l'ont plus quittée!

Vraiment, j'ai senti, à la revoir, que j'aimais Rome pour la première fois. Mais dire pourquoi et de quels élémens cet amour est formé, je ne le saurais pas. Il y entre, comme dans tous les amours, une part d'inexplicable.

Je crois que l'accueil des Romains n'y est pas étranger. Ils ont une hospitalité naturelle, à la fois familière et réservée, que donne la longue habitude de recevoir. Chez les grands surtout, on rencontre une sorte de sentiment très particulière. Ils ne font aucune différence entre les étrangers. Italiens du nord ou du midi, Allemands, Français, Espagnols, Russes, Anglais, sont égaux devant la belle indifférence accueillante du Romain. Ils peuvent venir. On comprendra leur langue, leur nature, leur esprit; on saura suffisamment l'histoire contemporaine de leur pays pour les entretenir de la patrie absente; on ouvrira devant eux, avec la même bonne grâce, les salons qui sont des galeries et les galeries qui sont des musées, et chacun pourra se croire à peine sorti de chez soi, dans ce monde où tous les mondes passent. Cette égalité de traitement cache peut-être un fond d'orgueil hérité des anciens maîtres de la terre, une conviction de supériorité que les luttes des peuples plus jeunes, leurs succès, leurs conquêtes, les vicissitudes des fortunes particulières, la fortune même de Rome, ne sauraient atteindre et intéressent à peine. Elle est agréable cependant; et, bien qu'elle n'en soit pas un, elle flatte comme un hommage.

Rien n'étonne, au surplus, comme de rencontrer des gens qui ne sont étonnés de rien. J'imagine que nous sommes un peu, pour des Romains, comme des caravanes chargées de leur apporter non plus le tribut en argent, mais les nouvelles, une idée des affaires et du train du monde. Vous croyez leur apprendre quelque chose. Mais ils en savaient déjà la moitié, ou bien ils s'en doutaient. Les caravanes précédentes les avaient préparés. Ils avaient, avant vous, vu des *buzzurri* de votre nation, ou d'une autre, grâce auxquels ils étaient renseignés. Aucune ville n'étant plus traversée que la leur, ils auraient une notion de tout sans même voyager. Et ils voyagent pour la plupart. Et ils ont tous des amis ou des parens dans les capitales, tous des revues, des journaux, et le don de divination, qui vient d'une longue pratique des hommes.

J'arrive, vers dix heures du soir, chez la princesse A... Trois salons de suite, déserts, merveilleusement meublés et tapissés d'objets d'art. Dans le quatrième, la princesse est assise et travaille, vêtue de sombre, blonde, belle d'une beauté régulière et douce : c'est une Italienne, d'une de ces grandes races un peu tristes pour qui les Italiens pourraient avoir inventé leur joli mot de *morbidezza*. Son mari lit une revue, à demi couché sur un canapé. Il se lève, vient à moi, me présente, et reprend l'entretien commencé ailleurs, avec cette aisance, cette souplesse d'esprit et de mouvement qui se transmet très bien et s'acquiert très peu. Nous causons de vingt questions. Il a sur chacune des idées, et, ce qui est plus rare, des lectures à citer. « Vous connaissez cet ouvrage allemand? me dit-il. Vous feriez bien de consulter le volume d'un Anglais, lord D.., un de mes amis. Très curieux. » Il n'ignore ni la dernière pièce, ni le dernier roman, ni la dernière mode de France. Elle non plus. Et je suis sûr qu'ils en savent autant sur l'Angleterre, l'Autriche ou l'Allemagne. Elle parle peu, sensément, avec une sorte de dignité nonchalante. Un mot drôle fait venir à ses lèvres un sourire très fin, très vite effacé. La jolie tête blonde reste le plus souvent immobile, penchée, et le reflet de la lampe ne bouge pas sur le collier à gros grains d'or ciselé.

Un familier de la maison survient, un personnage des Calabres ou d'ailleurs, un *buzzurro*. Il est éperdument provincial auprès d'eux. A un moment, il a parlé de l'Italie, « cette jeune nation. » Le prince A.., d'un geste languissant, a repiqué son épingle de cravate, et, les yeux encore baissés : « Oui, toute jeune, a-t-il dit, avec beaucoup de siècles sur les épaules. »

Ce sentiment de la gloire de la Rome antique se retrouve dans toutes les classes de la société. Il me paraît l'emporter de beaucoup, au moins dans le cœur des Romains proprement dits, sur la vanité qu'ils tirent de la Rome moderne. Un employé de bureau me disait : « La grandeur de Rome a fait la grandeur de la malaria. On exagère celle-ci, à cause de l'autre. » J'ai rencontré, tout à l'heure, au coin d'une ruelle, deux gamins en culottes et en chemise, les pieds nus. Le plus âgé n'avait pas douze ans. Chacun tenait à la main un bout de bois pointu, en guise de poignard, et cherchait à toucher l'autre. Je me suis arrêté pour les regarder, ce qui les a singulièrement animés. Après un moment de lutte indécise, le plus grand s'est écrié : « Tu vas voir que je suis un Romain de Rome ! *Romano di Roma.* » Et il a porté à son adversaire un coup droit qui a déchiré la manche à la hauteur de l'épaule. Non loin de là, dans l'angle d'une porte, une vieille, dont la jeunesse avait peut-être été disputée au couteau, riait silencieusement.

L'ancienne population a été débordée par une invasion d'étrangers. Rome comptait, en 1870, 226,000 habitans; elle en a près de 400,000, dit-on, d'où il suit que sur quatre passans, deux seulement, en moyenne, sont Romains. Ceux-ci ont cependant conservé leur manière d'être et beaucoup de leurs usages. Dans la ville transformée ils continuent à parler le patois de Rome, à habiter les vieux quartiers; ils sont, à la manière des ancêtres, intelligens, amis d'un travail coupé de nombreux repos, très enclins à compter, pour vivre, sur la générosité des grands, à considérer comme des droits quiritaires les sinécures des administrations publiques ou particulières, casaniers, un peu rudes d'apparence, mais d'apparence seulement, dans le gouvernement domestique, assez jaloux, et passionnés pour les petits tours à la campagne, où l'on ne dépense guère. Les femmes portent encore le corset de couleur vive. Les hommes des domaines seigneuriaux, des *tenute* lointaines, viennent, à certains jours, visiter ceux des faubourgs, et faire leurs provisions. Les bouchers, pour tenir écartés les flancs ouverts des moutons et des veaux, se servent de roseaux verts souvent garnis de feuilles. Personne ne se préoccupe beaucoup du lendemain. Tout se fait avec une lenteur diplomatique, *col tempo*. Si vous traversez, le soir, vers cinq heures, la place Colonna, vous la verrez pleine de gens qui sont là par la force d'une tradition immémoriale, causant, par groupes, des affaires de la cité ou des leurs propres. Les plus grosses entreprises rurales, comme les petites, se discutent là, sous les murs du palais Chigi. Parfois un vigoureux gaillard, au teint brun, met la main dans sa poche, la retire à moitié seulement, comble de blé qu'il laisse retomber assez vite, pour que le public ne soit pas au courant de la chose. C'est une vente de semences qui se conclut. Et vous pourrez observer, à la même heure et de la même place, que la coutume romaine de se promener au Corso, dans cette rue médiocre, longue et sans échappée, est demeurée triomphante, malgré la *via Nazionale* et les quartiers nouveaux.

Non, la transformation de Rome n'est pas le fait des Romains. Ils n'auraient pas conçu ce *plan régulateur*, hardi jusqu'à la brutalité, qui s'inquiète assez peu des églises et des souvenirs. Ils n'auraient pas détruit le pont Saint-Ange, comme on le fait en ce moment. S'ils l'avaient démoli, et qu'ils eussent trouvé des arches du moyen âge, que le Bernin avait seulement couvertes d'un revêtement et couronnées de statues, ils se seraient arrêtés. Et, s'ils avaient soupçonné, par-dessous les arches moyen âge, le troisième pont, d'époque romaine, que les travaux viennent de mettre à nu, ils en auraient dégagé un morceau seulement, pour avoir une ruine de plus. Ils étaient, au fond du cœur, et ils sont encore pour le système de la rue respectueuse, qui tourne le monument et s'incline à

sa manière devant lui. Mais ils ne protesteront pas, et se serviront du pont neuf. Parmi les habitudes qu'ils ont conservées de leur antique lignée, figure celle d'assister aux révolutions, non pas impassibles, mais avec une résignation de connaisseurs.

J'ai rencontré chez lui le commandeur G... M... Il était dans son cabinet de travail. Mais il m'a fait entrer dans une petite pièce à côté, un *salotto* quelconque. — A quoi bon laisser entrevoir qu'on rédige un rapport, qu'on a des correspondances, des dossiers, des livres ouverts sous la main ? — Il est donc sorti, pour me recevoir, du sanctuaire des affaires privées, et je lui ai dit :

— Mon cher commandeur, expliquez-moi le krach des maisons de Rome.

Il s'est approché d'une fenêtre étroite, ouvrant sur un paysage vaste, sur les *prati di Castello*, le Vatican et le Monte-Mario qui les dominent, le commencement de la plaine du Tibre fuyant à droite.

— A la distance où nous sommes, m'a-t-il dit, vous voyez que ce quartier a l'air presque entièrement bâti et habité. Il ne diffère pas beaucoup d'aspect des quartiers plus proches. Cependant il est à moitié ruiné et à moitié désert.

Il se retourna du côté opposé, et, d'un geste, indiquant le mur peint en blanc, avec des encadremens légers, dans un goût vaguement pompéien :

— De ce côté également, vers la gare, sur les collines du Viminale et du Pincio, vous constaterez des ruines semblables. Elles nous font très grande honte, à nous Romains, et nous ne voulons donner suite à aucun projet d'exposition universelle à Rome, avant qu'elles aient disparu. Est-ce qu'on prétend convoquer le monde entier pour lui donner le spectacle de ces ruines toutes neuves ?

« Nous avons voulu faire trop grand et trop vite. Ç'a été une première faute, faute de direction celle-là, qui en a déterminé d'autres, innombrables. La vieille Rome n'est pas maniable comme une ville moderne. Le sol miné, percé, plein de substructions de plusieurs âges, l'abondance des monumens encore debout, la fréquence des pentes, les habitudes d'un peuple ancien, qui ne se modifient pas en un jour, étaient autant d'obstacles avec lesquelles il aurait fallu compter. On aurait pu transformer Rome lentement. Mon Dieu, ce n'est pas là une idée sacrilège, ni nouvelle. Le premier empire l'avait eue. Vers la fin du régime pontifical, Mgr de Mérode avait commencé à l'appliquer. Il représentait l'élément progressiste, quand le cardinal Antonelli incarnait la tradition. On peut l'appeler l'initiateur des grands travaux romains. Nous lui devons la construction de la gare, celle de la caserne de Macao, et surtout la *via Nazionale*, qui eût été plus belle, s'il avait pu l'achever.

Il l'avait conduite jusqu'auprès du Quirinal. Elle devait, de là, passer, sur un viaduc, au-dessus du Forum de Trajan, et, par une large courbe, déboucher sur la place de Venise, dans l'axe du Corso. C'eût été très beau, très harmonieux. Mais Mgr de Mérode avait de plus vastes plans. Il y avait travaillé avec Lamoricière. Il les étudiait encore lorsque les Italiens étaient déjà maîtres de Rome, et les discutait avec le baron Haussmann, réfugié chez nous pendant la guerre franco-allemande. M. Haussmann s'y prêtait volontiers. On raconte même qu'un jour, pour résumer son avis, il aurait dit, en désignant les vastes terrains, non encore construits, qui s'étendaient autour de la gare : « Voyez-vous, monseigneur, votre Vatican, vos musées, vos galeries, c'est beau, mais c'est froid. Je voudrais faire prendre l'air à vos statues, et tracer par ici un bois de Boulogne sacré.

« Le mot n'était pas joli seulement : il était sage. Beaucoup de Romains estiment, comme moi, qu'il eût été politique de ne pas chercher à déplacer brusquement le centre de Rome, d'arrêter par un bois de Boulogne, sacré ou non, le progrès de la ville vers ces régions lointaines, trop vastes, difficiles à couvrir, pour diriger tout l'effort des constructeurs vers les *prati di Castello*, pour faire sortir de terre un quartier nouveau, compact, entre le Tibre et le Vatican.

« Nous n'en sommes plus à ces rêves. La *via Nazionale*, au lieu de dépasser le Quirinal, a servi à le dégager. Elle a été violemment détournée pour venir en zigzag, avec des pentes terribles, tomber à angle droit sur le Corso. On a projeté, puis entrepris des travaux gigantesques, tous à la fois. Après les premières années d'occupation, quand la conquête a été consommée par la résidence de la cour à Rome, quand on a vu la population s'augmenter rapidement, on a été pris d'une fièvre d'audace : on a entrepris de canaliser le Tibre, ce qui nous a coûté plus de 150 millions ; on a décrété que la Rome nouvelle surpasserait l'ancienne et l'absorberait, qu'elle serait une grande ville moderne et une place de guerre ; on a publié ce fameux plan régulateur qui rendra Rome méconnaissable, et l'a rendue déjà, — au prix de sacrifices que je ne veux pas énumérer, — bien différente de ce qu'elle était.

« La première faute, faute de direction, je le répète, a donc été de prétendre improviser une capitale. On a, sans l'avoir cherché sans doute, provoqué toutes les spéculations et affolé les esprits. Les Italiens ont cru que Rome ne s'arrêterait plus de grandir. La ville éternelle est devenue un marché ouvert, et, les premières maisons bâties ayant donné de beaux bénéfices, tout le monde a voulu bâtir, non-seulement les capitalistes, mais de simples bras-

seurs d'affaires, des gens qui ne possédaient qu'une redingote et des relations. Si bien que nous avons vu un de ces « nstantanés, » un entrepreneur de dixième ordre, faire une superbe faillite de 40 millions.

« Ah! les beaux jours de folie! De 1883 à 1887, nous avons vécu en pleine féerie. Les terrains vagues des nouveaux quartiers, les jardins, les vignes mêlées d'arbres fruitiers, les délicieuses *vigne* si chères aux Romains, s'achetaient au poids de l'or. Des princes dépeçaient eux-mêmes leurs palais et leurs parcs. Les banques de spéculation poussaient comme des champignons à l'ombre de nos grandes banques d'État. Il suffisait d'être connu de quelque employé supérieur, pour passer au guichet. Le candidat à la propriété foncière, sans argent, achetait un lot, une *area fabbricabile*. Il empruntait pour payer, et signait un billet à trois mois, renouvelable, qui était escompté en Italie, et, généralement, passait en France. La banque prenait hypothèque sur le terrain. On creusait les fondations. La banque reprêtait, pour construire le premier étage, et, l'étage bâti, prenait une nouvelle hypothèque, et ainsi de suite, jusqu'au pignon. Vous devinez si les murs montaient de tous côtés!

« Il s'en élevait tant que le nombre des logemens tendait à dépasser celui des locataires. Un commencement de malaise se manifesta. Il s'accrut des rivalités, vraies ou prétendues, entre la banque nationale et la banque romaine. Le bruit courait qu'elles ne s'entendaient pas comme deux sœurs. Mais enfin, nous nous en serions tirés, avec des prorogations et un krach modeste, comme toutes les nations s'en permettent, de temps à autre : la politique agressive de M. Crispi perdit tout. La France s'inquiéta. Vos banques devinrent réservées, puis décidément inhospitalières, et six ou sept cents millions de billets, ne trouvant plus de crédit, retombèrent sur la place de Rome.

« Ce fut la fin. Les banques de circonstance, voyant les sources tarir, refusèrent de prêter. Les entrepreneurs refusèrent, et pour cause, de rembourser. Les maçons descendirent des échafaudages, la truelle encore pleine. Les peintres s'arrêtèrent au milieu d'un filet. Les faillites de particuliers et de sociétés éclatèrent comme un chapelet de mines reliées entre elles. La panique s'en mêla. En vain, pour conjurer la crise, M. Crispi obligea-t-il la banque nationale à faire aux établissemens menacés une avance de 50 millions. Le désastre ne put être écarté. Les sociétés de crédit liquidèrent. A la place de l'argent qu'elles avaient dispersé, elles ne retrouvèrent que des immeubles, la plupart à moitié bâtis, les autres difficiles à louer parce que toute une armée d'employés, de directeurs et d'ouvriers avaient quitté Rome. Mais elles-mêmes

étaient débitrices de grosses sommes envers la banque nationale. Elles passèrent leur actif à leur principale créancière, qui possède de ce chef, aujourd'hui encore, une partie notable des nouveaux quartiers. Voilà l'histoire. »

— Elle est simple en ce qui concerne les spéculateurs ordinaires. Mais comment expliquez-vous que de grands personnages, qui possédaient d'immenses fortunes, aient pu sombrer de la même façon?

— Vous faites allusion à des princes? Ne nommons pas... Tout le monde sait... Mais, en effet, monsieur, c'est une chose très étonnante, d'autant plus que le patriciat romain, surtout le monde noir, ne prodigue pas l'argent en réceptions, vit simplement, et, s'il n'a pas de dettes anciennes, venues d'héritage, offre l'exemple de ces belles fortunes, sans fissures, qui paraissent à l'abri même d'une imprudence. Malheureusement ici l'imprudence fut énorme, difficile à concevoir. Celui auquel vous pensez, comme j'y pense moi-même, avait surtout une fortune territoriale. S'il se fût contenté de vendre ses terrains, il aurait gagné. Mais il voulut jouer à lui seul le rôle d'une société. Il emprunta pour prêter aux entrepreneurs, et ne prit pas même hypothèque. N'étant pas payé, il renouvela ses engagemens, et laissa les intérêts s'accumuler. Au bout de peu d'années, les quelques millions empruntés au début étaient devenus 30 millions, et la faillite générale le surprit avec cette dette énorme, des débiteurs insolvables et sans garantie, et des terres hypothéquées, dépréciées par la crise.

— Et le pape? Est-il vrai que le saint-siège ait engagé et perdu des capitaux dans l'affaire?

— Oui et non. La chose a été exagérée et surtout mal expliquée. Je crois la bien connaître. Vous saurez donc qu'un prélat romain, Mgr Folchi, administrait les finances du saint-siège, avec une commission de trois cardinaux, n'ayant que voix consultative. Peu à peu, il s'abstint de conférer avec la commission, et, sachant l'activité de Léon XIII et le plaisir qu'il éprouve à faire le plus de choses possible par lui-même, se borna à prendre l'avis du pape, quand il en était besoin. Or, au moment où Rome s'abandonnait aux spéculations que je vous ai racontées, et cherchait partout des prêteurs, on représenta, de divers côtés, au saint-père, qu'au lieu de placer en Angleterre ses capitaux de réserve, il ferait mieux et plus patriotiquement, il rendrait service au peuple de Rome, en achetant des actions de plusieurs compagnies romaines. Les valeurs se tenaient alors assez bien. Le pape suivit le conseil. Plus tard, la noblesse, engagée dans les affaires de terrains et de constructions, lui demanda de lui emprunter. C'est une tradition très ancienne et très naturelle des pontifes romains, d'aider de leurs deniers les familles princières. Le pape prêta donc, d'abord en

prenant hypothèque. Puis on se relâcha des précautions nécessaires. Mgr Folchi, et c'est la grave erreur qu'on lui reproche, consentit à recevoir en nantissement des titres de ces mêmes sociétés, qui devaient ou crouler, ou perdre la moitié de leur valeur, quelques mois plus tard. Ces générosités accompagnées d'imprudences causèrent de gros embarras au saint-siège. On a dit qu'il avait perdu ainsi vingt millions. Cela eût été possible, s'il avait fallu réaliser de suite l'actif de créances et de gages. Mais une liquidation patiente donnera des résultats infiniment moins mauvais. Toutefois, vous ne serez pas étonné d'apprendre que l'ancienne commission de trois cardinaux a été rétablie, et qu'elle a aujourd'hui, en matière de finances, voix délibérative.

Le commandeur m'avait répondu sur un ton de conversation aisée, avec une sorte de dilettantisme où je devinais le plaisir de jouer avec les mots et les souvenirs, de couvrir et de découvrir les personnes. Quand il en fut rendu à ce point, il changea brusquement de physionomie, et me dit, me regardant, avec une petite flamme dans les yeux :

— Maintenant, allez voir. Mais ne soyez pas injuste. Rappelez-vous qu'au début tout au moins de cette entreprise inachevée, il y a eu un enthousiasme, un désir d'embellissement, une illusion peut-être sur la grandeur future de Rome, qui peut servir d'excuse à plus d'une faute, et qu'au surplus nous n'avons pas le monopole des affaires qui tombent!

J'allai donc voir, et j'avoue que j'avais été très prévenu, contre les nouveaux quartiers, par plusieurs de mes amis qui les avaient visités. Mes premières promenades me conduisirent, par mille détours voulus, du Pincio à la gare, de la gare à Sainte-Marie-Majeure, de Sainte-Marie-Majeure à Saint-Jean de Latran et au-delà, hors les murs. Voici, rapidement, l'impression qu'elles m'ont laissée.

En-deçà de la porte Pinciana, un grand nombre de maisons ont été construites sur l'emplacement de l'ancienne villa Ludovisi, dont on a conservé le casino, orné de fresques du Guerchin. Le prince Buoncompagni s'est fait bâtir un palais entouré de jardins moins vastes que les anciens, mais très beaux encore. Partout aux environs, les rues larges, bien tracées, manquent de ces merveilleuses apparitions de palmiers en gerbes et de chênes verts ondés, qui ravissent le regard quand on monte vers les collines de l'ancienne Rome. Elles sont bordées de palais, la plupart loués par étages, carrés, d'une blancheur neuve, ou, plus souvent encore, peints en jaune pâle. Via Sardegna, via Ludovisi, via Buoncompagni, via Sallustiana, le style est le même. On croirait reconnaître

partout le même architecte hanté par les modèles de la renaissance. Et l'aspect est celui d'une ville d'hier, sans monumens, — car les 200 mètres de façade du ministère des finances n'en constituent pas un, — et qui pourrait également se rencontrer en Europe, en Amérique, ou dans l'enceinte d'une exposition universelle de n'importe où. Certaines gens s'en déclarent révoltés. Ils ont une puissance d'indignation que je n'ai pas. Toutes ces maisons peuvent être plus ou moins bien distribuées? Que nous importe? Nous ne les habitons pas. Elles jurent avec les anciens quartiers? Ceux-ci n'ont-ils pas été neufs autrefois, et voisins de constructions antérieures? Il me semble qu'à moins d'avoir sans cesse présente l'image de la colonne Trajane ou du Panthéon, — qui n'est pas d'Agrippa, — on peut voir, sans mauvaise humeur, ces rues, pleines d'air et d'éclat, à défaut de passé. Si l'architecture manque un peu d'invention, les pentes se chargent de rompre l'uniformité. Elles mettent des jours entre une corniche et l'autre, font saillir les angles, étagent les terrasses. Le goût des lignes et de la proportion est partout remarquable. Et la pâleur ardente des façades qui grimpent est d'un effet charmant, sur le ciel italien. D'ailleurs, très peu de maisons fermées, ici, et beaucoup de boutiques ouvertes. Nous sommes dans un bon coin des quartiers neufs.

Rue du Vingt-Septembre, en face du ministère des finances, par une échappée, j'aperçois une première bâtisse inachevée, abandonnée, lamentable avec ses murs inégaux et noircis au sommet. Dans la rue du prince Humbert, très longue et parallèle au chemin de fer, plusieurs maisons sans boiseries aux fenêtres, ou avec des boiseries, mais toutes les vitres brisées. Deux ou trois sont barricadées à l'interieur. En travers de chaque baie, on voit des planches croisées et clouées. Je m'informe. « Vous supposez bien, monsieur, que tant d'appartemens déserts tentent les gens qui n'en ont pas. Un pauvre diable ouvre une porte, visite l'immeuble, le trouve à son goût. Il appelle sa famille. On s'installe. Personne ne veille. Les voisins sont indulgens. Cela dure un peu de temps. Puis un agent des finances vient à passer. « Oh! oh! un étage loué! Imposons vite! » La feuille d'impôts est envoyée diligemment au propriétaire, deux fois sur quatre à la direction de la banque nationale, qui s'étonne d'avoir des locataires sans le savoir, prend des informations, requiert les carabiniers, et encloue tous les huis. Voilà l'explication des planches en croix et des portes condamnées. »

A mesure que j'avance vers Saint-Jean de Latran, les îlots bâtis ne perdent pas leur aspect monumental, mais la population devient plus pauvre et plus dense, et des signes évidens révèlent la con-

struction hâtive, à bon marché. Sur la place Victor-Emmanuel, une rangée d'énormes colonnes, imitation de marbre, formant portique et soutenant cinq ou six étages, montrent à nu le simple appareil de briques dont elles furent faites. Le revêtement de stuc est tombé par endroits. Des bras de fer entourent le haut des fûts : un décor en ruine. Et le même spectacle se prolonge. Et le même palais renaissance, plus simple, mais non moins vaste, tantôt ouvert, tantôt fermé, nous poursuit jusqu'à l'extrémité de la ville, jusqu'à la basilique, *omnium urbis et orbis ecclesiarum mater et caput*. Là, il se dresse isolé, au milieu de terrains invendus et vides. Une nuée de locataires peuple les chambres. Des haillons sèchent à toutes les fenêtres, et le vent qui souffle secoue ces guirlandes de misère.

Heureusement, du haut des marches de Saint-Jean, on découvre aussi la campagne romaine. Elle était, un matin surtout que je m'étais égaré jusque-là, d'une harmonie de lumière que les mots ne peuvent rendre. Il n'y avait pas d'arbres, pas de plans distincts marqués par des obstacles, mais de belles lignes de plaine nue, légèrement bossuée, d'un vert qui devenait blond en s'éloignant, pour se fondre insensiblement dans les teintes d'azur des montagnes d'horizon, que couronnait une frange de neige éclatante. Au-dessus, le ciel partout très pur, d'argent d'abord, au ras des neiges, puis d'un bleu lavé, pailleté d'étincelles blanches, et très loin de ces tons violens que l'imagination populaire prête au ciel italien.

Je demeurai si longtemps là, en haut des marches de Saint-Jean, qu'un mal m'en prit, qui ne m'a pas quitté. Ce n'était pas la fièvre. C'était l'amour de la campagne romaine, que de trop rares étrangers vont voir. Il ne me vint que par degrés. Il me conduisit d'abord à visiter les faubourgs au-delà des portes, et me donna l'occasion de compléter l'enquête sommaire que j'avais faite. Car si vous voulez vous rendre un compte exact des effets désastreux de la crise édilitaire, ne parcourez pas seulement les quartiers dont j'ai parlé, et ceux des *prati di Castello*, pleins d'édifices plus grands encore et de fondrières lamentables; allez vers la *porta Salaria*, franchissez les murs et quelque cent mètres de route. Alors vous jugerez de ce que fut cette folie de spéculation : de tous côtés, des casernes ouvrières délaissées, l'une à peine sortie de terre, l'autre élevée jusqu'au premier, jusqu'au second, jusqu'au troisième étage. Des escaliers tournent en l'air, dans des tourelles à demi écroulées. L'eau tombe directement sur les plafonds, émiette les plâtres, coule en traînées jaunes et noires sur les murs. Des lattes disjointes se détachent et pendent. Les rues de cette cité morte n'ont que des noms et de l'herbe. On ne voit pas trace de voirie. Quelquefois un rez-de-

chaussée est habité par une famillle pauvre : le reste de la maison se pourrit lentement, on ne met plus même d'écriteaux « à louer, » on sait bien qu'on ne louera pas. J'entre dans un porche d'au moins cinq mètres de voûte, devant lequel trois enfans jouent à la *morra*. Ce n'est qu'un atelier de forgeron. Quelque voisin, embarrassé de sa charrette, l'a mise au fond, les brancards en l'air. Je vais plus loin : un charmant petit hôtel, loué, par exception, bâti à la lisière de l'*Agro* immense, et, — voyez ce détail qui montre bien la prodigieuse puissance d'illusion de certaines heures, — le couloir d'entrée est peint à fresque; les murs sont couverts de paysages et d'amours joufflus; un lion de pierre taillée, assis sur un socle, au pied de l'escalier, regarde la très chétive ménagère d'un des locataires, qui vient d'entrer devant moi, et qui monte, un paquet de linge sous le bras. L'hôtel est loué à de pauvres gens.

Tout cela se relèvera-t-il? Verra-t-on le bouquet de lauriers verts au faîte des murs terminés? Peut-être, avec le temps, dans certains autres quartiers, mais pas dans celui-ci. Pour occuper tous les logemens vides de Rome, il ne faudrait rien moins que l'armée de 50,000 ouvriers, entrepreneurs, travailleurs et spéculateurs de toute sorte, que la crise a chassés, et que rien ne rappelle encore.

Mais ce ne sont pas seulement des ruines, anciennes ou nouvelles, que l'on rencontre en parcourant les environs de Rome. Dans mes premières promenades, sans m'écarter beaucoup de la ville, deux choses encore m'ont paru dignes d'attention : les fortifications nouvelles, et l'équipage des charretiers qui transportent le vin des châteaux romains.

Les charretiers sont de noblesse, puisque leurs armes ont été dessinées par Raphaël : je veux dire leur voiture et leur *soffietto*.

La voiture est étroite et longue, d'un modèle beaucoup plus fin qu'à Bercy. On peut l'acheter toute faite. Mais le *soffietto* se trouve. Un charretier qui se respecte va dans les bois de la campagne, souvent dans les maquis de l'hôpital San-Spirito, qui sont un peu à tout le monde, — étant le désert même et le plus beau modèle d'abandon qui soit, — et tourne, retourne, bat les buissons, jusqu'à ce qu'il ait rencontré un tronc de bois dur, ayant cinq ou six branches écartées qui partent du même point, et forment comme une niche : un arbre qui fait la main. S'ils ont découvert cette jolie charpente d'une seule pièce, ils la coupent, taillent la base en pointe, et l'enfoncent au côté gauche de leur charrette, en avant de la roue. Puis, ils requièrent un spécialiste, qui tend, en avant des cinq doigts levés, sur des cercles mobiles, une capote d'étoffe blanche, ornée de festons de laine bleus,

rouges, jaunes, verts, suivant les goûts, et de pompons, et de franges multicolores. Voilà le conducteur à l'abri du vent et de la rosée dangereuse des matins. Mais que l'équipage soit complet ainsi, oh! non, il s'en faut encore de deux grands points. Que serait un charretier romain, je vous le demande, sans ses vingt-quatre sonnettes, choisies une à une, combinées pour donner des quartes et des tierces savantes, et pendues en demi-cercle autour du *soffietto?* Pourrait-il dormir? Serait-ce une joie d'aller sur les routes sans musique? Le peuple romain reconnaîtrait-il son serviteur et son ami, lui que des siècles ont habitué à ne point séparer la profession d'avec sa sonnaille? Il en faut donc vingt-quatre: pas une de moins. Et la dernière difficulté sera alors de suspendre, sous la barre des essieux, un tonnelet vide, le *bigoncio*, dont les vibrations seront d'accord avec la musique d'en haut. Le tonnelet sert dans le cas où l'un des barils, couchés en file sur la voiture, viendrait à couler en chemin. Mais presque toujours il se balance inutile, heurté, ronflant, faisant sa partie de basse. Il importe de ne pas le prendre au hasard, et ces artistes de charretiers savent ce qu'il en coûte pour avoir un tonnelet *ben accordato*.

De la poésie pure, vous le voyez. Comment s'est-il trouvé un édile pour la persécuter! Cependant rien n'est plus vrai. Les charretiers ont eu un ennemi, ou plutôt leurs sonnettes. On finirait peut-être par le découvrir, en cherchant bien, dans les listes du sénat. Cet homme irrespectueux des usages était, il y a quelques années, assesseur de police. Habitait-il une rue sur le passage des porteurs de vin? Il défendit absolument les *campanelle*, sous prétexte qu'elles faisaient du bruit. Vous pensez l'émoi de la corporation. Autant valait la tuer. Elle se réunit. Elle mobilisa toutes ses relations. Quelques hommes courageux et haut placés prirent la défense du *soffietto* contre l'édit, et portèrent la question devant le conseil municipal de Rome. D'abord le cruel assesseur ne voulut rien entendre. Puis, sur le conseil de gens avisés, il accorda dix-huit sonnettes.

C'était bien peu. C'était trop peu. Aussi les charretiers, diplomates à leur manière, à la façon romaine, qui est faite de patience et du sentiment de la fragilité des choses, accrochent-ils, de temps à autre, une sonnette illégale. On en a dix-neuf; on en a vingt. Ne le dites pas, je vous en prie, à vos amis d'Italie, mais je crois bien, une fois, en avoir compté vingt-quatre.

Les fortifications m'ont inspiré un intérêt d'un autre ordre, et des plus respectueux. Je me suis toujours tenu à distance, n'ayant aucune compétence, ni aucun désir de m'en voir attribuer une par le gouvernement italien. Je ne sais donc que ce qu'un profane peut entendre et peut voir.

Or, il suffit de sortir des rues de Rome pour se rendre compte que cette place constitue, dès aujourd'hui, un camp retranché. Le plan avait été conçu dès les premières années de l'entrée des Italiens à Rome. Mais les travaux n'ont commencé qu'en 1877.

Ces travaux sont de deux sortes : un mur d'enceinte à l'ouest, et une ceinture complète de forts et de batteries avancés, distans, en moyenne, de 4 à 6 kilomètres de la place Colonna. La simple inspection d'une carte explique ce système de défense. Rome se trouve, en effet, plus exposée du côté de la mer, non-seulement parce qu'un débarquement pourrait jeter une armée sur cette rive du Tibre, mais aussi en raison de la nature du sol, qui est tourmenté, boisé, difficile à battre sur une grande étendue. Les six forts placés là, sur la rive droite du Tibre (*Trionfale*, *Casal Braschi*, *Boccea*, *Aurelia antica*, *Bravetta*, *Portuense*), sont donc soutenus, en arrière, par un retranchement encore inachevé, qui commence au nord, près du Monte-Mario, enveloppe, à petite distance, le Vatican et le Transtévère, et doit rejoindre le Tibre à sa sortie de la ville. On peut avoir une idée de cet ouvrage en allant se promener sur le Monte-Mario. J'ai admiré, pour ma part, la profondeur du fossé et la belle pierre travertine dont les deux parois sont faites.

Sur la rive gauche, au contraire, le sol découvert et plus égal laisse toute leur action aux feux croisés de l'artillerie. Les Italiens, c'est-à-dire le génie, aidé, le plus souvent, par des équipes de forçats, y ont élevé huit forts, à deux kilomètres environ l'un de l'autre, et trois batteries supplémentaires, l'une au nord-est, sur la voie Nomentane, deux au sud-est, battant la via Appia et la via Tuscolana. Tout cela, paraît-il, est du dernier bon goût militaire : casemates partout, de quoi abriter deux bataillons sur chaque point, télégraphe, téléphone, puits, dépôts de vivres. Quand les chemins de communication auront tous été construits, — ce qui ne tardera pas sans doute, — Rome aura un système de fortifications complet et redoutable.

Ce sont donc ces promenades aux quartiers nouveaux, puis dans les faubourgs, puis hors les murs, à la suite des charretiers romains, qui m'ont conduit à aimer de plus en plus la campagne romaine, à étudier la question de l'*Agro*, et à me passionner pour elle.

Car il existe une question de l'*Agro*, une des plus anciennes à la fois et des plus actuelles qui puissent préoccuper un Romain et intéresser un étranger.

Je dois dire d'abord ce que c'est que l'*Agro romano*. Je ne le savais pas bien, et peut-être quelques personnes sont-elles encore mal renseignées, comme je l'étais moi-même, sur ce point de géographie. Dans l'acception la moins large et la plus exacte du

mot, c'est le vaste haut plateau, élevé de 30 ou 40 mètres en moyenne au-dessus du niveau de la mer, qui enveloppe la ville et décrit autour d'elle une sorte de triangle. Le plus long côté, 90 kilomètres, s'étend sur la Méditerranée, de Santa-Severa, au nord, à Astura, près de Porto d'Anzio. Le second côté va de Santa-Severa jusqu'au pied des Apennins d'où descend l'Aniene. Le troisième rejoint la mer, laissant à gauche les montagnes d'Albano. Ainsi dessiné, ce territoire correspond à peu près à celui de la commune de Rome, la plus grande de toute l'Italie, qui comprend 212,000 hectares. La ville éternelle est posée au milieu de cette immense étendue presque déserte, sans la moindre cité rivale, « seule comme le lion, » disent les Italiens (1).

Rien n'est plus hasardeux qu'une statistique de l'*Agro*. Hommes et bêtes y sont migrateurs. Cependant les comices agricoles assurent que l'*Agro* nourrit environ 6,000 bœufs et taureaux, 18,000 vaches, 7,000 chevaux et jumens, 12,000 chèvres et 320,000 brebis. Le gros bétail ne quitte pas la campagne, mais les brebis descendent en automne, des hauts pâturages de montagnes, et y remontent quand arrive l'été. Elles constituent la principale richesse des domaines, et forment, le plus généralement, des troupeaux de plusieurs milliers de têtes. Leur fromage frais, la *ricotta*, fait les délices des Romains ; leur fromage dur, *formaggio pecorino*, rappelle la patrie absente aux matelots des deux marines.

Le personnel chargé de la conduite et du soin de ces bandes d'animaux n'est pas considérable. Mais il est fort intéressant, à cause de ses mœurs et de sa hiérarchie traditionnelle. Vous avez peut-être rencontré, dans les quartiers extrêmes de Rome, ou même de bonne heure, traversant le Corso, un cavalier vigoureux, brun, coiffé d'un grand chapeau mou, les épaules couvertes d'un manteau noir à doublure verte, très ample, qui tombe jusqu'au milieu des bottes, et tenant à la main une lance de bois ferré. C'est le *buttero* de la campagne, le gardeur de chevaux ou de vaches, l'errant qui passe sa vie à poursuivre ses bêtes égarées, les fait changer de pâturages, et travaille leur lait. Il est aussi bon cavalier que les hommes de Buffalo-Bill, avec lesquels il a lutté à Rome, dans un tournoi mémorable, si bien que le « colonel » lui-même, admirant ses rivaux, prononça leur éloge en ces termes : « Moins de légèreté, autant de solidité, intrépidité égale, bonne connaissance de leur métier avec des intermittences de *bordées* terribles :

(1) Voyez *Monografia della città di Roma et della campagna romana*, publiée par le ministère de l'agriculture, vol. 1. Étude sur les conditions topographiques et physiques de Rome et de sa campagne.

vos *butteri* de la campagne romaine sont des *cow-boys*. » Tous les chefs ont plusieurs chevaux à leur disposition. Ils portent des titres qui existaient déjà sans doute quand ceux de comte et de baron n'existaient pas. Le chef de la vacherie s'appelle le *massaro ;* celui de la bergerie, le *vergaro*. Ils ont sous leurs ordres un nombre d'hommes qui varie assez peu, au moins dans les grandes exploitations. Ainsi, pour le service d'une *masseria* de 4,000 brebis, on compte qu'il faut de 26 à 30 personnes. Le *minorente*, chef des buffles, et le sous-chef, le *vece*, ont également une vingtaine d'employés au-dessous d'eux...

Les buffles! ç'a été longtemps un de mes rêves de les voir de près, non pas du chemin de fer, ou lorsqu'ils passent enjugués, hébétés, dans une rue de Rome, tirant un fardeau trop lourd pour des bœufs, mais en liberté, dans les pacages de l'*Agro*. Je l'ai réalisé, et je dirai comment. Mais cela devient difficile. Ils ont beaucoup diminué dans la campagne romaine. Elle en possédait 5,000 ou 6,000, il y a vingt ans. Sont ils beaucoup plus de 2,000 aujourd'hui? On dit que non. Et cependant ces étranges animaux rendent des services qu'on ne saurait demander à des espèces voisines. Je ne parle pas seulement du fromage blanc que donnent les bufflesses, *uova di bufale,* qui se vend merveilleusement, ni du transport des pierres, — ce sont des buffles qui ont apporté à Rome les assises colossales du monument à la mémoire de Victor-Emmanuel, — mais d'une autre spécialité, qui les rend très utiles dans les pays de marais. Ils descendent dans les fossés bourbeux des Marais-Pontins et autres étangs de la côte, broutant les herbes palustres que la lenteur du courant a laissé foisonner, et puis, parfois, quand tout le troupeau est enfermé entre les bords étroits du fossé, les gardiens à cheval montent sur les berges, piquent les derniers, affolent les autres, pourchassent la bande effarée et galopante jusqu'à la mer prochaine, et arrachent ainsi le reste des plantes parasites.

Il ne faut pas croire, d'ailleurs, comme on le fait trop souvent, que la campagne romaine soit entièrement livrée à l'industrie pastorale. Elle est partout plus ou moins cultivée. Dans chacune de ces *tenute,* dont un grand nombre comptent de 500 à 2,000 hectares (1), une partie, la plus petite, reconnue susceptible de culture, reçoit la semence du blé ou de l'avoine. On ne la fume pas. A côté des maquis, des marais, des pâturages permanens, il y a des pâturages soumis à la *rotazione agraria*. Tantôt ils sont labourés tous les quatre ans, donnent une récolte, et redeviennent

(1) D'après l'étude extrêmement curieuse et savante que vient de publier M. Valenti dans le *Giornale degli Economisti* des mois de février et de mars 1893, la campagne compterait 388 fermes, appartenant à 200 propriétaires seulement. 312 *tenute* sont au-dessus de 100 hectares. La plus considérable en a 7,400.

jachères ; tantôt on épuise jusqu'au bout leur force productrice, on les sème deux fois, trois fois, quatre fois de suite, pour les laisser reposer pendant un temps égal. De toute manière, la nature reprend ses droits. L'herbe repousse, et la poésie sauvage avec elle. Nulle part autant que là vous ne trouverez, au printemps, l'asphodèle, le narcisse, la centaurée, des chardons d'une infinie variété, ou, dans les endroits bas, les orchis, les renoncules, les joncs à fleurs et l'iris jaune.

A côté des bergers, il faut donc les laboureurs, les semeurs, les moissonneurs de blé. L'*Agro* ne les possède pas, n'ayant pas de villages. Il les appelle du dehors, aux époques voulues. Ceux-ci arrivent par bandes, des montagnes de la Sabine, des Abruzzes, des Romagnes, sous la conduite d'un chef, le *caporale*, qui les a engagés, et a traité, de son côté, avec le fermier du domaine seigneurial. Ils viennent pour labourer et émietter la terre, pour la semer, ils sont payés un franc ou 1 fr. 50 par jour et non nourris, logés comme on peut, souvent très mal, et, après un mois, ils repartent. Une autre troupe de ces travailleurs vagabonds se charge de la moisson, en juin. Mais c'est l'été, la saison mortelle. Il importe de couper vite et de mettre à l'abri la récolte de plusieurs centaines d'hectares, surtout de ne pas vivre trop longtemps en contact avec la terre surchauffée. Les hommes se divisent en *gavette* de trois moissonneurs et un lieur de gerbes. Ils moissonnent pendant onze jours, pas un de plus. Si la besogne n'est pas achevée, d'autres *gavette* la finissent. Ils reçoivent 25 francs pour eux quatre et pour toute la durée de l'engagement, mais, en outre, un kilogramme de pain par jour, un litre de vin, du fromage et des entrailles de porc ou autre viande. Après le onzième jour, tout le monde s'enfuit, et, à moins que de nouveaux arrivans ne prolongent d'une ou deux semaines la vie intense de ce coin de l'*Agro*, la *tenuta* demeure presque déserte. Les brebis et leurs gardiens sont partis pour les hauts pâturages de la Sabine. Il ne reste que les gardiens du gros bétail, en nombre infime, tous robustes, qu'une longue sélection a plus ou moins protégés contre le climat. Et la campagne brûlée, torride, bourdonnante du vol d'innombrables insectes qui s'acharnent contre les troupeaux, reste vide et désolée jusqu'à la fin d'août, protégée contre le retour des hommes par sa terrible et très ancienne maîtresse et reine : la fièvre.

On a écrit bien des volumes, en Italie, sur cette question de la malaria. Elle est l'objet d'études incessantes de la part des célébrités médicales, et de discussions sans cesse renaissantes. Elle offre mille points de controverse. Elle se pose, non-seulement pour le territoire de Rome, mais pour un grand nombre de localités

italiennes, dont quelques-unes sont fameuses. D'après la carte de la malaria en Italie, publiée par le bureau central du sénat, 6 provinces seulement sur 69 sont complètement indemnes du fléau, ou, si l'on veut une indication plus détaillée et plus exacte, 2,677 communes sur un total de 8,257 (1).

En ce qui concerne Rome, l'insalubrité de l'air, aux époques de grande chaleur, a été certainement exagérée. Même dans les mois de juillet, août et septembre, le nombre des victimes de la fièvre pernicieuse, parmi les habitans de Rome, est très faible. Il ne s'élève, et ne donne naissance au préjugé populaire, que lorsqu'on y fait entrer les malades qui ont pris ailleurs le germe du mal, et sont venus se faire soigner à l'hôpital San-Spirito. On l'a établi, et on a bien fait (2). Malheureusement la réputation de l'*Agro* n'est pas de même imméritée. La campagne autour de Rome n'est pas sans doute également malsaine. La fièvre y sévit avec une intensité qui varie très sensiblement selon les années et selon les lieux. Les parties basses qui avoisinent la mer, presque toujours coupées de marais, sont les plus dangereuses. La mer même, sur le bord, offre un péril égal, et l'on a constaté qu'un homme qui s'endort dans un bateau à l'ancre, à un kilomètre des côtes, a les plus grandes chances d'être saisi, au réveil, d'un accès de malaria. Mais l'intérieur des terres, jusqu'aux montagnes de la Sabine, est tout entier plus ou moins menacé, et les dernières statistiques publiées donnent cette moyenne alarmante : rive droite du Tibre, pour 100 habitans, 23 cas annuels de malaria ; rive gauche, 33 pour 100 (3). C'est là, non pas le seul, mais l'un des plus grands obstacles à la culture, la cause de la dépopulation de l'*Agro*, le perpétuel souci des gouvernemens qui se sont succédé à Rome.

Depuis combien de temps en est-il ainsi? J'ai posé la question à plusieurs personnes compétentes, et j'ai été charmé de l'érudition latine de chacune d'elles. En pleine ville ou dans une course à travers champs, sans livre et sans notes, elles citaient de mémoire des auteurs variés. Seulement, elles ne s'entendaient pas : « Monsieur, me disait l'une, — avec une vivacité de débit que provoque toujours, chez les Romains, cette question grave de la *malaria*, — l'*Agro* n'était pas autrefois tel que vous le voyez. D'innombrables maisons de plaisance le couvraient, et les ruines en subsistent. Elle était donc habitée. Elle était saine. Les écrivains nous en don-

(1) Voyez l'intéressant travail d'un jeune professeur italien, M. Nitti, *la Législation sociale en Italie* (*Revue d'économie politique*, 1892).

(2) Voyez *Monografia della città di Roma e della campagna romana*. Article de M. Guido Baccelli, vol. 1, *la Malaria di Roma*.

(3) *Relazione monografica della zona soggetta alla legge sulla bonificazione agraria*. Roma, tip. nazionale di Bertera, 1892.

nent cent preuves. Cicéron, monsieur, *in Verrem*, proclame l'admirable fertilité de Tusculum, des collines d'Albano, de Civita-Lavinia. Strabon, dans sa *Géographie*; Pline le naturaliste, dans son *Histoire naturelle*, vantent les fruits de Tibur. Tite-Live est prodigue d'éloges pour les terres situées le long du Tibre. Il n'y a pas jusqu'aux territoires de Corneto et de Castro qui n'aient leurs bonnes pages dans les livres anciens. Vous voyez! ce sont les barbares, les *nazioni boreali*, qui sont cause de tout. »

Le lendemain, je rencontrais un grand fermier de la campagne romaine, humaniste, lui aussi, qui répondait : « Les barbares? Sans doute, ils ont détruit. Mais ils n'ont détruit que ce qui existait. Or les ruines qui nous restent, en petit nombre, sont des ruines de palais avec pavés de mosaïque et peintures murales. Où sont celles des maisons de paysans, de villages? Nulle part. La campagne n'a jamais été colonisée comme le reste de l'Italie. On y venait au printemps, pour trois mois. Les patriciens et les affranchis n'y passaient pas l'été, croyez-moi, ni eux, ni personne autre que les esclaves. La fièvre y régnait. Ce n'est pas douteux. Combien trouve-t-on d'inscriptions votives à la *déesse de la fièvre*, à la *fièvre sainte*, à la *grande fièvre* (*febri divæ*, *febri sanctæ*, *febri magnæ*) ? Et combien de fois les Romains ne font-ils pas allusion à ces pestes qui désolaient l'*Agro?* Les pestes n'étaient autre chose que la malaria, subitement aggravée par la chaleur de certains étés. Rien n'a donc changé, monsieur. Les traditions sont constantes, et le prouvent! »

On devine que le premier était partisan des réformes agraires, et que le second ne l'était pas. Leurs citations anciennes servaient des intérêts prochains. Et je revins vite au présent, comme ils faisaient eux-mêmes, au fond de leur pensée.

Il ne suffit pas, en effet, de soigner les malades atteints de malaria. La médecine s'en occupe. Elle expérimente une foule de remèdes. En dehors de la quinine, le plus efficace de tous, accepté avec répugnance cependant et combattu en certaines régions par le préjugé populaire, elle essaie l'emploi de l'arsenic, conseille une nourriture fortifiante, suivant le dicton un peu ironique de la Toscane : *La cura della malaria sta nella pentola*, et recommande même d'anciennes médications de bonne femme, auxquelles elle reconnaît une efficacité remarquable, celle-ci, par exemple, dont la recette a une saveur profonde. Prenez un citron frais, coupez-le en tranches minces, en conservant l'écorce, et mettez-le à bouillir avec trois verres d'eau, dans une marmite de terre, mais une marmite qui n'ait jamais servi à aucun autre usage. Quand le liquide sera réduit des deux tiers, passez-le à travers un linge, pressez le résidu, et laissez refroidir une nuit entière. La science n'explique

pas comment la liqueur a besoin d'une nuit complète de repos pour devenir souverainement active. Mais elle le constate après les générations d'ignorans qui lui ont livré le secret. Les fièvres les plus rebelles sont souvent vaincues par ce consommé de citron, dont, à défaut de l'autre, les plus pauvres ne manqueront jamais en pays italien (1).

Mais le vrai remède serait l'assainissement de l'*Agro*. Bien qu'on discute encore sur le principe de la *malaria* et sur la manière dont elle se propage, il paraît hors de doute qu'elle est produite par l'humidité du sol et qu'elle se développe dès que la température dépasse 20 degrés. Or toute la campagne romaine est humide. Les sources y abondent. L'ingénieur Canevari en a compté dix mille. La plupart sont sans écoulement, et, pas plus que l'eau de pluie, ne peuvent être absorbées par la terre. Car, au-dessous de l'humus, plus ou moins profond, l'*Agro* est pavé d'une couche de lave ancienne, résistante aux infiltrations. Voilà autant de marais, souvent invisibles, auxquels viennent s'ajouter les grands marais d'Ostie et de Maccarese, de plusieurs milliers d'hectares, dont le vent de mer emporte les exhalaisons jusqu'au pied des montagnes (2).

Assainir l'*Agro* ! Ce n'est pas d'hier qu'on demande le dessèchement des marais, le drainage des terres basses, la colonisation de l'immense plateau, la culture intensive du sol, qui devient moins dangereux à remuer, dit-on, quand il est labouré tous les ans, la plantation de grands arbres qui boivent l'eau par leurs racines et laissent passer le vent sous leurs branches, l'ormeau, le pin, le laurier, l'eucalyptus. Depuis des siècles, l'idéal n'a pas changé. Et il semble que tous les moyens aient été employés, les uns après les autres, avec un égal insuccès. Les Romains, les papes, les Français pendant la conquête, le gouvernement italien depuis sa prise de possession de Rome, ont essayé de lutter contre le fléau. On ne connaît pas moins de soixante-dix-neuf dispositions législatives sur cette question, antérieures aux lois de 1878 et de 1883 aujourd'hui appliquées.

Plusieurs sont curieuses. Une première chose à noter, c'est que les papes ont aperçu et déclaré de très bonne heure que le système des *latifundia*, le peu de division du sol, était un des grands obstacles aux améliorations, et qu'ils ont cependant refusé toujours, malgré les plaintes de leurs sujets, malgré l'égoïsme et l'inertie

(1) Voyez *Annali di agricoltura*, 1884, deuxième rapport *Sulla preservazione dell' uomo nei paesi di malaria*, par le professeur Tommasi Crudeli.

(2) D'autres théories, très différentes, ont été émises, notamment par M. Tommasi Crudeli. J'accepte, sans avoir aucune compétence pour l'approuver ou la contredire, l'explication qui avait guidé les auteurs des lois de 1878 et de 1883.

des barons, de toucher au principe de propriété et de faire une loi agraire. Comme l'a dit l'un d'eux, une loi de partage « ne serait pas seulement violente, mais très injuste et plus préjudiciable que la tolérance même de possessions trop étendues et groupées en trop peu de mains (1). » Ils ne peuvent donc user que de moyens indirects. Sixte IV, renouvelant des prescriptions plus anciennes, permet à tous et à chacun d'ensemencer un tiers des terres incultes, quel qu'en soit le tenancier, monastère, chapitre, noble, personne privée ou publique, à la seule condition de l'avertir et de lui payer une redevance. La campagne reprend vie pour quelques années. De grandes étendues se couvrent de moissons. Mais à peine le pontife disparu, les propriétaires tentent de s'affranchir de cette sorte d'expropriation temporaire. Ils défendent le transport des grains récoltés sur leur domaine, et les rachètent à vil prix. Jules II les menace d'excommunication. Clément VIII maintient les édits en vigueur, et fixe la quotité des fermages dus par les occupans. Pie VI, qui a desséché une moitié des Marais-Pontins, entreprend un nouveau cadastre de l'*Agro*. Pie VII, changeant de méthode, frappe d'un impôt spécial toutes les terres cultivables situées dans le rayon d'un mille de Rome et qui seraient laissées en jachères, et donne une prime à tout propriétaire qui, dans la même zone, aura planté son terrain ou l'aura destiné à la culture régulière (2). Ni ces deux procédés, ni tant d'autres efforts n'ayant amené une transformation durable, Pie IX essaie au moins d'encourager les tenanciers à reboiser la campagne. Il ouvre un crédit de 10,000 écus à son ministre de l'agriculture. Tout propriétaire ou fermier recevra, pour cent pins nouvellement plantés, 20 écus; pour cent oliviers, citronniers ou orangers, 15 écus; pour cent ormeaux ou châtaigniers, 10 écus. Plus d'un million d'arbres sont plantés en vertu de cette loi. Mais qu'est-ce qu'un million d'arbres dans la campagne prodigieuse de Rome? Le même pape prend une autre initiative, celle-là d'une vraie hardiesse et d'un haut intérêt. Il veut affranchir l'*Agro* des servitudes intolérables qui le grèvent. Une foule de droits, dont l'origine est le plus souvent impossible à établir, droits de passage, d'abreuvoir, de glanage, de pacage dans les prés et dans les bois, restreignent, en effet, au profit de la communauté des habitans, le droit du propriétaire, et s'opposent à tout progrès. On peut lire, par exemple, dans de très savans rapports adressés à une congrégation de cardinaux (3), que les trois cinquièmes du ter-

(1) *Motu proprio* de Pie VII.

(2) Voyez *Papes et paysans*, par M. G. Ardant; Paris, Gaume, 1891.

(3) *I Papi e l'agricoltura nei domini della S. Sede*, par M. Milella; Roma, Pallotta, 1880. Les *Riflessioni sull' agro romano*, qui terminent le volume, sont une remarquable dissertation, écrite avec beaucoup de compétence et d'esprit romain.

ritoire de Nepi sont soumis à la servitude du pâturage; qu'à Viterbe, sur 20,000 *rubbia* de terre, 12,000 sont grevés de la même charge. Les communes sont *maîtresses de l'herbe*. Elles font trois parts de ces immenses pâturages, dont la propriété nominale appartient cependant à des particuliers : l'une est laissée aux bœufs de labour; la seconde produira du foin qui sera vendu aux enchères, au profit de la commune; la troisième est abandonnée à qui voudra y jeter ses troupeaux, moyennant une indemnité, toujours pour la commune. Le malheureux possesseur du sol en est réduit à recueillir seulement le produit des parcelles labourées, qu'il ne peut même pas multiplier, pour ne pas nuire à la communauté. Aussi, des décisions pontificales, spéciales à certaines communes et bientôt changées en loi générale, permettent-elles de racheter, soit en argent, soit en nature, les servitudes de pacage. Le territoire de l'*Agro* a été presque entièrement libéré, en conséquence de cette loi.

Le gouvernement italien s'empare de Rome. A peine y est-il entré, qu'il est obligé de s'occuper de la même question. L'opinion publique l'y pousse. Plusieurs de ses partisans ont affirmé, dit, écrit, — injustement, je crois, — que les papes n'avaient presque rien fait pour la campagne romaine. On attend du régime nouveau une solution que l'ancien n'a pas donnée. Une commission est nommée, dès 1870, pour préparer une loi d'ensemble sur l'amélioration de l'*Agro romano*. Autour d'elle, une foule d'intérêts et de passions s'agitent. Chacun lui propose sa panacée. Les opinions les plus extraordinaires se font jour, celle, par exemple, de décréter la création de quatre grands villages de 1,000 habitans, celle de faire cultiver la campagne romaine par des hommes de couleur. Elle continue, sans se troubler, son enquête, sous la direction d'un homme de haute valeur, l'ancien syndic de Florence, M. Ubaldino Peruzzi, et les conclusions de ses longs travaux, discutées et modifiées par les chambres, deviennent enfin les deux lois du 11 décembre 1878 et du 8 juillet 1883.

La première de ces lois était relative au *bonificamento idraulico*. Elle prescrivait d'abord, et mettait à la charge de l'État, les grands travaux de dessèchement des marais d'Ostie et de Maccarese, de l'île sacrée, de la vallée de l'Almone, du lac des Tartares. Puis elle confiait à quatre-vingt-neuf syndicats obligatoires de propriétaires, — *consorzi*, — le soin de creuser des canaux, de les relier entre eux, d'entourer les cultures de fossés, et d'assurer l'écoulement de toutes les eaux stagnantes. A-t-elle été observée? a-t-elle produit d'heureux effets? On peut répondre affirmativement. Les travaux, concédés par l'État à des compagnies, ont été partout entrepris. S'ils ne sont pas tous achevés, par exemple ceux d'Ostie

et de Maccarese, s'ils ont dévoré plus des 4 millions jugés suffisans et votés au début, ce sont là des surprises très communes quand on s'attaque à la terre et à l'eau. Les propriétaires, de leur côté, ont exécuté, au moins en grande partie, les travaux de la première catégorie, c'est-à-dire de canalisation, qui leur étaient imposés. Il leur reste à diviser et à drainer leurs champs, à combler, à niveler un nombre immense de mares et de petits marécages. Mais il est facile de prévoir qu'ils en viendront à bout dans un court délai, si l'administration se montre tenace.

Peut-on dire la même chose de la loi du 8 juillet 1883, plus importante encore, et qui ne tendait à rien moins qu'à transformer la culture et l'aspect de l'*Agro?* L'ambition était grande. Dans les six mois, les propriétaires de tous les domaines situés dans un rayon de 10 kilomètres, à compter de la borne milliaire du Forum, — d'où le nom populaire de *loi des 10 kilomètres*, — devaient soumettre à une commission spéciale les améliorations qu'ils se proposaient de faire, déclarer la quantité de terrain qui serait désormais régulièrement cultivée, celle qu'ils planteraient en bois et en vignes, les routes et les fossés en projet, le plan des maisons, des granges ou des étables à construire.

Faute d'entente, ou faute d'exécution des travaux convenus, les terres seraient expropriées par l'État, moyennant une indemnité préalable, vendues aux enchères par fractions, et les nouveaux acquéreurs s'obligeraient à remplir les engagemens qu'avaient négligés les anciens.

L'émoi causé par la promulgation de la loi fut considérable. Les dispositions sévères que je viens de résumer n'intéressaient pas moins de cent dix-huit domaines, d'une contenance de plus de 20,000 hectares. Leur application devait entraîner une dépense de plus de 3 millions, à la charge des possesseurs du sol, soit en moyenne, d'après les calculs de la commission, 144 francs de frais par hectare, sur la rive droite du Tibre et 201 francs sur la rive gauche. Encore prétendait-on ces évaluations beaucoup trop faibles.

L'accueil ne pouvait être empressé. Il ne le fut pas. Au bout de six mois, deux propriétaires avaient refusé catégoriquement de s'entendre avec la commission ; vingt-cinq avaient accepté ses propositions; la majorité n'avait rien répondu, ce qui est extrêmement italien. Mais l'administration aussi était italienne : elle prit son temps, elle en donna aux autres, elle n'alla pas brutalement jusqu'à épuiser ses droits, et une longue lutte s'établit entre elle qui voulait réformer, et les intéressés qui cherchaient, par tous les moyens, à maintenir l'ancien état de choses.

J'arrive tout de suite à la situation présente. Depuis 1883, qu'a-

t-on obtenu? Le voici : à la fin de 1891, un seul propriétaire se trouvait parfaitement en règle avec la loi de la *bonifica*, le cavalier Bertone, un Piémontais, qui a acheté les *Capannelle*, domaine de 100 hectares, presque entièrement situé en dehors de la zone des 10 kilomètres, et y a fait exécuter quand même de grands travaux. Viennent ensuite dix *tenute*, représentant 1,800 hectares, et qui sont reconnues *à peu près en règle : Caffarella* et *Capo di Bove* au prince Torlonia ; *Tor di Quinto*, au prince Borghèse ; *Tor Sapienza* au prince Lancelotti ; *Tre Fontane* aux pères trappistes ; *Tor Marancio* au comte de Mérode ; *Quadrato* à l'œuvre pie Pichi Lunati ; *Ponte di Nona* au cavalier Bertone ; *Marranella* à M. Joseph Anconi ; *Valca* et *Valchetta* aux frères Piacentini ; *Torre nuova* au prince don Paul Borghèse.

Dans seize autres domaines, l'administration relevait des améliorations partielles, qui devenaient insignifiantes dans vingt domaines classés à la suite. Enfin, soixante-sept domaines, d'une superficie de 11,000 hectares, n'avaient pas encore senti le moindre effet de la loi de 1883 (1). Et rien ne semble avoir changé depuis ces documens, publiés l'an dernier. Je me suis informé : on m'a seulement assuré que l'un des acquéreurs d'une des deux seules terres expropriées en vertu de la loi avait renoncé à son acquisition et restitué le domaine à l'État, son vendeur, ne pouvant, disait-il, exécuter le programme des trop coûteuses améliorations imposées par le cahier des charges.

Enfin, l'une des idées souvent émises par les promoteurs des réformes était que l'usage des belles eaux de montagne, amenées à Rome par les aqueducs, pourrait être de grande importance et raréfier les cas de malaria dans les fermes de la campagne. On a fait de très méritoires efforts en ce sens. La commune a mis à la disposition des propriétaires de la rive gauche du Tibre 2,000 mètres cubes d'acqua Marcia. On a établi 35 kilomètres de conduites d'eau, onze centres de distribution, près de Sainte-Agnès, à *Tor di Schiavi* sur la voie Prenestine, à l'*osteria dei Spiriti*, sur la nouvelle voie Appienne, à *Capo di Bove*, etc. L'expérience a, de plus, démontré que partout où l'acqua Marcia remplaçait les eaux de puits, les chances d'immunité augmentaient. Cependant, sur 2,000 mètres cubes offerts aux intéressés, 300 seulement ont été vendus par la commune.

Les résultats ne sont donc pas nuls, comme certains l'ont prétendu, mais ils sont encore médiocres. Les lois sur la *bonifica* de la campagne romaine n'ont pas opéré la transformation rapide qu'on attendait d'elles. A qui la faute? aux propriétaires? aux fer-

(1) *Agro romano, Relazione monografica*, etc.

miers? à la loi elle-même qui serait mal faite? Faut-il corriger celle-ci? Suffit-il de prolonger l'expérience, et ne jugeons-nous pas trop hâtivement, dix ans après qu'elles ont été promulguées, une série de mesures destinées à changer des choses presque immuables : des traditions rurales et des préjugés populaires?

J'ai posé ces questions à de nombreuses personnes, et j'ai obtenu des réponses très nettes et contradictoires. En cherchant à les grouper, il m'a semblé qu'on pouvait les ramener à trois, celle du *mercante di campagna*, celle du grand propriétaire, et l'autre, la plus difficile à définir, l'opinion de quelques possesseurs du sol et de beaucoup d'hommes politiques, de plusieurs socialistes qui donnent à leur pensée une couleur révolutionnaire et d'une foule d'intéressés pacifiques, d'humble condition, qui voient de près les choses de la campagne romaine, et se rendent parfaitement compte des progrès à réaliser, sans avoir le loisir ou l'instruction suffisante pour en étudier les moyens. Voici donc les trois discours types que j'ai entendus, au moins dix fois chacun :

Le *mercante di campagna*. « La loi de 1883 est une loi absurde, monsieur. Qui nous l'a imposée? Des Toscans, des Lombards, des Piémontais, des Méridionaux, des gens sans compétence, habitués à voir un certain système de culture, et qui trouvaient tout simple de le décréter applicable à la campagne romaine. Leur culture intensive ressemble à un vaccin : tout le monde doit la subir. Malheureusement, ils ne savaient pas le premier mot des conditions spéciales qui nous sont faites par le climat et par la nature du sol. Ils nous demandent de planter de la vigne? Mais la vigne exige des soins assidus. La campagne est inhabitable pendant trois mois, et le plus clair de notre expérience, c'est que le raisin sèche, et que la vigne périt. Ils exigent encore le défrichement des prairies naturelles, que nous devons remplacer par du blé, de l'avoine. Qu'arrive-t-il? C'est que, très souvent, la couche de terre n'a qu'une épaisseur à peine suffisante pour l'herbe : si vous la défoncez, la moindre pluie l'entraînera, le rocher affleurera, et vous n'aurez pas de blé, mais vous n'aurez plus de prairie, ni aucun moyen d'en avoir jamais. Croyez-moi, monsieur, faites ce que ne font pas ceux qui parlent tant de la campagne romaine : allez la voir. Vous constaterez qu'elle n'est nullement ce désert affreux qu'on prétend, qu'elle est cultivée, non comme la Toscane ou la Lombardie, sans doute, mais aussi bien qu'elle peut l'être. Il y avait quelque chose à faire pour l'écoulement des eaux. On l'a fait. Tout ce qu'on essaiera au-delà n'est ni sensé, ni utile. »

Le *grand propriétaire*. « Très facile de prêcher la réforme de l'*Agro*, monsieur, quand on n'y possède rien. Les opinions sur l'agriculture, à Rome, font partie des credos politiques. Tout bon

radical, tout politicien qui n'a pas un pied d'olivier hors des murs, qui ne va jamais dans la campagne, et ne la connaît que pour l'avoir traversée en chemin de fer, est un partisan décidé du *bonificamento*. Pour nous autres, c'est différent : la question est moins simple à résoudre. Nous retirons 5 pour 100 de nos terres, aménagées comme elles le sont aujourd'hui, comme elles n'ont pas cessé de l'être depuis des siècles. On nous demande de remplacer nos prairies, qui se louent fort bien, par des champs de blé. Mais le défrichement est coûteux. Le blé se vend très mal, et il a été constaté en plusieurs points, notamment dans le lit desséché, « bonifié, » du lac Fucino, qu'il épuisait rapidement notre sol. On nous offre donc simplement de perdre de l'argent. Il n'y a pas de quoi se montrer enthousiaste. Qu'on nous dégrève, qu'on nous aide, et nous nous prêterons aux expériences des théoriciens, tout en demeurant sceptiques. Car on a beaucoup exagéré cette insalubrité... »

L'un de ceux qui me tenaient ce discours, dans le salon d'un des grands cercles de Rome, arrivait d'une course dans la campagne. Il s'interrompit pour demander, sans prendre garde au rapprochement : — Garçon, un verre de vermout et de quina... beaucoup de quina.

Le *partisan des réformes*. — « Il faut avoir la franchise d'avouer que les auteurs de la loi de 1883 ont commis des erreurs. Ils n'ont pas tenu compte, par exemple, de ce fait que certains points de la campagne sont incultivables. Leurs dix kilomètres ne signifient rien, et le collège des ingénieurs agronomes a rédigé récemment, et s'occupe de faire discuter une loi nouvelle qui changerait cette zone irrationnelle en un grand éventail ayant Rome pour base, et pour côtés les voies Casilina et Ardeatina. Les imperfections pourront se corriger. Mais ce qui est nécessaire, monsieur, c'est que nous ayons une loi sur la *bonifica* de l'*Agro*, et une loi appliquée. Les Italiens émigrent par véritables armées tous les ans, et nous avons à nos portes un désert capable de nourrir des centaines de mille d'habitans. Est-ce tolérable? Faut-il que l'égoïsme de quelques-uns soit un obstacle perpétuel à l'assainissement de la campagne, à sa mise en culture, à l'agrandissement de Rome, car Rome demeurera une petite ville tant qu'elle restera ainsi enserrée par la fièvre? Et que nous oppose-t-on? Que le blé ruine les terres de l'*Agro*? Je le crois, quand on sème indéfiniment du grain dans une terre qui n'est jamais fumée! Que les propriétaires ne sont pas assez riches pour supporter de pareilles dépenses? qu'ils ne trouvent à emprunter qu'à 8 et 10 pour 100? Je l'admets. Nous voulons précisément la création d'une grande société agricole, qui sera obligée, par ses statuts, de prêter à un

taux raisonnable. Les propriétaires de tout l'*Agro* seront alors mis en demeure d'exécuter les travaux jugés nécessaires par la loi. On leur dira : « Faites, ou cédez-nous la place. Rome ne peut plus souffrir cette campagne indigne d'elle, et qui tue ses enfans. » La société achètera les terres qu'on refusera d'améliorer, les morcellera, prêtera aux cultivateurs qui viendront là, émigrant à l'intérieur au lieu d'aller chercher fortune au loin, et leur permettra d'acquérir lentement, par annuités, la propriété du sol. Vous verrez des villes se bâtir dans les lieux les plus sains, et les hommes y monter le soir, des plaines. Vous ne rencontrerez plus ces étendues désolées, inutiles, ni à côté ces bandes de travailleurs traités comme des bêtes... Allez dans la campagne, monsieur, voyez de vos yeux cette misère des choses et des hommes. Vous comprendrez pourquoi plus de trente mille pétitionnaires ont demandé au parlement de décréter la *bonifica*, vous saisirez mieux la gravité de cette question. Car, je vous le dis, les esprits sont très excités, et les possesseurs de l'*Agro*, entêtés à ne rien entendre, provoqueront à la fin un terrible soulèvement d'opinion. »

Je me rappelle l'ardeur communicative avec laquelle plusieurs me parlaient de la sorte, et ces yeux noirs devenus brillans de passion, et le ton prophétique des derniers mots, toujours menaçans. Gens du peuple, géomètres, employés des *computisterie* princières, députés appartenant à des groupes avancés de la chambre, s'exprimaient avec une vigueur égale. Les partisans du *statu quo* n'étaient pas moins affirmatifs. Je suivis l'unique indication commune de leurs discours : j'allai voir. Et ce furent des jours délicieux que ceux que je passai dans l'*Agro*, à l'est, au nord, à l'ouest de Rome, captivé de plus en plus par cette étrange contrée, et par tous les problèmes qu'elle soulève, et tous les rêves qu'elle éveille.

Je n'ai pas la prétention de l'avoir découverte. Mais je veux dire simplement ce qui peut paraître nouveau à un étranger, ce que j'ai observé, entendu ou cru deviner, dans ces courses multipliées. Et pour cela j'en choisis quatre, à travers des domaines très dissemblables, dans des régions opposées de la campagne.

Au nord de Rome. — Je sors de Rome avec un ami, par la porte du Peuple. La voiture s'engage dans la vieille voie Flaminia. Et tout de suite, autour de nous, la campagne prend cette ampleur de lignes et cet air d'abandon qui la font si belle. Point de détails jolis, pas de coins d'ombre, de cascades, ou même de ces groupes d'arbres aux feuilles fines, joie du pays toscan, mais une succession de vastes espaces bossués, verts, mêlés de plaques de pouzzolane au premier plan, bleuissans dans le lointain, cernés de montagnes dont les neiges ont des teintes changeantes avec les

heures. Le travail de l'homme y laisse à peine une trace. Comme l'épervier qui le parcourt en tous sens, le regard ne s'y pose pas. Il erre, au milieu d'accidens toujours les mêmes, — une colline brusquement entaillée, rongée à sa base par un ruisseau boueux, une ruine au sommet d'un monticule, une enceinte de pieux longue de plusieurs milliers de mètres, enfermant un troupeau; il reste suspendu, étonné de la monotone tristesse de chaque chose et de la grandeur claire de l'ensemble. C'est une impression très nouvelle, que je n'ai ressentie que là. Nous passons le Tibre sur le ponte Milvio. Dans une prairie qui sert de champ de courses, l'ancienne vacherie de Tor di Quinto, un long bâtiment jaune, à toits rouges, est devenue l'école de perfectionnement pour la cavalerie. Je ne vois pas de cavalier. Mais je vois partout, dans le regain vigoureux, des pâquerettes à dessous roses, grandes comme des marguerites de juin. Et cela est si doux en décembre! D'ailleurs, en quelle saison sommes-nous? L'air est chaud, le Tibre jaune se tord parmi l'herbe abondante des rives, et les pins ont des aigrettes d'étincelles, sur ces rochers de gauche qu'on nomme les pierres du Poussin.

Nous arrivons à la hauteur de deux domaines situés sur la limite de la zone de *bonifica* et concédés en emphytéose perpétuelle à mon compagnon M. P... Le premier, Valchetta, appartient au chapitre de Saint-Pierre, le second, Prima Porta, au chapitre de Saint-Laurent. Un homme nous attend à cheval. Il nous précède. Nous quittons la route dans une petite carriole qu'il a amenée, et, tout de suite, l'aspect de la campagne révèle un agriculteur entendu et actif. Le long du chemin, montant entre deux haies d'épines, s'étendent des champs de luzerne qui donnent cinq coupes, de mai à septembre, des prés pleins de haut trèfle, des guérets préparés pour une plantation de betteraves, — culture encore nouvelle dans l'*Agro*, — puis un bois de jeunes pins, d'une belle venue, planté au pied du plateau rocheux où la ferme est posée. La ferme ressemble à beaucoup de celles que nous connaissons en France, mais l'éperon de terre qui la porte partage par le milieu une étroite vallée, et cette vallée est celle où se livra la bataille des trois cents Fabius contre les Véiens. Pendant que je regarde, penché entre deux romarins, ce ruisseau fameux du Cremere, bien menu dans les prés que je domine et qui fuient comme deux routes vertes, le vieux fermier m'a cueilli un bouquet de roses. Il l'attache au tablier de la voiture, et me conduit vers l'étable, — une rareté dans la campagne, — où sont renfermées, pendant la nuit, cinquante vaches de race suisse, dont le lait se vend à Rome. Je lis sur une ardoise, à l'entrée, le produit de la traite de la veille, trois cents litres, et, au-dessus des crèches, dans l'étable parfaitement

aménagée et digne d'une ferme-école, une série de noms expressifs : *Galantina*, — *Invidiosa*, — *Sfacciata*, — *Bellabocca*, — *Monachella*. Les quatre cents autres bêtes laitières, de race romaine, vivent jour et nuit dehors. Elles sont à demi sauvages, et, pour les traire, à onze heures du soir, les gardiens s'en vont à travers la campagne, montés sur une charrette traînée par des bœufs.

Par les prés sans route et très montueux, nous nous dirigeons vers Prima Porta. La terre, partout fumée au moyen du parcage des moutons, est couverte d'une épaisse couche d'herbe. Au sommet des courbes seulement, et le long de certaines pentes rapides, je vois, çà et là, des plaques pelées, où la pierre affleure. « Des essais de culture, me dit M. P... Le sol, que nous avons défoncé, pour obéir à la loi, a été emporté par les pluies. Rien ne poussera plus ici. Vous pouvez juger si la loi est universellement applicable. »

Nous voyageons longtemps, sans rencontrer personne, dans les vallonnemens sans fin des pâturages, que couronnent çà et là des taillis aux formes incertaines et baveuses, comme des coulures de rouille. Et comme nous avons quitté la ville assez tard, le crépuscule s'annonce. Le Tibre lointain luit par endroits, et les champs de blé bleuissent. Un vol d'étourneaux passe, lancé vers un groupe d'arbres connu d'eux seuls et perdu dans l'immensité. Une tristesse plus grande descend avec l'ombre. Nous sommes au bas d'une croupe énorme, d'un vert olive. « La cabane des bergers, » me dit mon compagnon en étendant la main. Au sommet, une grande cabane ronde, au toit conique, s'enlève sur le ciel doré. Des palissades d'osier font une ligne noire à sa base. Nous approchons. Je vois que la couverture de la maison est en branchages et en roseaux, et qu'une croix de bois, avec la lance et l'échelle, pointe tout en haut. L'arrivée de la carriole a fait sortir trois hommes. Ils saluent. Un vieux s'avance, son chapeau pointu à la main : *Buona sera!* et nous introduit dans la demeure dont il est le chef. La hutte que les bergers romains se sont bâtie est spacieuse et commode. Elle doit durer deux ou trois ans, après lesquels le campement sera choisi ailleurs. C'est ici la vraie vie pastorale. D'un côté, les bergers ont leurs couchettes, sur deux rangs, l'un presque au ras du sol, le second à quatre pieds de terre ; de l'autre sont des tables où sèchent les derniers fromages fabriqués, et les chaudrons, les jattes, les instrumens de bois qui servent à la fabrication. Juste au milieu de cette chambre ronde, un trou assez profond, où brûlent les restes d'un fagot. Le vent qui traverse librement, d'une des portes à l'autre, active la flamme, et chasse la fumée. « Je crois que la soirée sera fraîche, Excellence, » dit le chef à mon compagnon, et il regarde en disant

cela, les yeux à demi clos, une étoile bleue qui s'est levée au-dessus des brumes d'horizon. — « Est-ce que les brebis sont rentrées? — Elles sont en route, Excellence. Je les ai entendues qui venaient de l'ouest. — Montre donc à mon ami les chaises que vous faites pendant les veillées d'hiver. » Et deux hommes apportent des sièges de bois rouge dont le dossier, le siège, les barreaux, sont sculptés au couteau, très finement. Les sujets varient peu : des croix, des calices, des ostensoirs à rayons inégaux, et des branches de laurier enveloppant le sujet principal, avec beaucoup de grâce et des courbes tracées de main d'artiste. M. P... m'explique que les vingt-six bergers habitant cette cabane la quittent vers la fin de juin, pour rentrer dans le village, là-bas, perdu dans les neiges de l'Apennin, et où sont les femmes, les enfans, les mères, les fiancées. « Ils se préparent longtemps d'avance à ce voyage, me dit-il, et se préoccupent de bien emporter tout ce qui est nécessaire pour eux et pour leurs bêtes. Aussi, deux ou trois jours avant la date fixée pour le départ de la tribu, ils abandonnent la maison où nous sommes, et vont camper à cent mètres en dehors, afin d'éprouver si rien ne leur manque. Alors ils emmènent leur troupeau, à petites étapes, vers les montagnes. »

Nous sortons. En dix minutes, la terre est devenue presque obscure, tandis que le ciel, lourd et tremblant de brume à l'horizon, reste pâle au-dessus de nous. Une rumeur sourde s'élève du vallon, et quelque chose de mouvant, comme une nappe de brouillard ondulante sous le vent, couvre les premières pentes de la colline. Ce sont les quatre mille brebis du domaine, en bande compacte. Je commence à distinguer les chiens blancs qui bondissent autour d'elles, et les bergers à pied qui les cernent, leurs manteaux bruns traînant dans l'herbe, et le chef à cheval qui les suit. Tous ensemble ils montent sans hâte, d'un mouvement continu, avec un bruit de cailloux roulés, comme une marée. Mon compagnon m'entraîne jusqu'aux palissades que j'avais remarquées en avant de la cabane : une série de petites ouvertures y sont pratiquées, de distance en distance, et permettent aux brebis de passer, une à une, devant autant de guérites en pieux, où les hommes viennent s'asseoir. La rapidité avec laquelle ils traient le lait de cet immense troupeau est merveilleuse. Vingt-six bergers se sont placés sur la longue ligne. Les bêtes enfermées dans un parc, derrière eux, se pressent aux vingt-six portes de l'enclos. Elles s'engagent dans un étroit couloir, sont arrêtées par une fourche de bois que l'homme leur jette au cou, traites en un instant et remplacées par d'autres. En moins d'une heure, tout le lait est recueilli.

Quand nous descendons la colline, la nuit est presque noire. Une épaisse vapeur nous enveloppe. Les étoiles voilées dorment au-

dessus du Tibre. En trottant sur la pente herbeuse, le cheval fait un écart. C'est un jeune berger, un enfant de quatorze ans, le bonnet à la main, qui s'est mis sur notre passage. « Te voilà, petit! Tu es en retard! » Il répond sans embarras, d'une jolie voix fraîche qui s'en va, toute gaie, dans l'universel silence de l'*Agro*. Et quand il a repris sa route, M. P... me raconte l'histoire arrivée il y a deux mois. Le petit gardait quatre cents brebis, au bord du fleuve. L'idée lui vint de coiffer de son chapeau la tête d'un agneau. Il fit une bride avec des joncs, et lâcha la bête, encapuchonnée de noir, parmi le troupeau. Mais une panique terrible s'empara des brebis; affolées à la vue de cet agneau coiffé qui courait après elles, elles se mirent à galoper autour du pâturage, et elles allaient se jeter dans le Tibre, quand le *vergaro*, apercevant de loin le danger, piqua des deux, du haut de la colline, et se jeta sur la rive juste à temps pour empêcher le malheur...

Et cette petite histoire se déroule, tandis que la carriole court sans bruit sur l'herbe, et que la nuit achève de tomber.

Santa-Maria. — Un matin gris et pluvieux, le 8 décembre. C'est la fête de la Purification et celle d'un village, Santa-Maria, bien loin, à vingt-quatre kilomètres de Rome. Je pars seul dans une voiture de louage. La pluie tombe serrée, glacée; elle semble encore amaigrir le cheval, dont le poil mouillé laisse voir les os en mouvement. Oh! la lente et triste route! Des ruisseaux de boue jaune la barrent par endroits. Elle tourne, monte un peu, descend un peu, jamais beaucoup, à travers des pâturages que le nuage étreint et limite. Aucun horizon : rien que des lignes de barrières coupant des étendues d'herbes; un troupeau de bœufs, çà et là, immobiles et stupides sous l'averse. Rien ne passe que nous. Rien ne fait de bruit que les roues écrasant la terre molle. Comme je vois bien que l'unique beauté de ce désert est, comme celle de la vie, dans ses lointains et dans son ciel! L'auberge isolée, la pauvre *osteria* postée, à peu près toutes les lieues, au bord du chemin, est close contre le mauvais temps. Ils sont quelques-uns, à l'intérieur, qui racontent des histoires de cavales égarées, de brebis mortes, d'empiétemens de voisins, en buvant le vin de Tivoli. Mais le murmure des mots s'en va par la cheminée. Nous continuons à errer dans cette solitude rapetissée, dont le paysage a l'air de se déplacer avec nous, tant il reste le même, entre les murs de pluie aveuglante.

Enfin, vers onze heures, la silhouette d'un cavalier, enveloppé de son manteau, se dessine à droite du chemin. Il tient un second cheval par la bride. C'est le *vergaro*, le chef berger, envoyé au-devant de moi. Je saute à cheval. La voiture s'éloigne dans la

brume, et nous nous avançons, à travers les blés nouveaux qui sont d'une grande beauté. « Combien d'hectares cultivés, ici, *vergaro?* — Trois cent quarante sur dix-huit cents. » Des bandes de mouettes se lèvent sous les pieds des chevaux. Nous montons une colline au trot, par les rigoles d'assèchement, nous descendons une longue pente, toujours enveloppés de la même nappe de froment vert. Au bas, M. P... nous rejoint, sur un très joli cheval. Il est le fermier de cette *tenuta* comme de la précédente que j'ai visitée. On m'a dit à Rome qu'il était un des meilleurs agriculteurs de la campagne romaine. Et je suis confirmé dans cette idée en revoyant ici des terres bien aménagées, des blés d'espèces choisies, des prés, fumés d'après la même méthode qu'à Prima Porta, d'une abondance rare en herbe et en trèfle. Le relief du terrain n'est d'ailleurs plus le même. Il est ici beaucoup plus accidenté. En approchant des bâtimens de la ferme, les collines se tassent et s'emmêlent, séparées par des gorges. Plusieurs sont couvertes de bois, mais la plupart ne servent que de pâtures. Au sommet de l'une d'elles, dans le bleu léger des seconds plans italiens, — car le soleil a reparu, et les nuages sont en fuite, — j'aperçois des ruines cernant une crête. « Un village ruiné? — Oui. — Comment? — Les uns disent par la malaria. — Et les autres? — Par le calcul de grands propriétaires, qui, autrefois, ont peu à peu tout acheté, et puis ont chassé l'habitant, afin d'être seuls maîtres : je ne sais pas au juste. C'est loin d'ici. »

Au moment où le *vergaro* me répond ainsi, nous descendons en pente douce, par un chemin exquis, bordé d'un côté de touffes magnifiques de laurier, de laurier des poètes, fusant en belles pointes serrées, noires, odorantes : un reste de bois sacré où les muses pourraient encore pleurer sans être vues. Je remarque que certaines branches sont effeuillées, et je demande à M. P... : « Qui donc a dépouillé vos lauriers? — Des Allemands. — Qu'en font-ils? — C'est un revenu du domaine et des domaines voisins. Je leur vends la feuille. Ils en emportent des quintaux, et s'en servent pour fabriquer le bleu de Prusse. »

Je ne m'attendais pas à cette réponse, ni à voir les feuilles des lauriers italiens prendre cette route. Nous entrons dans la cour de la ferme, par une porte monumentale, et nous descendons de cheval, en effet, à côté d'un tas de ballots de feuilles ficelés, prêts à être expédiés. On me montre une bergerie où sont des moutons de race pure, achetés à notre bergerie nationale de Rambouillet, et qui donnent de si beaux produits, croisés avec la race du pays, qu'un propriétaire voisin, à peine a-t-il pu juger les heureux résultats obtenus par l'initiative de M. P.., a télégraphié

à Rambouillet, pour avoir des béliers et des brebis semblables. « Oui, monsieur, me dit avec conviction mon hôte : il a télégraphié, il s'en est remis complètement à la loyauté du directeur, et, telle est l'honorabilité de vos grands établissemens français, qu'il a reçu des animaux aussi parfaits que ceux que j'avais été choisir moi-même! »

Mais, sans trop l'avouer, — car on me prend un peu pour un agronome, et c'est toujours dommage de détruire une illusion flatteuse, — je trouve un bien plus vif plaisir à flâner dans la cour où sont réunis les gens de la *tenuta*. Je ne vois guère que des hommes, vêtus de noir, quelques-uns portant le manteau, l'air assez dur, causant par groupes. Ils viennent d'entendre la grand'messe, chantée à l'occasion de la fête patronale, dans la très vieille église accolée à l'espèce de château qui forme le fond. Parfois un groupe s'ébranle, et entre dans un bâtiment long et bas, l'aile droite de la cour. J'entre à mon tour. Ils boivent et fument dans une des pièces occupées par cet industriel indispensable et presque toujours florissant de la campagne romaine : le cantinier. Chaque ferme est une véritable ville qui doit se suffire à elle-même et suffire aux environs habités, s'il y en a. Elle est l'unique ressource, le centre d'approvisionnemens. Le cantinier de Santa-Maria, un Suisse dont le visage rose fait un singulier contraste avec les visages barbus et bronzés de ses cliens, vend de la charcuterie, de l'épicerie, du vin, des étoffes, tout ce qu'on veut. Je lui achète une boîte de cigarettes égyptiennes, que je distribue, à la grande joie des barbes noires, qui s'écartent pour sourire. J'apprends qu'il fait de bonnes affaires, environ 50,000 francs par an, et qu'il paie une redevance de 500 francs par mois.

Une soutane rouge, deux soutanes rouges traversent la cour. Ce sont des élèves du collège austro-hongrois, amenés à la fête de Santa-Maria par leurs supérieurs, auxquels le domaine appartient. Je suis ici dans un patrimoine ecclésiastique, concédé par je ne sais plus quel pape, pour l'entretien d'un séminaire autrichien à Rome. Le passage des clercs indique que les dignitaires du collège vont eux-mêmes bientôt sortir de l'église, et que le dîner va sonner. Je n'ai que le temps de parcourir le jardin, situé de l'autre côté de la cantine.

Mon Dieu, que ce doit être joli au printemps, ce jardin abrité, en partie planté d'orangers et de mandariniers! Même en hiver il a son charme. On devine la forme des arbres grêles qui n'ont plus de feuilles, et où seront les fleurs, et combien la vue sera douce sur les moissons déjà hautes; les citronniers, plus délicats, pa-

raît-il, sont défendus contre la gelée, le long du mur, par un toit de roseaux. Je soulève cette couverture mobile, et le parfum qui s'échappe me rappelle la Sicile, Palerme, la Conque d'or...

La cloche sonne. La cour est déjà à moitié déserte. Nous nous mettons à table dans une salle du premier étage, blanchie à la chaux, dans le manoir du fond. Je ne crois pas, de ma vie, avoir vu un plus étonnant mélange de convives. Il y a, autour de la table couverte de linge blanc, ornée de pommes, de poires et de racines de fenouil, il y a le supérieur et l'administrateur du domaine, qui sont Autrichiens, et portent la soutane noire; M. P... qui est Romain; le cantinier, Suisse, en jaquette; le curé de la ferme; le garde, en livrée bleue à passepoil rouge et bande d'argent au col; le chef des cultures; le chef bouvier; le chef berger et son prédécesseur retraité; enfin deux élèves, en soutanes rouges comme des cardinaux. C'est un usage ancien et louable, d'inviter ainsi les principaux employés du domaine à un banquet annuel. Ils sont respectueux, mais non intimidés, ni serviles. La conversation, partie en patois romain et partie en français, leur échappe à moitié. Ils mangent royalement, en hommes très vigoureux, auxquels la vie à cheval donne un appétit formidable. Mais, quand ils parlent, ils ont tous de la repartie. Et le plus vivant, le plus curieux d'entre eux, est peut-être l'ancien chef berger, un vieillard de soixante-douze ans, large d'épaules et de poitrine, la trogne rouge et hâlée, la barbe à peine grisonnante et vrillée à la manière des barbes des statues grecques, les cheveux abondans et soulevés par grosses mèches. Il a toujours vécu parmi les bergers et les brebis du domaine, l'hiver et le printemps à Santa-Maria, l'été dans les montagnes. On l'eût tué, si on l'avait, à l'heure de la retraite, séparé de son troupeau, de ses camarades, de sa cabane. Alors on lui a permis, quoiqu'il ne soit plus le chef responsable, de rentrer à l'automne avec la *masseria*. Il passe encore sa journée à cheval, surveillant les hommes et les bêtes. « C'est que l'air est bon, à Santa Maria, dit-il, en levant ses yeux jaunes. Je n'ai pas beaucoup de contemporains dans la campagne! » Il raconte ensuite, interrogé par l'administrateur, et par petites phrases un peu honteuses, qu'il a été attaqué, il y a deux ans, à la tombée de la nuit, par le fameux Anzuini. Le brigand est entré, avec un autre, dans la cabane, où le *vergaro* se trouvait, ainsi que quatre de ses hommes. Il a mis le canon de son fusil près de l'oreille du vieux. — Qu'as-tu fait alors, mon pauvre ami? — J'ai compris, répond en riant le berger, j'ai donné ce que j'avais, 170 francs. » Le lendemain matin, Anzuini opérait de la même manière du côté de Viterbe. Il avait franchi vingt lieues à pied dans la nuit.

Je dois ajouter, pour la tranquillité de ceux qui seraient tentés

de visiter Santa-Maria, que le brigand a été pris. Le métier, avec le temps, est devenu difficile, et nos mères, qui nous racontent leur voyage de noces entre Rome et Naples, comme des expéditions aventureuses, ont été les dernières à pouvoir parler de la sorte sans mentir. Tout au plus vous dirait-on, si vous insistiez, qu'il existe encore deux ou trois brigands retirés des affaires, qui ont atteint l'honorariat en même temps que leurs juges éventuels. On vous nommera ces gens paisibles, revenus des habitudes un peu brusques de leur jeunesse, et qui se font payer précisément pour ne pas être tentés d'y retomber. Les voisins sont charmés de les entretenir dans la vertu. Le prince X... paie régulièrement une pension à Tiburce, vous vous souvenez, Tiburce de Viterbe. C'est du moins le bruit qui court. C'est même ce qu'a osé imprimer un patriote sicilien. M. Luigi Capuana, qui tient à venger la pauvre et charmante île des accusations déplacées du continent italien (1). Quant au prince, j'imagine que, si quelqu'un avait l'ingénuité de l'interroger, il aurait un sourire énigmatique, tordrait la pointe de sa moustache brune, et ne répondrait pas. N'est-on pas libre de faire garder sa terre par les gardes qu'on veut?

A l'est de Rome. — Je ne désignerai pas autrement le point que j'ai visité aujourd'hui, parce que j'ai de trop graves critiques à formuler. Il suffira qu'on sache que la terre dont il s'agit se trouve en dehors des dix kilomètres de rayon soumis à la loi du *bonificamento*, et appartient à un grand seigneur romain.

Quand nous sortons, mon guide et moi, de l'enceinte de la ferme, qui garde encore son aspect féodal, il est plus de midi. Le travail a repris. Au fond des granges, d'où s'envole une poussière blanche, des hommes, des femmes, égrènent le maïs, qui s'amoncelle en tas d'or à leurs pieds. Ils ont une apparence misérable et lasse. Le *caporale*, leur chef, l'exploiteur général de leur bande, une sorte de nain aux yeux vifs, va d'un grenier à l'autre. Ni quand il passe, ni quand nous passons, une seule tête ne se tourne avec un sourire, une seule bouche ne s'ouvre avec un mot de bienvenue ou de connaissance. A quoi bon? Que sommes-nous pour eux? Ils se sentent étrangers dans ce domaine, où personne que le *caporale* ne sait leur nom, ni le fermier général, ni le propriétaire, ni le garde, ni personne. Ils sont un simple troupeau de montagnards des Abruzzes, qu'un contrat d'embauchage a conduits ici pour la saison du maïs et des semences; dans un mois ils retourneront chez eux; l'an prochain, ils travailleront à l'autre bout de l'*Agro*. « Sont-ils nombreux sur la *tenuta?* demandai-je au

(1) *La Sicilia e il brigantaggio. Roma, Editore il Folchetto, 1892.*

guide. — Environ quatre cents à cette époque-ci, monsieur, mais une quinzaine seulement en été. » C'est la condition habituelle des fermes de l'*Agro*. Le guide ajoute, devinant ma pensée : « Ils ne sont pas heureux. S'ils n'avaient pas de religion, ils se révolteraient. » Je le crois sans peine. Nous suivons une chaîne de collines, puis une vallée où un troupeau de vaches est parqué. Elles ont ces belles cornes écartées, longues et fines, et ce pelage gris, sans rayures, que les peintres n'ont jamais bien rendu. Autour d'elles, les prés sont pauvres. Ils montent devant nous, jusqu'à un mamelon très lointain, dont la courbe se dessine sur le ciel, avec une cabane de bergers au sommet. Nos chevaux prennent d'eux-mêmes le galop. Ils font sonner sous leurs pieds la pente ronde. Une vieille femme paraît à la porte. Elle sourit au moins, celle-là ! « Voulez-vous un œuf frais? — Volontiers. — Lavinia? Lavinia? » Une petite ébouriffée court chercher un œuf dans une cabane dressée pour les poules, à côté de celle des bergers, le tend à mon compagnon, qui prend une épingle, perce les deux bouts, boit le jaune et le blanc presque d'un trait, et jette sur l'herbe la coque entière. « A la romaine ! » dit-il.

Nous repartons. Nous descendons la pente rapide, vers un champ de guéret immense, qui fume sous le soleil. Au premier tiers, enveloppés d'une brume dorée, qui luit comme une auréole autour d'eux, une bande d'une centaine de paysans, nous tournant le dos, s'avancent lentement, brisant les mottes à coups de pelle et de pioches. Aucun n'est inactif. L'éclair des lames court, ininterrompu, d'un bout de la ligne à l'autre. Les femmes sont vêtues de rouge, les hommes d'étoffes sombres. L'un d'eux, tout jeune, porte un pigeon blanc sur l'épaule, et la bête frémit de l'aile, sans prendre son vol, toutes les fois que son maître se baisse, entraîné par le rythme de la pelle qui retombe. Seuls, deux chefs de culture, grands, chaussés de bottes, ne travaillent pas, et surveillent, appuyés sur leur bâton, le troupeau humain. Que voulez-vous? il y a peut-être de l'injustice à penser cela : mais, malgré soi, un tel spectacle ramène le souvenir vers les temps antiques où, sous la conduite d'esclaves préférés, les esclaves cultivaient les *latifundia* de l'*Agro*. La différence est petite. Je demande à mon guide : « Où habitent ces gens? — Ceux-ci assez loin, les autres, venus pour un temps moins long, plus loin encore. — Combien faut-il pour visiter les deux campemens? — Une heure. — En avant! »

Derrière le bataillon des rudes casseurs de mottes, dont pas un ne se détourne, nous passons, nos chevaux posant sans bruit leurs pieds sur la terre molle. Sauf cette ligne brisée de petits points noirs, qui diminue et s'efface, l'immense campagne est déserte. Déserts les fronts de talus surgissant en tous sens, pareils à des

falaises creusées par une crue furieuse et couronnées d'un peu de bois ; déserts les prés ; désertes les friches pierreuses, encaissées, que termine une arche romaine, isolée, couverte de lierre, mystérieuse comme la lettre unique d'une inscription effacée. Au-delà du pont, un grand marais à demi desséché, ou plutôt une terre très basse que contournent des ruisseaux et d'où s'élèvent encore des tiges brisées de maïs. Nous avançons très lentement. Et je vois monter en face de nous, un peu à droite, une sorte de colline dénudée, ovale, ayant la forme et la couleur d'une poire tapée dont la queue tremperait dans le marais. Des lignes de huttes s'y dressent, les premières presque confondues avec le sol, les plus hautes bien nettes sur le ciel. Voilà donc le village! Nous pressons nos chevaux. Un premier pont fait de rondins à peine liés ensemble, jetés sur un canal fangeux, puis une pauvre île inculte, puis un second bras de ruisseau, dans lequel lavent une demi-douzaine de jeunes filles en haillons. Elles se relèvent un peu, toutes, sans lâcher leur poignée de linge. Mais pas une ne sourit. Pas même une étincelle de vie heureuse dans ces yeux de quinze ans, rien que le reproche de la misère découragée, le reproche injuste qui s'adresse à tout le monde, et qui fait mal. Je le sens qui nous suit, après que nous sommes passés. Et devant nous, sur le premier ourlet du raidillon où est posé le village, d'autres regards pareils, chargés de la même plainte, sont fixés sur nous. Un groupe de vieilles femmes et d'enfans, immobiles, assis, se chauffent au soleil. Nous pénétrons, sans être salués par personne, au milieu des rangées de huttes. Il y en a là soixante-quinze, formant quatre ou cinq rues, sur le plateau montant. Toutes se ressemblent : deux palissades de roseaux cueillis dans le marais, inclinés, attachés par le sommet à une perche transversale, une autre, en triangle, faisant le mur du fond, et une autre percée d'une porte en avant. C'est l'abri qu'un propriétaire, grand seigneur, touchant près de cent mille francs par an du chef de ce seul domaine, veut bien offrir à ses travailleurs. Nous sommes à quelques lieues de Rome, en pays de vieille civilisation, et voilà les huttes, dont aucun sauvage ne se contenterait, où vivent plus de trois cents personnes, hommes et femmes, neuf mois de l'année, où des mères accouchent, où des enfans naissent et grandissent. Je suis tellement surpris et ému de ce spectacle que je mets pied à terre pour mieux juger. J'entre, plié en deux, par un trou découpé dans une palissade, et je me relève en face d'une toute jeune et très belle créature, bronzée, aux longs yeux, du type classique le plus pur. Elle est enveloppée de fumée, car, dans un creux, au milieu de la cabane sans cheminée, des déchets de maïs se consument au-dessous d'une marmite. La première chose que j'ai vue, c'est le grand cercle d'or qui pend à ses

oreilles. Je l'interroge. Elle est originaire des montagnes de la Sabine; elle est mariée depuis trois ans; elle a deux enfans. Où sont-ils, les petits? Elle me montre un gamin en culotte, presque au fond de la hutte, à côté du lit qui occupe tout le fond : le lit, c'est-à-dire, sur je ne sais quel tréteau que j'aperçois mal à cause de la fumée, un amas de feuilles de maïs et d'herbes, recouvert d'un drap sale, et défendu contre le froid de la nuit par une natte de jonc! Elle paraît très douce et résignée. Je cherche le second enfant. Elle se penche, avec un sourire, au-dessus d'une corbeille pendue aux roseaux, tout près de terre, à un mètre du foyer. Le reste du mobilier tiendrait dans le creux de la main : deux ou trois petits pots de terre, un couvert d'étain, un paquet d'herbes, sans doute contre la fièvre.

Je sors, le cœur serré. Je comprends mieux à présent la violence des passions qu'excite la question de l'*Agro romano*. Rien à faire! est-il possible, en vérité, de soutenir une pareille thèse! Oui, à Rome, dans un salon, on peut, sans rire, développer, comme je l'ai entendu faire, la théorie de la vie en plein air, louer la salubrité des systèmes de campement légers, pareils à la tente. Mais ici, quand on se rend compte de cette incurie totale du maître, quand on voit l'abandon où sont laissés ces pauvres ouvriers de la terre, l'absence de tout secours, de toute provision, de tout bien-être, on se demande si les gens qui parlent de la sorte ont vu la campagne romaine, et on se dit que le jour où le socialisme aura eu raison de la longue patience des nomades de l'*Agro*, le jour où ils recommenceront, à leur manière, la guerre des esclaves, certains possesseurs égoïstes du sol romain ne récolteront que ce qu'ils auront semé.

Je déclare assez vivement mon opinion à l'homme qui fait route avec moi, au moment où nous quittons le village.

— Vous n'avez pas tout vu, me dit-il. Mais déjà vous pouvez juger du sort de nos paysans. On appelle cela les loger. Oui, ils ont la permission de cueillir des roseaux, ou bien on leur offre des maisons comme celle que vous allez voir...

Je reconnaissais, dans le ton bref de mon compagnon, cette sorte d'ironie, recouvrant une violence profonde, que j'avais observée maintes fois en interrogeant des Romains du peuple mêlés aux choses de la campagne. Le visage demeure impassible. Les yeux seuls en disent un peu plus long que les mots.

— Et personne ne donne l'exemple?

— Quelques-uns. Il y a un prince Felice Borghese, qui a fait beaucoup de bien et de grandes dépenses à Fossa-Nova. Il y en a un ou deux autres. Mais la plupart se contentent de toucher leurs

rentes par trimestre et d'avance, et se croient quittes envers tous, parce qu'on l'est envers eux... Prenez un peu à gauche, monsieur : la terre est trop humide.

En effet, nous devons tourner une pointe de marécage. Trois mulets nous croisent, chargés de déchets de maïs, qui serviront de bois aux paysans du domaine. Puis le sol se relève. Après un quart d'heure, nous rencontrons une sorte de sentier irrégulier, tracé par le pied des bêtes, dans la prairie. Il mène à une vaste construction, couverte en tuiles, au sommet d'une colline.

— L'habitation des travailleurs qui viennent ici pour peu de temps, aux époques de semailles ou de moisson, me dit mon guide.

Le bâtiment n'est qu'une grange, avec une cuisine au bout. Je fais ranger mon cheval le long du mur, et je me penche par l'ouverture d'une fenêtre. Il sort de là un relent de chambrée mêlé à de la fumée. Tout autour de la salle, un premier rang de lits par terre et un second à cinq pieds de hauteur, soutenu par une charpente légère. Chaque rang de lits est double. C'est une succession de litières de roseaux ou d'amas de paille géminés, que recouvrent tantôt un morceau de linge, tantôt un ancien jupon, trop vieux et trop usé pour être porté. Des hommes, des femmes, des ménages, des jeunes, des vieux, des malades, dorment là dans la plus complète promiscuité. Ce n'est plus l'abri insuffisant de tout à l'heure. C'est autre chose, l'entassement, l'étable où l'hygiène compte peu et où la moralité ne compte pas. Au fond, le même abandon.

Des femmes, ayant entendu du bruit, étaient sorties de la maison. Une grande vieille, ses cheveux gris retombant en mèches sur ses oreilles, les yeux terriblement enfoncés dans l'orbite, me regarda un moment, et dit :

— *Siete il medico ?*

— Non, hélas! je ne suis pas le médecin. Vous avez des malades ?

— Trois qui sont pris de fièvre. Il y a surtout une femme enceinte ; la fièvre ne l'a pas quittée depuis quatre jours.

Mon compagnon haussa les épaules d'un air de colère.

— Vous n'avez donc pas prévenu le *caporale?* demanda-t-il.

— Pardon, répondit humblement la femme, mais le médecin n'est pas venu.

— Toujours la même chose, dit mon guide : pas averti, pas venu !

Je donnai un peu d'argent à ces pauvres, et nous partîmes.

Au retour, à cinq cents mètres de là, j'assiste à un spectacle

superbe. Dans un champ qui va s'élargissant, comme une hache, quinze couples de bœufs gris labourent de front. Les quinze charrues sont exactement alignées, ouvrant et rejetant ensemble la terre d'un violet pourpre. Ce sont les mêmes instrumens que Virgile avait vus : un coin de fer et deux ailes de bois en avant d'une solive, une plate-forme ronde à l'arrière, traversée d'un bâton droit. Sur chaque plate-forme un laboureur est monté debout. D'une main il se tient au bâton, de l'autre il promène l'aiguillon sur le flanc de ses bêtes. Et ces belles formes primitives du labour, les bœufs énormes, la machine petite, l'homme immobile et digne, s'éloignent lentement, laissant la moitié du champ toute rayée et fumante. Alors, dans l'espace déjà parcouru, dans le sillage encore frémissant qu'elles abandonnent, une seizième charrue, conduite par un jeune homme de vingt ans, s'est élancée. Sans doute il nous avait aperçus. Notre présence excitait son amour-propre. Il était, ce jeune Romain, d'une élégance et d'une souplesse de mouvemens rares. On eût dit qu'il conduisait des chevaux, tant il traçait vite, trouant en tous sens la glèbe remuée, les canaux d'écoulement pour les pluies. Il paraissait courir à la surface, pour son plaisir, entraîné par ces grands animaux dressés exprès et qui tournaient, rasaient les arbres, revenaient sur nous, les cornes hautes, la peau plissée aux épaules d'un frisson rapide. Et cependant il suivait de l'œil une route de pentes invisibles pour nous. Et il souriait quelquefois, jouissant de montrer à ces deux barbares, arrêtés sur la crête prochaine, ce que peut faire un Romain avec son attelage, deux bœufs gris de la campagne de Rome.

Maccarese. — Voici une contrée malsaine, à l'ouest de Rome, au nord d'Ostie, près de la mer. La *tenuta* de Maccarese, que je vais voir, une des plus vastes de l'*Agro romano*, — 5,560 hectares, — fait partie de l'ancien *campo salino*, les marais salans où les Sabins prenaient le sel. Le voisinage et les infiltrations des eaux salées, l'impossibilité d'écouler naturellement les eaux de source et de pluie, — car, en certains endroits, le sol se trouve de trente centimètres au-dessous du niveau de la mer, — en rendent le séjour dangereux, l'été surtout, quand l'ardente chaleur aspire et répand dans l'air les miasmes des marais. D'après les statistiques d'un médecin de campagne établi dans la région, la moyenne des hommes atteints par la fièvre, annuellement, est la suivante : cultivateurs, ouvriers ruraux ne quittant pas la campagne, 95 pour 100 ; chefs de culture, ministres, intendans, mieux nourris et faisant de fréquens séjours à Rome, 40 pour 100 ; pro-

priétaires établis à Rome, venant visiter leurs terres et évitant d'y coucher pendant la mauvaise saison, 15 pour 100. Il a bien fallu, en effet, que la municipalité établît des stations sanitaires de distance en distance. On soigne les fiévreux sur place. Seulement les médecins chargés de ce service sur vingt ou vingt-cinq domaines doivent nécessairement perdre un temps précieux pour leurs cliens, en se rendant de l'un chez l'autre. Quelques personnes regrettent l'ancien système. J'ignore s'il était meilleur. Il consistait à diriger tous les malades sur Rome, où ils étaient admis à l'hôpital San-Spirito. Du temps des papes, tout homme qui amenait un fiévreux recevait une prime de deux francs, et il paraît que, la charité s'en mêlant, peu de pauvres gens restaient à l'abandon. D'autres moyens, préventifs ceux-là, sont pris par la compagnie de chemin de fer qui exploite la ligne. Les employés, jusqu'à Grosseto, en Toscane, ne font, pendant l'été, que vingt-quatre heures de service dans la campagne, et rentrent pour passer la journée du lendemain à Rome.

Un tel état de choses devait attirer l'attention des auteurs du projet pour l'amélioration de l'*Agro*. Ils ont hésité entre deux projets : combler les salines avec des terres rapportées, ou bien les épuiser à l'aide de pompes à vapeur. Cette dernière idée a prévalu, et je vais voir de près ce qu'elle a produit.

Je quitte Rome d'assez bonne heure, le matin, avec le fils d'un ancien ambassadeur de France à Rome et le prince Camille Rospigliosi, frère cadet de don Giuseppe qui nous attend là-bas. Tous deux ont été zouaves pontificaux. L'aîné, qui est brun, appartient au monde blanc ; le second, qui est blond, appartient au monde noir. Ils sont propriétaires par indivis de la *tenuta* de Maccarese, possédée par leur famille depuis 1675, l'administrent eux-mêmes pour une grande partie, s'entendent fort bien, et sont des types accomplis de patriciens romains, en relations d'alliances et d'amitiés avec l'aristocratie européenne, parlant français, d'allure moderne, et de parfaite courtoisie. La ligne que nous suivons, celle de Civita-Vecchia, passe pour féconde en déraillemens. Il paraît que les levées fondent sous les pluies et l'action des eaux invisibles. Le fait est qu'en traversant le pont sur le Tibre, l'allure prodigieusement lente du train ouvre l'esprit à de vagues appréhensions. Rien de fâcheux cependant. Nous laissons à gauche la forêt d'eucalyptus de la célèbre abbaye des Trois-Fontaines, qui n'a pu, à elle seule, assainir la contrée, et préserve médiocrement ses propres habitans. L'aspect de la campagne, de ce côté, est d'une immense tristesse : des pâturages marécageux, à perte de vue, que tachent de vert sombre, çà et

là, des touffes de buis. A droite, le terrain se relève un peu, et se vallonne. Ce sont des maquis plantés d'oliviers sauvages, de pistachiers, d'arbres de Judée, de cornouillers, d'arbousiers, de houx, de vingt sortes d'arbustes qu'enlacent des lianes à demi sèches, entre lesquelles je reconnais l'ombelle cotonneuse des viornes. Le principal seigneur et maître de ces maquis est l'hôpital San-Spirito. Vingt kilomètres à vol d'oiseau lui appartiennent. L'État pourrait trouver là un champ d'expérience à souhait, et montrer ce qu'il entend par colonisation, défrichement et assainissement des grands domaines. Les lois lui rendent la tentative parfaitement aisée : mais il se hâte peu d'en user. Très loin, et délicieuses de lignes, les montagnes bleues, couronnées de neiges, limitent la plaine et la vue.

Le train nous arrête à Maccarese, devant une station isolée dans cette campagne rase, et enveloppée de quelques bouquets d'eucalyptus. Cela ressemble à une foule de petites gares des lignes méridionales italiennes. Don Giuseppe vient à nous. Au-delà de l'enceinte de palissades, sept ou huit chevaux équipés nous attendent. Il fait un froid piquant. Nous nous couvrons chaudement, et nous montons à cheval, don Joseph, don Camille, le jeune baron Baude, deux *butteri* du domaine et moi. Nos bêtes sont de race romaine, nerveuses, habituées à deux allures seulement, le pas et le galop. On m'a gracieusement destiné une selle anglaise, et je le regrette presque, ayant de secrètes préférences pour l'énorme selle du pays, relevée en avant et en arrière, faite d'une peau légère et souple qui tient la jambe collée au cheval. La troupe franchit la voie du chemin de fer, et nous sommes dans la prairie sans route, vaste comme les pampas. Rien autre chose, dans ce désert, que des lignes de palissades, coupant la plaine à de rares intervalles, et des arbres lointains, formant des avenues tronquées, sans feuilles. Le jaune terreux des végétations mortes s'étend indéfini, un peu doré, aux renflures du sol, par le soleil levant. C'est d'une poésie sauvage et grande. Un renard part sous nos pieds, d'une touffe de buis, et nous apercevons, pendant plus d'une demi-lieue, l'éclair fauve de son pelage et sa queue soulevée par la course. Une barrière se présente. Un des *butteri*, sans rien dire, éperonne son cheval, se lance au galop, pique, du bout de son bâton ferré, l'extrémité de la porte mobile, l'ouvre toute grande : nous passons, et les traverses de bois retombent d'elles-mêmes derrière nous.

Un premier canal, creusé en vertu de la loi sur la *bonifica de l'Agro*. La pente est si faible que l'eau paraît stagnante. Nous traversons le fossé sur un pont sans parapets. A droite un troupeau de jumens, à gauche un *tronco* de vaches romaines laitières.

L'herbe est meilleure. Plus loin, dans cette partie sèche du domaine, commence un champ de blé parfaitement beau. Un jeune homme d'une vingtaine d'années le parcourt lentement, tapant du poing sur une caisse à biscuits en fer-blanc, qu'il porte pendue au cou. Il est payé vingt-cinq sous par jour pour effrayer les alouettes, et une foule de petites ailes grises battent autour de lui, montent un peu, s'en vont se poser plus loin, non effrayées, à peine écartées. J'aperçois aussi, très loin, à plus d'un kilomètre en avant, une masse brune.

— Qu'est-ce que c'est?

— Une partie de notre troupeau de buffles, répond don Giuseppe, que j'ai fait rassembler pour vous.

Trois cents animaux paissent, en effet, sur une étroite éminence couverte de brousse, cernés par deux hommes à cheval et plusieurs autres à pied. Nous pénétrons au milieu du troupeau, et, pour la première fois, je considère, de près et vivante, cette bête que j'avais vue seulement en gravure ou en rêve. L'impression n'est pas tout à fait celle que j'attendais. Au lieu de ces bêtes féroces, que l'imagination populaire calomnie, assurément, je trouve des vaches laitières, noires, à la tête jolie, aux yeux longs très doux et intelligens. Les cornes sont roulées près de l'oreille; le cou est maigre; le corps, trop gros, vêtu d'un cuir pelé, semble se remuer par plaques massives comme celui de l'éléphant. L'aspect général dénote un caractère timide. Il paraît cependant que les mères, à leur premier veau, deviennent méchantes, et que les vieux mâles sont redoutables quand ils prennent le maquis. Quelques mufles barbus de taureaux, qui se baissent au passage de nos chevaux, semblent confirmer la légende.

Tandis que nous sommes enveloppés par la masse mouvante des buffles, juste au sommet du tertre, don Camille Rospigliosi s'adresse au gardien chef, le *minorente*.

— Comment s'appelle cette vache qui s'en va?

— *Scarpe fine e stivaletti* (souliers fins et bottines).

— C'est un cri de vendeur dans les rues de Rome, dit don Camille s'adressant à moi. Et cette autre?

— *Più sta e più va peggio* (plus ça va, plus les choses empirent).

— Et la petite là-bas, qui porte la tête de côté?

— *Fa la spia, ma falla bene* (elle fait l'espion, mais elle le fait bien).

— Et la grande ici?

— *C'è gran guerra, in alto mare* (il y a grande guerre dans la haute mer).

— Vous remarquerez, ajoute don Camille, que nous sommes très

près du rivage et que, par les gros temps, le bruit des vagues se répand sur tout Maccarese.

— Je comprends. Mais est-ce que vos trois cents buffles ont des noms?

— Vous voulez dire les mille buffles du domaine? Assurément. Ni le jour, ni la nuit, les hommes ne se trompent une seule fois. Et veuillez observer que ces noms sont des phrases coupées en deux hémistiches, et accentuées par deux fois à l'avant-dernière syllabe. Jamais une bufflesse de la campagne romaine ne s'appellera : « Étoile, » ou « Europe, » ou « la Noire. »

— Pourquoi?

— Parce que la tradition le veut ainsi, parce qu'elles obéiraient moins bien à des noms moins sonores. Songez que ces bêtes sont remarquablement intelligentes. A la nuit, elles sont renfermées dans des enceintes de pieux que je vous montrerai tout à l'heure. Leurs petits sont mis à part dans une autre enceinte. A un moment qui varie suivant les domaines, à quatre heures du matin chez nous, les gardiens qui vont traire les bufflesses se placent entre les deux palissades, dans un espace découvert. Ils crient le nom de deux ou trois vaches en appuyant fortement sur les syllabes accentuées : *C'è gran guerra, in alto mare!* Ils répètent le cri plusieurs fois. Les bêtes entendent, fendent la foule des autres, et arrivent à la barrière. Les gardiens se tournent alors du côté des petits. Ils appellent les veaux, qui portent ordinairement le même nom que leurs mères. Les petits, dans l'oreille desquels on a corné aux premiers jours de leur naissance : *C'è gran guerra, in alto mare*, ou *Scarpe fine e stivaletti*, dressent la tête, se fraient un chemin parmi leurs compagnons. On ouvre alors les portes. Les mères et les fils se réunissent. Dès que ceux-ci ont pris un peu de lait, ils sont chassés à coups de bâton sur la nuque, et les hommes achèvent de traire la bufflesse qui, sans cela, ne donnerait pas son lait.

L'explication que je rapporte ici, tout étonnante qu'elle paraisse, n'est nullement fantaisiste. Elle m'a été fournie, dans les mêmes termes, non seulement à Maccarese, mais à Salerne et dans les Calabres, par des agriculteurs, inconnus les uns aux autres, et possédant des troupeaux de buffles.

En descendant du tertre, nous inclinons à droite, vers la mer. L'herbe devient plus rare. Des oiseaux d'eau, surtout des vanneaux, aux dessous d'ailes argentés, s'élèvent autour de nous. Leurs cris pénétrans et doux animent seuls la plaine triste. Le sol décline toujours. Nous arrivons devant une sorte de lac blanc, tacheté de touffes brunes. C'est un point desséché du marais de Maccarese. Deux cheminées dépassant les arbres d'un bois, devant nous, indiquent la place où sont établies les machines à vapeur qui épuisent

l'eau, et la versent dans la mer. Aux époques de grandes pluies, les pompes travaillent nuit et jour. Si elles s'arrêtaient, le sol humide, couvert d'une croûte de sel, où nous marchons, disparaîtrait promptement sous un mètre d'eau. Les résultats obtenus, et qui coûtent soixante mille francs par an au gouvernement, sont donc toujours précaires. Ils permettent de cultiver ou d'ensemencer en herbes quelques parcelles. Le reste, le fond du *Campo salino*, devra être bien longtemps remué et travaillé avant de rapporter l'intérêt de pareilles dépenses.

Au sortir du marais, un bois de chênes centenaires, tordus, noueux, éclatés ou étêtés par l'orage et le temps, comme beaucoup de ceux qui composent les célèbres forêts des Marais-Pontins. Puis les prairies recommencent. Nous chargeons à fond de train, vers la ferme des buffles, qui ressemble aux cabanes des bergers de Prima-Porta, sauf que les murs cylindriques, portant la toiture de bruyère, sont ici construits en pierre. Le lait de la dernière traite s'y caille dans de grandes cuves. Les fromages fabriqués, pendus aux solives d'une grange voisine, fument dans l'atmosphère épaisse que répand un feu de branches vertes. Un second temps de galop nous amène, par des prés coupés d'arbres, devant un bois de pins presque centenaires. Nous apercevons tout à coup, à un détour, la futaie vénérable et sculpturale. Comme Puvis de Chavannes aurait bien rendu la poésie de ces belles lignes et de ces belles teintes simples : la plaine, d'un vert fatigué par les troupeaux, barrée subitement par ce mur de troncs magnifiques et sans branches, d'un rouge fauve, s'épanouissant ensemble à plus de vingt mètres du sol et se touchant par leurs couronnes sombres ; point de lumière tombant du ciel sur les mousses répandues à leur pied, mais des rayons venus de l'autre bord du bois, du côté de la mer, et jetant des plaques d'or sur les fûts à de grandes hauteurs, comme des lampes accrochées à des piliers de voûtes. La mer déferle à peu de distance, sur des plages d'une tristesse immense. Est-ce de là que viennent ces reflets immobiles, ou bien de petits marais invisibles, qui font miroir, et parent le bois de ces lunes de féerie? Autrefois, une bande de forêt semblable formait un mur tout le long des côtes de l'*Agro romano*. Et peut-être servait-il à le protéger contre le vent malsain qui souffle de là. Les vieux Romains le disent. « Quels beaux arbres, don Camille! — Plus beaux que bons ; l'humidité est si grande que le bois ne peut être employé pour la construction. Savez-vous que nous sommes ici presque au milieu du domaine, qui est surtout étendu en longueur? — Combien avez-vous à droite? — Six kilomètres. — Et à gauche? — A peu près sept. »

Pour nous rendre à la ferme des vaches, nous suivons le bord d'une bande de 300 hectares de blé, formant un arc sans coupure

autour du marais. Les vanneaux sont si nombreux et si peu sauvages que nous en tuerions sûrement, si nous avions eu la précaution d'emporter un fusil. Deux fois, nous donnons la chasse à d'énormes taureaux. L'un d'eux, marqué à la cuisse du chiffre du domaine et de la date 88, est le plus bel animal qu'on puisse voir. Son pelage, gris sur les flancs, devient noir au garrot. La tête est gris foncé. Nous le laissons furieux, arrêté par une barrière, creusant la terre de ses sabots, et nous entrons dans la ferme. Un escalier extérieur conduit au premier étage dans une très longue salle. Au fond, autour du feu, un groupe nombreux de travailleurs, hommes et femmes, prenant leur repas. L'appartement sert de dortoir aussi. Mais ce n'est plus ce que j'ai vu ailleurs. Les lits sont placés dans des armoires fermées à clé, le long du mur. En ce moment, plusieurs armoires sont ouvertes. Je m'approche. A l'intérieur du volet de bois, près de l'oreiller, une bougie est fixée, sur un pied mobile. Elle est encadrée de deux cartes de géographie, sur lesquelles je lis : *Imperium romanum*. Le propriétaire, le paysan inconnu qui dort là, doit être un passionné liseur, car un peu au-dessus du drap, sur deux planchettes clouées au mur, dans l'ombre, je vois une double rangée de volumes. La bibliothèque d'un vacher romain! Je regrette infiniment de ne pas en avoir pris le catalogue. Le temps pressait.

Au retour, comme j'interrogeais mon hôte sur la condition des travailleurs de la campagne, non pas de ceux que nous venions de visiter, mais des bandes de passage, si mal logées, si tristement abandonnées : « Dans l'état actuel de nos mœurs rurales, me dit-il, vous ne sauriez croire combien il est difficile de changer quoi que ce soit. Nous sommes dépendans de ces caporaux qui nous amènent les gens des Abruzzes. Ainsi, j'ai prié le mien d'engager les mêmes tâcherons qu'aux dernières saisons, afin de les connaître mieux, de les attacher de quelque manière au domaine. Il m'a demandé plus cher, parce que cela lui donnait plus de mal! Comme amélioration, j'ai fait, bien que nous soyons en dehors des dix kilomètres, des logemens séparés pour les ménages. Il y aurait bien d'autres progrès à réaliser, mais nous sommes si lourdement grevés! Qu'on nous exempte d'impôts pendant cinq ans, et nous transformerons les choses. »

Nous mettons enfin pied à terre devant le château de Maccarese, où nous devons déjeuner. Les *butteri* emmènent les chevaux. Des chiens de chasse, échappés du chenil, sautent autour de nous. On entend le marteau d'un maréchal-ferrant qui forge une roue de charrette, dans un coin des communs. La vie civilisée reparaît en la personne d'un vieux maître d'hôtel, qui nous précède dans

l'énorme logis féodal, flanqué de deux tours carrées, et où un régiment en manœuvre logerait à l'aise. Par la fenêtre de l'appartement où la table est dressée, la vue erre sur une campagne verte illimitée, çà et là traversée d'une ligne d'arbres ou tachée d'un bouquet d'ormeaux, et qui ressemble, qui doit ressembler surtout au printemps, à la campagne anglaise.

Je désirais beaucoup connaître le rendement détaillé d'une exploitation rurale comme celle-là. Les deux princes Rospigliosi, qui sont des agriculteurs consommés et possèdent merveilleusement la comptabilité de leur *tenuta*, ont bien voulu me fournir des chiffres. Et voici ce que j'ai appris.

Le domaine de Maccarese, dont la contenance totale est de 5,560 hectares, comme je l'ai dit, est, pour une moitié, cultivé directement par les propriétaires, pour l'autre moitié affermé. A l'époque où il était entièrement loué, il rapportait 160,000 francs, d'où l'on devait déduire l'impôt foncier. Aujourd'hui, la partie cédée à bail, et qui comprend presque toutes les terres labourables ou du moins soumises à la culture, — 400 hectares, — produit 86,000 fr. Les huit cents bœufs et vaches et une centaine de chevaux qu'elle nourrit appartiennent aux princes; le fermier possède seulement une *masseria* de 3,000 à 4,000 brebis. La réserve, directement administrée, et qui compte seulement 60 hectares de terre labourée, renfermait, au 30 septembre dernier, 1,050 buffles, 99 chevaux, 22 bœufs, 114 vaches et taureaux.

Or un troupeau de buffles comme celui-là rapporte environ 40,000 francs par an. Il avait donné, en novembre 1892, un produit net de 3,656 francs de fromage.

Le lait de vache ne peut se vendre qu'en hiver et au printemps. Il s'expédie à Rome au prix de 0 fr. 26 le litre, puis sur le domaine.

Quant aux impôts, toujours payés par les propriétaires, même pour les parties louées, ils ont prodigieusement augmenté.

En 1855, ils étaient, pour Maccarese, de 2,000 écus, soit 10,000 francs. Aujourd'hui, il faut additionner les impôts de l'État, ceux de la province, ceux de la commune, auxquels s'ajoutent les impôts sur les troupeaux, 5 francs pour un taureau, 3 fr. pour une vache, 1 fr. 50 pour un veau. Le compte total pour la terre de Maccarese est donc le suivant :

Imposta governativa	32,406 fr.	42
— provinciale.	1,370	44
— communale	3,206	68
Impôt sur les bestiaux	2,770	»
Total.	39,753 fr.	54

En ajoutant à cette somme l'impôt de 3,000 francs environ, que paie le fermier pour ses troupeaux, on voit qu'un domaine qui a rapporté autrefois 160,000 francs, et qui ne serait pas affermé à ce prix, dans le temps de crise que traverse la campagne romaine, est grevé de plus de 42,000 francs d'impôts.

Au moment où, le soir tombant, j'allais prendre congé de mes hôtes, — qui restaient à Maccarese, — pour revenir à Rome, deux chasseurs apparurent, chaussés de bottes de marais. Ils avaient passé la journée à parcourir le domaine, et rentraient, la carnassière pleine. Bien que l'un d'eux seulement fût connu des princes Rospigliosi, et que ni l'un ni l'autre n'eussent obtenu d'autorisation, ils furent accueillis avec beaucoup de bonne grâce, ce qui n'aurait peut-être pas eu lieu chez nous, et vinrent, sans aucune gêne, serrer la main des propriétaires. Car une loi, spéciale à l'*Agro*, permet à tout le monde de chasser sur les domaines publics ou privés.

Je pris bientôt après la route de la station, dans une petite voiture que conduisait un de nos cavaliers du matin. Chemin faisant, je lui demandai : « Avez-vous remarqué un changement dans l'air de Maccarese? Est-il moins dangereux? — Monsieur, il y a toujours des fièvres, mais les pernicieuses sont moins fréquentes. — A quoi attribuez-vous cela? — Certains disent que les années sont meilleures, sans raison, comme cela s'est déjà vu. Moi je crois que ce sont les travaux de *bonifica*. Mais tout n'est pas achevé. La campagne est si grande, si grande! »

Il promenait la main en demi-cercle. Et devant nous, à droite, à gauche, la plaine herbeuse fuyait, sans un obstacle, sans une ondulation. Le ciel, bleu pâle au-dessus de nous, rose à l'Occident, s'étendait clair encore sur cette rousseur infinie. Rien ne bougeait plus, pas un troupeau en vue, pas un oiseau. Rien ne troublait l'immense solitude. Une vapeur molle, aux senteurs d'herbes foulées, montait du sol. Et de place en place, loin, dans le brun de plus en plus profond des prairies, une étincelle, vite effacée, indiquait l'eau dormante.

René Bazin.

LE

BARREAU LIBRE

PENDANT LA RÉVOLUTION

LES DÉFENSEURS OFFICIEUX (1).

Voici que les avocats, dont la profession est de défendre les autres, vont avoir à leur tour besoin de défenseurs. Ils sont sur la sellette depuis quelques semaines, et il ne se passe pas de jour qu'un ou plusieurs journalistes ne dénoncent à l'indignation publique des abus dont personne, il faut bien le dire, ne se souciait il y a six mois, mais qui, paraît-il, sont devenus subitement intolérables. On s'est avisé tout à coup que l'ordre des avocats, avec son organisation traditionnelle, n'était ni plus ni moins qu'un mons-

(1) Cette étude a été composée en majeure partie avec des documens inédits qui se trouvent aux Archives nationales, particulièrement dans les cartons AD. II. 44, AD. II. 45, AD. II. 46. — Le texte des discours prononcés, soit à l'assemblée constituante, soit aux deux conseils du régime directorial, ainsi que le texte des délibérations du conseil-général de la commune de Paris, a été emprunté aux comptes-rendus donnés par *le Moniteur*. — On a utilisé encore les ouvrages publiés par quelques témoins des événemens, notamment les *Souvenirs* de Berryer, et *les Campagnes d'un avocat, ou Anecdotes pour servir à l'histoire de la Révolution*, de Lavaux.

trueux monopole, un dernier vestige d'un passé à jamais disparu. Monopole, lambeau d'ancien régime, c'est plus qu'il n'en faut pour déchaîner les colères des partisans du *bloc;* c'est presque assez pour convaincre les badauds et les ignorans. En tout cas, cela dispense d'argumens sérieux, de griefs précis. O puissance des mots dans notre France moderne, fille de la révolution!

A travers cette indignation de commande, il est aisé d'apercevoir les motifs de la guerre faite aux avocats. On ne leur pardonne pas d'avoir tenté de déchirer le voile discrètement jeté sur les scandales de Panama; on ne leur pardonne pas d'avoir fait entendre à ceux qui détenaient alors le pouvoir un langage indépendant qui a soulagé la conscience publique. A coup sûr, si les membres du barreau qui ont pris la parole dans ces circonstances mémorables avaient montré moins de courage et moins de franchise, on ne songerait pas plus aujourd'hui qu'on n'y songeait hier à supprimer l'ordre, sa discipline et ses règles professionnelles. Napoléon voulait pouvoir « couper la langue à tout avocat qui s'en servait contre le gouvernement, » et il ne se gênait pas pour le dire. Nos maîtres d'aujourd'hui se garderaient de le dire: mais s'ils pouvaient le faire!..

Il ne s'agit pas seulement d'une campagne de presse; la chambre des députés, pendant la législature qui vient de prendre fin, a été saisie de deux propositions de loi relatives à l'organisation du barreau : l'une, présentée il y a quelques années par M. Maurice Faure; l'autre déposée tout récemment par M. Trouillot. Ce dernier accorde le droit de plaider à tout licencié en droit, supprimant d'un trait de plume l'ordre des avocats, le tableau, la discipline, le conseil, c'est-à-dire toutes les garanties de moralité qui avaient jusqu'ici paru aussi nécessaires, sinon plus, que les garanties de capacité. M. Maurice Faure, plus radical encore et plus logique, estime qu'il convient de laisser au plaideur la liberté la plus absolue dans le choix de son défenseur: licencié ou non, qu'importe, s'il lui donne sa confiance? Et, aux termes de sa proposition de loi, le premier venu est admis à se présenter à la barre comme mandataire des parties. C'est la traduction en style législatif de cette boutade de Jules Vallès: « Faites place aux avocats sans toque ni diplôme, envoyés par Pierre ou Paul, qui se présenteront attifés comme ils le voudront, en redingote ou en cotte, chaussés de cuir ou de bois, en souliers ou en sabots, — laissez passer l'éloquence des simples! » Ces propositions viennent d'être ensevelies avec la chambre qui les a vues éclore. Mais elles révèlent l'état d'esprit d'un certain nombre d'hommes politiques, et, au premier incident qui mettra de nouveau le barreau

en conflit avec le gouvernement, on les verra renaître de leurs cendres.

Puisque la question de l'organisation de la défense est actuellement posée devant l'opinion, n'y aurait-il pas intérêt et profit à interroger le passé et à faire appel au témoignage de l'histoire? On paraît trop oublier, en effet, lorsqu'on parle de supprimer l'ordre des avocats, que l'expérience a été faite il y a cent ans, que l'assemblée constituante a ouvert à tous l'accès de la barre, et que les tribunaux de l'époque révolutionnaire ont vu les avocats sans toque ni diplôme réclamés par Vallès. Quels furent les résultats de cette innovation? Les plaideurs furent-ils mieux défendus, les juges mieux secondés? Ou bien, au contraire, ces hommes de loi improvisés, dont aucune discipline ne contenait les écarts, ont-ils peut-être apporté dans le sanctuaire de la justice des mœurs scandaleuses et transformé une noble profession en un honteux trafic? Voilà, ce nous semble, un point qui vaut la peine d'être étudié par tous ceux qui se préoccupent, sans haine et sans parti-pris, de l'organisation du barreau.

Aussi bien, même en s'élevant au-dessus des polémiques actuelles, il nous paraît intéressant de fixer un point d'histoire trop négligé jusqu'à ce jour par ceux qui se sont occupés de l'époque révolutionnaire. Les historiens du barreau eux-mêmes sont fort laconiques sur cette période de vingt années : ils en disent assez pour piquer notre curiosité, trop peu pour la satisfaire. Lorsqu'on nous raconte qu'une assemblée dirigée par des avocats a condamné à mort l'ordre auquel elle devait ses chefs les plus écoutés, nous voudrions pénétrer les causes de cette résolution qui nous surprend et nous déconcerte; nous voudrions savoir par quelles idées les membres de la Constituante se sont laissé guider, à quels sentimens ils ont obéi en supprimant une institution qui avait la bonne fortune de n'être point impopulaire. On répète couramment que les exactions commises par les nouveaux défenseurs révoltèrent la conscience publique, qu'ils introduisirent un effroyable désordre dans l'administration de la justice, si bien que Napoléon, en dépit de son aversion instinctive pour les avocats, fut amené presque malgré lui à rétablir l'antique discipline. Ce récit nous paraît vraisemblable; encore ne serait-il pas inutile de l'appuyer sur quelques preuves, de produire quelques témoignages qui donneraient au verdict sévère rendu sur les défenseurs officieux une autorité indiscutable.

En un mot, l'histoire du *barreau libre*, de son institution, de son fonctionnement, de son déclin, n'a point été faite jusqu'ici; et cependant, sans parler des enseignemens qu'elle pourrait fournir

aux amateurs de réformes, elle aurait quelque attrait pour tous ceux qui ont le goût des études historiques. Sans avoir l'ambition de combler cette lacune, nous voudrions essayer de préciser les traits principaux de cette histoire.

I.

Dans un pamphlet où il célèbre l'affranchissement de la justice, Camille Desmoulins reporte à la nuit du 4 août la suppression de l'ordre des avocats : « C'est cette nuit enfin que la justice a chassé de son temple tous les vendeurs pour écouter gratuitement le pauvre, l'innocent et l'opprimé; cette nuit qu'elle a détruit et le tableau, et la députation de l'ordre des avocats, cet ordre accapareur de toutes les causes, exerçant le monopole de la parole, prétendant exploiter exclusivement toutes les querelles du royaume. Maintenant, tout homme qui aura la conscience de ses forces et la confiance des cliens pourra plaider. »

Il ne fut cependant point question des avocats dans cette nuit célèbre où fut consommée la ruine de l'ancien régime. C'est un décret du 2 septembre 1790 qui prononça leur arrêt de mort. Oh! bien incidemment et à propos... de costume. Ce décret a, en effet, pour objet de régler le costume des juges : il les affuble d'un habit noir et d'un chapeau rond relevé par le devant et surmonté d'un panache de plumes noires, accoutrement qui, paraît-il, faillit rendre ridicules les nouveaux magistrats. Et, après s'être occupé des commissaires du roi et des greffiers, après avoir doté les huissiers d'une chaîne dorée et d'une canne à pomme d'ivoire, le décret se termine ainsi : « Les hommes de loi, ci-devant appelés avocats, ne devant former ni ordre ni corporation, n'auront aucun costume particulier dans leurs fonctions. » D'un trait de plume, par cette seule phrase brève et dédaigneuse, la Constituante supprimait une institution plusieurs fois séculaire, aussi antique et aussi vénérable que les parlemens, et à laquelle son glorieux passé méritait un trépas moins obscur.

Ce n'était pas tout de démolir, il fallait reconstruire ; et il était urgent d'organiser la défense devant les nouvelles juridictions. Les parlemens, les présidiaux, bailliages et autres corps judiciaires venaient en effet de disparaître pour jamais ; les nouveaux juges, élus à deux degrés par les assemblées primaires, étaient à la veille d'entrer en fonctions. Quels seraient leurs auxiliaires? Qui allait remplacer les avocats? Sur les ruines de l'ordre allait-on rétablir un corps d'hommes de loi, ayant subi certains examens et offrant au moins quelques garanties de capacité professionnelle?

Point du tout. La Constituante, ouvrant à tout venant les portes du prétoire, décrète, le 16 décembre 1790, que la profession de défenseur sera à l'avenir une profession libre. Toute partie aura le droit de se défendre elle-même verbalement et par écrit; si elle ne veut point en user, elle peut confier sa défense à qui bon lui semblera. Quel que soit son caractère, quels que soient ses antécédens, le citoyen qu'elle aura investi de sa confiance sera admis à la barre.

Avec ces décrets une ère nouvelle s'ouvrait pour le barreau. Au lieu d'être réservé à un corps spécial, soumis à des règles professionnelles, ayant son pouvoir disciplinaire, ses mœurs, ses traditions, son costume, le droit de plaider pour autrui appartenait désormais à tous. Tout citoyen pouvait se présenter à la barre comme mandataire d'un plaideur, sans aucun signe distinctif, en s'affublant pour la circonstance du titre de *défenseur officieux*.

Telle fut l'œuvre de la Constituante. Il paraît surprenant, au premier abord, que cette assemblée n'ait point épargné les avocats. Leur ordre, en effet, n'inspirait pas les mêmes défiances que les anciens corps judiciaires. Bien loin de nourrir des préventions contre les idées nouvelles, ils avaient pour la plupart salué avec enthousiasme l'avènement de la liberté, et leurs tendances libérales les avaient désignés aux suffrages de leurs concitoyens, si bien que l'on comptait plus de deux cents avocats dans la députation du tiers-état. Non-seulement le barreau était plus largement représenté dans l'assemblée que toute autre profession ; mais ses membres les plus estimés, Tronchet, Target, Camus, du barreau de Paris, — Chapellier, de Rennes, — Thouret, de Rouen, — Bergasse, de Lyon, — Mounier et Barnave, de Grenoble, étaient devenus les chefs de la majorité à la Constituante. Il semble donc que l'ordre des avocats aurait dû traverser sans secousse cette époque redoutable où tout se renouvelait ; il semble qu'il aurait dû survivre aux parlemens et à toute l'organisation judiciaire de l'ancien régime.

Et cependant, en allant au fond des choses, on ne tarde pas à démêler les véritables motifs de cette grave réforme ; et pour comprendre comment la Constituante fut amenée à sacrifier l'ordre des avocats, malgré sa popularité et en dépit des services qu'il rendait à la cause de la Révolution, il suffit de nous dépouiller pour un instant de nos idées actuelles et de nous rendre compte de l'état d'esprit des hommes de 1789.

Pour des législateurs prudens, il suffit qu'une institution existe, qu'elle soit ancienne, qu'elle ait une glorieuse histoire, pour qu'elle soit conservée, tout au moins jusqu'à ce que ses vices aient été reconnus. Il en allait tout autrement pour les constituans de 1789 :

tout ce qui était ancien, tout ce qui avait abrité les générations précédentes, était *a priori* destiné à périr. Il fallait que tout fût neuf dans l'habitation que ces audacieux architectes rêvaient d'édifier pour l'usage et le plus grand bonheur de la nation française. S'agissait-il de l'organisation judiciaire, les parlemens une fois supprimés, comment aurait-on conservé les anciennes compagnies d'avocats, de procureurs, d'huissiers? A des tribunaux de création nouvelle ne fallait-il pas des auxiliaires nouveaux? « Vous n'avez pas voulu simplement réparer, mais reconstituer en entier l'ordre judiciaire : or, en faisant cette reconstitution intégrale, vous ne pouvez laisser subsister aucune partie de l'ancien édifice. » Ainsi s'exprime le député Dinocheau, et sa parole a d'autant plus d'autorité qu'il tient ce langage au nom des comités de constitution et de judicature dont il est rapporteur. Dès lors, n'était-il pas indispensable de transformer l'organisation du barreau, de changer jusqu'au nom des défenseurs?

D'ailleurs, en admettant la moindre restriction au droit de plaider, la Constituante aurait cru porter atteinte au principe de la liberté de la défense. La liberté de la défense! Aux yeux des hommes de 1789, c'était une des conquêtes les plus précieuses de la Révolution; c'était un de ces axiomes sacro-saints qui faisaient partie de la charte nouvelle de l'humanité. Le droit pour chaque citoyen de défendre lui-même sa cause en justice était considéré comme un droit naturel, inviolable, au-dessus de toutes les lois écrites. Ce principe posé, les logiciens de la Constituante ne pouvaient manquer d'en déduire les conséquences. Le citoyen qui ne pourrait pas ou ne voudrait pas user lui-même de cette faculté de se défendre chargerait de ce soin celui qui lui paraîtrait le plus capable de soutenir ses intérêts. En bonne logique, le droit de se défendre n'est complet qu'à la condition de pouvoir être délégué, et délégué à n'importe qui. Forcer le plaideur à choisir son mandataire dans une certaine classe d'individus, c'eût été une diminution de son droit, une mainmise sur son libre arbitre.

Et ici intervenait une autre idée qui ne pouvait germer que dans le cerveau des hommes de cette fin de siècle bercée par les théories de Rousseau : puisque la fraternité véritable allait enfin régner, puisque tous les hommes, dans la société régénérée, devaient être humains et vertueux, comme ce rôle de défenseur et de protecteur des faibles allait être envié! Quel plus noble emploi celui que la nature a doué d'une parole facile pourrait-il faire de ses facultés? « Sous une constitution bienfaisante et dont les maximes fraternelles rapprochent tous les hommes, les relations de confiance et

d'intérêt doivent resserrer encore ces liens ; il n'est pas un seul d'entre eux qui n'ait le *droit* de défendre un autre citoyen : *hominis interest alterum hominem beneficio affici* (1). » Priver, sous un prétexte quelconque, un de ces hommes sensibles du droit de défendre ses semblables eût été, vous le sentez bien, une barbarie !..

Cette théorie que nous venons de résumer, nul ne l'a exposée avec plus de logique, avec plus de rigueur que Robespierre :

« A qui appartient, dit-il, le droit de défendre les intérêts des citoyens? Aux citoyens eux-mêmes ou à ceux en qui ils ont mis leur confiance. Ce droit est fondé sur les premiers principes de la raison et de la justice; il n'est autre chose que le droit essentiel et imprescriptible de la défense naturelle. S'il ne m'est pas permis de défendre mon honneur, ma vie, ma liberté, ma fortune par moi-même, quand je le veux et quand je le puis, et dans le cas où je n'en ai pas les moyens, par l'organe de celui que je regarde comme le plus éclairé, le plus vertueux, le plus humain, le plus attaché à mes intérêts; si vous me forcez à les livrer à une certaine classe d'individus que d'autres auront désignés, alors vous violez à la fois et cette loi sacrée de la nature et de la justice et toutes les notions de l'ordre social qui en dernière analyse ne peut reposer que sur elles... »

Chose étrange ! Robespierre a contribué plus que tout autre à la destruction de l'ordre des avocats; et cependant, par une singulière erreur, on le considère communément comme un de ses plus fermes champions. Comment cette légende s'est-elle formée ? Je l'ignore ; en tout cas, elle est aujourd'hui fort accréditée. Elle a trouvé place dans des ouvrages d'ailleurs dignes de foi, et récemment, nombre de journalistes, qui ne se sont pas donné la peine d'ouvrir *le Moniteur* du 15 décembre 1790, ont reproduit de confiance cette assertion erronée. Il n'est donc pas inutile de rétablir la vérité sur ce point. Sans doute, le discours de Robespierre renferme une belle oraison funèbre de l'ancien barreau. Mais ces éloges tout platoniques ne l'empêchent pas de réclamer la liberté absolue de la défense. Il ne souffre même pas qu'on y mette la moindre restriction; et comme le projet du comité attribuait au tribunal un droit de censure sur les défenseurs officieux qui s'écarteraient de leurs devoirs, Robespierre fait entendre une protestation indignée : « Mais quoi ? s'écrie-t-il; donner à des juges le droit de dépouiller ignominieusement les citoyens, sans aucune forme de procès, du plus touchant, du plus sacré de leurs droits, celui de défendre leur semblable ! quels principes ! »

1) Dinocheau. — Séance du 12 décembre 1790.

Ce verbiage nous fait aujourd'hui sourire, désabusés que nous sommes sur le désintéressement et la sensibilité de notre prochain ! Pour les hommes de 1789, l'argumentation de Robespierre était irrésistible, parce qu'ils y retrouvaient l'expression de leurs idées et de leurs sentimens. Et comment s'étonner que les membres du barreau qui siégeaient sur les bancs de la Constituante aient gardé le silence ? Leur abstention s'explique à merveille. Supposons que Target, Thouret, Chapellier, Barnave ou quelque autre avocat fût monté à la tribune pour répondre à Robespierre et combattre le principe de la défense libre : qu'aurait-il pu dire à une assemblée grisée par ce beau rêve de fraternité universelle ? Les considérations pratiques n'avaient aucune prise sur la Constituante. Lorsqu'une fois elle s'était élevée d'un coup d'aile dans le domaine des abstractions et des utopies, elle planait au-dessus de toutes les faiblesses humaines sur lesquelles elle s'aveuglait volontairement ; elle légiférait pour une société chimérique composée d'êtres parfaits ; et le malencontreux orateur qui voulait la faire redescendre sur terre s'exposait inutilement à se faire traiter d'aristocrate par ses collègues et par les tribunes.

D'ailleurs les avocats appartenaient pour la plupart au côté gauche de l'assemblée ; ils partageaient les aspirations et les enthousiasmes, les illusions et les erreurs de la majorité, et le courant qui emportait tout à la dérive les entraînait comme les autres.

Une voix s'éleva néanmoins pour défendre l'ordre des avocats et pour adresser à la Constituante un sage et prophétique avertissement. Un député qui appartenait à une illustre lignée de parlementaires, et qui avait été lieutenant civil du Châtelet de Paris, Antoine-Omer Talon, exprima, dans un mémoire présenté au comité de constitution, les appréhensions que lui faisait concevoir la nouvelle organisation de la défense : « Gardez-vous, disait-il, d'admettre dans les tribunaux cette foule de praticiens obscurs qui infecte la société, ces insectes du barreau qui cherchent leur subsistance dans les procès qu'ils sollicitent, après les avoir eux-mêmes suscités. N'entourez les ministres de la loi que d'hommes instruits et purs, qui puissent en diriger l'application avec les mêmes principes qui doivent animer ceux qui l'appliqueront. Et si vous admettiez des milliers d'hommes inconnus à défendre les citoyens, comment la surveillance des juges pourrait-elle s'étendre sur leurs fonctions ? Comment ces défenseurs eux-mêmes pourraient-ils avoir entre eux ces rapports de confiance qui souvent conduisent à la conciliation, et qui sont absolument nécessaires pour l'instruction des procès ?.. » Nous n'avons pas voulu abréger

cette citation, parce que nous y trouvons résumées, sous la plume d'un magistrat clairvoyant et instruit par l'expérience, les graves considérations qui, aujourd'hui comme en 1789, rendent nécessaire le maintien de la discipline des avocats.

Mais ces craintes ne furent pas partagées par les membres du comité ; et le candide Dinocheau, qui avait réponse à tout, assurait ses collègues que de tels abus n'étaient point à redouter. Pourquoi, en effet, ne pas s'en rapporter aux principaux intéressés, aux plaideurs eux-mêmes? Comment les supposer assez peu avisés pour choisir un défenseur malhabile ou malhonnête? « Ne craignez pas que des intrigans ou de vils solliciteurs s'introduisent dans les tribunaux sous le titre de défenseurs officieux. Laissez aux parties la liberté du choix : l'intérêt se trompe rarement. »

Qui avait raison? Dinocheau avec son optimisme robuste et ses séduisantes promesses, ou le lieutenant civil avec ses sombres prédictions? Où était la vérité? Nous allons l'apprendre en voyant à l'œuvre les nouveaux défenseurs.

II.

Il n'était point question de syndicat, il y a cent ans. Le mot était inconnu, et la chose n'était pas en honneur. Entre les individus et la nation, on ne concevait aucun groupe intermédiaire. Cependant les anciens avocats restaient unis, malgré la dissolution de leur ordre, et continuaient à former une sorte d'association, que nous qualifierions aujourd'hui de syndicat. Groupés autour de leurs anciens, ils tenaient à honneur de conserver intactes les vieilles traditions. Ils s'étaient promis mutuellement d'observer aussi fidèlement que par le passé leurs règles professionnelles, bien qu'elles fussent dénuées de toute valeur légale. On leur avait enlevé leurs privilèges : mais ils ne se croyaient pas déliés de leurs obligations; et, à défaut du costume qui servait naguère à les reconnaître, les sentimens d'honneur et de délicatesse dont on n'avait pas pu les dépouiller devaient les distinguer, comme les soldats d'un corps d'élite, au milieu de la foule des nouveaux défenseurs.

Férey était le chef incontesté de cette grande famille, le bâtonnier *de fait* dont tous acceptaient volontairement la paternelle autorité, et sa maison devint le lieu de ralliement de tous ceux qui conservaient le culte de leur profession. Là se réunissaient presque chaque jour Lesparat, Delacroix-Frainville, Delamalle, Bonnet, Gairal, Billecocq.

L'histoire de ces survivans de l'ancien barreau, de ces *avocats*

du marais, comme on les appelait à la fin de la Révolution, mériterait d'être racontée en détail : peut-être l'essaierons-nous quelque jour. Pour le moment revenons aux véritables représentans du barreau libre, occupons nous des nouveaux-venus qui profitèrent des décrets de 1790 pour se présenter à la barre en qualité de défenseurs officieux. Comment se sont-ils comportés? Comment ont-ils compris et rempli leur mission?

Ce qui nous frappe tout d'abord, c'est qu'à l'inverse des anciens avocats, ils n'ont jamais cherché à se rapprocher les uns des autres. Très différens d'origine, de mœurs, de sentimens, ils restaient isolés. Point de règles professionnelles communes : chacun d'eux exerçait son ministère à sa guise. Point d'esprit de corps, point de confraternité.

C'étaient, pour la plupart, des agens d'affaires que l'ordre des avocats et la corporation des procureurs avaient toujours eu soin de tenir à l'écart. Mais toutes les classes de la société, les plus basses surtout, avaient fourni leur contingent au barreau libre. Jamais, en effet, l'éloquence n'avait été aussi répandue. Les clubs, les sociétés populaires, les comités révolutionnaires qui pullulaient à Paris et dans les grandes villes, avaient mis la parole publique à la mode. Ne voyait-on pas un acteur lire une adresse pompeuse à la Constituante, au nom d'une délégation des électeurs parisiens qui venait rendre compte à l'assemblée de l'élection des nouveaux juges? Le premier venu s'improvisait orateur, et la liberté du barreau venait à point pour offrir un aliment nouveau à cette manie de pérorer en public. Des sots prétentieux, qui avaient appris une douzaine de phrases creuses dans les ouvrages de Rousseau ou dans les brochures de Sieyès, et qui avaient essayé leur talent, debout sur une chaise, aux soirées tumultueuses du Palais-Royal, se croyaient capables de défendre leurs concitoyens en justice; et d'anciens laquais, formés à la parole au club des Jacobins, s'avisaient de plaider.

Un contemporain raconte qu'il a vu et entendu un porteur d'eau défendre une femme publique, à laquelle son propriétaire avait donné congé, sous prétexte de scandale. Il protestait contre cette expulsion et essayait de prouver que la profession de sa cliente ne pouvait plus scandaliser personne, *depuis que le fanatisme était aboli*. Il paraît que le juge n'avait point une morale aussi large : indigné, il se leva de son siège, prit le rustre par les épaules et le mit à la porte du prétoire.

Descendons encore plus bas : parmi les défenseurs officieux, on voyait jusqu'à des repris de justice. Un individu qui avait été condamné à quatre ans de fer, et qui était privé par conséquent

de ses droits de citoyen, osa se présenter à la barre. Le tribunal refusa de l'entendre et invita le plaideur à choisir un avocat qui eût de meilleurs antécédens. Je me garderai bien de critiquer cette décision judiciaire. Mais il est permis de se demander si les juges avaient le droit de montrer cette rigueur et de prononcer cette exclusion, puisque, en vertu de la nouvelle législation, les fondés de pouvoirs des parties n'étaient tenus de justifier ni de leur aptitude professionnelle, ni de leur moralité.

Ce ne sont là, dira-t-on, que des faits isolés, des exceptions qui étaient peut-être fort rares. N'est-il pas téméraire de généraliser et d'envelopper dans une même réprobation tous les défenseurs officieux? Eh bien, consultons un témoin qui ne sera pas suspect; écoutons le langage attristé d'un magistrat de Paris. C'est le juge de paix de la division de la Cité, qui dénonce au conseil des Cinq-Cents les désordres et les abus dont il est chaque jour le témoin : « L'homme instruit, dit-il, l'homme probe a été confondu avec l'ignorant et le fourbe; une foule d'individus sans talens ont osé se présenter pour embrasser la défense de leurs concitoyens. Enfin cet état de défenseur, jadis si considéré, est tombé dans l'opprobre, soit à cause de l'incapacité, soit à cause du peu de délicatesse de la majeure partie de ceux qui l'ont exercé. Il est temps que cet abus cesse; il est temps qu'un citoyen puisse réclamer ses droits sans être exposé à devenir la victime de la cupidité et de l'inexpérience. »

Avec de pareils défenseurs, des mœurs inconnues jusqu'alors s'acclimataient au barreau. Quelques-uns d'entre eux s'étaient exclusivement adonnés aux affaires criminelles, si bien qu'ils avaient reçu le sobriquet d'*avocats de prison*. Il paraît que ce n'étaient point les plus scrupuleux, et Berryer père raconte qu'ils se prêtaient sans répugnance aux plus honteux marchés. L'un d'eux avait traité à forfait avec une bande de voleurs dont il était l'avocat attitré, et qui rémunérait ses services, toutes les fois qu'elle était obligée d'y recourir. Cette alliance monstrueuse ne le faisait point rougir : « C'est la bande qui me paie, » disait-il naïvement à ses collègues. Un jour, ce spécialiste s'aperçut, en pleine audience, qu'on venait de lui dérober sa montre. L'auteur de ce larcin était un nouvel affilié de la bande, un novice qui ne savait pas à qui il avait affaire. Le défenseur se plaignit à un ancien de la troupe, qui se contenta de lui demander à quelle heure et dans quelle salle ce vol avait été commis. Le lendemain, sa montre lui fut rapportée.

Au civil, l'attitude et les procédés des nouveaux-venus avaient complètement changé le caractère de la lutte judiciaire. Les rela-

tions confiantes qui existaient jadis entre les avocats, vivant côte à côte, appartenant à la même compagnie, retenus par la même discipline, avaient fait place à la défiance et au soupçon. Chacun des deux défenseurs observait son adversaire et se tenait sur la réserve. Cet adversaire était-il honnête et délicat? était-il capable de soustraire une pièce? Il ne le savait point; ou quelquefois il le savait trop bien. Aussi se gardait-il de lui confier les titres de son client. « Nulle part, dit un contemporain, on n'ose communiquer les titres et les moyens des parties dans la crainte de soustraction, de falsification des pièces. » Dès lors toute discussion sérieuse et utile était impossible! C'était le triomphe de la ruse, de la fraude, et de la calomnie.

Les juges à leur tour se méfiaient du défenseur. Cet inconnu, dont rien ne leur garantissait la moralité et qui n'avait aucun intérêt à mériter leur estime, pouvait impunément tronquer, dénaturer les contrats et les documens dont il donnait lecture. Pour éviter une surprise, les magistrats étaient obligés de contrôler toutes ses affirmations. De là des lenteurs, de là des retards dans l'administration de la justice; et la plaidoirie, dont l'objet est d'éclairer le tribunal et de faciliter sa tâche, ne servait qu'à le dérouter. Juges, avocats, plaideurs, n'avançaient dans les sentiers de la justice qu'avec précaution, redoutant toujours quelque embûche ou quelque guet-apens. Pour qu'une affaire soit promptement instruite et bien jugée, tous les hommes expérimentés le savent, il est indispensable que les défenseurs des deux parties se connaissent et s'estiment. Il est indispensable aussi qu'ils soient connus et estimés des magistrats. Les plaideurs de l'époque révolutionnaire l'apprirent à leurs dépens.

Un trait manquerait à la physionomie des défenseurs officieux (et ce n'est pas le moins intéressant), si nous omettions de parler de leur rapacité. Malheur au plaideur naïf et crédule qui se mettait entre leurs mains! il était impitoyablement dépouillé. D'une voix unanime, les contemporains dénoncent les exactions de « ces voraces défenseurs précaires, qui vendent au poids de l'or des services soi-disant officieux. » L'un constate avec stupeur que les procès n'ont jamais coûté si cher que depuis que la justice est distribuée gratuitement, et il supplie les législateurs de fixer le salaire des défenseurs officieux. « La plupart d'entre eux, dit-il, ne connaissent plus de bornes à la rétribution qui leur est due, et leurs noms pourraient être inscrits dans la liste honteuse des hommes qui se sont enrichis des calamités révolutionnaires. » Un autre déclare que les procureurs et les avocats, dont on avait tant médit, n'étaient que des écoliers dans l'art d'écorcher leurs

cliens, et il ajoute : « On aurait dû laisser à ces corbeaux la large robe qui les enveloppait : depuis qu'ils ne l'ont plus, je ne vois que leurs griffes ! » Combien on était loin des douces illusions de Dinocheau, des beaux rêves de Robespierre ! Cette profession de défenseur, qui devait séduire les âmes sensibles et désintéressées, était devenue un métier exploité par des charlatans sans pudeur.

Pendant la période la plus sombre de la révolution, deux causes aggravèrent encore ces abus et portèrent à son comble l'anarchie judiciaire. Nous voulons parler de la suppression des avoués et de *l'épuration* des défenseurs officieux par le conseil-général de la commune.

Les nouveaux défenseurs, dont nous venons de dépeindre les mœurs, étaient contenus dans une certaine mesure par la présence des avoués. Ces officiers ministériels, qui se recrutaient parmi les anciens hommes de loi, guidaient les plaideurs dans le choix de leur défenseur et les engageaient à confier de préférence leurs intérêts aux anciens avocats qui fréquentaient encore le palais. Mais, sous prétexte de simplifier la procédure et de diminuer les frais de justice, la Convention supprima les avoués que l'assemblée constituante avait institués dans un instant de sagesse. Conformément au vœu émis dès 1790 par Robespierre, la loi du 3 brumaire an II autorisait les parties à se faire représenter par un simple fondé de pouvoirs, et ce mandataire pouvait tout à la fois postuler et plaider. C'était la réunion des fonctions de procureur et d'avocat dans les mêmes mains, et dans quelles mains ! Les nouveaux hommes de loi, libres de toute entrave, allaient exploiter tout à leur aise leurs infortunés cliens.

A cette liberté absolue, illimitée, voici cependant que la Convention apportait une restriction. Pour représenter les parties, pour plaider, point n'était nécessaire d'être instruit, ni honnête ; mais il fallait être bon patriote. Les diplômes étaient inutiles : le *certificat de civisme* devenait indispensable. En vertu de la loi de brumaire an II, les mandataires des plaideurs ne peuvent se présenter à la barre que munis du fameux certificat, et, quelques jours après, la commune de Paris précise les conditions nécessaires pour l'obtenir. Ce n'est pas chose facile ! Il faut d'abord représenter les quittances des contributions patriotiques ou impôts et un extrait d'enregistrement dans la garde nationale depuis 1790. Ce n'est pas tout. Voici l'essentiel : il faut n'avoir signé aucun écrit contre la liberté, n'avoir fait partie d'aucun club réactionnaire comme les Feuillans ou la Sainte-Chapelle, n'avoir été rejeté d'aucune société populaire, Jacobins ou Cordeliers, depuis leur épuration, n'avoir signé aucune pétition réactionnaire... Pour parler net, ceux-là

seuls pouvaient obtenir le certificat, qui avaient fait étalage, non-seulement de leurs sentimens républicains, mais encore et surtout de leur enthousiasme pour la politique des Jacobins.

Le conseil-général de la commune, qui délivrait les certificats de civisme, se trouvait dès lors investi d'une sorte de pouvoir disciplinaire sur les défenseurs officieux. Il prit son rôle au sérieux et déclara, en propres termes, qu'il allait procéder à l'*épuration* du barreau. Il faisait comparaître les défenseurs à sa barre, les interrogeait sur leur conduite, leur demandait quels gages de dévoûment ils avaient donnés aux institutions nouvelles. « Il ne suffit pas, disait un des membres du conseil, qu'ils n'aient jamais suivi le sentier de l'aristocratie, il faut qu'ils aient toujours marché d'un pas ferme dans la route du patriotisme. »

Voici, par exemple, le citoyen Hurot, défenseur officieux, qui se présente le 26 germinal an II devant le conseil-général. Il réclame la délivrance du certificat de civisme qui lui est nécessaire pour continuer l'exercice de sa profession. Mais un membre de sa section prend la parole et fait des observations très désavantageuses sur son compte. « Il lui reproche de ne s'être jamais *montré* dans aucun temps de la révolution, ou du moins de ne s'être montré que comme aristocrate, venant quelquefois aux assemblées, mais pour y contrarier les délibérations. » Enfin il l'accuse de n'avoir jamais défendu que des aristocrates et d'avoir abandonné la cause du peuple. Il n'en faut pas davantage pour convaincre le conseil : sans examiner si cette basse dénonciation repose sur quelque fondement, il n'hésite pas à briser la carrière du citoyen Hurot, et, non content de lui refuser le certificat, il le renvoie à l'administration de la police. Renvoyé à l'administration de la police! Ces derniers mots durent retentir comme un glas funèbre aux oreilles de l'infortuné défenseur ; une expérience quotidienne lui avait appris à connaître leur peu rassurante signification. Être renvoyé à la police, c'était être déclaré *suspect*, c'était à brève échéance l'emprisonnement, le tribunal révolutionnaire, peut-être la guillotine!

Malheur à ceux qui échouaient dans ce terrible examen! Malheur aussi à ceux qui tentaient de s'y dérober et qui renonçaient à leur état pour échapper à la censure du conseil-général! Ils étaient également classés parmi les suspects. Écoutons l'agent national Payan : dans la séance du 26 germinal an II, il dénonce au conseil-général la conduite d'un grand nombre de défenseurs officieux qui, dans la crainte de se voir refuser le certificat de civisme, préfèrent abandonner les tribunaux. Il requiert les rigueurs du conseil contre ces mauvais patriotes qui semblent *douter eux-mêmes de*

leur civisme. « Il ne faut pas qu'ils échappent à la justice. S'ils ne se présentent pas, c'est qu'ils ont la conscience de leurs crimes et de votre fermeté ; ils doivent être présumés suspects ; il faut qu'après un certain délai ils soient arrêtés et que l'on interroge leur conduite présente. » Et le conseil-général décide qu'on dressera la liste des défenseurs officieux qui n'auront pas osé se présenter pour subir la censure, et que cette liste sera envoyée au comité de sûreté générale, à l'administration de la police, aux comités civils et révolutionnaires.

Quelle étrange façon de comprendre la liberté du barreau ! Le barreau était libre, il est vrai, pour les ignorans, les incapables et les intrigans : mais on fermait la porte à tous ceux qui n'étaient pas de fervens admirateurs du comité de salut public, et la commune établissait au profit de ses protégés un véritable monopole. On avait affranchi les avocats de la juridiction de leurs anciens ; mais ils étaient contraints de se soumettre aux fantaisies des énergumènes qui gouvernaient Paris, et le conseil-général, s'érigeant en conseil de discipline, refusait impitoyablement le droit de plaider à ceux dont les opinions politiques lui semblaient suspectes ! Et cependant Robespierre était alors tout-puissant, ce même Robespierre qui, en 1790, s'indignait à la pensée qu'un citoyen pût être dépouillé du droit de défendre ses semblables !

Le résultat le plus clair de cette épuration fut que les hommes instruits et intègres désertèrent les tribunaux, laissant le champ libre aux défenseurs de la pire espèce, aux orateurs de club, aux membres les plus bruyans et les plus fanatiques des comités révolutionnaires. Ceux-ci régnaient en maîtres au palais, et les plaideurs, n'ayant plus le choix, étaient obligés de remettre leurs intérêts entre ces mains indignes.

Au reste, la physionomie du palais elle-même avait changé et la salle des Pas-Perdus offrait un spectacle peu attrayant pour les citoyens pacifiques. Des soldats de la milice bourgeoise y faisaient l'exercice. De nombreux groupes de sans-culottes s'y livraient à des discussions orageuses. Enfin les séances du tribunal révolutionnaire attiraient une multitude de femmes à la mine louche et sinistre, qu'on appelait les *tricoteuses* de Robespierre. Quelques hommes courageux, qui appartenaient pour la plupart à l'ancien ordre des avocats et qui avaient réussi à obtenir leur certificat de civisme avant la Terreur, consentaient à coudoyer cette foule répugnante pour prêter leur ministère aux accusés politiques. Mais devant les tribunaux ordinaires, on ne voyait plus à la barre que des défenseurs indécens et cyniques. C'est alors qu'on put dire en toute vérité : « Dieu a oublié en Égypte la plaie la plus

terrible, la plus honteuse, celle des hommes de loi. Sa colère la réservait sans doute à la France (1) ! »

III.

Les pouvoirs publics ne pouvaient pas rester insensibles aux plaintes répétées des justiciables et des magistrats. La Convention elle-même, qui, vers la fin de son règne, fit de louables efforts pour remédier au désordre dans lequel elle avait jeté la France, se préoccupa des abus que les victimes des défenseurs officieux lui signalaient de toutes parts, et, par une circulaire du 17 floréal an III, elle appela l'attention des bureaux de paix sur « cette horde avide et crapuleuse de soi-disant défenseurs. »

Le Directoire, à son tour, à la suite d'un rapport du ministre de la justice Merlin, prescrivit une enquête sur « les actes de concussion commis dans l'exercice de leur ministère par les soi-disant hommes d'affaires. » Mais les circulaires ne changeaient pas les mœurs des défenseurs officieux, et les enquêtes, qui permettaient de constater le mal, n'y apportaient point de remède. Une réforme de la législation devenait nécessaire.

Cette réforme était réclamée de la façon la plus pressante par le tribunal de cassation. Il paraît, en effet, que les hommes de loi qui se chargeaient de représenter les parties et de défendre leurs intérêts devant cette haute juridiction ne valaient pas mieux que les autres. Les membres du tribunal supportaient avec peine ces indignes auxiliaires, et le scandale causé par les agissemens du défenseur Baret mit le comble à leur indignation. Baret avait écrit à l'un de ses cliens, le sieur Mazet, domicilié à Villeneuve-sur-Lot, dans le pays des vignes et des fruits, une lettre ainsi conçue : « Comme je connais un intime ami du rapporteur, qui m'a promis de vous être utile, je désirerais que vous me missiez à même de lui manifester ma reconnaissance d'une manière directe. Il s'agirait de me faire passer quelques boîtes de fruits secs et un panier de vin de votre pays pour lui offrir de votre part. » Les magistrats du tribunal de cassation eurent connaissance de cette lettre : on devine leur stupeur. Quelques jours après, ils présentaient une adresse aux deux conseils pour leur signaler la conduite de Baret et de ses collègues, et les supplier de remettre de l'ordre dans l'administration de la justice. « Il y a longtemps, disait le tribunal de cassation, que nous voyons avec douleur des fonctions délicates partagées entre des hommes irréprochables et qui ont fait

(1) Delacroix-Frainville.

leurs preuves, et des vagabonds que le hasard de leur fortune a poussés dans une carrière qu'ils déshonorent. »

Différens projets de loi furent en effet présentés et discutés au conseil des Cinq-Cents en l'an v et en l'an vi. La commission de la classification des lois proposait de rétablir les avoués ; et quant aux défenseurs officieux, elle les plaçait sous la surveillance des tribunaux auxquels elle attribuait le droit de les réprimander, de leur retirer la parole et même de les interdire pour toujours de leurs fonctions. Ces mesures paraissaient insuffisantes à la plupart des représentans ; et cependant on n'osait pas encore aller plus loin, de peur de porter atteinte au fameux principe de la liberté de la défense. On ne réussit pas à s'entendre sur les moyens de remédier au mal et la discussion ne put pas aboutir.

Mais il est un point sur lequel tous les orateurs sont tombés d'accord. Ils ont tous reconnu qu'il était urgent de mettre un terme aux abus dont la France entière était excédée ; tous ceux qui ont pris la parole ont stigmatisé la conduite des défenseurs officieux. Quelques-uns d'entre eux, s'abandonnant à cette éloquence un peu déclamatoire qui était alors très goûtée, avaient recours à d'ingénieuses métaphores pour faire comprendre à leurs collègues la triste situation des plaideurs. « Il est temps, disait Laujac, de balayer du temple de la justice les sangsues qui en obstruent les avenues pour se disputer les dépouilles des malheureux plaideurs ! » Et Pison du Galand s'écriait : « Sans doute il faut purger les tribunaux de ces vampires ignares qui les déshonorent ! »

Avec moins d'emphase, mais avec plus de précision et de netteté, le représentant Riou résume les déplorables résultats produits par les décrets de 1790 et de 1793 : « Autrefois, dit-il, le barreau avait ses règles ; aujourd'hui la licence la plus effrénée y règne sous le nom et le prétexte de liberté. Autrefois on avait une garantie authentique de la probité, de la bonne conduite et de la capacité de ceux qui étaient chargés de l'instruction des affaires ou de la défense des parties. Aujourd'hui l'ignorance s'assied à côté du légiste habile, et l'inexpérience présomptueuse et cupide rivalise avec le talent éprouvé par l'étude et couronné par les succès. Ces abus appellent certainement un prompt remède... »

En résumé, dès la fin de la période révolutionnaire, une triple réforme paraissait indispensable à tous les esprits sensés : la séparation de la postulation et de la défense ; le rétablissement des avoués ; la restauration de l'ordre des avocats. On était obligé de reconnaître que l'antique discipline du barreau était une garantie précieuse pour les plaideurs comme pour les magistrats. De l'aveu

de tous, l'assemblée constituante avait fait fausse route. En privant les juges de leurs guides et de leurs auxiliaires naturels, elle avait désorganisé la justice. En octroyant à tous les citoyens le droit de plaider pour autrui, elle avait attiré auprès des tribunaux une foule d'hommes sans pudeur, sans instruction, sans expérience des affaires, qui ne s'entendaient qu'à faire fortune aux dépens des plaideurs dont ils avaient surpris la confiance.

IV.

Dès que le premier consul eut pris possession du pouvoir, il comprit qu'il importait avant toute chose de réorganiser la justice. Il donna une première satisfaction à l'opinion publique en abrogeant la loi du 3 brumaire an II et en établissant des avoués près du tribunal de cassation et près des tribunaux d'appel et de première instance. Bientôt après, le décret du 2 nivôse an XI rendit aux gens de loi leur costume traditionnel. Enfin la loi du 22 ventôse an XII compléta ces réformes en restaurant le barreau.

Le titre d'avocat, aboli depuis 1790, était de nouveau consacré et le droit de plaider était exclusivement réservé aux licenciés ayant prêté serment et inscrits au tableau. Mais comment et par qui devait être formé le tableau ? Comment devait s'exercer le pouvoir disciplinaire ? La loi était muette sur ces différens points, elle se bornait à annoncer que l'ordre des avocats serait reconstitué par un règlement d'administration publique.

A vrai dire, Napoléon n'était pas pressé de réaliser cette promesse. Il ne pouvait pas oublier qu'à Paris, lors du plébiscite de 1804, sur deux cents avocats, trois seulement avaient voté en faveur de l'empire. Il n'oubliait pas non plus que tous ses adversaires politiques et toutes ses victimes, Topino-Lebrun, Adélaïde de Cicé, George Cadoudal, le marquis de Rivière, le général Moreau, avaient trouvé d'éloquens défenseurs parmi les membres de l'ancien barreau. Les courageux plaidoyers de Chauveau-Lagarde, de Bellart, de Domanget, de Billecocq et de Bonnet l'avaient profondément irrité. Il considérait comme des factieux ceux qui osaient prêter leur assistance à ses ennemis, et il ne se souciait guère de rehausser le prestige de leur profession.

Cependant, la généreuse initiative de l'un des vétérans du barreau allait vaincre la résistance de l'empereur. L'avocat Férey, qui, pendant la Terreur, avait groupé autour de lui ses confrères et soutenu leur courage, mourut en 1807. Par sa bienfaisante influence, il avait entretenu le respect des traditions et le culte des souvenirs. Contribuer, dans la mesure de son pouvoir, au rétablisse-

ment de l'ordre auquel il avait voué une si fidèle affection, tel était, à la fin de sa vie, le plus cher de ses vœux. Espérant que la prière d'un mourant serait exaucée, il légua sa bibliothèque et une somme de 3,000 francs à l'ordre des avocats, « sous quelque nom que sa majesté l'empereur jugeât à propos de le rétablir. » En autorisant l'acceptation de ce legs, Napoléon prenait envers les avocats un engagement solennel, et, bientôt après, sur les instances de Cambacérès, il consentit à signer le décret du 14 décembre 1810.

Dans ce décret concédé à regret, l'empereur, dont on n'avait pas pu vaincre la méfiance, avait eu soin de réserver les droits du gouvernement. Il confiait notamment au procureur-général le soin de choisir le bâtonnier et les membres du conseil et reconnaissait au ministre de la justice le droit de réprimander, de suspendre et même de rayer du tableau un avocat. C'est assez dire qu'il ne donnait point une entière satisfaction aux survivans de l'ancien barreau ; et ce n'est qu'après la chute de l'empire, ce n'est que sous la monarchie constitutionnelle, en 1822 et en 1830, que l'ordre des avocats a recouvré les prérogatives et les franchises dont il jouit encore à l'heure actuelle.

Néanmoins, le décret du 14 décembre 1810 fut accueilli avec reconnaissance par l'opinion publique, parce qu'il rétablissait la discipline et fermait définitivement la porte aux défenseurs incapables ou malhonnêtes. Le *barreau libre* avait vécu vingt ans : plaideurs et magistrats trouvaient que l'expérience n'avait que trop duré et qu'il était temps d'y mettre fin!

Ceux qui avaient vécu à l'époque révolutionnaire et qui avaient vu de près les défenseurs officieux saluaient avec joie la résurrection de ce vieil ordre des avocats, qui reprenait sa place naturellement et sans secousse au milieu d'un monde nouveau. Nul ne s'étonnait de le voir reparaître avec ses vieux usages, avec ses antiques traditions, dont on comprenait désormais la sagesse et l'utilité. Instruits par une dure expérience, nos arrière-grands-pères s'étaient aperçus que les prétendus privilèges de l'ordre des avocats ne sont que des garanties assurées aux plaideurs et à la société... Espérons que leurs petits-fils n'auront pas besoin, pour le comprendre, de faire personnellement connaissance avec les défenseurs officieux!

J. Delom de Mézerac.

LA

SPÉCULATION ET LA BANQUE

Nous nous sommes proposé d'atteindre un double but : étudier la spéculation dans ses effets légitimes et dans ses abus, rendre hommage à ce que les premiers peuvent avoir d'utile au développement du bien-être de l'humanité, tout en critiquant les seconds ; puis montrer au public ce qu'est la banque, cette partie si mal connue de l'activité humaine, en définir l'objet et la fonction, prouver enfin qu'elle peut, et, dans certains cas, doit se tenir écartée de toute spéculation.

I.

La spéculation est, comme la plupart des actes de l'homme, bonne ou mauvaise, selon l'usage qui en est fait, selon le caractère de ceux qui s'y livrent, selon la mesure dans laquelle elle est employée. Rien n'est plus malaisé que d'en discourir, car peu de matières sont aussi obscures, aussi incomprises, non pas seulement du public, mais de ceux-là mêmes qui, par profession, peuvent se croire appelés à connaître la question. La spéculation, dans son véritable sens, n'est que l'exercice légitime d'une des facultés de l'activité humaine ; l'injustice est profonde d'englober dans une

réprobation *a priori* une série d'actes foncièrement honnêtes, utiles à la société tout entière, alors que les risques n'en atteignent le plus souvent que l'individu qui s'y livre. Les excès, ici comme partout, sont blâmables; nous les condamnons avec autant de sévérité que qui que ce soit. Mais là où l'opinion se trompe, c'est lorsqu'elle s'imagine que ces excès sont la règle. Ils ne constituent au contraire qu'une proportion infinitésimale de ce grand mouvement d'échanges, qui sont et deviennent de plus en plus l'objet de l'activité humaine; que tous les efforts des gouvernemens libéraux ou conservateurs tendent également à encourager; que les créations incessantes, et auxquelles la papauté ne s'oppose pas plus que les socialistes, de chemins de fer, de télégraphes, de téléphones, de lignes de bateaux, développent et développeront chaque jour davantage.

S'arrêter à des cas particuliers pour étudier un vaste problème, aussi digne de s'imposer aux méditations des philosophes qu'aux préoccupations des hommes d'État, serait se mettre dans le cas d'un astronome que le passage d'un bolide devant l'objectif de son télescope empêcherait de voir les millions d'étoiles qui constellent le firmament. Il faut commencer par écarter de notre pensée les exemples retentissans de désastres anciens ou récens causés par les excès de la spéculation, et qui, nous le répétons, ne représentent qu'une fraction infime des phénomènes dus à cette dernière; il faut chercher à la définir exactement, à reconnaître sa présence ou son influence dans la plupart des actes économiques de l'humanité : alors seulement nous serons en droit d'essayer de la juger.

Spéculer, c'est, d'après l'étymologie, regarder, et, par voie de conséquence, réfléchir, déduire, faire œuvre de raisonnement. L'origine même du mot nous fournit un argument, dont ceux-là seuls qui ne se sont jamais rendu compte de l'invincible force des idées latentes du langage contesteront la valeur, pour combattre le préjugé vulgaire qui ne voit dans toute spéculation qu'un jeu de hasard. Rien n'est plus contraire au sens littéral, rien n'est plus éloigné de l'acception vraie. Ce n'est pas en vertu d'une coïncidence fortuite que nous nous servons du même mot pour désigner l'œuvre des philosophes et l'entreprise de ceux qui, à la suite de longues réflexions, de calculs savamment déduits, croient pouvoir prévoir les fluctuations des prix des objets nécessaires à l'humanité et diriger leurs actes en conséquence.

Que le lecteur ne craigne pas que nous poussions trop loin notre démonstration. Il serait assurément ridicule de vouloir assimiler les spéculations d'un Platon ou d'un Descartes, s'élevant aux plus hautes abstractions de la philosophie, à de simples opérations com-

merciales. On nous accuserait, à juste titre, de jouer sur les mots. Nous nous bornons à dire que la spéculation procède d'un raisonnement et à ce titre diffère essentiellement du jeu, qui attend tout du hasard.

Il ne faut d'ailleurs pas entendre par spéculation les seules opérations sur les fonds publics, actions et obligations, ni croire qu'elle se borne aux opérations à terme. Les marchandises, quelles qu'elles soient, les immeubles même lui servent d'aliment. D'autre part, elle s'exerce également sur ce qu'on appelle le comptant, c'est-à-dire sur cette forme de l'échange qui consiste dans la livraison immédiate de l'objet vendu contre versement concomitant du prix par l'acheteur. Spéculer, dans le sens commercial du mot, c'est acquérir un objet quelconque avec l'espoir de le revendre à un prix supérieur au prix d'achat; ou inversement le vendre dans la pensée de le racheter plus tard à un prix inférieur.

Il résulte de cette définition que bien peu d'actes humains sont exempts de spéculation. Le marchand au détail qui va s'approvisionner de clous chez le fabricant ne les achète que parce qu'il a l'espoir de les revendre plus cher aux passans qui entreront dans sa boutique : il les paiera 10 francs le quintal à l'industriel qui les forge parce qu'il compte bien les revendre à raison de 12 francs le quintal à sa clientèle. Mais tant qu'il n'a pas revendu la totalité des clous dont il s'est fourni chez le cloutier, il spécule sur ce stock de marchandises ; il est, pour employer une expression technique dont le sens apparaîtra clairement ici, *à la hausse* sur les clous. S'il n'avait pas foi dans le prix de 12 francs auquel il estime qu'il revendra sa ferraille, c'est-à-dire dans cette majoration de 2 francs par quintal sur la somme déboursée par lui-même, il n'aurait aucune raison d'acheter à l'avance une certaine quantité du produit qu'il espère écouler.

Le raisonnement qu'il fait ne diffère pas, dans son essence, de celui en vertu duquel un audacieux capitaliste avait, il y a un quart de siècle, acheté trente ou quarante mille actions du chemin de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Cet achat n'était fait qu'en prévision d'une hausse ultérieure, c'est-à-dire de demandes nombreuses amenées par le besoin que d'autres capitalistes auraient des mêmes titres, au fur et à mesure que les raisons de la plus-value, pressenties par le premier acheteur, apparaîtraient clairement à un plus grand nombre d'individus.

La pensée humaine elle-même donne matière à des spéculations. Le libraire qui achète le manuscrit d'un auteur ne lui paie une certaine somme que parce qu'il espère vendre un nombre d'exemplaires tel du livre imprimé qu'il recouvre le prix de son achat,

les frais qu'il a dû faire pour l'édition, et réalise en outre un bénéfice. Le libraire a spéculé à la hausse sur les idées, sur le style, sur le renom d'un écrivain ; il court un risque aussi longtemps qu'il n'a pas vendu assez d'exemplaires pour être au moins indemnisé de ses frais. Il ne réalisera un bénéfice que le jour où le nombre sera dépassé ; il sera en perte si le nombre n'est pas atteint.

Il serait aisé de multiplier les exemples. Ne nous y attardons point. Aussi bien pensons-nous que ceux que nous venons de donner suffiront pour qu'on nous accorde que, si certaines spéculations sont blâmables, l'idée même de la spéculation ne saurait l'être, sous peine de vouloir arrêter la marche de l'humanité.

On nous objectera que nous étendons trop le sens du mot et que nous lui faisons embrasser l'ensemble des opérations commerciales. A vrai dire, nous ne nous effrayons pas outre mesure de ce reproche. Nous sommes bien aises de montrer à combien de nos actes cette idée préside, pour mieux prouver d'une part la difficulté de découvrir la limite à lui assigner scientifiquement et, d'autre part, les obstacles infranchissables qui s'opposent à une répression législative.

Nous ne chercherons pas d'ailleurs à rendre notre tâche plus facile en prolongeant la discussion sur ce terrain où les avantages de notre position sont trop évidens.

Nous bornerons notre analyse à celles des opérations de la spéculation qu'il est d'usage d'envisager sous ce nom. Signalons toutefois là une première erreur qui consiste à prendre la partie pour le tout. Mais peu importe, c'est aux spéculations de Bourse que les critiques s'adressent; ce sont les marchés à terme dont la validité a été niée jusqu'à nos jours, puisque la loi qui les reconnaît ne date que d'il y a sept ans. Examinons donc les opérations de Bourse; étudions les marchés à terme; nous étendrons notre travail, cela va de soi, aux bourses de marchandises ; car les marchés qui ont pour objet les cafés, les farines, les sucres, entrent dans cette catégorie, comme ceux qui s'appliquent aux valeurs dites spécialement mobilières : les denrées d'alimentation et autres sont des valeurs mobilières aussi bien que les titres de rentes, d'actions ou d'obligations, auxquels l'usage a réservé ce nom.

Les spéculations sont susceptibles d'être classées de deux façons différentes, suivant qu'on en considère la forme ou le fond. Au point de vue de la forme, elles se divisent en spéculations au comptant et en spéculations à terme. Les premières se résolvent par l'acquisition de valeurs, titres ou marchandises, livrables ou payables au moment même où le contrat se conclut. L'engagement et l'exécution de l'engagement sont simultanés.

L'opération à terme ne diffère pas de la précédente dans son essence. L'obligation du vendeur et celle de l'acheteur contractées au moment de la conclusion de l'échange sont tout aussi définitives, tout aussi irrévocables que dans l'affaire dite au comptant. La seule différence est que l'opération à terme, de par la volonté des parties, ne se règlera que postérieurement à la conclusion du contrat, à une date certaine, fixée à la minute même où les deux parties se sont mises d'accord sur le prix et les autres conditions. Acheter 3,000 francs de rente française au comptant à 96 pour 100, c'est apporter 96,000 francs contre lesquels on reçoit un titre donnant le droit de toucher tous les trois mois 750 francs aux guichets du trésor, soit 3,000 francs de rente annuelle ; acheter le 5 juin 3,000 francs de rente française à *terme* à 96 pour 100, c'est s'engager à verser le 30 juin 96,000 francs contre lesquels on recevra le même titre de 3,000 francs de rente. Les deux opérations sont identiques et ne diffèrent qu'au point de vue de l'époque de l'exécution.

Si nous voulons maintenant classer les spéculations non plus au point de vue de la forme, mais au point de vue du fond, nous les diviserons en spéculations à la hausse et en spéculations à la baisse. Nous avons expliqué la spéculation à la hausse : c'est le fait de celui qui promet de remettre une certaine somme d'argent en échange d'un titre ou d'une denrée qu'on s'engage à lui livrer. Si nous reportons pour un instant notre attention sur la situation de l'autre contractant, c'est-à-dire de celui qui promet de livrer, à une époque postérieure à la conclusion du contrat, un titre ou une denrée, nous comprendrons ce que c'est que la spéculation à la baisse. Elle n'est autre chose que le fait de s'engager à livrer ultérieurement le titre ou la denrée contre le prix stipulé.

Deux hypothèses peuvent se présenter dans l'opération à terme. L'acheteur qui s'est engagé à payer le 30 juin 96,000 francs les possède dès à présent : c'est pour un motif de convenance personnelle, parce qu'il préfère par exemple ne déplacer ses fonds qu'à cette date, qu'il a opéré à terme. De même le vendeur peut, dès le 5 juin, posséder les 3,000 francs de rente qu'il vend à terme, c'est-à-dire livrables *fin juin*, et n'avoir opéré à terme que parce qu'il n'avait besoin de fonds qu'à cette date plus éloignée, ou pour tout autre motif. Dans ce cas, ni l'acheteur ni le vendeur n'ont fait en réalité une opération différente de celle qu'ils eussent faite au comptant. Mais là où la situation devient autre, c'est lorsque nous envisageons les opérations à terme faites *à découvert*, c'est-à-dire le cas où l'acheteur de la rente qui s'engage le 5 juin à payer 96,000 francs le 30 juin n'a pas les 96,000 francs en caisse, et

où le vendeur qui s engage le 5 juin à livrer le 30 juin un titre de 3,000 francs de rente ne possède pas ladite rente.

Nous sommes ici en présence d'opérations auxquelles le langage vulgaire a plus spécialement réservé le nom de spéculations.

Il y a dans cet engagement réciproque de l'acheteur et du vendeur des 3,000 francs de rente française un aléa qui le fait parfois désigner brutalement du nom de pari à la hausse ou la baisse sur les fonds publics, quoique ce soi-disant pari implique bien souvent tout autre chose que le jeu de hasard auquel on voudrait l'assimiler.

Mais il n'en est pas moins vrai que souvent l'acheteur qui n'a pas les 96,000 francs le 5 juin n'achète que dans l'espoir de revendre plus cher avant le 30 juin, date fixée pour son paiement, et que souvent aussi le vendeur qui n'a pas la rente le 5 juin ne vend que dans l'espoir de la racheter meilleur marché avant le 30 juin, date fixée pour sa livraison.

Cette catégorie d'opérateurs, nous en ferons volontiers l'aveu, n'offre guère d'intérêt au point de vue général. Leur action dans l'ensemble du mouvement économique de la nation n'a rien de nécessaire, et, si les affaires à terme n'avaient d'autre raison d'être que de permettre ou de favoriser de semblables échanges, nous ne serions pas de ceux qui s'opposeraient à leur suppression, en admettant que cette suppression fût possible, ce qui reste à démontrer.

Et pourtant, même ici, l'économiste ne peut s'empêcher de constater que ces spéculateurs remplissent sans en avoir conscience un rôle qui a son utilité. Grâce à la multiplicité, à la fréquence de leurs achats et de leurs ventes, ils élargissent singulièrement ce qu'en termes techniques on appelle le marché d'une valeur. Pour ce qui est en particulier de la rente française, notre ministre des finances serait sans doute le dernier à vouloir la mort de ce groupe nombreux et bruyant de « parieurs » sur nos fonds publics qui ne songent, il est vrai, qu'à réaliser journellement de petits bénéfices grâce aux écarts pratiqués sur les cours, mais qui, par la masse incessante de leurs opérations, donnent au marché de nos rentes une ampleur, une étendue et une force de résistance incomparables. La multitude des ordres transmis en sens contraire agit comme une synthèse de courans qui maintiendrait la surface des eaux à peu près immobile; les forces opposées, quelle que soit leur grandeur, s'annulent. C'est grâce à cet état de choses que les échanges de nos rentes peuvent se faire sur la place de Paris avec une facilité sans égale au monde. Les consolidés anglais eux-mêmes sont loin de présenter une élasticité sem-

blable. Des millions de rentes françaises s'achètent et se vendent sans que les cours varient d'une fraction appréciable. Le lecteur sent de quelle importance sont pour le Trésor la constitution et le maintien d'un marché pareil qui apporte un concours précieux, presque indispensable, à l'émission de chaque nouvel emprunt national.

Mais ce n'est pas le lieu d'insister sur ces considérations techniques et spéciales. Aussi bien avons-nous déclaré que nous ne nous ferions point l'avocat de ces spéculations sans autre but que la réalisation d'un bénéfice par la hausse ou la baisse de l'objet acheté ou vendu à découvert. Mais elles ne forment qu'une bien faible part de l'ensemble des transactions à terme, lesquelles sont au contraire indispensables, dans bien des cas, à la conduite régulière des affaires d'un financier, d'un commerçant, d'un industriel et même d'un simple particulier.

Nous n'avons pas à revenir sur le cas si simple et si fréquent de l'acheteur qui, sans être encore nanti d'une somme qu'il attend à date fixe, désire profiter du cours actuel pour s'assurer la possession d'un titre ou d'une marchandise. Je sais par exemple qu'une somme de cent mille francs dont j'ai hérité, ou qui m'est due en vertu d'une assurance ou pour tout autre motif, me sera comptée à la fin du mois ; la rente française est aujourd'hui cotée 96 pour 100 et j'ai lieu de supposer que ce prix ira en augmentant ; j'ai tout intérêt à conclure mon achat dès maintenant.

Un fondeur sait qu'il recouvrera une certaine somme par les paiemens de ses cliens auxquels il a vendu des lingots de fer ou de cuivre. Il constate, d'autre part, que le cours du minerai de cuivre ou de fer est à un taux bas, et désire en profiter pour s'approvisionner : n'est-il pas heureux de se trouver en face d'un marché à terme, sur lequel il peut dès à présent s'assurer le cours de sa matière première, avant même d'avoir les deniers en main?

Le marché à terme est souvent indispensable au producteur et à l'acheteur de marchandises pour l'*empêcher de spéculer*. Voici, par exemple, l'agriculteur russe, propriétaire en Podolie, qui désire vendre dès le 15 mai sa future récolte de blé à un négociant de Marseille, parce qu'il trouve satisfaisant le prix que lui offre celui-ci. Supposons que le prix soit de 20 francs le quintal métrique. Le vendeur russe devra transformer les francs en roubles, c'est-à-dire calculer combien ces 20 francs, au cours du 15 mai, représentent de roubles : supposons que la cote du papier sur Paris en Russie soit 40, c'est-à-dire que pour 100 francs on obtienne 40 roubles. Notre propriétaire sait qu'il recevra 8 roubles par quintal. Mais puisque son blé ne sera récolté qu'en août et n'arri-

vera à Odessa, port d'embarquement, qu'en septembre, et à Marseille qu'en octobre, il ne sera payé qu'à cette dernière époque; il ne peut donc vendre ses francs que livrables en octobre; s'il n'existait pas un marché à terme sur les changes, il ne pourrait vendre son blé qu'en risquant de subir une perte notable par suite de fluctuations possibles du cours du change, de mai à octobre. En effet, qu'à cette dernière époque la cote de Paris en Russie soit tombée à 30, c'est-à-dire 30 roubles pour 100 francs, et l'agriculteur ne recevra plus que 6 roubles par quintal, c'est-à-dire les trois quarts seulement du prix qu'il réalisait en mai.

Ce que nous disons là est tellement la vérité que les négocians allemands déclarent en ce moment même éprouver les plus grandes difficultés à continuer leurs affaires d'exportation en Russie, parce que les dernières mesures du ministre des finances, à Saint-Pétersbourg, tendent à entraver le libre fonctionnement du marché à terme qui existait à Berlin sur les roubles. Les maisons les plus sérieuses, les plus étrangères à la spéculation, se voient placées dans l'alternative de renoncer à cette branche de leur négoce ou de courir tous les risques des fluctuations du change pendant la période qui s'étendra de la conclusion du contrat à son entier accomplissement. Or, ces risques sont tels qu'ils peuvent non-seulement absorber tout le bénéfice attendu de l'opération, mais encore constituer les exportateurs en perte.

Il nous semble inutile de prolonger la démonstration de la légitimité de l'opération à terme, à découvert, même au sens strict du mot, pour les cas innombrables qui rentrent dans cette catégorie. Il faut aller plus loin et prouver que l'opération à découvert constitue bien souvent un acte de sage administration, de précaution nécessaire, alors même que l'acheteur sait qu'il n'aura point les deniers et que le vendeur n'est point certain d'être nanti du titre ou de la marchandise dont il promet la livraison.

On appelle arbitrage en matière de Bourse l'opération qui a pour but d'échanger un titre contre un autre. Elle procède de l'idée que, toutes choses égales d'ailleurs, le premier est trop cher relativement au second; que, par exemple, la rente 3 pour 100 d'un Etat soit cotée 85 pour 100, et la rente 4 pour 100 du même État 98 pour 100, il sera tentant d'arbitrer la première contre la seconde, c'est-à-dire de vendre ce 3 pour 100 qui ne rapporte que 3.52 pour 100 en achetant le 4 qui rapporte 4.08 pour 100. La spéculation qui consistera à vendre à découvert le 3 pour 100 afin d'acheter à découvert le 4 pour 100 ne mérite point d'être assimilée à un jeu. Il s'agit, en effet, de deux dettes du même État, qui, par conséquent, présentent le même degré de sécurité; toutes

les circonstances extérieures qui affecteront l'une nuiront également à l'autre. Une guerre, par exemple, qui ferait baisser le 3 pour 100 ne pourrait laisser le 4 pour 100 immobile. Opérer dans le sens indiqué, c'est donc agir en vertu d'un raisonnement par lequel l'arbitragiste a perçu, plus tôt peut-être que la masse du public, cette vérité que tôt ou tard deux engagemens émanés du même débiteur doivent se coter à un prix sensiblement égal. Ce même raisonnement lui indique que, tout en achetant le 4 pour 100 et en vendant le 3 pour 100 à découvert, il ne court qu'un risque limité; il fait une opération commerciale, puisqu'il n'attend que le moment où, le 3 ayant baissé et le 4 remonté, il rachètera l'un et revendra l'autre.

Cet arbitrage est tout différent de la simple attente d'une hausse ou d'une baisse due à des événemens fortuits; il repose sur une déduction en quelque sorte mathématique.

D'autres exemples montreront d'une façon plus éclatante quels services sérieux peut rendre le marché à découvert et comment il permet de diminuer les risques des opérations financières, commerciales et industrielles.

Voici un banquier qui négocie avec une compagnie de chemin de fer pour acheter d'elle une certaine quantité de ses obligations, que nous supposerons, comme c'est presque toujours le cas en France, garanties par l'État. Le banquier remplit ici le rôle d'intermédiaire entre ceux qui ont besoin de capitaux, dans l'espèce la compagnie de chemin de fer, et ceux qui cherchent au contraire à placer leurs capitaux, c'est-à-dire le public qui va acquérir ces obligations. Depuis le moment où le banquier aura signé avec la compagnie le traité d'achat jusqu'à celui où il aura revendu les titres à ses cliens, il s'écoulera un temps plus ou moins long, durant lequel le banquier courra tout le risque d'une baisse possible. Qu'une guerre éclate, et cette baisse pourra atteindre des proportions qui affecteront d'une façon fâcheuse la situation de sa maison. Or il est un moyen de s'assurer contre ce danger. La rente française est une créance sur le débiteur qui a garanti les obligations de la compagnie de chemin de fer, l'État français. Vendre de la rente, c'est donc, sous une autre forme, diminuer l'engagement contracté par l'achat des obligations. Une baisse violente ne pourra atteindre ces dernières que si le crédit de leur garant vient à diminuer. La même cause ne pourrait manquer de faire baisser la rente française. Le banquier réaliserait alors du chef de cette baisse un profit qui viendrait compenser ou atténuer la perte résultant pour lui de la baisse des obligations. En étant ainsi vendeur de rente, il aura éteint le risque qu'il courait à

être acheteur d'obligations. Or il ne peut le faire que grâce au marché à terme, à découvert, qui lui permet de conserver cette position jusqu'au jour où son opération sera entièrement liquidée, c'est-à-dire où il aura réalisé toutes les obligations de la compagnie de chemin de fer. Au fur et à mesure de ses ventes, il rachètera une quantité proportionnelle de rente. Si ces rachats s'opèrent à des prix supérieurs au prix de la vente à découvert, il en résultera une perte pour le banquier; mais cette perte ne sera qu'une diminution de bénéfice, puisque évidemment la hausse de la rente française aura amené celle des titres garantis par le gouvernement français et que, par conséquent, les obligations auront monté et auront été vendues d'autant plus cher par le banquier. C'est une véritable assurance qu'il aura organisée lui-même et dont il paiera volontiers la prime pour se garantir contre toute éventualité.

Passons du domaine des valeurs à celui des marchandises. Voici un meunier qui, jugeant la récolte indigène insuffisante, s'approvisionne en blés étrangers. Il achète dès le mois de juin un chargement de froment américain qui part de San-Francisco et n'arrivera en France que vers le mois de novembre. Le prix en est naturellement fixé dès maintenant; le meunier n'a consenti à le payer que parce que le cours de la farine, aujourd'hui coté, lui laisse une marge, c'est-à-dire lui permet de payer ledit prix, de couvrir ses frais de fabrication et autres, et de réaliser encore un bénéfice.

Mais peut-il attendre pour vendre sa farine que le voilier californien ait accosté dans le port auquel il est destiné? Peut-il attendre que les trente, quarante ou soixante mille sacs de blé qu'il porte dans ses flancs aient été débarqués, comptés, pesés, réexpédiés au moulin? Peut-il attendre que les cylindres aient broyé tout ce grain et que les sacs de farine aient été apportés au marché? N'est-il pas possible qu'à ce moment-là, c'est-à-dire en novembre ou décembre prochain, les cours de la farine soient inférieurs à ceux d'aujourd'hui, et qu'en vendant à la cote d'alors, le meunier, au lieu de réaliser un bénéfice légitime, subisse une perte notable? Or le marché à terme, qui lui permet de vendre dès le mois de juin, mais livrables seulement en novembre et décembre prochain, les quinze, vingt ou trente mille sacs de farine qu'il fabriquera au moyen de son blé américain, lui donne le moyen de supprimer ce risque intolérable, contraire à tous les principes d'une sage gestion. Non-seulement cette opération à découvert ne constitue pas une spéculation dans le sens défavorable du mot; mais elle en est le contraire; non-seulement elle n'est pas un jeu, mais elle supprime la part du hasard. Elle permet à l'industriel de rester

dans son rôle, qui est de trouver un bénéfice légitime, assuré d'avance, dans l'écart entre le prix de la matière première et de l'objet fabriqué.

Le maître de forges qui achète des minerais de fer dont les livraisons sont espacées sur une période de plusieurs années; les compagnies de chemins de fer, de gaz, de bateaux à vapeur, qui font des marchés à terme pour des charbons à cinq et dix ans d'échéance, achètent des marchandises dont elles n'ont pas la contre-valeur en caisse.

Inversement, les propriétaires de mines ou de houillères qui s'engagent à livrer des millions de tonnes de pyrite ou de combustible non encore extraites des entrailles de la terre, qu'ils supposent devoir y être enfermées, mais dont ils ne sont pas mathématiquement certains de pouvoir disposer aux époques fixées pour la livraison, opèrent certainement à découvert.

Songe-t-on à leur en faire un grief? Tout le monde ne reconnaît-il pas au contraire que ce sont là des actes de sage administration, que c'est, après s'être assuré pour une longue période des revenus constans, que les compagnies pourront établir leurs budgets, connaître les sommes qu'elles devront consacrer à des travaux d'amélioration, fixer équitablement les salaires de leurs ouvriers, en un mot procéder à une exploitation rationnelle de leur industrie.

Voilà l'ensemble des phénomènes que doit considérer celui qui veut comprendre ce que c'est que la spéculation. Thalès de Milet, le célèbre philosophe grec, acheta un jour toute la récolte d'olives de son district. Des intempéries survinrent qu'il avait prévues grâce à ses connaissances météorologiques; elles augmentèrent considérablement la valeur de ces fruits. C'est la seule réponse que Thalès fit à des amis « pratiques » qui lui avaient un jour objecté l'inutilité de la science. « Si les savans ne s'enrichissent pas, leur dit-il en riant, c'est qu'ils le dédaignent; mais les spéculations leur sont plus faciles qu'aux autres, car ils savent mieux raisonner. » Thalès achetait sans doute à terme des olives qui n'avaient pas encore mûri. Il n'avait pas en caisse tous les talens d'argent nécessaires pour solder son achat; c'était le marché à découvert dans toute son horreur. Nous sommes loin de l'*anti-option bill*, récemment proposé aux chambres américaines, mais rejeté par elles, et qui eût supprimé le marché à terme des blés de New-York et de Chicago. Certains agriculteurs de l'Ouest s'étaient imaginé que ce marché à terme les mettait à la merci des spéculateurs : c'est le contraire de la vérité.

Le marché à terme est un grand régulateur, précisément parce qu'il permet l'intervention de la spéculation. Que se passe-t-il en

effet là où le détenteur de la marchandise, obligé de vendre, ne se trouve en présence que de celui qui a l'argent comptant? Il est contraint d'accepter le cours que ce dernier lui offre, si bas qu'il soit. Ceux qui assistent désarmés, c'est-à-dire sans détenir de numéraire, à ce contrat léonin, ne pourraient intervenir pour en améliorer les conditions, s'ils n'avaient pas la ressource d'acheter à terme, de spéculer à la hausse. Nous n'avons pas besoin de traverser l'Atlantique pour le constater. Dans beaucoup de nos départemens, aussitôt après la récolte, le paysan vend son blé au marchand qui lui apporte des espèces sonnantes à des prix souvent dépréciés; mais ces prix seraient encore bien autrement bas si le paysan ne pouvait et ne savait opposer aux prétentions de son acheteur le cours des halles.

Or ces cours, qui s'appliquent à des époques à venir comme aux livraisons immédiates, sont constamment réglés par la spéculation, qui opère d'après les cotes indigènes et étrangères, d'après les perspectives de la récolte dans les divers pays du monde, qui, en un mot, fait entrer en ligne de compte tous les élémens de nature à exercer une influence légitime sur la denrée.

C'est là un des cas nombreux où la spéculation empêche l'avilissement des prix, dans l'intérêt du producteur, et, en particulier, du plus intéressant de tous, du cultivateur. On lui reproche d'aller parfois trop loin dans cette voie et d'arriver à un résultat contraire, c'est-à-dire de nuire aux intérêts du consommateur. Elle exagère, dit-on, les cours dans l'espoir de revendre plus cher au public le stock de denrées accumulées par elle; — et voilà formulée cette terrible accusation d'accaparement qui fit jadis éclater si souvent les colères populaires.

A vrai dire, dans le monde moderne, dans une Europe et une Amérique sillonnées de chemins de fer et de canaux, nous ne croyons guère à la possibilité sérieuse d'un accaparement, quel qu'il soit, en dehors, bien entendu, de circonstances spéciales telles qu'une guerre, un siège. Aussitôt qu'un cas semblable se présente, tout le monde est d'accord pour accepter la nécessité de mesures spéciales qui mettent bon ordre à toute tentative de ce genre, si elle vient à se produire. Pendant le siège de Paris, en 1870-71, personne n'a songé à critiquer l'institution de boucheries municipales, qui rationnaient la viande vendue à chaque habitant et en réglementaient le prix. Mais, dans la vie ordinaire des peuples contemporains, qui peut avoir la prétention de dicter le prix d'une denrée de première nécessité? Quel serait l'homme à la fois assez riche et assez insensé pour acheter la récolte en blé de la France, qui représente une valeur moyenne annuelle de 2 mil-

liards de francs? et quand il aurait réussi à exécuter ce projet chimérique, quand il essaierait de faire monter le prix au-delà du cours vrai, devant résulter des mille influences légitimes esquissées tout à l'heure, le monde entier, l'Inde, l'Australie, la Russie, l'Amérique du Nord, la Plata, le Chili, ne seraient-ils pas là pour diriger en toute hâte sur nos ports des flottes de voiliers et de vapeurs qui apporteraient des montagnes de blé, attirées par les prix en hausse cotés sur les marchés français? L'afflux de ces marchandises arrêterait vite toute tentative de hausse; bien plus, elles amèneraient une baisse qui permettrait au consommateur, à l'ouvrier français, de manger son pain à meilleur marché qu'il ne l'eût fait s'il eût été réduit aux seules ressources de la récolte indigène.

Tel est l'effet à peu près inévitable des accaparemens, ou plutôt des tentatives d'accaparement, à la fin du XIXe siècle. Cela s'est vérifié pour les blés il n'y a pas plus de deux ans. En 1891, la récolte française avait été une des plus mauvaises du siècle : il faudrait presque remonter à 1847, alors que la France dut vendre des rentes à la Russie, afin de lui solder une partie de ses importations de blé, pour en trouver une semblable.

Nous dûmes faire venir du dehors près de quarante millions d'hectolitres de froment, et cela au moment où la Russie, cet ancien grenier d'abondance de l'Occident, souffrait de la disette et interdisait la sortie des céréales de ses frontières. Tout semblait conspirer pour amener le prix du blé à des hauteurs depuis longtemps inconnues. Or que s'est-il passé? Le quintal métrique ne s'est jamais élevé à plus de 31 francs et, dès le mois de novembre, il était retombé à 28 francs pour redescendre graduellement encore l'année suivante. Il est indiscutable que ce fait si favorable, nous le répétons, à l'ensemble de la population française, a été dû aux importations énormes de blé. Les importateurs ont été mus évidemment par l'espoir de réaliser un gain. Quelques-uns d'entre eux ont-ils rêvé plus que des bénéfices légitimes? Nous ne le croyons pas. En tout cas, ils ont dû être cruellement déçus, car tous ceux qui n'ont pas eu la sagesse de vendre à l'intérieur en même temps qu'ils achetaient au dehors, et cela grâce au marché à terme, ont vu dans bien des cas les cours, au moment de la vente, tomber au-dessous des prix d'achat. A qui donc ces soi-disant accapareurs ont-ils fait du tort, si ce n'est à eux-mêmes?

Qui ne se souvient du fameux syndicat des cuivres, qui, en 1889, voulut réglementer la production de ce métal dans le monde entier? Cet accaparement paraissait plus aisé que celui du blé, puisque le nombre des mines qui fournissent ce minerai est limité et qu'une entente semblait possible entre tous les producteurs pour ne pas

vendre au-dessous d'un certain prix. Dès le mois de mars 1890, le marché des cuivres s'effondrait sous le poids du stock accumulé, et le consommateur achetait à 900 francs la tonne le métal qu'il payait 1,200 et 1,300 francs avant la grande opération et que celle-ci avait tenté de porter au-delà de 2,000 francs.

Quand les Américains essayèrent, il y a quelques années, de faire ce qu'ils appellent un *corner*, c'est-à-dire une hausse brutale sur le blé, le résultat en fut que les banques de Nevada qui avaient fourni les fonds tombèrent en faillite et qu'on vendit à Londres des cargaisons à 10 pour 100 au-dessous de leur valeur. Lorsqu'un spéculateur téméraire poussa les huiles de colza sur le marché de Paris à des prix déraisonnables, les chemins de fer de l'Est y amenèrent en quelques semaines de Hongrie et d'Allemagne de telles quantités d'huile que le prix retomba plus bas qu'il n'avait jamais été.

On voit à quel dénoûment aboutissent les excès des acheteurs à découvert : à permettre au public de s'approvisionner finalement à meilleur marché qu'il ne l'eût fait sans cette intervention de la spéculation. — Ceci nous donne le droit de conclure que la spéculation à la hausse n'est jamais, en fin de compte, désastreuse pour la communauté; ses excès eux-mêmes, qu'il convient de flétrir, ne nuisent qu'aux individus qui s'en rendent coupables, mais non pas à l'ensemble de la nation.

Il en est exactement de même de la spéculation à la baisse, dont les excès peuvent être plus dangereux encore pour ceux qui s'y livrent. Il y a en effet dans cet ordre d'engagemens quelque chose d'illimité, au moins en théorie. Celui qui achète une valeur ou une marchandise moyennant un certain prix sait qu'il ne pourra jamais perdre plus que le prix même de cette valeur ou de cette marchandise (1). Encore, lorsqu'il s'agit d'une marchandise, cette hypothèse peut-elle être taxée d'absurde, puisque le blé, le sucre, le cuivre, vaudront toujours quelque chose. Mais celui qui vend à découvert le titre ou la marchandise qu'il n'a point ne sait pas à quel prix il pourra être forcé de les racheter pour en opérer la livraison promise par lui.

(1) Sauf le cas d'une action non libérée nominative, dont l'acheteur peut non-seulement perdre son premier versement, mais être tenu d'en faire d'autres jusqu'à concurrence du montant nominal du titre. Nous ne citons que pour mémoire le cas des actionnaires des banques anglaises qui sous l'ancienne législation étaient responsables *in infinitum* sur la totalité de leurs biens, exactement comme l'associé d'une maison en nom collectif. Ces établissemens ont été remplacés aujourd'hui par des compagnies anonymes, où la responsabilité des actionnaires est limitée au montant du titre.

Il convient d'examiner séparément le cas du vendeur de marchandises et du vendeur de valeurs dites mobilières. Le premier, à moins qu'il ne s'agisse d'une denrée très rare, produite en un seul point du globe, est pour ainsi dire certain de trouver toujours le moyen de remplir son engagement. Quand le cuivre avait été poussé à 2,000 francs la tonne, on rencontrait sur les grands chemins de l'Inde des indigènes qui apportaient leurs ustensiles de cuivre aux fondeurs des villes, pour les transformer en lingots et les vendre aux prix inespérés dont les échos étaient venus jusqu'aux bords du Gange et de l'Indus. Ils fournissaient ainsi, sans le savoir, aux spéculateurs à découvert qui avaient jugé la hausse extravagante, le moyen de régler leurs engagemens. Le vendeur d'un titre, au contraire, s'expose à rencontrer en face de lui un acheteur qui, ayant acquis par exemple toutes les actions d'une société, en exige la livraison. Le vendeur pourra alors être obligé d'offrir aux détenteurs de ces actions des prix fantastiques pour les décider à s'en dessaisir en sa faveur. On a vu des opérations de ce genre réussir et faire conclure à l'immoralité des marchés à terme. Mais qui force un vendeur à promettre ce qu'il n'a pas? Et encore, même ici, c'est à lui seul qu'il nuit : car au point de vue de l'intérêt général, on peut dire avec raison qu'il s'est opposé ou a essayé de s'opposer à une poussée exagérée des cours.

Souvent le vendeur à découvert rend un véritable service en prévoyant une baisse ultérieure dont les causes restent encore cachées aux yeux du plus grand nombre. Certains symptômes, qui passent inaperçus d'observateurs moins attentifs, pourront faire prévoir à un spéculateur un recul dans les cours d'un fonds d'État, soit que l'étude approfondie du budget l'amène à conclure à la nécessité d'une nouvelle émission de rentes, soit que l'observation des marchés étrangers lui fasse pressentir l'éclosion d'une crise qui aura son contre-coup sur les cotes de tous les marchés. Quel est alors le double effet de ses ventes à découvert? D'une part l'offre de titres qui se produit à la Bourse arrête la hausse et fait que les acheteurs paient moins cher la rente qu'ils veulent acquérir. Si le titre est destiné à baisser ultérieurement, leur perte sera atténuée de toute la somme qu'ils eussent dû débourser en plus dans le cas où, le vendeur à découvert n'ayant pu opérer, la demande n'eût été servie qu'à un prix plus élevé. D'autre part, celui qui a vendu à découvert devra racheter un jour ou l'autre. — Qu'une panique se produise, ou simplement qu'un recul violent soit provoqué par l'un des événemens prévus par le spéculateur, celui-ci interviendra sur le marché pour acheter à l'heure où tout le monde veut vendre. La demande qui arrive ainsi au moment

psychologique remplit le rôle d'une troupe fraîche sur un champ de bataille où l'armée battait en retraite : grâce à ce renfort, l'offensive est reprise et la confiance rétablie.

D'une façon générale, le spéculateur agit comme un régulateur : c'est le volant de la machine qui entretient la constance du mouvement et s'oppose à son ralentissement aussi bien qu'à un excès de vitesse.

Le spéculateur à la hausse intervient quand les prix lui paraissent dépréciés outre mesure ; quand, par exemple, l'action d'une société dont le capital est intact tombe au-dessous du pair. Le spéculateur à la baisse cherche à rétablir l'équilibre quand l'entraînement du public pousse les cours à des hauteurs déraisonnables, paie des primes excessives et tend à porter les titres à des prix qui ne sont plus en rapport avec le revenu qu'ils donnent.

D'ailleurs il ne faut pas raisonner de ces matières *in abstracto* et comme si toutes ces spéculations étaient la chose du monde à la fois la plus aisée et la plus ordinaire. Elles ne se font ni par les premiers venus ni pour les premiers venus. Elles se produisent sur des marchés organisés où des intermédiaires souvent fort importans n'acceptent d'ordres que de particuliers ou de sociétés en mesure de supporter les risques encourus. Des erreurs de jugement se commettent là comme ailleurs : mais ce serait se tromper fort que de croire qu'il est loisible à chacun d'engager des opérations téméraires.

Quoi qu'il en soit, la spéculation n'est que l'application d'un raisonnement juste ou faux à des entreprises commerciales, financières et industrielles. A ce titre seul, elle mérite déjà d'être considérée autrement qu'une œuvre de hasard et de jeu. Elle n'est nullement spéciale au commerce de la banque, qui est au contraire un de ceux, comme nous allons essayer de le démontrer, qui peuvent le mieux s'en passer. Elle ne se borne pas aux affaires de Bourse, même si l'on prend ce dernier terme dans son acception la plus générale, c'est-à-dire l'ensemble des marchés où se traitent les marchandises aussi bien que les valeurs. Elle est le ferment qui détermine le mouvement des échanges : sans elle, tous nos besoins, aujourd'hui si vite et si aisément remplis, risqueraient souvent de dégénérer en souffrances, faute des objets nécessaires à leur satisfaction, que la spéculation va constamment chercher là où ils sont en excès pour les transporter là où elle espère qu'ils seront plus demandés. Elle assure l'approvisionnement des villes, des nations, en fournissant sans relâche les matières premières nécessaires ; elle permet à leur outillage industriel, maritime, militaire, d'être toujours entretenu et renouvelé.

Les excès en sont condamnables ; mais ils sont bien peu de chose par rapport à l'immense activité du commerce et de l'industrie légi-

times dont la spéculation est le moteur initial. Le public est frappé par les explosions retentissantes de grands désastres ou irrité par l'échafaudage rapide de certaines fortunes soudainement écloses. Il oublie de considérer les milliards de transactions quotidiennes, qui n'amènent à leur suite ni ruines ni enrichissemens excessifs. Ces derniers sont une exception telle que le philosophe peut et doit en faire abstraction ; il est même rare que ceux qui ont progressé aussi vite sachent conserver ce qu'ils ont amassé et ne reperdent point par la même voie les sommes qu'ils ont gagnées hâtivement. L'expérience nous prouve que les fortunes acquises par le travail sont les seules qui se conservent : une justice immanente des choses récompense finalement chacun selon ses œuvres. Certaines exceptions n'infirment d'ailleurs en rien la démonstration de ce que nous croyons être la vérité, à savoir que la spéculation est légitime en principe. Ses écarts ne peuvent malheureusement pas être définis à l'avance par des textes législatifs, car ils résultent de la personnalité de ceux qui opèrent beaucoup plus que de la nature des opérations. Tel achat fait par un capitaliste puissant ne constituera pour lui qu'un emploi légitime de ses disponibilités, qui serait de la part d'un homme sans ressources un véritable jeu. Il est du reste probable que ce dernier, dans la plupart des cas, ne trouverait pas d'intermédiaires pour exécuter ses ordres, si bien qu'un remède préventif l'empêchera de donner suite à son intention. Mais réussît-il à le faire, que la société est impuissante à y mettre obstacle. Comment rendre le suicide impossible ? Quand le législateur a essayé de frapper la spéculation, il a édicté l'article du code qui assimilait les marchés à terme à des paris, et refusait en conséquence toute action pour en exiger le règlement. Ce texte de loi a-t-il empêché les immenses spéculations à la Bourse qui ont marqué la seconde moitié du siècle, et qui se sont poursuivies grâce à l'honnêteté des intermédiaires et à la confiance qu'ils avaient dans leurs commettans ? A quoi a-t-il servi ? A permettre parfois à des gens de mauvaise foi de refuser de payer à leurs agens de change les différences dont ils étaient devenus débiteurs, après avoir souvent encaissé leurs bénéfices chez les mêmes intermédiaires.

Aussi le parlement a-t-il sagement agi en reconnaissant par la loi de 1885 la validité des marchés à terme qui se pratiquaient couramment avant cette date, mais dont il importait de sanctionner à tous les yeux la parfaite légitimité.

II.

Parmi toutes les spéculations auxquelles donnent lieu les échanges des produits de l'activité humaine, il n'en est point qui

aient attiré davantage l'attention du public et l'intervention des pouvoirs législatifs que celles qui ont pour objet les créances ou les parts d'intérêts, qui s'appellent rentes, actions, obligations et qu'on désigne communément sous le nom de valeurs mobilières.

La création et la négociation de ces valeurs étant un des attributs de la Banque, bien qu'elles soient loin, comme on semble parfois le croire, d'en constituer l'unique objet, une étude de cette dernière nous paraît être la suite indispensable de nos recherches sur la spéculation.

La Banque est cette branche de l'activité économique qui a pour objet le commerce des capitaux indispensables aux autres négoces. Elle constitue dans son ensemble le réservoir où viennent puiser toutes les entreprises ; sa mission consiste d'une part à recueillir les sommes disponibles qui cherchent un emploi fructueux, d'autre part à mettre ces sommes en valeur en les faisant servir au commerce, à la finance, à l'industrie, dans leurs formes et leurs applications les plus diverses. C'est une pompe à la fois aspirante et foulante : elle sollicite l'épargne, en recueillant les moindres capitaux, fruit du travail et de l'économie, puis elle lance dans la circulation les ressources ainsi concentrées par elle, qui permettent la création constante de nouvelles entreprises, l'utilisation de nouvelles forces, la production de nouvelles richesses. Son rôle est indispensable : elle est l'intermédiaire nécessaire entre la fraction de la nation arrivée par son travail ou celui des générations précédentes à posséder du numéraire, et cette autre partie de la communauté qui n'en possède point ou n'en possède pas assez pour mettre en pleine exploitation son capital de force matérielle et intellectuelle.

Les premiers sont les détenteurs des capitaux qu'ils ont produits ou dont ils ont hérité ; ils sont les consommateurs de ce que produisent les seconds. Gardons-nous d'ailleurs de vouloir assigner une portée mathématique à cette division. La plupart des hommes sont à la fois producteurs et consommateurs. Les ranger exclusivement dans l'une ou l'autre catégorie, c'est commettre une inexactitude évidente. Ce classement n'a d'autre but que de faire ressortir la fonction prédominante chez l'individu, et encore cette prédominance change-t-elle bien souvent avec l'âge : celui qui a été producteur durant sa jeunesse et son âge mûr redevient, sur le tard, ce qu'il était, comme enfant, — un consommateur.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir insister sur les déductions philosophiques qui découlent de cette constitution de la société humaine, notamment au point de vue de la légitimité de l'héritage, elle nous paraît expliquer d'une façon à la fois claire et définitive le rôle et la fonction du banquier. Ce rôle et cette fonction sont méconnus pour deux raisons : la première, c'est que ce nom est

quotidiennement usurpé par des gens dont les occupations n'ont qu'un rapport lointain ou même aucun rapport avec ce qui est l'objet propre et le but de cette carrière; la seconde, c'est que l'infinie variété des objets auxquels elle s'applique en rend la parfaite compréhension très difficile : alors que le médecin, l'avocat, l'ingénieur n'ont besoin que d'une somme de connaissances définie, le banquier peut être amené à étudier les entreprises les plus variées, les questions les plus dissemblables. S'il est sollicité par un gouvernement de prendre les titres d'un emprunt, il devra se faire homme d'État et juger à la fois les ressources du pays, les élémens de ses revenus, sa politique même, puisque la valeur du gage augmentera ou diminuera selon la sagesse ou l'imprudence des souverains, des ministres ou des parlemens responsables de la conduite de la nation. Qu'il s'agisse de fournir à un chemin de fer les capitaux nécessaires à la construction, le banquier devra se faire à la fois entrepreneur et ingénieur pour évaluer le coût de la ligne, économiste pour supputer le trafic probable des contrées traversées. Si c'est une usine qui doit se créer, toutes les questions de premier établissement, de main-d'œuvre, de prix de revient, de débouchés devront être examinées et résolues, — qu'une compagnie d'assurances se fonde, rien de ce qui concerne la fixation des tarifs, des tables de mortalité, ne devra être laissé de côté. Cette énumération pourrait être développée pendant des pages. On nous objectera que pour chacun de ces cas le banquier peut et doit se faire assister par des gens du métier, dont la compétence technique facilitera sa tâche et lui permettra de prendre ses résolutions en pleine connaissance de cause, mais le choix des hommes est aussi malaisé que l'étude des choses, — et encore faut-il n'être pas soi-même étranger aux objets sur lesquels on recueille les avis d'autrui. Cette multiplicité d'aptitudes est telle que l'homme vraiment capable d'être un parfait banquier est, nous ne craignons pas de le dire, un de ceux qui méritent d'occuper les échelons les plus élevés de la hiérarchie intellectuelle.

Comme il y a une modestie pour les nations aussi bien que pour les individus, nous ne chercherons pas en France des exemples qu'il nous serait aisé de citer. Nous nous bornerons à demander à nos lecteurs si l'œuvre d'hommes comme Ricardo, qui fut un des plus grands économistes du siècle, comme sir George Goschen, chancelier de l'échiquier dans le dernier cabinet conservateur-unioniste, sir John Lubbock, dont les écrits philosophiques révèlent une si profonde connaissance du cœur humain, ne démontre pas d'une façon péremptoire à quelle hauteur de con-

ception, à quelle largeur de jugement la profession de banquier, bien comprise et dignement exercée, peut conduire ceux qui la suivent (1).

Malheureusement la difficulté d'atteindre non pas même à la perfection, mais à une possession suffisante de la science nécessaire, est telle que bien peu y arrivent. Le manque autrefois général, aujourd'hui moindre, d'un enseignement à la fois précis et supérieur, ajoute singulièrement aux dangers et aux incertitudes de la carrière. Comme elle est mal délimitée, les confins en sont envahis par des hommes étrangers à ses devoirs : le titre de banquier n'étant protégé par aucune loi, consacré par aucun diplôme, le premier venu peut s'en emparer et s'en empare en effet. C'est là une des raisons principales de la mésestime où une portion notable du public tient cette branche de l'activité humaine qui mérite cependant une tout autre considération.

Avant d'aller plus loin, il faut avertir le lecteur que le mot banquier, dans notre langue, a reçu une extension qui a beaucoup contribué à la confusion des idées en cette matière. La confusion ne s'est malheureusement pas arrêtée aux mots : elle s'est étendue aux choses, — et bien des erreurs, bien des déceptions, bien des ruines, sont peut-être dues à cette simple logomachie, qui a trompé tant d'hommes au début et au courant de leur carrière, en les empêchant d'en percevoir distinctement le but et les bornes.

En Angleterre, le *banker* est celui qui fait spécialement le commerce des capitaux, c'est-à-dire dont la fonction essentielle consiste, d'une part, à recevoir les dépôts du public et, d'autre part, à les faire fructifier. Au contraire, celui qui se lance dans les diverses entreprises financières dont nous avons plus haut énuméré les exemples se nomme *merchant*. En France, le banquier remplit indistinctement les deux rôles ; beaucoup les cumulent ; un certain nombre de sociétés et de maisons particulières semblent toutefois avoir nettement compris la nécessité de séparer les deux fonctions, et se sont adonnées exclusivement aux opérations de banque pure. L'étude que nous allons en faire nous servira à mettre en relief ce que ces opérations ont de scientifique et de raisonné. L'autre partie du domaine de la banque, plus vaste, moins bien délimitée, est beaucoup plus malaisée à explorer avec certitude : c'est pour s'y lancer que toutes les qualités énumérées tout à l'heure sont requises. Encore, conviendrait-il d'ajouter aux connaissances né-

(1) Ricardo fut simple courtier de change ; Goschen, chef de la grande maison Frühling et Goschen, et Lubbock de la non moins importante banque Robbart-Lubbock et C°.

cessaires le caractère, plus rare encore que la science, la prudence et la décision, si bien qu'on a pu justement comparer le financier occupé à diriger de grandes entreprises à un chef d'armée et trouver des analogies frappantes entre les mérites qui assurent le succès de l'un et conduisent l'autre à la victoire. Mais nous ne le suivrons pas dans les nombreuses entreprises auxquelles son activité peut successivement s'appliquer, et dans lesquelles la spéculation est appelée à jouer son rôle. La première partie de notre travail a montré l'étendue de l'horizon qui lui est ouvert. Analyser les variétés innombrables des affaires financières serait composer une encyclopédie. Celui qui aurait la curiosité de s'en faire une idée pourrait feuilleter l'annuaire de la chambre syndicale des agens de change de Paris : dans les centaines d'actions et d'obligations qui y sont inscrites et qui forment l'aliment quotidien des échanges à la Bourse, il trouverait une partie des créations dues à l'activité des banques et des banquiers. Mais lorsque ceux-ci fondent des sociétés, achètent et vendent des titres, souscrivent des emprunts d'État, ils font œuvre de finance et non point de banque pure. Nous voudrions réagir contre l'usage funeste qui a prévalu de confondre dans une même dénomination des occupations aussi différentes. Nous appellerons financiers et associations financières les individus et les collectivités qui n'imposent à l'emploi de leurs capitaux aucune règle spéciale, qui sont prêts à étudier et à exécuter toutes sortes d'entreprises, quelles que soient la nature et la durée du risque. Nous aimerions réserver le nom de banquiers et de banques aux individus et aux sociétés qui ont pour fonction essentielle ou principale de recevoir en dépôt l'argent du public, de lui bonifier un certain intérêt et de chercher, par voie de conséquence, à faire fructifier cet argent, sous certaines réserves et en observant certaines règles qui découlent de la nature même de leurs opérations.

Cette distinction essentielle d'attributions correspond tout d'abord à l'origine des capitaux avec lesquels travaillent les uns et les autres. En principe, le financier emploie ses capitaux ; et par là il convient d'entendre non pas seulement ceux qui sont sa propriété directe et personnelle, mais ceux des commanditaires dans une société en commandite, ceux des actionnaires dans une société anonyme. Ce sont des sommes d'argent qui restent engagées dans une maison aussi longtemps qu'elle existe, et qui lui permettent donc d'aborder les entreprises les plus diverses, sans avoir à se préoccuper d'aucun retrait de fonds : ni les commanditaires, ni les actionnaires ne peuvent reprendre leur mise avant l'expiration du terme assigné à la société. Une société qui ne doit d'argent qu'à

des commanditaires ou à des actionnaires n'a de passif de ce chef qu'envers elle-même, façon de parler comptable, un peu barbare, mais qui a l'avantage de mettre en évidence une situation particulière. Au contraire, la maison de banque ou la société de crédit qui reçoit les dépôts du public doit toujours être prête à restituer à ce public les sommes qu'il lui a confiées. Cet argent ainsi exigible ne peut évidemment recevoir des emplois analogues à ceux d'une commandite ou d'un capital-actions.

Telle est la première différence radicale, de laquelle découlent les autres ; elle éclaire la question et permet de dégager les règles qui s'imposent.

Dans la pratique, la division théorique que nous venons d'établir ne se rencontre pour ainsi dire pas à l'état parfait. Une société en commandite ou par actions, dont la fonction principale n'est pas de solliciter les dépôts du public, est presque toujours amenée par le courant de ses affaires à en recevoir. Inversement, une banque de dépôts possède un capital propre, souvent minime par rapport à l'importance des sommes à elle confiées par les tiers, mais qui n'en constitue pas moins, dans l'ensemble des ressources avec lesquelles elle opère, une fraction distincte.

Nous ne ferons d'ailleurs cette observation que pour ne pas nous exposer au reproche d'omettre aucune circonstance de la cause. La règle de conduite d'une banque résulte de sa fonction prédominante, et l'emploi d'un capital propre de quinze millions de francs, par exemple, sera d'une importance secondaire pour une société qui aura reçu cent millions de dépôts du public.

En résumé la banque pure doit être l'apanage de ceux qui travaillent avec l'argent des dépôts, tandis qu'il est loisible aux financiers, tels que nous les avons définis ci-dessus, de se lancer dans les entreprises qui leur conviendront et leur paraîtront offrir des chances de bénéfices supérieures.

A ceux qui s'imaginent que la banque est un jeu, nous répondrons en les invitant à essayer de se rendre compte de l'organisation et du fonctionnement d'un de ces grands établissemens de crédit qui disposent par eux-mêmes d'un capital considérable et de sommes bien plus considérables encore que la confiance du public met à leur disposition. Quelle doit être la pensée, quelle est en effet la pensée dominante de ceux qui le dirigent ? C'est l'emploi des capitaux qui y sont réunis : or cet emploi ne peut se faire d'une façon rationnelle qu'en excluant toute idée de jeu. L'établissement doit être toujours prêt à rembourser à ses déposans les sommes qu'ils lui ont remises ; il doit donc en principe ne les employer qu'à acquérir des créances que nous appellerons à

capital invariable, c'est-à-dire par exemple à escompter des effets de commerce et à faire des avances gagées par des titres ou d'autres garanties.

L'effet de commerce porte, dès le jour de sa création, l'indication certaine de la somme au paiement de laquelle il donnera droit le jour de l'échéance. L'avance, de son côté, consiste en une somme fixe dont le montant est également déterminé d'une façon définitive et invariable à l'instant même où l'opération est conclue. Le seul élément de bénéfice dans ces deux cas est l'intérêt plus ou moins élevé, prélevé proportionnellement au temps qui s'écoule entre le moment où le banquier avance l'argent et celui où il rentre dans ses fonds, par l'encaissement de l'effet à l'échéance ou le remboursement de l'avance à son expiration. L'idée de l'*intérêt* est l'idée maîtresse de ce commerce, nous dirions volontiers de cette industrie, qui s'appelle la banque. Et ceux-là seuls qui, comme certains théologiens du moyen âge, nient la légitimité de l'intérêt, sont en droit de critiquer la profession qui a pour but principal d'en appliquer les lois. La différence entre le taux bonifié aux déposans et celui qu'il est possible d'obtenir grâce aux divers emplois dont nous avons nommé les deux principaux, constitue la source essentielle des bénéfices du banquier : il n'en est pas de plus raisonnable, de plus conforme aux idées philosophiques. C'est la récompense directe et proportionnelle du travail, de la prudence, de la sagacité professionnelle. Celui qui dépose une certaine somme d'argent entre les mains d'autrui et ne s'en inquiète plus que pour toucher tous les ans ou tous les semestres les intérêts stipulés en sa faveur mérite évidemment un revenu moindre que celui qui s'efforce par une activité quotidienne, par une recherche constante des individus, des compagnies, et des gouvernemens en quête de capitaux, de faire fructifier la même somme d'argent.

D'autre part, l'obligation qu'il a contractée de restituer les sommes à lui confiées, soit à première réquisition, soit à terme fixe, soit après un délai plus ou moins bref, courant du jour de l'avis de retrait, lui impose la règle absolue, énoncée plus haut, de n'employer ces sommes qu'en créances non-seulement certaines quant à la date de leur exigibilité, mais certaines également quant à leur montant.

Or qu'est-ce que la spéculation, sinon l'opération fondée sur l'espoir d'une augmentation de *capital?* C'est l'œuvre de celui qui, trouvant le prix d'une action, d'une rente, d'une obligation, ou de toute autre marchandise, trop bas par rapport à sa valeur intrinsèque, achète cette action, cette rente, cette obligation, cette marchandise dans l'espoir de la revendre avec un bénéfice, c'est-

à-dire avec une augmentation de capital. Cette possibilité d'accroissement a pour corollaire inévitable un risque de perte. Il n'existe de chance de plus-value que là où des événemens contraires aux prévisions peuvent amener une dépréciation.

On voit dans quelle fâcheuse situation serait le banquier qui aurait employé l'argent de ses déposans à acquérir, par exemple, des titres de rente qui auraient baissé au jour où les déposans voudraient être remboursés. Le banquier, ne retrouvant pas dans le prix de la réalisation de ces rentes la totalité des sommes absorbées par l'achat, serait en présence d'un déficit.

Ce genre d'emploi lui est donc interdit en principe. Il court déjà, en bornant ses opérations au champ d'activité qui lui est légitimement ouvert, des risques d'une autre nature, risques professionnels, pour ainsi dire, inhérens à toute entreprise humaine et que la prudence et la sévérité la plus grande réussissent à diminuer, mais non pas à supprimer. Un effet de commerce peut être impayé à l'échéance, une avance contre titres ne pas être remboursée. C'est dans le choix des débiteurs, des signatures dont l'effet est revêtu, des garanties affectées aux avances, que le banquier fera valoir son expérience, sa connaissance des hommes et des choses, toutes les qualités en un mot qui le rendent digne d'exercer cette redoutable gestion des deniers d'autrui.

Nous ne craignons pas d'affirmer que l'histoire confirme de tous points l'exactitude de la théorie que nous émettons. Nous pourrions examiner les banques les plus diverses dans le temps et dans l'espace, depuis la banque royale de Law sous la régence jusqu'aux banques australiennes qui viennent de traverser en avril et mai 1893 une crise si violente : nous trouverions partout les mêmes phénomènes procédant des mêmes lois. Dès que l'argent du public reçoit une destination différente de celle qu'exigent les principes, le danger est proche. La sévérité de la règle est telle qu'il ne suffit pas que les dépôts soient employés en créances d'un montant certain, exclusives de toute idée de spéculation, il faut encore que ces créances soient aisément recouvrables. Le banquier ne doit pas se contenter d'examiner la qualité commerciale, la solvabilité actuelle de ceux à qui il fait crédit ; il est nécessaire qu'il recherche à l'occasion de quelles entreprises le papier qu'il escompte a été créé. C'est ainsi que la crise financière qui vient d'amener la suspension des paiemens de douze banques australiennes ayant ensemble un capital de 300 millions de francs a été due en grande partie à la mauvaise qualité du papier escompté, provenant d'opérations immobilières d'une réalisation longue et difficile, et à la nature des garanties affectées

aux avances, qui n'étaient pas non plus de celles dont la liquidation peut être en quelque sorte instantanée.

Non-seulement le banquier ne doit pas spéculer lui-même, mais il doit écarter le papier de ceux qui spéculent. Nous sommes loin de l'opinion commune qui ne sait trop quelle différence faire entre ce marchand de capitaux, dont nous venons d'essayer de définir la profession, et le joueur à la Bourse.

Le banquier, en arrivant chaque matin à son bureau, doit avoir pour tâche première d'additionner d'une part ses exigibilités, c'est-à-dire les sommes qui peuvent lui être réclamées, et, d'autre part, ses disponibilités, c'est-à-dire les ressources immédiatement réalisables au moyen desquelles il fera face aux remboursemens qui lui seront demandés. Le relevé du passif est aisé à faire et les seules divisions à y introduire résultent des différences d'époque auxquelles ce passif est exigible. Celui de l'actif est autrement délicat; c'est dans la composition de cet actif que se révèle toute la science professionnelle. Il se compose d'espèces et de créances. La première question à résoudre est celle de savoir quelle doit être la proportion des espèces, en d'autres termes, de l'encaisse, billets de banque ou métal. Elle ne peut guère être fixée en théorie, mais dépend d'une série de faits particuliers à chaque pays, à chaque ville, à chaque établissement. L'effort du banquier doit tendre à restreindre le plus possible cet emploi de son actif, qui ne lui rapporte rien, les pièces d'or et d'argent, ni les billets n'étant productifs d'intérêt. Le reste de l'actif comprend le portefeuille commercial, les avances sur titres ou marchandises, les crédits en blanc, c'est-à-dire consentis sur la simple signature du correspondant.

Le portefeuille commercial ne constitue théoriquement de disponibilités qu'au jour de l'échéance des effets, puisque c'est ce jour là seulement que le banquier porteur de la traite peut aller en réclamer le remboursement au tiré. En fait, il est permis chez nous de le considérer comme représentant une disponibilité immédiate, grâce à l'organisation de la Banque de France, toujours prête à réescompter le papier commercial sérieux, muni de trois signatures et à une échéance maxima de trois mois. Tout banquier peut chaque jour transformer en espèces, ou, ce qui revient au même, en billets de banque, le papier de son portefeuille qui remplit les conditions ci-dessus. C'est donc à juste titre que ce portefeuille est assimilé à l'encaisse. Une prudence excessive rappellera toutefois au chef de maison que, si la Banque de France ne refuse pour ainsi dire jamais son concours dans les limites que nous avons indiquées, elle n'en est pas moins libre de le refuser. Il ne devra donc pas exclure entièrement de ses hypothèses celle du cas où il se trou-

verait dans l'impossibilité, partielle ou temporaire, de réescompter son portefeuille.

L'encaisse et le portefeuille forment ainsi l'emploi primordial, essentiel, des dépôts *à vue*.

Les avances sur titres sont, en général, à échéance fixe. Elles constituent des disponibilités certaines aux dates convenues, à condition d'être faites à des débiteurs solvables et surtout contre des garanties indiscutables, aisément réalisables au cas où le débiteur ne les retire pas contre remboursement de la somme à lui prêtée. Il paraît logique d'établir une relation entre le chiffre de ces avances et celui des dépôts à terme fixe, en observant de faire autant que possible concorder les échéances des unes avec l'époque d'exigibilité des autres.

Les crédits à découvert sont une des matières les plus délicates et les plus dangereuses de la banque. Ils ne doivent être consentis qu'à des correspondans de tout premier ordre, pour les besoins légitimes de leurs affaires régulières. Ils exigent de la part de celui qui les consent une surveillance constante de ceux à qui ils sont accordés, surveillance rendue en général difficile par l'éloignement, puisque c'est surtout pour les affaires de place à place, de pays à pays, que ces crédits sont en usage. Ils ne doivent figurer que pour une proportion réduite dans l'ensemble des affaires d'une banque ; ils rentrent dans la catégorie des emplois qu'il est sage de proscrire pour l'argent des dépôts et auxquels on ne devra destiner que les ressources propres de l'établissement, c'est-à-dire son capital et ses réserves.

Nous touchons ici encore à un point intéressant de la question qui est précisément de savoir dans quelle mesure les règles posées pour l'emploi des dépôts s'appliquent à celui des ressources propres du banquier. Il est évident *a priori* que la sévérité des principes pourra et devra se relâcher. Toutefois, il faudrait se garder de croire que le banquier ou la banque de dépôts doive jouir, à cet égard, d'une liberté égale à celle du financier. Le capital propre joue ici un rôle essentiel, qui est celui de garant vis-à-vis des tiers pour les engagemens contractés à leur égard. Quelle que soit, en effet, la sagesse de ceux qui administrent les sommes parfois énormes que les dépôts accumulent dans certains établissemens, ils peuvent commettre des erreurs; d'autre part, des circonstances extérieures, indépendantes de leur volonté, peuvent amener des crises telles que le meilleur papier ne sera pas payé à échéance, que la Banque de France cessera ou diminuera le réescompte, que le cours des titres garantissant les avances tombera au-dessous de celui auquel l'avance a été consentie : il convient donc, en prévision de

ces circonstances exceptionnelles, que le capital propre, lui non plus, ne soit pas immobilisé dans des entreprises à longue échéance, et nous sommes ainsi amenés à poser pour son emploi des règles presque aussi sévères que pour celui des dépôts. Il ne pourra servir utilement en temps de crise que s'il est sous la main du banquier, à sa portée immédiate. A ce point de vue, l'idéal de l'organisation d'une banque est celle d'une société par actions nominatives, dont la fraction minima, c'est-à-dire le quart d'après la loi française, est versée. Comme les actionnaires sont responsables du versement des trois autres quarts et tenus de l'effectuer à première réquisition, la société a toujours de ce chef une ressource parfaitement liquide, qui constitue pour ses créanciers une garantie des plus précieuses. La garantie est meilleure que si l'argent était versé ; car il aurait pu être mal employé ou immobilisé dans des emplois difficilement réalisables, tandis que cette obligation des actionnaires, toujours exigible, constitue une réserve liquide dans la plus forte acception du mot.

Cette organisation a un avantage qui compense pour les actionnaires l'inconvénient d'être exposés à un appel de fonds : c'est que le crédit dont jouit la société se mesure alors non pas d'après le capital versé, mais d'après le capital nominal. Les dépôts affluent en proportion de ce dernier et permettent à la société de réaliser des bénéfices qui, répartis sur un quart du capital nominal, rémunèrent grassement les sommes versées. C'est ainsi que les actionnaires d'une des plus anciennes banques de dépôts de Paris reçoivent depuis de longues années un dividende de 10 à 20 pour 100 sur leurs actions de 500 francs dont un quart seulement est versé, soit de 12 à 24 francs pour 125. Dans cette industrie de la banque pure, telle que nous l'avons définie, les bénéfices sont, en effet, directement proportionnels à la quantité de capitaux mis en mouvement. Une différence d'intérêt de 2 pour 100 réalisée sur 100 millions donnera deux fois plus de bénéfices que sur 50, puisque les frais d'exploitation sont loin de varier en proportion des capitaux employés : le point essentiel est donc d'obtenir le plus de dépôts possible. D'autres facteurs entrent en ligne de compte ; la banque de dépôts ne s'interdit naturellement pas de chercher à rendre au public tous les autres services qu'il est en droit de réclamer, pourvu qu'ils soient exclusifs de toute idée de spéculation pour elle. La banque fera à commission pour ses cliens toutes les opérations dont ils la chargeront, gardera leurs titres, encaissera leurs coupons échus et les obligations amorties, leur fournira des lettres de crédit sur l'étranger, etc., mais ce sont là des opérations accessoires.

C'est en s'inspirant de ces principes que les grands établissemens anglais sont arrivés à un degré de prospérité considérable. D'après une statistique récente, les quatorze principales banques de Londres avaient reçu des dépôts pour plus de 5 milliards de francs : 13 pour 100 de ces exigibilités, c'est-à-dire 650 millions, étaient en caisse dans ces banques ou disponibles à leur crédit à la Banque d'Angleterre. La moyenne des dividendes distribués aux actionnaires atteint jusqu'à 20 pour 100 pour certaines d'entre elles.

En France, nos principales sociétés de crédit semblent comprendre de plus en plus la nécessité de séparer nettement leur domaine de celui de la spéculation financière. Nous pourrions citer l'histoire de l'une des plus importantes, la première après la Banque de France, dont elle dépasse d'ailleurs et le capital et le chiffre de dépôts (1), comme la démonstration vivante du progrès qui s'est fait à cet égard dans les idées. Cette société, après avoir au début de son existence cherché sa voie, après s'être lancée, avec succès d'ailleurs, dans les opérations financières proprement dites, a dégagé peu à peu l'idée maîtresse qui doit la guider : elle a concentré tous ses efforts sur l'organisation de son outillage, d'après les principes immuables qui seuls assurent le succès d'une industrie : perfection du commandement et de l'état-major; installation dans l'endroit le plus favorable; trésorerie abondante, c'est-à-dire maintien constant de la somme de disponibilités nécessaire. Aujourd'hui cette société n'attend pour ainsi dire plus rien des chances variables des émissions, emprunts d'État ou souscriptions à des entreprises particulières, ni des spéculations qui peuvent en être l'accompagnement obligatoire : elle possède un réseau d'agences et de succursales en France et à l'étranger, grâce auquel elle se trouve, dans plus de cent vingt-cinq endroits, à la portée de sa clientèle, en mesure de lui rendre les services variés et multiples que cette dernière réclame.

Elle n'est pas seule d'ailleurs à s'être pénétrée de l'impérieuse nécessité qui s'impose aux banques de dépôts : c'est ainsi, en définitive, qu'il convient de désigner les établissemens dont la fonction primordiale est de recevoir et de gérer les capitaux du public. Ces banques doivent éliminer de leur programme les spéculations financières; elles ne se désintéresseront certes pas du marché des valeurs mobilières; elles prêteront, au contraire, leur concours aux émissions qui leur sembleront saines, mais en général elles se borneront à ouvrir leurs guichets, pour recueillir les sous-

(1) Il est vrai que la Banque de France ne bonifie aucun intérêt à ses déposans.

criptions du public, sans courir elles-mêmes le risque, c'est-à-dire sans s'engager vis-à-vis de l'État ou de la compagnie émetteurs à garder les titres non souscrits. Cette règle, en aucun cas, ne souffrira d'exceptions que pour l'emploi éventuel d'une partie du capital propre à l'établissement : et encore rappellerons-nous à ce sujet tout ce que nous avons dit plus haut de la nécessité de maintenir aussi liquide que possible même cette fraction du patrimoine social.

La plupart de nos grandes banques de dépôt, instruites les unes par l'exemple d'autrui, les autres par leur expérience personnelle, s'engagent de plus en plus dans la voie que nous venons de tracer. L'une des premières, reconstituée aujourd'hui sur des bases nouvelles, doit se souvenir de la crise violente amenée en 1889 par des engagemens téméraires pris dans la célèbre affaire des cuivres. Une autre qui partage, avec celle dont nous résumions tout à l'heure l'histoire, la spécialité des agences répandues sur toute la France, a connu des jours difficiles à cause d'entreprises lointaines où elle avait immobilisé des sommes considérables; une partie des bénéfices que, grâce à une excellente organisation, elle réalise depuis de longues années, servent à amortir des engagemens pris dans l'Amérique du Sud. A Lyon, nous citerons volontiers une banque de dépôts modèle qui ne clôture jamais son inventaire au 31 décembre, sans avoir réduit ses engagemens à moins d'un million de francs, bien que son capital soit de 30 millions dont un quart versé, ses réserves de 3, et ses dépôts de 60 millions.

En face de ces banques, existent les associations financières qui, opérant essentiellement avec leurs capitaux propres, sous forme de sociétés par actions ou en nom collectif, ont pour domaine spécial toute la partie des affaires que les banques de dépôts s'interdisent (1). Ce sont elles qui négocieront avec les gouvernemens, les compagnies industrielles, les emprunts nécessaires à l'équilibre des budgets, aux constructions nouvelles ou à tous autres développemens. Ce sont elles qui permettront les créations d'entreprises, qui offriront chaque jour d'autres emplois aux capitaux disponibles. Ce sont elles qui étudieront les conditions des affaires nouvelles et

(1) La caractéristique de ces sociétés, c'est que leur patrimoine propre est presque toujours supérieur au chiffre de leurs dépôts. Ainsi celle d'entre elles qui, en France, peut être considérée comme le type de cette catégorie, possède environ 80 millions de francs en capital et réserves, tandis que les sommes qu'elle doit aux tiers ne s'élevaient, au 31 décembre 1892, qu'à 30 millions; au contraire, notre principale banque de dépôts avait, comme capital versé et réserves, 140 millions, contre 687 millions de dépôts.

ne les recommanderont au public qu'après s'être entourées de tous les renseignemens exigés par la prudence la plus sévère.

Gardons-nous de croire qu'il y ait une opposition d'intérêt quelconque entre les associations financières et les banques de dépôts : ces deux forces ont réciproquement besoin l'une de l'autre, et se prêtent un mutuel appui. Les capitaux déposés chez les secondes ne sont pas destinés à y rester indéfiniment, en se contentant des taux d'intérêt, en général minimes, qui leur sont servis. Ils y sont au contraire dans l'attente d'occasions favorables de placement. D'autre part, en s'employant à l'achat de valeurs, les capitaux ne quittent pas définitivement les banques où ils étaient déposés. Ils y reviennent sous forme de titres, lesquels paient des droits de garde, des commissions d'encaissement de coupons et d'obligations amorties, donnent lieu à des ordres d'achats et de ventes. Ici comme ailleurs le mouvement engendre le mouvement, les forces diverses, à condition d'être bien organisées, agissent dans le même sens et contribuent à l'harmonie de l'ensemble. Chacune des espèces de banque que nous avons définies trouve l'occasion de réaliser des bénéfices légitimes et de rendre des services à la communauté; mais la condition première est que chacune ait la perception nette de son rôle, se trace une ligne de conduite et la suive inflexiblement. Il est nécessaire que la part du hasard soit réduite au minimum. N'est-ce pas là le critérium de toute entreprise sérieuse? Or, la banque pure diminue, dans une proportion rarement atteinte, cet aléa inséparable des choses humaines; elle peut et doit se tenir à l'écart de toute spéculation de Bourse, même de cette spéculation légitime dont nous avons essayé de prouver, au début de ce travail, la nécessité dans la vie quotidienne des nations et des individus; elle est, en dernière analyse, comparable à une véritable industrie, elle en emploie les procédés, et en obtient les résultats réguliers, à condition d'en suivre les règles. Les capitaux sont sa matière première, qui se façonne et s'adapte aux divers emplois dont elle est susceptible dans ces vastes usines qu'on appelle des maisons de banque ou des établissemens de crédit.

RAPHAËL-GEORGE LÉVY.

CONKLIN L'ANCIEN

I.

Silencieusement, comme s'il n'avait pas entendu ce que lui disait sa femme, Conklin l'Ancien acheva ses pêches à la crème, puis il se leva et quitta la chambre pour aller endosser ses habits du dimanche. Bientôt après sa femme le suivit en disant à la négresse qui les servait de veiller à ce que leur fils Jake se couchât de bonne heure. Aussitôt que l'Ancien eut disparu, les deux jeunes gens, d'un commun accord, sortirent sur le *stoop*, l'espèce de vérandah qui entourait la maison construite en bois. C'était vers la fin de septembre, dans le Kansas méridional. La journée avait été chaude, mais la fraîcheur du soir indiquait que la saison qu'on nomme l'été indien était proche. La maison se trouvait située sur la crête de ce qui avait été une vague (*roll*) de la prairie et, en s'appuyant à la balustrade du *stoop*, le couple découvrait, par-dessus un petit verger de pêches, une rivière, Cottonwood-Creek, qui court au bas de la butte, à deux cents mètres de là, frangée sur chaque bord par les cotonniers auxquels sans doute elle doit son nom. A l'horizon, derrière les lances dorées du maïs, le soleil s'enfonçait, tel qu'une balle d'un rouge orange, appliquée contre le bleu pâle du ciel.

Comme la jeune fille se tournait vers lui, peut-être pour éviter les rayons dardés au niveau de ses yeux, George Bancroft exprima l'espoir qu'ils iraient ensemble pendre la crémaillère chez les Morris. A quoi miss Conklin répondit avec quelque raideur qu'elle ne demanderait pas mieux, mais que...

— Voyons, miss Lou, qu'ai-je fait pour vous offenser? interrompit le maître d'école d'un ton de reproche.

— Rien, répondit-elle apparemment surprise de sa question.

— Quand je suis arrivé, vous avez commencé par vous montrer bonne et accueillante ; mais voilà que depuis deux ou trois jours vous devenez froide, moqueuse, comme si vous m'en vouliez. En supposant que cela soit, j'aurais du chagrin,.. beaucoup de chagrin!

— N'avez-vous pas demandé à Jessie Stevens d'aller avec elle? riposta miss Conklin.

— Non, certes, déclara chaleureusement Mr Bancroft.

— Alors Seth a menti! Mais je gage qu'il ne recommencera pas ces manières-là... Seth Stevens, je veux dire. Il m'a demandé d'aller avec lui ce soir et je ne lui ai pas donné la mitaine comme je l'aurais fait si j'avais su!..

— Qu'appelez-vous ne pas donner la mitaine?

— Dame! ça veut dire refuser, bien sûr. J'ai seulement dit que j'avais peur d'être obligée d'aller avec vous, parce que vous êtes étranger... J'ai dit que j'avais peur,.. répéta-t-elle, comme si le mot l'eût blessée. Mais il ne perdra rien pour attendre, non, rien! Soyez-en sûr.

Et les yeux de miss Lou étincelèrent. Tandis qu'elle se redressait sous le coup de l'indignation, Bancroft songea qu'il n'avait jamais vu une aussi belle créature : — Une vraie Hébé ! se dit-il à lui-même ; et il tressaillit dans la crainte d'avoir parlé tout haut. La comparaison était juste. Quoique miss Lou Conklin n'eût que dix-sept ans, sa taille était déjà parfaitement formée : dépassant bien de deux pouces en hauteur la moyenne des femmes, elle devait à cette stature imposante de paraître plus âgée. Son visage était mieux que joli ; il avait toutes les séductions que peuvent prêter la fleur de la jeunesse, des traits réguliers, et un teint admirable ; la finesse de la peau et l'éclat des couleurs ne laissaient rien à désirer ; les masses de cheveux châtains semblaient presque trop lourdes pour la petite tête, d'une forme parfaite ; les grands yeux bleus avec leurs cils noirs étaient si beaux qu'un jeune homme ne pouvait les accuser de manquer d'expression ; si la lèvre inférieure méritait le reproche d'être un peu forte, si la mâchoire tournait un peu trop court, si le menton péchait par quelque lourdeur, rendant ainsi l'ovale de la figure trop rond, ce ne sont pas là des tares chez une Hébé. En tout cas, elle devait paraître sans défaut à son interlocuteur, car il s'efforçait en vain de contenir l'admiration qui éclatait dans des regards dont miss Conklin ne se montrait, d'ailleurs, ni embarrassée, ni flattée. C'était son dû, voilà tout. Après quelques instans de silence, elle dit :

— Je crois qu'il faut que j'aille m'astiquer.

Au moment même, l'Ancien parut sur le *stoop* : — Si vous sortez, dit-il, tandis que sa fille passait près de lui pour rentrer dans la maison, vous ferez mieux d'atteler Peter au *buggy*.

— Merci, répliqua le maître d'école. Puis, pour ajouter quelque chose, il continua : — Quelle belle vue! — Mais Conklin ne répondit rien, non pas par malhonnêteté, mais apparemment parce qu'il n'avait rien à dire.

L'humeur étrangement taciturne de cet homme n'était qu'une des nombreuses particularités qui conduisaient Bancroft, avec son éducation de Bostonien, à considérer les gens de l'Ouest presque comme des êtres d'une espèce à part, depuis une quinzaine de jours qu'il était pensionnaire dans la maison. George Bancroft pouvait passer pour un honorable échantillon de la classe moyenne à Boston. Il avait suivi la filière de l'Université avec quelque chose de plus qu'un succès ordinaire. L'estime de soi, néanmoins, ne reposait pas seulement chez lui, sur sa valeur cérébrale, mais sur l'aisance avec laquelle il savait se conformer à certaines règles de conduite. Il se proposait l'idéal conventionnel, peut-être entaché de provincialisme, qui a cours à Boston et dont l'étroitesse, les certitudes dogmatiques lui faisaient l'effet d'autant de mérites. Son caractère ne laissait pas de se révéler dans son apparence extérieure. De taille moyenne, il était fortement bâti, quoique mince, le visage d'un ovale fin, les traits aigus, le teint, les cheveux, la moustache foncés, les yeux bruns assez grands, mais froids et trop rapprochés l'un de l'autre. Leur juxtaposition indiquait un penchant à la méfiance (Bancroft se vantait d'être prudent), de même que ses vêtemens tirés à quatre épingles et une certaine suffisance dans le port de tête, dans la démarche trahissaient une fatuité qui, chez un homme moins jeune, eût été ridicule. A l'âge qu'il avait, toute nature plus riche ou plus exubérante que la sienne se serait efforcée d'entrer en sympathie avec un entourage nouveau et singulier; mais Bancroft considérait comme inférieurs ceux qui différaient de lui au point de vue de la conduite ou des manières, et cette présomption, en ce qui concernait les Conklin, était fortifiée par une supériorité manifeste au point de vue des études classiques dont on lui avait appris à estimer démesurément l'importance.

Chemin faisant, tandis que le *buggy* s'éloignait de la maison, miss Conklin fit causer son compagnon sur les villes de l'Est. Elle voulait savoir à quoi ressemblait Chicago et ce que faisaient les gens de New-York. Amusé par sa curiosité avide, Bancroft lui esquissa la physionomie de ces deux villes, puis raconta ce que la lecture et la conversation lui avaient appris sur Paris, et sur Rome, et sur Londres. Mais il était clair que la jeune fille ne s'intéressait

nullement à ce qu'il admirait pour sa part dans les capitales européennes : beaux-arts, souvenirs historiques. Elle interrompit ses descriptions en disant :

— Eh bien, regardez un peu! Quand je vous ai vu pour la première fois et quand j'ai su que vous aviez été élevé à Boston, que vous aviez fréquenté New-York, j'ai cru que vous n'étiez qu'un pas grand'chose pour être venu dans ce trou perdu. Qu'est-ce qui vous a poussé? A quoi bon? Je pense bien que vous n'allez pas toujours faire l'école comme ça!

Le jeune homme rougit sous la franchise de son regard et de ses questions, sous l'espèce de mépris que semblaient impliquer ses dernières paroles. Une fois de plus il eut la conscience pénible d'une différence sociale, tout au moins, entre lui et miss Conklin. Il avait été accoutumé à plus de réticences, et cette façon directe d'interroger le choquait comme impertinente. Mais il subissait si complètement le prestige de sa beauté qu'il répondit presque sans hésitation visible :

— Je suis venu, parce que je compte étudier le droit et que je n'étais pas assez riche pour suivre mes projets dans l'Est. J'ai pris cette école, parce que c'était la première situation qui s'offrait; mais je me propose, au bout d'un an ou deux, de chercher une place de clerc dans quelque étude d'avoué en ville et d'apprendre ainsi la loi. Si j'avais eu quinze cents dollars, j'aurais fait la même chose à Boston ou à New-York ; tout s'arrangera sans doute avec le temps.

— Moi, à votre place, je serais restée à New-York. — Puis croisant ses mains sur son genou gauche et fixant sur la prairie un regard intense, elle ajouta : — Quand j'irai à New-York, — et ça ne tardera pas, — parions que j'y resterai! J'ai idée que New-York est mon affaire. C'est là qu'on doit avoir du genre!

En parlant, elle hochait la tête d'un air résolu.

Chez les Morris, miss Lou et Bancroft arrivèrent presque derniers. Elle se tint auprès de lui tandis qu'il attachait Peter à l'un des poteaux de la barrière parmi une foule d'autres chevaux ; puis ils entrèrent ensemble dans la maison. Miss Conklin présenta son compagnon à M^r^ et Mrs Morris et produisit en souriant trois nappes de toile en guise de contribution à la cérémonie de la crémaillère. Bien entendu, le cadeau fut accepté avec une profusion de remercîmens et d'éloges, puis Mrs Morris les conduisit de l'autre côté de l'entrée, vers la plus belle chambre, que la jeunesse des deux sexes s'était appropriée déjà, laissant la belle chambre n° 2 aux vieilles gens. Il y avait, réunis dans cette petite pièce carrée, une vingtaine de garçons et de filles entre seize et vingt-deux ans. Les garçons étaient debout à part, tandis qu'à l'autre extrémité les filles, assises, babillaient et s'amusaient entre

elles. Naturellement, Mr Bancroft ne se joignit pas au groupe masculin dans lequel il ne connaissait personne et qui lui sembla composé de butors. Les traditions de l'Est lui firent trouver plus agréable de se tenir devant le cercle des jeunes filles et de causer. En agissant ainsi, il offensait gravement les hommes; mais de cela il ne fut averti que plus tard. Soudain un grand gaillard se détacha du mur et dit d'un ton rogue :

— Je suppose que nous ferons mieux de jouer à quelque chose.

— Aux gages, Mr Stevens! répliqua vivement une de ces demoiselles ; — et on se mit à jouer aux gages d'une curieuse façon pédagogique.

D'abord, Mr Stevens sortit, apparemment pour se recueillir. Quand il rentra, il se dirigea vers miss Conklin et lui demanda d'épeler le mot « pardonner, » ce qu'elle fit sans faute, après un moment de réflexion. De nouveau Stevens disparut et, à son retour, interpella encore miss Conklin en lui proposant « réconciliation. » Elle subit victorieusement l'épreuve. Vexé, semblait-il, de la peine qu'elle se donnait, Stevens marcha droit à une jolie fille tranquille et réservée du nom de miss Black et lui donna le mot « étranger » avec un coup d'œil à Bancroft qui fit rire les hommes. Miss Black se trompa d'une lettre et n'eut pas la permission d'aller plus loin, car aussitôt Stevens lui offrit son bras et l'emmena dehors.

— Qu'est-ce qui se passe par là? demanda confidentiellement Bancroft à sa plus proche voisine, qui se trouvait être miss Jessie Stevens.

Elle répondit d'un air abasourdi :

— Mais bien sûr ils s'embrassent.

— Ah! je comprends maintenant, se dit Bancroft à lui-même.

Dès ce moment il accorda plus d'attention au jeu. Il eut bientôt découvert que des couples successifs s'invitaient, chacun à son tour, plusieurs fois de suite, et il commençait à se lasser de ce manège quand miss Jessie Stevens, qui avait été appelée dehors par un garçon solide et carré d'épaules, revint pour s'arrêter devant lui en disant : « Amitié. » On devine que Mr Bancroft épela fort mal et qu'il obtint le droit de passer avec la jeune fille de l'autre côté de la porte. Comme il appuyait ses lèvres sur sa joue, elle lui dit en détournant la tête précipitamment :

— Je ne vous ai appelé que pour vous donner la chance de prendre Lou Conklin.

A cela, Bancroft jugea plus sage de ne pas répondre; il se contenta de la remercier en rentrant dans la chambre. Puis il marcha vers miss Conklin et lui dit : « Lourdaud, » ajoutant en manière d'explication : « un paysan grossier.» Elle épela d'un air gai, se

trompa sans dessein et, quand on lui eut expliqué son erreur, ce qui prit quelque temps, accepta le bras de Bancroft. Arrivé dans le couloir, celui-ci mit un baiser sur sa joue fraîche en murmurant : — Enfin, miss Lou !

Mais elle lui répondit très sérieusement :

— Écoutez ! Vous allez vous brouiller avec Seth Stevens en m'appelant trop souvent. Il est le plus fort d'eux tous. Vous ne le craignez pas?.. Oh ! bien, donc nous allons lui apprendre à mentir !

Au retour, Bancroft eut le sentiment vague d'un antagonisme fort peu voilé de la part des garçons. Mais à peine avait-il eu le temps de le remarquer que miss Lou vint lui dire d'un air espiègle : — Lou !

Tranquillement il épela : — Vous !

De grands éclats de rire du côté des jeunes filles accueillirent cette innocente plaisanterie. Et le jeu continua, ponctué de baisers, jusqu'à ce que miss Conklin étant rentrée une quatrième fois pour s'arrêter toujours devant Mr Bancroft, Seth Stevens sortit de la foule de ses camarades et dit :

— Miss Lou Conklin ! Vous savez qu'après trois fois, la règle est de changer.

Aussitôt elle alla trouver le jeune homme carré, qui répondait au nom de Richards, et qui s'était avancé pour soutenir son ami, en s'écriant : « Menteur ! » avec un regard irrité à Seth Stevens.

Richards n'ayant aucune notion de l'orthographe, le couple se retira. Bancroft alla se placer alors parmi les hommes. Ce faisant, il mesurait du regard, très attentivement, Seth Stevens. Stevens avait six pieds de haut et, quoiqu'il fût quelque peu efflanqué, il avait les jambes arquées, les épaules arrondies, qui souvent accompagnent la force.

Profitant de l'approche de Bancroft, il se tourna vers un camarade et lui dit, avec des inflexions dédaigneusement traînantes :

— Les maîtres d'école, ça cause et ça épèle, mais savent-ils se battre ?

Bancroft prit sur lui de répondre avec calme :

— Quelquefois !

— Vous savez, vous ? demanda Stevens lui faisant face brusquement.

— Pas mal !

— Eh bien ! nous verrons demain. Je serai dans le lot de terre derrière le moulin de Richards, à quatre heures.

— J'y serai aussi, répondit Bancroft en se détournant avec négligence pour rejoindre le cercle des demoiselles.

Le jeu dura, comme si rien ne fût arrivé, jusqu'à ce que les vieilles gens eussent fait leur apparition, ce qui mit fin à la fête. En reconduisant miss Conklin, Bancroft lui dit:

— Comment puis-je vous remercier assez de votre bonté pour moi? Vous m'avez appelé presque aussi souvent que je vous ai demandée moi-même.

— Je l'ai fait pour ennuyer Seth Stevens.

— Pas du tout pour me faire plaisir?

— Peut-être un peu, dit-elle. — Et tous les deux se turent.

Bancroft n'aurait pu prononcer un mot. Ce silence lui semblait tout frémissant de doutes; l'importance d'une parole décisive l'effrayait, et une habituelle circonspection l'aidait à réprimer ses désirs. Tout à coup, miss Conklin parla, plus bas qu'à l'ordinaire, mais en mettant un accent de triomphe coquet dans sa question:

— Ainsi, après tout, vous m'aimez? vous m'aimez vraiment?

— En doutez-vous? répondit-il d'un ton de vif reproche. Mais pourquoi dire après tout?

— C'est que vous ne m'aviez pas embrassée en revenant de l'église dimanche dernier, quand je vous montrais l'école et le reste...

— Aurais-je donc pu vous embrasser alors? J'aurais eu peur de vous offenser.

— M'offenser!.. Mais comment donc. Toutes les filles s'attendent à être embrassées quand elles sortent avec un homme.

— Réparons le temps perdu, Lou. Vais-je vous appeler Lou?

Tout en parlant, Bancroft avait glissé un bras autour de sa taille et il l'embrassait coup sur coup, tandis qu'elle répondait:

— C'est mon nom. Mais là! J'ai idée que vous avez assez réparé comme ça!

En même temps, miss Conklin se dégageait; toutefois, arrivée à la maison, elle tendit ses lèvres, de la façon la plus naturelle, avant de se séparer de son compagnon.

Quand il fut en sûreté dans sa chambre, Bancroft réfléchit. Dressé aux strictes bienséances bostoniennes, il s'était trouvé pris au dépourvu par la liberté des façons de l'Ouest. Il était jaloux aussi de la persistance avec laquelle Stevens s'attaquait à Lou. Il lui semblait clair que ce Stevens avait été encouragé par elle dans le passé. Ceci le conduisit à supposer que sa hardiesse et son abandon étaient particuliers, sinon à elle, du moins à la classe dont elle faisait partie. Et il la condamna avec un sentiment de respectabilité outragée. En outre, il se sentait, comme homme, quelque peu humilié; une jeune fille ne doit pas faire les premières avances. Elle avait eu parfaitement tort de lui demander s'il l'aimait. Et cependant, à mesure que le souvenir de sa beauté s'empa-

rait de ses sens, il devenait moins sévère et il résolut de suivre le mouvement, d'en profiter même... Il se laisserait aller. Pourquoi non, en somme? Ce n'était pas lui qui avait commencé. Et, si elle voulait bien, il ne pouvait moins faire. Mais tout le temps, au fond de son cœur, il y avait de l'amertume. Il eût donné beaucoup pour croire qu'une âme délicate habitait ce corps ravissant. Bancroft s'efforça d'étouffer son désappointement jusqu'à ce qu'il fût éveillé derechef par une pensée nouvelle qui faisait tort à la pauvre fille presque autant que la première. Elle lui avait attiré une querelle avec Seth Stevens, cela était sûr. Il ne s'en souciait guère, ayant assez de confiance dans sa vigueur et dans les avantages que procure la gymnastique, pratiquée depuis l'enfance, pour attendre l'épreuve avec tranquillité. N'importe, les jeunes filles qu'il avait connues dans l'Est n'auraient jamais poussé deux hommes l'un contre l'autre... Les femmes, les bonnes femmes, sont par nature des conciliatrices... Non, il avait vraiment peur que celle-ci manquât des meilleures qualités de la femme... Pour atténuer sa désillusion, il s'appliqua exclusivement à se remémorer la beauté de Lou et, en y pensant, il s'endormit.

Le lendemain, Bancroft alla comme de coutume à son école. Les filles furent moins absorbantes qu'elles ne l'avaient été auparavant. Miss Jessie Stevens ne le dérangea pas en venant toutes les cinq minutes voir ce qu'il pensait de sa dictée comme elle le faisait d'ordinaire. Il était évident que ces demoiselles le considéraient comme accaparé par miss Conklin et lui appartenant. Il n'en fut pas fâché; cela lui épargnait des œillades et des paroles importunes, sans parler de contacts directs qui le gênaient davantage encore; cependant il lui était désagréable qu'on l'eût adjugé à Lou qui avait pris possession de lui.

La matinée se fondit tranquillement dans l'après-midi, quoiqu'il y eût des indices d'agitation insolite sur le banc du petit Jake Conklin; mais le maître d'école n'y fit pas grande attention; il était tout aux souvenirs de la veille, se rappelant chaque mot, chaque regard de Lou. Sa beauté était en guerre avec la jalousie qu'il ressentait. Enfin, la classe se termina. — Comme il montait dans le buggy qu'il avait amené avec intention, il s'aperçut, toujours sans beaucoup y prendre garde, que son élève Jake Conklin n'était pas là pour détacher la bride et lui marquer de plusieurs autres façons son désir d'aller en voiture avec lui. Puis il partit pour le moulin de Richards où, bien entendu, Jake et une demi-douzaine de galopins, ses amis, l'avaient précédé aussi vite que leurs jambes pouvaient les porter.

Le maître d'école sentit que son affaire était connue de tout le

monde et ceci le vexa singulièrement. Cette rixe inconvenante, cette rencontre stupide avait été amenée par Lou Conklin, dont la beauté le tenait en esclavage. Eh bien, il se battrait, il serait le plus fort, et puis il en aurait fini avec cette fille dont les lèvres s'étaient certainement données à Stevens aussi souvent et aussi facilement qu'à lui-même ! Cette conviction achevait de l'exaspérer ; la seule idée de se battre contre un Seth Stevens le couvrait d'humiliation. Il se sentait dans la situation de quelque chevalier d'autrefois forcé d'en venir aux mains contre un simple homme d'armes ; une lutte quelconque avec ce rustre était pour lui dégradante ; c'était la faute de Lou ! Non, il ne lui pardonnerait jamais. Il ne lui pardonnerait ni le défi de sa question : — « Vous m'aimez ?.. Vous m'aimez vraiment ? » — ni cette querelle absurde. — En concluant ainsi, il tourna sur la droite et vit le moulin devant lui.

Inutile de dire qu'il se trompait dans son appréciation méprisante du caractère de miss Conklin. Sur les limites extrêmes de la civilisation à cette époque, s'embrasser n'avait pas plus d'importance entre garçon et fille que l'échange d'une poignée de mains ailleurs. Les filles étaient cotées très haut et mariées d'ordinaire à seize ou dix-sept ans. Que miss Conklin n'eût pas encore accepté le joug, cela lui faisait honneur, ou peut-être était-ce seulement une preuve d'orgueil. Mais du moment qu'elle cédait, elle avait le droit de compter que le mariage serait pressé avec emportement par Bancroft, de sorte qu'en le confessant comme elle l'avait fait et en subissant son accès de tendresse passager, la malheureuse s'était préparé une série de déceptions qui ne pouvaient manquer de blesser cruellement la vanité opiniâtre, trait principal de son caractère.

En revenant de pendre la crémaillère, et après s'être entendue, elle le croyait du moins, avec Bancroft, miss Lou s'abandonna sans réserve à sa félicité naissante. Lorsqu'elle fut couchée, sa première pensée alla chercher son amoureux : il était splendide, pensa-t-elle, comprenant sous ce mot l'agrément, la fascination, etc. Elle s'étonnait avec de gros remords de l'avoir trouvé laid, ordinaire, quand d'abord elle l'avait vu. En réalité, il était à cent piques au-dessus de tous ceux qu'elle avait pu rencontrer jusque-là, non pas peut-être de figure, mais par le savoir, les manières, le pouvoir de se rendre aimable et, pour ce qui était de parler, il ne restait pas dans le coin d'une chambre comme les autres, à dévisager les filles jusqu'à les gêner ! Qu'importait la figure après tout ? Et d'ailleurs il n'était pas mal ! Il était beau ! Oui, il l'était. Ses yeux étaient très bien ; elle avait toujours préféré les yeux noirs, — et sa moustache aussi était noire, — elle aimait cela. Sans doute

cette moustache n'était pas encore très longue, mais elle pousserait. Là-dessus Lou soupira de contentement. Quelques-uns trouveraient peut-être fâcheux qu'il ne fût pas plus grand, mais elle ne se souciait pas des très grands hommes; ils avaient toujours l'air de vous regarder de haut. En outre, il était fort. — Et ici une peur la saisit qu'il pût être blessé le lendemain par cette brute de Seth Stevens. Mais non, c'était impossible. Il devait être brave... elle en était sûre. Pourtant elle eût voulu que le combat n'eût pas lieu et sentait, avec quelque malaise, qu'elle en était cause jusqu'à un certain point. Là!.. on n'y pouvait rien. Les hommes étaient toujours à se battre d'une manière ou d'une autre.

Mr Crew, le ministre, n'avait-il pas dit que George Bancroft ferait son chemin dans le monde? Et sa mère était du même avis. C'était ce qu'il fallait! Elle aurait détesté un imbécile, un garçon commun. Épouser par exemple Seth Stevens! — Elle en frémit. — Seth Stevens était cependant mieux que les autres; elle l'avait trouvé beau dans un temps. Fi donc!

Puis le visage de Bancroft lui apparut de nouveau et, en se rappelant ses baisers, elle rougit. Ils seraient bientôt mariés, tout de suite. Si George n'avait pas d'argent, son père à elle donnerait ce qu'il pourrait, et ils s'en iraient dans l'Est. Son père ne refuserait pas, bien qu'il dût en être contrarié peut-être; il ne lui refusait jamais rien. Si quinze cents dollars suffisaient pour George tout seul, trois mille seraient assez pour eux deux. Une fois lancé dans la pratique de la loi, George se ferait une place; il était si habile, si laborieux! Elle se réjouissait de lui fournir l'occasion qu'il souhaitait de gagner une fortune et une position. Mais il fallait commencer à New-York. Là il s'enrichirait vite et elle verrait New-York, et toutes les boutiques, et le beau monde, et elle aurait des robes de soie; ils vivraient dans un hôtel et deviendraient de plus en plus riches, et elle se promènerait en voiture avec... (Ici elle rougit plus que jamais.) La vision cependant était trop ensorcelante pour qu'on la repoussât et elle se reconnut distinctement dans une voiture découverte avec une nourrice noire tenant le baby tout en dentelles par devant et malin comme pas un, et George à ses côtés; tout le monde dans la Cinquième Avenue les dévisageait!

Le sommeil embrouilla bientôt ses folles espérances, mais le lendemain, à son réveil, la sécurité sans nuages de la nuit avait cédé la place à des craintes intolérables. En déjeunant, ce fut à peine si elle prononça un mot ou si elle leva les yeux; Bancroft voyait dans cette préoccupation muette une preuve d'insouciance égoïste. Toute la matinée, elle erra par la maison, nerveuse, incapable de tenir en place, et à dîner, son père re-

marqua qu'elle était, contre son habitude, pâle, abattue. Pour l'Ancien, les heures des repas étaient en général la source d'un plaisir intense, car il pouvait alors voir Lou à son aise et l'écouter avec un épanouissement d'orgueil et de joie d'autant plus difficile à concevoir que jamais ses sentimens intimes ne semblaient altérer l'impassibilité de sa physionomie. Il n'avait qu'à un faible degré la faculté d'exprimer ses pensées ou ses émotions. Il semblait aussi dur, aussi peu impressionnable qu'il était maître de lui et plein de réticences. L'Ancien était un homme de cinq pieds dix pouces environ, maigre et osseux, les épaules larges et carrées. Ses traits étaient forts et bien dessinés, sa bouche ferme avec la lèvre supérieure un peu longue, ses yeux gris. Les cheveux argentés, courts et rudes, se dressaient sur sa tête par un hardi contraste avec son teint couleur de cuir, sans une ride. Il était rasé de près et paraissait avoir moins que ses cinquante-huit ans.

Durant tout le dîner, il se demanda anxieusement ce qui pouvait ainsi affecter sa fille, et comment il parviendrait à le découvrir sans paraître forcer ses confidences. Car sa grande tendresse pour cette enfant avait développé chez l'Ancien d'étranges délicatesses de sentiment qui sont le parfum même de l'humilité de l'amour. Après dîner, cependant, Lou vint à lui, habillée comme pour une promenade et d'elle-même entama la conversation.

— Père, je voudrais vous parler.

L'Ancien posa par terre avec calme le seau d'eau qu'il portait à l'écurie et abaissa ses manches de chemise sur ses bras brunis et musculeux. Que ce fût par modestie inconsciente ou par sentiment des convenances, la chose eût été impossible à déterminer.

— Je voudrais savoir... Croyez-vous que Mr Bancroft soit fort... plus fort,.. — ici elle fit une pause soudaine, — plus fort que Seth Stevens?

Aussitôt, l'Ancien parut concentrer toutes ses pensées sur ce problème.

— Peut-être, dit-il, après un silence pendant lequel il avait vainement cherché quelle réponse pouvait bien souhaiter sa fille, — peut-être; il est plus âgé et mieux établi. Il n'y a pourtant pas beaucoup de différence. Je parie que dans cinq ans Seth sera joliment plus fort que le maître d'école, mais maintenant... — Il acheva vite, ayant lu sur la physionomie de sa fille. — Mais maintenant, il n'est pas assez homme...

La flamme gaie qui s'alluma dans les yeux de Lou fut une récompense suffisante pour l'Ancien.

— Père, j'ai encore quelque chose à vous demander. Vous savez ce que vous m'avez dit,.. que vous me donneriez ce que je vou-

drais pour mon jour de naissance? Eh bien, je voudrais ce mois-ci, pas l'autre, tout de suite, un piano. Je trouve que le salon aurait meilleur air avec ça et je veux apprendre à jouer. Toutes les filles jouent dans l'Est, ajouta-t-elle en faisant une petite moue.

— Oui, répliqua l'Ancien très sérieusement, vous devez avoir raison. (Il hésitait encore à suivre ses tendances vers l'Est). Je verrai, je verrai, j'aurais dû y penser plus tôt; mais j'y penserai tout de suite, dès à présent, tout de suite, répéta-t-il en lui posant sa large main sur l'épaule, d'un air de négligence, car l'Ancien craignait qu'une caresse volontaire ne parût inopportune.

— Toutes les sœurs de Mr Bancroft jouent du piano, tandis que moi... — La jeune fille baissa les yeux un moment, très nerveuse, puis résolument, quoiqu'elle rougit jusqu'aux oreilles, continua : — Il est intelligent; n'est-ce pas, père? Il fera un fameux avocat (1), hein?

— J'en réponds, répliqua l'Ancien.

— Oh! tant mieux, poursuivit Lou précipitamment, comme si elle avait peur de se laisser le temps de penser à ce qu'elle allait dire, car il veut étudier dans une étude de l'Est, et il n'a pas assez d'argent pour ça et, oh! père!.. — Elle lui jeta les bras autour du cou et cacha son visage sur l'épaule paternelle... Je voudrais aller avec lui.

En l'écoutant, le cœur de l'Ancien cessa de battre, mais il ne pouvait à la fois tenir sa fille entre ses bras et se sentir malheureux. Doucement il caressa la tête inclinée, puis, après une pause :

— Il devrait étudier, dit-il, chez l'avocat Barkman, à Wichita, et alors vous seriez près de chez nous. Non?.. Bien! Comme tu voudras... — Et il se fit un nouveau silence. — Vous saviez de toute façon que je vous aiderais. Vous le saviez bien, dites?

Comme Lou se dérobait à son étreinte, il reprit, ramené ainsi à la question :

— A-t-il dit combien il lui faudrait d'argent?

— Deux ou trois mille dollars, je crois, — elle leva les yeux vers les siens avec anxiété, — pour étudier et avoir un bureau, et tout à New-York.

— Eh bien, je crois que nous pourrons y arriver en nous serrant. C'est à peu près tout ce que je suis en état de faire, ça et le piano. Mais je n'ai à penser qu'à vous, Lou, rien qu'à vous. C'est pour vous lancer convenablement que j'ai travaillé. S'il achevait ses études tout seul auparavant, j'aimerais mieux ça. Non?.. Eh bien, ça ne fait peut-être pas grande différence, car c'est un travailleur, et Mr Crew lui croit assez d'éducation pour entrer même dans le mi-

(1) En Amérique, les avocats (*lawyers*) remplissent en même temps l'office d'avoué.

nistère, et ça c'est beaucoup dire. Je crois qu'il fera son chemin, continua le père ravi d'avoir éveillé tant de joie dans les yeux de sa fille. — Il est encore jeune, on ne peut pas s'attendre à ce qu'il ait déjà achevé ses études, son droit et le reste. Soyez sûre que le vieux fera de son mieux pour vous lancer... de son mieux... Si vous êtes décidée... C'est assez pour moi, voyez-vous, si vous êtes vraiment décidée, et que vous ne croyiez pas qu'il vaille mieux attendre encore un peu. Il aurait pu étudier ici un an d'abord, sans perdre de temps... Non?.. Bien, comme tu voudras. Je serai là quand vous aurez besoin de moi. Je vais me mettre à travailler pour faire ce qui est possible. Peut-être bien que nous pourrons vendre et nous en aller dans l'Est aussi. La ferme vaut de l'argent, maintenant que tout est colonisé là autour. Et la mère, et Jake et moi nous pourrions nous tirer d'affaire, je pense, à l'Est comme à l'Ouest. J'en sais plus long que je n'en savais quand je me suis établi ici. Je suis content que vous m'ayez parlé. Je pense du bien de lui cent fois plus qu'auparavant. Il faut qu'il vaille beaucoup, celui que vous aimez, Lou. De toute manière, il a de la chance.

Et il caressait la robe chiffonnée de la jeune fille gauchement, mais avec une tendresse infinie.

— Il faut que je m'en aille maintenant, père, s'écria-t-elle, se rappelant l'heure, tout à coup. Mais tenez! — Elle l'embrassa encore. — Vous m'avez rendue bien heureuse. Il faut que je m'en aille, et puis vous avez toute votre besogne à faire, de sorte que je ne vous retiendrai pas davantage.

En parlant, elle se dirigeait vers la route par laquelle Jake devait revenir avec des nouvelles du combat. Quand elle atteignit le haut de la butte, d'où le chemin descend rapidement jusqu'au creek, personne n'était en vue. Elle s'assit et s'abandonna à une douce rêverie.

— Il aura tout ce qu'il lui faut et il l'aura par moi, — tel était le thème de ses pensées, interrompues de temps à autre par un coup d'œil rapide qu'elle jetait au bas de la route. Enfin, à quelque cent mètres au-dessous, elle vit accourir son frère.

Il avait retiré ses chaussures et ses bas, qui étaient passés autour de son cou; ses pieds nus battaient la poussière épaisse et blanche du chemin tracé à travers la prairie. La précipitation de Jake provoqua, elle ne sut pas bien pourquoi, chez Lou, une palpitation violente et angoissée. Descendant la colline, elle se hâta de gagner le creek et rencontra son frère sur le pont.

— Eh bien? demanda-t-elle tranquillement.

Mais la couleur montait à ses joues et s'en effaçait aussitôt; Jake n'était pas un gars à se laisser tromper.

— Eh bien, quoi? demanda-t-il effrontément, tout en reprenant haleine. Je n'ai rien dit.

— Prenez garde, polisson! répliqua sa sœur. Je ne viendrai plus jamais à votre secours quand papa voudra vous fouetter, jamais! Dites-moi tout de suite ce qui est arrivé. A-t-il du mal?

— Qui? demanda le gamin s'enorgueillissant de la supériorité que lui donnait son savoir, et tout au plaisir de taquiner.

— Dépêchez-vous! dit la sœur en le prenant au collet, dans son exaspération, parlez, ou bien...

— Je ne dirai rien jusqu'à ce que vous m'ayez lâché, répondit Jake d'un ton boudeur. — Mais il ne put résister davantage au torrent qui ne demandait qu'à sortir, et avec volubilité :

— Oh! Lou! j'ai tout vu! Ç'a été une rude bataille. Ils étaient tous là, Seth Stevens, Richards, Bill le singe, tous, quand le maître d'école est arrivé en voiture. Il était tranquille, il avait l'air qu'il a quand il veut qu'on récite en classe. Il a attaché Peter, et il est venu à eux, en levant son chapeau. Oh! c'était fièrement chic, je vous en réponds! Et puis, ils ont ôté leurs habits. Stevens avait déjà flanqué les siens par terre, mais le maître d'école se tenait à part, et il a plié ses affaires comme maman me fait plier les miennes pour la nuit. Alors ils se sont rapprochés, et Seth Stevens tâchait de lui flanquer un coup, un bon, mais le maître d'école s'est dérobé et l'a frappé sur le nez, et il fallait voir Seth assis par terre avec le sang qui lui coulait... Et... et... ma foi, c'est tout. Chaque fois que Seth Stevens essayait de cogner, le maître d'école arrivait avant lui. Ce que c'était drôle! Et puis voilà! Et j'ai tout vu. Parions que j'ai tout vu!.. Et puis, quand Richards et les autres sont venus lui dire que Stevens se trouvait mal, le maître d'école a couru à la rivière et il a rapporté de l'eau pour en jeter sur lui. Et j'ai couru vous dire tout ça. Il est fort, le maître d'école, va, plus fort que papa même. Je l'ai vu mettre sa veste, et Stevens était assis, la figure tout en sang et en eau qui ruisselaient. Il avait une fichue mine. Mais, Lou,.. dis donc, Lou, pourquoi donc que le maître d'école, quand il l'a eu mis à bas la première fois, ne lui a pas sauté sur la figure à coups de talons? Il avait des bottes. Et c'est comme ça que Seth Stevens a cassé la mâchoire à Tom Crocker quand ils se sont battus.

Lou était blanche et tremblait des pieds à la tête, tandis que le gamin achevait son récit en la regardant d'un air interrogateur. Elle ne pouvait répondre. A peine avait-elle entendu sa question. L'idée de ce qui aurait pu arriver à Bancroft l'accablait; la terreur et le remords lui tenaillaient le cœur. Oh! quand

ils se rencontreraient... et des larmes brûlantes lui montaient aux yeux, — elle lui dirait combien elle avait de chagrin, combien elle sentait qu'elle avait été mauvaise, mais c'était sans le vouloir. Non! elle avait agi sottement; elle se haïssait pour cela! Elle ferait plus attention dans l'avenir, bien plus attention. Comme il était brave et bon! Comme cela lui ressemblait d'être allé chercher de l'eau! Ah! s'il pouvait seulement revenir!

Tout le temps Jake l'épiait sournoisement. A la fin il dit:

— Dis, Lou, qu'est-ce que tu aurais fait, s'il avait eu un œil arraché?

— Allez-vous-en, allez! s'écria sa sœur en colère. Je crois que vous autres, gamins, vous aimez à vous battre ni plus ni moins que les chiens.

Et Jake s'enfuit pour aller dire et redire son histoire à tous ceux qui voulaient l'entendre. Une demi-heure après, Lou, qui avait gravi jusqu'en haut de la butte pour voir de plus loin, entendit le bruit du sabot de Peter sur le pont de bois, et bientôt le buggy s'arrêta auprès d'elle, Bancroft parlant sans apparence d'émotion dans la voix:

— Ne voulez-vous pas monter pour que je vous reconduise, Lou?

Sa victoire l'avait mis de bonne humeur, mais ne changeait rien à l'estimation critique qu'il avait faite de la jeune fille. Ce ton calme et contenu la glaça; cependant ses émotions étaient trop récentes et trop vives pour se laisser refouler.

— Oh! George, dit-elle, appuyée au buggy et en se penchant pour mieux scruter son visage. Vous n'avez pas de mal, dites?

— Pas du tout! répondit-il légèrement. Vous ne vous attendiez pas à ce que j'en eusse, je suppose?

Le ton était froid, même un peu sarcastique. De nouveau elle fut blessée, sans bien savoir pourquoi; l'ironie était tirée de trop loin pour qu'elle pût la sentir. Gravement elle répondit: — Allez mettre le cheval à l'écurie, et puis vous reviendrez me parler. Je vous attends ici.

Le maître d'école fit ce qu'on lui demandait, et dix minutes plus tard se retrouva près d'elle. Au bout d'un long silence, Lou dit timidement en s'arrêtant plus d'une fois:

— George, je suis bien fâchée... si fâchée! Tout a été de ma faute... Mais je ne savais pas... (étouffant un sanglot), je ne pensais pas... Expliquez-moi comment se conduisent vos sœurs, et ce qu'elles portent et ce qu'elles font. Je tâcherai d'agir comme elles. Et alors je serai bien, n'est-ce pas?.. Elles jouent du piano, dites?

George fut forcé de reconnaître que l'une d'elles en jouait.

— Et elles causent comme vous?

— Oui.

— Et elles sont toujours bonnes! Oh! George, j'ai trop de chagrin, et maintenant... maintenant, oh! je suis si contente!

La jeune fille fondit en larmes. De son mieux George la consola. Il comprenait aussi peu cette nouvelle manière d'être qu'il avait compris sa provocation d'amour; il n'était point en sympathie avec elle. Elle lui semblait appartenir à une race différente. Quelque soupçon de cet éloignement effleura sans doute la jeune fille, ou bien peut-être fut-elle irritée par son acquiescement silencieux à ses diverses phases d'humilité, car tout à coup elle chassa les larmes de ses yeux et, glissant hors des bras qui la retenaient, dit d'un air de défi :

— Écoutez bien, George Bancroft! J'apprendrai tout ce qu'elles savent, le piano et le reste. Je le peux et je le ferai! Je commencerai tout de suite, vous verrez!

Et les yeux bleus étincelaient avec l'éclat de l'acier, et le buste était rejeté en arrière avec une orgueilleuse assurance.

Bancroft la regardait curieusement; ces brusques voltes d'humeur l'étonnaient. Les jugemens sévères qu'il avait portés sur elle, la résolution prise une bonne fois de ne plus se laisser entraîner par sa beauté, pesaient sur lui; il remarqua la dureté perçante du regard et sentit qu'elle lui déplaisait, peut-être par esprit d'antagonisme.

Après quelques phrases de nature à l'apaiser et qui, bien qu'elles eussent jailli de l'esprit plutôt que du cœur, semblèrent atteindre leur but, Bancroft, pour changer de sujet, demanda, en indiquant un champ de l'autre côté de la rivière :

— A qui appartient ce maïs?

— A mon père!

— Je me figurais que c'était là le territoire indien.

— Et ça l'est aussi!

— Est-ce qu'on a le droit d'y semer du maïs et de palissader le champ? Les Indiens n'y font-ils pas d'opposition?

— Il ne ferait pas bon pour les Indiens par ici, répondit Lou négligemment. Je n'en ai jamais vu un seul. Ça doit être permis. De toute façon le maïs y est, et mon père va le couper bientôt.

Entre eux pas une pensée en commun! Cette fille ne se souciait même pas des vilenies commises par les siens. Bancroft se dirigea, sans plus causer, vers la maison, et elle le suivit, déçue et humiliée, toujours sans comprendre pourquoi. De cet état d'esprit elle passa bientôt à une révolte orgueilleuse. Elle savait bien que d'autres hommes faisaient cas d'elle, et avec cette certitude Lou tâcha de se consoler.

II.

Huit ou dix jours après, Bancroft descendit un matin de bonne heure et trouva le sol couvert de frimas : l'été indien s'était établi. Comme il descendait le perron de derrière, l'Ancien Conklin lui apparut en manches de chemise, occupé à nettoyer ses bottes du dimanche, près du bûcher.

Quand il en eut fini avec sa besogne, mais pas une seconde plus tôt, l'Ancien déposa la brosse. Son accueil, un simple signe de tête, n'avait pas préparé le maître d'école à la conversation qui suivit :

— Savez-vous conduire les vaches ?

— Je le crois. J'en ai conduit quand j'étais gamin.

— Eh bien, c'est aujourd'hui samedi. Il n'y a pas d'école, et j'ai du bétail à conduire au marché d'Eureka. Il est là-bas dans le buisson. Si vous voulez m'aider... c'est-à-dire en supposant que vous n'ayez rien à faire...

— Non, je n'ai rien de mieux à faire et je serai bien aise de vous aider, si je puis.

Après déjeuner, ils partirent tous les deux. Miss Lou bouda un peu en apprenant que Bancroft serait absent la plus grande partie de la journée, mais elle était contente d'autre part que l'Ancien lui eût demandé de l'aider ; elle se résigna donc, stipulant seulement qu'il reviendrait d'Eureka tout droit et tout de suite. Leur chemin courait le long du coteau d'où l'on dominait le creek. Après un silence prolongé, l'Ancien demanda :

— Vous n'êtes pas membre de l'église, dites ? Vous n'êtes pas en communion avec elle ?

— Non.

— Tant pis... Je m'en étais un peu douté dimanche... Si vous n'êtes pas sûr de votre vocation, je crois que Mr Crew devrait vous parler.

Ces phrases étaient lancées l'une après l'autre, avec de longues pauses dans l'intervalle ; puis, l'Ancien garda un silence de mauvais augure. De différentes manières, Bancroft tâchait d'engager la conversation, toujours en vain ; l'Ancien répondait par monosyllabes. Était-il plongé dans ses pensées, ou bien ruminait il simplement comme ses vaches, Bancroft ne pouvait le deviner. Tout à coup l'Ancien tourna dans les bois à gauche, et bientôt fit halte devant l'entrée d'un *corral* rustiquement construit.

— Les vaches sont là-bas, dit-il, si vous voulez les amener, je les compterai à mesure qu'elles entreront.

Bancroft poussa son cheval du côté qu'on lui indiquait. Il avança

dans le bois durant quelques minutes sans apercevoir aucune bête. Cela aurait dû le surprendre grandement, mais il était absorbé dans des réflexions sur l'Ancien et ses bizarreries, s'étonnant de la taciturnité qu'il montrait et en cherchant les causes. — N'a-t-il rien à dire? Ou bien pense-t-il beaucoup et ne peut-il trouver de mots pour exprimer sa pensée? — L'énigme, somme toute, ne pouvait être résolue qu'avec le temps. Soudain un beuglement de bétail en détresse frappa son oreille. Il se laissa guider par le bruit : devant la *snake-fence* (1), qui formait une clôture à jour le long du creek, se pressait le bétail. Il continua jusqu'à ce qu'il eût atteint le bornage tracé à angle droit avec la rivière et, se retournant alors, entreprit de ramener les bêtes au *corral;* mais il rencontra des difficultés imprévues. Il avait apporté son fouet et s'en servait avec quelque habileté : vainement; bœufs et vaches esquivaient les coups, puis, à peine avaient-ils fait dix mètres vers le *corral*, qu'ils se précipitaient derechef du côté de l'eau. D'abord cette manœuvre amusa Bancroft. — L'Ancien, se dit-il, m'a emmené pour faire ce dont il ne pouvait venir à bout tout seul. Je lui prouverai que je sais conduire. — Malgré tous ses efforts cependant, le bétail n'obéissait pas. Alors il entra en colère et se mit sérieusement à l'œuvre. En un quart d'heure son cheval fut blanc d'écume et son fouet eut écorché la peau de plus d'un bœuf. Mais les animaux se tenaient tous, quand même, serrés les uns contre les autres, en s'évertuant de la tête contre la palissade qui les séparait de l'eau, avec des mugissemens douloureux. Il n'y comprenait rien. A regret il regagna le *corral* pour avertir l'Ancien de ce fait inexplicable. Il n'avait pas franchi deux cents mètres quand son cheval essoufflé buta sur quelque chose. Le retenant, Bancroft vit qu'il avait heurté un tas de poussière blanche; une idée lui vint tout à coup. Se jetant vite à bas du cheval, il goûta cette poussière; c'était bien cela, il ne s'était pas trompé, c'était du sel! Rien d'étonnant à ce qu'il ne pût conduire les bœufs, et les mugissemens de souffrance étaient aussi tout naturels; la terre avait été salée; ils étaient enragés de soif. Aussitôt Bancroft se remit en selle et retourna au *corral* où il trouva l'Ancien à cheval, près de l'entrée dont il avait tiré les barres.

— Je ne peux pas conduire ce bétail.

— Je croyais que vous saviez!

— Et je sais, en effet, mais vos bêtes meurent de soif, personne ne peut les mener en cet état; d'ailleurs, par le soleil qu'il fait, elles tomberaient sur la route comme les mouches en hiver.

— Hum! fit l'Ancien pour toute réponse.

(1) Palissade croisée en zigzags.

— Laissez-les boire. Après j'en viendrai à bout.

— Hum! — L'Ancien garda le silence pendant quelques secondes, puis il reprit, comme s'il eût pensé tout haut: — Il y a huit milles jusqu'à Euréka; elles auront encore soif avant d'arriver en ville?

Bancroft, qui avait réfléchi de son côté, répondit à la pensée de l'autre: — Bien sûr. Si vous leur permettez maintenant une gorgée ou deux, elles se laisseront faire, et, longtemps avant d'atteindre Euréka, auront soif autant que jamais.

Sans un mot de plus, l'Ancien galopa jusqu'au creek, suivi par Bancroft. En dix minutes, les deux hommes eurent renversé la *snake-fence* sur une distance de quelque cinquante mètres le long de l'eau; vaches et bœufs, s'élançant par cette brèche, se mirent à boire avec avidité. Aussitôt que Bancroft vit qu'ils en avaient avalé un bon coup, il fit entrer son cheval dans la rivière et commença de les ramener vers le *corral*. Ils obéissaient sans peine maintenant, et en tête chevauchait l'Ancien, les pans de son long habit de toile d'un brun blanchâtre voltigeant derrière lui. En une demi-heure, Bancroft eut introduit le troupeau de trois cent soixante-deux bêtes dans le *corral*; à mesure qu'elles défilaient, l'Ancien les comptait lentement et avec soin. Du *corral* elles furent dirigées par la prairie sur Euréka. Mais ce chemin longeait le creek, quelquefois très près du courant et sans qu'il existât aucune barrière. Par la poussière et la chaleur, les bœufs furent bientôt altérés de nouveau, et il fallut toute l'énergie de Bancroft pour les empêcher de se jeter dans la rivière. Une fois ou deux, il crut, tant fut grande la bousculade, qu'ils l'y précipiteraient en même temps, ainsi que son cheval. Ce fut pour lui un soulagement quand, après environ quatre heures de marche, on aperçut la petite ville. Avec le consentement de l'Ancien, il permit alors aux malheureux bœufs de se désaltérer à leur guise, tandis qu'il attendait, toujours en selle, pantelant, le visage inondé de sueur. Pas un mot ne fut échangé jusqu'à la fin de cette opération, après laquelle Bancroft poussa de nouveau son cheval dans le creek et ramena les bœufs sur la route, la bouche et les flancs tout ruisselans. On leur fit remonter le coteau et suivre les rues jusqu'à la cour où se trouvait le pesage. L'Ancien rencontra là son acheteur; mais, aussitôt que ce dernier eût regardé les bœufs, il partit d'un éclat de rire.

— Allons, s'écria-t-il, je vois que vous les avez laissés boire tout leur soûl, mais je n'achète pas de l'eau pour de la viande. Non, monsieur, je vous garantis que non.

— Je m'en doute bien, répondit gravement l'Ancien, mais la route était longue et poussiéreuse, de sorte qu'ils se sont désaltérés dans le creek.

— Très bien! dit le marchand de bestiaux, désarmé à demi par cette confession, qui servait le but de Conklin plus habilement que ne l'eût fait aucun mensonge. Vous retirerez cinquante livres par tête pour cette eau-là.

— Je ne crois pas; vingt livres d'eau c'est à peu près ce que peut boire une vache.

Et le marchandage continua, au profond dégoût de Bancroft, pendant plus d'une demi-heure. A la fin, il fut décidé qu'un poids de trente livres serait accordé sur chaque bête pour l'eau qu'elle avait avalée. Cette conclusion une fois posée, il ne fallut plus que quelques minutes pour peser les bœufs et payer le prix convenu. Après quoi, l'Ancien se déclara prêt à rentrer manger un morceau. Bancroft tourna son cheval vers la ferme et le suivit. Il était indigné de toute cette transaction et un certain air de complaisance qu'avait pris la figure de l'Ancien l'irritait tout particulièrement. A mesure qu'il passait devant les endroits où le bétail torturé lui avait donné le plus de peine pendant cette fâcheuse matinée, sa colère croissait encore et finalement elle se fit jour.

— Écoutez, Conklin l'Ancien! Je suppose que vous vous appelez un chrétien. Vous me regardez de haut parce que je ne suis pas membre de l'église. Cependant vous êtes capable premièrement de saler votre pré pendant des jours jusqu'à ce que les bœufs y deviennent affolés de soif; puis, après leur avoir imposé le supplice de marcher longtemps sur cette route côte à côte avec l'eau défendue, vous mentez à l'homme qui les achète et vous trichez avec lui. Vous savez aussi bien que moi, n'est-ce pas, que chacune de ces bêtes avait bien bu soixante-cinq livres d'eau pour le moins; de sorte que vous avez attrapé, — il ne put, même en colère, se résoudre à dire volé, avec les yeux de l'Ancien fixés sur lui, — vous avez pris près d'un dollar de trop par tête. Voilà l'espèce de chrétien que vous êtes. Je ne me soucie pas de ces chrétiens-là. Aussi quitterai-je votre maison dès que je le pourrai. J'ai honte de n'avoir pas dit à ce marchand que vous le trompiez; il me semble avoir été complice de votre tripotage.

Pendant que parlait le jeune homme, l'Ancien le couvrait d'un regard intense. Plusieurs fois son visage se contracta, mais il ne fit aucune réponse. Une heure après, tous les deux atteignirent le verger et le traversèrent pour pénétrer dans l'écurie. Dès qu'il eut bouchonné son cheval et qu'il l'eut réconforté avec un peu de maïs, Bancroft rentra dans sa chambre. Sur les marches de la maison il avait rencontré miss Conklin et s'était excusé rapidement :

— Je ne peux causer maintenant, Lou, je suis rendu de fatigue et j'ai la tête à l'envers. Il faut que je me repose. Je vous parlerai après souper; de grâce, ne me retenez pas.

Le souper, ce soir-là, fut silencieux. L'Ancien ne prononça pas une seule parole, les deux jeunes gens étaient absorbés dans leurs propres réflexions et les efforts variés de Mrs Conklin pour engager l'entretien ne furent couronnés de succès que lorsqu'elle s'adressait à Jake. Mrs Conklin, au demeurant, était rarement heureuse dans ce qu'elle entreprenait. C'était une femme de cinquante ans à peu près, et son visage portait encore des traces de la beauté d'autrefois, mais depuis longtemps la lumière s'était éteinte dans ses yeux bleus et la couleur sur ses joues; avec les années, elle était devenue douloureusement maigre. Quant à son caractère, il offrait un mélange d'agitation et de faiblesse. Elle était de ces nombreuses personnes qui se délectent à mettre des étrangers dans leur confidence. Peu appréciées par ceux qui les connaissent, elles cherchent un semblant de sympathie dans l'indifférence polie ou la simple curiosité. Avant d'avoir passé une journée entière dans la maison, Bancroft connaissait par le menu toute la vie passée de Mrs Conklin; comment son père était un grand fermier d'Amherst County, Massachusetts; combien son enfance et sa jeunesse avaient été heureuses : « Nous gardions toujours l'hiver un domestique loué; l'été, nous en avions souvent jusqu'à huit ou dix; et puis, quoique vous puissiez ne pas vous en douter maintenant, j'étais la plus belle de toutes les réunions. » Et comment Dave (son mari) était venu travailler chez son père, et comment elle s'était mise à l'aimer, « si déréglé qu'il fût. » Elle raconta la conversion de Dave : un ministre *revivaliste* (1), qui était aussi un abolitionniste, avait proclamé le devoir d'émigrer au Kansas pour empêcher ce pays de devenir un État à esclaves, et Dave, pris par cette idée, l'avait décidée, elle, à l'accompagner. L'histoire devenait pathétique, malgré ses apitoiemens sur elle-même, quand elle disait les difficultés de leur établissement dans les bois, décrivant la solitude où elle s'était trouvée, ses terreurs, tandis que son mari abattait des arbres pour construire leur première cabane et que le bruit lui parvenait de certaines attaques tentées par les trafiquans d'esclaves du Missouri contre les abolitionnistes du Kansas. Évidemment, la pauvre femme n'était pas faite pour une si rude transplantation. Elle insistait sur ceci, que l'Ancien n'avait jamais compris ni partagé ses sentimens; sans cela, tout lui eût été encore égal! Le mariage n'est point ce que pensent les filles, — jamais plus elle n'avait été aussi heureuse que dans la maison de son père... Sa larmoyante timidité frappait Bancroft comme

(1) Prédicateur ambulant qui se fait entendre dans les campemens religieux appelés *revivals*.

quelque chose d'inexplicable. Il ne voyait pas que de même qu'un arbrisseau s'alanguit et meurt à l'ombre sous les branches d'un grand chêne, de même une nature faible ne peut guère manquer de s'étioler dans la continuelle association avec un caractère énergique et contenu. Durant ces jours d'isolement et de danger, la force d'âme de l'Ancien l'avait empêché d'accorder à sa femme la sympathie qui l'eût aidée à surmonter ses épouvantes.

« L'Ancien ne causait jamais de rien avec moi. » Tel était le refrain des plaintes éternelles de Mrs Conklin, et l'isolement avait tué en elle à peu près tout, sauf la vanité. La forme que prenait cette vanité irritait tout particulièrement son mari et un peu aussi sa fille, incapables tous les deux de fonder l'estime de soi sur des privilèges d'éducation première; de sorte que Mrs Conklin n'était rien de plus qu'une ombre incommode dans sa propre maison. Ce soir-là, ses tentatives répétées pour amener un semblant de conversation ne faisaient que rendre plus péniblement évidente la silencieuse préoccupation des autres.

Dès que le couvert fut enlevé, miss Lou fit signe à Bancroft de la rejoindre dehors sur le *stoop*, où elle lui demanda ce qui était arrivé.

— J'ai insulté l'Ancien, dit-il, et je lui ai dit que je quitterais sa maison dès que je le pourrais.

— Vous ne ferez pas cela! s'écria la jeune fille. Il faut retirer ce que vous avez dit, George. Je parlerai à papa...

— Non! continua Bancroft avec fermeté. Parler ne servirait à rien. Je suis décidé. Il m'est impossible de rester ici davantage.

— Alors, vous ne m'aimez pas. Mais c'est impossible,.. dites que vous resterez, George, et ce soir, après que les vieux seront couchés, je descendrai vous tenir compagnie. Là!

Bien entendu, Bancroft céda jusqu'à un certain point, le visage suppliant, tourné vers le sien, étant trop beau pour qu'on pût rien lui refuser; mais il s'engagea uniquement à lui tout raconter le soir et à prendre conseil avec elle.

Vers neuf heures, comme de coutume, l'Ancien et Mrs Conklin se retirèrent. Une demi-heure après, Bancroft et Lou étaient assis, l'un près de l'autre, dans un coin du *stoop* de derrière, assis comme des amoureux, le bras du jeune homme autour de la taille de Lou. Il lui avait dit ce qui s'était passé, et elle paraissait soulagée, ayant craint quelque chose de pire.

Tout ce qu'il devait faire, à l'en croire, était de déclarer qu'il n'avait pas eu de mauvaise intention, et elle promettait d'amener l'Ancien à pardonner, à oublier. Mais Bancroft ne voulut en aucune façon y consentir. Il avait dit ce qu'il pensait et ne retirerait pas un

seul mot. Cependant, quand la jeune fille fit un suprême appel à son affection pour elle, il répondit qu'il réfléchirait.

— Vous savez que je vous aime, Lou! mais il ne faut pas me demander l'impossible. C'est malheureux, peut-être; mais ce qui est fait est fait!

Puis, ennuyé d'être pressé à ce point, il proposa de rentrer, car il faisait très froid; elle prendrait un frisson si elle restait là davantage; c'était absurde.

Lou, voyant que ses prières n'obtenaient rien, s'emporta; oui, vraiment, il pouvait parler de son affection pour elle! Belle affection qui lui refusait un si petit effort! Du reste, il importait peu, elle s'en moquait après tout... Et elle continua ainsi de suite, — jusqu'à ce qu'ils fussent inquiétés par le bruit d'une porte qui grinçait. Vite Lou tourna l'angle du *stoop* et se glissa dans l'obscurité. Son compagnon n'eut que le temps de l'imiter; la porte de derrière s'était ouverte, et des pas retentissaient sur les marches. Bancroft ne put s'empêcher de regarder la personne qui s'avisait d'être debout à une heure aussi indue. A sa grande surprise, il vit l'Ancien en chemise de nuit, marcher pieds nus vers l'écurie, à travers les longues herbes déjà raidies par la gelée. Avant qu'il eut disparu, Bancroft constata que Lou avait regagné sa chambre par l'entrée principale. La curiosité fut plus forte que sa première impulsion qui avait été d'en faire autant, et, sans trop réfléchir, il suivit l'Ancien. Ayant dépassé les écuries et gagné le sommet du monticule qui domine le creek, il fut stupéfait de voir le vieillard à vingt mètres au-dessous de lui, tout près de la rivière. Avec une muette surprise, il l'observa tandis qu'il attachait sa chemise de nuit, relevée jusque sous les aisselles et qu'il entrait dans l'eau glacée où il s'agenouilla. Puis il entendit l'Ancien commencer ce qui était évidemment une prière. D'abord les phrases dont il se servait furent toutes de convention, mais peu à peu la ferveur et l'émotion l'emportèrent, et il se mit à entretenir Dieu de ce qui lui tenait au cœur, simplement, en phrases décousues.

« Ce jeune homme d'aujourd'hui m'a joliment arrangé! Il m'a dit que j'avais à moitié tué mes bêtes, et que j'avais menti pour gagner sur Ramsdell trois cents dollars. C'était vrai... il n'y a pas à le nier. Je suppose que j'ai tourmenté les bœufs, quoique j'aie souvent eu aussi soif après avoir mangé du porc salé et travaillé toute la journée au soleil. Je ne pensais pas à cela quand j'ai salé la terre. Mais j'ai bien fait exprès de tromper Ramsdell, et je crois que je l'ai filouté en effet pour trois cents dollars dans le marché. C'était mal, mais écoute, ô Seigneur, — et ici la voix du vieillard s'éleva inconsciemment, — tu connais ma vie, tu sais tout. Tu sais que je n'ai jamais menti ni volé à mon bénéfice; tu sais

que j'ai travaillé dur et honnêtement pendant plus de quarante ans et que j'ai toujours été pauvre. Je ne m'en faisais pas de souci et je n'y tiendrais pas encore, si ce n'était pas pour Lou. Elle est si jolie et si jeune! Comme une fleur a besoin de soleil, elle a besoin de plaisir, et quand elle n'en a pas, elle souffre; elle est si jeune et si douce! Maintenant il lui faut beaucoup d'argent, un piano; et je ne peux pas lui donner tout ça autrement. J'ai dû tricher.

« O Seigneur! si je pouvais m'agenouiller ici et dire que je me repens avec un grand remords du péché, la détermination de ne plus jamais recommencer, je le ferais tout de suite et je te demanderais pardon pour l'amour de Jésus. Mais je ne peux pas me repentir, je ne le peux pas! Voyez mon cœur, ô Dieu! et que je continuerai à frauder si cela peut procurer à Lou tout ce qu'elle demande. Aussi je suis descendu te dire que Lou n'est pas avec moi dans cette tromperie; le péché est tout entier le mien. Je sais que tu punis le péché. Je sais que tu puniras le pécheur endurci. J'accepterai le châtiment. Qu'il retombe droit sur moi seul. Je suis le pécheur, c'est justice, mais, ô Seigneur! épargne Lou; elle n'en sait rien! Je suis le pécheur, j'endurerai la punition, c'est juste; voilà pourquoi je suis descendu ici dans l'eau pour montrer que je suis prêt à supporter ce que tu m'enverras. *Amen*, ô Seigneur Dieu! Au nom de Jésus, *Amen*. »

Et l'Ancien se releva tranquillement, sortit du creek, essuya ses membres ruisselans avec sa main, le mieux qu'il put, puis laissa retomber sa chemise de nuit et se prépara à remonter le coteau. Bancroft s'était déjà enfui par les écuries et avait regagné la maison.

Tandis qu'assis dans sa chambre, il réfléchissait, une honte profonde le prit, la honte de lui-même. Il n'y avait pas à douter de la sincérité de l'Ancien, et il l'avait insulté! L'Ancien qui renonçait à ses principes, qui faisait violence aux habitudes de sa vie entière, qui trahissait sa foi, tout cela pour que sa fille eût un piano! La prononciation grotesque qu'il avait donnée à ce mot, la rusticité de son jargon appliqué à de telles choses, amenaient les larmes aux yeux de Bancroft. Certes, il irait sans effort lui demander pardon le lendemain. Faire le mal de cette manière, c'était mieux peut-être que de faire le bien, Bancroft le sentait. Quel chrétien au fond de l'âme! Et quel homme! Mais la fille qui avait demandé pareil sacrifice, qu'était-elle?

Toute la jalousie, toute l'humiliation qu'il avait souffertes par sa faute lui revinrent en mémoire; et, maintenant, elle voudrait que son père volât pour avoir un piano! Quelle vanité cruelle et stupide était en elle! Non, elle ne valait pas grand'chose, malgré sa

beauté. Il serait plus que fou de lui donner sa vie. Si l'égoïsme de Lou avait pu conduire au mal son père, et un tel père, où entraînerait-il son mari? Non, non, il était éclairé à temps; il ne commettrait pas une irréparable sottise; il opposerait à cet égoïsme une égale prudence. Et qui oserait le blâmer? Voilà donc ce que promettait cette lueur d'acier scintillante dans ses yeux bleus?.. Lui qui avait pensé à elle comme à une Hébé! Une Hébé capable de verser du vin empoisonné à tous ceux qui l'aimeraient. Il était averti et sauvé de ce péril fort heureusement!

Puis ses pensées l'évoquèrent de nouveau, et la beauté de son visage, la perfection de ses formes, passèrent sur ses sens étonnés comme une chaude brise, saturée de parfums. Tandis que, ce même soir, elle se blottissait contre lui et qu'il la tenait enlacée, il avait senti les courbes souples et pleines de sa taille et, en y songeant, tout son sang s'échauffait. Et puis... qu'elle était belle! Ce regard suppliant la rendait irrésistible, et même en colère... Ah! quel dommage que cette adorable créature manquât de cœur! Car, de cela, il n'y avait pas de doute : vaine, elle l'était, et bornée, et sans cœur. Égoïste surtout et si impérieuse!

III.

Le lendemain, on reçut la visite de M. Morris. C'était le type même du jeune fermier de l'Ouest, rude, mais obligeant, peu ou point élevé, mais plein de bon sens. Quand son appétit fut satisfait, il demanda si l'on savait les nouvelles.

— Non, répondit Mrs Conklin, nous n'avons entendu parler de rien ; à moins que l'Ancien, à Euréka...

Mais l'Ancien secoua la tête, de sorte que Morris poursuivit :

— Les gens disent que le gouvernement de Washington a envoyé le général Custer de ce côté-ci pour rétablir la limite indienne. Dans l'Est, on croit que les colons volent la réserve des Indiens; c'est pourquoi des troupes sont envoyées avec les arpenteurs pour tracer de nouveau la ligne.

Après un silence : — Cela semble juste, prononça l'Ancien, cela semble juste!

— Mais vous avez labouré et semé des moissons sur le territoire indien, au-delà du creek, fit observer Morris. Nous avons tous fait ça. Faudra-t-il y renoncer?

L'Ancien ne répondit rien.

— En attendant, continua Morris, Custer est arrivé à Wichita. Il sera ici, à ce qu'on raconte, dans un jour ou deux, et nous avons convoqué un *meeting* ce soir à l'école. Nous espérons que vous y viendrez. Il ne se peut pas que nous nous croisions les

bras pour regarder détruire nos récoltes! Il faut serrer les rangs, tenir ferme, comme disent les camarades, et tout ira bien.

— C'est vrai, répliqua l'Ancien, cela paraît juste.

— Alors, reprit Morris en se levant, je peux donc dire que vous viendrez? Nous tous, les jeunes, nous serons avec vous, et ce que vous direz de faire, nous le ferons.

— Eh bien, répondit lentement l'Ancien, je ne sais pas. Je ne vois pas grande raison pour y aller. J'ai toujours tout fait pour moi-même, à moi tout seul, et je compte continuer jusqu'au bout. Mais le *meeting* n'est pas une mauvaise idée. Je ne vais pas contre. Ça me paraît fort. Seulement je ne fréquente pas beaucoup les *meetings*. Ils ne m'ont jamais porté secours. Mais un *meeting* est une bonne chose pour ceux qui aiment ça!

Morris, forcé de se contenter de cette assurance, s'en retourna.

Le colloque auquel il venait d'assister pénétra Bancroft de sentimens nouveaux. Préparé désormais à considérer tout ce que faisait, tout ce que disait l'Ancien avec admiration, il comprit aisément la véritable signification de ses phrases confuses et torturées; car il était attiré vers Conklin par la sympathie morale, et cette force de son éducation tendait à s'affirmer. Il était juste que l'Ancien suivît son chemin sans crainte des hommes.

Le soir, il rencontra Lou. Elle parut supposer à son air d'indifférence qu'il allait boucler ses malles.

— Non, répondit gravement Bancroft, j'ai réfléchi. Je compte demander pardon à l'Ancien et retirer tout ce que j'ai dit.

— Oh! s'écria-t-elle avec enthousiasme, vous m'aimez donc, George! Que je suis contente! J'ai été malheureuse pour de bon depuis hier soir. Je me suis endormie en pleurant; c'est comme je vous le dis. Mais maintenant que je sais que vous m'aimez, je ferai tout... J'apprendrai le piano,.. vous verrez si je ne l'apprends pas!

— Peut-être, répondit froidement Bancroft, l'ancienne colère se réveillant en lui au seul nom du piano, peut-être feriez-vous mieux de renoncer à cette idée. Cela coûte très cher, un piano. Si vous lisiez, si vous tâchiez de vivre dans l'esprit de votre temps, ce serait préférable. La sagesse, ajouta-t-il d'un ton sentencieux, peut être gagnée par tous à bon marché; mais le succès dans un art quelconque dépend des dons naturels.

— Je comprends, riposta miss Lou avec un de ses airs de défi. Vous croyez que je ne peux pas apprendre à jouer comme vos sœurs, et que je suis très ignorante, et que je ferais mieux de chercher dans des livres tout ce qu'ont dit les autres; vous appelez ça la sagesse. Moi, non. La mémoire n'est pas du bon sens, je parie, et causer comme vous le faites, ce n'est pas tout!

— Non, répliqua Bancroft, la mémoire n'est pas du bon sens,

mais cependant il faut savoir ce qui a été dit et pensé de meilleur en ce monde. Il est plus aisé de monter à l'échelle quand d'autres nous en ont appris le moyen, et vous avouerez que mieux vaut parler correctement qu'en faisant des fautes.

— Ça ne signifie pas grand'chose, ma foi, pourvu que les gens comprennent ce que vous voulez dire et, quant à grimper l'échelle, un singe peut le faire.

Bancroft fut déconcerté. Un perpétuel malentendu impose le silence. Vaguement il sentit que Lou avait tort d'un bout à l'autre comme de coutume, mais pourquoi se donner la peine de la redresser? Blessée au cœur, la jeune fille attendait de son côté qu'il parlât. Elle sentait qu'il ne se souciait pas d'elle et cherchait à découvrir en quoi elle avait pu l'offenser. Comme il persistait à se taire, son orgueil lui vint en aide : d'autres l'aimeraient s'il ne l'aimait pas, elle le lui ferait bien voir!

Avec une apparente négligence elle ajouta donc :

— Je suis invitée ce soir. Bonne nuit, George Bancroft!

— Bonne nuit, miss Lou! répondit le jeune homme avec calme, quoiqu'une souffrance intime lui prouvât que la jalousie peut survivre à l'amour. Mais il était trop fier pour montrer son chagrin. — Je crois que j'irai ce soir au *meeting* de l'école.

Et ils se séparèrent. Lou remonta dans sa chambre, fondre en larmes sur la froideur de George en regrettant de n'avoir pas été mieux instruite, de n'avoir pas appris ses leçons à l'école avec plus de soin; mais sa conclusion fut toujours que, s'il ne l'aimait pas, elle en trouverait d'autres, et qu'elle saisirait la première occasion de le lui faire voir.

Bancroft alla, comme il l'avait dit, à l'assemblée, qui se montra unanime dans son appréciation des événemens. Un jeune fermier du comté le plus proche était présent. Il dit qu'un officier des États-Unis avec douze soldats et un arpenteur était venu tracer la limite en arrachant ses palissades, en foulant aux pieds le maïs qui était, disait-il, planté sur la réserve indienne. Là-dessus, le *meeting* prit la résolution suivante : « Considérant le fait que la terre cultivée par des citoyens américains sur la réserve indienne n'a jamais été défrichée par les Indiens, qui se tiennent dans les bois, et que la volonté de Dieu est que la terre produise des fruits pour la subsistance de l'homme, nous sommes décidés à maintenir nos droits de citoyens et à les défendre contre tout agresseur. »

Il fut convenu que des copies de cette résolution seraient envoyées au général Custer et aussi à Washington, au président, au sénat et au congrès. Après quoi l'assemblée se dispersa, mais non pas avant que tous les hommes présens ne se fussent promis de

prêter main-forte à quiconque d'entre eux pourrait être victime d'une agression de la part des troupes américaines.

Quand Bancroft rentra au logis, l'Ancien et Mrs Conklin étaient encore debout, et il leur fit le récit de ce qui s'était passé, puis il demanda la permission de parler en particulier à l'Ancien, et dès qu'ils furent seuls :

— Mr Conklin, lui dit-il, je vous ai insulté hier ; j'en suis fâché. J'espère que vous voudrez bien l'oublier et me pardonner.

— Oui, répondit l'Ancien d'un ton méditatif en prenant la main qu'on lui offrait, oui, cela est chrétien, il me semble. Mais la vérité est la vérité... Cependant, — et il se détourna brusquement comme pour quitter la chambre, — le maïs est presque mûr pour être coupé, et... — son regard ferme rencontra celui de Bancroft, — si les troupes des États-Unis ne le mangent pas, l'année sera belle. Bonne nuit.

Un jour ou deux plus tard, les Conklin et Bancroft étant à table, on frappa dehors à la porte.

— Entrez, dit Mrs Conklin.

Un jeune homme se présenta, portant l'uniforme d'un officier de cavalerie. Il leva sa casquette avec des excuses.

— Conklin l'Ancien, je crois ?

L'Ancien fit un signe de tête et continua de manger.

— Ma mission est désagréable, j'en ai peur; mais ce ne sera pas long. Je suis envoyé par le général Custer pour tirer la ligne de démarcation entre l'État de Kansas et la réserve indienne, pour abattre toutes les palissades élevées sur cette réserve par les citoyens des États-Unis et pour détruire les récoltes qui peuvent avoir été plantées dans la réserve par lesdits citoyens. Notre arpenteur me dit que la limite ici est Cottonwood-Creek ; par conséquent, j'ai le regret de vous notifier que demain vers midi, je viendrai m'acquitter des ordres que j'ai reçus, c'est-à-dire détruire les récoltes et les clôtures que je trouverai de l'autre côté de l'eau.

De nouveau, le jeune homme s'excusa de l'indiscrétion de sa visite et du bref délai qu'il était forcé d'accorder, ceci par égard, sans doute, pour la beauté de miss Conklin, puis il disparut.

— Oh! papa! s'écria Lou, pourquoi ne lui avez-vous pas demandé de dîner avec nous ? Il est splendide et cet uniforme est trop joli !

L'Ancien ne répondit pas un mot. Ni la menace courtoise qu'il venait de recevoir, ni le reproche de sa fille ne semblaient avoir produit d'effet. Gravement, il continuait de dîner. Que l'Ancien n'eût pas fait attention à ce que disait sa fille, il y eut là de quoi étonner Bancroft, mais l'admiration ouverte de Lou pour le jeune

officier ne le chagrina pas, comme la coquette s'y était attendue; elle confirma simplement ses pires soupçons. Il en fut irrité et jaloux; or la jalousie n'augmente pas toujours l'amour. Sa nature n'était ni très profonde, ni très passionnée; il avait toujours vécu au milieu de conventions que cette jeune fille outrageait sans relâche, et maintenant ces conventions exerçaient sur lui leur influence. En outre, il restait assez maître de lui pour voir parfaitement que Lou s'était proposée de le vexer. Bref, Bancroft se sentait beaucoup plus impatient de savoir ce que l'Ancien comptait faire que de scruter les pensées ou les impressions de Lou.

Quelques heures plus tard, il fut mis sur la voie par Jake, qui, avant souper, vint annoncer, comme une grande nouvelle, que le fusil de papa n'était plus dans sa chambre. Était-il donc allé chasser? Bancroft ne put s'empêcher de penser que cette disparition était significative, et le soir, ses soupçons se confirmèrent; il remarqua que les yeux du père couvaient Lou d'un regard plus intense que d'habitude.

Au déjeuner du lendemain, rien d'intéressant n'arriva; mais, en revenant de l'école, trois heures après, Bancroft vit un groupe de cavaliers qui remontait la vallée à un mille environ de distance, et ses yeux saisirent le scintillement de l'acier. Sur le seuil de la maison, il trouva l'Ancien.

— Les voici qui viennent, dit-il en désignant la vallée.

— Hum! fit Conklin. — Et il quitta le *stoop* pour se diriger vers les dépendances de la maison.

Bancroft entrait dans la salle quand Mrs Conklin l'y rejoignit; elle semblait mécontente, plutôt qu'excitée comme il l'aurait cru.

— Je suppose que vous avez rencontré l'Ancien?

— Oui, dit Bancroft. Il est allé du côté de l'écurie. J'ai bien songé à l'accompagner, mais j'ai craint que cela ne lui déplût.

— Cela aurait pu lui déplaire, acquiesça Mrs Conklin, puis elle reprit: — Je crois qu'il est inquiet à propos de ce maïs. Quand il a défriché le terrain, je l'ai averti que cela lui rapporterait de l'ennui, mais il ne tient jamais compte de ce qu'on lui dit. Il ferait pourtant bien quelquefois, n'est-ce pas, d'écouter sa femme? Mais peut-être que vous prenez son parti. Tout de même, c'est arrivé comme je m'y attendais. Et qu'est-ce qu'il va faire maintenant? je voudrais savoir... Tout ce maïs perdu et son travail pour les palissades! Il s'est tué à tailler du bois. Voilà que tout est perdu. Nous serons pauvres encore une fois. C'est trop dur! D'ailleurs, je n'ai jamais eu d'argent depuis que je suis sortie de chez nous. — Ici, le visage de Mrs Conklin se plissa comme si elle allait pleurer, mais elle se contint: — L'Ancien a eu tort, grand tort. S'il demandait seulement à cet officier de lui laisser couper le maïs, je suis

sûre qu'il obtiendrait... Mais il ne prend jamais mon avis, il ne me répond même pas. C'est trop vexant quand je sais que j'ai raison.

Il était clair que cette femme ne comprenait rien à la situation, ni au caractère de son mari. Bancroft répondit d'un ton léger :

— J'espère que tout s'arrangera. — Puis, pour changer de sujet : — Je n'ai pas vu miss Lou, et Jake n'était pas à l'école ce matin.

— Oh ! Mr Bancroft, si quelque chose était arrivé à Jake ! — Et Mrs Conklin s'affaissa sur une chaise. — Mais on ne nage pas, on ne patine pas de ce temps-ci... Quand il rentrera, je lui ferai peur, je menacerai de le dénoncer à l'Ancien. Il ne faut pas qu'il manque l'école, car il a beaucoup de moyens, n'est-ce pas ? Vous demandiez Lou ? Son père l'a envoyée chez les Morris faire je ne sais quoi.

Quand Bancroft redescendit, après s'être muni d'un petit revolver, la seule arme qu'il possédât, l'Ancien ne se trouvait plus ni dans les communs, ni dans l'écurie, de sorte qu'il fut réduit à deviner où il pouvait bien être. Tout à coup, l'idée le frappa que les soldats n'atteindraient le champ de maïs qu'en traversant le pont jeté à quelques centaines de mètres plus haut sur le creek. De ce côté, Bancroft fit diligence. Lorsqu'il atteignit le sommet de la montée d'où l'on domine le pont, il vit, en effet, l'Ancien qui arpentait tranquillement les planches dans son inévitable habit à longs pans, d'un brun blanchâtre. En une minute, il fut à ses côtés. L'Ancien paraissant résolu à ne pas parler, à ne pas remarquer sa présence, il commença :

— Je me suis dit que j'irais avec vous, Ancien. Je ne sais si je puis être bon à quelque chose, mais vous avez mes sympathies, et je souhaiterais de pouvoir vous aider.

— Oui, répondit l'Ancien avec lenteur, comme pour reconnaître ainsi le secours qui lui était offert ; mais je crois que vous ne pouvez rien.

En silence, ils marchèrent vers le point où les arbres, qui frangeaient la rivière, cédaient la place au vaste champ de maïs. Là, devant la palissade, l'Ancien s'arrêta, et, après une longue pause, dit, comme s'il se fût parlé à lui-même :

— Soixante-quinze boisseaux l'acre, et il y a deux cents acres.

Après un nouveau silence il poursuivit : — Ça fait près de quatre mille dollars. Je dois avoir dépensé trois cents dollars cette année, en gages de laboureurs sur ce terrain-là, et la moitié n'est pas moissonnée encore.

Quelques minutes de silence s'ensuivirent. Bancroft ne savait que dire, car le calme imperturbable de l'Ancien semblait repous-

ser la sympathie ; mais, en se tournant avec agitation, il vit apparaître sur le coteau, de l'autre côté du creek, la petite troupe de cavaliers, le lieutenant et un civil, probablement l'arpenteur, marchant en tête. Bancroft s'aperçut alors que son compagnon l'avait quitté ; il venait de disparaître dans le maïs. Aussitôt il le suivit, mais comme il franchissait l'échalier, Conklin, se montrant de nouveau, un fusil de chasse bien fourbi dans la main droite, lui dit d'un ton décidé :

— N'entrez pas ici. Ce n'est pas votre maïs. Vous ne devez pas vous mêler à l'affaire.

Et machinalement Bancroft obéit, les yeux fixés sur cette figure droite en long habit de toile et en pantalon de coutil rentré dans les hautes bottes non cirées. Tandis que les soldats approchaient, le jeune lieutenant mit lestement pied à terre, jetant sa bride à un troupier; puis il vint, tout près de la barrière, interpeller l'Ancien, après avoir touché sa casquette d'un air négligent :

— Eh bien, Mr Conklin, nous voici, et je regrette d'avoir l'ordre d'abattre vos palissades, de détruire votre moisson, mais il n'y a pas autre chose à faire.

— Oui, répondit gravement l'Ancien, je suppose que vous connaissez votre besogne. Mais,.. — et en parlant il plantait son fusil devant lui, les deux mains appuyées sur le canon, — quant à faire tomber mes palissades et à détruire cette moisson, je ne vous le conseille pas !

Et la longue lèvre supérieure descendit sur celle de dessous, donnant une expression de résolution opiniâtre au dur visage tanné.

— Vous ne paraissez pas comprendre, répliqua le lieutenant avec impatience. Cette terre appartient aux Indiens, elle leur a été assurée par le gouvernement des États-Unis; vous n'avez le droit ni de l'enclore, ni de la planter.

— Ça c'est juste, répondit Conklin du même ton ferme et tranquille. Ça n'a rien à voir à la chose, mais les Indiens ne se servaient pas de la terre; ils se tenaient dans les bois. J'ai défriché cette prairie il y a dix ans, et il m'a fallu huit chevaux pour cela; je l'ai ensemencée depuis jusqu'à ce que les récoltes soient devenues bonnes; maintenant vous me dites que vous viendrez détruire mon maïs. Non, monsieur, vous ne ferez pas cela, ceci n'est pas juste.

— Juste ou injuste, repartit le jeune officier, j'ai mes ordres et il n'y a pas à discuter. Allons, sergent, que trois hommes tiennent les chevaux et que l'on renverse cette palissade.

Comme le sergent posait la main sur la lourde clôture, l'Ancien le mit en joue et dit : — Si cette barre tombe, je fais feu.

Involontairement, le sergent retira sa main et se tourna vers l'officier dans l'attente de nouvelles instructions.

— Mr Conklin, dit le lieutenant, en s'avançant, ceci est absurde. Nous sommes douze contre un et des soldats doivent exécuter leur consigne. J'en suis fâché, mais je remplirai mon devoir.

— Très bien, dit l'Ancien, en abaissant son arme d'un geste délibéré. Vous avez votre devoir, j'ai peut-être le mien. Ce n'est pas mon affaire de vous apprendre votre besogne; je vais veiller à la mienne.

Un instant l'officier parut indécis, puis il se tourna vers la troupe :

— Qu'une demi-douzaine d'entre vous approchent : en joue! Mr Conklin, je dois vous avertir que la résistance en ce cas constitue un cas de rébellion contre le gouvernement des États-Unis, et la rébellion entraîne vous savez quoi. Allons, sergent; que cette barre tombe!

L'Ancien restait debout, comme s'il n'eût pas entendu; mais dès que le sergent fut prêt à obéir, son fusil se releva brusquement et il dit d'un ton bref : — Si vous faites tomber cette barre, je vous tue.

De nouveau, le sergent s'arrêta, interrogeant des yeux son officier. Évidemment il n'aimait pas la position.

Sur ces entrefaites, Bancroft ne put s'empêcher d'intervenir. L'attitude de l'Ancien avait soulevé en lui quelque chose de plus que la simple admiration : il était émerveillé, pénétré de respect, son sang bouillonnait à la pensée que le vieillard paierait peut-être cet entêtement de sa vie. S'adressant à l'officier, il commença :

— Monsieur, vous ne devez pas le faire fusiller. — Puis la réflexion lui venant en aide : — Vous ameuteriez contre vous tout le pays. Ce cas doit être décidé par la loi et non par la violence. Il me semble que de pareilles résolutions ne doivent pas être prises à la légère et sans des ordres exprès.

— Ces ordres, je les ai, répondit le lieutenant, et je dois les exécuter; tant pis, ajouta-t-il entre ses dents.

Un commandement décisif allait être prononcé, lorsque descendit du coteau et se répandit à grand fracas sur le pont une bande de fermiers à cheval, tous armés, les plus jeunes brandissant des fusils ou des revolvers. Au premier rang se tenaient Morris et Stevens et, entre eux deux, chevauchait le petit Conklin sur Peter. En atteignant le coin de la clôture, cette foule fit halte, et Morris cria :

— L'Ancien, nous arrivons à temps, je parie! — Puis il ajouta avec violence : — Nous ne payons pas les soldats des États-Unis pour détruire nos récoltes. Ça va finir, et tout de suite.

— J'ai mes ordres, répétait l'officier. Si vous résistez, vous en subirez les conséquences.

Mais, tout en parlant, il jugeait la situation désespérée, car des renforts de fermiers continuaient à descendre le pont, et déjà les soldats avaient devant eux deux adversaires pour un.

Au moment où Seth Stevens s'écriait : — Que le diable emporte les conséquences!.. l'Ancien parla :

— Jeune homme, dit-il au lieutenant, vous ferez mieux de retourner à Wichita. Je suppose que le général Custer ne vous a pas envoyé déclarer la guerre à toute la circonscription. — Et, s'adressant à Stevens : — Il n'y a pas lieu de jurer, que je sache.

Il franchit tranquillement l'échalier, puis de la même voix calme : — Jake, emmenez ce cheval à l'écurie et lavez-le. Dites à votre mère que je vais rentrer manger.

Sans plus de bruit, il se dirigea vers le pont, et le lieutenant lui-même comprit que son départ mettait fin à l'affaire pour le moment. Cinq minutes après, la troupe retournait au camp, proche de Wichita, tandis que Morris et quelques-uns des plus anciens colons se consultaient brièvement. Il fut convenu qu'ils se rassembleraient au même endroit le lendemain à six heures, et les jeunes déclarèrent qu'ils battraient la campagne autour de Wichita pour informer leurs aînés de ce qui se passait dans ce quartier.

Quand Bancroft rentra en compagnie de Morris (ni Stevens ni aucun des autres n'eût osé mettre à contribution l'hospitalité de l'Ancien, sans y être invité), le repas attendait. Lou n'était pas revenue, s'étant décidée à passer la journée avec la femme de Morris ; mais Jake était présent et intarissable ; il brûlait de raconter tout ce qu'il avait fait pour assurer la victoire. A peine eut-il commencé cependant que l'Ancien lui coupa la parole en lui enjoignant de dîner, car il aurait à courir ensuite droit à l'école. Aucun sentiment de triomphe n'existait chez l'Ancien. Il ne parla guère et, quand Morris lui apprit ce qui avait été résolu, il se borna laconiquement à un signe de tête, sans se prononcer sur les préparatifs dans un sens ou dans un autre. De son attitude on aurait pu conclure que toute l'affaire ne le regardait pas, et qu'il n'y prenait que fort peu d'intérêt. La seule chose qui le préoccupât était l'absence de Lou, la crainte qu'elle ne se fût tourmentée ; mais quand Morris déclara que ni elle ni sa femme n'étaient instruites de rien, et quand Bancroft eut annoncé son intention d'aller la chercher en voiture, le père parut satisfait ; il dit seulement :

— Peter en a, je crois, sa suffisance. Vous ferez mieux d'atteler la jument blanche ; elle est tranquille.

Tandis qu'ils revenaient dans le buggy, le maître d'école apprit à Lou comment son père avait défié les troupes des États-Unis et

avec quelle placidité il prenait sa victoire. Bancroft déclarait admirer l'Ancien plus qu'aucun homme qu'il eût jamais connu, et termina en disant avec emphase : — C'est à mon avis un héros ! S'il avait vécu dans d'autres temps et en un autre pays, les poètes auraient chanté son courage.

— Vraiment? répondit la jeune fille.

Mais il n'y avait pas d'enthousiasme dans son accent, quoique au fond elle se réjouît de ce que George paraissait content : peut-être, après tout, tenait-il à elle.

— A quoi pensez-vous? demanda Bancroft, étonné de son silence.

— Je me demandais, répliqua Lou, arrachée à sa rêverie, comment papa est parvenu à se faire aimer de vous. On dirait que je ne sais pas m'y prendre, George.

Et elle tourna vers lui, tout en parlant, des yeux inquiets qui cherchaient à lire dans les siens. Sans doute elle était de bonne foi, car sa voix tremblait, et il y avait dans sa manière une soumission, une humilité qui touchèrent profondément Bancroft. Tous les bons instincts de ce dernier avaient été mis en jeu par l'admiration que lui inspirait Conklin. Il passa donc celui de ses bras qui restait libre autour de Lou et l'attira vers lui :

— Embrassez-moi, ma chérie, et tâchons de nous entendre mieux dans l'avenir. Il n'y a aucune raison pour que cela ne soit pas, ajouta-t-il, sans qu'il fût facile de déterminer si c'était là une question ou une affirmation.

Le tempérament vain et facile de la jeune fille ne demandait que peu d'encouragement pour s'abandonner en toute confiance. Au fond du cœur elle croyait être sûre que nul n'échappait à sa séduction ; le long du chemin elle babilla, débordante d'entrain. De fait, la bonne humeur de Lou, son contentement d'elle-même rendirent la soirée très gaie. Tout ce que disait ou faisait sa fille plaisait à l'Ancien, c'était facile à voir. Soit qu'elle rît, qu'elle causât, qu'elle taquinât Jake ou qu'elle interrogeât Bancroft, l'œil de Conklin la suivait, ravi. Lorsqu'il se leva pour aller se coucher, il dit simplement : — Aujourd'hui a été une bonne journée.., une bonne journée, répéta-t-il avec conviction en serrant sa fille entre ses bras.

Le lendemain, Bancroft fut sur pied de grand matin. Peu après le lever du soleil, il descendit au fameux champ de maïs et trouva deux jeunes gens en train de monter la garde. Ils étaient là depuis une heure environ, dirent-ils, et en même temps Seth Stevens avec Richards faisait des reconnaissances du côté de Wichita.

— Tout va bien pour le coin de Conklin.

D'un cœur léger, Bancroft rapporta cette assurance au déjeuner; puis, en sortant de table, il retourna surveiller le fameux coin. L'Ancien vaquait à son travail; Mrs Conklin se montrait aussi indifférente qu'à l'ordinaire. Lou restait parfaitement sans souci, mais Bancroft, élevé dans l'Est, sentait bien que le général Custer n'accepterait pas si aisément sa défaite.

Dans le champ quelque deux cents jeunes gens étaient assemblés déjà, tous armés; l'opinion générale cependant était que Custer n'agirait pas. Un vieux fermier résuma la situation d'un mot : — Il n'a rien à faire que se tenir tranquille.

Vers huit heures, néanmoins, Richards arriva sur un cheval couvert de sueur pour annoncer que Custer, avec trois cents hommes, était, deux heures auparavant, parti de Wichita.

— Il sera ici dans une demi-heure, ajouta-t-il.

On tint conseil en conséquence. Cinquante hommes se cachèrent dans le maïs, le reste garnit les bois voisins. Quand tout fut en ordre, Morris pria Bancroft d'aller chercher l'Ancien. Comme le maître d'école posait le pied sur le perron, il se tourna machinalement pour plonger un regard dans la vallée. A moins d'un mille de distance, un nuage de poussière s'élevait et, à travers la poussière, on voyait briller des armes. L'Ancien n'était pas au logis, mais Bancroft le trouva dans le bûcher occupé à scier et à fendre du bois de chauffage.

— Dépêchez-vous, lui dit-il, Morris vous demande, il n'y a pas de temps à perdre. Custer, avec trois cents hommes, a quitté Wichita dès six heures ce matin,.. ils sont en vue déjà.

A contre-cœur, semblait-il, l'Ancien s'arrêta, et appuyé sur sa cognée : — Morris est-il seul? demanda-t-il.

— Non, répondit Bancroft surpris qu'il eût oublié les arrangemens dont on était convenu la veille. Il y a deux cents hommes épars dans le champ et dans les bois. — Et il esquissa rapidement la situation.

— En ce cas, dit l'Ancien d'un air méditatif, je suppose que tout ira bien; ils s'en tireront sans moi. Dites à Morris que je suis à mes bûches. Il ajouta : J'ai quelque chose à *faire* ici. — Là-dessus, il reprit son travail.

Bancroft, voyant qu'il n'obtiendrait rien de lui, rejoignit Morris, qui attendait dans le champ, en-deçà de la clôture :

— Je le pensais bien, fut le seul commentaire de Morris après l'avoir écouté. Restons ici à découvert, vous et moi. Nous ne voulons pas tirer, s'il est possible de faire autrement.

Dix minutes plus tard, les cavaliers défilèrent deux par deux sur le pont et se dirigèrent vers le champ en une ligne ondoyante. A leur tête, marchait le général Custer, accompagné d'une demi-

douzaine d'officiers parmi lesquels le jeune lieutenant. En apercevant Morris, le général demanda : — Mr Conklin?

— Il n'est pas ici, répondit tranquillement Morris, mais j'y suis pour lui et il y en a aussi deux cents autres et davantage, si je ne suffis pas, ajouta-t-il sèchement en indiquant les bois du geste.

Avec un demi-tour sur sa selle et en jetant un regard rapide vers les bois qui s'étendaient à son côté, le général embrassa la situation. Évidemment, il n'y avait qu'à battre en retraite le plus dignement possible.

— Où trouverai-je Mr Conklin? J'ai à lui parler.

— Je vous conduirai, dit Morris, si vous voulez venir seul. Il n'aimerait peut-être pas recevoir tant de monde à la fois.

Tandis que Morris et Bancroft franchissaient l'échalier et que le général s'apprêtait à les suivre, les colons armés se montrèrent négligemment parmi les arbres sur le bord de la rivière.

L'Ancien fut informé que le général Custer était devant sa porte et voulait lui parler. Il déposa sa hache et, en manches de chemise, alla se planter devant son visiteur à cheval.

— Mr Conklin, je crois?

— C'est mon nom, général, fut la tranquille réponse.

— Vous avez fait une résistance armée aux troupes des États-Unis et maintenant il semble que vous ayez soulevé une révolte.

— Je ne pense pas, général, dit gravement l'Ancien. J'ai été avec l'Union tout le temps de la guerre; je suis venu ici comme abolitioniste; je ne demande rien; je ne veux que laisser mes palissades debout tant qu'elles voudront durer et couper mon maïs en paix.

— Eh bien! répliqua le général après une pause, il faut que j'envoie prendre des ordres à Washington; mais si les cours fédérales se prononcent contre vous, comme je n'en doute pas, je serai forcé de faire prévaloir la loi, et la résistance n'amènera rien que du sang versé en pure perte.

— C'est ça, répondit simplement l'Ancien, c'est bien ça. — Mais le sens de cette phrase ne fut clair que pour Morris et Bancroft, qui comprirent que l'Ancien comptait faire face aux événemens à mesure qu'ils se produiraient.

Avec un mouvement bref de la main vers sa casquette, le général Custer aller trouver ses hommes qui, bientôt après, repassèrent le pont pour s'en retourner à Wichita.

Quand le pays fut débarrassé des soldats, quelques-uns des plus vieux colons vinrent chez Conklin prendre conseil ensemble. Sur la représentation de Morris, il fut convenu que chacun des intéressés contribuerait pour deux dollars par tête aux frais judiciaires, et que l'on ferait demander sans retard l'avocat Barkman de

Wichita, lequel donnerait son avis sur le cas. On décida, en outre, que Morris amènerait Barkman le lendemain vers midi, chez Conklin, car si l'on eût choisi tout autre endroit, il eût été impossible de compter sur la présence de l'Ancien; il était retourné à son bûcher. Après quoi, les insurgés, sans plus de paroles, se dispersèrent pour regagner chacun son logis.

En rentrant dîner, le lendemain, Bancroft vit un joli *buggy* arrêté devant l'écurie et un nègre qui s'évertuait à panser deux chevaux étrangers. L'avocat Barkman venait d'arriver avec Morris. C'était un homme de quarante ans environ, d'une taille au-dessus de la moyenne et très gros, mais encore actif. Le visage était lourd, ses lignes se perdaient dans la graisse, mais le nez restait fin cependant et se retroussait d'un air inquisiteur, tandis que les yeux, si petits qu'ils fussent, brillaient d'intelligence et de vivacité. L'avocat était trop bien mis, en habit noir trop neuf; le diamant qui brillait au milieu d'un vaste plastron de linge avait presque la dimension d'une pièce d'un sou; son aspect remplit Bancroft de dédain. Néanmoins, il paraissait connaître son métier. Aussitôt qu'on lui eut exposé les faits, il exprima l'avis qu'une action intentée contre l'Ancien par les cours fédérales entraînerait de gros dommages. Pourtant il y avait peut-être quelque chose à tenter. Alléguer un fait de guerre ne serait pas aisé, pensait-il; bref, il n'y avait qu'à voir venir, à attendre.

En ce moment, Mrs Conklin, suivie de Lou, vint annoncer que le dîner était servi. Barkman fut présenté par la mère à la fille, et la beauté de cette dernière produisit évidemment sur lui une très forte impression. Avant qu'elle ne parût, il avait eu l'air de considérer la situation comme à peu près désespérée, mais maintenant il était prêt à revenir sur cet arrêt ou du moins à le modifier. Son esprit vif semblait s'aiguiser, tandis qu'il changeait d'argumens et signalait l'importance de faire approfondir le cas à Washington.

— Il me faut la déclaration sous serment de chacun des colons, dit-il, et puis nous saurons bien montrer aux autorités de Washington que ce n'est pas là une question où elles puissent mettre le doigt. Mais si je vous sauve, ajouta-t-il avec un rire qui simulait une franche bonhomie, je suppose que je pourrai compter sur vos votes quand je poserai ma candidature de membre du congrès.

Tout de suite on comprit que Barkman avait saisi le meilleur moyen de défense ou plutôt le seul qui fût possible, et Morris parla pour toute la section : — Si vous prenez cette peine-là, nous assurerons votre élection.

— Peu importe l'élection, répliqua Barkman avec la même

rondeur; elle marchera toute seule et, quant à la peine, si miss Conklin, — et avec déférence il se tourna vers la jeune fille, — si miss Conklin veut bien monter dans mon buggy et me montrer où demeurent les principaux colons, je crois que j'aurai en trois ou quatre jours étudié l'affaire.

Tous les yeux se fixèrent sur Lou. Ce fut peut-être la jalousie qui fit sourire Bancroft d'un air méprisant. En ce cas, son sourire fut intempestif, car, rougissant un peu, la jeune fille répondit :

— Je ferai volontiers ce que je pourrai.

Et, en parlant, elle jetait à Bancroft un regard de défi.

IV.

Avec l'entrée en scène de Barkman, commença pour Bancroft une nouvelle série d'expériences. Jusque-là, il avait craint seulement que la beauté de Lou pût lui faire perdre la tête jusqu'à le conduire au mariage Mais maintenant, bien qu'il fût résolu à ne jamais commettre cette erreur, il lui paraissait impossible de céder Lou à un autre. Elle ne lui convenait nullement, elle avait certes fait des choses inexcusables ; cependant l'idée qu'un Barkman pût la lui prendre suffisait à l'exaspérer ; de sorte que toutes les fois qu'ils se revirent ensuite, surtout quand l'avocat était présent, il s'exerça tantôt presque à son insu, et tantôt malgré les conseils de son jugement, à traduire cette colère en suprême dédain. Il était décidé à la sauver d'elle-même, ou tout au moins à lui montrer le sort qui l'attendait, car enfin elle méritait mieux que d'appartenir à un tel homme. Elle était vaine, oui, elle manquait de cette sensibilité délicate, de ces instincts moraux subtils et frémissans qui sont la gloire et comme la couronne de la femme, mais ce n'était pas sa faute, si son éducation avait été insuffisante, si elle avait vécu dans un milieu grossier, et après tout, sa beauté était merveilleuse. Malgré ce qu'on pouvait lui reprocher, elle valait mieux que de devenir la femme de Barkman. Ainsi la jalousie qui survit à l'amour rongeait le cœur de Bancroft, tantôt le poussant à mettre en œuvre tous ses moyens de plaire, tantôt le forçant à traiter celle qu'il craignait d'aimer avec une froideur contre laquelle sans cesse elle se révoltait.

Un jour, en revenant de l'école, il vit Barkman et Lou se promener ensemble dans le verger. La jeune fille l'appela et courut à sa rencontre ; tandis qu'elle passait sous les arbres, Bancroft fut frappé de sa beauté ; le soleil, se jouant parmi les branches, tombait en flaques d'or sur sa tête et sur sa robe : tous ses mouvemens étaient gracieux et l'arrière-plan immédiat du vert feuillage encadrait, pour le mettre en relief, son visage pareil à une fleur. Mais

dès qu'elle parla, l'enchantement s'évanouit, et le démon du mépris le posséda de nouveau.

— Je crois que vous alliez rentrer sans me rien dire, s'écria-t-elle d'un ton de tendre remontrance.

— Vous avez avec vous quelqu'un dont le métier est de parler. Je serais de trop, riposta brièvement Bancroft.

Irritée à demi, et à demi flattée de son exclamation passionnée, elle se détourna, tandis que Barkman, s'avançant, disait à son tour :

— Bonjour, Mr Bancroft, bonjour. J'essayais de persuader à miss Conklin de m'accorder encore une promenade ce soir, pour en finir avec notre affaire.

— Encore une promenade, se répéta Bancroft à lui-même. — Puis, affermissant sa voix : — Vous n'aurez pas de peine à réussir. Justement je disais à miss Conklin que vous parliez à merveille, — effet d'une longue pratique, sans doute.

— C'est cela, monsieur, répondit gravement l'avocat; ce n'est qu'une question de pratique, ajoutée à des dons naturels.

Mais ici la fatuité de Barkman s'éteignit, car il avait saisi un geste impatient de miss Conklin, et il continua, très tranquille, avec cet empire sur soi-même que donne l'expérience.

— De toute façon, je suis aise que nous soyons d'accord, car miss Conklin pourra bien prendre votre avis après avoir repoussé le mien.

Bancroft vit clairement le piège, mais sa rage jalouse ne se laissa pas réprimer. Se tournant vers Lou avec un sourire ironique : — Mon avis n'est pas nécessaire. Miss Conklin est déjà décidée à vous être agréable. Elle aime à montrer le pays aux étrangers, ajouta-t-il avec amertume.

Ces froides et dénigrantes paroles amenèrent une rougeur aux joues de la jeune fille; toutefois elle tint ferme, sa coquetterie lui porta secours : — Eh bien, Mr Barkman, dit-elle à l'avocat, en lui décochant une œillade souriante, je vois bien qu'il faut que je cède, puisque Mr Bancroft me le conseille. Je n'ai plus rien à dire. Soit! — Et ses yeux bleus envoyaient à l'ingrat un flamboyant cartel. De sorte que cette promenade en voiture, qui était odieuse à Bancroft, eut lieu avec sa permission.

A quelques soirs de là, Barkman étant allé à Wichita, Bancroft, subjugué par la beauté de la nuit, pria Lou de sortir avec lui sur le *stoop*. Plusieurs minutes s'écoulèrent en silence; puis il parla comme à lui-même :

— Qu'est-ce que ce paysage et sa magique beauté peuvent avoir de commun avec les soucis et l'agitation de l'homme? Regardez, Lou, voyez comme la lumière d'argent baigne la prairie et brille sur cette mer dorée du maïs, en jetant parmi les arbres des petites

flammes bleuâtres, et en faisant du *creek* un ruban d'émail! Pourtant, je me figure que vous préférez un gros diamant sur un large plastron de chemise, un visage vulgaire noyé dans la graisse et un courant de plat bavardage. Vous, dont la beauté est comme celle de la nature elle-même, parfaite, ineffable! Quand ma pensée vous associera à cette brute grossière, je me rappellerai toujours ce clair de lune, la barrière en zigzags, ce morceau de prairie brune et desséchée et la prostitution d'une divine beauté à l'usage vulgaire de la vie.

La jeune fille ne comprit rien à son inconséquente rapsodie, sauf qu'il faisait grand cas d'elle, et se sentit fière de cet éloge extravagant dont sa beauté était l'objet.

— Mais, George, dit-elle timidement, parce que, toute charmée qu'elle fût, elle n'osait se fier à sa joie, — je ne pense pas plus à l'avocat Barkman que la lune ne pense à la prairie, et m'est avis qu'elle n'en pense pas grand'chose, ajouta Lou avec un petit rire de complète satisfaction.

Hélas! le son de sa voix et les fautes de langage qui trahissaient chez elle l'absence d'éducation avaient rompu le charme. Bancroft ne parla pas davantage, et bientôt après tous les deux rentrèrent dans la maison.

Inutile de dire que des incidens tels que celui-ci n'étaient point agréables à Lou. De temps à autre, elle s'apercevait que Bancroft se moquait de l'avocat, le faisant poser et lui lançant des épigrammes. Cela lui semblait assez juste ; mais souvent aussi cette habitude de dénigrement était dirigée contre elle, et ceci elle ne pouvait le supporter. Qu'avait-elle fait, que faisait-elle encore pour mériter ses railleries? Elle ne souhaitait qu'une chose, qu'il l'aimât, et elle sentait avec indignation que chaque fois qu'elle cherchait à le piquer en accompagnant Barkman, il se montrait sans pitié, de même que chaque fois qu'elle revenait vers lui, il reculait d'un pas. Comment expliquer pareille chose? Elle l'aimait, oui; personne, elle en était sûre, ne serait pour lui une aussi bonne femme. Il n'y avait rien qu'elle ne fût prête à faire pour lui; elle veillerait à ce qu'il eût toutes ses aises. Elle rangerait ses papiers, tiendrait ses affaires en ordre. Et, si jamais il était malade, elle le soignerait jour et nuit. Oh! pourquoi ne pouvait-il être toujours bon pour elle qui ne demandait que cela : sentir qu'il l'aimait! Elle saurait si bien le rendre heureux... heureux, heureux tant que la journée serait longue. Comme les hommes sont stupides! Ils ne voient rien de ce qu'ils ont sous le nez!

— Il m'aime pourtant, se répétait-elle à elle-même, il m'a dit l'autre soir de si belles choses! Il ne parle pas à tout le monde comme ça. Mais il ne se laisse pas aller, il ne se décide pas à

être heureux tout à fait, une bonne fois! C'est leur orgueil qui fait le mal, leur orgueil imbécile. Ah! oui, les hommes sont bêtes! Moi, je n'ai pas d'orgueil quand je pense à lui; seulement je sais que personne ne saurait aussi bien que moi le rendre heureux. Oh! mon Dieu! — Et elle soupira avec un vague sentiment du fardeau mystérieux que fait peser sur nous ce monde incompréhensible. — Et il continue d'être en colère contre l'avocat. Quelle idée! ce gros vieux bonhomme! Il n'était pas jaloux de Seth Stevens ni de l'officier, non, mais il l'est de Barkman. C'est absurde! Barkman ne compte pas. Il parle bien sans doute et il se rend toujours agréable, toujours,.. n'importe, il n'existe pas. Les hommes sont bien sots.

Et le soliloque de Lou se termina ainsi. Mais Barkman, avec ses quarante ans et sa connaissance de la vie, voyait autrement clair dans le jeu que Bancroft et Lou réunis. Il avait appris par expérience que des petits soins et des attentions constantes comptent beaucoup auprès des femmes et, comme il avait étudié cette femme-là en particulier, il devinait que la flatterie persistante irait loin avec elle.

— J'ai gagné des procès plus difficiles en observant bien mon jury, pensait-il, et je la gagnerai parce que je la connais. Ce maître d'école l'irrite; il lui dit des choses désagréables, je lui en dirai de charmantes. Elle veut des robes, des diamans, elle a soif d'admiration. Elle aura tout cela, elle l'aura par moi. Je gagnerai le procès; il n'y aura pas de juge ici pour en appeler. Tout ira bien. Elle est la femme qu'il me faut, si jolie que tous les jeunes gens s'émerveilleront de ma bonne chance. La chance! comme si cela comptait! La mère est un zéro, c'est clair, et le père fera tout ce que voudra sa fille. S'il n'a pas d'argent, que m'importe? Je n'en ai pas besoin. — Et Barkman se gonfla d'orgueil en constatant son propre désintéressement. — En outre, qu'est-ce que ce maître d'école ferait d'une pareille femme? Il ne pourrait l'entretenir convenablement, même s'il s'y appliquait; c'est un devoir que d'empêcher cette enfant de se gaspiller. — De nouveau, il lui sembla que sa vertu lui prêterait secours dans la lutte. — Quelle taille superbe! ses épaules sont admirables et... Delicieuse, voilà ce qu'elle est! Elle sera ma femme, j'en réponds. Ma première n'était pas mal, mais elle n'aurait pu lui être comparée. Qui se serait jamais attendu à rencontrer une aussi belle personne dans ce trou perdu? Quel heureux gaillard je fais! Oui, heureux, parce que je sais ce que je veux et que je vais droit à mon but en commençant... C'est là le secret de ce qu'on appelle la chance.

Il résolut donc, dans les profondeurs de sa pensée, de jouer la partie carrément, avec précaution, mais aussi avec hardiesse, car l'audace réussit souvent au *poker* et dans la vie. Il guetta l'occa-

sion et la saisit à la fin. En montant, une après-midi, dans le buggy, il vit que la jeune fille était de mauvaise humeur. — Le maître d'école l'a fâchée, se dit-il, l'imbécile! — Et il se mit à l'apaiser. La tâche était difficile. Lou d'abord lui témoigna de la froideur, elle fut même maussade; elle se moquait de ce qu'il disait, de ce qu'il promettait, et s'emportait contre ses prétentions. Sa bonhomie naturelle lui rendit service; tranquillement il persista; avec la souplesse d'un excellent caractère, il la courtisait à sa façon et, avant d'avoir atteint la première maison du voisinage, celle des Crafton, il réussit à la dérider. Pendant leur visite aux Crafton, il compléta sa victoire. A chaque question, il réclamait son avis; il supposait que miss Conklin devait savoir... il s'en remettait à elle pour l'exposé des faits; parlait-elle, il déclarait la chose réglée; il n'en demandait pas davantage, son opinion lui suffisait. La jeune fille, blessée au cœur par le dédain persistant de Bancroft, sentit qu'enfin elle avait rencontré quelqu'un qui savait l'apprécier; inconsciemment elle s'abandonna au charme de la flatterie adroite et consolante. L'expression de ses yeux, quand ils remontèrent dans le buggy, avertit Bancroft que les atouts étaient entre ses mains, et le résultat fut qu'il alla un peu trop vite.

Pour commencer, il lui témoigna cette même déférence qui avait précédemment si bien réussi : elle ne ressemblait à personne... quel avocat elle aurait fait! Comme elle avait su prendre la femme et forcer aussi le mari à signer la pétition! C'était merveilleux! Il n'aurait jamais cru qu'aucune femme pût être de cette force. Il n'avait jamais rencontré d'homme qui l'égalât. Et la petite but tous ces complimens comme la prairie boit l'eau du ciel; il pensait ce qu'il disait, c'était clair; il le lui avait montré par ses paroles, ses regards, et devant les Crafton. Elle avait toujours senti qu'elle ne manquait pas de moyens. Certainement, elle ne connaissait à peu près rien aux livres, elle ne pouvait pas faire de belles phrases sur le clair de lune, mais elle comprenait bien les gens de son entourage; de cela elle était sûre. Tout de même, il était agréable de se l'entendre dire. Il devait l'aimer pour apprécier ainsi ce qu'elle valait, et c'était un homme de mérite, le meilleur avocat de la province; tout le monde était d'accord là-dessus. Ah! si Bancroft avait seulement... mais il était bien trop plein de lui-même, et pourtant qu'était-il de si merveilleux après tout?.. N'importe, s'il avait seulement...

A ce point de ses rêveries, l'avocat, lui voyant les joues en feu, le regard adouci, pensa que le moment était venu.

— Miss Conklin, lui dit-il sérieusement, si vous vouliez vous joindre à moi, il n'y a rien dont à nous deux nous ne soyons capables, rien! J'ai une certaine réputation dans l'État, je suis sûr

d'aller bientôt à Washington, et, avec vous pour me prêter main-forte, j'y serais avant la fin de cette année-ci. Comme femme d'un député au congrès, vous tiendriez, j'en réponds, le haut du pavé. Je suis déjà riche, c'est-à-dire que je peux satisfaire tous vos désirs; c'est une honte qu'une intelligence et une beauté telles que les vôtres soient cachées ici parmi des gens incapables d'en faire cas. Vous brilleriez à New-York et à Washington.

Comme, au seul nom de New-York, elle le regardait avec attention, il ajouta, mû par le pressentiment d'un triomphe prochain :

— Miss Lou, je vous aime, vous l'avez compris, car vous comprenez tout. Vous savez que je ne suis plus jeune, mais je peux être plus dévoué, plus fidèle qu'un jeune homme et (ici il glissa un bras autour de sa taille) toutes les femmes ont besoin d'être aimées. Voulez-vous me laisser vous aimer, Lou, comme ma femme?

Nerveusement la jeune fille lui échappa; peut-être cette promenade en buggy lui rappelait-elle une autre promenade avec George; peut-être cette caresse lui faisait-elle sentir l'énorme différence entre aujourd'hui et ce temps-là. Quoi qu'il en fût, lorsqu'elle répondit, ce fut avec une complète présence d'esprit :

— Je vous crois, et j'ai de l'amitié pour vous. Mais je n'ai pas envie de me marier, — pas encore, dans tous les cas. Assurément cela me plairait de vous aider, et je voudrais vivre à New-York, mais... mais je ne peux pas me décider tout de suite. Attendez. Si vous m'aimez vraiment, ça ne sera pas bien dur!

— Si fait, répondit Barkman, c'est dur, très dur, de rester dans l'incertitude... Mais, ajouta-t-il après une pause, je ne veux pas vous presser, j'ai confiance en vous, je ferai tout ce que vous me direz de faire.

Sa pénétration de la nature de Lou se montra dans cette dernière phrase; elle le conduisit à cacher l'amer désappointement que lui causait une résistance imprévue.

— Eh bien donc, poursuivit miss Conklin, attendrie par son humilité, vous retournerez ce soir à Wichita, et quand vous reviendrez après-demain, je dirai : oui ou non. Cela vous va-t-il?

Le regardant de bas en haut, elle sourit.

— Oui, répondit Barkman, c'est mieux que ce que j'avais le droit d'attendre. Une espérance donnée par vous est plus qu'une certitude venant de toute autre femme.

Dans cette disposition, ils atteignirent la maison des Conklin. Lou descendit devant la porte, elle ne voulut pas même permettre à Barkman d'entrer; il devait repartir tout de suite, mais, quand il reviendrait, elle irait à sa rencontre. Avec un sourire soumis, il leva son chapeau et tourna l'attelage vers Wichita, en donnant juste le temps à son domestique de monter dans le buggy. Somme

toute, Bancroft avait raison d'être fier de sa diplomatie, il avait raison de croire la partie gagnée; cependant, si perçant que fût son coup d'œil, il ne découvrait pas encore tous les facteurs de la lutte.

Le lendemain matin, Lou se mit à considérer sa position; il ne lui entra pas dans l'esprit qu'elle se fût quelque peu compromise avec Barkman en l'autorisant, en l'encourageant même à compter sur une réponse favorable. Elle avait une telle habitude de ne rien voir qu'au point de vue de son intérêt personnel et de sa propre satisfaction qu'une telle pensée ne pouvait lui venir; la fidélité à des obligations délicates qui ne s'imposent pas est la preuve d'une noblesse morale assez rare. Lou voulait seulement décider ce qui vaudrait le mieux pour elle, et elle considérait la question sous toutes les faces, sans arriver à conclure. Barkman était aimable et bon, soit, mais elle ne se souciait pas de lui et elle aimait George. Pourquoi n'était-il pas comme Barkman?.. Et elle se plongeait dans ses réflexions, sentant au fond du cœur qu'elle ne pouvait renoncer à George, qu'elle ne pouvait prendre son parti de le perdre; et pourquoi s'y résoudre, puisqu'en somme ils s'aimaient, elle et lui? Tout à coup une idée la frappa, une idée lumineuse. Elle se rappela comment, trois mois auparavant, elle avait été invitée au bal, à Euréka. Son amie, miss Jennie Blood, chez qui elle logeait, lui avait conseillé de se décolleter et, avec son aide, elle avait, pour la première fois, porté un corsage qui lui découvrait les épaules. D'abord, elle s'était sentie mal à son aise, très mal à son aise, mais les hommes, évidemment, avaient aimé cela, tous les hommes. Elle avait lu leur admiration dans leurs yeux, et Jennie Blood lui avait dit qu'elle tournait toutes les têtes. Si seulement George pouvait la voir décolletée, — cette pensée la faisait rougir, — elle gagnerait peut-être la bataille. Mais c'est qu'il n'y avait ni bals, ni rien dans ce pays mort. L'idée cependant la hantait; comment faire?.. Et elle pensait, repensait. La solution lui vint sous forme d'inspiration soudaine. Au milieu du jour il faisait encore chaud; pourquoi ne s'habillerait-elle pas comme pour le bal, ou à peu près? Et puis elle irait ranger la chambre de Bancroft avant qu'il ne rentrât de l'école. Son cœur battait très vite, tandis qu'elle complotait ce grand coup. Au fond, quel mal y aurait-il? Ne lui avait-on pas dit que, dans le sud, toutes les jeunes filles portaient, l'été, des robes décolletées, et puis elle aimait George, elle était sûre d'être aimée de lui. N'importe qui en ferait autant. Cependant elle hésitait, troublée. Bah! elle essaierait cette toilette de bal pour juger de l'effet. — Mais quand elle eut placé son petit miroir sur une chaise afin de se mieux voir, elle fut épouvantée: non,

elle ne pouvait porter cela en plein jour; elle aurait l'air, elle aurait l'air... et elle devint cramoisie. En outre, le tulle était tout fané, tout éraillé, non, elle ne pouvait porter cela. Oh! — et la jeune fille fondit en larmes d'envie et de vexation, — si elle était riche seulement, comme tant d'autres, elle aurait alors toute sorte de robes. C'était injuste... trop injuste! Et elle arrivait au désespoir; puis, de nouveau, elle se mit l'esprit à la torture. Elle avait du temps devant elle, George ne rentrerait pas avant midi. Il lui fallait choisir une robe qu'il n'eût jamais vue encore, afin de lui faire accroire qu'elle la portait souvent ainsi. A la hâte, elle arrangea une robe de cotonnade blanche, l'épinglant sur ses épaules devant la glace, la drapant sur son buste, plus haut que la robe de bal, mais beaucoup plus bas cependant qu'aucune de celles qu'elle mettait le jour. Instinctivement, elle déploya dans ce travail un sentiment de la forme qu'aurait pu envier une modiste parisienne; ses doigts agiles coupaient et garnissaient dans le style qu'elle s'était proposé; puis elle essaya la robe, et la certitude de ses charmes s'imposa aussitôt à elle de la manière la plus convaincante. Elle avait passé un ruban bleu, qu'elle possédait par hasard, autour des manches et du corsage; quand elle vit comme ce fil de couleur accompagnait bien le contour de sa gorge et la blanche rondeur de ses bras, elle aurait embrassé son image dans le miroir. Oui, elle était belle; George serait forcé de le reconnaître, et il aimait la beauté. N'en avait-il pas parlé à satiété à propos du paysage? Il serait content. Elle chercha encore quelque autre moyen de s'embellir; n'en trouvant pas, après avoir fouillé en vain ses tiroirs, elle descendit et emprunta un châle de laine légère à sa mère, sous le fallacieux prétexte qu'elle en aimait le contact.

Ce châle floconneux fut jeté sur ses épaules, puis elle étudia tous les mouvemens qui pouvaient lui permettre de le rejeter en arrière ou de le ramener autour d'elle à volonté. Un instinct lui disait que son charme y gagnait encore. Enfin, avec un soupir de contentement, elle se sentit armée pour la lutte finale. Si George ne l'aimait pas ainsi, — et elle se regardait avec approbation, sous tous les aspects, dans la petite glace ternie, — ma foi, elle n'y pourrait rien, mais s'il l'aimait, et il fallait qu'il l'aimât, eh bien! tout était sauvé, ils seraient heureux. Au fond du cœur elle tremblait. George était si extraordinaire, si différent des autres! Il serait capable de rester froid et, sur cette seule supposition, elle était prête à pleurer. Ses révoltes la reprirent... Bah! s'il ne l'aimait pas, tant pis, elle aurait fait de son mieux et bien assez pour satisfaire l'homme le plus exigeant!

Une demi-heure après, Bancroft rentra et monta droit à sa

chambre. Comme il ouvrait la porte, Lou, debout près de la table du milieu, se tourna vers lui avec un petit cri de surprise, ramenant en même temps les deux bouts de la neigeuse étoffe sur sa poitrine.

— Oh! George, comme vous m'avez fait peur! Je rangeais justement vos affaires. — Et elle rougit jusqu'à la racine des cheveux, tout en cherchant à lire ses impressions sur son visage.

— Merci, répondit-il négligemment. — Puis, s'apercevant qu'elle attendait, il la regarda avec plus d'attention, en ajoutant : — Comme vous voilà belle! J'aime cette toilette, elle vous va bien.

Il fit un mouvement vers elle. La jeune fille tendit ses deux mains comme pour rencontrer les siennes, mais ce geste rejeta l'écharpe en arrière et sa beauté fut dévoilée du coup. Une fois de plus, Bancroft demeura ébloui par ses perfections purement physiques; quelque chose pourtant dans l'expression de sa physionomie le fit réfléchir soudain; une jalousie hautaine prit possession de lui et, la regardant impassible : — Je suppose, dit-il, que cette robe a été mise en l'honneur de Mr Barkman.

— Oh! George, s'écria Lou déconcertée, il n'est pas venu aujourd'hui.

Comme Bancroft ne se départait pas de sa froideur, elle ajouta précipitamment : — Je l'ai mise pour vous, George, croyez-moi.

Mais il ne se laissait pas toucher. C'en était trop. Elle eut la conscience subite d'avoir trahi son secret et des larmes amères jaillirent de ses yeux. Alors Bancroft la prit dans ses bras, essaya de la consoler, et elle s'abandonna si bien à son étreinte que, quelques instans après, il la caressait tout de bon. Mais ses sanglots ne s'apaisaient pas. Elle avait fait tout ce qui était possible, tout, et cela ne servait à rien! A la fin, Bancroft, voyant qu'il ne pouvait arrêter ce déluge de pleurs, s'impatienta; le piège lui paraissait grossier; quelle impudeur! Comme à la lueur d'un éclair, il vit sans masque cette vanité enfantine, pitoyable. Et il n'en eut pas compassion; pour cela il était trop jeune. Le mépris fut chez lui le plus fort; il retira d'elle l'étreinte de ses bras, et, avec un long soupir, un soupir déchirant, Lou gagna la porte, puis disparut. Traversant le corridor, elle courut jusqu'à sa chambre et là, se jetant sur le lit, pleura comme si son cœur allait se briser. A cet orage succéda l'accablement d'une misère absolue. Elle avait tout perdu; George ne l'aimait pas, elle aurait à passer sans lui sa vie entière; et de nouveau tombaient les grosses larmes lourdes et brûlantes.

Soudain, la pensée d'être obligée de descendre à table où elle le retrouverait et le souvenir de ce qu'elle avait fait, de ce qu'elle avait avoué la plongèrent dans une honte mortelle. Non, elle ne pou-

vait s'y résoudre, elle ne pouvait s'exposer à rencontrer ses yeux; elle resterait là, elle dirait à sa mère qu'elle avait un mal de tête... Le revoir était impossible; elle le haïssait, elle se haïssait elle-même en se rappelant son humiliation. La maison tout entière lui devenait insupportable à mesure qu'elle songeait. Il fallait s'éloigner de lui, s'éloigner de tout, coûte que coûte, le plus vite possible. On la regretterait quand elle serait partie. — Et elle pleura encore un peu, mais ces larmes-là lui faisaient du bien, la soulageaient.

Alors elle envisagea l'avenir avec fermeté. Barkman l'emmènerait à New-York. L'épouser,.. non, à aucun prix, mais elle s'en irait avec lui s'il voulait être pour elle un ami véritable, seulement il ne fallait plus qu'il mît son bras autour d'elle. S'il voulait être son ami, fort bien. Sinon, elle irait seule; il s'agissait de lui faire bien comprendre cela. Une fois à New-York, elle réussirait, elle trouverait des amis, elle vivrait à son gré, elle verrait tout. Ah!

Elle était toute seule, personne au monde ne se souciait d'elle. Sa mère préférait Jake, et puis, si elle lui avait parlé de quelque chose, la pauvre femme n'aurait su que pleurer. Elle écrirait, elle donnerait de ses nouvelles. Et son père... il prendrait le dessus. Il était bon, mais ne sentait pas grand'chose, pensait-elle, ou du moins il n'en montrait rien. Et quand elle écrirait, tout irait au mieux. C'était là ce qu'elle ferait. Et ce parti une fois pris, le visage brûlant de fièvre, ses petits poings fermés, elle laissa travailler son imagination.

. . . . . .

A quelques matins de là, Bancroft descendit de bonne heure. Il avait mal dormi, étant nerveux et troublé par de jalouses appréhensions qu'il ne dominait qu'avec effort. A peine était-il depuis une minute ou deux dans la salle que l'Ancien entra :

— Bonjour, dit Bancroft.

L'Ancien s'approcha de lui avec une curieuse hésitation; il avait l'air de ne pas vouloir le regarder et cependant, si marquée que fût la contrainte de ses manières, il s'efforçait de parler avec indifférence : — Avez-vous déjà vu Lou?

— Non, répondit Bancroft, un peu surpris. Est-elle descendue?

— Je pensais que vous sauriez si elle avait quelque chose de particulier à faire aujourd'hui.

— Elle ne m'a rien dit, répliqua Bancroft troublé par les allures de l'Ancien. Mais peut-être n'est-elle pas encore levée?

— Lou n'est point dans sa chambre.

— Que voulez-vous dire?

— Vous n'avez pas entendu les roues d'un buggy la nuit dernière, sur les deux heures?

— Non... mais comment?.. Vous ne supposez pas... L'avocat Barkman...

Et le jeune homme se dressa, l'horreur peinte dans les yeux. Conklin le regardait fixement avec un visage dur. Pénétré peu à peu de la sincérité de son trouble, il se détourna et sortit, sans un mot de plus.

Dans sa chambre, l'Ancien s'enferma et alors seulement il s'abandonna à ses émotions. Ce jeune homme ne savait rien, c'était clair, et pourtant ce devait être de sa faute... En y songeant, l'Ancien fermait le poing involontairement. S'il pouvait seulement être sûr... Barkman avait plus de bon sens; il était moins jeune, moins absorbé en lui-même, il ferait un meilleur mari, — peut-être la ramènerait-il bientôt, — il se pouvait que ce fût pour le mieux. Mais soudain, en pensant à la nature opiniâtre de sa fille, à son impatience de toute direction, une crainte mortelle le fit trembler. Il se rappelait aussi sa propre friponnerie envers Ramsdell, et tout à coup cette parole le frappa : « Les péchés des pères seront poursuivis sur les enfans. » Son visage tanné blanchit, tandis que cette terrible possibilité s'imposait à sa pensée. Pendant longtemps aucun mot ne lui vint; les mains jointes, la tête basse, le vieillard restait agenouillé en silence. Enfin des exclamations entrecoupées tombèrent lourdement de ses lèvres, inconscientes à demi :

— Seigneur! Seigneur! Il n'est pas juste de la punir! Elle n'y est pour rien. Elle est si jeune. J'ai fait le mal, mais je ne puis pas supporter de la voir punie. Peut-être m'avez-vous envoyé cette épreuve pour me faire sentir ma faiblesse. Je suis faible et insensé, ô Seigneur, tu me tiens dans le creux de ta main, mais tu la sauveras, Seigneur, pour l'amour de Jésus. Tu me vois tout brisé... Je ne peux pas prier, j'ai peur. Seigneur Christ, secourez-la; levez-vous auprès d'elle, soyez avec elle. O Dieu, pardonne! ô Seigneur Jésus, venez à notre secours!

Après que l'Ancien l'eut quitté, Bancroft alla trouver Mrs Conklin. En quelques mots précipités, il la mit au courant de ce qui venait de se passer entre lui et son mari. Dès que Mrs Conklin eut appris la fuite de Lou, elle se laissa choir sur une chaise, en larmoyant. Tandis qu'elle déplorait son sort, Bancroft rentra chez lui. Une fois seul, il trouva sa situation intolérable. L'Ancien, il le sentait, l'avait condamné et congédié. Quelques heures plus tard, ayant donné sa démission, il prit la diligence d'Euréka pour la station de chemin de fer la plus proche.

FRANK HARRIS.

LE

CONGRÈS VITICOLE

DE MONTPELLIER

Décidément la mode du jour est aux congrès. Depuis que les communications sont devenues aussi rapides et faciles que peu coûteuses, ceux que sollicitent les mêmes préoccupations, les mêmes intérêts éprouvent des besoins aussi urgens que périodiques de se réunir en *meeting* pendant quelques jours et de se communiquer leurs idées, sans grandes chances d'ailleurs de convertir leurs adversaires. Le congrès de viticulture qui vient de s'assembler à Montpellier du 2 au 17 juin dans les locaux de l'école d'agriculture de cette ville (1) a ressemblé à toutes les réunions antérieures du même genre. Mais, s'il n'a pas donné au point de vue pratique tous les résultats qu'on était en droit d'en attendre, du moins a-t-il permis à ceux qui ont écouté le résumé des rapporteurs et les objections qu'ont soulevées leurs textes de se rendre un compte assez exact de l'état des diverses branches de la viticulture dans le Midi et en France en général. Analysons impartialement les divers sentimens exprimés ; c'est tout ce que nous pouvons faire en l'absence d'une entente complète et sans arrière-pensée

(1) M. Jamme, président de la Société d'agriculture de l'Hérault, a dirigé les séances du congrès. Dans notre travail, forcément très succinct, nous avons dû omettre les noms de plusieurs agronomes distingués, auteurs d'excellens rapports : MM. Cazeaux-Cazalet, Giret, Foex, A. Laurent, Lagatu, Chauzit, Pastre, Prillieux, V. Mayet, Gastine, Houdaille.

des agronomes accourus des divers points de la France et même de l'étranger et ne cherchons point, sous peine de n'émettre que de pures banalités, à faire concourir des opinions qui n'étaient divergentes qu'à raison de la différence manifeste des points de départ et des buts poursuivis.

I.

Comme la submersion et l'utilisation des terrains sableux peuvent être qualifiées de moyens exceptionnels qu'il est permis de négliger dans un tableau d'ensemble, le viticulteur de la fin du XIXe siècle, avant de pouvoir livrer au commerce du vin marchand, doit se préoccuper de la nature des vignes américaines susceptibles de croître dans le sol qu'il exploite ; puis il organise ses pépinières de boutures, et greffe ses sujets ; en troisième lieu, ses plantations organisées, il s'informe de la nature des engrais les plus propres à lui assurer des récoltes rémunératrices ; en quatrième lieu, il doit défendre ses précieuses souches contre les effets désastreux produits par les cryptogames, les insectes et les intempéries. S'il a eu enfin le bonheur d'amener sans encombre ses paniers, hottes, cornues ou tombereaux, gorgés de raisins, jusqu'à la cuve, il lui restera à s'occuper de la marche de la vinification dans un cellier convenablement outillé.

Telles sont les cinq questions principales que le congrès a parcourues en séance publique et que nous examinerons successivement en passant brièvement sur les matières trop connues pour avoir mérité un long examen au sein de l'assemblée ou trop complexes et obscures pour que la discussion, à l'heure actuelle, en soit féconde.

Lorsqu'on veut réorganiser des vignobles détruits par le phylloxera ou en constituer de nouveaux, la difficulté théorique n'est pas bien grande. On dispose actuellement, et à prix très bas, d'excellentes variétés de souches américaines qui reprennent de boutures avec la plus grande facilité, émettent des racines que ne peuvent entamer les morsures du phylloxera, même dans les années défavorables comme celles que nous traversons, et qui, soit en pépinière, soit sur place, reçoivent la greffe de toutes nos vieilles et nouvelles variétés françaises. La vigueur du sujet est amplement suffisante pour assurer au greffon, avec une bonne nourriture, un développement hâtif et une mise à fruit précoce et abondante. Plus tard, si le végétal mixte est sufffisamment nettoyé et fumé et si le vigneron empêche l'affranchissement, l'association hétéroclite continue à prospérer durant de longues années et, à

l'heure actuelle, rien n'autorise les pessimistes à fixer l'âge auquel l'épuisement définitif en arrêterait pour toujours la fécondité.

Il en est ainsi dans tous les sols que tapissent l'ajonc et la bruyère, où prospèrent le chêne liège, le pin maritime, le châtaignier. Comme tous ces végétaux, le *Riparia* et le *Rupestris*, qui constituent les meilleurs porte-greffes américains connus, aiment la silice et fuient le calcaire. Ils s'accommodent très bien, hâtons-nous de le dire, de terrains où jamais ces plantes ou arbres, que nous n'avons choisis que pour mieux fixer nos idées, ne sauraient croître ; mais, en somme, les *Vitis riparia* et *V. Rupestris* sont calcifuges comme eux. Le carbonate de chaux à une certaine dose les empêche de vivre. Plantés dans un sol crayeux, tuffeux, ou argilo-calcaire, les boutures ou les plants racinés végètent d'abord à peu près normalement, mais, au bout de peu d'années, se rabougrissent, jaunissent et meurent. La mort du porte-greffe entraîne naturellement celle du greffon français. Veut-on se convaincre de l'influence néfaste du carbonate de chaux ? On n'a qu'à prendre de la recoupe ou de la rognure de pierre de taille et à l'enterrer autour d'un *Riparia* franc de pied ou greffé, mais sain et vert ; on le verra peu à peu dépérir en jaunissant et même succomber si la dose de poison est assez forte. Cette redoutable teinte jaune, se détachant souvent sur des flots de luxuriante verdure, indique la présence, dans certains points du terrain de vignoble, d'un excès de calcaire. A l'aspect de ces taches dorées, capricieusement découpées et entremêlées de vert pur, les cultivateurs de l'Hérault disent que la vigne a revêtu sa livrée de deuil.

Ce jaunissement, connu en ampélographie scientifique sous le nom de « chlorose » ou « cottis, » n'était pas absolument inconnu autrefois, du temps des vieilles souches françaises franches de pied. Dans des terrains ou avec des conditions défavorables, dans les craies de la Champagne charentaise par exemple, on voyait chaque année, à l'époque des chaleurs, jaunir la Folle-Blanche qui n'en fructifiait pas moins et continuait à vivre. Dès lors plus d'un viticulteur pépiniériste s'est dit : en hybridant un cépage français qui ne craint pas le calcaire, mais redoute le phylloxera, avec une vigne américaine rebelle au carbonate de chaux, mais insensible au puceron, nous pouvons obtenir un cépage nouveau à la fois résistant et point trop calcifuge, et la difficulté sera résolue.

D'autres horticulteurs se sont appuyés sur un principe bien différent. Selon eux, la question de résistance au phylloxera primant tout, il faut pour aborder le problème, soit cultiver uniquement des espèces américaines prospérant, à l'état sauvage, dans les territoires infestés des États-Unis, soit en cas d'insuccès de ce

côté, hybrider entre eux les cépages déjà connus pour indemnes, jusqu'à ce qu'on ait mis la main sur un type réfractaire à la chlorose.

La double question étant posée dans ces termes, les solutions les plus diverses n'ont pas manqué. MM. Couderc, d'Aubenas, de Grasset, de Pézenas, Millardet, de Bordeaux, ont hybridé le *Rupestris*, un peu moins exigeant que le *Riparia*, avec de vieux cépages français, d'abord avec le colombeau, hôte des terrains secs, pierreux et calcaires, puis avec l'aramon du Midi et d'autres variétés encore. M. Pierre Viala, professeur à l'Institut national agronomique, recommande le *Vitis Berlandieri* comme croissant aux États-Unis dans des sols passablement calcaires. Il ajoute que l'immunité phylloxérique du *Berlandieri* est des plus rassurantes pour l'avenir. Tout serait parfait si ce *Berlandieri* daignait reprendre de bouture lorsqu'on cherche à le multiplier par segmentation. Enfin d'autres viticulteurs, parmi lesquels M. George Couderc déjà cité, ont croisé entre eux des cépages exotiques tels que le *Riparia* avec le *Rupestris*, et ont ainsi réalisé des variétés nouvelles qui très souvent résistent sensiblement mieux à la chlorose que leurs parens de race pure. Tel est à peu près l'état actuel de la première question dont se soit occupé le congrès.

Tout le monde est d'accord sur les causes de la chlorose. La maladie dérive, comme nous l'avons indiqué, de la présence du calcaire dans le sol ou dans le sous-sol. Il est clair cependant que l'analyse brute d'une terre ne saurait fournir une notion parfaitement juste de sa nocivité. *A priori*, rien n'est plus facile, même pour un chimiste peu exercé, que d'en apprécier le titre en calcaire. Prenez un échantillon moyen obtenu en mélangeant plusieurs échantillons particuliers empruntés à la terre que vous étudiez. Séparez les gros cailloux au tamis ; broyez le restant ; prenez un poids fixé d'avance de terre fine et traitez-le par une quantité convenable en léger excès d'un acide dilué de force connue : l'acide nitrique étendu, en pareil cas, constitue le meilleur réactif. Un bouillonnement ou une effervescence caractéristique se produit ; c'est le gaz carbonique qui s'échappe. Lorsque les bulles ont cessé de se dégager, l'opération est terminée. Quant à la dose d'acide surabondante, un simple titrage alcalimétrique la fait connaître. Le poids du réactif qu'a absorbé la terre est donc fixé « par différence ; » ce poids est exactement proportionnel à la richesse en calcaire.

Toutefois, le calcaire diffusé dans le sol est par lui-même incapable de nuire à la vigne, vu son insolubilité qui empêche les radicelles de l'absorber. Il faut, pour le rendre assimilable, l'intervention d'agens étrangers ; par exemple, la présence de l'acide

carbonique dissous dans les eaux d'infiltration. On a fort bien remarqué que dans le cours des années très sèches la chlorose commettait moins de ravages que pendant les années humides, lorsque la pluie entraîne dans les profondeurs du sol une petite quantité de gaz carbonique, qui sert de véhicule au poison. Si le calcaire est divisé ou s'il est tendre, friable, l'attaque en sera facile et la vigne souffrira ; si, au contraire, le même élément se présente en masses compactes et dures, il se diffusera peu de carbonate, et la vigne étrangère prospèrera, au grand ébahissement de l'agriculteur trop superficiel qui n'aura pas tenu compte des véritables données de la question. Il faut donc étudier au préalable l'état physique du sol, et, si l'on se décide à planter, on en favorisera la perméabilité par un drainage intelligent qui permette l'élimination des eaux saturées de calcaire.

Comme beaucoup de phénomènes, la chlorose dérive d'une cause essentielle et primordiale, mais atténuée, aggravée ou modifiée par diverses circonstances. On se trouve en présence d'un problème de physiologie végétale dont la solution a été plutôt entrevue que découverte. Aussi ce n'est point par une induction rationnelle et scientifique que nous sommes conduits à parler d'un remède qu'on a tenté d'appliquer, mais simplement par la routine journalière de faits empiriques connus de tous. Chacun sait que les arbres fruitiers souffrent quelquefois d'une maladie analogue ; leurs feuilles jaunissent d'abord, puis le végétal, de plus en plus rabougri, succombe. Eux aussi les platanes des avenues se chlorosent et, chose curieuse, partout où ces arbres languissent ou meurent, la vigne américaine éprouve les mêmes symptômes et disparaît. Il a donc été tout naturel, dès le début des plantations en souches étrangères, de chercher à guérir un mal analogue par un remède semblable à celui qui produisait déjà un bon effet sur les vergers trop chétifs ou les avenues trop inégales (1).

On a donc, et depuis longtemps déjà, proposé de combattre la chlorose par l'enfouissement au pied de la souche languissante d'une certaine quantité de sulfate ferreux ou vitriol vert, et sou-

(1) Comme l'a fait remarquer M. Bernard, de Beaune, il est indispensable, lors de l'analyse chimique, de tenir compte de la vitesse d'attaque de la terre calcaire par les acides. Plus la dissolution s'opérera promptement, plus le sol sera sujet à la chlorose. Il faudra, bien entendu, ne comparer à l'échantillon qu'on étudie que des prises de même constitution géologique et recueillies dans les terrains voisins. — Lorsque le calcaire est dolomitique, la magnésie, dont l'effet n'est pas nuisible, se comportera comme la chaux lors de l'attaque aux acides. Si l'analyse qualitative accuse au préalable la présence de quantités notables de magnésie, l'agronome aura soin de la titrer à part et de défalquer cette magnésie du poids total des carbonates solubles dans les acides.

vent l'opération a été couronnée de succès. Le végétal anémique reverdit alors et redevient robuste. Malheureusement, la chimie, comme l'expérience la plus vulgaire, enseigne que le sulfate de fer est un sel extrêmement instable ; il tend à se transformer rapidement en un composé insoluble couleur de rouille, dont l'action bienfaisante est à peu près nulle. Le vitriol vert se vend dans le commerce à l'état de gros cristaux, d'une nuance glauque assez pâle, qui ne tardent pas à s'altérer superficiellement et à se revêtir d'une croûte jaunâtre difficilement attaquable par l'eau. Bref, si une bonne chute de pluie ou de neige ne vient pas dissoudre promptement le noyau interne et rendre le sulfate assimilable par les racines, le remède ne peut produire grand effet, et, si bon marché que soit le vitriol, revient toujours trop cher. Broyer les cristaux jusqu'à les réduire en poussière serait une opération difficile et coûteuse en pratique : on favoriserait sans doute la solubilité, mais aussi on précipiterait l'altération. Le mieux serait d'incorporer dans l'eau une certaine proportion de sulfate et de verser la solution encore récente et limpide dans des cuvettes creusées au pied des souches, mais on sait que l'eau n'abonde pas précisément dans les régions viticoles du Midi. Or, on admet qu'il faut, pour bien opérer, 15 litres de liquide par souche, soit à peu près 60 mètres cubes pour un hectare complètement chlorosé. En dehors de la région des canaux, où l'on ne plante que des vignes françaises submergées, non sujettes à la chlorose, proposer un semblable moyen à un vigneron, c'est se moquer de lui la plupart du temps.

D'autres agronomes ont encore proposé de mélanger le sulfate de fer au fumier, agent dit « réducteur, » qui s'oppose à l'oxydation trop prompte du sel. Bien avant que le phylloxera ne fût connu, les jardiniers savaient parfaitement faire reverdir dans leurs caisses les orangers malades en les arrosant avec une bouillie d'eau de vidanges et de sulfate de fer. Il se développe une sorte d'encre noirâtre, c'est le sulfure de fer insoluble. Cette matière ne tarde pas à puiser dans l'air ambiant l'oxygène nécessaire et à régénérer le sulfate ferreux. Celui-ci se forme donc peu à peu dans la terre, à portée des racines qui sont en mesure de l'utiliser sur-le-champ. Ce procédé serait à la vérité trop coûteux pour la vigne, mais le sulfure de fer ou pyrite n'est pas bien rare, surtout dans les régions minières ou industrielles, et nous ne nous étonnons pas qu'un congressiste, M. Chabaud, ait insisté sur les bons résultats obtenus dans la région d'Alais en traitant les vignes chlorotiques par un mélange d'acide phosphorique, de fumier et de terre pyriteuse de Saint-Martin-de-Valgagnes abandonné pendant quelques mois

au contact de l'air. On peut aussi plus simplement semer à la volée cette terre pyriteuse dans la vigne malade.

Depuis plusieurs années, on emploie dans l'Hérault, pour guérir la chlorose, un procédé quelquefois assez efficace et beaucoup plus simple encore. On prépare une solution à 1 pour 100 de sulfate de fer, c'est-à-dire qu'on fait fondre un hectogramme de vitriol vert dans dix litres d'eau. On remplit avec cette liqueur très diluée un pulvérisateur destiné à combattre le *mildew*, et on en asperge les feuilles jaunâtres (1). Chacune des feuilles, si l'opération est bien faite, se trouve recouverte d'une multitude de fines gouttelettes de rosée, bien plus imperceptibles que les taches provenant des bouillies, parce que le liquide ferreux qu'on injecte est parfaitement clair. Quelques jours plus tard, de microscopiques taches vertes se manifestent partout où l'eau s'est déposée, puis s'est évaporée en abandonnant des traces de sel de fer. Ces points verts s'agrandissent, s'étendent comme des taches d'huile et finissent par recouvrir toute la surface de la feuille. Le végétal revient à la santé... s'il n'a pas été trop dangereusement malade. De plus, le remède n'est que temporaire, comme le procédé consistant à tailler de bonne heure la vigne, et, immédiatement après la taille, à badigeonner la plaie avec une solution du même sel ferreux. D'autres dérivés du fer ont été également essayés, mais la question de la préférence à accorder à tel ou tel composé n'a pas été jusqu'à ce jour bien élucidée, et nous n'insisterons pas davantage sur ce point.

Il vaut certes mieux prévenir le mal que de chercher à le guérir, une fois qu'il s'est déclaré. Aussi la question des vignes s'adaptant au terrain calcaire a-t-elle soulevé d'assez longues polémiques au sein du congrès. Comme nous l'avons déjà dit, il est certain que nous disposons actuellement de nombreuses races artificielles très suffisamment calcifuges, sauf dans certains cas exceptionnels de terrains détestables, mais la question est de savoir si, par cela même que ces nouvelles variétés se rapprochent comme adaptation de nos vieux cépages français, leur résistance à l'insecte n'en sera pas amoindrie. Et d'abord quel est le taux d'immunité phylloxérique strictement indispensable?

Nous pouvons citer à cet égard l'exemple du jacquez, un des plus anciens cépages exotiques dont la culture en grand ait été essayée en France. Ses racines nourrissent toujours une garnison

(1) Si minime que semble la dose, il ne faut pas en employer une plus forte. On brûlerait les feuilles au lieu de les guérir. Souvent même on se contente d'un demi-centième de vitriol.

de phylloxeras qui ne quittent jamais la place. Lorsque l'année est normalement humide, lorsque le terrain dont dispose l'arbuste est frais et riche, le jacquez répare incessamment ses pertes en émettant de nouvelles radicelles et prospère à merveille. Vient-on à le greffer dans les mêmes conditions, surtout avec les variétés françaises dites à « bois durs » (carignane, clairette, hybrides Bouschet, etc.), il s'affaiblit un peu, mais fournit toutefois de jolies récoltes. Enfin dans les sols pauvres, dans les années chaudes et sèches, le jacquez, surtout lorsque, au lieu de s'épanouir en liberté, il alimente une greffe productive, le jacquez souffre et jette peu de bois. Il est probable que, dans ces conditions, une sécheresse ininterrompue, se succédant durant plusieurs étés à la file, l'affaiblirait au point de le faire succomber. Heureusement que, même dans le sud-est, des circonstances aussi défavorables ne se rencontrent jamais ; du reste, avec des fumures intelligentes et des labours fréquens susceptibles d'attirer vers la surface la fraîcheur du sous-sol, on peut permettre au vignoble phylloxéré d'attendre des jours meilleurs qui arrivent tôt ou tard. En dehors des bords de la Méditerranée, le jacquez devient trop sensible au froid pour être cultivé franc de pied, mais l'humidité du climat lui permet de vivre en nourrissant un greffon sans jamais succomber au phylloxera.

En somme, on peut poser en principe que tout cépage redoutant peu le calcaire offre une résistance pratique au phylloxera suffisante lorsqu'il ne redoute pas plus l'insecte que le jacquez. MM. Viala et Ravaz ont essayé de traduire, par des chiffres analogues aux notes d'examen, l'immunité des vignes américaines pures ou hybridées. Ils ont attribué au jacquez la cote 13 qui, comme on le sait, correspond à la mention « assez bien (1). »

Malheureusement, lorsqu'on plante des boutures de jacquez, ainsi que d'autres espèces, dans la mauvaise craie des Charentes, le jacquez succombe parfaitement, tout en restant le dernier debout, grâce à sa nature mixte. Il s'ensuit un résultat curieux... au seul point de vue théorique, par exemple. On apprécie souvent dans l'Ouest la constitution d'une terre à vignoble en exprimant qu'elle peut porter du jacquez, ou, dans le cas contraire, en indiquant l'âge auquel la malheureuse plante succombe, empoisonnée par le calcaire. De même à une autre extrémité de la France, les vignerons de l'Hérault qui, plus difficiles, tiennent absolument à planter du *Riparia*, qualifient fréquemment les médiocres terres

(1) Dans certaines années, lorsque l'envahissement du puceron s'exagère, quelques propriétaires prudens font sulfurer leur jacquez.

marneuses de « terres à jacquez, » et tout le monde comprend la signification de ce terme peu flatteur.

Puisque vous ne pouvez pas, avec les cépages primitifs importés d'Amérique, purs ou hybridés, trouver des souches ne jaunissant pas dans la craie et bravant le puceron, a-t-on dit, faites des champs d'expérience complantés de nouveaux hybrides collectionnés et numérotés, les uns francs de pied, les autres greffés; attendez quelque peu et bientôt vous saurez à quoi vous en tenir, car d'un côté le calcaire, de l'autre le phylloxera, tout aussi meurtrier, feront d'eux-mêmes la sélection demandée. Au bout de peu d'années, tout ce que vous retrouverez de vert et de vivace sera bon, et vous n'aurez plus qu'à multiplier de confiance.

Ce raisonnement semble irréprochable, et nous ne croyons pas, pour notre part, qu'il soit inexact. Cependant, une objection assez curieuse a été soulevée par M. Verneuil (des Charentes) et nous tenons à la reproduire sans la garantir. — Il est vrai, dit-il, que l'influence de la craie fauche impitoyablement les espèces calcifuges, mais la destruction par le phylloxera s'opère moins simplement. Les pucerons s'attaquent tout d'abord aux vignes d'affinités européennes et sucent leurs tendres racines jusqu'à l'épuisement et mort des souches. Ensuite, les insectes, délaissant les cadavres qu'ils ont rongés, se précipitent, faute de mieux, sur les variétés à racines plus coriaces et s'efforcent d'en tirer leur subsistance. Donc ces derniers cépages, après avoir paru indemnes au début, finissent par subir des assauts tardifs, mais très préjudiciables. Donc l'immunité phylloxérique ne peut être considérée comme acquise qu'au bout d'un temps très long, après la complète disparition des variétés non résistantes, et une expérience trop courte peut faire commettre même à un agronome expérimenté de funestes erreurs (1).

Cependant, on peut signaler, dans les Charentes, des hybrides de vignes françaises et de *Riparia* ou *Rupestris* qui se conduisent bien et luttent honorablement tout à la fois contre le phylloxera et contre la chlorose. Dans les domaines respectifs de MM. Bethmont et de Dampierre, la reconstitution a été entreprise avec succès; chez M. Bethmont, dans les « terres de groie, » le *Berlandieri* prospère et porte très bien la greffe; il jaunit bien un peu, mais sans plus d'inconvéniens que la folle-blanche autrefois. Néanmoins, si l'on veut faire un pas de plus et braver les terrains de craie presque

(1) D'autres savans, reprenant la même thèse, en profitent pour blâmer dans un même vignoble le mélange des pieds de jacquez avec les souches de *Riparia* ou de *Rupestris*. Les quelques insectes qui mènent sur les racines indemnes une existence précaire se concentreraient bientôt, disent-ils, sur les radicelles du jacquez à peu près mangeable et nuiraient considérablement à celui-ci.

pure, le *Berlandieri* lui-même abandonne la lutte. On peut, à la vérité, l'hybrider, mais alors l'infusion de sève française que lui transmet la fécondation lui fait perdre une partie de la résistance phylloxérique qu'il doit à sa nature sauvage. D'autre part, comme nous l'avons dit, la réussite des boutures de ce bienheureux cépage est des plus difficiles, quoique, au dire de plus d'un viticulteur congressiste, elle devienne assez pratique en employant certaines précautions. En somme, il reste toujours, à l'heure où nous écrivons, certains sols crayeux assez réfractaires au porte-greffe américain pour que le problème de leur replantation puisse être considéré comme toujours posé et non encore résolu.

Heureusement, pour l'avenir de la viticulture française, que non-seulement sur bien des points du territoire même qui nous occupe, jacquez, vialla, solonis verdoient sur des centaines d'hectares, mais que, dans les terrains étrangers à la formation crétacée, la question se dénoue bien plus aisément. Tel est le cas, par exemple, du tertiaire miocène du bassin de la Garonne; à défaut du *Riparia*, les vignerons du Haut-Languedoc et de la Gascogne plantent des cépages croisés qu'ils greffent ensuite. L'espèce fécondante à l'origine, le père, si l'on veut, est toujours le *Rupestris*, parce qu'il est moins calcifuge que le *Riparia* et non moins résistant; quant à la variété française fécondée, à la mère, tantôt ç'a été une variété blanche provençale, le colombaud, qui, plantée sur de maigres coteaux, fournissait jadis de petites quantités d'un excellent vin sec, et M. Couderc d'Aubenas a ainsi obtenu son hybride 3103, auquel il a donné le nom de Gamay-Couderc (1); tantôt ç'a été le plant connu de Nice à Perpignan et à La Rochelle sous les noms de morvèdre, espar, mataro, negret, balzac, et le même agronome a créé ainsi le morvèdre × *Rupestris;* tantôt enfin l'aramon du Bas-Languedoc (croisement réalisé par M. Ganzin, de Toulon : aramon × *Rupestris*). Pour tous ces hybrides choisis parmi des milliers de types insuffisans, la résistance à l'insecte, absolue chez les *Rupestris* purs, s'affaiblit tant soit peu en restant encore énergique, mais l'aire d'adaptation s'étend, et, ce qui est très essentiel, l'aptitude au bouturage et surtout au greffage s'accroît sensiblement.

Nous emprunterons quelques chiffres intéressans à une communication de M. Pierre Castel, président de la Société d'agriculture de l'Aude. Dans ce département limitrophe de la zone toulousaine et moins favorisé que l'Hérault, son voisin, au point de vue de la

(1) Bien qu'un peu coulard, l'hybride 3103 peut, à la rigueur, après sélectionnement des boutures, servir de producteur direct analogue au gamay de Bourgogne. Le morvèdre *Rupestris* et l'aramon *Rupestris* portent aussi quelques raisins, mais leur fécondité est bien moindre que celle des cépages français dont ils descendent.

reconstitution, jusqu'à 10 pour 100 de calcaire, le *Riparia* s'étale luxuriant; de 10 à 18 pour 100, il faut exciter la végétation par de fortes fumures et traiter au sulfate de fer. Au-delà de 18 pour 100, l'agriculteur est désarmé, et la mort survient toujours peu d'années après la greffe. Mais alors l'emploi judicieux du *Rupestris* permet de lutter dans de meilleures conditions, et, en ayant recours à des hybrides de *Rupestris*, on peut cultiver de la vigne jusqu'à 40 pour 100 de calcaire.

Dans le Mâconnais, dans la Côte-d'Or, la situation ne diffère pas beaucoup de celle que nous avons esquissée pour le sud-ouest. Il semble même que la question se soit simplifiée : sous le climat bourguignon, l'effet destructeur du phylloxera se fait encore sentir, mais n'agit plus avec la foudroyante rapidité qui a tant éprouvé le Midi. En d'autres termes, l'adaptation au sol devient le facteur important. Les vignerons tout d'abord ont essayé du *Riparia*, du *Rupestris* et de l'*York-Madeira*, qui n'ont pas tardé à succomber dans le lias et l'oolithe. Mais, depuis quatre années, ils replantent avec des hybrides de MM. Couderc et Ganzin, et les résultats sont excellens tant sur la côte châlonnaise qu'à Pommard où le Gamay-Couderc sert de porte-greffe. Il paraît même que ces hybrides à demi sauvages croissent mieux et plus vite que les anciennes souches françaises (1).

Nos viticulteurs ont même d'autres cordes à leur arc qui peut-être, dans quelques années, leur assureront, — toujours en dehors des craies charentaises, — des vignobles strictement indemnes de phylloxera dans des terres très calcaires. Parfois les variations individuelles ménagent d'étranges surprises. Ainsi, depuis peu d'années, on a observé que certains pieds de *Rupestris* vivaient et prospéraient non loin de Montpellier, sans jaunir, avec 60 centièmes de carbonate de chaux au contact de leurs racines. On a baptisé cette nouvelle variété d'une foule de noms dont le plus scientifique est *Rupestris Monticola*, et on commence déjà à l'utiliser, notamment dans la région du Lot, où la reconstitution en *Riparia* ou en une autre variété de *Rupestris* semblait d'abord presque impossible. D'autre part, MM. Millardet et de Grasset, et M. Couderc, en fécondant le *Riparia* par le *Rupestris*, ont obtenu de nou-

(1) En ce qui concerne la vigne américaine de race pure, on peut se demander si notre ciel n'est pas trop froid pour des végétaux natifs de territoires plus voisins de l'équateur que notre patrie. D'abord, il s'agit, non de vignes à fruit, mais de simples porte-greffes que des précautions sommaires peuvent garantir des froids de l'hiver. Et puis n'oublions pas qu'en France, et surtout dans l'Ouest, le climat est de nature tempérée, sans les violentes chaleurs ni les froids cuisans qui tour à tour éprouvent l'intérieur des États-Unis.

velles variétés qui, provenant de parens résistans, bravent le phylloxera et qui, néanmoins, supportent les terrains marneux.

Quelques-uns de nos lecteurs nous demanderont où en est la question des producteurs directs. Nous leur répondrons que le congrès de Montpellier s'en est peu ou ne s'en est point occupé. Loin de nous l'idée de soutenir que cette assemblée fût un microcosme des vignerons européens ou même français, ni que la moyenne de son opinion représentât mathématiquement les tendances générales, mais, quand on y réfléchit, on voit que le problème qui a tant agité les agronomes, il y a quinze ou vingt ans, ne réclame plus de solution urgente.

Dans les vignobles « de quantité, » qui prospèrent de Carcassonne à Arles, un seul cépage, produisant des raisins sans être greffé, a donné quelques résultats pratiques : c'est le jacquez. Au début, il a été beaucoup prôné, tellement les agriculteurs étaient satisfaits de pouvoir cueillir enfin quelques grappes sur des souches luxuriantes de verdure. Le vin de jacquez, très alcoolique, très foncé, se vendait d'ailleurs à bon prix, jusqu'à 50 ou 55 francs l'hectolitre, malgré son peu de stabilité, son goût médiocre et sa nuance violacée peu flatteuse à l'œil. Depuis lors, l'emploi du *Riparia* greffé s'est généralisé, et vu l'abondance de vins nouveaux analogues à ceux obtenus avant le phylloxera, les prix ont baissé. On n'a plus vu dans le jacquez qu'un producteur médiocre, peu coûteux, mais aussi peu rémunérateur. La greffe se popularisant de plus en plus, le vigneron du sud-est a décapité la généralité de ses plantations de jacquez, sauf quelques pieds isolés, et a forcé la souche à porter de l'aramon, de la carignane ou des hybrides Bouschet, besogne dont le jacquez ne s'est pas trop mal tiré du reste. Partout où prospère le *Riparia,* les remplacemens s'opèrent aujourd'hui à l'aide de plants racinés soudés plutôt qu'au moyen de jacquez francs de pied, comme on le faisait volontiers naguère.

A l'autre extrémité de l'échelle, dans les crus distingués, l'introduction d'espèces portant des fruits médiocres, comme ceux de la plupart des hybrides, produirait de détestables effets sur lesquels il n'est pas besoin d'insister.

Mais, en dehors des zones à grande production ou de quelques coins privilégiés portant des vins de choix, dans certaines provinces où les bons greffeurs sont chers et rares, où le petit cultivateur, le fermier, ne sera que trop porté à négliger les soins délicats et indispensables ou à donner aux greffes jeunes ou vieilles, des producteurs directs bien résistans au puceron et fournissant, à défaut de torrens de vin, une quantité raisonnable d'une boisson de bon goût,

rendraient d'immenses services, au moins pendant les premières années. Ce n'est pas que le problème n'ait été creusé : on a cherché à tirer parti des croisemens des vignes indigènes avec le *Rupestris*, déjà recommandés comme porte-greffe. L'influence hybridante du *Rupestris* est favorable en ce qui concerne la résistance au *mildew* et, du reste, elle hâte la précocité au point de vue de la date de maturation, circonstance très heureuse dans le nord de la France. En revanche, elle exalte d'une façon déplorable la tendance à la coulure. Mais comme ce dernier accident devient plus rare avec un ceps adulte et qu'il peut, d'ailleurs, s'atténuer par une sélection sévère lors du choix des boutures, il est possible qu'à force d'essais on arrive un jour ou l'autre au but souhaité. On a signalé, du reste, au congrès un alicante Bouschet × *Rupestris* assez fertile et qui pourra rendre de bons services, une fois son immunité absolue bien constatée.

II.

Quoi qu'il en soit, on greffe actuellement et il est probable qu'on greffera toujours sur des souches de production nulle ou médiocre. Quel est le meilleur procédé à suivre pour s'assurer une bonne soudure et une production hâtive? Sur ce point, le sud-ouest (1) et le sud-est, personnifiés chacun par d'éminens agronomes, se sont livrés à de longs débats desquels il ressort que, près de l'Océan, l'humidité permet l'emploi en grand de la greffe dite herbacée ou en écusson; mais que, sur les bords de la Méditerranée, la vigne refuse obstinément de vouloir se laisser traiter comme un simple églantier qu'on transforme en rosier à fleurs doubles. Il faut se résigner à décapiter le sujet au printemps, au risque de le voir quelquefois succomber en cas de non-réussite. De même, on n'a pas pu s'accorder complètement sur l'efficacité de la protection des soudures au moyen d'un bouchon ou d'une plaque de liège, ainsi que cela se pratique aux deux extrémités du vignoble français, dans Maine-et-Loire et dans le Var. Mais laissons là la discussion de procédés trop familiers aux praticiens, trop peu intéressans pour la masse des lecteurs, pour être expliqués ici.

Toutes les vieilles variétés françaises ont avec leurs sœurs d'Amérique assez d'affinité pour qu'après le greffage une soudure des plus parfaites s'établisse, sans risque aucun de décollement, ainsi qu'il arrive, par exemple, lorsqu'on veut faire croître un

(1) Il est à noter que plusieurs viticulteurs du Var ou des Pyrénées-Orientales sont souvent venus appuyer de leurs avis, dans le cours de la discussion, les orateurs girondins.

rameau de châtaignier sur un pied de chêne. Il semble aussi que la robuste vigueur du sauvageon, en provoquant dans le greffon un copieux afflux de sève, augmente sensiblement la fructification qui devient et plus hâtive et plus féconde. Faudra-il expier cet avantage par une durée moindre du cépage mixte? On ne saurait se prononcer sur cette redoutable question. Les premières vignes greffées, non sur les variétés médiocres qu'on a essayées au début, mais sur les bons porte-greffes reconmmandés ou obtenus plus tard, n'accusent aucun symptôme de dépérissement jusqu'à ce jour. Mais il est certain que, pour compenser l'affaiblissement produit par le surcroît de vendanges dont nous venons de parler, il est indispensable de fumer plus souvent et mieux qu'autrefois. Dans ces conditions, peut-être nos enfans verront-ils les vignobles que nous avons organisés encore florissans et fructifères, en admettant toutefois que nous nous soyons toujours placés dans des conditions avantageuses de résistance au phylloxera et à la chlorose, non moins redoutable.

Peut-être même peut-on ajouter que des conditions, médiocres au début, sont susceptibles d'une amélioration graduelle, motivée par des phénomènes d'adaptation réciproque. Dans les bons sols, toute combinaison réussit et ce n'est que dans les terrains plus ordinaires que l'affinité mutuelle du cépage sujet au cépage greffon prend une grande importance. Malheureusement, on ne peut encore rien énoncer de précis sur une question encore très incomplètement étudiée.

Comment calculera-t-on la quantité d'engrais que doit recevoir à chaque fumure périodique une vigne bien soignée pour être convenablement alimentée? Le procédé est bien simple... sur le papier du moins. On calcule le poids des sarmens coupés en hiver, celui des feuilles à moitié desséchées dont « l'automne aura jonché la terre; » on apprécie également, ce qui est beaucoup plus aisé, la quantité de vin, de marc, de lie obtenue. Comme la composition chimique de chacun de ces organes détachés, de chacun de ces produits utilisés, est parfaitement connue, des agronomes comme M. Marès, puis M. Müntz, ont pu se rendre compte du poids exact de l'azote, de l'acide phosphorique, de la potasse, arraché à la plantation, et par suite indiquer la dose nécessaire d'azote, d'acide phosphorique, de potasse que l'engrais chimique ou le fumier de ferme doit annuellement restituer au vignoble étudié. Il convient même de ne pas être avare d'élémens fertilisans et de rendre au végétal un peu plus qu'il n'a emprunté dans le sol. Nous devons avouer que les théories récentes de M. George Ville, si ingénieuses qu'elles soient, n'ont pas trouvé de partisans au sein du congrès. Tout le monde a été d'accord pour proclamer l'impérieuse nécessité

de bonnes fumures azotées, d'azote organique surtout, malgré la thèse séduisante qui consiste à montrer la vigne puisant dans l'atmosphère l'azote « à la régalade. » Cette pittoresque expression n'est point absolument inexacte, mais elle s'applique à des plantes de la famille des légumineuses. On peut, du reste, faire profiter la vigne de cet azote à bon compte et depuis longtemps les vignerons du Midi apprécient la vigueur des plantiers organisés sur défoncement de luzerne ou de sainfoin. Il est clair, au surplus, comme l'a fait très justement observer M. Paul Sabatier, professeur à la faculté des sciences de Toulouse, que les fumures azotées ne produisent souvent sur la vigne qu'un effet à peu près nul, et cela pour une raison bien simple, c'est que le sol en contient déjà une dose suffisante et peut-être que ce fait a induit en erreur plus d'un agronome praticien insuffisamment renseigné.

Il en est de même de l'acide phosphorique. Lorsque cet élément fait défaut, des applications d'engrais phosphorés peuvent produire des améliorations des plus utiles; ainsi, dans les vignobles submergés de l'Aude, on est parvenu à relever sensiblement le titre alcoolique des vins, et dans le Bordelais, à rendre les produits, non plus riches, mais plus stables.

En ce qui concerne la potasse, tout le monde est d'accord pour prôner l'utilité de cette base. Cependant la dose prescrite autrefois, 200 kilogrammes par hectare, est un peu forte et 150 kilogrammes annuels suffisent, de l'avis de tous.

Nos pères, on le sait, éprouvaient une forte répugnance à fumer les terres productrices de bons crus. Aujourd'hui, et avec raison, on a renoncé à une exclusion trop sévère et absolue; et excepté un très petit nombre de vignobles hors ligne, chacun est d'avis qu'une fumure modérée ne saurait nuire à la qualité du vin. Quelques viticulteurs se demandent encore s'il est réellement avantageux de fumer les vignes plantées en terrain maigre. La question peut être résolue par l'affirmative, à la condition, bien entendu, de ne pas aller trop vite, et d'améliorer lentement le sol par des applications régulières et progressives d'engrais approprié.

De quelque temps encore nous ne saurons pas quelle peut être la situation générale économique des propriétaires de vignobles reconstitués, rapportée à leur ancienne condition, avant le phylloxera. Presque partout, en France, les plantations sont trop récentes et trop éparpillées pour qu'on puisse formuler une opinion sérieuse. Mais dans l'Hérault où l'œuvre destructive n'a pas été moins brutale que la régénération n'a été prompte, les données du problème se simplifient, et il est permis d'arriver à des conclusions irréprochables.

Les chiffres de dépenses sont *doublés* par rapport aux anciens

frais (1) et l'on n'est pas revenu au taux de production atteint en 1874. On peut estimer à 2,200 francs, valeur minima, le taux de reconstitution d'un hectare de vignes américaines greffées. Chaque année les seuls frais de labour s'élèvent à 240 francs et il faut tenir compte des maladies nouvelles qui assaillent sans cesse le malheureux arbuste et imposent au vigneron des dépenses obligatoires, inconnues de ses devanciers, et cela sans préjudice des anciens soins qu'on ne peut pas négliger.

Les antiques fléaux sont bien connus. D'abord l'*oïdium*, dont l'origine américaine, grâce aux études de M. Couderc, d'Aubenas, est parfaitement démontrée, l'*oïdium* nous guette toujours, et s'il est aisé de le combattre, il serait plus qu'imprudent de le croire disparu à tout jamais et de négliger les soufrages dont l'effet sur la végétation est des plus salutaires. Puis le *mildew*, encore un cadeau dont l'Amérique nous a gratifiés, avec d'autres plaies, parmi lesquelles le *black-rot*, dangereux dans la Haute-Garonne et qui heureusement semble se guérir par les mêmes remèdes que le *mildew*. L'anthracnose, connue de toute antiquité, peut fort bien être traitée préventivement en hiver et paraît même pouvoir se maîtriser lorsqu'elle se déclare en été; on a observé que ses ravages s'attaquent principalement à certaines espèces et en épargnent d'autres. Le sulfate de cuivre, qui joue un si grand rôle dans la lutte contre le *mildew*, comme anticryptogamique, sert actuelle-

(1) Suivant M. Henri Marès, la différence porte principalement sur les remplacemens des ceps morts et rabougris (100 francs par hectare), — sur la fumure plus fréquente qui doit se renouveler non plus tous les quatre ans, mais tous les deux ans (75 francs par hectare), — sur le traitement contre le *mildew* et les *rots* par le cuivrage (50 francs par hectare), — sur les ravages de la chlorose, des insectes, du froid, auxquels les vignes greffées résistent moins que les vignes « de fond. » Les frais de culture se montent donc à 700 francs par hectare et par an. En tenant compte des frais de vendange et de vinification pour 50 hectolitres (125 francs), des impositions, de l'intérêt du capital engagé et de l'amortissement de ce capital, on arrive à 1,105 fr.! Quant aux frais de reconstitution, en voici le détail : *Première année :* défoncement à $0^{m},40$ de profondeur, 500 francs; plantation de 4,000 ceps à l'hectare, 250 francs; labours, quatre façons, 242 francs; frais divers, 50 francs. Total : 1,042 francs. — *Seconde année :* greffage, nettoyage des rejetons, buttage, labours, visite des racines, sulfatages, soufrages, triage du chiendent, etc., 600 francs. — *Troisième année :* montant des dépenses, 568 francs. A ces frais, qui s'élèvent à 2,200 francs environ, il faut ajouter l'intérêt du capital représenté par la terre et les dépenses de chaque année. La reconstitution devient plus onéreuse encore lorsque l'on plante sur des sols pierreux ou rocheux. Nous ne parlons pas même des frais de reconstitution des celliers : bâtisses, futailles, pressoirs, pompes, dont l'ensemble, calculé sur une récolte de 50 hectolitres, se monte à 1,000 ou 1,200 francs par hectare. L'éminent agronome conclut ainsi : « Ce sont des frais à n'en plus finir; il ne faut pas se bercer d'illusions à cet égard. Des prix de 20 à 25 francs par hectolitre à la propriété peuvent seuls lui permettre de couvrir ses frais. C'est pour cette raison que nous devons nous défendre, à l'extérieur, contre les importations étrangères; à l'intérieur, contre les fraudes. »

ment, en Suisse, à défendre les racines des souches contre certains champignons parasites dont les ravages souterrains causent bien plus de mal que le *peronospora*, car les dégâts en sont irréparables ; seulement il faut enfouir le sel préservateur, au lieu d'en asperger la feuille.

Malheureusement, on a signalé au congrès, sans pouvoir indiquer aucun remède, deux maladies nouvelles très graves qui ne sont connues jusqu'à présent que par les dégâts qu'elles causent. D'abord la maladie de Californie, qui a détruit près du Pacifique des vignobles entiers, et pourrait très bien nous envahir un jour ou l'autre, malgré les précautions qu'on a prises pour empêcher l'introduction des cépages californiens, puis un autre fléau encore innomé, qui a pris naissance simultanément cette année-ci dans le Var, le Gard et l'Hérault et amène la mort de la souche à bref délai. Assurément on se passerait d'avoir des fléaux à guérir, mais il est indiscutable que depuis ces trente dernières années la véritable tempête de maladies qui s'est déchaînée sur l'infortuné végétal a eu pour résultat d'obliger les savans à creuser sous toutes ses faces la physiologie des ampélidées, et il est permis d'espérer, sans être trop optimiste, que, la nature de l'accident une fois bien connue, le remède à suivre s'imposera de lui-même, sans trop longues expériences et peut-être sans tâtonnemens.

Parmi les insectes ampélophages, la pyrale a commis et commet encore des dégâts ; on la redoute particulièrement dans les vignes françaises de sable d'Aigues-Mortes. De l'autre côté du Petit-Rhône, les altises ravagent les vignobles de Camargue, au point de rendre la lutte difficile. Autrefois, en Languedoc, on se plaignait beaucoup du « gribouri » ou « écrivain ; » ce petit animal, nuisible aux racines comme le phylloxera, commettait des ravages fort analogues ; il peut se combattre par le sulfure de carbone comme lui, et, comme lui, respecte les racines des vignes américaines qu'il trouve trop coriaces à son goût. En revanche, les pousses souterraines encore blanches des jeunes greffes offrent une pâture de choix à d'autres insectes : l'opâtre, le taupin obscur et une araignée très nuisible aux plantations nouvelles. Mais nous préférons nous contenter de cette esquisse générale et renvoyer pour les détails aux ouvrages techniques. Ajoutons seulement qu'au point de vue de la défense contre le phylloxera des souches françaises que ne garantissent ni l'eau, ni le sable, le sulfure de carbone trouve encore son emploi, mais appliqué exclusivement avec le pal, non avec les charrues sulfureuses. En général, les appareils destinés aux traitemens insecticides ou anticryptogamiques tendent à se restreindre en nombre, le public recherchant de plus en plus quelques types reconnus meilleurs et délaissant les autres.

III.

Débarrassons-nous, et sans regret, d'une énumération affligeante que nous avons encore largement abrégée, comme le témoignent très bien les gelées de ce printemps et les grêles de cet été. L'heure des vendanges dans le Midi est enfin sonnée. S'ils veulent bien se reporter à notre travail sur les *grandes exploitations agricoles de l'arrondissement de Montpellier* (1), les lecteurs de ce recueil pourront se faire une idée de cette opération, entrevue par son côté pittoresque plutôt que par son côté technique, mais la question est si vaste, le sujet si intéressant, et depuis trois années ce même sujet s'est tellement compliqué que l'on nous pardonnera si nous ramenons le lecteur dans les vastes caves du Midi de la France, et si, élargissant ensuite notre base, nous abordons l'examen des procédés de vinification. Effectivement, ces procédés généraux ont amené, au sein des commissions et des congrès, d'intéressantes discussions.

Les raisins une fois détachés de la souche par les vendangeuses armées de ciseaux, si la végétation n'est pas trop forte, de sécateurs ou de serpettes dans le cas contraire, s'accumulent dans des seaux en métal de façon à pouvoir être sans inconvénient froissés et écrasés, ne fût-ce que sous l'influence de leur propre poids. On accumule les contenus de plusieurs seaux dans des « banastons » ou « cornues, » sortes de vases en bois cerclés de fer que le « porteur » charge sur sa tête protégée par un grossier coussin garni de paille. On a reconnu que la forme ovale du banaston favorisait la décharge, soit dans la comporte, soit dans le tombereau.

Ici deux écoles se trouvent en présence : dans certaines régions, dans certains cas, le véhicule qui charrie les raisins du vignoble aux caves transporte un récipient unique, « la pastière » ou tombereau de vendange, tantôt il voiture une série de « comportes » ou baquets.

Les tombereaux de vendanges s'emploient depuis longtemps dans le territoire de Montpellier, et leur usage exclusif tend à se généraliser, surtout dans les grandes exploitations. Autrefois, ils constituaient de gigantesques auges en bois dont la pesanteur chargeait les attelages d'un poids mort considérable. A présent ce sont de légers récipiens à parois de toile maintenues par un simple cadre en bois. Mais les perfectionnemens vont plus loin : aujourd'hui, la plate-forme du tombereau porte des rails mobiles, et la pas-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1891.

tière en toile, montée sur quatre roues, est devenue un élégant wagonnet.

Les comportes conviennent mieux aux petites exploitations : on s'en servait jadis dans le Narbonnais de préférence aux pastières. Elles présentent l'avantage d'être plus faciles à manier et à décharger et rendent encore de grands services dans les domaines où les chemins sont mauvais ou mal tenus.

Lorsque la charrette amène sa cargaison de raisins à la cave, le viticulteur méridional se trouve en présence d'un problème de mécanique pratique susceptible de diverses solutions. Le cellier, vaste bâtiment rectangulaire, renferme une double rangée d'immenses « foudres » dans lesquels doit cuver la vendange, il s'agit donc d'élever les raisins au niveau général des orifices supérieurs des foudres, c'est-à-dire à cinq ou six mètres au-dessus du sol, et cela au moins de frais possible.

Le procédé le plus simple est peut-être aussi le meilleur. On fait gravir au véhicule et à son attelage une rampe, sorte de plan incliné à pente douce disposé parallèlement au cellier, et on décharge le tombereau à la pelle, procédé qui n'a pas besoin d'explication et qui présente l'avantage d'équivaloir à un foulage grossier. Quelquefois, le wagonnet plein porté sur la charrette, une fois arrivé au niveau des foudres, roule directement jusqu'à l'entonnoir du récipient dans lequel doit s'opérer la fermentation.

Dans plus d'une grande exploitation, on épargne à l'attelage du tombereau la peine de s'élever sur le plan incliné : la vendange se décharge dans un bassin creusé dans le sol et s'élève à la hauteur voulue au moyen d'une chaîne à godets actionnée par une machine à vapeur, un manège, ou même plus simplement manœuvrée à bras d'hommes.

On a encore essayé, sans trop de succès, d'arriver au même but au moyen de pompes élévatoires (dans le seul cas, bien entendu, où l'égrappage était pratiqué) ou de vis sans fin. Ajoutons que, si la récolte s'entasse dans des comportes, ces récipiens sont hissés par des poulies jusqu'au niveau convenable, et que l'on utilise alors la traction d'un cheval.

Nos pères agissaient bien différemment, il y a trente ans, et il est permis de se demander si les procédés passablement routiniers qu'ils suivaient n'ont pas été trop décriés et même, par compensation, n'offraient pas certains avantages. Beaucoup de propriétaires, dans des exploitations très importantes, emploient encore pour la fermentation de la grappe leurs vieilles cuves en maçonnerie, concurremment avec leurs foudres, et ne s'en trouvent pas plus mal. Le piétinement des raisins, qui a inspiré aux caricaturistes tant de joyeuses plaisanteries, n'est évidemment plus praticable en dehors

des petits ou des moyens domaines, mais il rend de grands services comme procédé d'aérage, et de nos jours, viticulteurs et chimistes théoriciens prônent le renouvellement incessant de l'air comme une condition de succès des plus essentielles. A une autre extrémité de l'échelle, dans les « usines à vins, » où une machine à vapeur travaille jour et nuit, on arrive aujourd'hui à d'excellens résultats par une turbine aéro-foulante qui réduit immédiatement en bouillie les grappes de raisin tout en les saturant d'oxygène.

La nécessité d'aérer l'ensemble du cellier n'est pas moins essentielle, et son grand axe, suivant l'orientation des vents régnant dans la région, doit être dirigé, soit du nord au sud, soit de l'est à l'ouest. Toutefois, il convient, pour des raisons que chacun saisira, qu'aucune ouverture ne soit percée dans la direction du midi. Quant à l'impérieuse nécessité de maintenir sous ces voûtes sombres une scrupuleuse propreté, tout le monde est d'accord sur ce point.

Lorsqu'on a reconstitué, il y a une dizaine d'années, les grands vignobles méditerranéens, peut-être a-t-on dépassé le but au point de vue de la dimension des foudres. Avec des contenances de 400 à 450 hectolitres, le commerce éprouve, lors de l'enlèvement, le même embarras qu'un caissier dépourvu de monnaie divisionnaire. Avec 200 hectolitres au moins, 300 au plus, les exigences de l'exploitation et celles de l'acheteur se concilient à merveille, surtout si quelques foudres sous-multiples permettent d'opérer des transvasemens qui facilitent les soutirages d'aération et les combinaisons d'enlèvement. C'est pour un motif analogue que les pompes mobiles munies de gros tuyaux en caoutchouc flexible ont partout détrôné les vieilles pompes fixes dont les tuyaux, fixes également, circulant dans la cave, ne se prêtent que difficilement à un bon nettoyage. La question des pressoirs qui, en revanche, doivent toujours être rivés au sol, a été fortement discutée aussi au sein de la commission chargée d'écouter le rapport relatif à l'outillage des celliers (1), mais en dehors d'appréciations trop techniques, il suffira de noter que pour ces utiles instrumens point n'est besoin d'une dépense de force exagérée. La durée de la pression a peut-être plus d'importance que son énergie.

Patience et longueur de temps
Font plus que force, ni que rage.

En règle absolue, les viticulteurs ne peuvent pas, ne veulent pas transformer ces vastes celliers auxquels nous venons de consacrer quelques lignes, en laboratoires de chimie. Tel est l'avis des savans,

(1) Ce rapport a été rédigé par M. F. Crassous, ingénieur aux Salins du Midi.

des viticulteurs honorables et des consommateurs. Néanmoins, nous croyons pouvoir admettre, pour ce précepte, quelques exceptions bien négligeables par rapport à la grande majorité des cas. Ces exceptions peuvent être rapportées à trois catégories d'opérations.

Tout d'abord le plâtrage, pratiqué sans inconvénient aucun de toute antiquité, innocent en vertu même de la pratique séculaire qui l'a imposé, mais aujourd'hui proscrit et remplacé dans bien des cas par le tartrage, qui, au point de vue chimique, produit à peu près les mêmes effets.

Puis le traitement des vins malades. De ce que l'homme bien portant se garde bien d'absorber arsenic, chloral ou quinine, il ne s'ensuit pas que ces drogues, inusitées avant la maladie, ne soient absolument nécessaires lorsqu'elle sévit. A quoi bon l'œnologie si elle se bornait à constater platoniquement l'excellence de vins parfaitement réussis? De même la médecine, sauf la branche de l'hygiène, s'occupe beaucoup plus des malheureux qui souffrent que de ceux, heureusement plus nombreux, dont la santé est florissante.

Enfin l'amélioration des vins par les levures sélectionnées. Dans ce cas, la vendange reçoit bien un élément étranger, mais à dose infinitésimale, et, si la tentative échoue, aucun résultat nocif n'est à craindre.

Les deux premières questions n'offrent rien de bien nouveau et sont revenues bien des fois sur le tapis. Aussi croyons-nous devoir passer immédiatement à la dernière, plus intéressante, par cela même que, née d'hier, elle est incomplètement vulgarisée.

Abandonné à lui-même dans certaines conditions de température, un liquide sucré peut « fermenter » en dégageant du gaz carbonique et se transforme en une solution alcoolique plus ou moins riche. Considéré en bloc, ce phénomène offre l'apparence et la netteté d'une réaction chimique. Néanmoins, les effets ainsi que les causes, examinés de près, en sont très complexes. En même temps que l'alcool et l'acide carbonique, il se produit, comme M. Pasteur l'a démontré le premier, de la glycérine en quantité très appréciable, de l'acide succinique à dose moindre, enfin, en proportions infimes, d'autres substances dont l'ensemble contribue à communiquer au vin, à la bière, au cidre, leur goût, leur parfum caractéristique, le bouquet en un mot, qui fera toujours discerner, au palais le moins exercé, le bordeaux du bourgogne, par exemple.

Personne n'ignore que le phénomène dont nous venons de parler est causé par des micro-organismes végétaux, des « levures, » qui s'assimilent le sucre et restituent l'alcool. Les savans ont égale-

ment reconnu que cette fine poussière répandue sur le grain et à laquelle il doit cet aspect velouté caractéristique des grappes saines et mûres, renferme une grande variété de ces petits êtres; les uns agissent comme nous l'avons dit, mais avec une énergie, une promptitude très inégale, suivant l'espèce ; d'autres produisent des effets différens, mais ne sont pas nuisibles; d'autres, s'ils prennent le dessus, provoquent dans le vin nouveau de fâcheuses maladies, comme le *mycoderma aceti*, pour ne citer que celui-là qui est la cause de l'acescence ou de l'aigrissement. D'où provient la supériorité de tel cru, de tel cépage, par rapport à tel autre produit d'un sol ou d'une variété de raisins presque identiques? Autrefois on croyait qu'il s'agissait simplement d'une question de chance ou de hasard. La science moderne est plus ambitieuse; elle croit pouvoir expliquer ce fait par une cause bien simple. Les vins de choix, dit-elle, doivent leur qualité à l'heureux équilibre qui s'établit entre les micro-organismes au moment de la fermentation: absence d'agens nuisibles, faible développement des organismes à action neutre, envahissement général par les bonnes levures qui ont rencontré des circonstances favorables.

Prenez une levure de cette dernière catégorie, isolez-la en la fortifiant par une culture rationnelle, et, au moment voulu, après l'avoir conservée d'une année à l'autre, toutes opérations qui n'offrent aucune difficulté, projetez-la sur une quantité raisonnable de vendange fraîche. La levure adulte, plus vigoureuse, mieux nourrie, prendra le dessus et se propagera, tout en s'opposant au développement des spores de levure naturelles au raisin sur lequel on opère et qui n'ont pas eu le temps de se développer. On peut même, pour plus de précaution, « stériliser » à l'avance le moût qu'on ajoute à la levure de façon à détruire tous les germes, quelle que soit leur nature. Si l'on a opéré rationnellement, on aura ensemencé un assez fort volume de liquide, qui, ajouté à une nouvelle proportion de vendange, la transformera, comme il a été transformé lui-même, et ainsi de suite. Ainsi obtenu par l'influence presque exclusive d'un agent adroit et zélé, le vin gagnera en alcool et en qualité.

Mais on peut faire mieux. Puisque, dans les bons crus, la nature s'est chargée elle-même de combiner avantageusement les efforts d'un ou de plusieurs micro-organismes, il suffirait en théorie de choisir dans une cave renommée de la levure, d'en interrompre l'évolution, puis, l'année suivante, de la ranimer, de lui rendre vigueur et activité, et enfin de l'ajouter à un moût bien frais, fournissant spontanément une boisson médiocre, pour lui voir prendre franchement le dessus et, par son influence bienfaisante, produire, après cuvage, un vin très amélioré.

Tel est le résumé de la question théorique, bien simple comme on voit. Ajoutons seulement que les fermentations, ainsi réalisées, gagnent encore sensiblement en promptitude et netteté, ce qui a bien son avantage.

Il est clair d'abord, et c'est un principe qu'on ne saurait trop répéter, qu'une certaine affinité entre le moût à traiter et la levure ajoutée est indispensable. On aura beau, avec toutes les précautions voulues, additionner du jus d'aramon de la plaine de Lunel de levure de Chambertin ou de Château-Margaux, on ne transformera point ces vins assez plats en grands crus. On n'obtiendra de résultats qu'en opérant avec des levures sélectionnées dans des vins analogues, de bonne tenue, originaires de la région. Par exemple, peut-être pourra-t-on perfectionner par cette voie les vins blancs des Charentes, grâce à de la levure recueillie à Cognac, de façon à extraire de ces vins une eau-de-vie se rapprochant de la « fine champagne. »

A Montpellier, M. Bouffard, le professeur d'œnologie de l'école d'agriculture, n'a obtenu aucune amélioration sensible avec des semences venues du Bordelais. La différence, quoique peu sensible, s'est manifestée à la longue lorsqu'il a opéré avec des levures de Beaujolais et de Bourgogne. Or, les vins de Montpellier ne sont assimilables ni à ceux de Bordeaux, ni à ceux de Bourgogne ou de Beaujolais; mais, par leur nature, ils s'éloigneraient moins des deux derniers crus que du premier, et partant, la faible divergence observée s'expliquerait très bien. Souvent, du reste, l'amélioration ne se manifeste qu'au bout de plusieurs mois.

D'autres propriétaires du Midi ont obtenu de très bons résultats, sur plusieurs milliers d'hectolitres, avec de la levure elliptique de Bourgogne. Le *saccharomyces ellipsoïdeus*, bien sélectionné, s'est comporté dans les caves comme dans les laboratoires de MM. Martinand et Rietsch à Marseille; il s'est montré un agent de fermentation extrêmement actif, amenant une prompte clarification et engendrant un produit franc et net. Ce n'est pas tout: comme, depuis peu d'années, dans beaucoup de celliers, les viticulteurs traitent leurs raisins d'aramon en vue d'obtenir des vins blancs ou rosés qui sont très demandés, on a voulu tenter l'expérience de l'amélioration par les levures de Chablis, et l'on a réussi, tout en échouant avec les levures de Champagne. Citons encore une expérience très curieuse qu'un témoin digne de foi a exposée au congrès. Il s'agit d'un cépage américain producteur direct qui, malgré sa résistance suffisante au phylloxera, sa bonne tenue contre le *mildew* et sa production passable, est aujourd'hui presque abandonné. Nous voulons parler du *noah*, qui porte des raisins blancs bons à faire une boisson alcoolique, mais trouble et

« foxée. » Par l'addition d'une bonne levure de Sauterne, on a transformé le vin de *noah* en un vin sec, limpide et fort agréable.

A défaut de changemens sensibles dans le goût, on a obtenu, d'autres fois, ce qui n'est pas moins important pour le commerce, une élévation sensible du titre alcoolique (jusqu'à un degré et demi dans certains cas, d'après M. Kayser). Or cet avantage persiste, tandis qu'il paraît bien prouvé, dans certains cas, que le bouquet artificiellement obtenu s'évanouit avec le temps, et il serait téméraire d'affirmer qu'il puisse reparaître.

A ces théories si séduisantes, à ces tentatives presque toujours heureuses, des agronomes du Bordelais sont venus opposer des résultats nuls, voire même négatifs, obtenus cependant dans des conditions théoriques irréprochables. Il est évident que, de l'aveu de ses partisans les plus chauds, la question n'est pas encore mûre.

Néanmoins la majorité des congressistes n'a pas méconnu son importance, tous argumens pesés. En somme, il paraît que des essais ultérieurs, non pas en petit dans les laboratoires, — on en a suffisamment fait, — mais en grand dans les celliers, doivent être poursuivis et encouragés. Il est impossible de voir l'ombre d'une fraude quelconque dans une pratique consistant à mélanger dans des centaines de muids quelques litres d'un jus sucré de même composition provenant d'un moût naturel. Consommateurs, négocians, producteurs, tout le monde s'en trouvera bien en cas de réussite, et en cas d'échec, aucun dommage n'est à craindre. Ce qui est à redouter, c'est que des industriels peu scrupuleux et mal initiés aux délicates opérations des laboratoires de microbiologie n'accaparent cette nouvelle branche d'industrie et ne débitent fort cher des liquides de fantaisie. Il faut que les moûts ensemencés, puis stérilisés, proviennent uniquement de laboratoires officiels établis à Paris et, en province, dans les principaux départemens viticoles, dirigés ou au moins surveillés par des savans de profession, habiles et désintéressés.

En attendant, ne peut-on s'approcher du même but par des moyens plus simples et à la portée de chacun? Sans doute et peut-être que certains tours de main assez anciens dérivent d'observations empiriques justifiées par les théories modernes. Tantôt on se sert des lies sèches d'un cru renommé pour ensemencer les moûts d'un cru médiocre. Ou bien le propriétaire ramasse soigneusement un petit nombre de ses meilleurs raisins, mûrs à point et les écrase ; il laisse la fermentation commencer et, une fois qu'elle est en train, il arrose sa vendange avec le moût sélectionné, en procédant graduellement. Dans ce cas, il est bon de cueillir des fruits très sains abrités contre la poussière des routes, et de

tremper, avant le foulage, les grappes dans l'eau pour éliminer certaines bactéries nuisibles à l'évolution des germes. Le possesseur de crus très inégaux ramassera d'abord ses raisins de coteaux, puis, une fois la fermentation bien allumée, il mélangera successivement avec des raisins de plaine dont le jus subira alors une sorte d'entraînement très favorable.

Dans les caves où l'on opère encore par les anciennes méthodes, l'aération pure et simple facilite la multiplication des bonnes levures, à la condition qu'on insuffle dans le moût de l'air pur exempt de germes et non un fluide saturé de fermens acétiques provenant de pressoirs mal tenus. D'autre part, la théorie fait ressortir l'influence favorable du rôle du « chapeau » lorsqu'on force celui-ci à plonger dans la cuve, au lieu de le laisser nager à la surface libre. Déjà, dans le nouveau matériel vinaire, certains dispositifs, des filets convenablement placés par exemple, ont pour but d'obtenir l'immersion complète du chapeau dans le liquide bouillonnant.

Puisque nous terminons ce travail par quelques mots relatifs à la microbiologie, on nous permettra de mentionner une remarque trop connue pour qu'elle ait été discutée au congrès, mais que nous ne croyons pas devoir oublier. Il est absolument démontré que les raisins secs, pour si bien conservés qu'ils soient, une fois additionnés d'eau, ne fermentent pas comme le moût frais et que le phénomène est troublé par des semences de mauvaise nature engendrées par un commencement d'altération. Donc le vin qui en résulte ne saurait être assimilable au jus de raisins récemment cu illis. Quoique évidente par elle-même et reconnue par la loi, cette vérité avait besoin d'être confirmée par des microbiologistes impartiaux dans la question. Nous irons plus loin. On devra se méfier, pour une raison analogue, des vins obtenus en grand chez des industriels, au moyen de raisins frais achetés au loin, puis transportés : outre que cette manipulation favorise la fraude, elle ne saurait engendrer, même loyalement pratiquée, une boisson salubre et de bonne conservation.

Ce qu'il faut encourager à tout prix, c'est la production du pur jus de raisins cueillis, puis immédiatement écrasés sur place, c'est la vinification loyale, telle qu'elle est pratiquée de temps immémorial par les grands propriétaires et les petits vignerons français. Afin d'arriver à ce but, il n'existe qu'un moyen, et ce moyen, quoi qu'en disent les théoriciens ou les intéressés, c'est une protection éclairée et raisonnable. Telle a été aussi l'opinion des congressistes assemblés à Montpellier.

ANTOINE DE SAPORTA.

SIR FREDERICK POLLOCK

ET

SA THÉORIE DE LA PERSÉCUTION

Sir Fr. Pollock, professeur à l'université d'Oxford, est un jurisconsulte de grand mérite, lettré et philosophe, et il a publié sur Spinoza une étude fort estimée. En matière de politique, il appartient à cette école anglaise qui est plus disposée à étendre les fonctions de l'État qu'à les réduire au minimum, comme le voulait Bentham. M. Spencer désire que les gouvernemens se bornent à protéger les contrats et la propriété, et tel de ses disciples déclare qu'il doit leur suffire de protéger la propriété, « en laissant les contrats se tirer eux-mêmes d'affaire. » Sir Fr. Pollock a de tout autres principes; il se défie de ce qu'il appelle « l'affolement de l'individualisme. » Il nous demande d'en revenir à Aristote, et comme Aristote, il croit que si la destination première de l'Etat fut d'assurer la vie, sa mission véritable et permanente est de l'améliorer par de bonnes lois.

Mais, quoiqu'il condamne les conclusions de M. Spencer, sir Fr. Pollock est comme lui un évolutionniste. Il ne se fie, en fait de politique et de droit, qu'à la méthode historique, appliquée par Darwin à l'étude de la nature. Les institutions sont pour lui autant que les langues et les mœurs, l'expression fidèle du génie d'un peuple, de sa destinée et de son histoire. Toutefois, il estime que cette méthode a son danger, qu'elle nous porte à l'optimisme. Ceux qui la pratiquent ont trop de penchant à s'imaginer que les faits ont toujours raison, que les événemens de ce monde, étant tous nécessaires, sont tous heureux. Pour sa part, il n'est pas optimiste, et il blâme les spéculatifs

« qui tâchent de se persuader que tout ce qui arrive ou semble en voie d'arriver par un mouvement lent et continu est pour le mieux. » Sir Fr. Pollock est un conservateur libéral, et on ne le réconcilierait ni avec le *désetablissement* de l'Église anglicane, ni avec l'émancipation de l'Irlande, en lui démontrant que ce sont là les conséquences nécessaires et fatales d'une évolution historique. Il se résignera, s'il le faut, à l'inévitable, aux arrêts de la destinée; mais il ne pense point que le destin travaille de propos délibéré à notre bonheur, que les sages soient tenus de l'aider dans ses destructions, et il compare le *home-rule* à un billet signé par un prodigue poursuivi par ses créanciers, et qui achète un peu de calme et de repos provisoire à des conditions usuraires.

En sa double qualité d'évolutionniste et de conservateur, sir Fr. Pollock a la sainte horreur du dogmatisme continental. Toute science n'est selon lui que l'application de la logique à un certain ordre de faits, et il ramène tout à la psychologie analytique. Les spéculations sur l'origine des sociétés et sur les droits primitifs de l'individu lui semblent des rêveries absurdes et malfaisantes. Il range le *Contrat social* « parmi les impostures les plus réussies et les plus funestes, » et il prétend que la déclaration des droits de l'homme ou les principes de 1789 ont eu pour effet « d'entraver le développement politique de la France dans des proportions que l'on ne saurait, pour ainsi dire, calculer. » C'est ici, surtout, nous dit-il, qu'il faut retourner à Aristote et affirmer avec lui que l'homme est un animal politique, qu'en vivant en société il ne fait qu'obéir à une loi de sa nature, à quoi il faut ajouter qu'il n'y a pas de société possible sans un pouvoir souverain, qui ne relève et ne dépende de personne, qui ne soit ni temporaire, ni délégué, ni sujet à des règles spéciales qu'il ne puisse modifier, ni responsable envers aucun autre pouvoir sur terre. Ce pouvoir souverain a sans doute des devoirs moraux à remplir, mais ses obligations d'honneur ne sauraient être des obligations légales, puisque c'est lui qui fait la loi, et rien n'est plus absurde que de prétendre lui assigner des bornes. Il n'en est pas d'autres que la rébellion des sujets s'ils ont trop à se plaindre de lui, et s'ils jugent que, dans certains cas, la soumission est un plus grand malheur que la résistance.

La souveraineté peut être exercée par le prince, par un conseil, par une assemblée. En Angleterre, elle est échue depuis longtemps au parlement, et comme l'a dit Blackstone, ce qu'il fait, nulle autorité ne peut le défaire. — « Le parlement, écrivait Thomas Smith dans la seconde moitié du XVIe siècle, abroge les vieilles lois, crée les lois nouvelles, change les droits et les possessions des particuliers, légitime les bâtards, établit les formes de religion, altère les poids et mesures, règle la succession à la couronne, définit les droits douteux pour les-

quels il n'existe encore aucune loi. Bref, tout ce que le peuple de Rome pouvait faire dans ses comices, tout cela peut être fait aujourd'hui par le parlement d'Angleterre, qui représente et possède tout le pouvoir du royaume, tête et corps. »

Des philosophes, il est vrai, ont soutenu que la souveraineté ne s'exerce que dans un champ limité, qu'elle n'a le droit de légiférer que sur certains intérêts en vue desquels on l'institua, « que les hommes n'établissent pas des gouvernemens pour qu'ils gouvernent toute leur existence, que l'État ressemble à une compagnie par actions, jouissant de la personnalité morale, et dont les opérations ne peuvent s'étendre légitimement au-delà des affaires qui lui ont valu cette personnalité. » Ces philosophes croyaient à un pacte social, à un contrat originel par lequel les hommes, en se constituant en société, ont abandonné une portion de leur liberté et se sont réservé tout le reste. Mais c'est là une pure fiction. Les fourmis ont-elles rien stipulé avant de consentir à vivre en commun? Si elles avaient dû au préalable discuter et s'entendre, il n'y aurait point de fourmilières. Encore un coup, on ne peut concevoir une société sans souverain, et la suprématie juridique de l'État est absolue. Sans doute, il est des choses qu'un gouvernement sensé s'abstient de faire, des entreprises qu'il n'a garde de tenter; mais c'est une question de prudence, et son droit légal n'en souffre aucune diminution. Comme l'a prouvé M. Bagehot, la constitution anglaise, sous sa forme moderne, confère la souveraineté réelle au parlement ou plutôt à la majorité de la chambre des communes. Cette majorité est légalement omnipotente; les sottises qu'elle ne fait pas, elle a le droit de les faire, et les droits de l'homme et du citoyen sont une chimère.

Sir Fr. Pollock a exposé ses principes dans une suite de conférences fort intéressantes, intitulées : *Introduction à l'étude de la science politique*, qui ont été traduites en français et que M. Boutmy a présentées à l'Académie des sciences morales (1). Il a publié des essais sur les *Lois de la nature et les lois de l'homme*, sur *la Coutume d'Angleterre*, sur *la Paix du roi*, sur *le Manoir anglais*, et on ne les lira pas sans profit. Mais il me semble que le meilleur échantillon qu'il ait donné jusqu'ici de sa façon de raisonner et de sa psychologie analytique est sa *Théorie de la persécution*, que nulle part les avantages et les défauts de sa méthode ne sont plus sensibles.

Quand on écrit l'histoire de l'intolérance, la première précaution à prendre est de se défier des explications insuffisantes. Il est facile d'imputer tous les maux qu'elle a causés à l'ambition des prêtres,

(1) *Introduction à l'Étude de la science politique, essais et conférences*, par sir Frederick Pollock. Paris, 1893; Thorin et fils.

désireux de maintenir leur suprématie. Comme le remarque sir Fr. Pollock, « cette explication, quelque plaisir qu'elle procure aux esprits vulgaires en rejetant sur une seule catégorie de personnes tout l'odieux des chapitres désobligeans de l'histoire, est au mieux-aller bien superficielle. » Si intéressé que fût le clergé à étouffer l'hérésie, ses efforts seraient demeurés vains s'il n'avait eu pour lui l'assentiment des peuples et du gouvernement séculier; il dénonçait, c'était l'État qui frappait.

On a pu dire aussi que les jugemens rendus étant toujours accompagnés de confiscations, les gouvernemens persécuteurs ne songeaient qu'à satisfaire leurs convoitises. Il est certain que la croisade contre les Albigeois a dégénéré bien vite en une simple guerre de conquête, et qu'au Mexique comme au Pérou, le prosélytisme des Espagnols ne fut souvent qu'un prétexte à rapines. Il est également certain qu'on aurait laissé les Juifs plus tranquilles s'ils n'avaient ajouté au crime de l'infidélité le malheur d'être plus habiles et plus riches que les chrétiens, et d'exciter plus d'envie encore que de haine : l'antisémitisme contemporain en fait foi. En Angleterre, avant leur expulsion, sous Édouard Ier, ils étaient considérés comme gibier de la couronne, et on ne les accusait guère d'assassiner les petits chrétiens que lorsque le roi se trouvait dans un pressant besoin d'argent. Il n'en est pas moins vrai que les princes qui persécutaient les Juifs et les hérétiques pensaient exercer un droit et accomplir un devoir, que la conscience de leurs peuples les absolvait, qu'une loi, qu'on pouvait croire divine, sanctionnait leurs violences. C'est là ce qu'il s'agit d'expliquer.

Les grands mobiles de persécution, nous dit le jurisconsulte anglais, sont aussi vieux que le monde. Il aurait pu préciser davantage sa pensée, en ajoutant que l'intolérance est pour les sociétés une forme de l'instinct de conservation. Le sauvage a son fétiche, qui le protège, favorise ses chasses ou engraisse son troupeau. Le fétiche est la plus sacrée et la plus précieuse des propriétés, puisqu'elle assure la possession de toutes les autres. Oter à un sauvage son fétiche, c'est le livrer en proie aux puissances malfaisantes de la nature, contre lesquelles il ne peut se défendre que par des moyens surnaturels ou magiques. Il en va de même chez des peuples qui ne sont plus des sauvages. On lit dans le livre des *Juges*, qu'au temps où il n'y avait pas de roi dans Israël et où chacun faisait ce qu'il jugeait bon, un homme de la montagne d'Éphraïm, nommé Micah, s'était construit une chapelle où il logea un éphod et des théraphim, et que pour être plus sûr d'attirer sur sa maison les bénédictions du ciel, il attacha à son service un lévite vagabond. Des hommes de la tribu de Dan lui volèrent son éphod, ses théraphim et son lévite. Il courut après eux, accompagné de ses voisins, et leur dit : « Vous avez pris les dieux que je me

suis faits et mon prêtre? Désormais que me reste-t-il? » Tuer un homme qui vous a pris vos dieux, c'est se venger du plus dangereux des voleurs; tuer un homme qui, sans vous les prendre, les outrage en paroles ou en action, c'est encore défendre son bonheur contre de mortels ennemis, car les dieux outragés ne protègent plus ceux qui les laissent en butte aux insultes. Toute tribu a ses sorciers ; quiconque révoque en doute l'efficacité de leurs incantations est l'ennemi de la tribu. Le sorcier a senti l'offense et se retire sous sa tente; pour le réconcilier avec ses protégés, il faut assommer ou brûler l'offenseur. C'est une mesure de salut public.

Il y a assurément un abîme entre les fétiches du Dahoméen et le culte de Pallas Athéné ou d'Apollon; mais si nobles que soient les dieux, les foules mêlent toujours un peu de fétichisme africain aux hommages qu'elles leur rendent. Toute cité grecque ou italienne avait pour patron national un dieu, dont la bienveillance était la meilleure garantie de ses intérêts et de ses destinées. Les dieux sont jaloux, et ils n'aiment pas qu'on leur donne des rivaux en introduisant facilement dans la cité des cultes exotiques; les dieux sont vindicatifs, et quand un insolent les raille ou les brave, ils s'en prennent à tout le monde. Ce sont d'augustes invités qui consentent à descendre des demeures éternelles pour venir habiter une maison que les hommes leur ont bâtie; on leur doit infiniment d'égards pour les retenir chez soi ; à la moindre offense, ils partiront pour ne plus revenir. La communauté peut-elle souffrir que des impies ou des libertins leur refusent les offrandes propitiatoires et les respects qui leur sont dus? La présence d'un seul hérétique est pour elle une source de dangers, et en le supprimant, elle fait acte de prudence conservatrice.

A cette première raison qui porte à l'intolérance les cités les plus civilisées comme les tribus sauvages s'en joint une autre d'un caractère plus politique. « Lorsqu'on tient les dieux pour les plus grands fonctionnaires de l'État, lorsqu'on invoque leur protection dans toutes les circonstances publiques et que les cérémonies religieuses se mêlent intimement à l'appareil extérieur des institutions civiles ou militaires, lorsque, en un mot, la religion s'incarne dans la politique, toute rébellion contre les dieux établis risque de passer pour une trahison contre l'ordre établi du gouvernement. » Peut-on admettre que leurs ennemis ne soient pas également ennemis des lois qu'ils protègent? L'hérésie est naturellement indépendante, indocile et séditieuse. La cité a ses coutumes, ses traditions, qui sont d'origine divine, et elle a toujours pensé que son premier législateur avait eu commerce avec le ciel. C'est un point de foi qu'il importe de défendre contre les sarcasmes et les mépris des libres penseurs et des brouillons. Supposez que les chefs de l'État soient eux-mêmes des sceptiques circonspects et avisés, qui

par esprit de conduite affectent d'honorer des croyances qu'ils méprisent, ils n'en seront pas moins hostiles aux hérétiques. Ne prenant pas au sérieux les passions religieuses, ils auront peine à se persuader qu'un homme qui attaque la religion officielle ne nourrisse pas des ambitions secrètes et perverses.

L'intolérance, dans l'antiquité, n'a jamais été qu'une fièvre fort intermittente ; elle se manifestait surtout dans les crises exceptionnelles, quand le peuple cherchait la cause mystérieuse d'un événement sinistre, imputable à la colère d'un dieu honni ou négligé. Sir Fr. Pollock cite comme exemple du fanatisme athénien la condamnation de Socrate ; mais tout porte à croire que dans cette affaire la religion ne fut qu'un prétexte. Quoique Melitus accusât ce saint de méconnaître les dieux de la république et d'introduire des divinités étrangères, il mourut parce qu'il avait souvent médit de la démocratie et qu'il était le maître et l'ami de la jeunesse dorée qui conspirait contre elle.

Sir Fr. Pollock aurait mieux choisi son exemple s'il s'était souvenu de la mutilation des hermès. Ce grave incident survint lorsque Athènes était tout occupée de sa redoutable expédition contre la Sicile. On a comparé l'impression qu'il produisit sur les Athéniens à l'émotion que ressentiraient les Espagnols si un matin, à leur réveil, ils apprenaient que pendant la nuit, dans toutes les églises de Madrid, des images de la sainte Vierge ont été détruites ou profanées. Pour que les deux cas fussent tout à fait semblables, il faudrait supposer une Espagne démocratique travaillée par des sociétés secrètes, des *hèteries* d'oligarques, dont les complots l'inquiètent et l'exaspèrent. Il faudrait supposer aussi que les Espagnols, sur le point de s'embarquer dans une grande aventure, fussent partagés entre les grandes craintes et les grandes espérances et sentissent plus que jamais le besoin de s'assurer le secours des puissances célestes. La mutilation des hermès pouvait avoir pour effet de brouiller Athènes avec les dieux et avec le succès ; elle ne se doutait pas que le dessein secret des hermocopides était de la brouiller avec Alcibiade.

« Le peuple dur et soupçonneux, dit Thucydide, fit jeter en prison bien des hommes respectables. On ne voyait pas de terme à ses rigueurs, chaque jour il devenait plus féroce. De nombreux accusés furent punis de mort, on mit à prix d'argent la tête de ceux qui s'étaient enfuis. On ignore si les infortunés qui périrent avaient mérité de mourir, mais au moins, dans la circonstance, le reste des citoyens respira plus librement. » On se flattait de s'être réconcilié avec l'Olympe ; mais en rappelant Alcibiade pour le juger, on avait perdu la Sicile.

L'antiquité polythéiste n'a connu ni les fureurs du prosélytisme ni

la guerre des dieux. Je relisais dernièrement la satire où Juvénal raconte que deux villes d'Égypte, Coptos et Tentyre, nourrissaient l'une pour l'autre une haine immortelle, inspirée par la superstition :

Immortale odium, et nunquam sanabile vulnus.

Cette querelle religieuse lui fait horreur, et il s'étonne de la démence d'un peuple qui s'imagine qu'on ne doit reconnaître que ses dieux et détester tous les autres. Le cas était particulier : les Coptites adoraient les crocodiles, et les Tentyrites passaient pour avoir le don de les détruire sans danger. On en vint aux coups, la mêlée fut sanglante, un blessé fut mis en pièces et mangé cru. « Pourra-t-on jamais inventer, s'écriait le poète, des supplices dignes de ces monstres dont la colère est aussi cruelle qu'une famine ? »

Certains actes de fanatisme sanguinaire n'étaient possibles qu'en Égypte. Partout ailleurs, chaque cité, ayant son divin patron, reconnaissait à toute autre cité le droit d'avoir le sien. La question était seulement de savoir s'il convenait de tolérer ou d'introduire chez soi les cultes étrangers. Longtemps le sénat romain leur témoigna d'ombrageuses défiances et répugna à les admettre, jusqu'à ce que Rome étant devenue la capitale du monde et une cité cosmopolite, son panthéon devint hospitalier. Elle se peuplait de Grecs asiatiques, de Syriens, d'Égyptiens, de Juifs, et chaque peuple apportait avec lui ses cérémonies et ses rites. Mais il arriva qu'un jour l'un de ces cultes parut incompatible avec la sûreté de l'État. Le nouveau dieu ne ressemblait pas aux autres; il n'avait garde d'entrer en partage avec personne, il exigeait qu'on l'adorât seul, et alors commencèrent les premières persécutions en règle qu'ait connues le monde romain.

Comme le dit fort justement sir Fr. Pollock : « Aux yeux de la foule, les chrétiens passaient vaguement pour des gens qui refusaient d'adorer les dieux officiels; et les gouvernans regardaient la nouvelle église comme une société déjà fort répandue, capable de se répandre encore davantage, dont les affaires étaient gouvernées par une juridiction autonome, différente de celle de l'Etat, et quoiqu'on ne pût mettre à sa charge aucun délit flagrant contre l'autorité constituée, on savait qu'elle défendait rigoureusement à ses membres de prêter le serment d'allégeance sous la forme usuelle. Pour le vulgaire, le christianisme était une insulte permanente à la majesté des dieux; pour les esprits éclairés, une menace permanente contre le gouvernement. » Les sociétés antiques avaient toutes leur religion civile; mais l'église chrétienne était une société purement religieuse, et cette exception devait paraître suspecte. On ne connaissait guère sa doctrine; elle-même semblait chercher le mystère, et le

mystère augmentait les alarmes. « Un fonctionnaire romain d'intelligence moyenne devait avoir pour le christianisme à peu près les mêmes sentimens qu'aurait aujourd'hui un fonctionnaire prussien pour une société secrète, où il croirait découvrir un mélange de jésuitisme et de socialisme international. »

Mais il y a plus, et c'est un point sur lequel sir Fr. Pollock n'a pas assez insisté : les chrétiens n'honoraient pas César comme César voulait être honoré. Depuis que Rome était devenue la reine des nations, l'arbitre et le garant de leurs destinées, une religion universelle, le culte de l'empereur, s'était en quelque sorte superposée à tous les cultes nationaux, à toutes les dévotions municipales. Comment n'eût-on pas divinisé l'empereur? Il est désormais le souverain patron, l'omnipotent protecteur de tous les peuples, à qui il assure la paix et l'unité. En lui s'incarne toute la grandeur de la chose romaine, et comme l'a dit un ingénieux écrivain, mort trop tôt, « au-dessus de ces Augustes bons ou méchans qui disparaissent l'un après l'autre, on entrevoit et on vénère cet Auguste impersonnel dont le culte, associé au culte de Rome divinisée, s'était répandu dans toutes les provinces (1). » Les chrétiens refusaient d'adorer César, et il était naturel qu'on les accusât de vouloir former un État dans l'Etat, d'être, selon le mot de Voltaire, une république cachée au milieu de l'empire. Quand on les faisait descendre dans la fosse aux lions, on ne châtiait pas une erreur, mais une désobéissance.

Dans l'antiquité, la persécution eut toujours un caractère politico-religieux ; la persécution théologique est propre aux temps modernes. Les religions officielles de la Grèce et de Rome avaient leurs rites, leurs légendes, leurs observances et leurs fêtes ; elles n'enseignaient aucun dogme ; elles n'ont jamais dit : Voilà ce qu'il faut croire pour être sauvé. Lorsque les hommes en viennent à se persuader que certaines croyances sont nécessaires au salut, qu'on ne saurait les ignorer ou les rejeter sans se perdre, l'esprit de prosélytisme se développe et si la persuasion ne suffit pas, on recourt à la force. Désormais les princes ont charge d'âmes, et ils manqueraient à leur devoir s'ils ne s'occupaient de travailler au bonheur éternel de leurs sujets. Le dogme qui sauve étant confié à la garde de l'Église, ils la protégeront contre les nouveautés dangereuses et contre les infidélités, et, à cet effet, ils prendront l'offensive. Il est aisé de prétendre que l'on ne peut venir à bout des opinions par la force ; cela n'est vrai qu'à moitié, et, au surplus, le grand objet de la persécution n'est pas de guérir, mais de prévenir. Tel pestiféré est incurable ; on le persécutera pour l'empêcher de répandre autour de lui sa maladie ; on coupera court à la contagion

(1) *Œuvres posthumes de René Grousset, le Panégyrique de Trajan.* Paris, 1886; Hachette.

par des précautions sanitaires ou par le massacre des êtres contaminés, comme on sauve un vignoble en arrachant une vigne envahie par le phylloxera. « Si, du reste, les intérêts temporels sont peu de chose au prix du bien spirituel, on ne saurait assigner de limite aux mesures de répression qu'un chef orthodoxe peut juger nécessaire d'ordonner. Mieux vaut le désert qu'un jardin cultivé par des mains hérétiques; mieux vaut un petit peuple de fidèles ignorans et misérables, qu'une foule prospère en apparence, assise à l'ombre mortelle de l'erreur et sous le coup d'une sentence éternelle. L'extermination devient une mesure de pitié; savez-vous combien d'âmes tuera l'hérétique que vous épargnez? »

Mais une police sanitaire qui aboutit à des exterminations ne peut être longtemps appliquée dans toute sa rigueur. La conscience des juges s'inquiète, la main du bourreau se lasse, et les souverains reculent devant les sacrifices que leur impose un système préventif qui dépeuple leurs Etats. L'Espagne est le seul pays où l'on ait appliqué la politique d'extermination avec assez de persévérance pour lui faire produire tous ses résultats. Dans le reste de l'Europe, on ne tarda pas à s'en dégoûter, on renonça bientôt à extirper les hérétiques par le fer et le feu, on se relâcha de son droit, on s'adoucit et on adopta ce que sir Fr. Pollock appelle « le régime de la persécution tracassière ou mitigée, » qu'il compare aux antiques formalités de la quarantaine ou au mécanisme de la législation protectionniste. Protestans ou catholiques, les princes souffrirent qu'un certain nombre de leurs sujets ne reconnussent pas la religion dominante. Pour massacrer et exterminer, il faut être convaincu que la vraie foi est nécessaire au salut des individus; à la longue, on se prend à en douter, ou du moins ce n'est plus qu'une opinion probable, et il paraît grave de tuer un homme pour une opinion probable. Dès lors, la persécution se borne à des peines civiles et modérées. On refuse à l'hérétique certains droits, certains avantages de la vie sociale; on le traite en demi-citoyen, en mineur, on lui donne des dégoûts pour lui faire prendre son hérésie en déplaisance, mais on le laisse vivre.

Le point de vue a changé; il ne s'agit plus du salut des âmes, mais du danger que certaines doctrines, quand elles se répandent, peuvent faire courir à la société, et on en revient ainsi à la persécution politico-religieuse, telle que l'a connue et pratiquée l'antiquité polythéiste. Le système de la contrainte limitée repose sur le principe que certaines croyances ou un minimum de croyances sont nécessaires au maintien de l'ordre social, que s'il est permis aux particuliers de rejeter tel point de doctrine et de le discuter avec leurs amis, il leur est interdit d'attaquer ouvertement les opinions reçues. En Angleterre, ce système a été nettement formulé dans un acte de Guillaume III, interdisant « d'écrire, imprimer, enseigner ou parler délibérément contre les croyances

communes. » Il est dit dans le préambule que beaucoup de gens se sont permis de « professer et propager des opinions impies, contraires aux principes et doctrines de la religion chrétienne, que ces opinions tendent à déconsidérer le Tout-Puissant et peuvent détruire la paix et la prospérité du royaume. » La conclusion est « que toute personne qui, par écrits ou discours, niera la Trinité divine, ou affirmera qu'il y a plus d'un Dieu, ou contestera la vérité de la religion chrétienne, ou soutiendra que les saintes Ecritures ne sont pas d'autorité divine, sera, sur la déposition authentique de deux témoins, déclarée la première fois incapable de remplir aucune fonction publique, et la seconde fois encourra des incapacités civiles définitives, avec un emprisonnement de trois ans. » Ce qui était naguère un crime n'est plus qu'un délit, et celui qui commet ce délit ne risque plus d'être brûlé, il n'est passible que d'emprisonnement.

Autres temps, autres mœurs. L'acte de Guillaume III parut bientôt trop sévère ; il ne fut que rarement appliqué, tomba en désuétude, et les écrivains déistes du XVIIIe siècle purent avancer plus d'une proposition téméraire sans être inquiétés ni molestés. Mais l'Angleterre est un pays où les lois sont immortelles, et le statut subsistait toujours. Lorsque au commencement de ce siècle on eut acquis la conviction que les unitaires ne mettaient point en danger « la paix et la prospérité du royaume, » que cette secte se recrutait parmi des gens de mœurs réglées et fort entendus aux affaires, on abrogea à leur profit les peines portées contre les mécréans qui nient le dogme de la Trinité. On croira sans peine qu'aujourd'hui tout Anglais est libre de penser tout ce qu'il lui plaît et de dire à peu près tout ce qu'il pense. Le projet de code criminel de 1878-1879 autorisait la poursuite des pamphlets blasphématoires ; mais on n'eut garde de donner une définition en forme de ce genre de littérature. Il y a dix ans, un procès fut intenté aux sieurs Ramsay et Tool pour délit d'outrage contre les vérités de la foi. Le *chief-justice*, lord Coleridge, déclara que « pourvu qu'en discutant on observe les convenances, il est permis d'attaquer jusqu'aux dogmes fondamentaux de la religion sans se rendre coupable de libelle blasphématoire. » Jadis on poursuivait l'hérésie pour l'empêcher d'empoisonner les âmes ; plus tard on s'occupa de défendre l'État contre des opinions qui semblaient dangereuses ; désormais la seule obligation imposée aux impies est le respect des convenances. Qu'en auraient pensé Philippe II et Guillaume III lui-même ?

Comme le régime de la persécution théologique, le système de la contrainte mitigée a aujourd'hui beaucoup moins d'adhérens que d'adversaires. Comment expliquer cette révolution et pourquoi les sociétés ont-elles abandonné « la bonne vieille règle de l'intolérance ? » Sir Fr. Pollock en donne deux raisons. Les gouvernemens, nous dit-il, ont fini par se convaincre que les opinions dangereuses le sont moins

qu'on ne le croit, qu'elles font moins de tort à la société qu'à celui qui les professe, que, depuis qu'on les laisse circuler librement, les Etats n'en sont ni moins tranquilles ni moins prospères. D'autre part, l'expérience nous apprend que si les grandes persécutions engendrent de grands maux, les petites persécutions ont rarement produit l'effet qu'on en attendait.

Ces raisons peuvent être bonnes, mais elles me paraissent insuffisantes. Si le système de la contrainte mitigée n'avait contre lui que son inefficacité démontrée par l'histoire, je serais inquiet pour l'avenir. L'expérience des autres ne nous instruit guère ; on peut toujours se dire qu'ils ont eu la main trop légère ou trop lourde, qu'ils ont manqué d'adresse ou de persévérance, qu'ils s'y sont mal pris, qu'on s'y prendra mieux. Une garantie qui me paraît plus sérieuse est le changement qui s'est fait dans l'esprit public et, n'en déplaise à sir Fr. Pollock, le profond discrédit où est tombé son grand principe de l'omnipotence légale du souverain. C'est une thèse que des théoriciens tels que lui peuvent s'amuser à soutenir, mais en réalité, et dans la pratique, l'homme moderne n'y croit plus.

Parmi les principaux mobiles de l'esprit de persécution, il en est un, fort important, qu'il a oublié de signaler : c'est la tendance de certains gouvernemens à fonder l'unité politique sur l'unité religieuse, et leur foi absolue dans le droit qui leur appartient de gouverner les consciences à leur guise. On en voit déjà un exemple dans l'antiquité polythéiste, exemple unique, si je ne me trompe. Antiochus Épiphane, que M. Mommsen a qualifié de Joseph II Asiatique, avait formé le gigantesque dessein de fondre ensemble toutes les nations dont se composait son empire, et, persuadé que la diversité des religions était le plus grand obstacle à l'exercice de sa souveraineté, il exigea que tout le monde adoptât le culte hellénico-romain qu'il professait. Il déclara la guerre à Jéhovah comme à Mitra, il persécuta les récalcitrans, pilla outrageusement leurs temples. Il ne réussit qu'à provoquer un soulèvement des Juifs, à favoriser malgré lui la création de l'État parthe et à détacher d'Antioche les provinces intérieures de la Syrie.

Les rois d'Espagne furent plus heureux ; ils chassèrent les Juifs et les Maures, et la foi catholique régna des Pyrénées à Cadix. L'inquisition fut dans ce pays un instrument d'unité politique si efficace que l'Espagne put se passer de l'unité administrative. Quand Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, le fanatisme ne fut presque pour rien dans cette affaire. Il était le moins fanatique des souverains, il n'avait, disait-on, que la foi du charbonnier ; mais il pensait que tout bon sujet doit avoir la religion de son prince, et il cherchait sa gloire. Ce n'était pas l'hérésie qui lui était odieuse, mais l'opposition ; peu lui importait que les protestans se trompassent en matière de foi, il leur en voulait d'être indociles et obstinés. Cette conception de la souveraineté se retrouve

jusque dans les théories de Rousseau, il enseigne dans son *Contrat social* qu'il y a une profession de foi déiste et purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles. Quiconque les rejette ne saurait être ni bon citoyen ni sujet fidèle, et mérite d'être banni; quiconque affecte de les admettre et se conduit comme ne les croyant pas mérite d'être puni de mort.

Ce qu'il y a d'intéressant dans cette déclaration des droits de l'homme et du citoyen dont sir Fr. Pollock parle avec tant de mépris, c'est qu'elle eut le caractère d'une insurrection contre l'antique doctrine de la souveraineté. Elle fut un signe des temps, elle a marqué une étape dans l'évolution politique de l'Europe. Elle témoigne qu'un grand changement s'est opéré dans l'idée que l'individu se fait de lui-même et de ses rapports avec l'État, qu'il refuse désormais de se laisser absorber par la société et l'oblige à compter avec lui, qu'il y a une portion de sa vie qu'il entend soustraire aux décisions et aux caprices du législateur, et parmi les libertés qu'il se réserve comme un bien inaliénable, la plus précieuse est la liberté de croire ou de ne pas croire; ne touchez pas à sa conscience, elle ne reconnaît que lui pour souverain. Les nations n'ont pas toutes proclamé ces droits, mais elles sont toutes prêtes à les revendiquer, et traduits en anglais, ils sont inscrits dans le cœur de tout citoyen de la Grande-Bretagne. Le statut de Guillaume III est toujours en vigueur, mais sir Fr. Pollock convient que l'opinion publique ne permet pas de l'appliquer. Après cela, libre à lui de soutenir que l'omnipotence du parlement est illimitée; comme le contrat primitif inventé par Rousseau, cette omnipotence n'est qu'une vaine fiction. Qu'est-ce qu'une puissance dont on est résolu à ne pas se servir? On ne peut vraiment que ce qu'on peut vouloir.

Les hommes ont un penchant naturel à regarder comme des coquins ceux qui ne pensent pas comme eux; mais ce penchant, longtemps encouragé par les lois, est aujourd'hui combattu par elles, et voilà la différence des temps. Jéhovah pouvait pardonner l'adultère et l'assassinat; pactiser ou composer avec les idoles était à ses yeux le seul crime irrémissible. Naguère encore, les hommes d'État pensaient que l'intolérance est une garantie d'ordre et de paix; par une évolution naturelle, les gouvernemens en sont venus à la considérer comme la pire ennemie de la tranquillité publique. Avancer que la tolérance est une vertu civile fut jadis un paradoxe et n'est plus qu'un lieu-commun; mais c'est le cas de dire, avec un homme d'esprit, qu'on ne doit pas se moquer des lieux-communs, ni les mépriser; car il faut des siècles pour en faire un.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

Le parlement, après le vote par le sénat du budget de 1894, a clôturé sa session ordinaire et le *Journal officiel* a aussitôt publié le décret fixant au dimanche 20 août les élections générales pour la prochaine chambre des députés, dont le mandat commencera au mois d'octobre et durera jusqu'au 31 mai 1898, c'est-à-dire exceptionnellement quatre ans et huit mois; par suite d'une décision récente qui a pour but de reporter désormais, à l'époque de l'éclosion des roses, le renouvellement des législateurs qui, depuis une quinzaine d'années, se faisait au moment de la chute des feuilles.

La période électorale de vingt jours sera donc légalement ouverte à l'heure où paraîtront ces lignes, et les industries spéciales auxquelles la poursuite des suffrages, la fabrication du député, donne un surcroît de travail, seront dans leur premier coup de feu. Journalistes improvisés, colleurs d'affiches ou copistes de bandes, imprimeurs, marchands de vin et agens distributeurs de factums, entreront en campagne. Les programmes des candidats couvriront les murs, programmes initiaux, que leur auteur a médités depuis trois mois ou davantage, rédigés d'une plume calme, à tête reposée, non sans quelque forme littéraire et quelque recherche de style, selon les moyens de chacun. Pour les députés sortans, c'est l'occasion de vanter leur conduite, de mettre en relief leurs meilleurs votes et leurs projets de loi les plus populaires, ceux qui se rapportent exclusivement aux intérêts locaux; car la masse des électeurs apprécie surtout les petits services qui les touchent directement: subventions, chemins de fer, augmentations de traitement, etc. C'est maintenant que le représentant particulariste a lieu de se féliciter d'avoir su plus d'une fois sacrifier le bien général du pays à ses points de vue de clocher, et d'avoir réclamé à grands cris des économies et des réformes nationales, en s'opposant énergiquement aux réformes et aux économies spéciales dont sa réélection aurait pu souffrir.

Quant au nouveau candidat, sa besogne est bien simple : il n'a qu'à blâmer indistinctement tous les actes de celui qu'il désire remplacer : ce n'est pas là ce qu'il fallait faire ; ou bien ce n'était pas le moment de le faire ; ou encore l'on aurait dû faire bien davantage, ou le faire tout autrement. En même temps commencent les attaques réciproques par la voie de la presse ; attaques d'abord courtoises ou du moins modérées. On y répondra de part et d'autre, dans une dizaine de jours, par de nouvelles affiches dont le ton sera plus vif ; et les circulaires se succèderont, plus ou moins nombreuses, plus ou moins aigres, selon la chaleur de la lutte, jusqu'à ces placards destinés à la journée du vote, — « Un dernier mot, » — dont on couvrira le 20 août, à l'aube naissante, pour que l'adversaire n'ait pas le temps de répliquer, les surfaces lisses qui avoisinent le lieu du scrutin, dans les trente-six mille communes de France. C'est dans ces appels de l'heure suprême, écrits en phrases hachées où les rivaux jouent leurs derniers arguments, que l'on prodigue les plus ingénieuses combinaisons typographiques, et aussi, malheureusement, les plus gros mots du dictionnaire.

Mais chacun sait ce qu'il en faut croire et que ces énormes injures signifient simplement quelque divergence d'opinion. Les électeurs lisent placidement et votent de même, n'ignorant pas que cette prose de circonstance est la rançon de la liberté. De fait, ces quinze ou dix-huit cents candidats qui vont se traiter si mal et se prodiguer de fort vilaines épithètes, pour obtenir un des six cents sièges de la chambre, sont les meilleurs enfans du monde. Il y en a bien peu parmi eux qui verraient pendre leur prochain avec plaisir. Depuis longtemps, en effet, la situation politique de la France n'avait pas été aussi calme, et les élections avaient soulevé moins de passions sérieuses. Cette année, comme l'a dit très justement M. Casimir Perier dans son discours de congé, c'est au milieu de la paix et en présence des partis désarmés que la nation va exprimer sa volonté. Ce conflit pacifique des partis hostiles, auquel nous allons assister, n'est-ce pas la vie normale d'un peuple libre ? Cette agitation, que des esprits superficiels prennent pour du désordre, pourrait-elle être évitée autrement qu'en déchargeant les citoyens de toute responsabilité, en les condamnant à une minorité perpétuelle ?

Frappés aujourd'hui chez nous de l'état d'énervement du principe d'autorité, auquel la peur de l'absolutisme nous a conduits depuis la chute de l'empire, nous sommes tentés parfois de douter de la vertu du régime parlementaire, surtout en présence de l'Europe actuelle, où précisément trois souverains absolus, le tsar, le pape et le sultan, discrets dans l'omnipotence, tirent si bien parti de leur autocratie et mènent très adroitement leurs affaires temporelles et spirituelles. Seulement la vertu de ces trois gouvernemens réside tout entière dans trois hommes, et qui peut répondre de son successeur ? Chez nous, l'absence d'une majorité homogène et stable dans sa docilité a jus-

qu'ici empêché bien des réformes qui demandent quelque esprit de suite. C'est un lieu-commun, dans les conversations et les journaux, de se plaindre de l'absence d'hommes de gouvernement; qu'on nous donne un Richelieu, un Pitt ou un Bismarck, avec les assemblées que nous avons eues depuis vingt-trois ans, ils ne seraient pas restés six mois au pouvoir! Bien mieux, les principaux personnages qui ont dirigé depuis 1871, avec des qualités et des fortunes diverses, les destinées de ce pays, M. Thiers ou M. de Broglie, Gambetta ou Ferry, ont tous été renversés par des coalitions où leurs propres amis ont pris une part notable et jouaient même parfois le rôle principal.

Il est vrai que les artisans de leur défaite ont été les premiers à faire leur éloge; c'est depuis longtemps la mode française; comme disait jadis M. Guizot, on s'est repenti de la chute de la restauration peu de temps après le chant du coq. A cela le temps seul apportera remède, et les palinodies sont choses pardonnables à un siècle qui est plusieurs fois passé du despotisme à l'anarchie. Que l'on compare la situation présente à celle même d'il y a une douzaine d'années, et l'on verra quels progrès ont été réalisés dans la voie de l'apaisement, de la sagesse. La question de la forme du gouvernement est enterrée; la république, avec plus ou moins d'enthousiasme, est acceptée de tous. La question religieuse est écartée. Ceux qui ont voté les lois, objet de tant de polémiques, veulent s'en tenir là et entendent maintenir le concordat, dans son esprit comme dans sa lettre. Il n'y a pas un mois que le retour aux mesures de proscription des ordres religieux, demandé par l'extrême gauche, était repoussé par le ministère et par la majorité de la chambre. Quant à ceux qui ont combattu ces lois de laïcisation avec le plus de violence, ils s'y soumettent aujourd'hui, en demandant seulement qu'on les applique dans un esprit de modération équitable. L'église elle-même les engage à remettre au fourreau l'épée qu'ils avaient tirée pour sa défense.

Restent les questions économiques et sociales, qui seront le sujet de discussions nouvelles dans la future chambre, mais sur lesquelles on est fort divisé dans le sein de chaque parti politique et qui offriront peut-être l'occasion de groupemens nouveaux. Quant aux questions diplomatiques, la France présente le modèle d'un accord, et l'on peut même dire d'une patriotique unanimité, qu'il s'agisse de l'orientation des alliances européennes, ou des entreprises coloniales jadis si contestées dans notre parlement, avec plus ou moins de fondement, par les oppositions de droite et de gauche.

Nous n'en voulons pour preuve que l'approbation donnée par les deux chambres, avant leur séparation, à la conduite énergique du ministre des affaires étrangères, dans le litige qui vient de se terminer entre la France et le royaume de Siam. On sait que la péninsule indo-chinoise est traversée du nord-ouest au sud-est par le Mékong. Ce

fleuve, sortant du Tibet et de la Chine, sépare d'abord les États vassaux de la Birmanie anglaise des régions dépendantes du Tonkin. Puis il voit se grouper le long de son cours les principautés laotiennes qui, dans la suite des siècles et suivant les hasards des guerres, se sont trouvées alternativement placées sous la suzeraineté du Siam, leur voisin de droite, ou de l'Annam qui, à gauche, s'étend jusqu'à la mer. Enfin il entre dans le royaume du Cambodge, protégé de la France, et arrose de ses bouches nombreuses notre colonie de Cochinchine. Il forme ainsi un trait d'union gigantesque entre nos possessions septentrionales et méridionales de l'Indo-Chine.

C'est dans la partie moyenne du Mékong, dans le Laos, que les Siamois, profitant de notre indifférence et de notre faiblesse, avaient prétendu s'installer d'une manière définitive. Maîtres du cours du fleuve, ils avaient poussé leurs avant-postes si loin sur la rive gauche qu'il ne serait bientôt plus resté à nos protégés annamites qu'une étroite langue de terre le long de la mer de Chine, séparant ainsi les uns des autres les différens tronçons de notre empire colonial. Que le Siam fût tombé un jour, comme la Birmanie, sous le protectorat d'une puissance européenne, et celle-ci aurait pu s'établir en maîtresse, au cœur même de nos possessions du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge, sur lesquelles elle aurait été tentée de mettre la main.

La possession de la vallée entière du Laos, ou tout au moins des territoires situés sur la rive gauche du Mékong, était donc indispensable à l'existence de l'Indo-Chine française, et la nécessité de leur occupation effective avait été sans cesse affirmée par tous ceux qui connaissent notre colonie. Les avertissemens n'ont pas manqué au gouvernement. Aucun des ministres qui se succédèrent au quai d'Orsay ne voulut prendre l'initiative d'une expédition militaire; toute leur action se borna à un échange de correspondances. La mollesse dont nous avions trop longtemps fait preuve avait enhardi les Siamois à ce point qu'ils avaient pu s'installer à 40 kilomètres de Hué et menaçaient ailleurs de couper le Tonkin de l'Annam. Le gouvernement français ne pouvait tolérer plus longtemps de semblables envahissemens.

Au mois de mai dernier, M. de Lanessan fut invité à réunir les forces dont il pouvait disposer, à former des colonnes de tirailleurs annamites et à les diriger sur le Mékong avec ordre de refouler les postes siamois qu'elles trouveraient devant elles. Au cours de cette opération qui nous remit, sans rencontrer de résistance, en possession d'un territoire de près de 500 kilomètres, deux faits graves se produisirent. A Khône, les Siamois qui avaient évacué l'île essayèrent le lendemain de surprendre la garnison; ils s'emparèrent du capitaine Thoreux et de quelques Annamites qui escortaient un convoi. Dès qu'il en eut été informé, M. Develle ordonna au représentant de France à Bangkok, M. Pavie, de faire savoir à la cour de Siam que, si cet officier et les

Annamites ne nous étaient pas rendus, il avait ordre de quitter immédiatement son poste et que nous aviserions. Le gouvernement de Siam qui, par l'organe de son ministre à Paris, avait aussitôt protesté de ses regrets au sujet de cet incident, se décida, après avoir longtemps promené le capitaine Thoreux dans le Laos, à le remettre enfin, il y a peu de jours, aux autorités françaises.

Mais alors un autre fait, beaucoup plus grave, se produisit : le poste de Cammom, sur la rive gauche du Mékong, était occupé par un mandarin siamois. Celui-ci, sur l'injonction de notre résident, M. Luce, fut obligé d'abandonner ses fusils et de se diriger vers le fleuve pour se réfugier sur la rive droite. Il avait à craindre la vengeance des populations au milieu desquelles il devait passer et qui avaient eu à souffrir de ses exactions; aussi un inspecteur de la milice, M. Grosgurin, l'accompagnait-il pour le protéger, en attendant que la question territoriale fût réglée par les deux gouvernemens. Lorsque le détachement arriva à Keng-Kien, M. Grosgurin tomba malade. Le mandarin en profita pour faire venir d'Houtène, localité située sur la rive droite du Mékong, une bande de Siamois armés. Une fois assuré d'avoir en main une force suffisante, le mandarin fit cerner la maison et, après avoir fait massacrer les quatorze miliciens qui la défendaient, il pénétra lui-même dans la chambre où M. Grosgurin était étendu et, d'un coup de revolver, il assassina dans son lit le malheureux inspecteur.

Ce fait, la cour de Siam n'a pas osé en contester l'atrocité ; elle s'est bornée à demander qu'on lui laissât le temps de prendre des renseignemens, de faire une enquête. C'est alors que, pour obtenir les réparations que nous étions en droit d'exiger, et pour régler la question du Mékong ainsi que d'autres questions pendantes, le ministère français plaça le Siam en présence d'une mise en demeure formelle, et envoya dans l'Indo-Chine M. Le Myre de Villers pour y faire valoir nos justes revendications. Le gouvernement anglais ayant résolu, sur ces entrefaites, de faire partir pour Bangkok plusieurs bâtimens de guerre, en vue de protéger ses nationaux, la France décida d'augmenter aussi ses forces navales. Les instructions de l'amiral Humann, qui les commandait, lui prescrivaient de n'engager aucune hostilité et même, tout en réservant les droits que nous tenons du traité de 1856, dont nous entendions nous servir à notre convenance, de ne pas passer la barre du Ménam, sauf le cas où nos vaisseaux seraient attaqués et forcés de répondre au feu de l'ennemi. Cette réserve était utile, car l'*Inconstant* et la *Comète*, arrivés le 13 juillet à l'embouchure du Ménam, y étaient accueillis par le feu des forts et des navires siamois. Nos marins, avec une admirable intrépidité, n'hésitèrent pas à franchir les barrages et les torpilles qui défendaient l'accès de la rivière, et, ne pouvant s'arrêter à Packnam, allèrent mouiller à Bangkok, en vue de la capitale.

Cette odieuse violation du droit des gens, consistant à recevoir, sans avis préalable ni sommation d'aucune sorte, nos navires à coups de canon, n'est pas le seul acte des Siamois qui puisse provoquer notre colère : le lendemain de cette funeste rencontre, un navire de commerce, un paquebot des messageries fluviales de Cochinchine, le *Jean-Baptiste Say*, qui avait échoué la veille et qu'on venait de renflouer à grand'peine, a été mis à sac par la population de Bangkok pendant que son équipage était maltraité avec la dernière sauvagerie. La dignité de la France et ses intérêts ne lui permettaient pas de patienter davantage; notre gouvernement l'a compris et la chambre, à l'unanimité, a approuvé son attitude et lui a donné un blanc-seing pour les mesures qu'il conviendrait de prendre. Il ne s'agissait pas, ainsi que M. Develle l'a nettement établi, de porter atteinte à l'indépendance du Siam, mais seulement d'obtenir les indemnités qui nous sont dues pour le passé, et, pour l'avenir, les garanties nécessaires à la sûreté de nos possessions.

Le cabinet français a envoyé à Bangkok, à cet effet, un *ultimatum* portant sur l'évacuation par les Siamois de toute la rive gauche du Mékong, depuis le point où le fleuve sort du territoire chinois jusqu'à la limite septentrionale du Cambodge et sur le paiement d'une indemnité de 3 millions; ou, à défaut d'argent, la remise, à titre de gage, de la perception des revenus publics dans les provinces de Battambang et de Siem-Reap (Angkor), limitrophes de notre colonie. Cette somme de 3 millions devait servir à payer les réparations pécuniaires de ceux de nos nationaux qui ont subi quelque préjudice de la part du Siam. Un délai de quarante-huit heures était accordé au gouvernement siamois pour faire connaître s'il acceptait ces conditions; le prince Dewavongse, ministre des affaires étrangères du roi de Siam, commença par nous envoyer une réponse ambiguë qui ne pouvait nous satisfaire sur aucun point. Il était clair que ce personnage ne cherchait qu'à traîner les choses en longueur, suivant l'usage de l'extrême Orient, que nous avons déjà pu apprécier il y a une dizaine d'années, alors qu'un diplomate chinois négociait paisiblement à Paris, tandis que les troupes de son maître envahissaient le Tonkin. Notre ministre à Bangkok, M. Pavie, n'avait plus désormais qu'à se conformer aux instructions qui lui avaient précédemment été données. Il amena le pavillon de la légation et se retira à bord de l'un des navires français mouillés sur le Mékong. De son côté, le prince Valhana, ministre de Siam à Paris, recevait du quai d'Orsay ses passeports et se disposait à quitter la France.

On se demandait à quelles suggestions obéissait la cour de Bangkok, lorsqu'elle refusait de reconnaître les droits de l'Annam, sur les territoires de la rive gauche du Mékong, situés au nord du 18e degré de latitude. Pouvait-elle oublier à ce point les relations qui ont existé, jusqu'en 1884, entre l'Annam d'une part, et, de l'autre, les États Chans-

Annamites et la principauté de Luang-Prabang qui lui payait tribut? En revendiquant le territoire de cette principauté jusqu'à la rive gauche du Mékong, nous abandonnons au Siam les territoires de la rive droite; ce qui est une satisfaction rationnelle aux droits que la cour de Bangkok peut, de son côté, faire valoir sur cette principauté laotienne. Dans ces conditions, *l'ultimatum* du 20 juillet était parfaitement acceptable, et l'on regrettait que le gouvernement siamois nous réduisît à entreprendre une expédition militaire, dont l'issue ne pouvait être douteuse, et dont les résultats eussent été d'autant plus désastreux pour lui qu'elle aurait été plus longue et plus coûteuse pour nous. Il est clair que l'opinion publique française se serait montré d'autant plus exigeante, lors du règlement définitif de ce litige, que nos sacrifices en hommes et en argent auraient été plus grands.

En attendant l'action militaire offensive, M. Develle avait notifié diplomatiquement aux puissances que les forces navales françaises allaient procéder au blocus de l'embouchure du Ménam. Une signification locale avait été faite en même temps à Siam, pour permettre aux navires de commerce, mouillés devant Bangkok, de prendre la mer avec leur chargement. Dans trois ou quatre jours, le blocus serait devenu effectif, suivant les règles du droit international, qui impose aux nations civilisées, pour qu'un investissement maritime soit reconnu valable, cette condition que le commandant croiseur soit en état de le faire respecter par tout bâtiment neutre, se présentant à la barre pour entrer dans le fleuve ou pour en sortir. Cette règle du blocus de fait, imposée aux belligérans pour qu'un investissement demeure légitime, l'amiral Humann eut été parfaitement en état de l'observer avec la flotte dont il dispose, composée d'un cuirassé, un croiseur, deux avisos et cinq canonnières.

Il est vrai que le blocus du Ménam, voie de transit considérable, par laquelle la navigation est très active, aurait exigé une surveillance beaucoup plus stricte que celle qui avait suffi, par exemple, l'année dernière, sur les côtes du Bénin, durant l'expédition du Dahomey; mais l'étendue des côtes bloquées eût été, en revanche, beaucoup moins grande. D'ailleurs, ce blocus, préjudiciable au commerce européen plutôt qu'aux indigènes et au gouvernement siamois, n'eût pas été d'une très longue durée, parce que l'expédition à l'intérieur que nous préparions, et pour laquelle des troupes spéciales étaient déjà parties de France, eût changé, d'ici quelques semaines, la face des choses.

On espérait d'ailleurs que le jeune roi de Siam et ses ministres reconnaîtraient les inconvéniens qu'il y aurait pour eux d'épuiser les dernières chances de la lutte avec une puissance de premier ordre, qui ne rêve aucune conquête, mais qui est déterminée à faire respecter ses droits. Le roi actuel de Siam, très intelligent et très « moderne, » connaît l'histoire de son pays. Il sait qu'à plusieurs reprises depuis

l'époque où nos relations ont commencé, sous Louis XIV, avec le royaume de Laos pour le délivrer de l'ingérence tyrannique des Hollandais, jusqu'à Louis-Philippe en 1840, où l'un des prédécesseurs du prince actuel nous appela à son aide, pour contre-balancer l'influence envahissante de la compagnie des Indes qui s'était emparée de plusieurs provinces, jadis parties intégrantes de cet empire, comme Tenasserim, le Siam n'a eu qu'à se louer de ses bons rapports avec la France. Nous ne retiendrons comme témoignage de ces relations cordiales, que ce traité conclu en 1856, sous Napoléon III, par lequel nous a été concédé le droit de faire remonter, dans le Ménam, nos navires de guerre jusqu'au mouillage de Packman. Il est vrai que, depuis cette date, beaucoup de faits sont survenus, qui ont modifié l'attitude du Siam envers nous, et que les appétits conquérans de la cour de Bangkok se sont éveillés.

Ces appétits ont-ils été excités par l'entourage européen du souverain régnant, dont le bras droit est un Belge, M. Rolin-Jacquemyns, homme de science, ancien député de Gand, ancien ministre de l'intérieur dans le cabinet libéral de M. Frere-Orban, pendant six années, et naguère fondateur à Bruxelles de l'Institut de droit international, qui, étant rentré dans la vie privée et ayant perdu sa fortune, accepta une situation en Égypte, dans les tribunaux mixtes, d'où il passa ensuite à Siam, comme ministre du roi ? Il semble qu'un pareil conseiller, fort au courant de la politique, et que ses anciens compatriotes s'accordent à nous représenter comme un soldat du droit et un esprit juste, devait être peu disposé à lancer son maître dans des aventures sans lendemain. D'autres personnages européens figurent à la cour du roi Koulalonkorn : un capitaine de vaisseau danois, dont le nom est français, sans avoir rien de commun avec le personnage historique qu'il rappelle, M. Duplessis de Richelieu, commande la flotte royale ; le directeur du port de Bangkok est un Allemand, M. Vil, et l'administration des postes et des chemins de fer est entièrement confiée à des fonctionnaires allemands en congé. Il est possible que la nationalité de ces derniers leur ait fait envisager avec plaisir les entreprises lointaines de la France, s'ils partagent les sentimens de quelques organes germaniques, qui n'auraient pas été fâchés de nous voir embourbés dans l'Hinterland siamois et se féliciteraient des rivalités franco-anglaises dans l'Asie orientale. Mais il n'est pas probable que ces agens secondaires aient eu une influence prépondérante.

En tout cas, le parti de la paix a fini par l'emporter à Siam, et le ministre de ce pays a fait savoir à M. Develle que son gouvernement acceptait sans restrictions notre ultimatum dans toute sa teneur. Ainsi se trouve pacifiquement terminé, grâce à la prudence de notre ministre des affaires étrangères, un conflit dont l'autorité française en Orient recueillera tout le bénéfice.

Il importe donc peu de savoir maintenant si, comme beaucoup de nos compatriotes seraient portés à le croire, Albion, — toujours perfide, à l'œil méfiant de M. Prud'homme, — a cherché à brouiller les cartes à Siam, tout en affirmant à Londres sa ferme intention de ne pas intervenir dans le débat. Nous nous refusons pour notre part à admettre un seul instant cette hypothèse. Le langage de lord Dufferin à Paris, tel que nous l'a rapporté M. Develle, ceux de sir Ed. Grey à la chambre des communes, et de lord Roseberry à la chambre haute, en réponse aux interpellations de quelques ultra-chauvins de Westminster, ne doivent nous laisser aucun doute à cet égard. Certes, il ne manque pas, au-delà de la Manche, d'esprits malveillans toujours prêts à dénaturer la portée de nos actes ; il en est de même, de ce côté-ci du détroit, à l'égard des procédés d'annexion de l'Angleterre. Qui de nous n'a entendu dire que le gouvernement de Sa très gracieuse Majesté avait maintes fois profité de sa puissance, pour accabler de sa supériorité un État faible d'Afrique, d'Asie ou même d'Europe, comme lorsqu'il *traitait* il y a quelques années avec le Portugal? N'a-t-on pas été jusqu'à prétendre que, lorsque les besoins de sa politique l'exigeaient, la Grande-Bretagne ne craignait pas de susciter contre elle-même des agressions bénignes, pour avoir occasion, en les reprimant avec énergie, de se créer des titres à la reconnaissance des populations qu'elle mettait, pour leur bien, dans sa poche ?

Pure exagération et folie que tout cela ! Autant vaudrait, plutôt que de croire à de pareilles fables, tenir pour vraie la boutade d'un humoriste français qui affirmait que le royaume-uni, pour étendre son domaine colonial, offrait de temps à autre à un petit peuple de lui vendre des coups de bâton, que naturellement le petit peuple refusait, qu'alors les Anglais lui déclaraient la guerre ; après laquelle le petit peuple, battu et éclairé sur ses véritables intérêts, consentait à acheter annuellement les coups de bâton à un prix double de celui auquel il les avait refusés d'abord. Ce sont évidemment là des incartades de presse, auxquelles de grandes nations ne doivent pas attacher d'importance. Au fond, la France et l'Angleterre, comme l'Allemagne, la Belgique et l'Italie, font toutes, dans ces contrées exotiques, œuvre civilisatrice et, plus qu'elles ne s'en doutent peut-être, œuvre désintéressée. Car tout pays soumis par l'une d'entre elles à l'action de l'Europe est tôt ou tard agrégé par ce seul fait à notre vie, incorporé au patrimoine de ce monde civilisé qui est notre patrie commune.

De pareilles œuvres, au regard de l'avenir, ne sont-elles pas plus nobles et plus fructueuses, malgré les piqûres passagères d'amour-propre qu'elles amènent, que les dissentimens implacables au sein de la vieille Europe, avec les sacrifices pécuniaires qu'ils exigent des peuples riverains, sacrifices dont l'augmentation récente de l'armée allemande vient de fournir un nouvel échantillon. Au XIXe siècle, le

dieu de la guerre veut être gavé d'or, à défaut de sang, et il en consomme des quantités prodigieuses. L'armée de paix, dans un grand État actuel, atteint un effectif que jamais les États d'autrefois n'eussent imaginé pouvoir réunir en temps de guerre, lorsqu'ils achetaient les soldats au lieu de les prendre gratis. Le parlement, nommé le 15 juin, a voté la loi militaire le 15 juillet, à une majorité de 16 voix (201 contre 185), ainsi que nous le prévoyions il y a un mois. La discussion a été courte. Après une séance consacrée à l'audition d'un discours de l'empereur, plein d'une grandeur religieuse, — évidemment Guillaume II est convaincu qu'il remplit une mission providentielle et qu'il rend un signalé service à « son peuple, » comme il peut, suivant l'antique esprit féodal, nommer la nation allemande, en envoyant cinquante mille jeunes soldats de plus sous les drapeaux, — après la nomination du président, M. de Levetzow, remis en possession du fauteuil qu'il avait quitté au mois de mai, le Reichstag a commencé immédiatement ses travaux.

L'empereur, recevant les membres du bureau, avait fait remarquer qu'en France les demandes de crédit pour l'armée ne rencontrent jamais d'opposition; il avait fait ressortir la rapidité avec laquelle, disait-il, on avait voté à Paris la loi concernant les cadres. L'exemple n'était pas bien choisi peut-être, puisque notre loi des cadres est restée plus d'un an dans les cartons, et que, dans le dernier rapport de M. Mézières, qui a précédé le vote final, elle n'est plus apparue que comme l'ombre d'elle-même, fort différente du projet primitif. Au contraire, huit jours ont suffi à Berlin pour les trois lectures du projet de M. de Caprivi, tel qu'il avait été amendé par M. de Huene. Les mêmes orateurs que nous avions entendus, il y a deux mois, sont remontés à la tribune pour y refaire à peu près les mêmes discours: MM. de Manteuffel, pour les conservateurs, de Kardorff pour le parti de l'empire, Rickert pour les ralliés de l'union libérale, et Jazdzewski pour les Polonais, autres ralliés ceux-là, qui ont su tirer habilement parti de leur voix, ont parlé en faveur de la loi militaire. MM. le comte Hompesch au nom du centre, Bebel au nom des socialistes et Richter au nom du parti progressiste, bien réduit, mais ferme encore sur ses ruines, ont motivé les répugnances que leur inspirait l'augmentation demandée.

Suivant la coutume, et chacun pour les besoins de sa cause, les amis du pouvoir ont représenté la France et la Russie comme très fortes, très riches, très dangereuses; les orateurs de l'opposition les ont peintes, au contraire, sous les couleurs les plus noires, très pauvres, très divisées, très faibles. On affirmait que l'acceptation du projet de loi serait subordonnée, par quelques hésitans, aux engagemens que prendrait le ministère sur l'irrévocabilité du service de deux ans que l'on va établir. Il n'en a rien été ; le comte Caprivi s'est borné à déclarer, sans se compromettre, que « les gouvernemens confédérés,

dans le cas où le service de deux ans ne rencontrera pas des obstacles insurmontables et qu'il est impossible de prévoir dès à présent, ne reviendront pas en 1899 au service de trois ans. » De leur côté, les députés antisémites, qui, par leur nombre, sont aujourd'hui devenus un appoint intéressant de la majorité, avaient fait savoir qu'ils ne voteraient la loi que si le ministère s'engageait à proposer un impôt sur les opérations de Bourse. Ils l'ont votée, mais le chancelier, ou plutôt M. Miquel, ministre des finances de Prusse, qui vient de joindre à son portefeuille la trésorerie impériale, ne s'est engagé à rien.

Le Reichstag s'est contenté d'autoriser les dépenses qu'entraîne l'adoption du système nouveau, — 90 millions de francs pour cette année et 30 millions pour les suivantes, — sans s'occuper des recettes destinées à y faire face. La recherche des impôts à créer sera l'affaire des ministres confédérés, qui se réuniront à cet effet à Francfort dans le courant du mois d'août.

De ce que la loi militaire ait été si aisément enlevée à Berlin, il ne s'ensuit pas que l'Allemagne y soit en majorité favorable. Par un curieux effet de découpage des circonscriptions, les partis ne sont nullement représentés au Reichstag en proportion de leur importance. Les progressistes, qui ont encore près d'un million de voix, n'ont pas le tiers du chiffre des députés conservateurs qui pourtant n'atteignent guère à plus de la moitié de leurs suffrages. Les socialistes, qui ont moitié moins de députés que le centre, ont cependant un nombre égal et même plus élevé d'électeurs. Le parlement de l'empire se trouve donc dans cette situation, dont on a vu ailleurs plus d'un exemple, mais qui n'en est pas moins anormale et périlleuse à la longue, de n'être nullement l'exacte expression du suffrage universel dont il tient ses pouvoirs. Il faut aussi remarquer que la majorité du 15 juillet, en faveur de la loi, vient surtout de la Prusse. Presque en bloc, l'Allemagne du Sud a voté contre : en Bavière, on compte plus des quatre cinquièmes des députés dans l'opposition ; en Wurtemberg, on en compte 14 sur 17. C'est là un fait inquiétant pour les directeurs de la politique au-delà du Rhin, et ils feront bien de n'user qu'avec circonspection de la majorité actuelle.

Le même conseil aurait pu être donné pour d'autres motifs au gouvernement de Belgrade, s'il ne s'était désintéressé tout d'abord, avec bien trop de timidité, de la campagne fâcheuse où le parlement serbe s'est engagé. Il s'agit du procès intenté, par la majorité radicale actuelle, à l'ancien ministère libéral présidé par M. Avakoumowitch. Après le coup d'État accompli au mois d'avril par le jeune roi Alexandre, coup d'État accueilli en Europe, comme on s'en souvient, avec une réelle faveur, puisqu'il rendait la parole au pays, des élections avaient eu lieu pour la Skouptchina. Les libéraux qui ne s'étaient maintenus aux affaires que par des coups de parti, annulant les élections et ne

souffrant à la chambre qu'un petit nombre d'adversaires, furent contraints de reconnaître leur impuissance et n'osèrent même pas affronter la lutte. M. Ristitch, l'ancien régent, ayant décidé l'abstention de ses partisans, sous le prétexte que les libéraux devaient en ce moment éviter tout conflit, la nouvelle Skouptchina ne s'est composée que de 119 radicaux et de 11 progressistes contre un seul membre du parti libéral.

Jusqu'à ces derniers temps, le ministère et la quasi-unanimité de la chambre, fermement unis, avaient fait un judicieux usage de leur pouvoir. Le rappel de la reine Nathalie, qui avait eu d'ailleurs le bon sens de n'en point profiter et de se contenter de la réparation honorable à laquelle elle avait droit, la suppression de la censure sur les journaux, l'éloignement de M. Paschitch, président de l'ancien cabinet radical, qui représentait les doctrines exagérées du pan-serbianisme, et que l'on avait pourvu de la légation de Saint-Pétersbourg, tous ces actes du cabinet Dobritch indiquaient l'intention de suivre, à l'intérieur comme à l'extérieur, une ligne prudente et réservée. Les rancunes de la chambre actuelle n'ont pas permis d'y persévérer ! Lorsqu'un journal radical de Belgrade lança cette idée des poursuites contre l'ancien ministère, même lorsque la Skouptchina, dans son adresse en réponse au discours du trône, émit un vœu dans ce sens, on pouvait supposer que la jeune Serbie ne suivrait pas ses aînées de l'Occident dans des errements qui rappellent les heures tristes de leur vie nationale, et qu'elle n'ouvrirait pas, en reprenant possession d'elle-même, une ère de haines indéfinies.

Cependant plus de 100 membres, sur 134, se sont prononcés pour cette mesure. Vainement M. Garachanine, l'un des anciens proscrits de cette dictature que l'on poursuit, qui ne passe pas au demeurant pour une âme ultra-sentimentale, a montré que la raison d'État, invoquée par les radicaux, loin de commander des représailles, imposait au contraire, dans l'intérêt de la paix publique, l'oubli mutuel des fautes commises ; la chambre a nommé une commission de douze membres, chargée de diriger le procès et dont le premier acte a été de consigner dans leur demeure chacun des ministres incriminés. Quant au cabinet actuel, il paraît aujourd'hui déterminé à s'opposer à l'action directe de la commission contre les ministres, il menace de démissionner et le roi le soutient dans une résistance que nous serons heureux de voir persister. La juridiction exceptionnelle que l'on prépare en effet, la qualité des prévenus, qui ont agi au nom et en vertu de l'autorité royale elle-même, représentée alors par la régence, la situation inextricable où la justice et la légalité apparente vont se trouver face à face, tout concourt à créer une procédure révolutionnaire que les maîtres d'aujourd'hui peuvent avoir à regretter un jour.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le ministre des finances, interrogé au sénat dans les derniers jours de la discussion du budget sur les premiers résultats de la loi frappant d'un impôt les opérations de Bourse, a répondu que le rendement pour le premier mois d'application avait été très satisfaisant et que l'impôt, selon toute vraisemblance, donnerait plus que le montant pour lequel il avait été inscrit au budget de 1894, soit 7 millions. Il est ainsi avéré que, malgré toutes les doléances, il se fait encore sur le marché de Paris d'assez importantes opérations de Bourse; la spéculation a le champ libre et un certain genre d'opérations seulement se trouve entravé, celui des négociations de pur jeu roulant sur les petites primes pour le lendemain ou sur l'échelle établie sur des différences infinitésimales de cours.

Toutefois un ralentissement des affaires est manifeste; un grand nombre de valeurs, qui étaient autrefois l'objet de négociations régulières à terme, ne se cotent plus qu'au comptant, où même on ne voit que rarement figurer leurs prix. La spéculation a successivement abandonné les actions des chemins étrangers, Autrichiens, Lombards, Nord de l'Espagne, Saragosse, ses valeurs favorites d'antan, puis toutes les actions de nos grandes compagnies de chemins de fer, sauf peut-être le Lyon et le Nord, puis les valeurs industrielles, sauf le Suez, enfin les titres de tous les établissemens de crédit. Ce dernier marché est absolument abandonné, les transactions y sont des plus insignifiantes, le public ayant peu de goût pour ces titres et la spéculation ne les connaissant plus comme élémens possibles de combinaisons. Où est le temps que les actions de la Société générale, du Crédit mobilier espagnol, de la Banque des pays autrichiens et de tant d'autres banques étaient achetées ou vendues chaque jour par centaines?

Les spéculateurs ont encore abandonné l'amortissable et le 4 1/2 pour 100; ils ne s'occupent plus que de la rente 3 pour 100, de quelques fonds étrangers comme l'Italien, l'Extérieure, l'emprunt russe d'Orient en roubles crédit, le Turc, et, accidentellement, d'un petit nombre de valeurs, comme la Banque ottomane, le Rio-Tinto, les mines De Beers. Même les fonds d'États comme les rentes or de Russie, le 4 pour 100 de Hongrie, l'Unifiée et la Privilégiée d'Égypte, le Portugais 3 pour 100, l'Argentin 5 pour 100, la Priorité, l'obligation Douanes et l'obligation consolidée de Turquie, ne fournissent plus d'aliment qu'aux petites

opérations du comptant. Inutile d'ajouter que les obligations de nos grandes compagnies de chemins de fer, par l'impassibilité sereine de leurs cours, n'ont jamais sollicité, malgré leur admission aux négociations à terme, l'attention des spéculateurs.

Même pour les valeurs dont ceux-ci s'occupent le plus habituellement, notre marché subit souvent l'impulsion des places étrangères plus qu'il ne dirige lui-même le courant. C'est de Berlin que viennent les oscillations décisives sur le rouble et l'emprunt d'Orient; les prix des obligations helléniques, des fonds brésiliens et argentins sont déterminés à Londres, et de même ceux des De Beers et Rio-Tinto. Nous n'exerçons guère notre initiative que sur le 3 pour 100 français, trois ou quatre de nos valeurs locales, et deux ou trois fonds, Extérieure, Italien et Turc.

La vérité est donc qu'il se fait encore des opérations de Bourse sur le marché de Paris, mais que le terrain sur lequel évolue la spéculation va se rétrécissant chaque année, et qu'en ce moment, en pleine morte-saison, et l'impôt aidant, il s'en fait moins que ne le voudraient ceux qui sont attachés à l'industrie des affaires financières. Même sur la rente française, on se demande s'il y a encore de la spéculation. Autrefois, à chaque liquidation mensuelle, on voyait s'engager à propos de la réponse des primes ou du cours de compensation de véritables combats entre haussiers et baissiers. Les uns et les autres s'étaient livrés, tout le mois, à de profonds calculs sur la probabilité de certains événemens, bons ou fâcheux, et sur la portée de leurs conséquences éventelles. A grands coups de crayon, ils avaient déprime, puis relevé le niveau des cours; puis, lorsqu'approchait l'heure du réglement des comptes, le jeu devenait plus serré, le combat plus acharné, les coups plus violens. Aujourd'hui il n'y a plus d'adversaires en présence les uns des autres. La race des grands vendeurs a disparu; la hausse continue du 3 pour 100 en a eu raison jusqu'au dernier. D'un côté on voit le trésor intéressé au maintien des plus hauts cours de la rente, les grands banquiers, haussiers par profession et par tempérament, les institutions de crédit qui ont dû se faire rentiers, ne pouvant plus vivre de l'escompte, la Caisse des dépôts qui va redevenir bientôt le grand acheteur; de l'autre un petit, très petit groupe de spéculateurs qui en temps ordinaire n'osent agir, mais se hasardent encore de temps à autre, lorsque surgit un événement qu'ils jugent dangereux, à passer de faibles ordres de vente.

Mal leur en prend, et ils feraient mieux de s'adonner à quelque autre honnête métier. Ils n'ont pas plus tôt passé leurs ordres, en baisse naturellement, que la rente est déjà relevée, la grande armée de l'ordre ayant détaché à la rescousse une simple escouade; l'événement fâcheux n'est plus qu'un événement sans portée, et nos timides vendeurs sont étranglés. C'est ainsi que, même avec l'affaire du Siam, le

3 pour 100 n'a fléchi qu'un jour à 97.50 et s'est relevé dès le lendemain à 97.85.

Les fonds étrangers ont été presque tous faibles et terminent en baisse la quinzaine. Le marché de Londres a éprouvé un ébranlement sérieux et ne s'en est pas encore remis. Des pertes énormes ont été subies sur les fonds sud-américains, les titres miniers, les actions de chemins de fer de l'Amérique du Nord, les rentes helléniques, espagnoles, etc. Les valeurs yankees ne se cotent pas sur notre marché, mais on peut juger du désarroi au Stock-Exchange par les différences de cours de quelques-unes des valeurs se négociant sur les deux places. L'Argentin 5 pour 100 a baissé depuis le 15 de 322 à 314, le 5 pour 100 hellénique de 220 à 186, le Rio-Tinto de 375 à 365, la mine De Beers de 422 à 405 après 390.

A Berlin, le rouble est en réaction sur la décision prise par le gouvernement de Saint-Pétersbourg d'appliquer, à partir du 1er août, aux importations d'Allemagne le tarif maximum russe. Le conseil fédéral allemand a aussitôt voté des représailles et voici la guerre douanière allumée. Le rouble a reculé de 215 à 212, l'emprunt d'Orient de 68.80 à 67.50. L'Italien a perdu d'abord une unité pleine, de 87.82 à 86.75, sous la double action de la hausse du change à 108 et de la disparition complète de la monnaie divisionnaire d'argent en Italie; ce fonds s'est ensuite relevé à 87.50.

L'Extérieure a baissé jusqu'à 61.75; elle a repris aussitôt à 62.25. M. Gamazo a enfin obtenu des Cortès le vote du budget. Le change, après avoir dépassé 20 pour 100, a été ramené à 19.75 pour 100.

Le revirement en hausse s'est accusé principalement sur le 3 pour 100 français dans la journée du 29, lorsque furent publiées les dépêches concernant la soumission définitive, et sans conditions, du roi de Siam, à notre ultimatum. La rente, dans cette journée, a été portée par des achats continus de 97.85 à 98.15; l'Italien atteignit 87.60 et l'Extérieure 62.65. Parmi les autres fonds d'État, les variations ont été moins significatives. Le Hongrois a été recherché presque jusqu'à 94, l'emprunt d'Orient, après avoir fléchi de plus d'une unité à 67.50, s'est rapproché de 68, les valeurs turques ont été bien tenues, les obligations helléniques se sont arrêtées dans leur déroute un peu au-dessous de 200. A Londres, les dispositions sont devenues moins moroses après la liquidation; toutefois, les inquiétudes relatives au marché de New-York subsistent, et le marché monétaire accuse quelques symptômes d'une tension prochaine; d'importans envois d'or d'Angleterre aux États-Unis ont déjà été annoncés.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. Bertrand.

LA

TOURMENTE

DERNIÈRE PARTIE (1).

XVI.

Madame Jacques Halluys.

Au château des Flouves, par Corsy (Nièvre .

« Ma chère femme,

« Je t'ai promis de t'écrire chaque jour ; mon petit billet d'hier, à mon arrivée à Marseille, t'aura rassurée sur mon voyage. Dans quel état j'ai trouvé ma pauvre sœur, tu le conçois par le saisissement que nous avons nous-mêmes éprouvé, en recevant la dépêche qui nous annonçait que Maximin n'avait plus que quelques heures à vivre. Malgré les mauvaises nouvelles qui depuis une semaine nous préparaient à cette perte, notre esprit se refusait à l'admettre et nous conservions toujours un peu d'espoir. Cette nuit en rapide, avec l'agonie de ce malheureux devant les yeux, a été si pénible que je ne regrette en aucune façon de m'être refusé à ce que tu m'accompagnes, — ta santé d'ailleurs ne l'aurait pas

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet et du 1er août.

permis, — quand je pense aux fatigues et aux émotions qui t'auraient secouée.

« Mon télégramme d'hier te l'a appris, je suis arrivé trop tard pour revoir d'Elbé ; il s'était éteint à l'aube, les mains dans celles de sa femme. Jamais je n'oublierai le visage de la pauvre amie, ses yeux brûlés par sept nuits de veille et d'insomnie : la religieuse n'a pu avoir raison de son entêtement courageux, elle voulait rester là, ne quittait le chevet de son mari que pendant les pansemens des médecins. D'Elbé a eu, dans les premiers temps, assez de connaissance pour se réjouir de la voir, un reste de délicatesse et de repentir qui lui ont fait accueillir sa femme avec les égards qu'il lui devait. Son premier mouvement a été de lui baiser la main en murmurant qu'elle était trop bonne et qu'il ne méritait pas qu'elle vînt le soigner et essayer de le remettre sur pied, qu'il n'y comptait guère, mais que, si elle y parvenait, il n'aurait pas trop de toute sa vie pour réparer ses sottises. Elle n'a répondu qu'en faisant entrer Lisette et en la penchant sur lui, afin qu'il pût l'embrasser, ce qu'il a fait avec douceur, mais sans élan. Presque aussitôt, il a ajouté qu'il se sentait las et il a tourné la tête vers le mur. Pendant deux ou trois jours, il a continué à marquer à Agnès assez d'affection, et la pauvre amie y croyait et se reprenait à espérer un avenir meilleur. Les médecins, sans se prononcer, ne lui ôtaient pas tout espoir. Mais le mal a empiré rapidement, et le moral de Maximin, déjà bien affaibli, s'est altéré au point de ne plus vouloir souffrir la présence de sa femme. D'abord, par des impatiences, se plaignant qu'elle ne savait pas le servir, il a commencé à la rebuter, il s'est refusé à ce qu'on lui amenât Lisette, disant que cette enfant ferait mieux d'aller se promener et jouer au Prado. Les nuits sont devenues plus mauvaises, pendant les accès de délire il ne reconnaissait personne, appelait l'absente, Madeleine Darcy, pour laquelle il mourait et que son mari a emmenée en Tunisie ; au réveil, il reprochait à Agnès de l'obséder, de se tenir là pour le voir mourir, et de sa voix oppressée, il lui adressait les reproches les plus injustes et les plus ingrats. Elle supportait tout en silence, se refusant à s'éloigner, espérant qu'une lueur de raison reviendrait au mourant ; en effet, deux heures avant l'agonie, Maximin l'a appelée et lui a dit : — Pardon,.. pardon ! Puis après une prostration, il s'est rappelé sa fille et a murmuré : — Lise ! — A partir de ce moment, il n'a plus eu conscience de rien et s'est éteint, dans une grande aspiration suffoquée, tandis qu'Agnès lui tenait les mains. Pauvre femme, tout ce qu'elle a dû souffrir, dans ce calvaire des derniers jours ! Elle se soutient à force de fièvre, mais la détente sera terrible, et d'après quelques mots que

m'a dits le docteur Cornin, qui la connaît depuis longtemps, je redoute avec anxiété l'ébranlement nerveux et la dépression prochaine ; sa santé avait toujours été frêle, elle vivait par les nerfs, Dieu veuille qu'il n'y ait pas en elle quelque chose d'irrémissiblement brisé ! Il faut qu'elle vive pour son enfant !

« Toute la journée d'hier a été donnée aux formalités administratives et funéraires. Je ne sais comment Agnès, seule, aurait pu s'en tirer. Le père et la mère de Maximin ne sont arrivés qu'à cinq heures de Biarritz : leur grand âge les rend impropres à tout ; la marquise d'Elbé faisait mal à voir, avec son tremblement ataxique ; le marquis était beaucoup plus voûté, beaucoup plus ridé que la dernière fois que nous l'avons vu : sous sa perruque blonde, c'est maintenant un vieillard chancelant et bien près de l'enfance. Leur douleur est extrême, mais contenue, et tous deux, en vis-à-vis immobile à l'angle de la cheminée, faisaient l'effet de deux hautes cariatides en deuil. Le frère de Maximin n'est arrivé que ce matin, très froid, très sec, comme tu le connais ; il ne s'entendait guère avec son aîné ; et l'éclat que cette mort fait dans la ville, les commentaires des journaux, les poursuites que le parquet, dit-on, lancerait contre le comte Darcy et les témoins, tout ce triste scandale l'exaspère dans sa correction et son respect du convenu. Nous espérons pourtant que les magistrats ne viendront pas mêler leurs interrogatoires prudhommesques à cette déplorable aventure, qui, somme toute, selon les principes d'honneur mondain, s'est loyalement passée. Il y a eu deux reprises, c'est à la seconde que Maximin, qui parait en rompant, a repris l'offensive, et, par un mouvement malheureux, a permis à son adversaire de lui fournir un coup droit si avant, que l'épée a failli ressortir dans le dos. J'ai télégraphié et longuement écrit à Ferrand, dont l'influence comptera en cas de poursuites. L'enterrement a eu lieu ce matin au milieu d'une grande affluence, tous les officiers de dragons et de hussards. D'Elbé, malgré ses folies, était répandu et recherché dans tous les mondes, et fort aimé à son régiment. Il n'aura fait le malheur que de sa femme et de ses créanciers. Et encore ceux-là !..

« Je ne te parle pas de l'état dans lequel ce pauvre garçon, plus fou que méchant, a laissé ses affaires ; c'est déplorable et j'aurai fort à faire à les débrouiller pendant les quelques jours que je me vois forcé de rester ici. Combien je me réjouis que tu ne sois pas là ! C'est une réflexion tout égoïste, car la pauvre Agnès, si seule, aurait bien besoin d'une affection féminine à ses côtés et de la tendresse que, j'en suis sûr, ta pitié pour son malheur te suggérerait, mais, je l'avoue, je préfère te savoir à la campagne en

train de t'installer, avec la diversion de cette fatigue et la distraction de l'admirable décor qui t'entoure. Je nous voyais partant ensemble, tous deux, en enlèvement et arrivant à l'improviste aux Flouves, au grand désarroi du régisseur, du jardinier et de sa femme. Sans la dépêche d'Agnès, nous l'aurions fait, nous allions le faire. Les chambres préparées en hâte, les repas improvisés, tout cela aurait eu une grâce d'imprévu et de jeunesse, et déjà je te voyais reprendre ces joues roses qu'il faut, ma chère femme, que tu me montres à mon retour, tu me l'as promis et j'y compte. J'ai offert, comme je le devais, à ma sœur l'hospitalité chez nous; je ne sais à quoi elle se décidera plus tard; les vieux d'Elbé l'ont si tendrement, si tristement suppliée de venir passer quelques mois auprès d'eux, qu'elle n'a osé leur refuser cette consolation; elle s'est rappelé qu'ils avaient toujours été bons pour elle et qu'ils choyaient beaucoup Lisette : aussi s'est-elle résolue à une réclusion, qui, entre ces deux vieillards, n'aura rien de gai; elle compte se consacrer à sa fille et lui donner des leçons. Je te remercie de la lettre que tu lui as écrite. Agnès me l'a montrée, elle en a été très touchée. Écris-moi longuement et donne-moi des détails, tu sais combien je les aime : ils me permettent de me représenter ce que tu fais. Et père, que devient-il, ira-t-il chez son vieil ami d'Anglart?

« Il est une heure du matin, ma chère Thérèse, et, malgré ma fatigue, ce m'est un repos et un soulagement de penser à toi qui dors sans doute. Peut-être te réveilles-tu en ce moment, si ces vilaines insomnies qui gâtaient tes nuits de Naples persistent, et peut-être penses-tu à moi? Que je voudrais lire dans ton cerveau, que je voudrais savoir de quelle façon tu me juges, comment tu interprètes ma conduite et ce que je vaux à tes yeux! Cette angoisse de ne pas savoir si nos actes sont compris selon l'intention qui les a dictés a toujours été une obsession pour moi, et en ce moment plus que jamais! Je voudrais mieux te connaître et te voir t'ouvrir avec une confiance complète. Ç'a été le malheur de notre affection qu'elle ait gardé des réserves et des réticences; que de fois, par fausse délicatesse, je n'ai osé t'interroger ou te dire toute ma pensée! Il me semble que tu es une femme tout autre et toute nouvelle, qu'il me faut apprendre à connaître, une femme à la fois meilleure et pire, mais, telle quelle, je t'aime passionnément et veux te rendre heureuse! Crois-le bien, c'est mon seul désir et mon seul but. N'est-il pas possible que nous nous élevions, *maintenant*, au-dessus des misères journalières, des petits chagrins, des bouderies mesquines qui ont marqué trop souvent nos premières années de mariage? Ne penses-tu pas que, maintenant, ayant vu

clair au fond l'un de l'autre, nous puissions nous créer une existence de confiance réciproque et de mutuelle affection, en regardant non plus derrière nous, mais devant nous? Plus j'y pense, — et je n'ai pensé qu'à cela ces derniers jours, dans les répits que me laissait la crainte du malheur d'Agnès, — plus je me suis fortifié dans ces intentions. Par momens, sans doute, au souvenir de choses qu'il nous faut absolument oublier, sous peine de ne pouvoir vivre, une douleur dont peut-être tu ne conçois pas l'atrocité, m'étreignait le cœur à crier. Je me disais : — A quoi bon souffrir ainsi, quand il est si facile, si prompt de se libérer, d'échapper à soi-même et à tout? — Mais alors, je revoyais ton cher visage, l'expression unique de ton regard, la souffrance de ton sourire, je me rappelais ton élan de franchise désespérée, et ces heures de stupeur désolée, cet écroulement de nos âmes, et je me raidissais, voulant me montrer digne de toi et à ta hauteur, chère femme! Va, si tu as souffert, essaie de te faire une idée de ma peine, et vois si nous ne devons pas nous aimer pour notre douleur, par pitié et tendresse, par regret, par désir de réparer. Est-ce possible, pouvons-nous bravement nous dire : — Ce qui est est, n'y pensons plus! Je le crois. Que de pauvres gens vivent amputés d'un ou de plusieurs membres, que de malheureux ne respirent plus qu'avec un poumon malade! Ils vivent pourtant et trouvent à la vie des instans de douceur. Ne saurons-nous nous faire un pâle bonheur avec la jeunesse, la santé, l'intelligence qui nous restent? Chère aimée, aimée bien chère, nous pourrons cela, si nous le voulons fermement. Il fut un temps où un tel effort m'aurait paru impossible, mais, dans ce temps-là, qui m'aurait dit!.. Il m'a fallu descendre au fond de moi même, me débattre avec des idées et des principes, qui jusque-là avaient été ma règle, chercher à tâtons une voie. Bien des doutes m'assaillent encore : ai-je raison, avons-nous tort d'essayer de vivre encore l'un pour l'autre ; eût-il mieux valu séparer nos existences et chercher chacun de notre côté le bonheur? Mais en restait-il un pour nous? Je ne sais comment tu en juges, quant à moi, je t'aime trop pour renoncer jamais à toi ; et, pourtant, si tu avais voulu reprendre ta liberté, comme ta lettre nous en donnait le droit, j'aurais peut-être eu assez d'amour pour me résigner au sacrifice de te perdre. Mais non! même en t'écrivant cela, je me refuse à le croire, je t'aime trop, ma chérie, je t'aime trop pour admettre pareille supposition ! Dussions-nous souffrir beaucoup ensemble, vivre sans toi ou loin de toi m'est impossible, et je préfère tout à ce malheur-là!

« Cette lettre est bien longue, et cependant j'aurais bien des choses encore à t'écrire ; il me semble que j'ai plus de courage à confier ma pensée au papier qu'à te dire tout ce que je pense en face,

tant, en présence des êtres qu'on aime le mieux, il est difficile d'exprimer complètement et avec précision ses sentimens! du moins, tu ne douteras pas des miens. Supplée en ton cœur à l'insuffisance de mes paroles, et trouve ici, chère femme, l'affection sûre, tendre et absolue de ton mari et de ton meilleur ami.

« JACQUES. »

« *Monsieur Jacques Halluys, chez Madame d'Elbé,*

« Villa Sintès, au Prado. Marseille.

« Mon cher mari,

« Ta lettre m'a émue, et j'ai pleuré en la lisant; tu es si bon, trop bon pour moi. Comme je me rends compte du mal que j'ai fait, que je t'ai fait, mon aimé, en comparant le chagrin que tu éprouves par ma faute, avec la douceur et la pitié que tu me témoignes! Ainsi, tu m'aimes encore, tu veux bien m'aimer malgré tout, tu aimes cette petite Thérèse sans cœur, folle et méchante qui t'a fait tant souffrir? Mais non, est-ce possible? Redis-le-moi encore, mon Jacques! Oh! si tu savais comme je comprends à présent que mon devoir, et il me sera doux et facile, est de t'aimer et de m'efforcer à te rendre heureux! Mais me croiras-tu si je te dis que je t'aime? Crois-moi, je t'en prie, je ne te le dirais pas si ce n'était pas la vérité, je me sens incapable de mensonge à présent; en me pardonnant, tu m'as élevée au-dessus de moi-même, et c'est mon tourment et ma honte de penser que tu peux douter de mon amour. Je ne puis invoquer mon chagrin et les mois d'agonie et de désespoir par lesquels j'ai passé, et pourtant je sais, je sens qu'ils t'inspirent de la commisération, et qu'ils sont mon seul titre pour que tu puisses un jour m'absoudre. Pourquoi ai-je manqué de confiance en toi? Pourquoi n'ai-je pas compris que c'est à toi seul que je devais recourir avant que la folie m'emportât? Je cherche à m'expliquer comment j'ai pu être la Thérèse qui a fait ces choses, et je ne puis; ma mémoire même est impuissante à faire revivre mon *moi* d'alors, je ne puis rien ressaisir de mes impressions passées, c'est un cauchemar, c'est de la nuit. Mais puisque ta bonté veut que nous oubliions cela, j'oublierai, j'oublie, oh! j'ai tant besoin d'oublier; pourvu, mon Dieu, que ce soit possible!

« Mon cher Jacques, je pense à toi avec une tendresse inexprimable; toi aussi, il me semble que tu m'apparais un autre homme, mais grand, si supérieur à celui que je m'imaginais! Non, je ne t'avais jamais apprécié, jamais connu! Des mots de ta lettre

m'ont bouleversée : tu as pu penser à... Mon cher mari, mais que deviendrai-je sans toi? Je te l'assure bien, je n'aurais plus aucun courage à vivre! Non, non, il ne faut pas penser à cela, c'est trop affreux, la mort. Quand j'essaie de me représenter le pauvre Maximin immobile, sans pensée, un frisson insupportable me saisit! Mon Jacques, tu n'as pas pensé sérieusement à mourir pour moi, je veux dire à cause de moi; je n'en vaux pas la peine. Nous séparer, si tu l'avais exigé, je ne pouvais qu'obéir et sortir de ta maison en te rendant tout ce que ta générosité m'avait donné, — puis-je oublier que je te dois tout? — mais, je te l'avoue maintenant, je n'aurais plus su vivre; il y a des maladies qui viennent à souhait et qu'on n'a qu'à appeler, j'aurais disparu sans bruit, et peut-être, cette pensée me hante, peut-être cela eût-il mieux valu; on regrette toujours un peu une absente. Mais il faut vivre, c'est toi qui l'affirmes et qui me rends un peu de courage. J'en ai tant besoin. Ta bonté devrait me relever et exalter mes forces, mais il me prend par momens des accablemens qui me font douter que le bonheur soit possible et que la vie puisse recommencer pour nous. Si tu savais à quel point je le désire, mais ne souffre plus, ne pense plus, je voudrais tant prendre toute ta souffrance pour moi!

« Tu te réjouis que je ne sois pas auprès de vous, en ces tristes momens; moi, je le regrette, et si j'avais osé et n'avais craint de te déplaire, je serais partie pour te rejoindre. Tu ne peux croire à quel point ta présence me manque, et combien je me sens seule et perdue dans cette grande maison. Des terreurs subites me hantent que tu ne reviennes plus; quand ta lettre m'est arrivée, je suis restée un long moment avant d'oser l'ouvrir, tant je craignais que tu ne m'y annonçasses la nécessité de nous séparer. Je te dis tout, tu vois, sans arrière-pensée. Reviens vite, mon cher Jacques; à peine si j'ose t'en prier, mais mon cœur t'appelle, et tu me trouveras si soumise, si reconnaissante, si avide de te complaire! Je plains bien Agnès, qui reste seule avec une enfant à élever, mais le mari qu'elle perd n'a rien de commun avec toi; si je te perdais, c'est alors que je serais à plaindre, bien plus qu'Agnès. J'ai pensé à elle avec beaucoup de tristesse et d'affection pourtant, et au pauvre Maximin; j'ai peine à croire que ce soit vrai, malgré les lettres de condoléance que je reçois, le deuil que j'ai pris. Il me serait pénible d'être à Paris en ce moment, même en condamnant ma porte; il se trouve toujours des amies indiscrètes pour forcer la consigne. Aux Flouves, personne ne vient. Père est venu m'aider à m'installer, mais il ne restera pas auprès de nous le mois prochain, il ira à Bordeaux.

« Il est exquis pour moi, ce pauvre père, il me force à suivre mon

traitement que j'oublierais sans cela et à me couvrir le soir, car les fins de jour sont encore fraîches; il voulait m'acheter une jument anglaise, très douce, pour que je puisse monter à cheval avec toi, je n'ai pas voulu parce que c'était une folie ruineuse et que je ne veux pas faire tort à son si grand, à son seul plaisir de collectionneur; mais ce bon père, qui me gâte tellement, n'est pas mon Jacques. Cher mari, ne restez pas trop longtemps loin de votre Thérèse! Il faut que je t'avoue ma faiblesse, j'ai atrocement peur la nuit, bien que je fasse coucher Blanche dans une pièce attenant à mon cabinet de toilette, que le jardinier ait un fusil chargé, et que le régisseur, pour me rassurer, fasse une ronde avec deux gros chiens. Reviens bientôt, mon cher ami, en ton absence, il me semble que toutes sortes de malheurs sont possibles. Je n'ai plus d'insomnies, mais je fais de bien vilains rêves, des rêves affreux qui me laissent triste tout le jour. Adieu, mon mari aimé, écris-moi tous les jours; je t'embrasse, si tu le permets, à bras fermés, à plein cœur.

« Ta Thérèse. »

XVII.

Le train, à grande vitesse, approchait de Nevers. Jacques se sentait emporté par les événemens avec une rapidité égale à celle des roues glissant sur les rails. Des champs, des maisons, des arbres volaient en sens inverse, fulguraient, aussitôt évanouis. Il avait l'impression que sa vie se précipitait, aussi vite et aussi irrésistiblement, à travers des images vives et des sensations tumultueuses; et il s'efforçait de se ressaisir, en cette débandade. Que d'événemens en quelques jours, après tant de semaines stagnantes : son malheur d'abord; puis la mort de Maximin, cette mort à laquelle, au sortir de sa stupeur première, il commençait seulement à croire, en se reprochant de n'en pas être assez affecté, de n'éprouver qu'une pitié confuse! Les fatigues de ces heures pénibles l'avaient pâli, aminci; il s'était jugé vieilli, en s'examinant tout à l'heure, pendant un arrêt, aux glaces d'un buffet. Il contemplait mélancoliquement l'horizon fuyant, distrait un quart de seconde par une vache dans un pré, un garde-barrière élevant, d'un geste en bois, son petit drapeau rouge. Une femme encore jeune, et très jolie, d'une distinction fière et réservée, occupait un coin, en face de lui. Il ramenait souvent ses regards sur elle, lorsqu'il pouvait croire qu'absorbée à lire, elle ne ferait aucune attention à lui. Les autres voyageurs, un vieux ménage et un collégien, l'intéressaient peu. L'inconnue le saisissait par l'énigme de tout être qui voyage : d'où venait-elle? où allait-elle ainsi seule? Il lui prêtait un rang social, bâtissait des

aventures. Blonde avec des yeux bleus, d'un bleu un peu faux de turquoise, elle avait d'admirables cheveux paille, de cette teinte que Jacques aimait par-dessus tout, bien que sa femme eût des cheveux plus foncés ; il raffolait aussi des grandes minces femmes et avait rarement vu taille plus longue et plus fine. Sans ressembler à Thérèse, elle la lui rappelait, par quelque chose de svelte et d'harmonieux. Il douta de la réalité si proche, distante à peine de quelques minutes : ainsi il allait la retrouver et la reprendre, l'accepter sienne à jamais, la Madeleine repentante, la femme adultère? Était-ce de sa part folie ou lâcheté? Peut-être les deux ; connaissait-il bien le fond de son âme? Et il éprouvait quelque honte, et un remords âpre et délicieux. Épiant à la dérobée les épaules tombantes de l'inconnue, ses bras collés au corps en un geste de liseuse, la jupe de drap qui s'évasait autour de ses hanches et se brisait en menus plis, il songeait à l'obscure magie des séductions féminines. Sevré depuis si longtemps de caresses, il laissait aller son rêve à l'invraisemblance d'une liaison, nouée comment et par quelle astuce, avec la voyageuse anonyme? Au plus fort de ses chagrins, de ses préoccupations, sous le toit même du mort, à Marseille, des tentations insidieuses l'avaient assailli, un irrépressible besoin d'aimer et d'être aimé. Cette souffrance de désir et de privation lui avait causé quelque volupté. Maintenant il retrouvait la même souffrance, la même langueur anxieuse, à l'idée de la vie neuve, des rapports indéterminés encore qui l'attendaient, au seuil de la chambre conjugale. Il y avait là un coin d'ombre, un fossé douteux et redoutable à franchir. Bien que sachant ce qui adviendrait, il éludait la mise en demeure de se prononcer à laquelle l'acculait sa conscience. Il sentait bien que là se terrait le point mystérieux, délicat, l'obsession secrète, la fleur cachée de leur triste amour. Sans union intime, après ces mois de vie séparée, point de pardon sincère, d'oubli complet entre eux. La fierté, une répulsion instinctive faite pourtant du plus violent amour eussent-elles raidi Jacques pendant des semaines, des mois, il prévoyait bien que leurs lèvres, un jour, fatalement, s'uniraient. Quel sort les avait encore préservés? Ne se rappelait-il pas le goût des larmes coulant sur les joues de Thérèse, ce soir où, harassé, sans paroles, il s'était abattu à son chevet, lui pardonnant par son silence, l'absolvant avec des pleurs? N'avait-il pas tenu à bien peu que la douleur amollissante de cet instant et la complicité des ténèbres ne serrassent plus éperdument leur étreinte?

Il ne pouvait envisager de sang-froid cette vision. Oublierait-il, en un anéantissement de lui-même, l'abominable souvenir? Aurait-il cette illusion, de Thérèse redevenue sienne, n'ayant jamais cessé de l'être? Qui sait quelle rage pourrait se mêler à l'abandon de cette minute? Si l'envie lui prenait de la tuer, en pleine ivresse !

Il ferma les yeux, essaya de ne plus penser. Ces retours d'âme étaient terribles, et d'autant plus violens qu'ils étaient moins prévus ; échappant au demi-sommeil, à l'engourdissement de la conscience, ces révoltes le bouleversaient, de fond en comble. La bonne volonté, hélas! ne suffisait donc pas, il eût été trop simple de pardonner et d'oublier ; il avait pris la résolution de ne pas souffrir pour Thérèse, de vivre comme si rien ne s'était passé, de lui marquer autant de tendresse, plus même qu'auparavant; projet héroïque, certes, mais dont la réalisation équivaudrait pour lui à un martyre volontaire et tenace de tous les instans. Qui sait pourtant, s'il ne s'exagérait pas la difficulté du rôle qu'il s'imposait ? Certes, le pardon complet exigeait qu'il aimât sa femme comme aux premiers temps de leur mariage. Mais l'intime douceur de ces noces ne se résoudrait peut-être point en une amertume aussi âcre qu'il le craignait. Nous ne nous consolons guère des grandes humiliations, a dit Vauvenargues, nous les oublions. Peut-être trouverait-il un prestigieux et mélancolique oubli dans les bras de Thérèse ! Jamais elle n'avait été complètement sienne, soit que son tempérament lui laissât une réserve, des sens timides et contenus, soit que lui-même n'eût osé se livrer à toute l'ardeur de la passion. Qui sait si la révélation, — à quel prix de honte pour eux deux! — ne s'était pas faite en elle, si, par la vertu infamante du péché, elle n'avait pas acquis l'expérience secrète, ne détiendrait pas le mystérieux philtre qui endort et asservit! C'était là une pensée abominable, mais il est des heures de cynisme pour les âmes les plus nobles. Et Jacques, appelant à lui et repoussant à la fois les suggestions inavouables qui se dégageaient de l'inextricable situation qui lui était imposée, penché de tout le corps, les coudes sur ses genoux, cachait ses yeux fermés dans ses mains : « Ah ! que Thérèse soit comme elle voudra, qu'elle me donne l'oubli, restée chaste et pudique comme jadis, ou que je la devine impure; que je sois hanté par l'image de l'absent ou assez vil pour me faire à l'obsession de ce supplice, qu'importe, puisque je l'aime ! je l'aime ! Mais d'où vient cela ? J'ai souffert pendant des années auprès d'elle, et n'ai connu que des jours de bonheur rares et chèrement payés. La plus grande douleur, la plus basse humiliation que je pouvais connaître, je les lui dois ; et je l'aime encore ! Si elle était de celles que leur beauté fait reines, si son esprit éblouissait; mais non, elle ne vit que par ce charme indicible, qui est fait de rien et qui se sent sans qu'on puisse l'expliquer. Quelques sentimens complexes que j'aie pour elle, tendresse, mépris, pitié, horreur, mon lot est tel que je ne puis m'empêcher de l'aimer ! »

— Et Philippe ! cria la mauvaise voix. Comme elle rirait, la jolie

dame qui te regarde en ce moment! Comme tes amis riraient, s'ils savaient! Guilhem lui-même, auquel tu ne pensais qu'avec ironie, sourirait!

— Ah! qu'ils le sachent, se répondit-il, que tout le monde le sache! Peut-être, délivré de cette angoisse, pouvant me dévouer à une femme publiquement avilie, je ne craindrais pas de l'aimer en quelque coin perdu, d'un amour effronté et ignominieux!

Il releva la tête, avec une envie de hausser les épaules. Combien, en dépit de soi, la littérature, les mots de roman gâtaient, sans la fausser pourtant entièrement, la sincérité de ses sentimens! Il se dit : « Mais pourquoi toujours remâcher ce fiel? » Et il essaya de se raccrocher à d'autres préoccupations, au souvenir d'Agnès très souffrante qu'il avait accompagnée, — une fois la maison de Marseille fermée et les affaires les plus importantes réglées, — jusqu'à Toulouse, la laissant de là gagner Biarritz, avec Lisette et une femme de chambre dévouée, l'ancienne nourrice de l'enfant. Des visages récemment entrevus défilaient dans sa mémoire, amis de d'Elbé, gens de loi. Il avait acheté les chevaux de Maximin, deux carrossiers noirs, et deux chevaux de selle. Grâce à la complaisance du colonel, l'ordonnance de d'Elbé et un soldat, expédiés en permission, les avaient conduits en wagon-écurie d'express, à Nevers, et de là aux Flouves. Machinalement, il portait la main au portefeuille serré contre sa poitrine, contenant une lettre de Ferrand qui le rassurait : les poursuites au sujet du duel n'auraient pas lieu ; un grand scandale politique occupait depuis huit jours les journaux et l'attention publique. Mais ce portefeuille contenait autre chose aussi que la lettre de Ferrand, un autre papier, d'une longue écriture hachée, se cachait dans un des recoins, un papier que Jacques, depuis quinze jours, n'avait pas eu le courage de détruire et dont la présence pourtant lui causait une brûlure, une souffrance vive, comme si un lambeau de vésicatoire lui fût resté collé, à même la chair. Cette confession de Thérèse, par quel enfantillage impardonnable l'avait-il conservée, s'exposant à la perdre, s'effrayant à l'idée que d'autres que lui, curieux, pourraient s'en saisir et la lire? Avait-il vraiment compté la conserver comme une menace suspendue au besoin, s'en servir comme d'une arme secrète? ou bien s'était-il réservé de l'anéantir en présence de Thérèse, de lui dire : Brûle-la! comme Guilhem avait dit à sa femme? Il ne ferait donc qu'imiter cet autre, au su même de Thérèse, et il se représentait l'ironie de cette scène, le mélodramatique du geste. Non, non, il valait mieux en finir tout de suite ; débarrassé de l'envie de garder sur soi cette lettre et de la relire, afin de se torturer à plaisir, il serait allégé à jamais, peut-être, tant nous attachons d'importance aux actes de conven-

tion, aux symboles tangibles des choses ! Il prit le portefeuille, en tira la lettre, et sans la regarder, se mit à la déchirer, lentement, posément, en mille petits morceaux qu'il semait, au fur et à mesure, dans le sillon du train, au grand vent. La jolie voyageuse, les yeux levés de dessus son livre, suivait distraitement les minuscules papillons. Quand le dernier se fut perdu, Jacques jugea qu'il valait mieux qu'il en fût ainsi. Cet acte avait en soi quelque chose d'irréparable, une signification formelle, du moins il essayait de se le persuader. Et la voix triste et charmante des actes sans retour, des minutes uniques dans l'existence, lui souffla : « C'est le passé, le passé ! »

Alors, tandis que le train, forçant ses feux, se hâtait trépidant, près d'arriver, Jacques conçut d'une façon tout autre le drame de cœur qui se jouait en lui, dont il était à la fois spectateur et acteur. Cette douleur qu'il éprouvait n'avait point de réalité présente, s'attachait à des choses disparues, à des heures lointaines, à des sentimens morts. Des mois avaient coulé, suffisamment, s'il avait tout su au premier jour, pour avoir presque oublié aujourd'hui. Des mois, n'était-ce pas suffisant pour que les êtres qui se sont le plus aimés, ayant perdu, qui une maîtresse, qui un amant, aient leurs yeux secs et leur âme refroidie? Quelques mois encore de vécus, qu'éprouverait-il en pensant à ces heures de torture? Il se dirait : « C'est le passé ! » Que ne le disait-il donc tout de suite? et il murmura, comme dans les répons d'une litanie : « C'est le passé ! c'est le passé ! »

Le train se ralentit brusquement, à la station de Corsy ; sur le quai, Thérèse attendait.

Ils s'aperçurent presque en même temps ; elle l'avait vu d'abord, et ce fut l'éclair d'un visage souriant et transfiguré qui la lui fit reconnaître, car elle était vêtue d'une robe noire et quelque chose la changeait, qu'il ne devinait pas. Comme il ouvrait la portière et qu'elle s'avançait vivement, il s'expliqua ce qui l'avait frappé, elle portait ses cheveux coupés courts et flottant sur la nuque à la mode des gars bretons ; cela lui donnait un air de page, à la fois excentrique et charmant.

— Mon Jacques, balbutiait-elle en relevant son voile, et ils s'embrassèrent à pleines lèvres. Tu as fait un bon voyage, tu n'es pas trop fatigué ?

Il retirait sa valise du compartiment, saluait, d'un coup de chapeau banalement correct, sa voyageuse en vis-à-vis, que Thérèse dévisagea, d'un regard perçant où quelque méfiance entrait. Il sentit cela, et ce fut un très léger, léger choc nerveux, entre eux.

— Tu connais cette dame? demanda-t-elle.

— Moi? Pas du tout!

— Ah! comme tu la saluais?..

— Pure politesse.

Elle releva le menton, une façon à elle d'accepter les explications de son mari, et il eut, si peu que ce fût, l'imperceptible sensation d'une fêlure dans le ton et les manières de sa femme. Elle n'était pas changée, décidément : singulière âme ombrageuse et fantasque! Elle lui souriait de nouveau en répétant :

— Enfin! enfin!.. comme le temps m'a paru long!

Et avec une grâce timide, presque une gêne :

— Tu vois, je me suis faite belle pour te plaire. Est-ce que la coupe de cette robe te plaît? Je l'ai choisie très simple pour qu'elle soit à ton goût. Tu regardes mes cheveux? J'ai dû les couper.

— Tu ressembles à un petit garçon, dit-il.

— Viens, la voiture nous attend.

Ce fut une surprise; les deux carrossiers noirs de d'Elbé, attelés à une victoria neuve, svelte et élégante, attendaient, harnachés de neuf, un cocher à livrée bleue sur le siège.

— Voilà notre attelage, te plaît-il? Gerbaud est venu avec sa carriole et se chargera de tes malles. Ah! le voilà!

Le régisseur des Flouves s'avançait avec empressement; c'était un homme rougeaud, grisonnant, à complet foncé de couleur poivre; depuis dix ans il régissait les terres de Mme d'Hervines et occupait une dépendance du château, un pavillon à l'extrémité du parc. Jacques, que l'exploitation agricole ne séduisait point, en son ignorance complète de ces matières, avait conservé Gerbaud avec plaisir. Il lui serra cordialement la main. Le régisseur se montra prévenant sans servilité, avec la nuance de déférence qui convenait. Ancien adjudant pendant la guerre, médaillé de la médaille militaire pour sa belle conduite à Rezonville, il était d'une probité irréprochable, très entendu, très prévoyant. Depuis la mort de sa femme, il vivait avec sa fille, une enfant de douze ans, et sa vieille mère. Jacques lui demanda des nouvelles des siens, et comme Gerbaud, y ayant répondu, lui réclamait son bulletin de bagages :

— Voilà, Gerbaud, et merci.

Le régisseur s'éloignait, Thérèse lui cria :

— N'oubliez pas mes fleurs, monsieur Gerbaud!

Il répondit, s'arrêtant net :

— Non, madame, Annette vous les portera ce soir.

— Quelles fleurs? demanda Jacques. Un rien de familier, une nuance de coquetterie dans le ton de Thérèse l'avait choqué; quoi d'étonnant pourtant qu'elle parlât ainsi à Gerbaud?

— Rien, des fleurs rares, pour mon salon. Mais tu ne dis rien de notre voiture?

— Explique-moi.

— C'est bien simple, tu comptais acheter une victoria, père a été chercher celle-ci à Paris, M. de Malerte la lui avait signalée; le jeune comte de Fontesque, le neveu de Mme de Majay, venait de la faire construire avec un mail-coach et trois charrettes anglaises, quand on l'a interdit. La voiture n'avait pas encore quitté l'atelier du carrossier. Gerbaud m'a procuré le cocher et répond de lui. Que penses-tu de *ma* surprise?

— Elle est très gentille, dit Jacques, — et bien qu'il n'eût rien à objecter à cela, il éprouvait un malaise devant les cheveux courts, la victoria, le cocher, l'insolite, ou plutôt l'inattendu de cet accueil, pourtant très affectueux. Il lui semblait que Thérèse, au milieu de cette prise de deuil, aurait pu avoir des préoccupations moins frivoles que celles d'acheter une victoria, pour lui en faire la surprise. Elle resterait toujours, il le voyait bien, l'enfant gâtée aux caprices de laquelle M. Forget, si faible, se prêtait sans résistance. Il enveloppa d'un coup d'œil la voiture et l'attelage irréprochables, fut, tant l'amour-propre masculin est susceptible, piqué de n'avoir aucune critique à faire; il offrit la main à Thérèse qui sauta légèrement sur le marchepied et s'assit dans un tapotement de jupe; dès qu'il fut à ses côtés, la voiture roula, très douce, au trot vif des chevaux bien menés. A aller vite ainsi, un sentiment de péril les frôlait, que dominait une sécurité, et dans ce confort, Jacques respira l'air frais, par grandes bouffées. Il se demandait s'il était bien lui, et si c'était Thérèse qui se tenait là, tout contre, assez près pour qu'il sentît la tiédeur de son corps. Il la regarda; ses cheveux courts la changeaient-ils à ce point! elle avait un air singulièrement jeune, une fleur de vie, un rose de rose aux joues; elle semblait, remontant le cours des années, ressusciter jeune fille, presque enfant, telle qu'il l'avait aimée. Ses admirables yeux rayonnaient, on eût dit des émeraudes à fleur d'eau, trempées de soleil. Le deuil qu'elle portait n'attristait point sa beauté, la relevait au contraire d'un piquant singulier. Elle le regardait avec une tendresse souriante, un regard profond et lumineux.

— Eh bien? dit-il, après un long silence, pendant lequel ils s'étaient contemplés.

Elle répondit :

— Je suis heureuse, — et se reprenant avec un soupir : — Trop heureuse!

XVIII.

— N'est-ce pas, nous sommes bien?

Cette voix où l'émotion mêlait un charme voilé, Jacques ne

l'entendit pas sans trouble. Le clair de lune baignait le parc; et, dans les allées blanches, des reflets de feuillages dansaient comme une eau d'ombre. Ils se tenaient par le bras, et l'enchantement de cette heure les pénétrait.

— Tu n'es pas trop las? murmura-t-elle.

— Non, et toi?

Elle secoua la tête avec grâce, son visage, dans la clarté bleuâtre, s'imprégnait de mystère, la longue et flottante robe noire qu'elle avait revêtue dans l'appartement l'enveloppait de mollesse, une écharpe de soie blanche lui couvrait ses épaules. Jacques s'arrêta, relevant le fin tissu pour lui couvrir la tête, lui protéger le cou.

— N'aie pas froid, dit-il, cette jolie brume bleue est perfide.

— Tu es bon, dit-elle, — et d'un geste spontané et si prompt qu'il ne put se defendre, elle lui prit les mains et les baisa, en esclave tendre, humblement. Il voulut les retirer, par pudeur virile.

— Non, laisse, laisse, dit-elle. — Et il dut subir la douceur de ces baisers fervens qui lui caressaient tièdement les doigts. Il se dégagea, étreignant la jeune femme, et lui baisa les paupières.

— Cher, cher, balbutia-t-elle d'une voix étouffée. Oh! vois, toutes ces étoiles!

Le ciel était d'une pureté claire, il fourmillait d'astres blancs et bleus, d'étranges prunelles de diamant qui clignaient. Le parc, sans perspective dans l'ombre, paraissait aussi vaste qu'une forêt. Des allées d'eau serpentant aboutissaient à un étang, sur la gauche. Les pelouses moelleuses avaient l'air de tapis géans. De grands vieux arbres répandaient, sous leurs branches solennelles, une paix grave et enchantée. Jacques, qui cependant connaissait bien les Flouves, ne les reconnaissait plus ce soir, jamais elles n'avaient encore pris cet aspect de décor de *Belle au bois dormant*, jamais leur âme de rêve et de silence ne s'était exhalée pour lui d'une façon aussi douce et caressante. Une langueur fluide flottait, qu'il n'avait point soupçonnée encore; et la voix secrète des vieux enclos où les pierres, l'eau lente, les arbres, ne sont jamais troublés par l'agitation du dehors, lui soufflait bien bas qu'il ne serait jamais mieux, en plus paisible et plus lointaine retraite, pour oublier sûrement, se laisser vivre dans cet engourdissement de l'âme qui guérit peu à peu les plus incurables plaies. Tout aidait à cet ensorcellement qui, dès l'arrivée, l'avait capté et lié de chaînes subtiles: le bain d'air frais, le beau paysage déroule des deux côtés de la route, la présence de l'aimée à son côté, dans la molle voiture, la rivière reflétant le ciel et les nuages du couchant, les Flouves aperçus au haut du coteau avec les feux d'ors des vitres miroitant au soleil, enfin la lente montée,

dans l'avenue des peupliers blancs. Se retrouver chez soi, dans un chez-soi nouveau et cependant connu dans tous ses détails, avec le plaisir de revoir des êtres aimés comme M. Forget, de sentir circuler autour de soi les ombres muettes et familières des domestiques, lui avait été reposant et bon; la possession des choses et des âmes, tout ce qui agrandissait sa personnalité et faisait en quelque sorte partie de lui-même, l'avait repris: jusqu'au bain dans lequel il s'était plongé pour se nettoyer de la poussière du voyage, jusqu'au dîner fin et substantiel qui l'avait réconforté de son harassement, jusqu'à l'allégement de porter des vêtemens lâches et souples, des bottines de drap moelleuses comme des pantoufles; oui, la complicité de l'habitude, la traîtrise du bien-être, l'avaient plongé en une sorte d'hébétude heureuse, qui n'était pas la lâche sécurité des aises retrouvées, mais une douceur de halte après les jours de fièvre, une détente d'âme et de corps heureux de s'épanouir en une joie sans pensée, presque végétale, dans ce paysage lunaire, à moitié irréel, tenant de la rêverie éveillée et du songe de dormeur. État de grâce singulier, tout physique, auquel il devait de voir les choses avec d'autres yeux, ne trouvait plus rien à reprendre, savait même bon gré à M. Forget de s'être excusé, rejetant sur l'impatience de Thérèse cet achat de voiture, auquel il marquait l'intention de prendre part pour moitié, par une de ces délicatesses généreuses qu'il savait trouver, à point nommé.

— Tu n'as pas froid? demanda-t-il avec insistance.

— Non.

Le silence retomba; la nuit pure les baigna de ses souffles; une allée d'eau côtoyait leur allée de sable, entre deux bordures de gazon: cette eau dormait, paresseuse, sur un lit d'herbes et de gros iris à lames d'épée; des étoiles, çà et là, trempaient; un pont de bois de loin en loin projetait une barre d'ombre noire, des bancs de pierre sous la lune ressemblaient à des corps couchés.

— Il n'y a personne, murmura Thérèse, avec le vague frisson d'une peur contenue, au milieu de cette solitude magique.

— Personne, dit-il.

Ils aperçurent entre les arbres, au loin, le pavillon où habitait Gerbaud; tout y était noir, sans lumières. La ferme, plus loin, se taisait, bêtes et gens endormis.

— On se couche tôt, à la campagne, fit Thérèse.

Ils rentrèrent lentement, débouchèrent devant la grande pelouse; la façade des Flouves, blême de lune, se dressait devant eux, avec ses larges fenêtres dont les carreaux verdis semblaient boire les rayons pâles.

— La belle nuit! dit Jacques. — Le cœur rempli d'une tendresse grave et fervente, il comprenait qu'il lui serait impossible d'exprimer

cet état par des mots ; à quoi bon d'ailleurs? La beauté du ciel et le merveilleux décor parlaient pour lui, et il savait bien que Thérèse entendait cette voix des choses, y répondait. Elle se faisait plus lourde à son bras et sa respiration s'entendait, oppressée de langueur, plus forte et plus lente. Qui eût osé nier, pensait-il, l'influence qu'exerçaient sur eux ce parc solennel, ce château de silence, la féerique atmosphère ? Certes, on est malheureux partout, mais n'eussent-ils pas été exposés à souffrir bien davantage si, au lieu d'errer en oisifs luxueux dans ce jardin, ils avaient dû, en quelque pièce étroite d'un pauvre appartement de Paris, subir en plus les mesquines préoccupations du labeur quotidien, du pain à gagner? N'y eût-il pas eu, de la part de Jacques, hypocrisie à le prendre de haut avec ce luxe qui mettait autour de lui une ouate de bien-être, lui permettait de souffrir de façon moins vulgaire, de s'entourer d'une illusion de poésie et de beauté? Pourquoi se mentir à soi-même, comme il lui était arrivé plus d'une fois, feindre une âme detachée et au-dessus de ces vanités? Qu'il eût le courage de se l'avouer : il jouissait pleinement de se retrouver en ce beau et aristocratique domaine, de le savoir à soi; et il ne rachetait l'égoïsme de cette pensée que par le plaisir qu'il goûtait à associer Thérèse à cette possession. Ce lui était même un attendrissement de songer qu'elle ne tenait que de sa générosité son titre et son rang de châtelaine des Flouves; il l'en avait investie à nouveau, par le pardon : la vision de la femme séparée ou divorcée, vivant seule, mal jugée, livrée sans défense aux hasards et aux duretés de la vie, passa devant ses yeux et lui fit mal. Il eût mieux aimé Thérèse morte que de la savoir vouée à des liaisons douteuses, à d'inférieures tendresses. Il éprouvait une satisfaction d'amour-propre, mais aussi de bonté, à s'affirmer qu'il ne la punirait qu'à force de soins, de prévenances, qu'en l'entourant de délicatesses raffinées : ces procédés auraient quelque noblesse, et à défaut de respect commanderaient l'estime et la reconnaissance. Pourquoi l'eût-elle, d'ailleurs, nécessairement méprisé? Comme c'était pour lui l'idée la plus pénible, et qu'il eût supporté d'être ou de paraître avili aux yeux de bien des gens, mais non à ceux de Thérèse, il s'efforçait de l'écarter, cette obsession cuisante, en s'affirmant que sa conduite haute et tendre, — hélas! méritait-elle bien cet éloge? — était le plus sûr moyen pour reconquérir la confiance et l'affection de sa femme. Que serait l'avenir, il n'en pouvait décider; mais ce dont il ne pouvait douter, c'est qu'à cette minute Thérèse l'aimât, fût toute à lui, rien qu'à lui. Il lui en savait une gratitude infinie, tout en estimant que cela lui était bien dû, peut-être ; mais pour rien au monde, il n'eût voulu

lui faire sentir la supériorité de sa situation, la générosité, prétendue ou réelle, de son âme ; et il fut payé de la délicatesse qui le condamnait à se taire, par l'intuition qu'eut Thérèse de ce qu'il pensait en ce moment : magnétiquement avertie, elle alla au-devant, murmura :

— Comme nous serons bien ici, loin de tout, tous deux seuls !

Il eut conscience de l'oubli injuste que comportaient ces mots envers Agnès, envers le pauvre d'Elbé ; mais lui-même ne se rendait-il pas coupable à tout moment de cet oubli perpétuel des autres ?

— Rentrons, dit-il, car un frisson avait saisi Thérèse.

Il l'entraîna doucement, malgré sa résistance ; il comprenait, non sans un trouble anxieux et délicieux, le sens de cette promenade prolongée, reculant, par une pudeur vraie faite de crainte, de doute, d'effroi obscur, la solitude en commun, le face à face dans la chambre conjugale, l'inconnu du bonsoir souhaité, du baiser d'adieu échangé. Thérèse lui avait fait dresser un lit à part, comme à Paris, sans affectation, d'une façon discrète qui semblait, par délicatesse, le laisser libre, mais il avait bien aperçu, aussi, les oreillers jumeaux faisant chevet au grand lit de sa femme. Ce lit, il l'avait reconnu également, c'était leur lit de noce et des premières années du mariage, un large lit bas d'autrefois, Louis XVI, à rideaux et couvre-pied de toile de Jouy ; il n'avait pas voulu s'en défaire, par une sorte de superstition, de pudeur, par cet attachement pieux qu'il étendait volontiers aux objets de famille ; et quand l'installation du petit hôtel de Paris avait appelé un mobilier neuf, plus riche et plus confortable, il avait fait reléguer avec regret le vieux grand lit aux Flouves, avec d'autres meubles. En le revoyant, il avait éprouvé, dans les circonstances singulières qu'il traversait, une émotion enfantine peut-être, mais grave et attendrie. En ce lit, Thérèse était entrée vierge, elle avait conçu Fancy ; on l'y avait reportée brisée et demi-morte, sitôt sa fille venue au monde ; et des heures de joie, des réconciliations, des bouderies aussi, des sommeils irrités, des réveils sourians avaient tissé leur trame de jours et de nuits sur cette couche intime, chère et sacrée.

Jacques répéta :

— Rentrons !.....

Quand il s'éveilla, Thérèse dormait encore. Il resta immobile, craignant de l'éveiller, tourna doucement la tête pour la contempler. Elle reposait d'un sommeil paisible, une joue dans l'oreiller, l'autre toute rose de tiédeur ; son cou et son front, dans le repos, paraissaient plus blancs, d'un éclat de nacre, ses paupières

avaient une délicatesse transparente, ses lèvres étaient d'un rouge lisse et charnu, son menton s'arrondissait en un contour gras et voluptueux, un épanouissement singulier la nimbait toute d'une beauté de fleur féconde, riche de sève, au matin. Ce sommeil sans défense, cette faiblesse candide l'attendrirent, il la jugea inconsciente, irresponsable, et plein de pitié, il eût voulu baiser encore ses paupières frêles et goûter au fruit savoureux de ses lèvres. « Pauvre, pauvre Thérèse ! » Un reste d'ivresse lui noyait le cœur. Il avait envie de sourire, non sans mélancolie ; de siffloter un de ces airs à la fois gais et tristes qu'a inventés l'âme populaire ; une poésie sans paroles flottait dans sa tête. Un contentement, qui n'était pas uniquement voluptueux, le berçait dans la douceur du lit, tandis qu'un beau jour jaune, arrêté par les volets et les rideaux, transparaissait à la fenêtre comme une aube d'or. Elle était passée, et victorieusement passée, la redoutable épreuve ! Ses angoisses de la veille, une fois rentré avec elle, enfermé dans la chambre conjugale ! Tout ce que leur silence disait, et leurs yeux se cherchant et se fuyant, leur sourire indécis, la difficulté d'exprimer ce qui dormait au fond de leur cœur, l'atroce appréhension, pour lui, du ridicule ! Comme il avait eu peur, comme il avait craint qu'un faux geste, un mot malheureux, une suggestion inattendue vinssent gâter la sincérité de leur émotion, leur rappeler ce qu'ils devaient oublier ! Pour se mettre au-dessus du passé et d'eux-mêmes, quelle simplicité franche ils devaient témoigner ! Force invincible de l'amour ! Il avait tout emporté, dans son élan sincère. Point de paroles, Jacques et Thérèse s'étaient compris sans même se regarder, et leurs baisers avaient retrouvé la jeunesse, l'ardeur naïve de leur premier amour, l'émoi délicieux d'une nuit d'hyménée. Oui, ne fût-ce qu'un moment, ce moment d'oubli avait été exquis, leurs cœurs s'étaient fondus, leurs âmes volatilisées, dans la flamme ardente qui, brûlant leurs yeux et leur bouche, leur faisait voir rouge, dans la nuit de cette minute où ils sombraient divinement. Après, après..... une oppression avait bien marqué leur réveil, une mélancolie infinie, la conscience de l'irréparable auquel nul ne pouvait rien ; mais tout de suite ils avaient entrelacé leurs bras, rapproché leur tête et bravement ils avaient souri, du fond de leur sourde angoisse. Ils s'aimaient à présent, ils s'aimeraient demain, ils s'aimeraient toujours ; qu'importait le passé !

Ah ! quel monstre absurde Jacques s'était-il forgé, dans son imagination ! Avoir cru que ce lui serait impossible, toute communion avec la chair de fruit, la douce chair parfumée et veloutée de pêche, parce qu'un autre avait mordu au bien défendu ; jalousement, avarement, furieusement au contraire, il avait repris cette femme

qui lui appartenait, qui portait son nom, son joug, sa loi, et il l'avait tenue sur son cœur en esclave retrouvée, en enfant prodigue revenue. Préjugé inepte ; avait-elle cessé d'être elle-même ; le dol de l'absent, du complice coupable, en quoi le fraudait-il ; quelle tare, visible ou réelle, quelle dépréciation avait subie Thérèse? Quelle convention au fond de ces idées de déshonneur! Comme on se rendait malheureux pour des mots! Il resta perplexe, dans un dédale, ne sachant plus où étaient le bien et le mal. S'élevait-il à la philosophie altière et dédaigneuse d'un esprit vraiment libre ? S'abaissait-il au contraire à la résignation infâme de cet état professionnel qu'un mot bas, cher à Molière, stigmatise?

Il retourna brusquement la tête, devinant que Thérèse, éveillée, le regardait depuis quelques secondes. Dans ce regard à l'affût, il perçut une attention perspicace et rusée. Elle lui souriait, et son sourire, sans aller jusqu'à l'ironie, se nuançait d'une malice de triomphe. Ses grands yeux d'émeraude rappelaient le regard des chats et des sphinx, ils se fixaient sur lui avec une ténacité tendre, mais défiante aussi ; un fonds d'inconnu troublait leur eau verte, et son visage exhalait une âme indéfinissable.

Ce fut pour lui une sensation très étrange.

XIX.

Quelques jours suivirent, de détente lasse. L'acclimatation à un air plus vif, au grand soleil, à la campagne verte et odorante, plongeait Jacques dans une torpeur singulière, à laquelle contribuaient les robustes faims, les repas solides, l'équilibre à maintenir d'une vie physique largement dépensée. Il vécut dans une griserie printanière , en proie à une rêverie passive , une existence ruminante que l'instinct dominait. Longues marches avec Gerbaud montrant, expliquant l'état des terres, l'amélioration de la ferme, les promesses de récolte, excursions pendant lesquelles il approuvait tout, écoutant mal, l'âme endormie, promenades à cheval avec Thérèse, le corps seul de Jacques s'agitait, allait et venait. Son cerveau se reposait. Il n'éprouvait aucune envie de travail, n'avait point rouvert ses livres favoris, ne s'était pas remis à son étude sur le droit de succession et la liberté testamentaire. Il n'aspirait qu'à ne point penser, qu'à dilater ses poumons dans la fraîcheur saine des bois, qu'à user ses jambes le long des routes ; il acheta deux chiens qui l'accompagnèrent désormais, un caniche noir à nez moustachu et à manchettes, et un grand danois gris souris qui donnait la chasse aux lièvres, à travers champs.

M. Forget parti pour Bordeaux, l'intimité entre les époux se

resserra. Des après-midi entières, la voiture les emportait, d'un trot égal et cadencé qui berçait leurs longs silences, espacés de sourires. Il la contemplait à la dérobée ou bien en face, et admirait, non sans un secret étonnement, comme elle se reprenait à fleurir, la chair blanche et rose, le teint frais, une molle rondeur au menton, les épaules remplies, le buste développé. C'était à vue d'œil, de jour en jour, que sa santé s'affermissait. Il doutait que le changement d'air, un traitement médical, la transformassent si rapidement : des causes morales certainement agissaient de façon aussi efficace, et quelles, sinon l'allégement de sa conscience, la délivrance de n'avoir plus le poids de sa faute à porter, de se sentir pardonnée et surtout aimée? Aussi, comme elle s'abandonnait avec tendresse, comme elle l'enveloppait de câlinerie, comme elle était pour lui bonne et douce, sœur, amie et maîtresse, selon l'impression du moment, prévenante et attentive surtout, avec ce grand instinct de protection maternelle qu'ont toutes les femmes. Elle savait aussi être humble, sans bassesse, lui prouver sa gratitude, et elle y réussissait d'autant mieux qu'elle lui savait un gré infini de vouloir bien l'aimer encore, la trouver belle et désirable. Ils eurent ainsi quelques jours et quelques nuits d'ivresse, sans remords ni arrière-pensée, où ils s'unirent, à corps et âme perdus.

Seulement il n'était pas en eux de pouvoir entièrement oublier, et ils n'oubliaient point. Si noble que fût leur attitude de silence, leur tacite convention de ne jamais réveiller la souffrance endormie, il suffirait du moindre petit accident quotidien pour les rappeler à cette réalité dont ils éloignaient le souvenir, par une hypocrisie nécessaire et légitime, mais impuissante à les leurrer ; capable d'une résolution héroïque, Jacques saurait-il soutenir un rôle d'abnégation de toutes les minutes? Thérèse cesserait-elle d'être femme, une créature nerveuse, mobile, incomplète, soumise aux influences de la santé, du temps, aux mille petites irritations du moment? Il fallait si peu, pour que la périlleuse illusion de leur bonheur reconquis s'évanouît à la façon d'un château de cartes ou d'une bulle de savon!

Ce matin-là, Jacques et sa femme étaient sortis à cheval, lui sur un cob alezan, elle sur une fine jument noire. Sa courte amazone et ses cheveux, sous un chapeau rond, lui donnaient une grâce garçonnière. Jacques à mi-voix, de temps à autre, lui indiquait quelque précepte sur la façon de se tenir, d'égaliser ses rênes, de diriger sa bête. Elle ne montrait déjà plus la gaucherie des premières leçons, ayant, en l'absence de son mari, et pour lui faire une surprise, demandé à Gerbaud de monter avec elle et de lui donner des conseils. Cela avait déplu à Jacques, lorsqu'il l'avait

appris ; il n'eût su dire pourquoi, persuadé que le régisseur, d'ailleurs placé dans une situation inférieure, n'aurait osé se comporter envers elle qu'avec la plus respectueuse déférence ; peut-être avait-il ressenti un peu de jalousie absurde, une méfiance inavouée qui s'étendrait à l'avenir à tous les hommes.

Cette méfiance, à laquelle il ne reconnaissait aucun fondement, il en était, depuis le matin, hanté, s'imaginant que Thérèse en usait avec une indépendance un peu trop familière vis-à-vis du régisseur, le chargeant de commissions pour la ville, lui marquant une nuance trop précise d'amabilité. C'était un rien, cela, et si peu accusé qu'il fallait s'armer de beaucoup de sévérité et même d'un peu d'injustice pour trouver un léger manque de tact aux façons d'agir de Thérèse ; mais, au cœur ulcéré de Jacques, le plus fragile prétexte devait devenir une cause de tourment. Seulement, il n'avait osé faire part à sa femme de ses réflexions, et cela lui donnait un air pensif et absorbé. Elle, de son côté, peu en train, donnait machinalement de petits coups de cravache sur le col de sa jument Florise. Une lettre dans laquelle Ferrand manifestait l'intention de venir les voir et de passer quelques jours avec eux, conformément à une ancienne invitation d'Halluys, lui avait causé une impression désagréable : elle n'en avait pas été maîtresse et Jacques lui avait dit :

— Si cela te contrariait?..

Elle avait répondu :

— Nous sommes si tranquilles, qu'avons-nous besoin d'importuns?

Mais Ferrand était-il un importun? Jacques eût volontiers donné pendant quelques jours, non immédiatement certes, mais vers la fin de l'été, l'hospitalité à ce vieil ami, point fâché au fond de lui faire les honneurs de ces Flouves grandioses et charmantes, tout en vieilles pierres, vieux arbres, eaux dormantes. Le petit mécontentement de Thérèse l'avait flatté, d'abord, puisqu'elle préférait leur solitude à deux, mais inquiété ensuite, car il se rappelait de vagues impressions, la froideur aimable qu'elle témoignait à Ferrand, et qu'il avait jusque-là attribuée à cette sorte de défiance jalouse qu'éprouvent les femmes pour les amis de leurs maris. S'il y avait autre chose, pourtant! Un souvenir très douloureux lui revenait, une lettre anonyme, vengeance d'une domestique renvoyée, qui, il y avait de cela des années, à Lyon, avait essayé de lui inspirer des soupçons. N'avait-il pas su, d'autre source, plus tard, que la protection du ministre à leur égard, leur intimité amicale, étaient attribuées à une cause déshonorante pour Mme Halluys? Il ne crut certes pas, en cette minute, que Thérèse

eût failli; comment eût-il pu former une idée aussi abominable? Sa faute en excluait une précédente ou une suivante, et n'était excusable que comme entraînement unique, fatal, absolu. Mais Ferrand, lui, pouvait l'avoir aimée, convoitée, tout au moins? Ce doute le mordit jusqu'au sang; une curiosité dévorante le saisit. Thérèse devinait, d'une façon obscure, qu'il souffrait :

— A quoi penses-tu? demanda-t-elle.

— A rien.

C'était un mensonge, elle n'en fut pas dupe et baissa la tête, sérieuse. Pendant un moment assez long, ils ne se parlèrent point. Le pas des chevaux sonnait en une sorte de cadence de forge, sur la route. Le ciel, d'un bleu gris, se plombait insensiblement, et des vapeurs molles tamisaient le soleil d'un voile. Ce fut Jacques qui prit l'offensive, et d'une voix où perçait un malaise :

— Si cela te déplaît de recevoir Ferrand, dis-le. Tu ne l'as jamais beaucoup aimé, n'est-ce pas?

Le regard de Thérèse, tourné vivement vers lui, et alarmé, semblait lui dire : « Ne parle pas de cela, à quoi bon? Pourquoi sonder le fond des choses? »

— Mon Dieu, reprit-il, Ferrand a ses défauts, égoïste, autoritaire, absorbé par l'idée fixe du pouvoir, mais c'est un honnête homme, il a les mains nettes et n'a trempé dans aucune concussion. C'est une conscience!

Le silence de Thérèse l'agaçait, l'excitait.

— Il a toujours été notre ami, je lui dois beaucoup; en ces temps difficiles, il m'a protégé, soutenu. Pourquoi ne dis-tu rien?

Il examinait le visage fermé de sa femme, ses lèvres qui s'étaient serrées d'un pli dur, son regard braqué au loin.

— Est-ce que tu as quelque chose à lui reprocher?

Elle ne répondit pas immédiatement, puis secoua la tête avec lenteur et dédain. Jacques se troubla, il dut changer de visage.

— Est-ce que... il t'a jamais manqué d'égards?

Silence de Thérèse qui regarde toujours au loin, la tête droite, comme de pierre. Jacques devient pourpre, le sang l'étouffe, il devine :

— Ferrand t'a aimé, il te l'a dit, il te l'a écrit, ah! si je le croyais!

Il serre les dents, ferme son poing qui tremble sur la rêne du cheval, se sent ridicule, et baisse le front; quel droit a-t-il de s'indigner, aujourd'hui? Il relève les yeux et murmure, supplie :

— Thérèse, dis-le-moi, que s'est-il passé?

Elle le voit si malheureux qu'elle a pitié, et malgré qu'il lui en coûte :

— Mais rien, il y a si longtemps, ce sont de ces choses qu'une femme garde pour soi, à quoi bon brouiller deux amis? Oh! il n'a pas recommencé, je t'assure!

— Dis-moi tout, il t'a manqué de respect, n'est-ce pas?

— Une fois seulement. C'était à Lyon, dans les premiers temps, il m'avait poursuivie de ses déclarations, je lui avais dit que je t'avertirais s'il continuait à m'obséder. Un soir...

— Eh bien?

— Dans mon salon, tu venais de passer dans une pièce à côté, il m'a saisie et embrassée brusquement, j'ai crié: — Jacques! — il m'a supplié tout bas de me taire, il était affolé; ensuite il m'a demandé pardon. Et jamais plus depuis il ne m'a reparlé de rien.

Elle ajouta, avec une ironie toute féminine :

— C'est alors qu'il est devenu amoureux de Mme Trécœur, la femme du trésorier-général.

Jacques lui jeta au visage :

— Et tu ne m'as rien dit, tu m'as laissé continuer à lui serrer la main, à accepter son patronage! Ah! je ne te comprends pas, vraiment! Tu as pu le revoir, subir sa présence pendant des années, le recevoir à ta table! Et vous parliez comme si jamais rien ne s'était passé! Mais vous êtes extraordinaires, vous autres femmes!

— Voyons, dit-elle, conciliante, tu aurais été bien avancé de savoir cela? Quelle importance cela a-t-il? Si j'avais eu pour lui la moindre affection! Mais il m'est si indifférent; comme homme, il me déplaît même souverainement avec ses grosses mains et ses ongles... fi!

Elle eut un petit haut-le-corps, tandis que Jacques consterné avait envie de maudire toute amitié, tout sentiment vrai. En même temps cela lui semblait si drôle, si amèrement drôle qu'il eût voulu rire, mais n'y parvint pas. Ferrand l'avait convoitée! A la bonne heure, et qui encore? les officiers qui la regardaient passer, tel vieillard ami qu'ils recevaient? Que de convoitises s'étaient attachées sur elle, sur son jeune et vivant corps de boue blanche, de boue, oui, de boue! Tous! Qui encore, de Malerte, dardant sur elle un regard froid entre des paupières plissées; Gerbaud aussi, peut-être! Chose étrange, cela le bouleversait autant, bien plus que de savoir qu'elle avait aimé Destelle. Et jamais il ne l'avait autant aimée, il l'eût prise et étouffée dans ses bras; il répétait tout bas, la voyant blanche et belle, pour lui comme pour les autres : « Corps de boue, de boue! » Mais lui-même, de quoi donc était-il pétri, sinon de la même argile, faible aux tentations, asservie à l'instinct, promise à la mort? D'ailleurs, disait-elle tout? Il

se la représenta dans les bras de Ferrand, et à cette idée, il partit d'un éclat de rire injurieux. Thérèse lui jeta un regard inoubliable de saisissement, d'humilité, de douleur. Mais comme il ne cessait de ricaner en hochant la tête, elle le contempla de façon pénétrante, grave, une attente crispée aux lèvres, sentant venir l'outrage immérité.

— Vraiment, murmura-t-il d'un ton saccadé, tu es inexplicable, Thérèse. Pendant des années, m'avoir laissé traiter cet homme en ami. A d'autres qu'à moi ton indulgence pourrait paraître suspecte!

Elle haussa les épaules.

— Oui, suspecte, répéta-t-il. Enfin, je te crois, je veux bien te croire...

Elle comprit ce qu'un doute, l'hésitation de sa pensée, exprimait d'ignominieux pour elle en pareil cas.

— Va, va donc, dit-elle hardiment, j'ai aimé Ferrand, n'est-ce pas, et qui encore?... — Mon Dieu! soupira-t-elle écœurée, voilà ce que tu penses, voilà ce que tu n'oses dire. Oh! Jacques, comme tu me crois vile! Mais j'ai tout mérité; va, mon ami, va, qu'est-ce qui t'arrête? Nous ne devrions jamais parler, vous vous faites des armes de nos aveux. J'ai cru que la franchise vaudrait mieux, qu'en te disant tout, tu jugerais impartialement les choses. J'en suis punie, c'est bien fait!

Il balbutia :

— Ne m'accable pas, si tu savais combien je suis malheureux! Je te crois, grand Dieu! Mais pouvais-je être maître d'un premier moment de révolte? Il n'y a donc ni foi, ni honneur! Je comprends les maris qui défendent leurs femmes à coups de couteau : on veut la leur prendre, ils tuent! Mais tu ne peux sentir cela, vous ne comprenez rien à l'amitié des hommes, vous ne vous aimez jamais entre femmes; l'amitié, c'était pour moi un sentiment si élevé, si mâle, si désintéressé, j'ai cru cela, oui, je l'ai cru, pour deux amis bien chers; et au fond de cela, ce qu'on découvre...

Elle avait l'air si triste qu'il partagea cette lassitude, et le cœur lui défaillit :

— Thérèse, supplia-t-il en s'approchant d'elle. — Leurs chevaux se touchaient. Ils étaient seuls, dans une grande allée verte. Elle tourna la tête vers lui, les yeux pleins de larmes.

— Je t'aime, murmura-t-il, aime-moi quand même! — Leurs lèvres s'unirent avec amertume.

L'aventure de Ferrand, son piteux échec, à la rigueur il aurait pu, il aurait dû en rire; mais cela lui rappelait, en soufflet brusque, la chose dont ils ne parlaient pas, l'irréparable adultère consommé, impuni, bien plus, heureux et récompensé! Thé-

rèse restait pensive, elle n'avait parlé que pour éviter d'injustes, de pires soupçons. N'eût-elle pas mieux fait de se taire, depuis si longtemps qu'elle gardait au fond d'elle ce laid et ridicule souvenir? Mais il lui pesait, et son cœur s'était échappé. Elle le regretta davantage quand Jacques, à l'improviste, lui dit, d'un air de fausse tranquillité :

— Après tout, cela t'a peut-être flattée?

— Quoi donc?

— La... poursuite de Ferrand.

— Peux-tu croire? fit-elle révoltée.

Il répondit avec douceur et ironie :

— Bah! cela flatte toujours!

XX.

Non, la bonne volonté ne suffisait pas, Jacques en faisait la douloureuse expérience. Quelques jours de bonheur fiévreux et les baisers de Thérèse n'avaient pu lui faire illusion. Il les recherchait avec autant d'empressement jaloux, mais la possession satisfaite laissait en lui une indicible tristesse, car il n'avait plus rien à désirer. L'amour et l'instinct s'étaient si étroitement unis aux premières heures de leurs transports, que ceux ci avaient ressemblé plus à l'ivresse d'âme qu'à la volupté. La volupté, mieux sentie et goûtée, accompagnée de cette mélancolie qui suit toutes les pauvres joies terrestres, laissait place dans le cœur de Jacques à d'insupportables obsessions, tout un retour de souffrances posthumes. Ce fut une sensation atroce, la première fois qu'il put dépouiller sa personnalité, s'imaginer qu'il était non lui-même, mais Philippe, et que c'était Philippe que Thérèse embrassait. Cette idée folle lui venait d'un rêve, dont il sortait, et pendant lequel il se croyait devenu Destelle. Il avait eu bien d'autres cauchemars pénibles, il lui arrivait souvent de croire qu'il se disputait furieusement avec Thérèse; parfois il faisait ce songe : il savait, indubitablement, qu'elle le trompait, alors, pour la surprendre, il s'habillait, prenait une voiture, se rendait à l'appartement de garçon de Philippe, mais il lui était impossible d'y parvenir, une lenteur, une impuissance le paralysaient; il ne pouvait trouver ses gants ou son chapeau, ou bien le fiacre ne marchait pas, la rue était encombrée par des défilés de voitures revenant des courses ou par un enterrement. Souvent il rêva qu'il étranglait sa femme: il l'étranglait à deux mains, elle tournait vers lui sa face livide, il serrait, serrait éperdument, et elle le regardait sans mourir, avec des yeux singu-

liers de reproche, elle s'obstinait à vivre et c'était abominable. Ses soupirs oppressés la réveillaient parfois :

— Qu'as-tu? murmurait-elle.

— Ah! rien, un mauvais rêve!

Un soir, avant le dîner, Jacques sortit pour promener ses chiens, Thérèse, lasse, ne l'accompagnait pas. Le caniche Mufti et Drack le danois aboyaient joyeusement autour de lui. Syb, qui d'habitude restait paresseusement étendue auprès de sa maîtresse, les rejoignit en courant, lancée en flèche.

— Non, Syb, non, dit-il, rentrez!

Eut-il le pressentiment qu'elle pourrait se perdre? Elle feignit d'obéir, retourna tristement au château; comme il ne pensait plus à elle, il l'aperçut qui batifolait avec Mufti, elle les avait rejoints par une avenue de traverse. Il la regardait avec des sentimens complexes de tendresse et de répulsion. Parfois, il jugeait sa présence ridicule, par tout ce qu'elle leur rappelait, la façon dont Philippe, avant de se séparer d'elle, la sifflait, lui parlait; indiscrètement elle soulignait le souvenir, la présence de l'absent, entre eux. D'autre part, n'y eût-il pas eu quelque chose de niaisement mesquin à faire pâtir l'innocente bête, à s'en débarrasser, à la donner à des gens qui ne l'aimeraient peut-être pas? La question n'avait pas eu besoin d'être posée pour être résolue; Syb était bien là, on l'aimait, elle garda sa place dans l'intimité. Jacques la caressa moins devant Thérèse, un peu plus quand il était seul. Si humiliante que puisse paraître cette faiblesse, il s'attachait aux bêtes pour elles-mêmes, leur trouvait une âme, et Syb, qui lui eût été chère naturellement, ne perdit pas tous ses droits dans son affection, parce qu'elle avait appartenu à Philippe et que celui-ci l'avait donnée à Thérèse; seulement, il se jugeait absurde et incompréhensible de sentir de la sorte.

Il avait, maintenant, pris son parti de cette petite trahison de Ferrand, qui lui avait été, au premier instant, si cuisante. Il s'efforçait de s'élever à un sentiment de justice indépendante, de se mettre à la place du député : une femme jeune, coquette, séduisante, à qui pèse la vie de province, qui est ambitieuse de luxe, de succès, que Paris attire, Ferrand avait dû croire venir aisément à bout de cette conquête. Sans doute se plaçait bien en travers l'amitié qu'il éprouvait soi-disant, et peut-être très réellement, pour le mari. Mais ce genre d'obstacle n'avait jamais arrêté personne : témoin Philippe. Jacques lui-même, avant son mariage, parmi les liaisons de sa jeunesse, ne retrouvait-il pas le profil perdu de deux femmes mariées? « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît à vous-même! » prononce la

voix sacrée. Il subissait à son tour la peine du talion, c'était juste! Oui, juste, son orgueil avait beau se récrier; que de femmes n'avait-il pas regardées avec une convoitise secrète, Mme Guilhem entre autres; que lui avait-il manqué pour se risquer en avant, l'occasion, un certain courage; pensait-il alors à Guilhem? un peu, guère. Allons, son honnêteté, comme à tous les hommes, était trouble. Il lui semblait bien pourtant qu'un respect de soi-même, un principe d'honneur l'auraient retenu. Il le croyait en son âme et conscience. Mais oserait-il l'affirmer? non!

Il pensait à Philippe, il y pensait malgré lui. Ce n'était donc pas fini, comme il l'avait espéré? Disparu de sa vie, dépossédé de toute affection, ravalé pour lui au dernier rang des indifférens, Philippe l'obsédait. Le mystère de cet amour coupable, dont il ne savait rien en somme, sourdement le minait, le hantait. Par pudeur, il n'avait pas voulu approfondir tout d'abord, avait accordé l'absolution à cette confession prise en bloc, sans détails; mais maintenant, chaque jour un peu plus, des envies de connaître les dessous, les pourquoi, les comment, les mille nuances, les degrés, les évolutions de cet adultère, le rongeaient, comme d'invisibles et tenaces tarets. La jalousie, jusqu'alors endiguée, montait en lui avec un sourd bruit de crue en révolte, ses oreilles tintaient de ce murmure vaste et bourdonnant : — Elle l'a aimé! se répétait-il, cela lui semblait insondable et profond comme la mer. Il ne comprenait pas : — Elle l'a aimé! murmurait-il. Et il ajoutait : — Elle ne l'aime plus, elle l'affirme du moins ; mais comment est-ce possible! L'aberration d'un cœur de femme lui apparaissait illogique et monstrueuse. Quoi, l'amour, ce torrent qui passe, sitôt tari? Allons, elle ne l'avait pas aimé, elle était folle! Mais si, de cette torturante idée, il descendait aux joies illicites de la faute, ses dents grinçaient; une curiosité odieuse lui vrillait le cœur, des images trop nettes le rendaient fou. Ce qu'elle éprouvait avec lui de mystérieusement doux, dans l'intimité la plus scellée, elle l'avait éprouvé avec un autre; quoi, telle privauté, telle familiarité des heures libres!.. *Un autre,* un autre l'avait connue dans toute sa faiblesse, dans sa misère de femme! Il hâta le pas pour fuir cette vision, mais elle le précédait, et fermait-il les yeux, il revoyait toujours ces choses sans nom, qu'il s'imaginait.

Quand, pour la première fois, lui avait-*il* parlé? Quel regard avait-elle eu pour lui? Ces yeux si purs, ces yeux de lumière, ces miroirs d'eau verte dans lesquels un amant s'était miré! Ses mains, qu'un amant avait caressées, ses bras, son corps! Non, elle n'était plus à lui, quel droit avait-il à la reprendre, ce n'était plus Mme Halluys, ni sa Thérèse, mais la maîtresse de Philippe Destelle! Que

ne l'avait-il enlevée, volée tout à fait, ce misérable! — Allons, assez, assez! déclarait Jacques, je ne veux pas, je ne veux pas! Mais il avait beau faire, l'idée fixe le suivait, emboîtant son pas, elle sonnait dans le galop de son cheval, elle l'attendait embusquée derrière un rideau, elle s'asseyait à ses côtés, à table. Il se disait : — Le jour de la faute, un fiacre l'aura conduite, voilette baissée sur le visage; elle l'aura quitté avant la rue de Destelle; très vite, rasant les maisons, elle se sera glissée jusqu'à son entresol, filant sans bruit devant la loge du concierge. Elle n'aura pas sonné, il l'attendait derrière la porte, il l'aura étreinte dans l'antichambre obscure, en balbutiant : — Comme vous êtes bonne d'être venue! Et elle aura dit : — J'ai cru mourir, ce que je fais est mal, laissez-moi m'en aller! — Et lui... — Ah! ne pensons pas, c'est stupide! A quoi bon, c'est passé, c'est mort!

Des larmes, sans qu'il s'en fût encore aperçu, lui coulaient sur la figure.

— Eh bien, puisque la solitude ne me vaut rien, rentrons, se disait-il; près d'elle, je serai moins malheureux, elle me jouera du Schumann, ou je prendrai un livre! Mais il pressentait l'inefficacité de ce remède. Sans ce qu'elle lui avait confié sur Ferrand, pourtant, il ne subirait pas cette recrudescence abominable de jalousie; il lui semblait qu'il haïssait doublement Philippe. Le silence qu'il s'était imposé vis-à vis de son ancien ami l'étouffait alors. Une lettre d'injures, une éclatante rupture l'eussent soulagé; mais tout ce qu'il avait en lui de pudeur et de fierté reprenait le dessus; à quoi cela d'ailleurs servirait-il?

Il ne s'occupait plus des chiens qui galopaient à l'aventure; parfois il apercevait l'éclair gris des bonds de Drack, le point noir de la fourrure de Mufti. En rentrant dans le parc, au tournant d'une allée, une ombre mauve lui sauta au cou, jaillie d'une embuscade; c'était Thérèse, la tête auréolée d'un grand chapeau de paille jaune d'or, garni de mousseline.

— Tu as donc emmené Syb? demanda-t-elle inquiète. Où est-elle, je vous regardais venir sur la route, et je ne la voyais pas avec vous!

Il rappelait les chiens, Syb manquait à l'appel.

— Ah! fit-il contrarié, je retourne la chercher.

Elle le retint, il la regarda, et pour une cause si simple, si futile, toute sa souffrance revint.

— Non, fit il, je ne voudrais pas qu'elle fût perdue.

C'était là le bon sentiment; quelle vilenie, quelle lâcheté chez un homme qui n'était point bas naturellement, lui fit ajouter :

— Cela te peinerait, n'est-ce pas , tu y tiens beaucoup?

Elle le regarda ; la vue de ces yeux où l'*autre* s'était miré lui produisit une crispation dans tous les nerfs. Il insista :

— Tu y tiens beaucoup ? C'est un cher souvenir !

Elle essaya de sourire, d'un pauvre et indécis sourire. Il baissa la voix, comme honteux de ce qu'il allait demander :

— Je voudrais savoir une chose, quand Syb t'a été donnée.., étais-tu déjà.. allée chez lui ? Car tu y es allée, n'est-ce pas ?

Oh ! ce recul d'un être sans défense, ce visage épouvanté, ces yeux de reproche et de douleur presque méprisante !

— Oui, tu me l'as avoué, tu y es allée souvent, n'est-ce pas? Et Syb.. (sa voix se mit à trembler), — Syb te rappelle bien des.. — Il se prit les tempes entre les mains et haletant profondément : — Tiens, je suis un lâche, pardonne-moi !

Il s'éloigna rapidement, et les appels stridens du sifflet de son fouet à chien percèrent l'espace, en décroissant avec la distance. Il revint une heure après, ayant parcouru les environs, en nage, sans Syb. Thérèse, enfermée dans sa chambre, fut longue à lui ouvrir la porte ; ses yeux étaient très rouges.

— Syb est perdue, fit-il.

— Si tu l'as égarée, dit-elle, cela n'a rien d'étonnant.

— Moi, égarée..

— Ou tuée, c'est tout comme. Si tu me l'avais dit, tu ne l'aurais plus revue, je l'aurais donnée.

— Thérèse, tu ne le crois pas... Tu le crois ! s'écria-t-il. Tu m'en crois capable ! Allons, c'est de la démence. Mais je l'aimais, cette bête !

Thérèse se mit à rire, et lui-même, pris à la contagion, ricana aussi, nerveusement : certes, c'était bouffon, très bouffon, et misérable aussi, comme la vie ! Il eut beaucoup de peine à dissuader sa femme du soupçon enfantin et affreux qu'elle avait conçu. Syb, d'ailleurs, revint quelques heures après au château. Mais Thérèse lui fit peu d'accueil. La plaie, entre mari et femme, s'était rouverte, elle saignait douloureuse, enflammée; aucun baume de pitié ne suffisait à la panser. Qu'elle se creusât chaque jour plus profond, et l'invincible gangrène apparaîtrait.

XXI.

Quoi! une si belle résolution, et quelques semaines suffisaient à détruire tout courage, tout espoir, toute dignité en lui! Jacques se cherchait et ne se retrouvait plus. Il faisait, pour se ressaisir, les efforts désespérés d'un noyé qui s'accroche aux herbes de la rive et que le courant emporte. « Voyons, se disait-il, c'est

absurde, je ne veux pas être jaloux ; en pardonnant le passé, je me suis imposé de l'oublier. L'amputation est faite, il y a fallu du courage, mais la cicatrisation, maintenant, devrait se faire ! » Elle ne se faisait nullement. Est-ce donc qu'il était plus facile de souffrir d'un seul coup, de prendre un héroïque parti, en s'arrachant le cœur, mais que la difficulté presque impossible était de supporter les mille petites blessures aiguës de l'au jour le jour? Quel homme n'aimerait mieux risquer sa vie, en pleine bataille, perdre un bras, coupé brutalement à l'ambulance, que de souffrir pendant des années, quotidiennement, de la rage de dents? On supporte un coup de couteau, on ne vit pas lardé de piqûres continues d'épingle. Mais comment s'était produit cet inexplicable revirement? Comment, résigné, pacifié presque en retrouvant Thérèse, décidé à ne jamais lui rappeler d'un mot, d'une allusion, le passé, Jacques s'était-il transformé soudainement en mari jaloux, souffrant, ulcéré ?

La réponse n'avait rien d'équivoque : c'était du jour où il avait à nouveau connu la douceur et l'amertume des baisers de Thérèse ! En vain, le désir, l'instinct, l'ivresse première lui avaient-ils donné le change ; en vain, par un sophisme généreux, mais qui n'en était pas moins un sophisme, il avait cru devoir étendre l'absolution sur la chair même, la chair coupable de sa femme ; en vain s'était-il imposé, chrétiennement, de l'aimer autant, plus que par le passé, comptant sur le bienfait du temps qui aplanit et efface les aspérités, couvre les choses d'une poussière de velours, force lui était de se l'avouer, le philtre d'amour, au lieu de l'engourdir à la façon d'un opium, d'une eau de Léthé sans mémoire, l'empoisonnait comme un âcre et mauvais hachich, hallucinant et torturant. Peut-être était-ce un retour suprême du mal, une fièvre dernière avant la convalescence définitive et la santé. Il l'espéra. Mais la vie, chaque jour, lui donna tort. Point d'heure en commun que ne marquât pour eux une sensation de douleur ; tantôt ils se taisaient, et le silence les oppressait, gros d'une muette éloquence, tantôt ils parlaient, et les sujets de conversation les plus lointains, les hasards des suggestions, telle pensée surgissant d'un bas-fond de nuit et d'oubli, tout leur était chair et âme de souffrance. Jacques en vint à des questions abominables, que sa curiosité meurtrie et souillée posait, comme des ventouses, à la peau vive, au cœur à nu de Thérèse. Des scènes de regrets, de larmes, de désespoir suivaient. Jacques prévit qu'un jour ils se haïraient ; en attendant ils s'aimaient d'un amour douloureux, éperdu, comme ivre et comme fou, qui faisait alterner les mots tendres et les reproches affreux, où les baisers ressemblaient à des morsures et les étreintes à des agonies.

Et toujours, frappé de stupeur, il se demandait :

— Comment est-ce possible? Qui m'a dépossédé à ce point de moi-même? Quel sortilège m'a changé? Pourquoi ce que je croyais possible, la résignation haute et la volonté tendre et ferme d'être heureux, n'est-il plus à ma portée? On dirait que, tel Samson livré à Dalila, j'ai perdu tout courage, toute sagesse, toute lucidité depuis le soir où par une invincible tendresse, avec une confiance aveugle en un meilleur avenir, j'ai tendu les bras à Thérèse et me suis pressé contre son sein! — Alors, quelle alternative s'offrait à eux, continuer à souffrir, ou bien..! chose étrange, avant que Thérèse lui appartînt, le devoir, le respect d'eux-mêmes, un bonheur relatif et teinté de regret et de mélancolie, doux comme un automne, gris comme un crépuscule, semblaient s'ouvrir devant lui, pensifs, sérieux, pleins de promesses. Maintenant, il était comme l'enfant qui, ayant étendu la main vers un beau fruit et le trouvant gâté, ne se décide ni à y mordre, ni à le jeter. Et pourtant il faudrait prendre un parti. Sur la pente où ils roulaient, il n'y avait rien au bas qu'abîme fangeux et ténèbres louches. Il avilissait Thérèse par ses soupçons, sa jalousie noire, qui scrutait le passé, viciait le meilleur de leurs anciennes joies, et quand il l'avait avilie par ses reproches, il l'avilissait en outre par son pardon, il l'avilissait encore plus par cet amour fait d'opprobre qui étreint un être méprisé; enfin, il s'avilissait lui-même. Sans un grand coup d'aile, un effor brusque et décisif, il était perdu et la perdait avec lui. Des scènes, qu'il est difficile et superflu de conter, rendaient leur vie insoutenable; elles en vinrent au point que Thérèse pensa à s'enfuir, à se séparer de Jacques ; dans une crise plus violente que les autres où il l'avait outragée cruellement, elle essaya de s'empoisonner avec du laudanum; la dose était trop faible, heureusement; elle fut plusieurs jours malade. Jacques faillit devenir fou de douleur, la veilla, la soigna; ils pleurèrent ensemble, se pardonnèrent, et ne tardèrent pas à souffrir de nouveau du cancer moral qui les rongeait, et qu'ils ne pouvaient extirper, puisqu'il faisait partie d'eux-mêmes, était leur propre pensée, leur corps et leur âme. Thérèse avait pâli, maigri, un grand cerne entourait ses yeux, ses nuits n'étaient qu'insomnies, elle avait des crises de nerfs fréquentes, abusait des inhalations d'éther. Et ni l'un ni l'autre n'avaient le courage de renoncer à cette vie atroce, à cette chaîne de galériens qui les rivait.

Jacques recevait de mauvaises nouvelles de la santé d'Agnès. Elle aussi subissait la détente morbide qui suit les périlleuses tensions d'âme. Sans avoir aucun organe spécialement atteint, elle dépérissait; une lettre confidentielle du médecin des d'Elbé, à la

conscience et à la franchise duquel Jacques avait fait appel, n'était guère rassurante. Jacques s'en ouvrit à Thérèse, qui le plaignit, mais sans tendresse pour sa belle-sœur. Ils n'osèrent parler ce jour-là de Lisette, et cependant la même idée leur était venue : que deviendrait l'enfant si, par un malheur qu'ils se refusaient à prévoir, la mère venait à manquer? Ni l'un ni l'autre ne voyaient ce frêle et précoce petit être élevé entre deux vieillards, n'osant jouer et rire de peur de troubler le sénile repos du grand-père et de la grand'mère d'Elbé; nul doute qu'une existence pareille ne l'étiolât; elle ne vivrait point; tandis qu'auprès d'eux, entourée d'affection, entre Jacques qui l'adorait et Thérèse... mais Thérèse aimait-elle l'enfant? c'était un grand doute pour lui. Tendre pour Lise à certains momens, sèche et sévère en d'autres, elle n'avait jamais eu l'équilibre convenable. Il la croyait secrètement jalouse d'Agnès, car toutes ses réflexions agressives, ses griefs contre l'éducation de Lise, s'attaquaient à la mère ; qui sait si, celle-ci disparue, — chose horrible à penser, mais prévision tout humaine! — Thérèse, pouvant régner sans conteste sur ce petit cœur, pétrir à sa guise ce menu cerveau, ne se prendrait pas d'une tendresse violente et absolue pour Lisette, ne reporterait pas sur elle l'amour rentré qu'elle comprimait en elle depuis la mort de Fancy, ne trouverait pas là, qui sait, un triste et bienheureux dérivatif aux tourmens de son âme, ne se rattacherait pas à un devoir sauveur? Il entrevoyait cela comme une lueur dans les ténèbres, des ténèbres bien denses et très noires qui lui oppressaient le cœur. Une nuit, il s'éveilla trempé de sueur, tout haletant d'un cauchemar pendant lequel il avait cru recevoir une dépêche, qu'apportait à franc étrier un paysan envoyé par le plus prochain bureau de poste, et dans cette dépêche il apprenait la mort d'Agnès. Son sommeil était ainsi hanté, souvent, d'idées funèbres. Il soupira profondément.

Thérèse, qui craignait ces réveils assombris, l'interrogea. Il lui dit le songe qu'il venait de faire. Elle répondit :

— C'est étrange, je rêvais de mon côté que Lisette jouait dans le parc, et que je lui criais de ne pas aller du côté de l'étang; et c'était Lisette avec les traits de Fancy, et je me disais que Fancy avait beaucoup grandi. Dans ce rêve, Agnès ne paraissait pas.

Ils écartèrent l'idée d'un pressentiment, contrôlèrent seulement l'analogie bizarre de leur rêve; ce n'était pas dans le sommeil, mais le plus souvent éveillés, qu'il leur arrivait de penser à la même chose, au même moment; et cette concordance leur pesait, particulièrement douloureuse, lorsque l'un d'eux, s'enfonçant en des rêveries pénibles, pouvait les croire partagées par son parte-

naire : cela les rendait complices des injustes pensées, des reproches muets, des angoisses devant l'avenir.

Le lendemain, Jacques ayant effleuré dans la conversation la possibilité de la venue d'Agnès, s'installant aux Flouves auprès d'eux, Thérèse envisagea de mauvaise grâce cette éventualité. Le règlement des affaires de Maximin n'allant pas sans de grands et sérieux sacrifices de la part de Jacques, elle avait, comme toujours, — et il avait encore la naïveté de s'en étonner, — jugé qu'il y consacrait trop d'argent ; la pension qu'il décida de faire à Agnès lui parut aussi exagérée. Il ne put s'empêcher de lui dire quelques duretés ; en quoi cela pouvait-il l'inquiéter, lui faire tort ? Ce singulier égoïsme de possession le blessait toujours, chez une femme si choyée, tellement comblée de luxe et de vanités. La journée fut orageuse. Chacun avait blessé l'autre à plaisir.

Après le dîner, vers dix heures, Jacques quitta le salon, appelé par Antoine, et se rendit aux écuries, où un vétérinaire, mandé d'urgence, constatait l'état d'un des chevaux, grelottant de fièvre, et pronostiquait une maladie grave. Il s'attarda à causer avec ce praticien, gros homme à tête de mouton, aux mains larges comme des éclanches, aux pieds plats, qui parlait avec prétention, en employant des adverbes démesurément longs. Il lui fit servir du pale-ale, que l'autre but, à verre plein, les moustaches trempées d'une écume qu'il enlevait, en les lissant entre deux doigts. Quand il fut remonté dans son buggy qu'un gros cheval à crinière rase tirait, Jacques vit fuir le double sillon lumineux des lanternes et rentra dans le salon ; Thérèse n'y étant point, il poussa la porte du boudoir, petit et intime, tendu de vieilles soies, où elle aimait à se tenir. Elle fut surprise, ne l'ayant pas entendu entrer, et son premier mouvement fut de cacher une lettre qu'elle lisait.

Jacques vit la lettre, vit le geste, et son regard soupçonneux et étonné, l'expression de son visage, attestèrent un bouleversement intérieur, bien qu'il fît effort pour dissimuler et paraître n'avoir rien vu. Pourquoi, si cette lecture était innocente, avait-elle brusquement serré le papier dans sa main, essayé de le faire disparaître sous sa robe ?

— Je te dérange ?

Il avait dit cela simplement, et, dans ces trois mots, que d'ironie, que d'amertume !

Elle répondit :

— Non, — et avec une franchise assez noble, qui réparait son premier mouvement peureux et furtif, elle lui tendit la lettre. Il ne la prit pas, dit seulement :

— Je ne suis pas curieux, tu semblais absorbée, je t'ai dérangée, je m'excuse, voilà tout!

Elle dit :

— C'est une lettre de Mme de Jonquiers, elle n'a rien de mystérieux et de caché, je ne sais pourquoi j'ai été saisie par ton entrée; quoi que contienne cette lettre, je te prie d'en prendre connaissance.

Il murmura en souriant :

— Je ne te ferai pas cette injure.

Elle s'anima :

— Quelle injure? C'est moi qui t'en prie. Si tu refuses, oui, alors tu me feras injure.

— C'est donc pour te plaire!

Et avec courtoisie, d'un air détaché, il prit la lettre et la parcourut. Il y était question des modes d'été nouvelles, de récens potins de salon, de Mme Guilhem, dont le divorce s'annonçait, paraît-il, comme certain ; Mme de Jonquiers le tenait de bonne source, Guilhem était parti pour la Russie et Mme Guilhem, « lâchant » ses beaux-parens, était venue, échappée, vivre seule à Paris ; on ne la recevait pas, et elle s'affichait, affirmait-on, avec des messieurs, en voiture, au Bois. Il était aussi question de Destelle, dont le mariage était décidément démenti. La lettre se terminait par des plaisanteries sur diverses personnes que Thérèse connaissait.

— Joli bavardage, dit-il en pliant la lettre qu'il rendit à sa femme ; il eut la méchanceté d'ajouter : — Tu choisis bien tes amies!

Et, avec la rancœur qu'il vouait à la belle Mme Guilhem, tombée sans profit pour lui, mais non pour d'autres, il ricana :

— Notre chère Bell en prend donc à son aise !

Elle murmura, sans entrain ni conviction :

— Son mari n'a pas su toujours la comprendre.

— Naturellement, fit-il avec une douceur sarcastique, c'est toujours la faute du mari. Oh! le mari a bon dos, qu'il aime trop ou pas assez, qu'il soit trop autoritaire ou trop faible, les torts sont toujours de son côté ; l'*autre* seul a toutes les qualités!

Elle regardait Jacques avec une lassitude infinie ; si habituée qu'elle fût à souffrir, elle était ce soir-là fatiguée jusqu'à l'écœurement.

— Et pourtant, murmura-t-il, la bouche amère et haineuse, et pourtant, en comparant bien ;.. mais les femmes ne comparent jamais... Pourquoi l'as-tu aimé ? — fit-il en s'interrompant, d'une voix âpre et furieuse, avec un tel éclat qu'elle jeta un regard effrayé autour d'elle. — Pourquoi ? répéta-t-il, pourquoi? Je ne te l'ai pas demandé jusqu'à présent. Enfin, qu'aimais-tu en lui, son faux

détachement des choses, son égoïsme supérieur, ses flatteries menteuses, car il te mentait, mentait, mentait! Ses yeux jaunes peut-être, ses cheveux crépus, ses vilaines dents!

Elle s'était levée toute blanche et reculait, en le repoussant des mains, comme si de telles paroles lui arrachaient tous voiles, la violaient dans sa pudeur, et dans un grand sursaut indigné, pour lui faire honte, elle balbutiait :

— Oh! oh!

— Oui, les paroles, les idées vous effraient et vous répugnent, mais la réalité, vous l'acceptez fort bien! Dis-moi que ce n'est pas vrai, qu'il ne t'a pas tenue!... Ah! que je voudrais lire en toi! — Il lui avait pris de force la tête, lui serrait le front entre ses pouces crispés, — tu pensais à lui, n'est-ce pas, c'est pour cela que tu cachais cette lettre. Il ne se marie pas. Il reste libre. Qui sait, tu l'épouseras peut-être, veux-tu que nous divorcions? Mais dis-moi donc que tu ne l'as jamais aimé, que tu as inventé cela pour me faire une horrible plaisanterie, que tu mentais!

Il lui avait pris les mains de force, les lui serrait convulsivement, il avait l'air d'un fou. Elle, du fond de cette humiliation, traînée sur la claie, se sentant dévêtue misérablement et traitée comme la dernière des femmes, ne murmurait que son Oh! oh! désespéré, moitié cri, moitié sanglot! Il reprit :

— Suis-je assez misérable! Je t'aime en sachant que tu en as aimé un autre, je t'aime en te détestant, en te méprisant, car si tu as réparé en avouant ta faute, cette faute, tu l'as commise ; et je ne puis l'oublier! Je la vois dans tes yeux, dans tes attitudes, dans tes gestes. Tout ce qui est toi me la rappelle, et cette atroce pensée ne me quitte pas. Même en ce moment où je te parle, je sens que nous ne sommes pas seuls ; absent, présent, *il* est toujours là, je le vois, et quand je te tiens dans mes bras, il me semble que tu vas partir, ou qu'une autre que toi est là, à ta place, et quand je suis sûr que c'est bien toi dont je touche les lèvres, les cheveux, les mains, il me prend envie de mourir, et le plaisir que je ressens est affreux, car il est fait d'avilissement et d'ignominie. Ah! quelle torture. Quel homme as-tu fait de moi? Non! Ne t'éloigne pas, je ne puis vivre sans toi, tu le sais bien, tu le sais trop! (Un sanglot lui coupa la voix.) Je t'aime! — répétait-il en l'enveloppant de ses bras, et un affreux désir, qu'elle connaissait bien, rendait fixes ses yeux et crispait sa bouche, avancée pour des baisers.

Thérèse se tordit brusquement, lui échappa et, poursuivie, courut à sa chambre et s'enferma. Menaces, supplications de Jacques, demeurèrent sans effet, le verrou resta tiré.

XXII.

Des heures avaient passé, et dans le parc une ombre allait et venait. Elle débouchait devant les pelouses géantes, remontait l'allée d'eau qui conduit à l'étang, se perdait sous les grands arbres, et sans but, comme aveugle, errait, marchant pour marcher, repassant dix fois par les mêmes endroits. C'était Jacques, qui usait sa douleur.

Le verrou tiré, les refus d'ouvrir, ce divorce charnel prononcé pour la première fois entre sa femme et lui, le rendaient à lui-même. Sa folie était tombée, son cerveau en feu se calmait. Il restait stupéfait, à la pensée des idées tragiques, romanesques et exaltées qui l'avaient envahi. N'avait-il pas essayé d'enfoncer la porte de la chambre, au risque d'éveiller et d'ameuter les domestiques? N'avait-il pas pensé à y mettre le feu? N'avait-il pas sangloté comme un enfant, en suppliant pour que Thérèse lui ouvrît! Ne s'était-il pas éloigné, n'était-il pas revenu heurter à cette porte obstinément close? Ne s'était-il pas dit : « Je vais me tuer, il est impossible de continuer à vivre ainsi! » Folie! folie! Quel vent avait soufflé sur lui? Il avait outragé celle qu'il aimait, il lui rendait non-seulement tout bonheur, mais tout repos d'oubli impossible! Qui donc l'avait changé à ce point? Pourquoi, si courageux en résolution, se montrait-il, à l'user, si lâche et si cruel, si indigne d'elle et de lui-même! La cause de cette jalousie venimeuse, exaspérée, enragée?

Il se répondait, en toute franchise :

« Ses baisers! »

Dans quelle impasse hérissée de crocs aigus de fer, de morceaux de verre brisés qui coupent et lacèrent, s'était-il volontairement acculé! Comment n'avait-il pas deviné que Thérèse lui serait désormais suspecte, en amour, soit qu'elle se montrât pudique et lui fît croire à une comédie de vertu, soit que, répondant à ses transports, elle avouât une expérience abominablement acquise. Quel bandeau s'était donc posé sur ses yeux? Comment n'avait-il pas compris que, s'il pouvait aimer encore en son cœur une femme coupable, ce n'était qu'à la condition qu'elle lui restât sacrée, hors d'atteinte, défendue contre lui par l'irréparable de la possession adultère? Comment n'avait-il pas, par fierté, par pudeur, par dignité, senti que Thérèse ne lui appartenait plus, et que, si rien ne lui défendait de la plaindre et de la chérir, tout, le bon sens et la sagesse, lui interdisaient de reprendre avec elle une intimité profanée? Fou! d'avoir

cru que le feu de ses lèvres purifierait sur la bouche aimée le stigmate laissé par les lèvres d'autrui. Fou! d'avoir osé lutter contre le souvenir abject et redoutable qu'elle pouvait, dans l'arrière-fonds de son âme, détester, maudire ou regretter peut être, mais qui ne saurait, en tout cas, lui demeurer indifférent! A quelles comparaisons humiliantes et odieuses s'était-il exposé! Comme elle devait le mépriser, le plaindre tout au moins! Qu'il eût mieux valu qu'elle exécrât sa dureté, ployée sous ce joug de fer que méritait la faute! Hélas! avait-elle compris sa bonté faite de faiblesse et d'incurable amour, et au lieu de lui en garder une reconnaissance infinie, ne s'enorgueillissait-elle pas d'avoir, Ève éternelle, triomphé, une fois de plus, de son maître? Si encore ces tristes, ces douloureux baisers l'endormaient sous l'ivresse! mais non, ils ne lui laissaient que souffrance, remords et honte.

Il revit la scène de tout à l'heure, celles qui avaient précédé, celles qui, indubitablement, suivraient. Son sang lui battit plus fort aux tempes, sa poitrine s'enfla; il eut envie, comme un prisonnier chargé de liens, de briser ses cordes, d'un effort à se rompre les veines; exalté, ses forces décuplées, prêt à se battre avec quelque assaillant inconnu, il murmura : « Ah! c'est impossible, je souffre trop, il faut en finir! » Et il tendait et tordait ses bras, il secoua un jeune bouleau, blanc dans l'ombre, au passage; il frappa, d'un grand coup de pied, un banc de pierre. « Mon Dieu! balbutia-t-il, peut-on souffrir autant d'aimer! » Que faire? Renoncer à Thérèse, s'éloigner d'elle, se séparer; non, il n'y pouvait penser, il se tuerait plutôt. Continuer cette vie atroce, ces rapprochemens suivis de disputes, ces reproches aboutissant à des crises de tendresse, ces larmes, ces désespoirs, cette fièvre chaude, non, Thérèse en mourrait, ou il deviendrait fou! Alors, quoi? renoncer à elle sans y renoncer, qu'elle fût sa femme sacrée et respectée, et non plus sa maîtresse, que toute communion intime cessât entre eux, qu'il l'aimât avec son cœur, avec son esprit, en sœur, en amie très chère, qu'il eût le courage de vivre à ses côtés, âmes unies, séparées de corps. Il se rappelait la porte close, le verrou tiré, et y voyait un symbole définitif, une résolution formelle et indispensable rendant l'avenir, à ce seul prix, tolérable et possible.

Ce serait affreux, ce serait absurde, ils souffriraient, lui du moins, lui sûrement. Mais après! Sans un héroïsme quelconque, la vie leur serait-elle encore soutenable? n'était-il pas nécessaire, indispensable, qu'ils se rachetassent par le sacrifice, qu'ils pussent se regarder loyalement en face, avec une souffrance courageuse dans les yeux, mais aussi avec une fierté? Oh! elle préférerait cela, sûrement, sachant bien qu'il ne dédaignait pas sa beauté, recon-

naissant en elle-même que cette beauté avilie ne pouvait plus être prostituée. dorénavant, surtout à qui l'avait possédée en fleur, en état de grâce et de pureté virginales! Jacques s'était rapproché du château, et il levait les yeux vers les fenêtres fermées de la chambre de Thérèse. Ainsi jamais plus,.. jamais plus!.. Un sanglot souleva sa poitrine, il se crut le plus malheureux des hommes; la majesté du parc obscur, le velours des pelouses, la douceur de l'eau lente, la silhouette féerique du château, toutes ces sensations enveloppantes de luxe, d'indépendance, de sécurité, ne lui furent plus rien. Il s'assit sur un banc, et frissonnant dans la nuit froide, resta longtemps, longtemps immobile, les yeux fixés sur les fenêtres mortes de la chambre de Thérèse, d'où aucun bruit, aucune clarté ne filtraient. Un calme de stupeur, à la longue, descendit sur lui. Sa pensée, tâtonnant dans le vide, errant vers l'avenir, chercha à se représenter l'inconnu des années : il fit ce rêve, Thérèse et lui s'aimant, d'une affection éthérée et haute, fraternelle, dégagée des boues terrestres: entre eux, si la miséricorde ou l'impassible volonté de la force qui dirige le monde en avaient décidé ainsi, un pâle et délicat visage d'enfant leur sourirait; on l'élèverait, cette petite Lisette, on tâcherait de l'instruire pour le bonheur et le repos que donne la conscience du devoir accompli, on en ferait une vierge charmante et une honnête femme. Et Jacques et Thérèse pourraient alors se sourire à leur tour, sans honte, sans arrière-pensée, ayant lutté et souffert par l'amour, pour l'amour, ayant haussé et ennobli en eux l'idéal. Ils auraient alors des cheveux gris.

Serait-ce un rêve ou une réalité? Cela dépendait d'eux.

Pour Jacques, le renoncement se faisait déjà. Il entendait encore le bruit du verrou tiré, la serrure rivant la porte, et se disait, tout endolori, l'âme brisée : « Cela est mieux ainsi. Qu'il en soit ainsi! »

A l'orient, la nuit s'éclaircissait; ce n'était pas encore le jour, mais une sorte de lueur indécise qui s'élevait des ténèbres, une aube triste, froide et qui serrait le cœur. Mais derrière se cachait le soleil. Des heures pâles, et du frisson et de la fièvre d'attente allaient suivre : pourtant c'était l'aube!

PAUL MARGUERITTE.

UNE

BATAILLE ÉLECTORALE

EN ANGLETERRE

DEUX CANDIDATS.

I.

Le 1er juin 1892, lorsque Richard Winterbottom s'éveilla, sa résolution était prise. Oui, décidément, il serait candidat aux prochaines élections législatives dans le *borough* qu'il habitait. La veille, deux de ses amis politiques avaient dîné chez lui. Au dessert, selon l'habitude anglaise, les dames s'étaient retirées, et les trois hommes, *sitting over their wine*, avaient attiré à eux les vieilles assiettes en *crown derby* où s'étalaient, avec une belle couleur dorée, ici les amandes grillées, là les sardines cuites sur le pain rôti. Certes, on n'avait pas oublié de rapprocher et de placer à la portée de la main les carafes ciselées pleines de *claret* et de porto, et si vastes et imposantes qu'à côté d'elles, devant les convives, on cherchait instinctivement les vidrecomes. Mais les trois insulaires se bornaient à verser le vin dans de jolis verres de Bohême et ils en vidaient, à petits coups, le contenu, ne s'interrompant de boire que pour grignoter les friandises salées où leur soif, à intervalles réguliers, se renouvelait. Au centre de la table, des fleurs exotiques, produits superbes des serres de l'hôte, languissaient

dans l'atmosphère surchauffée. L'argenterie resplendissait, avec le *motto* qui l'ornait, symbolique devise qu'à défaut d'armes le chef de famille avait adoptée. A coup sûr, il eût préféré autre chose, et sa vanité s'accommodait mal de la modestie de cet ornement. C'est d'un blason authentique qu'il aurait souhaité de décorer le linge, la vaisselle et les voitures de la villa. Mais, comme il n'était ni lord, ni fils de lord, ni baronnet, ni *knight bachelor,* ni même *entitled to bear arms*, il se contentait, faute de mieux, d'une figure emblématique quelconque, telle que ses pareils en roture et en opulence en inventent tous les matins pour se différencier des petites gens.

Il était riche. De bonne heure il avait aidé son père à diriger le magasin que ce dernier, dans une inspiration de génie, avait fondé, il y a cinquante ans, au quartier populeux de la ville natale. D'abord, on avait ri de cet industriel extraordinaire, n'affichant aucune spécialité, vendant les objets les plus divers, et qui s'avisait d'offrir à la clientèle étonnée des cotonnades et des lainages au rez-de-chaussée, au premier des jouets et des meubles, du fromage, des conserves et du lard au sous sol de la boutique. Pourtant les dames étaient venues l'une après l'autre, car ce n'était pas un événement de mince importance que l'ouverture d'un pareil établissement. Du rayon des soieries, les visiteuses étaient descendues au département de l'épicerie, le sourire aux lèvres, prêtes à railler, pourtant réduites au silence par l'aspect engageant des marchandises. Même elles remarquèrent que le beurre du Danemark était d'un penny moins cher qu'ailleurs et que les jambons américains suspendus, manche en l'air, par des crochets d'acier luisant, avaient une couleur et une apparence qui défiaient la comparaison. Bref, les plus hardies s'étaient risquées. Curiosité ou condescendance, elles avaient laissé tomber des ordres que des jeunes gens bien habillés, d'une politesse irréprochable, avaient immédiatement enregistrés. Mais quelle surprise, quand, le lendemain, une tapissière à la caisse noire et aux roues jaunes, portant une inscription flamboyante, *The Pantheon*, s'arrêta devant les villas, les *lodges* et les cottages ! Ainsi le service se faisait à domicile, dans des conditions d'élégance et de célérité jusqu'alors inconnues. C'était bien une révolution qui commençait. Moins de dix ans après, le père de Richard était millionnaire.

Un brave homme d'ailleurs, dans toute l'acception du mot. Il avait, ce qui n'est pas rare en Angleterre, épousé une fille d'une naissance supérieure à la sienne, sans fortune, mais que le compte à la banque du commerçant avait éblouie et fait passer sur la mésalliance. Elle était jolie, avec ses yeux bleus, sa taille mince, son

teint admirable, et on la regardait avec plaisir, encore que l'ensemble fût sans expression. Malheureusement pour son mari, elle s'était montrée, en quinze années de mariage, dépensière, vaniteuse, sotte à faire pleurer. De sept garçons qu'elle avait eus, six, fatigués de bonne heure de la maison paternelle, couraient le monde à la recherche d'une situation indépendante. Sur l'aîné, Richard, resté au logis, elle avait reporté tout ce qu'une âme égoïste et sèche peut contenir de tendresse. L'éducation du jeune homme avait été celle de la plupart des Anglais de la classe moyenne. Il menait une existence terre à terre dont la platitude tranquille le charmait, loin de le lasser. Dépourvu de culture, d'ailleurs, et sans la moindre curiosité dans l'esprit. *Nothing like England!* s'écriait-il volontiers, et c'est en vertu de cette croyance qu'il était resté indifférent aux événemens du dehors, n'ayant même pas voyagé. Il ne concevait pas qu'il y eût au monde quelque chose de plus intéressant que la lecture du journal local, le cricket en hiver, le tennis en été et la course quotidienne entre la villa et le magasin, où son *cob* le traînait vivement, dès la première heure. D'ailleurs suffisamment malin en affaires. Comme son père, il s'entendait à acheter, à écouler, au meilleur prix, le stock encombrant du magasin, rubans fanés, confections démodées, toute la friperie restée pour compte. C'était vrai, il n'y avait personne comme lui pour lancer, deux fois par an, dans le public, l'alléchant propectus où s'annonce, en lettres énormes, la liquidation des soldes. Mais son flair n'allait guère au-delà, et qu'importait, au reste, puisque ainsi il vivait heureux, si heureux, qu'à la mort de son père, il craignit de troubler sa vie et n'osa pas se marier! D'ailleurs, une aventure avait guéri Richard de l'amour. Un jour, ne s'était-il pas avisé de s'éprendre d'une de ses vendeuses, jolie fille de vingt ans, qui n'avait renoncé qu'à force d'argent à lui intenter un procès en *breach of promise?* Les femmes, voilà une superfluité dont on pouvait bien se passer ! Et le fait est qu'il s'en passait bien, comme tant de jeunes hommes en Angleterre, sans émotion devant elles parce qu'ils sont sans désir.

Alors, il lui parut que la vie n'avait plus de jouissances à lui apporter. Ses frères étaient loin, et régulièrement il en recevait des nouvelles. C'étaient de rudes travailleurs qui réussissaient à se créer une situation, tous d'un tempérament tenace, froids et pratiques comme il convient. Même deux d'entre eux, l'un de l'Afrique australe, l'autre de la Nouvelle-Zélande, s'étaient mis en relations d'affaires avec la maison paternelle, et des correspondances s'échangeaient où les chiffres, les bordereaux, l'offre et la demande tenaient lieu d'effusions familiales. Que manquait-il donc à Richard

Winterbottom? Héritier de la fortune de son père, à qui la liberté de tester avait permis de laisser au préféré la plus grosse part de son bien, il avait systématiquement écarté de sa route tout ce qui préoccupe ou passionne. Bien qu'il ne s'absentât guère du magasin, il en avait abandonné la direction à un fondé de pouvoirs intelligent, vif, parti de très bas, d'abord factotum, plus tard associé. Aux environs de la ville, se dressait une sorte de château-fort d'une architecture extraordinaire, *the Towers*, résidence majestueuse où il vivait dans un grand luxe, donnant des fêtes, soucieux surtout d'attirer la première société des environs. Car un nuage obscurcissait son existence. Riche et considéré à Barton, membre du *Board of guardians*, du conseil communal, alderman, puis maire enfin pendant une année, il s'était heurté, le jour où il avait voulu monter plus haut, à la barrière infranchissable dont s'entoure la *gentry* anglaise. Ses invitations avaient été refusées, ses visites à peine rendues. Certes, les commerçans, ses confrères, se pressaient à sa table et quelquefois même les magistrats locaux ne dédaignaient pas de s'y asseoir; mais les châteaux du voisinage boudaient, les majors et les capitaines l'ignoraient absolument. Il était *no one*, un inconnu, non méprisé à coup sûr, mais simplement dédaigné. Une fois, il avait tressailli d'espoir. A l'occasion de l'inauguration d'un hospice, l'honneur lui était échu de recevoir l'héritier de la couronne. Maire de la ville, il présenta la clé d'or à l'altesse, promena le prince dans la journée, et le soir, dans un grand banquet, prononça l'éloge traditionnel de la souveraine et de sa famille. Le lendemain, quand des maisons pavoisées pour la circonstance, flammes, drapeaux et écussons disparurent, il rêva, espéra, attendit avec anxiété que la faveur royale comblât enfin ses vœux les plus chers. Baronnet, il n'y songeait pas, c'était trop gros; mais *knight bachelor*, pourquoi pas, puisque c'était l'usage? Ce qui avait été souvent octroyé à des maires, après des cérémonies que la reine ou son fils aîné avaient honorées de leur présence, il ne l'aurait pas, lui qui était si généreux, si bienfaisant, le *leading citizen* de la ville de Barton? On ne lui fournirait pas les moyens de pénétrer dans ces salons orgueilleux qui se fermaient bien devant Mr Winterbottom, mais qui ne pourraient tenir rigueur à sir Richard? Il y compta, fut désabusé. Des semaines passèrent; une lettre vint, du secrétaire du prince, remerciant le maire de l'accueil que ses administrés avaient fait au noble visiteur, et ce fut tout. Notre héros fut accablé. C'était le plus grand chagrin qu'il eût éprouvé de sa vie.

Il en parla avec amertume. Encore s'il avait appartenu au parti d'opposition, au clan libéral de la ville! Oui, s'il était devenu,

comme d'autres qui avaient mal tourné, radical ou *home-ruler*, il aurait compris l'ostracisme dont on le frappait. Mais quand on avait, comme lui, toujours professé les plus purs principes du conservatisme, refusé toute transaction sur les choses les plus sacrées, il y avait lieu de s'affliger de l'iniquité des hommes. Ce n'était pas lui qu'on aurait pu accuser, par exemple, de frayer avec les sectes dissidentes, de réserver ses générosités pour d'autres personnages que les ministres de la religion officielle. Deux fois, le dimanche, il occupait régulièrement son banc à l'église, se refusait à prendre la moindre distraction le jour du Seigneur, blâmait en termes solennels les sacrilèges qui jouaient au *tennis* entre deux murs clos. Une bouteille de *port-wine*, deux tout au plus, vidées entre amis intimes, c'était bien là tout ce qu'il se permettait. Tory, oui, certes, il l'était, jusqu'à trouver souvent le Premier trop tiède. Questions extérieures ou intérieures, il parlait de tout, en homme sûr de soi, avec une intarissable faconde. Et quand il pérorait ainsi pendant des heures, ses amis l'applaudissaient, déploraient avec lui l'injustice du pouvoir qui tenait obstinément dans l'ombre ses plus dévoués serviteurs. Et on rêvait de réparations éclatantes.

Tout s'y prêtait, et ce soir-là, à l'heure où commence ce récit, M. Richard Winterbottom le démontra avec son éloquence accoutumée. On était à une époque troublée où l'Angleterre hésitante voyait devant elle deux voies ouvertes. L'une, la vieille route, déjà foulée par d'innombrables générations, était la plus sûre, celle qu'avaient suivie les chefs de tout ordre qui avaient fait du pays l'un des plus forts et des plus prospères. Le peuple s'y était engagé après eux, docile à leur voix, fidèle, malgré d'intermittens égaremens, aux leçons de l'histoire et aux préceptes du passé. Ce qu'il en avait coûté à la Grande-Bretagne de prêter l'oreille aux libéraux, tout le monde le savait, Richard surtout. Il parlait avec une emphase impressionnante des malheurs qui accableraient la nation si elle se laissait violer une fois de plus par la décevante éloquence d'un vieillard de quatre-vingts ans. Une fraction du pays deviendrait autonome, légiférerait pour son compte ou à peu près, et déjà séparée par la distance, se désintéresserait de plus en plus de l'Angleterre. Il montrait le pays affaibli, démembré, et bien qu'à ses yeux l'habitant d'Erin ne valût pas grand'chose, il l'injuriait de vouloir partir et s'indignait qu'ayant l'honneur d'être Anglais, il songeât à s'éloigner de l'empire, au lieu de tenter de s'en rapprocher. Et que penser de cette idée singulière qu'il était injuste qu'un électeur disposât de deux votes? Alors, les riches n'étaient plus les riches? Froissé dans son amour-propre, dépouillé, non

d'un privilège, mais d'un droit, le grand propriétaire tombait au rang de l'humble *householder* dont le loyer ne dépassait pas trente livres. Et les affaires de Galles! N'était-ce pas abominable que les habitans de ce pays rêvassent de se défaire d'une religion qu'ils ne pratiquaient pas, pour s'en tenir simplement à la leur? Ces gens refusaient de contribuer à l'entretien des ministres du culte anglican et il y avait, pour encourager ces tendances subversives, des députés qui allaient plus loin encore, qui inventaient la question agraire, parlaient couramment de l'intérêt ou de la possibilité qu'il y avait à favoriser l'achat des terres par les fermiers. Tout cela était si étrange, si funeste, qu'il englobait dans un mépris général les hommes, les journaux et les livres qui leurraient le peuple de telles sornettes. Et sa colère ne tarissait pas, trouvait encore des alimens dans des griefs de moindre importance. C'étaient la lente invasion des usages et des mœurs du continent, le repos du dimanche de moins en moins observé, la frivolité des habitudes françaises où s'abandonnaient les hautes classes, le tunnel sous la Manche, le pont enfin que des compagnies trop audacieuses songeaient à jeter entre les deux pays. Oui, il était temps que les sujets de la reine, demeurés fidèles à la monarchie et aux vieilles traditions britanniques, opposassent à cet envahissement la résistance que d'honnêtes gens se doivent d'opposer à la barbarie.

La barbarie! Il n'y avait que la Grande-Bretagne qui fût capable d'en triompher. Personne n'ignorait à quel point elle s'entendait à civiliser. Au besoin, les nègres de l'Afrique auraient pu en témoigner. Rien assurément n'était plus glorieux et plus fécond en résultats incomparables que ces missions commerciales, politiques et évangéliques à la fois, qui parcouraient le continent noir du Niger à la côte orientale. Il en savait quelque chose, lui qui expédiait chaque mois des chargemens de cotonnades et de coutellerie, à destination des communautés africaines. Un de ses voisins, l'armurier de *High-street*, — son ami, non pas, — mais un homme bien pensant avec qui, une fois l'an, il daignait s'entretenir, aurait pu, lui aussi, certifier qu'il y avait moyen de s'entendre avec ces sauvages et de leur livrer des armes en cachette, pour lutter contre des Européens prétendûment civilisateurs. N'était-ce pas une manière comme une autre d'agrandir le champ commercial de la nation? Richard le voyait s'étendant encore; il énumérait les peuplades primitives successivement englobées, attirées et comme fascinées par l'irrésistible rayonnement de la puissance britannique. Ce soir-là, son exaltation ne connut plus de bornes. Il montra l'Égypte conquise, la vieille terre des Pharaons à jamais asservie à une Angleterre partout victorieuse. L'univers

n'eut plus d'autre marché que les trois royaumes, l'or des peuples passa la Manche, tous les Anglais devinrent millionnaires; et ainsi fut résolue la question du paupérisme. Il entrevit une Britannia gigantesque, dressée sur un piédestal autour duquel figuraient en relief les races domptées. Des laboureurs, des négocians, des artistes, l'attitude heureuse et reconnaissante, tournaient les yeux vers la déesse dont la main les avait comblés! Ainsi s'exprimait Winterbottom avec une éloquence fougueuse, maîtresse d'elle-même cependant. Il allait, venait, se levait pour se rasseoir, arpentait une fois de plus la salle à manger. Ses amis, MM. Simpson et Watkins, se seraient plutôt lassés de boire que de l'écouter. Ils contemplaient sa majestueuse personne, la chaîne de montre dont le métal rouge ruisselait sur le gilet très ouvert, la cravate blanche irréprochable, l'habit sorti des mains du meilleur tailleur de Piccadilly. Les escarpins vernis, les chaussettes de soie à fleurettes fines complétaient la tenue du personnage. Et ainsi l'ensemble était imposant, — encore que la face fût enluminée, le crâne chauve, la barbe rousse, et qu'il ne fût que trop apparent, en regardant Winterbottom, que l'élégance et la distinction ne s'obtiennent pas à prix d'argent.

Mais la soirée ne pouvait finir par des discours, si intéressans qu'ils fussent, car c'est peu de parler quand il faut agir. On s'était réuni pour prendre des résolutions sérieuses. Les élections générales étaient proches, tout l'indiquait. Sans doute, fort d'une majorité que les scrutins partiels avaient, hélas! bien entamée, le premier ministre tenait de la constitution le droit de conserver le parlement jusqu'à l'expiration des sept années. Mais tout démontrait que le marquis de Salisbury n'aurait pas recours à un semblable moyen. Déjà l'opposition était impatiente. Elle harcelait les ministres de ses questions, et dans la presse, dans les couloirs de la chambre, aux clubs et en tous les lieux où s'agitent les politiciens, on commentait les réponses, d'ailleurs hésitantes, des membres du cabinet conservateur. Poussés dans leurs derniers retranchemens, chaque jour assaillis par un ennemi différent, — gladstonien, nationaliste, parnelliste, représentant ouvrier, ils faisaient une belle défense, les Balfour, les Goschen et les Hicks-Beach; ils tenaient tête à leurs adversaires avec une vaillance intrépide. Quand aurait lieu la dissolution? On l'ignorait encore au 1er juin et il appartenait aux tories, aux hommes soucieux de l'avenir de l'Angleterre, de s'occuper d'ores et déjà de la lutte future et de s'organiser pour la victoire. Barton était une ville de quelque importance. A une époque où on y comptait cent habitans, Élisabeth traversa en carrosse l'humble village; sa majesté était altérée; d'une belle fille elle

daigna accepter du lait, honneur insigne qui fut bientôt suivi d'un plus grand. La population fut investie du droit d'envoyer un député aux fidèles communes. Mais cet homme politique, jadis l'élu d'une vingtaine de privilégiés, tenait aujourd'hui ses pouvoirs de près de 5,000 électeurs, acquis à l'opinion libérale, et qui votaient invariablement contre les cabinets conservateurs. Depuis 1879, le siège était occupé par un bel homme réjoui, sir Francis Careford, Bart, — grand propriétaire, chasseur, excursionniste, yachtsman accompli, qu'on rencontrait à Paris, à Nice, à Monte-Carlo, partout ailleurs qu'à la chambre. Si gai du reste, et si populaire qu'on ne songeait pas à lui en vouloir. A un électeur exigeant qui lui reprochait ses absences, il avait répondu qu'il ne quittait jamais Londres sans avoir conclu avec un de ses collèges de l'opinion opposée l'accord en vertu duquel deux députés, désireux d'être libres, s'engagent à s'abstenir l'un et l'autre dans les votes importans. C'était une tâche malaisée que de vaincre un pareil homme. Il était riche lui aussi : et son titre de baronnet lui donnait une situation que Winterbottom était bien loin de posséder. La distance sociale qui séparait les deux personnages irritait infiniment plus le commerçant que le libéralisme mondain et élégant de sir Francis. Lutter contre lui, lui arracher son siège au nom d'une morale supérieure dont le négociant se croyait le champion, c'était là, aux yeux de Richard, une action essentiellement méritoire, un succès qui attirerait sur sa personne les sympathies bienveillantes du gouvernement.

Alors les têtes se rapprochèrent. Le gros Simpson et le long Watkins pérorèrent à leur tour ; fort avant dans la nuit, on discutait encore, on convint qu'on ne laisserait pas au représentant libéral de Barton la faculté d'être élu, comme aux renouvellemens précédens, *unopposed*. Jusqu'à présent, en effet, l'heureux législateur avait eu la chance de passer sans concurrent. Sa réélection n'avait jamais été combattue ; aussitôt qu'était fixé par l'autorité compétente le jour de la « nomination, » c'est-à-dire de la désignation des candidats, deux de ses fidèles se procuraient auprès du *returning officer*, chargé de présider aux opérations électorales, une formule imprimée dont ils n'avaient qu'à remplir les blancs. « Nous, soussignés, écrivaient-ils, A et B électeurs et habitans, de Barton dans le Moorshire, désignons par les présentes la personne suivante comme apte à remplir l'office de membre du parlement pour ledit *borough* de Barton. » Venaient ensuite les indications relatives au nom, au prénom, au domicile, au rang ou à la profession de l'aspirant député. Au-dessous, les deux signatures de A et de B, véritables initiateurs de la candidature et appelés, comme tels, *proposer* et *seconder*. Et plus bas, après leur paraphe, on

pouvait lire cette mention : « Nous soussignés, électeurs inscrits de la ville de Barton, donnons notre assentiment à la désignation de sir Francis Careford, Bar^t^, comme propre à exercer, pour ladite ville, la charge de membre du parlement. » Puis, les signatures de huit autres électeurs nommés ceux-ci, *assenters*, et dont l'intervention avait été nécessaire pour assurer la légalité de la procédure. Les choses suivaient alors leur cours régulier ; le précieux papier était déposé entre les mains de l'officier électoral et, si une heure après cette remise, aucune opposition n'avait été signifiée, le candidat était proclamé élu. Ainsi, depuis fort longtemps, sir Francis passait sans difficulté et c'était là ce qu'il s'agissait d'empêcher. Le *returning officer* serait, en temps utile et dans les mêmes formes, saisi d'une proposition analogue en faveur de Winterbottom. Il proclamerait l'élection ajournée et fixerait immédiatement le jour du scrutin.

Aussi bien n'était-ce point de ces préliminaires obligés de toute élection disputée que les trois amis s'entretinrent jusqu'à une heure avancée. Non, ils examinèrent d'abord par quel côté on entrerait en campagne. La dissolution étant proche, on pouvait déjà commencer une propagande par la presse, par les affiches et les réunions, et il était loisible tout au moins de s'assurer des services d'un *election agent*, ce factotum indispensable des aspirans à un siège législatif en Angleterre. Personnalité importante ! A vrai dire, du choix de cette sorte d'homme d'affaires chargé de toute la partie matérielle d'une élection, dépend souvent l'échec ou le succès de l'entreprise. Les relations du candidat et de son agent sont de nature étroite et particulière. On les a parfois assimilées à celles qui existent entre un shérif et son sous-shérif, le premier restant responsable non-seulement des actes du second, mais même des faits et gestes des intermédiaires dont s'est servi ce dernier. Quelques-uns les ont comparées à la position respective qu'occupent vis-a-vis l'un de l'autre le maître et le domestique, le premier répondant nécessairement des négligences de son inférieur, quelles qu'aient été la précision et la rectitude des ordres donnés. Mais le rapprochement le plus ingénieux, à coup sûr le plus anglais, est bien celui qui consiste à mettre en scène, à ce propos, le propriétaire et le capitaine d'un yacht de course. Une erreur de ce dernier vient-elle à léser, pendant l'épreuve, les intérêts d'un rival ? Le possesseur du bateau où la faute a été commise ne peut prétendre au prix de la lutte. Le préjudice causé n'est pas de son fait, soit, il le peut prouver jusqu'à l'évidence ; le concurrent n'aurait pas gagné, c'est encore vrai, alors même que le dommage en question ne l'eût pas atteint. Il n'en est pas moins écarté avec autant de rigueur que

l'élu du suffrage populaire dont l'*election agent* a contrevenu, sans le vouloir ou sans le savoir, aux multiples prescriptions de la loi.

Pour tenir le rôle, Winterbottom pensa tout de suite à l'homme de confiance qui dirigeait depuis si longtemps le *Pantheon*. C'était un personnage rusé, alerte, toujours sur le qui-vive, pratique comme pas un. Oui, *little Mr Cook* ferait bien l'affaire. On pouvait s'en rapporter à lui pour côtoyer la légalité et n'enfreindre aucune des dispositions compliquées de la législation électorale. Décidément, il fallait le mander et lui expliquer ce qu'on attendait de son dévoûment. Quand les trois amis se séparèrent, les points principaux étaient arrêtés. Dès le lendemain la candidature du commerçant serait partout annoncée. Au surplus, la période préparatoire était virtuellement commencée. On s'agitait en Angleterre, on entendait gronder l'orage des réunions publiques. C'était à qui prendrait les devans, à qui ne se laisserait pas surprendre par une dissolution jugée imminente. Il n'y avait aucune raison de tarder à faire connaître aux électeurs de Barton que Richard Winterbottom sollicitait leurs suffrages. D'ailleurs, Cook n'avait pas paru surpris des velléités ambitieuses de son patron. Peut-être les avait-il pressenties, car il déclara d'un ton grave que personne n'était plus qualifié que son chef pour représenter au parlement les intérêts politiques des citoyens de la ville. Il eut quelques phrases très nobles et très flatteuses sur le rôle qu'un fidèle sujet de sa majesté pouvait jouer dans les conseils du pays; il insista sur l'intelligence et le loyalisme impeccable de l'homme qui lui avait confié, à lui Charles Cook, une part prépondérante dans la direction de ses affaires. Et on parlait déjà d'affiches à apposer, de circulaires à lancer, quand M. Cook, de la voix et du geste, calma l'impatience des trois amis. On ne pouvait rien faire sans s'être mis en rapport avec l'agent conservateur de Barton, le délégué des comités centraux d'élection qui se rattachent eux-mêmes aux cercles politiques de la capitale. Pure formalité après tout, car la candidature Winterbottom devait être accueillie avec joie et marquer le réveil du parti dans une ville où depuis douze ans le libéralisme régnait en maître. Mais M. Cook était précisément un formaliste, il ne voulait s'engager qu'à bon escient, il entendait ne rien négliger de ce qui pouvait contribuer au succès de la campagne. Maintenant on se réunissait tous les jours, et c'était curieux de voir le petit homme enfoui dans un large fauteuil du cabinet de son maître procéder à une sorte d'enquête préliminaire et interroger longuement le solennel Winterbottom. « Il y a, disait-il, certaines situations ou certaines affections cérébrales qui entraînent pour ceux qui les occupent, ou qui en souffrent, l'incapacité élec-

torale. Nous allons, si vous le voulez bien, les passer en revue; mon devoir est de m'assurer que vous êtes parfaitement éligible...

« — Vous n'avez jamais été banqueroutier ; vous ne vous êtes jamais rendu coupable d'illégalités ou de fraudes électorales, de corruption ou de tentatives de corruption?

« — Mais... non, répondit Richard, un peu surpris.

« — A merveille. Poursuivons. Vous n'êtes ni juge de la haute cour de justice, de la cour d'appel ou des cours de comté, ni *recorder* de la ville de Barton, ni juge de paix, ni *receiver*, encore moins shérif ou gouverneur d'une colonie? »

Pour le coup, le gros Simpson et le long Watkins se mirent à rire. En voilà des questions! Mais Cook restait grave et il continua son interrogatoire :

« — Vous n'êtes pas pair d'Angleterre, car vous seriez alors inéligible, mais vous pourriez appartenir au corps des pairs irlandais autres que les vingt-huit pairs d'Irlande, élus pour représenter leur ordre à la chambre des lords. Ceux-là, vous le savez, peuvent siéger pour l'Angleterre, l'Écosse ou le pays de Galles...

« — Non, dit Richard en soupirant, je ne suis rien de tout cela. Un jour peut-être...

« — Nous verrons bien, interrompit Cook. Je constate, n'est-ce pas, que vous n'êtes ni membre du clergé national d'Angleterre ou d'Écosse, ni ministre de l'église catholique ou de l'une quelconque des sectes dissidentes?

« — En aucune façon.

« — Voilà qui va bien. Passons à un autre ordre d'idées. Avez-vous été condamné aux travaux forcés ou à un emprisonnement de plus d'un an avec *hard labour?* Notez que l'inéligibilité qui vous atteindrait dans l'un de ces deux cas aurait pu cesser si vous aviez subi votre peine ou que vous eussiez été gracié. Cependant, ajouta Cook d'un air dégagé, la chambre paraît souveraine en ces matières. Elle n'a pas hésité à expulser de son sein des députés condamnés pour *misdemeanor* et qui avaient reçu leur grâce de l'autorité compétente. Veuillez rappeler vos souvenirs et répondez-moi... »

Cette fois, les trois amis éclatèrent. Ce diable de Cook, il était étonnant avec sa science! Pourtant, la plaisanterie parut un peu forte, et c'est d'un ton assez sec que Richard le pria de continuer.

« — Allons, allons, tout cela est superflu, mon ami; abrégez, s'il vous plaît. »

Mais l'autre ne se laissa pas déconcerter :

« — Il n'y a rien d'inutile dans ce que je dis, cher et respecté M. Winterbottom. Je connais les obligations d'un agent d'élection. Elles sont minutieuses et innombrables. C'est mon devoir que

j'accomplis en ce moment, rien que mon devoir. Je suis tenu de le remplir avec *due care, diligence and skill*. Et voilà pourquoi je n'hésite pas à clore cet interrogatoire en vous adressant une dernière question, non la moins importante. La législation anglaise déclare que les idiots sont incapables d'être membres du parlement. Êtes-vous idiot?

« — *By Jove*, cria le négociant très égayé, j'en serais un fameux, si je répondais à pareille demande. Je crois, ajouta-t-il, qu'à cet égard ma réputation est bien établie...

« — Je le crois aussi, murmura Cook, les lèvres pincées. Vous êtes décidément tout à fait en situation d'être élu et si, comme je l'espère, la victoire couronne nos efforts, il n'y aura, j'y compte bien, aucun motif d'invalidation. Pour le moment, nous sommes en règle; les comités centraux de Londres vont appuyer votre candidature. Vous avez déjà désigné votre *election agent*, et c'est à votre humble serviteur, Charles Cook, que vous avez adressé la déclaration écrite réglementaire établissant que vous faisiez choix de sa personne. A l'œuvre maintenant, mon cher maître, je saurai prouver au meilleur des hommes que je suis digne de sa confiance! »

Il voulut s'en aller, car on l'attendait. Mais Richard ne le laissa pas partir tout de suite. Il fallut boire au succès de la campagne, à la défaite de sir Francis. On vida les coupes avec enthousiasme cependant qu'au cerveau de Winterbottom montait lentement l'ivresse plus noble des gloires futures.

II.

M. Charles Cook avait raison de dire que le rôle d'agent officiel d'un candidat à un siège législatif en Angleterre est particulièrement difficile. Il doit penser à tout et, dès le début, mille préoccupations l'envahissent, mille soins réclament sa vigilance. Tout d'abord, il faut qu'il arrête un local où les avis, les communications, les *writs* et les documens de tout genre lui seront envoyés. Le *returning officer* (1) qui est, comme nous l'avons dit, l'agent délégué aux opérations électorales, doit être informé de son adresse en même temps que du choix qui a été fait de sa personne. Il tient dans ses mains la fortune politique d'un homme, et par là, celle d'un parti. Qu'il commette une erreur, qu'il transgresse, de la meilleure foi du monde, l'une des prescriptions de la loi, voilà l'élection annulée après que l'élu en a supporté les fatigues et la dépense. Il faut que sa probité soit à l'abri de toute épreuve; on en a connu qui travaillaient ostensiblement pour Brown, cepen-

(1) Le maire, d'habitude, dans les bourgs, et dans les comtés, le shérif.

dant qu'ils faisaient en secret les affaires de Smith. Et les pièges, les traquenards, les subtilités de la loi anglaise! Les limites qui séparent ce qui est permis de ce qui est défendu sont si vagues, si mal définies qu'aux plus savans et aux plus honnêtes, il arrive de les franchir. L'*election agent* doit connaître à fond la circonscription où il opère. Il désigne et enrôle sous sa bannière une foule de subalternes qu'il rétribue et envoie à droite et à gauche faire de la propagande et semer la bonne parole. Sans le vouloir, il peut affaiblir les chances du candidat qu'il représente, rien qu'en faisant des choix malheureux et de nature à froisser les électeurs. Il faut qu'il soit en mesure d'indiquer à son patron politique quels sont les quartiers réfractaires et vers quels points du district il doit porter ses efforts, multiplier les réunions, rallier l'opinion médiocrement disposée. S'il manque de coup d'œil, de confiance en soi, s'il hésite, s'il perd du temps, il se heurte à des difficultés qu'un plus habile eût lestement résolues. Enfin, il est préférable qu'il soit jeune pour qu'il n'ait peur ni du froid ni de la chaleur, ni des rhumatismes gagnés le soir, dans l'humidité des routes, après une journée écrasante.

La rémunération de l'agent électoral fait généralement l'objet d'une transaction de gré à gré. Souvent les deux parties insèrent dans la convention écrite et signée par eux une clause en vertu de laquelle l'importance du salaire dépend du surplus resté sans emploi après acquittement des frais. On sait, en effet, que la loi anglaise (*corrupt and illegal practices prevention act 1883*) a établi une échelle de dépenses proportionnée au nombre des électeurs du *borough* ou du comté et que le maximum ne peut en être dépassé sous aucun prétexte. L'*election agent* a donc un intérêt évident à surveiller de très près ses subordonnés et ses fournisseurs. Aussi se refuse-t-il quelquefois à souscrire à cet arrangement, selon lui trop aléatoire. Il fait observer qu'il aurait sans doute trop de tendances à l'économie et que la réussite finale pourrait s'en trouver compromise. Il préfère que le montant de la somme à payer soit débattu à l'amiable et qu'aussitôt accepté de part et d'autre, il ait la faculté de le porter immédiatement en compte, c'est-à-dire en déduction de l'ensemble des dépenses autorisées. Le taux de l'allocation est habituellement établi entre 5 et 10 pour 100 du capital dont les règlemens permettent au candidat de se servir. On considère que c'est là une base équitable, car si les services demandés à l'agent sont aussi sérieux que pénibles, ils ne peuvent cependant comporter une récompense dont la valeur absorberait la plus grosse part des fonds consacrés à l'entreprise. Le *borough* de Barton n'était guère étendu. Il renfermait un peu moins de 5,000 électeurs. Or, la législation établit que pour les circonscriptions ou

divisions où le nombre des votans dépasse 2,000, le candidat a droit à une dépense personnelle de 380 livres sterling, augmentée de 30 livres pour chaque millier d'électeurs supplémentaires. Winterbottom ne pouvait donc, en dépit de son opulence, consacrer à sa propagande plus de 470 livres sterling.

Aussi n'était-ce point pour le dixième de pareille somme que M. Cook consentait à servir d'agent à son maître. Il n'avait pas songé un instant à refuser à Richard le service que ce dernier réclamait de lui. Habile, concentré, flairant le vent avant de prendre une décision importante, cette fois il était allé droit au but comme si quelque instinct supérieur l'eût averti qu'il y trouverait profit et gloire. Il était bien décidé à s'employer de toutes ses forces au triomphe du commerçant, encore que la connaissance des lieux lui laissât peu d'espoir de déposséder sir Francis. En vérité, il aurait eu mauvaise grâce à se dérober. Depuis dix ans qu'il était à la tête du *Pantheon*, M. Charles Cook avait dirigé l'établissement avec une méthode admirable. S'il en enrichissait le propriétaire, il avait aussi travaillé pour lui, et c'était avec une satisfaction profonde qu'il constatait, aux balances annuelles, que sa propre part dans les bénéfices était chaque fois plus importante. Riche, il ne l'était pas encore, mais il n'en jouissait pas moins d'un revenu de 700 ou 800 livres par an, *a comfortable little income*, comme on dit là-bas. D'ailleurs ambitieux, espérant bien monter encore, monter sans cesse, et doué d'autant d'initiative et d'audace que son chef avait de faiblesse et de préjugés. Oui, il irait loin, il le sentait, il en avait le clair et intime pressentiment! Une fierté le prenait le soir quand, après avoir vérifié les comptes de la journée, donné ses ordres pour le lendemain, signé la correspondance et les chèques, il mesurait, pensif, l'étendue du chemin parcouru. De l'élégant cabinet qu'il occupait, si chaud, si *respectable*, avec son téléphone et ses tuyaux acoustiques, — toutes les commodités modernes, — sa pensée vagabondait, le ramenait à un passé déjà bien lointain. Il revoyait tout, l'abandon où l'avaient laissé des parens morts sans fortune, et la maison paternelle, déserte et nue, et l'*auctioneer* mettant aux enchères les meubles où avait grandi son enfance. Ah! quelle pitié! Il n'oublierait jamais les épreuves qu'il avait traversées, ses débuts au *Pantheon*, où le père de Richard, avec sa bonté accoutumée, avait consenti, sur la recommandation d'amis communs, à lui confier un emploi. Et il riait au souvenir des 8 schellings par semaine qu'il gagnait à ficeler des paquets, tracer l'adresse des destinataires de sa belle et ferme écriture. Lentement d'abord, puis rapidement, il montait en grade, passait à la comptabilité, s'insinuait dans les bonnes grâces du patron frappé de sa vive intelligence et des qualités de ce jeune homme moins fait pour

obéir que pour commander. Autour de lui, il avait bien senti qu'il soulevait des colères et des jalousies. On ne s'était pas aisément habitué à le voir acquérir une position prépondérante. Mais, avec le temps, sa supériorité s'était affirmée, on ne la contestait plus, on s'inclinait, et quand le fondateur de l'établissement mourut, on trouva tout simple que l'héritier fît à M. Cook une situation exceptionnelle. C'était une chance pour Winterbottom que d'avoir sous la main un pareil fondé de pouvoirs. Et le personnel s'égayait, on se demandait ce que serait devenue la maison sans ce petit homme furet, silencieux et grave, dévoré du désir d'être quelqu'un, prêt à balayer de sa route tout ce qui pourrait faire obstacle à sa marche victorieuse.

Mais d'autres souvenirs, plus intimes et plus émus, s'emparaient alors de lui, le plongeaient dans une méditation délicieuse. Là-haut, au-dessus des vastes magasins du *Pantheon*, — les plus vastes du monde! — son cœur entendait aller et venir la compagne qu'il s'était choisie. Quelles délices lorsque le passé lui apparaissait, tout rempli d'heures exquises, depuis l'époque où il s'était fiancé jusqu'à la minute même où il rêvait, les yeux noyés et l'âme heureuse! Comme il l'avait trouvée jolie, cette petite Maud, quand il s'était assis pour la première fois à la table de l'humble *lodging house*, où il abritait sa détresse! Tout de suite il fut à l'aise dans cette modeste maison que la mère et la fille tenaient si propre, toutes deux hautement respectables, courageuses aussi et attentives aux soins du ménage. Il se sentait gagné, pris de reconnaissance pour ces deux femmes, elles-mêmes charmées de leur locataire, de son ardeur au travail, de sa confiance robuste dans l'avenir. Et lorsqu'après quatre années d'intimité avec elles et de vie commune, il confia un soir à Maud Jackson que sa position lui permettait de prendre femme, l'enfant leva les yeux sur lui, si émue et rougissante qu'il comprit qu'il était aimé. C'était fini, ils étaient fiancés. Ils sentirent qu'ils seraient heureux, si heureux qu'ils eurent presque peur de leur bonheur. Lui ne se lassait pas de la regarder, détaillant son visage, épris jusqu'au délire de ses yeux bleu clair, de ses tresses blondes, de ses petites lèvres charnues. Jusqu'au nez qu'il adorait, fantaisiste pourtant et irrégulier, mais dont l'extrémité retroussée lui semblait cent fois préférable au pâle et froid dessin des profils antiques, vaguement entrevus au musée de la ville natale. Légère et menue avec cela, des poignets frêles, un corps d'oiseau, mais où il devinait une volonté de fer, semblable à la sienne, égale, sinon supérieure, en ténacité et en courage.

Brusquement, M. Cook se leva. Est-ce qu'il était fou de rêver ainsi? Il avait à s'occuper sur l'heure d'une foule de détails dont l'examen et le règlement ne pouvaient souffrir aucun retard. On

était au 15 juin et les commentaires allaient leur train sur la récente déclaration du premier lord de la trésorerie. Le 13, M. Balfour avait fait savoir à la chambre que, selon toutes probabilités, la dissolution serait prononcée dans les quatre derniers jours du mois. De date définitive, il ne pouvait pas en fixer, deux conseils devant être tenus à des époques différentes, l'un pour y traiter de la prorogation du parlement, l'autre de la dissolution. Sur ces paroles, quelque peu vagues, les interprétations se donnaient libre cours. Ici, on affirmait que le parlement serait prorogé le vendredi 24 juin et que la reine, ce jour là, autoriserait la proclamation d'usage concernant les communes. Dans ce cas, le *royal warrant*, transmis au *lord high chancellor*, investirait ce personnage du soin de lancer, le samedi 25, les *writs* de convocation du corps électoral. Confiés à la poste, ces documens ne parviendraient guère que le lendemain aux *returning officers;* mais, le dimanche étant un *dies non* en Angleterre, la période des neuf jours, au cours desquels les élections dans les *boroughs* doivent s'accomplir, ne commencerait qu'à partir du lundi 27. Pareillement, il y aurait lieu de tenir compte du temps nécessairement consacré aux formalités de la *nomination* (désignation) des candidats; et il s'ensuivait que le scrutin dans les *boroughs* ne pourrait, en aucun cas, s'ouvrir avant le 1er juillet. Calculs hâtifs que ceux-là et significatifs de l'impatience fiévreuse qu'avait le parti libéral d'en venir aux mains avec ses impassibles adversaires. D'autres, les gladstoniens d'importance, ceux qui siégeaient au *front opposition bench*, hochaient la tête, paraissaient croire que l'apparente irrésolution du gouvernement cachait un secret dessein, celui d'empêcher que les élections dans les bourgs n'eussent lieu un samedi. Trop d'électeurs du chantier, de l'atelier ou de l'usine auraient, en ce jour demi-férié, profité de leur liberté pour courir aux urnes. Masses profondes, dévouées au libéralisme, qu'on pouvait, jusqu'à un certain point, tenir à l'écart en ajournant la dissolution au 27 ou au 28.

Les suppositions ne tardèrent pas à tomber devant les explications décisives de M. Balfour. Dans la séance du 17 juin, le vieux Gladstone, le sourire aux lèvres et la fleur à la boutonnière, se leva et, avec la plus parfaite courtoisie, demanda au jeune *leader* de la chambre des communes s'il était en mesure de fournir au parlement des informations précises quant à la date de la dissolution. La réponse, l'opposition ne la jugea pas satisfaisante et l'accueillit par des murmures. Ce n'était guère que le 29 ou le 30 que la chambre cesserait d'exister; la bataille électorale, — cette bataille qui ne se livre pas le même jour sur le territoire de la Grande-Bretagne, mais dure, au contraire, tout près d'un mois, — s'engagerait donc plus tard encore qu'on ne l'avait supposé. Sans doute,

expliqua le premier lord de la trésorerie, il n'y avait pas de raison pour que les communes n'eussent pas terminé leurs travaux le 22. Mais il convenait qu'une semaine supplémentaire fût réservée aux pairs du royaume pour donner à ceux-ci le temps d'en finir et aux députés la faculté de discuter les amendemens que les lords pourraient introduire dans les *bills* soumis aux deux chambres. On s'indignait dans le camp de l'opposition, on attribuait des motifs perfides à une conduite assez naturelle, quelque chose comme le désir de reculer la consultation nationale, peut-être d'en affaiblir la portée et le verdict solennel.

M. Cook suivit avec le plus vif intérêt toutes les phases qu'avait traversées la grande lutte qui se préparait. Bientôt, sous sa direction, un état-major d'employés inférieurs se mit en campagne. Il fallut assigner à chacun ses fonctions et sa place. On le vit, pendant les journées qui suivirent, racoler des *sub-agents* (sous-agens), des *polling agents* (préposés au scrutin), des *clerks* et des *messengers* (commis et commissionnaires). Bien que la législation lui conférât le droit de nommer un sous-agent par district de vote, il préféra n'en pas user. Il confia à chacun de ces courtiers électoraux deux quartiers à parcourir et à visiter. Ainsi il effectuait une économie et il limitait, en même temps, le champ des irrégularités et des erreurs, car il est clair qu'avec un personnel restreint, le risque est moindre des excès de zèle qui donnent prise aux chicanes de l'adversaire. Aux *polling agents* il rappela en quoi consistaient leurs devoirs : assister en personne au scrutin, — demeurer jusqu'à la clôture dans la salle de vote, — s'assurer que ceux-là seuls y prennent part qui figurent sur les registres, vérifier leur identité, signaler les supercheries s'il venait à s'en produire, accepter, pour tout ce qui concerne le bon ordre, l'autorité du président du bureau, enfin surveiller le dépouillement. Restait à engager, — outre les courriers, commis, porteurs, distributeurs de professions de foi, — ces auxiliaires volontaires et non rétribués qu'on appelle des *canvassers*, véritable armée au service du candidat et dont il importe de dire quelques mots. C'est qu'en effet, lorsque un *election agent* a fini de recruter l'état-major dont il s'entoure, il s'en faut que sa besogne soit accomplie. Le concours des employés rétribués étant, en vertu de l'*act* du parlement, strictement limité, une obligation s'impose, celle de faire appel aux services d'une clientèle politique non payée qu'on désigne communément sous le nom d'*unpaid agency*. Jusqu'où un candidat peut-il aller dans cette voie, de quels procédés peut-il user, voilà la question, et elle est extrêmement délicate. Mener à bien une élection, sans l'assistance de ces partisans désintéressés, constitue une véritable impossibilité. Rien cependant ne semblerait plus aisé que de

confier à des admirateurs la tâche de prêcher pour soi, si l'aspirant député n'était pas, dans ce cas comme dans les autres, responsable des actes de ses émissaires. Ce ne fut pas sans travail et sans grande peine que M. Cook parvint à organiser la troupe alerte des *canvassers*. Les amis de Winterbottom, hommes, femmes, jeunes filles même, se déclarèrent prêts à envahir la circonscription, à forcer la porte des inscrits, à engager avec eux des discussions passionnées sur le mérite respectif des concurrens. Il équipa ces mouches politiques de tout l'attirail ordinaire, circulaires, professions de foi, feuilles détachées relatant le nom, l'adresse et l'opinion présumée de l'électeur à convaincre et à ramener. Il leur remit des cartes de visite portant le nom du président du comité central et des imprimés où on pouvait lire : *Mr's* (le nom en blanc) *vote and interest are respectfully solicited on behalf of Richard Winterbottom, the conservative candidate*. Ainsi les votans de Barton se transformèrent en personnages académiques, priés, requis, conjurés d'accorder leurs suffrages au client des *canvassers*. La plupart d'entre eux résistèrent. Beaucoup éconduisirent plus ou moins poliment ces commis-voyageurs en élections politiques. On remarqua que les femmes insistèrent avec une ténacité bien supérieure à celle des hommes : outre qu'elles se sentaient protégées, par leur sexe même, contre l'humeur des intransigeans, elles apportaient à la lutte une âpreté extraordinaire. Peut-être M. Cook avait-il employé le bon moyen pour les gagner à sa cause. Sans doute, dans l'oreille de quelques-unes, il avait murmuré des promesses allechantes, quelque chose comme un fort rabais sur des marchandises convoitées ou l'ajournement discret et indéfini d'un règlement depuis longtemps en souffrance.

D'ailleurs, il était infatigable. Il existait à Barton un *conservative club*, avec lequel il importait qu'il entrât immédiatement en relations. C'est dans le sein de ces assemblées locales qu'un agent électoral rencontre ses plus chauds partisans. Tirer parti de leur zèle, de l'influence dont ils disposaient, c'était un des premiers devoirs de M. Cook. Mais là aussi, on a quelquefois affaire à des amis maladroits, ne possédant sur la loi et les pièges qu'elle renferme que des notions superficielles. Accepter l'assistance d'associations de ce genre, c'est encore se rendre responsable des actes individuels ou collectifs de leurs membres, encore qu'il soit difficile au candidat d'en modérer les témérités. Mais quel est l'aspirant à un siège aux communes qui consentirait à se priver de leurs services, à refroidir l'ardeur des siens, et par là à réduire ses chances? Cook n'hésita pas ; il utilisa le local du club en y installant le *central committee room*, c'est-à-dire le comité directeur. Avec cette souplesse qui lui était particulière, il se fit conférencier, il mit en

garde son auditoire contre les pièges qui l'entouraient. « Évitez, s'écria-t-il en terminant, les faits répréhensibles connus sous le nom de *bribery*, car vous savez que la corruption de l'électeur est interdite; — de *treating*, car un verre d'*ale* offert mal à propos nous causerait le plus grave préjudice; — de *undue influence*, car les menaces sont sévèrement défendues; — de *personation*, car nul n'a le droit de voter pour un absent ou pour un mort, ou de voter deux fois dans la même élection. Ne payez, ni ne vous engagez à payer des voitures pour transporter les électeurs au bureau de vote. Élisez maintenant les membres du comité directeur; à leur tour, ceux-ci désigneront leur président, vice-président et secrétaire. » Puis, toujours ferré sur le code, il annonça que la législation lui donnait le droit d'organiser autant de *committee rooms* de district que la circonscription comptait de fois cinq cents inscrits. Il put ainsi en créer neuf dont il arrêta la composition avec soin; et ce furent encore des entretiens familiers où il s'expliqua de nouveau sur les pratiques condamnées par la loi.

Cook, répétons-le, aurait pu agir en dehors de tout club local, mais il était, ne l'oublions pas, à peu près sûr que Richard ne passerait pas; dès lors, il y avait un effort honorable à accomplir pour conquérir à son maître le plus grand nombre de voix. D'ailleurs, au cas où le commerçant aurait battu sir Francis, il ne craignait pas que l'élection courût le risque d'être invalidée, tant il se mouvait avec aisance dans le dédale des lois britanniques. Constatons-le en passant, les mœurs électorales de la Grande-Bretagne sont en progrès si sérieux sur les vieilles et ignobles pratiques d'il y a cent ans, qu'elles paraissent aujourd'hui presque irréprochables. Le *ballot act*, le *corrupt and illegal practices prevention act* ont singulièrement purifié l'atmosphère jadis si trouble et empoisonnée. L'obligation qui s'impose à l'agent du candidat, heureux ou non, de rendre compte de ses dépenses au *returning officer* dans un délai de trente-cinq jours après la proclamation du scrutin, est la juste sanction des sévérités de la loi. Cook soldait lui-même ses factures; et le dossier qu'il avait ouvert, dès la première heure, ne contenait que des documens bien en ordre, classés par date, minutieusement étiquetés. D'un coup d'œil, il pouvait savoir ce qu'il avait déjà payé, quelle somme restait encore à débourser avant d'atteindre la limite extrême prévue par les règlemens. A mesure que le temps marchait, il remplissait avec méthode tous les devoirs de sa charge. Le jour vint où il fallut organiser des réunions publiques. Il s'acquitta, non sans souci, de ce nouveau soin : Winterbottom l'en pressait vivement.

Une fois de plus, Charles Cook se mit à l'œuvre. Un *meeting* fut annoncé dans la presse locale dévouée à sa cause, des affiches

gigantesques tapissèrent les murs de la ville. Mais cette réclame ne lui parut pas suffisante. Un matin, l'électeur reçut une carte postale où l'heure et le lieu de la réunion étaient soigneusement indiqués. Attention délicate qui fut appréciée à cause de son caractère individuel. On se décida à confier la présidence de l'assemblée à un *alderman*, gros négociant de Barton, l'un des plus fort imposés. Les *leaders* du parti décidèrent qu'ils entoureraient leur candidat et se grouperaient autour de lui sur la *platform*. Pensant à tout, toujours en éveil, Cook examina lui-même les affiches, s'assura qu'elles portaient bien le nom et l'adresse de l'imprimeur. Il fit expédier aux électeurs la profession de foi de Richard par la poste, moyen sûr qu'il jugeait plus digne, bien supérieur, depuis les réformes, à l'ancien *electioneering hurlyburly*. Avant le *meeting* il acquitta lui-même tous les frais que nécessitait la réunion, location de la salle, placards, en général toutes les notes dépassant deux livres sterling. Enfin, il se rendit au local choisi une heure avant l'ouverture et quand on fut placé, quand la séance fut ouverte, il se mit discrètement en arrière, évitant ainsi de se donner de l'importance, de paraître *too prominent*.

Elle était houleuse, la salle, et médiocrement disposée en faveur de Winterbottom, lorsque celui-ci s'y présenta le 24 juin à 8 heures du soir, flanqué, nous l'avons dit, de six personnages importans du parti conservateur. On était dans un de ces *lecture halls*, comme il s'en rencontre partout dans les villes anglaises. La veille peut-être, des conférenciers, des voyageurs y avaient exposé leurs idées sur les questions du jour ou sur les résultats d'une exploration dans des territoires lointains qu'il convenait de saisir. L'auditoire se composait d'élémens divers. Le parti radical et *home-ruler* y était largement représenté. De temps en temps des hourras s'élevaient : *Three cheers for Mr Gladstone!* Une partie de l'assemblée applaudissait bruyamment. Mais une contre-manifestation ne tardait pas à se produire, et cette fois, c'était le nom de lord Salisbury ou celui d'A.-J. Balfour que les amis de Richard lançaient à toute volée à leurs partisans. Un instant après, c'était sur la personnalité, — sacro-sainte ou détestée, — de MM. Sexton ou O'Brien que la foule se livrait à des démonstrations tumultueuses. Quand le gros alderman Oaksmith monta au fauteuil, tout de suite le tapage commença. « Gentlemen, dit-il, je n'ai pas besoin de vous présenter mon éminent (rires)... mon éminent ami Richard Winterbottom. Vous le connaissez (oui, oui) et vous allez l'entendre. Je vous demande de voter pour lui, de l'envoyer représenter au parlement les intérêts de la ville (Bravo ! — Jamais ! — *We'll thrash him!*) » Richard se leva, après ce bref préambule, et fit deux pas en avant, car il s'était jusque-là dissimulé derrière le

président. Ses favoris roux, son teint animé et l'air de confiance répandu sur son visage excitèrent d'abord quelque hilarité. Mais à peine ouvrit-il la bouche, des grognemens l'accueillirent et ce fut, pendant cinq minutes, dans les deux camps, un vacarme si prolongé qu'il tenta vainement de se faire entendre. Sur quoi, ses amis s'empressèrent et réussirent à obtenir le silence. « Mr Chairman, gentlemen, dit-il d'une voix altérée, j'espère que malgré les divergences d'opinion qui séparent les hommes qui sont ici, l'assemblée voudra bien me permettre de parler (oui ! non ! *shut up !*)... Je vais vous expliquer pourquoi je suis au milieu de vous. Je viens défendre une grande et noble cause, je viens m'élever de toutes mes forces contre le démembrement de la patrie (oh ! oh !)... J'ai hésité, je l'avoue, avant de me constituer le champion des intérêts les plus sacrés du royaume-uni, tant j'espérais qu'il se rencontrerait dans cette intelligente ville de Barton (rires)... un homme plus qualifié que moi pour vous représenter (*so there will !*)... Mais pour des raisons qu'il serait inutile de développer, personne, parmi mes amis politiques, ne s'est déclaré prêt à soutenir les grands principes conservateurs. C'est dommage ! J'ai dû faire violence à ma modestie (applaudissemens d'une partie de l'auditoire : *go ahead !*)... Quant à ceux qui sont venus ici dans le dessein de m'empêcher de parler (haussant le ton), je le leur dis avec toute l'énergie dont je suis capable, ils ne réussiront pas dans leur entreprise (à la question ! *go home ! you are a fool !*)... »

L'orage gronda de plus belle. On sifflait, on riait de la colère de Winterbottom, de ses yeux enflammés, de sa parole lourde et heurtée. Pourtant il avait prononcé les phrases qui précèdent sans trop de difficulté, aucun Anglais de la classe moyenne n'éprouvant d'embarras pour débiter des lieux-communs. Dans le pays où le geste est sobre, l'attitude froide et compassée, où il est de mauvais goût d'employer plus de mots qu'il n'en faut pour exprimer sa pensée, il se produit, à l'issue des banquets et au cours des cérémonies, un phénomène singulier. C'est à qui se livrera à des démonstrations oratoires dont le moindre défaut est l'insignifiance. De ces hommes habituellement concentrés s'échappe un flot de platitudes, de clichés entendus ailleurs et soigneusement retenus, toujours les mêmes, à quelques variantes près. Winterbottom était bien le type achevé de ces discoureurs. Mais il n'était pas de force à résister à des interruptions prolongées. Le président de la réunion dut intervenir : « Je mettrai dehors moi-même les meneurs de la bande. »

Cette façon de rétablir le silence parut malheureuse. Le tumulte s'accrut. On accabla de sarcasmes l'infortuné commerçant qui s'épuisait en efforts, ouvrait démesurément une bouche dépeuplée.

On lui servit, avec des gestes appropriés à la circonstance, l'inévitable *For he's a jolly good fellow*, ce à quoi ses partisans répondirent en entonnant le *Rule Britannia*. Ce fut une cacophonie épouvantable. On entendit, dans une éclaircie, le candidat demander à ses ennemis quelle était la somme qu'ils avaient reçue pour insulter un homme de son importance et de sa valeur. Un instant, on en vint aux coups ; il y eut des horions échangés, ce dont un conservateur profita pour s'écrier, dominant le désordre : « Voilà bien le spécimen de ce que serait un parlement irlandais ! » A ce moment, M. Cook apparut derrière Richard et lui glissa deux mots à l'oreille : la situation devenait intenable, il fallait dissoudre le *meeting*, l'assemblée étant trop hostile. Si on continuait, le compte-rendu de la feuille libérale serait trop chargé. Alors, après une consultation à voix basse, on vit les personnages qui occupaient la *platform* disparaître au milieu des groupes. Quelques assistans chantèrent le *God save the Queen*. C'était leur manière de faire comprendre que le spectacle était terminé.

III.

Cependant la chambre de 1886 expirait. La cérémonie de la prorogation, sorte de prélude d'une dissolution imminente, avait eu lieu au bruit des cloches qui célébraient l'anniversaire du couronnement de la reine. On eût dit que la capitale se réjouissait de voir la fin d'un parlement unioniste. L'air des rues était imprégné d'une brume tropicale, la chaleur était écrasante. Chez les lords, les formalités habituelles s'accomplissaient prestement, sans qu'aucun incident tranchât si peu que ce fût sur le cérémonial consacré par les âges. Le lord chancelier suait à grosses gouttes sous son énorme perruque et les quatre *fellow commissioners* ne paraissaient pas à l'aise sous la pourpre et sous l'hermine. Il n'y avait heureusement qu'un petit nombre de *bills* auxquels manquât encore la sanction royale. Le *reading clerk* n'eut pas à crier trop souvent d'une voix monotone : « La Reyne le veult. » Au banc de la trésorerie, lord Cross, le comte de Mount-Edgcumbe, — en face, le duc d'Argyle. Dans la galerie, des étrangers ouvraient la bouche à ce décor suranné. Ils regardaient lord Halsbury qui marmottait, de la voix la plus sourde, le discours du trône, lequel, d'ailleurs, ne contenait rien d'intéressant. « Vous n'en pouvez plus, fidèles communes, disait en substance ce document. Je vous ai fait appeler pour vous dire adieu. *Good bye! good bye!* Partez tranquilles, je n'ai l'intention de chercher querelle à personne, ni aux États-Unis, ni à la France. Je suis contente que vous ayez voté le budget. On parle de transformer le laboureur britannique en fermier, et celui-ci

en propriétaire : c'est bien, l'idée me plaît. Aux Indes, on s'achemine, — oh! bien lentement, — vers une sorte de *home-rule*. L'île Maurice, ravagée par les élémens, n'a pas été oubliée par vous. Merci, c'est parfait, que Dieu vous bénisse! » — Était-ce fini? pas encore; restait la procession du *speaker* qui, lorsqu'il passa chez les lords, fut encore précédé de la masse. Mais dès que la prorogation eut été lue, ce symbole d'autorité disparut. On le serra soigneusement, car il ne devait plus servir qu'au nouveau président. L'ancien, dépouillé de ses attributions, retourna à la chambre sans aucun insigne. A son tour, il donna lecture du message royal, mais de la table simplement, non du fauteuil de la présidence qu'il n'avait plus le droit d'occuper. Puis les membres présens défilèrent devant lui avant de sortir. C'était le *shake hands*, la poignée de main du départ, pour quelques-uns l'adieu définitif à une chambre qu'ils ne verraient plus.

Le même soir, aux quatre points cardinaux du royaume-uni les *writs* s'abattaient en masses serrées. Ceux qui étaient à destination des comtés allèrent au haut shérif; au maire, on remit ceux des *boroughs*, ou au *returning officer* s'il était autre que le magistrat municipal. Tous avaient été confiés à la poste, par plis chargés, et cette administration, d'ailleurs remarquable, avait l'ordre d'en hâter la distribution. Londres seul était l'objet d'un traitement privilégié. Les courriers du *Crown office* les déposaient en personne dans les circonscriptions de la grande ville, laquelle, tenant ainsi la tête, élisait ses représentans un ou deux jours avant la province. Comme les autres *boroughs*, Barton avait reçu l'arrêté qui enjoignait au *returning officer* de convoquer les électeurs dans les délais prescrits par la loi. Winterbottom procéda immédiatement aux démarches nécessaires. Cette fois, sir Francis Careford ne passerait pas *unopposed*, et la lutte allait s'engager. Déçu par l'échec subi au *meeting*, certes, le directeur du *Pantheon* l'avait été; mais de penser que le résultat final en fût compromis, c'était une idée qui ne lui vint point. D'ailleurs, Cook se multipliait. L'élection avait été fixée au vendredi 8 juillet. Les amis de Richard remuaient ciel et terre dans l'intérêt de sa candidature. Brusquement, une nouvelle éclata qui semblait en assurer le succès.

Deux jours avant le *poll*, Cook, le soir, rentra chez lui, harassé. Vraiment, il lui tardait que tout cela fût fini!.. Il se donnait un mal énorme pour gagner des voix à son patron, avec la claire intuition qu'il perdait son temps. Lui, si régulier d'habitude et si méthodique, quittait maintenant le logis dès le matin, rentrait rarement à l'heure des repas. Mais sa mauvaise humeur se dissipait vite à l'accueil tendre et souriant de sa femme.— Vous voilà donc, Charlie, lui cria-t-elle du plus loin qu'elle l'aperçut. Hein! que dites-vous

de l'événement? — Un événement, quoi, quel événement? dit Cook, déjà vautré sur un siège... — Vous ne savez pas? Sir Francis Careford est mort à neuf heures, après dîner. Un domestique l'a trouvé dans sa chambre, respirant à peine, suffoqué. On a appelé des médecins qui n'ont rien pu... Maintenant la route est libre, ajouta Maud en regardant fixement son mari.

Cook demeura stupide. Quoi! sir Francis emporté ainsi, tout d'un coup? Il se fit répéter la nouvelle, n'en croyant pas ses oreilles, demandant des détails que Maud n'avait pas. Elle ne savait qu'une chose, c'est que le député sortant de Barton n'existait plus. Et elle émit des conjectures. Sans doute, quelque congestion l'avait foudroyé à la suite d'une fête trop prolongée...

— Eh bien! dit Cook ébahi, voilà un incident auquel je ne m'attendais pas. M. Winterbottom a de la chance, car il n'est pas probable que d'ici à après-demain... Mais j'y pense, expliqua-t-il, aux termes de la loi, le *returning officer* va être obligé de décommander le vote et de reporter à un autre jour les opérations du scrutin. N'importe! A supposer qu'une candidature libérale surgisse, elle viendra bien tard, et le nouveau concurrent ne sera pas aussi populaire que ce pauvre baronnet. Oui, répéta-t-il en riant, décidément, c'est de la chance.

— Je ne suis pas de votre avis, répliqua tranquillement Mrs Cook. Je connais un candidat qui se présentera certainement et battra le plus aisément du monde M. Richard Winterbottom.

— Qui donc? demanda Cook, de plus en plus ahuri.

— Vous!

— Moi?

— Oui, vous. L'heure est solennelle, chéri. Voilà assez longtemps que vous faites les affaires des autres, il est temps de penser à vous. Vous allez vous démettre de vos fonctions d'*election agent* pour le compte d'autrui. Vous en choisirez un pour vous, sans perdre une minute. Comme vous le disiez justement tout à l'heure, le scrutin va être remis à une date ultérieure; mais dès que le *nomination day* aura été désigné, vous chercherez et vous trouverez facilement le *proposer* et le *seconder* ainsi que les huit *assenters* nécessaires. En attendant, nous brusquerons les choses. Il faut que votre candidature soit annoncée dès demain et que les murs de la ville se couvrent d'affiches. Votre profession de foi sera libérale, bien entendu, courte aussi, mais nette et vigoureuse comme doit l'être l'entrée en scène d'un homme de valeur. Si nous avons le temps d'organiser une réunion, nous n'y manquerons pas. Sinon nos émissaires, nos *canvassers* se chargeront de travailler pour nous. Mon ami, l'opinion sera avec vous. Vous me l'avez affirmé cent fois, le patron ne sera pas élu. En le supplantant, en prenant le

siège qu'il sollicite, vous ne lui faites, par conséquent, aucun tort. Eh bien, quoi? ajouta-t-elle, en voyant que son mari restait silencieux, mais répondez donc, qu'en pensez-vous?

Cook regardait sa femme, qui était charmante ce soir-là dans son peignoir rose, jolie et fraîche comme aux premiers jours de leur mariage. Certes, il avait de l'aplomb, et les scrupules, en général, ne l'étouffaient point. Mais de penser qu'il allait ainsi jeter le masque, porter au public et à Richard un tel défi, la peur le prenait et aussi un vague remords. Il murmura :

— Mais, Maud, c'est impossible. Que voulez-vous qu'on dise de moi? Songez à Winterbottom, aux vengeances que lui soufflera sa colère. Le moins qu'il puisse faire, c'est de me mettre à la porte...

— Et le traité qui vous lie encore à lui pour plusieurs années, vous l'avez oublié, mon chéri, répliqua Maud de sa voix douce. Il ne pourra ni ne voudra se priver de vos services, il a trop besoin de vous, mon trésor. Au début, je le veux, il ne sera pas satisfait. Mais que désire-t-il, après tout, cet homme? Une distinction honorifique, un titre, le hochet dont s'éprennent les âmes vulgaires; nous savons cela, Charlie, nous avons assez souvent ri de sa vanité et de ses manies. Eh bien, quand vous représenterez Barton aux communes, c'est alors seulement qu'il aura des chances d'obtenir ce qu'il convoite. A votre âge, on a devant soi une carrière admirable. Vous ne tarderez pas à être connu à la chambre, vous y parlerez, vous y serez apprécié et admiré. Je ne vous en donne pas pour quatre ans à être sous-secrétaire d'État parlementaire. Ministre de la couronne, vous le deviendrez, je le sens, j'en suis certaine! Oh! *my darling*, ne me privez pas, ne vous privez pas vous-même de l'avenir glorieux que je rêve pour vous! Il y a dans la vie des occasions qui ne se présentent qu'une fois. Il faut les saisir, Charlie, et les saisir de si magistrale façon qu'il n'y ait pas de risque qu'elles s'échappent. Je le répète, vous serez nommé, parce que vous êtes aussi fort et intelligent que Winterbottom est faible et borné. Pas d'hésitation, je vous en supplie. N'est-ce pas, vous ferez ce que je veux, vous le ferez, n'est-ce pas, mon amour?

Elle s'était assise sur ses genoux et de ses bras entourait la tête de Charlie. Elle lui parlait dans les yeux, presque dans la bouche. Quelquefois, elle s'interrompait pour l'embrasser. Toute sa personne était séduisante, et dans ses regards brillaient la tendresse et le courage. Quelle artiste et comme elle fut pratique ce soir-là! Elle discourut à perte de vue; — affaires, argent, élections, comité libéral, votes, scrutin, majorité, elle n'omit rien, discuta tout, réfuta tout. Il résistait encore cependant. Il argumentait, hochant la tête, montrant les points faibles. Alors elle se dégageait, arpen-

tait la chambre conjugale, recommençait son plaidoyer avec plus d'ardeur que jamais. A deux heures du matin, Cook fut conquis, et, quand les époux s'endormirent, la grande résolution était prise.

Charlie, le lendemain, remercia sa femme. Il ne comprenait pas comment il avait pu hésiter. L'aventure lui plaisait parce qu'elle flattait ses instincts, son goût de l'étrange et de l'imprévu. Il s'habilla et expédia son *breakfast* à la hâte, courut au club libéral où l'agitation était à son comble. Il y comptait de nombreux camarades avec lesquels ses relations restaient les mêmes, quoiqu'il fût au service d'un adversaire. D'ailleurs, il n'avait jamais professé d'opinion tranchée; l'eût-il fait, il ne se fût point aliéné les sympathies, car en Angleterre, — heureux pays! — il est rare que les dissentimens politiques engendrent la brouille et la discorde. Il ne rencontra que figures consternées. On s'abordait, on se demandait s'il serait possible de découvrir un candidat, et si la mort de sir Francis, en désorganisant le parti, n'assurerait pas la victoire tranquille de Winterbottom. Cook n'hésita pas à dévoiler ses desseins. Quand, après un court préambule, il joua, comme on dit, cartes sur table et annonça qu'il se présentait contre son patron, les groupes qui l'entouraient s'esclaffèrent. L'idée fut trouvée si drôle qu'elle obtint, par cela même, un succès fou. Cependant on ne pouvait accepter sa candidature sur une simple déclaration. Il dut subir un examen auquel il se prêta de fort bonne grâce. Il promit tout ce qu'on voulut, s'engagea à voter tout ce que M. Gladstone proposerait, à se ranger, en un mot, parmi les fervens de la bannière libérale. Vif et intelligent, il le fut comme d'habitude. Pourquoi donc ne l'aurait-on pas accepté? En un clin d'œil, tout s'arrangea. Des télégrammes furent lancés à Londres, on accomplit les formalités nécessaires. La première consista à fournir au *returning officer* la preuve officielle de la mort du baronnet. Celui-ci recula le *poll* de quelques jours, comme la loi le lui prescrivait.

Ainsi tout marchait à souhait de ce côté-là. Fort de l'appui qui lui était accordé, Cook, au sortir du club, fit quelques pas dans une direction bien connue de lui, s'arrêta, rétrograda et réfléchit au milieu de la rue, le front penché, l'attitude irrésolue. Mais il n'était pas de ceux qui tergiversent. Relevant la tête, il héla un *hansom*, donna l'adresse de la villa Winterbottom. Une demi-heure après, il sonnait à la grille des *Towers*, et en attendant qu'on lui ouvrît, s'applaudissait *in petto* de sa décision et de sa vigueur. Il jugeait qu'il était préférable d'attaquer la bête par les cornes, c'est-à-dire de communiquer à Richard les événemens de la matinée. Puisqu'il les apprendrait infailliblement, autant valait, n'est-ce pas?

qu'il les tînt de sa propre bouche. Lui seul, avec sa souplesse rusée, était capable de lui glisser la pilule et d'en adoucir l'amertume.

Il trouva le patron très grave, prêt à sortir. Le gros Simpson et le long Watkins étaient avec lui : « La Providence est avec nous, Cook, déclara Winterbottom. Il est évident qu'elle m'a chargé d'une mission. En terrassant le frivole Careford de sa main puissante, elle a montré, n'en doutez pas, le cas qu'elle fait des hommes qui conduisent les nations à leur perte. Venez, mon ami, je vais vous ramener à Barton dans ma voiture. En route, nous nous entretiendrons des conséquences que peut amener cette mort extraordinaire.

— Excusez-moi, répliqua Cook, j'ai à vous faire une communication de la plus haute importance et qui rendra sans doute inutile votre course en ville. Nous serons mieux dans votre cabinet, moi, pour exposer ce qu'il faut que je dise, — vous, cher et respecté monsieur Winterbottom, pour l'écouter. Ces messieurs ne sont pas de trop, ajouta-t-il, en se tournant vers les deux amis. »

Tous demeurèrent. Alors Cook prit la parole, passa en revue la situation. Jamais il ne s'était senti si en verve. Il représenta à Richard que le décès de son concurrent n'augmentait pas les chances du conservateur, laissait simplement les choses en l'état. A l'entendre, le parti libéral était décidé à faire un effort vigoureux pour conserver ses positions. Sûrement, — il ne pouvait le celer à son maître, — cet effort serait couronné de succès. Certes, leurs adversaires découvriraient aisément un homme, — un homme quelconque, — prêt à affronter la lutte et dont le triomphe, — hélas ! — ne serait pas douteux. Il rappela à Richard l'échec de la réunion publique qu'il avait organisée, et insista sur l'impossibilité où se trouvaient les conservateurs de détourner le courant qui entraînait les électeurs vers le radicalisme de Gladstone et de Morley. C'est alors qu'il avait eu, lui, Cook, une inspiration de génie. Flairant la déroute, sentant la partie perdue, soucieux d'épargner à son bienfaiteur l'humiliation de la défaite au-devant de laquelle il courait, il s'était spontanément offert aux suffrages des libéraux. Si étrange que cela parût, il avait sollicité la candidature. Et pourquoi ? Oui, pourquoi se résignait-il à ce sacrifice, pourquoi consentait-il à laisser peser sur lui l'horrible accusation de duplicité et d'ingratitude ? Simplement pour continuer d'être utile à Winterbottom, jusqu'à la mort. Était-il préférable, — il le demandait à son chef, — que Barton fût représenté par un député hostile ou simplement indifférent au propriétaire du *Pantheon*, ou que le siège aux communes fût, au contraire, occupé par un de ses amis les plus dé-

voués, par un homme qui s'emploierait, — ici Cook se rapprocha de son interlocuteur et lui parla presque à l'oreille, — qui s'emploierait à lui faire obtenir ce qu'il désire? — Entre ces deux alternatives, il n'avait pas balancé, il avait résolument choisi la seconde, car il convenait d'être pratique et de tirer des événemens le meilleur parti. En résumé, il fallait opter entre l'insuccès, le cortège de chagrins et de déceptions qu'il entraîne, — et la victoire, non de Richard, il est vrai, mais de quelqu'un qui était si bien un autre lui-même qu'il faisait litière de ses convictions pour l'honneur et dans l'intérêt de son patron.

Winterbottom avait écouté, sans mot dire, l'insidieuse rhétorique de Charles Cook. Aux premières paroles, il avait tressailli de surprise et de colère. C'était la fin d'un rêve, l'écroulement d'espérances longtemps caressées. Il regarda ses deux amis, mais ceux-ci détournèrent la tête ; sans doute ils ne croyaient plus à son étoile. N'importe, il n'accepterait pas sans combattre la solution que son factotum apportait ainsi toute prête, sans qu'il eût le choix de la rejeter. Il allait parler, on ne lui en laissa pas le temps. A peine Cook, d'une voix vibrante, eut-il achevé sa péroraison, Simpson et Watkins applaudirent avec frénésie. Ils entourèrent Richard, l'accablèrent de félicitations si bruyantes, le complimentèrent avec tant de chaleur sur l'héroïque dévoûment de son employé, qu'en son âme, il se sentit ébranlé. Il voulait discuter encore, on le réduisit au silence. Les argumens tombèrent sur lui, pressans, irréfutables, drus comme grêle. Que vouliez-vous qu'il fît contre trois? Qu'il cédât, et il finit par s'y résigner, de guerre lasse. On convint qu'il adresserait par écrit le retrait de sa candidature au *returning officer*.

Huit jours après, Cook fut élu ; Dieu sait si on en fit des gorges chaudes ! Lorsqu'il accourut aux *Towers* pour annoncer à Winterbottom l'heureux résultat, celui-ci soupira profondément. « Vous seriez le dernier des hommes si vous tardiez à être ministre ! » murmura-t-il à l'oreille du nouveau parlementaire. Cook le regarda, sourit sans répondre. Mais il fallait boire à ses succès à la chambre et quand on servit le vieux vin d'Espagne, tous y goûtèrent. Un instant le fin cristal garda la trace de leurs fortes lèvres, pendant que sur les parois des verres brillaient quelques gouttes de pâle sherry, pareilles à des larmes mal essuyées...

JULIEN DECRAIS.

LA

FRANCHE-COMTÉ

TROISIÈME PARTIE (1).

IX. — LÉGENDES ET TRADITIONS POPULAIRES DE LA PROVINCE.

Aussi bien que l'histoire proprement dite, les légendes et les coutumes, l'industrie et l'agriculture, la littérature et les arts révèlent un peuple : par des anneaux imperceptibles, ils se rattachent les uns aux autres, se servent de cause et d'effet, et, à son tour, la nature morte sert de commentaire à la nature vivante, la structure physique d'un pays aide à faire comprendre sa structure morale. Partout les habitans de la montagne sont autres que ceux de la plaine, les citadins se distinguent des cultivateurs, et la centralisation n'a pas encore effacé les nuances qui, à l'infini, nous diversifient de province à province, de région à région. Ainsi un homme se laisse deviner non-seulement par ses actes, mais par un geste, un sourire, une larme ; une terre ingrate oblige ses enfans à se tourner vers l'industrie, comme une terre riche appelle, fixe, développe l'agriculture.

Filles de l'illusion, cette magicienne qui transforme les cailloux

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai et du 1er juillet.

en diamans et agrandit à l'infini le champ de la pensée, les légendes s'enroulent gracieusement, comme un lierre mystique, autour des âmes primitives, à l'aurore des civilisations qu'elles accompagnent jusqu'à leur apogée. Longtemps dédaignées par nos écrivains, elles ont, en ce siècle, trouvé des annalistes qui les recueillent avec un soin pieux, des poètes qui les parent de costumes éclatans au point de les rendre presque méconnaissables; et ces modestes fleurettes de l'idéal ont leur petite place à côté des superbes parterres de la littérature classique (1). Elles se perdent dans la nuit des temps, prennent racine dans l'instinct religieux de l'humanité; beaucoup des nôtres ont une origine druidique. Regardez : vous les verrez s'épanouir en tous sens, sortir de chaque contrée, tantôt avec un air de famille, tantôt avec une physionomie particulière, un goût de terroir qui leur communique une piquante saveur. Celles-ci présentent la grande attirance du miracle, celles-là se rapprochent davantage de l'histoire avec leurs allures d'épopée chevaleresque, d'aucunes sombres et terribles, d'autres gaies, ironiques, toutes aboutissant à la confusion du pécheur et de l'incrédule, à un véritable cours de morale. Comme ces libellules qui, dans leur vol rapide et capricieux, frôlent une seconde la fleur des étangs, elles se posent un peu partout : villes et châteaux, cavernes profondes, lieux déserts, montagnes et rivières, tout leur est nid et abri. Pour qu'elles naissent et grandissent, nature et imagination ont en quelque sorte conspiré : une molécule de vérité, une large part de fantaisie, la rêverie intime des humbles brodant ses arabesques sur un canevas solide, leurs aspirations poétiques se condensant en mythes singuliers, pour satisfaire ce goût du merveilleux qui est en nous et entr'ouvrir la porte du monde divin. Hélas ! légendes

(1) Tuefferd, *Curiosités historiques du pays de Montbéliard.* — Eugène Bonnemère, *Histoire des paysans.* — Aristide Dey, *Histoire de la sorcellerie au comté de Bourgogne.* — Charles Duvernoy, *Villages ruinés du pays de Montbéliard.* — Ch. Roy, *Us et coutumes de l'ancien pays de Montbéliard.* — Contejean, *Glossaire patois du pays de Montbéliard.* — Charles Thuriet, *Traditions populaires du Doubs, de la Haute-Saône et du Jura*, 2 vol. ; Lechevallier. — Charles Nodier, *Contes de la veillée, Nouvelles.* — Ch. Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle.* — Docteur Muston, *Histoire d'un village.* — Docteur Perron, *Superstitions médicales de la Franche-Comté.* — Charles Grandmougin, *la Vouivre, Pleines voiles, Chansons du village, Nouvelles poésies.* — Gindre de Mancy, *Échos du Jura.* — Mme Tercy, *Chroniques franc-comtoises.* — Belamy, *Recueils de noëls anciens au patois de Besançon.* — Duvernoy, *Esquisses des relations entre le comté de Bourgogne et la Suisse.* — De Troyes, *Légendes des Vosges franc-comtoises.* — G. Colin, *Chroniques de la Haute-Montagne.* — Demesmay, *Traditions et poésies de Franche-Comté.* — Max. Buchon, *Noëls et chants populaires de la Franche-Comté.* — Henri Bouchot, *la Franche-Comté*, 1 vol. in-4°.

et traditions d'antan s'en vont dans le grand ossuaire de l'histoire, le scepticisme les dépouille de leur personnalité, et l'on commence à dédaigner ces belles fictions que seuls les vieillards répètent encore aux curieux! Mais la légende ne serait-elle pas immortelle? Ne reparaîtra-t-elle pas sous d'autres formes, puisqu'elle semble une nécessité organique de l'humanité morale, puisque l'univers n'est pas seulement une cuisine et une étable, mais aussi un temple et une prière? Et pour s'évader de cette prison du monde réel, où les plus positifs étouffent parfois, ne faut-il pas offrir à la pensée des alimens, lui apporter des occasions de se divertir ou de s'exalter?

A tout seigneur tout honneur! Nous voici à Besançon, la « vieille ville espagnole, » d'abord gauloise, romaine et bourguignonne, la cité impériale qui vit passer tant de Césars et de porte-couronnes. C'est la fille bien gardée, avec son diadème de montagnes crénelées de forteresses qui regardent l'ennemi; elle, ramassée en quelque sorte au fond de la vallée, montrant au voyageur son fleuve, sa cathédrale, ses monumens et ses rues étroites qui éveillent mille souvenirs. Si les *Roses aux chaperons* rappellent un peu le mythe de la forêt qui se met en marche dans *Macbeth*, *le Testament du faux d'Ancier*, d'où serait sorti le lycée de Besançon, avec l'église qui l'avoisine, évoque la *Farce de l'avocat Pathelin* ou le *Légataire universel*. Si le *bousbot* ou vigneron de Battant regarde de travers ses princes-archevêques et leur donne beaucoup de fil à retordre, il fait aussi grise mine aux pères jésuites, admirables éducateurs, il daigne le reconnaître, mais de nature envahissante et adroitement accapareuse. Oyez plutôt le récit d'une supercherie perpétrée par eux en l'an de grâce 1626. Un vieux célibataire, le sire Gauthiot d'Ancier, faisant un voyage d'agrément à Rome, eut la malencontreuse idée de mourir subitement, sans avoir testé, dans la maison du grand Gésu. Désolation des jésuites qui avaient escompté son opulent héritage; l'un d'eux, Comtois d'origine, fort au fait des hommes et des choses de son pays, s'avisa cependant que rien n'était perdu, si l'on corrigeait avec un peu d'adresse l'injuste destinée. Il communique son idée à ses frères, et, muni de leur approbation, se dirige à marches forcées vers la Comté, vient frapper à la porte d'un fermier de M. d'Ancier, qui avait nom Denis Euvrard. Alléché par ses promesses, le manant suit le père à Rome; là seulement on lui annonce la mort. « C'est une grande perte pour vous et pour nous, ajoutent les jésuites; son intention formelle était de vous laisser la grange de Montferrant et de léguer le reste de ses biens à nos pères de Besançon. » Lui de se lamenter; une si belle ferme, avec de si

bons champs, des prés où l'herbe semblait du velours et nourrissait de si fin bétail! Quand il a donné cours à son chagrin et exaspéré son désir, on lui insinue cette idée très casuistique : « M. d'Ancier voulait faire son testament pour vous et pour nous, donc on peut regarder ses biens comme nous étant donnés devant Dieu; il y manque bien la formalité du testament, mais le défaut peut se réparer; vous avez la même voix que le défunt, rien de plus aisé que de le représenter dans un lit, de dicter un testament conforme à ses idées. » Denis comprend, accepte sans barguigner, il se couche, et devant un notaire, devant deux Francs-Comtois en voyage à Rome, dicte ses dernières volontés : « Je donne et lègue à Denis Euvrard, mon fermier, ma grange de Montferrant et toutes ses dépendances, comprenant un moulin, un bois et des cens. » Et il continue, à la grande stupéfaction des pères qui se sentent joués et n'osent souffler mot... « *Item*, je donne et lègue audit Euvrard 1,000 écus à choisir dans mes meilleures constitutions de rentes, et tout ce qu'il peut redevoir de termes arriérés pour son bail... » Enfin, après avoir comblé sa famille et lui tout le premier, le pseudo-testateur institue légataires universels les pères jésuites de Besançon, à charge de bâtir une église, où sera érigée une chapelle sous l'invocation de saint Antoine et saint François, et de célébrer une messe quotidienne pour le repos de son âme. — Ce qui fut exécuté de point en point. — Mais à son véritable lit de mort, Denis commit l'imprudence de confesser à son curé l'imposture : celui-ci exigea une déclaration publique, les biens mal hérités par le fermier retournèrent aux parens de M. d'Ancier, qui, de plus, intentèrent un procès aux pères jésuites; après avoir perdu à Besançon et devant le parlement de Dole, ils gagnèrent devant le conseil suprême du roi d'Espagne à Bruxelles, et, définitivement propriétaires de cette fortune, les révérends pères construisirent les beaux bâtimens qui plus tard devinrent le lycée de Besançon.

Ne prenons point congé de notre capitale avant d'avoir salué une de ses gloires, l'ami Barbisier, ce favori du peuple, des poètes et des auteurs du cru depuis deux cents ans, le même peut-être qui inspirait à Charles Nodier sa grande passion pour les comédiens de bois. C'est l'émule de Guignol, de Gnafron et de Karagheuz, mais un Karagheuz plus décent, un Guignol plus hardi, plus frondeur, une sorte d'Aristarque qui maintes fois n'a pas hésité à tancer les vices et les vicieux, les puissans et le Tout-Puissant lui-même. Tudieu! Quel gaillard et quelle langue! Et comme dame Naitoure, sa chaste épouse, baisse pavillon devant ses argumens tout virils, à la grande joie des vignerons de Battant, assez portés à croire, eux aussi, que les femmes « ne sont pas des gens, » que

leurs larmes sont à peine de l'eau, qu'en tout cas la facilité avec laquelle elles coulent prouve leur peu de prix. « Chaque année, dit M. Henri Bouchot, le revoit établi dans quelque boutique, répétant toujours la même antienne; ses charges n'ont pas varié, et elles plaisent toujours. C'est pour le sauver, lui Barbisier, que Jésus est né dans une étable; l'étoile qui conduit les mages à Nazareth lui est apparue, et il part sans plus de souci des distances, il part en chantant, mais non sans biscuit. Il porte à l'enfant Dieu du fruit de ses vignes, des premières vignes du monde, des vignes de Comté. Et chemin faisant, il moleste les moines occupés à faire ripaille, les avocats qui grugent le pauvre monde, les raccommodeurs de casserole qui mettent la pièce à côté du trou; il rembarre sa femme, son ami « le compare, » il conseille aux rois mages de se récurer le visage, à la sainte Vierge de tenir au chaud le poupon. Tout le bousbot en quelques traits, le bisontin bien persuadé que sur cette terre il y a l'Europe, que dans l'Europe il y a la France, dans cette France Besançon, et dans ce Besançon un quartier, celui des Arènes, le sien, où vivent ses pareils, les confrères de Saint-Vernier, les vignerons des côtes, dont il est le premier, cela va sans dire. » Et, à force de le voir revêtir tous les costumes, de l'entendre emprunter son langage à chaque classe et persifler ses travers, la foule se sentait charmée, presque émue, et, derrière la pauvre marionnette, elle imaginait vaguement un personnage mystérieux, associé par une volonté supérieure aux destinées de la cité, comme cette tante Arie, le bon génie des familles rurales, qui protège chaumières et récoltes contre les orvales et les esprits malfaisans, empêche de s'embrouiller la quenouille des femmes et la vertu des filles.

Après la ville, la campagne: ici encore éclate le génie naïf et narquois de nos aïeux, avec ce besoin du pathétique mêlé au comique qui forme la trame de la vie humaine. Comme les mânes évoqués par le prudent Ulysse, de toutes parts surgissent les mythes populaires; ils assiègent ma mémoire, et je revois toujours les visages curieux, anxieusement tournés vers le conteur, dans les longues veillées d'hiver, au temps déjà presque disparu de la quenouille et du rouet. Comme on les sentait émus, quelle franche lippée de rire quand l'aventure tournait à la drôlerie, et quels airs soucieux lorsque le drame se nouait, se hâtait vers une fin lamentable! Oh oui! la légende a ses mystères, ses rites, sa logique, en quelque sorte aussi sa théologie. Qui me les répétera, ces féeries aussi charmantes que les contes de Perrault, la *Charrue des Anges*, le *Moine Félix et l'oiseau bleu*, la *Dame de Montfort avec ses sept enfans jumeaux*, la *Queue du diable*, le *Curé de Saint-Lupicin*, les *Culs fouettés d'Ougny*, la *Quittance d'outre-tombe*, *Saint-Pierre*

et Satan fermiers du bon Dieu? Qui me redira les dames vertes et blanches, l'herbe qui égare et l'herbe à la recule, la ronde des esprits sur les bassins du saut du Doubs? Non assurément, un drame de d'Ennery, *Monte-Cristo* ou les *Mousquetaires* de Dumas ne nous captivaient pas davantage. C'est que ces fables, qui tiennent au sentiment religieux et à la poésie, descendent au fond de la vie intime et héréditaire, évoquant le culte des ancêtres, l'amour de la petite patrie, d'une patrie matérielle, si l'on peut dire, qui se compose du village où on naît, avec le ruisseau qui le traverse, la montagne qui le domine, l'houteau, le logis plein d'âmes et de tendresses, le cimetière où vont dormir le passé, le présent et l'avenir.

On sait l'histoire de ce roi d'Espagne exigeant de son confesseur un acte authentique où celui-ci, sur son propre salut, promettait que sa majesté aurait le paradis. Superstitieux et positifs, croyans zélés, mais désireux d'acheter le royaume céleste comme on achète un champ ou une vigne, les anciens paysans comtois se montrent sous ces deux aspects qui attestent l'empreinte de la domination espagnole (1). Combien, d'ailleurs, et de tous les pays, considèrent leurs bonnes actions sur cette terre comme un placement en vue de l'éternité! Jadis vivait à Rougemont un homme riche, pieux, mais qui, selon le dicton consacré, n'attachait pas ses chiens avec des saucisses. L'hiver avait été rude, la misère effrayante; les Cordeliers, après avoir épuisé toutes leurs ressources pour nourrir les nécessiteux, dépêchèrent au grigou un des leurs, qui finit par lui arracher 300 écus; mais il avait fallu promettre, par cédule bien en règle, que le bon Dieu les lui rendrait selon l'Évangile, qui affirme que ces aumônes-là sont restituées au centuple; et, pour plus de garantie, Mathieu prescrivait par testament qu'on enterrât avec lui l'obligation. Comme il mourut ensuite assez subitement, la justice soupçonna un crime; et l'exhumation prouva que la mort était naturelle; mais, ô surprise, en examinant la cédule que les héritiers avaient mise dans ses mains, on trouva une quittance en bonne forme ainsi libellée: « Je confesse avoir reçu tout ce qui m'a été promis au contenu ci-dessus par le R. P. Claude, et l'en tiens quitte; en foi de quoi, j'ai soussigné cet écrit de ma main. » De tels récits font sourire aujourd'hui, mais que penser de ce très grand seigneur qui, pour guérir son enfant, lui faisait prendre des lavemens de reliques pulvérisées? Superstition pour superstition, je préfère encore celle des habitans de Rougemont.

Comme bien vous pensez, le diable joue ici un rôle éminent.

(1) Il y avait cependant un proverbe affirmant que « la dévotion des Comtois ne vaut pas un bouchon. »

Malheur à vous, gentilhomme ou manant, qui l'invoquez dans une heure de faiblesse! Veux-tu de l'or, des femmes, des terres? Veux-tu un moyen sûr d'hériter d'un vieux parent qui ne se presse pas assez de te laisser son bien? — Eh oui, mais qu'exiges-tu en retour? — Presque rien; ton âme m'appartiendra plus tard. Eh quoi? tu hésites? — Non. — Signe alors, voici le parchemin. — C'est fait. — L'homme se rue dans la volupté, il oublie le pacte infernal; le malin, lui, n'oublie pas, et, à l'heure dite, il surgit, et il l'emporte sur son grand cheval noir. Souvent aussi, le bon Dieu, qui ne veut pas que l'enfer se remplisse au détriment de son paradis, inspire le remords à la brebis égarée et la ramène au bercail, et voilà Belzébuth quinaud (1). Ou bien encore, dans cette lutte de ruses et d'embûches, il est battu par la simple finesse comtoise. Des ouvriers, fort en peine pour construire un pont sur le Lison sans cesse débordé, promettent, s'il les aide, que le premier individu qui passera sur la chaussée lui appartiendra. L'un d'eux imagina d'y placer un rat et de l'obliger à traverser en l'effrayant par des cris; le marché était exécuté puisqu'il portait le *premier individu*, non le premier homme; or, la lettre ne tue pas toujours et vivifie parfois, et c'est pain bénit de tromper le trompeur par excellence. C'est encore un pauvre bûcheron du canton de Port-sur-Saône qui, traversant le bois de Troussard, lequel sépare les finages d'Auxon, Colombier et Flagy, aperçoit un vieillard déguenillé, étendu raide et froid comme un cadavre le long du sentier. Il gelait à pierre fendre. Ému de compassion, Tiénot charge l'homme sur ses fortes épaules, le rapporte à l'houteau, et le pose sur les briques encore chaudes du four (sa femme Barbotte venait de cuire le pain). Tandis qu'il soupait à la cuisine, Barbotte, curieuse comme elles le sont toutes, regarde par la chatière du four, et se récrie à la vue d'une espèce de queue de

(1) Une légende assez piquante, racontée par M. Charles Thuriet, est celle du dernier sire de Ray, sauvé de l'enfer par sa femme, la pieuse Quantine, à qui saint Pierre avait imposé de demeurer encore trois ans sur la terre à prier et à gémir pour lui. Adonc, ayant ouï dire que dans le grand voyage de la terre au ciel les âmes sont attaquées par des légions de diables qui s'efforcent de les arracher aux anges, elle pria instamment son époux de se tenir vers l'huis du paradis, afin qu'il l'ouvrît aussitôt, lorsqu'elle l'appellerait. Ray promit, foi de chevalier, et ayant passé de vie à trépas, il demeura vers saint Pierre, son patron, à la porte du paradis, pour y attendre Quantine. Lorsque le tour de celle-ci vint, elle cria : « — Ray ! — Qui est-ce? — Quantine. — Passez! — Aussi fut-elle reçue par son mari dans la vie éternelle. D'autres âmes qui attendaient à la porte du ciel, ayant vu Quantine entrer si aisément, s'avisèrent de répéter les paroles qu'elles avaient surprises : Ray! — Qui est-ce? — Quantine. — Passez! Et leur admission ne souffrit aucune difficulté. — C'est pourquoi, dans l'espoir d'un succès semblable, on inscrit sur les tombes chrétiennes ces trois mots : *Requiescant in pace*, auxquelles on attribue communément une origine latine, dans l'ignorance de l'histoire du sire de Ray et de dame Quantine.

veau toute roussie qui sort du trou et frétille comme un serpent. Le mari accourt, et, saisissant l'appendice velu, tire de toutes ses forces. — Aïe! aïe! tu me l'arraches! Tiénot, Tiénot! — Qu'est-ce que tu veux? — Lâche-moi et je te donnerai tout ce que tu voudras. — Tu es donc riche? — Très riche. Tiens, voilà de l'or. — Tu es donc Satan? — Oui-da. — Comment te trouvais-tu dans le sentier? — Je suis très sensible au froid, étant habitué à la chaleur de l'enfer. — Tiénot, qui ne se sent pas de joie, empoigne un marteau, des pointes de douze lignes, cloue la queue du diable sur un énorme billot. — Maintenant, baille-moi de l'or; je veux bâtir une auberge monstrueuse où chacun sera logé et abreuvé gratis. — Voilà, fait Satan qui beuglait de douleur. — Encore, je veux construire un couvent dont les moines n'auront d'autre occupation que de fabriquer des liqueurs. — Voilà; rends-moi la liberté! — Encore, je veux fonder une académie où chacun pourra dire et penser à sa guise, je veux doter les jeunes filles pauvres. — Aïe! aïe! il veut me ruiner! — Tiénot passa de la sorte toute la nuit à tirer le diable par la queue; le lendemain, riche comme Crésus, il loua des ânes, et porta son trésor à Vesoul, tout en semant l'argent à pleines mains le long de la route. La merveilleuse aventure étant venue aux oreilles des capucins d'Auxon, quatre d'entre eux se rendirent à la cabane; mais, ô disgrâce, dame Barbotte avait coupé, tout au ras de la chatière, la queue dont elle comptait se servir toute seule comme d'un talisman; et le diable s'était enfui en lui cassant deux dents de son pied fourchu. Cependant les capucins voulurent tenter le hasard; et de s'atteler deux à deux en sens inverse après cette queue, et de tirer si fort qu'elle se brisa, et qu'entraînés par leur propre élan, ils tombèrent et se rompirent les os du nez. C'est depuis ce temps que les capucins nasillent, afin de mieux imiter les quatre pères morts en odeur de sainteté; de cette époque aussi que date cette locution familière: tirer le diable par la queue.

Légendes pieuses, légendes poétiques, amoureuses, pittoresques, comiques et dramatiques, il en est de toutes sortes, pour tous les âges, pour toutes les situations. N'est-elle pas gracieuse, cette tradition de Notre-Dame de Sornay (canton de Marnay), qui amenait les amoureux du temps jadis vers la vieille chapelle où ils adressaient cette prière à la madone?

Sainte Vierge Marie
Aussi blanche que di paipie (du papier)
Aussi douce que di mie (du miel),
Faut-u lou penre ou lou lassie? (Faut-il le prendre ou le laisser?)

Et l'image répondait par un signe de tête affirmatif ou négatif. — N'est-elle pas ingénieuse, cette genèse de la vigne imaginée par certain curé de Cour-les-Baume qui voulait guérir ses paroissiens de l'ivrognerie, vice très répandu dès cette époque, car les pasteurs protestans du pays de Montbéliard le dénoncent avec la même indignation que les prêtres catholiques, avec cette différence qu'on ignorait alors le bel art de la sophistication et qu'on buvait des vins faits avec du raisin et du soleil? « Savez-vous, opinait le curé de Cour-les-Baume, qui a planté la vigne sur vos coteaux? Vous vous figurez peut-être que c'est le bon Dieu ou un enfant du bon Dieu : détrompez-vous. C'est le diable lui-même qui l'a plantée, et qui, à sa sortie de la terre, l'a arrosée avec du sang de paon; c'est le diable qui, lorsqu'elle a mis ses feuilles, l'a arrosée avec du sang de singe; c'est le diable qui, à la formation du raisin, l'a encore arrosée avec du sang de lion; le diable enfin qui, à sa maturité, l'a arrosée avec du sang de pourceau. Et savez-vous pourquoi? Il a arrosé vos vignes avec du sang de paon parce que, quand vous avez bu seulement quelques verres, vous êtes fiers comme des paons; avec du sang de singe, parce que, quand vous avez bu davantage, vous faites des grimaces et des gambades comme des singes; avec du sang de lion, parce que, quand vous avez trop bu, vous êtes intraitables et furieux comme des lions; avec du sang de pourceau parce que, quand vous avez bu du vin autant que vos cochons peuvent avaler d'eau de vaisselle ou de petit-lait, vous vous vautrez comme eux et leur ressemblez. » Le curé de Cour-les-Baume, émule des prédicateurs humoristes d'autrefois, n'est-il pas, peu ou prou, de la même lignée qu'un de ses confrères des environs de Vesoul qui tançait sans façon ses paroissiens? « Que répondrait-il au Très-Haut lorsqu'à son arrivée dans le paradis, celui-ci l'interrogerait : « Curé de Genevré, qu'as-tu fait de tes ouailles? — Et moi, je garde un silence plein de confusion. — Et une seconde fois, le Seigneur me demande : qu'as-tu fait de tes ouailles? — Et moi, je ne sonne mot. — Enfin une troisième fois il répète d'une voix tonnante : qu'as-tu fait de tes paroissiens? — Et moi, bien timidement : Seigneur, bêtes, ivrognes et débauchés tu me les as confiés, tels je te les rends. » Les ouailles se revanchaient parfois : dîmes payées le moins possible aux pasteurs peu sympathiques, plaisanteries salées sur leurs défauts, ceux des moines papelards, et les interminables procès des couvens les uns contre les autres; l'un de ces procès dura six cents ans et pour y mettre fin, il ne fallut rien moins que la révolution qui accommoda les plaideurs à la façon de certain juge de la fable, en mangeant le morceau et les parties.

Où la légende cesse d'être inoffensive, mais s'imprègne d'horreur et de démence malfaisante, c'est lorsqu'elle touche à la sorcellerie, une des plaies morales de l'ancien temps, qui brouillait tant de cervelles, et n'épargnait pas les hommes éclairés, puisqu'un Boguet (1), grand juge de la terre de Saint-Claude, se vante d'avoir fait brûler sept cents personnes en dix années pour ce prétendu forfait. De songer qu'au XVIe, même au XVIIe siècle, la grande majorité des habitans de la campagne croyait fermement aux lycanthropes, loups-garous et démoniaques, que beaucoup de pauvres hères (il y avait toujours vingt sorcières pour un sorcier), relevant en réalité des médecins, des aliénistes, comparaissaient devant de graves magistrats, que, pressés de questions, soumis parfois à la torture, ils confessaient leurs maléfices, envoutemens, sorts jetés à leurs ennemis ou aux ennemis de leurs cliens, sabbat fréquenté, commerce charnel avec le diable, qu'en Franche-Comté et dans toute l'Europe il se trouvait des juges pour prendre au sérieux de tels aveux et fonder là-dessus des sentences de mort, cette pensée n'a-t-elle pas de quoi attrister, — et peut-être s'étonnera-t-on un peu moins si de pareilles misères ont inspiré d'âpres critiques aux esprits généreux, absolus, qui oublient que les fanatiques eux-mêmes doivent être appréciés sans parti-pris, sans passion, avec tolérance et tout ce que ce mot comporte de sereine douceur, d'élévation philosophique, de discernement généreux? Quels sentimens devaient agiter l'âme d'Érasme, de Rabelais, de Montaigne, devant cette frénésie de superstitions, et cette accumulation de mythes fantastiques qui forment en quelque sorte le code de l'absurde : apparitions infernales, rites, épreuves d'initiation, conciliabules où le diable apparaît sous la forme d'un bouc ou d'un chat auquel chacun rend hommage en le baisant au derrière, trames ourdies par le malin et ses suppôts? Consultez Boguet, le grand docteur ès-sciences magiques, il vous édifiera pleinement sur la baguette, la main, la poudre, la bague de sortilège, la grêle des sorciers : oui, la grêle qu'ils fabriquent au sabbat afin de gâter les fruits de la terre, en battant l'eau avec une baguette et jetant en l'air une poudre diabolique; mais, notez ce détail, il y a des sorciers pauvres qui ne l'aiment pas, parce qu'ils craignent de mourir de faim ; et alors bataille avec les riches ; les dés prononcent entre les deux camps. D'ailleurs Satan ne vous prend pas en traître : dès l'abord il décline ses noms et qualités, fait renoncer Dieu, chrême et baptême, puis administre à son

(1) Boguet, *Discours des sorciers*. — Dusillet, *le Château de Fréderic Barberousse*. — Rougebief, *un Fleuron de la France*.

nouveau sujet le baptême du diable, non sans lui avoir raclé le front avec son ongle pour enlever toute trace du chrême. Le magistrat intègre n'a rien à redouter de l'un et des autres, à condition toutefois qu'il évite de se laisser toucher à mains et bras nus par le sorcier : ainsi le veut Dieu pour que sa justice suive son cours.

Ce qui se passait aux sabbats comtois, à ces sabbats où l'on va sur une *ramasse* (balai), et qui devaient être singulièrement fréquentés, puisque notre province, une vraie province de diablerie, ne comptait pas moins de 30,000 sorciers, Boguet vous le dira de même avec la plus extrême précision. Contentons-nous de résumer, d'après lui, l'aventure de Rollande du Vernois, dénoncée par un sorcier et une sorcière, et enfermée dans une prison si froide qu'elle consent à tout révéler si on la laisse se chauffer.

« On lui demanda ce qui se faisait au sabbat, mais elle demeura muette sur ce point, sans pouvoir répondre autre chose, sinon qu'elle était empêchée de dire la vérité par le malin esprit qui la possédait et lequel elle sentait comme un gros morceau dans l'estomac, montrant avec la main le lieu où le mal la tenait. Elle tomba encore à terre et commença à japper comme un chien contre le juge, roulant les yeux dans la tête avec un regard affreux et épouvantable, d'où l'on conjectura qu'elle était possédée. Ce qui fut mieux reconnu par deux prêtres que l'on fit venir vers elle, auxquels elle déclara avec grand'peine qu'il y avait environ demi-an qu'elle n'avait été au sabbat ; qu'elle y avait été menée un jeudi soir par Gros-Jacques ; que le diable y était sous la forme d'un gros chat noir ; que tous ceux qui étaient au sabbat allaient baiser ce gros chat noir au derrière. Sur ce, le malin esprit la tourmenta plus fort qu'auparavant; il ne la laissa que le matin. Alors elle confessa qu'étant au sabbat elle s'était baillée au diable; qu'elle avait au préalable renoncé Dieu, chrême et baptême; que Satan l'avait connue charnellement par deux fois à Croya. Elle n'eut pas plus tôt fait cette réponse, que le malin esprit renouvela ses assauts et lui ferma la bouche. Le lendemain elle confessa de nouveau qu'elle avait assisté avec ceux qui avaient fait la grêle au sabbat, mais qu'elle ne s'était aidée à en faire ; que Gros-Jacques lui avait baillé les démons dont elle était possédée, et que ces démons étaient dans une pomme qu'il lui fit manger... Le prêtre donc, s'étant préparé, donna au préalable à la possédée la Vierge Marie pour avocate, lui mit l'étole au cou, et puis passa aux exorcismes. Il conjure en premier lieu le démon de lui dire son nom. Le démon se montre alors difficile à répondre ; toutefois, comme il fut pressé, il dit qu'il s'appelait *Chat*... C'est alors que le combat commença grand entre

le prêtre et Satan. Le prêtre s'aidait de prières et de conjurations; le diable se défendait avec blasphèmes et moqueries. C'était chose étrange comme ce malheureux se servait du corps et des membres de la possédée, car tantôt elle regardait le prêtre de travers et d'un œil courroucé, tantôt elle hochait la tête, lui faisait la grimace, et lui tordait la bouche en se moquant de lui... Quand on aspergeait la possédée d'eau bénite, elle faisait tout son possible pour n'en pas recevoir une goutte, tantôt à l'aide de ses mains, tantôt en penchant son visage contre terre. Quand on voulait lui en faire boire, il fallait que deux ou trois hommes s'employassent pour lui ouvrir la bouche, et dès qu'elle en avait avalé une goutte, le démon jappait comme un chien, criant : « Tu me brûles! tu me brûles!.. » Le prêtre, le voyant si opiniâtre, fait allumer un feu dans lequel il jette du soufre et d'autres parfums, puis écrit le nom du démon sur un billet qu'il brûle à l'instant. Le démon alors hurle et jappe furieusement, si bien que les cheveux nous hérissaient sur la tête en l'entendant, et en voyant d'un autre côté la Rollande tellement exténuée du travail, qu'à peine pouvait-elle respirer. Et comme la nuit approchait, on se retira. Cependant le démon sortit trois heures plus tard sous la même forme (celle d'une limace noire) et de la même manière que le premier. »

Et, lugubre épilogue de l'histoire, une fois délivrée comme possédée, Rollande fut poursuivie comme sorcière, mise à la torture, condamnée; elle fit appel à la cour qui, confirmant le premier jugement, ordonna qu'elle fût conduite sur le *tertre*, attachée à un poteau et brûlée : ce qu'on exécuta le 7 septembre 1600.

Il n'y a plus aujourd'hui en Franche-Comté, observe avec grâce Xavier Marmier, d'autre sorcellerie que celle des beaux yeux de nos jeunes filles, et aucun exorcisme ne saurait nous en guérir. Mais est-il bien sûr que ces diableries ne rencontrent plus que des incrédules? Combien de villages où, au lieu d'appeler le vétérinaire, l'*artiste,* lorsqu'une vache tombe malade, on fait venir le *monsieur,* un simple paysan, mais une manière de personnage, qui prononce certaines paroles, et fait sur l'animal des signes cabalistiques! Car les sorciers possédaient un grand pouvoir médical, qu'ils daignaient exercer parfois, et il leur arrivait souvent, quand ils voulaient guérir une personne, de jeter le sort sur une bête. La loi, bien entendu, ne s'occupe plus de leurs conjurations si elles ne se compliquent de fraude, de supercherie : moins de poésie, plus de sécurité, nous n'avons pas perdu au change, et puis ceux qui restent ne sont pas de vrais sorciers, ils ne vont point au sabbat, ils n'ont plus la grêle à leurs ordres, leur regard n'offense plus, comme jadis, les petits enfans, le bétail, le blé, les arbres.

Mais cette jettatura ne semble-t-elle pas un ressouvenir du légendaire basilic, à la vue duquel moururent toutes les religieuses du monastère de Randone (vallée du Cusancin), sauf une seule, qui savait l'effet foudroyant de son regard; elle lui présenta un miroir dans lequel il s'aperçut, et il expira sur l'heure?

X. — USAGES, COUTUMES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI (1).

Qu'on le veuille ou non, une force invincible pousse les hommes à se ressembler, une sorte de niveau égalitaire efface ces traits particuliers qui séparaient les peuples, montagnes ou abîmes, la couleur locale disparaît des habitudes comme des costumes, la science, le télégraphe, les chemins de fer, la presse, le service militaire multiplient l'échange des idées, les occasions de faire et de penser pareillement. Jadis, le bourgeois de Besançon, celui de Rouen ou d'Angoulême, étaient à mille lieues les uns des autres, aujourd'hui leurs intérêts sont sensiblement les mêmes, et presque les mêmes leur vie, leurs lectures, leurs conversations : ils se rencontrent à Paris, aux bains de mer, à l'étranger ; des causes identiques affectent leur fortune, et jusqu'à ces grands établissemens de crédit qui partout ont des succursales, travaillent à cette unité d'où sortiront les sociétés de l'avenir. Certes le mouvement ne se développe pas aussi vite que voudraient les amateurs de géométrie sociale, mais il se produit nettement, il augmente sans cesse, et tout conspire à le rendre irrésistible : la démocratie qui, par son essence même, se montrera plus pacifique que les gouvernemens de droit divin ; le sentiment de la liberté qui apprend à respecter, examiner et adopter les opinions du voisin ; la civilisation, c'est-à-dire cet ensemble de principes, de progrès moraux et matériels auxquels aboutissent les efforts séculaires d'une nation, où se condensent son génie et son histoire. Cependant il ne saurait être question d'atteindre cette espèce d'uniformité chimérique rêvée par nos abstracteurs de quintessence, car cette même liberté, cette démocratie, cette civilisation qui rassemblent, donnent aussi la force de différer : du libre arbitre, comme d'une source intarissable, s'élancent des milliers d'énergies qui se

(1) Ch. Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle*, 1891. — Ch. Roy, *Us et coutumes de l'ancien pays de Montbéliard*. — Chevalier, *Histoire de Poligny*. — Bourgon, *Histoire de Pontarlier*. — G. Colin, *Chroniques de la Haute-Montagne*; — *Album franc-comtois de Guyornand*. — Désiré Monnier, *Traditions séquanaises*. — Alexandre de Saint-Juan, *Album franc-comtois*. — Bousson de Mairet, *Annales d'Arbois*. — Pizard, *Documens inédits et Notes historiques sur Noroy-le-Bourg, Saint-Igny et Calmoutier*.

répandent en tous sens, créant de nouveaux modes d'activité individuelle, dominant la foule anonyme, formant les innombrables variétés des caractères, des talens et du génie. La loi de l'antinomie gouverne le monde, les forces opposées s'équilibrent dans un antagonisme continuel, elles se mêlent, se déplacent, et de leur jeu combiné sortent des forces nouvelles qui produisent à l'infini la vie, le mouvement. Le monde ancien avait son unité, sa diversité; autres seront celles des siècles futurs, plus intenses sans doute leur puissance de rayonnement, leur fécondité. Et peut-être les hommes de ces temps-là sauront-ils gré à ceux d'aujourd'hui d'avoir éclairé quelques coins du tableau, puisque, à côté du bonheur instinctif, se trouve le bonheur réfléchi, le bonheur de comparaison, et qu'il y aura pour eux quelque charme à se remémorer les efforts des générations antérieures, et, je l'espère, à se sentir plus heureux.

Ces usages et ces coutumes, l'homme de la terre semble préposé à leur garde; tandis que les autres classes de la nation se démènent dans une fiévreuse inquiétude, lui seul demeure attaché à la tradition; il a cette force énorme, le goût de la stabilité, la patience; il aime à faire ce que ses pères ont fait, par cette seule raison qu'ils l'ont fait, parce que leurs pratiques lui semblent empreintes d'une sagesse profonde et cachée. Ne lui citez pas Bacon et Pascal attachant le nom d'antiquité à la vieillesse du monde, à son âge mûr, montrant que les anciens forment proprement l'enfance de l'humanité : il croira que vous vous gaussez de lui, se fâchera ou se renfermera dans un silence plus expressif que sa mauvaise humeur. Il faut laisser les bornes où Charlemagne les a plantées: le mot est typique et ne manque pas de grandeur. Que le progrès gronde à sa porte, qu'il assiste tous les jours à une merveilleuse leçon de choses, en voyant les chemins de fer, les tramways à vapeur traverser son village, de belles églises, des maisons d'école spacieuses s'élever au lieu de ces pauvres bâtisses dont il se contenta si longtemps, que le journal à un sou lui apporte chaque matin des nouvelles des cinq parties de l'univers, à lui dont les parens lisaient tout simplement l'almanach, qu'avec des instrumens perfectionnés, des engrais chimiques, des semences de choix, le grand propriétaire son voisin obtienne 30, 35 hectolitres de blé, tandis qu'il en récolte 15 à 16, de tels changemens modifient insensiblement cette âme de fer, et de bons esprits se demandent s'ils n'ont pas affecté gravement la classe agricole, battu en brèche de façon dangereuse les vertus conservatrices qui formaient son apanage. Sachons-lui gré du moins de respecter son propre passé, ne lui demandons pas de le renier, et ne lui en veuillons pas trop de pousser jusqu'à la routine l'esprit de tradition. Qui sait si le féti-

chisme des uns ne fait pas contrepoids à la fureur novatrice des autres? La terre a son génie particulier, comme l'industrie a le sien, comme toutes les grandes forces d'où procède la vie.

J'ai assisté à mainte noce de village, et ces fêtes m'ont fourni ample moisson de souvenirs. Jeunes et vieux, femmes et hommes dans leurs plus beaux atours, cinquante, soixante, jusqu'à cent vingt convives (car chacun tient à prouver qu'il n'est pas de ces guenilleux qui n'ont ni tirans ni boutans, ni parens, ni amis); les témoins à la place d'honneur (témoin signant, témoin dînant); deux jours de noces, des repas de Gargantua qui commencent à midi et durent cinq heures, les longs repas sont une joie pour des gens qui pendant six mois de l'année travaillent jusqu'à seize heures par jour, et n'ont pas souvent *ventre de velours*. Chaque invité a apporté son cadeau, qui deux poulets, qui des canards, des oies, ou l'*animal qui va pieds nus* (le lièvre); d'aucuns préfèrent bailler au marié un bel écu de cinq francs; peu de légumes, c'est le plat de tous les jours et nous sommes de noce, des viandes de toute sorte, bœuf, veau, mouton, volailles, assaisonnées de larges rasades. On mange d'abord assez silencieusement, puis le vin délie les langues, et les conversations éclatent, bruyantes, sur toute la ligne. Silence! Un ménestrel rustique va chanter! On l'écoute, car il passe pour un *tout premier*, la voix est un peu fausse, mais il lance sa complainte avec tant de conviction (1) qu'elle suffit à mettre en joie toute l'assistance. Un invité lui succède, puis un autre, et une fois lancés, les convives ne s'arrêteront plus; chacun videra le fond de son sac. Je note au passage entre autres chansons: *la Vengeance de l'amante*, *la Dame richement mariée*, *la Batelière rusée*, *le Mariage de Rosette*, *la Demande en mariage*, *Au château de Belfort*, *la Bénédiction d'un père*, *le Château d'amour*. Qu'importe si les paroles ne se rapportent guère à la circonstance ou présentent même une complète disparate? C'est aussi le défaut de la *Muse en sabots* de s'imprégner volontiers de mélancolie, de rencontrer rarement la note comique. Phénomène curieux: telle poésie triste à porter le diable en terre, *la Fiancée du conscrit* par exemple, procure à l'auditoire rustique une émotion qui se résout en gaîté; rien de plus intéressant pour un folkloriste que ces impressions prises sur le fait, et il faut répéter une fois encore avec Montaigne: « La poésie populaire et purement naturelle a des naïvetés et des grâces par où elle se

(1) Charles Beauquier, *Chansons populaires recueillies en Franche-Comté*. — Docteur Perron, *Proverbes de la Franche-Comté*, 1 vol. in-8°. — Max Buchon, *Noëls et chansons*. — A. Corret, *Histoire de Belfort*. — Le Roux de Lincy, *le Livre des proverbes français*; Paris, 1863. — *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais et la Bresse*, 1 vol. in-8°; Lyon, 1874.

compare à la principale beauté de la poésie parfaite selon l'art, comme il se veoid ès villanelles de Gascogne, et aux chansons qu'on nous apporte de nations qui n'ont connaissance d'aucune science, ni même d'escripture. »

Au reste, nous aurons aussi la gaîté à gros grains, le rire à ventre déboutonné, la plaisanterie de la jarretière, et puis les duels d'esprit entre les beaux parleurs de la bande : celui-ci, ancien garçon de bureau dans un journal de Paris, lâchant à tout propos les bribes de phrases ronflantes qu'il a retenues, contrefaisant grotesquement la danse du ventre qu'il a vue à l'Exposition de 1889; l'instituteur de la commune et le fromager, personnages considérables qui lisent les feuilles publiques et sont au courant de toutes choses ; des cultivateurs aisés qui pèsent leurs paroles (car celles-ci ressemblent aux pierres lâchées, elles n'ont pas de queue pour qu'on puisse les retenir), et, à défaut d'éloquence tapageuse, ont des reparties, des clignemens d'yeux, des raisonnemens serrés, sentencieux, qui justifient le mot de l'autre : dix paysans réunis dans un cabaret font la monnaie d'un grand politique. Quel dommage seulement qu'ils se laissent aller trop souvent à parler patois, un idiome que j'ai grand'peine à suivre, surtout lorsque plusieurs personnes causent à la fois ! Et puis ce terrible accent de terroir, traînard, nasillard, à couper au couteau, qui fait qu'on reconnaît à l'instant notre provenance, que vingt ans de séjour à Paris peuvent tempérer sans jamais le détruire (1). Afin de faire coup double, de taquiner un peu les jeunes mariés qui nous servent, selon l'usage antique, et leurs mamans par-dessus le marché, quelqu'un redit la réflexion de mon ami L... Voyant un loup que des chasseurs ramenaient tout vivant au village : il faut le f... gendre. Rappelle-toi, continue notre loustic en s'adressant à l'époux, rappelle-toi qu'un garçon de paille vaut une fille de foin, que lorsque la poule chante plus haut que le coq, il faut la mettre au pot, qu'afin que le vin fasse du bien aux femmes, les hommes doivent le boire. Ne laisse pas la tienne porter culotte; d'ailleurs tu as lancé l'œuf par-dessus le toit, malgré que les garçons d'honneur aient essayé de retenir ton bras (s'il était resté en-deçà, ou ne

(1) La bourgeoisie, même au XVIIIe siècle, parlait plutôt le patois que le français. Le colonel Louis Bouthenot, combattant pour Tippoo-Saïb sous les ordres du bailli de Suffren, s'étant avisé d'envoyer à sa mère, Mme la conseillère, deux magnifiques cachemires, celle-ci s'écrie en les déployant : — *Qu'a ce que c'à que çouci?* — Qu'est-ce que ceci! — *Et qu'a ce que nô poyans faire de ces ponnes mains?* — Et qu'est-ce que nous pouvons faire de ces essuie-mains? — *Ei fa les baillie ai lai prinesse.* — Il faut les donner à la princesse... — Ce qui fut fait aussitôt. (Duvernoy, *Montbéliard au XVIIIe siècle.*)

dépassait point le faîte, adieu son autorité dans le ménage). Surtout ne te marie pas gendre : tout mariage, tout ménage. — Et il allait continuer lorsque les femmes, qui n'ont pas leur langue dans leur poche, lui rendirent la monnaie de sa pièce. — Ouais! — mais pour un bon mari, combien de naquets, de *vade-mecum* qui valent ce que les poules font, sauf les œufs! Combien d'ivrognes, paresseux, débauchés, pour lesquels on devrait ressusciter le vieil usage : tous les ans, au mois de mai, régaler d'un charivari les hommes qui ont battu leurs femmes! Combien de ménagères sont à la fois la fourche et le râteau! Vous dites : battre sa femme, c'est battre fausse monnaie; nous répondons : battre sa femme, c'est battre sa bourse. *Como quo te fa, fa li, quement dit l'ousé.* Attrape, Jean Nicolas!

Après les chanteurs, les conteurs. Que direz-vous de l'histoire du seigneur fait quinaud par son fermier avec lequel il se complaisait à discuter? Mais le fermier était un Comtois pur sang, finaud, madré comme pas un, et je soupçonne ce gaillard-là d'avoir engendré une postérité aussi nombreuse que celle d'Attila, car ses pareils foisonnent aujourd'hui, dont les gros sabots, les airs épais, l'écorce rugueuse, cachent des trésors de diplomatie, voire de rouerie ingénieuse; une des mille revanches de Jacques Bonhomme sur l'oppresseur, le riche, le *monsieur*. — « J'ai vu dans mes voyages, commença le seigneur, des choses si merveilleuses que tu n'aurais jamais pu même les rêver. — Ça dépend, notre sire. — Comment? — C'est selon, vous dis-je. — Que non. — Que si. — Les têtes s'échauffent, les paris s'engagent; l'enjeu, c'est le fermage; le gagnera celui qui, de l'aveu de l'adversaire, aura rapporté la chose la plus incroyable. Voilà notre gentilhomme qui conte son voyage au Pérou, et Dieu sait s'il chamarre la réalité. Surtout il se surpassa quand il décrivit le palais du soleil : murs de marbre blanc, portes de bois précieux rehaussées de diamans avec des ferrures d'or, tentures de brocart, d'or et de soie, chaque salle parée de pierreries, colonnes de même style, il n'épargne rien pour éblouir l'imagination du croquant ; mais celui-ci, après chaque récit, se contentait de hocher la tête, en objectant : c'est beau, j'en conviens, mais j'ai vu mieux que ça. — Alors dis-moi ce que tu as. — Adonc, ayant semé un grain de chènevis dans notre clos, il arriva qu'en peu de jours le chanvre trésit, grandit d'une telle force qu'il montait à vue d'œil et sembla bientôt escalader le ciel. Je suis curieux de ma nature, et ne pus résister à la tentation ; je grimpai de branche en branche, et parvenu tout en haut, je passai ma tête à travers le soleil qui n'est qu'un trou de la voûte céleste. — Bah! — Comme je vous le dis. Alors, Jésus Maria, je

fus récompensé de mes peines, car je vis, aussi distinctement que je vous vois, les plaines du paradis, avec des arbres chargés de fruits, des prés immenses où pâturaient des millions de bêtes à cornes, des moissons magnifiques où chaque gerbe rendait un double de blé, que récoltaient pour leur propre compte des paysans libres de toute servitude, affranchis des dîmes, des droits féodaux. Je vis... mais, monseigneur, je n'oserai jamais vous dire ce que je vis. — Va donc. — Je vis feu mon pauvre père, porté en litière par deux laquais galonnés; il avait cet air majestueux qui vous sied si bien, messire, et, comme vous, il était vêtu d'un superbe pourpoint de drap bleu, avec une toque de velours. Puis, non loin de lui, j'ai vu... — Continue. — J'ai vu, *las moi!* notre feu seigneur, votre père, tout miséreux, guenilleux, qui gardait des pourceaux. — Tu mens, insolent, c'est impossible! — Messire, vous avez perdu le pari. »

Vraie ou fausse, l'histoire obtint un grand succès, et il fallut entendre le récit, trop véridique, des spoliations de certains seigneurs qui oncques ne se faisaient faute de dépouiller de leurs forêts et communaux les paysans. Plus de cent ans se sont écoulés depuis que la Constituante a accompli son œuvre, la féodalité a disparu à jamais, le peuple des campagnes se souvient, inébranlable dans sa rancune, prêt à défendre les principes d'égalité et de justice proclamés par nos pères. Vous pourriez vous en convaincre, si vous voyiez l'expression de ces visages lorsqu'on fait vibrer cette corde. M. Thiers, interrogé en 1854 sur les destinées probables du second empire, répondit : « Cela peut durer, cela durera, comme tout gouvernement qui pratique la politique des chansons de Béranger. » Mot plus profond qu'il ne semble; le paysan comtois nommera certains nobles conseillers-généraux, députés, non parce que, mais quoique, il repousse les représentans du régime féodal, exècre le gouvernement des curés, même son ombre; et, de le voir si hérissé, si défiant envers des prêtres qui la plupart sortent de ses rangs, cette apparente anomalie atteste la puissance de sentimens inspirés par une souffrance dix fois séculaire. Que sa conception politique se résume en un pouvoir fort qui veille pour lui, le protège et bride les factieux, n'est-ce pas un vague ressouvenir des temps où les seigneurs se liguaient contre les suzerains coupables d'émanciper bourgeois et communes, vengeurs et soutiens des faibles? Les libertés civiles et rurales, le suffrage universel, l'égalité, voilà ses maîtresses passions; des libertés politiques et parlementaires, peu lui chaut; celles-là seules le touchent qui lui servent, des autres il ne fait guère plus de cas que des musées de Paris où il ne va jamais, ou de la philosophie de Hegel; ce sont

fleurs de serre chaude pour les gens de loisir, qui ont le temps de rêver, de réfléchir, de sortir de la sphère de l'intérêt personnel. Quoi qu'on en dise et quoi qu'on en ait, le dieu dollar gouverne le monde ou du moins partage la souveraineté, et le principal mérite de la civilisation, aux yeux de l'immense majorité, consiste à niveler les distances et faire qu'il y ait autant de dîners que d'appétits. Mais, si le despotisme cesse de se montrer intelligent, si par une imprévoyance inouie, par une aveugle confiance en la fatalité, il laisse sombrer la fortune de la France et provoque son démembrement, alors éclatent la revanche, les tristes représailles de la liberté dédaignée. Quand tous les partisans d'un idéal politique supérieur, Mme de Staël et Chateaubriand, Berryer et Michelet, Falloux et Victor Hugo, ont pensé *loin*, protesté au nom des droits éternels, ils savaient que ces droits se convertiraient en faits, et ils servaient à leur tour la fortune de la France. Confondre les bornes de l'horizon avec les bornes du monde, ramener toutes choses à l'intérêt de sa tribu ou de sa famille, cultiver uniquement son moi économe et thésaurisant, juger un régime d'après cette seule devise : sous lui on faisait des affaires ; cette conception simpliste part d'un bon sens étroit, peut aboutir à des conséquences désastreuses, si on la pratique sans contrepoids. Mais on ne saurait demander plus à l'humanité courante qui souffre, travaille, ni s'étonner que notre paysan, l'homme aux longs espoirs et aux vastes pensées en face de la terre, soit en politique l'homme d'aujourd'hui, l'adorateur idolâtre de la force. Et, si les autoritaires ont fait piètre ménage avec la liberté, les libéraux, il faut l'avouer, n'ont guère su jusqu'ici se servir de l'autorité.

XI. — MARIAGES RUSTIQUES, LA VIE A LA CAMPAGNE, LA CRISE AGRICOLE.

Au pays de Montbéliard, les garçons, le premier dimanche de mai, dressaient contre les fenêtres des jeunes filles des branches d'arbres symboliques appelées *mais*, choisies parmi les essences diverses ; aux plus honorées l'épine blanche, le sapin épicéa, le hêtre ; aux orgueilleuses qui marchent en se dandinant et se pavanant, le tremble qu'agite le moindre souffle ; aux jeunesses trop apprivoisées, le cerisier, arbre d'un abord facile ; aux faibles et sans volonté, le coudrier ; en signe de dérision, un fagot lié au bout d'une perche, à celle dont personne ne daignait s'occuper : le tout terminé par un bal champêtre payé par celles qui avaient eu un mai flatteur. Aujourd'hui on cultive surtout le mai électoral, l'arbre dépouillé de ses branches, chargé de rappeler le

triomphe de M. le maire, de M. le conseiller-général, prétexte de forts pourboires et de larges libations.

J'allais oublier les préparatifs de nos noces villageoises, la confection du trousseau, les jeunes filles qui disposent les quarterons d'épingles qu'on distribuera après la cérémonie religieuse; le cortège nuptial escorté par le *pellir* et la *coudri* (le tailleur d'habits et la couturière), conduit par le ménétrier. S'il n'est plus question du *ban de la fille*, droit payé par le fiancé aux garçons du village, du bassin plein d'eau où la mariée devait boire pour oublier la maison paternelle, ou de la *coiffe* qu'elle portait quand *elle avait son honneur*, mainte tradition s'est maintenue : la reconnaissance, le chantelot, le chanteau, la bénédiction, la soupe des époux.

Au moment de partir pour l'église, les époux, suivis du cortège, viennent s'agenouiller et recevoir la bénédiction des parens. Les uns pleurent à chaudes larmes, d'autres dissimulent leur émotion, et, là comme à la ville, se joue l'éternelle tragi-comédie des sentimens plus ou moins contenus ; joie sincère des uns, jalousie des candidats ou des candidates évincés, réflexions malignes sur la fiancée, quand d'aventure il y a une paire de petits pieds en route, et qu'on a signé la grosse avant le contrat (1), (les moissons, la forêt, sont de si dangereuses complices), la gaîté du vieux... à l'idée que, par cette union, on sera les plus riches du village, qu'on aura dans un canton de champs plus de quarante quartes d'un seul tenant, tout le microcosme des passions qui agitent les enfans d'Adam et Ève. De ces discours de bénédiction, plus d'un certes ne brille point par l'éloquence, quelques-uns expriment avec bonheur les sentimens qui se dégagent de la situation, dans une langue savoureuse qui exhale pleinement le parfum de nos prairies et de nos bois. « Mes enfans, disait mon vieil ami G..., je vous bénis : multipliez comme les oiseaux dans l'air, ou comme les poissons dans la mer. Toi, Julie, tu apportes le souper, toi, Jean, le dîner, mais il faut songer aux enfans dont le couvert n'est pas mis. On ne vous demande pas d'imiter le vieux Bonnet qui a gagné son butin sou par sou, bâti lui-même sa maison dont il allait chercher les pierres la nuit, en hiver, qui à soixante ans travaille

(1) Quant à l'amoureux qui se laisse prendre sa bonne amie, on lui offre un bouquet de sauge; elle cicatrise, dit-on, les plaies du cœur. — Jadis, dans le pays du val d'Ajol et de Fougerolles, à la mort du chef de famille, le curé-moine avait droit à un bœuf; si la femme mourait, il fallait lui conduire une vache. Une fille ayant forfait à l'honneur payait une vache blanche, et de là le proverbe, quand un enfant naturel voyait le jour : « Encore une vache pour M. le curé! » Droit d'autant plus redoutable que le prêtre tenait le registre de l'état des âmes, *status animarum*, que c'était lui-même et non un autre qui devait entendre la confession de ses ouailles. Alors aussi on invoquait la religion à tout propos, pour excommunier les chenilles, les hannetons, les sauterelles.

pire que jamais et refuse de prendre un journalier, car ces mâtins-là, gémit-il, ne gagnent pas le pain qu'ils mangent, et il faut les payer deux fois plus cher qu'il y a trente ans, mais n'oubliez pas que l'économie est une seconde récolte. Toi, mon fils, évite les cabarets, le jeu de quilles, la chasse, car à la porte d'un chasseur il n'y a jamais grand fumier ; et n'abuse pas de la graisse de nez (le tabac). Gare-toi aussi des procès ; celui qui gagne un procès revient en chemise, et celui qui le perd revient tout nu. Quant à la culture, tu nous as vus à l'œuvre, et tu marcheras dans notre sillon ; il n'y a pas de mauvais champs, il n'y a que de mauvais maîtres ; peu d'engrais chimiques, beaucoup de fumier, fais des prés, du bétail, aie pour l'hiver autant de mille de fourrages qu'il y a de pattes dans ton écurie. Que la saison du patchi foué (du partir dehors, le printemps) te trouve le premier à atteler tes poumots pour semer les carèmes. Lorsque tu auras fauché, fais de bonne heure tes v lmonts, afin d'y enfermer le soleil. N'empiète pas sur ton voisin, mais ne le laisse pas retourner tes raies ; ne voyage pas trop, à courir foires et marchés un qui gagne et cent ruinés. Enfin rappelez-vous qu'en ménage il y a une plume dans l'oreiller qui rarrange tout. »

Il n'adressait qu'un reproche à sa bru, mon ami; il la trouvait trop jolie. N'avait-il pas entendu dire que la beauté ne se mange pas à la cuiller. Mais il se consolait à l'idée que du moins celle-ci avait *de quoi*.

Ensuite, en guise de bénédiction, la grand'mère de la mariée imagina de lui chanter, d'une voix chevrotante et cassée, cette romance du temps jadis :

A ta quenouille au ruban blanc,
File, file pour ton galant
La chemise à plis qu'il mettra
Tantôt, quand il t'épousera.

A ta quenouille au ruban bleu,
File, en priant bien le bon Dieu,
L'aube du vieux prêtre béni
Qui vous dira : « Je vous unis. »

A ta quenouille au ruban vert,
File la nappe à cent couverts,
Sur laquelle, de si bon cœur,
Nous y boirons à ton bonheur!

A ta quenouille au ruban d'or,
File toujours et file encor,
Caules, langeottes et maillots
Pour ton premier poupenot!

A ta quenouille au ruban roux,
File un mouchoir de chanvre doux,
Afin que, si pleurer tu veux,
Tu puisses essuyer tes deux yeux!

A ta quenouille au ruban noir,
File, sans trop le laisser voir,
Le linceul dont, quand tu mourras,
L'un de nous t'enveloppera.

Dans la principauté de Montbéliard, lorsque le ministre avait déclaré unis les époux, l'assistance, d'un mouvement unanime, frappait du pied le sol, comme pour mieux sceller et rendre indissoluble l'alliance; cela s'appelait *clouer le mariage;* en certaines paroisses, les trépignemens de l'assemblée étaient remplacés par un homme qui, au moment solennel, enfonçait à coups de marteau un clou dans la balustrade de la galerie dominant la nef du temple. Et aujourd'hui, au retour de la messe, les époux vont se faire *reconnaître* par les parens du jeune homme qui les embrassent, leur remettent une pièce d'argent, puis la belle-mère donne à la bru une cuiller à soupe ou *pochon*, symbole de la ménagère. De là chez la mariée; porte close; on tape; après quelques *giries*, on ouvre, et un des invités offre aux époux le bouquet; la mariée boit, mange de la brioche, passe au mari verre et gâteau qui font le tour du cortège, et voilà le chantelot. Dans la soirée, intermède comique pour permettre de digérer le dîner et se préparer au souper : à celle qui se mariera la première, on apporte en grande cérémonie le chanteau : du pain, une brioche, une bougie, un oignon; afin qu'elle ait toujours de quoi manger, se réjouir, s'éclairer et pleurer. Pleurer! car il faut prévoir les chagrins; ou bien serait-ce une ironie profonde et cet oignon présagerait-il à l'épousée un veuvage prématuré, un moyen de verser des larmes que la douleur seule n'arracherait point?

Des conseils si sages que l'on vient de rapporter, un au moins court risque de tomber en des oreilles incrédules. Autrefois, nos villages comptaient par dizaines les familles de huit, douze, quatorze enfans, elles deviennent relativement rares; notre cultivateur comtois se fait malthusien, ne regarde plus l'enfant comme un élément de prospérité; ce qui rend l'étourneau maigre, c'est la grosse bande, répète-t-il faussement; trois, quatre héritiers lui suffisent largement, encore cherche-t-il à retirer de la culture les mieux doués, comme si elle n'exigeait pas autant d'intelligence que de volonté, comme si elle n'était pas l'industrie mère qui réclame les plans, les travaux sagement conçus. Ils seront prêtres, professeurs, instituteurs, huissiers, facteurs, et l'on se ruinera au besoin pour

que ce fils devienne un monsieur, un de ces bourgeois dont certains villages étaient jadis *empoisonnés*, comme on disait avec dépit. Passion de l'égalité, prévoyance, amour paternel, goût du confortable, poursuite ardente des moindres fonctions, tous ces sentimens concourent à un tel résultat. Il y a cinquante ans encore, le fond de la nourriture se composait de pain bis, avec les gaudes, un peu de lard, des pommes de terre; de la viande *douce* aux boudins et à la fête, on s'habillait de droguet, on vendait tout son blé, et les souliers étaient un luxe; un bon domestique de ferme se louait 120 à 150 francs, aujourd'hui il coûte 300 et 400 francs, et se montre bien autrement difficile sur la nourriture. Chacun a son parapluie, mange du pain blanc, consomme plus de viande: le café au lait le matin, les filles singent les toilettes des dames, font tirer leurs photographies, vont chez le dentiste, les garçons réclament 40 sous, 3 francs pour jouer aux quilles et boire au cabaret le dimanche; si le père refuse ou ne donne pas assez, ils *font des loups*. Faire un loup, c'est prendre en cachette deux ou trois doubles de blé, d'avoine, de pommes de terre qu'on vend à un voisin complaisant ou qu'on apporte à l'épicier pour payer ses dettes; il y a des familles où tout le monde fait des loups. Je ne blâme pas, je constate: causez avec les anciens, ils vous diront tout cela, et les jeunes ne contrediront pas. On ne fait plus de sous, se lamentent-ils, la terre est devenue une belle-mère. Où est-il, ce temps fortuné, alors que les vignerons de Gy doublaient sans murmurer la part du curé, disant : « Prenez, prenez, cela ne nous prive pas, nos bestiaux en sont saouls! » Hélas! si le temps ne s'engraisse, les cépages américains ne feront rien. Vous organisez des syndicats pour obtenir ces plants à bon marché, et nous apprendre le greffage : c'est très bien, mais le vrai syndicat qu'il faudrait reconstituer, c'est celui du soleil et de la nature, du bon Dieu avec le travailleur. Trop d'impôts : les dégrèvemens font l'effet d'une goutte d'eau à un voyageur mourant de soif, et voilà qu'on veut supprimer le droit des bouilleurs de cru, comme si nous ne payions pas l'impôt de cette terre où nous plantons nos cerisiers, comme si ceux-ci n'empêchaient pas tout autour d'eux le reste de la récolte. Et puis, allez donc produire du blé pour le vendre vingt francs les 100 kilos!

L'agriculture franc-comtoise souffre. Consultez le conservateur des hypothèques, les notaires, les huissiers; la dette ronge les campagnes, la moitié de nos cultivateurs s'engagent, les ventes par autorité de justice deviennent plus nombreuses, le loyer des fermages diminue. Beaucoup de cultivateurs ont prêté l'oreille aux agens de ces compagnies industrielles qui promettaient monts et merveilles, tout au

moins 10 et 15 pour 100 d'intérêts : capital et arrérages, tout a été englouti. On ne va guère aux Amériques, mais de loin en loin quelqu'un réussit à Paris; un jeune homme de V.., part pour la grand'ville, devient garçon de cercle, et, avec de l'entregent, ramasse 250,000 francs en prêtant aux joueurs : son exemple entraîne cinquante émules qui, hélas! tombent dans la misère, ou pis encore, et reviennent au logis paternel, meurtris, déplumés, comme le pigeon de la fable. La population des villes augmente, celle des campagnes décroît avec une rapidité désolante : en Haute-Saône, département agricole, le recensement constate 10,000 habitans de moins tous les cinq ans; je sais une foule de villages où la population a baissé de moitié depuis 1840, je n'en connais point où elle ait suivi la marche contraire, sauf ceux où s'élèvent des industries. Le prix de la terre a fléchi de 40 à 50 pour 100, les bons fermiers deviennent presque introuvables, on ne veut plus louer que des champs voisins de la maison, d'où on entend la soupe bouillir, la poule chanter. Le mal ne dépend pas de tel ou tel gouvernement, il a ses racines plus avant, dans une disposition générale des esprits, dans cette inquiétude et cette ambition mal définies qui envahissent les nouvelles générations. Un membre distingué de la Société d'émulation de Montbéliard m'adresse la lettre suivante, écho de cent autres : « Depuis quelques années la valeur des terres a baissé de plus de moitié, et les prix de location, quand on réussit à louer, sont véritablement dérisoires. Trop souvent les terres restent en friche; les prix de main d'œuvre sont trop élevés en raison de la rémunération du travail, et les paysans eux-mêmes trouvent plus d'avantages à toucher régulièrement, chaque semaine, à la fabrique, le prix de leurs journées, qu'à courir l'alea du travail des champs. D'ailleurs nos industriels paient bien : leur intérêt est de faire de leurs ouvriers de petits propriétaires tranquilles et rangés, de les attacher à la fois au sol et à l'établissement. Dans ces conditions, vous comprenez combien l'agriculture est délaissée. L'ouvrier soigne son jardin, rien de plus; faire venir ses denrées de l'extérieur, des pays où le prix de main-d'œuvre est moins élevé, lui semble plus pratique, moins coûteux... »

E pur si muove. Malgré ses misères trop réelles, l'agriculture comtoise a réalisé, réalise encore des progrès. Oui, le prix de la terre a fléchi depuis 1870, mais auparavant il avait été en hausse constante. Allez aux foires, aux comices agricoles, visitez les écuries des cultivateurs, vous y verrez un bétail plus nombreux et plus beau; parcourez nos villages : quelques-uns installent des fosses à purin, les champs se métamorphosent en prés naturels ou artificiels, se couvrent d'arbres fruitiers. Est-ce l'indice d'une décadence radi-

cale? Mais plutôt la maigre moisson d'aujourd'hui ne prépare-t-elle pas la riche moisson de demain, n'obéit-on pas à la loi des réactions? Et nous, pauvres myopes, nous ne perçons pas le voile derrière lequel fermente un avenir prospère. Ni optimisme, ni pessimisme de parti-pris, telle doit être notre devise lorsque nous étudions une si grave et si complexe question, où les élémens du débat se modifient parfois d'une année à l'autre.

Autre motif de ne pas désespérer : notre paysan, le vrai paysan comtois, aime encore la terre; malgré ses défaillances, ses trahisons passagères, il l'aime comme ces maîtresses, ces envoûteuses d'âmes, auxquelles on pardonne même leurs infidélités; il l'aime de cet amour profond que Michelet a si bien décrit, qui ne va pas sans injures et querelles, mais connaît toutes les ardeurs de la réconciliation. Voyez plutôt ce qui se passe aux ventes judiciaires : des champs qu'on faisait mine de mépriser, montés par quatre, cinq amateurs à un chiffre inespéré. Il sait d'instinct que la terre est pour lui la caisse d'épargne : des champs de néant dont on dit que le diable les a... en courant, deviennent, Dieu sait par quels miracles de persévérance, des chènevières excellentes. Notre homme peinera, s'usera les doigts jusqu'à l'os, mais il réussira. Ne lui parlez pas de la journée de huit heures, il vous rirait au nez : une invention de fainéant! Dur pour lui-même et pour les autres, il s'accorde le strict nécessaire, poursuit éperdûment son rêve de « gaigner, » avec la constance de Richelieu voulant abattre la maison d'Autriche et la féodalité. Foires et marchés, voilà son Luxembourg et son Palais-Bourbon; là, dans son milieu, il faut le voir marchander, acheter une paire de bœufs, une portée de gouris, tour à tour subtil, éloquent, doux, emporté, ironique; toute la gamme de la diplomatie commerciale se succédant avec la rapidité de ces tubes de lunettes d'approche qui rentrent les uns dans les autres sous la main du touriste. Vous rappelez-vous ce grand personnage qui, à son lit de mort, voulut qu'on le revêtît d'un habit de capucin! — Vous faites bien, opina son ami, car si vous ne vous déguisez bien, vous n'entrerez jamais en paradis. — D'instinct chacun, au marché, déguise sa secrète pensée, afin d'entrer au paradis des bonnes affaires. Ne provoquez pas mon rural, ne réveillez pas ses rancunes : il tient en réserve un répertoire d'invectives aussi riche que celui des poissardes les plus fortes en gueule et il en crée au hasard de la colère : « Un atout! un oquel! un impair! Argonnier! Grande bringue! Marchand de bistrouille! Ecressi (1)! Un beau de cultivateur

(1) Une mode très répandue dans nos campagnes est celle des sobriquets, sobriquets de communes, sobriquets de particulier. On dit : oireux de Luxeuil Hanne-

qui n'a pas seulement de quoi mettre un loup en faction sur ses terres! L'hôpital, l'église et la prison, voilà ses trois maisons! On lui ferait croire que les lièvres pondent sur les saules! Si toutes les bêtes étaient attachées, les liens seraient trop chers! C'est la cloche de Batterans, qui ne la voit l'entend (d'une femme criarde)! Il coûterait moins de le saler que de l'enterrer (d'un débauché)! Il n'est qu'écrit (d'un enfant chétif)! Il a la maladie du putois qui mangerait bien une poule (d'un paresseux)! » — Des mots soudains, pris pour ainsi dire dans les entrailles du sujet, qui font balle dans la pensée et s'incrustent profondément. Croyant le juge de paix prévenu contre lui, B... quitte brusquement la salle d'audience en s'écriant : « Je vois d'un côté le juge, de l'autre la justice, je m'en vais. » Et depuis ce temps il ne manquait pas de dire des plaideurs : « Ils s'en vont en injustice! » — Un d'Authoison revient d'une conférence, on lui demande son avis sur l'orateur : « Il a le cerveau gras, » répond-il d'un air capable. Un de mes amis amène sa fille chez un cultivateur de Mailleroncourt qui l'avait invité à la fête; le père de celui-ci la contemple longuement et adresse ce compliment à mon ami : « Vous l'auriez fait faire en cire qu'elle ne serait pas plus jolie (1). »

Au reste, lorsque son intérêt personnel n'est point en jeu, notre homme se montre partisan des solutions tempérées, *de la moyenne*. Il y a quelques années encore, il s'emballait terriblement dans les luttes politiques, chaque village avait ses blancs et ses bleus, qu'on décorait aussi du nom de leurs candidats, et querelles, injures, horions, condamnations pleuvaient comme grêle. Aujourd'hui la lassitude est visible, et, parmi les vaincus, les plus courageux gardent leurs opinions, mais rentrent sous la tente et se contentent de voter; les autres jurent avec celui qui jure, chantent la chanson de ceux qui ont le bras long. Chacun réserve son ardeur pour les élections municipales où les questions de personnes dominent les principes, car, quoi qu'on fasse, le peuple se passionnera toujours pour des individus, ne comprendra les abstractions qu'à travers des êtres en chair et en os.

tons de Villers, Pouilleux d'Équevilley, Bourgeois de Faverney, Chiffonniers de Breuches, Bouchers de Meurcourt, Bourriquets de Breurey, Plumotes d'Ehuns, Glorieux de la Villedieu, Avocats de Velorçay, etc. Dans mon village, il y a toute une hiérarchie de fonctionnaires civils et militaires : le général, le préfet, le capitaine, l'artilleur;.. et puis le Crocheteur, le Grand Nez, le Calonnier, etc.

(1) J'ai entendu ce dialogue entre deux adversaires politiques : « Voilà une vache que j'ai payée 85 francs, et elle me donne quatre terrines de lait; » celui à qui je l'ai achetée peut crier : « Vive la république! » — Ouais, fit l'interlocuteur, tu auras d'elle deux veaux, tu la revendras 250 francs, et tu pourras, toi, crier pour de bon : « Vive la république! » — Et ce dernier prophétisait vrai.

On trouve dans chaque village le bon, l'assez bon, le médiocre, le mauvais, et ce n'est pas toujours parmi les plus pauvres que se recrutent les deux derniers élémens. Misère et prospérité n'engendrent-ils pas également tricherie? Il y en a de ces gaillards qui jouissent d'une honnête aisance, mais voilà, le bien d'autrui les fait loucher, et malgré la tolérance extrême dont on use d'ordinaire, il a fallu les mener au tribunal qui, lui, appelle les choses par leur nom et ne badine pas. Mauvaise affaire, car on s'en souviendra cinquante ans après et, dans une discussion, le fils s'entendra jeter à la face les péchés du père. Mais que dire de cet égoïste qui, reprenant le rêve néronien, aurait voulu qu'à sa mort tout son bien pût tenir dans une coquille d'œuf, afin de l'avaler d'une bouchée? Comment classerez-vous ces butors qui ont la main trop près du dos de la femme et des enfans? Oui, je l'ai rossée, se targuait l'un d'eux, parce qu'elle ne voulait pas être la maîtresse, elle voulait être *le maître* (1). Ce qu'on ne saurait trop admirer, ce sont certaines familles qui constituent une sorte d'aristocratie morale, où la probité la plus rigide, l'économie, l'intrépidité laborieuse marchent de front; elles ont cinq ou six cents ans de roture authentique, quarante quartiers de paysannerie et rien jusqu'ici n'a pu entamer le faisceau de leurs habitudes, elles me font songer à ces abbés de Luxeuil qui baisaient la main des cultivateurs qu'ils rencontraient dans les champs. Là réside en toute vérité l'honneur de la France rurale. Qu'ils aient ou non accepté la république, leurs chefs tiennent pour les principes d'après lesquels ont été élaborés nos codes, reconstruite notre société moderne, et dans un temps où les vérités élémentaires sont contestées, ils gardent ample provision de bon sens. De ces hommes-là, je sais des actions très nobles, des pensées dignes de nos meilleurs écrivains. Vers la fin d'un dîner, quelques-uns causaient des enterremens civils et ne ménageaient pas le blâme. — Quand une de mes vaches périt, je l'encrotte; les enterremens civils me font le même effet; pourtant, que diable, nous avons une âme. — Une âme, opina le

(1) Le parler franc-comtois fourmille de mots de terroir, et, ce regret qu'on a si souvent formulé au sujet de ces expressions pittoresques usitées aux xve et xvie siècles et tombées en désuétude, mériterait d'être exprimé aussi pour tant de provincialismes dignes d'obtenir leurs lettres de grande naturalisation : *arguigner*, contrarier; *aller aux blondes*, faire la cour aux filles; *couiner*, pleurer; *faire la croix sur quelqu'un*, y renoncer à jamais, *dare-dare*, à la hâte; *entrioler*, séduire; *fréguiller*, frétiller; *froucasse*, étourdi; *giries*, manières affectées; *guinche*, grande femme mal habillée; *grimoner*, sermonner; *mouches bénies*, les abeilles, ainsi nommées parce qu'on bénit les abeilles aux Rogations; *peut*, laid; *reintri*, ridé; *trisser*, *trésir*, jaillir; *bricoler*, musarder, s'amuser, perdre son temps à des bagatelles... (Voir Charles Beauquier, *Dictionnaire des provincialismes*.)

maire de la commune, qui fait un peu l'esprit fort, je veux bien, mais je voudrais en être tout à fait sûr; or, dans les descentes de justice, j'ai vu déterrer des cadavres, et c'est terrible : plus de chair, plus de cervelle, plus d'yeux! — Tu ne sais pas, maire, repartit L.., les yeux, ils sont partis ailleurs. — Et vous pouvez croire qu'il n'avait jamais lu les vers de Sully Prudhomme : *Bleus ou noirs, tous aimés, tous beaux...* Ils sont, eux aussi, capables de sentimens profonds, et les romanciers qui ont méconnu cette faculté s'étaient contentés sans doute de les étudier à travers la *Gazette des tribunaux;* chez eux, presque autant qu'à la ville, la passion, l'amour paternel, le mal du pays comptent des héros et des martyrs. Quant à leur confiance, à leur amitié, ils ne l'octroient qu'à bon escient, mais si vous vivez beaucoup avec eux, s'ils sentent que vous les aimez, que vous entrez dans leurs peines et leurs espérances, que vous êtes toujours prêt à leur bailler un bon conseil, un coup d'épaule, vous serez payé de retour. On ne les a pas habitués au désintéressement : les beaux messieurs leur font la cour trois mois avant l'élection, et après... serviteur : ils le savent, se demandent quel intérêt pousse ce nouveau-venu à les cajoler, et, de crainte de se tromper, mettent dans le même sac Cléon le corroyeur et Aristide, le courtisan qui veut faire ses affaires, l'homme dévoué qui veut faire leurs affaires et celles de la France. Entre eux, ils montrent plus d'abandon : combien de vieux amis font la fête ensemble depuis trente, quarante ans! combien consentent des prêts relativement considérables, sur simple billet, parfois sur parole, à un voisin dans l'embarras!

XII. — STATISTIQUE AGRICOLE, PROGRÈS ET REMÈDES.

D'après le mémoire de l'intendant d'Harouys en 1698, la plaine ou pays bas est, à cette époque, fertile en céréales, fourrages, vins, qui alimentent Lyon, la Lorraine, la Haute-Alsace, la Suisse, les armées d'Italie et d'Allemagne. Quand les débouchés manquent, le blé tombe à si bas prix que toute l'année devient carême pour le laboureur: ainsi le sac de 200 livres, vendu en temps de guerre 20 et parfois 30 livres, ne vaut que 5 livres pendant la paix. Le paysan de la plaine préfère céder ses fourrages à la cavalerie royale, tandis que, plus sobre, plus économe, vivant de pain d'avoine et d'orge connu sous le nom de *bolon*, de laitage et d'un peu de lard, le montagnon élève beaucoup de porcs, de bétail rouge pour la boucherie, commence à fabriquer fromage et beurre pour l'exportation; ses vaches, grandes et grasses dans la mon-

tagne où elles ne paissent que des herbes courtes, diminuent aussitôt qu'on essaie de les acclimater dans le pays plat. Les haras sont une autre source de rapport: plusieurs centaines d'étalons fournis par le roi à des particuliers qui doivent les entretenir, 9,175 cavales approuvées par la direction, leurs poulains fort recherchés par les marchands de Champagne, du duché et du Berry; pas d'année qu'on n'enlève 1,500 cavales pour l'artillerie. Au moment où finit le XVIIe siècle, Besançon compte 11,520 habitans; Dôle 4,115; Salins 5,663; Gray 3,982; Vesoul 2,225; Baume 990; Poligny 3,320; Lons-le-Saulnier 1,922; Arbois 3,540; Ornans 1,632; Orgelet 532; Saint-Claude 1,745; Montbéliard 2,540; toute la province renferme 340,720 personnes, plus 4,000 prêtres et religieux; en 1789, on atteindra le chiffre de 669,800. La grande majorité des travailleurs se renferme dans des occupations agricoles; il n'en va plus de même depuis que la liberté économique a permis d'exporter les produits industriels, de recevoir en échange les denrées alimentaires. Qu'on en juge par cette statistique du département du Doubs: agriculture 121,130; industrie 100,139; commerce 29,611; transports 6,707; force publique 8,895; professions libérales 13,149; rentiers 12,046; administrations 12,016; sans profession 3,559; profession inconnue 100; total: 302,017 habitans. En 1775, Audincourt avait 363 habitans, 683 en 1794, le mouvement industriel l'a amené à plus de 5,000; Valentigney en a 294 en 1709, 485 en 1794, actuellement 2,300.

Des mémoires manuscrits, des livres de famille, rédigés au siècle dernier par un prêtre et deux cultivateurs des environs de Pontarlier, font passer sous nos yeux quelques tableaux de la vie rurale. A ne considérer que ceux-là, nous entrons dans une sorte d'Eldorado, mais eux-mêmes prennent soin de constater que plus d'un se met dans les dettes par défaut d'ordre, amour du luxe, ou parce qu'il aime trop à lever le coude. Le père exerce une espèce d'autorité patriarcale; les formules de salut ont un caractère religieux; le soir on se dit: *Bons vêpres*, et quand un enfant éternue, la mère repart: *Que Dieu te croisse pour le ciel!* Pendant les longues soirées d'hiver, la famille, réunie autour d'une grande table, écoute la lecture de quelque livre de piété: l'*Instruction pour les jeunes gens*, les *Pensées sur les vérités de la religion*, la *Bible de Royaumont*; les femmes filent la laine, le chanvre ou le lin; parfois les hommes s'exercent au plain-chant, ou bien ils jouent au damier, au polonais, au piquet, *jeu difficile;* il arrive même qu'on lise une

(1) Académie de Besançon, année 1887, *Paysans franc-comtois des environs de Pontarlier*, par M. le chanoine Suchet. — Tissot, *Étude sur les Fourgs*.

comédie de Molière, « qui est comme chacun sait pour faire rire, » et l'on s'amuse fort ; mais la fille, regardant la mère, se met à hausser les épaules, et avec indignation : « Maman, s'écrie-t-elle, avez-vous jamais entendu quelque chose de plus fou? Il faut que les hommes fassent bien peu d'état de leur raison pour s'avilir ainsi sur des verbiages et des babioles ! » Par son travail et son économie, le père de notre chroniqueur parvient à tripler son bien ; point de pommes de terre, mais le blé, le fruitage des vaches, les poulains, donnent 70 à 80 louis d'or de profit chaque année ; on a même de l'argent prêté. Et cependant de terribles orvales anéantissent la récolte : en 1755, 1758, 1759, 1778, il y eut des bises froides au printemps, des pluies continuelles jusqu'en automne, *les blés furent gelés et l'argent fort rare* ; au mois d'août 1788, un orage épouvantable surprend les moissonneurs, jette sur les champs *quinze pouces de grêle*, et, « trois jours après, on aurait pu encore y mener un traîneau. » Pour améliorer les sols ingrats, on enlevait la pelisse de la terre, on la séchait, on la brûlait ; ainsi préparée, elle donnait, paraît-il, « un beau fruit dès la même année. » Les hommes exercent tous les métiers, charrons, menuisiers, charpentiers ; les femmes se font tailleuses, tisserandes, modistes, fabriquent une étoffe chaude, mais si raide, si épaisse, *qu'une jupe ressemblait à une cloche ouverte par le haut*. La fête patronale, le jeu de quilles, la chasse ou plutôt le braconnage, voilà les grandes distractions, seulement les ordonnances sont fort sévères, et, pour avoir tué quatre cailles, un chasseur est condamné à 1,500 francs d'amende, payables dans la huitaine, sous peine de bannissement : il fallut aller à Paris pour obtenir qu'elle fût réduite à 300 francs. Peu de voyages ; aller à Besançon semble une affaire d'État, mais les processions, les pèlerinages à Notre-Dame de Montpetot, à Saint-Pie-de-Doubs, au Grand-Crucifix de Pontarlier, surtout à Notre-Dame d'Einsiedeln en Suisse, sont très courus, et l'on se montre fort religieux, à condition toutefois que le curé ne mette pas le nez dans les affaires municipales. Le paysan comtois est processif, assez porté à s'imaginer que le bon droit tout sec ne suffit guère, qu'il lui faut des arcs-boutans ; d'où l'habitude de porter aux juges « des paniers de beurre et d'autres cadeaux pour adoucir et faire tourner le pivot... mais ils tombaient toujours à côté et ne faisaient rien. » Quant au programme de l'école, il comprend lecture, écriture, arithmétique, plain-chant ; les parens ont dit à l'enfant qu'il y fait bien bon, qu'on s'y plaît comme à des noces, et, comme ils habitent une ferme isolée, le pauvre petit subit en réalité le régime

de la pension, avec un magister qui, armé d'un fouet redoutable, caresse l'échine des élèves, n'épargne point les soufflets, semble un affreux croquemitaine. Oh! cette férule! Elle fonctionne même pendant la leçon de plain-chant, « de sorte qu'il me fallait pleurer et chanter tout ensemble. » Quand il chantait, M. le maître, on aurait dit *une herse passant sur un murger;* remuait-il la jambe, on entendait un cliquetis dans la jointure des genoux; d'où le surnom de *serpent à sonnettes*, infligé par ses victimes. Plus tard, lorsque notre narrateur, déjà âgé de vingt ans, se remit à l'école, il trouva un maître qui avait « du talent, de la bonhomie, de la convenance; » pour assister à ses leçons, on quittait la maison de bon matin, malgré la pousse et la neige, et de s'émerveiller en le voyant tracer de superbes majuscules à main levée. *Vate bin quema il engardasse celet;* voyez comme il enfile cela, se disaient ces grands élèves de la classe d'adultes.

J'ai raconté ici même notre grande industrie pastorale (1); douze cents fromageries et beurreries qui répandent quelque aisance dans les villages, incitent les paysans au progrès, nos races de bétail améliorées, les domaines mieux tenus, mieux fumés, beaucoup de cultivateurs comprenant la nécessité d'abandonner l'antique routine, de se rapprocher de cet idéal agricole : moitié champs, moitié prés. Depuis 1890, le mouvement gagne de proche en proche; après le Doubs et le Jura, la Haute-Saône, et, dans les cantons de Vitrey, Jussey, Saulx, du côté de Gray, les laiteries surgissent à vue d'œil, et non-seulement dans la Comté, mais en Haute-Marne, dans l'Ain, la Savoie, la Haute-Savoie. L'année 1890-1891 a été favorisée par une hausse extraordinaire : 150, 160, 165 francs les cent kilos, après avoir subi pendant dix ans les cours de 100, 110, 125 francs au maximum ; puis la baisse, une crise sérieuse, les grands marchands faisant la loi, beaucoup de fromagers médiocres engagés à la légère, entraînant la décadence, la ruine des fruitières, l'offre des tomes excédant la demande, la concurrence étrangère, l'influence des nouveaux tarifs de douane momentanément diminuée par ces causes et d'autres encore (la reprise s'accentue depuis quelques mois). Pas plus que les stations laitières de la Suisse, l'école de Mamirolle, fondée en 1867 par M. Viette, ne confère à ses élèves, avec le brevet, la capacité; elle est, elle sera un grand bienfait, mais elle n'a pas encore donné tout ce qu'on en peut attendre, malgré le zèle de son directeur; il y a eu des mécomptes, fabrications défectueuses, dépenses excessives, trop de fonctionnaires, de professeurs, trop peu d'hommes du métier.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1890.

Un an d'apprentissage ne suffit nullement pour apprendre à fabriquer ce que Chénier appelle

Un disque savoureux de laitage épaissi.

Beaucoup de jeunes gens quittent l'école, ferrés sur la théorie, assez infatués d'eux-mêmes, praticiens fort ordinaires. Il faut dix ans pour faire un bon fromager, comme il en faut six ou sept pour organiser sérieusement une fruitière, lui donner une solide assiette, établir sa clientèle ; les vieux ont l'expérience, mais se laissent parfois dominer par les habitudes routinières, et, renversant les rôles, s'imaginent volontiers que les associés sont leurs très humbles serviteurs (1). Les jeunes, tout barbouillés de science mal digérée, ne le cèdent guère en orgueil à leurs aînés ; les uns et les autres se sentent encouragés dans leurs prétentions par les souvenirs d'autrefois, la condescendance des gérans et des membres de la fruitière qui craignent des dénis de justice dans la répartition du petit-lait et la pesée du lait. Et puis un fruitier, excellent dans la montagne, ne vaudra rien en plaine, parce que les laits diffèrent, parce qu'une étude intelligente et minutieuse devient indispensable pour approprier de nouveaux procédés à d'autres besoins. Bref, un parfait fabricant est un oiseau sinon introuvable, au moins assez rare. Que faire? dira-t-on. Quel remède à la situation? Déconseiller la fondation de nouvelles fruitières pendant quelque temps au moins, améliorer la fabrication, se préoccuper de la qualité plus encore que de la quantité, chercher de nouveaux débouchés, obtenir par exemple que les ministres de la guerre et de la marine introduisent nos gruyères dans la nourriture de la troupe, que le conseil municipal de Paris abolisse la taxe d'entrée de onze francs par cent kilos, puisqu'il exempte les fromages de luxe. Et puis encore, s'efforcer de syndiquer les fruitières d'une même région, organiser, comme le font MM. Milcent, Gauthier, etc.,

(1) « Le fruitier est le docteur du canton; la richesse est dans ses mains; son autorité suffit pour ouvrir ou fermer dans ce pays les sources du Pactole. Si vous pesez bien ces circonstances, vous ne serez point étonnés d'apprendre qu'il est presque toujours sorcier et devin, qu'il est consulté quand on a perdu quelque chose, qu'il prédit l'avenir, et que c'est l'homme qu'on appréhende le plus d'offenser.. » (Lequinio, *Voyage dans le Jura.*) Pendant une grande partie de ce siècle, les pâtres du Jura, les Djignes, conservèrent leur réputation de sorciers, et je ne jurerais pas qu'ils l'aient entièrement perdue. Les anciens vous conteront encore l'aventure du voleur qui pénètre dans le chalet en l'absence du gruyerin et charge un fromage sur ses épaules, mais il est cloué à la porte par une puissance invisible qui l'empêche de reculer ou d'avancer : le gruyerin l'avait *enclos*. Et si vous négligiez de lui apporter du vin, le diable lui ayant donné le pouvoir de soutirer de loin celui des autres caves, il soutirait le vôtre en dirigeant sa cruche vers le robinet du tonneau.

avec un admirable dévoûment, un service d'inspection, instituer le crédit agricole entre associés, des assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. Il ne saurait être question de supprimer les intermédiaires, et des négocians tels que MM. Micaud-Tournier, Cusenier, rendent de grands services à cette industrie pastorale, mais il y en a d'autres qui abusent de l'ignorance, de la pauvreté de nos gérans, et peut-être pourrait-on en certains cas aborder directement le consommateur, établir dans les grandes villes des magasins où, réduisant les frais au minimum, le produit serait livré à des prix satisfaisans pour vendeurs et acheteurs. *Go ahead and self help !* Un Américain se trouve nanti ou plutôt fort empêtré d'un gros stock de jambons qu'un négociant parisien lui avait, après faillite, laissé pour compte. N'est-ce que cela? Notre homme saute dans le premier paquebot en partance, arrive à Paris, avise une boutique vide rue Turbigo, la loue, embauche des garçons de magasin, une demoiselle de comptoir, placarde de superbes affiches multicolores, vend à perte le premier jour; les cliens affluent, le second jour il augmente ses prix d'un sou par kilo, de deux sous les jours suivans; au bout d'une semaine, il avait liquidé avec un bénéfice très raisonnable. Je contai la chose au président d'une fruitière qui allait à vau-l'eau faute d'acheteurs ; il partit pour Paris avec ses meules invendues, les réalisa sans trop de peine et apporta quelque argent à ses associés qui déjà se lamentaient et croyaient tout perdu.

Le territoire de la Haute-Saône renferme les terrains les plus variés : argileux, calcaires, siliceux, avec une foule d'intermédiaires; de même l'échelle géologique, depuis la période primitive avec ses roches granitiques jusqu'aux alluvions modernes, s'y trouve représentée. Dans la partie montagneuse, Faucogney, Melisey, Champagney, la terre, très sablonneuse, soumise à un climat plus rigoureux, ne porte ni le blé, ni la vigne; mais la pomme de terre, le seigle, l'avoine, le sarrasin y réussissent à merveille, et les prairies bien irriguées donnent un excellent foin ; par la pauvreté du sol en acide phosphorique, le bétail de cette région a l'ossature moins développée.

On applique en Haute-Saône l'assolement triennal : le territoire de chaque commune est divisé en trois parties, nommées pies ou soles : la pie des blés, la pie des avoines ou carêmes, la pie des jachères ou sombres; dans cette dernière entrent les terres en jachère morte, les trèfles, les luzernes, les plantes sarclées, pommes de terre, betteraves, carottes, rutabagas, etc. Cet assolement (1) laisse à désirer sans doute, mais on aurait de la peine à

(1) A l'assolement triennal, M. Faucompré et M. Allard, deux savans professeurs

le remplacer à cause du morcellement extrême de la propriété ; il faut donc cultiver comme le voisin. Assez rares sont les domaines d'un seul tenant, tandis qu'on en rencontre beaucoup qui, avec 60, 80 hectares, comprennent 200, 300, 400 parcelles. Combien, parmi les petits cultivateurs, comptent à leur cote des lopins de 2, 3, 4 ares! On cherche donc à s'arrondir, et une ambition si légitime atténue dans quelque mesure les maux de cette division à l'infini.

L'élevage du bétail, facilité par les prairies naturelles qui entourent la Saône, l'Ognon, la Lanterne et leurs affluens, voilà pour le cultivateur la véritable spéculation, celle qui ne trompe pas ; le bétail, cette houille de l'agriculteur, permet de payer le rentaire du bailleur, l'épicier, le marchand de vin, d'étoffes, le fisc ; il fait passer les années médiocres, donne un excédent avec les bonnes, excédent grâce auquel on acquittera une dette, on achètera un champ convoité de longue date. Présidens de comices agricoles, économistes, administrateurs, professeurs d'agriculture s'évertuent à prêcher en ce sens, ils ont mille fois raison ; le paysan commence à comprendre, il fait des luzernes, du sainfoin, des prés secs, Sainte Routine recule et serait bientôt vaincue si tant d'obstacles ne surgissaient entre le laboureur et l'aisance.

Dans le Doubs et le Jura (1), le spectacle est un peu différent, et la nature ne laisse pas d'établir ici d'autres diversités. Trois chaînes de montagnes courent parallèlement au Jura principal, déterminant trois zones pour le Doubs : 1° la plaine et le vignoble (200 à 400 mètres d'altitude), compris entre la rivière du Doubs et l'Ognon, avec quelques collines dont les plus élevées, le Poupet, la Roche-d'Or, atteignent 872 mètres ; 2° le premier plateau, 400 à 700 mètres ; son mont principal, celui de Grand-Combe, a 1,081 mètres ; troisième plateau, 700 à 1,700 mètres. Est-il besoin de dire que la première zone est la plus fertile, celle où prospèrent les céréales, la vigne, que dans le troisième d'interminables hivers interdisent le blé, le maïs, même les prairies artificielles ; là un sol profond, argile, calcaire ; ici, une terre légère, franchement calcaire, sans profondeur et souffrant beaucoup de la sécheresse ; là, d'importantes améliorations peuvent et doivent se réaliser : emploi des phosphates, labours mieux réglés, champs à convertir en prés ; ici la nature accomplit la besogne du monta-

d'agriculture, conseillent de substituer celui de six ans : 1° plantes sarclées ; 2° céréales ; 3° trèfles ; 4° céréales ; 5° fourrages verts, plantes sarclées ou jachère ; 6° céréales.

(1) Afin de ne pas abuser des chiffres, je ne donnerai ici que la statistique agricole du Doubs.

gnard, lui envoie d'énormes masses d'eau, met elle-même ses terres en prés; en revanche, ses cultures de céréales, envahies par l'herbe, donnent un rendement médiocre, malgré les quantités de fumier qu'il leur prodigue (1).

Le Doubs figure au premier rang parmi les départemens les plus riches en fourrages: 192,765 hectares valant 31,460,494 francs, tandis que les autres récoltes se répartissent sur 115,717 hectares, d'une valeur approximative de 29,441,990 francs; la terre reçoit toujours du fumier pour les plantes sarclées, 15,000 à 20,000 kilos par hectare; on ajoute environ 10,000 kilos pour le blé; total, 25,000 kilos pour les trois récoltes, ce qui est tout à fait insuffisant. Malgré la crise agricole, la production du bétail ne diminue pas depuis 1882, ceux qui restent attachés à la terre agrandissent leurs écuries, font plus d'élèves; la ferme-école de la Roche donne l'exemple, la société d'agriculture du Doubs, les comices centralisent l'effort, le dirigent, et, 20,000 chevaux et mulets, 138,000 animaux de la race bovine, 49,000 moutons, 48,500 porcs, 2,900 houes à cheval, plus de 7,000 machines à battre, plusieurs centaines de faucheuses, moissonneuses, faneuses et rateaux à cheval, les irrigations, les drainages mieux entendus, attestent les élémens de vie, font obstacle aux fléaux qui accablent la terre. Les anciennes races indigènes, Tourache et Fémeline, disparaissent chaque jour devant les races de Berne, de Schwitz, et la race de Montbéliard, née du croisement de la Fribourgeoise avec la Fémeline, race *volontueuse*, très recommandable pour la lactation, l'engraissement et le travail. Plus fine de tissus et d'ossature, donnant une qualité de viande supérieure, la race fémeline a deux défauts capitaux que le cultivateur de la Haute Saône ne remarque pas assez, elle est tardive, puisqu'elle croît jusqu'à six ans, elle fournit un lait délicieux, mais peu abondant, dix à douze litres environ, tandis que les races de Montbéliard et de Suisse donnent 15, 18, 20 et même 25 litres.

Déjà très éprouvés par le mildew, l'anthracnose, le pourridié, par une série d'années froides et pluvieuses, les 7,000 hectares de vignes du Doubs ont rencontré dans le phylloxera un ennemi plus terrible encore. La vigne, qui jadis produisait 40 à 50 hectolitres à l'hectare, ne paie plus les frais qu'elle occasionne. Faudra-t-il donc dire adieu à nos excellens crus d'Arbois, Miserey, Mouthier, Ornans, Rougemont, Jallerange? Faudra-t-il s'adresser aux marchands, continuer à acheter des raisins frais du Midi? Il y a eu un moment de désespoir : de toutes parts on arrachait, on abandonnait ces vignes stériles; et puis les sociétés d'agriculture, les grands propriétaires ont tenté d'arrêter la déroute, ils ont montré les vignerons du

Midi, de la région du Rhône, de la Bourgogne, greffant le plan indigène sur cépages américains, défonçant leurs terrains, obtenant des récoltes. On s'est remis à l'œuvre, les syndicats viticoles et cantonaux s'organisent, ils ont des subventions, des plants racinés à moitié prix, quelques-uns ont pris l'avance, font déjà du vin, et peut-être reverrons-nous le temps où le cultivateur en buvait à chaque repas, avait même de quoi vendre du superflu.

Comme le Jura et la Haute-Saône, le Doubs est un pays de petite culture morcelée : 1,479,797 parcelles réparties en 49,079 exploitations ; 17,920 de 0 à 1 hectare, 14,860 de 1 à 5 hectares ; 8,458 de 5 à 10 hectares ; 4,625 de 10 à 20 hectares ; 1,746 de 20 à 30 hectares ; 762 de 30 à 40 ; 319 de 40 à 50 ; 259 de 50 à 100 ; 70 de 100 à 200 ; 34 de 200 à 300, 18 de 300 à 400 ; 2 de 400 à 500. Ainsi la surface moyenne des parcelles est de 0,34 et la moyenne des cotes de propriétés est de 4 hectares 31 ; elles sont naturellement plus grandes en montagne, où le sol a beaucoup moins de valeur, à cause de la quantité des pâturages maigres de ces régions. La culture par le propriétaire l'emporte dans la proportion de 8 contre 1 sur le fermage et le métayage. En corps de ferme, la terre se loue de 30 à 50 francs l'hectare, les prés de 100 à 125 francs. Quant à la main-d'œuvre, les domestiques s'engagent d'ordinaire à l'année, 250 à 350 francs pour un homme, avec quelques menus avantages en linge, souliers, vêtemens ; 200 à 250 pour une servante ; ils sont nourris comme les autres membres de la famille. Le journalier se fait 1 fr. 50 à 2 fr. 50 par jour, selon les saisons ; presque toujours il a un lopin de terre où il récolte du blé, des pommes de terre ; pour 5 à 10 francs par mois, il se loge avec les siens ; la commune lui donne son bois d'affouage, du travail pendant l'hiver sur ses chemins, et il exerce souvent une autre profession : menuisier, charron, sabotier. Parmi les exploitations les mieux cultivées, je signalerai la ferme-école de la Roche, dirigée par M. Tardy ; la ferme de la Chevillotte, à Mme Monnot-Arbilleur ; de la Vaivre, à la distillerie Bugnot-Colladon ; des Rochers, au docteur Saillard ; les vacheries modèles de MM. Beuclert et Jules Japy, à Badevel et Bart. Les expériences de M. Mareuse, chimiste de la distillerie Bugnot-Colladon, ont augmenté le rendement de 5,500 kilos par hectare en pommes de terre Richter Imperator : cette grande distillerie avance à tous les cultivateurs des semences, des engrais produits par elle, s'ils s'engagent à lui livrer leurs récoltes à 4 francs les 100 kilos de pommes de terre, et 22 francs les 1,000 kilos de betteraves à sucre.

Aujourd'hui, *la question du tout* se pose pour l'agriculture comme pour l'industrie ; la terre pendant quelques années a été frappée

d'anémie, elle semblait ne plus guère tenir à nous : peut-être a-t-elle voulu punir tant de désertions, et dans sa colère aveugle, frapper les bons indistinctement avec les mauvais. Pourquoi ne nous rendrait-elle pas ses bonnes grâces, la divine Maïa, la nourrice inépuisable qui prodigue son lait à ses enfans depuis tant de générations? Nous souffrons, mais qu'est-ce que vingt ou trente ans dans la vie d'un peuple? Ne serait-ce pas avec nos tourmens, nos douleurs, nos durs travaux, que se forge le bonheur de nos petits neveux? Et l'*éternel devenir* n'a-t-il pas besoin de cet holocauste pour continuer son œuvre à travers les âges? Cependant il faut lutter et le mal a ses remèdes; la terre largement dégrevée, les familles nombreuses encouragées, la maison du cultivateur, son mobilier, les champs nécessaires à sa subsistance déclarés insaisissables, inaliénables, les fonctions publiques moins rémunérées, les ouvriers agricoles recevant une pension sur leurs vieux jours, la bourgeoisie se rapprochant davantage du paysan, vivant à la campagne, fondant partout des maisons de retraite, des refuges pour ceux que la fortune a trahis. Il importe aussi d'encourager les distilleries agricoles qui en Allemagne ont permis de produire du bétail au minimum du prix de revient, grâce à l'économie de nourriture qu'on réalise avec les drèches; ainsi, malgré les tarifs protectionnistes de 1892, le mouton allemand continue à arriver au marché de la Villette, où il se vend au-dessous du cours du mouton français. Il y a 4,000 distilleries agricoles chez nos voisins; elles ont mis en valeur les terrains les plus pauvres de l'empire; avec la fabrication du sucre, elles forment la clé de voûte de leur agriculture. Rendre la justice gratuite, constituer le crédit agricole mobilier de telle sorte que le paysan puisse améliorer ses cultures, acheter des outils, des semences perfectionnées, appliquer les méthodes que révèle la science, que contrôle l'expérience, toutes ces réformes rendraient sans doute aux champs un peu de cette attirance qu'ils ont perdue, et, qui sait? nous pourrions célébrer alors le retour définitif du Français vers la terre, leur mariage indissoluble cette fois et leurs nouvelles noces d'or.

VICTOR DU BLED.

A

L'EXPOSITION DES PORTRAITS

DES

ÉCRIVAINS ET DES JOURNALISTES DU SIÈCLE

On n'a pas oublié cette exposition des « Portraits du siècle » qui, voilà quelques années, sembla aux amateurs d'art et aux simples curieux d'un si vif intérêt (1). Galeries publiques et collections privées s'étaient libéralement ouvertes. Vraiment ils étaient tous là, tous ceux qui ont leur place marquée dans l'histoire du siècle ; et de chacun d'eux l'image qu'on nous présentait était celle qui passe pour en avoir fixé les traits avec le plus de bonheur. On pouvait, à travers quelques-uns de ses plus beaux spécimens, suivre les transformations de cet art du portrait. Et on pouvait, en s'arrêtant devant ces figures dont pas une n'était indifférente, rêver et se souvenir. On passait de l'homme d'État au poète, du diplomate au capitaine, de la grande dame à la reine de théâtre. Toute la comédie du siècle, ample et variée, se ranimait évoquée par l'image des acteurs qui y tinrent les premiers rôles. — Si les organisateurs de l'expo-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er mai 1883 et du 15 mai 1885, les belles études de M. Eugène-Melchior de Vogüé.

sition actuellement ouverte rue de Sèze ont espéré qu'il se ferait autour des *Portraits des écrivains et des journalistes du siècle* un pareil mouvement de curiosité, ils se sont bien trompés. De rares promeneurs errent et ne se coudoient pas dans les galeries étroites et trop vastes. Il faut deux fois le regretter, puisque le but que poursuivait l'Association des journalistes était en partie un but de charité.

Ce qui fait le principal défaut de cette exposition, c'en est le caractère de spécialité. Ce qui nous gêne dans cette assemblée d'écrivains et de journalistes, c'est qu'on n'y rencontre que des journalistes et qu'on ne s'y heurte qu'à des écrivains. Ce sont gens de métier, et du même métier. Si de l'un à l'autre le talent change et la façon d'écrire, encore se ressemblent-ils par ceci qu'ils se sont mêlés d'écrire et que c'est la raison pour laquelle ils sont où nous les voyons. On aspire à en découvrir un qui de sa vie n'ait tenu une plume. Mais ce souhait lui-même est tout à fait déraisonnable. Celui-ci a préféré les vers et celui-là la prose; or, tout ce qui n'est pas vers est prose, et des heures viennent où il nous semble que prose et vers ne sont qu'une grande vanité. Celui-ci a fait des livres gais, cet autre en a fait de tristes; livres passionnés, livres éloquens, livres spirituels, ils ont tous fait des livres, ou des articles pour le moins. On a la sensation d'être dans un milieu professionnel. On respire je ne sais quelle odeur de papier imprimé. Il semble qu'on ait voulu nous faire assister à une sorte de glorification du métier. Cela même nous met mal à l'aise et nous fait entrer en défiance. Nous sommes en garde contre tant de gens pour qui les émotions dont nous vivons, les passions dont nous souffrons, les drames où nous succombons, n'ont été que des « motifs » dont ils ont cherché la transcription littéraire.

En fait, c'est bien sous la forme d'une apothéose de la corporation qu'était apparue aux organisateurs l'idée première d'où est sortie cette exposition. L'association des journalistes avait songé d'abord à n'organiser qu'un concours de tous les journalistes. Et comme il n'est personne en ce siècle qui n'ait au moins par hasard et une fois dans sa vie collaboré à un journal, aucun écrivain ne devait manquer à l'appel. Le biais était ingénieux; et on eût bien vu par là que tout l'effort du siècle n'a été que pour tendre au journalisme et pour y aboutir. A la vérité, de nous présenter Chateaubriand et Timothée Trimm au même titre et tous deux parce qu'ils ont écrit dans les feuilles publiques, cela aurait pu paraître un peu violent. Mais, d'autre part, ceux qui ont été uniquement des journalistes, et qui n'ont pas voulu d'autre gloire, on sait de reste qu'ils ont mis leur gloire en viager. Consultez la

liste des rédacteurs des journaux qui ont eu dans leur temps le plus de vogue, aussi de véritable influence. Hoffmann, Féletz et Duvicquet, J.-T. Merle et Cauchois-Lemaire, Jouy, Étienne, Évariste Dumoulin, Chambolle et l'abbé de Pradt, hélas! qui s'inquiète de savoir comment ils avaient le nez fait? Il a donc fallu se résigner. On ne s'en est point tenu aux illustrations de la presse. On a accepté tout le monde. On a reçu qui s'est présenté, pourvu qu'il eût un peu d'encre aux doigts.

Nos contemporains sont venus en très grand nombre; et parmi eux les plus inconnus ont été les plus empressés; non que ce fût vain désir de réclame ou l'effet d'une excessive déférence à l'égard des grands ancêtres avec qui on leur assignait rendez-vous; mais on n'est pas fâché, quand on est modeste, de figurer, ne fût-ce qu'une fois et sur un catalogue, parmi les écrivains du siècle. Quant aux morts illustres, on ne peut dire qu'on ait oublié de les convoquer. Mais, pour la plupart, comment sont-ils représentés? Ce n'est presque jamais par le portrait le plus significatif et qui fait autorité; on s'est contenté d'une esquisse, d'une caricature et parfois d'une photographie. Que si on voulait par hasard juger de l'importance d'un écrivain par le soin qu'on a mis à réunir les images qui nous restent de lui, et de la place qu'il tient dans l'histoire de la littérature par celle qu'il occupe dans les galeries de la rue de Sèze, on arriverait à d'étranges conclusions. On verrait par exemple que le plus grand écrivain du siècle, ç'a été Alexandre Dumas père. A la plume, au crayon, à l'aquarelle, à l'huile, dans la pierre et dans le bronze, ses traits sans cesse reproduits nous apparaissent non pas moins de dix fois. On retrouve à tous les coins sa face épanouie de bon nègre. Et à le voir on ne s'étonne ni de la nature de son œuvre, ni de l'espèce de sa réputation. Les délicats sont sévères pour lui. Ils lui reprochent qu'il ne sait pas l'histoire, et qu'il ignore le cœur humain, et qu'il n'écrit pas en français. C'est qu'en passant par la cervelle qu'abritait cette chevelure crépue, l'histoire se transformait comme d'elle-même en légende, et la réalité prenait des aspects imprévus. Son regard est naïf et sans défiance comme un regard d'enfant. A la manière des enfans, il a continué de jouer avec des pantins qu'il prenait pour des hommes, et il n'a cessé de trouver le même charme tout neuf aux contes de nourrice. Dans les derniers temps de sa vie, il s'occupait à relire les plus fameux de ses livres, et il était tout réjoui du plaisir qu'il y trouvait. A quelqu'un qui lui tenait de très près il posa un jour brusquement cette question : « Crois-tu qu'il restera de moi quelque chose? » La question plaît, non pas tant parce qu'elle traduit une noble inquiétude, que pour la candeur dont

elle témoigne. L'auteur des *Trois mousquetaires* et aussi bien d'*Antony* n'était pas de ceux dont il reste une pensée, ou dont un mot survit pour la lumière qu'il a jetée dans un coin obscur de notre âme. Sa part fut différente, et il n'eût pas hésité à trouver que c'est la meilleure part. Après sa mort, il n'a pas cessé d'amuser les hommes, ainsi qu'il avait fait durant sa vie. Tandis que la gloire des plus grands est soumise aux revirements de l'opinion, et tandis que nous voyons délaisser quelques-uns de ceux que nous aimons le mieux, les livres de Dumas père sont entre plus de mains qu'au temps de leur apparition. Il a pour lui tous les lecteurs illettrés, qui sont toujours la grande majorité, mais dont le nombre va croissant à mesure qu'il y a plus de gens qui lisent.

Victor Hugo lui-même ne vient qu'au second rang. Joseph de Maistre n'y est pas, si Cormenin y est dignement représenté. Michelet, Sainte-Beuve, Mérimée, beaucoup d'autres y sont à peu près inaperçus. Il est vrai qu'on a fait quelque place à Louis-Charles Caigniez, dramaturge, auteur de la *Pie voleuse*, et à Théodose Burette, historien. On eût souhaité que quelque choix eût présidé à l'adoption des œuvres exposées. On eût souhaité aussi que, pour nous diriger parmi elles, le catalogue pût nous être de quelque secours, et qu'il nous donnât, par exemple, sur la date où le portrait a été peint quelques indications. Mais il est à ce point de vue d'une remarquable sobriété. Et quand on voit ce que valent les renseignemens qu'il nous donne, on ne songe plus à regretter qu'il n'en ait pas été plus prodigue. Un portrait baptisé du nom de Proudhon est tout simplement le portrait de n'importe qui. « Silvestre de Sacy, orientaliste, né à Paris en 1758, mort en 1838, » disent les dictionnaires de biographie; et les rédacteurs du catalogue pareillement; sans songer que cet orientaliste eut un fils qui s'occupa des choses de France, et que ce fils se trouve être l'original des trois portraits exposés. — Mais faut-il insister sur ces misères?

Il est bien entendu qu'une exposition de ce genre ne s'adresse qu'à une curiosité aussi vaine qu'elle est d'ailleurs légitime. Ceux dont la pensée s'est gravée en nous profondément, ou dont le rêve a bercé notre rêve, il est naturel, quand nous en évoquons le souvenir, que nous aimions à le fixer dans une image matérielle. Il nous plaît de les voir avec les yeux du corps. Les badauds ne sont pas les seuls qui cherchent à connaître la personne des écrivains célèbres. J'ai entendu conter à l'un des plus fins lettrés d'aujourd'hui les longues stations qu'il fit jadis sous le balcon où il savait que George Sand, vers les quatre heures du matin, sa tâche étant finie, venait respirer un peu d'air. Il l'aperçut enfin et la salua

jusqu'à terre. Elle regarda sans comprendre, bâilla, et referma sa fenêtre... Les meilleurs d'entre nous ont fait de même pour surprendre le regard ou le son de voix de ceux qu'ils admiraient. Faute de les avoir rencontrés, nous nous en formons une image, et nous la fabriquons d'après l'impression qui se dégage de leur œuvre. Cela est puéril; mais si forte est la tendance que nous avons à établir entre toutes les parties de l'être et entre toutes les manifestations de l'activité une exacte harmonie! C'est ainsi que nous imaginons le caractère d'un poète à travers les créations de son génie; comme s'il n'était pas fréquent que la sensibilité artistique existât sans l'autre, ou comme si d'autres fois elle ne suffisait pas à l'épuiser! Tant de légendes qui encombrent l'histoire littéraire, et dont il est d'autant plus difficile de la débarrasser qu'on n'en aperçoit aucune origine précise, sont nées uniquement de ce besoin de rétablir l'accord entre l'homme et son œuvre. C'est encore ainsi qu'il nous plaît de supposer que l'âme transparaît à travers son enveloppe physique. On veut que le travail de la pensée mette son empreinte sur le visage, et que cela soit vrai surtout du travail qu'exige la littérature. Les savans n'occupent pas dans ce siècle une moindre place que les écrivains. Pourtant l'idée ne viendrait pas d'une exposition composée uniquement de portraits des savans du siècle. On peut avoir, quarante années durant, étudié les propriétés des nombres et cherché les lois de faits encore inexpliqués, sans que la physionomie en dise rien. Mais le moyen d'admettre qu'on ait exprimé la passion sans en ressentir soi-même le trouble, et sans qu'à mesure le regard se soit aiguisé ou la lèvre ait pris un pli d'amertume! Le moyen de croire qu'Olympio ressemble à un garde national et que Lélia ait l'air d'une bourgeoise! On a une tête d'artiste et un air de poète. Les romantiques estimaient que les choses elles-mêmes de l'habillement ne sont pas indifférentes. Le gilet rouge de Théophile Gautier valut un programme. Et si l'on veut voir s'étalant dans tout son enfantillage et jusqu'aux extrêmes confins du ridicule ce préjugé qui consiste à croire qu'il y a pour l'homme de lettres un physique spécial, il n'est que de regarder sous quel accoutrement de mardi gras ce pauvre Barbey d'Aurevilly, cravaté de dentelle d'or, promenait son désir incontenté de faire figure.

Les hommes qui écrivent sont faits de façon sensiblement analogue à ceux qui n'écrivent pas : cette exposition, si elle ne sert à autre chose, servira du moins à le prouver. Qui y entrerait sans être prévenu n'aurait aucun moyen pour distinguer s'il n'est pas dans une assemblée de notables commerçans. Mais supposez qu'on se place devant un de ces portraits et qu'on imagine, d'après

la physionomie de l'individu qui y est représenté, l'œuvre qui a pu être la sienne. Voyez cette bonne dame dont le calme visage s'entoure d'épais bandeaux. Il ne respire, ce visage, que la belle santé morale, l'équilibre de toutes les facultés et la paix de l'âme. Ce qui fait certaines vieillesses si séduisantes, c'est que le bonheur de toute une vie sans secousses y rayonne. Cette femme, à coup sûr, est de celles que la vie a épargnées, parce qu'elles ont su imposer silence à leur cœur, ou dont peut-être le cœur n'a pas parlé. Elles ne se sont pas trouvées à l'étroit dans la société telle qu'elle est organisée et n'ont pas senti peser sur elles les usages ni les lois. Cette expérience qu'elle a faite de la vie lui a dicté les leçons qu'elle a mises dans ses livres, afin de nous communiquer les enseignemens d'une sagesse bienfaisante et les conseils d'une raison soumise et confiante... En fait, et jusqu'à ce qu'elle s'avisât de devenir la bonne dame de Nohant, Aurore Dupin a brûlé de toutes les ardeurs, connu toutes les révoltes, déchaîné tous les orages, inspiré quelques-uns des cris les plus désespérés qui traversent la poésie de ce siècle, troublé profondément les âmes qui ont eu foi dans sa parole. — Près d'elle, cette autre, d'aspect insignifiant et doux, semblable aux aïeules qu'on aperçoit dans l'encadrement des fenêtres de maisons très vieilles, c'est l'athée dont la bouche a blasphémé superbement. — Nul ne fut d'apparence plus commune que Sainte-Beuve, si personne peut-être n'eut dans l'esprit plus de finesse. — Sous cette forme épaisse et si enfoncée dans la matière, quel caprice d'un démiurge facétieux a enfermé la pensée subtile et déliée qui fut celle d'Ernest Renan? — Mais combien d'autres dont la complexion physique semble n'avoir été que le plus insolent des paradoxes!

C'est ainsi que nos idées se trouvent contrariées. Il arrive d'autres fois qu'elles semblent justifiées. J'aperçois dans un portrait de Courbet et dans un buste de Dalou le profil anguleux de Rochefort. Celui-ci n'est pas le révolutionnaire classique et à la vieille mode. Il n'a pas les longs cheveux tombans et la barbe embroussaillée, non plus que le jargon hérissé et le pathos humanitaire. Point d'utopies sentimentales chez cet ami du peuple, né d'aristocrates, Parisien de la décadence avec des goûts d'artiste et des besoins de jouissance. Ce n'est pas à force d'éloquence et ce n'est pas non plus par le mirage d'un état social meilleur, qu'il soulèvera les foules. Il n'a pour seule arme qu'un esprit de boulevardier. La blague est son instrument de propagande. Il adapte à la politique la plaisanterie des vaudevilles de Duvert et Lausanne. Il combat les gouvernemens avec des calembredaines. Il les combat tous indistinctement. Comme si l'instinct subsistait en lui des

seigneurs de jadis, pillards de grandes routes, il est incapable de repos. Avec sa longue et maigre silhouette, ce masque tourmenté au-dessus duquel une touffe de cheveux fait l'effet d'une flammèche qui brûlerait constamment, et cet œil mobile et sans pensée, il semble n'avoir été bâti que pour incarner l'agitation dans ce qu'elle a de plus dangereux. — Il est rare, cela va sans dire, qu'on se ressemble ainsi à soi-même. Néanmoins, à mesure que nous parcourons cette galerie de portraits, nous sommes surpris de voir que nous n'éprouvons ni de trop fréquentes, ni de trop violentes surprises. C'est bien ainsi que nous nous figurions ce poète ; et ce romancier nous apparaissait justement sous les traits que nous lui voyons. Cela vient de raisons qu'il n'est pas besoin d'aller chercher très loin. C'est d'abord que de toutes ces figures presque aucune ne nous était inconnue. Le goût de l'image se répand parmi nous chaque jour davantage. Depuis les livres de classe qui mettent sous les yeux de nos écoliers les traits authentiques d'Homère, et jusqu'à ceux des collections élégantes à l'usage des gens du monde, ils ont tous à la première page un portrait, reproduit souvent par des procédés d'une fidélité remarquable. Du plus long temps qu'il soit, nous étions familiarisés avec la face de commis voyageur de Balzac et le profil de chèvre de Musset. L'association s'est faite dans notre esprit. — Puis il se rencontre que l'artiste ait subi le même prestige que nous et qu'il ait été dupe d'une illusion pareille. Quand il s'est mis devant son modèle, il avait sur lui trop d'idées toutes faites et il n'a pas pu l'apercevoir directement. Lui aussi il ne l'a vu qu'à travers son œuvre. Il n'a pu oublier les choses qu'avait écrites celui dont il fixait les traits sur la toile ou dans le marbre. Il a fait comme David d'Angers qui mettait une couronne de lauriers au buste de Victor Hugo. — Et il se produit enfin qu'un écrivain en vienne à ressembler à son œuvre. Il prend insensiblement l'attitude qui convient. Il se conforme à son emploi. Comme on en arrive peu à peu à se donner les sentimens qu'on affecte et à croire aux idées qu'on soutient.

Et donc, en parcourant ces galeries, demandons-nous si l'image que nous nous étions faite de ces écrivains se trouve contrariée ou justifiée. Jouons à ce jeu des contrastes et des ressemblances. Ce n'est qu'un jeu et qui n'a pas plus de signification. Mais il n'y a pas autre chose à faire. Au surplus, il n'y a pas d'inconvénient à employer une méthode qu'on sait arbitraire et factice : le défaut, dès qu'on l'a découvert, n'en est plus un danger.

On a fait place d'abord à quelques écrivains du XVIIIe siècle. C'est, je pense, afin d'introduire quelque variété. On a voulu rompre la monotonie du costume moderne et mettre une note de fantaisie

dans la gravité de tant de redingotes à la propriétaire. On s'est avisé qu'il convenait, parmi tant de visages sévères, mélancoliques ou refrognés, d'en montrer quelques-uns de sourians. Sans cela, quelle raison y aurait-il de placer Chamfort parmi les écrivains de notre siècle? à moins que nos gens d'esprit d'aujourd'hui ne se reconnaissent en lui. Et quelle raison d'y mettre Sedaine? quoiqu'on ait coutume de faire de lui une manière d'ancêtre de nos modernes dramatistes et d'apercevoir une filiation entre l'art du *Philosophe sans le savoir* et celui de *la Dame aux camélias*. Aussi bien il est charmant, ce portrait de Sedaine par Chardin, et nous serions fâchés qu'on ne l'eût point mis. On n'imagine pas plus de simplicité dans plus de coquetterie, ni plus d'élégance dans plus de laisser-aller. Sedaine commença par être tailleur de pierre et continua par composer des opéras-comiques. C'est ce dont le peintre s'est souvenu. Il lui a mis à la main un marteau. La veste s'ouvre sur une chemise de toile. Le chapeau de feutre rabattu fait tomber sur le haut de la figure une ombre dans laquelle on aperçoit sourire les yeux. Toute l'expression est douce, fine, spirituelle et un peu niaise. En face de lui, Marmontel, peint par Roslin, en veste de taffetas vert à jabot de malines, la tête coiffée d'un foulard mi-parti de vert et de rose. Le visage est épanoui de belle humeur et plus encore pétillant de gaîté vive, et comme allumé de plaisir. Ce n'est pas une page de *Bélisaire*, ni ce n'est une tirade d'*Aristomène* que lit Marmontel sur ce manuscrit déployé. Mais on voudrait que ce fût une de ces anecdotes dont plus tard il composera ses *Mémoires*, ces amusans *Mémoires* que cet étrange éducateur dédie à ses enfans et qui sont bien une des mines les plus riches en détails significatifs sur la vie sociale et surtout sur la vie littéraire au XVIIIe siècle. Les gens de lettres d'alors étaient les favoris d'une société dont pourtant ils ne faisaient pas partie. Ils vivaient à côté et en marge. On leur passait toute sorte de libertés, et ils n'étaient pas soumis aux exigences qui font l'âpreté de la vie si elles en font la dignité. Ils étaient débraillés, insoucians, frivoles et cyniques. Cela explique que la vie leur ait été si légère.

Quelques portraits de l'époque révolutionnaire, ceux de l'abbé Grégoire et de Rabaut Saint-Étienne, ont surtout pour intérêt de nous rappeler quel admirable portraitiste fut Louis David. Il se peut qu'il n'ait aperçu l'antiquité qu'à travers des idées convenues et fausses; mais en face des gens de son temps et placé devant le modèle vivant, il retrouvait toute la pénétration de son regard et la sûreté de son exécution. Ce grand art se perd après lui. Il faut faire une exception pour Ingres, qui est ici à peine représenté. Mais les portraits de Guérin et de Gérard, ceux de Paul Delaroche

et d'Ary Scheffer, encore qu'il y en ait de fort intéressans, sont bien superficiels. Ce sera l'honneur des peintres de notre temps d'avoir renouvelé l'art du portrait et reconquis du côté de l'observation et de l'exact sentiment de la réalité ce qu'ils ont perdu du côté de l'imagination. Il suffit, pour s'en rendre compte, de revoir cette merveille qui est le portrait d'About par Baudry, ou encore l'un de ces petits portraits de Bastien Lepage, d'un faire si serré. Mais le maître, incontestablement, et celui qui triomphe ici, c'est M. Bonnat. Il a une dizaine de toiles qui sont de la plus solide beauté. Au milieu des recherches, des complications, de l'emphase ou de la mièvrerie de tant d'autres portraits, les siens éclatent par la simplicité, la vigueur et une sorte de robuste bon sens. Ils se justifient, par eux-mêmes et par comparaison, de la plupart des reproches qu'on leur a adressés. Il y a bien des procédés et des systèmes pour faire le portrait d'un écrivain. Ils sont tous acceptables, moyennant certaines garanties, et réserve faite de telles fantaisies burlesques où se donne carrière le faux goût d'une époque. On peut faire de l'écrivain un « portrait composé » et nous le présenter dans son milieu d'habitude, dans le cabinet où il travaille, dans le salon où il cause; cela toutefois pourvu qu'on évite de détourner notre attention sur l'accessoire et de l'amuser par le décor. On peut le mettre à sa table, afin de nous faire saisir, au moment qu'il écrit, le travail de sa pensée. On peut le surprendre en train de lire, afin de saisir dans son regard le reflet de la pensée d'autrui. M. Bonnat se contente de placer son personnage devant lui et d'en reproduire fidèlement la ressemblance : les traits s'enlèvent sur un fond neutre. Et ce procédé lui est commun avec tous les photographes. Mais c'est qu'il se défie de tout arrangement. Il a peur que l'homme de lettres ne lui fasse oublier l'homme. On lui reproche encore que ces portraits manquent d'idéal et qu'ils traduisent insuffisamment la vie intérieure. Or, cet idéal dont on parle, c'est précisément celui qu'on s'est fabriqué au cours d'une lecture. Si le personnage qui pose est un lettré ou un savant, et s'il a fait des drames ou des comédies, le peintre n'a rien à en savoir. Mais il a devant lui un individu dont le caractère physique est marqué par certains traits essentiels. Il les reproduit en y insistant. Il nous montre ainsi l'homme célèbre, non tel qu'on se l'imagine, ni tel qu'on voudrait qu'il fût, mais tel qu'il est. Cela sans doute est infiniment moins séduisant; mais cela seul est vrai.

Les portraits de femmes sont ici les moins intéressans. Ils sont en petit nombre. Peu de femmes; elles ont compris que ce n'était pas leur place; et toute cette littérature ne les a pas tentées.

Encore, s'ils n'étaient, ces portraits, qu'insignifians! Mais ceci nous déconcerte. Les femmes de ce siècle qui ont été célèbres par leur esprit ne l'ont pas été moins par leur beauté; et les succès de l'une n'ont pas nui aux succès de l'autre. On les a beaucoup aimées. Nous faisons de vains efforts pour retrouver sur ces visages naguère admirés un peu de l'agrément par où ils séduisirent les contemporains. C'est que nulle part ailleurs la mode ne règne en maîtresse plus souveraine ni plus capricieuse. Les grâces de l'autre siècle reprennent pour nous tout leur piquant; mais les grâces d'il y a trente ans ne nous semblent vraiment que des grâces fanées. Et puis ces accoutremens, encore qu'on y revienne parfois, nous paraissent si ridicules! Comment a-t-on pu aimer une femme à turban ou à tire-bouchons? Le portrait de Delphine Gay, à ce point de vue, mérite qu'on s'y arrête. C'est une copie du fameux portrait peint par Hersent. L'écharpe qui, jetée sur la robe de mousseline blanche, s'enroule autour des fortes épaules, cette écharpe bleue du même bleu que les yeux, parut à l'époque une trouvaille du meilleur goût. D'humeur plus chagrine, nous sommes frappés surtout aujourd'hui par le ton criard de ce bleu. Les yeux au ciel, le menton appuyé sur la main, sentimentale et solidement charpentée, celle dont le peintre a voulu immortaliser les traits, c'est la poétesse inspirée, l'auteur de *Magdeleine* et de *la Vision de Jeanne d'Arc*. Ceci est un portrait de muse. Le vicomte de Launay ne devait naître que plus tard. Vous est-il arrivé de lire quelques-unes de ces chroniques parisiennes qu'on a eu l'imprudence de nous conserver? Le badinage en paraît aujourd'hui fâcheux, pour n'en rien dire de plus. Il y a là des plaisanteries, comme celle de la dame aux sept petites chaises, prolongées avec une insistance qui exaspère et une candeur qui désarme. Quelqu'un me souffle que, pour ce qui est du badinage, celui où se sont jouées des plumes masculines n'a pas mieux résisté. Il faut songer qu'un temps fut où on s'arrachait les feuilletons de Jules Janin. Cela est une juste revanche pour les écrivains de la « littérature difficile. » — Quelques-unes de ces images sont plus aimables : un tableautin qui nous montre dans un paysage de convention Mme de Staël et sa fille, la future duchesse de Broglie; surtout une adorable ébauche de Delacroix qui représente George Sand, non pas la George Sand de presque tous les portraits, vieillie et apaisée, mais jeune, séduisante et brillante, fin ovale sous l'abondante chevelure noire et le large chapeau, teint d'ambre, regard de flamme, lèvres savoureuses, point ressemblante peut-être si par là on entend la conformité avec l'apparence habituelle, mais transfigurée par la vie intérieure, et telle que pouvait la faire un moment d'enthousiasme ou

de passion. Voici la duchesse d'Abrantès, grande dame et si pauvre écrivain; Pauline de Meulan, distinguée et frêle, qui aura son roman dont il est si convenable que Guizot ait été le héros. Et faut-il s'arrêter devant ces gloires en deuil dont les noms eux-mêmes ont je ne sais quelle harmonie pitoyable, Amable Tastu et Desbordes-Valmore?

Déçu du côté des portraits de femmes, le regard cherche les portraits des poètes. Car on sait que les poètes, avec le génie, ont reçu en partage la beauté. Ils sont les fils des dieux. Et les dieux ont voulu qu'on pût reconnaître, rien qu'à les voir, qu'ils ne sont pas fabriqués de la même argile que les autres hommes. Mais parce qu'il en était parmi les hommes qui s'occupaient traîtreusement à écouter si la lyre des poètes était bien accordée et si elle ne laisserait pas, d'aventure, échapper quelque note fausse, les dieux ont décidé que, sur le front même de ces méchans, se lirait toute la laideur de leur âme. Les critiques sont laids. Si vous en doutez, voyez Planche, et Sainte-Beuve, et Weiss, mais voyez surtout ce Villemain, extraordinaire avec sa tête de travers, son crâne dénudé et bossué, sa figure plissée, ridée, ravinée, et dont on ne sait, quand on la regarde, si c'est par ce miracle de laideur qu'elle vous retient ou par l'air d'intelligence qui y est partout répandu. Depuis l'excellent Ducis, âme sereine dans un corps bien nourri, jusqu'à Verlaine, de qui le masque incertain s'entrevoit derrière le brouillard dont le peintre Carrière embrume ses toiles, on a pu les grouper presque tous: Lamartine, le maître du chœur, front pur et regard droit, celui qui a plané par-dessus toutes les mesquineries de ce monde, passé par la politique sans être souillé par elle, par la richesse sans être diminué par elle, par la misère sans en être humilié, le seul peut-être chez qui le caractère n'ait pas été moindre que le génie, le seul à coup sûr qui remplisse entièrement la conception que nous nous faisons du poète; Hugo, fixé dans l'attitude qu'il s'est choisie pour comparaître devant les siècles, moins poète que penseur, conversant avec l'infini, et quasiment effrayé par la profondeur des abîmes que découvre la puissance de sa métaphysique; Musset, bambin rieur sous ses boucles blondes, car il a dit: « mes premiers vers sont d'un enfant; » le comte Alfred de Vigny, descendu des hauteurs de son orgueil et causant avec cette politesse qu'avaient presque tous les hommes de ce temps-là et qu'ont désapprise presque tous les hommes de ce temps-ci; Casimir Delavigne, de qui le Havre n'a pas cessé d'être fier; Auguste Barbier, qui, pour avoir une fois reçu la visite de l'inspiration, en demeura, tout le restant de sa vie, étonné et muet; Baudelaire, peint par Deroy, l'œil luisant, le buste étriqué,

promenant dans une chevelure trop lourde des doigts trop grêles qui s'allongent étrangement, fantastique comme un personnage de conte; Gautier, svelte au temps où le poète Châtillon le peignait en pied, plus envahi par la graisse à chaque portrait où nous le retrouvons, jusqu'au jour où le caricaturiste Giraud le coiffe d'un fez et lui met une longue pipe à la bouche, afin de bien marquer que l'Orient eût été la vraie patrie de ce rêveur indolent, épris des couleurs et des formes, et qui n'eut de toute sa vie qu'une idée, s'il en eut une, celle du néant; Leconte de Lisle, olympien; Banville, rêvant à la lune; Coppée, fin profil de flâneur parisien; et Sully Prudhomme, tête pensive et douce, à qui le pinceau de Carolus Duran a prodigué ses caresses les plus chaudes. Je n'aperçois ni Brizeux ni Laprade. On les a oubliés, n'en doutez pas; et plus d'un oubliera d'en faire la remarque. Mais ne vous semble-t-il pas que voilà une belle série ininterrompue de porte-lyre, et qu'on a rarement vu la parole divine passer sur tant de lèvres si harmonieuses!

Par une vue juste de l'histoire littéraire du siècle, à moins que ce ne soit par hasard et pour la commodité du classement, on a placé au centre de cette exposition les écrivains du début de la restauration, groupés autour de Chateaubriand. C'est là en effet qu'est le centre d'où tout le reste a rayonné. Le mouvement parti de là n'a fait depuis et jusqu'aujourd'hui que se continuer. Car on répète complaisamment que du jour où Ponsard eut fait représenter sa *Lucrèce*, ce fut fini du romantisme et qu'il n'en fallut pas davantage; et c'est bien contre lui que les écrivains de 1850 n'ont cessé de protester et qu'ils ont cru réagir. Mais ils suivaient, sans s'en douter, l'impulsion une fois donnée. Ils allaient à la recherche d'une vérité de plus en plus particulière. En sorte que le réalisme, tel que nous l'avons connu, et le naturalisme dont nous célébrions naguère les funérailles, n'ont fait que développer le principe du romantisme. Il n'est pas jusqu'aux plus récentes parmi nos modes littéraires et aux affectations qui passent pour des élégances auprès de nos jeunes gens, dont nos grands-parens ne nous eussent donné l'exemple. Nous avons vu reparaître le désenchantement de René et d'Obermann; nous nous sommes repris aux subtiles analyses d'Adolphe; et sous des déguisemens où il n'est que trop aisé de les reconnaître, c'est le christianisme littéraire et c'est le vague sentimentalisme du début de ce siècle qui emplissent encore les livres d'aujourd'hui. Aussi est-ce vers cette époque féconde que ne cesse de se reporter la curiosité de la critique. Les études se multiplient. On ferait une bibliothèque rien qu'avec celles qu'on a dans ces derniers temps

consacrées à Chateaubriand. On ne dédaigne pas même les rêveurs et les illuminés. Ballanche a son biographe. Et à mesure qu'on relit leurs livres on est étonné d'abord d'y trouver tant d'idées, et de s'apercevoir ensuite que ces idées n'ont rien perdu ni de leur intérêt ni de leur actualité, mais qu'ils étaient préoccupés déjà de ces mêmes problèmes qui se posent à notre société, et qu'il faudra qu'elle résolve, — ou elle périra.

Parmi les portraits des écrivains de la restauration et de la monarchie de juillet, deux surtout attirent l'attention ; d'abord parce qu'ils ont par eux-mêmes de la valeur, ensuite parce que les hommes que nous y voyons sont de ceux de qui on s'est en ces dernières années le plus occupé. Que pensez-vous de Beyle-Stendhal ? Êtes-vous parmi les fanatiques de sa gloire tardive et parmi les dévots de son culte récent? Ou pensez-vous que l'engouement dont on s'est pris pour le sec et paradoxal auteur de la *Chartreuse de Parme* et du *Rouge et Noir* est un des plus inexplicables qu'on ait vus dans une époque où nous en voyons tant ? Mais quoi que vous en pensiez ou si même vous suspendez prudemment votre jugement, il sera impossible que son portrait ne vous retienne pas. Il est de la main de Soderwark, ancien officier devenu peintre et bon peintre. Comme Stendhal fut dépaysé dans son temps et qu'il sembla dans la société où il vécut un anachronisme, ici pareillement il semble fourvoyé au milieu des hommes qui l'entourent. Dans ce monde distingué et guindé, gentilshommes et grands bourgeois, orateurs et professeurs, doctrinaires et lyriques, il n'a l'air que d'un notaire de campagne, rusé et madré. Le costume est d'un paysan endimanché : redingote de drap épais, lourde chaîne d'or sur un gilet brun. Un cou gros et court. Une tête toute ronde encadrée d'un collier de barbe noire. Les sourcils très marqués et drus. L'expression est fournie par les yeux et par les lèvres. Les lèvres sont serrées comme par une habitude de retenir le mot prêt à échapper et par une crainte d'en trop dire. L'œil perçant, investigateur et narquois vous surveille, étudie sur vous l'effet produit par une boutade de M. Henri Beyle, examine si l'on peut continuer ou s'il est plus prudent de ne pas forcer la note. Nature vulgaire, tempérament sensuel, tour d'esprit de mystificateur, il se peut bien qu'il y ait autre chose dans l'œuvre de Stendhal ; ce n'est rien d'autre qu'a vu et que signale Soderwark dans le gros homme qui a posé devant lui. — On a publié récemment des documens curieux sur les dernières années de la vie de Lamennais. De cette époque date le portrait qu'en a peint Ary Scheffer ; il est, lui aussi, un document et non sans valeur. Il laisse une impression poignante. Il faut le comparer

avec celui qu'exécutait vingt ans plus tôt Paulin Guérin. Le Lamennais d'avant 1830, celui des premiers livres de l'*Essai sur l'indifférence*, que l'on comparait à Bossuet, regardait devant lui avec confiance et suivait dans l'avenir le progrès de ses idées, dans un avenir qu'il imaginait meilleur, réparé par une Église qui aurait reconquis son autorité, et l'aurait rétablie au profit des humbles, des petits et des souffrans de l'humanité. Dans les années qui ont suivi, Lamennais a été renié par les siens, et rejeté par le parti qu'il avait organisé. Condamné par l'autorité, il a refusé de se soumettre. Il n'y a plus d'abbé de Lamennais; il n'y a, affaissé dans ce fauteuil, que M. Feli, un vieillard vaincu par la vie. Sa pensée maintenant ne s'échappe plus en illusions et en rêves; elle s'est repliée sur elle-même; elle fait le compte de ses déceptions; et le regard se détourne de ce sombre avenir où il voit monter la démocratie sans guide, tandis que l'Église s'isole dans un absolutisme stérile...

Ce qui caractérise la littérature au lendemain de 1850, c'est l'étroitesse de la conception qu'on s'en fait, et c'est que nous en voyons sans cesse le champ se rétrécir. 1848 avait été une belle banqueroute d'idees. On allait assister à l'avènement du fait. En philosophie, cela s'appela le positivisme. En politique, ce fut le gouvernement du second empire. Pour ce qui est des questions sociales, on en ajourna l'étude, attendu que, suivant les apparences, rien ne pressait. On voit alors se former un type nouveau, celui de l'homme de lettres qui, pour se confiner dans sa littérature, a rompu la communication entre le monde et lui. Rien ne l'émeut de ce qui touche les autres hommes. Il n'assiste à la vie qu'en spectateur et en témoin. Tout son effort ne va qu'à en observer les aspects et à les traduire, sans colère et sans haine, comme sans pitié ni sympathie. Il reproduit ce qui est sans s'attarder à chercher ce qui pourrait être, ou à conseiller ce qui devrait être. La réalité lui suffit et il s'y tient, sans se soucier de rien qui la dépasse. C'est ce qui fait le lien entre la littérature impersonnelle de Flaubert, et la poésie impassible des parnassiens, entre les écrivains artistes de l'école des Goncourt et les critiques à la manière de cet étonnant Paul de Saint-Victor, guindé, gourmé, plus rogue que tous les doctrinaires ensemble, et qui ne se douta jamais que c'est le bon moyen pour ne rien comprendre aux hommes ni aux choses que de les regarder de si haut qu'il s'était juché. Et c'est ce qui assigne une place tout à fait à part, au milieu des écrivains de cette période, à M. Alexandre Dumas. Son nom n'a cessé de grandir pendant ces dernières années et ce dont nous lui savons le plus de gré aujourd'hui, c'est précisément ce qu'on lui

a tant et si souvent reproché : j'entends, ses théories, sa prédication morale et tout ce qui dans son théâtre n'est pas « du théâtre. » Les quatre portraits de lui qu'on expose nous retiendraient quand même l'un d'eux ne serait pas signé du nom de Meissonier et un autre de celui de Bonnat. Il nous apparaît pour la première fois, jeune homme de vingt ans à la fine moustache presque blonde, dans le tableau que peignit Louis Boulanger pendant le voyage en Espagne. Il y est en compagnie de Desbarolles, qui sans doute lui inspirait dès lors ce goût qu'il a conservé pour la chiromancie, avec Auguste Maquet, Eugène Giraud, Boulanger, et enfin aux côtés de son père. Ce rapprochement n'est pas indifférent. On a souvent opposé le père et le fils ; comme il serait aisé de montrer tout ce qui de l'un a passé chez l'autre, et par exemple ce goût du romanesque et de l'extravagant! Puis, ce qui frappe le caricaturiste Giraud et qu'il s'applique à faire saillir, c'est l'expression gouailleuse du regard : le sceptique Olivier de Jalin cingle de son ironie les naïfs qui prennent les pêches à quinze sous pour des fruits sans tache et la baronne d'Ange pour nne femme du monde. Puis encore, cet air de gouaillerie disparaît, et à mesure que les traits s'accentuent, il ne reste plus qu'une expression de dureté, une allure batailleuse, une attitude de provocation et de défi, regard bien en face et bras croisés. Et il semble bien que dans le cas de M. Dumas l'atavisme ait été pour quelque chose. Il y a toujours eu en lui des élémens réfractaires à notre civilisation et qui n'ont pas pu s'assimiler. Dans la guerre qu'il a menée contre notre société, il est entré pour un peu du conflit des races. — On s'en rend compte surtout quand on voit à côté la tranquille bonhomie d'Émile Augier. Celui-ci est de notre race, Gaulois au point d'en être petit-fils de Pigault-Lebrun, Français de France, avec un peu du profil d'Henri IV et tout l'air d'un président du tribunal de commerce. Il a observé les mœurs de son temps avec autant de clairvoyance que son grand rival, et laissé de la société où il a vécu un tableau plus fidèle peut-être, plus large et peint d'une touche plus grasse. Mais il n'a songé que sur le tard et après plus d'un exemple à se poser en réformateur. Sa pente naturelle l'inclinait vers notre sagesse bourgeoise : connaître son mal et s'en accommoder, conserver les abus crainte des améliorations qui les aggravent, être content pourvu qu'on ne soit point dupe, savoir beaucoup de choses, deviner le reste et accepter le tout.

Les journalistes ne nous ont que peu occupés dans cette exposition organisée par eux. C'est qu'entre le journalisme et la littérature, et bien qu'on prétende assez généralement qu'ils se sont

mêlés en ce siècle et pénétrés jusqu'à se confondre, les rapports ne sont qu'intermittens. Ou, pour mieux dire, il y a eu rencontre par occasion ; puis on s'est séparé, et chacun, reprenant son indépendance, a recommencé d'aller, suivant sa destinée, par des routes divergentes. A travers tout le XVIIIe siècle, le journalisme se prépare et s'essaie à naître, attendu que l'œuvre du siècle, dans son dessein général, n'est qu'un long effort de vulgarisation. Il éclate avec la révolution, puisqu'il n'est qu'une conséquence ou qu'un moyen du règne de la multitude. Ayant commencé par l'invective, il tombe presque aussitôt dans la futilité qu'autorise seule le despotisme de l'empereur. La belle époque est le temps de la restauration et de la monarchie de juillet; des conditions particulières et qui, depuis lors, ne se sont plus trouvées réunies, favorisent l'éclosion de ces deux choses également disparues et pour les mêmes causes : le journalisme littéraire et l'éloquence parlementaire. C'est le temps des polémiques fameuses du *Journal des Débats*, du *Globe*, du *Constitutionnel* et du *National*. Et ce n'est pas sans surprise aujourd'hui que nous entendons parler d'un temps où « un article de journal était un événement. » Seul le journal des Bertin a survécu. Le tableau de Jean Béraud, qui figura au Salon de 1889, nous montre quelle en était la rédaction l'année du centenaire. Nous y reconnaissons, pour ne pas citer les autres, Taine avec Renan et Weiss avec John Lemoinne. Mais voici qu'après cent ans, non content de subsister, il se met à rajeunir... Et il se pourra bien qu'il reste toujours un ou deux spécimens du journalisme tel que le comprenaient nos pères, à l'usage des lecteurs qui ont conservé le goût de la langue française. Même cela deviendra d'autant plus nécessaire, à mesure que nous serons envahis davantage par le charlatanisme et par le galimatias où il s'exprime. Néanmoins ce journalisme n'est plus le nôtre. Émile de Girardin l'a tué avec son invention du journal à quarante francs, comme son pistolet en a tué l'un des plus brillans représentans : Armand Carrel. Le mouvement est d'ailleurs de ceux contre lesquels il serait absurde de réclamer. Il tient à trop de causes ; à force d'être nécessaire, il en devient légitime. Un journal n'est plus pour nous qu'un bureau de renseignemens, qu'une agence d'affaires, où il y en a de véreuses comme dans toutes les agences, et qu'un office de publicité. Mais, à mesure que le mouvement s'accentue, et dans le sens même de l'institution du journalisme, on voit bien que celui-ci diffère, dans son essence et par son objet même, de la littérature. Car il ne s'occupe que de l'actualité, de la plus immédiate et de la plus fugitive, actualité du jour, de l'heure et de la minute présente. Mais, l'objet de la littérature,

c'est ce qui dépasse la réalité actuelle et qui y ajoute un élément de généralité et de durée.

Et, malgré tout, quand on sort de cette exposition, si incomplète soit-elle, — plus intéressante peut-être par ce qu'on y supplée que par ce qu'on y trouve, — l'impression qu'on emporte est salutaire. On se sent pénétré d'admiration et de respect pour ces maîtres qui ont fait si vaillamment une si noble tâche. Ce siècle aura été digne de ses aînés; nous n'en doutons pas et nous en pouvons juger, nous autres venus sur son déclin et quand son œuvre était déjà presque achevée. Et puisque nous sommes si volontiers détracteurs de nous-mêmes, dans quel pays étranger et dans quel autre temps a-t-on vu plus beau mouvement des esprits? Que de passion, mais que de bon sens! Que d'erreurs, mais que de nouveautés! Que de questions soulevées et d'idées remuées! Que de tristesse, mais que d'ardeur et de confiance généreuse! Ces écrivains, pendant qu'ils travaillaient à leur œuvre, savaient bien qu'ils ne faisaient pas une œuvre inutile. Le siècle qui a commencé avec Chateaubriand et Mme de Staël, et qui a vu, avant de se fermer, l'œuvre accomplie de Taine et de Renan, pourra sans crainte se présenter devant la postérité, et quel que doive être le départ que fera le temps entre le durable et le caduc, il aura apporté sa riche contribution à ce trésor de pensées et d'images qui est le patrimoine lui-même de l'humanité.

René Doumic.

LA

PROPRIÉTÉ FONCIÈRE

DE PHILIPPE-AUGUSTE A NAPOLÉON

IV[1].

VALEUR ET REVENUS DES TERRES.

Lorsque des administrations publiques, servies par des agens nombreux, et disposant de moyens variés d'information, ont tant de peine à établir, d'une façon incontestée, la valeur vénale et le revenu des immeubles pour l'époque contemporaine, c'est une entreprise qui devra paraître insensée que celle d'un particulier isolé, essayant de dresser une statistique analogue pour les six siècles antérieurs au nôtre.

L'intérêt social très élevé qui s'attache, aujourd'hui plus que jamais, à ces recherches sur l'histoire, encore inconnue, de la propriété foncière, — terres et maisons, — justifiera cette prétention. Il y a cinquante ans, un pareil travail eût été impossible; même avec les élémens que lui ont fournis des publications récentes d'archives, l'auteur ne se dissimule pas combien son œuvre est impar-

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 15 février et du 15 avril.

faite ; ce n'est qu'une ébauche. Il pense qu'elle sera reprise plus tard et améliorée. Il l'estime toutefois exacte dans ses lignes principales, et, telle qu'elle est, instructive. Le témoignage du passé éclairera quelque peu, je crois, le chaos d'idées contradictoires où se débattent les socialistes contemporains, — socialistes propriétaires, qui prétendent faire garantir par l'État la valeur de leurs biens fonciers, et que l'on nomme « protectionnistes, » ou socialistes-prolétaires, qui entendent se servir de la force publique pour maintenir ou augmenter le prix de leur travail. Les esprits impartiaux verront ce qu'il faut penser de la prétention des uns et des autres, et jusqu'à quel point leurs droits sont fondés.

I.

Des études précédentes, publiées l'année dernière (1), ont fait voir la dissolution progressive des anciennes propriétés mobilières par l'avilissement du pouvoir de l'argent, la dépréciation de la livre-monnaie, la baisse du taux de l'intérêt ; le présent travail montrera la propriété immobilière soumise, depuis sept siècles, à d'innombrables vicissitudes, mais s'en tirant toujours en fin de compte à son avantage, déjouant, par la hausse proportionnelle de son capital, la baisse du taux de l'intérêt depuis le moyen âge, et, par la hausse simultanée de son revenu et de sa valeur, bravant les atteintes que portent à la fortune métallique le changement de la puissance d'achat des métaux précieux et la réduction de la monnaie au 25e de son poids primitif. Et la hausse de la propriété rurale, dont il est ici question, n'est rien auprès de celle de la propriété urbaine, — du sol de nos villes actuelles, — qui a augmenté, dans les temps modernes, d'une façon purement fantastique.

Un mot d'explication est nécessaire, sur le procédé que j'ai suivi dans ces recherches : il était indispensable, pour comparer entre eux les prix anciens, recueillis, classés, réduits en francs et ramenés à l'hectare, d'en dresser des moyennes générales et provinciales. Chacune de ces moyennes s'applique à une période de vingt-cinq ans ; et afin de corriger, autant qu'il était possible, les écarts que pouvaient offrir des chiffres récoltés au hasard, dans les régions de richesse si diverse qui composent la France d'aujourd'hui, afin d'obtenir des résultats qui se rapprochassent davantage de la vérité, j'ai combiné, pour chaque quart de siècle, les moyennes du

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 avril et du 1er août 1892, *la Fortune mobilière dans l'histoire.*

prix des terres avec les moyennes de leur revenu, capitalisé suivant le taux ordinaire de l'époque.

Rien ne ressemble moins à un hectare de terre qu'un autre hectare de terre : l'enquête de 1884 fait ressortir, pour la France entière, une valeur moyenne de 1,785 francs ; mais, dans cette moyenne, se confondent de grandes inégalités, depuis le département du Nord où l'hectare vaut 5,374 francs, jusqu'à celui des Basses-Alpes où il ne vaut que 403 francs. Et ces prix départementaux sont pourtant des moyennes eux-mêmes, des moyennes prises sur environ 500,000 hectares de terre. Si des départemens on descend aux arrondissemens, les différences s'accusent davantage. La terre ne vaut que 238 francs l'hectare dans l'arrondissement de Castellane, elle vaut 6,700 francs dans celui de Valenciennes et 20,700 dans celui de Sceaux. Si l'on comparait ensemble les cantons et les communes, à plus forte raison les simples domaines, les variations extrêmes ne seraient plus de 1 à 100, mais de 1 à 1,000. Il y a aujourd'hui des hectares à 50 francs et des hectares à 50,000, sans sortir du terrain purement agricole. Certains vignobles de Champagne ont été vendus récemment sur le pied de 100,000 fr. l'hectare.

Les prix d'autrefois s'étageaient sur des échelles aussi vastes : entre 1226 et 1250, la valeur des hectares labourables, qui nous sont connus, varie de 20 à 2,300 francs ; entre 1326 et 1350, elle va de 6 à 310 francs ; entre 1526 et 1550, de 5 à 800 francs ; entre 1576 et 1600, de 10 à 1,200 francs. Les revenus ne sont pas moins différens : au XIIIe siècle, ils vont de 0 fr. 34 à 74 francs l'hectare ; au XIVe, de 0 fr. 07 à 84 francs ; au XVe, de 0 fr. 19 à 63 francs, et au XVIe, ils varient de 0 fr. 05, dans l'Orléanais (1525), à 115 francs, dans les Flandres (1545). Comme, du plus bas chiffre au plus haut, les prix se suivent graduellement, sans qu'il y ait d'intervalle trop marqué, aucun d'eux ne peut guère être laissé de côté, dans le calcul des moyennes, comme exagéré ou invraisemblable.

Les prix qui ont servi de base à nos calculs sont ceux de parcelles de terre, et, *très exceptionnellement*, de domaines entiers. Des pièces de quelques ares ou de quelques hectares sont naturellement plus chères que de vastes étendues, et les chiffres que l'on obtient ainsi pourraient passer pour légèrement majorés ; mais ce sont les seuls chiffres sincères, les seuls comparables aux prix de nos jours, parce qu'ils s'appliquent à une marchandise de même nature que notre terre de 1893. De plus, ces morceaux de terrain ont une destination nettement définie : ce sont des labours, des prés, des vignes, des bois, des jardins ; ils se comparent aisément aux fonds actuels de même catégorie.

Il n'en est pas ainsi des domaines qui contiennent toutes sortes de sols et plus ou moins des uns que des autres. De plus, s'il est vrai qu'une grande propriété se vend moins cher en totalité qu'en lambeaux détachés, si, à cet égard, l'introduction des domaines dans les calculs pourrait être considérée comme rétablissant l'équilibre, en rendant les moyennes, tirées de parcelles, plus basses et plus justes, il ne faut pas perdre de vue que la *surface réelle* de ces propriétés, nobles le plus souvent, n'est pas celle de leur juridiction, de ce qu'on nomme le « domaine direct, » mais bien celle du « domaine utile, » de la quantité de terre dont *jouit effectivement* le seigneur. D'un autre côté, ces domaines possèdent des droits féodaux, annuels comme les « champarts » et « terrages, » éventuels comme les « lods et ventes, » qui ne peuvent pas être capitalisés exactement. De là deux causes d'incertitude, susceptibles d'abaisser ou d'augmenter, si l'on n'y prenait garde, le prix de l'hectare.

Un autre élément de la propriété foncière, sous le régime du servage, élément impossible à dégager, pourrait aussi élever à tort le prix du sol : je veux parler des colons, qui, sous des noms divers, depuis les « hôtes » jusqu'aux « hommes propres, » y sont attachés, en font partie intégrante. Comme les fermes américaines, avant l'émancipation des esclaves, les domaines féodaux, avant l'affranchissement des serfs, se vendent plus ou moins cher selon le nombre des exploitans qui vivent dessus. La même terre, garnie de serfs, sera de grand prix, et, peu habitée, ne vaudra presque rien. Pour ces motifs, les prix de parcelles détachées méritent de servir, presque seuls, de base aux évaluations.

Les prix que nous possédons, au IXe siècle, font ressortir l'hectare de terre à 70 francs intrinsèques, avec des chiffres qui varient de 5 à 342 francs, en adoptant les calculs qui fixent le sou de Charlemagne à 4 fr. 05 de notre monnaie. Négligeons les Xe et XIe siècles, pour lesquels les conversions de livres en francs manquent de solidité; nous trouverons au XIIe siècle l'hectare de sol labourable à 93 francs. Dans le premier quart du XIIIe siècle, point de départ de nos recherches, ce prix est de 135 francs; il a donc énormément augmenté. Dans les soixante-quinze ans qui suivent, il s'élève d'une façon prodigieuse et atteint, en 1276-1300, le chiffre de 261 francs. La terre aurait presque triplé en cent cinquante années, elle aurait presque doublé en un demi-siècle. De pareilles fluctuations, comme on le verra plus loin, n'ont rien d'extraordinaire, qu'il s'agisse de hausses ou de baisses; mais, à des époques plus rapprochées, nous en saisissons mieux la cause.

La moyenne de 261 francs l'hectare s'applique spécialement à une trentaine de nos départemens actuels; la moyenne des prix

de l'Ile-de-France était de 360 francs, celle de la Normandie de 290 francs, celle de la Champagne de 263 francs, celle du Languedoc de 198 francs, tandis que celle de la Saintonge n'était que de 133 francs, celle de la Flandre de 90 francs, et que celles de la Franche-Comté, de l'Alsace et du Berry oscillaient de 40 à 50 francs. Ce prix moyen de 261 francs l'hectare, dans le dernier quart du XIIIe siècle, est le plus haut qui ait été atteint durant tout le moyen âge. Il ne devait être dépassé que dans les dernières années du XVIe siècle, à l'époque du renchérissement extrême des denrées.

Non-seulement la terre semble avoir été plus chère, pendant cette courte période, que pendant les trois cents ans qui la suivirent, sauf le règne d'Henri III et le commencement de celui d'Henri IV (1576-1600); mais elle l'a été presque autant que dans le premier quart du XVIIe siècle (1601-1625) et dans le premier quart du XVIIIe (1701-1725). C'est un fait singulier, mais positif : la terre valut à peu près le même prix sous Philippe le Bel que sous Louis XIII, où elle était à 277 francs l'hectare; le même prix qu'à la fin du règne de Louis XIV et sous la régence du duc d'Orléans, où elle était retombée, après une hausse de soixante-quinze ans, à 265 francs l'hectare.

Mais à quoi s'applique la moyenne de 261 francs l'hectare sous Philippe le Bel? A une très petite quantité de terres évidemment, les seules qui soient alors en culture, les seules surtout qui soient dans le commerce. La première moitié du XIIIe siècle fut certainement une ère de progrès; il est vraisemblable que le défrichement et le peuplement allèrent de pair; peut-être même cultiva-t-on plus qu'on ne peupla. On en a quelque preuve en comparant le prix des terres avec le prix du blé. Ce dernier tend à baisser jusqu'en 1240 : il est de 4 fr. 25 entre 1201 et 1210, et descend progressivement à 3 francs entre 1231 et 1240. Comme le prix des grains dépendait aussi des bonnes et mauvaises récoltes, il serait puéril de tirer de ces chiffres une conclusion absolue sur le plus ou moins d'intensité de la culture. Mais chacun sait que la baisse des céréales est parfaitement compatible avec l'extension de la population, *dans un pays neuf* et principalement agricole, parce que chaque nouveau laboureur produisant beaucoup plus de grains qu'il n'en consomme, le défrichement a pour conséquence une dépréciation des prix. Nous en avons un exemple aujourd'hui dans la République Argentine, où les denrées locales sont devenues moins chères à mesure que les habitans se sont multipliés.

Le tout n'a dû se passer, au XIIIe siècle, que sur une petite échelle, puisque le colon libre était, comme la terre libre, une exception, que toute terre faisait partie d'une seigneurie et que

tout seigneur ne faisait guère valoir son bien que par les mains de ses serfs. Il y avait donc, sur le marché des terres, peu de marchandises et peu de marchands. Mais sans doute il y eut, pendant quelque temps, plus d'acheteurs que de vendeurs; il y eut, jusqu'en 1300, un plus grand nombre d'hommes qui demandèrent du sol labourable, ou même du sol à défricher, qu'il n'y en eut à en offrir. De là la hausse de la terre. Quant à l'activité de la demande, elle tenait, du moins tout porte à le croire, à l'augmentation du bien-être et à celui de la population.

Il arriva que cette hausse extraordinaire des biens-fonds excita les convoitises des propriétaires, nobles ou clercs, que chacun d'eux, le roi en tête, se mit à défricher avec ardeur. Sans doute, ils essayèrent, au début, de faire ces défrichemens « en régie, » selon l'expression moderne, par les bras qui leur appartenaient. Mais ces bras se trouvèrent bientôt insuffisans; on mettait, ou plutôt on voulait mettre en culture plus de terrain que ne le permettait la main-d'œuvre dont on disposait. N'oublions pas qu'il n'y avait que fort peu de travailleurs indépendans, que, par suite, on ne pouvait *louer* du travail, mais que, pour s'en procurer, il fallait *acheter* des travailleurs esclaves, des serfs; et que, le prix des serfs s'élevant en raison des bénéfices qu'on espérait réaliser par leur intermédiaire, l'opération ainsi pratiquée cessait d'être avantageuse.

Ce fut alors que l'affranchissement joua son rôle : au lieu d'acquérir les serfs d'autrui, on libéra les siens propres. On commença par les plus capables, les plus laborieux, ceux avec lesquels la spéculation serait la plus fructueuse; et on leur abandonna, en même temps que la propriété de leurs personnes, la possession d'un territoire déterminé, moyennant le paiement de redevances directes et de droits indirects. Le seigneur perdait la mainmorte, mais il gagnait des « lods et ventes; » il perdait la jouissance d'une terre qui ne lui rapportait rien, mais participait, par une combinaison de taxes dites féodales, sagement conçues, à la plus-value que prendrait ce fonds dans des mains nouvelles. Telle fut l'économie de la transformation agraire, qui s'accomplit d'un commun accord, parce que les deux parties y trouvèrent un bénéfice, et qui eut pour effet la mise en valeur d'immenses étendues jusqu'alors stériles. Par là fut créée la propriété roturière, et la première conséquence de cette révolution, qui jetait ainsi sur le marché foncier tant de parcelles désormais négociables, et tant de laboureurs libres de les acheter et de les vendre, fut une baisse de la terre; les progrès de la population, quoique très rapides, l'étant moins cependant que ceux du défrichement. La moyenne de 261 francs descendit, de 1301 à 1325, à 222 francs l'hectare.

Même, pour qu'un semblable prix ait pu se maintenir, il a fallu

que le nombre des habitans de la France ait notablement accru durant cette période, et, ce qui le prouve, c'est la hausse des céréales. Dans la seconde moitié du XIIIe siècle, l'hectolitre de blé valut en moyenne 6 francs; dans le premier quart du XIVe siècle, il valut 8 fr. 65, soit une augmentation de 40 pour 100. Le prix moyen de 222 francs l'hectare, pour l'ensemble du royaume, de 1301 à 1325, quoique inférieur de 15 pour 100 à celui du dernier quart du siècle précédent, n'en demeurait pas moins supérieur de 60 pour 100 au prix pratiqué sous le règne de Philippe-Auguste (135 fr.) et de plus du double à ceux de la fin du XIIe siècle. Ce chiffre de 222 francs ne se retrouvera plus d'ailleurs que sous Henri II, dans la période comprise entre 1551 et 1575.

Notre terre labourable actuelle peut être évaluée à 1,600 francs l'hectare en 1892; l'enquête de 1884 donnait le chiffre cité plus haut, de 1,785 francs; mais, d'une part, ce chiffre comprenait le sol de la propriété bâtie, de l'autre, la crise agricole a, depuis 1884, influé sur les cours. Pour ces motifs, j'ai ramené à 1,600 francs le prix de l'hectare contemporain. Ce chiffre étant pris pour base, la *valeur* de la terre, au commencement du XIIIe siècle, lui est près de douze fois inférieure: 135 francs de 1201 à 1225; elle n'est que six fois plus faible en 1276-1300, puis elle retombe à moins du septième de son prix actuel (222 francs) en 1301-1325. Comme le pouvoir général de l'argent n'était, à cette époque, qu'environ quatre fois supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, on voit que la marchandise-terre a non-seulement conservé sa valeur intrinsèque, par rapport aux autres marchandises, et que l'avilissement des métaux précieux ne lui a porté aucun préjudice, mais encore qu'elle a augmenté, dans le sens positif et absolu du mot, puisqu'un hectare de terre vaut six à douze fois plus qu'il ne valait de 1200 à 1325, tandis que l'ensemble des choses susceptibles d'être vendues ou achetées, que la journée d'un manœuvre par exemple, ne valent que quatre fois plus cher.

Cette augmentation de la terre qui, de 135 francs l'hectare sous Philippe-Auguste, de 206 francs sous saint Louis, de 261 francs sous Philippe le Bel, l'a porté à 1,600 francs à la fin de notre XIXe siècle, n'a nullement été constante et ininterrompue, comme les propriétaires de nos jours se le figurent généralement. Cette hausse, au contraire, a subi de brusques reculs. Le plus important de ces reculs commence à l'avènement de la dynastie des Valois, dans la période 1326-1350. La moyenne, qui avait été de 222 francs durant les vingt-cinq premières années du XIVe siècle, tombe tout d'un coup à 108 francs. La baisse est universelle; de 240 francs à 160 dans l'Ile-de-France, de 360 francs à 130 en Normandie, de 120 francs à 60 en Saintonge...

On ne peut attribuer cette baisse, d'autant plus significative qu'alors tout en général renchérit, qu'à l'extension immense prise en ce temps-là par les « accensemens, » qui accompagnaient presque toujours les affranchissemens de serfs. Du coup l'équilibre ancien fut rompu ; toute la terre française entra en branle. Elle fut mobilisée, morcelée, déchiquetée. En eut qui voulut, à condition d'avoir une charrue et un bras solide pour la conduire. Du côté des possesseurs fonciers ce fut une panique : il ne s'agissait plus pour les seigneurs, laïques ou clercs, de discuter le plus ou moins d'avantages de la culture par serfs ou par tenanciers libres, du faire-valoir direct ou de la vente à cens. Il fallait suivre le mouvement ambiant, sous peine de ruine : quand le voisin avait affranchi l'homme et accensé la terre, il fallait, bon gré mal gré, affranchir et accenser à son tour ; sinon le serf, une belle nuit, déguerpissait, et n'avait que l'embarras du choix pour trouver à exploiter un sol à sa convenance.

II.

Cette première baisse de la terre fut donc l'indice d'un réel progrès, le résultat d'un large avènement des classes laborieuses à la propriété, qu'elles acquéraient déjà, quoique plus lentement, depuis trois quarts de siècle. Une autre preuve que cette baisse de la terre tenait, — entre 1326 et 1350, — à des causes purement économiques, et non aux causes politiques qui la précipitèrent plus tard, c'est que la propriété rurale fut seule alors à s'en ressentir ; les maisons continuèrent d'augmenter de prix, aussi bien à Paris que dans les campagnes, tandis que le *krach* foncier allait les atteindre fortement à la fin du siècle.

Au moment où l'invasion étrangère se complique d'anarchie nationale, la moyenne de l'hectare de terre est tombée de 108 francs à 83 francs (1351-1375), c'est-à-dire au tiers de ce qu'elle était cinquante ans auparavant. Alors c'est bien la misère qui cause cet effondrement, toutes les misères réunies qui vont peser cent ans durant sur notre malheureuse patrie, et la laisseront si dévastée, si épuisée d'hommes et d'argent que l'hectare de terre n'atteindra plus le modeste chiffre de 100 francs jusqu'au règne de François Ier : de 1376 à 1400 la moyenne se relève à 95 francs, — on avait quelque peu respiré sous Charles V et pendant les premières années de Charles VI, — mais pour retomber à 89 francs (1401-1425), puis à 68 francs (1426-1450) à la fin des guerres anglaises, et enfin à 48 francs (1451-1475), taux le plus bas auquel elle soit descendue pendant six cents ans.

Dans un pays comme la France du xve siècle, dont les provinces, réunies un jour et disséminées le lendemain, n'ont guère de lien économique, les conséquences des dévastations sont locales. De paroisse à paroisse même, par suite du morcellement des seigneuries, on constate de notables différences; mais, comme le désordre intérieur se greffa sur la guerre extérieure, et que tous les deux durèrent très longtemps, les régions qui avaient échappé pendant dix ou vingt ans finirent par être atteintes, de sorte que rien ni personne ne se trouva épargné. La liste des chevaux, vaches, brebis, vaisselle, linge, vêtemens et autres objets enlevés *dans une seule commune* remplit couramment de longues pages, dans les procès-verbaux du passage des « routiers. » Le routier a mis la France en coupe réglée, il se fait entretenir par le travail; c'est la glorification du brigandage, la caricature du système féodal, Cartouche souverain, capitaine de gens d'armes: « Quelle bonne vie, soupirait l'un de ces bandits respectables recueillant ses souvenirs dans sa retraite, les vilains nous pourvoyaient... nous étions servis et étoffés comme rois!.. »

Que de fois, dans les baux, verra-t-on désormais cette mention de terrains: « où se trouvait anciennement une maison, » — « où il y avait un village, un château! » le tout a disparu. Une masse de fermes et d'habitations rurales, désertées, figurent dans les revenus pour « néant... car elles vaquent et sont en ruines; les moulins sont en destruction depuis les guerres, et est encore, pour ce chapitre, néant... » Il y eut, dans cette crise centenaire, deux périodes plus aiguës: l'une de 1350 à 1370, l'autre de 1410 à 1430. Les comptes seigneuriaux ne sont alors que des litanies plaintives, où chaque article de recette, porté pour zéro, se termine par une description désolée de l'état du sol: « A cause de ce, tout ou partie des habitans se sont absentés; » ou bien « nuls ne demeurent plus en ce lieu... » Heureux quand les bourgades ne sont pas brûlées. Ces désastres furent le tombeau de bien des petites cités qui ne reparaissent plus dans l'histoire; c'est un effondrement; toute source de rente se tarit. Le midi, où l'on ne s'est presque pas battu, est aussi désolé que le nord.

La soumission à Charles VII des villes qui lui étaient hostiles n'améliora pas leur situation matérielle; la paix d'Arras même (1435) ne fut que théorique, la guerre continua. Dans certaines régions, il n'existait plus ni culture, ni chemin, ni délimitation de propriété; rien en un mot de ce qui annonce la civilisation. La seigneurie de Bazoches (Aisne), dont les revenus s'élevaient jadis à 1,000 livres, est réduite en 1428 à 30 livres au plus; les hommes sont « hors du pays. » Le bourg de Priers, près Soissons, est en même posture, vide: *au bout de quinze ans* il y vient un laboureur

« qui ne sait à qui s'adresser pour louer de la terre, et nul ne peut lui dire à qui la terre appartient. » Le territoire est en effet si défiguré que bien des gens ne retrouvent plus leurs champs. Ce qu'on loue est loué le sixième, parfois le dixième du prix ancien. Quand on obtient le quart, on doit s'estimer heureux. De la baronnie de Quincampoix, qui contient 717 hectares, en Normandie, on ne parvient à toucher que 261 francs (1448).

Aux alentours de la capitale, dans le département actuel de Seine-et-Oise, ce qu'il y a de terres en friches, de « déserts » au milieu du xve siècle, est effrayant. Des dénombremens féodaux nous l'apprennent : à Brétigny-sur-Orge, « 36 sous de cens, réduits à 24 sous, puis à néant; 14 livres de cens, réduites à 10 livres, puis à rien; » et ainsi de suite. De 1397 à 1442, Vic-Chassenay, en Bourgogne, descend de 500 âmes à 160. Salses, en Roussillon, « qui avait autrefois 400 bonnes maisons, n'en possède plus que 35, toutes misérables. »

La France fut longue à renaître ; de pareilles plaies ne se cicatrisent pas vite, elles risquent même d'être mortelles. Des peuples entiers ont ainsi péri dans la suite des âges, ou bien ils sont restés infirmes, paralysés. Dans nos diverses provinces le mouvement reprit très inégalement. Les gens de Cercottes, « ville champêtre » dans l'Orléanais, avaient dû rester pendant vingt ans loin de leurs biens ; leurs maisons étaient détruites. En 1441, « sachant notre délivrance des mains des Anglais, » ils reviennent peu à peu. La fourmilière humaine, dispersée, décimée, se risque timidement à reprendre son œuvre. La population d'ailleurs était fort diminuée; la fameuse peste de 1348 avait, au début, largement fauché les hommes; les violences innombrables, pain quotidien de tout un siècle, agrandirent les vides à leur tour.

Comparé à son prix actuel de 1,600 francs, le prix de 48 francs pour l'hectare de terre, dans la deuxième moitié du xve siècle, n'en représente que la *trente-troisième* partie. Ce chiffre de 48 francs n'est d'ailleurs qu'une moyenne que beaucoup de provinces n'atteignent pas : dans l'Ile-de-France, l'hectare, que nous avons vu à 243 francs en 1301-1325, et à 157 francs en 1326-1350, est subitement tombé à 69 francs en 1351-1375, période des jacqueries et des émeutes autour de la capitale; puis il remonte à 115 francs jusqu'à 1425, pour s'affaisser ensuite à 45 francs, sans doute par suite du voisinage des armées. En Bourgogne, au xive siècle, l'hectare était tombé à 20 francs ; il s'abîme en Champagne et en Berry, sous Charles VII, à ce même chiffre de 20 francs, qui n'est pas alors si invraisemblable qu'il paraît ; car, en Saintonge, l'hectare n'en vaut que 16, et n'en vaut que 10 en Dauphiné. Plus favorisés, l'Auvergne et le Limousin demeurent

à 39 francs ; la Normandie, après avoir résisté plus longtemps que les autres régions, était tombée à 23 francs en 1426-1450 et ne s'était relevée qu'à 53 francs sous Louis XI.

Tandis que, dans le cours du XIIIe siècle et jusqu'en 1325, les hectares à 400 francs ne sont pas très rares parmi les chiffres que j'ai recueillis, depuis 1401 jusqu'à 1475 le prix de 100 francs n'est guère dépassé que cinq ou six fois, et plutôt dans le midi, en Provence, ou dans l'est, en Alsace. En revanche, toutes ces localités, sises dans le rayon parisien, qui fournissaient de fortes moyennes, se traînent à des prix dérisoires: 24 francs près de Meaux, 25 francs à Vanves près de Paris. Dans Paris même, je veux dire dans notre Paris de 1893, sur l'emplacement actuel de nos rues de Sèvres et de Vaugirard, on vend, en 1447, 128 ares de terre en culture sur la base de 49 francs l'hectare.

C'est seulement à partir de 1476-1500, depuis les dernières années du règne de Louis XI jusqu'au commencement de celui de Louis XII, que la reprise se fait sentir sur les biens-fonds. La moyenne, qui avait été dans le quart de siècle précédent de 48 francs, s'élève à 97 francs ; elle avait retrouvé simplement sa valeur du temps de Charles V (1375), elle restait inférieure de moitié à ce qu'elle était sous les derniers Capétiens directs (1325), et de plus des trois cinquièmes à ce qu'elle avait été sous Philippe le Bel. Cependant, si l'on tient compte de ce fait que la puissance d'achat de l'argent n'avait cessé de hausser dans tout le cours du XVe siècle, que cette puissance était, à l'avènement de Louis XII, moitié plus grande que sous Charles V, la hausse de ces vingt-cinq années deviendra particulièrement frappante: 97 francs de Louis XII en valaient presque 145 de Jean le Bon.

Il faut aussi considérer que, depuis cent cinquante ans, des générations entières de riches avaient été plongées dans la misère ; socialement parlant, les Français de 1500 étaient une nation toute neuve qui sortait des ténèbres et revoyait le soleil. Dans cette nuit séculaire les terres avaient, en très grande partie, changé de mains ; et ceux qui avaient acheté sur le pied de 70 ou de 50 francs l'hectare, dans les cinquante dernières années, s'estimaient très heureux de la plus-value énorme de leurs immeubles, et n'imaginaient pas qu'ils eussent précédemment valu davantage. De fait la nation se retrouvait, au commencement du XVIe siècle, dans des conditions presque identiques à celles où elle avait été deux cent cinquante ans auparavant : peu de bras et beaucoup de terres. Les bras étaient donc chers ; la terre, et par suite les produits de la terre, bon marché. C'est là par excellence l'état avantageux à la classe des travailleurs. Les disettes, la peste, — elle revint plusieurs fois en 1502, en 1510, — paraissent n'avoir pas

entravé la renaissance matérielle, qui accompagnait l'autre renaissance, celle des arts et des lettres.

III.

L'augmentation de la terre semble, à vrai dire, subir un temps d'arrêt de 1501 à 1525. La moyenne de cette période est de 95 francs contre 97 dans les derniers vingt-cinq ans ; tandis qu'elle atteignit 132 francs en 1526-1550. Même les prix de plusieurs provinces, qui avaient haussé à la fin du XVe siècle, paraissent s'alourdir au commencement du XVIe. Cependant « la *tierce partie* du royaume, écrit Seyssel, le panégyriste du règne, est réduite à culture depuis trente ans... » Mais c'est là précisément ce qui retarde la plus-value de la propriété foncière, dans son ensemble, pendant le premier quart du XVIe siècle.

La population était très faible encore sous Charles VIII, elle l'était sans doute plus que du temps de saint Louis ; et, à mesure qu'elle s'accroissait, on mettait, ou mieux on remettait en valeur une masse de fonds qui avaient été abandonnés et étaient revenus à l'état de nature. C'est même pour cela que le blé, et en général le coût de la vie augmente peu, et que les salaires ne baissent pas, quoique le peuplement progresse, parce que l'agriculture absorbe tout le surplus de production humaine, et en tire un supplément de denrées et de matières premières correspondant, qui, prenant place sur le marché, paralyse heureusement le mouvement ascensionnel des prix.

Cet état de choses était forcément limité dans sa durée. Il vint un moment où la population fut plus abondante, où les terres furent moins offertes, et où par conséquent elles montèrent. L'hectare labourable passa de 95 francs (1501-1525) à 241 francs (1551-1575) et à 317 francs en 1576-1600. Le XVIe siècle, à ne considérer que la valeur intrinsèque du métal, aurait donc été l'époque de la plus forte hausse de la propriété foncière, hausse plus grande que celle à laquelle nous avons assisté depuis cent ans, plus grande même que l'extraordinaire élévation des prix qui signale le XVIIIe siècle, de 1750 à 1790. Mais il faut tenir compte de la baisse du pouvoir de l'argent qui, de 1526 à 1600, fut la conséquence de la découverte de l'Amérique. Par suite, les 95 francs de Louis XII valent environ 160 francs de Charles IX et 210 francs d'Henri III, et la hausse *absolue* de l'hectare de terre n'est pas, comme elle paraît au premier abord, de plus de 200 pour 100, mais seulement de 50 pour 100.

Toutefois, et cette observation est capitale, parce qu'elle s'applique à tous les âges et qu'elle mérite d'être opposée aux doléances des

propriétaires fonciers de nos jours, c'était un gain véritable, une chance inespérée pour les propriétaires du XVIe siècle, que celle de traverser la plus grosse crise pécuniaire des temps modernes, et sans doute la plus rapide que le monde ait jamais connue, — une crise qui déposséda les propriétaires mobiliers et dissipa les trois quarts de leur richesse, — sans en être le moins du monde affectés pour leur compte personnel, et même en y trouvant un bénéfice positif.

Le prix maximum de l'hectare de terre, sous Henri III, est de 1,200 francs, le minimum est de 5 francs. Mais les prix du XVIe siècle ne sont pas le signe de la valeur agricole des fonds, de leur fertilité respective. Il existe alors un élément prépondérant de plus ou de moins-value, presque dans chaque province, depuis 1560, où le royaume est en proie aux guerres de religion : c'est la sécurité relative de l'exploitation. Et cet élément, pour qui connaît, dans le détail, les désastres dont ces luttes prolongées furent la cause, suffit amplement à expliquer les caprices apparens des prix.

On revit, quoique sur une moindre échelle, et surtout durant moins de temps, les horreurs oubliées des générations nouvelles, tout ce que la guerre, comme on la comprenait, comportait de fléaux réunis. « Qui n'en aura goûté ne les croira, » nous dit Montaigne. Et le proverbe était « qu'où les reîtres ont passé, on n'y doit point de dîmes. » Les efforts des chefs de troupes régulières, en vue de maintenir quelque vestige de discipline, les soudards « branchés » à quelque arbre de la route, avec les robes de femme et les ustensiles de ménage qu'ils avaient dérobés, n'étaient pas pour effrayer la tourbe des petites bandes papistes ou huguenotes, royales ou impériales, qui, dans leurs zigzags multipliés à travers le plat pays, cognaient à qui mieux mieux sur la tête de turc de l'infortuné « Jacques Bonhomme. » Les denrées de première nécessité, ne pouvant, ni circuler, ni même être toujours produites en quantité suffisante, augmentèrent dans des proportions phénoménales ; les prix inouis du blé, de la viande, contribuaient à aggraver la misère.

On risquerait cependant d'exagérer si, de traits épars, dont on ferait masse, on traçait un tableau poussé au noir plus qu'il ne convient. Le XVIe siècle n'est pas accablé sous le poids de ses malheurs, comme l'avaient été, chez nous, le XVe et la fin du XIVe. Il lutte, il se débat, il ne perd pas courage. Si l'état matériel eût été aussi épouvantable que précédemment, la propriété foncière n'eût pas augmenté, comme on vient de le dire, de 1526 à 1600. Il y avait des provinces exclusivement catholiques et d'autres exclusivement protestantes où l'on se battait moins ; et, dans les dernières surtout, à partir de la mort d'Henri III, on respira. On ne se

doute plus, en certaines parties du Languedoc, de 1589 à 1600, des luttes qui ensanglantent le nord du royaume; mais aussi que de plaies à panser! La campagne de Nîmes, « *jadis* voluptueux jardin de tout plaisir et abondance, » disait-on en 1592, était en grande partie abandonnée, « à raison des ravages, brûlemens et dégâts. » Dans l'ouest (1598), le roi Henri, allant de Nantes à Rennes à travers un pays ruiné, ne pouvait s'empêcher de dire : « Où ces pauvres Bretons prendront-ils tout l'argent qu'ils m'ont promis? » Dix ans plus tard, quoique la restauration marchât bon train, les traces de tant de destructions attristaient encore les regards. Les voyageurs d'alors parlent sans cesse des villages ruinés qu'ils rencontrent sur leur route.

IV.

Le début du XVIIe siècle se signale, comme on sait, par une prospérité agricole semblable à celle qui avait marqué le commencement du siècle précédent, mais plus rapidement conquise. La distance est énorme entre l'entraînante reprise des affaires, de l'affaire en particulier la plus urgente, celle de la production du blé, au sortir des guerres de religion, pendant les années bénies où régnait Henri IV, où Sully administrait, où Olivier de Serres écrivait, et la période stagnante du XVe siècle qui suivit la guerre de cent ans.

Au XVe siècle, la crise avait été si longue, si épuisante pour le patient français, qu'il resta longtemps prostré, exsangue, entre la vie et la mort, et qu'il lui fallut au moins trente ans pour se remettre. Au XVIe siècle, on avait dévasté, mais aussi on avait défriché; on avait fait un fameux gaspillage de vies humaines, et pourtant, — les démographes ne sauraient trop admirer cette fertilité, — on avait toujours réparé les brèches et, tant bien que mal, la population jusqu'à 1600 avait augmenté. Ce règne si court, demeuré si populaire dans les masses paysannes, dont l'instinct historique ne se trompe pas, cette douzaine d'années paisibles amassa au sein de la nation des économies, sur lesquelles elle vécut un demi-siècle; économies auprès desquelles le trésor de la Bastille, dissipé, lui, en six mois, représentait à peine quelques liards.

Pourtant, et ceci prouve combien les chiffres isolés signifient peu de chose s'ils ne sont convenablement interprétés, la terre baissa de prix et plus encore de revenu. L'hectare labourable, que nous avons laissé à 317 francs de valeur vénale (1576-1600), nous le retrouvons en 1601-1625 à 277 francs. Mais cette baisse était

plus que compensée par la hausse du pouvoir de l'argent, car la vie fut beaucoup moins chère sous Henri IV que sous Henri III. Et si l'on tient compte de ce fait que d'une date à l'autre les défrichemens se développèrent, on verra que la propriété rurale, *dans son ensemble*, a gagné bien davantage que chaque hectare de terre, pris isolément, ne paraît avoir perdu en prix. C'est, du reste, un phénomène que nous avons déjà constaté aux siècles antérieurs, que celui d'époques où le progrès de l'agriculture, se traduisant par une extension des surfaces cultivées, a pour effet une baisse provisoire des prix.

Avec la mort d'Henri IV cessa le « bon ménage » du royaume, et le progrès, du moins cette partie du progrès dont un gouvernement encore rudimentaire comme celui de 1610 pouvait être l'artisan, s'arrêta. Mais la régence de Marie de Médicis a été peinte sous des couleurs trop noires par les historiens politiques, qui n'ont pas suffisamment pris garde que les intrigues de cour n'empêchent pas le blé de pousser, et que la machine officielle pouvait se détraquer tant soit peu, en ce temps-là, sans que le pays en souffrît outre mesure. Ce fut le cas de la période 1610 à 1620. La reprise des hostilités religieuses vint altérer cette quiétude, sans que l'on puisse prendre au pied de la lettre les doléances d'États provinciaux, tels que ceux de Normandie, qui se plaignent chaque année qu'on les écorche, qu'ils vont mourir.., qu'ils sont morts.., et qui disent en 1626 que « la famine a obligé chacun ces dernières années à chercher sa nourriture aux herbes, racines et autres choses jusqu'ici non connues pour le vivre des hommes... »

Le blé n'avait coûté de 1601 à 1625 que 14 francs l'hectolitre, un tiers moins que précédemment, tandis qu'il vaudra 19 francs de 1625 à 1650. L'augmentation prodigieuse des charges publiques, qui signale ce ministère si glorieux, mais si lourd, de Richelieu, et qui permit d'assurer la grandeur morale du pays, ne contribua pas, on le devine, à sa prospérité matérielle. La valeur des terres s'éleva pourtant, — de 277 à 308 francs, — maintenue par le prix exagéré de produits peu abondans, au lieu de l'être, comme du temps de Sully et de Colbert, par l'abondance des mêmes produits vendus bon marché. C'est même ce qui explique que la propriété foncière n'ait augmenté que d'un dixième, pendant que le blé haussait de plus d'un tiers.

Si quelque comparaison avec nos voisins pouvait adoucir nos misères, la vue de l'Allemagne, qui avait souffert plus, et plus longtemps que nous, offrait ce genre de consolations. Il fut enduré pendant quarante ans, dans la moitié du Saint-Empire, d'effroyables maux dont le souvenir dut être malaisé à effacer. Le prix de la vie, de 1626 à 1650, fut en Alsace, l'une des contrées

pourtant les plus ménagées, aussi élevé au moins que de nos jours, et les salaires y étaient moitié moindres.

La période suivante au contraire (1651-1675) fut en France une des plus fécondes pour l'industrie agricole : la terre passa de 308 à 481 francs l'hectare ; tandis que les céréales baissaient d'un cinquième : de 19 à 16 francs pour l'hectolitre de blé. Dans l'Ile-de-France le sol, au lieu de 380 francs, en vaut 537 ; en Normandie, 520 francs, au lieu de 295 ; en Champagne, 500 francs au lieu de 313 au commencement du siècle. Le prix de 500 francs est atteint ou dépassé dans le Maine et la Flandre ; en Picardie, l'hectare est à 434 francs ; à 437 francs en Bourgogne. Le Dauphiné a passé de 169 à 325 francs et le Berry de 150 à 261 francs.

La hausse de la valeur vénale des terres, dans les trois premiers quarts du XVIIe siècle, était un pur gain pour ses possesseurs. Elle n'était nullement en rapport avec la diminution de la puissance d'achat de l'argent, depuis Henri IV jusqu'à la fin du ministère de Colbert. Les salaires même, durant cette période, avaient plutôt baissé. C'est là un fait important à retenir, parce que les propriétaires fonciers sont enclins à présenter la hausse des biens-fonds comme la cause, ou le résultat, de la prospérité générale d'une nation, et la dépréciation des immeubles, au contraire, comme le signe d'une misère universelle. Il n'en est rien ; on l'a vu précédemment, on le verra encore par la suite. Chaque nature de prix subit des oscillations qui lui sont particulières, sous des influences qui lui sont propres et agissent isolément. Le prix des denrées ne s'est jamais proportionné au prix des terres ; et le taux des salaires n'a suivi, dans ses évolutions de hausse et de baisse, ni le prix des terres, ni le prix des grains.

Cette augmentation presque ininterrompue de la propriété foncière, depuis la fin du XVe siècle jusqu'au troisième quart du XVIIe, allait d'ailleurs avoir un terme. Plus que les grains, plus que les salaires, le capital immobilier allait se ressentir de la crise qui signale le dernier tiers du règne de Louis XIV. De 481 francs en 1651-1675, l'hectare de terre labourable tombe à 375 francs en 1676-1700. Le *krach* des terres s'accentua encore de 1701 à 1725 ; l'hectare ne valut plus alors que 265 francs. Il n'avait jamais été aussi bas depuis Henri II ; en moins de cinquante ans la propriété foncière avait perdu 45 pour 100 de sa valeur. Il est juste d'ajouter que, sur cette crise créée par des fautes politiques, par une mauvaise administration, était venue, dans les premières années du XVIIIe siècle, se greffer une hausse du pouvoir de l'argent, hausse purement économique, et qui n'avait aucun caractère calamiteux (1).

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril 1892, *la Fortune mobilière dans l'histoire.*

En présence de deux faits d'ordre si divers, l'un national, l'autre universel, l'un moral, l'autre métallique, qui ont alors motivé l'avilissement des terres, il est assez difficile de déterminer la part de chacun, de préciser le tort que les malheurs des dernières années de Louis XIV ont fait à la propriété agricole, et l'atteinte que lui a porté le mouvement général des prix, de distinguer en un mot la faute des hommes et celle des événemens.

Toutefois on remarque que les terres, qui étaient descendues beaucoup plus bas et beaucoup plus vite que toutes les autres marchandises, se relèvent, quoique faiblement, mais enfin se relèvent, à 344 francs, de 1726 à 1750, tandis que le blé et les salaires diminuent. A partir du milieu du XVIIIe siècle jusqu'à 1790, la hausse s'accélère et s'emporte, avec une vivacité qui dépasse beaucoup ce qu'on a vu de nos jours, et que n'atténue pas autant qu'en notre XIXe siècle la dépréciation correspondante de l'argent. De sorte qu'à tout considérer, c'est sans nul doute à cette époque que se produit le plus formidable mouvement ascensionnel dont nos annales économiques aient gardé la trace. La terre labourable, qui avait passé de 265 à 344 francs sous le ministère de Fleury, comme je viens de le dire, monta à 515 francs, de 1751 à 1775, et à 764 francs l'hectare, de 1776 à 1800. Elle avait donc triplé en cent ans, ou mieux en quatre-vingt-dix ans; car les renseignemens sur l'époque révolutionnaire, où la plupart des chiffres sont exprimés en assignats, font presque entièrement défaut.

V.

Il n'a été jusqu'ici question que du sol labouré; nous devons examiner aussi, pour nous rendre compte de leur valeur, les autres natures de fonds : prés, vignes et bois. La moyenne de l'hectare de prés avait été, au XIIIe siècle, de 497 francs pour l'ensemble de la France, contre 215 francs pour la moyenne des labours. Au XVe siècle, elle n'est plus que de 154 francs contre 75 francs pour la terre labourable. Comme on le voit, ces deux genres de sols avaient baissé d'une époque à l'autre à peu près dans la même proportion, des deux tiers; mais la différence de prix du labour avec la prairie reste beaucoup plus grande que de nos jours.

Aujourd'hui le labour est estimé 1,600 francs, et la prairie 2,600 francs l'hectare; le premier égale donc près des *deux tiers* du second; tandis qu'au moyen âge et dans les temps modernes, jusqu'à la fin du règne de Louis XV, il n'en valut pas même la moitié. On ne peut attribuer ce changement qu'à la création des prairies artificielles, depuis la fin du XVIIe siècle jusqu'à nos jours;

et ce haut prix relatif des prés, correspondant à un prix également très élevé du foin aux siècles passés, est d'autant plus curieux qu'il existait alors une masse énorme de pacages banaux, et que ces pacages pourraient passer pour avoir fait aux prairies privées une heureuse concurrence. On voit qu'il n'en est rien ; puisqu'aujourd'hui où ils sont supprimés, le nombre des têtes de bétail élevé dans notre pays est beaucoup plus grand qu'autrefois, et les prés sont cependant beaucoup moins chers en comparaison des fonds destinés aux céréales.

Évidemment cette proportion n'est ni constante ni générale ; elle ne se produit pas dans toutes les provinces et à tous les instans de l'histoire agricole. Il en est de même dans la France d'aujourd'hui. Il y eut des momens où les prix des labours, dominés par les prix des grains, haussèrent plus que la valeur des prés, influencée par la valeur des bestiaux. Cela arriva, par exemple, dans des époques misérables, où le blé fut très cher, et où sans doute la consommation de la viande diminua. C'est ainsi que les prés, de 1501 à 1550, valurent 252 francs l'hectare, quand les terres ne valaient que 114 francs ; parce que cette première moitié du XVIe siècle fut une époque de bien-être où le blé était à bon marché et où, *dans toute l'Europe*, on mangeait beaucoup de viande ; tandis que de 1551 à 1600 les terres valurent 279 francs l'hectare et les prés 486 francs. Le mouvement est encore plus sensible dans les derniers vingt-cinq ans de ce siècle : la terre monte à 317 francs, le pré n'est plus qu'à 448 francs.

Les vignobles avaient valu, au moyen âge, des sommes plus importantes encore que les prés. On sait que, loin d'être plus particulièrement cantonnée, comme de nos jours, dans un certain nombre de provinces, la vigne était alors cultivée à peu près dans toute la France, y compris les districts qui lui paraissent le plus réfractaires, tels que la Normandie, la Picardie ou l'Artois. Cela tenait, non pas à ce qu'il faisait alors plus chaud, ainsi que quelques personnes l'ont assez naïvement avancé, — la science est formelle à cet égard, voilà plus de deux mille ans que la température n'a pas varié, — mais à ce que les populations du Nord et de l'Ouest se contentaient le plus souvent d'un terrible verjus, qui se présentait sur les tables sous le pseudonyme de vin. Les riches, d'ailleurs, faisaient venir du midi ou de Bourgogne une boisson plus potable. La question n'était pas, en ce temps, d'obtenir des produits remarquables, mais bien d'avoir des débouchés, le meilleur vin se vendait mal s'il était loin d'une ville, et le plus médiocre s'enlevait avec rapidité, si les consommateurs étaient à proximité du lieu où il se récoltait.

C'est ainsi que les vignobles parisiens, ceux des départemens de la Seine et de Seine-et-Oise, se vendent couramment sous saint

Louis 900 francs l'hectare, pendant que les vignobles champenois ne valent que 700 francs et ceux de Touraine 500 francs. Une vigne à Champrosay, près Corbeil, va jusqu'à 1,600 fr. l'hectare en 1300 ; et, chose incroyable, tandis que le prix le plus bas qu'il nous ait été donné de recueillir est celui d'une vigne de Languedoc, dans le Gard, que l'on achète pour 15 francs l'hectare en 1181, c'est en Normandie, près de Mortain, que nous avons noté le prix le plus élevé : 2,330 francs l'hectare, en 1227.

De pareilles anomalies s'expliquent par ce fait, que du terrain où le raisin mûrissait passablement, en Basse-Normandie, devait être fort recherché et très rémunérateur, tandis que dans le midi, où le vin était à très bon marché, une vigne médiocre pouvait aisément tomber à rien. Du XIVe au XVIe siècle, les mêmes conditions économiques produisent les mêmes effets, si contraires à ceux de nos jours qu'on semble vraiment, en les constatant, énoncer une paradoxale folie : plus les vignes sont malchanceuses, moins leur vin est généreux, et mieux elles se vendent. Au contraire, plus le climat était favorable à la culture de la vigne, plus les vignes, étant nombreuses, diminuaient de prix. De plus, les règlemens locaux faisaient un devoir aux régnicoles de chaque province de ne laisser pénétrer dans leur cave les produits d'une récolte étrangère qu'après avoir vidé les futailles du cru jusqu'à la dernière goutte. C'était ainsi qu'on entendait alors le protectionnisme.

En compensant tous les écarts dans des moyennes séculaires, qui permettent d'apprécier la valeur de cette nature de sol, nous remarquons que l'hectare de vigne a valu 580 francs, de 1201 à 1300, 412 francs de 1301 à 1400, 272 francs de 1401 à 1500, enfin 448 francs de 1501 à 1600. Les vignes, comme les prés, coûtaient donc plus cher au moyen âge que depuis la renaissance. Nous savons, en effet, que la culture de la vigne prit, au XVIe siècle, une extension considérable. Des étendues immenses furent alors dérobées aux céréales, en Bourgogne notamment, pour être couvertes de ceps. L'histoire des dîmes ecclésiastiques, dont la substance se modifie ainsi à travers les âges, nous l'apprend.

Sous Colbert, les vignes qui, dans la première moitié du XVIIe siècle, avaient valu 590 francs, s'élevèrent à 860 francs. C'est toujours le Languedoc qui occupe le dernier rang, à 65 francs l'hectare, et l'Ile-de-France qui tient la tête à 1,300 francs. La moyenne de la vigne normande (900 fr. l'hectare) continue à dépasser celle de la vigne bourguignonne (780 fr. l'hectare en 1666). Ce dernier chiffre provient d'environ 150 communes de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, où les crus sont classés, d'après leur valeur vénale, dans un tout autre ordre que celui que nous leur attribuerions aujourd'hui et que celui qu'ils avaient eu au moyen âge. Ainsi le vignoble le

plus haut coté, en 1660, est celui de Santosse, où l'hectare vaut 3,700 francs l'hectare; Meursault et Pommard viennent ensuite à 1,818 francs, puis Volnay et Musigny de 1,500 à 1,800 francs. Le clos de Vougeot n'est évalué qu'à 902 francs l'hectare, celui de Beaune, jadis le plus renommé, qu'à 740 francs, et ceux des environs de Nuits qu'à 360 francs.

A cette époque, on pouvait vendre jusqu'à 1,800 francs un hectare planté de ceps de choix dans l'arrondissement de Versailles! Et cependant les Bourguignons n'avaient pas à se plaindre; leur propriété vinicole avait beaucoup plus progressé depuis trois siècles que n'avait fait celle des Parisiens. Au XIVe siècle, la vigne ne valait dans le Mâconnais et la Côte-d'Or que 200 francs l'hectare, tandis que celle des alentours de la capitale se vendait 1,000 francs. L'écart, qui avait été de 500 pour 100, n'était donc plus que de 60 pour 100 en faveur de l'Ile-de-France; où l'on peut dire, en tenant compte du pouvoir de l'argent, que la vigne avait certainement baissé de prix.

Il n'en est pas de même des prés de l'Ile-de-France par rapport aux herbages des autres provinces. La moyenne des départemens riverains de Paris fut de 1,400 francs l'hectare au commencement du XVIIe siècle et de 2,000 francs à la fin. Elle n'avait jamais atteint des chiffres proportionnellement aussi élevés; puisqu'à la même date les prés de Normandie ne valaient que 800 francs et ceux de Berry que 500 francs. Ces différences tenaient évidemment au développement de la population dans le rayon d'approvisionnement de la capitale, à l'espèce de monopole dont jouissaient les prairies qui y étaient situées.

Sous le règne de Louis XVI, ce privilège de situation avait en partie cessé. De 1775 à 1790, les progrès de la circulation permirent au bétail de toute la France de venir faire concurrence au bétail des départemens voisins de Paris. Les cultivateurs du centre, de l'ouest et du nord commençaient à se disputer la clientèle de la capitale. Aussi les prés du Berry haussaient-ils, durant le XVIIIe siècle, de 175 pour 100; tandis que ceux de Picardie ne haussaient que de 100 pour 100, ceux de Normandie que de 75 pour 100, et que ceux de Seine-et-Oise, de l'Aisne et de Seine-et-Marne ne montaient, dans le même laps de temps, que de 33 pour 100.

La question du transport, celle des difficultés plus ou moins grandes de l'exploitation, qui joue un rôle capital dans la valeur d'une marchandise aussi encombrante que le bois, même en un pays comme la France actuelle, sillonnée pourtant de mille routes terriennes et fluviales, devait avoir jadis une importance prépondérante, susceptible de faire monter une futaie à des taux relativement très hauts, ou de la réduire à un prix dérisoire, comme on le remarque

aujourd'hui dans certains arrondissemens de la Corse. On n'est nullement surpris de trouver des hectares de bois au XIIIe siècle à 200 francs aux environs de Paris, à 50 francs en Normandie et à 12 fr. 50 aux environs de Cambrai. Sans doute, parmi ces surfaces, qualifiées de bois, il y a bien des vides, une bonne part de landes stériles. Au XVe siècle, lorsque la charrue, loin d'empiéter sur les arbres, fuyait devant eux et leur rendait ses conquêtes antérieures, lorsque la forêt s'élargissait sans obstacle, s'étendait en tache d'huile, sur les emplacemens embroussaillés par l'abandon, désertés par le labour, les prix de 10 et 12 francs l'hectare se rencontrent sans cesse dans la forêt d'Orléans, dans l'Aisne, aux environs de Soissons.

Aux XVIe et XVIe siècles, le mouvement s'opéra en sens inverse : la moyenne de l'hectare de superficie boisée s'éleva à 175 francs à l'avènement d'Henri IV, à 275 francs à la mort de Colbert ; elle était de 400 francs à la veille de la révolution.

VI.

Ce qui vient d'être dit sur la valeur des propriétés rurales me dispenserait de parler de leur revenu, si ce revenu avait toujours été avec le capital dans un rapport immuable, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours. On sait qu'au contraire ce rapport, qui était jusque vers la fin du XVIe siècle de 10 pour 100, n'était évalué au milieu du XVIe siècle qu'à 7 pour 100, et qu'on ne l'estimait plus, il y a dix ans, qu'à 3 ou 3,33 pour 100. Il suit de là qu'un capital foncier de 1,000 francs, qui rapportait 100 francs au XIIIe siècle, n'en rapporte plus aujourd'hui que 30, et que, si ce capital a décuplé depuis saint Louis jusqu'à notre république de 1893, s'il s'élève aujourd'hui à 10,000 francs au lieu de 1,000, son revenu n'aura pourtant que triplé et sera de 300 francs au lieu de 100. On est amené à se demander, en présence de ce changement de rapport, si c'est le capital qui a augmenté plus que le revenu, ou le revenu qui a augmenté moins que le capital, quel est celui dont la hausse est normale, du capital ou du revenu.

Recherche qui paraît, au premier aspect, aussi singulière que celle qui servit de base à la discussion, puis au duel, de deux gardes du corps, dont le premier prétendait, sous la restauration, que la duchesse de Berry avait un œil plus grand que l'autre, tandis que le second soutenait *au contraire* qu'elle avait un œil plus petit que l'autre. Seulement ici nous ne comparons pas l'augmentation des revenus à l'augmentation des capitaux, mais bien l'une et l'autre de ces plus-values à une commune mesure, qui est l'augmentation générale de toutes les marchandises, salaires, den-

rées, etc. Ceci suffit à nous convaincre que la hausse de la valeur des *terres exploitées*, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, est une hausse tout à fait exceptionnelle; que, quel que soit le rapport du prix des hectares labourables de 1200 à 1800, avec le prix des mêmes hectares en 1893, ils ont toujours été beaucoup moins chers, comparativement à notre terre actuelle, que les autres marchandises ne l'ont été par rapport aux marchandises actuelles similaires. La terre a augmenté infiniment plus que le pouvoir de l'argent n'a baissé.

Aux XIIIe et XIVe siècles, où la puissance d'achat de l'argent était quatre fois et demie et trois fois plus grande que de nos jours, le prix de la terre était *huit* fois plus bas (1201 à 1300), puis *quatorze* fois plus bas qu'aujourd'hui (1301 à 1400). Au XVe siècle, où l'argent valait cinq ou six fois le nôtre, la terre valait *vingt-deux* fois moins que la nôtre. Au XVIe siècle enfin, où l'argent était de cinq à deux fois et demie plus cher que celui de la fin du XIXe siècle, la terre coûtait *dix fois* moins qu'elle ne coûte présentement.

Ainsi, tandis que le détenteur d'argent, autrement dit le propriétaire mobilier, est celui qui a été le plus malmené depuis sept cents ans; que les vendeurs de travail, autrement dit les ouvriers, ont été très diversement traités selon les époques, et que notamment leur situation matérielle avait fort empiré depuis le milieu du XVIe siècle jusqu'à la révolution; les détenteurs de terre, c'est-à-dire les propriétaires fonciers, se voyaient investis d'un privilège qui sembla, malgré des atteintes passagères, impérissable jusqu'à ces dernières années. Et, la tradition aidant, ils s'étaient si bien habitués à voir le capital foncier s'élever avec le prix de la vie, qu'ils n'admettent aucun mouvement en arrière, et considèrent comme une spoliation, en quelque sorte illégale, la cessation d'un état de choses consacré à leurs yeux par une expérience de quatre siècles.

Mais, dira-t-on, dans ce calcul des augmentations de la valeur vénale et du revenu des terres, vous ne tenez pas compte des dépenses effectuées par le propriétaire pour défrichemens, irrigations, desséchemens, engrais incorporés au sol, routes d'accès ou bâtimens d'exploitation; vous admettez donc la théorie de Ricardo et de Stuart Mill qui font du propriétaire foncier une sorte de parasite des sociétés avancées, tirant à lui le principal profit de tout le travail social. Certes, et je ne fais aucune difficulté de le reconnaître. Aussi bien le fait n'est pas niable; la remarque des économistes anglais est absolument vraie *dans le passé*. La catégorie des détenteurs du sol a, pendant de longs siècles, plus largement profité qu'aucune autre classe de l'accroissement de la population

et de l'ensemble des découvertes qui constitue ce qu'on appelle le progrès.

Comparez le chemin respectivement parcouru, depuis le milieu du moyen âge, par les possesseurs de biens meubles et immeubles : supposez deux propriétaires de 1,000 livres tournois, ou 21,750 fr., en 1200, dont l'un fait valoir son argent en prêts mobiliers, au taux de 20 pour 100 et en retire peut-être 4,500 francs, par an, et dont l'autre le place en fonds de terre. Ce dernier peut acheter alors 161 hectares à 135 francs chacun, qui lui rapporteront 2,170 francs. En 1400, les 1,000 livres, ou 6,850 francs, représentent 77 hectares à 89 francs. Cependant le propriétaire de 161 hectares du XIIIe siècle en retire encore, malgré la dépréciation de son fonds, 1,430 francs, à peu près autant que le capitaliste peut tirer de ses pièces de monnaie à 20 pour 100.

En 1600, l'hectare vaut 277 francs au lieu de 89, et les 1,000 livres ne valent que 2,390 francs. Par suite, le propriétaire d'argent ne pourra plus acheter que huit hectares et demi avec ce même capital nominal qui, dans les siècles passés, lui en eût donné 77 ou 161. Ses 2,390 francs, placés à 8 pour 100, en rentes d'état ou en « offices » publics, lui rendront au maximum 200 francs par an, tandis que le maître des 161 hectares jouira annuellement d'un revenu de 2,254 francs. La distance qui sépare ces deux hommes s'accroîtra encore jusqu'à la révolution, jusqu'à nos jours. En 1790, après les péripéties des deux derniers siècles, et les alternatives de succès et de revers par lesquelles ils ont passé, les héritiers de ces deux individus sont replacés face à face : le rentier n'a plus que 950 francs, et n'en tire plus qu'un intérêt de 47 francs par an; le terrien, avec ses 161 hectares du XIIIe siècle, possède un capital de 122,500 francs qui lui rapporte 4,250 francs. Au lieu de 161 hectares que son aïeul eût pu acheter jadis, le propriétaire de bien meuble ne pourrait pas, avec son reste de fortune, en acheter beaucoup plus d'*un*, au jour de la révolution, puisqu'il ne dispose plus que de 900 francs et que l'hectare alors en vaut moyennement 764.

Si l'on borne la comparaison aux temps modernes, et qu'on fasse débuter à Henri IV deux fortunes foncière et mobilière, chacune de 10,000 livres (ou 23,900 francs) en capital, la première permettra d'acquérir, en 1601, 82 hectares qui rapporteront annuellement 1,150 francs au début, 1,560 francs sous Colbert, 935 francs dans les dernières années de Louis XIV et 2,130 francs à la veille de la révolution. A cette époque, le capital représenté par ces 82 hectares n'est plus de 23,900 francs, mais de 62,650 francs. Au contraire, les 23,900 francs placés en valeurs mobilières, en rentes,

en offices, sur le taux de 8 pour 100 en 1601, pouvaient rapporter originairement 1,900 francs; mais, en raison de la baisse simultanée de la livre-monnaie et du taux de l'intérêt, ce capital était, dans les dernières années de Louis XVI, réduit à 9,000 francs, et son revenu à 450 francs. En 1790, cette fortune mobilière ne valait, comme revenu, que le cinquième environ, et, comme capital, que le septième de la fortune foncière qu'en 1601 elle égalait comme capital et dépassait en revenu.

VII.

Il nous reste à comparer la propriété foncière de 1790 avec la propriété foncière actuelle : l'hectare de terre labourable est aujourd'hui évalué en France à 1,600 francs ; il a donc un peu plus que doublé depuis cent ans, puisqu'il valait 760 francs en 1790. Il en est de même de l'hectare de pré, passé de 1,240 à 2.600 fr. Les vignes atteignent avec peine cette proportion; de 1,312 francs elles ont monté à 2,600 francs. Les bois, au contraire, la dépassent : de 400 francs ils se sont élevés à 900 francs l'hectare. Le revenu a crû parallèlement au capital, mais plus faiblement, puisqu'au lieu de 3 1/2 pour 100, il n'est plus estimé de nos jours qu'à 3 pour 100 de la valeur des immeubles ruraux. L'hectare de labour rapporte ainsi 50 francs au lieu de 26; la prairie, 86 francs au lieu de 44; la forêt, 30 francs au lieu de 14.

L'histoire de l'agriculture au XIXe siècle demeurant en dehors de notre sujet, nous n'avons pas à rechercher si cette augmentation s'est produite d'une manière régulière, périodique, de 1790 à 1893, ou si au contraire elle a procédé par bonds rapides, suivis de reculs, comme aux siècles antérieurs. Sous nos yeux mêmes, un de ces reculs vient de se manifester depuis dix ans, à la suite de la hausse du demi-siècle précédent (1830-1880). Sans qu'il soit besoin de statistique, nous sommes fondés à croire que les troubles de la révolution, et surtout les guerres du premier empire, ont ralenti le progrès agricole qui avait pris sous Louis XVI un très grand essor. Il est telle ferme louée 2,100 francs en 1785, qui était tombée à 1,400 francs en 1795. En 1820, on pouvait encore acheter, dans le centre de la France, de grandes propriétés avec château sur le pied de 180 ou 200 francs l'hectare.

Des contrées où la hausse s'était produite dans la première partie du siècle, de 1820 à 1850, ont relativement peu progressé dans la seconde. Depuis l'établissement des chemins de fer, de 1851 à 1879, l'administration des contributions directes a trouvé, pour la propriété non bâtie, une plus-value moyenne de 43 pour 100.

Or cette augmentation, qui dans l'Allier, l'Aude, les Landes, dépasse 100 pour 100, tombe à 6 pour 100 en Meurthe-et-Moselle, à 3 pour 100 dans les Vosges. Peut-être est-ce ici le résultat de la guerre de 1870 et des craintes d'une guerre future; sans doute aussi les contrées qui ont le plus gagné à la transformation des moyens de transport sont celles à qui les débouchés manquaient, et tel n'était point le cas de la plaine lorraine.

La terre n'a donc pas augmenté partout aux mêmes époques, ni dans la même proportion. Quelques exemples, pris au hasard, font toucher du doigt ces différences : le domaine de Coulanges (Cher), qui valait 128,000 francs en 1780, était vendu 269,000 fr. en 1814 et 300,000 francs en 1826; le domaine de Murs, dans le même département, passe de 36,000 francs en 1782, à 109,000 fr. en 1845, et à 460,000 francs en 1873. L'hectare de terre à Fontaine (Nord) est vendu 933 francs en 1763 et 3,300 francs en 1855. Dans le Nord également, l'hectare à Flers coûte 2,700 francs en 1776, 4,100 francs en 1820, 7,500 francs en 1870. Le domaine de La Rochette, en Bourgogne, était loué 1,000 francs en 1787, 1,500 francs en 1847, 1,700 francs en 1878 et 2,200 francs en 1885. La terre patrimoniale des Jumilhac, dans le Périgord, vendue 192,000 francs en 1808, était revendue 300,000 francs au financier Ouvrard, en 1811, et atteignait, dans des mutations successives, le prix de 500,000 francs en 1828, et de 1 million en 1862.

Mais les domaines, qui tous contenaient en général une part plus ou moins grande de terres *en friche*, ne peuvent servir à comparer les prix réels des fonds *en culture*, aujourd'hui et en 1790; parce que, de l'augmentation dont ils ont profité, il faut déduire les dépenses de défrichement et d'amélioration diverses dont ils ont été l'objet. Ce sont les moyennes, tirées d'un grand nombre de prix et de revenus de terres en pleine exploitation, dès le règne de Louis XVI, qu'il faut mettre en regard des moyennes que nous fournissent les statistiques récentes. Pour l'ensemble de la France, le revenu de 26 francs l'hectare, en 1790, représente, en tenant compte du pouvoir double de l'argent, une somme de 52 francs actuelle, et équivaut par conséquent au revenu moyen de 50 francs que le propriétaire foncier retire aujourd'hui de ses biens.

Mais tandis que le revenu foncier n'est passé que de 27 francs *intrinsèques* à 32 francs en Champagne, de 38 francs à 46 francs dans le Comtat-Venaissin, de 27 francs à 42 francs en Saintonge et Angoumois, — ce qui, en raison de la baisse de la puissance d'achat des métaux précieux, revient à dire qu'il a baissé, dans ces trois provinces, de 68, de 65 et de 28 pour 100, — il a monté de 43 francs à 160 francs en Flandre, de 26 francs à 93 francs en

Picardie, de 30 francs à 87 en Normandie; ce qui constitue, même avec l'avilissement de la monnaie, des plus-values *réelles* de 86, de 78, de 45 pour 100 sur le revenu antérieur. En faisant le même calcul pour l'Alsace, la Lorraine et le Maine, on trouve des augmentations positives de 43 pour 100; on en trouve de 13 pour 100 dans l'Orléanais, de 9 et 10 pour 100 dans la Bourgogne et le Dauphiné, de 5 pour 100 seulement dans l'Ile-de-France, où l'hectare rapportait 38 francs en 1790, et n'en rapporte aujourd'hui que 80. Le Languedoc et le Berry paraissent restés stationnaires.

Pris en bloc, le revenu des diverses provinces de France a augmenté davantage, de 1701 à 1790, que de 1790 à 1893; puisqu'en 1701 il était de 11 fr. 40, valant 34 fr. 20 de nos francs actuels, et qu'en 1790 il était de 26 francs, correspondant à 52 francs d'aujourd'hui. Il y avait eu, entre les deux dates, une hausse positive de 50 pour 100; tandis que de 1790 à 1893 il n'y a qu'égalité d'intérêt. Mais il semble que la propriété foncière serait mal venue à se plaindre, puisqu'elle a pu supporter, sans en éprouver aucun préjudice, une hausse du double dans le prix de la vie; et que son revenu de 1893 lui permet de satisfaire autant de besoins ou de jouissances, que le permettait le revenu, moitié moindre, d'il y a cent ans. Au contraire, le propriétaire mobilier s'est vu, au cours de ce siècle, irrémédiablement dépouillé, par la seule force des choses, de 50 pour 100 de son avoir.

La terre française était, en 1790, la plus chère de tout le continent et du monde entier; seuls les districts de l'Italie du Nord pouvaient lui disputer le premier rang. Notre territoire demeurait cependant, il y a un siècle, — et demeure encore aujourd'hui, quoiqu'il ait doublé de prix, — inférieur, sous le rapport de la valeur vénale et du revenu, à celui du monde romain; j'entends à celui de l'Italie impériale, où le revenu des prairies et des forêts était, au dire de Columelle, de 100 francs l'hectare et le revenu des labours de 150 francs (100 et 150 sesterces à l'arpent de 25 ares).

Pourtant cette moyenne actuelle de 1,600 francs l'hectare en capital, et de 50 francs en intérêts, qui s'applique aux 50 millions d'hectares du sol français, semble plutôt appelée à descendre qu'à monter, en raison de la facilité grandissante des communications qui met chaque territoire aux prises avec tous les autres territoires du globe. La masse des terres fertiles en Asie, en Amérique, en Afrique, en Europe même, est énorme, et elles sont bien loin de valoir ce que valent celles de notre pays. Les 30 millions d'hectares de l'Autriche, il y a dix ans, rapportaient moins de 22 francs l'hectare. Si les bonnes terres d'Égypte peuvent se louer 84 francs,

quoique le froment ne vaille, dans le delta, que 12 francs l'hectolitre, c'est que leur rendement est très supérieur au nôtre.

Ici, nous sommes parvenus à tirer parti de tous nos fonds, quelque mauvais ou médiocres qu'ils puissent être. La spéculation agraire a enrichi depuis sept cents ans de nombreuses générations de paysans, devenus peu à peu propriétaires ; et cette richesse même, représentée par le fermage, constitue notre infériorité vis-à-vis des contrées encore vierges. Au Japon, la terre à riz vaut actuellement 2,200 francs et les autres 700 francs l'hectare, mais les forêts et les terres incultes ne valent que 12 francs. Dans la République Argentine, le sol coûte 1,000 francs l'hectare aux environs de Buenos-Ayres ; il descend pour les régions tout à fait en friche jusqu'à 10 francs. En Californie, la terre se vendait 19 francs l'hectare, il y a vingt ans ; le gouvernement des États-Unis pouvait céder, à des conditions beaucoup meilleures, les immenses étendues qu'il avait achetées (1808) à la tribu des Osages, à raison de 5,000 francs de rente pour 20 millions d'hectares, ou celles que lui avait livrées la tribu des Quapaws : 8 millions d'hectares pour 20,000 francs de rente ; soit, dans le premier cas, 0 fr. 01 par an pour 40 hectares.

De ce que la valeur des labours, des prés, des vignes et des bois de la France actuelle soit le *double*, ou environ, de ce qu'elle était il y a cent ans, il ne s'ensuit pas du tout que le revenu agricole de notre patrie, pris en masse, n'ait fait que *doubler* d'une date à l'autre. On évalue communément aujourd'hui ce revenu net de la propriété rurale à 2 milliards 400 millions, ce qui correspond effectivement à un peu moins de 50 francs l'hectare. Si le revenu de 26 francs, que nous avons trouvé pour la *terre labourable* en 1790, s'appliquait à la *surface entière* du royaume de Louis XVI, nous obtiendrions un chiffre total de 1,300 millions de francs, qui serait de beaucoup au-dessus de la vérité.

Le chiffre de 1,200 millions de livres, — correspondant à 1,140 millions de francs, — donné par Lavoisier en 1788, est lui-même certainement exagéré. La première enquête, faite en 1814 par le baron Louis, pour arriver à une assiette meilleure de la contribution foncière, attribuait à la masse des terrains non bâtis un revenu net de 1,354 millions. Il est fort possible que, de 1788 à 1814, la propriété française ait augmenté d'un tiers, et fort probable qu'elle ne rapportait pas plus d'un milliard en 1790.

Nous avons évalué son revenu à 500 millions en 1576-1600 ; il s'éleva sans doute à 700 millions en 1675, sous Colbert, pour redescendre dans les dernières années de Louis XIV à un chiffre probablement très inférieur à celui qu'il avait atteint sous Henri III ;

la rente d'un hectare n'était plus alors que de 11 fr. 40, au lieu de 19 fr. 20, et l'étendue plus vaste de la superficie cultivée ne compensait pas cette baisse de l'intérêt. Si le revenu total atteignit un milliard en 1776-1800, quoiqu'il n'ait été selon moi que de 500 millions en 1576-1600, ce n'est pas par la différence du rendement particulier de chaque hectare, — 26 francs à la fin de l'ancien régime, au lieu de 19 francs à l'avènement d'Henri IV, ce qui ne constitue qu'une augmentation d'un tiers, — c'est par l'*extension du territoire en valeur*.

Sur les 50 millions d'hectares qui composent la France actuelle, il existait peut-être, en 1790, 20 pour 100 seulement de terres incultes, au lieu de 27 pour 100 en 1600, et 25 pour 100 de bois à la première date, au lieu de 33 pour 100 à la seconde. En revanche, il y avait plus de labours, plus de prés et de vignes en 1790 qu'en 1600 ; soit, en tout, un lot de 8 millions d'hectares, mis en valeur depuis deux siècles, qui, en 1700, rapportaient 26 francs chacun, tandis qu'en 1600 ils ne rapportaient que très peu au-dessus de rien.

Il en a été de même de 1790 à 1893 : au lieu de 21 millions d'hectares de labour et de cultures diverses, la France en compte aujourd'hui 27 millions; elle a 1,200,000 hectares de prés, 600,000 hectares de vignes, et 200,000 hectares de jardins de plus qu'au siècle dernier. Inversement, elle a, en bois, 4 millions, et en terres incultes, 3 millions 1/2 d'hectares de moins. C'est dire qu'en résumé son territoire agricole s'est agrandi de quelque 8 millions d'hectares qui procurent à leurs possesseurs un revenu de 400 millions de francs par an. Ces 400 millions de francs, joints au milliard de 1790, qui s'est doublé depuis cent ans, contribuent à former la rente présente du sol en France. L'enquête de 1880 évaluait le revenu total de la propriété non bâtie à 2 milliards 645 millions de francs. En tenant compte de la baisse des douze dernières années, il atteint tout au plus aujourd'hui 2 milliards 400 millions.

Mais ces 400 millions, provenant de défrichemens, d'irrigations, de transformations contemporaines, ne peuvent être considérés *comme un bénéfice gratuit*, échu aux anciens propriétaires. Ils sont en partie l'intérêt d'un capital incorporé à la terre, par eux ou par d'autres, sous diverses formes. Leur bénéfice, ce qu'ils ont gagné sans travail et sans dépense, c'est ce doublement de leur revenu, dont l'accroissement de la population et l'ensemble du progrès contemporain les ont gratifiés.

Vte G. D'AVENEL.

UNE

DOUBLE ÉPREUVE

I.

. . . . . .

Jamais, avez-vous dit, tandis que, malgré vous,
Brillait de vos grands yeux l'azur mélancolique.

Jamais, répétiez-vous, pâle et d'un air si doux,
Qu'on eût cru voir sourire une médaille antique.

— Ah! pour Dieu, qu'il ne soit pas question de médailles! s'écria en riant Mme Danceny. Cela gâte tout, cela me reporte aux collections de mon mari. Mais le reste est si joli! Quand on pense que les admirateurs de M. Stéphane Mallarmé trouvent mal faits les vers de Musset!

Pierre, qui se souciait autant des symbolistes que des romantiques, ayant peu de goût pour la poésie en général, se dit que les admirateurs de M. Mallarmé n'avaient peut-être pas tort cette fois; la pièce qu'il détaillait en y mettant le plus d'intentions possible, ne pouvait tout de bon passer pour un chef-d'œuvre; cependant il comprit qu'il ferait bien de retenir ses réflexions, puisque l'*auditoire* qui avait pris une pose attentive, le coude appuyé au bras d'un fauteuil, le menton sur la main, ne jugeait pas de même. Avec beaucoup de sentiment et un soupir qui paraissait sincère, il poursuivit :

Quel mot vous prononcez, marquise, et quel dommage!

Mme Danceny était évidemment persuadée que le regret allait tout droit vers elle. Ses yeux n'avaient rien de commun avec l'azur mé-

lancolique, ses traits expressifs et délicats ne rappelaient que fort peu la régularité grecque, elle n'était point marquise; n'importe, ce langage lui plaisait mieux, mille fois mieux que l'aveu brutal qui avait fait, deux minutes auparavant, tomber de ses lèvres ce *jamais* prononcé par tant de femmes et qui bien souvent n'est pas définitif. Elle y voyait une amende honorable, une humble excuse. De fait, Hercule, filant aux pieds d'Omphale, ne put se sentir plus humilié que ne l'était Pierre de Lavaur, en s'acquittant avec une docilité exemplaire de la tâche imposée par cette jolie femme dont il était devenu, depuis six mois environ, l'esclave fort peu désintéressé. Elle avait interrompu brusquement un périlleux entretien en lui disant : — Lisez-moi plutôt quelque chose. — Mais l'agitation de sa voix montrait assez, pensait-il, qu'elle eût volontiers continué à l'écouter sans l'arrivée intempestive de ces maudites lampes.

L'entre-chien et loup était si favorable! Grâce à lui, ils avaient oublié les pièges du petit salon bleu qu'une portière relevée sépare à peine d'un premier salon où des tapis épais étouffent traîtreusement le bruit des pas, tandis que l'autre porte donne dans le cabinet de travail, duquel, vers l'heure du dîner, pouvait sortir d'un moment à l'autre M. Danceny. L'ombre propice noyait tout cela... Ne percevant plus rien que le parfum capiteux des branches de mimosa et de lilas blanc plantées alentour dans de grands bambous creusés, ils étaient libres de se croire au bout du monde, loin des fâcheux. On touchait à la fin de mars. Toute la journée il avait fait un de ces jolis temps gris perle, humides et indécis où frémit un peu d'orage, un de ces temps perfides qui ajoutent de vagues influences printanières à l'intimité du coin du feu. Elle devait, Pierre en était sûr, se sentir plus attendrie, plus faible que de coutume, et il en avait profité pour lui adresser une audacieuse prière déjà plusieurs fois repoussée. Mais, presque au même instant, un domestique était apparu, une lampe dans chaque main, éclairant d'une lueur soudaine les détails les mieux faits pour raffermir la vertu chancelante, évoquant le cadre familier d'une vie d'honnête femme, longtemps sans reproche; après quoi, l'intrus s'était mis, — avec quelle stupide lenteur, — à fermer les rideaux. Ce fut alors que, pour sauver la situation, elle lui enjoignit de lire quelque chose, tout en jetant un regard effaré d'abord sur la pendule qui marquait six heures et demie, puis vers le portrait de son mari : cette tête chauve, aux yeux si pénétrans, s'était soudain dessinée comme vivante sur la boiserie claire. L'une des deux lampes venait d'être posée juste au dessous, et Mme Danceny avait frissonné comme devant un spectre. Pierre s'en était parfaitement aperçu. Combien les femmes sont nerveuses! Celle-ci ne savait-elle pas que l'homme éminent et mûr dont elle portait le nom était de tous les

époux le plus débonnaire, que sa pénétration s'appliquait uniquement à la numismatique? N'importe, le charme était rompu. Sans discussion, Pierre avait donc pris, en se recommandant au hasard, un livre dans la petite bibliothèque de peluche, qui, avec une table surchargée de bibelots, formait rempart entre la bergère où elle se retranchait et le tabouret en X où il était relégué. Le hasard fut bon camarade. Il ne pouvait lui fournir de meilleur complice que ce volume à la reliure usée, aux pages annotées çà et là d'un coup d'ongle; tout en lui indiquait le préféré auquel on revient à chaque instant. Mme Danceny n'était pas de son époque; elle n'aurait su, en fait de poésie, se contenter d'une belle coupe vide, si bien ciselée que fût la coupe; il fallait qu'un enchanteur y versât les philtres qui enivrent ou qui font rêver ; or, ce vieux Musset, à qui de prétendus raffinées ne pardonnent plus que sa prose, lui donnait cela, le lui donnait même dangereusement. Quelle femme, qui vient d'entendre sonner ses trente ans, ne goûterait cet exquis mensonge :

> Vos yeux bleus sont moins doux que votre âme n'est belle,
> Même en les regardant je ne regrettais qu'elle,
> Et de voir dans sa fleur un tel cœur se fermer?

Le dernier vers expira dans le silence comme se brise la corde d'une harpe. Nul bon génie n'a servi d'interprète entre les amoureux autant que le poète de *Ninon* et de *Barberine*; les nouveaux-venus, qui n'émeuvent personne, ne lui retireront pas cette spécialité. Assez adroitement M. de Lavaur avait trouvé une réplique au *jamais* de Mme Danceny et il traduisait en artiste consommé l'émotion qu'il n'éprouvait guère.

— Comme cela porte bien, pensait-il tout en lisant, la date de 1839, le temps des *berthes* et des *anglaises!* Je ne connais pas un homme qui oserait aujourd'hui dire à une femme qu'il n'aime d'elle que la beauté de son âme. On est devenu moins hypocrite. C'est toujours cela de gagné! D'ailleurs, la plupart de nos contemporaines éclateraient de rire; pas celle-ci pourtant! Elle est restée un peu provinciale au fond. C'est, en somme, ce qui fait son originalité.

Originalité piquante, car le provincialisme de Mme Danceny, s'il existait, se cachait dans l'étui le plus parisien, et ce devait être un dédommagement à l'irruption malencontreuse de la lumière que de la regarder sous cette douce clarté tamisée de rose, si simple, si jeune dans sa robe blanche d'un tissu de laine léger, ses cheveux châtains, qui ondoyaient naturellement, relevés en un gros nœud souple et lourd au-dessus du cou dont la ligne gracieuse se perdait parmi des dentelles entr'ouvertes, — avec ces deux petites fossettes que le moindre sourire creusait au coin des lèvres, et ces

dents incomparables, qui, sans tout le reste, eussent suffi à rendre amoureux, des dents à croquer comme des amandes fraîches.

Oui, c'était une compensation, faute de mieux, et Pierre en usa longuement, penché vers elle, les deux mains jointes sur son livre au bord de la table qui les séparait, les yeux plongés dans ses yeux où passaient des ombres mystérieuses et veloutées telles qu'il en court à la surface des lacs profonds.

— Est-ce que ce sera *jamais* jusqu'à la fin? lui dit-il d'une voix d'enfant qui supplie.

— Oui, puisque vous demandez l'impossible.

— L'impossible? Cette pauvre petite visite dont personne, en admettant qu'on vous rencontrât, ne s'aviserait de médire! Vous connaissez tant de monde dans mon quartier du Bois de Boulogne. Et qu'y a-t-il de suspect à chercher sa voiture?..

— Me promener au bois, dans les petites allées, soit... à la rigueur...

— Oh! ne recommençons pas les promenades, de grâce! s'écria Pierre, qui se souvenait d'avoir erré avec elle l'automne précédent à travers le Luxembourg, où il se faisait l'effet d'un caporal escortant sa payse.

— Rien n'est plus dangereux! répondit-il à son regard étonné. Nous nous sommes heurtés une fois à cette peste de Mme de Gèvres.

— Les petites expositions en ce cas...

— Elles sont fermées...

— Eh bien! le Louvre est si commode!

— Il a aussi ses inconvéniens, quand ce ne serait que l'ennui d'être mis à la porte dès cinq heures ; et puis nous en avons vraiment abusé cet hiver, ne trouvez-vous pas? Je commence à être d'une force sur les vases étrusques et les Tanagra...

— Tenez,.. s'il le faut, j'aime encore mieux le thé de la rue Royale...

— Parce qu'on n'y passe guère qu'un quart d'heure, mais cela ne me suffit pas à moi.

— Rien ne vous suffit plus, dit tristement la jeune femme, nous étions heureux pourtant... Pourquoi cela ne peut-il pas continuer toute la vie?

— Parce que je vous aime toujours davantage... Et aussi parce que je suis soucieux de votre réputation plus que vous-même... Oui, vraiment, vous avez beau rire. Si je vous laissais faire, vous seriez d'une imprudence! Toujours prête à vous perdre aux yeux du monde, à la condition de n'avoir rien à vous reprocher, comme vous dites. C'est tout le contraire qui serait raisonnable.

— Ah! mon Dieu! que vient faire la raison là dedans!.. Ce qui serait raisonnable, ce serait de ne plus vous voir, et je n'en ai pas

le courage. Si nous pouvions seulement causer ici tous les jours comme aujourd'hui,.. je n'en demanderais pas davantage, moi!

Elle promena en soupirant un long regard autour d'elle : rien ne lui plaisait autant que la sécurité de ce petit salon où le hasard d'une porte ouverte forçait de mettre le signet à tel passage tout près de devenir scabreux, avec le regret, qui n'était pas sans charme, de n'en avoir pu lire davantage. Coquetterie, peut-être, mais plutôt ruse instinctive pour conserver, sans déchoir à ses propres yeux, un amour devenu nécessaire à sa vie. Si elle devait être enfin forcée de capituler, — et de plus en plus elle admettait la capitulation comme possible, — ce serait du moins à la dernière extrémité. Jusque-là elle suivait avec délices son penchant qui la portait au respect d'elle-même, son goût naturel pour cette pureté qui fait partie du beau.

— Et qu'est-ce que je vous demande après tout? s'écria Pierre, sauf de venir causer comme aujourd'hui, mais ailleurs,.. dans un endroit où nous ne serons ni épiés, ni dérangés?

— Chez vous, fit-elle en secouant la tête. Cela, je le répète, c'est l'impossible.

— Pourquoi, mais pourquoi?..

Et comme elle gardait les yeux baissés d'un air grave :

— Oui, j'entends, ajouta-t-il avec l'accent de l'innocence méconnue, — après tant de preuves de mon respect, de ma soumission abjecte, vous n'avez pas encore confiance en moi.

Elle leva tout à coup ses longues paupières, le regarda bien en face, et, avec un petit rire nerveux :

— Voyons?.. ai-je tort?

— Quand on apprendrait que vous êtes venue me donner votre avis pour l'arrangement de mon nouveau gîte! Après?.. Bien d'autres se le permettront sans scrupule!..

Elle murmura quelque chose qui lui fit répondre avec un tel élan que la table chargée de bibelots en fut renversée presque, et la lampe avec elle :

— Non, mille fois non, je vous jure... Aucune femme n'en a passé le seuil... Croyez-vous que je serais capable d'une pareille profanation?.. Votre souvenir y restera intact, unique... Vous serez entrée la première.

Et, comme elle hochait la tête d'un air d'incrédulité jalouse :

— Vous savez pourtant bien que je suis à peine installé.

— Ah! cela, c'est une raison en effet, je m'y rends, répondit-elle avec un éclat de rire si franc, si communicatif que M. de Lavaur se mit à rire de même, tout en baisant les deux petites mains qu'il avait saisies entre les siennes. Mais il se redressa presque aussitôt, averti par un brusque mouvement de retraite.

L'instant d'après, la voix de M. Danceny disait du seuil de la porte :
— Vous riez?.. Qu'est-ce qui vous amuse?.. Tiens! Bonjour, Pierre!

— Il s'agit d'un mot de comédie, répliqua Mme Danceny, tandis que les deux hommes échangeaient une poignée de main. Nous causions de *Froufrou*.

— Jolie pièce... pleine d'esprit... et touchante... extrêmement touchante...

— Oh! votre jugement ne compte pas, vous n'écoutez jamais au théâtre et c'est à peine si vous regardez.

— Cela dépend des jours, protesta M. Danceny, s'excusant d'un air un peu confus. Quand j'ai quelque préoccupation en tête...

— Point du tout, c'est un parti-pris... Vous méritez que je vous dénonce. Figurez-vous, monsieur de Lavaur, — elle parlait avec volubilité pour cacher un reste de trouble, — figurez-vous que lundi dernier, à l'Opéra, au moment où je lui faisais admirer Mlle Mauri, il a cru que je lui parlais de je ne sais quel Achéménide... n'est-ce pas, c'est bien le nom de ces individus dont vous avez l'horrible effigie sur des monnaies quelconques?

— Je crois que vous confondez avec les Sassanides, Germaine.

— Sassanides ou Achéménides, pour moi, c'est tout comme. Bref, il n'était pas à *la Korrigane*, il était en Perse; à vrai dire, je crois qu'il n'en est, à aucune époque, tout à fait revenu.

— Permettez, chère amie, j'avais vu dans l'après-midi un voyageur qui arrivait de ces pays-là, tout feu tout flamme... nous avions causé... cela m'avait reporté au temps...

— Dites au bon temps, pendant que vous y êtes!

— Le temps de la jeunesse est toujours un peu le bon temps... Au temps de mes grands voyages... au temps de mes fouilles dans la Susiane. Les trouvailles de mon collègue me trottaient en tête, c'est assez naturel, et puis les ballets ne me disent rien. Mais il y a des choses que je sais regarder, que je sais écouter, que diable... Et *Froufrou* est du nombre. Pauvre petite femme! Quelle sottise elle a faite! Les enlèvemens sont d'ailleurs passés de mode, règle générale, n'est-ce pas, Pierre? Vous devez être mieux que moi au courant des mœurs du jour. A mon avis, qui diffère, je le sais, de celui de bien des gens, elles s'améliorent, les mœurs, plutôt qu'elles ne se gâtent.

— Pour voir les choses en beau à ce degré, il faut que vous ayez aujourd'hui enrichi vos collections de quelque merveille, dit gaîment Mme Danceny.

— Vous devinez juste, ma chère. J'ai eu le plaisir d'échanger des médailles que j'avais en double contre un document très curieux, l'appoint que je cherchais pour mon futur mémoire à l'Institut, ce mémoire qui me distrayait si honteusement des entrechats de

Mlle Mauri. Une partie de ma nuit sera encore employée à travailler; il y a demain réunion de la Société des antiquaires.

Pierre, dressant l'oreille, interrogea du regard Germaine, tandis que le mari, semblable décidément à tous les maris de comédie et autres, ajoutait :

— Dînez avec nous! Ce serait aimable. Vous tiendrez compagnie à ma femme, ou plutôt à ces dames, car nous attendons tout à l'heure Mme du Luc.

— Ne la connaissez-vous pas? Ma meilleure amie, dit Mme Danceny, sans se joindre à l'invitation.

Et Pierre, qui avait suspendu jusque-là sa réponse, ne fut pas tenté par la présence d'un tiers, car il répondit tout en gagnant la porte :

— Un engagement, à mon grand regret...

Mme du Luc entrait au moment même. Il s'effaça pour la laisser passer et prit congé presque inaperçu au milieu des effusions de tendresse échangées par les deux femmes.

II.

La vicomtesse du Luc habitait presque toute l'année ses terres dans la Bresse, des terres fort réduites par les prodigalités et les folies d'un mari qui l'avait rendue malheureuse et que la nécessité seule mettait relativement à la raison. Elle ne venait plus à Paris que de loin en loin et y éprouvait toujours, disait-elle, d'indescriptibles étonnemens, la vie du monde continuant à marcher grand train, tandis que la sienne s'était arrêtée une bonne fois. Très observatrice, elle se vantait d'avoir acquis, grâce à la solitude, une perspicacité de sauvage, d'avoir l'oreille fine et l'œil perçant jusqu'à entendre pousser l'herbe, jusqu'à voir voltiger dans l'air l'atome le plus insaisissable; aussi, en embrassant son amie, jeta-t-elle un regard de côté, très significatif, à M. de Lavaur qui s'éclipsait.

— Ce joli garçon était déjà ici quand je t'ai quittée, il y aura bientôt six mois, glissa-t-elle tout bas dans l'oreille de Germaine; j'espère qu'il n'est pas resté tout le temps?

— Oh! presque! répondit avec négligence Mme Danceny. C'est un de nos fidèles.

Et on se mit à causer de ce qui avait pu survenir depuis ces six mois, incomplètement remplis par une assez active correspondance. M. Danceny, une fois délivré des soucis ou des distractions que lui avaient causés quelques lacunes, désormais remplies, dans les chroniques de l'ancienne Suse, lesquelles lui tenaient mille fois plus au cœur que celles du tout Paris, se montra aimable comme

il savait l'être auprès des gens qui lui plaisaient ; or Mme du Luc lui plaisait beaucoup ; car elle se montrait pleine de respect pour ses recherches savantes et le questionnait là-dessus avec tout le charme de cette ignorance modeste qui n'est point de la niaiserie. Comme, de son côté, M. Danceny ne demandait apparemment qu'à s'instruire sur l'élève des moutons et de la volaille, qui était du domaine de la petite vicomtesse devenue fermière, la conversation ne tarit pas une minute pendant le dîner et ensuite, bien que Germaine y prît peu de part. Il était dix heures quand l'historien de Suse se rappela que son mémoire l'attendait dans le cabinet de travail, où il passa en disant aux deux amies, avec un bon sourire :

— Je vous ai importunées assez longtemps ; pardon, mesdames.

— J'adore ton mari ! s'écria Marianne du Luc, quand la porte se fut refermée sur M. Danceny.

— Parce qu'il nous laisse ? Moi aussi en ce cas.

— Méchante ! Je n'ai voulu rien dire de pareil. Il est pour moi l'un des hommes les plus intéressans qui existent.

— Oui, répondit froidement Germaine, c'est un savant très distingué.

— Oh ! je ne parle pas de son mérite d'archéologue qui est partout reconnu, quoiqu'il soit assez beau déjà de s'être consacré à des études arides, quand sa fortune aurait si bien pu le pousser vers la carrière d'inutile plus généralement suivie. Ce que je trouve charmant et rare, c'est qu'il ne s'absorbe pas dans une spécialité ; il parle de basse-cour et de jardinage à une campagnarde comme moi, il comprend les goûts un peu frivoles d'une mondaine de ton espèce.

— Bref, interrompit Germaine, railleuse, il se fait tout à tous. C'est assurément une fort belle qualité ; mais tu peux être certaine qu'il n'y a là que de la condescendance. Pour lui l'univers se borne à ses collections.

— Des collections qu'il a rassemblées en partie dans des voyages si difficiles, si périlleux, qu'ils ont fait de lui une manière de héros...

— Histoire ancienne,.. interrompit Germaine, une main devant sa bouche pour étouffer un tout petit bâillement.

— Quand son mariage avec toi y a mis fin, je crois qu'il t'a fait un très grand sacrifice, repartit Mme du Luc avec quelque impatience.

— J'en ai fait un aussi en épousant un homme assez vieux pour être mon père.

— On ne m'a donc pas trompée ! se dit Mme du Luc, qui avait causé dans la matinée avec une de leurs amies communes, — Henriette de Gèvres, que M. Lavaur traitait de peste.

— Sans doute, reprit-elle en avançant avec prudence, il était plus âgé, beaucoup plus âgé que toi, mais tu déclarais alors que cela

t'était indifférent, tu refusais de compter des années si noblement remplies, tu prétendais n'attacher qu'une médiocre importance à l'épaisseur de la chevelure qui ne pousse jamais plus drue que sur une tête de fou ; tu allais jusqu'à trouver que ce visage sculpté par la pensée, affiné par de saines fatigues, gagnait à être surmonté d'un front chauve. Oh ! je me rappelle tout cela comme si c'était hier!

— Sculpté par la pensée, etc. ? Étais-je aussi lyrique? Je ne reconnais pas mon style. Soit, je le trouvais très bien, et il n'a pas beaucoup changé en douze ans. Ces travaux-là conservent, pardon, j'allais dire momifient ceux qui s'y livrent...

— Bref, il te plaisait, si momifié qu'il fût.

— Est-ce que les jeunes filles savent rien de la vie ? Est-ce qu'elles se rendent compte seulement de ce qu'elles veulent ? dit Germaine en roulant autour de ses doigts d'un air un peu embarrassé le ruban de sa ceinture.

— Tu ne regrettes rien, j'espère? demanda Marianne.

Elle regardait son amie droit dans les yeux. Celle-ci détourna la tête et se mit à redresser dans l'étui de bambou placé auprès d'elle une des branches de lilas qui y trempaient.

— Je ne regrette qu'une chose, répondit-elle très bas, et c'est le motif de regret le plus légitime que puisse avoir une femme quand sa jeunesse commence à décliner.

Marianne se récria : — Le déclin ! Jamais tu n'as été plus jolie. Les Parisiennes battent leur plein de trente à trente-cinq ans ; ce n'est pas comme nous autres paysannes. Tiens !

Et d'un geste hardi, elle souleva ses bandeaux noirs pour montrer quelques mèches grisonnantes.

— Tu vois bien, dit Germaine avec un égoïste effroi, c'est l'heure décisive. Jeune ou non en apparence, on joue tout de même, à notre âge, son dernier acte, et on le sent. Eh bien, je regrette, lorsque je regarde en arrière, de n'avoir pas eu la part d'amour à laquelle chaque femme a droit, qui ne t'a pas manqué en somme.

— Ton mari t'aime passionnément, interrompit Mme du Luc d'un ton de reproche.

— Supprime cet adverbe excessif ou bien, si tu veux, applique-le à l'amour qu'il a pour ses médailles.

— Oh ! crois-moi, bénis le ciel de n'avoir pas eu d'autres rivales, ma pauvre amie.

— Oui, je sais, tu as beaucoup souffert... Mais pendant quelque temps tu avais été heureuse, follement heureuse.

— Follement, répéta d'un air morne Mme du Luc. Ma folie a été courte.

— Bah ! qu'elle soit courte ou longue, on a vécu, tout est là.

— Mourir tout de suite eût mieux valu, je te jure.

Cette exilée dans un coin de province qui consacrait ce qu'elle avait de finesse et d'énergie à tenir en bride un prodigue vingt fois reçu à résipiscence, cette dépossédée guérie de la jalousie par le mépris et forcée de fermer les yeux sur les grossiers caprices de son mari pour des bergères, le plus clair de son bien s'en étant allé d'abord aux filles d'opérette, cette victime si réellement à plaindre était irritée malgré elle contre la personnalité mesquine et envahissante des enfans gâtés qui dans l'univers ne voient rien qu'eux-mêmes. Germaine, à qui elle eût pu envier tant de choses, parler ainsi! Mais l'habitude invétérée de se vaincre arrêta une riposte sur ses lèvres. Elle reprit avec un calme affecté :

— C'était la vie aussi, une belle vie que celle des commencemens de votre mariage, quand tu t'enorgueillissais des travaux de M. Danceny et que tu te vantais d'être pour lui le rayon de soleil qui brille dans la cellule du bénédictin.

Germaine accueillit ces souvenirs avec une froideur marquée. Il y a plusieurs manières d'écrire et de raconter l'histoire, surtout lorsqu'il s'agit de celle qui nous concerne individuellement. Toutes nos appréciations du passé dépendent beaucoup de l'état présent de notre esprit et de notre cœur. Jamais les plus sincères ne se rappellent que ce qui reste d'accord avec des sentimens dont il leur plaît d'expliquer après coup les évolutions toutes logiques. La mauvaise foi naïve qui nous aide agréablement à nous tromper est fort contrariée par l'apparition éventuelle, sans voiles ni retouches, de cet « autrefois, » naguère déguisé, corrigé à plaisir, si bien que le tableau que nous nous en faisions ne ressemblait presque plus à l'original.

— Je crois, répliqua Mme Danceny avec un sourire désabusé, que le bénédictin pourrait parfaitement se passer du rayon de soleil qui se glisse, mal à propos, sur la poussière de ses parchemins, qui le distrait de ses méditations, qui l'empêche de se recueillir. Si j'ai pu supposer autre chose à dix-huit ans, c'était une pure illusion.

— Germaine, j'ai grand'peur que tu ne méconnaisses ton mari! Mais, mon Dieu, il n'y a qu'à te regarder, toi, ta maison, ta toilette, tout ce qui t'entoure, pour voir que tu es traitée en idole.

— Je ne t'ai jamais dit qu'il ne fût pas très bon pour moi ; j'ai dit et je répète que la bonté d'un mari ne suffit pas toujours à remplir la vie.

— Ah! sans doute, il t'a manqué des enfans, fit Mme du Luc, dont le sourire un peu ironique s'effaça aussitôt. Mais songe, pour te consoler, à la douleur d'en avoir eu un et de le perdre, ajouta-t-elle avec une frémissante allusion à l'événement le plus triste de sa triste existence.

— Ce qui m'a manqué surtout, repartit obstinément Mme Danceny, c'est l'impression délicieuse d'être, même en passant, l'objet unique de la pensée, de la tendresse, de l'adoration de quelqu'un.

— Tu gardes rancune à ces pauvres collections! Va, elles t'ont rendu plus d'un service. Elles ont été avec toi les gardiennes du foyer; elles ont peut-être distrait ton mari de ce qui lui aurait déplu, si elles ne l'eussent absorbé de façon à le rendre aveugle.

— Que veux-tu dire? demanda Germaine en se troublant.

— Je veux dire que depuis mon arrivée j'ai fait quelques visites et que certaines bonnes âmes qui, celles-là, ne collectionnent rien, sauf des médisances, m'ont un peu trop parlé de toi.

— Bah! que peuvent-elles raconter?

— Tu les entends d'ici, je suppose: « Vous n'êtes pas allée encore chez les Danceny? Oh! vous trouverez Germaine en beauté comme elle ne l'a jamais été. On prétend, du reste, que cela produit toujours sur nous cet effet-là. — Cela? quoi donc?... — Eh! le bonheur... — Mais il y a déjà longtemps que ce ménage est heureux. — A deux, oui, sans doute, mais le bonheur à trois est de date plus récente. Le numéro trois est partout avec eux, au théâtre, au Conservatoire, partout enfin. Il la suit comme son ombre, et le mari est content. Que voulez-vous? c'est tout simple... Le fils d'un vieil ami perdu de vue pendant vingt ans... On s'est retrouvé tout à coup à la campagne... M. Danceny, se rappelant avoir vu en robe courte ce garçon qui avait bien profité depuis, l'a de prime saut appelé Pierre en le recommandant aux bontés de sa femme. Celle-ci ne se l'est pas fait dire deux fois, et voilà! »

— Tu imites bien Mme de Gèvres, dit Germaine.

— Que ce soit par elle ou par une autre, je sais que tu te compromets avec M. de Lavaur. Sois au moins plus prudente.

— A quoi bon, puisque mes imprudences ont l'approbation de mon mari!

— Tu lui dis tout, absolument tout?..

— Une bonne partie de ce qu'on a pu te conter est faux, déclara Mme Danceny en évitant de répondre. Mais quand il n'y aurait rien que de vrai, voyons... où serait le crime?.. Le crime.., reprit-elle avec un étrange sourire, eh bien, on pourra en être sûr, du crime, le jour où je ne commettrai plus aucune de ces folies qui me sont reprochées.

— Germaine! Mais sans être tout à fait coupable, tu finiras par te faire un tort sérieux...

— Aux yeux de qui? Aux yeux d'une Henriette, qui, pour mieux cacher son jeu, réunit chaque jour autour d'elle, sous prétexte de fumer des cigarettes en prenant le thé, cinq ou six amis de son mari... De sorte que le grand nombre trompe l'opinion...

Je n'ai pas cette ressource, les amis de M. Danceny étant pour la plupart des gens graves, des membres de l'Institut ou tout au moins de quelque société savante... les Antiquaires, la Géographie, que sais-je? S'ensuit-il que je doive être privée des plus innocentes distractions?

— Enfin, comment cette intimité s'est-elle nouée? Car elle est assez récente.

— Oh! il y a bien un an que nous l'avons rencontré à Andillac, chez les Sarmoise. Mon mari a été forcé sur ces entrefaites de me quitter pour aller recevoir à Paris un collègue étranger... Puis Pierre,.. M. de Lavaur, s'est retrouvé sous nos pas un peu plus tard aux Pyrénées. Il est très vrai que M. Danceny a connu toute sa famille... Ce n'était donc pas pour nous un étranger. Aux eaux on est ensemble du matin au soir... M. Danceny buvait deux fois par jour à la Raillère et suivait un traitement sérieux qui rendait impossibles pour lui les excursions... Il fallait bien que je fusse accompagnée... Après cela, comment ne serait-il pas venu nous voir souvent à Paris?

Elle parlait d'un ton sec et résolu, bien décidée à esquiver de trop complètes confidences. Marianne sentit qu'elle se méfiait de sa perspicacité, de ses conseils. Allant droit au but:

— Peu importe, tout cela; tu l'aimes?

— Je crois qu'il m'aime... Oui, j'en suis sûre,.. répliqua Germaine à demi-voix.

— C'est très probable... Il t'aime comme le chat aime la souris.

— Comparaison quelque peu terre à terre.

— Elle est au moins très juste. Ah! si tu voulais m'écouter! En fait d'amour, vois-tu, je ne crois qu'au sacrifice. Le reste, affaire d'imagination ou de tempérament, une fièvre qui s'éteint après des phases aussi déterminées que celles de toute autre maladie.

— Tu es pessimiste.

— C'est que j'ai vu mon mari amoureux tant de fois! Et, tout bien considéré, je n'envie pas le sort de celles qui me l'ont pris.

Mais la sagesse désabusée de cette femme, qui n'avait plus ni fraîcheur ni beauté, n'était pas faite pour entrer dans l'âme d'une personne armée de pied en cap pour la séduction et sûre de son empire. Mme du Luc sentit cela aussi avec une amertume profonde; elle se rendit compte de l'inutilité des avertissemens. Que faire pour venir en aide à cette égarée? Ouvrir les yeux de M. Danceny sur ce qui se passait tout près de lui eût été une trahison, et d'ailleurs il n'en aurait pas fait probablement une seule maladresse de moins; dans de certaines extrémités tout devient péril, tout concourt à précipiter la catastrophe; on n'a qu'à retenir son

souffle, à se taire et à invoquer la Providence, si l'on croit en elle. Et Marianne du Luc était fort croyante, bien que la Providence l'eût toujours mal servie. Elle était de ces âmes simples, affamées de justice qui, ne pouvant se résoudre à conclure que le mal triomphe partout, attendent avec ferveur d'un autre monde ce que celui-ci ne leur a pas donné. Elle embrassa donc son amie une fois de plus et promit de prier beaucoup pour elle, ce qui la fit un peu sourire : il est si difficile de supposer, quand l'amour nous tient, qu'il y ait un dieu plus fort que lui!

— Ne prie pas trop, répondit-elle cependant, car, à une sainte comme toi, le ciel ne doit pouvoir rien refuser; de grâce, laisse-moi être heureuse!

Ce seul mot équivalait à l'aveu le plus complet. Elles se séparèrent avec le sentiment d'être unies beaucoup moins que par le passé. Une liaison, même très ancienne et très étroite, entre femmes, ne résiste guère à l'apparition d'un intérêt de cœur plus vif, cet intérêt fût-il condamné d'avance à être éphémère; or Germaine croyait tout de bon aimer pour la première fois et à jamais.

La morale que Marianne lui avait faite ne laissa rien dans son esprit, sauf la conviction qu'effectivement il fallait en finir avec les rendez-vous publics, pour ainsi dire, où sa vertu était protégée par les passans, mais sa réputation en revanche exposée à tous les périls. Puisque les imprudences faisaient plus de mal que des fautes graves, elle changerait de tactique, elle s'en remettrait à la loyauté de Pierre. Après tout, elle se croyait sûre d'être respectée tant qu'elle voudrait; il était si parfaitement asservi, le pauvre garçon, si absolument tenu en laisse!

Rassurée par cette chimérique certitude, elle lui permit, sans trop l'interrompre, la première fois qu'il revint, de lui soumettre plusieurs projets. Il avait visité un petit coin perdu, tout à fait à la campagne, bien que ce ne fût pas plus loin que la Muette, un débris presque intact du XVIIIe siècle, comme il en reste çà et là dans certains quartiers excentriques de Paris. Leur vie à deux pouvait délicieusement s'abriter là sous les grands arbres et les glycines retombantes... On laisserait à cette retraite mystérieuse son apparence abandonnée au dehors, l'herbe qui envahissait la cour, la mousse qui verdissait les bas-reliefs mythologiques de la frise, un certain aspect de délabrement, de vétusté, qui en faisait le diminutif du palais de la *Belle au bois dormant;* personne ne soupçonnerait qu'au dedans la princesse, sortie de son triste sommeil, recevait le prince en cachette et oubliait comme lui qu'il existât autre chose dans l'univers que ce nid d'amoureux.

— S'il était possible d'oublier tout en effet et pour toujours!

soupira Germaine, avec ce besoin d'éterniser la passion presque avant de l'avoir goûtée qui est particulier aux femmes.

— C'est déjà beaucoup que d'oublier quelques heures par semaine, répliqua Pierre avec une résignation non moins masculine à ce qui est praticable.

Puis, voyant qu'elle ne disait pas encore oui, il développa un autre plan. Elle irait seule faire une visite à Mme du Luc, qui l'avait invitée d'une manière pressante, et il la rejoindrait à Mâcon par hasard; ils fileraient de là tous deux en Suisse pour huit ou dix jours.

Oh! un voyage, elle l'eût préféré à tout! Mais tant de rencontres étaient à craindre!

Mon Dieu, non... avec des précautions... Et puis, en cas de scandale, n'était-elle pas prête, comme lui, à subir les conséquences? Que serait donc l'amour si l'on n'avait de ces courages-là?

Mais pourquoi pensait-il donc tout autrement la veille quand elle lui proposait de simples rendez-vous au Louvre ou ailleurs?..

C'est qu'il est absurde en effet de se perdre pour des enfantillages... Ceci du moins en valait la peine... Et puis rien n'arriverait de fâcheux, très certainement; ce n'était pas la saison des voyages; tout le monde était revenu du Midi. Mme du Luc serait chargée de garder les lettres qui pourraient arriver de Paris et d'envoyer une réponse ou deux préparées d'avance. Elle ne se prêterait pas à cela?.. Ce n'était donc pas une véritable amie? Après tout, le pavillon de la Muette offrait peut-être plus de sécurité. Personne ainsi ne serait dans le secret.

Germaine resta perplexe et promit de réfléchir. Il est vrai qu'ensuite elle ne lui parla plus de ses réflexions, ce qui le rendit fort triste, et cette tristesse sans paroles le servit mieux que ne l'eût fait une très vive insistance. Pierre avait vraiment manœuvré dès le début de la façon la plus habile, sans y apporter cependant aucun machiavélisme volontaire; mais il était rompu à ce jeu de la galanterie, n'ayant jamais eu d'autre occupation en dehors de ses chevaux et du club. La machine, montée une fois pour toutes, fonctionnait à souhait. Il était si familier avec les écueils du flirt qu'il naviguait au milieu d'eux les yeux fermés, de façon à charmer toujours par son tact et son aisance les coquettes qui lui servaient de partenaires. C'est ainsi qu'à Andillac, où le hasard les avait d'abord rapprochés, il avait plu à Germaine par la franchise d'une cour inoffensive et gaie qui ne semblait être que l'accompagnement obligé des loisirs de la vie de château. Du reste, l'estime et l'admiration qu'il affichait pour M. Danceny eussent empêché Germaine de s'effaroucher; Pierre paraissait faire plus de cas encore de son mari

que d'elle-même. C'était un enthousiasme intarissable pour les prouesses de ce magicien qui, d'un coup de baguette, reconstituait, rajeunissait, les antiquités disparues; c'étaient d'aimables plaisanteries à l'adresse de ce nouveau Faust soupçonné d'entretenir des intelligences secrètes avec Cléopâtre, Sémiramis et la reine de Saba. Mais que pouvait devenir pendant ces évocations, ajoutait Pierre, la simple mortelle qu'il avait associée à son sort?

Dès que Mme Danceny lui eut laissé entendre qu'il y avait bien quelques petits momens où elle se sentait un peu seule, il s'empara de ces momens-là, toujours occupé d'elle, à l'exclusion des autres femmes présentes, qui en séchaient d'envie. L'orgueil d'accaparer ainsi un homme que l'on se disputait autour d'elle redoubla, bien entendu, le goût subitement éveillé chez Germaine par son esprit, par sa figure, par cette légère mousse de champagne qu'il s'entendait à faire pétiller, et qui recouvrait chez lui plus de ressources que n'en ont d'ordinaire les jeunes gens à la mode. Il pouvait causer agréablement d'art, de littérature, de musique, y mêler un grain de philosophie, le tout à la portée de Mme Danceny, qui, sur certains points, était même plus forte que lui. Pierre le reconnaissait humblement, avec une sorte de déférence dont elle était prodigieusement flattée, ayant toujours eu l'habitude d'être traitée quelque peu en enfant par des gens supérieurs, qui avaient approfondi une question spéciale, au lieu de tout effleurer, et qui hérissaient leurs discours de termes techniques déconcertans. Durant leur visite chez les Sarmoise, dans la liberté de la campagne, et plus encore aux Pyrénées, grâce à ces tête-à-tête que permettent les excursions, fussent-elles entreprises en nombreuse compagnie, les deux nouveaux amis firent de la psychologie à perte de vue; c'est une manière d'interroger adroitement les gens sur ce qui les concerne en particulier, sous prétexte d'analyser le cœur humain en général. Mme Danceny se montrait pleine de curiosité, d'indulgence et de sympathie. Il suffisait que Pierre lui racontât que, fils unique, il était resté indépendant de bonne heure, affranchi du moindre devoir et maître de céder à tous ses caprices, pour qu'elle se mît à le plaindre. Elle lui fit même, par sa compassion, découvrir qu'il avait l'âme vide et affamée d'un certain inconnu, ce que, selon toute apparence, il n'eût pas trouvé sans elle. Les vendeuses d'amour lui inspiraient une répugnance invincible, et, quant aux femmes du monde, vraiment aucune d'elles ne semblait comprendre la grandeur de cette mission de conseillère et de consolatrice qui devrait tenter pourtant les meilleures.

— Assurément, disait Mme Danceny, pourvu qu'on ne leur demande rien de défendu.

Ils en vinrent assez vite à conclure que la fidélité à la lettre d'un serment est tout ce que peut exiger le devoir, que les mouvemens du cœur ne se laissent pas enchaîner, que, même dans le mariage, la femme conserve le droit de placer où elle veut une amitié d'espèce particulière, conciliable avec l'honnêteté la plus stricte. Et il se trouva que c'était justement cette amitié d'espèce particulière qui avait toujours manqué à Pierre. Il lui prouva le prix qu'il y attachait en sacrifiant, une fois rentré à Paris, toutes ses habitudes et tous ses plaisirs au charme du sentiment nouveau qui était entré dans sa vie. Pour Germaine, le perpétuel *farniente* de Pierre était à lui seul une séduction. Du matin au soir il se mettait à ses ordres, s'acquittait de toutes les petites commissions à travers Paris dont elle voulait bien le charger, réussissant toujours à lui rapporter des bagatelles réputées introuvables. Sa manière d'être envers M. Danceny était assez perfide. Il affectait de le considérer comme un mage infiniment vénérable, trônant sur des hauteurs sereines et inaccessibles. Il parlait de lui comme feu Saint-Preux put parler de M. de Wolmar, et Germaine, se voyant si jeune, embellie encore depuis peu par le reflet de cette ivresse intérieure qui transfigure toute femme amoureuse, commençait à se persuader que ses années les plus brillantes avaient été cruellement sacrifiées. Cependant elle se berçait encore de la fiction d'un fraternel attachement pour ce jeune homme qui était à peu près de son âge. Les quelques mois qu'elle avait peut-être de plus que lui autorisaient en effet des allures de sœur aînée ; elle le confessait, le sermonnait, le grondait doucement, et il la laissait faire, l'accusant tout bas, sans doute, d'être un peu « provinciale » et « autre temps, » mais la trouvant malgré cela intéressante par ses illusions mêmes, et assez jolie d'ailleurs pour qu'on payât sa conquête d'une longue patience. Vers le milieu de l'hiver, néanmoins, Pierre parut se lasser, se refroidir, mit des intervalles entre ses visites et, quand elle le lui reprocha, répondit que cela valait mieux, sans plus d'explication, avec une ironie sombre de sceptique pris au piège qui, honteux de sa faiblesse, la raille tout le premier. Dans sa crainte de le perdre, elle ne voulut pas paraître comprendre les motifs inavoués de sa soudaine réserve.

— Soit, dit-il, si vous répondez de nous deux !

Et, à partir de ce moment, il se sentit le plus fort, quoiqu'il fût toujours traîtreusement soumis. Il ne l'importunait plus, mais elle apprit qu'il avait perdu de grosses parties au cercle et renoué avec une ancienne maîtresse. Ne fallait-il pas s'étourdir ? Ce fut pour le protéger contre lui-même que, tout en se persuadant qu'elle s'acquittait d'une œuvre presque méritoire dont le but était de convertir à des sentimens héroïques un blasé revenu de tout,

Mme Danceny finit par promettre finalement de choisir entre la petite maison de la Muette et le voyage en Suisse. Elle y vint pas à pas, insensiblement, si bien qu'un peu avant le Grand-Prix, qui est le signal de la dispersion des Parisiens, Pierre lui annonça, pour brusquer les choses, qu'il avait loué le pavillon. Si elle persistait à n'y jamais pénétrer, il en serait quitte pour l'attendre avec une obstination invincible; et il lui dit quels jours, à quelle heure il l'attendrait ainsi: — Sans espoir, ajouta-t-il hypocritement, qu'elle consentît à en tenir compte.

III.

— Germaine! appela M. Danceny du fond de son cabinet de travail, dont la porte était restée ouverte à cause de l'extrême chaleur.

Dans le petit salon voisin, la jeune femme, debout devant la glace, regardait l'effet d'un chapeau, si l'on peut nommer ainsi une simple touffe de violettes qu'elle venait de poser sur sa tête blonde. Elle fut frappée de l'altération de la voix qui prononçait son nom et courut vers M. Danceny, en disant avec une certaine sollicitude mêlée d'impatience :

— Mon Dieu! qu'avez-vous donc?

— Rien, répondit-il, tout en continuant à brosser une pièce d'argent à l'effigie d'Artaxercès II. Il la tournait, la retournait et par intervalles l'étudiait à travers une loupe. — Rien, deux mots à vous dire, seulement.

Assis devant sa table surchargée de paperasses et de cartons, au milieu de la grande pièce, — meublée de bibliothèques, de médailliers et d'armoires vitrées, — où les domestiques avaient consigne absolue de respecter le désordre et la poussière, il parlait avec calme maintenant.

— Vous êtes si pressée?

— C'est que j'allais sortir.

Il releva la tête, et pendant quelques secondes de silence, sembla passer en revue tous les détails de sa toilette d'été, une de ces toilettes légères qui donnent l'impression du déshabillé, veste ouverte sur une guimpe flottante joliment chiffonnée, savant mélange de mousseline, de rubans et d'étoffe soyeuse, le tout d'un ton gris pâle très fin, à reflets changeans.

— Voilà, dit-il, une robe que je ne vous avais pas encore vue; elle vous va bien.

— Comment! vous faites attention aux robes! Je croyais que vous n'admiriez en fait de parures que ce qui est là dedans.

Elle indiqua le cabinet où il enfermait ses pierres gravées, ses

bijoux historiques, les ornemens coquets ravis dans quelque sarcophage à de jeunes beautés d'il y a trois mille ans.

Mais le rire de Germaine était un peu contraint, et elle avait rougi plus que de raison sous le regard observateur de son mari.

— Je n'ai que cinq minutes à vous donner, ajouta-t-elle, toujours debout, prête à partir. Dites vite... ma couturière m'attend. Et ce sont là des affaires graves, ajouta-t-elle, ennuyée de mentir; d'ordinaire, il ne l'y forçait point, s'abstenant de toute question.

M. Danceny ne parut pas avoir entendu, car il reprit en se remettant à brosser Artaxercès avec un soin irritant :

— Un rendez-vous?.. Eh bien, pour une fois, il vous attendra.

Était-ce par distraction, par erreur involontaire que le masculin s'était glissé sur ses lèvres au lieu du féminin? En tout cas, si Mme Danceny se laissa tomber aussitôt sur un fauteuil, ce ne fut pas par pure obéissance; ses jambes avaient tout à coup refusé de la soutenir.

— Allons, puisqu'il le faut, je vous écoute, dit-elle en affectant un air de résignation gaie, mais franchement j'aurais préféré que l'envie de causer vous vînt un peu plus tôt ou un peu plus tard.

— Ma chère enfant, dit M. Danceny, toujours absorbé dans sa besogne, vous me rendrez cette justice de reconnaître que je n'ai pas été jusqu'ici un mari incommode, que je ne suis guère intervenu à l'encontre de vos projets et de vos amusemens, que je vous ai laissé la plus complète liberté...

— Nous nous laissons une liberté réciproque, dit la jeune femme du même ton léger. — Mais elle changea de place pour tourner le dos au jour, craignant que, s'il s'avisait de la regarder une fois de plus, il ne la trouvât bien pâle.

— Je n'abuse pas de la mienne, fit M. Danceny, avec un vague sourire.

— Vous en parlez bien à votre aise, s'écria-t-elle, décidée à employer toutes les armes qui lui tomberaient sous la main pour combattre le danger qu'elle sentait flotter dans l'air, prête à prendre même l'offensive au besoin. Si je voulais, je pourrais vous prouver peut-être que vous abusez très fort de la permission de m'abandonner au profit de ces grimoires... — Et, du bout de son ombrelle, elle fouillait un amas de feuilles éparses sur le tapis où elles étaient censées sécher.

— Pardon, riposta M. Danceny, en cessant de frotter sa médaille pour ne plus observer que la physionomie troublée qui, en face de lui, essayait vainement de se dérober sous un masque, mais je ne croyais pas vous manquer beaucoup. Vous avez toujours si nombreuse compagnie, sans compter M. de Lavaur.

Elle crut voir tourner autour d'elle tout le sévère mobilier

d'acajou, les cartes accrochées au mur, quelques marbres sans tête placés dans les coins, et un Bouddha qui, sur la cheminée, contemplait du haut d'une perpétuelle extase les vanités de ce monde. Était-il possible qu'il se doutât?.. Qu'il devinât par exemple qu'elle avait dans son corsage une lettre où était écrit : « Et vous allez commencer vos absences d'été! ce sera fini... Oh! tout plutôt que de ne plus vous voir... Je ne peux vivre sans vous. Venez causer des moyens de ne nous quitter que le moins possible. Et ne craignez rien, chérie. Je ne réclame qu'une preuve de confiance, l'occasion de vous prouver le culte respectueux, etc. »

Il lui eût à brûle-pourpoint demandé cette lettre qu'elle n'en eût été que très peu surprise. Le microscope qu'il paraissait braquer sur tout autre chose l'avait apparemment aidé à découvrir, en les grossissant peut-être, telles perfidies, telles trahisons complotées plutôt que commises... La gorge serrée, la langue sèche, les oreilles bourdonnantes, elle attendit, comme on attend, dans le cauchemar, une catastrophe inévitable.

— Vous venez de convenir que je n'avais jamais eu à votre égard l'attitude d'un tyran. Alors pourquoi, depuis quelque temps, prenez-vous la peine de feindre, de ruser avec moi, vous si franche naturellement? Cette transformation de votre caractère date de loin déjà... oui, je l'ai constatée dès notre retour à Paris.

Germaine pensa : — Il ne s'est aperçu de rien là-bas, aux Pyrénées.

L'observation au microscope se révélait après tout moins aiguë, moins infaillible qu'elle ne l'avait craint. Il lui revint un peu d'espoir; elle répondit d'un ton assez ferme :

— Je ne sais ce que vous voulez dire.

— Peut-être comprendrez-vous mieux tout à l'heure. Mais vous me permettez, n'est-ce pas, au risque de vous ennuyer un peu... de remonter à notre mariage?

Il s'était levé, tout en parlant, et lui avait pris des mains son ombrelle qu'elle tournait nerveusement, comme il eût dit : — Renoncez donc à vous échapper.

Tandis qu'il rangeait l'ombrelle dans un coin, elle laissa tomber trois mots : — Je vous écoute! — Ces trois mots lui coûtèrent plus d'effort qu'elle n'en avait jamais mis à aucune chose au monde.

— Je ne reviendrai pas, commença M. Danceny, debout auprès d'elle et en la regardant avec une flamme étrange dans les yeux, je ne reviendrai pas sur les sentimens très complexes que vous m'avez inspirés autrefois, presque à première vue. C'est l'affaire de la jeunesse de parler beaucoup de son cœur; les vieux risqueraient d'être maladroits ou ridicules s'ils en faisaient autant.

— Vous n'êtes pas vieux, dit précipitamment Germaine, avec un élan involontaire de puérile charité féminine. — Et de fait, son

visage maigre et basané frémissait en ce moment d'une émotion très jeune, encore qu'énergiquement contenue.

— Soyez sûre que là-dessus, du moins, je ne me suis jamais fait d'illusion, malgré toute la grâce que vous avez mise à me rassurer, malgré l'enthousiasme que vous montriez pour ce qu'il vous plaisait d'appeler ma supériorité. Je sentais très bien, en me mariant, qu'un homme prématurément vieilli par l'étude et par des voyages prolongés dans de mauvais climats ne fait pas preuve de raison lorsqu'il épouse une charmante fille plus jeune que lui de vingt ou vingt-cinq ans.

En disant vingt-cinq ans, il exagérait certes, mais Mme Danceny ne rectifia pas l'erreur, et se contenta d'étouffer un soupir de vague acquiescement.

— Que voulez-vous? poursuivit M. Danceny, j'étais amoureux... amoureux comme on peut l'être quand on arrive à cette heure de la vie où les passions sont les plus fortes, sans leur avoir donné rien ou presque rien de soi-même.

— Bon! pensa la jeune femme, il va se mettre, après dix ans de mariage, à me faire la cour. C'est l'effet de la jalousie, une jalousie vague, superficielle peut-être... S'il n'avait rien découvert après tout?.. S'il tâtait le terrain tout simplement pour s'assurer?...

Enhardie, elle interrompit avec une soudaine malice :

— Oui, vous aviez eu jusque-là autre chose à faire... Vous aviez l'unique passion des choses mortes... Une passion à laquelle vous êtes revenu depuis.

— J'ai cru, répondit-il, sans s'irriter, pouvoir concilier deux amours... Et vous ne m'en aviez jamais fait de reproche avant aujourd'hui.

— Certes non, répliqua-t-elle, je respectais la priorité des choses mortes, vous sachant gré de ne pas me témoigner trop haut, de votre côté, le dédain que vous aviez de mon humeur futile.

— Moi, du dédain! J'adore les femmes vraiment femmes au contraire; c'était mon plaisir que de vous voir passer avec votre gaîté d'oiseau, en lustrant vos jolies plumes fraîches, au milieu de mes bouquins, de mon bagage de pédant, de ce que vous appelez si bien des choses mortes; par le contraste, elles donnent encore plus de prix à ce qui est vivant.

— Mes jolies plumes! Vous voyez bien, vous croyez parler d'une perruche, mais pourquoi en parlez-vous au passé, s'il vous plaît, comme si elle était, elle aussi...

— Morte, voulez-vous dire? C'est qu'elle l'est, en effet, répliqua M. Danceny.

Et il commença d'arpenter la chambre à grands pas, tandis que Germaine retombait dans ses perplexités, dans ses terreurs.

— Je parle de ce qui était, de ce qui ne sera plus, disait-il, tout en marchant de long en large, comme pour donner le change à une agitation que révélaient des mouvemens saccadés, des gestes brusques... Il vaut mieux, vous avez raison, ne pas m'attarder à ces détails inutiles. Tout ce que je voulais dire, c'est qu'à l'époque où je vous ai choisie comme l'unique femme qui pût me plaire, beaucoup d'excellentes amies à moi, voyant que j'étais disposé à jeter l'ancre, après mes courses errantes aux quatre coins du globe, m'avaient proposé des partis plus raisonnables à leur gré. J'ai toujours répondu que je considérais l'entrée d'une femme dans ma vie comme l'épanouissement miraculeux d'une fleur dans le désert, que je la voulais à tout risque jeune et belle, ne lui demandant que d'accepter le rôle souriant d'idole. Mes recherches m'avaient conduit à ne rien adorer si je m'intéressais à tout. Eh bien! il me fallait quelque chose comme une religion intime; j'en avais faim et soif. Cette religion, vous en avez été l'objet. Je ne m'abusais pas, je vous le répète; je savais que les grands bonheurs se paient, que j'aurais peut-être quelque peine à défendre le mien, je savais qu'un enthousiasme sentimental de jeune fille n'était pas pour résister longtemps à la disproportion de nos âges ni à la différence probable de nos goûts. Mais j'étais homme à me contenter d'une grande amitié, après avoir joui, tant qu'il durerait, du mirage délicieux de l'amour. Pour ce mirage que je vous ai dû, je resterai, quoi que vous fassiez, reconnaissant jusqu'à la fin.

Comme elle se taisait, un peu émue, il reprit en s'arrêtant tout à coup devant elle :

— Voyons, Germaine, vous rappelez-vous mes paroles le jour où je vous ai donné cette bague de fiançailles que vous portez là?

Et il touchait, sur sa main dégantée, une pierre antique enchâssée dans un simple anneau d'or, qui s'effaçait parmi d'autres bagues plus riches et plus brillantes.

— Comment voulez-vous que, dans un moment aussi pénible que celui-ci, je me rappelle rien? dit-elle en baissant les yeux pour ne pas rencontrer les siens.

Ils étincelaient plus que jamais, les yeux sombres de M. Danceny, sous les épais sourcils qui coupaient d'une ligne noire son vaste front dégarni de cheveux.

— J'aiderai donc votre mémoire, dit-il. Ce jour-là, j'ai promis de vous aimer de toutes les manières, comme un mari et comme un père. Voilà pourquoi je vous reproche tant de dissimulations indignes de vous et de moi.

— Mon Dieu, que pouvais-je dire? balbutia-t-elle en se demandant avec stupeur s'il lui reprochait tout de bon de ne l'avoir pas pris pour confident de son amour pour un autre.

— Oh! rien en effet que je n'aie vu à mesure.

Et il se mit à lui raconter dans leurs moindres détails un certain nombre d'incidens récens, très significatifs, quoique sans gravité en eux-mêmes, qu'il semblait n'avoir jamais remarqués.

— Il eût été difficile de ne pas tirer de ces faits et de quelques autres encore la conclusion qui s'impose aujourd'hui, ajouta-t-il en s'asseyant délibérément auprès d'elle: M. de Lavaur vous aime et vous l'aimez.

Non, Germaine n'était ni fausse, ni hardie au fond, car à ces mots elle s'avoua coupable, en cachant entre ses deux mains son visage empourpré. Il lui parut qu'une voix lointaine ajoutait à travers le bruit du sang qui sifflait dans ses artères:

— Ceci étant, je ne sais qu'un seul parti à prendre pour sauvegarder notre dignité à tous, et c'est sur ce parti que j'ai besoin de m'entendre avec vous.

Quel parti? Sans doute la reléguer dans un couvent. A quel autre parti pouvait-il faire allusion? Tout lui était égal du reste, sauf cette honte présente qui lui donnait la sensation d'être toute nue sous un regard critique, impitoyable.

— J'ai voulu douter, disait la voix de ce justicier bizarre qui faisait durer si longtemps son supplice, j'ai attendu, j'ai épié, j'ai compté sur un effort de votre vertu, sur la loyauté de ce jeune homme accueilli chez moi comme un ami; je n'ajouterai pas que j'ai souffert beaucoup; ceci est sans intérêt. Parlons de vous seule; puisque vous n'avez pas su dominer cet entraînement, il était sans doute irrésistible.

— Vous ne croyez pas que j'y aie cédé, du moins! s'écria Germaine, oubliant qu'au moment même elle côtoyait l'extrême bord du précipice.

— Qu'appelez-vous céder? demanda-t-il d'une voix brusque, avec une explosion soudaine de colère. Ce sont les dernières des femmes qui, dans l'abandon d'elles-mêmes, établissent des nuances, des distinctions, des degrés. Je fais plus de cas, je vous jure, de la malheureuse qui, entraînée par son tempérament ou son imagination, se donne du premier coup, dans un accès de folie, et qui montre, en se perdant, le genre de courage qu'il faut pour le suicide. Quant aux casuistes qui accordent ceci, refusent cela, et gardent à leur mari un reste de fidélité dont elles lui font l'aumône,.. si elles savaient le mépris qu'inspirent de pareils manèges à l'homme qu'elles croient épargner et à celui auquel faiblement elles se disputent, ces lâches créatures sans honneur et sans courage, également incapables de vertu et de passion, ne prendraient pas tant de peine!

Était-ce bien lui, était-ce bien un mari indifférent qui parlait avec

cette énergie et qui lui broyait le poignet de ce geste emporté? Redevenu soudain maître de lui-même, sans raison apparente, il la lâcha et changea de ton par un violent effort.

— Il va sans dire, reprit-il, que vous n'avez rien de commun avec ces femmes-là, que vous êtes incapable d'infâmes compromis, autant que de ce qu'on appelle la dernière chute, mais la seule pensée du combat que vous pouviez avoir à livrer contre vous-même m'a quelquefois torturé. Quand vous accusiez ces innocens Achéménides de me donner des distractions dans le monde, je pensais peut-être à tout cela. Je me disais : « Elle ne m'appartient plus. » Et j'étais éperdument tenté de jeter à la porte le larron qui était venu convoiter mon bien, qui s'en était emparé de fait le jour où il avait, si peu que ce fût, occupé la pensée de ma femme. Mais quand je l'aurais chassé de chez moi, eût-il pour cela perdu sa place dans votre cœur? A quoi bon vous imposer d'être l'un et l'autre très malheureux quand il y avait un moyen simple et pratique de vous rendre libres?

— Un moyen? répéta machinalement Germaine.

— Oui; comment n'y avez-vous pas pensé ? Vous voyez cependant tous les jours l'annonce de quelque divorce. De plus en plus la nouvelle loi fonctionne. On en usait timidement au debut; elle est maintenant presque à la mode.

— Mais... bégaya Germaine, éblouie et terrifiée tout ensemble par la perspective qui s'ouvrait devant elle, il faut des preuves...

Elle savait confusément que le divorce ne s'obtient qu'à la suite d'un procès. Prétendait-il se venger ainsi, la couvrir de honte?

— Vous voulez dire que vous n'avez pas de torts suffisans, dit M. Danceny sans ironie apparente. Fiez-vous à moi pour tout arranger.

Elle le regardait, toujours stupéfaite.

— Vous serez, répéta-t il, sans que le moindre blâme vous atteigne, maîtresse de votre sort, et l'avenir pour vous est long... Vous me pardonnerez donc le passé sans trop de peine.

Elle joignit les mains, trouvant son arrêt magnanime autant qu'inscrutable et ne sachant ce qu'elle devait faire, repousser sa générosité suspecte, ou bien le remercier, le bénir. Il lui paraissait grand, plus grand que nature.

— Le meilleur côté du divorce, poursuivit M. Danceny, comme s'il eût parlé d'un cas qui ne le concernait en aucune manière, c'est la suppression forcée de beaucoup de choses atroces qui autrefois s'imposaient : la trahison des complices, les lâchetés de l'amant, les vœux homicides qu'une femme liée à jamais pouvait former pour sa délivrance, les vengeances sanglantes, les crimes dits passionnels. Tout cela devient sans but et sans excuse. Pourquoi me tromperiez-vous? Pourquoi tuerais-je M. de Lavaur? Pour-

quoi ce brave garçon serait-il réduit à venir rôder dans ma maison, comme un voleur? Le divorce est là qui arrange et simplifie tout.

Épouser Pierre! Germaine n'y avait jamais songé. Mais cette idée s'emparait vivement de son imagination à son insu, malgré le sacrifice si noblement accompli par cet homme qui valait mieux que lui, mieux qu'elle, mieux que qui que ce fût au monde. — Les paroles de la lettre lui sonnaient dans l'esprit : — « Tout plutôt que de ne plus vous voir! Je ne peux vivre sans vous! » — Quelle joie il ressentirait quand elle lui dirait : « Rien ne nous séparera plus. Prends-moi, je suis à toi seul. »

Mais la pensée qui l'empêchait pour son compte d'être heureuse, qui lui broyait le cœur comme dans un étau, se fit jour, presque malgré elle. Les yeux baignés de grosses larmes, qui ne demandaient qu'à déborder, elle murmura:

— Mais vous, mon ami, mais vous?

— Oh! ne craignez rien, dit M. Danceny, se méprenant sur son inquiétude. Moi, j'ai encore affaire du côté de Persépolis. Vous pensez bien que je ne vous exposerai pas à l'ennui que doivent éprouver certaines divorcées, lorsque, au bras de leur nouveau mari, elles se trouvent tout à coup face à face avec l'ancien. Non, nous ne donnerons pas la comédie au monde. Et je le connais, le monde! il sera pour vous, contre moi, sans discussion. Il n'aime pas ceux qui ne tiennent point à lui, et qu'il n'a jamais réussi à comprendre. Je m'attends donc à être condamné lestement. On dira : Rien ne peut étonner de la part d'un tel original. Ce sera là mon épitaphe. Vous seule, Germaine, vous saurez que je vous ai tenu parole, que j'aurai été votre ami jusqu'au bout.

Un mélange de sentimens divers, qu'elle n'aurait su analyser ni même reconnaître, la fit éclater en sanglots.

— Mon enfant, dit avec bonté M. Danceny, je vous demande la permission de vous laisser, après cette scène qui nous a certainement un peu secoués tous les deux. On ne prend pas sans trouble d'aussi graves résolutions. Je sors... mais que cela ne vous chasse pas de cette chambre... Restez chez moi si vous voulez,.. chez vous, jusqu'à nouvel ordre.

Il marcha vers la porte, puis, avant de l'ouvrir, se retourna comme s'il eût oublié quelque chose :

— Vous êtes plus riche que lorsque vous m'avez épousé. Je n'ai pas été trop mauvais administrateur de vos biens. Cependant ce n'est pas ce qu'on appelle une fortune... Mais je ne fais point à M. de Lavaur l'injure de croire qu'il se préoccupe de ces questions d'argent.

Elle non plus n'admettait pas cela, n'ayant jamais songé de sa vie à l'argent, que pour le dépenser.

IV.

Restée seule, Germaine s'abîma dans une sorte de stupeur; elle était physiquement brisée, hors d'état de comprendre sa situation nouvelle, et si embarrassée de cette liberté qui s'offrait *ex abrupto*, qu'elle restait hésitante, devant la porte ouverte comme un oiseau longtemps captif à qui l'on permettrait de s'envoler.

Très certainement la surprise l'emportait chez elle sur la joie. Avant cette foudroyante explication, elle s'était sentie presque justifiée par la nécessité d'esquiver la surveillance d'un tyran, — car le mari le moins sévère est toujours, quoi qu'en eût dit M. Danceny, un tyran pour la femme qui ne l'aime plus. Maintenant, — contradiction bizarre, — elle reculait presque devant des démarches devenues permises et sans péril possible. L'attrait du fruit défendu était supprimé, le roman, tout près de mal tourner, allait sans transition prendre un caractère vertueux. Quel changement! Nul obstacle ne séparait Germaine d'un avenir improvisé de toutes pièces et dont elle n'avait pas eu le temps de se faire la moindre idée: ces secondes noces sans veuvage, l'amant transformé en mari, le péché entrevu remplacé par un devoir nouveau qui s'imposait! Il y avait là de quoi dérouter un cerveau plus solide que le sien. Elle n'y pouvait encore arrêter son esprit; c'était trop soudain, trop extraordinaire. En revanche, elle réalisait beaucoup plus nettement la rupture avec le passé: elle pensait à M. Danceny beaucoup plus qu'à Pierre: son étrange clairvoyance lui inspirait une admiration mêlée de crainte. Et, comme il l'avait aimée, pauvre homme, — tout autrement qu'elle ne l'avait cru! Comme il l'aimait encore pour s'effacer ainsi! Oh! celui-là ne ressemblait à qui que ce fût au monde...

Elle sentait déjà que Pierre, se montrât-il le meilleur des époux, n'égalerait jamais son premier mari. Cette minute d'abnégation surhumaine valait à elle seule des années de dévoûment ordinaire. M. Danceny passait d'emblée au premier rôle, au rôle héroïque; — oui, mais avec Pierre ce serait le bonheur, l'inclination réciproque, le parfait accord des goûts, la sympathie sur tous les points, — ce serait l'amour...

Le grand cartel, accroché au mur du cabinet, sonna six fois, d'un timbre sec et impérieux, comme pour la réveiller. Six heures! Où avait-elle la tête? Quelle sottise de s'oublier là, dans ce fauteuil, à rêver inutilement! Il fallait que Pierre fût averti sans retard. Peut-être le trouverait-elle encore là-bas, à la Muette. Il avait dit qu'il s'obstinerait... Écrire?.. Non, elle n'aurait su comment s'y prendre pour expliquer, la plume en main, ce qu'il lui était

encore presque impossible de concevoir... Et dans l'intervalle, grand Dieu, il pourrait venir! Les convenances exigeaient qu'il ne remît jamais le pied dans cette maison, qu'elle-même comptait bien quitter pour toujours dès le lendemain.

Se levant précipitamment, elle sortit, non pas avec le trouble qu'elle eût éprouvé en se rendant dès l'heure convenue au criminel rendez-vous, mais avec la hardiesse d'une femme qui n'a plus rien à ménager, rien à cacher. Elle oublia de nouer autour de son chapeau la double voilette préparée à cet effet, elle n'alla pas prendre dans le salon une grande mante qu'elle y avait laissée, sorte de domino léger qui devait dissimuler sa taille et sa toilette. A quoi bon? Montant dans le premier fiacre venu, elle nomma, sans se soucier qu'un passant pût l'entendre, le réduit mystérieux où elle allait pénétrer pour la première fois. Chemin faisant, Mme Danceny était à cent lieues des pensées qui accompagnent d'ordinaire un pareil voyage en dérive. Le divorce, cette admirable institution rétablie depuis peu, avait tout légitimé à ses yeux, bien qu'il ne fût encore, pour ce qui la concernait, qu'à l'état de projet; mais le consentement du principal intéressé donnait, pensait-elle, à ce projet toute la valeur d'un fait accompli. Curieuse, elle se demandait comment son mari allait s'y prendre pour répondre aux exigences de la loi. Tandis que le fiacre roulait lentement, elle déplia une fois de plus le petit billet froissé dans son corsage: « Tout, plutôt que de cesser de vous voir... Je ne puis vivre sans vous... »

Germaine se dit : Il n'en pensera pas si long, il sera heureux.

Elle évoquait, pour se représenter ses transports, ceux de ses héros préférés, les héros de George Sand. Le divorce n'existait pas alors, mais aucun amant n'hésitait néanmoins à prendre la responsabilité d'une existence brisée. On emportait au bout du monde avec enthousiasme une femme délivrée par la fuite ou par le scandale. C'était la honte pourtant, et au fond le désordre... Combien valait-il mieux avoir recours à une loi secourable, épouser tout simplement, sans rompre avec le monde, sans choquer les convenances ni la morale! Puis la figure d'un ami de son grand-père, un vieux M. de Sainte-Marthe, lui revint dans l'esprit; elle ne l'avait connu que tout blanc, tout cassé, un peu ridicule; mais on racontait l'étonnante prouesse de sa jeunesse. S'étant épris en voyage, passionnément et à première vue, d'une belle jeune femme mariée à un négociant du Midi, il avait proposé à la dame de l'enlever. Elle y consentit et, le jour fixé pour leur fuite, vint au rendez-vous, suivie de ses quatre enfans qu'elle prétendait ne pas abandonner. Que fit M. de Sainte-Marthe? Il enleva bravement tout le monde. Germaine se rappelait

avoir raconté ce trait à Pierre, qui s'était borné à répondre d'un air pénétré : — Il l'aimait bien !

Mais l'avenir pourtant? Car enfin ces gens-là se mettaient au ban de la société!.. Conclusion : le divorce était un grand progrès, un progrès nécessaire.

Enfin le cheval poussif s'arrêta devant une porte cochère battue par les intempéries des saisons, ce qui donnait à l'immeuble un aspect abandonné. Cette porte reliait deux corps de bâtimens composés d'un rez-de-chaussée, d'un entresol et de lucarnes en pierre, le tout assez délabré. Lorsqu'elle sonna, l'un des battans, entrebâillé avec précaution, permit d'apercevoir, au fond de la cour, un joli petit édifice à fronton triangulaire décoré de figures en relief, au-dessous desquelles courait une guirlande de pampres et d'amours. Derrière les hautes fenêtres à volets clos, on devinait toute l'élégante décoration aux lignes droites, élancées d'une petite maison du plus pur Louis XVI, que les démolisseurs avaient respectée par miracle. Cette apparence de *folie* choqua Mme Danceny dans les dispositions singulièrement morales où elle se trouvait. Les galans souvenirs qu'abritaient ces murs salpêtrés n'avaient rien de commun avec sa propre aventure.

— Monsieur Pierre? dit-elle, comme il était convenu, au cerbère en lunettes qui semblait disposé à défendre la porte plutôt qu'à l'ouvrir toute grande.

Il lui jeta un coup d'œil significatif, qui la fit rougir ; elle songeait aux affronts qui l'eussent menacée si son mari n'y eût mis bon ordre.

— Monsieur Pierre est parti tout à l'heure, répliqua-t-il d'un ton rogue, qui impliquait : — Croyez-vous que mon locataire soit fait pour rester indéfiniment aux ordres d'une petite dame? Voilà ce que c'est que de prendre des air de mijaurée et de se raviser trop tard. On se casse le nez!

Dieu merci, ces tacites insultes lui seraient épargnées dans l'avenir! Mais il fallait qu'elle vît Pierre. Où le trouver? Serait-il rentré chez lui? Irait-elle l'y chercher tout de suite? Valait-il mieux attendre le lendemain, s'annoncer?..

— Vite! dit-elle au cocher, qui, comptant attendre longtemps, s'était mis à lire son journal. Vite!

— Où donc, si vite? demanda-t-il en maugréant.

Elle ne savait que répondre, n'ayant pas encore pris son parti.

— Remontez l'avenue droit devant vous, dit-elle enfin, tandis qu'il repartait au pas.

Si lente que fût son allure, il rattrapa près de l'Arc-de-Triomphe un passant, dont la vue fit pousser une exclamation de soulagement ineffable à Mme Danceny, toujours indécise sur ce qu'elle devait faire.

Pierre s'en retournait de fort mauvaise humeur, dévorant un cigare consolateur, plutôt qu'il ne le fumait, pestant contre les hésitations et les repentirs des femmes du monde, et se promettant bien de faire payer tôt ou tard à celle-là son inconcevable caprice. Une journée perdue... deux heures dépensées à écouter comme un imbécile le bruit des voitures et à faire le guet derrière un rideau. C'était trop ridicule!

Tout à coup, il s'entendit appeler :

— M. de Lavaur! Pierre!

Rêvait-il?.. Cette tête à la portière d'un fiacre piteux entre tous les fiacres, tiré par une haridelle boiteuse!

— Eh! là-bas! arrêtez, qu'on vous dit! ricana le cocher.

Il jeta son cigare, s'élança, non sans avoir préalablement regardé autour de lui pour s'assurer qu'il ne passait personne de connaissance. A cette heure, on pouvait compter d'un coup d'œil les équipages en retard qui rentraient.

— Vous! s'écria-t-il, tandis qu'elle ouvrait la portière, vous! est-ce possible?.. Ah! que vous m'avez tourmenté!

— Montez, mais montez donc, dit-elle avec impatience, en lui faisant place auprès d'elle.

— Eh bien? dit le vieux cocher toujours goguenard, de quel côté que nous allons maintenant?

— Au Bois, expliquez-lui... du côté du Jardin d'acclimatation, dit précipitamment Mme Danceny. Au Jardin d'acclimatation, cria-t-elle sans attendre qu'il obéît.

— C'est amusant! pensa Pierre. Quand donc vais-je dîner, moi?

Il avait, à travers son dépit, projeté de dîner au club, pour assister ensuite à la première représentation du nouveau ballet. Chaque chose doit venir en son temps, et il est des heures où la félicité des dieux elle-même semblerait inopportune. Du reste, ce fiacre sordide ne promettait rien de bon, ni la physionomie non plus de Mme Danceny. Elle avait les joues rouges, un peu de fièvre dans le regard, et il était clair qu'elle avait pleuré.

Instinctivement il abaissa de son côté le store rouge.

— Oh non! pas cela, de grâce! s'écria-t-elle très nerveuse. Rien ne m'a jamais fait horreur comme ces ignobles stores, quand par hasard je les voyais passer.

— Je partage votre sentiment, mais la prudence...

Elle eut un geste intrépide qui signifiait : — Nous n'avons plus à compter avec la prudence maintenant. — Sa propre audace lui semblait surprenante, l'extraordinaire nouveauté de la situation l'absorbait aux dépens de tout le reste.

Pierre cependant s'était quelque peu ressaisi. Il lui baisait les

mains en répétant : — Si vous saviez toutes les choses folles et cruelles qui m'ont traversé l'esprit !

— Ah! vous n'avez rien pu supposer qui approche de la vérité, gémit-elle, tandis qu'il essayait de l'entourer de ses bras; mais elle se dégagea d'un air qui lui fit sentir combien cette prétention était intempestive. Il se borna donc à demander très bas :

— Qu'est-il arrivé, mon Dieu!

— Il est arrivé que mon mari sait tout.

— Déjà? s'écria Pierre inconsidérément. Vous aurez laissé traîner ma lettre?..

— Votre lettre est là, dit Mme Danceny en tirant de son gant la pièce accusatrice et en la déchirant pour plus de sûreté.

— Mais alors...

— Alors, répéta-t-elle comme irritée qu'il ne comprît pas tout de suite, — alors,.. il sait... il a toujours su. Nous ne l'avons pas trompé un seul jour. On ne trompe pas, voyez-vous, un homme tel que lui.

— Vraiment? dit Lavaur abasourdi. Eh bien, je ne l'aurais pas cru jaloux. Il s'entend joliment à dissimuler. Et il vous a fait une scène, ce vieux nécromant! Et vous n'avez pas pu vous échapper, pauvre petite! Mais, en somme, il ne peut avoir que des soupçons très vagues, les preuves lui manquent; tant qu'il n'y a pas de preuve, le plus mauvais cas est niable; n'oubliez jamais ce principe élémentaire.

— Je n'ai pas songé une seule minute à nier, déclara-t-elle; d'ailleurs, c'eût été bien inutile.

Il la regarda de plus en plus stupéfait :

— Vous avez avoué?.. Quoi? Mais quoi? Car enfin, malheureusement pour moi, chérie, vous conviendrez que nous n'avons pas grand'chose à nous reprocher.

— Ah! Pierre, je me juge plus sévèrement que cela, et les dernières heures que je viens de passer ont été terribles!

— Il vous a mise à la torture avec ses questions?

— Lui?.. Par exemple. Il ne m'a rien demandé. C'est le plus noble, le meilleur des hommes! Il ne m'accuse pas, il comprend, il...

— Alors, tout se passera entre lui et moi, dit Pierre avec l'intrépidité d'un tireur émérite. Si vous êtes sauve, qu'importe le reste? Soyez tranquille, je le ménagerai, reprit-il en souriant à la seule pensée de l'inégalité du combat.

Il eût été naturel de répondre : — Mais il n'est nullement question de vous mesurer avec mon mari. Le divorce est là pour tout arranger. Grâce à lui, je vous appartiens.

Explique qui pourra la crainte qui arrêta Germaine. Elle voyait Pierre si loin de la réalité, si peu préparé à cette solution radicale

qu'elle apportait! Et, en même temps, il lui semblait que sa vie à elle était suspendue au premier regard, au premier geste qui accueillerait les paroles hésitantes sur ses lèvres.

— Ah! murmura-t-elle, il faut m'aimer, Pierre, il faut m'aimer beaucoup pour que je me pardonne!

— Je vous aime beaucoup, je vous aime trop, et ce sera toujours ainsi, répondit-il en l'attirant contre lui avec force.

— Ah! Pierre, dans cet abominable fiacre! dit-elle pour justifier un mouvement de résistance involontaire.

— Le fiacre ou autre chose, tout vous est prétexte...

— Non, je vous en prie, non,.. pas aujourd'hui, pas ici surtout! Nous avons la vie, la vie tout entière devant nous.

— La vie tout entière! murmura-t-il en resserrant son étreinte, quoique l'horrible vulgarité de ce tête-à-tête ambulant le frappât lui aussi.

Et Germaine pensait : — Au fait, ne sommes-nous pas maintenant l'un à l'autre pour jamais?

Cependant ces mots qu'une voix inquiète semblait prononcer au plus profond d'elle-même avaient l'accent d'une condamnation plutôt que d'une caresse. Peut-être faut-il admettre la vertu des pressentimens.

Elle répétait en s'essuyant les yeux : — Non,.. il me semble, malgré ce qu'il m'a dit, que ce sont là encore des offenses envers lui. Attendez,.. attendez que je sois votre femme.

— Ma femme? Vous l'êtes, chérie, puisque je vous aime et que vous m'aimez...

— Si nous descendions un peu? interrompit Germaine. Il y a des choses que jamais, je le sens, je ne pourrai vous dire dans ce fiacre. Son souvenir resterait mêlé trop désagréablement... Ce serait odieux!.. — En parlant, elle frappait la vitre du bout de son ombrelle pour enjoindre au cocher d'arrêter.

Pierre, un peu soucieux, regarda sa montre :

— Vous êtes pressé?..

— Moi?.. Que puis-je avoir à faire? Je voulais seulement vous rappeler l'heure...

— Oh! personne ne m'attend,.. personne jamais ne m'attendra plus.

Et tandis que, stupéfait, il l'interrogeait du regard, elle tourna elle-même le bouton de la portière, sauta sur la route déserte, puis s'enfonça rapidement sous l'ombre des arbres, dans le petit sentier qui conduit à l'île des Cèdres, l'endroit le mieux caché du bois, bien connu, par conséquent, de tous les amoureux.

— J'en ai-t'y amené par ici! pensait philosophiquement le cocher. Dire qu'ils ont tous la même idée!

Pierre cependant interrogeait sa montre : — Elle me fera manquer le premier acte ! Et il paraît que c'est le plus joli.

La réponse mystérieuse de Mme Danceny augmentait son inquiétude. Quelque chose avait dû se passer qu'il ne savait pas encore.

— Quoi donc? demanda-t-il en la rejoignant. Et il ajouta :

— Vous pleurez?.. — Car la mélancolie du crépuscule verdâtre sous les pins qui longent la petite rivière avait paru gagner Germaine. Elle portait son mouchoir à ses yeux.

Dans le silence et la solitude, troublée seulement par les derniers gazouillis des oiseaux, il l'entoura de son bras une fois de plus :

— Pourquoi pleurer? Est-ce donc ce duel qui vous effraie? Quand je devrais payer de tout mon sang...

Elle l'interrompit presque avec impatience :

— Dieu merci, vous ne courez aucun danger... Pardonnez-moi mes larmes... Tout cela est venu si vite. Se trouver libre, maîtresse de recommencer sa vie à l'heure où l'on se croyait tout simplement perdue...

— Libre? répéta-t-il en la laissant se dégager. Êtes-vous bien sûre que ce prétendu pardon qu'on vous accorde n'est pas un piège tendu pour nous mieux espionner? Ce n'est pas à moi de vous reprocher la grosse imprudence que vous avez commise, ma Germaine, en venant ici après la catastrophe, mais rappelez-vous qu'à l'avenir nous devons redoubler de précautions : tenez-vous sur vos gardes, chérie...

— Quel intérêt aurait-il à cet espionnage, puisqu'il sait, puisqu'il prend tout sur lui?.. Mais vous avez raison, nous devons éviter de nous rencontrer, pendant que se poursuivra l'enquête.

M. de Lavaur devint très pâle :

— Vous seriez menacée d'une séparation?.. Mon nom y serait mêlé ! Et vous appelez cela sortir sauve du désastre?

— Oh ! rien ne me menace, ni vous non plus, répéta Germaine, étonnée de la lenteur qu'il mettait à comprendre. Ce sont les formalités du divorce... Le jugement sera prononcé contre M. Danceny... Il y consent, il le veut... N'est-ce pas sublime?..

Au mot de divorce, M. de Lavaur s'était arrêté brusquement.

— Expliquez-vous à la fin ! Que signifie?.. Que voulez-vous dire? balbutiaient ses lèvres tremblantes.

— Je veux dire que je puis sans remords disposer de moi-même, répliqua Mme Danceny aussi pâle que lui, je veux dire que je n'ai plus que vous au monde...

Et elle tendit ses deux mains comme pour lui consacrer cette liberté reconquise. Comptait-elle le voir tomber à genoux devant un pareil don? Si la pauvre femme était naïve à ce point, sa confiance fut trompée. Tous les traits de M. de Lavaur s'étaient

contractés; sa physionomie ouverte avait pris une expression dure dont elle ne l'eût jamais cru susceptible. Il essaya de masquer son émotion sous un sourire contraint :

— Tout cela, n'est-ce pas, est une épreuve, une plaisanterie?

— Une épreuve peut-être, répondit-elle en appelant à son secours la dignité dont elle était capable; mais quant à une plaisanterie... Je ne crois pas que l'on puisse rien imaginer de plus sérieux.

Un banc se trouvait là, elle s'y assit et lui fit signe de se placer auprès d'elle; puis, sans le quitter du regard, avec un serrement de cœur qui devenait plus atroce de minute en minute, elle lui raconta ce qui s'était passé entre elle et son mari, exaltant le rôle magnanime de celui-ci à mesure qu'elle le comparait au triste personnage que faisait Pierre en ce moment. Il y avait entre eux toute la longueur du banc. L'amant, si emporté tout à l'heure dans les manifestations de sa tendresse, écoutait, le sourcil froncé, l'ironie à la bouche.

— Oui, oui, murmura-t-il, avant qu'elle n'eût achevé, comme s'il se répondait à lui-même, oui, c'est un malin décidément.

— Un malin? répéta-t-elle scandalisée.

— Comment ne comprenez-vous pas, ma pauvre enfant?.. — (Et Pierre se jugeait bien bon de la traiter en ingénue.) Il vous force ainsi à me congédier, sachant de reste que vous n'accepterez jamais la situation inadmissible faite à une femme par cette sorte de mariage.

— Vous trouvez que... l'union libre lui en fait une meilleure? demanda-t-elle d'un ton chargé de mépris.

Mais il n'y prit pas garde et répondit avec la force que donne une conviction fondée sur le bon sens :

— Parbleu! à la condition, bien entendu, qu'elle soit cachée. Et encore! Nous pourrions nommer, n'est-ce pas, vous et moi, plus d'une femme dont les amours sont connues de tous, sauf de leur mari, et tolérées à merveille, presque consacrées par l'opinion, tandis que vous chercheriez en vain dans notre monde une divorcée...

— Votre monde n'est pas le mien, répondit Mme Danceny, le reléguant, de très haut, dans le faubourg Saint-Germain, auquel il se piquait d'appartenir.

— Je sais que vous êtes un peu plus libre penseuse qu'il ne convient, dit Pierre d'un air d'admonestation douce, qui la fit sourire douloureusement. Mais, au fond, malgré cela, nous sommes du même avis.

Comme elle ne répondait pas :

— Malin, je le répète, reprit-il en revenant à M. Danceny, puis-

qu'il a trouvé le secret de capter votre estime, mieux que cela, votre enthousiasme, tout en vous abandonnant à un autre. Son petit arrangement vous révolterait si vous réfléchissiez, Germaine. Car enfin... une femme se donne, mais elle ne permet pas que l'on dispose d'elle, surtout quand le *on*, que diable, est un mari! Renoncer, au profit d'un rival, à l'épouse qu'il a lieu de croire infidèle, c'est piquant, c'est nouveau, à moins que ce ne soit renouvelé de Séleucus, d'Antiochus et autres princes en *us*, qu'un entrepreneur de fouilles et d'exhumations tel que lui a pu rencontrer en Syrie ou ailleurs, poursuivit Pierre, se cuirassant de railleries et redoublant de sécheresse. Il y a une histoire de Stratonice que tout le monde a vue en peinture et qui ressemble un peu à cela. Mais nous ne sommes plus aux temps primitifs, il faut le lui apprendre une bonne fois! Pourquoi, pendant qu'il y est, ne propose-t-il pas de venir vivre en tiers, paternellement, dans notre heureux ménage? Ce serait le comble.

Elle l'interrompit, n'en pouvant plus, et se leva avec un violent effort pour réprimer l'attaque de nerfs qu'elle sentait proche.

— Eh bien, dit-elle d'une voix défaillante qui ne ressemblait point à la sienne, mon épreuve, puisque vous avez deviné que c'en était une, a mal réussi, avouez-le.

Il se rapprocha d'elle, à demi rassuré, mais fut tenu en échec par un mouvement de répulsion sur lequel sa fatuité même ne put se méprendre. Tout en restant à distance respectueuse, il répondit d'un ton qui voulait être léger :

— J'ai tenu à vous montrer, chère folle, que je lisais dans votre jeu, voilà tout. Prendre au sérieux une pareille fable, c'eût été vous faire injure. Vous êtes bien trop spirituelle et vous avez fait du mariage une trop triste expérience pour vouloir mettre à l'amour des chaînes inutiles. Il ne peut se passer du mystère et d'un consentement réciproque qui ne dure qu'à la condition de n'être pas obligatoire. Le mariage, grand Dieu! Mais vous savez bien que je l'ai en horreur!

— C'est vrai, répondit-elle toujours debout et avec le même calme, je sais que vous avez refusé l'an dernier, au risque d'être déshérité par votre tante de Sirey, certaine dot de huit cent mille francs que vous eût apportée une fille de bonne maison, pas trop laide, m'avez-vous dit. Vous prétendiez aussi l'avoir refusée parce que vous m'aimiez.

— D'abord, et avant tout, répondit-il, averti que l'arme de la raillerie était peut-être maintenant du côté de cette femme pâle qui le regardait d'un œil investigateur, comme si elle l'eût vu pour la première fois.

Et c'était bien là en effet ce qu'éprouvait Mme Danceny; elle ne

reconnaissait plus un Pierre de Lavaur créé par son imagination, frère des héros de George Sand. Ceux-ci avaient-ils jamais existé? Oui, certes, comme M. de Sainte-Marthe lui-même; mais comme M. de Sainte-Marthe, ils étaient de 1830. L'espèce avait disparu; un égoïsme raisonneur avait succédé aux généreuses extravagances.

— J'ai refusé, d'abord parce que je vous aimais et aussi parce que je n'avais nulle envie de me marier.

— Vingt ans, huit cent mille francs tout de suite, et l'héritage de votre tante, c'était pourtant à considérer, dit Mme Danceny, en gardant la même attitude énigmatique. Comment donc serais-je agréée, moi, sans aucun avantage de naissance ni de fortune, et avec mes trente-deux ans... car vous n'y avez jamais pensé peut-être, mais j'ai bien dix-huit mois de plus que vous.

Il y pensait depuis peu et il les voyait gravés très lisiblement, ces trente-deux ans, sur des traits ravagés par les larmes, Mme Danceny n'étant pas du petit nombre de privilégiées qui savent pleurer sans pour cela s'enlaidir. Cependant, il répondit, désireux d'effacer l'impression déplorable qu'avait dû produire son évidente terreur :

— Vous êtes jeune, vous êtes à mes yeux la plus belle de toutes les femmes.

Elle haussa légèrement les épaules.

— Je me demande, poursuivit-elle, tout en revenant sur ses pas sans le regarder, pendant qu'ils marchaient côte à côte, je me demande ce qu'aurait dit votre tante de Sirey si vous lui aviez proposé pour nièce une divorcée?

Il ne put s'empêcher de rire en se représentant les anathèmes de la vieille fille.

— Mlle de Sirey représente à elle seule votre famille, reprit Germaine, vous lui devez donc des égards. Tout cela est très respectable et vous avez mille fois raison : rien ne peut compenser les ennuis sans cesse renaissans que suscite dans le monde dont on fait partie une situation fausse. Je suis bien aise d'avoir causé à fond avec vous. Adieu.

— Adieu? dit-il, saisi d'une nouvelle inquiétude. Vous me permettrez bien de vous reconduire...

— Jusqu'à ma voiture, soit...

— Pourquoi pas un peu plus loin?

— Ne m'avez-vous pas recommandé la prudence? J'ai encore le devoir de ménager M. Danceny. De toute cette plaisanterie, — elle appuya sur le mot très amèrement, — ne retenez qu'une chose, c'est que sa maison vous est fermée à tout jamais.

— Nous nous verrons pourtant, Germaine?.. Nous nous verrons

chez nous, où vous savez, dit-il, redevenu suppliant. Car, si défaite qu'elle fût ce jour-là, elle lui plaisait toujours infiniment, mais à la condition de vouloir bien rester au rang qu'il lui assignait.

Jouait-elle par hasard une énergique comédie? Ne pouvait-elle plus tout de bon compter que sur lui qui se dérobait lâchement à l'heure critique? Il n'en savait rien et eut un instant l'idée de l'apaiser, de la ressaisir coûte que coûte. Mais si elle l'eût pris au mot?.. Non, le risque était trop grand... Cependant il avait encore l'espoir de lui faire accepter un compromis quelconque.

— Je vous ai attendue si impatiemment là-bas, dit-il d'une voix tendre, en pensant à l'ennui de s'être mis en pure perte sur les bras le pavillon loué pour elle. J'étais si heureux ce matin à tout préparer dans ce nid qui vous appartient! Ne voulez-vous pas, puisque vous êtes venue, y jeter un coup d'œil? Cela ne vous retardera que bien peu.

Un frisson d'horreur la parcourut tout entière à la seule pensée de ce qui aurait pu être. Elle secoua la tête, incapable de parler, et hâta le pas vers son fiacre.

— Au revoir... Vous m'écrirez, n'est-ce pas? Vous réglerez l'avenir. Vous savez que je reste à vos ordres en toute circonstance, que vous ne serez jamais aimée comme je vous aime.

Le baiser qu'il essayait de lui donner glissa sur ses cheveux. Elle balbutia : — Merci... Adieu... — sans savoir ce qu'elle disait et sortit, en courant, de l'obscurité croissante qui s'épaississait sous les arbres. Au milieu de l'allée relativement claire, elle respira, soulagée à demi; elle avait tremblé qu'il ne la retînt, elle craignait encore un peu qu'il ne s'acharnât à la suivre. Réveillant son cocher endormi, elle se jeta dans la voiture qu'elle referma brusquement, tandis que Pierre restait debout sur la chaussée dans une attitude de respectueuse politesse, son chapeau à la main, le corps plié par un salut correct.

— Ainsi, vous défendez que je vous reconduise?

D'une voix brève, elle répondit :

— Absolument... Oh! pour rien au monde... Adieu... adieu.

Et elle donna au cocher narquois son adresse, l'adresse de son mari, ne redoutant plus rien de tout ce qui pouvait tourner contre elle, n'ayant plus peur que de M. de Lavaur; non pas cette peur qui, lorsque nous aimons, nous vient du sentiment de notre propre faiblesse, mais la peur qu'on peut ressentir d'un ennemi dont la perfidie, l'indignité, les trahisons nous sont apparues tout à coup.

Pierre regarda le fiacre s'éloigner pendant quelques secondes, après quoi il brandit d'un geste irrité le jonc qu'il tenait à la main et le fit siffler dans l'air. Ses lèvres étaient méchamment serrées.

— Est-ce fini entre nous, oui ou non? se demanda-t-il. Je

gagerais que non! Attendons demain matin... et les petits billets réparateurs. Mais, quant à présent, voilà ma soirée manquée! Le temps de passer un habit... (Rumières m'aura attendu inutilement au cercle)... le temps de dîner... Dieu sait à quelle heure... — Il tira encore sa montre : — Absurde! Rien n'est plus malsain... Je m'en ressentirai plusieurs jours!

Pierre n'eût pas été l'homme élégant qu'il était si, à trente ans, il n'avait dû compter quelque peu avec ses facultés digestives.

— Enfin je verrai toujours le dernier acte!... ajouta-t-il en philosophe qui prend son parti de l'irréparable.

V.

M. Danceny avait annoncé, avant de sortir, qu'il ne rentrerait pas dîner. Dans la situation où les deux époux se trouvaient vis-à-vis l'un de l'autre, c'était assez naturel; mais au soulagement qu'éprouva Germaine de se sentir seule se mêla un sentiment d'abandon absolu plus affreux cent fois que la mort, pensait-elle. A combien de peines éphémères l'a-t-on préférée, en passant, cette mort qui est l'unique malheur sans remède! La pauvre Germaine ne manqua pas à la tradition de tous les affligés. Elle souhaita de mourir, elle songea au suicide, puis, n'étant qu'une femme, elle donna un dérivatif à ses sombres pensées, elle écrivit. L'encre et les larmes se brouillaient sur le papier glacé où Mme du Luc ne put lire le surlendemain qu'avec beaucoup de difficulté :

« Ma chère Marianne, comme tu avais raison! J'ai été bien aveugle, bien coupable, mais le châtiment que je me suis préparé dépasse pourtant ma faute. Oh! que ne donnerais-je pas pour te tenir là, près de moi, pour me confesser à ta raison, à ta douceur et pour recevoir les conseils que tu aurais encore, j'en suis sûre, la charité de me donner dans la situation désespérée où je suis! Le reste de ma vie va être tout au repentir; elle est finie, ma pauvre vie, longtemps si paisible et, — j'avais beau prétendre le contraire, — si heureuse! Je ne me vois plus rien à faire au monde. Un mot qui me dise que j'ai encore quelque part une amie, que ta chère pitié me reste. Je meurs en attendant! »

Elle fit porter ce billet à la poste, et commença, pour s'imposer une occupation quelconque, à réunir les objets qui lui étaient particulièrement précieux, des souvenirs de sa mère, des bijoux de jeune fille, résolue qu'elle était à ne rien emporter de ce qui lui venait de son mari. Tout en faisant ces préparatifs, elle se jouait à elle-même un drame douloureux où l'imagination avait encore sa part à côté de la réalité.

Lorsqu'elle eut choisi sa robe de voyage, une robe sombre et

sévère en harmonie avec ce que devait être son existence future, elle entra dans le cabinet de M. Danceny, s'assit un instant à la place qu'il occupait d'habitude devant la table à écrire et, détachant quelques violettes fanées de son corsage, les éparpilla au hasard dans un *Lexicon chaldaicum* qui se trouvait là : — Tôt ou tard, pensa-t-elle, il les trouvera entre ces feuilles jaunies, et il plaindra peut-être la pauvre femme si légère qui a été un instant la joie de ses yeux.

Elle pleura encore longtemps sur l'in-folio en parchemin dont les pages arides, qui n'avaient jamais été contemplées avec une semblable émotion, eurent l'étonnement de sentir un baiser se poser sur elles, en manière d'adieu. Ce fut une glorieuse revanche après les malédictions que cette convertie de fraîche date avait jadis décernées à toute la bibliothèque. Germaine s'attardait devant la table où s'était si assidûment penché l'infatigable travailleur qu'elle n'avait su, hélas! ni aider ni comprendre. Elle faillit se recommander à l'intercession compatissante du Bouddha de bronze, elle qui était pourtant, — M. de Lavaur le lui avait reproché, — un peu libre penseuse. Peut-être cet ami de son mari consentirait-il à plaider sa cause?.. Ce qui semblait plus sûr encore, c'était de prier, comme on lui avait enseigné à le faire toute petite, comme priait la bonne Marianne, avec une entière simplicité de cœur. Elle pria ainsi, lorsque la crainte d'être surprise l'eut enfin décidée à rentrer dans sa chambre où elle ne put d'ailleurs trouver le sommeil.

Le lendemain matin encore, M. Danceny ne parut pas; il était rentré tard et sorti de bonne heure, lui dirent les domestiques.

Elle se demanda, cette absence se prolongeant, s'il n'était pas capable en vérité des froids et cruels calculs que lui attribuait M. de Lavaur, s'il n'avait pas imaginé un moyen sûr de l'expulser sans bruit, de supprimer les agitations vaines, les scènes qu'il détestait par-dessus tout : il attendait sans doute qu'elle eût quitté la place pour reprendre ses habitudes, qui seraient dorénavant celles d'un célibataire; leur explication, — bien des choses semblaient l'indiquer, — avait été définitive. Germaine se rappelait la permission qu'il lui avait donnée de rester chez lui, chez elle jusqu'à nouvel ordre, et elle trouvait à cet adieu, d'abord interprété moins rigoureusement, tout le caractère d'une rupture accomplie qui ne supposait pas de nouvelles entrevues, de nouveaux pourparlers. Les moindres détails étaient réglés. N'avait-il pas fait allusion même aux affaires d'argent desquelles, sans doute, il allait charger son notaire de l'entretenir? Tout commandait à Germaine de s'éloigner sur-le-champ, de quitter cette maison d'où sa présence d'intruse chassait l'hôte légitime. Mais où aller? Elle n'avait plus de famille et, si repentante qu'elle fût, le couvent l'attirait fort

peu. Il n'y avait pourtant pas d'autre parti à prendre : la retraite dans un cloître dont elle se représentait les grilles et les verrous, en exagérant leur aspect sinistre. Soit, elle consentait à s'emprisonner derrière tout cela; elle le dirait à son mari, car il fallait absolument, quoi qu'il pût avoir résolu, qu'elle lui parlât une dernière fois.

Après une mortelle journée de solitude anxieuse, elle était prête, faute de mieux, à écrire ce que vraisemblablement son juge ne se souciait pas d'entendre, quand, vers l'heure du dîner, M. Danceny entra dans le salon comme à l'ordinaire, parfaitement calme et maître de lui, en expliquant son absence de la façon la plus naturelle. Du reste, il ne paraissait point étonné de la trouver là et, à table, parla de questions générales suggérées par la lecture des journaux. Elle ne savait que répondre, comptant toujours qu'il reprendrait l'entretien au point douloureux où il l'avait laissé. La pauvre créature souhaitait et craignait à la fois d'en finir.

Cette étrange situation se prolongea entre eux pendant plusieurs jours. M. Danceny lui témoignait les mêmes égards, les mêmes soins que par le passé. Il semblait que rien ne fût changé à leur vie, sauf une nuance marquée de réserve expectante pour ainsi dire de la part du mari et une humilité insolite, une soumission triste et douce, répandue dans toutes les manières et toutes les paroles de la jeune femme.

Pour une personne spontanée autant que l'était Germaine, ce *statu quo*, cette ignorance prolongée du lendemain représentaient le pire de tous les supplices. Réflexion faite, elle avait prémédité un plan d'attente silencieuse, impassible; mais il était trop contraire à sa nature, elle ne put le réaliser plus de trois ou quatre jours. Brusquement, tandis que M. Danceny achevait de déjeuner, en face d'elle, elle produisit une lettre de Mme du Luc, lettre souvent relue déjà.

— Marianne m'a écrit, dit-elle les yeux baissés sur son assiette. Je lui avais demandé... Elle me propose de venir passer auprès d'elle tout le temps que je voudrai.

— Ah! fit M. Danceny avec insouciance. Et vous comptez vous rendre à cette invitation?

— Si vous le permettez, répondit-elle, très attentive à ranger symétriquement avec sa cuillère des fraises qu'elle ne mangeait pas. Verriez-vous quelque inconvénient?..

— A cette visite? Aucun? Vous connaissez mes sentimens pour votre amie; c'est une vaillante petite personne qui a tiré le meilleur parti possible du mauvais lot qu'elle avait en ce monde. J'approuve absolument que vous la voyiez... — Il dégusta une gorgée

de café. — Elle est d'un bon conseil, ajouta-t-il, en s'essuyant la bouche.

— Oui, répliqua Germaine, d'un conseil excellent; aussi ai-je l'intention de m'en remettre à elle pour le choix de ma retraite future, à moins que vous ne jugiez à propos de m'indiquer...

— Une retraite? répéta M. Danceny en achevant son café à petits coups; puis il regarda très attentivement le fond de la tasse comme pour éviter de remarquer la confusion de sa femme. — Je n'ai pas la moindre idée de ce qui peut vous convenir. Mais vraiment est-ce que vous y tenez beaucoup à cette retraite, dites?.. et même à ce voyage chez votre amie?..

Elle balbutia : — Je croyais... je supposais... Vous devez être surpris...

— De quoi donc, Germaine?

— Mais que je sois encore ici, dit-elle en étouffant un sanglot.

Ils avaient fini de déjeuner. M. Danceny prit le bras de sa femme et le serra contre lui d'un air de possession tranquille, tout en passant de la salle à manger dans le petit salon.

— Qu'il n'y ait pas de malentendu entre nous, je vous en prie, dit-il d'une voix grave et presque tendre. Si vous croyez ne pas devoir renoncer à une intimité que je blâme, qui me peine à tort ou à raison, vous êtes libre, je vous l'ai dit, et je tâcherai de ne vous paraître jamais importun; mais si, comme j'ai pu l'espérer ces jours-ci, Germaine, il a suffi pour nous mettre d'accord de faire appel à votre raison, à votre cœur, je ne vois pas pourquoi vous formeriez tant de projets auxquels je ne suis pas mêlé.

Elle le regarda fixement. Était-il de tous les hommes le plus habile ou le meilleur? L'un et l'autre peut-être. Quoi qu'il en fût, elle ne voulut ni paraître dupe ni mentir.

— Écoutez-moi aussi, dit elle. Je veux tout vous raconter; après, vous ne consentirez peut-être plus à...

Une main se posa vivement sur la sienne.

— Moi, je ne veux rien entendre. Permettez-moi de vous condamner au silence. J'ai la prétention de connaître ma femme beaucoup mieux qu'elle ne se connaît elle-même.

Il lui retira sa main qu'elle essayait de baiser et l'embrassa paternellement comme un enfant que l'on console, mais il se garda de lui dire qu'il l'avait traitée en enfant tout de bon, la poussant dans l'eau pour lui faire sentir le péril d'une noyade, la conduisant droit au feu pour lui ôter l'envie de s'y brûler, l'obligeant à toucher du doigt les fantômes trompeurs. Il avait risqué le tout pour le tout : la situation était désespérée, on n'y pouvait remédier que par une de ces tentatives désespérées aussi, devant

lesquelles les grands tacticiens ne reculent pas. Veiller sur sa femme, la protéger malgré elle n'eût servi qu'à aggraver le mal; il fallait la forcer à se garder elle-même, à ouvrir les yeux, à se défendre toute seule, à trancher dans le vif. Avec de secrètes terreurs et des angoisses jalouses dont il était résolu à ne convenir jamais, M. Danceny avait mis la pauvre abusée aux prises avec cet égoïsme masculin sur lequel ceux qui connaissent les hommes et la vie savent bien qu'on peut toujours compter. L'expérience avait réussi, mais en cette hasardeuse opération le chirurgien avait assurément souffert autant que la patiente.

— Je suis beaucoup moins bon que vous ne pensez, mon amie, lui dit-il, un peu honteux au fond de s'être montré si malin, selon l'expression de Pierre, car je me sens une envie démesurée d'abuser de mes avantages.

— Abusez, essaya de prononcer Germaine, que la joie et le repentir suffoquaient.

— Eh bien, dans un de ces momens où l'on brûle ses vaisseaux, je vous ai confessé que j'avais envie, grande envie de retourner en Perse. Cette envie ne m'a pas quitté ; je ne me rappelle plus guère que cela de l'entretien auquel vous faites allusion.

— Ah ! je comprends, vous voulez me quitter, fit Germaine reprise de méfiance. — Elle s'imaginait qu'au lieu de la chasser de chez lui, il complotait de l'y laisser en son absence, une absence indéfinie, ce qui reviendrait à peu près au même.

— Vraiment, répliqua M. Danceny, je n'y pense pas du tout, et voilà où commencent mes ambitions folles... si vous me permettez de vous le dire. Il me semblerait au contraire tout à fait délicieux de vous emmener avec moi. Nous choisirions une saison favorable, bien entendu, et je crois que le voyage est aujourd'hui beaucoup moins difficile qu'il ne l'était de mon temps.

Elle se jeta joyeuse à son cou en riant à travers ses larmes.

— Moi qui ne rêvais que de m'éloigner de cet affreux Paris!

— Pour un temps, reprit-il, n'exagérons rien... Paris a du bon, je vous assure. On ne travaille que là.

Ce divorce manqué finit donc par une excursion conjugale au pays de l'antique sagesse. M. de Lavaur fut oublié dès la première étape, ainsi qu'il méritait de l'être.

Après avoir flotté entre plusieurs hypothèses, il a décidé en lui-même que Mme Danceny n'était qu'une coquette qui, au dernier moment, lui avait tendu un piège pour s'esquiver. Il y était sottement tombé, tant pis pour lui. Si beau joueur qu'il fût, il avait manqué une fois d'*estomac*, comme on dit au club.

TH. BENTZON.

LE

BASSIN D'ARCACHON

L'OSTRÉICULTURE, LA PÊCHE, LES DUNES.

Qui donc a prétendu que les plus charmans voyages, après ceux que l'on avait l'intention de faire, étaient ceux que l'on avait déjà faits? Il en est peut-être ainsi de ces grands voyages par-delà les mers, à travers les déserts, les glaces des pôles ou sous les rayons du soleil des tropiques. Ces voyages sont pour les jeunes dont le corps, dans la plénitude de sa force, jette un défi à la mauvaise fortune, et qui, avec la suprême audace, la suprême confiance de la vigueur et de la santé, ne redoutent aucune épreuve. Sans même en avoir conscience, ils sont persuadés que la maladie, — l'odieuse maladie, — à la vue de leur visage souriant, les saluera de loin, qu'elle s'en ira s'adresser à quelque autre, plus riche d'années, plus pauvre d'ardeur, et lui rappellera, par les horribles tenaillemens des rhumatismes ou les affaissemens douloureux de la fièvre, que l'âge des audaces est passé et que le corps est une chère guenille qui exige des ménagemens. S'il est doux de faire de tels voyages, il y a plus de douceur encore à en évoquer le souvenir aux heures où, les pieds sur les chenets, devant un feu qui s'éteint, on suit de l'œil les étincelles qui courent sur les tisons et disparaissent avec des craquemens; quand, par une soirée d'hiver, on

écoute siffler la bise, et l'on songe qu'autrefois, il y a vingt ou trente ans, elle mugissait bien davantage pendant cette fameuse nuit, alors que, blotti sous la mince toile d'une tente, couvert par la voûte sombre du feuillage de la forêt vierge, à travers les paupières closes par le lourd sommeil de la fatigue et surtout par une sorte d'invincible terreur, on était aveuglé par l'éblouissante clarté des éclairs. Les oreilles étaient assourdies au bruit des roulemens continus du tonnerre et au fracas des arbres frappés de la foudre, s'abattant en brisant sous leur masse le monde touffu des arbres plus petits et des buissons serrés à leur pied. Il est cependant d'autres voyages à la portée de tous les corps, de toutes les santés et de toutes les bourses, particulièrement à notre époque où l'on a, paraît-il, découvert l'art, jadis inconnu, de ne jamais manquer d'argent pour les choses superflues et qu'il est aussi agréable de faire que d'avoir faits. Celui que je vais raconter n'a eu lieu ni en Sibérie, ni dans l'Himalaya, ni au centre de l'Afrique, contrées qui, pour le moment, se partagent les sympathies des touristes, mais en France. C'est une excursion et non une exploration. Pour l'avoir accompli, je n'ai mérité aucun des lauriers dus aux explorateurs; je me suis simplement diverti et intéressé, et, maintenant qu'il est terminé, j'y pense avec tant de plaisir que je suis heureux de trouver, en le racontant, l'occasion d'y penser encore. Le théâtre de ces modestes exploits est la ville d'Arcachon, le bassin qui la baigne et les dunes qui en avoisinent l'entrée.

Lorsque de Bordeaux on se dirige en chemin de fer vers Arcachon et que, la tête à la portière, on se livre à cette aimable occupation qui consiste à regarder le paysage ; que, paisiblement assis, on croit voir l'inconnu accourir au-devant de soi, tandis que tout ce qui est connu, champs, prairies, villes et villages, comme de crainte de vous lasser, s'enfuit au loin par derrière, on comprend aussitôt qu'on pénètre dans un pays nouveau. Les vignes deviennent plus rares, les maisons de campagne s'espacent, les pins se rassemblent, se serrent les uns contre les autres. On les avait d'abord aperçus isolés, dominant les toits de quelques villas de leur feuillage où chante le vent, maintenant ils se groupent en bouquets de trois ou quatre arbres ensemble, ils se réunissent en petits bois, puis en forêt et, sinon administrativement, car on est encore dans le département de la Gironde, du moins naturellement, géographiquement, on entre dans la région des Landes. Le passage est rapide sans être trop brusque. La brusquerie et sa sœur aînée la brutalité sont de laides choses, et l'homme de goût préfère aux surprises les transitions délicates, un peu estompées

sur leurs bords, qui réveillent agréablement l'imagination. L'on n'est plus en France et pas encore en Espagne. Les costumes ont cessé d'être ceux du centre et du nord; les paysans, vêtus d'une courte blouse bleue, souvent chaussés d'espadrilles, sont coiffés du béret. Leur type se transforme; ils prennent un visage osseux, aux saillies accusées, des pommettes saillantes, des mâchoires fortement accentuées, avec une bouche fine, un menton rond soigneusement rasé; le teint devient bistré, les yeux vifs, la démarche nette et saccadée.

En moins d'une heure de route, on aperçoit la mer. On franchit d'anciens marais salans, on distingue à droite une longue bande bleue, bordée par une ligne sombre marquée de tâches grisâtres qui sont des villages perdus dans la brume de l'horizon, le train ralentit sa marche, il s'arrête, on est à Arcachon.

En allant droit du côté de la ville d'hiver, on passe devant le casino, on tourne à gauche, on tourne à droite, on enfile une ruelle encaissée entre les haies des jardins environnans, on escalade un escalier de gros galets disposés en gradins, on traverse un pont suspendu au-dessus d'une route, on arrive à l'observatoire, on donne trois sous au gardien, on gravit le susdit observatoire, mât d'une trentaine de mètres de hauteur qu'entoure un escalier suspendu en colimaçon, on dépasse la première plate-forme, on parvient à la seconde et, du sommet de cette espèce de cage aérienne qui ressemble à la hune d'un ancien vaisseau et qu'on sent osciller, on regarde. On a devant les yeux, réduit en véritable carte de géographie, carte bien vivante, le pays qu'on n'aura pas trop de temps pour étudier en deux bons mois, Arcachon, ses forêts et son bassin.

Le panorama est immense et splendide. On est quelque peu effrayé d'employer certains mots du genre, par exemple, des adjectifs dont je viens de me servir; on les a obligés à qualifier tant de choses qui n'étaient rien moins qu'immenses ou splendides. Et pourtant il est impossible de ne point les prendre ici pour caractériser l'immensité et la splendeur. Le regard parcourt l'horizon, en fait le tour entier sans être nulle part arrêté. On se croirait oiseau de proie planant au milieu des airs. Au midi, une nappe de feuillage. Par places, on soupçonne, à un léger assombrissement de la teinte vert sombre des pins que les arbres suivent un faible vallonnement du terrain et descendent une pente douce pour la remonter ensuite. La forêt se continue toujours au-delà, toujours plus loin: on cesse de la distinguer qu'on la devine encore; on comprend qu'elle existe. De fait, elle va jusqu'à l'Adour en suivant les dunes et atteint les premiers contreforts des

Pyrénées. Si l'on regarde vers l'est, immédiatement au-dessous de soi, on aperçoit encore des arbres laissant entre eux quelques intervalles vides. De même que, dans une prairie, le tapis d'herbe verte laisse passer les fleurettes blanches dont il est émaillé, à travers les feuilles apparaissent les maisons isolées ou réunies en une sorte d'agglomération, comme à la Teste-de-Buch, située en arrière à droite, ou pour former la double ville d'Arcachon. La ville d'hiver, directement dominée par l'observatoire, est la plus proche ; l'autre, la ville d'été, s'étend en une longue ligne, de la pointe de l'Aiguillon à la pointe du Bernet. Çà et là, se dresse quelque édifice plus remarquable : le clocheton pointu d'une villa, le belvédère du château Deganne, la flèche de l'église Notre-Dame d'Arcachon ou le clocher de Saint-Ferdinand.

Un merveilleux spectacle est celui de la nappe bleue du bassin, à marée haute, étincelant à la lumière d'un beau jour d'été, piquetée de voiles blanches, pointillée de taches noires, les pinasses, au milieu de laquelle se détache, avec la couleur mate des terrains souvent inondés, revêtus de la végétation terne des herbes salées, l'île aux Oiseaux, sans un arbre, où des huttes de pêcheurs sont alignées en file. Au-delà, à l'horizon, du côté du nord, se rapprochant à mesure qu'on se tourne vers la droite ou vers la gauche, la limite du bassin, régulière, jalonnée d'espace en espace par des villages : Arès, Andernos, Audenge, noms de musique grecque et dont les clochers sont baignés dans la brume pâle qui enveloppe les lointains. A l'ouest commencent les dunes plongeant dans les eaux qui en reflètent et en allongent la blancheur, pareilles à ces empâtemens de blanc donnés par les peintres comme au hasard du pinceau pour faire ressortir la finesse de ton des premiers plans et bien accuser la transition aux fonds éloignés. Par derrière est l'océan, l'Atlantique, où un mince trait noir, à l'extrême limite de la mer et du ciel, marque la trace des grands navires qui arrivent du Sénégal ou du Brésil et cherchent à gagner l'entrée de la Gironde pour atteindre Bordeaux. Les dunes se disposent en mamelons, elles s'abaissent presque jusqu'au ras des flots ; le phare du cap Ferret monte droit et isolé ; et, un peu plus loin, à l'extrémité du chenal qui met le bassin d'Arcachon en communication avec la mer, large fleuve où, deux fois par jour, le courant change de sens avec la marée, on aperçoit l'entrée des passes, coupées de bancs de sable, la terreur des marins, bordées par les vagues d'une éternelle frange d'écume. Au-dessus de tout cela, des bois, de la verdure, des eaux calmes du bassin, des villages, des dunes et de l'océan, un dôme immense que l'élévation d'où on le contemple rend plus immense encore, le ciel ruisselant

de soleil, versant la lumière à torrens, couvrant les flots de paillettes, faisant crier la blancheur des sables et vibrer les toits rouges des villas d'où l'air échauffé s'élance en colonne frémissante. Le tableau est cependant rempli d'une telle uniformité de richesse, éclairé avec tant d'intensité jusque dans ses détails les plus infimes que tout demeure en un unisson de splendeur sans que rien soit sacrifié. La justesse des proportions réduit ce que tel détail pourrait avoir d'excessif, et il devient possible à l'homme d'admirer, sans en être écrasé, la radieuse harmonie de ce qui lui paraît vaste comme un univers.

Voilà le spectacle qui se développe sous les yeux de quiconque consent à faire l'ascension de l'observatoire; et les quinze centimes d'entrée dus au gardien, sans compter le prix du voyage, ne le paient véritablement pas trop cher. Nous allons maintenant descendre et, comme nous connaissons l'ensemble du pays, nous en examinerons à loisir et en détail les diverses parties : la ville d'hiver, la ville d'été, la plage, le bassin et les dunes.

La ville d'hiver est un labyrinthe, le triomphe de la ligne courbe, et, pour ma part, après bien des tentatives, j'ai décidément renoncé à reconnaître mon chemin dans ce dédale d'avenues où l'on entre comme l'on veut et d'où l'on sort comme on le peut. Je n'ai jamais essayé de la traverser sans m'y perdre. Pendant le temps que l'on consacre à errer à la recherche d'une issue, que souvent on ne trouve qu'à l'endroit même par où l'on est entré, le mieux, pour prendre patience, consiste à philosopher. On se rappelle certaines époques de l'existence où l'on forme de bonnes résolutions; on décide fermement de diriger sa conduite d'après des règles fixes et mûrement réfléchies, de marcher, indifférent à tout, sauf à ses déterminations, jusqu'à un idéal rêvé dont notre fermeté nous garantit la possession future. Hélas! on a beau s'appliquer, les chemins de la vie sont courbes, eux aussi ; les bons et les mauvais se ressemblent à s'y méprendre ; on s'y égare, et les résolutions, que l'on a pourtant maintenues avec courage, ramènent directement au point de départ. On a peiné, lutté, et l'on n'est pas plus avancé qu'auparavant.

Chaque avenue est bordée de clôtures en barreaux de bois ou par des grilles de fer, derrière lesquelles sont des haies vives entourant des villas, qui se succèdent abritées sous les pins et toutes différentes d'architecture, ce qui finit par empêcher de les distinguer les unes des autres. Villas en pierres, en briques, en bois, villas à balcons, villas à toits en pignons, en auvens, rayant les façades d'une grosse bande d'ombre, villas à tourelles, villas à perron, villas à jardins ratissés, peignés, soignés, à gazons tou-

jours arrosés, toujours frais tondus, à massifs de fleurs près desquels le passant aperçoit trop souvent quelques personnes assises autour d'un grand fauteuil où, entre des oreillers, repose une tête amaigrie, au visage alangui; villas de malades riches qui viennent demander aux effluves chauds et balsamiques des pins un renouveau de force et de vie ; palais rustiques de la ville d'hiver devant lesquels on est ému parce que le luxe ne réussit pas à cacher les angoisses qui y règnent et les larmes qui doivent y couler. En les fuyant, on se sent heureux de respirer librement, de marcher rapidement et gaîment, sans craindre la brise fraîche de cette mer qui réserve tant de joies et d'admirations à ceux qui peuvent en supporter les rudes caresses.

La ville d'été suit la plage. Elle est un peu plus ramassée au centre, vers la place fermée par une balustrade livrant passage à deux escaliers dont l'eau baigne le pied, à marée haute, et où se trouvent réunis les cafés et les magasins. Elle se prolonge en une interminable rue d'environ 5 kilomètres. L'extrémité ouest est le quartier aristocratique ; l'extrémité est, du côté d'Eyrac et du faubourg Saint-Ferdinand jusqu'à la pointe de l'Aiguillon, est habitée par beaucoup d'artisans et de pêcheurs, et le pittoresque n'y perd rien. On est frappé de l'uniformité des habitations en bois, sans étage, ou surmontées d'un seul étage entouré d'un balcon, couvertes d'un toit plat, cachées sous la verdure. Arcachon a pris pour devise sa propre histoire; autrefois solitude, hier village et aujourd'hui ville. On raconte qu'il y a une cinquantaine d'années, l'une des premières maisons de cette solitude fut bâtie par un marin qui avait longtemps voyagé dans l'Inde. Il voulut être logé comme on l'était là-bas et retrouver pendant ses jours de repos le souvenir matériel du pays qu'il avait jadis connu : son habitation fut un véritable bungalow, et les constructeurs qui sont venus ensuite ont eu le rare bon esprit d'imiter l'exemple donné. Il y a auprès des bains d'Eyrac, et avant d'arriver à l'église Saint-Ferdinand, quelques curieuses maisons de pêcheurs et d'artisans. L'une d'elles s'élève sur la plage même, un peu en contre-bas de la route. En réalité, elles sont trois ou quatre, appuyées les unes contre les autres, confondues en une seule formant un groupe bien isolé. Du milieu des tuiles rouges sortent de grosses cheminées, trapues, larges, faites pour les feux clairs et pétillans des sarmens de vignes, des branches de pins et des fagots de genêts et d'arbousiers. On y pénètre par une porte quelque peu déjetée ; sur les murs s'ouvre de temps en temps une fenêtre, quelquefois grande, quelquefois petite, quelquefois haute, quelquefois basse, et tout autour, une vigne folle, aux branches grimpantes, courant sur

le toit, consentant parfois à s'appuyer sur les étais qu'on leur a offerts, tantôt les dédaignant, descendant, montant, aidant mutuellement leur indépendance. Puis, à côté, un arbre énorme qui contraste avec la petitesse de la maison. Comme accessoires, étendus sur des poteaux, des filets qui sèchent, des pinasses échouées, des coquilles d'huîtres, un ruisseau qui se perd dans le sable et que, par bonheur, la marée nettoie, avec une nuée d'enfans, grouillant, jouant, les cheveux embroussaillés, drôlement malpropres, se disputant dans cette langue gasconne qui roule les *r* et saute sur le commencement des mots afin d'arriver plus vite à la syllabe finale, la musicale qui tinte un son de cloche. Masures d'artistes, de vrais artistes inconsciens d'eux-mêmes et qui font de l'art à la façon des oiseaux qui chantent parce que le bon Dieu et le beau ciel l'ont voulu ainsi. Il en sort des parfums d'huile parce que le Midi aime la friture à l'adoration et le soir, quand le père est revenu de la pêche et qu'on soupe en plein air, à la lueur d'une bougie qui vacille au vent en envoyant des ombres gigantesques, il se consomme d'incroyables quantités de tomates. On en a la preuve aux monceaux d'épluchures mêlées d'arêtes et de têtes de poissons entassées sur le devant des portes.

A l'autre bout de la plage, on est plus distingué et moins amusant. Là se promènent les gens de Bordeaux, pour la plupart gros négocians que n'effraie pas la cherté de la vie à Arcachon. Le samedi, au sortir de leurs bureaux, ils courent à la gare, montent en wagon, arrivent avant même d'avoir achevé la lecture du journal acheté au départ, se rendent à leur villa et jouissent de leur liberté jusqu'au lundi matin. Le dimanche, la plage présente une animation extraordinaire, surtout lorsqu'il y a régates, ce qui a lieu en été plusieurs fois par mois. Elle fourmille de spectateurs. Les hommes, que leurs occupations habituelles rendent connaisseurs des choses de la mer, sont empressés, animés. Ils remuent et gesticulent, discutent les chances de tel ou tel bateau, détaillent ses qualités et ses défauts, énumèrent ses victoires et ses défaites. Les femmes, en toilettes claires, rient, babillent, mangent les gâteaux que des garçons pâtissiers, circulant dans la foule, portent sur leur tête dans des récipiens en zinc, avec l'intention de les tenir frais, c'est-à-dire chauds, car, au soleil, ces mannes doivent assez bien rappeler aux gâteaux le four dont ils sont sortis le matin. Certains d'entre eux sont affublés du nom de casse-museaux. Les étrangers sont nombreux. S'ils admirent de confiance l'habileté des manœuvres, ils jouissent sincèrement de la vue de ces yachts élégans, haut-gréés, chargés de toile, que la brise couche sur les vagues. Réunis d'abord, ils s'envolent semblables à une

nuée de grands oiseaux, s'espacent sur la mer, fendent l'eau de leur étrave, contournent le but et reviennent rallier le stationnaire qui salue par la détonation d'un pétard le passage du vainqueur.

Le bassin d'Arcachon est un vaste réservoir en communication avec la mer par un canal de profondeur variable, long d'une dizaine de kilomètres, large de 3 kilomètres environ et ayant une direction générale du nord au sud. Il est si peu profond qu'à marée basse, surtout aux époques des fortes marées, les neuf dixièmes au moins de sa surface sont occupés par des nappes grisâtres ou brunâtres, de consistance molle, faites de vases déposées ou d'argile, couvertes d'une mousse, le moussillon, à laquelle l'eau salée communique la patine verdâtre des bronzes antiques. Des bandes de canards sauvages s'y abattent en hiver, dévorent avec avidité cette végétation jusqu'à la racine et laissent ainsi de grandes places nues sur ces prairies marines. On les nomme des crassats. Ils sont coupés par des chenaux sinueux qu'on comparerait à des fossés s'ils étaient moins considérables. Ceux-ci serpentent au milieu des bancs de vase et conservent toujours de l'eau courante, quoique leur profondeur soit assez faible, puisque la cote minima est située dans la rade d'Eyrac, par 20 mètres au-dessus des plus basses eaux, à la rencontre des chenaux de Cousse, du Teichan et de Gujan. Sur l'île aux Oiseaux et dans son voisinage, les chenaux plus petits sont des esteys. Sauf la dimension, il n'existe aucune différence essentielle entre les chenaux et les esteys ; les uns et les autres jouent le rôle de canaux d'écoulement.

Il résulte de cette disposition topographique que le bassin est un vaste récipient dont le volume varie très irrégulièrement aux divers niveaux. Vers le fond, sa capacité est faible ; elle augmente ensuite lentement, puis tout d'un coup, aussitôt que le niveau moyen des chenaux est atteint, elle augmente brusquement. Si, par un effort d'imagination, on le supposait complètement asséché et s'il s'agissait de le remplir, on constaterait que, pour fournir une tranche d'eau épaisse de 1 mètre entre 20 mètres et 19 mètres, il suffirait de peu de liquide et de même pour chaque mètre, jusqu'à la cote zéro, niveau des plus basses marées. Mais entre ce zéro et 1 mètre, à cause de l'énorme superficie à recouvrir, il en faudrait au contraire une quantité considérable, et davantage encore entre 1 mètre et 2 mètres, altitude maxima de l'île aux Oiseaux. Celle-ci ne couvre que dans les circonstances exceptionnelles, fort heureusement, à cause des huttes de pêcheurs qui y sont construites. Les habitans gardent un douloureux souvenir des désastres occasionnés par certaines tempêtes de vent d'ouest coïncidant avec de fortes marées d'équinoxe. L'île fut submergée presque en-

tièrement, il y a quelques années, les cabanes furent détruites, tous les lapins qui y pullulaient, et dont la chasse était un divertissement très apprécié, furent noyés, et, ce qui est plus grave, plusieurs personnes perdirent aussi la vie.

Cette configuration spéciale explique les phénomènes de courans et d'érosion qui ont lieu sur les bords du bassin.

Examinons ce qui se passe au moment du flux. La mer monte dans l'Océan, et comme son volume est infini, le niveau s'élève régulièrement et continue son mouvement d'ascension pendant six heures. Au début, le bassin est vide ou à peu près; l'eau du dehors s'engouffre donc à travers les passes, remonte, arrive devant le banc de Matoc, entre la dune de la Grave et le cap Ferret et se déverse dans le bassin. Elle doit évidemment commencer par remplir les chenaux et les esteys; il suffit pour cela d'une quantité de liquide relativement faible, et, en effet, le courant mesuré devant Arcachon, par exemple, est d'abord assez lent. Bientôt, cependant, comme d'une part, la mer monte dans l'Océan d'une manière continue, tandis que, dans le bassin, une légère différence de hauteur correspond à une énorme différence de volume, la quantité d'eau franchissant les passes pour remplir le bassin s'accroît considérablement et le courant augmente de vitesse dans une incroyable proportion, pour s'abaisser non moins rapidement dès que, la haute mer étant étale au dehors, la différence de niveau s'atténue entre le bassin presque rempli et l'Océan. Au moment de l'étale dans le bassin, le courant devient nul, il augmente ensuite de vitesse en jusant, atteint un maximum, décroît jusqu'à zéro à peu près à l'instant de l'étale de basse mer, et recommence à éprouver les mêmes alternatives à la marée suivante. Les variations de volume du bassin à ses divers niveaux sont, par conséquent, fidèlement enregistrées par les variations de vitesse du courant.

Si l'on a bien suivi cette description des phénomènes, on voit que le canal, mettant en communication le bassin avec l'Océan, est le lit d'un immense fleuve qui change quatre fois par jour le sens de son courant. Il coule dans des directions diamétralement opposées, tantôt de l'Océan vers le bassin et immédiatement après, en jusant, du bassin vers l'Océan. Chaque fois que, dans le sens de son courant, le fleuve rencontre une partie concave, sa vitesse s'accroît et il érode sa rive faite de sable meuble qu'il enlève et va déposer dans les portions convexes. Il se produit de terribles érosions dans les parties une fois concaves, à l'aller ou au retour, comme à Arcachon même, du côté du débarcadère et plus loin vers l'Ouest, où la plage est heurtée presque perpendiculairement par l'eau débouchant, en jusant, du chenal de Cousse, et de plus terri-

bles encore à la grande dune du Pilat ou de la Grave, qui se trouve en concavité aussi bien en flot qu'en jusant et qui s'effondre avec une prodigieuse rapidité. Sur ce point, l'effet est double. En revanche, les sables emportés des parties concaves s'amassent dans les parties convexes, telles que la pointe du cap Ferret et les bancs de Bernet entre Moulleau et la ville d'Arcachon. Si le bassin avait un volume régulier, le va-et-vient des eaux aurait un rythme toujours égal, les concavités et les convexités s'atténueraient, finiraient par s'effacer, et le chenal prendrait un profil uniforme. Son irrégularité change le mode d'afflux de l'eau et son passage à l'entrée et à la sortie; elle est la cause première des déplacemens si capricieux du canal aboutissant à la mer.

Le bassin éprouve aussi un affaissement. Sur toute la rive comprise entre Moulleau et le sémaphore, la côte est jonchée de blocs de lignite, débris d'une couche continue, qui n'émergent guère qu'à marée basse et où l'eau recueille des débris végétaux parfaitement conservés et reconnaissables. On y trouve en particulier des feuilles de *typha*, la massette ou roseau de la passion et des écorces de bouleaux, plantes qui ne croissent qu'au bord des eaux douces et abondantes encore actuellement à quelques kilomètres de distance, à l'étang de Cazaux. Ces plantes datent de l'époque où le bassin d'Arcachon était isolé de la mer, rempli d'eau douce et dans un état identique à celui dans lequel est aujourd'hui Cazaux. Or à ce moment, le niveau du bassin était probablement plus élevé; il n'était sûrement pas en contre bas de celui de l'Océan. S'il est maintenant dans ces conditions, puisque le lignite correspond aux marées basses, on doit admettre que sur une étendue plus ou moins vaste, le sol s'est enfoncé. D'autre part, le bassin se remplit des vases apportées par les eaux de tous les fossés de drainage des Landes qui se déversent sur la côte orientale du bassin, depuis Arès jusqu'au Teich. Lorsque des particules solides sont en suspension dans l'eau douce, il suffit en effet d'une quantité très faible de sel en dissolution pour que ces particules fixent à leur surface, par attraction moléculaire, une portion du sel, modifient leur densité et se précipitent. La loi est générale; elle explique un grand nombre de phénomènes naturels, le filtrage et l'épuration des liquides à travers le sol, les barres et les deltas qui se forment à l'embouchure des fleuves, et, dans le cas présent, le colmatage du bassin d'Arcachon destiné à être comblé dans un délai rapproché, que quelques expériences de filtration permettraient de déterminer d'une manière approximative. En résumé, la ligne moyenne de séparation de la terre et de l'eau, dans la région du bassin, est la résultante actuelle, la somme algébrique de ces deux phénomènes inverses

l'un de l'autre : l'affaissement qui tend à l'abaisser et le comblement qui tend à la relever.

La réputation des huîtres des côtes sud-ouest de la France date de l'époque gallo-romaine. La race gauloise naissant à la civilisation, recevant de Rome déjà vieille le raffinement des mœurs, l'affinant encore, l'exagérant jusqu'à l'extrême avec l'enthousiasme d'élèves toujours prêts à forcer l'enseignement de leurs maîtres, était faite pour apprécier cette nourriture exquise, toute de délicatesse, quelque peu analogue parmi les choses de la gueule, comme aurait dit Rabelais, aux vers recherchés et précieux d'Ausone ou de Fortunat parmi les choses de l'esprit, au goût relevé cependant par une saveur fraîche et salée qui permet d'en prolonger la jouissance sans danger d'en être affadi ni crainte des labeurs d'une digestion plus facile pour les huîtres que pour les poésies. Arcachon possède aujourd'hui la même réputation et la posséderait davantage, au meilleur profit de ses habitans, si l'étude des procédés d'ostréiculture était pratiquée plus rationnellement et d'une manière régulière. Il n'est guère, en effet, d'endroit au monde que la nature ait mieux préparé pour cette industrie. Ces vastes étendues, à l'abri des tempêtes, recouvertes d'une faible quantité d'eau se renouvelant à chaque marée et légèrement adoucie par les apports d'eau douce, sont éminemment favorables à la culture de l'huître. C'est pourquoi Arcachon n'a que deux sortes d'habitans : les étrangers venus pour y soigner leur santé, se reposer ou se distraire, et la population de pêcheurs et d'ostréiculteurs qui vit de la mer.

Le proverbe ou dicton qui prétend que les habitans d'une province de France et, soit dit en passant, l'une des plus pittoresques, celle des vieux Arvernes, les compagnons de Vercingétorix, les sobres et courageux travailleurs du Cantal et du Puy-de-Dôme, ne sont ni hommes ni femmes, aurait une contre-partie s'appliquant aux gens d'Arcachon. Les ouvriers cultivateurs d'huîtres, les parqueurs, ainsi qu'on les nomme, sont tous hommes, du moins à distance, car tous portent la culotte. L'effet est bizarre et ne laisse pas d'étonner quand on n'y est point habitué. Le nouveau-venu dans le pays, apercevant une troupe de parqueurs marchant dans le même sens que lui, ne voit que des culottes en gros molleton rouge et, par conséquent, rien que des hommes. Mais parmi eux, il y a presque toujours deux catégories, celle des hommes à béret qui sont de vrais hommes et celle des hommes à capeline qui ne sont pas de vrais hommes. Si en effet, la troupe fait volte-face, ces derniers se transforment aussitôt en femmes, grâce à l'apparition d'un tablier qui joue alors la jupe. En résumé, les parqueuses en

tenue de travail sont femmes quand on les voit de face, hommes par derrière, et ce qu'on voudra de profil. Ce costume est original. On peut y ajouter, pour l'un et l'autre sexe, des bottes, en certaines occasions, ou des chaussures consistant en une planchette munie d'un rebord et d'une bride pour maintenir le pied. Elles permettent, par leur surface considérable, de marcher sans y enfoncer sur les vases molles que la mer couvre encore ou vient à peine de quitter.

Pour donner une idée de l'industrie ostréicole, il est nécessaire de fournir quelques détails relatifs à l'huître, à sa nature et à ses habitudes. Le succulent animal est un mollusque. S'il ne donne, il est vrai, que peu de preuves d'un esprit ou d'un caractère primesautiers, ce qui lui a mérité de symboliser précisément l'inverse de ces précieuses qualités, s'il paraît tranquille, paisible, casanier, vivant chez lui et ne changeant ni de logis ni de quartier, il a eu, lui aussi, une jeunesse ; il a erré, il a eu des aventures, il a éprouvé des vicissitudes. Peut-être cette époque lointaine est-elle l'objet de ses méditations, peut-être rêve-t-il solitairement à « ces temps heureux de joie et de misère » pendant cette période de calme où, placé dans les plus confortables conditions d'existence, protégé contre le chaud et contre le froid par l'intérêt même de son propriétaire, il ne saurait mieux s'occuper qu'à engraisser et à songer, doux repos qui ne se termine pour lui qu'au moment où il meurt par le citron comme jadis Socrate par la ciguë.

Pendant les mois d'été, à partir du mois de mai, l'huître jette son frai sous forme de petites larves munies d'une couronne de cils vibratiles, qui sont emportées par les eaux, flottent, montent et descendent avec elles jusqu'au moment où chacune rencontre un corps solide, un caillou, une chaîne d'ancre ou des tuiles que l'on dépose à profusion autour des huîtres mères, à l'effet de les recueillir. La larve ou naissain s'y fixe, devient immobile, sécrète une coquille et commence la vie sérieuse.

On la laisse grandir ainsi. Après quelque temps, trois mois environ, comme un nombre considérable de larves s'est attaché sur la même tuile, leur taille grossissant, elles ne manqueraient pas de se gêner mutuellement, leurs coquilles se recouvriraient et se déformeraient, ce qui les rendrait beaucoup moins marchandes. Il convient donc de les isoler les unes des autres afin de leur permettre d'acquérir toute leur croissance et leur maximum de régularité. C'est alors que l'on procède au détroquage.

L'opération consiste à prendre les tuiles chargées de jeunes huîtres et à détacher celles-ci une à une. Le travail s'est longtemps exécuté simplement au moyen d'une lame de couteau. On a re-

connu que la méthode présentait de réels inconvéniens : on casse beaucoup de tuiles qui, par conséquent, deviennent inutilisables à nouveau et on blesse beaucoup d'huîtres qui ne survivent pas au détroquage. Afin d'y obvier, on a imaginé d'enduire les tuiles, avant de les immerger et, par conséquent, avant que les larves ne s'y fixent, d'une couche de mortier fait de sable et de chaux grasse, assez résistant pour offrir un appui solide au naissain et assez fragile pour que, au détroquage, elle se détache aisément à l'aide d'une raclette. A l'époque où s'exécute le travail, la plage est couverte de parqueurs, hommes et femmes, debout devant un établi, grattant les tuiles, détachant les huîtres qu'on dépose dans des paniers, tandis qu'on met en tas les tuiles bien nettoyées et prêtes à être employées pour la prochaine campagne.

L'huître n'a plus besoin maintenant que de soins assidus. On la place dans des ambulances, caisses en bois plates dont le fond est fermé par une toile métallique; on la transporte dans des claires, parcs installés sur les crassats, couverts seulement d'une couche d'eau peu épaisse, à marée basse, ce qui permet aux parqueurs, chaussés s'il y a lieu de leurs planchettes, de les soigner. Les claires sont entourées d'un rebord en argile permettant de retenir l'eau au cas où la marée descendrait trop bas et risquerait de laisser le mollusque à sec. L'animal ne souffre pas trop de cette émersion momentanée : il ferme sa coquille et prend patience, mais pendant ce temps il ne mange pas et par suite n'engraisse pas. Les murettes sont garnies de brandes, fagots de branches de bruyères qui empêchent le passage des crabes et par des rameaux de pins, plantés verticalement qui arrêtent les poissons. La pauvre huître, comme tout ce qui est honnête et bon, a de nombreux ennemis; des poissons, des squales, la vieille, le rousseau, les tères, raies de couleur grise, chauves-souris de la mer, la broient entre leurs puissantes mâchoires; des coquillages, un bigorneau ou Murex, le courmaillot ou Nassa, percent sa coquille de leur langue armée de dentelures comme une lime, introduisent leur trompe par le trou et se nourrissent de sa chair. Quand l'huître blessée n'a plus la force de maintenir ses valves fermées et s'entr'ouvre, l'étoile de mer qui en est friande arrive, le crabe accourt, et ils ont bientôt fini de la dévorer. Avant même d'atteindre l'état adulte, le naissain a dû échapper à mille chances de destruction, à l'ensevelissement dans la vase, au transport en haute mer. Par bonheur, l'animal est fécond, chacun d'eux donne naissance à un ou deux millions de larves et si l'homme ne commet pas trop de fautes, volontaires ou involontaires, par avidité, paresse ou ignorance, la race n'est pas près de finir.

La défense de l'huître contre ses ennemis, le nettoyage des parcs, leur entretien, le désherbage des zostères, les diverses manipulations de l'élevage, constituent la besogne des parqueurs qu'on voit, un peu avant l'heure de la marée basse, partir en flottille et, sur leur pinasse, à l'aviron ou à la voile si le vent est favorable, se diriger vers les claires. La pinasse ou tiliole, embarcation spéciale au pays, est entièrement en bois, sans un seul clou ; son fond est plat, ce qui lui permet de naviguer sur une couche d'eau très peu épaisse, et elle possède un mât disposé d'une façon très ingénieuse, pouvant se dresser ou s'abattre en un instant et portant une voile presque triangulaire. Par certaines allures, la pinasse file rapidement, quoique non sans causer quelque inquiétude à ceux qui ne sont point familiarisés avec ce mode de navigation, car elle donne une forte bande, et souvent son fond est en partie hors de l'eau. L'embarcation a le grand mérite d'être d'un prix modique, et, bien que peu élégante, nulle n'est mieux appropriée aux services qu'on en attend.

Après trois ans, l'huître est marchande. Néanmoins, il ne faut pas se le dissimuler, si l'on mange à Arcachon des huîtres exquises, la grande majorité est médiocre. La qualité dépend du fond. Délicieuses quand elles proviennent d'un fond de sable, leur goût est notablement inférieur lorsqu'elles ont été élevées sur la vase. Or le bassin, sauf du côté de l'entrée, est vaseux et le devient chaque jour davantage par l'apport des eaux de drainage des Landes. Aussi envoie-t-on, par cargaisons entières, sur des bateaux à vapeur, les gravettes d'Arcachon parfaire leur éducation en des localités d'eaux plus pures, à Marennes, à la Tremblade et quelquefois jusqu'en Bretagne. L'industrie ostréicole arcachonnaise pourrait certainement obvier à cet état de choses, livrer directement des huîtres fines et profiter de la plus-value.

L'huître gravette est une ostræa, la portugaise est une gryphée. Autant la chair de la première est délicate, autant celle de la seconde est lourde, coriace et nauséabonde. En revanche, la portugaise est beaucoup plus rustique; elle ne redoute ni le typhus, ni l'hépatite de la gravette; elle se gorge d'une nourriture vaseuse que l'autre serait incapable de supporter. Quand les deux espèces vivent ensemble, la portugaise est tellement vorace qu'elle dépouille immédiatement l'eau des particules nutritives en suspension, de sorte que sa voisine souffre de la faim et dépérit; sa coquille épaisse, irrégulière, brave les attaques du courmaillot et la dent des tères ; son unique avantage est que, n'exigeant aucun soin, elle peut se vendre à bon marché. Elle a, du reste, été amenée presque involontairement dans la région. Un navire qui en avait

apporté du Portugal un chargement arriva en rade de Bordeaux ; par suite d'avaries, de retards dans la traversée, les huîtres étaient corrompues et le capitaine reçut l'ordre d'aller les jeter en pleine mer ; il trouva plus commode de s'en débarrasser en Gironde. Quelques mollusques encore vivans suffirent à en empoisonner le fleuve où malheureusement ils prospérèrent, car leur présence au milieu des parcs à gravettes est une calamité dont il importe de se délivrer à tout prix. Un moment, on avait craint que la présence simultanée de la gravette et de la portugaise ne donnât lieu à une hybridation funeste. Il n'en est rien. Il a été reconnu que la gravette est hermaphrodite tandis que, pour la portugaise, les sexes sont séparés. Il en résulte que les œufs de la première espèce sont fécondés dans l'intérieur même du manteau du père-mère, mais que la fécondation de ceux de la seconde s'accomplit dans les flots. La fécondation mutuelle des deux espèces est donc impossible.

Les vases étant nuisibles à l'huître gravette, sous peine de voir très rapidement diminuer la valeur des produits arcachonnais, il serait indispensable de lutter contre leur envahissement par des dragages qui auraient le triple avantage d'améliorer la qualité de l'huître, de régulariser la concavité du bassin et enfin de régulariser les courans et le régime des passes. Une telle mesure serait éminemment favorable à la navigation et atténuerait dans une proportion notable, si même elle ne finissait pas par les supprimer, les érosions de la côte. Les vases mélangées aux plantes marines ou zostères qui, si recherchées en Bretagne, sont rejetées par la mer sur la plage d'Arcachon et la salissent, fourniraient un excellent amendement au sol de pur sable qui environne le bassin. L'état arriéré de la culture est une des causes principales de l'excessive et regrettable cherté de la vie dans le pays. Autrefois, du reste, on recueillait, pour amender les terres, les boues de glaise et de crassats sur les prés salés abondans sur la côte méridionale du bassin. Ces engrais étaient de deux sortes : l'un, le *coup* particulièrement favorable à la culture de la vigne, était composé de terre argileuse et d'herbes, tandis que la boue de crassats contenait en outre des débris de coquilles. S'il ne fallait que du carbonate de chaux pour rendre le sable meilleur pour la culture, rien n'empêcherait de recueillir, au moment du détroquage, les plâtras détachés des tuiles. On en retrouve les grains en proportion notable, mélangés au sable de la plage, et ils sont tôt ou tard dissous ou emportés par la mer sans profit pour personne. Le dragage et l'emploi des vases étaient de nouveau conseillés par le baron de Mortemart de Boisse en 1840, plus tard par M. l'ingénieur Caspari qui s'est oc-

cupé de l'hydrographie du bassin. Actuellement, je fais exécuter à Nancy une série d'analyses et d'essais de culture qui renseigneront exactement sur la valeur agricole des vases. Tout le monde gagnerait à ces dragages, ce qui n'est pas une raison pour qu'ils soient exécutés. Les intérêts des ostréiculteurs et des cultivateurs ne sont pas seuls en jeu ; on doit tenir compte de ceux des pêcheurs, car la pêche est une industrie importante d'Arcachon.

Une société locale, la Société scientifique d'Arcachon, montrant une initiative dont on ne saurait trop faire l'éloge, a fondé, le 3 février 1867, une station zoologique et océanographique qui a rendu de grands services. Elle se compose d'un bâtiment construit sur le bord du bassin, contenant six vastes laboratoires avec gaz, eau douce et eau salée sous pression, plusieurs viviers et un aquarium de vingt-deux bacs dont chacun est de la contenance d'un à deux mètres cubes, d'une bibliothèque et d'un musée réunissant les types zoologiques locaux. Un laboratoire annexe fonctionne à Guethary, dans les Basses-Pyrénées. L'institution, qui est la plus ancienne de France, puisqu'elle a fêté en 1892 le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, possède une autonomie absolue. Tout travailleur y reçoit une hospitalité aussi bienveillante que désintéressée: on met à sa disposition des instrumens, des réactifs et jusqu'à un logis, car deux chambres et trois lits sont réservés aux hôtes de passage. Deux embarcations et deux marins assurent le service d'approvisionnement en animaux marins. Paul Bert, le docteur Jolyet et le docteur H. Viallanes (1), directeur de la station, pour ne citer que quelques noms, y ont exécuté de nombreux travaux. C'est là que M. Viallanes a fait ses belles expériences relatives à la propriété que possèdent divers mollusques de filtrer l'eau de mer à travers leurs branchies. Les particules nutritives en suspension sont avalées et assimilées, mais les particules minérales agglomérées par un mucus sont rejetées, s'entassent autour de l'animal et y subissent en présence de l'eau salée, grâce à la matière organique qui les imprègne, une série de réactions complexes. Elles se concrètent et forment des couches rocheuses solides du genre de celles aujourd'hui émergées et qui se déposaient jadis au fond des océans pendant les époques géologiques. Ces observations ont une importance capitale au point de vue de la géologie synthétique et expérimentale qui a enfin, et non sans peine, détrôné l'ancienne géologie purement descriptive. Au point de vue des intérêts industriels immédiats, M. Viallanes a démontré dans ses experiences que, pendant un même temps, une

(1) M. Viallanes vient d'être enlevé, par une mort prématurée, à la science et à ses nombreux amis et admirateurs.

huître portugaise filtrait un volume d'eau près de six fois et une moule de taille moyenne, un volume trois fois aussi considérable que celui filtré et épuisé par une gravette. Dans la lutte pour l'existence, la portugaise et la moule, l'une et l'autre sans valeur commerciale, ont donc une activité et une puissance très supérieures à celles de la gravette véritablement précieuse. Celle-ci est donc obligée de succomber, et il devient, comme nous le disions, absolument indispensable de la débarrasser de ses concurrentes. On admire cette science simple, ingénieuse et d'une si grande portée théorique et pratique; elle seule peut indiquer d'une façon sûre les améliorations à introduire dans l'exploitation industrielle de la mer.

La pêche se fait, à Arcachon, par des pêcheurs dans des embarcations qui leur appartiennent; beaucoup sont déjà concessionnaires d'un parc et utilisent ainsi les loisirs que leur laisse l'ostréiculture. C'est la petite pêche. La grande pêche a lieu dans les bassins à poissons; au large avec le chalut et sur des bateaux à vapeur.

Les bassins ou viviers permettent de recueillir le poisson, de le conserver en captivité en lui offrant une abondante nourriture de manière à pouvoir le récolter à volonté dans les momens où sa vente est d'un prix particulièrement avantageux. Le système était en usage du temps des Romains. Au bord du bassin, on a transformé en viviers les anciens marais salans dont les revenus étaient rendus irréguliers par suite des variations du climat. Ils consistent en bassins peu profonds tapissés d'une zostère, la ruppelle, séparés par une digue de la mer avec laquelle ils communiquent au moyen d'un chenal fermé par une double vanne. En marée haute, vers les mois d'avril et de septembre, on laisse pénétrer l'eau et le menu fretin destiné à grandir. Pendant la majeure partie de l'année, on change l'eau à intervalles réguliers en laissant écouler l'ancienne et rentrer de la nouvelle eau chargée de matière nutritive pour l'alimentation des prisonniers; elle amène encore dans les réservoirs des quantités considérables de petits poissons. On parvient à ces résultats par la manœuvre de vannes et en tenant compte de cette particularité que le poisson remonte toujours le courant. Les réservoirs ont conservé pour la plupart l'aspect des marais salans qu'ils ont remplacés, en bassins juxtaposés, entourés de digues basses et en communication les uns avec les autres par d'étroites ouvertures. Ils se trouvent principalement du côté de Lanton, d'Audenge, à l'embouchure de la Leyre, non loin de la Teste, et il en existe aussi sur la rive opposée, entre la Villa algérienne et le phare.

La pêche au large donne lieu à une industrie très active sous

l'habile direction de M. Johnston. Elle se fait au chalut et occupe cinq bateaux à vapeur. Le service est remarquablement organisé et se continue avec l'unique interruption de la journée du dimanche que toute la flottille passe à Arcachon. Le mode de roulement est le suivant. Un navire rentre à Arcachon, il débarque le poisson apporté aussitôt à terre dans des pinasses, chargé sur des wagonnets et amené à la halle au poisson d'où il est expédié par chemin de fer dans tout le sud-ouest de la France, car il est évident que la consommation locale serait insuffisante à entretenir cette industrie. Le vapeur se rend auprès d'un vieux bâtiment mouillé en rade et servant de dépôt de charbon et, pendant qu'il remplit de combustible ses soutes, le bateau citerne accoste de l'autre bord et, par ses pompes, envoie la provision d'eau douce. Les diverses opérations, s'exécutant ensemble, sont vite terminées. Le vapeur ravitaillé repart immédiatement. Il s'éloigne, franchit les passes et jette son chalut dès qu'il est arrivé sur les lieux de pêche. Le lendemain, la flottille rallie au large; le poisson pêché par tous les bateaux est transbordé sur celui qui doit revenir au port, puis chacun se disperse pour continuer la pêche sans que le service soit jamais interrompu. Chaque bateau demeure quatre jours en mer et cependant le poisson est toujours frais, car il est rapporté chaque jour à terre.

Cette pêche n'est pas exempte de périls. La passe d'Arcachon est extrêmement dangereuse : en 1892, un des vapeurs de la société, l'*Albatros*, s'y est perdu corps et biens. Il faut encore prendre en considération ce qu'on nomme les hasards, en oubliant que ce mot n'est trop souvent que l'expression de l'ignorance humaine. Citons un exemple : à de certaines époques, dans des circonstances inconnues, le fond de la mer est rempli de méduses, la marmouille des pêcheurs. Le chalut, alourdi par l'énorme masse gélatineuse, devient si pesant que la fune servant à le traîner casse ou que le filet lui-même se déchire. Il en résulte une perte s'élevant, dit-on, à plusieurs milliers de francs par an. Or, à la surface de l'eau, rien ne signale la présence des méduses dans les profondeurs. On envoie le chalut, on essaie de le remonter, il se brise, on interrompt la pêche, on fait une nouvelle tentative le lendemain avec chance d'un nouvel accident, ou bien l'on attend la fin du phénomène signalé par l'apparition des méduses à la surface. Il est fort probable qu'une étude attentive permettrait de savoir pourquoi il s'est produit. Peut-être est-il dû à la distribution de la température au sein des eaux ou plutôt à ce que la densité est plus grande à la surface que dans les profondeurs, celle-ci étant précisément égale à celle des méduses. Tous ces chiffres sont aisés à connaître. Quelle que soit la cause, il est certain que le phénomène biologique, la

présence des animaux au fond, correspond à un ou plusieurs phénomènes physiques rapidement mesurables à l'aide d'instrumens, thermomètres, aréomètres ou autres. La connaissance de cette relation permettrait de prévoir les chances d'accidens, d'éviter ces derniers et par conséquent de réaliser des économies, c'est-à-dire des bénéfices. Quand donc comprendrons-nous que ces études ne sont point uniquement théoriques et qu'elles se traduisent immédiatement par de l'argent, parce qu'elles sont pratiques ? Voilà pourquoi toutes les nations, sauf la France, font de l'océanographie ; elles sont bien plus guidées par des motifs d'économie politique et sociale que par l'amour pour la science pure, qui pourtant y trouve son profit par surcroît. En Angleterre, des océanographes sont attachés au service des bureaux de pêche, les navires télégraphistes chargés d'étudier le tracé des lignes sous-marines en ont à leur bord. C'est ainsi que M. Buchanan, à bord du *Buccaneer*, a fait ses intéressantes recherches océanographiques dans le golfe de Guinée et le commandant Thomson, du *Silvertown*, ses observations de densités des eaux profondes au voisinage de la côte du Brésil. Ni l'administration française des télégraphes, ni la commission des pêches ne soupçonnent, je ne dirai pas l'utilité, mais s'il est permis de se servir de ce mot, l'indispensabilité de ces travaux. A Arcachon, le grand centre de l'ostréiculture française, on ne possède aucune notion sur la salure de l'eau en flux et en jusant dans les diverses saisons ; on ignore la distribution de la température, la quantité variable des matières en suspension, c'est-à-dire le taux d'envasement du bassin, sans compter une foule d'autres données. On ne saurait exprimer trop énergiquement le souhait de voir cesser un état de choses si préjudiciable et qui nous met en retard sur toutes les autres nations. Les esprits sérieux y voient un grave danger national à notre époque où la lutte pour la vie est aussi ardente entre les peuples qu'entre les individus et où les batailles sanglantes des armées de soldats vont de plus en plus être remplacées par des luttes commerciales et industrielles, plus terribles et plus impitoyables. Il n'est, hélas ! que trop certain que nous sommes dans une ignorance à peu près complète de ce qui concerne la culture méthodique, scientifique, et par conséquent rémunératrice de la mer.

Autour du bassin, tout le monde vit donc de la mer. Ceux qui vivent de la terre ou plutôt de la forêt, les résiniers, sont un peu plus loin. Ils ont pour domaine la surface entière des dunes et des landes boisées de pins. Pauvres gens aux mœurs pittoresques qui continuent aujourd'hui encore, au même endroit, le métier de leurs pères, au temps des Gaulois, débris d'un passé reculé auxquels le présent est devenu si dur que, pour eux, l'avenir est mort

et qu'il faut se hâter de les regarder parce qu'ils sont condamnés à bientôt disparaître.

Le chef-lieu de l'inscription maritime est à la Teste-de-Buch, l'ancienne Testa Boïorum, la capitale des captaux de Buch dont le plus célèbre est ce Jean de Grailly, si dévoué aux Anglais, qui fut pris, en 1364, à Cocherel par Duguesclin et mourut dans sa prison, refusant obstinément la liberté qu'on lui offrait au prix du serment de ne plus combattre contre la France. La ville, la toute petite ville, est jolie. On s'y rend à pied d'Arcachon par une route qui longe le rivage, c'est-à-dire les crassats dès le commencement du jusant, car l'anse de l'Aiguillon est presque entièrement comblée par les vases. Les larges rues droites sont bordées de maisons blanches, pour la plupart sans étages, avec des portes et des volets peints en vert, en bleu, ou en marron, séparées de la rue par un jardinet clos d'une barrière en lattes. Les habitans n'ont peur ni de voir ni d'être vus. Les boutiques sont rares. Les marchands de tabac se reconnaissent à une grosse pipe rouge ou deux pipes croisées comme des sabres dans une panoplie ou le signe dont on marque le théâtre d'une bataille sur les cartes de géographie; le pharmacien est, selon l'usage, flanqué de ses deux majestueux bocaux, l'un rouge et l'autre vert; le boulanger de chez lequel sort une bonne odeur de pain chaud, la gendarmerie ornée de son drapeau de fer-blanc, l'inscription maritime avec une grande hampe veuve de son pavillon, excepté aux jours de fête. Sur la place, la fontaine est entourée de platanes poussiéreux. Tout est enveloppé d'une lumière crue, rendue aveuglante par sa réflexion sur les murs blancs et qui plaque çà et là de gros paquets d'ombre. Par cette matinée de septembre, la chaleur est étouffante et tout semble altéré jusqu'aux raisins qui se hâtent de mûrir sur leurs treilles. Les enseignes elles-mêmes portent des noms sonores aux yeux comme des airs de trompette aux oreilles, terminés en *ac*, en *ilhes*, en *erre*, en *ès*, et pour accompagnement à cette symphonie de lumière et de chaleur qui remplit la nature, un grand silence que ne troublent ni le bruit cadencé des grelots d'un cheval de charrette qui passe lentement, ni le marteau du maréchal-ferrant qui résonne au fond d'une impasse encombrée de roues de voitures, d'avirons, de gouvernails de pinasses aux ferrures brisées, ni la conversation de quelques moineaux qui, perchés sur une gouttière, écrasés de lassitude, hérissent leurs plumes pour avoir moins chaud, ni le cri strident d'une cigale qui, à la cime d'un platane, chante enivrée, éperdue, au sein de l'atmosphère ardente. Les passans sont rares: des enfans flânent pieds nus, des chiens vaguent mélancolique, ou sommeillent la tête allongée entre leurs

pattes. Les gens valides sont partis sur les parcs; il ne reste que quelques femmes très jeunes ou très vieilles. D'ailleurs, dans le Midi, il n'existe pas plus de femmes d'âge moyen que de saison moyenne : ou des torrens de pluie ou des torrens de soleil. Brusquement, au milieu de cette torpeur, retentit un tapage de voix. Trois commères sortent d'une maison, parlant, criant, gesticulant, se menaçant toutes à la fois. Il s'agit d'une vétille, mais comme elles ont sans doute réalisé des économies de paroles pendant la nuit, elles s'efforcent de les dépenser d'un seul coup. Et quand, arrivé devant l'église, on pousse la porte entre-bâillée d'où s'envole en bourdonnant un essaim de mouches posées sur le loquet brûlant, l'on entre dans une mystérieuse obscurité pleine de fraîcheur et de repos.

Une foule de localités des environs du bassin portent des noms grecs, Andernos, Biscarrosse, Arès, Blagon, Arcachon, Lanton, Ferret, Audenge, Balanos, Biganos, Pissos, Mios, Bilos, Candos, la Leyre, le Teich, Gujan et d'autres encore. Une telle accumulation de mots étrangers est digne d'attention. Des archeologues ont cherché à en expliquer la cause et l'ont trouvée dans l'histoire légendaire (1). Cette légende est peut-être vraie; peut-être est-elle fausse; elle est à coup sûr poétique et gracieuse. En la racontant, je me garde de me porter garant de son authenticité, la vérité est belle, mais la poésie possède, elle aussi, son mérite et, d'ailleurs, elle n'est point obligée de n'être pas la vérité.

Entre l'an 1200 et l'an 550 avant Jésus-Christ, les Pélasges doriens eurent sur toute l'Asie-Mineure, les îles de l'archipel, l'Italie, la Gaule, l'Espagne, un énorme mouvement d'expansion symbolisé dans la Méditerranée par les voyages d'Hercule. Après avoir franchi les Colonnes auxquelles le héros a laissé son nom, ces hardis navigateurs entrèrent dans l'Océan, remontèrent vers le nord en suivant les côtes où ils trouvaient un refuge en cas de danger et dont il leur était interdit, d'ailleurs, de s'éloigner, sous peine de s'égarer sur les flots, ignorans qu'ils étaient des sciences de la navigation. Quand la terre leur manqua, ils tournèrent à l'est, comme elle, et longèrent le rivage septentrional de l'Espagne. Ils pénétrèrent jusqu'au fond du golfe et, poussés par cette soif de l'inconnu, ce besoin d'aventures si caractéristiques de leur race, ils s'avancèrent encore vers le nord. Les navires de faible tonnage, incapables de supporter les gros temps, voyageaient de conserve afin de se porter mutuellement secours, et ces flottilles, montées

(1) Voyez à ce sujet, *une Colonie grecque dans les landes de Gascogne entre l'an 1200 et l'an 550 av. J.-C.*, par H. Ribadieu. Paris, 1864; Dentu. — *Voyage dans les landes de Gascogne et Rapport à la société royale et centrale d'agriculture sur la colonie d'Arcachon*, par M. le baron de Mortemart de Boisse. Paris, 1840.

par des hommes de même sang, venant de la même patrie, emportant avec eux les mêmes dieux, les mêmes traditions, souvent victimes d'une même infortune, un exil mérité ou subi en commun, étaient dans les conditions les meilleures pour fonder un établissement permanent aux lieux déserts où ils s'arrêtaient.

Ce fut le sort d'une colonie de Doriens Crétois. Eux aussi, à la suite des Phéniciens, franchirent les colonnes d'Hercule et, quittant les contrées du Midi, ils ne craignirent pas d'affronter les horizons brumeux de l'Océan gaulois. Longtemps ils avaient navigué sans trouver nulle part un point à leur convenance quand une terrible tempête vint les assaillir. Leurs navires, devenus le jouet des vents et des vagues courtes, hachées, furieuses, du vaste golfe au fond duquel ils étaient parvenus, étaient près de sombrer et les exilés allaient succomber comme tant d'autres avaient péri avant eux, comme tant d'autres devaient périr après eux sur les plages droites, inhospitalières de l'Aquitaine. Tout à coup, à travers le voile de nuées qui traîne sur la mer, ils aperçoivent une langue de sable basse derrière laquelle un bassin spacieux étale la nappe de ses eaux tranquilles. Une frange d'écume indique la passe qui sert d'entrée au chenal conduisant à cet abri. L'espoir ranime leurs forces, ils font un dernier effort de courage et d'énergie, les rameurs ruisselans d'eau se courbent sur leurs avirons, les pilotes saisissent le gouvernail d'une main ferme; ils tournent les proues vers la barre d'écume qui est tout à la fois le signe du danger et celui du salut, s'encouragent par leurs cris, doublent les uns après les autres le cap Ferret (courage), remontent le chenal, poussés par la mer jusqu'à une épaisse forêt de pins dont les derniers arbres trempent presque leurs racines dans les eaux. Épuisés de fatigue, ils laissent tomber au fond les pierres qui leur servent d'ancres et se reposent devant Arcachon (secours). Cependant, l'abri est précaire, le vent et les vagues viennent encore battre les navires désemparés qui se heurtent mutuellement et risquent d'achever de se briser. Il faut trouver un refuge plus sûr. Ils se rembarquent et se dirigent alors vers le point le plus reculé du bassin. Là, ils mouillent leurs navires trop fatigués par la tempête pour les porter désormais vers d'autres rivages; ils les quittent pour toujours, descendent à terre, et aussitôt hommes, femmes, enfans, vieillards, sur un grossier autel élevé à la hâte, ils offrent un sacrifice d'actions de grâces au dieu Arès, à Mars dont le bras puissant les a protégés et qui, par son intervention, semble leur montrer sur la grève solitaire, à l'embouchure d'une petite rivière, le lieu où ils doivent s'établir.

Quand les huttes sont construites, les femmes reprennent les occupations qui leur étaient habituelles sur les côtes de l'île de

Crète. Montées sur des pinasses, embarcations faites, comme l'indique leur nom dorien, de planches assemblées par de simples chevilles de bois, derniers débris, peut-être, des vaisseaux qui les ont portées, elles vont chercher la nourriture de la famille et pêcher sur les crassats (femmes de Crète), auxquels elles devaient aussi laisser leur nom. Pendant ce temps, les guerriers explorent les environs de leur nouvelle patrie; ils repoussent les attaques des sauvages habitans du pays, visitent successivement Andernos (viril) qui fut probablement le théâtre d'une lutte, Lanton, Audenge, parviennent à l'embouchure de la Leyre, la maigre rivière, y fondent la ville du Teich (mur), l'entourent de fortifications et, remontant son cours, ils s'arrêtent en diverses localités qu'ils nomment Lauros, Babulon, Tagon, Biganos, Balanos, le pays des chênes et des glands, Candos, Udos, le pays de l'eau, les champs de Gujan, Biscarrosse où les pins fournissent d'abondantes provisions de poix et de cire. Ils finissent par installer leur capitale sur la Leyre même, à Salles, du mot Salos, lieu de mouillage.

Les générations se succèdent et les fils, poussés par ce même naturel errant et batailleur, entreprennent sur terre des voyages aussi lointains que ceux qu'avaient accomplis les pères sur les flots. Les uns descendent vers le sud jusqu'aux Pyrénées et se mêlent aux Ibères. D'autres, les Boïens, vont, sous la conduite de Bellovèse et de Sigovèse, conquérir l'Italie et épouvanter les Romains dans le Capitole. Vaincus à Préneste par le dictateur Sulpicius, chassés d'Italie, ils se répandent sur le Danube, aux confins de la Pannonie et de l'Illyrie, y font alliance avec les Taurisci et les Scordisci, et luttent ensemble contre les peuples de la Noriscie. Taillés en pièces par les Gètes, on les suit en Bohême d'où ils sont chassés par les Marcomans. Ils se divisent encore : une partie se réunit aux Helvètes, le reste se confond avec divers peuples et s'établit en Bavière. César trouva en Gaule les membres sédentaires de cette famille formant les deux tribus des Boii, Boiôtoi ou les bouviers, et les Sotiates, les hommes du pays de Sôs, la ville qui existe encore, par allusion à des luttes victorieusement soutenues. Les descendans des Boïens s'appellent maintenant en Gascogne des Bouyès, tandis que les autres habitans des Landes, d'une race différente, sont les Cousiots ou Lanusquets, et parmi la population d'Arcachon, les Lalesque, les Lesca (éloquent, beau parleur), portent des noms grecs de qualités grecques.

L'influence du grec sur notre langue est plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire. Quel que soit le degré de véracité qu'on veuille attribuer à la légende, l'éolien pélasgique et le dorien marseillais forment la couche profonde du français. Ainsi que l'a fait remarquer l'abbé J. Espagnolle, dans un ouvrage de

haute érudition (1), il n'est pas possible que les cinq ou six millions de Gaulois qui vivaient dans le pays au moment de la conquête de César aient tellement perdu leur idiome qu'il n'en reste aucune trace. L'aristocratie seule fut prompte à adopter les mœurs et la langue du vainqueur, qui sut merveilleusement d'ailleurs provoquer cette assimilation. Le reste, la population des campagnes, conserva son idiome dérivé du grec. Les deux tiers au moins du français se refuseraient, d'après le savant auteur, à descendre du latin, et les mots grecs, ainsi que l'avaient remarqué Henri Estienne dès le XVIe siècle et Ampère en 1839, y sont d'autant plus nombreux que le français littéraire est plus ancien. C'est principalement dans les patois qu'on les retrouve. Les quatre premières lettres de l'alphabet, à elles seules, donnent à l'abbé Espagnolle trois mille mots d'origine grecque, et dans le français du XIIe siècle, on compte plus de deux mille mots de source dorienne.

Les environs du bassin d'Arcachon sont la localité classique d'un phénomène géologique fort intéressant. Nulle part ailleurs les dunes maritimes ne l'emportent en beauté et en perfection, du moins en Europe, car les plus élevées se trouvent sur la côte atlantique du Sahara. L'endroit est éloigné, malsain à une foule de points de vue ; les voyages géologiques ou autres y sont difficiles, il y a, par conséquent, avantage à étudier les dunes près d'Arcachon.

Pour s'y rendre, on traverse la ville d'hiver, on entre en forêt et une excellente route, qui passe devant le sanatorium où des enfans scrofuleux viennent demander la santé aux effluves balsamiques des pins, conduit au village de Moulleau, composé de chalets dispersés le long de la plage ou cachés dans la verdure. Le village ne présente aucune particularité saillante ; c'est un petit Arcachon.

On suit alors la plage. La marche dans le sable sec est fatigante, mais lorsque la marée est basse, on profite de l'estran affermi par l'eau qui l'imbibe encore. La promenade est délicieuse. On ne rencontre personne, premier charme, et rien ne risque de troubler les pensées auxquelles on est en droit de se livrer. Le bruit monotone de la mer, dont les ondulations viennent mourir sur la grève, berce l'esprit et l'on n'est guère rappelé à soi que lorsqu'une vaguelette un peu plus forte, capricieuse comme la mer qui l'a produite, dépasse les autres, court jusqu'à vos pieds et recule épuisée de son effort, en laissant sur le sable, qui l'absorbe rapidement, une bordure de bulles diaprées des nuances de l'arc-en-ciel qui persistent un instant, mais que bientôt le vent fait éclater

(1) *L'Origine du français*, par l'abbé J. Espagnolle, 2 vol. Paris et Leipzig; Ch. Delagrave, 1886-1888.

et enlève toutes frissonnantes. Les hirondelles de rivage s'envolent en avant, se posent, repartent et dans le calme répandu sur la terre, sur la mer et dans l'air, sous le soleil flamboyant, on se sent imprégné d'un peu de la vie intense que dégage la nature dans son éternel et silencieux travail.

A gauche, immédiatement contre la plage, à trente ou quarante mètres de distance, le plan uni du sable se redresse brusquement en un talus, au sommet duquel croissent les pins. C'est la dune. Celle-ci augmente de hauteur à mesure qu'on s'avance du côté de l'intérieur. On est devant la place où se trouvait jadis la batterie du Pilat, et à quelques centaines de mètres au-delà, la dune, entaillée à pic, atteint sa plus grande élevation, à mi-chemin entre Moulleau et le sémaphore, faisant face au phare du cap Ferret, de chaque côté des passes. On est à la dune de la Grave, la Grande Dune, ainsi qu'on la nomme d'ordinaire.

L'endroit où l'on peut le mieux se rendre compte de la genèse des dunes, à son début, est la plage de l'Océan. On s'embarque à Arcachon, au débarcadère situé devant la station zoologique et océanographique, sur l'un des deux bateaux à vapeur qui, toutes les heures, se rendent soit au cap Ferret, soit au phare. Une demi-heure après, on est arrivé. On monte dans un tramway, lequel, en un quart d'heure, à travers la forêt clairsemée, sur un sol de sable, tiré par un brave cheval qui ne paie pas de mine, mais gagne courageusement sa provende, car la besogne est rude, vous emporte cahin-caha, sur des rails mal soutenus par des traverses ensablées, jusqu'à la plage de l'Océan.

Le véritable promeneur possède le dilettantisme des impressions qu'il ressent; il comprend les infinies délicatesses du spectacle changeant que la marche amène devant ses yeux et que connaissait si bien J.-J. Rousseau, le promeneur solitaire. A mon avis, on doit choisir une journée de beau soleil pour aller à pied, fût-ce au prix d'un peu de fatigue, à la dune de la Grave. Il est préférable, au contraire, de se rendre à l'Océan par un temps gris, alors que de lourdes nuées couvrent le sol sans cependant le toucher, de sorte que la vue s'étend au loin dans le sens horizontal et que les profondeurs s'exagèrent de tout ce qui manque aux hauteurs. A la Grave, la nature chante en majeur; à l'Océan, la grande symphonie des choses se fait en mineur. Le tramway s'arrête, on gravit la colline de sable élevée à peine d'une dizaine de mètres, on parvient sur la crête et l'on regarde.

Sous les pieds, du sable semé de touffes de gourbet, de jonc marin, herbe dure, en longues tiges rondes qui s'agitent, échevelées, au souffle du vent; puis après un léger ressaut, la plage unie, se continuant à droite et à gauche, toujours pareille jusqu'aux deux

bouts de l'horizon ; en avant, l'Océan apportant ses grosses vagues, ses vraies vagues qui arrivent d'Amérique, courant, se suivant pendant des nuits et pendant des jours au dessus des abîmes. Arrêtées dans leur course par le fond qui s'exhausse, haletantes, quoique non lassées, elles roulent leurs volutes glauques et font retentir le tonnerre lointain de leurs sourds et éternels grondemens qui ressemblent à de grands soupirs. Le spectacle est tellement grandiose qu'il n'émeut pas immédiatement. Il se voit, et très lentement, lorsque la première sensation est passée, il pénètre, se grave dans l'esprit et l'on saisit alors sa majesté. On a l'infini devant soi et rien ne vous y a amené. Tout s'y trouve dans une complète proportion, car tout est immense. Quelques détails se distinguent sur la blancheur de la plage, une embarcation brisée, quelques herbes marines, des débris de filets, épaves de la dernière tempête ; mais il faut les chercher avant de les apercevoir et leur découverte augmente encore la grandeur du tableau. J'ai éprouvé la même sensation de profonde mélancolie, de l'effrayante annihilation de l'homme devant la nature, en me promenant sur l'isthme sablonneux qui relie l'île de Langlade à Miquelon, près de Terre-Neuve, où, là aussi, je marchais au milieu des carcasses des navires naufragés. Au cap Ferret, dès que le vent souffle, il s'empare du sable desséché, le masse, le redresse comme un panache, l'emporte du bord de la mer vers la terre et, subitement, le tourbillon s'évanouit, le sable retombe, la dune est en train de se former.

L'Océan apporte sans cesse du sable à la terre ; les roches, les minéraux amenés à la mer, s'y triturent, s'y usent, y sont attaqués mécaniquement par leur frottement mutuel, physiquement par l'eau qui les dissout, chimiquement par le sel et l'eau qui en transforment les composans. Finalement ils sont réduits en argile fine entraînée dans les profondeurs du centre du bassin océanique et en grains à peu près uniquement quartzeux, le sable. Une partie de celui-ci s'entasse sous les eaux et devient l'élément constituant des grès de l'avenir ; une autre partie est poussée sur la plage lorsque les conditions ambiantes sont favorables comme le long des côtes basses qui s'étendent de l'embouchure de la Gironde à l'embouchure de l'Adour, région balayée par des vents assez réguliers et, en conséquence, par de violens courans. Le flot l'apporte au moment de la marée montante et l'abandonne à la marée basse. Le sable mouillé conserve sa cohésion ; le vent le dessèche, le rend meuble, l'emporte en tourbillons, le laisse retomber au-delà de la plage, vers la terre, et il se dispose en dune.

La dune offre l'aspect d'une colline à pente douce du côté d'où souffle le vent, c'est-à-dire du côté de la mer. Le sable la remonte jusqu'à ce que, arrivé au sommet, il s'éboule sur la pente opposée,

beaucoup plus abrupte que la première, parce qu'elle est une pente d'éboulis. Le grain de sable se trouve alors à l'abri du vent et demeure immobile. Cependant, comme après lui d'autres grains parviennent incessamment sur la crête et s'éboulent à leur tour, il est bientôt recouvert par leur masse. En revanche, ce mouvement incessant finit par dégager le pied du talus extérieur où l'épaisseur est faible, et le résultat final est que la colline semble s'être reportée d'une seule pièce, en avant. Une dune est une vague lente qui approche, passe et s'éloigne sur la nappe des sables comme une vague liquide approche, passe et s'éloigne, quoique beaucoup plus rapidement, sur la nappe des eaux. On observe une fois encore combien la nature est simple dans ses manifestations, demeure fidèle aux lois qui la régissent, et les répète. Le glacier est un fleuve lent, la dune est une vague lente, l'air forme des vagues plus rapides que celles de la mer, et à mesure que la rapidité de ces vagues augmente, elles s'appellent son, chaleur, lumière, rayons actiniques. Les êtres les perçoivent ; ils les entendent, les voient, les sentent, en éprouvent le choc, de quelque façon qu'on nomme la sensation éprouvée ou que celle-ci se traduise, car elle est ressentie d'une manière très variée chez le même être et encore plus variée chez des êtres différens. Elles lui sont joies, voluptés, douleurs, et l'esprit reste confondu à la pensée des vagues courant dans l'univers, sur les mers et les terres, dans l'atmosphère, à travers l'infini, se heurtant, interférant, se combinant au milieu des planètes, des étoiles, des mondes, notes distinctes dont l'ensemble constitue l'immense concert de la nature, au sein duquel tout vit et tout meurt, depuis l'insecte jusqu'aux soleils radieux.

La dune qui vient d'être décrite est la dune typique. Un peu plus loin du bord, sa forme se complique ; elle cesse d'être vague pour devenir clapotis, de quatre-vingts mètres de hauteur à pic, il est vrai, comme à la Grande Dune coupée par l'érosion qui sape sa base. Quand, de la plage, on se décide à en faire l'ascension assez pénible d'ailleurs, parce que le pied enfonce dans le sable qui s'éboule, on trouve d'abord immédiatement contre le talus une rangée d'arbres tombés, de racines enchevêtrées, fouillis auquel la mer qui le baigne pendant le flot, surtout lorsque le vent d'ouest contribue à élever le niveau des eaux, ajoute des épaves, planches brisées, paniers emportés par un coup de mer du pont de quelque navire et qui, après avoir longtemps flotté, sont venus s'échouer et s'émiettent sous les intempéries. De distance en distance, une petite flaque où croissent les iris rassemble les eaux qui suintent de la dune. On continue à monter, et à des hauteurs inégales, on rencontre des couches minces d'un terreau noirâtre, feutrage de brindilles végétales où sont encore fixées des racines d'arbres. On trouve cinq

de ces couches superposées, ce qui, en comptant les blocs de lignite remplis d'empreintes qui forment sur la plage un niveau visible seulement au plus bas de la marée, constitue six niveaux successifs, sols de forêts disparues, crêtes de vagues que le vent n'a pas eu le temps d'aplanir et qui ont été recouvertes par d'autres vagues, atteintes et recouvertes à leur tour, à six reprises différentes et ensuite mises à nu sur leur tranche par l'éboulement de la dune. Ces niveaux sont évidemment d'autant plus récens qu'ils sont plus élevés.

La couche inférieure correspond sans doute à la végétation vigoureuse reposant directement sur le sous-sol d'argile qui affleure en divers points et formait le plancher du bassin alors qu'il était lac d'eau douce et antérieurement aux envasemens. Elle est à l'état de blocs de lignite bourrés d'empreintes de plantes (typha et bouleaux) croissant au bord des eaux douces. La couche suivante est simplement un sable mélangé de terreau avec débris végétaux, la troisième et la quatrième sont un peu plus épaisses. Enfin, la cinquième, toute récente, supporte des troncs de pins desséchés, demeurés debout et dont beaucoup portent encore, maintenus par des clous, leurs pots à recueillir la résine, à demi remplis et d'un ancien modèle. La vague, qui est la crête de la dune actuelle, a passé sur eux, les a engloutis, et maintenant ils reparaissent, cadavres d'arbres qui, lorsque le sable s'éboule au-dessous d'eux, s'inclinent, tombent, roulent jusqu'au bas de la pente et vont grossir la barricade qui borde le rivage.

A son sommet, la dune change d'aspect. Le vent a chassé le sable tantôt d'un côté et tantôt de l'autre ; sur ce plateau se sont créés des vallonnemens, des creux, où, à l'ombre des pins à demi ensablés et pourtant encore couverts de leurs feuilles, on s'étend avec délices pour prendre un repos bien mérité par le rude exercice auquel on s'est livré. A la surface du sable brûlant, de petits coléoptères noirs courent alertes : ils grimpent les pentes, sont entraînés, roulent, disparaissent ensevelis, reparaissent, remontent, retombent et, Sisyphes en miniature, recommencent, sans se lasser, leur ascension infructueuse. De quoi peuvent se nourrir ces animaux, quel rôle jouent-ils dans la nature ? Et pourtant, connu ou inconnu, leur rôle existe, ils accomplissent une tâche. Après tout, dans cet entonnoir de sable profond de quelques centimètres, ils ne sont pas plus petits qu'un homme au milieu d'une ville. Si, après quelques semaines, on veut retourner en un de ces coins ombreux où l'on s'est reposé, le sable est tellement mobile que souvent on ne reconnaît plus la place. Les arbres ont été engloutis, leur cime dépasse à peine le sol. Des poteaux télégraphiques ont été ainsi enterrés sur

les deux tiers de leur longueur en moins d'une année. Sur l'extrême limite du plateau, là où commence la pente, au-dessus du vent, des arbres desséchés, sortis de leur tombeau de sable, sont polis d'un côté ; le bois a été dépouillé de son écorce, lissé par le choc des grains emportés par le vent et qui le frappent sans relâche.

La dune se déverse sur la forêt qu'elle abrite. La pente est très inclinée. En hiver, le sable humide se maintient; l'été, lorsqu'il est bien sec, on le voit couler en une nappe mince comme dans un sablier, et même, quand tout est silencieux, que le vent est calme, on entend son bruissement continu. En dessous, à une très faible profondeur, l'intérieur de la dune est imbibé d'eau. La couche humide, mise à découvert par la chute rapide du sable sec subjacent, apparaît non pas uniforme, mais en barricades, en falaises minuscules de quelques centimètres de hauteur, toutes dentelées, en colonnettes vermiculées, architecture bizarre qui, dans l'air sec, se conserve encore pendant un certain temps, peut-être à cause des traces de sel apporté par les embruns de la mer et qui donne de la cohérence aux grains. Le sable ainsi agglutiné est dans un équilibre si instable que le passage d'un insecte, une mouche qui s'y pose, y détermine un écroulement subit qui se propage sur une certaine longueur.

La forêt continue à perte de vue, touffue, embroussaillée, composée de pins, d'arbousiers et de buissons. Doucement, grain de sable à grain de sable, la dune s'avance. Elle ne renverse pas les obstacles, elle les absorbe. Le sable se répand en couche mince sur la mousse et les brins d'herbe, la couche augmente, fait disparaître la teinte verte du sol, elle s'élève, monte le long des troncs d'arbres, les engloutit, et les branches seules émergent, elle monte encore, tout est enseveli, tout demeure caché pendant quelques années. La vague passe. Lorsque la déclivité diminue l'épaisseur du sable, la forêt réapparaît d'abord par les plus hautes branches affleurant le sol; plus loin, on revoit les troncs qui restent droits, puisque rien ne les a ébranlés, jusqu'au moment où, privés d'appui, ils s'inclinent et tombent sur la pente extérieure.

Telle est la dune; telles sont les phases suivant lesquelles s'accomplit le phénomène naturel qui, il y a juste un siècle, était un véritable fléau parce que le sable, continuellement apporté par les courans marins, s'avançait vers l'intérieur des terres et menaçait d'envahir le pays entier. La végétation seule peut arrêter ou plutôt prévenir son mouvement. Les feuilles et les tiges recouvrant sa surface la protègent contre le contact direct du vent, les racines qui pénètrent dans son intérieur le maintiennent, et les débris végétaux le transforment en un humus spongieux qui conserve l'humidité,

l'empêche de se dessécher et par conséquent l'affermit. Pendant l'antiquité, alors que les forêts arrivaient, épaisses et touffues, jusqu'au rivage, les dunes avaient peu de profondeur; à la fin du siècle dernier, elles avaient tellement augmenté qu'on pouvait calculer en années l'époque à laquelle Bordeaux serait couvert par le sable.

La méthode de défense consiste à opposer à la dune en mouvement un premier obstacle au voisinage de la mer, en élevant, parallèle au rivage, une palissade en planches contre laquelle le sable s'amoncelle et qui l'empêche de continuer sa marche vers l'intérieur. Quand le talus a atteint le sommet de la palissade, on remonte celle-ci, ce qui exhausse d'autant la crête de la dune artificielle. La petite colline ainsi formée protège contre le vent le sable qui s'étend au-delà de la palissade. On l'ensemence alors de jonc marin ou gourbet (*Calamagrostis arenaria*) dont les racines le consolident par leur feutrage résistant. Sur cette seconde plage, on provoque la création d'une seconde colline par une rangée de clayonnages, et l'on peut maintenant, sous la protection de ces deux crêtes successives, faire un semis serré de graines de pin et de gourbet que l'on empêche d'être enlevées par le vent en recouvrant le sol de branchages uniformément distribués. Lorsque les arbres et la végétation ont pris une force suffisante, la dune est fixée.

On attribue généralement à Brémontier la découverte de cette méthode; il en a été glorifié de toutes les façons. On a dressé en son honneur en 1818, près de la Teste, une pyramide et, en 1878, un monument sur une place de la ville d'hiver d'Arcachon; depuis près d'un siècle, la voix publique chante ses louanges. Or rien n'est plus injuste : le public s'est laissé tromper encore une fois et sa voix a chanté à faux. La portion de gloire qui appartient à Brémontier se réduit étrangement lorsqu'on en examine de près les titres; celle dont il jouit est nn véritable déni de justice. Brémontier s'est montré beaucoup plus habile à profiter des travaux et des découvertes d'autrui qu'à arrêter la marche envahissante des dunes, et il apporte à l'histoire un exemple de l'antique *sic vos non vobis*, qui n'est point le premier et ne sera pas, hélas! le dernier. Mais c'est un cas de conscience pour la postérité mieux informée que de rendre aux auteurs de la découverte qui ont été des bienfaiteurs de l'humanité la part de renommée qui leur revient et qui leur a été dérobée.

L'origine de la forêt d'Arcachon et de celles qui recouvraient toute la côte de Gascogne se perd dans la nuit des temps. Le *saltus Vasconiæ* est mentionné par Strabon, Pline, Varron et d'autres encore. Les habitans qui la conservaient agissaient-ils sous

l'empire d'une sorte d'instinct leur interdisant de détruire ce rempart contre les vents, le flots et le sable? Les besoins de l'industrie étaient alors peu exigeans, et l'exploitation si ancienne de la résine et de ses dérivés, loin de demander l'abatage des pins, conseillait au contraire de les garder longtemps vivans et même d'en augmenter le nombre. Il est possible aussi que les courans marins n'eussent point autrefois la même direction, de sorte que l'apport de leurs sables était nul ou beaucoup moindre qu'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, la forêt s'étendait jusqu'au bord même de l'Océan et la dune n'existait pas.

On pense que l'apparition de celle-ci date du VIe siècle et est attribuable aux dévastations, aux incendies de forêts accomplis par les Alains, les Suèves et les Vandales, ou à la cause physique d'un changement de direction des courans marins et aériens. A partir de cette époque, le fléau s'exerce sans interruption et en augmentant toujours d'intensité. Le sable envahit les terres et engloutit les forêts, les champs et les habitations.

En 1727, un sieur Baleste-Marichon, maître chirurgien royal à la Teste, eut l'idée d'ensemencer les lettes, vallées comprises dans l'intervalle de deux dunes. L'opération réussit. Néanmoins, il faut reconnaître que le sable, moins mobile dans les creux protégés contre le vent, était dans des conditions particulièrement favorables et l'on ne se trouvait point aux prises avec les grandes difficultés du problème.

Le danger devenait pressant. En 1769, une commission fut nommée à l'effet d'y porter remède. Au nombre de ses membres était l'abbé Louis Desbiey, qui, avec son frère, habitait depuis longtemps le pays, y possédait des forêts et avait tenté d'arrêter la marche des dunes. L'examen auquel il se livra, son expérience passée, lui permirent de rédiger un mémoire intitulé *Recherches sur l'origine des sables de nos côtes, sur leurs funestes incursions vers l'intérieur des terres et sur les moyens de les fixer ou du moins d'en arrêter les progrès.* Le travail fut présenté le 25 août 1774 à l'académie de Bordeaux et récompensé par un prix en 1776.

A cette époque, la publicité scientifique était bien moindre que de nos jours où elle est dispensée avec tant de libéralité. Le mémoire couronné ne fut pas imprimé. Son manuscrit, déposé aux archives de l'académie, fut prêté par l'archiviste à un M. de Montausier qui le perdit. Un peu plus tard, Dupré de Saint-Maur, intendant à Bordeaux, pria avec instances Desbiey de vouloir bien lui confier la copie qui était restée entre ses mains, afin, comme le disaient les termes mêmes de la lettre de demande, « de la communiquer

au sous-ingénieur des ponts et chaussées, M. Brémontier.» L'abbé remit la copie, Brémontier en prit possession et ne la rendit jamais.

Il n'est donc pas possible de savoir exactement quels étaient les procédés préconisés par Desbiey et dont la commission de 1769 avait constaté les bons effets, puisqu'elle avait chargé l'abbé de rédiger son rapport. On est porté à croire, d'après divers indices ou d'après des allusions trouvées dans les travaux et rapports faits dans la suite, qu'ils consistaient à élever sur la dune même des rangées de barricades parallèlement à la mer et à planter entre elles des pieds de vigne qui, provigués tous les deux ans, fixaient le sable et le protégeaient contre le vent. La méthode était d'ailleurs employée depuis trois siècles en plusieurs localités avoisinantes, au Capbreton, à Messanges et à Saint-Julien. Brémontier, par la lecture du mémoire de Desbiey, fut informé de tout ce qui avait été tenté le long de la côte et dont l'expérience avait démontré le degré d'efficacité.

En 1778, le roi Louis XVI, dans le dessein d'améliorer le bassin d'Arcachon et d'en faire, ainsi que l'avait conseillé Vauban, un refuge pour les vaisseaux de guerre, envoya le baron Charlevoix de Villers, ingénieur de la marine, visiter les lieux. De Villers ne pouvait manquer de prendre en sérieuse considération la fixation des dunes et il proposa dans ce dessein l'emploi de clayonnages et de semis de graines de pin. Trois ans après, il fut remplacé par le sous-inspecteur des ponts et chaussées Nicolas-Théodore Brémontier, qui, sans rien changer aux procédés de son prédécesseur, obtint du roi, en 1787, un crédit de 25,000 livres pour exécuter des essais.

Pendant les séjours que ses fonctions l'avaient obligé à faire dans la région, Brémontier était entré en relations avec Pierre Peychan de la Teste, propriétaire de forêts, qui avait étudié la question et lui communiqua les résultats satisfaisans de ses propres expériences. L'ingénieur n'eut pas de peine à comprendre le parti à tirer d'un collaborateur aussi précieux et lui proposa de l'aider. Peychan accepta. On commença les travaux, d'abord à la dune du Pilat, en 1787, puis dans la plaine de Moulleau, en 1788. Mais contre les avis formels de Peychan, qui conseillait de recouvrir les semis de rameaux disposés régulièrement sur le sol, afin de les protéger jusqu'au moment de la germination, Brémontier se borna à semer des graines de pin et de genêt, qui furent immédiatement balayées par le vent. L'insuccès fut complet et le travail arrêté.

Il fut repris en 1791 par Peychan, autorisé par le directoire du département de la Gironde, sur l'emplacement aujourd'hui occupé par la ville d'hiver d'Arcachon. Cette fois, on n'eut garde de manquer de recouvrir les semis. Le succès montra combien la précau-

tion était indispensable, et, dix ans après, l'administrateur Partarrieu et Brémontier lui-même constataient officiellement les bons résultats obtenus.

Avec la puissance d'action qu'il tenait de ses fonctions, l'ingénieur, désormais instruit des véritables procédés à employer, les appliqua résolûment. En 1801 et 1802, sept ateliers furent ouverts entre Bayonne et le Verdon. Non-seulement on arrêtait les dunes, mais, comme l'avait indiqué Baleste-Marichon, on ensemençait les lettes pour se procurer plus rapidement les branchages destinés aux couvertures. Dès ce moment Brémontier, avec une grande habileté, commençait à s'attribuer la gloire d'une invention qu'après s'y être opposé, il n'avait fait que mettre tardivement à exécution. Des réclamations s'élevèrent. M. Tassin, secrétaire-général des Landes, délégué par le préfet, M. Méchin, rappela en vain dans un rapport les insuccès de 1787 et 1788, ainsi que la part qui revenait aux divers inventeurs, l'ingénieur eut le talent de tout réduire au silence. Pour plus de sûreté, il rédigea de sa main un certificat rempli d'éloges sur sa propre personne, niant que « qui que ce soit avant le citoyen Brémontier ait fait travailler efficacement à la fixation et à la fertilisation des dunes. » Il le fit signer par des membres du conseil municipal de la Teste et, une fois en possession de ce document, le 5 pluviôse an XI, il écrivit, de la même plume, une lettre pour remercier les signataires de leur déclaration spontanée. La comparaison des deux autographes reproduits dans une brochure du docteur A. Lalesque (1), publiée en 1884, établit le fait d'une manière indiscutable.

En résumé, Brémontier était ingénieur en chef des ponts et chaussées, alors que, d'après les méthodes combinées de Baleste-Marichon, Desbiey, Charlevoix de Villers et Pierre Peychan, les dunes du golfe de Gascogne furent arrêtées et fertilisées.

Peychan eut le tort de ne point soutenir ses droits; inspecteur des travaux des dunes, pour les départemens de la Gironde et des Landes, il fut sans doute effrayé d'entrer en lutte avec un homme aussi haut placé que l'était Brémontier et qui, de plus, était son supérieur hiérarchique. Il se contenta de rassembler et de conserver les lettres et documens qui, dans la suite, devaient servir à établir la vérité. Il mourut presque inconnu en 1804. Et aujourd'hui, du haut du monument de la ville d'hiver d'Arcachon, le buste en bronze de Brémontier sourit avec bienveillance aux hom-

(1) *Coup d'œil rétrospectif sur les dunes mobiles du golfe de Gascogne et sur leur immobilisation dans les temps anciens et modernes*, par le docteur A. Lalesque aîné, ancien conseiller-général de la Gironde. Bordeaux, 1884; G. Gounouilhou.

mages des étrangers contemplant les traits de celui qui « fixa le premier les dunes et les couvrit de forêts. »

La dune de la Grave n'est pas arrêtée et elle avance sur la forêt; mais, en cet endroit, les circonstances sont exceptionnelles. La dune, en pente abrupte, n'a grandi que par l'incurie avec laquelle on l'a laissée s'augmenter, sans mettre obstacle à la superposition des cinq ou six vagues de sable qui lui ont donné son élévation actuelle. Cependant, les courans marins du golfe de Gascogne et la fréquence des vents de nord-ouest ont eu pour effet d'accroître vers le sud la longueur de la langue de sable du cap Ferret; le côté opposé de l'entrée est forcé de reculer en sens inverse, de sorte que l'entrée même du bassin se porte de plus en plus au sud en produisant l'allongement et en exagérant la courbure du chenal. La Grande Dune s'érode avec une rapidité considérable, son épaisseur actuelle ne dépasse pas quelques centaines de mètres, et la vitesse avec laquelle elle s'avance du côté de la terre est inférieure à sa destruction du côté de la mer. Elle est donc condamnée à disparaître à bref délai. Le sable qui la compose, transporté sur l'autre rive du chenal, comblera celui-ci en partie et tendra à modérer le passage de l'eau de mer. Comme le bassin se colmate, ainsi que nous l'avons vu, la quantité d'eau de mer nécessaire pour le remplir à chaque marée deviendra moins considérable, les courans qui l'apportent diminueront d'intensité, auront moins de force pour débarrasser le chenal des sables qui tendent à l'obstruer, les passes se fermeront, et au bout d'un certain temps, la communication du bassin d'Arcachon avec la mer sera supprimée ou deviendra insignifiante. Le phénomène s'est accompli à Cazaux.

Du reste, il en est ainsi sur toute la côte des Landes, entre la pointe de Grave, à l'embouchure de la Gironde et l'embouchure de l'Adour. La suite d'étangs qui occupe cette longue ligne en est une preuve. On trouve successivement les étangs de Hourtin ou de Carcans, de Lacanan suivi de six petits étangs, le bassin d'Arcachon, les étangs de Cazaux, de Biscarrosse, d'Aureilhan, de Saint-Julien et de Lit, de Léon, de Soustous et plusieurs autres plus petits jusque près du Boucan. Les uns communiquent avec la mer comme ceux d'Arcachon, d'Aureilhan et de Soustous; les autres sont fermés, comme Cazaux, qui rejoignait l'océan par un chenal se dirigeant vers le sud-ouest par rapport au centre de la masse d'eau et dont on croit reconnaître la trace de l'embouchure au lieu dit le Gurc de Maubruc, vers le poste de douane de Sanguinet. Lacanan communiquait encore avec la mer, au XIVe siècle, par un canal nommé chenal d'Anchise.

Il serait bien à désirer que l'étude détaillée de chacun de ces étangs fût abordée. Le travail serait considérable; il devrait être méthodique, précis et surtout exempt de ces compendieuses inutilités qui, trop généralement, encombrent ces sortes de monographies. La monographie d'un lac, quelque part qu'il soit situé, est assez peu intéressante en elle-même, si elle ne sert à établir la connaissance d'une loi naturelle. Dans le cas présent, il s'agirait de découvrir les lois d'une formation maritime dont on retrouve les analogues en diverses régions du globe. Il faudrait commencer par dresser un plan précis de chacun des lacs et du terrain environnant par courbes d'égal niveau au-dessus et au-dessous de l'eau. On ferait ensuite des analyses d'eaux à diverses profondeurs et, en eau salée, des mesures de densité poursuivies sans interruption pendant toute l'année et en des points différens du bassin. On mesurerait la vitesse des courans, on doserait les matières en suspension, on dresserait des courbes de marées dignes de foi, portant les corrections indispensables de salure et de température. Une comparaison des valeurs trouvées dans ces divers lacs apprendrait leur genèse, peut-être attribuable à des affleuremens d'argile situés un peu en arrière du cordon littoral des dunes; on saurait leur mode de remplissage par les eaux de pluie, faisant lentement disparaître les eaux salées à l'aide d'une filtration s'accomplissant sous une pression mesurée par la différence de niveau entre la surface de la mer et celle du lac, ainsi que par la propriété des grains de sable de fixer par attraction moléculaire les sels en dissolution. On serait renseigné sur les phases successives de leur existence. Toutes les hypothèses énoncées jusqu'à présent et qui ne reposent, pour la plupart, que sur des opinions personnelles, seraient confirmées ou détruites d'une façon définitive. Ces documens seraient précieux pour la science; mais dans le cas des étangs salés, ils auraient une utilité pratique immédiate. Sans eux, on demeure dans l'empirisme. Or, notre époque possède cet avantage d'obliger les esprits à se livrer méthodiquement au travail. Espérons que ce point de vue utilitaire, cette transformation de données scientifiques en argent comptant finira par être comprise. Personne ne s'en plaindra, ni les savans, bien certainement, ni cette forte et honnête population de pêcheurs, qui peine presque sans profit, et auxquels on a le devoir de faire gagner leur pain au prix de labeurs un peu moins rudes, ni la France, à laquelle il serait bon, de temps en temps, de penser sincèrement, par actions plus encore que par paroles.

J. Thoulet.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 août.

Un certain nombre de nos compatriotes sont présentement en train de développer cette maxime de l'Évangile : « Celui qui est le premier parmi vous sera votre serviteur. » Dans ce mois d'août, qui est par excellence celui du travail des champs et celui du repos des villes, tandis que la plupart de ses concitoyens se donnent quelques semaines de vacances, le candidat-député s'en va, par la chaleur caniculaire, tout à tous, à travers les campagnes desséchées, la main tendue, l'œil souriant et le miel sur la langue, aimable et affectueux à plaisir. Levé dès l'aurore, de foire en foire, de commune en commune, de maison en maison, il marche, guidé par ses agens, promettant, payant et buvant.

Dans les villes, la besogne change, il faut moins de jambes, mais plus de bouche ; il faut pratiquer le cabotinage des réunions publiques, la mécanique des gestes, des lieux-communs, l'exagération de la pensée et des mots, suivie des acclamations nécessaires d'une assemblée « nullement préparée. » On doit se garder d'abandonner au hasard le soin de garnir la salle : le premier usage qu'un public populaire, un peu passionné, fait de la liberté de discussion est naturellement de la supprimer, d'interdire la parole à l'orateur qui lui déplaît. Une circonscription parisienne a fourni récemment, en la personne de M. Yves Guyot, auquel il n'a pas été loisible de se faire entendre, de nouvelles preuves de cette utilité du recrutement préalable de l'auditoire.

Les programmes, individuels ou collectifs, se sont succédé naturellement, en rangs pressés, durant cette quinzaine. Chaque jour en a vu paraître de nouveaux. Il serait impossible de les disséquer tous et superflu d'en analyser seulement quelques-uns, fût-ce ceux qui sont tombés des plumes les plus illustres, parce que la matière étant forcément banale, toute l'originalité du monde ne parvient pas à la rafraîchir. A dire : « Il fait beau temps, » ou « Comment vous portez-vous ? »

un homme de génie ne se distingue pas énormément d'un imbécile. Deux faits seulement dominent la période électorale actuelle, de même que deux groupes nouveaux marqueront d'un cachet spécial la chambre qui sera élue dans quelques jours : l'entrée en scène des ralliés qui, à droite, se séparent de la droite ; celle du parti ouvrier qui, à gauche, se sépare de la gauche. Pendant quelque temps, il y a trois mois, on avait pu croire que le parti radical, qui, dans ce dessein, ajoutait à son nom l'épithète de « socialiste, » parviendrait à s'annexer les élémens révolutionnaires, auxquels M. Goblet ouvrait les bras. L'alliance n'a pu se conclure ; et nous devons féliciter celui qui l'avait rêvée, de n'avoir pu se décider à souscrire aux exigences de gens qui se soucient d'autant moins de rendre impossible le fonctionnement de tout gouvernement régulier, qu'ils n'ont aucune chance prochaine, ou même probable, de le diriger eux-mêmes.

Il n'en va pas de même du parti radical ; plusieurs de ses membres ont été ou sont aux affaires ; la plupart prétendent y arriver ou y revenir. Cette ambition impose des réserves. La nature humaine a ceci de bon que, même en politique, le sentiment des responsabilités a pour effet d'assagir les plus fous et d'inoculer quelque bon sens aux cerveaux les plus mal en ordre. Prenez à même la rue un anarchiste intelligent, placez-le devant un bureau dans un fauteuil de ministre, mettez sous ses yeux des dossiers dont vous lui expliquerez le contenu, il y a cent contre un à parier, qu'au bout de huit jours il y donnera des solutions raisonnables, qui ressembleront à celles de tous les ministres passés. C'est ainsi que les candidats les plus « rouges, » comme on disait jadis, mettent, une fois députés, beaucoup d'eau dans leur vin, et, une fois ministres, très peu de vin dans leur eau, parlant, tout comme leurs prédécesseurs, « des nécessités supérieures de discipline et de hiérarchie. » Par exemple, aucun d'eux n'a jamais composé avec l'émeute.

Et ce n'est pas uniquement, je crois, par un bas souci de garder leur place, par une satisfaction d'homme repu, qu'exprimait cyniquement un homme d'État disant à un ami : « Mon cher, il ne faut jamais chercher à appliquer son programme, attendu que c'est toujours en voulant l'appliquer que l'on tombe. » C'est plutôt parce que l'on reconnaît que le programme est inapplicable, et parce que les devoirs immédiats dominent les illusions antérieures. Le président du conseil d'aujourd'hui, interpellé dernièrement par un député avancé, M. Millerand, qui, à propos de je ne sais quelle motion, lui reprochait de « ne pas aller jusqu'au bout, » répliquait : « Est-ce que vous allez jusqu'au bout, vous? » Et la chambre ponctuait cette phrase d'une double salve d'applaudissemens. C'est parce que les radicaux parlementaires ont entrevu que ce « bout » n'est rien autre que le chaos, le saut dans le vide, qu'ils s'abstiennent de s'en trop approcher ; ils se

bornent à dire qu'ils arriveront, mais se gardent bien de partir. Ils dressent l'itinéraire du voyage, ils vont même jusqu'à faire leurs malles, mais, une fois à la gare, ils ne prennent pas de billet. C'est dire que leurs programmes sont toujours plus effrayans que leurs actions; que, dans ce programme même du parti « républicain-radical-socialiste, » il y a fort peu de socialisme, et le peu qu'il y en a est très dissimulé, édulcoré, du socialisme honteux. Ainsi rien n'empêche un opportuniste, un centre-gauche, un rallié, voire un membre de droite, de s'engager à faire, comme le souhaitent les délégués de l'extrême gauche, des « réformes sociales conçues, non dans le sens collectiviste, mais dans l'esprit de la Révolution française, c'est-à-dire tendant à accroître la liberté et les moyens d'action de chaque citoyen; l'État intervenant en faveur des humbles pour leur faciliter la lutte pour la vie. »

Il est même certains vœux excellens de ce parti, que nous regrettons de ne pas voir reproduits par des groupes du centre, et que nous voudrions surtout voir passer, de la catégorie des vœux stériles, dans celle des projets de loi en chair et en os: telle est la gratuité de la justice. La gratuité de la justice est aussi nécessaire que celle de l'instruction; la justice est la première fonction, le premier devoir d'un État. Les sociétés les plus rudimentaires, qui n'ont presque aucun autre organisme, celles du moyen âge primitif, celles des peuples barbares d'à présent, avaient ou ont des juges, sujets à se tromper, comme les nôtres, mais dont les arrêts ne coûtent rien; tandis que la réforme de notre code de procédure, depuis trente ans à l'étude, n'aboutit pas.

Ce n'est pas d'ailleurs sur le parti radical que nous devrons compter pour la voir réussir; car tout porte à croire que le groupe dont MM. Barodet, Pelletan, Pichon et Clémenceau sont les leaders n'est pas appelé à réaliser, le 20 courant, de brillans bénéfices. Il pourrait bien avoir, sans qu'il y ait de comparaison à établir entre les deux opinions, le même sort que les progressistes d'Allemagne il y a deux mois, écrasés par les défections de leur aile droite et de leur aile gauche. De ce dernier côté de l'horizon, nos radicaux voient surgir les purs socialistes-collectivistes, ceux qui étaient hier pour la suppression immédiate et complète de la propriété individuelle, aussi bien à la ville qu'à la campagne, et pour l'abolition de l'idée de patrie. C'est le « parti ouvrier, » comme on dit aujourd'hui, de même que, sous le ministère Villèle, on disait le « parti prêtre. »

Ce parti changera, si Dieu lui prête vie, plus d'une fois d'idée et de plate-forme; comme ses aînés, il pratiquera, lui aussi, dans son âge mûr, la « politique des résultats, » lorsqu'il sera las de faire de la politique sans résultats, c'est-à-dire de se donner beaucoup de peine pour rien. Quoiqu'il ne soit pas bien vieux, il a déjà quelque peu lâché ses raideurs primitives de petit cénacle. Le huis-clos souffre tout, mais

le public veut des égards. Il distingue déjà la « propriété privée » de la « propriété capitaliste ; » et je défie bien qui que ce soit de comprendre la distinction. Mais il n'importe ! Les manifestes sont des sortes de documens qui n'ont pas besoin d'être clairs. Donc, M. Guesde, le rédacteur de la chose, s'exprime ainsi : « Des nécessités de la production et de l'échange modernes, tels que les ont créés la machine et la vapeur, une nouvelle forme de propriété est née : la propriété des capitalistes qui vivent de la mort de la propriété individuelle. C'est de cette seule propriété capitaliste, destructive de la propriété privée des travailleurs, que nous poursuivons la destruction, ou, plus exactement, la socialisation. » Ce qui revient à dire que, si vous êtes propriétaire d'un chemin de fer à vous tout seul, votre propriété, étant *privée*, est respectable ; mais que si vous êtes plusieurs à posséder, par actions, un billard ou une machine à battre le grain, votre propriété, étant *capitaliste*, est indigne de vivre et doit être « socialisée. »

Ces idées sont amusantes et il serait intéressant, si l'on avait beaucoup de temps et beaucoup de place, de s'attarder à faire ressortir le côté comique de ce collectivisme, qui se déclare surtout ennemi des formes collectives de la propriété privée. Mais le point de vue vraiment important de cette campagne, ce ne sont pas les idées, mais les hommes, les cent candidatures dont le parti se fait gloire et qui aboutiront, nous dit-il, dans la nouvelle chambre, « à une représentation du prolétariat français, désormais sûr de l'avenir. » Les députés ouvriers n'ont rien pour nous effrayer, au contraire. Aux dernières élections anglaises il s'était présenté 37 candidats de cette nuance, dûment estampillés et authentiqués par le comité du parti. Il en a été nommé 12 dont 1 seulement a passé comme indépendant ; les 11 autres ont dû leur succès à l'appui des libéraux. Sans doute il en sera de même en France, et nous verrons plus d'une concentration se faire entre le premier et le second tour de scrutin. Mais l'entrée au parlement de vrais ouvriers, non pas de prolétaires d'occasion, tels que M. Lafargue, le président de ce groupe des travailleurs, connu surtout, par une singulière ironie, comme auteur du *Droit à la paresse*, le mandat de député conféré à des travailleurs travaillans, qui verront plus vite et mieux au palais Bourbon que devant les tables de quelques congrès borgnes, les différens aspects des questions qu'ils veulent traiter, ce mandat est une des bonnes manières d'atténuer cet antagonisme des classes, que l'on peut redouter dans l'avenir.

Au point de vue gouvernemental, le plus ou moins de succès des candidats ouvriers n'a pas une grande importance, puisqu'il n'est pas susceptible de déplacer peu ou prou l'axe de la majorité. Tout au contraire, celui des ralliés peut changer d'ici quelques mois la direction de la politique française. Par ralliés, je n'entends pas seulement les aspirans députés, mais aussi et surtout les électeurs, qui ont sincèrement

et définitivement adhéré à la république, et qui, faute d'un candidat néo-républicain, s'il ne s'en trouve pas dans leur circonscription, porteront volontiers leurs suffrages, suivant le sage conseil que leur en a donné M. Piou, sur un républicain de vieille date, appartenant à la gauche libérale ou à l'opportunisme modéré. On s'est beaucoup moqué des ralliés, depuis dix-huit mois, à droite comme à gauche. Nous allons bien voir si leur tactique était vaine, si leur patriotique campagne a été comprise ou non par le pays. Bien des gens se sont demandé comment on devrait les accueillir, si la porte devait être pour eux ouverte ou fermée; et l'on a généralement conclu, malgré le proverbe, qu'elle ne devrait être ni l'un ni l'autre, mais plutôt entr'ouverte, qu'on « prendrait note de leur demande » et qu'on en recevrait du moins quelques-uns... à correction.

Toutes ces subtilités disparaissent devant les urnes. Aux deux dernières élections législatives de 1885 et 1889, l'écart des voix entre les républicains et leurs adversaires n'a pas été très supérieur à 500,000, dans l'ensemble de la France; chiffre qui, sur 7 à 8 millions de votans, ne représente pas une majorité énorme. On s'accorde à croire qu'une bonne partie de ces opposans de naguère sont aujourd'hui acquis au régime actuel et, ce qui le prouve, c'est le nombre des députés de droite qui ne se représentent pas et le changement de langage de presque tous ceux qui se représentent. Beaucoup de ceux-là, nous le savons de bonne part, n'auraient pas demandé mieux que de se joindre à la petite phalange présidée par le prince d'Arenberg; mais, par une sorte de point d'honneur ou de délicatesse de conscience vis-à-vis du corps électoral, ils craignaient de n'en avoir pas le droit.

Nommés sur un programme d'opposition, ils estimaient que leur devoir était de s'y tenir, du moins jusqu'à ce qu'ils eussent reçu une nouvelle mission, une nouvelle investiture du suffrage universel. De plus, l'élément mondain, qui pèse toujours d'un certain poids sur l'état-major du parti conservateur, leur inspirait une fâcheuse timidité. Tout cela maintenant se dissipe et s'évanouit. Il est certain que le plus grand nombre des anciens représentans du côté droit, ou reviendront avec une nouvelle étiquette, ou ne reviendront pas; et il est non moins certain que les députés qui les remplaceront seront des députés modérés. Il n'y a donc aucune témérité à prévoir que le chiffre des républicains se trouvera porté, de près de 400, à plus de 500, dans la future chambre; et que, sur ces 500, il s'en rencontrera aisément 350 pour former une majorité gouvernementale tempérée.

Ce compromis sera dû évidemment à la marche générale des faits, à cette lassitude naturelle qui suit les luttes longues et les échecs répétés, mais le rôle pacificateur du saint-siège, de celui que les révolutionnaires appellent « le vieux du Vatican, » n'y aura pas peu contribué. Ce rôle, il l'a poursuivi sans relâche, durant des années diffi-

ciles, malgré les récriminations, respectueuses dans la forme, quoique assez vives dans le fond, des intransigeans qui reprochaient surtout au souverain pontife d'être mal renseigné sur la situation intérieure de la France ; à quoi le nonce actuel répondait avec une malicieuse philosophie : — « Eh bien ! prenez un timbre de 0 fr. 25, et écrivez-lui. » — Ce ne doit pas être une mince satisfaction, pour les catholiques, que de voir cette détente nouvelle dans les rapports de l'Église et de l'État, ces entrevues cordiales entre le président de la république et les cardinaux récemment promus, ces évêques allant saluer les ministres, non plus avec une politesse de commande, mais avec un langage loyaliste et affectueux. Il y avait longtemps qu'on n'avait vu un président du conseil faire son entrée solennelle dans une ville, assis dans sa voiture, à côté de l'archevêque, comme ce printemps, à Albi. Et ceux de nos concitoyens qui savent, comme Gambetta, à quel point l'union de la France avec la papauté est profitable à notre influence en Orient, n'ont-ils pas vu avec plaisir, au banquet du 14 juillet dernier, à Constantinople, ce toast porté à la république par le délégué papal, Mgr Bonnetti, qui paraissait pour la première fois à cette réunion de la colonie française, présidée par notre ambassadeur ?

Ne convient-il pas de rapprocher de cette attitude le refus opposé par la curie romaine à la demande faite par le sultan d'un concordat réglant les questions qui touchent aux catholiques de l'empire ottoman ? Ce refus ne pouvait être inspiré par la crainte de reconnaître une certaine dose d'autorité, en ces matières, à un prince qui s'est signalé plus d'une fois par son respect de la liberté de conscience, et auquel l'assemblée des rabbins envoyait dernièrement une adresse de remercîment, pour sa bienveillance en faveur des israélites. La décision du Vatican n'était motivée que par le désir de ne pas affaiblir le protectorat de la France sur les populations chrétiennes de l'Orient.

Ce protectorat n'est pas moins intéressant que jadis, aujourd'hui que l'Orient se transforme, et que l'on recommence à parler de la réunion des églises d'Orient et d'Occident, sur laquelle le congrès tenu à Jérusalem, où le cardinal Langénieux a été reçu par les autorités turques, en qualité de légat du saint-siège, avec les plus grands honneurs, vient de rappeler l'attention.

Cette réunion est l'un des projets favoris, les sceptiques disent l'un des rêves, du pape actuel; mais c'est le propre des œuvres difficiles d'être traitées de chimère, jusqu'au jour où elles deviennent réalités. Dès le début de son pontificat, en 1878, le saint-père exprimait, dans une lettre au cardinal Nina, l'espoir que « les graves événemens qui se déroulaient en Orient préparaient peut-être un meilleur avenir aux intérêts de la religion. » Neuf ans plus tard, dans sa lettre au cardinal Rampolla, il rappelait les schismatiques, ceux de la Grèce en particulier, à l'unité. Les deux lettres appartiennent à deux périodes diffé-

rentes du pontificat : en 1878, le pape paraissait compter principalement sur le travail de la diplomatie ; en 1887, sur l'adhésion spontanée des chrétiens séparés.

Les espérances de Léon XIII ne sont point des espérances platoniques, confiées uniquement à la bonne volonté des hommes et à la grâce de Dieu. Il travaille activement à leur succès. Il a multiplié les avances à l'égard des églises d'Orient ; il n'est rien qu'il ait négligé pour complaire aux chrétiens unis. Colons de l'église romaine en terre schismatique, ils avaient été alarmés, sous Pie IX, par deux constitutions qui enlevaient aux patriarches, pour la transférer au pape, la nomination des évêques d'Arménie et de Chaldée. Les chrétientés unies, jalouses de leur autonomie, tremblaient aussi pour leurs rites. Devenues ombrageuses, elles appuyèrent la minorité au concile du Vatican ; il y eut presque des révoltes contre les prétentions de la propagande. Lorsque mourut Pie IX, le mal était grave ; par d'habiles mesures Léon XIII détourna du schisme les chrétiens unis d'Orient. Une fois leur affection reconquise, il rêva de conquérir celle des schismatiques.

Ce furent surtout des susceptibilités, aigries et développées par des conflits d'intérêts politiques, qui séparèrent jadis l'Orient et l'Occident. Elles peuvent être atténuées ou rassurées. En 1880, Léon XIII créa cardinal Mgr Hassoun, patriarche d'Arménie ; il y avait quatre siècles que les portes du sacré-collège ne s'étaient point entre-bâillées en faveur d'un Oriental. Non moins importante, la même année, fut l'encyclique *Grande munus :* elle annonçait *urbi et orbi* que la fête des saints Cyrille et Méthode serait célébrée dans toute l'église le 5 juillet de chaque année. Cyrille, Méthode, fondateurs du catholicisme slave, firent reconnaître par Rome, centre de l'unité, la variété des langues liturgiques. Les églises séparées les vénèrent comme des ancêtres et l'église romaine comme des fils. Leur mémoire est un trait d'union entre l'Orient grec et l'Occident latin. Le pape actuel a toujours recherché les traits d'union ; de là l'importance extraordinaire qu'il vient d'attacher à la réunion eucharistique de Jérusalem.

L'entente des deux églises, à l'égard de la transsubstantiation, est complète ; on a donc célébré un dogme qui les rapproche. On n'a pas prononcé le mot de *schismatiques*, mais seulement celui de *frères ;* on a laissé voir, plutôt qu'on ne les a énoncées en termes impérieusement précis, les « conséquences providentielles » que l'on pouvait attendre du congrès. Les chancelleries ennemies de la France, auxquelles cette pacifique croisade déplaisait fort, avaient communiqué entre elles et manœuvré à Constantinople et à Rome, pour empêcher la mission du légat français. L'apostolique Autriche faisait bon marché des « conséquences providentielles » qu'on espérait au point de vue

religieux. Elle craignait que ce congrès, ainsi présidé, ne tournât au profit de notre influence. En choisissant un légat français, le pape rendait un hommage décisif au droit que possède la France de protéger les chrétiens d'Orient. La triple alliance, qui conteste ce droit, voulait empêcher cet hommage. On essaya d'inquiéter le sultan pour qu'il opposât des obstacles ; M. Cambon et Mgr Azarian le rassurèrent promptement, et le congrès eut lieu au mois de mai avec un plein succès.

Est-ce à dire qu'il aura des conséquences immédiates? Que les Orientaux, pleinement rassurés sur la conservation de leurs rites, soient prêts à fusionner avec l'église d'Occident? Les choses n'iront pas aussi vite; le pape lui-même ne se fait pas d'illusions là-dessus. Il est une foule de difficultés accessoires, qui nous paraissent sans importance à Paris, et qui, sur les rives du Bosphore, en ont une considérable; ces difficultés devront être aplanies. Telle est la réforme du calendrier, la substitution au calendrier julien, que l'église grecque suit encore et qu'elle reconnaît seul conforme aux décisions du concile de Nicée, de notre calendrier grégorien. Un barnabite de Bologne, le père Tondini, poursuit sur ce sujet, en français, une campagne intéressante de conférences contradictoires, à Athènes, en Syrie, à Constantinople. Le fait même que ce prêtre latin ait été admis à parler dans le syllogue grec, ce qui n'avait pas eu lieu depuis le concile de Florence, est une preuve de progrès marquant dans le libéralisme des idées. Et l'attention avec laquelle les autorités officielles et le corps diplomatique ont suivi ces tentatives témoigne à quel point les intérêts politiques et religieux sont ici connexes. C'est le côté politique de la question qui empêchera toujours l'union de l'église orthodoxe russe, placée sous l'hégémonie du tsar. Pour l'église arménienne ou grecque, si le pape, qui est entré au mois de mars dernier dans sa quatre-vingt-quatrième année, peut craindre, comme il le dit, d'être trop âgé pour voir s'accomplir ce grand événement, il a droit de se féliciter d'en avoir posé les bases.

Trop âgé.., peut-on croire même que Léon XIII le soit effectivement, en présence de l'activité étonnante que déploie l'homme qui, en quinze ans de règne, a rajeuni de plusieurs siècles l'Église et la papauté. Tandis qu'il poursuit, à l'est, l'aplanissement de litiges qui remontent à la toute primitive église, il étend et régularise, à l'ouest, l'action de l'église toute nouvelle, celle d'Amérique. Il ne se contente pas d'envoyer aux Américains sa bénédiction apostolique, dans un phonographe destiné à figurer à l'exposition de Chicago, il apaise les dissensions qui s'élèvent, tantôt, comme l'an dernier, en s'opposant à l'établissement de clergés de races distinctes, suivant la nationalité d'origine des émigrés, irlandais ou allemands, qu'ils doivent desservir; tantôt, comme il y a deux mois, dans sa lettre au cardinal Gibbons,

en déclarant nettement que les enfans catholiques, là où ils n'ont pas d'écoles de leur religion, peuvent fréquenter les écoles laïques dont l'enseignement offre des garanties suffisantes de neutralité.

Cette décision est destinée à mettre fin aux polémiques violentes, qui se poursuivaient à cet égard entre Mgr Ireland, l'archevêque bien connu de Saint-Paul, soutenu par le nonce, et Mgr Corrigan, l'archevêque de New-York. On sait que l'école, aux États-Unis, est une charge de la commune; mais, en vertu du premier amendement de la constitution, d'après lequel le congrès ne doit faire aucune loi établissant une religion d'État, et par suite d'ailleurs de la multiplicité des sectes religieuses, l'école est strictement neutre. Aucune instruction confessionnelle n'y est donnée; c'est à la famille de l'enfant et à ses coreligionnaires d'y pourvoir. Mais l'établissement d'écoles libres n'était pas partout possible, et la solution libérale de Rome a été accueillie avec soulagement de l'autre côté de l'Atlantique.

Cet esprit d'apaisement du pape est si connu, l'opinion, dans les deux mondes, fonde sur lui tant d'espérances, qu'on a plusieurs fois, et récemment encore, prêté à Léon XIII des projets d'encyclique sur le désarmement européen. Mais ici toute action internationale paraîtrait, non-seulement vaine, mais susceptible d'aller contre son but. Soulever la question du désarmement dans un congrès, ce serait peut-être, à plus ou moins bref délai, provoquer la guerre. Aussi, quelque ingénieuse que soit sa diplomatie, quelque vaste que soit son rôle, le pape le sait et s'abstient. On se figure volontiers, en France, qu'il n'y a pas en Europe d'autres inquiétudes, d'autres rancunes que les nôtres, et que l'Alsace-Lorraine soit le nœud gordien de la paix du monde. Il est sur les frontières russo-allemandes, où la guerre de tarifs bat aujourd'hui son plein, il est entre Vienne et Pétersbourg de vieux griefs et des plaies encore fraîches, que le temps seul cicatrisera. Un vieil administrateur prétendait que les affaires, en apparence insolubles, ne s'arrangeaient jamais si bien que dans les cartons où on les laissait dormir. La question du désarmement est de celles-là. S'il doit se faire, il se fera tout seul.

On n'en peut dire autant des réformes que le ministère hollandais a entreprises, et qu'en ce moment, tandis que presque tous les parlemens sont en vacances, les chambres continuent de discuter péniblement dans les salles du Binnenhof, où le thermomètre a marqué dernièrement plus de 100 degrés Fahrenheit. Les innovations financières, mises en vigueur dans les Pays-Bas, ne nous paraissent pas à l'abri de la critique. L'impôt sur le capital, variant progressivement de 1 à 2 florins pour 1000, équivaut à un prélèvement moyen de 2 1/2 à 5 pour 100 du revenu des capitaux. Ce n'est pas une lourde charge, surtout pour les plus gros contribuables, ceux qui, par exemple, à Amsterdam, ont déclaré des fortunes de 50 et 100 millions de francs; mais, comme

on n'a supprimé aucun autre impôt, la nouvelle taxe, ajoutée à toutes les autres, paraît vexatoire aux petits commerçans, aux petits fonctionnaires. Le ministère a promis, il est vrai, de réduire la contribution personnelle; seulement cette réduction paraît problématique, en présence des résultats financiers de l'exercice actuel, qui accusent déjà un déficit de 10 millions de francs sur les évaluations budgétaires.

Une autre modification, apportée par le cabinet Tak van Portvliet au régime des impôts intérieurs, est la suppression des patentes, remplacées par une taxe sur les professions, que la seconde chambre a votée à une majorité de près des deux tiers. Désormais la loi frappera toutes les professions ou métiers dont le revenu annuel dépasse 1,300 francs, et le taux de l'impôt sera proportionnel au revenu déclaré par le contribuable. Le gouvernement néerlandais a profité de ce remaniement pour répondre à nos tarifs protectionnistes en élevant ses barrières douanières. Désormais, les maisons étrangères qui vendent directement aux particuliers seront frappées, à l'entrée, d'un droit s'élevant à 20 pour 100 de la valeur des marchandises, outre les droits actuels de 5 pour 100: ce qui augmentera ainsi d'un quart de leur prix tous les produits expédiés du dehors à des consommateurs hollandais.

Si ces mesures, au point de vue de l'intérêt bien compris des Pays-Bas, nous paraissent discutables, nous ne pouvons qu'approuver la réforme électorale, actuellement soumise par le ministère aux délibérations des états-généraux. Les Hollandais, qui ont été les éducateurs de l'Europe en fait de liberté et de parlementarisme, — ils avaient la chose, sinon le mot, avant tous les autres peuples, même avant l'Angleterre, — se trouvent, au point de vue du droit de suffrage, maintenant que la Belgique vient d'accroître le sien, la nation la plus aristocratique du continent, parmi celles qui ont des représentations élues. La France, l'Allemagne et l'Espagne appliquent le suffrage universel au recrutement de leurs députés; en Italie, le cens ne dépasse pas vingt francs; en Angleterre, il suffit, pour voter, de payer 250 francs de loyer ou d'avoir 50 francs de rente; il n'est pas jusqu'à l'Autriche où les simples paysans participent en quelque façon à la nomination des diètes. En Hollande, la chambre populaire n'est encore élue que par des censitaires payant, suivant les localités, de 42 à 336 francs d'impôt direct. Ce système donne à peine 300,000 électeurs sur une population de 4 millions et demi d'habitans. Le projet en discussion de M. Tak aurait pour effet, en conférant le droit de suffrage à tout Néerlandais sachant lire et écrire et pouvant entretenir sa famille, de porter à 800,000, chiffre qui représente 74 pour 100 de la population masculine des Pays-Bas, le nombre des membres du corps électoral.

Quoiqu'il n'y ait pas là un péril pour l'ordre établi, quoiqu'il semble même naturel, dans un État où le socialisme révolutionnaire est de-

venu une puissance assez forte pour qu'un parti ait pu s'y fonder sous la seule dénomination « d'antirévolutionnaire, » de donner aux classes rurales et ouvrières leur part légitime d'influence, pour les détourner des voies illégales, néanmoins le projet rencontre dans le parlement une opposition assez vive pour que l'on puisse encore douter de son succès. On affirme même que la régente et son entourage y seraient notoirement hostiles, et que les relations entre le ministère libéral actuel, plutôt subi qu'accepté par la couronne lors de sa formation, et la reine Emma seraient assez tendues. Ce n'est pas que les opposans, ainsi qu'en témoignent les discours dont ils sont prodigues, repoussent d'emblée toute modification au régime actuel; mais la plupart trouvent l'extension projetée trop large, et voudraient la restreindre, soit aux pères de famille, comme le propose M. Beelaerts van Blokland, l'un des chefs des conservateurs, soit à la création de catégories, analogues au vote plural de la Belgique, prônée par M. Van der Kaay, le président du groupe libéral, soit enfin à un simple abaissement du cens actuel, système recommandé par M. Roel, le personnage indiqué, en cas de crise ministérielle, comme le chef du futur cabinet. C'est en effet à une dissolution ou à la chute de M. Tak qu'aboutirait, à La Haye, l'échec de la loi proposée; et il y aurait avantage, pensons-nous, dans l'état d'excitation des esprits, à éviter l'une et l'autre conjoncture.

Vte G. D'AVENEL.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La rente française valait 98 fr. le 31 juillet dernier. Le 8 août, elle a dépassé 99 fr. Ce mouvement s'est produit presque sans résistance; la liquidation a révélé une situation de place peu chargée à la hausse, les reports ont été aisés, à peine rémunérateurs, et les acheteurs ont été encouragés par l'heureuse terminaison du conflit engagé avec le royaume de Siam. Des élections, la Bourse n'a aucun souci. Elle suppose que le suffrage universel va renvoyer au palais Bourbon une chambre des dé-

putés peu différente, dans sa composition et dans ses tendances politiques, de celle qui a terminé il y a quinze jours sa peu brillante carrière.

Ce qui serait plutôt de nature à causer au marché financier quelque préoccupation, c'est le développement non interrompu des difficultés monétaires avec lesquelles sont aux prises nombre d'États étrangers, et notamment deux pays voisins dont le crédit avait été si longtemps soutenu par l'aide des capitaux français, l'Italie et l'Espagne.

La rente italienne a perdu près de quatre points depuis le détachement du dernier coupon semestriel, soit depuis un peu plus d'un mois. A la fin de juillet, elle se tenait en équilibre très instable aux environs du cours de 87 fr. La voici maintenant à 86 fr., on l'a même vue à 85.85. Cette chute rapide d'un fonds d'État qui pendant une longue série d'années avait été un placement favori de l'épargne française se rattache à des causes à la fois politiques et financières, sur la portée desquelles l'attention des capitalistes a été bien des fois appelée à cette place.

Longtemps un syndicat italo-allemand a pu soutenir artificiellement les cours de la rente italienne contre toutes les raisons de dépréciation du crédit du royaume. Le moment est venu où ce syndicat ne peut plus suffire à sa tâche et laisse tomber les prix sur un marché impuissant à absorber les titres flottans. Et cette baisse survient au moment même où l'on pourrait supposer que les efforts persévérans du cabinet Giolitti réussiront enfin à arrêter les finances italiennes sur la pente de la banqueroute éventuelle. Les difficultés monétaires présentes du royaume sont, il est vrai, encore formidables : le change s'est élevé à 109 fr., le cours forcé est pratiquement rétabli en Italie, toute monnaie d'or ou même d'argent ayant disparu, y compris les pièces divisionnaires, dont sont inondées la Suisse et la France.

La dette flottante du royaume s'élevait, à la fin de juin 1893, à 493 millions de lires, et à 624 millions, si l'on y comprend 131 millions de bons septennaires du trésor, dont 75 ont été émis en 1891-92 et 56 en 1892-93. M. Giolitti serait décidé à consolider cette énorme dette remboursable à court terme par une grande opération dont les circonstances détermineront l'époque et les modalités, mais que l'on présume dès maintenant devoir prendre la forme d'un transfert à une société privée (*consortium italo-allemand*) du monopole des tabacs. Déjà on aurait offert à l'Italie une somme de 400 millions pour la cession de ce monopole, Le gouvernement trouverait là les moyens d'amortir 300 millions de la dette flottante et en même temps de surmonter les embarras, aujourd'hui inextricables en apparence, que lui cause l'émigration de la monnaie divisionnaire d'argent.

Si la hausse du change est la raison la plus immédiate de la mau-

vaise tenue de la rente italienne, le vote de la loi sur les banques d'émission, qui a eu lieu à la fin de juillet à la chambre des députés et est imminent au sénat, ne saurait avoir que d'heureux effets sur les changes d'abord et sur tout l'ensemble de la situation financière. Il ne peut être indifférent, au point de vue du crédit du royaume, que la constitution du régime de la circulation fiduciaire, objet de débats si passionnés depuis près de dix années, soit enfin fixée pour vingt ans.

La Rente extérieure d'Espagne a repris d'abord de 62 à 63.50, sur le vote définitif du budget par les deux chambres des Cortès. Le ministre des finances va mettre à profit les vacances parlementaires pour étudier les mesures les plus propres à tirer des réformes fiscales, enfin sanctionnées, tout le rendement qu'il en espère. Mais déjà des troubles éclatent sur divers points du royaume où l'application de ces réformes menace de contrarier des habitudes invétérées. Des désordres sérieux ont eu lieu à Vittoria et ont été promptement réprimés. Le dernier bilan de la Banque d'Espagne accuse encore une augmentation sensible de la circulation fiduciaire, et le change, à 19.50, ne se détend pas. De là l'indécision des spéculateurs et les fluctuations de la rente aux environs du cours de 63. Les nouveaux budgets seront appliqués à partir du 1er septembre prochain. Le ministre ajourne définitivement tout emprunt intérieur, le public ne prenant que très lentement les obligations du trésor de la dernière émission, 2 millions en moyenne par semaine, ce qui porte à 66 millions, à l'heure actuelle, le montant de la souscription. Dans ces conditions, un emprunt à réaliser par un simple échange de ces titres contre des inscriptions de rentes ne peut être lancé avant six ou huit mois. Quelques symptômes favorables sont pourtant à signaler dans la situation financière de l'Espagne : le déficit de 1892-93, d'après les premières publications officielles provisoires, ne dépasserait pas une quarantaine de millions; les produits des douanes, qui avaient été de 109 millions en 1890-91 et de 113 en 1891-92, se sont élevés à 126 millions en 1892-93, augmentation qui résulte, il est vrai, pour la majeure partie, de l'importation des blés de Russie et des États-Unis.

Malgré la guerre de tarifs engagée entre la Russie et l'Allemagne depuis le 1er août, le rouble à Berlin a été tenu avec une grande fermeté. Au surplus, la lutte ne sera sans doute que momentanée. Déjà les deux gouvernemens ont arrêté de nommer, pour la recherche d'un terrain d'entente, une commission mixte qui commencera ses travaux en octobre prochain.

Les valeurs turques voient leur clientèle s'élargir lentement, mais sûrement. Depuis une année, elles ont fait d'énormes progrès; la dette générale série D a été portée de 18 à 22 pour 100, l'obligation des douanes s'est élevée de 425 à 500 francs; elle vaut actuellement 485

ex-coupon. La Priorité 4 pour 100 s'est avancée de 410 à 460. Depuis quinze jours, l'attention s'est surtout portée sur l'obligation 4 pour 100 de consolidation qui, de 395, a haussé brusquement à 415. La Banque ottomane, bien que profitant de ces progressions de cours, s'est tenue sans changement à 570.

Les valeurs portugaises et helléniques sont délaissées dans les bas cours où les a précipitées la banqueroute plus ou moins déclarée du Portugal et de la Grèce. Le crédit de ces deux petits États a succombé sous le poids des emprunts excessifs, des dépenses exagérées, soit d'armemens, soit de travaux publics, et finalement de la disparition de la monnaie métallique et de la tension croissante du change.

Le marché anglais s'est remis peu à peu de la violente secousse qu'il avait subie en juillet. Les pertes au Stock-Exchange ont été énormes, il y a eu de nombreuses faillites sur lesquelles tout le silence possible a été fait. Des valeurs comme les actions de mines, Rio-Tinto, de Beers et autres, les actions des chemins de fer des États-Unis surtout ont éprouvé des réactions d'une grande importance. A la dernière liquidation, toutefois, la place a paru plus dégagée et rassérénée; la dépréciation sur tous les titres qu'affectait la crise des métaux semblait arrivée à son terme. En revanche, des appréhensions se sont fait jour sur les perspectives du marché monétaire. L'or a été réexpédié en forte quantité aux États-Unis, qui, dans l'année 1892-1893, en avaient expédié en Europe pour plus de 400 millions de francs. La Banque d'Angleterre, pour défendre son encaisse, a dû élever le taux de son escompte de 2 1/2 à 3 pour 100 le jeudi 3 courant, et une nouvelle élévation à bref délai reste probable.

Le 53e congrès des États-Unis, dont l'élection, l'automne dernier, a coïncidé avec celle du président Cleveland, s'est réuni à Washington, le 7 courant, convoqué en session extraordinaire pour délibérer sur l'opportunité de l'abrogation de la loi Sherman du 14 juillet 1890. Le message de M. Cleveland rejette sur cette loi, qui oblige le gouvernement à acheter 54 millions d'onces d'argent par an, la responsabilité de la panique financière récente. Le président conclut en demandant l'abrogation, dans le plus bref délai possible, de la funeste loi.

Le Secrétaire de la rédaction, gérant,

J. Bertrand.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT DIX-HUITIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LXIIIe ANNÉE.

JUILLET. — AOUT 1893.

Livraison du 1er Juillet.

La Tourmente, première partie, par M. Paul MARGUERITTE. 5

Les Italiens d'aujourd'hui. — I. — Provinces du nord. — La Vie provinciale, par M. René BAZIN. 49

L'Air et la Vie, par M. Henry de VARIGNY. 95

La Franche-Comté. — II. — La Domination autrichienne et espagnole. — La Conquête, par M. Victor DU BLED. 125

Les Salons de 1893. — II. — La Peinture au Champ de Mars et la Sculpture dans les deux salons, par M. George LAFENESTRE, de l'Institut de France. 164

Esquisses de caractères russes. — I. — La Mort du matelot. — II. — Le Fuyard, par M. Antoine TCHEKOF. 197

La Jeunesse de Joseph de Maistre, d'après une publication récente, par M. G. VALBERT. 213

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 225

Mouvement financier de la quinzaine. 237

Livraison du 15 Juillet.

La Tourmente, deuxième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 241

Le Tempérament physique et moral, d'après la biologie contemporaine, par M. Alfred FOUILLÉE. 272

La Société au Mexique et l'Avenir économique du pays, par M. Claudio JANNET. 305

L'Évolution actuelle de la littéraire italienne. — M. A. Fogazzaro, par M. Édouard ROD. 341
Au Bagne. — II. — La Colonisation pénale, par M. Paul MIMANDE. . . . 364
Le Voyage de l'impératrice Catherine II en Crimée, d'après une relation inédite, par M. le marquis d'ARAGON. 394
Les Phoques a fourrures, par M. Edmond PLAUCHUT. 419
La Reproduction artificielle du diamant, par M. Léo DEX. 438
Une Enquête sur l'Égypte, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 448
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 464
Mouvement financier de la quinzaine. 475

Livraison du 1er Août.

La Tourmente, troisième partie, par M. Paul MARGUERITTE. 481
Les Italiens d'aujourd'hui. — Les Maisons de Rome et la Campagne romaine, par M. René BAZIN. 524
Le Barreau libre pendant la révolution. — Les Défenseurs officieux, par M. J. DELOM de MÉZERAC. 572
La Spéculation et la Banque, par M. Raphaël-George LÉVY. 591
Conklin l'ancien, par M. Frank HARRIS. 621
Le Congrès viticole de Montpellier, par M. le vicomte Antoine de SAPORTA. 669
Sir Frederick Pollock et sa Théorie de la persécution, par M. G. VALBERT. 694
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 706
Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Août.

La Tourmente, dernière partie, par M. Paul MARGUERITTE. 721
Une Bataille électorale en Angleterre. — Deux Candidats, par M. Julien DECRAIS. 760
La Franche-Comté. — III. — Légendes et Traditions populaires, situation de l'agriculture, par M. Victor DU BLED. 788
A l'Exposition des portraits des écrivains et des journalistes du siècle, par M. René DOUMIC. 825
La Propriété foncière de Philippe-Auguste a Napoléon. — IV. — Valeur et Revenus des terres, par M. le vicomte G. d'AVENEL. 842
Une Double épreuve, par M. Th. BENTZON. 870
Le Bassin d'Arcachon. — L'Ostréiculture, la Pêche, les Dunes, par M. J. THOULET. 910
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Mouvement financier de la quinzaine. 955

Paris. — May & Motteroz, libr.-impr. réunies, 7, rue Saint-Benoît.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00675 0752